LE

CORRESPONDANT

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
— SCIENCES —
LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME QUARANTE-HUITIÈME
DE LA COLLECTION.
NOUVELLE SÉRIE — TOME DOUZIÈME

PARIS
CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE DE TOURNON, 29

1859

LE

CORRESPONDANT

ÉTAT
DE LA CRITIQUE PROTESTANTE
SUR L'ÉGLISE ET SES ORIGINES

Histoire des trois premiers siècles de l'Église chrétienne, par M. DE PRESSENSÉ [1].

Le protestantisme, qui se défendait, au dix-septième siècle, d'être un système constamment mobile, s'en vante plutôt aujourd'hui : il pense se conformer par là à cet amour général du progrès dont les temps modernes sont épris. La conséquence, c'est que, de génération en génération, il en faut recommencer l'étude, ne fût-ce que pour ajouter un post-scriptum au fameux livre de Bossuet. Peu de personnes parmi nous prennent cette peine : peu de catholiques croient dignes d'eux de suivre ce fleuve à travers ses sinuosités, et de se fatiguer, dans sa compagnie, en allées, venues et retours incessants. Ils craindraient de compromettre par le spectacle de tant d'agitations cette paix intérieure qui est un des grands bienfait dont les fait jouir

[1] Meyrueis et C[ie], éditeur.

la maternelle autorité de l'Église. Ils sont dans le port, pourquoi étudieraient-ils sur la carte tous les écueils où, n'ayant pas dessein de naviguer, ils n'ont aucun danger de faire naufrage?

Cette réserve est parfaitement légitime, à une condition cependant : c'est qu'en se dispensant d'étudier le protestantisme on renonce d'avance à en disserter. Il n'y a pas de mal à ne pas savoir les choses, pourvu qu'on n'en parle pas. Malheureusement, c'est une prudence qui n'est pas observée par tout le monde : le goût de trancher sur ce qu'on ignore étant généralement répandu, même parmi d'excellents chrétiens, la presse quotidienne tient à l'usage des gens qui en sont atteints des fabriques de jugements tout faits. En lisant son journal le matin, on se met en mesure de répéter d'un air capable que le protestantisme touche à son terme, qu'il est atteint d'une dissolution sans remède, qu'il n'y aura bientôt plus que des enfants de l'Église et des incrédules, et que dans dix ans l'Angleterre sera catholique et l'Allemagne athée. Ces banalités se répètent dans les cercles bien pensants, font même leur apparition dans les chaires, et le moindre de leurs inconvénients est de faire sourire les étrangers qui s'égarent dans nos églises et dans nos salons.

L'étude d'un livre sérieux comme celui dont nous avons inscrit le titre en tête de ces pages est de nature à diminuer l'autorité de ces vagues assertions et à rabattre l'ardeur trop prompte de ces espérances. M. de Pressensé, ministre du saint Évangile, dans une des principales chapelles protestantes de Paris, n'est encore, il faut en convenir, ni un catholique ni un athée. Une grande chaleur de sentiments religieux respire dans tous ses écrits; la profession la plus franche du grand dogme chrétien, Dieu venu en chair, sort de sa bouche : si c'est être chrétien, en un mot, comme l'étymologie l'indique, que de confesser Jésus-Christ, il est difficile de refuser ce nom à M. de Pressensé; mais catholique, en revanche, on ne saurait l'être moins. Ce n'est pas seulement notre Église, l'Église dont nous sommes les enfants, c'est toute Église en général, toute idée, non pas seulement d'autorité, mais même de société chrétienne, qu'est destinée à combattre sa manière d'interpréter l'Évangile et d'envisager l'histoire. Sur le fond des dogmes chrétiens, M. de Pressensé a les opinions les plus arrêtées et parfois même les plus impérieuses. Sur le mode établi par Jésus-Christ pour les transmettre, il est, si on ose se servir de ces expressions profanes, un libéral très-voisin du radicalisme. Il ne veut d'autorité, presque même d'enseignement d'aucune sorte. C'est tout au plus si l'autorité de l'Écriture ne le gêne pas par moments, et s'il ne se trouve pas trop à l'étroit dans les bornes d'un texte même inspiré. Un christianisme très-dogmatique, très-fervent même, mais tout individuel, ne relevant d'aucun maître et ne se per-

sonnifiant au dehors dans aucune association permanente et visible, tel est non-seulement l'état d'esprit personnel de M. de Pressensé; mais tel est aussi, suivant lui, l'idéal du disciple de l'Évangile; c'est en cela que consiste uniquement le legs que Jésus-Christ a fait à ses élus en quittant la terre.

De là, dans les volumes de M. de Pressensé deux parties bien distinctes et deux efforts de démonstration qui correspondent à deux ordres d'adversaires. Contre les uns, il veut établir la vérité du récit évangélique, non-seulement la possibilité, mais la certitude des faits surnaturels qui y sont rapportés, tout à la fois l'existence humaine et historique, et l'essence divine de Jésus-Christ, les miracles des Apôtres et l'inspiration des Évangiles. Aux autres, il veut prouver que Jésus-Christ n'a confié à personne après lui le dépôt de sa doctrine, qu'il n'a laissé que des fidèles épars, tous appelés au même titre à interpréter sa volonté, dotés des mêmes grâces et investis d'un droit égal de se guider par leurs propres lumières. Affirmer le dogme et nier toute autorité, faire des chrétiens et défaire tous les prêtres, c'est là le but qu'il poursuit avec un zèle tempéré, mais non déguisé, par une grande courtoisie de discussion. C'est là, je pense, le sens qu'il faut attribuer à son épigraphe, *Ubi Christus, ibi Ecclesia;* ce qui signifie sans doute dans sa pensée, non que l'Église est la compagne du Christ, inséparable de son divin époux, mais qu'il n'y a d'autre Église que le Christ lui-même, ou, en d'autres termes : Tout chrétien forme sa propre Église à lui-même.

Ou nous sommes bien trompé, ou il ne faut pas voir seulement dans ce système la prétention isolée d'un esprit jeune et ardent. Au contraire, ce livre, par sa nature même, par la science discrète, mais étendue, qui y est concentrée, par la connaissance que son auteur y laisse voir de tous les travaux contemporains de l'Allemagne et de l'Angleterre, peut être pris comme le résumé, comme le temps d'arrêt, sinon définitif, au moins momentané d'un grand mouvement qui s'opère, depuis trente ans environ, dans l'intérieur du protestantisme, sans arrêter suffisamment nos regards indifférents. C'est toute une révolution accomplie et presque victorieuse qui cherche à s'organiser et à s'asseoir. A ce titre, le livre de M. de Pressensé se recommande tout particulièrement à la réflexion des esprits curieux qui aiment à suivre le mouvement des idées même qu'ils ne partagent pas et plus encore à celle des sentinelles de la vérité, dont la tâche est de veiller à tout ce qui se passe aux portes du camp d'Israël.

Un regard rétrospectif est indispensable pour bien comprendre l'importance de cette phase nouvelle du protestantisme. Rien de si singulier, en effet, que l'état où le protestantisme était parvenu à la

fin du siècle dernier et même au commencement du nôtre. Ce temps-là, on le sait, n'était favorable aux convictions religieuses d'aucune sorte. Mais l'incrédulité générale prenait au sein du protestantisme un caractère tout particulier. Le fond de ses doctrines était de jour en jour plus incertain et moins saisissable ; son apparence extérieure, au contraire, avait pris presque partout la régularité paisible d'une Église bien constituée. Moyennant une alliance établie à de bonnes conditions avec l'autorité politique de chaque État, et dans laquelle le souverain avait eu soin de se faire bien traiter, il y avait, en tout pays protestant, un établissement ecclésiastique bien doté, ayant une hiérarchie respectée, un avancement régulier, une police exacte, fonctionnant sans bruit, fournissant des ministres à toutes les paroisses, faisant le service tous les dimanches et le catéchisme à tous les enfants. Chaque ville d'Angleterre ou d'Allemagne avait son presbytère à côté de sa maison de ville, et son curé assis auprès de son alderman ou de son bourgmestre. Peu ou point de controverse, une seule secte dominante, — pas toujours la même à la vérité, — mais seule dans son endroit, les dissidences proscrites, les scandales étouffés à la sourdine, une doctrine morale honnête appuyée sur de bonnes traditions domestiques, quelque chose de paternel, un peu bourgeois, mais paisible, c'était le résultat inattendu auquel avaient abouti l'effervescence des controverses et l'élan des passions religieuses du seizième siècle. Extérieurement le calme était parfait et les orages mêmes de la philosophie révolutionnaire avaient à peine réussi à rider la surface de ces eaux dormantes. Mais sous cette apparence d'unité tranquille régnait la plus étrange confusion qui fut jamais. Dans ces petits ménages ecclésiastiques si bien tenus, dans ces temples nus, mais propres, sur ces bancs de bois bien rangés, toujours garnis des mêmes auditeurs, les jours de fête, personne, à la lettre, ne savait plus ce qu'il croyait ni même s'il croyait quelque chose. La rigueur des vieux symboles de la Rochelle et d'Augsbourg était insensiblement tombée en désuétude. De bonnes âmes, qui mêlaient à la pratique de toutes les vertus humaines la poursuite de tous les légitimes intérêts de ce monde, également éloignées de l'exaltation des élus et de la dépravation des damnés, n'étaient plus faites pour goûter dans leur âpre saveur le mélange de sévérité et de miséricorde que renferme en soi le dogme calviniste de la prédestination. Ni ces flammes d'enfer ni ces ardeurs enthousiastes ne convenaient à la chaleur attiédie de leurs sentiments. Mais, si la doctrine des premiers maîtres était tacitement abandonnée, aucune nouvelle croyance n'avait rempli la place laissée vide. Pourvu que ce fût à petit bruit et sans scandale, sans faire de schisme extérieur, chacun avait le droit de mesurer et surtout de réduire à sa fantaisie la

quantité et la dose des croyances surnaturelles et des dogmes obligatoires. Dans les pays d'imagination et d'érudition aventureuses comme l'Allemagne, on pouvait même aller très-loin dans ce genre de rédaction sans compromettre ni sa réputation de théologien ni sa situation de professeur. Les théories d'histoire ou de philosophie les plus contraires à toute religion véritable, les négations les plus audacieuses de l'exégèse d'outre-Rhin, ont eu pour auteurs, dans cette époque singulière, des pasteurs très-réguliers qui ne quittaient leurs cabinets que pour monter en chaire. On restait ministre du saint Évangile, tout en soutenant dans ses écrits des doctrines d'où il résultait que l'Évangile n'était qu'un tissu de légendes, et que, bien loin d'être Dieu, il n'était pas bien sûr que Jésus-Christ fût un homme, et non un héros fabuleux. En France, en Suisse, dans les pays latins, où l'esprit est plus net et l'imagination plus sobre, on évitait ces hautes questions; mais, à l'aide de formules élastiques, on faisait évanouir par degrés toute la partie pieuse, intime et mystérieuse du dogme chrétien. Le manuel des catéchumènes, dans la ville de Calvin, glissait habilement sur les enseignements du péché originel, de la grâce et de la Trinité, et méritait, par ces pieuses équivoques, les compliments de l'Encyclopédie. C'est dans ce vague d'idées, au sein d'un christianisme désossé et incolore, que s'écoulait la modeste existence de ces ministres, dont certaines lettres de l'*Héloïse* et certaines pages des *Confessions* nous décrivent si gracieusement l'intérieur : excellentes gens, bons maris, tendres pères, hommes de paix avant tout et amis de tout le monde, prêts à condamner le matin l'auteur du *Vicaire savoyard* comme un tapageur indiscret, pour s'en aller l'après-midi, au pas régulier d'un petit cheval de montagnes, souper à Ferney, chez Voltaire.

Tels étaient les étranges descendants des grands boute-feux de la Réforme. Le protestantisme, en prenant de l'assiette et du corps, avait laissé évaporer son esprit. La lave s'était figée et le volcan ne laissait plus échapper que des cendres. Il y avait toute une organisation ecclésiastique dont le dehors était imposant et paraissait solide; mais la paix était établie aux dépens de la foi, et la règle extérieure avait étouffé toute vie intime. Cet état de douce langueur était singulièrement favorisé par l'indifférence générale du public d'alors pour toutes les questions religieuses. Mais il vint un jour où cette indifférence cessa, et où le dix-neuvième siècle, conçu et né dans l'incrédulité, se prit subitement d'un goût, sinon très-sincère, du moins très-vif, pour l'examen de toutes les vérités philosophiques et chrétiennes. Le besoin de croire, la fatigue de douter, le désir des émotions, sinon des convictions religieuses, devinrent des dispositions communes à toute une génération lassée de commotions et

de guerres : des voix brillantes les propagèrent avec rapidité en les exprimant avec éclat. Le contre-coup de ce réveil inattendu se fit sentir au sein du protestantisme et l'ébranla dans son repos. De vastes foyers religieux, comme les écoles et les églises protestantes, ne pouvaient, quelque refroidis qu'ils fussent, rester étrangers à ce retour d'inspiration chrétienne dont des poëtes, des femmes, des politiques, des souverains, M. de Chateaubriand, madame de Staël, M. de Maistre et l'empereur Alexandre se faisaient, à des degrés et à des points de vue différents, successivement les interprètes. Là comme ailleurs une soif de vérité et de foi se ralluma dans bien des âmes; mais, lorsqu'elles accoururent au bord de la source où elles croyaient pouvoir se désaltérer, ce fut avec une douloureuse surprise qu'elles la trouvèrent desséchée. Des protestants naturellement pieux, habitués à se croire chrétiens parce qu'ils allaient régulièrement au temple et chantaient les psaumes de Marot, s'aperçurent alors, en y regardant de plus près, que ce qu'ils appelaient leurs croyances était devenu, par l'effet du temps, une suite de formules vagues, dépourvues à la fois de précision et de profondeur, ne renfermant ni clartés ni consolations, ne répondant ni à la curiosité de l'esprit ni aux inquiétudes de la conscience. Il semblait qu'en appuyant sur ce qu'ils avaient pris pour des convictions tout cédait et tombait en poussière. Dans cette crise de découverte douloureuse et d'angoisses suprêmes, heureux ceux (et le nombre en est grand!) à qui le hasard fit franchir le seuil d'une église catholique, ou qui trouvèrent un crucifix sur leur chemin! Ceux que l'absence de secours ou la force des préjugés retenaient éloignés du centre où la vérité chrétienne se développe dans son harmonieuse plénitude, en possédaient au moins dans les Écritures la substance, la moelle et le fondement. Ils lurent l'Évangile avec des yeux avides et un cœur brûlant. La figure du Christ, qu'ils n'avaient aperçue jusque-là qu'à travers les voiles d'un arianisme discret, leur apparut dans sa douceur divine. Ils recueillirent de sa bouche ces enseignements que des âmes sincères aspirent toujours, comme la terre desséchée boit l'eau du ciel : le tableau de la misère humaine et les promesses de la miséricorde, le pardon des fautes passées et l'espoir d'une force victorieuse pour les luttes de l'avenir.

Ce fut ainsi, ce fut par une série d'efforts individuels, à la sueur de leur front et comme à la pointe de leur épée, que beaucoup de protestants reconquirent les dogmes de la Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption, toutes les vérités intimes du christianisme qui avaient disparu peu à peu de leur enseignement officiel. Ils ne furent habituellement pas aidés dans cette recherche par leurs instructeurs naturels, par ceux qui étaient chargés de veiller sur le dépôt de leur foi. Au contraire, dès que ce mouvement de réveil religieux

devint sensible et étendu, ils virent presque partout avec une humeur marquée un retour de zèle qui, en soulevant des questions importunes, menaçait de troubler leur repos. Point de zèle en effet sans éclat et sans prosélytisme. Les nouveaux chrétiens, dans la joie de leur découverte, cherchaient à communiquer autour d'eux leurs richesses ; ils ne voulaient pas croire seulement pour eux-mêmes : ils prétendaient que l'on crût comme eux. Ils détestaient surtout les équivoques et voulaient qu'on s'expliquât clairement. Grand tort aux yeux de ceux qui faisaient passer la paix avant tout autre intérêt. Grand embarras pour une autorité qui, ne s'appuyant sur aucune promesse divine, est bien forcée de s'avouer à elle-même qu'elle n'a aucun moyen de trancher les difficultés. Point de zèle non plus sans austérités : qui croit avec ardeur pratique avec rigueur, c'est une conséquence inévitable. La renaissance des croyances calvinistes ramenait nécessairement, chez ceux qui les embrassaient avec chaleur, l'imitation des habitudes puritaines; exemple importun de nature à troubler les accommodements que dans toute église endormie la majorité du troupeau trouve toujours moyen de faire entre l'Évangile et le monde. Le nouveau zèle fut donc accueilli à sa naissance avec défaveur. Ceux qui en faisaient profession ouverte, désignés au ridicule, parfois même à l'animadversion publique, eurent à subir de petites persécutions, non pas violentes, mais tracassières, et se virent même, en certains endroits, l'objet de condamnations canoniques au petit pied, encore en usage dans certains synodes, et qui sont à nos excommunications à peu près ce qu'un jugement de simple police peut être à une sentence de Cour d'assises. Le pouvoir politique, presque partout l'allié intime des établissements officiels, leur fit sentir en plus d'un lieu le poids du bras séculier. Exclus des chaires s'ils prétendaient y monter, vus avec suspicion s'ils demeuraient simples fidèles, ils furent amenés souvent à former une petite secte à part du troupeau régulier de chaque paroisse, en rébellion contre l'autorité constituée, et, par là même qu'elle bravait ses décisions, naturellement poussées à lui contester ses droits et le principe même de sa puissance.

M. de Pressensé est lui-même le pasteur d'un de ces troupeaux séparés, le chef d'une de ces réformes dans la Réforme. Il en est un des propagateurs en France, et plus d'une fois, lorsque l'existence de ces agrégations dissidentes, qui ne sont pas inscrites au budget ni comprises dans les prévisions de la législation des cultes, a attiré chez nous l'attention malveillante de la police ou de l'administration, il a paru en personne devant les tribunaux pour plaider leur cause. Cette situation explique le double caractère que nous relevions tout à l'heure dans ses écrits : l'attachement très-réel aux principales

vérités chrétiennes et l'animadversion très-évidente aussi pour toute apparence d'organisation ecclésiastique. L'histoire de ses propres convictions ou de celles qu'il peut avoir sous les yeux lui paraît le type et le plan prédestiné de l'histoire du christianisme tout entier. Établir sa propre foi à soi-même par un labeur tout personnel, se réunir ensuite librement avec ceux qu'un même examen a conduit au même résultat, il ne conçoit pas qu'on puisse être chrétien à d'autres conditions. Toute apparence d'autorité, toute hiérarchie extérieure, tout lien d'obligation entre les fidèles, lui paraît instinctivement devoir conduire aux maux dont il a constaté en gémissant l'étendue, la substitution des formes à la réalité, l'invasion des intérêts séculiers dans le sanctuaire, l'extinction de la vie religieuse, la léthargie et par suite l'oppression des consciences. Si on lui demande comment, dans de tels sentiments, il peut être pasteur, c'est-à-dire enseigner les autres, sa réponse, j'en suis sûr, sera aussi modeste que conséquente. Il est pasteur comme on est avocat ou médecin, offrant aux âmes un traitement ou un conseil que personne n'est obligé de demander, encore moins de suivre. Une église, dans un tel système, n'est point une société dans laquelle on naît, et qui vous impose des lois dès l'enfance en vous assurant sa protection contre l'erreur ; ce n'est point une mère qui vous enfante et qui vous élève : c'est une association de coïntéressés spirituels librement réunis par un consentement libre, toujours révocable à volonté, qui votent un règlement pour l'ordre de leurs délibérations et nomment un pasteur pour les aider de ses lumières comme un trésorier pour manier leurs fonds.

Je suis très-éloigné de prétendre que cette manière exclusive de réduire la société religieuse à une agrégation d'individus unis par un lien éphémère soit adoptée aujourd'hui dans toute sa rigueur par tous les protestants, et doive, dès demain, porter toutes ses conséquences. Il subsiste et subsistera longtemps encore, dans les grands pays où la Réforme domine, de puissants corps ecclésiastiques qui, appuyés sur des intérêts, des habitudes et des préjugés, feront une énergique résistance à l'effet dissolvant de ces théories. L'Église anglicane, avec sa puissante constitution épiscopale, ancrée sur le roc même des institutions britanniques, l'Église presbytérienne d'Écosse, avec ses fortes racines démocratiques, les Églises intolérantes des pays du nord, si bien en accord avec de farouches passions populaires, les Églises officielles de France, ingénieusement organisées par l'esprit administratif du premier consul, et à qui naguère un décret de Napoléon III donnait encore un complément, ne sont point prêtes à disparaître de bonne grâce et à rentrer dans le néant, même devant des livres aussi habilement tissus que ceux de

M. de Pressensé. Mais, si le système radical que nous venons d'exposer est loin d'être encore dominant, si sa rigueur est même de nature à effrayer aujourd'hui la plupart des protestants ordinaires, ma conviction très-profonde est que c'est à cet ordre d'idées qu'appartiennent, dans le sein de la Réforme, l'ascendant et l'avenir. C'est dans cette voie que s'avance, c'est sur cette pente que glisse très-rapidement le protestantisme. Il y est porté par deux mobiles puissants, la logique et le zèle : quand ces deux forces, dont l'une prend son point d'appui dans la partie intellectuelle et l'autre dans la partie sensible de la nature humaine agissent de concert, leur impulsion est irrésistible, et leur triomphe tôt ou tard inévitable.

La logique est dans ce sens, qui en pourrait douter? Une fois admis, en effet, le principe même du protestantisme, c'est-à-dire la liberté absolue du jugement individuel en matière religieuse, l'existence d'une organisation ecclésiastique quelconque ne peut être qu'une heureuse inconséquence. Un homme, dans un tel système, ne peut faire partie d'une Église que parce qu'il le veut et tant qu'il le veut ainsi : l'unique fondement d'une association religieuse ne peut être que le consentement librement donné de tous ses membres : c'est une société qui n'existe que par le vote unanime de ses actionnaires. Ne me demandez pas dans quelle Église je suis né, où j'ai reçu le baptême, quelle foi mes parents m'ont enseignée. Insignifiantes formalités que tout cela. Nul n'a pu m'engager que moi seul, et, le droit de la conscience étant inaliénable, je ne puis m'engager que pour aujourd'hui, et répondre que de mon état présent. Ne me demandez donc pas de quelle Église je fais partie, mais à quelle Église je vais me rendre tout à l'heure. Voilà la seule question à laquelle je puisse satisfaire. S'il n'y a point de société ecclésiastique proprement dite avec la liberté d'examen, s'il ne peut y avoir qu'un contrat social temporaire et toujours pourvu de clauses résolutoires, il y a encore moins, c'est trop évident, d'autorité. Nul n'a le droit de m'enseigner, quelques-uns peuvent se croire, et je puis leur reconnaître un peu plus de capacité qu'à moi, un peu plus de connaissance des Écritures ; mais c'est à leur personne et non à leur caractère extérieur que je rends un hommage tout volontaire : et le jour où j'aurai mieux étudié ou bien tout simplement le jour où il me plaira de penser que j'en sais davantage, je puis me faire prêtre tout comme un autre. Tout cela est irréfutable et incontestable ; le principe admis, il n'y a pas moyen d'y résister. Et si tel n'est point encore le spectacle que présentent la plupart des pays protestants, si le plus grand nombre des protestants, au contraire, ont encore un clergé qu'ils respectent, se croient membres nés d'une Église, et sont pressés d'y engager leurs enfants, cette inconséquence ne prouve qu'une seule chose,

c'est que l'autorité et la société sont deux institutions tellement nécessaires à l'homme, en matière religieuse comme en tout autre, qu'après y avoir renoncé en principe, on voudrait les retenir dans la pratique, et qu'à défaut de la réalité bannie un instinct, plus fort que tous les systèmes, cherche encore par une vague étreinte à en embrasser au moins l'image.

Mais ces hésitations, dont la logique seule a peine à triompher, ne peuvent manquer de céder tôt ou tard devant le zèle ardent des sectes dissidentes. Assurément il y aurait une grave injustice à prétendre que, parmi les protestants, les dissidents aient le monopole du zèle. Il y a, j'en suis convaincu, dans le clergé des églises établies, des ministres très-zélés pour l'accomplissement de leurs devoirs et pour ce qu'ils regardent comme le bien des âmes. La concurrence des sectes séparées a même ici produit son résultat ordinaire, qui est de secouer la torpeur et de réveiller l'émulation. Toutefois, quiconque a habité les pays protestants n'en disconviendra pas : partout où on rencontre une de ces petites réunions indépendantes qui se piquent de ne relever d'aucun maître et de n'être astreintes à aucune règle, on sent se dégager de ce petit foyer une chaleur de zèle, parfois un peu âcre, mais brûlante, très-différente de l'atmosphère tempérée qu'on respire, par exemple, en traversant le *living* d'un bon vicaire anglican. Chose singulière et pourtant aisément explicable, tandis que chez nous, catholiques, le comble de la perfection évangélique naît de l'anéantissement complet de la liberté personnelle, c'est le développement de cette liberté sans limites qui est au contraire chez les protestants la condition à peu près indispensable de la ferveur. Les congrégations religieuses, au sein desquelles la volonté s'abdique et se renonce elle-même fort au delà de ce qu'exige la simple soumission du fidèle, sont, parmi nous, les pépinières de toutes les grandes vertus. C'est là que la sainteté s'élabore lentement sous l'œil de Dieu, dans le renoncement et le silence, avant de se répandre sous le toit des pauvres ou sur les plages lointaines de la barbarie. En pays protestant, au contraire, s'il y a une mission périlleuse et une prédication populaire à entreprendre, quelque fléau à braver, quelque grande œuvre de charité à mener à fin, c'est généralement des rangs des indépendants que sortent ceux qui se présentent au combat. Rien de si simple au fond que cette différence. Chez nous, avec une autorité de source divine, la soumission peut être sincère et s'étendre jusqu'aux racines mêmes de l'être; elle n'enchaîne pas seulement les lèvres, mais le cœur, et, comme c'est toujours, à travers le supérieur ecclésiastique, de Dieu que le commandement émane, et à Dieu que remonte l'obéissance, toutes les luttes, tous les combats intérieurs, sont supprimés; l'âme peut projeter au dehors, dans un

élan de charité, toutes les forces qui se dépensent dans la vie commune en délibérations et en incertitudes. Bien loin de là, pour le protestant à qui son principe défend de soumettre son jugement à aucun autre, et qu'aucune chaîne d'autorité traditionnelle ne rattache à l'institution divine du Christianisme, la soumission à un pouvoir ecclésiastique quelconque ne peut être qu'une affaire de police humaine : c'est une convention pour le bon ordre, et rien de plus : en obéissant, par conséquent, il réserve en silence son jugement et réclame intérieurement contre sa déférence extérieure. Une organisation ecclésiastique ne peut se soutenir dans de telles conditions que par des ménagements de politique qui touchent souvent de très-près à des capitulations de conscience. A vivre ainsi dans le convenu, dans l'artificiel, à retirer tout bas ce qu'on donne tout haut, les âmes s'affaiblissent et s'énervent ; et celles qui survivent à cette influence léthargique éprouvent, de temps en temps, un besoin impérieux de se retremper dans la vérité même du principe protestant, qui est l'indépendance. En un mot, la lutte, la controverse, la dissidence, qui ont été l'origine, demeurent l'aliment nécessaire du protestantisme. Instrument d'opposition et non de gouvernement, il ne vit bien que comme il est né, en résistant et en protestant contre une autorité. Météore ardent, ses feux ne s'allument que dans les nuits où souffle l'orage ; il ne leur est jamais donné de se refléter dans des ondes paisibles, et d'éclairer, des hauteurs d'un ciel sans nuage, la féconde sérénité de la nature.

C'est cet avenir que nous prévoyons, et ce présent que nous cherchons déjà à expliquer et à comprendre, qui font le titre principal du livre de M. de Pressensé à l'attention des catholiques. Ceux qui le liront avec l'idée préconçue que le protestantisme meurt, faute de zèle chez ses partisans, seront, je le crains, tristement déçus; ceux qui y puiseront la conviction que non le protestantisme lui-même, mais les Églises protestantes, ce qui est très-différent, sont en proie à un travail de dissolution, ne s'écarteront, à mon sens, que très-peu de la vérité. L'importance d'une telle distinction s'aperçoit, je pense, de soi-même, car c'est tout un changement de front qui en résulte pour nous dans les luttes pacifiques que nous devons soutenir pour la vérité. Les Églises protestantes nous offraient une masse compacte reposant sur un fondement très-fragile : le principe sur lequel portait tout leur édifice était si mal assis, ou plutôt leur défaut de principe si évident, que pour les réduire logiquement à l'impuissance de raisonner il n'était pas nécessaire d'être Bossuet et d'avoir affaire à Jurieu. Mais ce qui manquait à la rigueur logique du système était abondamment suppléé par des habitudes invétérées, des intérêts unis et des préventions héréditaires. Très-forts con-

tre les docteurs, nos apologistes échouaient donc devant la simplicité candide, et parfois obstinée de la plupart des disciples. Le protestantisme tout individuel que M. de Pressensé nous offre est, au contraire, une théorie très-bien liée et très-logique. Elle n'a peur d'aucune de ses conséquences les plus extrêmes. C'est elle, au contraire, qui est absolue à faire peur. Dans la discussion, par conséquent, elle peut beaucoup mieux se défendre. Mais en revanche, en faisant elle-même à tout moment appel à l'examen individuel, elle nous paraît de nature à former des esprits plus libres de prévention, plus indépendants les uns des autres, plus accessibles à la contradiction, écoutant mieux ce qu'on leur dit, et se mettant plus en peine d'y faire, pour leur compte, autre chose qu'une réponse apprise par cœur. Chaque individu est peut-être en particulier mieux armé, mais la phalange est dissoute ; et, si la soumission en masse est moins probable (avouons qu'elle l'était déjà fort peu), il est possible de faire un à un plus de prisonniers. Tout compte fait, ne nous plaignons pas du résultat. En matière d'examen, qui en prend une fois n'en saurait trop prendre; car la vérité ne redoute que l'examen superficiel, et c'est des demi-mesures, en ce genre, qu'elle a toujours eu le plus à souffrir.

L'importance de ce point capital nous fera excuser de M. de Pressensé, si nous sacrifions, pour y courir, toutes les autres appréciations que nous eussions aimé à faire de son livre. Nous négligerons donc les mérites rares que nous pourrions y relever, — mérite de l'originalité de la pensée et de la facilité du style, — et les points nombreux d'accord et de sympathie où il nous serait très-agréable de nous arrêter avec lui. Sur ce qui touche au fond même du dogme chrétien, sur ses racines dans le cœur de l'homme et ses effets merveilleux dans l'histoire, M. de Pressensé a souvent des paroles et plus souvent encore des accents qui nous pénètrent. C'est à regret, par exemple, que nous nous refusons le plaisir de faire connaître à nos lecteurs l'analyse toujours savante, parfois éloquente, à laquelle il consacre un demi-volume, sur l'état des opinions et des mœurs dans le monde à l'apparition du christianisme. Nulle part peut-être nous n'avons vu la distinction mieux établie entre les obstacles énormes qu'opposait aux progrès du christianisme la corruption de l'intelligence et des passions humaines et les facilités merveilleuses que lui avait préparées, pour en triompher, la main providentielle qui dirige l'histoire. Comme j'ai essayé moi-même ailleurs d'établir ce compte, et qu'on m'a beaucoup chicané sur la balance, j'aurais une forte tentation de puiser dans les études dont M. de Pressensé nous fait part des points de vue nouveaux à la justification des miens. Quand on a parcouru les pages savantes de M. de Pressensé, après avoir frappé

avec lui à la porte de toutes les écoles du monde ancien, on demeure plus convaincu que jamais de la vérité que j'ai essayé d'exposer ici autrefois : c'est que le monde, à la venue du Christ, était à la fois prêt à recevoir le christianisme et radicalement incapable de se le donner à lui-même. Il l'appelait de ses vœux, par le cri de sa misère et le gémissement de ses doutes ; mais la soif, qui peut aspirer l'eau de la source, ne saurait la faire jaillir. Sous la main de M. de Pressensé, le genre humain, à ce moment suprême, avec ses désirs confus et ses agitations contradictoires, nous apparaît comme le bûcher dressé par la main d'Élie, autour duquel circulaient, avec des clameurs impuissantes, les prophètes de Baal. Un amas de matières combustibles s'élevait dans les airs : s'il n'eût été touché de l'étincelle divine, la flamme ne s'y fût jamais développée.

Voilà le spectacle que nous aimerions à nous donner avec quelque détail en compagnie du nouvel auteur. Mais les étroites limites d'un article ne nous permettent que de l'en remercier en passant, et, laissant de côté tous les sujets qui nous rapprochent, il faut essayer de dire deux mots qui touchent au fond même du fossé malheureusement trop large qui nous sépare.

La véritable innovation historique de M. de Pressensé, et l'on pourrait dire la clef de voûte de tout son système, c'est le rôle qu'il assigne aux apôtres dans le gouvernement de la primitive Église. L'existence de l'autorité apostolique est en effet, on le sait, le grand embarras de tous ceux qui, en revendiquant le libre examen en matière religieuse, prétendent pourtant rester chrétiens, c'est-à-dire fidèles aux paroles et à l'institution du Christ. Le libre examen, entendu de la sorte et contenu dans ces limites, ne peut reposer en effet que sur l'interprétation d'un texte sacré par le jugement des individus. Or il se trouve en premier lieu que le fondateur du christianisme n'a rien écrit lui-même ni commandé de rien écrire en son nom, et qu'un très-grand nombre des faits de sa vie comme des points de sa doctrine n'ont été confiés au papier que beaucoup d'années après sa mort. Mais, en revanche, s'il n'a laissé aucun texte sur lequel pût s'exercer 'examen de ses fidèles, il est très-certain qu'il a appelé de sa propre voix et établi de sa propre main une petite réunion d'hommes choisis à qui il a confié très-expressément le soin de répandre sa doctrine et de paître ses brebis. Il n'est pas moins certain que ces hommes, dévorés du zèle d'obéir, ont parcouru le monde en semant partout la vérité, mais en exerçant partout l'autorité. Un texte et point de supérieur, voilà ce que réclame le libre examen protestant. Douze docteurs et point de livre, voilà le spectacle que présente l'Église chrétienne sortant des mains de son fondateur. A ce berceau de la foi nouvelle, la matière même de l'examen, qui est l'Écriture, fait com-

plétement défaut ; mais, en revanche, la base de l'autorité apparaît déjà solidement posée, et c'est contre cette pierre de l'autorité apostolique (la métaphore ne nous appartient pas, elle vient de plus haut) que trébuche dès le premier pas la théorie du libre examen.

La difficulté est grande assurément : peu de personnes l'abordent de front : on préfère la tourner par des paroles vagues. Telle est la force des textes et telle est l'évidence de l'histoire, qu'on ne conteste guère en général ni la réalité ni l'étendue de l'autorité apostolique. On la représente comme un état exceptionnel, transitoire, qui ne saurait tirer à conséquence pour le régime ordinaire de l'Église. Les apôtres ont reçu le droit de commander aux fidèles, comme le don de faire des miracles, afin de pourvoir aux nécessités urgentes d'un établissement naissant; mais leur dignité fut intransmissible, de même que leurs dons étaient incommunicables. Eux morts, l'autorité a fini avec eux. Ils n'ont pas eu plus d'héritiers de leur pouvoir que de leurs vertus. C'était une émanation de la personne du Christ dont ils s'étaient empreints dans l'intimité du Jardin des Oliviers et qui s'exhalait encore de leurs vêtements. Mais l'esprit qui reposait sur eux s'est envolé avec leur dernier soupir. Tel est le thème ordinaire de la plupart des historiens protestants. C'est celui que Bossuet réfutait dans son instruction pastorale sur les promesses de l'Église, et c'est celui que défendait encore naguère l'historien Néandre, le moins aventureux, le moins nuageux, le moins germanique, si j'ose dire, des docteurs modernes d'outre-Rhin.

Ces ménagements, qui trahissent l'embarras, ne sont point le fait de M. de Pressensé. Même entourée de tant de réserves, la concession, il le sent, a de graves conséquences. Une fois admis, en effet, que la religion chrétienne a fait ses premiers pas dans le monde sous la garde de l'autorité, il devient très-difficile évidemment de fixer l'heure et le moment où elle s'est faite assez grande pour marcher sans lisière. Et puis comment maintenir la prétention favorite de la Réforme, qui s'est toujours piquée d'être un retour aux mœurs de la primitive Église? Si les premiers chrétiens ont reconnu une autorité quelconque et lui ont obéi, il faudra donc convenir qu'ils ne ressemblaient pas aux réformateurs. M. de Pressensé pressent ces objections; aussi prend-il résolûment son parti de regarder en face l'autorité apostolique, et de faire remonter jusqu'au lendemain de la Pentecôte sa croisade contre toute organisation ecclésiastique. Suivant lui, les apôtres ont été des chrétiens comme d'autres, n'ayant reçu de Jésus-Christ ni charges ni grâces particulières, et n'ayant exercé dans l'Église aucun droit de supériorité absolue. Leur nom n'est qu'une expression idéale et mystique, symbole emprunté au passé et destiné à figurer un état futur de l'Église. Ils représentaient les douze tribus

d'Israël, et, par cela même qu'ils les représentaient toutes à titre égal, ils attestaient qu'il n'y avait plus de tribu de Lévi spécialement consacrée au service de Dieu. Bien loin donc d'inaugurer un sacerdoce nouveau, ils complètent et consomment la déchéance du sacerdoce ancien. Laissons parler M. de Pressensé, pour être sûr de ne pas dénaturer sa pensée :

« Écartons, dit-il en parlant de l'apostolat, toute notion sacerdo-
« tale... Le christianisme ne reconnaît d'autre prêtrise que celle du
« Christ communiquée par la foi aux chrétiens... Les apôtres ne sont
« pas les organes uniques de l'inspiration... Il est incontestable que,
« dans la primitive Église, des chrétiens, non revêtus de la charge
« apostolique, ont eu plus d'influence que la plupart des apôtres.
« En quoi donc consistait la charge des apôtres? Leur nom d'envoyés
« n'a rien d'exclusif, puisque tous les chrétiens sont les témoins de
« Jésus-Christ. Leur nombre nous fournit un premier élément pour
« résoudre la question. Ils étaient douze. Évidemment ce nombre
« symbolique nous rappelle les douze tribus du peuple élu. Les apô-
« tres sont la représentation idéale du véritable Israël et comme ses
« ancêtres spirituels, semblables aux douze fils de Jacob. Ils ne figu-
« rent évidemment pas la tribu sacerdotale, mais bien les douze tri-
« bus, c'est-à-dire le peuple de Dieu pris dans son ensemble [1]. » La même idée revient avec la même métaphore en plusieurs endroits différents. Et là même où elle n'est pas reproduite explicitement, on aperçoit chez M. de Pressensé une tendance systématique à diminuer le rôle des apôtres et à les faire descendre de la place élevée où les rangeait la vénération de l'antiquité chrétienne. Cette vénération fut excessive, M. de Pressensé le dit quelque part sans détour. C'était une action rétrospective des idées épiscopales. En d'autres termes, c'est le catholicisme qui a fait des apôtres ce qu'ils sont demeurés dans la mémoire des peuples. L'apostolat est une idée catholique.

L'avons-nous bien entendu et ne faisons-nous pas de tort à M. de Pressensé? L'apostolat ne fut donc qu'une dignité symbolique qui ne correspondait à aucune puissance réelle? L'étude de l'histoire ecclésiastique, qui est le champ clos de tous les systèmes, nous avait accoutumés aux plus singulières illusions, et nous pensions être désormais élevés au-dessus de la surprise. Il faut convenir pourtant qu'en lisant ces pages nous avons eu peine à retenir une exclamation d'étonnement. Quoi! c'est pour le frivole plaisir d'établir un parallélisme symbolique entre l'ancienne et la nouvelle loi, et de jouer, comme Pythagore, sur un nombre consacré, que le divin Maître s'est choisi, parmi la foule qui s'attachait à ses pas, d'inséparables com-

[1] *Histoire des trois premiers siècles de l'Église*, t. I, p. 375.

pagnons de ses pensées, de sa douleur et de sa gloire! Quand ils recueillaient de sa bouche, à la suite d'une prédication populaire, le sens caché de ses paraboles, ils n'étaient eux-mêmes, sans le savoir, qu'une parabole vivante, qu'une énigme proposée à l'interprétation curieuse de la postérité chrétienne! Toute leur vertu consistait ainsi, non dans le dépôt des confidences et des larmes sacrées, mais dans la valeur sacramentelle du chiffre douze! Ces termes si clairs, ces ordres si pressants : *Je vous donne les clefs du royaume des cieux... Allez et enseignez.... Paissez mes brebis...* ces défenses menaçantes de communiquer la doctrine sainte aux profanes, ces rayons partagés de l'illumination béatifique sur le Thabor, ces prémices du banquet divin, ces échappées de vue sur les cieux ouverts et ces regards prolongés qui suivirent à travers les nuages l'humanité du Verbe ressuscitée et glorifiée, tout cela n'était rien, ne signifiait rien, tout cela n'avait marqué d'aucun sceau le front de ces hommes prédestinés! S'ils n'avaient été douze, ils n'auraient eu aucun caractère particulier! Et quand ils furent treize? Quand le cavalier de Damas, relevé de sa chute miraculeuse, put dire aussi avec un juste sentiment de lui-même : « Ne suis-je pas apôtre? » que devint alors la représentation symbolique des tribus d'Israël? Suivons même, j'y consens, M. de Pressensé sur ce terrain mobile des interprétations symboliques. Croit-il que nous ne pourrions pas y bâtir aussi un édifice à notre gré? Admettons que les douze apôtres étaient la représentation du peuple juif en masse, des douze tribus sans distinction. Mais, au lieu de concentrer nos regards sur le petit territoire de la Judée, étendons-les sur ce monde immense que la foi chrétienne allait couvrir. Qui nous empêchera de dire que le collége des apôtres représente, par rapport à la généralité des fidèles, ce que la nation juive tout entière était par rapport au reste du monde, c'est-à-dire l'objet de la prédilection divine et la garde préposée au dépôt de la vérité? En élargissant ainsi un peu le champ de la vision, les défenseurs de l'autorité apostolique se trouveraient tout aussi à l'aise que M. de Pressensé dans la comparaison que lui-même leur suggère. Il n'en faut pas davantage pour faire comprendre, ce semble, à quelle illusion d'optique expose, en histoire, l'instrument trompeur des explications allégoriques.

Mettons donc de grâce les comparaisons de côté et parlons raison. Je sais combien, dans les temps et dans les faits où le surnaturel domine, il faut user avec sobriété des arguments empruntés à la raison. La croix, je le sais, est folie, et à tout argument tiré contre un système de son impossibilité rationnelle un chrétien peut toujours répondre par l'infini de la puissance divine et le souffle vainqueur de l'inspiration. En matière de surnaturel pourtant, comme en toute

autre, il y a un usage légitime à faire du bon sens, et les facultés humaines, pour être dépassées, ne sont pourtant pas complétement suspendues. Dieu, dans ses voie les plus mystérieuses, dispense, mais ne prodigue pas inutilement le miracle. Il le dispose surtout en général de manière qu'il puisse être aisément reconnaissable, défini dans son étendue, borné dans son cours. Il enserre dans d'exactes limites le terrain étroit qu'il soustrait aux lois ordinaires de la nature, et sans cette précaution divine l'ordre entier du monde serait ébranlé, et l'intelligence humaine chancellerait sur ses fondements. Or je prie M. de Pressensé de bien considérer quelle profusion et quelle confusion de miracles il propose ici à notre foi et quel indiscret appel à l'intervention divine il fait, si j'ose ainsi m'exprimer, par sa manière d'envisager l'histoire.

Jésus-Christ est venu au monde, et pendant trois ans il a parlé; mais il a parlé sans suite, sans dresser de système, dans des lieux divers, à une foule mobile, à propos d'incidents passagers. A coup sûr, tout un enchaînement de révélations dogmatiques, tout un ordre de préceptes moraux, sont contenus dans ses paroles brèves et sous ses expressions voilées. C'est pourtant toujours la parole, un souffle de feu, si l'on veut, mais un souffle. Elle doit son empire à ces inflexions de voix touchantes dont le son résonne jusqu'au fond du cœur, mais dont le vent emporte l'écho, à ce regard céleste dont le rayon pénètre, mais s'éteint. Quand il disparaît au jour marqué, il ne reste rien de sa pensée qu'un souvenir dans l'esprit de ses disciples. Plusieurs années s'écoulent et rien de plus ne survient. M. de Pressensé en convient. La pensée chrétienne se répand dans le monde, pendant ces premiers âges, sur les ailes de la parole. Ce n'est que tard, lentement, peu à peu, qu'elle prend corps dans un texte écrit. La foi est prêchée très-longtemps avant d'être écrite. La parole et la mémoire, ce sont là les deux principales sources de la tradition chrétienne dans tout l'âge apostolique, l'une et l'autre fugitives et faillibles de leur nature. Évidemment pour qu'elles se maintiennent et se répandent, sans s'altérer, pendant un laps de temps considérable et sur un espace aussi étendu que la moitié au moins du monde romain, malgré la nouveauté, l'imprévu et la profondeur des doctrines, à travers la variété des idiomes et la grossièreté des intelligences, une protection surnaturelle et divine est nécessaire. M. de Pressensé ne nous le conteste pas. La question maintenant entre nous est de savoir sur qui cette protection s'est exercée et dans quel champ elle s'est renfermée.

Dans notre système, à nous catholiques, dans la pensée de tous ceux qui reconnaissent aux apôtres une autorité suprême et infaillible, la réponse est bientôt faite et facilement comprise. Suivant nous, pen-

dant ce premier âge où la doctrine chrétienne n'était encore fixée sur aucun texte, elle reposait comme un dépôt inviolable entre les mains de ceux-là mêmes qui l'avaient reçue du Maître mourant. La mémoire l'avait gravée dans leur intelligence : l'intervention divine l'y maintenait toujours vive, toujours pure, sans que la faiblesse humaine en vînt altérer ou compliquer les traits. La protection surnaturelle aidait ainsi la nature dans l'accomplissement de sa tâche, mais sans en intervertir l'ordre et sans en bouleverser les conditions. C'était un miracle sans doute; car le simple fait d'échapper constamment à l'erreur ne peut être, chez l'homme, que l'effet d'une intervention miraculeuse; mais c'était un miracle restreint dans des limites étroites et fixes. C'était un miracle surtout qui frappait tous les regards par d'éclatants caractères, car sur les mêmes têtes étaient réunies la puissance de ressusciter les morts et celle d'éclairer les intelligences, et toutes deux, s'appuyant l'une l'autre, offraient, comme la lumière d'un phare élevé, le témoignage ostensible de la délégation divine.

Dans le système de M. de Pressensé, au contraire, qui admet l'égalité absolue de tous les chrétiens dès le premier âge, nous avons la plus grande peine à comprendre par quel moyen pratique, même miraculeux, Dieu a pu préserver sa doctrine de toute altération. Point de texte écrit d'une part, de l'autre point de dépositaire attitré, infaillible, universellement reconnu de la vérité. Où résidait-elle donc cette vérité, dans sa majesté pure, à l'abri de tous les nuages de l'erreur et de l'oubli? Dans la conscience des fidèles, dira M. de Pressensé. Quoi! de tous sans exception? faibles et forts, petits et grands, aussi bien de ceux qui avaient baisé la robe du Maître et reçu quelques fragments de la multiplication des pains, que de ceux qui avaient recueilli sur le Calvaire les grumeaux de sa sueur sanglante? aussi bien des témoins oculaires de la résurrection et des auditeurs directs de la parole que des convertis de seconde main et par ouï-dire? Tous les chrétiens, dans ces premiers temps, étaient donc inspirés et infaillibles? Cette conclusion étonne, mais elle est pourtant nécessaire, car sur quoi appuyer une distinction quand on a repoussé celle-là même qui était offerte par le concours de tous les textes et de tous les témoignages de l'antiquité chrétienne? L'inspiration divine elle-même pourtant ne pouvait flotter en l'air : il fallait qu'elle posât quelque part; si ce n'est sur quelques-uns en particulier, c'était donc sur tous. M. de Pressensé est donc ainsi logiquement amené à proposer à notre croyance l'énormité d'un miracle opéré à la fois sur tous les lieux, se renouvelant à toutes les minutes, dans l'intérieur de plusieurs milliers d'intelligences; miracle à la fois confus et constant, infini et indéfini, dont aucune limite ne borne l'étendue, et dont aucun signe éclatant n'assure l'autorité. Si l'ordre mène

Dieu, comme assure saint Augustin, si la main divine nous attire instinctivement par la clarté lumineuse de ses œuvres, il faut avouer que la théorie de M. de Pressensé nous écarte beaucoup de ce chemin; car c'est le désordre lui-même introduit dans le domaine surnaturel. Dans le système catholique, l'Église s'échappe des mains du Christ, comme la création le septième jour, au sein de l'ordre et de la lumière. Le spectacle qu'on nous présente ici au contraire est celui du chaos et de ses ondes confuses sur laquelle s'agite un souffle divin.

Encore s'il ne se fût agi que de conserver la doctrine! Les facultés humaines, à la rigueur, pour un temps limité et avec de regrettables lacunes, pouvaient à peu près y suffire. Mais conserver n'était que la moindre partie de la tâche, il fallait étendre et développer. La plupart des dogmes chrétiens avaient été déposés par le Maître divin comme des germes pleins d'une vie intérieure qui les poussait à croître et comme des principes dont le temps devait déduire les conséquences. Dès le premier jour, ce développement de la doctrine tirée de son propre sein, ce progrès sur elle-même, commencèrent d'opérer. En rencontrant le monde ancien, juif, grec ou romain, en touchant, en heurtant pour ainsi dire les institutions et les idées des peuples qui l'environnaient, l'Église chrétienne se vit sur-le-champ assaillie par mille difficultés diverses touchant tantôt à sa constitution extérieure, tantôt à ses croyances intimes. Elle vit naître dans son sein mille questions de philosophie ou de police, qui, bien que restées indécises du vivant du Christ, devaient être résolues dans l'esprit du Maître et suivant la tradition de ses enseignements. Fallait-il reconnaître le sacerdoce juif ou le proscrire? Se soustraire ou se soumettre à la loi de Moïse? Demander la circoncision de la chair ou se contenter de celle du cœur? Puis, parmi les nouveaux convertis, il y en avait de toutes espèces, qui, en habitant tous les pays du monde, s'étaient empreints de l'esprit des sociétés où ils avaient vécu. En entrant dans l'Église, ils ne se dépouillaient pas en un jour des habitudes de toute une vie. Métaphysiciens grecs ou philosophes romains, à qui on n'enlevait même pas toujours les insignes extérieurs de leur dignité intellectuelle, de combien de systèmes différents ils arrivaient tous chargés! de combien d'idées, tantôt contradictoires, tantôt conciliables, avec le christianisme, et qu'il fallait par conséquent ou combattre ou rectifier! Ces idées de toute origine, produits tous imparfaits, mais non tous condamnables du génie humain, le dogme chrétien pouvait se les assimiler de deux manières, ou en se laissant altérer par elles, ce fut l'hérésie, ou en les embrassant dans son vaste sein, après les avoir purifiées, ce fut le travail de toute la théologie chrétienne. Il prit naissance dès le premier jour.

Il y eut, à côté de saint Pierre, des chrétiens judaïsant qui voulaient enfermer l'Église dans les barrières étroites posées par Moïse. Il y eut des Simon mage ou des Cérinthe qui voulaient allier le christianisme à toutes les rêveries qu'avait inventées l'imagination grecque échauffée par le ciel d'Orient. Pour tenir tête à ces prétentions différentes, mais faire droit à toutes les questions sincèrement posées, pour déblayer le chemin de la foi de tous les obstacles qui l'encombraient, pour diriger son essor en étendant son champ d'action, l'intervention divine encore ici était nécessaire. Mais ce n'était plus seulement cette intervention toute négative qui consiste uniquement à préserver de l'erreur, il fallait une intervention directe, une inspiration positive pour faire sortir des vérités nouvelles du sein fécondé des vérités premières. C'est ici, suivant nous, que le rôle des apôtres grandit encore, et que les théories qui lui contestent son importance deviennent aussi, s'il se peut, plus impossibles en raison, et plus dangereuses pour lafoi.

Quels autres en effet que les apôtres purent être, dans cette première époque, les organes inspirés de ce développement prédestiné de la doctrine chrétienne? Il semble qu'en fait du moins M. de Pressensé ne leur conteste pas cette prérogative. C'est là, sans doute, ce qu'il entend dire quand il nous affirme qu'il y eut, dès les premiers siècles, quatre types différents de doctrine, qu'il rapporte à quatre auteurs, tous apôtres : saint Jacques, saint Paul, saint Pierre et saint Jean. Au premier moment ces paroles, je l'avoue, nous avaient effrayé, et nous avions cru y reconnaître un reflet d'une des plus bizarres inventions qui soit sorti de l'activité maladive des cerveaux germaniques. Nous avons craint que M. de Pressensé, gagné par la contagion des universités allemandes, ne s'amusât à nous représenter les disciples de Jésus-Christ comme ceux de Socrate, partagés en écoles diverses, en concurrence et parfois en lutte les uns avec les autres, et ne déployât devant nous une épopée imaginaire des guerres intestines et des transactions diplomatiques, des combats et des congrès de l'Eglise primitive. Quelques lignes, nous devons le dire, nous ont bien vite rassuré. Bien loin d'admettre de telles hypothèses, M. de Pressensé annonce, en toute occasion, les meilleurs intentions de s'en préserver, et, si quelques traces en reparaissent encore plus dans son langage que dans ses idées, c'est moins à lui-même qu'il faut s'en prendre qu'à l'inexactitude inévitable qui naît de la fragilité des fondements sur lesquels repose tout son système. Ce qu'il entend par les doctrines particulières des apôtres, ce ne sont point des opinions réellement différentes, mais les différents développements donnés aux mêmes vérités suivant les besoins de l'enseignement et de la discussion. Ce sont toujours les mêmes véri-

tés, mais envisagées sous plusieurs faces. Ce sont les conséquences multiples tirées des mêmes principes. En ce sens, et ayant bien soin de les restreindre à la fois et de les commenter de cette manière, nous n'avons aucune objection à faire contre la plupart des distinctions proposées par M. de Pressensé; car il ne fait que suivre la trace des meilleurs docteurs catholiques. C'est le prédicateur orthodoxe par excellence, Bourdaloue, qui a établi que « nous devons à saint « Jean la connaissance des personnes divines, et que c'est lui qui « nous a découvert le profond abîme de la Trinité [1], tandis que saint « Paul nous a expliqué toute l'économie de la grâce et éclairci le pro- « fond abîme de la prédestination de Dieu [2]. »

Toujours est-il cependant que ces développements, ajoutés à la doctrine primitive, bien qu'ils lui fussent intimement liés, n'en étaient pas moins des nouveautés pour les oreilles qui les entendaient. Quand saint Jean donnait, en quelques termes concis et comme illuminés d'un rayon céleste, la définition de l'essence divine, quand saint Paul portait le flambeau dans les mystères de la grâce et de la liberté, ce n'étaient plus les propres paroles ni même les propres pensées du Christ qu'ils empruntaient. « Il y avait là, pour parler encore « avec Bourdaloue, cent choses que le Fils de Dieu n'avait pas ré- « vélées aux hommes étant avec eux, et l'Évangile ne nous disait « rien de tout cela [3]. » Or où donc les apôtres prenaient-ils cette autorité de dire au nom de Dieu des choses que Dieu lui-même, étant sur la terre, n'avait pas dites? D'où leur venait cette audace d'accroître et de compléter la révélation divine? M. de Pressensé répondra sans doute qu'ils en avaient reçu l'ordre d'en haut. Fort bien! mais qu'en sais-je? et qu'en savez-vous? ou plutôt je le sais, et vous ne le savez pas. Je le sais, parce que, dans le silence de la nuit, toutes portes closes, tout profane écarté, Jésus mourant a dit à douze hommes choisis que le *Saint-Esprit viendrait sur eux et les ferait ressouvenir des choses qu'il leur avait dites;* peignant ainsi par une expression merveilleuse le concours que devaient se prêter dans leur enseignement futur l'inspiration et la mémoire, et comment ces traits, qu'il ébauchait lui-même sur leurs cerveaux encore endormis, devaient se raviver soudain, après son départ, et se dresser comme des caractères flamboyants dans leur intelligence. Telle fut cette promesse sacrée, limitée alors aux douze élus, étendue depuis une fois seulement, par un appel nouveau éclatant comme le soleil; c'est elle qui a fait aux yeux de toute l'Église naissante et fait encore aux

[1] Bourdaloue, *Panégyrique de saint Jean.*
[2] *Id.*, *Panégyrique de saint Paul.*
[3] *Panégyrique de saint Paul.*

miens le droit des apôtres d'enrichir et de faire fructifier le dépôt de la révélation. Mais vous qui ne reconnaissez dans ces paroles qu'un engagement vague applicable à tous ceux qui portent le nom de chrétien, vous n'avez à me présenter aucune marque certaine qui vous permette d'affirmer qu'en accroissant par des termes et des raisonnements nouveaux les legs spirituels qu'ils avaient reçus, Jean et Paul n'aient pas fait une association sacrilége de l'humain et du divin, comme d'autres prétendus chrétiens le pratiquaient chaque jour à côté d'eux. Heureux êtes-vous, laissez-moi vous le dire, que la marque de la mission divine ait été plus claire aux yeux des contemporains qu'elle n'apparaît dans vos systèmes; car, sans la précaution, qui n'a pas permis de s'y méprendre, au lieu de vous enflammer à la suite de l'apôtre des Gentils, vous auriez peut-être à pâlir sur quelques visions nuageuses de Cérinthe ou de Valentin.

Telle est, suivant nous, la preuve irréfutable de l'autorité des apôtres sur l'Église primitive. Elle a, ce me semble, une telle force, qu'elle atteint presque la certitude mathématique, et que, par un bonheur très-rare en histoire, on peut assurer non-seulement que la chose s'est passée ainsi, mais qu'elle ne pouvait pas se passer autrement. Les bornes d'un article ne me permettent point assurément de définir ici de point en point quelle fut cette autorité, jusqu'où elle s'étendit et quelle part en put être communiquée sous les yeux des apôtres aux auxiliaires que l'Esprit divin leur suggérait de choisir. Il suffit qu'on ne puisse douter qu'ils constituèrent dans l'Église primitive un centre d'autorité d'où toute impulsion émanait. Cela suffit pour qu'il faille suspendre au moins la théorie de la liberté absolue et de l'égalité des fidèles, et l'ajourner jusqu'après les funérailles du dernier apôtre.

Mais à ce moment même pourra-t-elle au moins se présenter avec plus de confiance? Hélas! non. C'est justement là le défaut de la cuirasse, et c'est pour nous empêcher de le découvrir que M. de Pressensé se mettait en garde de si bonne heure. Il faut bien reconnaître, en effet (et sur ce point le nouvel historien s'exécute très-franchement), que l'âge qui suit immédiatement les apôtres est justement remarquable, par l'*invasion des tendances hiérarchiques*, autrement dit par l'apparition de plus en plus évidente et l'exercice de plus en plus assuré du principe d'autorité. A peine les évêques ont-ils disparu, que des successeurs les remplacent, sinon dans toutes les confidences de l'inspiration divine, au moins dans le respect et l'obéissance des populations. M. de Pressensé est d'autant plus croyable à cet égard, qu'il éprouve à s'en convaincre un chagrin qui ajoute au mérite comme à l'autorité de son aveu. Dans cette période qui succède au siècle apostolique et qui termine pour le moment son histoire, il

ne peut se dissimuler que le pouvoir épiscopal se montre très-actif, très-saillant, que la division de l'Église en fidèles et en clergé, et du clergé lui-même en deux ordres, se prononce chaque jour davantage. Il épuise, pour rendre compte de ce fait incontestable, toutes sortes d'explications : d'abord les explications favorables, le mérite personnel des évêques, leurs vertus, leur courage dans les persécutions, leur défense vigilante contre l'hérésie. Puis, si le bien et l'éloge ne suffisent pas, on recourra au mal et même à un peu de médisance. C'est par le déclin de la piété, par le *judaïsme naturel au cœur de l'homme*, par la faiblesse des fidèles et l'ambition des pasteurs, que l'égalité primitive s'est altérée. Ces fidèles, à la vérité, étaient ceux-là mêmes qui couraient au-devant des lions dans le cirque, et la couronne ambitionnée par ces pasteurs était la palme sanglante du martyre. Il n'importe : leur piété était peu éclairée, M. de Pressensé l'affirme, et la mort même ne saurait racheter leur mémoire du tort qu'ils ont fait par leur exemple à la défense de la liberté d'examen.

Ce sont les écrivains de cette époque, en particulier, qui encourent, pour ce méfait, le déplaisir très-sévèrement exprimé de M. de Pressensé. Ces écrivains sont presque tous les élèves directs et les confidents des apôtres, et, par un hommage rendu à cette qualité, la postérité chrétienne les a nommés les Pères apostoliques[1]. « Ce sont « ceux-là, dit Eusèbe, qui avaient encore la voix des apôtres dans « leurs oreilles et leur exemple sous les yeux : Clément, l'appui de « saint Paul, Ignace, le contemporain, et Polycarpe, l'enfant de saint « Jean. » L'eau est ici encore si près de sa source, qu'elle n'a guère eu le temps de s'altérer. La saveur pourtant en déplaît très-visiblement à M. de Pressensé, et il a pour caractériser les écrits des Pères apostoliques des expressions presque méprisantes, dont le sens général est qu'ils n'ont rien compris aux instructions qu'ils avaient reçues de leur Maître. « Ils ont conservé, dit M. de Pressensé, le trésor de la doc« trine évangélique, sans savoir tout ce qu'il renfermait[2]. Ils repro« duisent le type doctrinal de saint Paul avec une certaine impuis« sance à en saisir la profondeur, qui est le résultat de leur faiblesse « intellectuelle[3]. Leur époque est grande par la foi, par le zèle, par « le martyre, mais pauvre en connaissances et incapable de saisir

[1] Les *Pères Apostoliques* ont fait cette année-ci même le sujet d'une publication très-intéressante de *M. l'abbé Freppel*, professeur à la Faculté de théologie de Paris. Nous espérons bien que cet ouvrage remarquable par une érudition pleine de clarté et un rare talent d'exposition sera, dans le *Correspondant*, l'objet d'un article spécial. En attendant, nous ne pouvons nous empêcher d'en recommander l'étude, et à M. de Pressensé lui-même et aux lecteurs de son *Histoire*.

[2] T. II, p. 384.

[3] *Ib.*, p. 408.

« l'enseignement des maîtres[1]. » Chacun d'eux comparaît ensuite en particulier pour recevoir sa réprimande : « Clément ne brille ni par la « force de la pensée ni par la vigueur du style... On sent qu'il n'est « pas un esprit puissant[1]; Polycarpe a peu d'originalité[2]; Ignace « manque de mesure dans le langage[3]. » Tous ces torts divers découlent d'un fond commun, d'un péché originel auxquels ils ont tous participé, ils sont entachés de *légalisme*, ce qui signifie probablement qu'ils cherchent une règle dans la foi et une main pour tracer cette règle. Je m'efforcerais vainement, je l'avoue, de les en disculper. Oui, il est certain qu'on aura beau mutiler le texte d'Ignace, on ne l'empêchera point de s'écrier, la veille même de son martyre : « Ayez « égard à l'évêque, pour que Dieu ait égard à vous. Mon âme est avec « ceux qui sont soumis à l'évêque, aux prêtres et aux diacres ; que ma « part soit avec eux auprès de Dieu. » Pour Clément, c'est bien autre chose, on dirait qu'il a lu les publications les plus récentes et qu'il prend plaisir à les réfuter. Car, s'il établit un parallèle entre l'état nouveau de l'Église et l'économie de l'ancienne loi, savez-vous à quoi il comparera les pasteurs institués par Jésus-Christ ? Précisément à la tribu de Lévi, séparée du peuple juif pour être attachée tout entière au service de Dieu. Or, si l'apostolat n'a eu d'autre but que d'effacer jusqu'au souvenir de cette distinction, il faut convenir que, se tromper ainsi du blanc au noir, c'est chez un élève des apôtres la preuve d'une incurable *faiblesse intellectuelle*.

Nous ne pouvons donc blâmer M. de Pressensé, puisqu'il voulait extirper de l'histoire ecclésiastique toute trace d'autorité, d'être remonté hardiment jusqu'à l'origine du mal, et d'avoir battu en brèche l'autorité apostolique. A attendre plus tard, à descendre le cours des âges, il ne gagnait rien : tout au contraire, il risquait d'être débordé. La plante de l'autorité a été de bonne heure si vivace sur le sol chrétien, qu'il faut la prendre dans son germe si l'on ne veut être enlacé par ses puissants rameaux. C'est à la racine de l'arbre qu'il faut mettre la cognée, quand même cet arbre, par malheur, serait un rejeton de celui de la croix. Qu'importe qu'on soit amené par là à cette conclusion étrange que l'Église chrétienne n'est pas restée même un jour constituée suivant le plan de sa fondation, qu'elle n'a jamais joui de son état de perfection normale! Cette assertion étonne assurément, mais elle n'a pourtant rien de trop singulier dans le système donné de M. de Pressensé; car ce n'est, après tout, qu'étendre au passé le régime même auquel il soumet le présent. C'est simple-

[1] T. II, p. 473.
[2] *Ib.*, p. 305.
[3] *Ib.*, p. 402.
[4] *Ib.*, p. 465.

ment détruire l'idée d'Église dans le temps comme dans l'espace, et laisser chaque individu tête à tête avec l'Évangile, sans devanciers et sans compagnons, seul dans la suite des siècles comme sur la surface du monde. Quand on ne veut pas de famille, il est naturel, après tout, de n'avoir pas plus d'aïeux que de frères. Seulement l'une et l'autre prétention, empreintes du même degré de témérité, sont, également chimériques. Ni dans l'ordre de la nature ni dans l'ordre de la grâce un être ne peut se produire lui-même et vivre sur son propre fonds. Non-seulement il n'est pas bien, mais il n'est pas possible que l'homme soit seul. L'homme nouveau de l'Évangile ne diffère point en cela du vieil homme, enfant du vieil Adam. A l'un comme à l'autre, la société et la tradition qui la fonde sont également nécessaires; car l'un et l'autre ne reçoivent la vie qu'à travers les générations qui s'en sont transmis l'étincelle. Le fils peut fuir le toit paternel, frapper même le sein de sa mère, il n'empêchera point qu'il n'ait été porté dans ses entrailles, nourri de son lait, instruit de ses leçons. Ainsi M. de Pressensé a beau briser dès son premier anneau la chaîne de la tradition chrétienne, il n'empêchera pas qu'il ne lui doive lui-même le petit nombre de vérités qu'il conserve. Il pense comprendre mieux à lui seul la doctrine évangélique que les élèves favoris des apôtres et leurs disciples immédiats : qu'il me permette de continuer à en douter et de croire au contraire que, si ces doctes martyrs n'avaient existé et enseigné, et si par eux et leurs successeurs une chaîne non interrompue de vérités ne s'était communiquée de saint Jean à saint Athanase et de saint Paul à saint Augustin, il y a bien des choses qu'il ne saurait pas sur la Trinité et sur la grâce. Toutes les grandes vérités du christianisme ont été élaborées et mises en lumière par ce travail incessant de l'Église qui commence au premier apôtre et finit au dernier concile. C'est dans ce riche trésor que les sectes séparées elles-mêmes viennent puiser chaque jour leur nourriture spirituelle. Tous les chrétiens, qu'ils le veuillent ou non, rebelles ou soumis, sont ainsi originairement issus de même race, et c'est cette communauté même qu'il méconnaît qui nous permet de nous trouver encore en sympathie sur bien des points avec M. de Pressensé et de lui tendre une main fraternelle à travers les distances qui nous séparent.

ALBERT DE BROGLIE.

ROYER-COLLARD

ET LA RESTAURATION

Vie publique de Royer-Collard. — Études parlementaires, par M. Léon Vingtain. Michel Lévy, Paris, 1859.

I

Le gouvernement de la France a subi bien des variations depuis 1789. Ces changements si brusques et si répétés ont eu pour effet de rendre la masse des citoyens indifférente à tout principe politique. Elle accepte avec résignation, quelquefois même avec enthousiasme, tout pouvoir nouveau assez fort pour assurer une sécurité momentanée à ses intérêts matériels. Au milieu de ces transformations, la foi politique semble ne plus être que l'apanage d'un petit nombre d'hommes. Dès 1789, ils voulaient une constitution monarchique et libérale. Vingt-cinq années d'épreuves n'ont pu rebuter leurs convictions, affaiblir leurs vœux, lasser leur patience. Ils ont eu l'ineffable joie d'assister au triomphe, hélas! trop court de leurs idées! Mais après la victoire ils n'ont su ou ils n'ont pu conserver l'union qui avait fait leur force dans les mauvais jours, ils se sont divisés, ils se sont combattus jusqu'au moment où l'anarchie, se glissant à travers leurs querelles, s'est rendue maîtresse de la France et a ouvert pour notre malheureux pays une nouvelle ère d'incertitude et de périls.

Parmi les hommes qui nous ont ainsi transmis le précieux dépôt

de la foi politique, M. Royer-Collard mérite certainement une place à part. Ses vertus et ses talents lui ont assuré le respect de ses contemporains, sa renommée a encore grandi depuis sa mort ; notre génération n'a pas connu cet homme de bien, elle n'a pas entendu cet éminent orateur, mais elle aime à le retrouver dans les nombreuses publications qui retracent sa longue et honorable carrière.

Au milieu de tous ces écrits, celui de M. Léon Vingtain nous a paru présenter un intérêt tout spécial. L'auteur de la *Vie publique de Royer-Collard* professe une sincère admiration pour M. Royer-Collard; mais le sentiment qui l'a surtout inspiré, c'est un profond attachement aux principes du gouvernement constitutionnel. La plupart de ces principes ont été approfondis par M. Royer-Collard, et développés dans ses discours avec la logique et l'ampleur qui donnaient tant de puissance à son argumentation. La réunion de toutes ses opinions dans un même volume forme donc un véritable cours de politique constitutionnelle.

M. Royer-Collard n'a certainement ni toujours entrevu ni toujours indiqué la meilleure solution des nombreux et importants problèmes soulevés par l'initiation de la France au gouvernement représentatif. Esprit plus spéculatif que pratique, il a fait parfois de mauvaises campagnes. Néanmoins, malgré ces erreurs, dont quelques-unes sont relevées par M. Vingtain avec autant d'indépendance que de sûreté de jugement, M. Royer-Collard restera l'un des hommes qui ont le mieux compris les nécessités du gouvernement constitutionnel, et surtout le besoin impérieux de lui donner une base inébranlable dans la conciliation de tous les droits et de tous les intérêts.

L'analyse consciencieuse et exacte des travaux politiques de M. Royer-Collard est donc un livre utile, nous félicitons M. Vingtain de nous l'avoir donné. Ceux qui ont lu comme nous cette étude parlementaire n'ont pu assister sans émotion à ces débats de la tribune, à ces luttes de la pensée, qui ont fait battre tant de nobles cœurs.

L'ouvrage de M. Vingtain et la lecture des discours de M. Royer-Collard nous ont suggéré à notre tour une étude qui ne paraîtra peut-être pas entièrement dénuée d'intérêt. L'examen de certaines phases de la vie publique de M. Royer-Collard nous a mis à même d'approfondir quelques-unes des causes qui ont d'abord retardé l'avénement du gouvernement représentatif en France, puis interrompu le cours de ses prospérités. Les imprudences d'un petit nombre de royalistes ont certainement contribué à produire ces tristes résultats. Si nous ne passons pas en revue aujourd'hui les autres causes de nos malheurs, nous sommes loin de les méconnaître. Il serait en effet souverainement injuste d'attribuer à un seul parti l'instabilité qui semble être la condition de notre existence politique depuis 1789.

Tous ont commis des fautes ; nos sympathies pour l'école à laquelle appartient M. Royer-Collard ne nous empêchent pas de reconnaître qu'elle a eu aussi ses torts. Elle devait faire face à des adversaires très-différents : elle avait pour ennemis naturels et irréconciliables les partis qui ne recherchaient dans la Charte constitutionnelle qu'une arme de guerre contre la royauté ; elle leur avait signifié, par l'organe éloquent de M. de Serre, qu'il y avait entre eux et elle des abîmes infranchissables. Elle avait aussi à repousser les témérités de quelques royalistes, témérités plus dangereuses pour la monarchie peut-être que les attaques de ses ennemis les plus acharnés. Cette double tâche présentait de très-grandes difficultés qui ne furent pas toujours surmontées de la façon la plus avantageuse aux véritables intérêts du gouvernement constitutionnel.

L'école de M. Royer-Collard défendait la cause de la modération ; elle ne se montra pas constamment modérée : la vivacité avec laquelle elle attaqua des adversaires qui n'étaient pas ses ennemis les plus dangereux dépassa souvent son but. Nous signalerons plus tard ces fautes avec la même impartialité que nous allons mettre aujourd'hui à indiquer celles que M. Royer-Collard combattit avec autant de raison que d'éloquence.

II

M. Royer-Collard a commencé sa carrière politique en 1789, en entrant dans le conseil de la commune de Paris, dont il devint bientôt le secrétaire.

Cette assemblée offrait l'image exacte de la confusion qui régnait alors. Les hommes les plus honorables, les plus sincèrement dévoués au bien public, y siégeaient à côté des citoyens les plus pervers. Bailly s'y rencontrait avec Danton et Billaud-Varenne. M. Royer-Collard avait l'âme trop droite, l'esprit trop éclairé pour ne pas apercevoir promptement les dangers qui menaçaient la société. « La nuit du « 4 août, disait-il plus tard, me transporta d'admiration, mais elle « me fit réfléchir. » L'enthousiasme disparut devant la réflexion; M. Royer-Collard refusa de suivre Danton aux Cordeliers, et quitta la Commune après la catastrophe du 10 août 1792.

Il passa dans la retraite les années pendant lesquelles la France fut courbée sous le joug sanglant de la Convention. Envoyé par les électeurs du département de la Marne au conseil des Cinq-Cents, il y acquit promptement une grande influence. Il revendiqua avec énergie,

au nom du catholicisme opprimé par le Directoire, la liberté des cultes garantie par la constitution de l'an III ; son discours révéla un citoyen courageux et un orateur de premier ordre. Sa carrière législative fut brusquement interrompue par le coup d'État directorial du 18 fructidor. M. Royer-Collard, comme tous les hommes que la France avait envoyés aux Conseils législatifs pour en finir avec la Révolution, fut arraché à ses fonctions.

Jusqu'à ce moment, M. Royer-Collard ne s'était pas prononcé en faveur des principes monarchiques aussi nettement que la plupart de ses collègues. Les dispositions de son esprit, ses rapports intimes avec les hommes les plus distingués de nos deux premières assemblées politiques le portaient cependant de ce côté ; l'horreur des mesures violentes, qui mettent la force à la place du droit, acheva de le convaincre que le salut de la France était étroitement lié à la restauration de Louis XVIII.

Dès lors M. Royer-Collard considéra la monarchie légitime comme la clef de voûte de la société française, comme la base de toutes ses libertés et de tous ses progrès ; il conçut pour elle une prédilection qui ne fut point ébranlée dans les jours les plus orageux et qu'il exprimait en termes éloquents dans la session de 1820. « La légitimité, « disait-il, rend sensible à tous une image immortelle, le droit, ce « noble apanage de l'espèce humaine, le droit, sans lequel il n'y a rien « sur la terre qu'une vie sans dignité et une mort sans espérance. »

En se vouant au rétablissement de la monarchie, M. Royer-Collard s'associait à une œuvre qui présentait de sérieuses difficultés. La France, il est vrai, était antipathique aux institutions républicaines. Après les efforts inutiles des départements pour se soustraire à l'oppression que la Commune de Paris faisait peser sur la Convention et par elle sur toute la France, la grande majorité du pays avait subi silencieusement la domination tyrannique du Comité du salut public. Mais, lorsque la rigueur et l'audace du gouvernement révolutionnaire se furent émoussées à la suite des dissensions de ses adhérents, la véritable opinion publique reprit peu à peu son empire.

Les élections des membres des deux conseils jusqu'au 18 fructidor, donnèrent enfin la mesure de la répulsion du pays pour la Révolution et les révolutionnaires. Il semblait alors que la monarchie devait en quelque sorte se rétablir d'elle-même, et que toutes les classes de la nation allaient rappeler Louis XVIII au trône de ses pères par un mouvement analogue à celui qui avait en 1660 rendu à Charles II la couronne d'Angleterre. Cependant ce mouvement ne s'accomplissait pas, les fautes de quelques royalistes, il n'est pas sans importance de le dire aujourd'hui, empêchèrent les dernières barrières qui séparaient la France de son roi de s'abaisser devant lui.

Les royalistes n'envisageaient pas tous, en effet, la situation de la même manière. Les uns, pénétrés d'horreur pour les atrocités de la populace et les crimes des chefs ambitieux qui avaient exploité les plus détestables passions, atteints dans leurs biens, leur sûreté, leur honneur, leurs affections les plus chères, par les violences du gouvernement révolutionnaire, avaient confondu dans le même anathème tout ce qui était sorti du mouvement de 1789. Ils persistaient à ne voir dans la Révolution qu'un interrègne sanglant, une sédition passagère dont l'autorité royale sortirait plus puissante et moins contestée que jamais. L'ancien régime seul pouvait faire le bonheur du royaume, il renaîtrait tout entier par la force des choses; si quelques réformes étaient jugées nécessaires, il fallait éviter, en les faisant, d'avoir l'air d'accorder la moindre concession : les concessions perdent les gouvernements. Ils justifiaient ce système « par des adages de brochures « et de conversations : le désordre amène l'ordre, l'anarchie recom« posera le despotisme, le Français ne se passera jamais d'un roi, il « aime les rois, aucune nation ne fut jamais plus affectionnée à ses « rois; — la démocratie meurt d'elle-même, elle ne convient pas à « la France, donc on ne pourra jamais l'y établir, et mille autres « pauvretés pardonnables à des hommes qui n'ont jamais approché du « gouvernement populaire ; vraies peut-être dans leur application à la « durée d'un demi-siècle, mais fausses dans ce sens qu'elles promet« taient un terme très-court à la fièvre républicaine des Français[1]. »

Les royalistes, qui pensaient ainsi, avaient cru préparer le succès de leur cause à l'aide de moyens qu'ils disaient infaillibles. Dès les premiers mois de l'Assemblée constituante, ils avaient espéré couper court à la Révolution en abandonnant leurs ennemis à eux-mêmes. L'arène politique leur était étrangère, depuis que les états généraux avaient cessé d'être assemblés. Plus exercés et plus confiants dans les armes que dans les luttes de la parole, un grand nombre se donnèrent rendez-vous sur le sol libre de la frontière. Quant à ceux qui n'avaient pas émigré, ils avaient laissé faire, et s'étaient même souvent abstenus de combattre par les voies légales les mesures les plus anarchiques proposées à l'Assemblée constituante. Plus tard, ils avaient aussi compté sur la guerre, sur des conspirations dans l'armée, sur des insurrections à Paris et dans les provinces, pour renverser le gouvernement républicain. Quelques-uns d'entre eux, jugeant mal les causes de la Révolution, attribuaient son triomphe aux moyens qu'avaient employés ses partisans. Il suffisait donc, à les entendre, de mettre en œuvre les mêmes moyens pour rétablir l'autorité royale. Leur désintéressement personnel, la légitimité du but

[1] *Mémoires et Correspondances* de Mallet-Dupan, t. Ier, p. 270.

qu'ils se proposaient, excusaient à leurs yeux le recours à un parei système. Si ces opinions avaient peu de crédit chez les royalistes de l'intérieur, elles trouvaient plus de faveur dans l'émigration, elles s'y produisaient avec d'autant plus de vivacité, que ce ne sont jamais les sages qui parlent le plus haut; ceux qui les professaient avec le plus de passion allaient même jusqu'à menacer des mêmes châtiments que les Jacobins leurs compagnons d'exil qui s'étaient associés au grand mouvement de 1789.

Les royalistes constitutionnels comprenaient tout autrement leurs devoirs et l'intérêt du roi. Pour eux, le retour à l'ordre de choses qui s'était écroulé en 1789 était matériellement impossible. Le seul moyen de hâter la rentrée du roi, c'était de subir sans arrière-pensée ni réserve certains faits accomplis contre lesquels d'ailleurs aucune force humaine ne pouvait plus réagir.

Ils avaient gémi de l'émigration et la considéraient comme une des causes de la chute du trône. L'émigration s'expliquait à l'égard d'hommes menacés par les fureurs populaires; mais elle avait, en se généralisant, séparé le monarque de ses défenseurs, le royaume des royalistes, la propriété des propriétaires, un parti de ses partisans; elle avait laissé la place aux républicains, en les délivrant de tous les obstacles interieurs qui les auraient certainement arrêtés.

Les royalistes constitutionnels ne croyaient pas davantage à l'efficacité des autres moyens proposés par d'imprudents partisans de la monarchie. Suivant eux, la cause de la royauté devait être mise à l'abri contre tout soupçon de connivence avec l'étranger. Les imprudentes et vaines manifestations des souverains de l'Europe en 1792 avaient irrité au dernier point une population guerrière et singulièrement chatouilleuse à l'endroit de l'honneur national, elles avaient donné à la Convention la puissance suffisante pour faire face à ses nombreux ennemis.

Il ne fallait pas davantage concentrer ses efforts sur des conspirations militaires; l'ascendant d'un chef sur ses troupes, quel qu'il fût, était impuissant à les tourner contre le pouvoir qui dominait à Paris, tant que ce pouvoir ne serait pas condamné par l'opinion publique. L'insuccès de la Fayette, de Dumouriez et de Pichegru ne permettait pas d'avoir le moindre doute sur ce point. Monk n'avait peut-être songé et n'avait certainement réussi à relever le trône de Charles II que parce qu'il s'était senti soutenu par l'opinion publique. Quant aux prises d'armes du parti à l'intérieur, on ne pouvait plus rien en attendre : les insurrections des départements en 1793, le soulèvement des héroïques paysans de la Vendée, de l'Anjou et de la Bretagne, la prise d'armes des sections de Paris, dans la journée du 13 vendémiaire, avaient échoué et démontraient l'inutilité de tentatives de ce genre.

Enfin il n'y avait pas d'erreur plus grande que celle qui demandait le rétablissement de la monarchie aux coups d'État et aux mesures révolutionnaires à l'aide desquels on l'avait renversée. La loi morale et une saine politique réprouvaient avec une même sévérité le système qui justifie les actes d'un parti par la légitimité du but. Le caractère distinctif d'une cause juste est précisément de ne pouvoir réussir que par des moyens honnêtes. C'était donc mal servir la cause royaliste que de la pousser dans des voies qui répugnaient à sa dignité et à sa justice. On la conduisait ainsi à des revers certains et peu honorables. Si, contre toute attente, elle avait quelque succès, un triomphe obtenu à un tel prix et dans de pareilles conditions ne devait être qu'éphémère.

L'opinion publique seule pourrait produire ce que tous ces expédients avaient été impuissants à amener; les efforts du roi et de ses partisans devaient donc tendre à la gagner. L'opinion publique demandait un gouvernement de conciliation.

« Je n'entrevois, disait avec raison Mallet-Dupan, dès la fin de 1791,
« une lueur de salut que dans la coalition des inimitiés qui se réunis-
« sent à invoquer la cessation de l'anarchie, la suppression de ses
« véritables causes, et la restauration de l'ordre général. Que tous
« ceux qui tendent à ce but ajournent leurs haines, leurs disputes po-
« litiques et leurs prétentions, qu'ils se pénètrent surtout de cette
« vérité, c'est qu'on est indigne de rien défendre de louable si l'on
« ne sait rien sacrifier, et qu'à la vue du gouffre sur lequel on est
« jeté le comble du délire est de s'opiniâtrer à la défense des ques-
« tions qui nous divisent, au lieu de s'affermir sur les points com-
« muns à tous[1]. »

Pour mettre l'opinion publique de son côté, le roi devait tenir un langage conforme aux vœux de la France, promettre aux intérêts nouveaux des garanties efficaces, convaincre le peuple que le rétablissement de son autorité ne mettrait pas en question l'égalité civile, chère par-dessus toutes choses à l'immense majorité de la nation, assurer le maintien de tous les droits acquis par une adhésion sans réserve aux principes du gouvernement constitutionnel, enfin désavouer hautement et sans exception tous ceux qui lui prêtaient d'autres idées ou un autre langage. Les intentions libérales du roi devaient surtout ressortir du choix des hommes, revêtus soit à l'extérieur, soit à l'intérieur, de sa confiance. Si ceux qui se donnaient comme les dépositaires de ses pensées intimes avaient dans le pays une grande situation politique, des noms illustres, si leurs lumières les désignaient comme les hommes les plus capables, s'ils ménageaient avec une grande prudence les

[1] Mallet-Dupan, *Mémoires et Correspondances*, t. Ier, p. 279.

susceptibilités des masses, qu'il fallait bien se garder de heurter, l'opinion publique n'hésiterait plus à marcher avec eux; puis, quand elle aurait suffisamment préparé le terrain, les instruments pour la restauration n'auraient pas manqué. Avec une autre conduite, les meilleurs instruments continueraient à n'avoir aucune efficacité.

Ce système prévalait parmi les royalistes de l'intérieur; il avait pour lui la partie la plus éclairée de l'émigration, il était développé dans des conversations ou dans des écrits par Mounier, Lally-Tollendal, Cazalès, Malouet, Portalis, et surtout Mallet-Dupan.

Louis XVIII avait un esprit trop judicieux pour s'associer aux pensées irréfléchies d'un retour à l'ancien régime. Avant 1789, il s'était déclaré, dans l'Assemblée des notables, partisan des réformes les plus urgentes. S'il se fût cru dans la nécessité de choisir entre les absolutistes et les constitutionnels, il n'eût pas hésité à se prononcer en faveur de ces derniers; mais, mal renseigné sur l'état de la France, il gardait un silence fâcheux. Il comptait parmi ses serviteurs les plus dévoués des hommes qui ne manquaient pas précisément de lumières, mais qui avaient quitté depuis plusieurs années un pays entièrement bouleversé par une révolution sans précédents dans les temps modernes. Si quelques correspondances dépeignaient au roi et à ses conseillers intimes la situation sous ses véritables traits, la plupart des lettres de France la leur dissimulait entièrement. Par une déplorable fatalité, presque tous les agents royalistes à l'intérieur se faisaient les échos d'une minorité insignifiante et représentaient ses désirs comme l'expression de l'opinion publique. A les entendre, la France ne désirait qu'une chose, le retour du roi ; à l'exception de quelques républicains incorrigibles, la nation tout entière aspirait au rétablissement pur et simple de la monarchie, se montrait souverainement indifférente sur tout le reste, et accepterait avec soumission tout ce que le roi voudrait bien lui donner. Une seule chose était de nature à affaiblir la portée de ce langage : on le tenait depuis 1792, et l'exil de la famille royale se prolongeait toujours. Aussi ces rapports inspiraient-ils au roi une médiocre confiance; ils avaient toutefois, en l'absence d'une contradiction suffisante, assez d'effet pour jeter dans son esprit des doutes sur les véritables dispositions de la France.

Le silence de Louis XVIII, et même ses paroles, étaient commentés de la manière la plus opposée à ses véritables sentiments soit par ses ennemis, soit par ses imprudents amis. Dès lors le rétablissement de la royauté n'apparaissait plus à la masse de la nation comme le gage de la pacification générale, le nombre des auxiliaires sur lesquels les royalistes pouvaient compter diminuait chaque jour. On s'habituait peu à peu à penser que la France pouvait trouver sous un autre gouvernement le repos qui était devenu son premier besoin.

Ces tiraillements dans le parti royaliste, l'obstination d'un certain nombre des partisans les plus dévoués du roi abusés par leurs regrets, leurs vœux, leurs relations avec quelques hommes exaltés et impatients, expliquent comment le grand mouvement de réaction contre la Convention, ses hommes et ses idées ne tourna pas immédiatement au profit de la monarchie.

Louis XVIII commençait à se lasser de renseignements dont les événements venaient chaque jour infirmer la valeur, quand Camille Jordan, réfugié en Allemagne, lui fit proposer par l'ancien constituant Dandré d'entrer en rapports directs avec des correspondants mieux informés et plus intelligents. Le roi accéda avec empressement à ces ouvertures, et demanda à quelques royalistes, restés à Paris après le coup d'État du 18 fructidor, des renseignements sur la situation de la France. MM. Royer-Collard, Becquey et l'abbé de Montesquiou devinrent les correspondants du royal exilé et lui transmirent des rapports conçus dans un esprit tout opposé à ceux qui lui avaient été adressés jusqu'alors. Plus tard, MM. Quatremère de Quincy et de Clermont-Gallerande furent appelés, par les trois premiers, à compléter le conseil du roi.

Le nouveau conseil n'eut d'abord aucun caractère officiel et se forma pour ainsi dire lui-même et sans l'intervention du roi. Louis XVIII ne tarda pas à voir qu'il avait trouvé dans M. Royer-Collard et ses amis les meilleurs intermédiaires pour connaître la France nouvelle et pour se faire connaître d'elle ; il leur accorda toute sa confiance, et leur donna même des pleins pouvoirs pour négocier en son nom avec les chefs du gouvernement républicain, et, dans le cas où ces négociations aboutiraient à un résultat favorable, pour exercer l'autorité royale jusqu'à sa rentrée.

Ce conseil était secret, ses opérations ne ressemblaient en rien aux complots des agences royalistes : « Votre Majesté sait assez, puisque « c'est notre premier titre à sa confiance, écrivait M. Royer-Collard « au nom de ses amis, que nos vœux ne s'unissent point à l'in- « tervention de la politique étrangère, et que notre caractère, « nos principes et les devoirs qu'elle nous impose nous éloignent « également de l'esprit de conspiration et de faction. »

Le conseil adressait au roi une sorte de journal pour le tenir au courant des sentiments des partis qui se disputaient le pouvoir. Il puisait ses renseignements aux meilleures sources, il avait dans toute la France des correspondants éclairés et discrets à qui il demandait des notes et des avis sur des questions particulières. Fiévée fut jusqu'au 18 brumaire l'un de ses correspondants. Le conseil devait enfin préparer l'opinion publique à une restauration en manifestant constamment les intentions libérales et conciliantes du roi.

De toute la correspondance du conseil avec Louis XVIII, on n'a retrouvé jusqu'ici que deux documents qui font singulièrement regretter la disparition des autres. La première de ces pièces est une note du 25 mars 1800; elle suffirait à elle seule pour expliquer comment l'action politique du conseil du roi ne parvint pas à calmer les défiances du pays et à terminer l'interrègne révolutionnaire par le rétablissement de l'autorité de Louis XVIII.

En effet, une foule de petites agences royalistes non reconnues par le roi faisaient alors beaucoup de fracas, compromettaient la cause royale par la légèreté de leurs propos et l'inconsistance de leurs démarches, empêchaient enfin M. Royer-Collard et ses collègues de se mettre en mesure de prendre la place que le Directoire fatalement condamné à succomber, allait laisser vacante. Si le général Bonaparte ne fût pas revenu d'Égypte pour s'en emparer, ces vaines agitations auraient encore éloigné l'heure de la Restauration, et tout autre homme de guerre aurait mis fin à l'agonie de la République sans relever le trône de Louis XVIII. Tel était le résultat de la tactique d'hommes zéles mais inintelligents. Ils n'avaient réussi qu'à ajourner la seule solution qui pût rendre à la France, d'une manière durable, la paix et la tranquillité intérieure.

Après le 18 brumaire, M. le comte d'Artois, trop confiant dans les énergiques protestations de dévouements sans bornes, voulut réunir sous sa direction toutes les agences royalistes, et le conseil du roi. M. Royer-Collard adressa alors à Louis XVIII la note du 25 mars 1800, qui expliquait la répugnance de ses collègues à entrer dans une pareille combinaison. La note parlait du frère du roi avec les égards que méritait le caractère chevaleresque de ce prince; elle reconnaissait le zèle et le dévouement de plusieurs de ses conseillers, mais déclinait toute solidarité avec leurs entreprises, en signalait le danger, et revendiquait enfin en ces termes l'indépendance des conseillers du roi[1] :

« Ils ne se sont pas départis, ils ne se départiront jamais du droit d'examiner de la manière la plus indépendante les nouvelles relations qu'on leur propose, soit au dedans, soit au dehors, également prêts à accepter et à rechercher celles qui leur paraissent utiles, et à repousser celles qu'ils jugent inutiles ou dangereuses... Ils adressent à Sa Majesté l'hommage de leur profond respect et l'expression de leurs regrets; ils regardent comme un dernier devoir de lui déclarer que, si, malgré tant de funestes espérances, on persiste à former des rassemblements d'agents inconnus les uns aux autres, et sans autre lien commun que l'influence d'une direction éloignée, ces prétendus agents seront infailliblement ce qu'ils ont été jusqu'à ce jour, des in-

[1] Cette note se retrouve tout entière dans la *Vie de M. Becquey*, par M. le comte Beugnot.

trigants en discorde, étrangers à la grande scène des affaires, sans considération personnelle et sans capacité, dont la correspondance mensongère ne servira qu'à entretenir des illusions profitables pour eux, mais nuisibles aux intérêts du roi... Comme c'est la force des choses qui a produit et conduit la Révolution, c'est la même force qui peut seule l'arrêter et la détruire; tous les plans qui ne s'appuient pas sur cette force, qui n'ont pas pour objet unique de l'employer lorsqu'elle existera, ne sont que des intrigues impuissantes qui ne tardent pas à devenir la pâture de la police et le scandale de l'opinion; les vrais royalistes ne peuvent y prendre aucune part. »

Les changements introduits dans l'organisation du pays depuis le 18 brumaire créèrent de nouveaux devoirs au conseil. Pendant les premiers temps du Consulat, quelques royalistes virent dans la conduite du général Bonaparte vis-à-vis des émigrés et des Vendéens, dans son langage respectueux à l'endroit de la monarchie française, les indices d'une disposition à jouer le rôle de Monk. Le conseil remit même au premier consul des lettres dans lesquelles le roi pressait ce dernier de rétablir le trône des Bourbons : ces lettres restèrent deux années sans réponse, jusqu'au moment où Bonaparte, nommé consul à vie, chargea les conseillers de Louis XVIII de faire parvenir à ce prince une lettre dans laquelle il lui demandait à son tour de renoncer à ses droits sur la couronne de France. Le roi répondit à cette étrange proposition par un refus plein de noblesse consigné dans un document qui sera l'éternel honneur de sa royale maison.

Ses conseillers saisirent cette occasion pour l'assurer de leur vive admiration, et de la persistance de leur foi politique. Ils n'avaient pas épargné les avis, ils avaient critiqué avec la plus entière indépendance les projets téméraires, les actes imprudents, ils croyaient à cette heure remplir un suprême devoir en témoignant de leur profond dévouement pour la cause de la monarchie constitutionnelle, et pour son auguste représentant; ils déposaient l'expression de leurs sentiments dans une lettre rédigée par M. Royer-Collard dont nous croyons pouvoir extraire le passage suivant :

« Quel est-il, cet avenir dont les félicités ne se réaliseront que par la renonciation expresse de Votre Majesté et des princes de sa maison? Nous ne pouvons le chercher que dans ce qui est, car on n'exigera pas de Votre Majesté qu'elle le compose d'éléments inconnus. A partir de l'époque du 18 brumaire, sur ce même sol qui jusque-là avait dévoré les ouvriers et leurs constructions, deux constitutions se sont élevées en moins de trois ans. C'est la dernière, sans doute, qui est douée du privilége de contenir l'avenir, et, puisque le premier consul y a déposé sans contradiction toutes ses pensées, nous devons croire qu'on offre à Votre Majesté, comme un gage de tranquillité et de bonheur, les règles sur lesquelles elle établit la transmission du pouvoir; c'est-à-dire qu'on propose à Votre Majesté d'assurer à la

France, autant qu'il est en elle, à la place du gouvernement monarchique héréditaire, tempéré par des lois fondamentales, le gouvernement militaire électif sans limites et sans barrières. Avoir réduit la question à ces termes, c'est l'avoir résolue. Il s'agit, en effet, de prononcer entre le plus parfait et le pire des gouvernements; entre celui qui a fait la gloire de la France et celui qui a été la honte et le fléau de Rome; entre celui qui a donné à l'une soixante-dix monarques en treize siècles et celui qui a donné à l'autre le même nombre de despotes dans un siècle et demi; en re celui qui confond les intérêts de l'État et de son chef, et celui qui les sépare; entre celui qui éteint les ambitions criminelles et celui qui les allume dans le cœur des plus indignes.

« Comme la Révolution n'avait pour but que de détruire l'édifice social, et qu'elle l'a détruit en effet dans toutes ses parties, on peut dire que la Révolution a été consommée; mais, puisque la France n'a pas péri, il n'y a pas d'époque où l'on ait pu dire que la Révolution fût consolidée. Loin de là, chaque jour, depuis qu'elle a été consommée, a été marqué par la ruine de quelques-uns de ses principes. Vaincue et désarmée au 18 brumaire, elle n'est plus, puisqu'on a cessé d'y croire.

« Les opinions qu'elle avait mises en honneur sont reléguées parmi les doctrines séditieuses, les institutions auxquelles elle avait le plus insulté reparaissent avec éclat, la nature des choses, qui ne périt pas dans les bouleversements politiques, les ramène successivement et les replace sans trouble. Elle ramène donc la monarchie héréditaire, qui est le complément, la garantie et le lien de toutes les autres. Dira-t-on que la France l'a proscrite? Mais elle avait proscrit le culte et la religion elle-même, elle avait proscrit l'unité du pouvoir et dévoué aux poignards républicains quiconque oserait ce que le général Bonaparte a exécuté; cependant elle obéit sans murmure à une autorité mille fois plus absolue que ne le fut jamais celle de ses rois. Le besoin de l'hérédité se fait sentir, le mot est presque dans toutes les bouches. Le pas qui reste à faire pour la chercher dans la seule famille qui en possède les vrais attributs, est-il donc aussi difficile, aussi prodigieux que ceux dont nous avons été les témoins, et les obstacles sont-ils à l'épreuve du temps, de ce temps qui ne se repose jamais, et dont l'invisible action produit sous nos yeux tant de miracles? Déjà il a consumé les opinions, chaque jour il consume les intérêts, les préjugés, les craintes qui éloignent encore les Bourbons.

« La dictature même qui est sortie de la Révolution, sous quelque titre qu'elle s'exerce, loin d'être une barrière entre eux et le trône de leurs pères, leur en fraye la route. Par elle le penple rentre dans les habitudes de la soumission, l'armée reprend le joug de la discipline, les partis, réduits à l'impuissance, oublient jusqu'à leurs noms et ont peine à se reconnaître. Si, après avoir vaincu toutes les résistances, elle va se déposer elle-même entre les mains du roi légitime, elle aura tout fait pour le bonheur de la France et pour sa propre gloire. Que si la Providence a marqué son terme avant qu'elle ait atteint ce but pour lequel elle existe, l'ambition voudra en vain la relever, ses efforts méprisés attesteront seulement qu'il n'y a point un autre Bonaparte, et qu'un semblable pouvoir ne survit pas aux besoins et aux cir-

constances dont il fut l'ouvrage. A cette époque décisive, la France aura un roi, ou elle sera dissoute, et toutes les monarchies de l'Europe après elle. »

Le conseil de Louis XVIII avait désormais peu de chose à faire, il ne tarda pas à se séparer. S'il avait été seul investi de la confiance royale avant le 18 brumaire, la majorité des deux conseils législatifs aurait trouvé, dans la réunion de ce petit nombre d'hommes éclairés et estimés, le point de ralliement et la direction qui lui manquèrent constamment, et aurait coupé court aux complots du Directoire en le renversant. Les obstacles que rencontra le conseil royal dans le sein même du parti royaliste l'empêchèrent de prévenir le 18 brumaire, cependant son œuvre ne fut pas stérile. Louis XVIII fut désormais éclairé sur les conditions qu'il devait remplir pour rétablir son autorité en France, et, quand en 1814 quelques absolutistes l'engagèrent à suivre l'exemple de Napoléon et à continuer son système, il leur répondit en donnant à son peuple la Charte constitutionnelle.

III

M. Royer-Collard accueillit la Restauration avec un enthousiasme bien naturel, il assistait enfin au triomphe de la cause qu'il avait servie avec autant de dévouement que de fidélité. Il peut paraître étonnant que, malgré ses anciens services, malgré l'estime affectueuse de Louis XVIII et de Charles X, il n'ait jamais été ministre de l'un ni de de l'autre de ces princes. Mais M. Royer-Collard était plus orateur qu'homme d'État. A la tribune il avait la première place, l'aurait-il gardée dans l'administration? il en douta, mit une certaine coquetterie à ne pas compromettre ses succès oratoires, et ne voulut jamais accepter que de hautes fonctions administratives sans partager la responsabilité de la politique du gouvernement. Ainsi, en 1814, il se contenta des charges importantes de conseiller d'État et de directeur général de la librairie. Il fut le conseiller intime de l'abbé de Montesquiou, ministre de l'intérieur, son ancien collègue, qui lui offrit inutilement le titre de comte [1].

Le sanglant interrègne des Cent-Jours qui coûta à la France plu-

[1] « Un peu en plaisantant, un peu sérieusement, il offrit un jour à M. Royer-Collard de lui faire donner par le roi le titre de comte. « Comte? lui répondit sur « le même ton M. Royer-Collard, comte vous-même. » L'abbé de Montesquieu sourit « un peu tristement de cette boutade de fierté bourgeoise. » — Guizot, *Mémoires*, tome I, page 39.

sieurs de ses provinces, les richesses de ses musées, plus de deux milliards, près de cent mille hommes, et qui lui imprima une seconde fois la douloureuse tache de l'invasion étrangère, affligea profondément le cœur patriotique de M. Royer-Collard, mais il ne se fit pas d'illusions sur le sort de cette aventure; il croyait au prompt retour du roi, et lui adressait les conseils les plus sages. « Votre cause, lui écrivait-il, se « confond avec celle de la liberté ; la légitimité pas plus que la gloire « n'en peut tenir lieu, son heure est venue; la révolution vous sépare « de vos ancêtres ; la liberté, tombée et chassée avec vous, vous vaut « tous vos partisans; elle seule peut vous rapprocher du pays en le « consolant de ses malheurs. »

Pendant la seconde Restauration, M. Royer-Collard fit toujours partie de la Chambre des députés. Ses discours y étaient écoutés avec une religieuse attention, ils produisaient aussi une grande impression sur tous ceux qui les retrouvaient dans les journaux. Leur savante composition excluait toutes ces négligences imperceptibles pour l'auditoire entraîné par la chaleur de l'action de l'orateur et remarquées facilement par des lecteurs moins émus. Il avait en outre l'art de donner à la parole un éclat et une popularité incomparable en formulant sa pensée dans des axiomes simples, précis et pleins de relief qui se gravaient rapidement dans toutes les mémoires.

Il traçait au pays et au gouvernement la politique de conciliation qui devait, comme on le disait alors, renouer la chaîne des temps, en ralliant autour de la vieille monarchie tous les intérêts légitimes nés du nouvel ordre social. Nous sommes loin de croire que M. Royer-Collard proposa toujours les meilleurs moyens pour arriver à cet important résultat; mais très-souvent ses erreurs furent celles de sa génération tout entière.

De toutes ces erreurs, aucune ne fut plus grave par ses tristes conséquences, et aucune n'eut pourtant plus généralement cours que celle qui représentait l'Université comme une des conquêtes de 1789, comme l'un des plus fermes remparts du gouvernement constitutionnel ; aussi n'est-il pas sans intérêt d'en rechercher l'origine, de faire voir les causes de sa durée et de sa chute. M. Royer-Collard se montra l'un des plus ardents défenseurs du monopole universitaire; il ne vint ni à son esprit ni à celui d'aucun des libéraux de cette époque que l'organisation de l'enseignement public, si habilement conçue pour fortifier le régime impérial, devait heurter les bases mêmes du gouvernement représentatif. Les théories du siècle dernier (qui ont tant contribué à fausser l'éducation politique de la France) avaient conservé tout leur empire en matière d'enseignement ; Napoléon n'avait fait que répondre aux vœux de l'école philosophique en fondant l'Université.

La suppression des universités et des corporations enseignantes avait brisé tous les liens qui rattachaient les maisons d'éducation les unes aux autres. Napoléon voulut mettre à profit cette dislocation, et l'engouement qu'inspirait l'idée d'une éducation nationale pour centraliser l'enseignement, et le confier à un corps unique, savamment hiérarchisé, placé sous l'action directe de son gouvernement. Il pensait avec raison avoir trouvé le meilleur moyen de briser les résistances, d'assouplir les individualités, d'imprimer un mouvement uniforme à toutes les intelligences et à tous les cœurs, de faire, en un mot, de la direction des consciences et des esprits une simple branche de l'administration publique. Telle est la pensée mère de l'Université, telle nous la retrouvons dans les premières instructions de son fondateur à son premier grand maître.

« Sa Majesté a voulu réaliser dans un État de quarante millions d'indivi-
« dus ce qu'avaient fait Sparte et Athènes, ce que les ordres religieux avaient
« tenté de nos jours, et n'avaient fait qu'imparfaitement, parce qu'ils n'é-
« taient pas un.

« Il y a toujours eu dans les États bien organisés un corps destiné à régir
« les principes de la morale et de la politique. Telles furent l'université de
« Paris et la Sorbonne, les universités de Pavie, de Pise et de Padoue; en
« Allemagne, celles de Gœttingue et d'Iéna; en Espagne, celle de Salaman-
« que; en Angleterre, celle d'Oxford; chez les Turcs, le corps des Ulémas.
« Ces corps, étant les premiers défenseurs de la morale et des principes de
« l'État, donnent les premiers l'éveil et seront toujours prêts à résister aux
« théories dangereuses des esprits qui cherchent à se singulariser, et qui,
« de période en période, renouvellent ces vaines discussions qui, chez tous
« les peuples, ont si fréquemment tourmenté l'opinion publique [1].

On n'épargna rien pour arriver promptement au but. Une loi en trois articles, rédigée par Fourcroy, fut présentée, dans la session de 1806, au Corps législatif et votée silencieusement. Tous les grands problèmes soulevés par la question de l'enseignement étaient laissés de côté, le gouvernement se faisait donner un blanc seing législatif pour fonder l'Université.

« Ce n'est qu'avec cette latitude d'action, écrivait M. Thiers en
« 1847, que se font les grandes choses. Ce projet, présenté le 6 mai,
« fut adopté comme tous les autres avec confiance et silence. Nous ne
« conseillerons d'adopter ainsi les lois que lorsqu'il y aura un tel
« homme, de tels actes, et, ce qui est plus déterminant encore, une
« telle situation. »

[1] Après avoir cité ces paroles, dans la préface de son *Code universitaire*, M. Ambroise Rendu n'a pas cru à la nécessité d'un commentaire et s'est borné à exprimer son admiration en ces termes : « Nous n'ajouterons rien à de telles paroles descendues de si haut. » — *Code universitaire*, introduction, p. XIV et XV, Hachette, 1835.

La mesure prise par le gouvernement, en vertu des pouvoirs que lui donnait la loi, devait pourtant, aux termes de l'article 3, être soumise au contrôle du pouvoir législatif; mais Napoléon, ayant sans doute sur la nécessité d'une grande latitude d'action la même manière de voir que son historien, s'affranchit des dispositions déjà bien peu gênantes de l'article 3, et mit à profit, comme le dit M. Thiers « avec une intelligence profonde, la confiance publique qui lui per-« mettait de présenter des lois très-générales qu'il complétait ensuite « par des décrets au fur et à mesure des expériences faites. »

C'est ainsi que l'Université fut organisée le 17 mars 1808 par un simple décret : l'article 38 déterminait les bases de l'enseignement.

« Toutes les écoles de l'université impériale prendront pour base de leur « enseignement : 1° les préceptes de la religion catholique; 2° la fidélité à « l'empereur, à la monarchie impériale dépositaire du bonheur des peuples, « et à la dynastie napoléonienne, conservatrice de l'unité de la France et de « toutes les idées libérales proclamées par les constitutions; 3° l'obéissance « aux statuts du corps enseignant qui ont pour objet l'uniformité de l'in-« struction, et qui tendent à former pour l'État des citoyens attachés à leur « religion, à leur prince, à leur patrie et à leur famille; 4° tous les profes-« seurs de théologie seront tenus de se conformer aux dispositions de l'édit « de 1682 concernant les quatre propositions contenues dans la déclaration « du clergé de France. »

L'Université d'ailleurs devait compter sur la vigilance infatigable de l'empereur pour la seconder dans cette tâche multiple : Napoléon ne négligeait rien pour imprimer aux esprits ce mouvement uniforme si nécessaire à la consolidation de son gouvernement. Il ne se bornait pas à réglementer l'enseignement dans ses plus minutieux détails, il traçait aussi à l'histoire et à la littérature les voies hors desquelles il leur était interdit de se mouvoir[1].

[1] Le monument le plus remarquable de ces préoccupations est, sans contredit, la note que Napoléon adressa lors de son passage à Bordeaux le 12 avril 1808 au ministre de l'intérieur relativement à la continuation de l'histoire de France de Velly, Villaret et Garnier, et de l'*Abrégé chronologique* du président Hénault. Il lui annonce par cette note qu'il a déjà chargé le ministre de la police de veiller à la continuation de Millot, et lui ordonne de se concerter avec son collègue pour la continuation des deux autres ouvrages. Il importe que ces travaux soient faits au même point de vue historique. « Il faut, dit la note, que la faiblesse constante sous Louis XIV même, « sous Louis XV et sous Louis XVI, inspire le *besoin* de *soutenir l'ouvrage nouvelle-« ment accompli* et la prépondérance acquise. Il faut que le rétablissement du culte « et des autels inspire la crainte de l'influence d'un *prêtre* étranger ou des confes-« seurs ambitieux qui pourraient parvenir à détruire le repos de la France. Il n'y a pas « de travail plus important. Chaque passion, chaque parti peuvent produire de longs « écrits pour égarer l'opinion; mais un ouvrage tel que Velly, tel que l'*Abrégé chro-« nologique* du président Hénault, ne doit avoir qu'un seul continuateur. Lorsque

Si l'Université impériale remplissait bien le but que son fondateur lui avait assigné, elle ne pouvait s'accorder de même avec les principes politiques de la Charte de 1814. C'est ce que l'on ne vit guère sous la Restauration. Une ordonnance du 17 février 1815 y apporta quelques changements plus apparents que réels. Ainsi le titre de grand maître disparaissait, les principales attributions de ce haut dignitaire étaient dévolues au conseil royal de l'instruction publique, les lycées reprenaient le nom de colléges, les dix-sept Académies s'appelaient désormais des Universités, et leur conseil recevait quelques-unes des attributions locales du grand maître. Mais ces changements de nom, ces déplacements de pouvoir dans la hiérarchie universitaire, n'aboutissaient pas plus à la décentralisation de l'enseignement que l'abandon aux préfets de quelques-unes des attributions du ministre de l'intérieur ne constitue la décentralisation administrative.

A travers toutes ces modifications dont les plus importantes d'ailleurs ne furent jamais mises en vigueur, le monopole universitaire conservait toute sa force. Les articles 44 et 45 de la nouvelle ordonnance contraignaient les chefs d'institution et maîtres de pension établis dans l'enceinte des villes où il y avait des colléges royaux ou communaux d'y envoyer leurs pensionnaires comme externes, à l'exception toutefois de l'école ecclésiastique secondaire du diocèse qui par compensation ne pouvait recevoir des externes.

M. Royer-Collard, président, pendant quatre ans, du conseil royal de l'instruction publique, fut le défenseur zélé des prérogatives de l'Université ; le discours qu'il prononça à la Chambre des députés dans la séance du 25 février 1817 montre à quel point les esprits étaient encore dominés par les théories du dix-huitième siècle.

« L'Université s'est élevée sur cette base fondamentale que l'instruction et l'éducation publique appartiennent à l'État et sont sous la direction supérieure du roi.

« L'Université a donc le monopole de l'éducation à peu près comme les tribunaux ont le monopole de la justice, et l'armée celui de la force publique. »

« cet ouvrage, bien fait et écrit dans une bonne direction, aura paru, personne n'aura « la volonté et la patience d'en faire un autre, surtout quand, loin d'être encouragé « par la police, on sera *découragé* par elle. »

M. Sainte-Beuve, après avoir cité cette note dans ses *Portraits littéraires* (Didier, t. II, 1844), ne se montre pas aussi sobre de commentaires que M. Rendu, et ne craint pas d'ajouter cette réflexion : « Napoléon décrète l'esprit de l'histoire, c'est « heureux qu'il ne décrète pas aussi le talent et la capacité de l'historien. Qu'en di- « rait Tacite ? *Il faut... il faut...* Ce Tacite aurait été découragé par la police. »

Personne ne venait alors réclamer, au nom de la liberté de conscience et de la liberté individuelle, contre un ordre de choses qui privait le père de famille de l'exercice du premier de ses droits, celui d'élever ou de faire élever ses enfants à son gré. Il en fut ainsi pendant toute la Restauration. Quoique la Charte de 1830 promit la liberté d'enseignement, on ne se pressa pas de modifier dans ce sens les lois organiques de l'instruction publique; l'Université était toujours l'objet du même enthousiasme de la part des libéraux, nous avons vu avec quelle vénération M. Thiers en parlait en 1847.

Il y avait là un véritable malentendu dont il nous est facile aujourd'hui de démêler la cause. Si l'Université était aussi populaire, si, malgré son origine, malgré sa tyrannique domination des âmes, elle paraissait une institution libérale, elle le devait surtout à l'impopularité de ses antagonistes, à l'école théocratique, qui, dès les premiers jours de l'établissement du gouvernement de Louis XVIII, s'était déclarée l'ennemie des institutions constitutionnelles, l'adversaire irréconciliable de tout progrès social.

L'école théocratique n'avait attaqué l'Université que parce que son esprit n'y régnait pas. Si les pouvoirs publics avaient consenti à substituer dans la hiérarchie universitaire les corporations religieuses aux laïques, si l'État eût transféré la direction absolue de l'enseignement à l'Église, l'Université fût devenue, aux yeux de cette école, une institution admirable, car elle ne s'effrayait point de la centralisation, elle demandait seulement qu'elle fût faite à son profit. La crainte de voir les progrès de l'esprit public entravés valut à l'Université de puissants et nombreux auxiliaires.

Plus tard l'Université se trouva en présence d'adversaires bien plus redoutables. Une nouvelle école prit en main la cause de l'Église, l'associa non plus à celle du monopole, mais à celle de la liberté, et rompit d'une manière éclatante avec les doctrines de l'école théocratique. D'après elle l'Église devait régler sa vie politique et extérieure suivant les conditions qui régissaient chaque société. Cette proposition était d'une vérité historiquement rigoureuse. Au moyen âge, l'Église avait eu la liberté et les priviléges qui alors en étaient la garantie nécessaire. Plus tard la liberté avait disparu, et les priviléges avaient continué d'exister pour elle comme pour le reste de la société. La Révolution de 1789 avait détruit les priviléges et promis la liberté à tous ; l'Église était donc fidèle à ses traditions et à ses intérêts en réclamant sans arrière-pensée la liberté, principe de la société moderne. La liberté lui profiterait, cela n'était pas douteux; cela ne devait pourtant causer aucune inquiétude aux amis des libertés publiques, car elle ne demandait plus un privilége, mais un droit qui appartenait à tous et non à quelques-uns. Tel fut le langage constant du Recueil

où nous écrivons; ainsi parlaient les membres des deux Chambres qui demandaient la liberté d'enseignement. Du haut de la chaire de vérité la grande majorité de l'épiscopat français protestait avec chaleur de son dévouement absolu à la liberté de tous, et s'indignait avec raison des doutes injurieux qui s'élevaient sur sa sincérité.

Les défenseurs de la liberté d'enseignement triomphèrent à force de persévérance et de courage des méfiances inspirées par l'école théocratique, et le monopole universitaire succomba enfin par l'adoption de la loi de 1850, qui émancipait l'éducation. Cette loi restera dans nos annales législatives comme un monument de transaction élevé par les défenseurs les plus ardents de la liberté d'enseignement, et par les partisans les plus déclarés de l'Université. Ces derniers, convaincus de la loyauté des premiers, s'étaient défaits peu à peu de leurs préventions, et avaient reconnu l'incompatibilité de la loi de 1806 et du décret de 1808 avec les principes de 1789 qui forment la base de toutes nos institutions. M. Thiers lui-même, qui pendant toute la durée du règne de Louis-Philippe avait soutenu avec une éloquence passionnée les droits absolus de l'État en matière d'enseignement, donna son concours à cette œuvre de conciliation et se fit dans cette occasion l'apôtre convaincu et enthousiaste de la cause de la liberté. On ne saurait accueillir avec trop d'éloges des retours d'opinion aussi sincères et aussi justifiés [1].

IV

Si M. Royer-Collard ne vit pas tous les dangers de la concentration de l'enseignement dans les mains de l'État, il ne comprit pas mieux, à notre sens, le régime électoral qui pouvait donner à la France une représentation vraiment nationale. Il ne saisit pas les inconvénients de la loi du 5 février 1817 qui resserrait l'exercice du plus important des droits politiques dans la classe des censitaires payant 300 francs d'impôts. L'antagonisme qui s'établit à la faveur de cette loi entre le pays légal et le reste de la nation devait être une des principales causes de la chute du gouvernement parlementaire.

M. Royer Collard fit une opposition systématique au cabinet de M. de Villèle; il avait cependant apprécié bien sévèrement les ministères précédents auxquels il avait prêté son concours, quand dans la

[1] Sous la leçon des événements, M. Thiers n'a certainement rien gardé de son indulgente admiration pour les blancs seings législatifs.

discussion de la loi électorale de 1820 il s'était écrié : « Il est temps que la France soit gouvernée, elle ne l'est pas depuis six ans. » Si la France fut gouvernée sous la Restauration, ce fut certainement par M. de Villèle. Ce ministre imprima à l'administration publique l'activité féconde et soutenue qui fait peu de bruit et beaucoup de bien. Mais les qualités éminentes de cet homme d'État ne lui firent point trouver grâce auprès de M. Royer-Collard et de ses amis. Ils ne pouvaient lui pardonner l'absence de vues d'ensemble, d'idées générales, de principes gouvernementaux qui, selon eux, manquaient à son argumentation logique, mais sèche et décolorée. Tant que les griefs de M. Royer-Collard n'eurent pas de fondement plus sérieux, son opposition contre le ministère de la droite parut tracassière et mesquine, et malgré son immense talent eut peu de retentissement. M. de Chateaubriand d'ailleurs donnait au cabinet le lustre et l'éclat dont un gouvernement si habile qu'il soit ne saurait impunément se passer en France. La destitution brutale et impolitique de M. de Chateaubriand affaiblit le ministère; M. de Villèle se crut obligé de se fortifier et de resserrer les liens qui l'unissaient à la majorité de la Chambre des députés en devenant l'instrument docile des passions de quelques-uns de ses membres.

Un ministre qui a su, dans une assemblée délibérante, réunir autour de lui une majorité compacte n'est certainement pas un homme ordinaire : il n'est un homme d'État supérieur qu'autant qu'il profite du concours de cette majorité pour imprimer à la politique de son gouvernement une marche nette et sage. Prémunir son parti contre ses propres exigences et contre les entraînements du succès, ne pas se prêter à des actes que discréditent dans l'esprit public ceux qui les conseillent et ceux qui consentent à les faire, telle est la condition essentielle de la durée de son œuvre, telle l'ont comprise de nos jours (pour ne parler ici que des morts), sir Robert Peel en Angleterre et Casimir Périer en France. Ces grands hommes d'État ne faisaient pas de la conservation de la majorité parlementaire le but suprême de leurs efforts. Ils n'y trouvaient qu'un moyen puissant de soutenir les intérêts de leur pays et de diriger ses affaires avec sécurité. Jamais ils n'auraient consenti, pour complaire à la majorité, à prendre l'initiative de mesures que leur bon sens condamnait. Ils auraient regardé une pareille politique comme une abdication morale aussi indigne d'eux que de leurs adhérents.

Le ministre, au contraire, qui ne comprend pas comme eux les droits et les devoirs de sa position ne songe qu'à plaire à son parti, et ne conserve la confiance de la majorité qu'au prix d'une soumission aveugle à ses passions, à ses caprices même. Il épuise tout son talent et toutes les ressources de son esprit pour déguiser sa dépen-

dance ou pour la rendre la moins dommageable possible à l'État. Il peut être un tacticien parlementaire consommé, un administrateur distingué, un homme d'affaires habile, il n'est pas un grand homme d'État. Il peut conserver le pouvoir pendant de longues années, mais il en use tous les ressorts. S'il est appelé à diriger les affaires d'un pays où les institutions parlementaires sont acceptées par tous, s'il n'a à compter qu'avec une majorité modérée, son administration présentera peu de dangers; mais, dans un État agité par les révolutions, sa faiblesse peut avoir de terribles conséquences pour la paix publique.

Ainsi M. de Villèle a beau relever les finances de la France du discrédit dans lequel elles sont tombées depuis plus de trente ans, réparer les spoliations révolutionnaires, introduire l'ordre dans toutes les branches de l'administration, donner un puissant essor au commerce et à l'industrie, faire prévaloir l'influence de son gouvernement dans les conseils de l'Europe, il compromet tous ces grands résultats en prêtant son concours à des actes insensés qui réveillent et propagent par toute la France une agitation pernicieuse. L'histoire louera toutes ses qualités solides et réelles, son sens droit, son aptitude aux affaires, son esprit d'ordre, son austère probité; mais elle ne pourra absoudre ses fatales complaisances pour des passions et des préjugés qu'il ne partageait pas.

La loi du sacrilége, celle dite du rétablissement du droit d'aînesse, le projet de modification de la législation de la presse connu sous le nom de loi d'amour et de justice, nous offrent le triste résumé des exigences et des concessions qui, pendant les années 1825, 1826 et 1827, ébranlèrent si profondément la monarchie. M. de Villèle accordait ces mesures aux instances de quelques hommes dont nous avons déjà signalé la malheureuse influence pendant les premières années de la Révolution française.

Ceux dont les erreurs politiques avaient tant retardé l'heure de la Restauration n'avaient pu se résigner à voir la maison de Bourbon rentrer en France avec des principes et des idées qu'ils avaient toujours condamnés. Ils n'entrevoyaient d'avenir pour la monarchie que dans le retour à l'ancien ordre de choses; ils se mettaient à la remorque du parti théocratique, travaillant de concert à donner à leur œuvre une base suivant eux inébranlable, l'alliance du trône et de l'autel. Ce parti peu nombreux, mais actif, comptait dans son sein des royalistes fougueux et des catholiques enthousiastes, sincères et désintéressés dans leurs ardeurs; il allait consacrer toutes ses forces à rendre impossible en France le gouvernement représentatif. Il ne devait que trop réussir dans cette œuvre, et l'histoire lui a imputé avec justice une grande part dans la responsabilité des désordres qui ont affligé notre pays.

Louis XVIII n'avait aucune sympathie pour ces idées ni pour leurs représentants, il se refusa constamment à leur donner satisfaction. Malheureusement pour l'Église et surtout pour l'État, Charles X ne sut pas montrer la même circonspection. Il comprenait cependant qu'il ne pouvait pas faire table rase des événements qui avaient précédé son règne; mais son profond dévouement à la religion de ses pères, sa foi vive dans le prestige de la monarchie, sa chevaleresque fidélité à d'anciennes amitiés, l'empêchaient de refuser péremptoirement son concours à des projets qui se recommandaient à lui par leur but et le sincère attachement de leurs auteurs.

Si le roi ne faisait rien pour contenir ces ardeurs, la plupart des évêques ne cherchaient pas à les modérer, quelques-uns même les encourageaient d'une manière visible. Presque tous avaient connu l'Église de France riche, puissante, pesant d'un grand poids dans les destinées de l'État, et ne pouvaient se faire à l'idée que son antique puissance fût irrévocablement perdue.

Ces erreurs, chez la plupart des royalistes, devaient leur origine aux sentiments d'un patriotisme plus sincère qu'intelligent. Ils avaient vu les terribles désastres de l'Empire anéantir la puissance coloniale de la France, rétrécir son territoire continental et ruiner son influence en Europe. Ils se rappelaient avec un légitime orgueil l'ascendant incontesté que le génie français avait exercé sur le monde entier par la triple supériorité de ses armes, de sa littérature, de sa civilisation. Le triomphe des idées nouvelles pouvait-il leur faire espérer le retour de cette splendeur évanouie? Ils ne le pensaient pas. Le pays avait renversé une monarchie associée de temps immémorial à toutes ses gloires, tempérée même aux jours de son plus grand pouvoir par d'antiques coutumes et de puissantes traditions, pour subir pendant quinze ans une dictature sans précédents et sans limites; puis, par une étrange contradiction, les ennemis les plus acharnés de la Restauration, ceux qui prétendaient la combattre dans l'intérêt de la liberté, ne craignaient point de glorifier le régime impérial et d'en faire le type des gouvernements libres. Si tous les royalistes avaient compris les intérêts de la monarchie, au lieu de se diviser, ils auraient réuni leurs efforts pour défendre le nouvel ordre de choses consacré par la Charte; ils auraient certainement réussi à terrasser leurs irréconciliables adversaires, et à rendre à la France cette grandeur qu'ils regrettaient à si juste titre. Mais, dans les temps de crises, il n'est pas donné à tous de mesurer l'étendue des sacrifices commandés aux pouvoirs sociaux; des hommes privés de toute éducation politique ne pouvaient se résigner à des changements dont ils ne découvraient ni la nécessité ni les avantages. Le sentiment des misères du présent leur faisait apparaître le passé dans un loin-

tain favorable sans ses abus, avec toutes ses gloires. Ils résolurent donc de consacrer leurs forces à le faire revivre. Les événements qui s'étaient accomplis depuis quelques années étaient de nature à les entretenir dans ces douces, mais dangereuses illusions. Le roi était toujours sur le trône, la hiérarchie ecclésiastique était rétablie, la charte de 1814 avait déclaré la religion catholique religion d'État, les prélats siégeaient de nouveau dans les conseils du prince, recevaient des titres de noblesse, portaient les ordres du roi, et faisaient partie de la pairie française. Cependant il suffisait de regarder autour de soi pour reconnaître que tout était changé, et que des institutions toutes nouvelles se cachaient derrière d'anciens noms. La religion d'État, proclamée en même temps que la liberté de conscience par la charte de 1814, ne ressemblait pas plus à la religion d'État d'avant 1789 que la royauté de Louis XVIII et de Charles X à celle de leur infortuné frère, la cour royale aux parlements, les membres de la Chambre des pairs aux ducs et pairs du temps de Louis XIV, les armées du roi organisées par Gouvion-Saint-Cyr aux armées de Louis XV et de Louis XVI.

On pouvait adresser aux imprudents qui sollicitaient le rétablissement des anciennes prérogatives de l'Église les paroles éloquentes prononcées trente ans plus tôt dans le sein du conseil des Cinq-Cents par M. Royer-Collard. « Elle n'est plus, cette antique corporation qui, « sous le nom de clergé de France, propriétaire d'une partie des re- « venus fonciers de l'État, seule dépositaire de l'enseignement public, « tantôt alliée et tantôt rivale de la puissance séculière, formait alors « un des ordres de la constitution monarchique ; elle a perdu dans la « Révolution sa vie politique et sa vie civile. »

Voilà ce que perdirent de vue ceux qui rêvaient la reconstitution d'un ordre social dont les éléments étaient en poussière. Que ces erreurs aient été celles de nobles prélats et d'anciens grands seigneurs, nous nous l'expliquons donc tout en le déplorant. Ces hommes respectables, dominés par les souvenirs de leur jeunesse, irrités par les crimes de la Révolution, ne voyaient pas les abîmes qui séparaient la société d'un passé encore si voisin. Nous comprenons d'autant mieux ces illusions, que nous voyons encore aujourd'hui l'école théocratique, la plus grande plaie de l'Église et de la société moderne, se montrer sourde aux enseignements des dernières crises révolutionnaires et reproduire la même doctrine, sans toutefois pouvoir invoquer les mêmes excuses.

Le parti qui professait ces idées comptait alors de nombreux adhérents dans la majorité de la Chambre des députés, il demanda à M. de Villèle d'importantes concessions. Ces exigences et la faiblesse du ministère donnèrent à l'opposition de M. Royer-Collard un carac-

tère élevé et vraiment national. Il se trouvait en face d'adversaires dont il avait déjà trente ans plus tôt déjoué les desseins, il allait cette fois encore se rendre l'organe des sentiments du pays, avec les accents les plus nobles dont la tribune française ait jamais retenti.

La loi du sacrilége fut la première concession du cabinet. L'origine de cette loi ne saurait être passée sous silence, car elle montre l'impuissance absolue dans laquelle on était alors de poser la question sur son véritable terrain, impuissance que l'on cherchait à dissimuler à l'aide d'un expédient à la fois futile et odieux.

Le trouble porté publiquement à l'exercice du culte était prévu et puni par les dispositions du Code pénal [1] et de la loi du 25 mars 1822. Mais un autre fait, malheureusement trop fréquent et qui indiquait plus encore la cupidité que l'impiété de ses auteurs, soulevait dans la jurisprudence une controverse qu'il importait de faire cesser. Les vols dans les églises étaient considérés par les tribunaux et les cours royales comme de simples délits qui rendaient leurs auteurs justiciables des tribunaux correctionnels. La Cour de cassation, assimilant au contraire ces vols à ceux commis dans les maisons habitées, les qualifiait de crime et cassait les décisions qui ne renvoyaient pas les inculpés devant la Cour d'assises. Les Cours royales persistaient dans leur jurisprudence; quelques-unes même, dont les arrêts rappelaient trop les empiétements des anciennes cours souveraines, déploraient, dans les considérants de leur décision, les désordres de l'état social, et plaidaient la cause de l'alliance de l'Église et de l'État.

Il fallait mettre un terme à ces hésitations de la jurisprudence; un projet de loi rédigé à cet effet fut présenté pendant la session de 1824 à la Chambre des pairs qui l'adopta; la Chambre des députés ne put l'examiner avant la clôture de la session. On renonça à cette œuvre modeste, reprise seulement lors de la révision générale du Code pénal en 1832, et M. de Peyronnet, garde des sceaux, présenta l'année suivante à la Chambre des pairs un projet de loi tout différent, dont la principale disposition punissait le sacrilége simple, c'est-à-dire la profanation des vases sacrés et des hosties consacrées, de la peine des parricides.

Ce projet fut attaqué avec vigueur à la Chambre des pairs. Cette tentative fanatique n'allait-elle pas réveiller l'esprit d'irréligion, qui était loin d'avoir dit son dernier mot! N'allait-elle pas faire perdre au catholicisme et à la monarchie le terrain qu'ils avaient gagné depuis la Révolution! Pourquoi consentait-on à exposer le gouvernement et la société elle-même à tous ces dangers, quand le rapport de la commission, tout en proposant l'adoption du projet ministériel, reconnais-

[1] Article 261

sait « que les sacriléges simples, ceux contre lesquels la loi était principalement faite, étaient rares et presque inconnus. »

Qu'était-ce d'ailleurs que le sacrilége? Rien de plus vague que ce mot, comme le remarquait un magistrat éminent, M. de Bastard, rien qui rappelât mieux cette époque de dégradation générale où les ministres des derniers empereurs de Rome ne craignaient pas de considérer comme un sacrilége le crime de ceux qui avaient l'audace de mettre en suspicion leur talent et leur probité. *Sacrilegii instar est dubitare an is dignus sit quem elegerit imperator.* Comment des assemblées politiques composées d'hommes étrangers aux matières théologiques, appartenant même à des religions différentes, pouvaient-elles définir dogmatiquement le sacrilége! Quelle conséquence, enfin, entraînait une définition confiée à des gens si peu compétents pour la donner? L'application dans certains cas de la peine des parricides, c'est-à-dire la mort précédée de la mutilation, « qu'une lâche flatterie, « disait M. le duc de Broglie, bien plus que la légitime horreur du « parricide, avait fait introduire dans le code de 1810, pour l'appli-« quer à l'attentat contre la personne du souverain. »

A cette argumentation éloquente et sensée, que répondait-on?

Il importait peu que le sacrilége simple ne dût jamais se présenter, la loi n'atteignait pas moins un résultat immense, elle rendait un grand hommage à la loi religieuse, il était désormais impossible de reprocher à la loi civile d'être athée. L'État adoptait enfin les lois de l'Église comme siennes; le peuple, voyant le législateur recourir à des moyens si efficaces pour assurer le respect des dogmes et des cérémonies de la religion, se sentirait bien mieux attiré vers elle.

Quant à la rigueur des dispositions de la loi, n'était-elle pas la conséquence logique de l'application du principe même? Quel crime pouvait être comparé à celui qui attentait à la majesté divine? M. de Peyronnet allait chercher des exemples de rigueur législative jusque dans l'antiquité païenne : « L'Égypte, disait-il, punissait de mort le « parjure comme offense sacrilége; à Athènes, les contempteurs des « dieux buvaient la ciguë; à Rome, le profanateur des choses sacrées « était enfermé dans un sac de cuir avec un singe et une vipère et « précipité dans les eaux du Tibre... Craignons qu'on nous demande « si nous avons moins de respect et de piété pour le Dieu vrai, puis-« sant et éternel que les païens pour leurs idoles. »

Voilà à quelles pauvretés ce ministre habile et intelligent était obligé de se résigner pour défendre la plus condamnable des thèses.

Quelques pairs poussaient même l'enthousiasme jusqu'à craindre que les coupables ne parvinssent à échapper aux châtiments exemplaires. Suivant l'un d'eux, les dispositions de la loi étaient trop vagues et trop obscures. Quel vaste champ, s'écriait-il, restait ouvert

aux argumentations des accusés et à l'indulgence du jury ! Un autre orateur s'effrayait des chances d'impunité qui pourraient résulter de la position de la question intentionnelle au jury; il aurait voulu que l'application de la loi fût retirée aux Cours d'assises, et confiée aux Cours royales.

Un écrivain éminent alla même jusqu'à prononcer ces cruelles paroles :

« On peut regarder, disait-il, comme une vérité prouvée par le « consentement universel du genre humain, ce sentiment qui porte « l'homme à venger les outrages faits à la religion... On se récrie « sur la peine de mort; mais osons proclamer ici des vérités fortes : « si les bons doivent leur vie à la société comme service, les méchants « la lui doivent comme exemple. Le Sauveur a demandé grâce pour « ses bourreaux, mais son Père ne l'a pas accordée. » La Chambre des pairs adopta le projet du ministère. A la Chambre des députés, la même argumentation se reproduisit; on faisait ressortir l'importance pour la monarchie du système que la loi nouvelle allait inaugurer. Si l'Angleterre, disait-on, n'avait pas changé de religion, les Stuarts n'auraient pas cessé d'y régner ; ce qui assurait le trône aux Bourbons, ce qui nous assurait que nous les conserverions à jamais, c'est que nous avions gardé la foi de nos pères.

M. Royer-Collard, en prenant la parole contre la loi du sacrilége, obéit à deux grands mobiles. Le catholicisme aux jours de la persécution l'avait compté parmi ses défenseurs les plus dévoués et les plus généreux. La monarchie légitime avait aussi reçu des marques de sa fidélité, alors qu'il y avait quelque danger à les donner. L'un et l'autre étaient encore menacés, non plus par des ennemis puissants, mais par d'imprudents zélateurs qui semblaient prendre à tâche de faire revivre tous les périls des mauvais jours ; il les défendit contre eux dans un admirable discours ; il déterminait avec netteté les limites qui dans la société moderne séparent le domaine de la puissance civile de celui de la puissance religieuse. La Charte, en proclamant la liberté des cultes, s'était bornée à constater un fait contre lequel la loi humaine ne pouvait réagir; elle ne méritait donc pas les reproches d'athéisme ou d'indifférence que certains publicistes lui avaient adressés. La loi du sacrilége ne serait pas un acte isolé, elle appellerait comme conséquence nécessaire une série de mesures contraires aux libertés publiques.

Avec quelle vigueur M. Royer-Collard réfutait les hommes qui se prononcent pour la contrainte en matière religieuse.

« Deux sortes de défenseurs ne lui manqueront jamais: les uns, politiques sans probité, qui, ne concevant la religion que comme un instrument de

gouvernement, pensent que ce sont les lois qui donnent à cet instrument toute son énergie, il ne leur est pas dû de réponse; les autres, amis convaincus de la religion, mais dont le zèle sans science se persuade qu'elle a réellement besoin de l'appui de la force, et que, si on la désarme des peines temporelles, elle est en péril. A ceux-ci, il faut répondre hardiment qu'ils ne connaissent pas la religion; que ces pensées basses sont indignes d'elle, qu'elle méprise la force, et qu'elle a surtout horreur de la protection abominable des cruautés et des supplices.

« Écoutez ces paroles que saint Hilaire (de Poitiers) adresse à des évêques qui avaient eu recours aux empereurs, c'est-à-dire à la force.

« Il faut gémir de la misère et de l'erreur de notre temps, où l'on croit « que Dieu a besoin de la protection des hommes, et où l'on recherche la « puissance du siècle pour défendre l'Église de Jésus-Christ. Je vous prie, « vous qui croyez être évêques, de quel appui se sont servis les apôtres pour « prêcher l'Évangile? Quelles puissances leur ont aidé à annoncer Jésus-« Christ, et à faire passer presque toutes les nations de l'idolâtrie au culte de « Dieu? Saint Paul formait-il l'Église de Jésus-Christ par des édits de l'em-« pereur? Se soutenait-il par la protection de Néron, de Vespasien et de Dé-« cius, dont la haine a relevé le lustre de la doctrine céleste?... Maintenant, « hélas! les avantages humains rendent recommandable la foi divine, et, « cherchant à autoriser le nom de Jésus-Christ, on fait croire qu'il est faible « par lui-même. L'Église menace d'exils et de prisons, et veut se faire « croire par force, elle qui s'est fortifiée dans les exils et les prisons! Elle se « glorifie d'être favorisée du monde, elle qui n'a pu être à Jésus-Christ sans « être haïe du monde!... Voilà l'Église, en comparaison de celle qui nous « avait été confiée et que nous laissons perdre maintenant. » (*Histoire ecclésiastique* de Fleury, liv. XVI.)

M. Royer-Collard terminait ce remarquable discours par cette éloquente apostrophe :

« Souvenez-vous, messieurs, de la vieillesse du grand roi et des temps qui l'ont suivie, de ces temps qui touchent de si près à la Révolution, consultez sur cette triste époque les plus pieux, les plus sages contemporains. Fénelon écrivait ces propres paroles le 15 mars 1712, trois ans avant la mort de Louis XIV : « Les mœurs présentes de la nation jettent chacun dans « la plus violente tentation de s'attacher au plus fort par toutes sortes de « bassesses, de lâchetés, de noirceurs et de trahisons. » (*Vie de Fénelon*, t. III, p. 322.)

La Chambre des députés cependant adopta la loi du sacrilége, qui reçut peu après la sanction royale. Empressons-nous d'ajouter que cette loi, jusqu'au jour de son abrogation, est restée dans nos Codes à l'état de lettre morte.

Dans la session de 1826, le ministère crut devoir faire de nouvelles concessions à ses dangereux auxiliaires.

Le parti dominant ne laissait passer aucune occasion d'attaquer l'Angleterre et ses institutions politiques qu'il considérait comme le type de notre Charte constitutionnelle. Toutefois, par un contraste bizarre, il s'était épris d'un ardent enthousiasme pour celles de ces institutions qui semblaient les plus opposées aux mœurs de la France. L'établissement du droit d'aînesse faisait partie de son programme, le gouvernement consentit à faire quelque chose dans ce sens. M. de Peyronnet, organe habituel des faiblesses de ses collègues, présenta à la Chambre des pairs un projet de loi dont le but était de mettre un terme à l'instabilité de la propriété foncière, « de fonder et de conser- « ver la famille, de raffermir ainsi les principales bases de la société « ébranlée. » On allait donc fonder la famille, non pas par les mœurs, que l'on déclarait ne pas être sa base la plus solide, mais par des lois qui réglementeraient le partage des successions, et arrêteraient enfin le morcellement de la propriété immobilière. Le morcellement du sol était un mal terrible qui menaçait de dissoudre le système social comme le système politique; si l'on ne prenait pas de mesures pour arrêter les désastreux effets de l'égalité des partages, les fils du censitaire éligible ne seraient plus que des électeurs, les fils des électeurs tomberaient dans la classe des censitaires privés de l'exercice des droits politiques. Le pays légal était donc menacé. A ceux qui niaient ce danger, on répondait : « Ces résultats ne sont pas « immédiats ni même prochains, ils viendront lentement, mais ils « viendront ; ils sont éloignés, mais infaillibles ! Infaillibles ! que « faut il de plus? qu'est-ce qu'un repos de quelques années, quand il « s'agit de la constitution même de l'État. »

Pour conjurer tous ces périls, le gouvernement proposait, dans toute succession en ligne directe d'une personne payant plus de 300 fr. d'impôts foncier, d'attribuer à titre de préciput la quotité disponible à l'aîné des enfants; le préciput devait se prélever d'abord sur les immeubles. Mais le père de famille pouvait rendre la prévoyance du législateur sans effet, en distribuant la quotité disponible à son gré.

Si le mal était aussi grand que le signalait l'exposé des motifs, le remède, il faut bien en convenir, n'était guère de nature à y couper court, puisqu'il dépendait de la volonté des citoyens de ne pas l'appliquer. M. de Villèle d'ailleurs ne se faisait point d'illusions sur le résultat de cette tentative. Dès le 31 octobre 1824 il écrivait au prince Jules de Polignac, ambassadeur à Londres, ces paroles vraiment prophétiques : « Si le gouvernement proposait de rétablir le droit d'aînesse, « il ne trouverait pas une majorité pour l'obtenir. »

Le projet de loi de M. de Peyronnet avouait implicitement que l'on ne pouvait pas porter une grave atteinte au principe de l'égalité des

partages; il ne changeait en aucune façon l'ordre de choses qu'il annonçait devoir si profondément modifier; mais il soulevait gratuitement les questions les plus irritantes et troublait la société.

La discussion dans la Chambre des pairs refléta les passions et les inquiétudes de toute la France. Le rapport de la commission concluait à l'adoption du projet ministériel; mais toute son argumentation sapait par la base l'œuvre de M. de Peyronnet. Le rapporteur constatait l'utilité de la petite propriété, puis il prouvait que le morcellement du sol avait une autre origine que l'égalité des partages.

« Déjà, et assez longtemps avant la Révolution de 1789, disait-il, « la rapidité du mouvement commercial s'était appliquée aux biens « immobiliers comme aux autres, et, sous quelques rapports, elle « avait contribué à modifier l'ordre politique comme celui des fa- « milles. En effet, en s'exerçant sur les terres dénuées de titres de « noblesse, elle avait porté la confusion dans la possession de ces « titres et préparé la décadence de la noblesse elle-même. »

Plus tard, beaucoup de grands propriétaires, attirés par le luxe des villes, les chances de la spéculation, les avantages de la propriété mobilière, avaient vendu leurs biens patrimoniaux aux bandes noires, qui les avaient divisés à l'infini. Si l'on ajoutait à ces causes la division des biens pris par la Révolution à l'Église et aux émigrés, on avait le secret du morcellement général de la propriété foncière en France. Le rapporteur montrait enfin l'égalité des partages acceptée par tous. On ne pouvait citer que fort peu de dispositions testamentaires qui y dérogeassent dans les limites fixées par la loi. Quelques départements du Midi seuls faisaient exception à la coutume générale. Le petit nombre de majorats constitués sous l'Empire et pendant la Restauration prouvait aussi la conformité de l'égalité des partages avec les mœurs du pays.

Le projet ministériel, soutenu mollement par les plus habiles de ses défenseurs, fut vigoureusement attaqué par ses adversaires. Vingt-deux orateurs s'étaient inscrits pour parler contre la loi de M. de Peyronnet; ils portaient les noms les plus illustres de la pairie. M. le comte Molé démontra l'inanité de toute tentative de cette sorte pour reconstituer une aristocratie.

« Lorsqu'une aristocratie existe, dit-il, il faut la conserver, peut-être « même avec ses abus; mais créer, mais rétablir une aristocratie, c'est un « secret qui jusqu'à présent n'a été connu que d'un seul législateur, qui est « le temps. »

Puis, se reportant à l'agitation soulevée dans le pays par les concessions du ministère, il ajoutait :

« Pourquoi faut-il qu'à chaque session le ministère présente ainsi à l'ap-

« probation des Chambres de ces lois moins funestes encore par leur exécu-
« tion, quelque déplorable qu'elle fût, que par leur effet sur l'esprit des peu-
« ples? De ces lois propres à ébranler le pouvoir dans son principe et à
« dépopulariser chaque jour davantage une forme de gouvernement, hors
« de laquelle pourtant il n'y a point de salut. »

La Chambre des pairs, cette fois, ne consentit pas à s'associer aux complaisances du ministère, et maintint le système des successions établi par le Code civil, en y ajoutant seulement la substitution à deux degrés [1].

La décision de la Chambre des pairs dispensa la Chambre des députés de s'occuper du principe général de la loi dite du droit d'aînesse; il n'y fut examiné qu'incidemment, à l'occasion de pétitions adressées contre cette loi à la Chambre élective. M. Royer-Collard se fit entendre dans cette discussion, et défendit à la fois les principes du Code civil et l'exercice du droit constitutionnel de pétition.

Cet échec ne découragea pas les alliés du ministère; l'opposition des hommes les plus sensés, les manifestations les moins équivoques des répugnances du pays, les timides résistances de M. de Villèle, ne faisaient qu'irriter leur ardeur. Si le gouvernement rencontrait tant d'obstacles dans la grande œuvre à laquelle il prêtait son concours, il fallait, suivant eux, s'en prendre aux déréglements de l'opinion publique égarée par la presse. C'était la presse qui pervertissait les esprits, paralysait les efforts faits pour reconstituer la société, rendait les bonnes mesures impossibles, soit en frappant d'impopularité celles qui étaient votées par les Chambres, soit en prévenant leur adoption par son influence tyrannique sur les consciences timorées. Il était donc urgent de prendre une grande décision et de mettre un terme aux écarts de la presse. Le cabinet résista longtemps; M. de Villèle disait qu'*il ne fallait pas trop tendre la corde*. Mais, trop fidèle à son système de concession, il se résigna à présenter au commencement de la session de 1827 un projet de loi sur la presse. Ce nouvel acte de faiblesse de M. de Villèle excita les plus vives alarmes dans toutes les classes du pays. L'opposition se manifesta dans le sein du conseil d'État avec la mesure qui convient à cette assemblée, mais avec la plus entière indépendance. Les corps savants eux-mêmes s'émurent; l'Académie française, jugeant que les tendances qui paraissaient dominer le gouvernement menaçaient la liberté de la pensée, adressa une supplique au roi. La *Quotidienne* elle-même, inspirée par le sage et dévoué M. Michaud, signala courageusement au pouvoir les dangers sans nombre qu'il semblait rechercher.

[1] La loi des substitutions, après avoir reçu une première atteinte en 1836, a été abrogée par l'Assemblée constituante en 1849, sans qu'aucune voix se soit élevée pour en défendre le principe.

Tous ces avertissements n'arrêtèrent pas le ministère sur la pente dangereuse où il se laissait conduire, et, le 29 décembre 1826, M. de Peyronnet déposa sur le bureau de la Chambre des députés un projet de loi qui contenait les dispositions suivantes :

Tout écrit de vingt feuilles et au-dessous était astreint au dépôt préalable cinq jours au moins avant sa distribution ou sa mise en vente ; le délai était de dix jours pour les écrits de plus de vingt feuilles. La contravention à cette disposition entraînait de plein droit une amende et la suppression de l'ouvrage.

Un journal ne pouvait désormais appartenir à plus de cinq personnes, et un délai assez court était fixé aux propriétaires de journaux déjà existants pour se conformer à cette prescription. Si l'administration supposait que derrière les cinq propriétaires désignés se cachaient d'autres associés, le préfet avait le droit de suspendre la publication du journal jusqu'à ce que l'autorité judiciaire se fût prononcée.

Toute publication sur les actes de la vie privée d'un Français ou d'un étranger résidant en France sans leur autorisation devenait un délit.

Enfin le ministère public recevait le droit de poursuivre tout délit de diffamation commis contre un particulier, même dans le cas où celui-ci n'aurait pas porté plainte.

Après la lecture de l'exposé des motifs, M. Casimir Périer quitta son banc en s'écriant : « Autant vaudrait proposer un article qui dirait : l'imprimerie est supprimée en France au profit de la Belgique. »

Le *Moniteur* avait qualifié le projet de *loi d'amour et de justice;* le public releva ironiquement cette appellation, et s'en servit pour désigner et flétrir la loi. Nous n'hésitons pas à déplorer le sentiment qui porta M. de Villèle à présenter un pareil projet; nous ne saurions cependant y voir avec l'opposition d'alors le *dernier des attentats* contre la liberté de la presse. Le ministère ne donnait qu'une satisfaction illusoire et éphémère à ceux dont il avait pris les inspirations. Si la presse se voyait à l'avenir gênée par mille tracasseries et mille restrictions, elle n'en conservait pas moins le droit de discuter avec la plus entière liberté les actes officiels ; elle n'avait à répondre de ses délits que devant les tribunaux, et son existence n'était en aucune façon livrée au bon plaisir de l'administration. Soumise à cette législation, elle aurait attaqué les lois du sacrilége et du droit d'aînesse avec l'ardeur et l'indépendance qu'elle avait déjà montrée. Le projet de M. de Peyronnet s'écartait certainement des grandes lignes tracées par la prudence au législateur, mais il ne violait point les dispositions du pacte constitutionnel qui proclamaient la liberté de la presse.

L'espérance de voir l'influence de la presse périodique diminuer avec le nombre de ses organes quotidiens était encore, en l'absence de tout système de censure patente ou déguisée, une illusion. La concentration de toutes les forces de l'opposition dans quelques journaux critiquant librement tous les actes de l'administration était pleine de dangers pour le gouvernement.

L'agitation immense qui se produisit alors non-seulement dans le pays légal, mais aussi dans les écoles, dans les ateliers et dans toutes les classes de la population, s'explique donc moins par les dispositions du projet de loi que par ses tendances. Les traces de cette agitation nous apparaissent jusque dans les travaux de la commission, qui, favorable à la mesure, mutila la plupart de ses dispositions. M. Bonnet, avocat distingué du barreau de Paris, rapporteur du projet de loi, signalait en ces termes les motifs qui avaient déterminé la commission à atténuer la rigueur du projet ministériel.

« On aurait, disait-il, indisposé une multitude de citoyens, on aurait « froissé sans profit l'opinion publique, qualifiée antérieurement la maîtresse « du monde; il faut quelquefois s'en défier, même pour la combattre; mais « il faut la respecter souvent, la ménager toujours. »

Les concessions faites à l'opinion publique étaient insuffisantes, et le projet souleva dans la Chambre des députés une discussion sans exemple dans nos annales parlementaires. M. de Villèle, en effet, n'avait plus derrière lui ses trois cents fidèles adhérents; il avait d'autres adversaires que le parti radical, peu nombreux, formé des éléments les plus hétérogènes, représenté par des hommes déconsidérés par leurs variations politiques, comme M. Benjamin Constant, ou par d'anciens serviteurs de l'empire, comme M. Sébastiani, qui s'étaient soudainement épris d'un profond amour pour les libertés publiques, et qui expiaient leur docilité sans bornes sous le gouvernement impérial par une opposition sans mesure sous le gouvernement constitutionnel.

M. de Villèle avait à compter non-seulement avec le parti radical, le centre gauche personnifié d'une façon si éclatante dans MM. Royer-Collard et Casimir Périer, la contre-opposition de droite, mais encore avec une fraction de jour en jour plus nombreuse de députés du centre droit, grossie de quelques amis personnels du roi qui voyaient avec effroi l'impopularité du gouvernement, et qui s'étaient résolus à faire une guerre à outrance au parti dominant.

La discussion dura du 13 février au 14 mars, c'est-à-dire un mois entier. Quarante et un membres s'étaient fait inscrire pour attaquer le projet. Trente et un devaient le défendre.

Le projet ministériel n'eut pas de plus malheureux commentaires que les discours de ses partisans.

M. de Salaberry déplorait dans un langage pompeux l'invention de l'imprimerie, *seule plaie dont Moïse oublia de frapper l'Égypte*. Puis, après avoir fait la peinture riante des premières sociétés humaines que ce fléau n'avait pas infectées, il ajoutait :

« La presse est la baliste perfectionnée qui lance des torches et des flè-« ches empoisonnées, c'est l'arme aux coups mortels, l'arme chère des enne-« mis de la religion et de la dynastie régnante, l'arme chère des amis du pro-« testantisme de l'illégitimité et de la souveraineté du peuple. »

Combien de gens croient aujourd'hui écrire des choses nouvelles, et ne font que répéter ces ridicules amplifications.

Un autre député se résignait facilement au silence universel. « Si « l'on m'objecte, disait-il naïvement, que les bonnes et les mauvaises « doctrines seront étouffées : tant mieux. »

Un troisième orateur allait moins loin que M. de Salaberry pour rechercher l'origine du mal.

« A quelle époque, s'écriait-il, faut-il faire remonter cette fièvre destruc-« tive? A l'année 1757, année où le clergé de France assemblé demanda au « roi et obtint l'abolition de la peine de mort contre les auteurs de livres « impies. »

A quoi devons-nous attribuer l'inquiétude vague qui existe et qui nous empêche de jouir de notre bonheur? demanda un des partisans de la loi. A la licence des écrits. C'était, suivant lui, à cette seule cause qu'il fallait attribuer la décadence des lettres, l'esprit d'impiété et de murmure, la division des opinions et des citoyens.

Un fougueux gentilhomme breton se laissait moins toucher par la décadence des lettres ; il s'indignait, au contraire, de la prépondérance que la pensée et la presse s'arrogeaient dans les affaires de ce monde; il y voyait pour la société française une coupable dérogeance.

« Les enfants de la Gaule, s'écriait-il, ne sauront-ils donc plus que le pa-« vois était soutenu par la lance et l'épée. »

Enfin, il n'y avait pas jusqu'à l'Angleterre elle-même qui n'eût sa part dans les malédictions des défenseurs de la foi.

« On ne devient pas beaucoup trop Anglais, disait l'un d'eux, sans s'ex-« poser à être beaucoup trop peu Français. La bière n'a rien de commun « avec le vin petillant de nos côteaux. Le Nord et la brume ont des influences « fort différentes de celles de notre Midi et de nos beaux climats. Les Anglais « sont vieux et calmes, tandis que nous sommes jeunes et volcaniques. »

Telles étaient les passions dont MM. de Villèle et de Corbière consentaient à se faire les instruments ; telles étaient les idées auxquelles ces hommes sages et modérés se croyaient condamnés à faire une grande part dans le gouvernement.

M. Hyde de Neuville, qui avait tant de fois exposé sa vie pour la monarchie, signala comme ses ennemis les plus dangereux, non-seulement les radicaux, mais surtout les absolutistes; il reprochait amèrement au ministère de laisser le gouvernement à ces derniers.

M. Royer-Collard combattit le projet dans un discours qui eut le succès de celui qu'il avait prononcé contre la loi du sacrilége. On peut, en rapprochant les deux discours, se faire une idée du développement que l'agitation politique avait pris depuis deux années. Jamais son éloquence n'avait été aussi véhémente, jamais l'ironie et l'invective n'avaient été plus passionnées.

Attaquant plutôt les tendances de la loi que ses dispositions mêmes, il résumait ainsi le but que se proposaient ses inspirateurs :

« Plus d'écrivains, plus d'imprimeurs, plus de journaux, ce sera le ré-
« gime de la presse. »

Puis il commentait avec une puissante ironie cette parole imprudente qui confondait dans la même réprobation le bien et le mal que la presse pouvait produire. Il ne fallait pas s'arrêter là, il fallait épuiser toutes les conséquences de ce système.

« En effet, une loi de suspects, largement conçue, qui mettrait la France en prison sous la garde du ministère, cette loi ne serait qu'une conséquence exacte et une application judicieuse du principe; et, comparée à la loi de la presse, elle aurait l'avantage de trancher d'un seul coup, dans la liberté de se mouvoir et d'aller et venir, toutes les libertés. Le ministère, en la présentant, pourrait dire avec bien plus d'autorité : Le mal produit cent fois plus de mal que le bien ne produit de bien. L'auteur des choses a cru autrefois le contraire, il s'est trompé.

« N'était-il pas animé et comme illuminé de l'esprit de la loi, cet inquisiteur qui, dans la guerre des Albigeois, jetait dans les flammes les orthodoxes avec les hérétiques, pour se mieux assurer que pas un seul de ceux-ci ne serait épargné? Et que serait-ce si j'éclairais de cet horrible flambeau toute la législation révolutionnaire? C'est qu'il y a au fond de toutes les tyrannies le même mépris de l'humanité; et, quand elles daignent philosopher, ce mépris se déclare par les mêmes sophismes. »

La loi proscrivait la pensée, elle mettait en question la propriété des journaux. Une loi qui attaquait la propriété était une loi qui niait la morale, une loi athée. Le respect ne lui était pas dû ; on ne pouvait l'excuser par la nécessité, « car il n'y a point de nécessité contre la

« justice, parce que, selon les belles paroles de Bossuet, il n'y a point « de droit contre le droit. » C'était une loi de tyrannie; une faction seule pouvait en concevoir la pensée.

« La loi que je combats annonce donc la présence d'une faction dans le gouvernement, aussi certainement que si cette faction se proclamait elle-même et si elle marchait devant nous, enseignes déployées. Je ne lui demanderai pas qui elle est, d'où elle vient, où elle va : elle mentirait. Je la juge par ses œuvres. Voilà qu'elle vous propose la destruction de la liberté de la presse; l'année dernière, elle avait exhumé du moyen âge le droit d'aînesse; l'année précédente le sacrilége. Ainsi dans la religion, dans la société, dans le gouvernement, elle retourne en arrière; elle tend, par le fanatisme, le privilége et l'ignorance, à la barbarie et aux dominations absurdes que la barbarie favorise.

L'entreprise est laborieuse, et il ne sera pas facile de la consommer. A l'avenir, il ne s'imprimera pas une ligne en France, je le veux; une frontière d'airain nous préservera de la contagion étrangère, à la bonne heure. Mais il y a longtemps que la discussion est ouverte dans le monde entre le bien et le mal, le vrai et le faux; elle remplit d'innombrables volumes, lus et relus, le jour et la nuit, par une génération curieuse. Des bibliothèques, les livres ont passé dans les esprits. C'est de là qu'il vous faut les chasser. Avez-vous pour cela un projet de loi? Tant que nous n'aurons pas oublié ce que nous savons, nous serons mal disposés à l'abrutissement et à la servitude. »

Cette loi n'était donc qu'une source de dangers pour la royauté ; c'était le roi que Royer-Collard croyait défendre en combattant ces projets insensés.

« C'est le seul gage, disait-il en terminant, que je puisse aujourd'hui lui « donner d'un dévouement qui lui fut connu aux jours de l'exil et de l'in- « fortune. »

Malgré ces avertissements solennels, la majorité adopta le projet de loi sur la presse. Cent trente-quatre voix toutefois protestèrent contre cette malheureuse mesure, qui fut soumise à la Chambre des pairs. Le ministère, ne pouvant se faire d'illusion sur les décisions de la noble assemblée, eut la prudence de retirer le projet de loi avant le commencement de la discussion. Cette détermination fut accueillie par les manifestations les plus bruyantes : des illuminations eurent lieu, des groupes se rassemblèrent dans différents endroits de Paris et se livrèrent à quelques désordres promptement réprimés.

M. de Villèle était bien loin du programme qu'il avait tracé à son cabinet quand il écrivait ces paroles :

« Savoir où il convient d'aller, ne jamais s'en écarter, faire un pas vers le « but toutes les fois qu'on le peut, ne se mettre en aucune occasion dans le

« cas d'être obligé de reculer, voilà ce que je crois une des nécessités du « temps où je suis venu aux affaires, et une des causes pour lesquelles j'ai « été porté au poste que j'occupe. »

Pendant la première partie de son administration, M. de Villèle avait fidèlement suivi ce système de conduite. Le pays crut enfin avoir trouvé le gouvernement fort et conciliateur qu'il désirait si ardemment, les élections de 1824 furent un témoignage solennel de sa reconnaissance envers le ministre et envers la droite qui l'appuyait. Tous les colléges électoraux, à l'exception de dix-huit qui nommèrent des membres appartenant à la gauche, au centre gauche et aux doctrinaires, choisirent leurs députés dans les différentes nuances de la droite. Pour la première fois, la Chambre des députés présentait un parti ministériel ayant la majorité, et acceptant hautement la direction du chef du cabinet. M. de Villèle perdit peu à peu cette grande force en se faisant le docile instrument des passions de quelques hommes ; il s'exposa à une dangereuse impopularité, sans s'assurer par cela le concours de ceux qui en étaient la cause. Ses auxiliaires attribuèrent l'insuccès de leurs plans à la tiédeur de son zèle. Il espéra conjurer leur irritation par une concession dernière, envisagée bien à tort par ses contemporains comme un acte de rancune.

La Chambre des pairs s'était constamment montrée hostile, non-seulement aux projets destinés à satisfaire les ardeurs de quelques royalistes, mais elle avait accueilli avec une défaveur imméritée les plans financiers de M. de Villèle. On le sollicita de tenter contre cette branche de la législature le même coup d'État légal qu'il avait reproché avec tant de raison en 1819 à M. Decaze. Son bon sens résista longtemps; il se défendait publiquement de céder à de pareilles propositions, non pour déguiser ses intentions, mais parce qu'il avait l'esprit trop politique pour ne pas apercevoir les tristes conséquences d'une pareille mesure. Il se décida cependant à présenter à la signature du roi une promotion de soixante-seize pairs, parmi lesquels figuraient quarante députés ayant pour la plupart donné des gages au parti dominant.

Trois ans plus tôt, il avait accueilli comme un gage de durée pour son cabinet la loi qui étendait à sept années la durée du mandat des députés, et il se croyait déjà obligé de dissoudre une chambre dans laquelle l'opposition semblait avoir si peu de moyens d'action. Les élections se firent dans le mois de novembre 1827; l'opinion publique fut ainsi appelée à se prononcer sur la politique du cabinet. Le nombre des libéraux s'éleva de dix-huit à cent quarante-quatre. M. Royer-

[1] Lettre du 31 octobre 1824 au prince Jules de Polignac, *Mémoires de M. Guizot*, t. I, p. 280.

Collard avait eu l'insigne honneur de voir son nom sortir de l'urne électoral dans sept collèges. Il y avait encore deux cent quatre-vingt-six députés de la droite, mais le ministère comptait parmi eux des ennemis déclarés. M. de Villèle recula devant les menaces d'accusation, il crut sa retraite nécessaire ; elle entraîna la déchéance politique de la droite qui, décimée et divisée en fractions, ne fut plus en état d'imprimer au gouvernement l'unité d'action qui seule fait sa force. Si la chute de M. de Villèle fut le juste châtiment de ses faiblesses, la décomposition de la droite fut aussi l'inévitable conséquence des violences d'un certain nombre de ses membres.

Tels ont été les résultats immédiats des luttes que nous venons de rappeler.

La religion ne retira aucun profit de ces combinaisons politiques, aussi stériles qu'intempestives. Les progrès qu'elle avait faits depuis le commencement du dix-neuvième siècle s'arrêtèrent subitement. Les folies du parti théocratique ravivèrent les sentiments d'impiété qui semblaient disparaître d'eux-mêmes. L'Église eut la douleur de voir une foule d'âmes qui se seraient sans doute données à elle s'éloigner devant l'apparence de la contrainte. Quelques années plus tard, elle subit de nouveau les violences et la persécution. Toutefois, quelque rigoureuses que soient de telles épreuves, l'Église devait en sortir victorieuse, son divin fondateur a promis de la faire triompher de toutes les erreurs et de toutes les fautes des hommes.

Quant à la royauté, elle courait des périls plus sérieux. Les radicaux lui faisaient une guerre implacable : ils allaient trouver des auxiliaires dans tous les non catholiques, et même dans les catholiques peu fervents, qui, alors comme aujourd'hui, frémissaient à l'idée de l'intolérance religieuse plus encore qu'à celle de l'absolutisme politique. Les gens d'affaires, ordinairement étrangers aux passions politiques, commençaient à redouter l'avenir pour un gouvernement qui consentait à courir ainsi les aventures. Tant que le pouvoir restait dans les mains de M. de Villèle, il n'y avait pas de danger immédiat. Mais il avait accordé trop d'influence aux chefs du parti exalté, tôt ou tard ils devaient parvenir au ministère; dès lors une crise devenait imminente : M. de Villèle, il faut le reconnaître, a, par son système de concessions, frayé le chemin du pouvoir aux plus funestes conseillers de la monarchie. Nous aurons plus tard l'occasion d'étudier la conduite de M. Royer-Collard durant les crises et sous le gouvernement établi après la chute de la branche aînée de la maison de Bourbon.

Henry Moreau.

PHILOSOPHES ITALIENS

ROSMINI

IV[1]

Rosmini avait vaincu le sensualisme en Italie ; il l'avait poursuivi dans toute ses voies et chassé de toutes ses retraites, de la morale, de l'économie sociale et des sciences politiques. Fallait-il anéantir avec lui toute la philosophie, et, sous prétexte de protéger le christianisme contre la révolte imprudente et impie de la raison, en interdire à l'homme le libre exercice ? Quelques hommes le pensaient et l'enseignaient. Des esprits élevés, mais impatients; des chrétiens généreux, mais téméraires, condamnant le passé, entreprenaient avec un courage digne d'une meilleure cause une grande révolution dans l'enseignement catholique : ils voulaient fonder le christianisme sur la ruine de la science et sur le scepticisme. Au lieu de dire avec les théologiens catholiques : l'être raisonnable seul peut être chrétien, ils disaient : le chrétien seul peut être raisonnable. Point de certitude hors de la révélation ; la lumière naturelle n'était qu'illusion, et la pensée individuelle était sans valeur ; l'autorité et l'enseignement étaient tout, l'intelligence n'avait plus d'yeux, elle était tout oreille ; elle ne voyait rien, il ne lui était permis que d'entendre. Trop peu versés dans la science théologique, trop exaltés par la chaleur de la controverse,

[1] V. le *Correspondant* du 25 juillet 1859.

trop éblouis par les nouveautés d'un système dont ils s'exagéraient l'importance, ils n'aperçurent ni les dangers ni les contradictions d'une pareille doctrine. Que devenait en effet l'acte de foi sans motifs de crédibilité, sinon un acte aveugle, un illuminisme fatal? Que devenaient la beauté et la supériorité de l'ordre surnaturel, confon du et identifié avec l'ordre naturel? que devenaient par conséquent l'enseignement et le sacerdoce chrétiens, le christianisme tout entier? N'était-ce pas retomber dans le rationalisme qu'on voulait combattre, et réduire la question de l'existence et de la nature de la religion chrétienne à une question sur la nature et sur l'origine de nos connaissances? Comment attaquer, sans se contredire, la raison individuelle par un système rationnel dont la valeur dépendait de celle même de la raison? comment établir le règne absolu de l'autorité et de la tradition en brisant avec l'enseignement traditionnel et en profanant comme des dogmes immuables les enseignements de la philosophie nouvelle?

Rosmini n'appartint jamais à cette école; il en prévit, dès le principe, les funestes tendances, et il découvrit, avec une rare pénétration, le vice fondamental de ses doctrines. Il n'avait que trente ans lorsqu'il rencontra pour la première fois M. de Lamennais à Turin; c'était l'année 1823. Ces deux hommes n'avaient alors qu'une même pensée: relever les ruines que la Révolution française avait faites dans l'Église, refouler le rationalisme, réorganiser la science et la soumettre de nouveau à l'influence de l'enseignement catholique. Mais M. de Lamennais était dans tout l'éclat de sa gloire; on admirait son génie, on applaudissait à ses travaux, on le saluait comme l'homme providentiel, comme le défenseur prédestiné du christianisme et le soutien de l'Église; et il voyait autour de lui une brillante jeunesse, pleine de foi et de talent, prête à marcher sous ses ordres. Rosmini était au début de sa carrière; il avait beaucoup d'amis, il n'avait pas encore de disciples. Son style avait moins d'éclat et de force; sa parole était moins animée, son éloquence moins entraînante, ses attaques moins violentes. Il n'écrasait pas, il ne flétrisait pas l'ennemi qu'il avait abattu; il était moins soldat, mais il était plus apôtre. Les deux apologistes s'entretinrent de leurs desseins. M. de Lamennais exposa à Rosmini les principes de sa philosophie. Rosmini ne les approuvait pas; il se permit d'élever quelques difficultés, mais avec un langage si respectueux, si modeste, respirant même une admiration si vive et si sincère pour le célèbre auteur de l'*Essai sur l'indifférence*, que l'honneur et la supériorité de l'écrivain étaient respectés sans préjudice des droits sacrés de la vérité. M. de Lamennais fut surpris et non convaincu. Il pria son jeune interlocuteur de lui envoyer par écrit les objections qu'il lui avait présentées afin de les méditer à loisir. Rosmini le fit dans une lettre du 28 juin de la même année.

Il serait difficile de poser la question avec plus de netteté et de précision, d'unir plus de franchise à des ménagements plus délicats, et de conduire la controverse avec plus de convenance, de modération et de prudence.

Il établissait que le sujet de la certitude est l'*homme individuel;* qu'il le devient par un acte *personnel*, c'est-à-dire en donnant ou en refusant son assentiment ; qu'il est, par conséquent, seul *juge prochain* et *nécessaire* de la certitude, parce que l'acte par lequel il donne son assentiment ne peut être que son jugement; mais que, si l'*homme individuel* est juge en dernier ressort de la certitude, il n'en est pas le législateur.

« Ces propositions sont trop évidentes, ajoutait-il, pour que l'une « d'elles puisse être l'objet de l'examen qui nous occupe. Il ne s'agit « pas de savoir quel est le juge prochain de la certitude, mais quelle « est la loi, le *criterium* selon lequel l'individu est obligé de juger. « Est-ce le *sens commun*, ou faut-il le chercher ailleurs ? Telle est la ma- « tière que nous devons traiter dans des lettres successives. La con- « troverse ne sera plus entre Descartes et vous, mais entre vous et « moi. »

M. de Lamennais ne jugea pas à propos de poursuivre la discussion. Rosmini n'en conserva pas moins pour lui un affectueux souvenir. En 1837, il se joignait aux amis de l'illustre écrivain, condamné par Grégoire XVI, pour calmer son irritation et le ramener au devoir.

« Je pense, lui écrivait-il, qu'une parole aimée, versée dans un « cœur plein d'amertume, ne peut être désagréable. Cette pensée me « détermine à vous écrire. C'est un confrère qui vous parle, c'est un « prêtre qui prend part à toutes vos angoisses. Il n'a pas et ne peut « avoir d'arrière-pensée; il n'est inspiré que par la charité fraternelle. « Depuis trop longtemps il gémit profondément sur vous, il est pressé « de vous dire : Ah! que faisons-nous? Ne croyons-nous plus à la « parole de Jésus-Christ? Et que deviendrons-nous si nous ne croyons « plus?... Oh ! ne vous offensez pas de mes paroles, vous parussent- « elles mêmes dures et téméraires, car elles sont sincères et inspirées « par l'amitié. Pensez, mon cher frère, pensez à votre âme ; votre « âme se perd ; vous êtes sur les bords de l'abîme...

« Le trouble qui vous agite vous rend plus difficile la soumission « au vicaire de Jésus-Christ, parce qu'il obscurcit votre esprit et vous « empêche d'entendre les décisions de l'Église... Permettez-moi de « ne vous rien cacher. On dirait que, aigri par des causes peut-être « accessoires, vous ne cherchez que la vengeance. Il semble que cet « esprit d'hostilité vous porte à ne rien omettre pour montrer les « torts du Saint-Siége, et que, dans ce dessein, vous lui opposez des

« doctrines qui ne sont point contenues dans l'Encyclique, ni expri-
« mées par les lettres du cardinal Pacca... Vous faites croire que, dans
« ces lettres, *la liberté civile et politique* est proscrite ; mais, si vous
« les relisez dans le calme, vous ne trouverez de réprouvées que *les*
« *doctrines relatives à la liberté civile et politique contenues dans l'A-*
« venir, CE QUI EST TOUT AUTRE CHOSE. Et la raison de cette désappro-
« bation est indiquée dans la même lettre où il est dit qu'*elles ten-*
« *dent par leur nature à exciter et à propager partout un esprit de*
« *sédition et de révolte de la part des sujets contre leurs souverains.*

« Vous vous êtes également persuadé que, dans cette lettre, on
« condamne toujours et en tout cas *la liberté des cultes et la liberté de*
« *la presse*; mais, de fait, on n'y réprouve *que la doctrine de l'*Avenir
« sur ces questions, et *rien de plus*, et on les réprouve parce qu'elles
« ont été traitées *avec une grande exagération, et qu'elles ont été pous-*
« *sées à l'excès par les rédacteurs de ce journal*... A quoi donc se ré-
« duisent les choses enseignées par l'Église dans l'Encyclique ? A dé-
« clarer qu'*il est contraire à l'esprit du christianisme que les sujets se*
« *révoltent contre ceux qui les gouvernent.*

« Vous vous exagérez donc les décisions du Saint-Siége ; vous y
« ajoutez ce qu'il ne dit point, et vous vous rendez à vous-même
« presque impossible la soumission filiale. »

Ainsi Rosmini déclare que l'Encyclique de Grégoire XVI ne condamne ni la liberté civile et politique ni la liberté des cultes et de la presse ; il le déclare dans une lettre écrite en dehors de tout préjugé, et nullement pour la défense d'une cause particulière ou d'un parti. Cette lettre est rendue publique ; elle est connue en Italie, à Rome même, de Grégoire XVI, à qui le pieux abbé faisait hommage de tout ce qu'il publiait ; elle est insérée dans ses opuscules ; elle fait partie des ouvrages déférés au Saint-Siége et sévèrement examinés par les théologiens romains. Et cependant nulle réclamation ne s'élève : Grégoire XVI ne cesse pas d'honorer Rosmini de son amitié; il le protége contre ceux qui le persécutent, et il ferme la bouche à ses détracteurs.

V

Le vice fondamental de la philosophie moderne était, au jugement de Rosmini, le subjectivisme, qui n'est au fond qu'un sensualisme moins grossier. Il comparait les philosophes subjectivistes à des naufragés échappés à la fureur des flots et gravissant une rive escarpée ;

ils fuient la tempête, mais ils sont encore couverts d'écume et de vase, et toujours exposés à retomber dans l'abîme. Le sensualisme explique l'origine de nos connaissances par la sensation; le sentimentaliste les fait jaillir du sentiment ou de la conscience. Le sensualiste enseigne que la connaissance n'est qu'une sensation transformée par un organe plus parfait; le sentimentaliste, qu'elle éclôt mystérieusement du sentiment comme d'un germe fécond. Il dit : Je sens, j'ai conscience de mon être, de mon existence, et j'acquiers l'idée d'être et l'idée d'existence; je sens, j'ai conscience que je suis une activité, une force, et j'acquiers l'idée d'activité, l'idée de force, l'idée de substance; je sens et j'ai conscience que j'agis, et j'acquiers l'idée de cause et l'idée d'effet. Mais qu'est-ce que le sentiment de l'être, de l'existence, de l'activité, de la force, sans les idées d'être, d'existence, d'activité, de force, sinon de pure sensation? Donc prétendre que j'acquiers l'idée d'être, d'existence, d'activité, de force, parce que j'ai conscience que j'existe et que j'agis, n'est-ce pas rigoureusement tirer l'idée de la sensation. L'observation psychologique constate que l'idée est essentiellement objective, et que la sensation est essentiellement subjective. Or le sensualiste et le sentimentaliste conçoivent également la pensée naissant et se développant dans les profondeurs solitaires de l'âme sans nulle relation avec une lumière extérieure. L'âme se pense d'abord elle-même; elle est le sujet et le terme de son acte, le principe et la fin de sa vie. Cette faculté de penser, de vouloir, d'aimer seule et sans autre objet qu'elle-même, est nécessairement sa loi. L'intelligence, essentiellement indépendante dans l'exercice de son activité, sort ensuite d'elle-même, et elle rencontre, on ne sait où ni comment, la vérité, Dieu et le monde; mais ni la vérité, ni Dieu, ni le monde, ne lui sont nécessaires pour qu'elle pense, pour qu'elle veuille, pour qu'elle aime, pour qu'elle vive, en un mot, de la vie intellectuelle et morale. Kant avait donné à cette opinion sa forme rigoureuse; il avait nié cette rencontre et démontré l'impossibilité pour l'homme de connaître autre chose que ses pensées, modes fugitifs sans substance et sans appui. Dès lors l'activité subjective était l'unique loi, et le principe fondamental de la morale s'énonçait ainsi : agir moralement, c'est agir librement. C'était l'exaltation de la force individuelle, la proclamation de l'indépendance de la volonté, la divinisation de l'homme et l'égoïsme.

Ce ne furent pas les seules conséquences immorales qui furent rigoureusement déduites du subjectivisme. Il enfanta le panthéisme égoïste et humanitaire, et cette étrange opinion qui, regardant toutes les religions comme des échos fidèles de la conscience humaine, et la conscience humaine, comme l'unique loi religieuse, les proclame toutes également bonnes, et confond dans une même estime ou dans

un même mépris le fétichisme et le monothéisme, le culte impur du paganisme et le culte sévère du chrétien.

A ces funestes doctrines, Rosmini opposa une philosophie franchement ontologique qui se résume dans la théorie de l'être idéal.

Il y a une connaissance primitive, essentielle, innée, c'est la connaissance de l'être idéal :

L'être idéal est une lumière objective commune à toutes les intelligences et d'où dérivent toutes nos idées.

L'être idéal est en même temps la loi universelle de toute volonté, et l'acte moral n'est qu'un jugement d'estime pratique de l'être ou du bien connus dans cette lumière universelle.

L'être idéal est le principe de tout droit, car il constitue l'inviolabilité de la personne humaine.

L'être idéal est le principe de toute société, car une société est une réunion de plusieurs individus tendant de concert et avec conscience à un bien intelligible connu par l'être idéal.

De même qu'il y a en nous un premier *connaître* essentiel, une première idée innée, il y a un premier *sentir*, un premier sentiment essentiel et inné ; Rosmini l'appelle *sentiment fondamental*. Le sentiment fondamental est indéterminé comme la première idée de l'être. Les modifications de ce sentiment avec l'idée de l'être nous mettent en relation avec le monde extérieur.

La connaissance et l'amour innés de l'être idéal constituent la vie intellectuelle *spontanée*, principe et loi de la vie intellectuelle *réfléchie*. La première est plutôt *naturelle*, la seconde est plutôt *personnelle :* l'une et l'autre ont un même objet. La première est l'œuvre de Dieu, la seconde est l'œuvre de l'homme ; la vie intellectuelle et morale s'accroît non par addition, mais par un développement vivant ; et ce développement consiste dans la transformation de la vie spontanée en la vie réfléchie. La connaissance réfléchie doit fidèlement reproduire la connaissance spontanée. Quand elle l'égale et qu'elle l'épuise, le développement intellectuel est complet.

L'être idéal est comme placé entre les réalités finies qui sont dans le monde et la réalité infinie qui est Dieu. Nous percevons le monde dans l'être idéal et à l'aide des modifications produites dans le sentiment fondamental par les réalités finies qui nous environnent. Nous percevons Dieu par un sentiment qu'il produit réellement et immédiatement en nous. Ce sentiment est la *grâce*. Le passage de l'être idéal, qui est la vérité abstraite, à l'être réel et infini, qui est Dieu, est le passage de l'ordre naturel à l'ordre surnaturel. Les rapports de la philosophie et de la théologie, de la religion et de la science, sont découverts : ils ne sont que les rapports de l'être idéal et de l'être réel infini, du divin et de Dieu.

La théorie de l'être idéal n'est pas une nouveauté ; elle n'est qu'un développement de la théorie de saint Thomas et de son école : l'*être idéal*, c'est l'*intellect agent*, le *lumen divinum* des scolastiques.

Telles sont les grandes lignes du vaste système qu'avait conçu Rosmini, et qu'il se proposait d'exposer et d'appliquer aux principales formules de la science. Roveredo ne pouvait lui offrir les ressources nécessaires à la réalisation de ce dessein ; il se rendit à Milan au mois de mai 1836. C'est dans ce voyage qu'il vit le comte Mellerio et le poëte Manzoni, et qu'il se lia avec eux par une amitié si intime et si chrétienne. Il regardait Manzoni comme le poëte du cœur humain. Ses *Fiancés* offraient, à son avis, le modèle des sentiments que devait exprimer la poésie nouvelle ; car il voulait une poésie italienne plus naturelle, plus vraie, plus nationale que les chants trop classiques de Foscolo. « Le chant des muses anciennes, disait-il, ne peut rallumer « dans les cœurs une flamme éteinte par la nature et par Dieu ; c'est « un bruit mélodieux qui cessera au premier mouvement de l'hu- « manité. »

Il aimait la piété des Milanais et la bonté de leur caractère : « Je « trouve à Milan, écrivait-il, une religion incroyable, et je ne pense « pas qu'il y ait cité semblable à celle-ci. Les principales fa- « milles sont des familles de saints... Le clergé ne me paraît pas très- « docte, mais il est grave, sincèrement pieux, et plutôt austère que « relâché. Je l'ai trouvé très-prudent et très-réservé. Il ne s'occupe « que des affaires de son ministère... En général, les Milanais ont un « caractère excellent. Ils n'ont point l'élégance et la politesse des ha- « bitants de Venise; mais il y a dans le sérieux lombard une force de « tempérament qui donne je ne sais quoi de solide à la politesse « même et à l'affabilité. J'aime cette simplicité. Les familles nobles « se traitent avec une grande convenance, et peut-être avec plus de « splendeur qu'à Venise. En même temps, elles usent d'une certaine « liberté et familiarité qui mettent à l'aise les étrangers, et spéciale- « ment ceux de grosse pâte comme moi... »

Il s'étonnait lui-même de sa fécondité. « Tout me croît sous la « main, écrivait-il à son maître. Oui, le Seigneur répand vraiment des « fleurs sur ces âpres sentiers dans lesquels tant de génies sont tom- « bés. » On a peine à comprendre, en effet, comment, en si peu de temps, il put achever des ouvrages aussi importants. Dans le cours des années 1826 et 1827, il publia ses Traités sur la *Philosophie de la politique*, sur le *Droit individuel et social*, sur la *Providence*, sur l'*Unité de l'éducation*, et la *Galatée des littérateurs*.

Il avait reçu de glorieux encouragements de Pie VIII et de Léon XII; Pie VIII lui fit un devoir de continuer son œuvre. En 1828, il écrivait de Rome au comte Mellerio : « J'ai été présenté hier au pape par un

« cardinal qui m'aime, — le cardinal Capellari. — Il m'exhorta « à composer des ouvrages, m'assurant que telle est sur moi la « volonté de Dieu. Il m'a recommandé de me livrer le moins possible « aux occupations de la vie active. Cet avis m'affermit dans mes réso- « lutions ; la décision ne pouvait non plus venir plus spontanée, ni « d'une autorité plus sûre. »

Pie VIII, dans cette entrevue, voulant donner à Rosmini un modèle de controverse, lui présenta l'*Examen des opinions de Melchior Gioja*, imprimé, sans nom, dans le *Mémorial de Modène*. Rosmini rougit ; son trouble le trahit, et le souverain pontife, heureux d'avoir découvert l'auteur d'un ouvrage dont il appréciait tout le mérite, le combla de félicitations. Il insista surtout sur la nécessité d'éclairer les esprits et de les ramener à la foi par la science, « parce que, disait-il, « les hommes de notre siècle doivent être conduits plutôt par la « raison que par des moyens extérieurs. Il me parla beaucoup en ce « sens, écrit Rosmini à l'évêque de Trente, et il prononça ces mémo- « rables paroles : *Nous avons hésité nous-même sur ce point ; mais,* « *après avoir adressé au Seigneur de ferventes prières pour obtenir ses* « *lumières, nous nous sommes affermi dans notre résolution*. Non-seule- « ment Sa Sainteté m'ordonna de composer des ouvrages, mais Elle me « recommanda de chercher toujours à persuader la vérité par le rai- « sonnement. Je pense que ce conseil est très-sage. » Les catholiques qui se persuadent servir plus utilement l'Église en dépréciant la science et la raison ne pensent pas de même. Nous préférons le sentiment de Pie VIII et de Rosmini. Est-ce à dire que l'Église ait subi les transformations dont nous parlent ceux qui ne voient en elle qu'une institution humaine? Sa constitution a-t-elle été modifiée, son influence restreinte ou son autorité affaiblie? Nullement. Mais les sociétés humaines au milieu desquelles elle vit et qu'elle doit diriger changent avec le temps. Autre était la société païenne de l'empire romain, autre la société barbare, autre la société féodale du moyen âge, autre la société moderne ; autres aussi ont dû être et ont été en effet les relations de l'Église avec ces différentes sociétés et sa conduite à leur égard. Les peuples ont grandi sous son autorité ; les nationalités se sont formées, la féodalité d'institution purement humaine a disparu. Je n'examine pas s'il faut s'en plaindre ou s'en féliciter. Ce que je sais, c'est que de semblables révolutions ne sont pas seulement les œuvres des hommes ; la Providence y a sa part. Le fait est accompli. Les relations de l'Église et des sociétés humaines ont changé de nouveau, parce que les sociétés ne sont plus les mêmes. Mais l'Église est demeurée immuable avec sa divine constitution et sa divine autorité ; elle mérite toujours le même respect, la même soumission et le même dévouement ; mais ce respect, cette soumission,

ce dévouement, doivent être plus intelligents, plus libres, plus profonds. Le développement intellectuel et moral d'un enfant ne détruit pas le sentiment filial : il le rend plus réfléchi et plus personnel.

VII

Ce n'était pas assez pour le zèle de Rosmini de consacrer ses talents et ses forces au service de l'Église. Le mal à réparer dans les sociétés modernes est si grand ! l'action d'un homme est si faible et si limitée ! Rosmini le comprenait, et il méditait la pensée de former une association de prêtres qui uniraient leurs efforts et qui agiraient de concert. Ce dessein lui avait été inspiré par la marquise de Canossa connue dans toute la Lombardie par sa piété envers Dieu et sa charité envers les pauvres. Elle-même avait établi une communauté de femmes qui se dévouaient aux œuvres de bienfaisance. Elle pressait Rosmini d'en établir une d'hommes sur le même modèle. Rosmini ne repoussa pas cette pensée : mais il avait pour règle de ne jamais prévenir les desseins de la Providence, tout en se tenant prêt à les accomplir; il sut attendre. Le projet fut mûri à loisir, et ce ne fut qu'après plusieurs années de réflexion que le plan du nouvel Institut fut définitivement arrêté.

L'Institut de la Charité — c'est le nom qu'on lui donna — est moins un ordre religieux qu'une réunion de prêtres formés par la vie commune à la pratique de toutes les vertus chrétiennes et sacerdotales, et se mettant à la disposition des évêques ; c'est un clergé d'élite sans autre privilége que celui d'une soumission plus entière et d'un dévouement plus généreux. La fin unique de l'Institut est la sanctification personnelle. On laisse à la Providence le soin d'assigner à chaque membre, par les voies ordinaires, la mission particulière qu'il doit remplir dans l'Église. « Le gouvernement de l'Église, écri-« vait Rosmini, renferme en lui-même comme le germe de toutes les « institutions qui tendent à la sanctification des âmes et au soulage-« ment des misères humaines. Il me semble que nous ne devons pas « nous écarter de ce sublime modèle. Le ministère ecclésiastique « embrasse toutes les œuvres de charité. Donnons la plus grande « étendue à ces œuvres, mais retenons le plus possible la mission di-« vine. »

Ce fut au mois de février 1828 que Rosmini jeta les fondements du nouvel Institut. Il se retira, d'abord seul, sur la montagne de Domodossola, dans le diocèse de Novare, près d'un sanctuaire et d'un châ-

teau démantelé. Un prêtre français, nommé Lowembruk, qui partageait ses goûts et approuvait ses desseins, vint habiter avec lui cette pieuse solitude. La petite communauté s'accrut bientôt de quelques autres prêtres, de quelques clercs et de quelques laïques. On y menait une vie solitaire et studieuse. On ne recherchait aucun emploi, mais on n'en refusait aucun; on se prêtait à tout. En peu de temps les prêtres de l'Institut se virent chargés de différentes œuvres de charité qui s'étaient présentées d'elles-mêmes. Ils travaillaient à l'instruction des protestants, à l'éducation des clercs, à la direction spirituelle des prisons; ils faisaient le catéchisme, soignaient les malades et prêchaient des missions dans les campagnes. Évidemment Dieu bénissait l'entreprise de Rosmini : sa communauté s'établissait d'elle-même. Cependant il ne voulut pas poursuivre ce qu'il avait si bien commencé sans consulter le souverain pontife. Pie VIII approuva sa conduite, encouragea ses efforts et lui donna de sages conseils. Depuis lors, l'Institut grandit et prospère, il s'affermit et s'étend, mais silencieusement et sans bruit. Nous le trouvons à Trente, à Vérone, à Stresa, sur les bords du lac Majeur, dans la fameuse abbaye de Saint-Michel en Piémont, et jusques en Angleterre, et aujourd'hui à Rome même. Partout les membres de l'Institut se montrent animés du même esprit; partout Dieu bénit leurs travaux. Rosmini modère l'ardeur des uns, excite le zèle des autres, trace à chacun la voie qu'il doit suivre. Les lettres nombreuses qu'il leur écrivait pour les affermir dans leur vocation, pour les consoler dans leurs peines, pour les diriger, non-seulement dans les œuvres de charité, mais aussi dans le travail journalier de leur propre sanctification, forment une des plus belles parties de sa correspondance familière. C'est la tendresse et la sagesse d'un père, c'est un admirable mélange de douceur et de force, de condescendance et d'autorité.

La mission d'Angleterre était l'objet de ses plus vives sollicitudes. Il espérait le retour de cette nation à la foi catholique dans un avenir plus ou moins éloigné. Un mouvement remarquable en faveur du catholicisme s'était déclaré dans l'Université d'Oxford. L'étude et la science ramenaient à la foi les esprits les plus éminents de l'Église anglicane. Le docteur Newman était devenu catholique. Le docteur Pusey jetait un cri d'alarme et ne pouvait s'empêcher de rendre hommage à la pureté de la foi romaine : « En vérité, écrivait-il à un ami, « dans un moment comme celui-ci il semble qu'il n'y ait rien de mieux « à faire qu'à garder le silence. C'est réellement un grand mystère « que la confiance que M. Newman a eue autrefois pour notre Église se « soit évanouie… Je conçus, il y a plusieurs années, la première ap- « préhension de ce qui vient d'arriver, en apprenant que l'on priait « pour lui dans un grand nombre d'églises et de maisons religieuses

« du continent... et maintenant les catholiques ne doivent-il pas pen-
« ser que leurs prières, offertes, je crois, pendant quelque temps nuit
« et jour, et durant le sacrifice de la sainte Eucharistie, ont été en-
« tendues ! Ne se peut-il pas que nous l'ayons perdu parce que nous
« avons peu l'amour de la prière... il nous a laissés sans se douter de
« sa valeur. Il s'est séparé de nous pour obéir au sentiment du devoir,
« sans penser à lui-même, et en se livrant tout à fait aux mains de
« Dieu. Quant à moi, il me semble qu'il ne s'est pas précisément sé-
« paré de nous, mais plutôt qu'il a été transplanté dans une autre
« partie du vignoble, où toute l'énergie de son puissant esprit pourra
« être employée, tandis qu'elle ne l'était pas chez nous. » Le docteur
Pusey reconnaissait ensuite la pureté de la foi romaine tout en blâmant ses pratiques, et il avouait en même temps que l'hérésie était au sein de l'Église anglicane.

Cette lettre, publiée dans l'*Ami de la Religion*, enflammait les espérances de Rosmini. Il écrivit au docteur anglais avec cette candeur et cette franchise qui sont le caractère des âmes nobles et généreuses.

« Permettez-moi, lui disait-il, de satisfaire au besoin que j'éprouve
« de vous faire connaître quelle consolation a été pour moi et pour
« mes amis la lecture de votre lettre. La confiance que vous avez dans
« la prière, la condamnation de l'hérésie comme un obstacle à l'union,
« le désir d'être guidé par l'esprit de Dieu dans la recherche de la
« vérité, la soif de la justice et de la sainteté, sont autant de dons que
« vous avez reçus du Seigneur : cette lettre en est une preuve non
« équivoque. » Il essayait ensuite de dissiper ses préjugés, et il terminait par ces paroles : « Nous tous catholiques de toutes les parties
« du monde, nous avons maintenant les yeux tournés vers cette
« illustre nation anglaise; nous faisons des prières incessantes pour
« que le Seigneur accomplisse ses miséricordes sur elle... Nous som-
« mes persuadés que Dieu a une prédilection pour cette île, et que son
« esprit, qui est un esprit d'union, opère en beaucoup de personnes
« de bonne foi, qu'elles prient le Seigneur dans la droiture de leur
« cœur, et que cette action divine, ne pouvant demeurer imparfaite,
« la conduira à l'unité. »

Les Prêtres de la Charité travaillaient et travaillent encore à préparer ce retour. Ils ont conquis l'estime même des hérétiques par leurs vertus privées et par leur zèle à secourir toutes les infortunes. En 1846, une horrible famine dévastait l'Irlande; le monde catholique et la France surtout s'en émurent. Rosmini ne se contenta pas de gémir en secret; quand il s'agissait de soulager les malheureux, il ne mesurait pas les obstacles; il écrivait à Pagani, supérieur de la mission d'Angleterre : « Je lis dans les feuilles publiques les étranges
« descriptions de la famine qui consume les pauvres catholiques d'Ir-

« lande. Nous sommes membres, mon cher frère, de l'Institut de la
« Charité; demeurerions-nous indifférents et oisifs à la vue de tant
« de maux qui oppriment nos frères Irlandais? C'est dans les grandes
« calamités qu'il faut montrer toutes les forces de cette charité qui
« brûle dans nos cœurs; il faut faire des efforts supérieurs même à
« notre pouvoir, nous confiant en la Providence divine; il faut être
« saintement téméraire, tenter même l'impossible parce que rien
« n'est impossible au Dieu qui a dit : Mon précepte est que vous vous
« aimiez les uns les autres. Vous m'entendez : je désire vivement
« qu'après avoir invoqué Dieu dans la prière vous songiez sérieuse-
« ment à entreprendre quelque chose de grand pour le soulagement
« de l'Irlande. Activité inaccoutumée, extraordinaire; vous êtes sur
« les lieux; vous pouvez juger quels sont les moyens les plus conve-
« nables; je vous le demande, ne négligez aucun de ceux qui sont
« possibles. S'il est nécessaire de parcourir l'Angleterre en mendiant,
« faites-le; si des associations sont utiles, formez-en. S'il le faut, nos
« missionnaires prêcheront partout l'aumône pour l'Irlande. En
« somme, plus on entreprendra, plus le plan des opérations sera
« étendu, plus seront grandes la hardiesse, l'insistance, la pieuse
« importunité des demandes, plus les sujets employés à cette œuvre
« seront nombreux, plus Dieu bénira et récompensera les fatigues,
« les travaux, le mépris, les refus : c'est à vous d'exciter et de diriger
« vos frères. Je n'ajoute rien; votre sollicitude et votre charité feront
« le reste. Adieu. »

Rosmini ne se borne pas à entretenir le dévouement parmi les prêtres de l'Institut; il prend part à leurs travaux, il prêche et catéchise à Domodossola; à Trente, il crée une chaire d'éloquence sacrée pour les jeunes clercs, et il leur donne les exercices spirituels; il introduit, dans ce diocèse, parmi les prêtres, les pratiques de la retraite annuelle, il y établit des réunions pieuses pour les jeunes gens et des conférences spirituelles pour les femmes. A Roveredo, sa patrie, il accepte pendant quelques années l'archiprêtré de Saint-Marc, et il en remplit les fonctions avec le zèle qu'il apportait dans l'accomplissement de tous ses devoirs. Il s'applique à connaître tous ses paroissiens, et à se rendre compte de leurs besoins spirituels et temporels; il augmente le nombre de ses coopérateurs, améliore les conditions matérielles de la prébende, et annonce fréquemment la parole de Dieu avec cette douce onction qui pénètre les âmes parce qu'elle vient du cœur. Les habitants de Roveredo conservent encore le souvenir de la charité avec laquelle il accompagna au dernier supplice Félix Robol, jeune infortuné digne d'un meilleur sort.

Malgré les occupations d'un ministère si actif, malgré la direction des Prêtres de l'Institut, il trouvait le loisir de composer de nombreux

ouvrages. Durant son premier séjour à Domodossola, il écrit le *Catéchisme selon l'orde des idées;* à Rome, les *Maximes de la perfection*, et le *Nouvel Essai sur l'origine des idées*, où il expose sa théorie fondamentale de l'être idéal; à Milan, les *Principes de la science morale*, l'un des ouvrages les plus remarquables qui aient été écrits sur cette matière; à Trente, l'*Anthropologie surnaturelle* qu'il ne put achever; à Roveredo, des discours académiques, des sermons et le *Rinovamento* où il réfute les théories de Mamiani della Rovere; au monastère de Saint-Michel, l'*Histoire comparée des systèmes de morale*, chef-d'œuvre d'exposition et de critique, où il montre comment le subjectivisme conduit nécessairement à une morale égoïste; les *Fragments d'une histoire de l'impiété*, petit opuscule assez original, mais trop rapidement composé. Plus tard, il publiait son *Traité de la Conscience*, justement estimé par une analyse fine et profonde de l'activité humaine et célèbre par des opinions qui lui suscitèrent de nombreuses contradictions; une lettre fort courte *sur la théorie du surnaturel de Gioberti;* le *Traité de pédagogie* qui sert de complément à l'*Anthropologie;* un volume de *Psychologie*, riche en observations neuves et en analyses délicates; la *Théodicée*, incomplète, il est vrai, mais supérieure, à notre avis, à celle de Leibnitz par la manière dont il justifie la Providence; joignez à cela une immense correspondance qui pourrait former trente-trois volumes in-8°, et vous aurez quelque idée de la prodigieuse activité de Rosmini.

VIII

Depuis près de vingt ans Rosmini jouissait d'une réputation intacte comme prêtre, comme religieux et comme écrivain. On admirait la profondeur de son génie, son érudition, son dévouement et sa charité. Il était un des oracles de l'Italie; aussi comptait-il parmi ses amis les personnes les plus distinguées par leurs dignités, leur savoir et leur piété. C'étaient, entre autres, le souverain pontife Grégoire XVI, le cardinal Zurla, le cardinal Morozzo, évêque de Novare; le cardinal Tadini, archevêque de Gênes; le cardinal Nembrini, évêque d'Ancône; le cardinal Ostini, le cardinal Orioli, le cardinal Castracane, monseigneur Ladislas Pyrcher, patriarche de Venise; monseigneur Traveni, patriarche de Constantinople; monseigneur Sardagna, évêque de Crémone; monseigneur Grasser, évêque de Vérone; le comte Mellerio, le poëte Manzoni et le marquis de Cavour. Tous les prélats connaissaient les œuvres de Rosmini et l'encourageaient à poursuivre

ses travaux. Nous pourrions citer plusieurs témoignages honorables de leur approbation et de leur estime. Quand parut son *Nuovo Saggio*, publié à Rome avec l'approbation de l'Ordinaire et sous les yeux de Pie VIII, qui avait exhorté le philosophe à le composer, le cardinal Nembrini lui écrivait : « Je ne sais comment vous féliciter, et com- « ment louer le grand talent que vous faites paraître dans cet ouvrage « certainement classique et original. Vous approchez par la profon- « deur de vos vues et par la sûreté de votre jugement, du mérite « sublime du philosophe de Stagyre et de l'Ange de l'école que vous « comprenez et que vous expliquez si facilement, tandis que par « l'ordre, la clarté et l'élégance du style vous laissez loin derrière vous « les plus grands philosophes. Les hommes vraiment doctes et sans « préjugés applaudiront sans doute à cette création de votre génie, « tandis que les professeurs de philosophie, qui ne sont pas infestés « du matérialisme de notre siècle, y puiseront, comme dans un trésor, « la pure doctrine que vous y avez renfermée, et, s'il est possible, la « répandront de toute part. »

Les académies littéraires et scientifiques d'Italie s'empressaient de le recevoir parmi leurs membres. La France, toujours attentive à honorer le vrai mérite, le nomma membre correspondant de l'Institut à la mort du baron Galluppi. Ses ouvrages philosophiques étaient lus avec avidité et lui gagnaient de nombreux disciples parmi les hommes les plus distingués de l'Italie; ils furent même adoptés comme livres classiques dans plusieurs séminaires et lycées; la philosophie rosminienne s'enseignait publiquement à Turin, et Grégoire XVI, dans les lettres apostoliques par lesquelles il approuvait solennellement l'Institut, louait le génie de Rosmini, les rares qualités de son esprit, sa science dans les choses divines et humaines, sa piété, sa religion, sa vertu, sa probité, sa prudence, son intégrité, son dévouement à l'Église et au Saint-Siége.

Ces succès même devaient provoquer une opposition et faire naître des controverses. On annonçait mystérieusement en Italie l'apparition d'un grand philosophe dont la gloire éclipserait celle de Rosmini, et qui renverserait l'édifice scientifique que le pieux abbé élevait avec tant d'ardeur. Ce philosophe parut en effet : c'était Gioberti. Nous sommes loin d'approuver en tout sa conduite et ses écrits. Nous n'acceptons pas toutes les opinions exposées dans son *Introduction à la Philosophie*, dans ses traités *del Buono*, *del Bello* et *del Primato*. Nous repoussons la politique du *del Rinovamento;* nous condamnons le *Gesuita Moderno*, pamphlet indigne d'un homme qui se respecte, d'un chrétien et d'un prêtre, libelle écrit avec colère contre une société dont on peut discuter et rejeter les opinions philosophiques, théologiques et politiques, mais dont il n'est pas permis de mésestimer les

vertus, le savoir et les services. Ces réserves sincèrement faites, il est juste de reconnaître que Gioberti était un puissant génie et un digne adversaire de Rosmini.

L'un et l'autre s'accordèrent à combattre le sensualisme et le subjectivisme; l'un et l'autre enseignèrent la nécessité d'un premier psychologique, et d'un premier *connaître* essentiel et inné. L'un et l'autre établirent avec une grande profondeur d'observation la distinction entre la vie spontanée et la vie réfléchie. Mais quel est ce premier psychologique qui constitue la vie spontanée? là commençait la divergence d'opinion.

D'après Rosmini, le premier psychologique est l'être idéal, abstrait, possible, indéterminé; d'après Gioberti, le premier psychologique est identique au premier ontologique; le premier connu est le premier en soi, l'être réel, concret, infini, en un mot, Dieu.

D'après Rosmini, le connaître primitif est inné, ou, comme parlent ces philosophes, la première synthèse que l'esprit doit analyser et reconstruire par la réflexion se compose de deux termes, l'un subjectif, l'autre objectif, la faculté qui pense et l'être idéal qui est pensé.

D'après Gioberti, la synthèse primitive est tout objective ; elle se compose de trois termes, Dieu, sujet ; — la créature, attribut ; — la création, copule. — L'intelligence, dans son acte premier, perçoit directement et immédiatement l'acte créateur. La formule idéale que Gioberti substitue à l'être idéal de Rosmini s'énonce ainsi : *l'être crée les existences.*

D'après Rosmini la perception de l'existence réelle des choses créées est un jugement par lequel il se fait une équation entre l'idée de l'être possible et la perception sensitive.

D'après Gioberti nous percevons les réalités créées dans l'acte même de la création.

Pour Rosmini le surnaturel est Dieu connu dans la réalité de sa nature.

Pour Gioberti le surnaturel est le *supra-intelligible.*

D'après Rosmini, le passage de l'ordre naturel à l'ordre surnaturel est le passage de l'être idéal à l'être réel par un sentiment produit dans l'âme, et qui est la grâce.

Pour Gioberti, le passage de l'ordre naturel à l'ordre surnaturel est le passage de l'être intelligible à l'être supra-intelligible par l'acte de foi, qui est l'acte d'une faculté naturelle.

Ces deux adversaires s'accusent également de panthéisme. Voir par une simple intuition le réel créé en Dieu, c'est confondre Dieu et le réel créé, disait Rosmini.

Prétendre, disait Gioberti, que l'idéal seul est intelligible, c'est

identifier la pensée et son terme, le sujet et l'objet, et tomber dans le panthéisme allemand.

Comment, répondait Gioberti, comment suis-je panthéiste, moi qui admets la création comme un fait primitif et incontestable?

Comment, répondait à son tour Rosmini, comment suis-je panthéiste, moi qui admets un abîme infranchissable entre l'idéal infini et le réel créé? Nous n'avons pas à apprécier ici ces débats, ce ne sera pas trop de leur consacrer une étude.

Quoi qu'il en soit, cette controverse fut utile à la science et glorieuse à l'Italie. Le grand problème philosophique de notre époque fut, sinon résolu, du moins plus nettement formulé qu'il ne l'avait été jusqu'alors. Rosmini et Gioberti tiennent un rang distingué parmi les penseurs originaux. Ils contribuèrent à donner à la philosophie catholique une supériorité qui nous paraît incontestable. Qu'on lise leurs ouvrages; qu'on se rappelle les travaux philosophiques de M. Browson, en Amérique; des docteurs de Louvain, en Belgique; de M. l'abbé Maret et du P. Gratry, en France; qu'on étudie les traités élémentaires d'un modeste et savant prêtre de la congrégation de Saint-Sulpice, et on ne nous accusera pas de témérité, si nous affirmons avec confiance que les philosophes catholiques n'ont rien à envier, même au point de vue de la science, aux philosophes impies et rationalistes de l'Allemagne; qu'ils leur sont même supérieurs par une exposition plus claire, une méthode plus simple, des idées plus saines, des applications plus utiles, par le mérite d'être plus accessibles sans être moins élevés, et par le grand avantage de n'obliger personne à condamner le sens commun pour devenir philosophe.

Rosmini devait rencontrer des contradicteurs plus dangereux que Gioberti, et soutenir des discussions moins utiles aux progrès de la philosophie. Des hommes qu'il ne connaissait pas, et que nous ne voulons pas connaître, lui firent une guerre d'autant plus cruelle qu'ils combattaient dans l'ombre. Rosmini sentait les coups, et ne pouvait surprendre la main qui l'avait frappé. Et, chose lamentable! ces hommes déchiraient la réputation du pieux abbé, non pas au nom du sensualisme dont il avait dévoilé les turpitudes, mais au nom de la religion qui prêche la charité et le pardon des injures. Ses amis en furent alarmés. Paolo Bertalozzi, chanoine de la métropole de Lucques, lui écrivait le 25 avril 1841 : « Vous avez beaucoup « d'envieux : votre vertu et votre science éminente excitent la jalousie « et la haine. Vous ne pourriez croire quelle tristesse j'ai éprouvée « en apprenant qu'on répand un opuscule, que je ne connais pas, « dans lequel on attaque un de vos ouvrages sur la morale comme une « place investie de tous côtés et dont on veut l'entière ruine. Quel-

« qu'un qui l'a lu me dit qu'on y prouve que votre Traité, depuis le « commencement jusqu'à la fin, abonde en propositions inexactes et « téméraires, en erreurs manifestes, qu'il reproduit les maximes des « auteurs déjà solennellement condamnés par l'Église ; que les er- « reurs de Baïus, de Quesnelle, de Jansénius, de Luther et de Calvin « s'y constatent sans beaucoup d'étude, et l'on conclut que Ros- « mini, ce fameux écrivain, mon cher Rosmini, est tombé dans « l'hérésie... Quel est celui qui, se tenant en embuscade, s'at- « taque à la réputation d'un homme si estimé dans la républi- « que des lettres et si illustre dans l'Église? Pourquoi dissimuler « son nom? pourquoi écrire dans les ténèbres? Redoute-t-il donc « Rosmini au point qu'il ne se croie en sûreté qu'autant qu'il dérobe « aux recherches même le nom de l'imprimeur? Que cet écrit ait « toutes les apparences de la vérité; que ses accusations mêmes soient « fondées, il n'en est pas moins vrai que, paraissant avec tous les « dehors de la calomnie, tous doivent le regarder, jusqu'à parfait « éclaircissement, comme calomniateur. »

Rosmini s'empressait de répondre :

« Votre lettre est un gage d'une amitié vraiment chrétienne, un de « ces gages qui ne s'oublient jamais. Je vous en remercie de tout « cœur. Je n'ai pas vu l'opuscule dont vous me parlez ; je n'ai pu en- « core me le procurer. Je sais seulement depuis quelques jours qu'il « existe. Une personne l'a porté à Son Éminence le cardinal Tadini, « archevêque de Gênes, qui l'a montré à un de mes amis. Cet ami en « suit les traces à Gênes. Tous les libraires le connaissent, tous en « parlent ; mais aucun ne sait dire où il est, ni comment on peut l'a- « voir. J'ai des raisons de croire qu'un exemplaire a été également « communiqué à l'archevêque de Turin et aux autres prélats, et aux « magistrats. Dès que je me le serai procuré, je vous dirai ce qu'il « contient. J'ai quelque chose de plus important à vous dire au- « jourd'hui.

« Le plus important est ma foi que l'on attaque... Je ne suis pas né « pour être docte et pour acquérir de la gloire auprès des hommes, « mais pour être croyant, fils dévoué de l'Église, et pour mériter les « promesses de Jésus-Christ... Mon trésor, c'est la sainte foi, c'est « elle qui m'est à cœur. Si le Saint-Siége apostolique, mon maître, et « celui du monde entier, trouvait quelque chose à reprendre dans « mes écrits, il ne me serait pas difficile d'y faire une déclaration pu- « blique qui rendrait la pureté de ma foi plus évidente... »

Tel était l'homme que l'on dénonçait sourdement dans toute l'Italie comme un hérétique. L'ouvrage de Rosmini, que l'on poursuivait avec tant d'acharnement, était son *Traité de la conscience morale*. La lupart des théologiens modernes dé finissent la conscience morale un

jugement *pratique*. Cette définition parut inexacte à Rosmini. Ces théologiens pensent bien, disait-il, mais leur langage est inexact. *Pratique* est l'opposé de *spéculatif*, comme *action* est l'opposé de *spéculation*. Autre chose est *contempler*, autre chose est *agir*. Celui qui apprécie une œuvre d'art fait autre chose que celui qui l'a réalisée; la *science* n'est pas la *vertu*. Le jugement de conscience porté sur la moralité d'une action est distinct de l'action elle-même; il la suppose, ou du moins il en suppose le concept; il n'est pas *pratique*, il est *spéculatif*. Donc l'acte moral se conçoit, et il est possible, indépendamment du jugement de conscience; et de fait il existe quelquefois sans lui.

Ces principes paraissent évidents; mais on était effrayé des conséquences. N'était-ce pas dire en effet qu'un acte humain, c'est-à-dire un acte moralement bon ou moralement mauvais, pouvait se produire sans liberté. Rosmini ne le niait pas; il admettait avec les scolastiques une différence entre le *peccatum*, désordre moral non libre et non imputable, et le *culpa*, désordre moral libre et imputable. Il employait cette distinction pour expliquer le dogme du péché originel. Nous n'avons pas à discuter ici ces doctrines. Les difficultés qu'elles soulevaient étaient graves; elles pouvaient être combattues. Mais pourquoi ne pas le faire d'une manière honnête et au grand jour? pourquoi ces détours? Si on croyait la foi menacée, ne fallait-il pas élever la voix et se présenter franchement et loyalement au combat?

C'était la conduite de Rosmini. Il parvint enfin à se procurer le fameux libelle, publié sans nom d'auteur, sans indication de librairie, sous le titre de *Faux Eusèbe*, et il entreprit de le réfuter.

« J'espère, écrivait-il au marquis de Cavour, j'espère qu'il ne me « sera pas difficile de répondre au libelle diffamatoire publié contre « moi; je m'en occupe. Je m'afflige d'y employer un temps qui pour- « rait m'être si utile. Mais patience. On m'écrit de différentes villes « d'Italie qu'on met tout en œuvre pour me nuire. Je ne me doutais « pas que j'eusse dans le monde des personnes si hostiles. Je ne sache « pas avoir offensé personne. Quelle que soit la cause de cette persécu- « tion, je prévois qu'elle aura des résultats utiles. Dieu tirera le bien « du mal. En attendant, aidez-moi de vos prières. »

La réponse de Rosmini ne se fit pas attendre; elle était savante, pressante, éloquente, peut-être un peu vive. Telle fut du moins l'opinion du comte Mellerio qui lui en écrivit. Le pieux auteur en fit hommage à Sa Sainteté Grégoire XVI, qui la remit à un théologien pour l'examiner. Le théologien la lut attentivement, retourna chez le saint-père, et lui dit qu'elle était triomphante, mais qu'elle aurait pu être écrite avec un style moins piquant. « Je comprends, répliqua le « Pontife, mais il ne faudrait pas avoir du sang dans les veines pour

« écrire comme vous le dites en se trouvant à la place de Rosmini. »

Cette réponse rassura les amis du philosophe, et inspira quelques craintes à ses contradicteurs.

« On m'apprend de Rome, écrivait-il à un de ses amis, que nos « adversaires se montrent effrayés et repentants de la lutte qu'ils ont « entreprise. Toutefois ils répandent avec une activité infatigable « des imputations générales et vagues, et des menaces avec lesquelles « ils prétendent intimider nos partisans. Combien ils se trompent, « de placer leur confiance dans des artifices humains! Pour nous, nous « mettons toujours notre confiance en Dieu, et jamais dans la puis- « sance des hommes. Le saint-père continue à me donner des témoi- « gnages de sa pleine faveur et de sa bienveillance en réprouvant tout « ce que font nos adversaires. »

Il en avait reçu l'assurance positive de Paul Barola, théologien romain qui lui était dévoué, du cardinal Tardini, archevêque de Gênes, et du cardinal Castracane, grand pénitentier du saint-père. Ce dernier lui écrivait : « Sa Sainteté n'a point changé d'opinion à votre égard, « quoi qu'on en dise ; elle conserve la même estime pour votre per- « sonne, dont elle connaît pleinement la grande et solide religion, votre « zèle pour le salut des âmes et la pureté de vos doctrines, exemptes « de toutes ces taches qu'on lui attribue injustement. »

L'estime personnelle du souverain pontife était sans doute pour Rosmini une précieuse consolation, mais elle était insuffisante pour arrêter les funestes effets de la calomnie. On travaillait à jeter ses amis dans la défiance et le découragement par les rapports les plus étranges et quelquefois les plus ridicules. Rosmini écrivait :

« Mes adversaires ne se contentent pas de travestir ma doctrine « par les écrits imprimés que vous savez, par des lettres particu- « lières et des discours confidentiels, ils sèment dans toutes les villes « d'Italie et au dehors les plus effrontés mensonges ; mes amis en sont « consternés. J'apprends par une lettre de Vérone qu'on annonce « que mon *Traité de la conscience* a été condamné ; on ajoute que « Rome désire que la sentence se propage peu à peu, afin de ne pas « soulever trop de poussière, et que, pour cela, on se la communique « secrètement et à l'oreille ! Quelles misères ! »

Les intérêts de l'institut de la Charité furent un instant menacés par ces odieuses menées ; ses protecteurs effrayés ou du moins étonnés et incertains, les vocations arrêtées, ses établissements, et jusqu'à la mission d'Angleterre ébranlés. Il était urgent que Grégoire XVI mît un terme à la persécution. Le 1er mars 1843, Sa Sainteté réunit une congrégation de cardinaux, et, après avoir pris leur avis, il imposa un perpétuel silence aux accusateurs de l'illustre écrivain.

IX

La mort de Grégoire XVI priva Rosmini d'un puissant protecteur et d'un ami dévoué. Il était à craindre que ses ennemis ne soulevassent contre lui une nouvelle tempête. Les marques de bienveillance qu'il reçut de Pie IX le rassurèrent. Sa Sainteté daigna lui adresser un bref qui respire l'affection la plus paternelle. Au commencement de ce règne, le cardinal Castracane et le cardinal Soglia le pressèrent de se rendre à Rome pour prêter son concours au gouvernement du Saint-Siége. Il refusa d'abord. A la fin, il se laissa arracher à sa solitude et jeter dans la tourmente politique.

Les matières politiques n'étaient pas étrangères à Rosmini ; il les avait étudiées avec cette ardeur et cette puissance d'intelligence qu'il portait dans tous ses travaux ; il était convaincu de l'importance de cette étude, à une époque où les questions politiques touchent de si près aux questions sociales, et où les questions sociales se mêlent si souvent aux questions religieuses. Son amour de la patrie, son dévouement au saint-siége, ne lui permettaient pas surtout de demeurer indifférent aux intérêts de l'Italie. Nous rapporterons ses opinions sans en prendre la responsabilité. Nous rappellerons seulement que, pour les apprécier, il faut se reporter aux années 1847 et 1848.

Rosmini désirait l'indépendance et l'unité de l'Italie ; il la voulait grande et puissante, et il croyait que c'était le vœu de tous les Italiens.

Cette unité, selon lui, ne doit s'établir ni par la révolution, ni par les armes étrangères, ni même par la diplomatie; mais par l'entente des souverains et des peuples : c'était compter beaucoup sur la sagesse et la modération des peuples et sur le désintéressement des souverains!

Elle ne suppose pas nécessairement la fusion en un seul de tous les États italiens ; cette fusion serait pour le moment imprudente et impossible. L'unité n'est pas la centralisation. Toutefois on pourrait désirer la formation en deçà des Apennins d'un État unique, qui fût un gardien puissant de la porte des Alpes.

L'unité de l'Italie doit se fonder :

1° Sur la plus grande unité possible de gouvernement ;

2° Sur l'organisation d'une diète permanente, résidant à Rome et présidée par le souverain pontife ;

3° L'unité d'action, au moyen de la diète, et dans les relations

étrangères et dans tout ce qui regarde la paix et la prospérité de tous les membres de la nation.

L'uuité de gouvernement suppose dans tous les États particuliers une même constitution, les mêmes lois civiles, commerciales et pénales ; le même code de procédure, les mêmes poids et mesures, le même uniforme et la même discipline militaire.

La diète se compose des députés de tous les États particuliers; leur nombre est proportionnel à la population de chaque État.

D'après la Constitution, le pouvoir législatif sera divisé entre le souverain et deux chambres également électives. Conséquemment, un tiers des députés de la diète seront élus par le souverain, un tiers par la première chambre et un tiers par la seconde.

La diète sera partagée en sections, et chaque section présidée par un ministre. Elle décidera de la paix et de la guerre.

Telles étaient les pensées politiques de Rosmini, quand il accepta de Charles-Albert le titre de représentant du Piémont auprès du gouvernement romain. Il partit avec les intentions les plus pures et le désir de travailler à réunir les esprits divisés autour du trône de Pie IX. Ce pontife le reçut avec une grande bonté, le nomma Consulteur du Saint-Office et de l'Index, et l'avertit de se préparer au cardinalat. Il écrivait à son arrivée à Rome :

« On jouit maintenant ici de la plus grande tranquillité ; la masse « du peuple est sage et très-attachée au souverain pontife. Le nou- « veau ministère inspire de la confiance, quoiqu'il soit contrarié, « comme à l'ordinaire, par les journaux les plus exagérés. »

Ce ministère dont parle Rosmini était celui de Rossi. Uni au souverain pontife, cet habile et courageux ministre était parvenu en effet à rétablir la tranquillité et à ranimer la confiance. Nous n'avons pas à dire quelle fut sa fin tragique, ni la conduite des révolutionnaires au lendemain de ce triste événement. Le ministère romain était désorganisé ; les hommes honnêtes, au milieu de la consternation générale, n'osaient prendre en main les rênes de l'État ; le flot impur de la démagogie montait toujours et menaçait de tout envahir. Il y eut quelques jours de terrible angoisse. Il fallait combattre la révolution en s'appuyant sur le *Statut*, c'est-à-dire en formant un nouveau ministère intelligent, vigoureux, sympathique aux libéraux et dévoué au saint-siége, ou renverser le Statut et ne compter que sur la force des armes. Il fallait à tout prix vaincre la révolution, car la révolution voulait la ruine de la Papauté. Dans ce moment critique, Rosmini fut appelé à succéder à Rossi et à reprendre son œuvre. Il était prêt à accepter ce dangereux honneur, et à se jeter au milieu des flots pour arracher à la tempête le vaisseau de l'État, ou à périr avec lui dans un commun naufrage. Mais il ne pouvait prendre une si grave déter-

mination sans consulter le souverain pontife. Pie IX avait mesuré le danger ; il était convaincu que toute résistance était impossible. Il résolut de protester contre la violence et de n'espérer qu'en Dieu. Il conseilla à Rosmini de refuser. Ce conseil fut un ordre pour l'humble et courageux abbé : il refusa malgré les colères que ce refus devait soulever contre lui.

Inutile de retracer les douloureux événements qui suivirent : Pie IX captif dans son palais, puis fugitif hors de ses États ; la république proclamée, et des cérémonies moitié religieuses, moitié burlesques, profanant la basilique des apôtres.

Le zèle de Rosmini pour le saint-siége et son dévouement à la personne de Pie IX ne furent pas ébranlés. Il suivit Sa Sainteté dans son exil à Gaëte. Le saint-père aimait à entretenir le philosophe et l'admettait chaque jour à son audience. C'était une inexprimable consolation pour l'âme du pieux abbé, si cruellement affligée par les maux de l'Église. Cette faveur fut de courte durée.

Rosmini, qui désirait la liberté politique, voulait plus fortement encore la liberté religieuse. Il regardait la nomination des évêques par le pouvoir temporel comme une des plaies de l'Église; c'était, croyait-il, subordonner à la puissance civile l'institution divine dans une chose essentielle à sa propagation, c'était abdiquer son indépendance. Il oubliait que le saint-siége, en accordant ce privilége à l'État, ne se dépouille d'aucun de ses droits, et il ne s'apercevait pas que prétendre qu'il avait, par cette concession, asservi l'Église, c'était involontairement infliger un blâme à sa conduite. Il exposa cette opinion dans des lettres écrites de Naples, où il s'était rendu, et publiées dans le journal de Caserte. Ces lettres commencèrent sa disgrâce.

A son retour à Gaëte, il s'aperçut que Pie IX n'était plus le même à son égard ; il put à peine obtenir accès jusqu'à lui. Il se retira donc, et vécut quelque temps errant de Capoue à Caserte, de Caserte au mont Cassin, du mont Cassin à Albano, où il reçut de l'éminent cardinal Tosti la plus cordiale hospitalité. Il écrivait, le 3 juillet 1849, à Pagani, en Angleterre :

« Je suis errant, et je ne vois pas que les affaires du saint-siége se « puissent sitôt rétablir. J'ai quelque intention de retourner à ma chère « solitude de Stresa. » Mais cela même était encore incertain. Il n'était pas au terme de ses épreuves.

Il avait publié, dans les premiers mois de l'année précédente, deux opuscules : les *Cinq plaies de l'Église* et la *Constitution selon la justice sociale*. Il est impossible de les lire sans demeurer convaincu qu'ils avaient été inspirés par le zèle le plus sincère et par les intentions les plus pures. Mais il est impossible de ne pas reconnaître en même temps qu'ils contiennent des imprudences, des indiscrétions, des exagé-

rations, des témérités, des erreurs peut-être que les circonstances rendaient plus dangereuses. L'un et l'autre furent déférés à la congrégation de l'Index, qui se réunit extraordinairement, à Naples, sous la présidence du cardinal de Brignole, et qui les prohiba. Rosmini en fut vivement affligé. Nulle épreuve ne lui avait été plus pénible. Toutefois il sut triompher de sa douleur, et, mettant en pratique les conseils qu'il avait donnés à M. de Lamennais dans une circonstance semblable, il fit taire tout sentiment humain, et il n'hésita pas à se soumettre sans aucune restriction à une autorité qu'il avait toujours révérée. Ses lettres particulières nous fournissent des preuves incontestables de la sincérité de sa soumission. Le 17 février 1850, il publiait dans l'*Armonia* la déclaration suivante :

« C'est avec une grande douleur que sont tombés sous mes yeux « quelques articles de divers journaux, dans lesquels, parlant de la « prohibition de mes deux opuscules, on ose la blâmer. M'étant sou- « mis moi-même purement et simplement, avec toute la soumission « intérieure et extérieure à laquelle est tenu tout fils dévoué à l'Église, « au décret publié par la sacrée Congrégation, il n'est personne qui « ne doive comprendre combien me déplaisent ces écrits irrespec- « tueux. Toutefois je pense convenable d'ajouter la déclaration « expresse que je les réprouve hautement, et que je n'accepte pas les « louanges qui m'y sont données. Quant à certains journaux qui me « blâment et m'insultent même parce que j'ai accompli mon devoir, « comme si j'avais commis un acte de lâcheté, je n'ai rien à dire, sinon « qu'ils me font grande pitié, et qu'ils m'inspireraient du mépris s'il « m'était permis de mépriser quelqu'un. »

Après ce coup imprévu, Rosmini attendit quelque temps que le saint-père lui fit connaître ses intentions à son égard. Il écrivait :

« La prohibition de mes opuscules semble indiquer que le pape se « repent de m'avoir appelé à Rome pour m'élever au cardinalat, « malgré mon indignité. Mais, ne m'ayant jusqu'ici rien communiqué « de son repentir, et m'ayant même confirmé, à Gaëte, sa première « résolution, je ne puis savoir avec certitude quelle sera l'issue de cette « étrange affaire. C'est pourquoi j'attends. Mais, soit que le saint- « père ait changé d'avis, ce qui est probable, soit que la chose de- « meure longtemps incertaine, je retonrnerai dans les bras de mes « chers frères en Jésus-Christ. »

Il partit en effet au mois d'octobre 1849. Le 15 du même mois, il écrivait à la baronne de Kenneritz, à Dresde :

« Ici on ne voit aucune solution heureuse. Il y a même tant d'obscu- « rités qu'il paraît impossible à un esprit humain de prévoir quel sera « le dénoûment de cette tragi-comédie. Il ne paraît pas que le saint- « père rentre, pour le moment, dans ses États. Les personnes même

« sages semblent avoir perdu les lumières de la raison. Partout ani-
« mosité, incohérence, division, mésintelligence, schisme même
« parmi les bons; nulle part l'union et la charité.

« Au milieu de cette confusion et de ces contradictions de senti-
« ments et d'action, je bénis Dieu de pouvoir me retirer dans ma
« pieuse solitude. Jamais je ne me suis éloigné de Rome avec tant de
« plaisir. J'ai agi selon ma conscience; le Seigneur m'a récompensé;
« il m'a soustrait à de grands périls et à une grave responsabilité qui
« pouvait être funeste à mon âme. Je vous écris en route, ne voulant
« pas différer de répondre à la lettre que vous m'avez écrite depuis
« longtemps. »

Rosmini revenait au milieu de ses amis, dont il ne s'était séparé qu'avec peine : il rentrait dans sa chère solitude de Stresa. Combien elle dut lui paraître douce après les tempêtes qu'il avait traversées. C'était un port où il espérait goûter quelque repos. Toutefois son bonheur n'était pas aussi pur que celui du nautonier échappé à la fureur des flots : le souvenir des dangers passés n'avait pour lui aucun charme, et sa disgrâce présente n'était pas sans amertume. Ses amis, nous le savons, furent plusieurs fois témoins de ses larmes et de sa résignation. Mais l'affection et le respect des siens le consolaient, et sa profonde piété ne lui permettait pas de s'abandonner ni au dépit ni au découragement. D'autres, peut-être, se fussent crus obligés, par dignité ou par prudence, de briser leur plume et de se condamner au silence. Rosmini continua avec le même calme et la même liberté ses travaux philosophiques. L'autorité de l'Église n'inspire en effet aucune frayeur et n'impose aucune contrainte au chrétien sincère; en le rassurant, au contraire, contre l'erreur, elle lui permet de se livrer plus librement aux inspirations de son génie et de sa conscience. L'autorité n'est un joug que pour ceux qui la méconnaissent, ou qui préfèrent à la vérité les misérables intérêts de leur vanité.

Rosmini écrivait de sa solitude de Stersa à la baronne de Kenneritz :
« Ici les occupations ne me manqueront pas tant qu'il me restera des
« forces. Comment, en effet, vivre oisif parmi des hommes qui ont
« des besoins de tout genre, et que nous devons secourir? Je n'ai ja-
« mais compris les personnes qui se plaignent de ne savoir pas em-
« ployer leur temps, comme si Jésus-Christ, en nous ordonnant
« d'aimer nos frères, ne nous avait pas préparé à tous un vaste
« champ dans lequel tout homme, quel qu'il soit, doit exercer et même
« épuiser ses forces. Cette occupation est très-abondante, très-douce
« et très-noble. Puissé-je imiter mieux que je le fais la charité si ac-
« tive de mes compagnons!... Des amis me rendent fréquemment vi-
« site. J'aime surtout la conversation d'Alexandre Manzoni ; mais j'en
« suis privé depuis quelques jours, parce qu'il est retourné en Tos-
« cane pour voir ses enfants. »

La vie de Rosmini ne fut peut-être jamais plus active. Outre le gouvernement de sa chère congrégation, nous le voyons prendre part aux œuvres de charité de ses confrères, tracer les plans d'un séminaire de missionnaires pour l'Angleterre, que les circonstances ne lui permirent pas de réaliser, travailler à la réforme de l'enseignement dans les grands séminaires ; mais surtout poursuivre la réorganisation de la science par la réconciliation de la philosophie et de la théologie. Il publia le second volume de la *Psychologie*, une *Logique*, une *Introduction* à la philosophie qui contient un remarquable opuscule sur la liberté de penser, des études sur Aristote, et plusieurs ouvrages qui restèrent inachevés.

Il semble qu'une vie, en même temps obscure et laborieuse, aurait dû désarmer les jalousies et les haines. Il n'en fut rien. Rosmini écrivait le 20 février 1851 : « Je continue à être en butte à bien des « ennemis. On travaille à me dénigrer même auprès du saint-père. « On le presse de continuer la prohibition de mes ouvrages. Mais cette « nouvelle persécution m'inquiète peu, parce que je me confie dans « le Seigneur. »

Il fut en effet assailli par des libelles infâmes ; on le traitait d'hérétique et on l'accablait d'injures[1]. « Je puis dire, écrivait-il, je puis « dire avec le Psalmiste : *Et factus sum sicut homo non audiens et non « habens in ore suo redargutiones.* » Plein de confiance en la sagesse du souverain pontife, il ne voulut rien écrire pour sa défense. Il se contenta d'envoyer un de ses disciples à Rome pour remettre sa cause entre les mains de Pie IX. Sa Sainteté, le 13 mars 1851, imposa silence aux détracteurs comme l'avait fait Grégoire XVI. Elle annonçait en même temps que le saint-siége se proposait d'examiner promptement les opinions controversées. Toutes les œuvres de Rosmini furent soumises à ce rigoureux examen qui dura quatre ans. Treize consulteurs sur quatorze, et tous les cardinaux leur furent favorables. La sacrée Congrégation, présidée par le souverain pontife, prononça la sentence accoutumée en pareille circonstance : *Dimittantur opera Antonii Rosmini.* Ce fut un véritable triomphe qui dut consoler ses derniers jours.

X

Rosmini vivait sans regret pour les espérances évanouies, sans amertume pour ses persécuteurs, sans ambition pour l'avenir. La

[1] On essaya même de l'empoisonner le jour des cendres de l'année 1852. L'auteur de l'attentat fut reconnu et s'enfuit, repassant le lac à toute voile sur une barque conduite par des bateliers étrangers.

tempête soulevée contre lui n'avait pas dispersé ses amis ; elle n'avait fait que les unir plus fortement à sa personne. On n'admirait plus seulement son génie ; on estimait sa vertu, que les épreuves faisaient paraître plus pure et plus solide. Les dernières années de sa vie ressemblent à une soirée calme et sereine après un jour d'orage.

Nous nous arrêterions avec une véritable complaisance sur les derniers instants du saint abbé, mourant dans la disgrâce, et pourtant dans la paix, au milieu de ses religieux, qui le pleurent et de ses nombreux et illustres amis, qui accourent rendre hommage à son mérite et lui apporter un gage de leur vive et sincère affection. La mort du juste est toujours un touchant spectacle ; celle de Rosmini fut presque un triomphe : c'était le triomphe de la charité sur des cœurs dignes de les comprendre. Nous ne pouvons tout dire, les limites qui nous sont imposées sont trop étroites. Qu'on nous permette de rapporter sans ordre et sans suite quelques-unes des entrevues touchantes de Rosmini et de ses amis, à cette heure où les illusions se dissipent et où l'amitié désintéressée et fondée sur l'estime demeure seule.

La nouvelle de la maladie de Rosmini se répandit promptement dans toute l'Italie. Le 22 mai arrivèrent de Turin le marquis de Cavour, M. le chevalier P. Corte, professeur de philosophie. Leur présence réjouit le malade. Ils les salua avec son affabilité ordinaire, et, se tournant vers Corte, il lui dit : « Mon cher professeur, il fallait que je « fusse réduit à cet état pour vous obliger à me rendre visite. » Il s'entretint ensuite avec lui de ses dernières publications, « et lui « exprima le désir qu'il faurait eu d'en rendre compte dans quelque « journal. Mais, ajouta-t-il, tout le monde sait quelle amitié nous « unit. » Le chevalier Corte ne pouvait dissimuler sa douleur. Rosmini le consolait : « Vous reviendrez, lui disait-il, quand je serai « mieux, n'est-ce pas ? Alors nous pourrons plus longuement causer « philosophie. Mais, s'il plaît à Dieu de m'appeler à lui, vous n'ou- « blierez certainement pas mes compagnons. » En prononçant ces dernières paroles, il élevait vers le ciel ses yeux languissants avec une admirable expression de résignation. Le marquis de Cavour, ayant séjourné quelques jours à Stresa, put l'entretenir plus souvent. Au moment de la séparation, ses larmes trahirent son émotion ; et Rosmini, pour tempérer sa douleur, lui promettait de lui rendre sa visite à Turin.

Le 3 du mois de juin, le baron Malfati, podestat de Roveredo, vint au nom de toute la cité présenter ses condoléances à l'illustre malade. A des paroles pleines de bienveillance et de courtoisie, il ajouta une lettre signée par tous les membres de la municipalité, par les représentants de la cité et par le clergé. Rosmini éprouvait une grande fa-

tigue. Il ne put adresser aucune parole à son illustre visiteur. Mais quelques heures après ses forces se ranimèrent; il se fit lire la lettre et les noms de tous ceux qui l'avaient souscrite, et il exprima sa vive reconnaissance à l'égard de ses concitoyens.

Le 15 au soir, le comte Stefano Sampa se rendit pour la seconde fois auprès de lui, et lui annonça, pour le lendemain, les visites de Manzoni et du docteur Pogliaghi. Ils vinrent en effet avec Pestalozza. Le secrétaire de Rosmini, don François Paoli, introduisit d'abord les deux médecins, de Bonis d'Intrée et Pogliaghi. Après qu'ils eurent examiné le malade, il s'approcha de son lit et dit :

— Père, le docteur Pogliaghi vous apporte de Milan une meilleure médecine.

Rosmini comprit, et, fixant sur Paoli un regard plein d'expression :

— Manzoni est arrivé, dit-il; pourquoi l'avez vous fait attendre? Amenez-le-moi tout de suite.

Paoli sortit et rentra bientôt avec Manzoni et Pestalozza. Les médecins se retirèrent à quelques pas, et les deux amis s'approchèrent, Manzoni à droite et Pestalozza à gauche. Le regard du malade s'arrêta d'abord sur Manzoni, qui était entré le premier; il lui prit la main, et les deux amis se regardèrent quelques instants en silence, l'émotion étouffait leur voix.

— Ah! mon cher Rosmini, dit enfin Manzoni, dans quel état je vous trouve!

— Je suis entre les mains de Dieu, et c'est pourquoi je me trouve bien. Mais vous, mon cher Manzoni, comment êtes-vous venu à Stresa par un temps pareil, et à peine sorti de convalescence? Je crains que vous ne soyez souffrant.

— Je ne sais ce que je n'aurais pas entrepris pour vous voir, mon cher Rosmini.

— Ah! vous avez voulu remplir un devoir d'amitié. Oui, Manzoni sera toujours mon cher Manzoni dans le temps et dans l'éternité.

— Espérons que le Seigneur voudra vous conserver et vous donner le temps de continuer la belle œuvre que vous avez commencée. Votre présence parmi nous est trop nécessaire.

— Non, non, nul n'est nécessaire à Dieu. Les œuvres que j'ai commencées, Dieu les achèvera par les moyens si nombreux qu'il tient en sa puissance. Quant à moi, je suis tout à fait inutile, nuisible peut-être. Cette crainte me fait accepter la mort avec résignation; elle me la fait même désirer.

— Ah! par amour pour Dieu, ne dites point cela. Si vous mouriez, que faire?

— Adorer, se taire et jouir.

A ces mots, le malade, saisi par une émotion extraordinaire, serra

fortement la main de Manzoni, et, l'approchant de lui, il la baisa.

Pestalozza, aux premières paroles de Manzoni, avait été suffoqué par les larmes; il s'était retiré dans un oratoire pour donner un libre cours à sa douleur. Quand il fut un peu calmé, il rentra dans la chambre, et le secrétaire, le présentant au malade, lui dit :

— Père, voici un autre Alexandre.

Alors Rosmini, tournant vers lui ses regards et lui offrant la main :

— Vous aussi, vous êtes ici, lui dit-il ! « Par amicorum ! »

Et, serrant les mains des deux amis, il les pressa contre sa poitrine.

Un autre jour, Ruggiero Bonghi, voyant s'approcher la dernière heure de Rosmini, voulut lui rendre une dernière visite; le malade, en l'apercevant, lui dit : « Me voici, cher Bonghi, entre deux mondes, le « monde de la vanité et le monde de la vérité. Dans peu je me présen- « terai au tribunal de Dieu. Toute notre espérance est en Jésus-Christ « et dans notre union avec lui ; là aussi est notre gloire. » Puis, lui serrant la main, il ajouta : « Cher Bonghi, adieu. » Bonghi, vivement attendri, pleura.

Le marquis de Cavour revint à Stresa. Le malade voulut le voir aussitôt. Il s'entretint longtemps avec lui, le fortifiant par des paroles pleines de sagesse et d'affection. Il aimait à lui rappeler que Jésus-Christ était le lien de leur amitié, et que la mort ne pourrait les désunir. Le marquis eut bientôt acquis la triste certitude qu'il voyait Rosmini pour la dernière fois. Il se retira versant d'abondantes larmes. Puis, revenant subitement sur ses pas, il s'élança de nouveau vers la chambre du malade, et lui demanda sa bénédiction avec des paroles entrecoupés de sanglots. Rosmini le bénit, l'embrassa plusieurs fois, et les deux amis se quittèrent pour ne plus se rencontrer ici-bas.

Nous ne multiplierons pas le récit de ces scènes attendrissantes. Tandis qu'elles se passaient à Stresa, dans toutes les parties de l'Italie, et même de l'étranger, des prières ferventes s'élevaient vers le ciel pour demander à Dieu la conservation d'une vie si précieuse. Pie IX daignait envoyer à l'illustre malade ses condoléances et sa bénédiction apostolique. Hélas ! ces vœux, ces regrets, ces hommages, ne pouvaient prolonger ses jours.

Rosmini avait rempli sa tâche et mérité son salaire. Il est mort ; mais son esprit vit dans l'institut de la Charité, et il a laissé, dans ses écrits, un monument incomplet, il est vrai, mais pourtant glorieux, de sa science et de son amour pour la vérité et de son dévouement à l'Église.

Au moment où nous traçons ces dernières lignes, les amis de Ros-

mini, Manzoni, le marquis de Cavour, Pestalozza, Paganini et d'autres personnages illustres se réunissent à Stresa, au noviciat des Prêtres de la Charité, sur la riante colline qui domine le lac Majeur, pour célébrer une fête de famille. Ils érigent à leur glorieux maître, dans l'élégant sanctuaire qu'il a lui-même construit, et où reposent ses restes précieux, un monument plus durable et plus digne de lui que ces pages éphémères. Le pieux abbé est représenté à genoux, dans l'attitude de la prière. Sa taille est médiocre, son front est large et découvert, son regard pénétrant ; tous ses traits expriment le calme d'une âme qui a triomphé des passions et une douceur angélique. Nous regrettons de n'avoir pu prendre part à cette pieuse et touchante solennité. Puisse-t-elle fortifier l'union qui existe entre les illustres disciples du philosophe de Roveredo, afin que, longtemps encore, ils soient une des gloires les plus pures et un des plus fermes soutiens de l'Église dans la malheureuse Italie !

L abbé F. Hugonin.

LA
DIVISION NAVALE DE KINBURN
PRISE DANS LES GLACES

SOUVENIRS DE LA GUERRE D'ORIENT

Pendant le court espace de cinq années, la France a vaillamment soutenu deux guerres aussi formidables que glorieuses contre deux grandes puissances du continent. En faisant appel au patriotisme et au dévouement de ses armées de terre et de mer, elle a demandé, à l'une le meilleur de son sang, à l'autre, une abnégation presque cruelle. Mais, si nos marins n'ont été, pour ainsi dire, dans ces deux expéditions et surtout dans celle d'Italie, que les auxiliaires désintéressés de l'armée de terre ; si, dans ces luttes gigantesques, la marine française n'a pas eu le bonheur de jouer un rôle digne d'elle, c'est un devoir pour l'histoire contemporaine de ne pas laisser oublier la part qu'elle a su y prendre, part glorieuse après tout, et d'autant plus digne d'éloges que le retentissement lui a complètement manqué [1].

Bien que les faits dont il s'agit ici remontent à une époque déjà éloignée de nous, ils n'en appartiennent pas moins à l'histoire, et il est temps enfin de les tirer de l'obscurité, où on les a laissés jusqu'à ce jour. Du reste, l'hivernage remarquable de Kinburn est un de ces épisodes qui ont une importance réelle, même au point de vue général, et qui renferment plus d'un enseignement utile.

Dans le récit qu'ailleurs déjà j'ai publié de la campagne de la batterie flottante la *Dévastation*, j'ai dû rapidement passer sur cet hivernage,

[1] Voir, sur le rôle de la marine dans la campagne de Crimée, le *Correspondant* du 25 septembre 1858.

ne voulant, sous aucun prétexte, m'éloigner du bâtiment curieux dont l'invention appartient à l'empereur Napoléon III, bâtiment que j'avais fait en quelque sorte le héros principal de ma narration. Aujourd'hui je reviens, armé de notes prises à Kinburn même, sur ce séjour de deux mois au milieu des glaces. Les étonnants tableaux qui ont frappé mes yeux pendant ce séjour présentent une grande difficulté de description, j'essayerai néanmoins de faire comprendre les effets étranges de l'hiver dans ces parages peu connus, et je dirai en même temps quelles épreuves eurent à subir la division navale et l'armée restées gardiennes de notre dernière conquête en Crimée.

Lorsqu'après la reddition de la forteresse de Kinburn (17 octobre 1855) l'amiral Bruat eut décidé qu'une flottille hivernerait aux bouches du Dniéper, il donna des ordres pour que toutes les mesures que nécessitait cette décision fussent prises avant son départ. On mit cinq mois de vivres à terre sous des tentes ; on débarqua des canons pour réarmer la forteresse démantelée ; chacune des trois batteries flottantes reçut une ancre de vaisseau. La division, composée de quatorze bâtiments légers, prit possession du Liman du Dniéper, et l'amiral, suivi de ses vaisseaux et de ses frégates, regagna Kamiesch. L'amiral Lyons partit également, ne laissant que deux frégates. « Je débarque, « écrivait l'amiral Bruat au ministre de la marine, pour compléter « l'armement de Kinburn, six pièces de 50 et six pièces de 30..... « Outre la garnison (française) il restera à Kinburn, sous les ordres du « commandant Pâris, 1500 marins embarqués sur les trois batteries « flottantes, les canonnières..., etc., sans compter une division an- « glaise de cinq frégates à vapeur *qui ne s'éloignera qu'à l'approche « des glaces.* »

On le voit, l'intention de l'amiral Bruat était de laisser cinq frégates anglaises; mais, peu de jours après la rédaction de cette dépêche, les choses avaient changé de face. L'amiral Lyons ne laissait plus que deux de ses navires, comme s'il eût voulu donner un autre sens à cette phrase écrite par son collègue : « sans compter une division anglaise, » et les vaisseaux de nos alliés enlevaient jusqu'aux derniers les 4,000 hommes qui formaient leur contingent de troupes de débarquement, laissant à notre garde le pavillon britannique qui flottait sur les forts de Kinburn : pavillon que la France, en fidèle gardienne, amena le jour où on rendit aux Russes la forteresse de Kinburn. Les batteries flottantes des alliés qui avaient eu le malheur de mouiller en rade vingt-quatre heures après le combat étaient parties le lendemain à Varna compléter, assurait-on, leur armement pour revenir ensuite partager nos fatigues. Disons tout de suite qu'il ne fut plus question de leur existence.

Après le départ des amiraux, chacun se prit sérieusement à inter-

roger l'avenir. On savait, d'un côté, par les faits historiques qui s'attachaient à Kinburn et à Otchakow, que l'hiver se montrait parfois d'une rigueur extraordinaire dans ces contrées, et l'on se demandait, sans trop s'en expliquer le motif, si nous ne serions pas promptement obligés d'abandonner notre premier mouillage. D'un autre côté, les frégates anglaises, qui *devaient s'éloigner à l'approche des glaces*, semblaient vouloir nous prouver qu'on ne tiendrait pas sans de grands dangers dans le liman, si toutefois on y tenait, et l'excessive prudence de nos alliés venait encore accroître nos indécisions. Cependant l'amiral Bruat avait la conviction que nos bâtiments supporteraient l'hivernage. Il puisait cette conviction dans le courage des équipages et l'énergie des officiers ; l'extrait suivant d'une lettre en date du 22 octobre 1855, adressée au ministre de la marine, le montre clairement.

« Il m'a paru indispensable, disait-il, de réunir tous les bâtiments français sous un commandement supérieur. L'occupation de Kinburn pendant l'hiver ne doit point présenter de difficultés dont une *volonté ferme* et une *activité industrieuse* ne puissent triompher. Mais il importe de confier le soin de surmonter les embarras à un homme pénétré de l'importance du but et qui sache répandre autour de lui la confiance dont il sera lui-même animé. J'ai fait choix, pour occuper cette position, d'un officier qui ne trompera pas mes espérances. J'ai nommé le capitaine de vaisseau Pâris commandant supérieur de la marine à Kinburn et commandant de la division destinée à concourir à la défense de cette place. »

Vouloir, c'est pouvoir. Telle était la devise de l'amiral Bruat, et les lignes que nous venons de citer valent à elles seules toute une définition du caractère énergique de ce marin éminent. L'induction qu'on en peut tirer cependant, c'est que l'amiral ne connaissait pas exactement la nature des obstacles que la division de Kinburn aurait à surmonter. Il n'ignorait pas, sans nul doute, que la mer gelait durant l'hiver, puisqu'il avait fait embarquer des ancres de vaisseau sur les batteries flottantes, afin qu'elles pussent résister aux glaces ; mais ce que l'expérience ne lui avait pas encore démontré, c'est qu'il était impossible à un bâtiment de tenir tête à une débâcle, surtout lorsque cette débâcle agissait sous l'influence d'un courant comme celui du liman, c'est-à-dire ayant une vitesse d'un nœud et demi. Il est d'ailleurs peu de marins en France, et je pourrais peut-être dire il n'en est pas, qui se soient jamais trouvés dans une pareille situation. Personne ne pouvait donc, dans cette circonstance, apporter le concours de ses lumières.

Depuis que la flottille de Kinburn a jeté l'ancre, les états-majors se sont livrés à mille suppositions sur cette perspective d'hivernage.

Quand le vaste champ des conjectures a été épuisé, chacun s'est dit philosophiquement : Qu'importe après tout ce que nous réserve l'hiver? attendons patiemment les événements; et puis, pourquoi y songer? nous sommes au 25 octobre, le soleil darde des rayons de feu sur nos têtes, et le sable brûlant de la presqu'île laisse échapper de légères vapeurs sous les fraîches atteintes des lames.

Le temps était en effet d'une sérénité remarquable; malheureusement cela dura peu, et quelques jours plus tard une brume qui n'avait rien à envier aux plus épais brouillards de la Tamise nous isolait complétement les uns des autres. On ne voyait ni la terre ni les bâtiments; à peine pouvait-on, placé à l'arrière d'un navire, apercevoir son grand mât; tout homme qui se dirigeait sur l'avant s'évanouissait comme une ombre. On eût dit qu'il entrait dans le néant. Ces brumes, très-fréquentes en Crimée, outre qu'elles sont de longue durée, n'ont une grande intensité qu'aux approches de l'hiver. C'était, on s'en souvient, presque toujours à la faveur de ces brouillards que les Russes opéraient des mouvements considérables de troupes ; ils en profitaient même pour attaquer. En guerre, les entreprises qui, dans mille autres circonstances, paraîtraient d'une audace compromettante, sont précisément celles qui rencontrent le plus de chances de succès et desquelles on doute le moins facilement. Ainsi nul ne songeait à repousser l'idée d'une attaque sérieuse dirigée contre la division navale de Kinburn : le Bug et le Dniéper pouvaient à leur aise lancer sur elle un essaim de bateaux plats qui, favorisés par la brume et sûrs de sa position, commettraient des dommages irréparables. Ces fameux bateaux plats, dont il faut bien aujourd'hui renier l'existence, étaient alors en grand honneur. Les correspondances russes en annoncèrent d'abord un nombre fort modeste; puis, au bout de quinze jours, semblables en cela à certain secret d'une fable de la Fontaine, elles ne les comptèrent plus que par centaines. Les espérances d'attaque, car c'était plutôt cela que des craintes, trouvent toujours un patriotique accueil chez nos soldats. Pourquoi, se disaient-ils, au lieu de bateaux plats se tenant à portée raisonnable de la division, n'admettrions-nous pas une surprise de nos canonnières à l'aide d'embarcations? Pourquoi ne croirions-nous pas aux brûlots? Et ils avaient raison, car tout ce qui ressemblait à de la hardiesse et, si vous le voulez même, à de la témérité, nous est trop familier, pour que nous pussions hésiter à le refuser à nos ennemis, surtout lorsque ces ennemis étaient des Russes.

Mais il ne vint ni brûlots ni bateaux plats; un vent de nord, soufflant assez frais, dissipa lentement la brume et nous montra le liman aussi désert dans sa vaste étendue qu'au moment de notre entrée. Quant au soleil, il sembla s'être subitement refroidi.

Pendant tout le mois de novembre, la division s'occupa de sa défense. M. le capitaine de vaisseau Pâris, qui avait arboré son guidon de commandement sur l'aviso à vapeur le *Vautour*, fit embosser les bâtiments dans une position telle, qu'ils pouvaient les uns et les autres compter sur un appui réciproque. Les radeaux de bois de construction enlevés à l'ennemi fournirent des madriers, qui, reliés entre eux par des maillons de câbles-chaînes, formèrent des estacades suffisantes pour arrêter toute embarcation qui eût voulu profiter de l'obscurité des nuits et venir reconnaître nos positions. M. le capitaine de frégate de Montaignac de Chauvance, à qui appartenait l'idée de cette digue flottante, ne devait pas voir se maintenir longtemps ce précieux élément de défense, car les glaces brutales commençaient déjà leur travail dans le Nord.

En effet, le mois ne s'était pas écoulé sans que la température eût subi de fréquentes variations; le thermomètre, rempli d'indécision, montait et descendait plusieurs fois dans une même journée, et, lorsqu'il montait, c'était avec si peu d'entrain, qu'il était aisé de prévoir qu'il ne tarderait pas à rester définitivement au-dessous de zéro. Ce moment n'était pas loin; dans les premiers jours de décembre la chaleur nous avait tout à fait abandonnés; des glaces se formaient le long du rivage et gênaient nos embarcations. Plusieurs jours durant, les vents se déchaînèrent avec violence sur la mer Noire, et, chose singulière! le liman du Dniéper les ressentit si vivement, que les vagues creusèrent profondément sa surface tranquille et qu'elles firent rouler tous les bâtiments, depuis les chaloupes canonnières jusqu'aux monstrueuses batteries flottantes. Cependant le liman n'est pas un golfe, son entrée est resserrée; entouré de côtes, on peut se croire en possession d'un mouillage exempt de ces contrariétés. Il est vrai que la langue de sable qui sépare ses eaux de la mer Noire a si peu d'élévation, qu'elle ne forme pas abri. Quand le vent fut complétement tombé, il gela à 2 degrés le jour et à 15 degrés la nuit. L'hiver se déclarait enfin d'une manière non équivoque; nous étions alors au 10 décembre. Presque à perte de vue devant la division se dessina une longue ligne blanchâtre; d'abord imperceptible, elle devint plus large, plus compacte; on eût dit qu'elle avançait rapidement, tout en s'étendant d'une rive à l'autre de la baie. Ce grand fantôme blanc couché sur l'eau et dont la robe traînante grandissait à chaque instant pouvait fournir un texte superbe à l'éloquence des habiles conteurs du *gaillard d'avant*. Mais, hélas! les formes allégoriques que prit successivement la masse que nous observions durèrent peu; ce que nous avions regardé de loin avec curiosité nous fit éprouver de près une sensation désagréable. Cette masse, qui n'était plus qu'à quelques encâblures de la division, était une immense colonne de glaçons étroitement pressés

les uns contre les autres. La colonne menaçait de nous heurter dans peu d'instants !

A part l'étonnement profond que ce spectacle devait faire naître, chacun ressentait une angoisse indéfinissable. Le caractère le plus stoïque d'ordinaire ne paraissait pas le moins déconcerté. On se trouvait évidemment devant un danger imminent ; mais quelle était la nature de ce danger ? quelles en seraient les conséquences ? L'expérience de ces sortes d'événements, je l'ai dit, faisait complétement défaut, et il fallait encore se contenter de conjectures.

Les glaces ont enfin rencontré l'estacade, mais ce n'est là pour elles qu'un mince obstacle ; les maillons de chaînes se rompent, les pièces de bois tournent sur elles-mêmes, et la colonne blanche continue sa marche, entraînant à sa suite les débris de cette digue inoffensive comme les eaux d'un torrent entraînent parfois dans leur course tumultueuse le tronc d'un chêne séculaire, comme le fleuve qui déborde enlève tout ce que les hommes et la nature opposent à son passage. Les navires mouillés en avant reçoivent le premier choc ; choc sensible, mais rendu presque doux par l'action plus lente des glaces qui agissent sous l'impulsion d'un courant moins rapide le long de la presqu'île. Chaque bâtiment roidit sa chaîne de mouillage, à laquelle il semble se cramponner avec désespoir pendant que les glaces s'amoncellent sur ses hanches de tribord et de bâbord. Les batteries flottantes, ayant un avant presque aplati et présentant plus de surface, voient la glace s'arrêter sur leur proue et se former en monceaux, tandis que, plus loin, elle se dégage des canonnières et des avisos.

Qu'on ne se figure pas que la nappe flottante qui étreint en ce moment la division navale et la plonge dans une étrange anxiété est composée de blocs informes variant dans leur grandeur et dans leur épaisseur. L'imagination se tromperait en se reportant aux tableaux qu'il lui a été donné de contempler sur nos rivières ; celles-ci ne pourraient présenter une idée exacte de l'invasion que nous décrivons. On chercherait en vain quelque chose de semblable dans ce que l'hiver produit en France.

Il y a en effet dans cet amas considérable de glaces un travail de détail qui frappe par la régularité de son exécution, et qui, au premier abord, dérobe ses causes et semble n'avoir aucune raison d'être. Ainsi chaque glaçon forme une circonférence régulière, ayant environ cinquante centimètres de diamètre ; sa surface supérieure est concave, la surface inférieure, celle qui repose sur l'eau, est plane ; son épaisseur est de trois à quatre centimètres. Tous ces glaçons sont presque d'une scrupuleuse ressemblance, aussi bien dans la forme que dans les dimensions, et la nappe qui envahit le liman n'est qu'un assemblage d'une quantité innombrable de ces espèces d'assiettes

qu'on pourrait supposer avoir été coulées dans le même moule.

La réflexion ne tarde pas néanmoins à trouver le véritable motif de cette uniformité bizarre : le Bug et le Dniéper commencent à geler à leur source dès le mois de novembre, et comme la température s'élève et s'abaisse fréquemment, il s'ensuit des dégels qui rompent leur crème légère, qu'un rapide courant refoule vers la mer Noire. Or on sait que le Bug et le Dniéper ont un parcours, l'un de 530 kilomètres, l'autre de 1,500; c'est durant ce trajet que les glaçons se heurtent entre eux, se brisent et naviguent en tournoyant continuellement. Leur friction incessante fait peu à peu disparaître les angles, et déjà bien longtemps avant d'atteindre le liman, ils ont pris la forme circulaire. Quant à leur épaisseur, elle s'accroît encore pendant ce long parcours.

La division navale de Kinburn résiste toujours à la poussée des glaces. Celles-ci, après l'avoir entourée, ont dépassé le dernier de ses bâtiments et vont chercher, entre Otchakoff et la pointe de notre presqu'île, un passage pour se jeter dans la mer, mais ce passage est resserré même comparativement à la moins grande largeur du liman, et il arrive, ce qui arrive à une foule compacte qui n'a qu'une étroite issue pour sortir de l'endroit où elle se trouve rassemblée, que les glaces se gênent dans leurs mouvements, se culbutent et ne quittent que lentement les eaux de la baie. Il y en a qui se superposent et s'échouent sur les bas-fonds que forme la langue de sable en disparaissant sous l'eau, apportant ainsi un nouvel obstacle aux glaçons qui les suivent.

Au fur et à mesure que le Bug et le Dniéper se débarrassent au profit du liman, la glace devient de plus en plus pressée. Les batteries flottantes, je l'ai dit ailleurs, supportent sur leur avant des barricades mouvantes qui grandissent jusqu'à ce qu'elles atteignent les bastingages : là elles perdent l'équilibre et retombent pour se réédifier[1]. Pendant la nuit du 10 au 11 décembre, les glaces s'arrêtent subitement, et elles ont pris assez de force pour que nous puissions, dans la journée du 11, nous promener sur le liman et même gagner la terre. Le 12, le thermomètre, changeant brusquement, marquait 3°5 de chaleur, et la pluie tombait ! Ce dégel produisit un effet immédiat ; les glaces se brisèrent de tous côtés, le passage entre Otchakoff et la presqu'île se dégagea, et la division navale, se trouvant de nouveau assaillie, cette fois avec plus de violence, car la glace avait gagné en épaisseur en reliant entre eux tous les légers plateaux cir-

[1] Le commandant de Montaignac de Chauvance, pour diminuer l'effet de ces cascades, imagina d'installer sur le beaupré une espèce de *mouton*. Le poids de gueuses liées entre elles et tombant au milieu des glaces les dispersait et leur ôtait une grande partie de leur puissance.

culaires, fit des efforts inouïs pour tenir tête à la débâcle. Elle réussit pendant une demi-heure environ; mais enfin la pression devint si considérable, qu'il fallut, bon gré mal gré, s'incliner devant la raison du plus fort. Les chaînes cessèrent tout à coup de grincer dans les écubiers, les craquements du bois se turent, et toute la division recula, traînant sur le fond ses ancres, qui ne trouvèrent plus aucun point de résistance assez solide! Se demander dans un pareil moment ce qui peut advenir, ne voir autour de soi que des dangers de toutes sortes, les envisager de sang-froid et rester convaincu qu'il n'y a rien à faire pour les conjurer, c'est, il faut l'avouer, une terrible position. Telle était pourtant celle de chacun des commandants des navires de la flottille, et, je crois pouvoir l'affirmer, jamais elle ne leur parut plus affligeante. En mer, le marin peut lutter contre les tempêtes et sortir triomphant de la lutte; mais, aux prises avec cet élément brutal, peut-il sérieusement songer à s'en défendre? Il lui suffit de remarquer avec quelle facilité la débâcle chasse devant elle les monstrueuses batteries flottantes, dont le poids total ne s'élève pas à moins de 1,500,000 kilogrammes, pour apprécier l'incroyable puissance de son ennemi, et de voir ces mêmes bâtiments, outre leur poids fabuleux, remorquer encore une ancre de vaisseau de 4,800 kilogrammes! Cependant, aussi effrayants que soient en réalité les dangers qui menacent l'homme de mer, il est à remarquer qu'il les voit toujours venir avec la plus admirable impassibilité, et cette impassibilité, croyez-le bien, n'est point un masque destiné à sauver les apparences et à donner aux subalternes, toujours prêts à interroger la figure du chef, la confiance qui fait triompher; elle est le résultat d'une foi sincère en Dieu, à qui, avouant du fond de l'âme toute son impuissance, le marin remet le salut des hommes qui lui sont confiés.

La retraite de la division avait duré deux heures environ. Pour les batteries flottantes, le chemin parcouru avait été : de trois à quatre encâblures pour la *Tonnante*, de huit pour la *Dévastation;* quant à la *Lave*, sa chaîne s'était rompue (une chaîne de vaisseau!), et la débâcle était devenue complétement maîtresse de ses mouvements. Les autres bâtiments n'avaient dérivé que de quelques mètres. La *Lave*, ayant aussitôt allumé ses fourneaux, avait pu s'aider de sa machine et mettre à profit le courant et les glaces pour gagner heureusement le chenal balisé et atteindre la mer Noire, où elle allait établir désormais son mouillage d'hiver. C'était peu de temps après sa sortie que les glaces avaient cessé leur action et que les bâtiments s'étaient arrêtés sans qu'aucun d'eux eût eu visiblement à souffrir de ce grave incident. Le passage d'Otchakoff s'étant en effet barré une seconde fois, les glaces se trouvaient réduites à une immobilité que la température ne pouvait que maintenir, car le thermomètre était descendu

de nouveau. L'eau, en se congélant, unissait et solidifiait promptement tous ces plateaux qui, quatre heures auparavant, flottaient séparément autour de nous.

Deux navires marchands, le *Mercator* et le *Zouave*, frétés par l'intendance et chargés de vivres destinés à l'armée de terre, furent les seuls qui portèrent des traces très-apparentes de la débâcle. Les glaces, en frottant le long de leurs flancs, avaient limé le bois et creusé dans les bordages une ligne de flottaison dont la profondeur était de près de deux centimètres dans certaines parties. Si la promenade des glaces avait duré quelques heures de plus, les navires et leur cargaison étaient gravement compromis. Les équipages, en cas d'événement, ne pouvaient compter, pour opérer leur sauvetage, que sur l'unique secours de leurs embarcations, et encore en se confiant aveuglément aux glaces et au courant, tant les bâtiments de la flottille étaient eux-mêmes paralysés. Du reste, avant d'essayer ce moyen de salut, on pouvait tenter de conjurer un malheur en jetant par-dessus le bord une partie de la cargaison Les navires, ainsi allégés, eussent abandonné volontairement aux déchirures des glaces le bordage inférieur resté intact pour éviter la destruction complète du bordage supérieur; c'est-à-dire que les capitaines se fussent trouvés dans cette singulière position de faire la part de la débâcle, comme dans un incendie on fait la part du feu, en ne laissant ronger de leur navire que juste ce qui eût été nécessaire pour le conserver étanche.

Maintenant que la division n'a plus rien à craindre, que les glaces de la surface s'épaississent d'une seconde et invisible couche, et qu'il se produit un bruissement singulier sur tous ces plateaux, que leur opacité fait ressembler à des surfaces de porcelaine, voyons ce qui s'est passé sur les rives de la presqu'île.

D'immenses glaçons, formés de blocs triangulaires, avaient suivi la côte, au large de laquelle ils s'étendaient dans le plus beau désordre. Ils avaient été refoulés avec tant de force, qu'ils formaient sur certains points des monts inabordables. Devant la poterne de la forteresse s'élevait un embarcadère qui permettait aux canots d'accoster facilement ; ce débarcadère, construit en planches épaisses, avait toute sa charpente en poutres équarries d'une grande solidité. Des pieux chassés dans le sable soutenaient cette espèce d'appontement, qu'on eût pu croire capable de supporter les chocs les plus violents. Mais les glaces ne connaissaient pas d'obstacles; après avoir renversé ou brisé quelques pieux, elles s'étaient entassées sous sa massive charpente, puis, faisant levier, elles avaient réussi à l'arracher de ses points d'appui. Le débarcadère était dans une position oblique, comme un pont-levis à demi abaissé. Rien de plus triste d'ailleurs que cet encombrement de la plage et du liman par un ciel d'un gris

sinistre. Lorsque, placé sur un point culminant de la langue de sable, on faisait face à ce tableau et qu'on entendait derrière soi la mer Noire rouler lugubrement ses hautes vagues sur la rive opposée, on sentait les sombres pensées venir en foule, on éprouvait un malaise impossible à décrire.

Comme on le pense, la débâcle avait porté la confusion parmi les bâtiments ; les mouillages prescrits par le commandant Pâris n'étaient plus ceux que ses plans avaient déterminés, et il s'ensuivait naturellement que les navires ne se défendaient plus les uns les autres avec la même précision. La *Dévastation* se trouvait complétement en dehors de la ligne d'embossage, et le bâtiment de commerce le *Mercator*, au lieu d'être au centre de la division, était mouillé à tribord de la *Dévastation*, un peu sur son arrière, et plus rapproché qu'aucun autre navire des côtes d'Otchakoff. La position de ce dernier était donc mauvaise, car l'ennemi, venant de ce côté, pouvait s'en emparer sans y rencontrer de résistance. Le commandant de Montaignac de Chauvance, comprenant ce danger auquel la glace ne permettait plus d'obvier, et sur l'avis du commandant en chef, fit demander le capitaine, lui enjoignit de remettre à bord de la *Dévastation* le pavillon français sous lequel il avait navigué, et l'engagea, en cas d'attaque, à se replier immédiatement sur lui, son intention bien arrêtée étant de couler un bâtiment qui pouvait servir d'abri à l'ennemi.

Il n'y avait plus à espérer de voir les glaces débarrasser la division navale de Kinburn de ses étreintes ; elle était bien définitivement prise et devait rester ainsi jusqu'à la fin de l'hiver. La glace s'épaississait au point que les équipages adandonnaient sans crainte le pont de leurs navires pour descendre *prendre le frais* et jouir de l'espace. La neige tombait en flocons pressés et donnait un peu de moelleux à ce glissant parquet. Partout les bâtiments s'entouraient de fossés larges de trois mètres environ avec une plus ou moins grande quantité de trous de loup, de chevaux de frise, de filets d'abordages et autres engins du même genre destinés à défendre leurs approches. Pichegru, faisant la conquête de la Hollande, avait pu prendre avec sa cavalerie toute une flotte emprisonnée dans les glaces ; mais une simple flottille en état de défense, comme l'était celle de Kinburn, n'aurait pas aussi facilement amené son pavillon. C'est ici le lieu de parler d'une invention très-ingénieuse due à un lieutenant de vaisseau, M. Palame de Champeaux, commandant la canonnière la *Flamme*, invention qui a rendu de grands services à nos bâtiments, et qui prouve que nos officiers étaient doués de cette « activité industrieuse » dont parlait l'amiral Bruat... Il s'agit d'une scie à glace. Cette scie, fabriquée à bord par le personnel des mécaniciens, était simplement composée d'une lame large de dix à quinze centimètres ;

à l'une de ses extrémités était emmanchée, à angle droit, une barre qui pouvait au besoin, selon sa longueur, donner place à deux ou à quatre hommes; l'autre extrémité se terminait par un boulet de cinquante. Il suffisait alors d'ouvrir un trou pour y laisser passer le boulet dont le poids entraînait la scie jusqu'au manche. Les hommes qui la manœuvraient n'avaient de force à produire que pour la tirer à eux. Quoique pénibles, les travaux occasionnés par les glaces l'étaient beaucoup moins, puisque la scie supprimait le service de la pioche, qui, on le sait, entame bien lentement l'eau congelée, en même temps que son usage produit une fatigue excessive.

Le 19 décembre, par une forte brise de nord-est et 26 degrés de froid, il était impossible de maintenir les fossés à l'état liquide. Au fur et à mesure que nos hommes rompaient les glaces, il s'en formait d'autres aussitôt; elles prenaient presque visiblement une assez grande épaisseur. Divisés en escouades, les travailleurs se relevaient de quart d'heure en quart d'heure, ne pouvant plus longtemps supporter la température... Leur haleine couvrait de gelée blanche leur cravate de laine; leurs sourcils blanchissaient, et, malgré de gros gants, l'onglée les faisait horriblement souffrir. A terre, plusieurs sentinelles eurent les pieds gelés, et cependant rien n'avait été négligé pour leur bien-être; les jambes entourées de peaux de mouton, les pieds serrés dans d'épais bas drapés que recouvraient encore de grosses guêtres, nos soldats restaient en faction beaucoup moins longtemps que dans les circonstances ordinaires. J'ai vu revenir à notre bord le commis aux vivres ayant une oreille gelée, et le magasinier avec la poitrine dans le même état. Ces détails prouvent assez que les défenseurs de la Russie n'étaient pas les seuls ennemis contre lesquels la division navale de Kinburn avait à se prémunir. Nous verrons plus loin qu'il en existait encore de plus terribles : le lugubre cortége des maladies s'avançait rapidement.

Heureusement cette température de vingt-six degrés ne dura qu'un jour; le lendemain nous n'avions plus que dix-neuf degrés.—Sept degrés de moins nous paraissaient tellement sensibles, que, malgré le vent qui n'avait pas faibli, nous trouvions le temps assez doux. Le liman était pris dans toute sa largeur. Du 20 décembre au 31, le ciel fut tantôt nuageux, tantôt complétement couvert ou très-clair; les vents varièrent de l'est au nord-est, et la brume et la neige se disputèrent à l'envi le plaisir de nous visiter. Pendant ces dix jours, il y eut un mouvement continuel sur le manteau blanc du Dniéper. Ce n'était plus la mer, mais une vaste plaine couverte de chemins sinueux, de grandes routes et de sentiers. Les navires, garantis par des tauds (espèces de tentes en toile) que la neige recouvrait, ressemblaient, pour les batteries flottantes du moins qui n'avaient plus leur mâture, à de vastes con-

structions comme on en voit dans les immenses prairies de la Normandie; les traîneaux remplaçaient les embarcations et tenaient lieu de charrettes. Quand le moment de faire des vivres était venu, l'animation du liman pouvait se comparer à celle d'une place publique un jour de marché. Le *Milan* et le *Lucifer*, chargés de l'approvisionnement de l'armée de Kinburn, faisaient de fréquents voyages à Varna, d'où ils rapportaient des bœufs qu'on parquait sur la langue de sable, entre le fort *intermédiaire* et le fort de la *pointe*, sous des tentes bien closes confiées à la garde des matelots-bouviers. Tant que le Dniéper permit aux canots de faire leur service, l'abattage de ce bétail eut lieu à terre; mais, sitôt que sa surface devint solide, chaque bâtiment fit enlever sa viande vivante. Rien n'était plus curieux alors que la vue de ces maigres bœufs parcourant la glace dans toutes les directions. En même temps partaient de terre les traîneaux chargés de biscuit, de fromage et autres denrées, auxquels s'attelaient les équipages. Plus loin, c'étaient des brancards, des civières, qui transportaient du charbon; quelques chiens, car le chien, ce plus fidèle ami de l'homme, suit aussi bien le marin que le soldat en campagne, ajoutaient au pittoresque que présentait l'ensemble. Certes, dans ces jours-là, on ne songeait guère qu'on avait un gouffre sous les pieds; le matelot trouvait à se divertir au milieu des corvées les plus pénibles. Il riait des efforts infructueux que faisaient ses camarades et qu'il faisait lui-même pour conserver l'équilibre. Si les chutes le meurtrissaient quelquefois, elles l'égayaient toujours. La conduite des bœufs rétifs donnait naissance aux plus plaisants épisodes. Cette activité bruyante, qui formait un étrange contraste avec les côtes solitaires et désolées de la baie, redoubla pendant le déchargement des navires de commerce dont nous avons déjà parlé, l'armée ayant besoin de ses provisions; les glaces d'ailleurs supportaient facilement les plus lourds fardeaux, et le travail de déchargement, qui eût demandé de la part des équipages des manœuvres fatigantes d'embarcations et de chaloupes, pouvait s'effectuer aussi simplement que sur la terre ferme.

Qu'on nous pardonne d'entrer dans d'aussi longs détails, mais il nous semble qu'ils peignent d'une manière plus complète la position de nos marins à Kinburn.

Les soldats de 95ᵉ de ligne se réunirent aux équipages, et le déchargement commença. Nos troupiers ne se hasardèrent sur les glaces qu'en hésitant; leurs pas furent incertains d'abord, car ils n'étaient plus sur leur élément, mais ils s'enhardirent promptement, et, lorsqu'ils eurent accompli une fois seulement le trajet qui séparait la terre des bâtiments, ils crurent sans arrière-pensée à la solidité du liman. Cependant, en observant attentivement ces lourdes barriques

qu'ils roulaient devant eux, on remarquait qu'une légère ondulation, causée par la pesanteur du fardeau, se produisait sous leurs pas. La glace semblait céder quand ils passaient et reprendre ensuite sa position première. Elle cédait en effet, comme on voit parfois céder en France la faible croûte d'un lac sous les pieds du patineur. Cette élasticité était plus ou moins sensible selon l'épaisseur des glaces, car cette épaisseur était très-variable, et il eût été même imprudent de passer dans certains endroits, tandis que dans d'autres l'eau était prise jusqu'à plus de *soixante-dix centimètres* de profondeur. Cette inégalité s'expliquait par la débâcle : le courant, en amenant d'autres glaçons sous la couche qui couvrait déjà l'étendue de la baie, les avait, dans sa marche incessante, refoulés et entassés de place en place ; comme la glace tend toujours à remonter à la surface de l'eau, il en était résulté pour cette seconde couche une parfaite adhérence avec la première, une liaison presque instantanée. Cette espèce de maçonnage sous-marin était le seul admissible, et il expliquait clairement l'énorme disproportion des glaces sur différents points du liman.

La marine et l'armée étaient donc à l'œuvre; les marins, à l'aide de palons installés dans la mâture, désarrimaient et enlevaient les barriques renfermant les vivres et le vin et les déposaient le long des flancs des navires, d'où les soldats avaient mission de les rouler jusqu'à terre. Cette opération donnait lieu à une procession continuelle, à un mouvement d'hommes qui, observé des côtes voisines, devait captiver l'attention curieuse de l'ennemi. Le mélange des uniformes, ou plutôt des accoutrements de nos guerriers, n'était pas le point le moins bizarre à observer.

Les bâtiments que l'État envoie chaque année dans les mers du Nord pour surveiller la pêche d'Islande emmagasinent des effets de toile cirée en jaune, dont l'utile emploi abrite nos matelots pendant les pluies et les protége contre l'éclaboussement de la mer. Des ordres ayant été donnés pour que ces vêtements, jusqu'alors spécialement affectés aux campagnes d'Islande, fussent embarqués sur tous les navires armant pour la Crimée, les bâtiments de la flottille de Kinburn usèrent largement de ceux qu'ils possédaient. Le pantalon, la veste et le sud-ouest (sorte de chapeau) d'une éclatante couleur orange, se mêlaient aux vareuses de laine et aux bérets bleus des hommes en tenue de travail, qui n'avaient pas comme leurs compagnons le bénéfice de l'équipement d'Islande, les effets ayant été répartis dans une proportion basée sur l'armement des canots et non en prévision d'un hivernage. Au milieu d'eux circulaient, vêtus, les uns de la fameuse *criméenne*, les autres de tuniques ou de capotes, les soldats du 95e de ligne. Il en était, parmi ces derniers, qui disparaissaient entièrement sous un *raglan* de peaux de mouton de leur invention. Ajoutez main-

tenant à ces flots mouvants l'éclat du pantalon garance, et vous aurez une idée de l'aspect de cette foule se détachant du fond blanc de la baie.

J'ai parlé plus haut d'un fait qui paraîtrait incroyable s'il n'était historique, c'est l'enlèvement de la flotte hollandaise prise dans les glaces du Texel par les hussards de Pichegru en 1795. Les Russes ignoraient l'état de défense de la division (au moins dans ses détails) et pouvaient tenter une pareille aventure, non pas avec la cavalerie, mais avec l'artillerie de campagne. Ils pouvaient lancer sur nos bâtiments, car nous leur avions nous-mêmes donné des preuves de la grande solidité des glaces, leurs bataillons pressés sans supposer qu'ils courraient d'autres chances que celles d'un combat ordinaire. Ils avaient du reste pour les encourager le souvenir de cette même position de Kinburn, enlevée aux Turcs en 1788 par les généraux Souvarow et Potemkin, alors que le liman était fortement gelé et que ceux-ci s'en servirent pour franchir le passage d'Otchakoff à la pointe de Kinburn et remporter une importante victoire. Ces deux faits historiques, accomplis à sept années de distance, chez deux peuples que les événements mettaient en présence, portaient en soi leur enseignement. Mais, si le dernier de ces faits apprenait aux Russes que le liman se prêterait volontiers aux combinaisons stratégiques d'une attaque, le premier nous disait aussi qu'en sachant utiliser les éléments au profit d'une flotte bien commandée, on opposerait certainement aux assiégeants des obstacles que le plus héroïque courage ne parviendrait pas à surmonter. L'attaque attendue vers la fin d'octobre par les bateaux plats, les embarcations ou les brulôts n'était pas venue, celle qu'on attendait maintenant, et que la densité des eaux autorisait, devait-elle faire de même? Pourtant l'ennemi était devant nous, et à si courte distance, qu'une marche de vingt minutes à peine l'aurait mis à une portée de fusil des bâtiments et des lignes avancées de l'armée de terre. Oui, l'ennemi était devant nous, et en force sans doute, car les reconnaissances faites au début de l'occupation par le contre-amiral Pellion et l'amiral Stewart avaient signalé sur les rives du Bug et du Dniéper des corps de troupes considérables accompagnés de batteries de campagne.

Cependant les bâtiments de la flotille augmentaient chaque jour leurs fortifications et veillaient à ce que la température ne les anéantît pas. Ce n'était point comme à terre, où une tranchée était ouverte et armée, des trous de loup creusés, où tout était prêt enfin pour recevoir l'ennemi sans qu'on pût craindre aucune perturbation dans l'ensemble de ces travaux. Là, au contraire, les fossés et les trous de loup se couvraient de glaces qu'il fallait briser deux fois par jour sous peine de les voir promptement engagés et devenir inutiles à la défense.

Pour donner une idée exacte de ces fortifications, nous prendrons d'abord la batterie flottante la *Tonnante*, dont le commandement appartenait à M. le capitaine de frégate Dupré. Plus à terre que la *Dévastation* et la *Lave*, elle s'était moins éloignée de son premier mouillage, puisqu'elle n'avait parcouru que 800 mètres en chassant sur ses ancres; que la *Dévastation* en avait fait plus de 1,800, tandis que la *Lave*, entraînée sans espoir de résistance, avait abandonné la division pour se réfugier dans la mer Noire. Cette reculade l'avait placée sur un point ou l'épaisseur des glaces était vraiment effrayante. Pour ouvrir des fossés, on fit usage de la scie. Les blocs détachés, semblables à des pierres de taille, étaient montés sur la glace, non sans de grandes difficultés, puis, de là, traînés à quelque distance du bord. Un câble enlaçait chaque glaçon, et il ne fallait pas y *atteler* moins de dix hommes pour le faire mouvoir. On se figure aisément le travail que devait exiger l'exécution complète des fossés. A la hauteur du pont, à la naissance des bastingages et au-dessus des sabords, se hérissait une ligne, formant ceinture, de piquets en arc-boutant; c'était une imitation de ce que l'art des fortifications définit sous le nom de *hérisson*. Les filets d'abordage étaient tendus, et l'avant du navire, que l'ancre *traversée* rendait plus favorable à une agression, était garni d'un double filet. Que l'on dise maintenant que le marin ne sait pas allier la prudence aux héroïques vertus du soldat!

Après la *Tonnante*, nous citerons la canonnière la *Meurtrière*, dont les travaux résumaient à eux seuls toutes les combinaisons imaginables, tous les raffinements du genre. Voici un aperçu de cette *place forte*.

Un fossé large de 4 mètres, défendu par des chevaux de frise et des chaînes tendues sur des pieux, entourait le navire; au delà du fossé s'élevait, lui formant enceinte, un parapet de glaces de 1 mètre de hauteur, plus loin encore, et en dernière ligne, s'ouvraient d'énormes trous de loup à peine reliés entre eux. Sur son avant, endroit le plus accessible du bâtiment à cause de la forme particulière donnée aux canonnières, se dressaient quatre rangs de chevaux de frise et un nouveau fossé triangulaire; puis, à quelques pas des trous de loup, des cercles de barriques scellés debout dans la glace. Tous ces traîtres piéges ne laissaient point entre eux la place de poser le pied sans chanceler : *cinq mille cinq cents* piquets en bois, de 35 centimètres de hauteur, plantés à 20 centimètres de distance, complétaient ce barrage formidable. Je ne parle pas des filets d'abordage, toujours tendus à leur poste, ni des lingots de fer retenus dans les manœuvres qui eussent rempli l'office de tuiles sur l'assaillant, en admettant qu'il eût pu arriver jusque-là.

Le 31 décembre, dans la matinée, on signalait à la division l'ar-

rivée d'un bateau à vapeur ; c'était le *Phlégéton*, ayant à son bord le général Lebœuf, envoyé de Kamiesch pour inspecter nos positions. Cette inspection démontra au général que toute entreprise de l'ennemi, si elle se produisait, serait avantageusement repoussée, et que, telles qu'elles étaient, la forteresse de Kinburn et la division n'avaient rien à craindre. Le liman s'étant dégagé le long des côtes d'Otchakoff, le *Phlégéton* put conduire le général Lebœuf fort près de terre.

Nous avons vu jusqu'à présent combien était pénible pour tous l'hivernage dans la baie de Kerson ; nous avons dit nos luttes avec un climat peu tolérant et en même temps les observations continuelles dont nous devions nous entourer pour suivre les mouvements des Russes, car l'audace des Cosaques grandissait chaque jour et les amenait à portée des carabines à tige du poste avancé. Parlons maintenant des affections épidémiques, ces ennemis redoutables qui ne connaissaient ni trêve ni armistice, et contre lesquels la science a opposé ses armes avec tant de courage pendant la guerre d'Orient. L'état sanitaire de Kinburn a toujours été déplorable, si l'on en croit les déclarations, faites tant par les prisonniers que par les déserteurs. Les fièvres obligeaient souvent le commandant russe de faire évacuer sur les hauteurs d'Otchakoff les hommes qui en étaient atteints. Le village dont nous n'avions trouvé que les cendres en débarquant devait, sans nul doute, donner asile à une grande partie de la garnison, qui respirait là un air plus pur que celui des humides casernes de la forteresse. L'insalubrité de ces parages ne tarda pas à se faire sentir parmi la division et l'armée, dont tous les hommes cependant étaient arrivés valides et bien portants. La maladie marcha moins rapidement à bord des bâtiments qu'à terre. Ce furent d'abord des bronchites intenses et des cas nombreux de scorbut. Cette dernière affection prit tant de force, que le nombre des scorbutiques, qui, dans les premiers jours de novembre, était de dix à bord de la *Dévastation*, pour ne citer qu'un bâtiment, s'élevait à près de cinquante, trois mois plus tard ; il vint un moment où le nombre des scorbutiques fut si grand, que les hôpitaux du bord devinrent insuffisants, et que la gabare la *Provençale* fut désignée comme lieu d'évacuation. Lorsqu'un homme sortait guéri du poste des malades, un autre le remplaçait, en sorte que presque tout l'équipage paya son tribut à ce que les chirurgiens appellent eux-mêmes une terrible maladie. Rien de plus hideux en effet que ce mal, qui n'est autre chose que la décomposition de la masse du sang. Dans les cas violents, le malade se transforme, pour ainsi dire, en une horrible plaie vivante dont la vue soulève le cœur de dégoût et inspire la pitié. Du reste, le scorbut, dont on a si souvent parlé durant la guerre de Crimée, est une maladie non fébrile constituée par une al-

tération profonde de l'organisme et se traduisant à l'extérieur par des symptômes nombreux et variés. Ces symptômes sont un affaiblissement considérable de l'énergie musculaire, une coloration terreuse de la peau, mais surtout de la face et des mains, un gonflement douloureux des gencives qui s'ulcèrent fréquemment : la peau, principalement celle des jambes, est le siége d'un pointillé rougeâtre auquel on a donné le nom de piqueté scorbutique. Les membres inférieurs, ainsi que je le disais tout à l'heure, sont souvent, dans les cas graves, envahis par des ecchymoses qui rendent impossible la marche ou la station debout. Des douleurs très-vives se font sentir dans les articulations et dans les muscles, tantôt d'une manière intermittente, tantôt d'une manière continue ; enfin, les fonctions digestives s'altèrent, les forces s'épuisent peu à peu et la mort survient. Heureusement le scorbut tue rarement ; il cède presque toujours à un traitement convenable ; mais aussi que les convalescences sont longues ! Les chirurgiens qui ont recherché les causes des affections scorbutiques les ont attribuées à l'action prolongée et débilitante d'un froid excessif et à la nature de l'alimentation. Cependant, sous le rapport alimentaire, la flotte et l'armée ne paraissaient pas souffrir : on distribuait deux fois par semaines de la viande fraîche abattue sur la presqu'île même ou sur les bâtiments. Mais, il faut bien le dire, ces bœufs, achetés à Varna, étaient d'une maigreur désespérante, et, comme ils avaient déjà, pour atteindre Varna, subi les fatigues de plus d'un voyage, leur transport à Kinburn par de très-mauvais temps achevait de les abîmer. On vit plus d'une fois le *Milan* et le *Lucifer* jeter à la mer une partie de leur cargaison, morte pendant la traversée. Les salaisons n'étaient peut-être pas étrangères à cette maladie ; je me souviens qu'à cette époque on avait envoyé à chaque bâtiment, pour les expérimenter, une trentaines de conserves de bœuf bouilli, dans le but, si ces conserves étaient reconnues bonnes, d'en faire usage dans la marine en rendant moins fréquentes les distributions de lard salé. Très-souvent le commandant Pâris donnait des ordres pour qu'on délivrât aux équipages tantôt du punch, tantôt du vin chaud.

D'ailleurs, le scorbut fut à toutes les époques le fléau des escadres. Sous la République et sous l'Empire, il décimait nos équipages, et il entrait bien pour quelque chose dans les malheurs que notre flotte éprouvait alors. Quand la science aura trouvé le moyen de le combattre avec une prompte efficacité, ou, mieux encore, empêchera son apparition, elle rendra à la marine et à l'humanité un immense service.

Quant aux affections qui régnaient à terre, apportant à l'armée sa part d'épreuves, elles avaient commencé par le scorbut, puis le typhus et la fièvre typhoïde étaient venus s'y joindre; les ravages que faisaient

ces trois maladies ne sauraient se rendre. Déjà le chirurgien-major du 95e de ligne avait été atteint du typhus, et on l'avait envoyé en convalescence à Varna. Remplacé par M. Forget, aide-major, celui-ci s'était trouvé pris à son tour, et, son état empirant, l'hôpital allait se trouver sans direction, lorsque le colonel Danner fit demander un chirurgien à la division navale. Ce fut M. Couffon, chirurgien de la marine de première classe, que le sort désigna, ou qui plutôt, si mes souvenirs me servent bien, alla au-devant de cette position dangereuse. L'épidémie avait déjà fait un grand nombre de victimes dans le régiment, l'hôpital était encombré de malades, et la tombe de M. Forget venait de s'ouvrir quand M. Couffon entra en fonctions. Quelques jours plus tard, le typhus redoublait d'intensité ; les infirmiers en étaient atteints les uns après les autres, et leur donner des remplaçants n'était plus chose facile. C'est dans de tels moments qu'on apprécie comme elle mérite de l'être l'influence salutaire des secours de la religion. Combien d'hommes abattus et découragés ont vu leur moral se relever devant les douces et pieuses exhortations de M. l'abbé Lamarche, aumônier de la division! combien aussi lui ont dû une fin moins cruelle ou un prompt retour à la santé? Pas un jour ne s'écoulait sans que le ministre de Dieu ne vînt apporter aux pauvres malades ses consolantes paroles, et, chose remarquable, M. l'abbé Lamarche fut peut-être le seul, ayant vécu dans cette dangereuse atmosphère, que l'épidémie épargna. Le *Milan* et le *Lucifer*, toujours dans la mer Noire au service de la division et de l'armée de Kinburn, aidèrent puissamment au bien-être des soldats, en évacuant les malades sur Varna. Les scorbutiques et les typhiques convalescents se trouvaient là dans des conditions plus favorables à leur rétablissement, et leur départ, tout en diminuant l'encombrement des salles de l'ambulance, augmentait pour ceux qui restaient les chances de guérison.

M. Couffon, pendant un mois, donna ses soins assidus à l'hôpital de Kinburn, mais, atteint lui-même par la fièvre typhoïde, il lui fallut rejoindre son bâtiment. Comme on le voit, la forteresse, sous le rapport de l'état sanitaire, était autrement compromise que nos bâtiments, qui n'eurent comparativement qu'un très-petit nombre de typhiques à enregistrer.

En revenant à la division navale, nous retournerons sur nos pas, car nous avons dû achever rapidement le sombre chapitre des épidémies pour n'avoir plus à nous en occuper.

Nous l'avons dit, les sentinelles continuaient de veiller avec une vigilance sans égale à la sûreté commune. Jusqu'alors des reconnaissances avaient été poussées aussi loin que possible sur le liman, mais aucunes d'elles n'avaient tenté d'accomplir ces excursions à la nuit. Ce

fut M. Dupré qui, d'accord avec le commandant supérieur, entreprit ces expéditions nocturnes. Il rassembla un certain nombre d'hommes de la *Tonnante*, leur fit prendre fusils et gibernes, et se munit même d'un obusier. La petite troupe, ainsi équipée, tambour en tête, partit bravement du bord sous le commandement de cet officier supérieur. Le temps était clair et la lune argentait de ses rayons la plaine d'albâtre. C'était le meilleur temps qu'on pût souhaiter pour entreprendre cette reconnaissance. Il aurait été imprudent de se risquer par une nuit sombre sur ce parquet glissant et mystérieux, qu'un ébranlement subit pouvait fendre et entr'ouvrir. La baie jouissait du calme le plus parfait; pas un souffle de brise, pas un bruit ne troublait l'atmosphère. D'heure en heure seulement les cris des factionnaires : *Bon quart tribord ! bon quart bâbord!* se répétait de bâtiment en bâtiment, accompagné du tintement des cloches qui s'agitaient sous la main des timoniers, puis tout retombait dans le silence. De nombreuses bandes d'oiseaux passaient quelquefois à de grandes hauteurs en nous jetant leurs cris monotones. La petite troupe marcha d'abord pour se rapprocher de terre, puis elle continua parallèlement à la côte. De temps à autre, quelques hommes glissaient, mais ils reprenaient aussitôt l'équilibre sans prononcer une parole, sans produire d'autre bruit que celui de leur pas résonnant sur la glace. Cette masse noire, que les rayons de la lune, frappant sur le fer des fusils, rendaient parfois scintillante, dépassa le poste avancé de la presqu'île et arriva à la hauteur des dunes de sable où nous apercevions journellement les Cosaques. Les dunes étaient désertes ; pas l'ombre d'un cavalier, pas une silhouette à signaler. La reconnaissance poussa plus loin ; les bâtiments la perdirent de vue : elle explora attentivement la côte jusqu'à une grande distance, mais rien ne se montra ; il était évident que les Russes campaient fort loin de nos avant-postes. Au point où ils s'arrêtèrent pour rebrousser chemin, nos marins n'aperçurent, aussi loin que leur vue put s'étendre, qu'une faible lueur, peut-être les feux de bivacs de quelques éclaireurs. Les hommes rentrèrent à bord de la *Tonnante* sans aucun incident remarquable. Ainsi se passaient les jours et les nuits ; jamais la surveillance n'eut un moment de relâche, et nous pouvons dire, pour nous servir d'une expression toute maritime, que la division navale eut constamment l'*œil au bossoir*. Ces reconnaissances rentraient complétement dans le service de l'armée de terre et n'étaient faites que *volontairement* par la division de Kinburn ; aussi le général Canrobert avait-il mille fois raison lorsqu'il s'écriait : « Le rôle de la marine a été dans cette guerre tout d'abnégation et de dévouement. »

Le 4 jan ier, pendant qu'on célébrait le service funèbre de l'amiral Bruat, la neige tombait avec abondance sur cette terre aride qu'il foulait

quelques mois auparavant ; le surlendemain, le thermomètre n'était plus qu'à quatre degrés au-dessous, la neige cédait le pas à la brume, et enfin le dégel commençait le 7 avec un degré de chaleur. La neige disparut lentement, et à sa blancheur éclatante succéda une légère couche d'eau qui, en diminuant la densité compacte des glaces, les couvrit d'une belle teinte grisâtre. Les aspérités s'effacèrent, et cette eau, qu'une faible brise ne parvenait pas à rider, resta polie et d'une réflexibilité étonnante. La division navale tout entière se regardait coquettement dans ce vaste miroir ; les équipages voyaient leur image s'attacher à leurs pas ; les terres et les forts environnants semblaient être doubles. Ce tableau, assurément le plus singulier qu'on pût voir, s'adoucit sous le voile transparent de la brume ; ses lignes, d'abord tranchantes et vigoureuses, s'affaiblirent peu à peu, puis la flottille n'apparut plus bientôt que comme une ombre vaporeuse et indécise. Ce dégel faisait prévoir une prochaine débâcle. La division commença immédiatement des travaux pour amener ses ancres et se dégager autant que possible de sa ceinture de glaces. En même temps, les hommes de la *Tonnante* accomplirent une besogne que nous pouvons sans hésitation qualifier de gigantesque. Il s'agissait d'enlever à l'action de la débâcle les bâtiments qui se trouvaient le plus au large ; ces bâtiments étaient la *Dévastation*, le *Zouave* et le *Mercator;* ces deux derniers déjà si rudement éprouvés par les glaces. Depuis l'inspection passée par le général Lebœuf, le chenal du liman était resté complétement libre. A partir de ce chenal, et en obliquant dans le sens du courant, la scie devait attaquer la glace et ne s'arrêter qu'à l'avant du *Zouave ;* un second trait de scie, dont la longueur était d'environ mille mètres, devait également partir du chenal pour se terminer à l'arrière dudit navire, formant ainsi un triangle comprenant dans ses côtés la *Dévastation* et le *Mercator*. Ce travail se fit promptement et obtint les résultats prévus ; la surface, qu'on pouvait évaluer à près de vingt-cinq hectares, se détacha lentement, entraînée par le courant, et rendit libre ces trois navires qui se hâtèrent de passer dans la mer Noire. La canonnière la *Grenade* effectuait de son côté un travail semblable : le fossé qu'elle avait devant elle, et dans lequel elle amena plus tard ses canots, comptait douze mètres de large sur une longueur de deux encâblures. Cependant, quoique la température parût en avoir fini avec l'hiver et que le thermomètre eût marqué jusqu'à quatorze degrés de chaleur, la débâcle se fit longtemps attendre. Elle arriva enfin le 28 janvier à dix heures du soir, c'est-à-dire au milieu des plus épaisses ténèbres. Le liman craqua de tous côtés, et les glaces se ruèrent sur les bâtiments qui, pour reconnaître leurs positions

réciproques, furent obligés de hisser des fanaux dans leur mâture. Ce qui se passa durant cette nuit obscure ne peut se raconter exactement. Les bâtiments, reculant avec plus ou moins de lenteur, ne pouvaient que donner au spectateur une idée confuse de leur situation. Les feux se croisaient entre eux, s'éloignaient ou se rapprochaient; la seule remarque qu'on pouvait faire avec certitude, c'est que pas un ne tenait tête à la débâcle. Lorsque le jour parut, la division était mouillée devant la pointe extrême de Kinburn : elle avait, en chassant sur ses ancres, parcouru une distance de trois kilomètres!... Par un bonheur providentiel, aucun accident n'était survenu.

Les glaces descendaient toujours en grande quantité et gênaient souvent les bâtiments; c'étaient d'énormes plateaux fendillés par le dégel, mais dont les morceaux n'étaient pas encore détachés. Un moment, l'aviso à vapeur le *Vautour* et la canonnière la *Flamme* se trouvèrent enveloppés. Pour désunir les glaces et faciliter leur écoulement, la *Flèche* se dirigea à toute vapeur au milieu d'elles; sous le choc de sa proue, les plateaux à demi dégelés se divisèrent en milliers de glaçons qu'elle refoula et culbuta devant elle. On eût dit qu'elle prenait un plaisir infini à cette destruction et qu'elle se vengeait avec ardeur de la captivité que les glaces lui avaient fait subir. Quand on songe à ces deux débâcles, supportées par toute une division sans qu'aucun de ses navires ait eu à souffrir, on ne peut que reconnaître la protection visible de la Providence qui, seule, pouvait nous faire éviter des dangers auxquels l'ennemi paraissait avoir laissé le soin de venger sa défaite.

Pendant que la division reprend son mouillage dans la mer Noire, la flèche de Kinburn est envahie comme elle l'avait été lors de la première débâcle; mais cette fois ce n'est plus une invasion timide, c'est un assaut impétueux.

Le courant, en se précipitant dans la mer Noire, courant beaucoup plus violent à cause de la fonte des neiges et du dégel qui grossissent les eaux du Bug et du Dniéper, charrie les glaces avec une activité inouïe. Celles-ci couvrent la mer à perte de vue. Voici le travail qui s'accomplit entre le fort de la pointe et le fort central : les glaces s'amoncellent d'abord sur le liman en tas nombreux qui vont toujours en grandissant : c'est une espèce de chaîne de montagne, formant frontière infranchissable entre la nappe de glaces qu'elle borde et les flots qui battent sa base. Ces monticules se replient sur eux-mêmes comme un corps d'armée opérant une retraite, et chaque pas qu'ils font en arrière les élève encore, puisqu'ils escaladent tout ce qui se trouve sur leurs derrières. Cette manœuvre change tout à coup : la ligne de monticules, sans rien perdre de sa régularité, cesse

sa marche de front et s'élance en défilant sur la langue de sable. La tête de la colonne franchit le chemin couvert et paraît vouloir couper la flèche en atteignant l'autre rive. Il n'existe plus qu'un passage de quatre mètres; le détachement d'infanterie de marine se hâte d'en profiter pour évacuer le fort extrême. Les glaces s'arrêtent pourtant dans leur marche, mais non dans leur ascension. Elles s'accumulent les unes sur les autres et grandissent à vue d'œil; leur base s'est solidifiée dans le sable, et le frottement a été si grand, qu'on pourrait croire qu'elles reposent sur des fondations en maçonnerie. Elles sont couvertes de terre, de sable et de coquillages, ce qui leur donne l'aspect de la pierre. Plus elles montent, moins cet aspect est sensible; leur sommet est d'une blancheur éclatante. Elles grandissent toujours, et leur édification produit un bruit doux et monotone. Les lourdes pièces de chêne, provenant des radeaux capturés, glissent enlevées jusqu'à leur sommet. Ces immenses buttes de glaces ont quelque chose de grandiose et d'imposant à la fois : œuvre gigantesque qui respire la calme majesté de son tout-puissant architecte et constructeur!

C'était le dernier et saisissant spectacle que nous offrait l'hivernage. Il y eut bien pendant le mois de février quelques jours de fortes gelées, et les glaces vinrent bien nous entourer parfois, mais sans nous gêner sensiblement. La manœuvre des embarcations seule en souffrit. Le soleil reprit peu à peu sa force, et il était resplendissant le jour où la division, richement pavoisée, faisait parler la poudre, comme disent les Arabes, pour célébrer la naissance d'un prince impérial.

Ainsi, cette division navale de Kinburn, qui venait de terminer la guerre d'Orient par un glorieux fait d'armes, qui avait eu l'honneur de tirer le dernier coup de canon en Crimée, sortait encore triomphante des plus cruelles épreuves. Elle avait supporté courageusement les assauts de trois fléaux redoutables : la guerre, les éléments et les maladies, et doté les annales de la marine d'un fait jusqu'alors sans précédent et bien digne de rendre fiers les braves marins qui avaient si vaillamment concouru à son accomplissement. La gloire, si elle coûte cher, a cela de bon qu'elle efface le souvenir des misères passées et des privations pour ne laisser dans la mémoire des hommes que le côté brillant et grandiose de leurs belles actions. Aujourd'hui ceux qui ont fait la campagne de Kinburn se rappellent avec orgueil le concours qu'ils ont prêté à la conquête d'une place que nos ennemis jugeaient imprenable, et je suis convaincu que, si le

tableau de leurs fatigues et de leurs privations se mêle parfois à leurs souvenirs, ce n'est pas pour exprimer le regret de les avoir subies, mais bien pour se dire : Les Français seuls ont osé les affronter.

A chacun selon ses œuvres : l'hivernage de Kinburn, aussi hardi que glorieux pour notre marine, s'est effectué sans le concours de nos alliés ; l'histoire, qui ne connaît ni la faiblesse ni la courtoisie, ne doit point l'oublier.

H. LANGLOIS.

LETTRE PASTORALE

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

POUR APPELER LES BÉNÉDICTIONS DE DIEU SUR LE SUCCÈS DE NOS EXPÉDITIONS ET DE NOS NÉGOCIATIONS DANS L'EXTRÊME ORIENT

CHINE — JAPON — COCHINCHINE

ET POUR RECOMMANDER L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

FÉLIX-ANTOINE-PHILIBERT DUPANLOUP, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siége apostolique, Évêque d'Oléans,

Au Clergé et aux Fidèles de notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS-CHERS FRÈRES,

Les dernières et affligeantes nouvelles qui nous arrivent de l'extrême Orient ramènent tout à coup nos pensées vers ces régions lointaines, où les enfants de la France combattent aussi, et se couvrent d'une gloire dont les événements accomplis plus près de nous ont peut-être trop distrait nos regards.

Sans doute ces nobles mots d'*indépendance*, de *victoire*, de *paix*, qui retentissent en ce moment autour de nous, remuent profondément le cœur; et autant de fois qu'ils résonnent à nos oreilles, malgré tant de malentendus et de mécomptes, autant de fois nos âmes françaises tressaillent enivrées, au delà même quelquefois de la raison et

de la sagesse. Aussi est-il loin de ma pensée, en vous appelant à d'autres préoccupations, en plaçant sous vos yeux un autre spectacle, de vous rendre inattentifs aux faits si graves qui ont communiqué cette grande émotion à notre patrie et à l'Europe : je voudrais, au contraire, dilater encore plus vos sympathies, et prolonger vos regards jusqu'à d'autres expéditions civilisatrices et guerrières, qui, des extrémités du monde, renvoient à ces grandes paroles comme un écho lointain.

Dans la conscience de leur supériorité et de leur force, les nations chrétiennes ne prêtaient pas une attention suffisante aux récits qui nous arrivaient, depuis une année, de la Chine, du Japon, de la Cochinchine, aux événements providentiels qui s'y accomplissent, à ceux plus grands encore qui s'y préparent, ni aux dangers qui viennent de s'y révéler, et livraient peut-être trop au hasard l'honneur de leurs traités et l'avenir de leurs conquêtes. La surprise, dont la nouvelle vient de nous attrister, nous avertit de nous occuper plus sérieusement des grands intérêts dont la Providence veut que nous soyons en Orient les défenseurs ; et c'est ce qui me détermine, M. T. C. F, à vous en entretenir aujourd'hui.

Nous parlons en Europe d'*indépendance !* Hélas ! ce mot est souvent compris étrangement. Eh bien ! moi, je voudrais vous intéresser à la légitime et religieuse indépendance de millions de nos semblables, courbés sous des jougs honteux, et qu'il s'agit d'élever, non pas seulement au rang de citoyens, mais à la dignité d'hommes.

J'entends aussi parler de *victoire !* Ah ! je voudrais que mes louanges pussent être comme des médailles d'honneur, pour les fixer sur le cœur intrépide de ces soldats, de ces marins, qui, pendant que l'armée d'Italie remportait une victoire par semaine, ont livré combat, pendant plus de vingt mois, à la chaleur, à la maladie, à la fatigue, à des fléaux qui semblent plus forts que l'homme, et à des armées mille fois plus nombreuses que leurs bataillons.

J'entends parler de la *paix !*... De ces trois mots, si le premier, entendu comme il doit l'être, convient à la fierté des âmes libres, si le second plaît à l'ardeur d'une nation martiale, le troisième, je vous l'écrivais naguère, émeut les cœurs chrétiens plus que toute autre parole. Je voudrais donc demander à Dieu, le Maître de la victoire et le Prince de la paix, qu'il rende féconds enfin, et exempts des piéges si souvent tendus, et hier encore, par la fourberie à la sécurité trop confiante, nos traités avec la Chine, le Japon, l'empire d'Annam : certes, il importe aux nations chrétiennes que de tels traités, desquels dépendent le sort et le salut de la moitié de l'humanité, soient faits solidement.

La France, toute joyeuse de la bienvenue de la paix, et malgré les

graves sollicitudes qui lui restent encore, parle de travaux, de nouvelles entreprises, de grandes affaires : pour beaucoup c'est le moment de chercher la fortune. N'est-ce pas l'heure aussi, pour un Évêque, de recommander aux chrétiens leur principale affaire, l'œuvre du salut et la propagation de la vérité dans le monde, quand surtout les progrès de l'humanité et tous les grands intérêts terrestres s'y trouvent providentiellement associés?

Ces événements dont je veux vous entretenir me plaisent d'ailleurs et m'attirent par une autre opportunité : ils sont la preuve éclatante de ce que peuvent obtenir les grands peuples chrétiens, lorsqu'ils sont unis, et c'est pourquoi ils me rendent insupportables ces bruits fâcheux de rivalités et de conflits, qui remontent sans cesse du bas-fond des passions nationales. Ah ! sortons une bonne fois de l'étroitesse de nos intérêts et de nos pensées : ouvrons la grande carte du monde ; et, les yeux fixés sur cette partie du globe occupé par le Christianisme, demandons-nous sincèrement si, au lieu de souffler sur les cendres de rancunes surannées, les nations de l'Europe ne feraient pas mieux de s'allier par intérêt et par devoir, pour élargir tous les nouveaux chemins par où doit passer l'Évangile, et pour se tenir prêtes et fortes, contre les entreprises désespérées du mahométisme, contre les abjectes oppressions de l'idolâtrie, de l'esclavage, et de la tyrannie, qui pèsent encore sur la moitié de l'univers. Que d'hommes immolés par une guerre européenne ! mais que de millions d'hommes délivrés par l'envoi aux portes de l'Asie d'un vaisseau, d'un régiment et d'une ambassade ! Que de temps, que d'argent, que de sang perdus à nous combattre et à nous affaiblir les uns les autres ! Mais, en revanche, quelles ouvertures pour la foi, quelles sources de prospérité pour le commerce, quel progrès pour la civilisation et l'humanité, lorsque nous agissons de concert, comme dans l'expédition de Chine, avec l'Angleterre, et dans la campagne plus désintéressée encore de Cochinchine avec une antique et glorieuse nation catholique, l'Espagne !

Au moment même où la guerre commençait au delà des Alpes, et tandis que la conjuration des passions mauvaises abusait déjà de l'agitation de la haute Italie pour menacer le trône pontifical, le Souverain Pontife, le Chef militant de l'Église militante, élevant au-dessus de ces troubles son âme tranquille, et ne cessant d'avoir présentes à sa pensée toutes les nations de la terre, tournait avec émotion ses regards vers ces lointains pays, pour lesquels semble s'ouvrir une ère nouvelle, et il appelait les bénédictions d'en haut sur les armes des nations chrétiennes « *qui, à cette heure*, disait-il, *combat-* « *tent pour l'humanité, la justice et la religion.* » Puis, songeant aux efforts tentés depuis si longtemps par les missionnaires catholiques

pour sauver ces peuples, il s'écriait : *Non, le sang des martyrs n'aura* « *pas coulé en vain sur ces terres infidèles !*

Ainsi, l'Europe distraite pense à peine à ces événements lointains ; mais le Saint-Père y pense. Ils attirent ses regards, ils consolent son cœur, et ce Pontife magnanime oublie tant de périls et d'angoisses qui l'assiégent, pour veiller, père universel, aux intérêts de ses enfants dispersés sur les extrémités les plus reculées de son royaume spirituel.

Quels que soient pour lui les dangers du jour présent et les espérances des ennemis de son trône, il ne s'arrête point à ces sollicitudes : la terre est son empire ; et d'ailleurs il demeure confiant dans les vrais sentiments de ses peuples, victimes les premiers de ces hommes d'anarchie, vomis de tous côtés dans ses États par les passions révolutionnaires, artisans éternels de complots et de révolte. Il se repose aussi sur la parole de l'Empereur et de la France : « Le « prince qui a ramené le Saint-Père au Vatican veut que le chef de « l'Église soit respecté dans *tous ses droits* de souverain temporel. Le « prince qui a sauvé la France de l'invasion de l'esprit démagogique « ne saurait accepter *ni ses doctrines* ni sa domination en Italie [1]. »

Nous le dirons donc nous-même avec un de nos vénérés collègues : « Non, tant de sang, et un sang si pur, n'a pas coulé pour cimenter « l'alliance des ennemis de l'Église, qui sont toujours ceux de la « France. Si de leur tombe ils pouvaient se faire entendre, ces nobles « enfants de la France catholique, ils s'écrieraient : « Non, ce n'est « pas pour cette cause que nous sommes morts ! »

C'est donc aussi pour entrer dans les pensées du Saint-Père, et correspondre à ses saintes préoccupations, si indépendantes, si désintéressées, que nous-même, partageant sa confiance au milieu de ses alarmes et nous associant de cœur à ses sollicitudes apostoliques, nous nous sentons pressé d'appeler comme lui votre attention sur l'Orient et de vous entretenir des grands intérêts de la civilisation et de la foi dans ces pays, où Dieu semble préparer de si grandes choses, et où nous entrevoyons pour notre patrie un rôle sublime dans une mission providentielle.

Dieu gouverne en souverain le monde qu'il a créé, et, à travers les mouvements confus des peuples, il conduit infailliblement l'humanité au but qu'il a marqué d'avance. L'homme, en réalité, n'est qu'au second plan dans l'histoire : il s'agite, et Dieu le mène ; et, bien que l'action de l'homme paraisse aux yeux distraits la principale, et leur dérobe celle de Dieu, la main cachée qui dirige tout se révèle à des signes qu'il est impossible de méconnaître.

Nous assistons aujourd'hui à des faits où l'intervention d'en haut

[1] Lettre du 4 mai 1859, adressée à l'épiscopat français.

est sensible, et comme à une nouvelle préparation évangélique, dont les perspectives se dessinent de jour en jour plus nettement à nos regards. L'immobile Orient s'ébranle; la civilisation de l'Occident l'envahit et le pénètre de toutes parts, et la France, comme toujours, semble devoir marcher la première dans cette grande œuvre de régénération morale et religieuse.

I

De beaux faits d'armes et d'habiles négociations[1] viennent donc, N. T. C. F., d'ajouter à la gloire de la France et de porter aux extrémités du monde, avec ses drapeaux victorieux, l'honneur impérissable de son nom.

Vous n'ignorez pas le siége de Canton, attaqué le 28 décembre, pris le 29 décembre 1857 ; la prise des forts du Pei-Ho le 20 mai 1858; le traité du 20 juin 1858 avec la Chine; le traité du 9 octobre 1858 avec le Japon ; les victoires des Français en Cochinchine pendant les mois d'octobre et décembre 1858, février, avril et mai 1859; la prise de Saïgon; l'occupation de Touranne; le traité récemment annoncé, qui assurera à la France et à l'Espagne des stations importantes en Asie, et à la religion sa liberté.

Nous devons bénir de ces succès le Dieu des armées et des sages conseils, car c'est lui qui fait les guerriers et qui inspire les vaillantes nations ; c'est lui qui soutient les grandes entreprises ; c'est lui qui prépare et distribue les victoires par des ordres et des ressorts secrets ; c'est donc à lui que le cantique d'actions de grâces doit s'adresser : *Te Deum laudamus... Dominum Deum exercituum !*

Mais cet hymne solennel, nous devons le redire aujourd'hui avec un sentiment plus profond, avec une intelligence plus haute des grandes choses qui se sont accomplies. Car il n'y a pas seulement ici de grands succès militaires et politiques, dont la France peut être heureuse et fière : ce sont de grandes réparations, que réclament depuis longtemps la justice et l'humanité, et que nos marins et nos

[1] J'aime à rendre ici hommage à l'habileté si éprouvée de M. le baron Gros, qui représentait la France, entouré de noms déjà chers à la patrie : de Latour-Maubourg, de Moges, de Contades, de Flavigny, Duchesne de Bellecour, et tant d'autres. J'aime à célébrer bien haut l'infatigable héroïsme de l'illustre vice-amiral Rigault de Genouilly, laissé si longtemps sans renfort, mais servant lui-même de renfort à tout ce qui l'entourait.

soldats viennent enfin d'obtenir, au profit de la gloire nationale, en même temps que de la foi et de la civilisation chrétiennes.

Il y a longtemps que nous avions les regards tournés vers ces immenses contrées de la Chine, de l'Annam et du Japon. « EMPIRE DE « LA CHINE, TU NE POURRAS FERMER TES PORTES, » s'écriait autrefois Fénelon, « FRAPPE, CRUEL JAPON, » continuait-il, « FRAPPE ; LE SANG DE CES « HOMMES APOSTOLIQUES NE DEMANDE QU'A COULER DE LEURS VEINES POUR TE « SAUVER ! »

Nous voyons aujourd'hui l'accomplissement de ces prophétiques paroles. Nous pénétrons enfin dans ces régions inconnues, au milieu de ces nations asiatiques, qui, séparées du monde civilisé, au nord par le désert, au midi par l'Océan, semblaient pouvoir se dérober à jamais aux recherches et aux efforts des peuples de l'Europe, auxquels, dans leur ignorant orgueil, elles ne savaient donner que le nom de barbares.

Ces barbares leur offraient cependant, depuis plus de deux siècles, avec le flambeau de la foi, des lumières d'une science véritable, et l'aurore d'une civilisation, qui, sans doute, a ses taches et ses faiblesses, comme tout ce qui est de l'homme, mais au fond n'est pas une promesse trompeuse, parce que, bon gré mal gré, elle est la grande civilisation chrétienne.

Qui peut avoir oublié tout ce que les nations européennes, et principalement ce que les catholiques et les prêtres français, ont fait pour ces lointains empires ? Que n'avons-nous pas entrepris surtout pour communiquer la fécondité, le mouvement et la vie à cette terre de Chine, si ingrate, si stérile ? Ce sont nos prêtres qui, la croix d'une main et l'Évangile de l'autre, ont porté le nom et les bienfaits de la France jusqu'au centre de cet empire immobile, qui semble dormir dans la nuit des temps, comme frappé d'une stupeur incurable, et impuissant à tout progrès.

Nous leur avons envoyé jadis des littérateurs, qui, avec l'urbanité et l'élégance du siècle de Louis XIV, traduisaient à la cour de Pékin les chefs-d'œuvre de nos plus grands génies, ces livres immortels auxquels notre langue doit sa popularité universelle. Nous leur avons député des savants qui leur apportaient, dans les plis de leur robe, non point la guerre, mais les arts, les sciences et les secrets de notre industrie ; qui, à leur prière, et au prix de mille sacrifices, leur enseignaient les mathématiques et la vraie morale, la chronologie sacrée et toute l'histoire du monde, les sciences naturelles et la théologie, l'astronomie et le catéchisme, « le véritable cours des astres et « le véritable nom de celui qui les dirige dans leurs orbites[1]. »

[1] M. DE CHATEAUBRIAND.

Enfin, et avant tout, nous leur avons donné des saints qui, au milieu de cette étrange société chinoise épuisée tout à la fois par la défaillance et par les excès d'une civilisation factice, ont pratiqué des vertus héroïques; et, afin que rien ne manquât à l'enchantement de ces vertus et au charme de nos bienfaits, récemment encore, nous leur avons envoyé, à travers les mers, ce que notre foi et notre Évangile ont produit de plus noble et de plus pur, nos sœurs de charité, pour recueillir leurs petits enfants exposés sur le bord de leurs fleuves et les racheter de la mort.

Nous avons tout fait pour eux, tout entrepris, tout donné; tout jusqu'à cette magnifique obole de la *Sainte-Enfance*, jusqu'au sou par semaine de l'ouvrier et de la pauvre femme, réuni par la grande œuvre de la Propagation de la Foi; tout enfin jusqu'au sang de nos soldats et de nos martyrs.

Mais eux, que nous ont-ils rendu? qu'ont-ils fait de nos saints, de nos apôtres, de nos savants? qu'ont-ils fait de nos pères et de nos frères dans la foi? qu'ont-ils fait des enfants et des bienfaits de la France?

Ah! je ne le rappelle pas pour demander vengeance contre eux! Nous ne sommes pas chrétiens pour nous venger : nous devons rendre le bien pour le mal, l'obstination de l'amour pour celle de la haine! Si, malgré nos bienfaits, celui que nous cherchons nous repousse, nous devons le chercher encore; s'il nous maudit toujours, nous devons le bénir; et, s'il semble enfin vouloir s'abîmer dans un aveuglement éternel, nous devons tout essayer, tout pour le secourir dans sa détresse et l'éclairer dans ses ténèbres.

Mais l'histoire pourra-t-elle s'en taire? Ne redira-t-elle pas nos établissements ruinés; nos droits oubliés; nos traités déchirés; notre commerce détruit ou chargé des plus odieuses entraves; la glorieuse protection de la France foulée aux pieds; ses négociants chassés; ses missionnaires massacrés; ses réclamations insultées; son pavillon menacé; ses ambassadeurs enfin reçus hier à coups de canon; et, au milieu de ces désastres et de ces outrages, le glaive toujours levé sur la tête de nos compatriotes, et de ceux qui étaient devenus par le baptême nos amis et nos frères?

Ce n'étaient pas, hélas! de vaines menaces que nous adressait l'ingratitude de ces peuples; nous savons aujourd'hui jusqu'où pouvaient aller, en raffinements de cruauté, les inspirations d'une haine d'autant plus profonde, qu'elle s'éternise dans la froideur et la perfidie d'un impassible caractère.

Malgré son indifférence pour les choses religieuses, l'Europe s'est émue au récit de la vie et de la mort de ces prêtres qui, s'en allant au gré d'une impulsion sublime, se faisaient jeter sur des côtes inhos-

pitalières ; puis, obligés de se glisser inaperçus, comme des malfaiteurs, dans un empire auquel ils ne venaient annoncer que l'Évangile de la paix et les vertus chrétiennes, se voyaient rejetés comme des êtres maudits, poursuivis de ville en ville, de maison en maison, jusqu'à ce que, traînés devant la justice arbitraire d'un mandarin féroce et cupide, ils eussent expié leur dévouement et leur vertu sous des instruments de supplice dont la seule description épouvante.

Mais c'est surtout dans l'empire Annamite, au milieu de ces vastes régions de la Cochinchine et du Tonkin, sur lesquelles nous ne cessons de verser, depuis des siècles, le plus pur de notre sang ; c'est là surtout que se sont accomplis ces drames sanglants. — Nous entendons encore ces nouvelles de morts qui, traversant les mers, viennent d'année en année, révéler à l'Europe, douloureusement surprise, en quels abîmes d'iniquité et de ténèbres de malheureux peuples s'obstinent à se plonger.

Depuis l'année 1644, où la Cochinchine vit immoler son premier martyr, les églises de ces tristes pays ne cessent pas d'inscrire dans leurs annales les noms des confesseurs généreux qui y sont immolés pour la foi : depuis l'année 1838 seulement, où le farouche Min-Mhen a recommencé la persécution, 6 évêques et 12 prêtres français ou espagnols ont été arrêtés, incarcérés, condamnés à mort. La seule année 1831 a vu couronner 33 illustres martyrs de Jésus-Christ, parmi lesquels 3 évêques, 9 prêtres, 5 catéchistes.

Ceux d'entre eux qui n'ont point subi la peine capitale ne l'ont dû qu'à l'intervention de la France.

Partagés entre le désir d'aller à Jésus-Christ par le martyre et le regret d'abandonner leurs chrétientés naissantes; seuls, délaissés, dénués de tout, sans un asile, à six mille lieues de leur pays, ces pauvres prêtres sentaient bien que c'était vers la France qu'ils devaient tourner leurs regards. De loin ils lui demandaient, non pas de les délivrer de leurs maux, et de les rendre à leurs familles et à une patrie qui ne cesse jamais d'être chère ; mais de soutenir la cause de la justice et de l'humanité, et de les rendre à leurs chers néophytes, aux labeurs et aux périls de leur apostolat ! Voilà ce qu'ils demandaient du milieu des fers, et l'un des plus illustres d'entre eux, Mgr Lefebvre, l'écrivait dans ces lignes touchantes, où l'on retrouve à la fois les nobles sentiments de l'évêque catholique, et une âme toute française :

« M. le gouverneur de Singapour, dont je respecte les intentions, a « voulu exiger de moi la promesse de ne pas rentrer dans ma mis-« sion sans l'en avertir. *J'ai refusé.* Il a écrit au gouverneur du Ben-« gale pour lui demander des navires de la station anglaise, afin d'in-« tervenir en faveur des chrétiens, et d'obtenir le libre exercice de la

« Religion et la libre entrée des Européens dans la Cochinchine. Il a « dit à l'un de nos confrères, M. Beurel, qu'ensuite il donnerait vo« lontiers son bateau à vapeur pour me porter où je voudrais aller. « J'ai cru devoir répondre que, *pour l'honneur de mon pays, je n'avais « pas encore voulu recevoir l'assistance d'une nation étrangère ;* mais « que si, dans trois mois, la France n'avait encore rien fait en notre « faveur, je réclamerais volontiers la protection d'une puissance, qui, « en tant de circonstances, a rendu aux missionnaires catholiques « des services généreux. »

La France répondit bientôt à ce religieux et patriotique appel. Mais vainement l'amiral Cécille et les capitaines Lévêque et Laplace firent-ils entendre aux persécuteurs des paroles menaçantes ; vainement M. de Montigny, chargé de négocier avec la Cochinchine, montra-t-il une prudence et une fermeté qui semblaient devoir prévenir à jamais le retour des malheurs que nous déplorons ; vainement la France rappelait-elle, par la voix de tous ses négociateurs, que le chef de la dynastie actuelle des souverains cochinchinois a été ramené de l'exil sur le trône par un évêque français; que ce fut à la prière de cet évêque [1] que la France envoya des navires pour secourir le souverain renversé du trône, des soldats pour l'y replacer, des ingénieurs pour fortifier ses villes et ses ports ; qu'à cette occasion solennelle cession fut faite à la France de la baie et du territoire de Touranne ; que, plusieurs fois depuis, des traités nous ont assuré les droits les mieux établis; et qu'enfin, à défaut même de promesses, nous avons à demander, au nom du droit des gens, la sécurité pour nos commerçants, la vie pour nos missionnaires. Ni les souvenirs de la reconnaissance, ni les sentiments de l'humanité, ni la voix de la justice, n'ont été écoutés dans les conseils des souverains annamites.

Ces anciens droits et ces services, que rappelait la France, étaient précisément ce qui animait contre nous les souverains de la Cochinchine d'une si farouche intolérance.

La France a dû recourir enfin à son épée pour appuyer des réclamations que la justice, l'humanité, l'honneur, ne permettaient plus de laisser impuissantes.

Cette glorieuse épée venait déjà de frapper un grand coup; déjà elle

[1] En 1774 et 1784, Mgr P. Pigneaux, évêque d'Adran, vicaire apostolique de la Cochinchine, ayant recueilli et sauvé le roi légitime Gia-Long, détrôné et poursuivi par trois usurpateurs, obtint de Louis XVI quatre frégates, seize cents hommes et de l'artillerie de campagne, pour secourir le souverain cochinchinois, qui, de son côté, cédait à la France l'île d'Haïnam ou Touranne, le plus beau port de la Cochinchine, et l'île de Poulo-Condor. — La France tint ses promesses et replaça le roi fugitif sur le trône.

avait demandé raison du sang d'un martyr, le courageux Chappedelaine ; elle avait fait capituler cet orgueil chinois retranché dans ses prétentions hautaines comme derrière une autre grande muraille, et s'obstinant dans un impénétrable isolement, pour conserver le droit de mépriser ce qu'il ignore.

J'aime à citer ici, dans sa brièveté rapide, dans sa simplicité glorieuse, la dépêche de notre ambassadeur, nous donnant les premières nouvelles de ces grands événements :

« Les vœux de l'Empereur et de la France sont exaucés en Chine.
« Ce vaste empire s'ouvre au Christianisme, et presque entièrement
« au commerce et à l'industrie de l'Occident. Nos agents diplomati-
« ques pourront résider à Pékin ; nos missionnaires seront admis
« partout. Un envoyé chinois se rendra à Paris. Le meurtrier du mis-
« sionnaire Chappedelaine sera puni. La gazette de Pékin l'annon-
« cera. Les lois contre le Christianisme seront abrogées. »

Après avoir abattu en Chine cette barrière, qu'il n'appartient plus à la barbarie de relever devant la civilisation, après avoir ouvert au génie européen les portes de ce vaste empire, nos braves soldats et nos marins sont allés foudroyer, en Cochinchine, ces remparts, construits, il y a moins d'un siècle, par des mains françaises, et destinés depuis à abriter les persécuteurs de notre sainte religion[1], qui venaient encore de jeter en défi à l'Europe la tête d'un évêque[2].

Certes, nous nous réjouissions naguère avec raison lorsque nous voyions nos vaisseaux partir pour ces rivages éloignés ; nous contemplions avec une juste fierté la généreuse attitude de la France ; nous applaudissions aux réclamations énergiques de nos ambassadeurs. Trop souvent la diplomatie européenne s'est égarée dans des querelles malheureuses, où, après avoir commencé par d'égoïstes réclamations, elle finissait par des transactions coupables. Mais ici rien que de grand : ici, la cause était la justice même ; le dévouement était héroïque, le but à jamais glorieux. Je le sais, la guerre, de quelque nom qu'on l'appelle, est toujours la guerre, c'est-à-dire un malheur : aussi nos vœux et nos plus vives actions de grâces sont toujours pour la paix. Toutefois il est des guerres justes, des guerres providentielles, des guerres saintes : quand la force se met généreusement au service du droit, quand elle défend au dehors la patrie contre l'agression, au dedans l'ordre public contre l'anarchie, ou la liberté des bons contre la tyrannie des méchants, oh ! c'est alors une

[1] Voir le rapport du capitaine Laplace, qui alla sur *la Favorite*, à Touranne, en 1831, pour réclamer la délivrance de M. Jaccard.

[2] Mgr Melchior Diaz, prélat espagnol. Depuis ce meurtre, un prêtre indigène, Paul Loc, et un grand nombre de chrétiens ont été immolés, pour terrifier les chrétiens et les empêcher de se joindre à nous.

grande chose dans une nation! La France a souvent payé cette gloire de son sang; mais c'est à ce prix que notre armée, nos flottes, nos soldats de terre et de mer, nos vaillants chefs, notre discipline militaire et tous nos exercices guerriers, sont une force morale, sociale, divine même : c'est à ce prix, je le dirai, qu'il y a dans la force un droit vraiment divin; et c'est pourquoi le Dieu du ciel et de la terre, qui est par excellence le *Prince de la paix*, s'est aussi nommé le *Dieu des armées*.

Sans doute, en ce triste monde où le bien et le mal luttent ensemble, la force opprime souvent la faiblesse, la violence et le mensonge l'emportent souvent sur la vérité et le bon droit, et l'on voit, dans des guerres odieuses, les hommes, comme s'ils n'étaient pas assez accablés du poids de leur mortalité, comme s'ils ne se trouvaient pas assez périssables, se complaire à se déchirer, à se tuer les uns les autres, mettre ainsi le comble à leurs injustices, et précipiter aveuglément eux-mêmes l'exécution de la sentence qui les poursuit : *morte morieris !* C'est alors un spectacle d'horreur; c'est le crime, et l'éternelle ignominie des ambitieux et des conquérants ; c'est un des trois grands et mystérieux fléaux qui pèsent et pèseront toujours ici-bas sur l'humanité déchue.

Mais, quand les hommes combattent, comme aujourd'hui nos soldats en Asie, pour l'humanité et pour la religion ; quand ils exposent leur vie pour la justice; quand ils ne se lèvent que pour faire triompher les droits les plus sacrés ; quand ils vont enfin, au prix de tant de fatigues et de tant de périls, acheter à leur patrie une gloire si pure, oh! alors je comprends qu'on ait fait pour eux, d'un tel dévouement, la première des gloires ; je comprends la grandeur et les pensées du Dieu qui se vante de préparer lui-même les mains de ses soldats à la guerre : *qui docet digitos ad prælium ;* je comprends enfin que les lois, la discipline des armes, les maximes et les vertus guerrières, et les triomphes militaires, deviennent ce qu'il y a de plus grand parmi les illustrations humaines ; et qu'en bénissant le Dieu des armées nous devions exalter aussi ces valeureux soldats , ces héroïques marins, nos enfants, nos amis, nos frères, qui, pendant que nous demeurons tranquilles dans les abris de la patrie, auprès de nos foyers en hiver, et en été sous nos ombrages, courent défendre nos frontières ou volent aux extrémités de l'Orient, et, sous le poids et la chaleur du jour, affrontent tous les dangers, délivrent nos concitoyens et nos apôtres, et préparent dans ces malheureux pays lointains, peut-être pour un prochain et magnifique avenir, les conquêtes pacifiques et immortelles de la foi et de la charité.

Voilà, mes très-chers frères, ce qui excite aujourd'hui notre joie, et ce qui doit inspirer l'enthousiasme de nos cantiques d'actions de grâces.

Voilà des exploits qui méritent et qui cimentent l'union des grandes nations chrétiennes! Voilà de ces entreprises qui honorent les gouvernements qui les décident, et les temps qui les enfantent! Ce n'est pas seulement notre honneur vengé, notre pavillon respecté, notre puissance redoutée, notre alliance recherchée, notre commerce relevé, nos nationaux protégés, nos établissements pour un long temps assurés : non; c'est surtout l'épée de la France deux fois mise au service de l'humanité contre la barbarie; c'est la justice, s'appuyant sur le bras de la France, qui l'emporte sur l'iniquité dans une sainte et noble cause, et fait par là de nos soldats, pour ces lointains pays, les précurseurs glorieux de la civilisation, à l'heure de la Providence.

Mais ici mes pensées s'élèvent plus haut encore : un nouvel et immense horizon se découvre à mes yeux; une admirable lumière y brille dans un avenir providentiel et y attire tous mes regards : mes très-chers frères, ne refusez pas de me suivre.

Non, ce n'est pas la vengeance que j'appelle sur cet Orient d'où la foi s'est levée sur nos têtes comme le soleil : c'est la lumière, c'est la paix, c'est la grâce évangélique.

II

A mes yeux, pour ces saintes choses, le moment présent est admirable. — Dieu disait autrefois : « *Commovebo cœlum, et terram, et* « *mare, et veniet desideratus cunctis gentibus*. Je remuerai le ciel, la « terre, et les mers, et le désiré des nations leur apparaîtra. » — Ce moment est venu. N'est-il pas manifeste qu'à l'heure où nous parlons tout se remue, pour quelque grande cause, dans le monde entier? L'extrême Asie, impuissante à maintenir son isolement séculaire, se voit pénétrer de toutes parts. La Chine sent sa politique ébranlée au dedans par les mouvements intérieurs les plus redoutables : vaincue au dehors par une poignée d'hommes, elle ne se défend que par la perfidie, et l'ascendant des fils de Japhet sur ceux de Sem se manifeste de nouveau avec éclat.

Ne dirait-on pas qu'un nouveau partage de l'univers entre les fils du Christ, comme autrefois entre les fils de Noé, se prépare? Toutes les grandes questions coloniales sont devenues les premières parmi nous. L'islamisme agonise en Europe, et, s'il semble vouloir se réveiller en Asie et en Afrique, on peut voir dans les sauvages attentats de son fanatisme les convulsions qui précèdent la mort.

Qui ne le voit d'ailleurs? De toutes parts, les distances se rappro-

chent ; Dieu abrége les chemins et agrandit les pas de l'homme. Tous les peuples civilisés, tous les fils aînés des nations, sentent le besoin de se voir de plus près, de se rencontrer, de s'entretenir des grands intérêts de l'humanité. La vapeur et les chemins de fer ouvrent toutes les voies les plus rapides à travers le monde entier. Les montagnes, les isthmes, semblent ne devoir être bientôt plus que des expressions géographiques. On perce le mont Cenis ; on traverse les Pyrénées. La volonté obstinée d'un Français force les portes de Suez ; un autre Français prépare l'ouverture de Panama. On parle de couper la presqu'île de Malaka. A qui persuadera-t-on jamais que toutes ces barrières se renversent, que ces grands rapprochements se préparent entre les hommes, afin seulement qu'ils puissent mieux se haïr, se déchirer, se tuer les uns les autres? à qui persuadera-t-on encore que tout cela se fait pour porter plus vite uniquement nos marchands et nos touristes sur tous les points du globe? Non, cela ne suffit pas à la prospérité, à la dignité de l'Europe. Si les hommes vont aujourd'hui avec des pieds de fer et des ailes de feu à leurs plaisirs et à leurs affaires, si la parole et la pensée humaine traversent le monde avec plus de rapidité que la lumière, je ne puis croire que les pensées et les desseins de la Providence soient ici pour rien, et qu'il ne se prépare point là de grandes choses pour des temps nouveaux : non pour ces temps imaginaires rêvés par les utopistes, mais pour les temps divinement prophétisés, pour les temps et pour la bonne nouvelle attendue, pour le triomphe des grands principes du droit et de la justice éternelle, pour la propagation pacifique de la foi et de la civilisation chrétienne?

Il m'est doux de penser que les hommes les plus éloignés, se rapprochant les uns des autres, s'aimeront davantage, comme des parents qui ne se sont jamais vus se sentent de la même famille à la première rencontre.

Tout cela, c'est une carrière nouvelle ouverte au dévouement ; c'est un chemin livré à l'apostolat : selon la magnifique expression de saint Paul, ce sont les portes de l'Orient ouvertes à la lumière évangélique : *Ostium apertum est magnum et evidens propter Evangelium Christi*. (1 Cor., 16-9.)

O sagesse éternelle, Verbe incréé, splendeur du Père, ô vous qui êtes l'attente secrète et le désiré des nations, *expectatio gentium et desideratus earum*, Vous, la Vraie Lumière qui illumine tout homme venant en ce monde, — mais les ténèbres humaines ne vous ont pas comprise ; — levez-vous, levez-vous sur ces régions qui sont depuis tant de siècles assises dans les ombres de la mort ; faites-vous voir à ces yeux depuis si longtemps malades ; illuminez de nouveau ces intelligences éteintes : *Illumina sedentes in umbra mortis !*

Ah! qui de nous, s'il aima jamais ses semblables, si l'égoïsme n'a pas glacé son cœur, qui de nous n'a poussé quelquefois vers Dieu, dans la prière, un cri de douleur, en songeant à tant de pauvres âmes pour lesquelles le soleil de la vérité n'a pas encore brillé, ou ne reluit qu'à travers d'épais nuages?

Qui n'a ressenti une profonde amertume de cœur, en jetant les yeux sur tant d'innombrables nations plongées encore dans la nuit païenne?

Qui n'a désiré, avec crainte et tremblement, soulever un coin du voile impénétrable dont la Providence, depuis tant de siècles, couvre ses desseins sur ces malheureuses régions?

O Dieu, ô Dieu! accomplissez vos prophéties! Vous disiez : « Les « idoles seront brisées : *idola penitus conterentur*, et la connaissance « de la vérité sera abondante sur la terre comme les eaux de la mer; » et il y a encore tant de millions d'idolâtres!

Ah! sans doute, les fils de Japhet ont été éclairés; mais les fils de Sem et ceux de Cham, où en sont-ils? Hélas, hélas! l'œuvre n'est pas faite à moitié!

Je le sais, ce n'est pas l'œuvre d'un jour. Il y faut le cours des siècles : c'est l'œuvre de la plénitude des temps: *In plenitudine dispensationis temporum*. Dieu se réserve la dispensation et l'accomplissement de ses desseins, dans le parfait équilibre d'une sagesse, d'une justice et d'une miséricorde infinie, dont nous ne pouvons mesurer la hauteur et la profondeur, mais dont le nécessaire et parfait accord, révélé un jour à nos yeux, nous inspirera l'hymne des éternelles actions de grâces.

C'est aussi l'œuvre du zèle : c'est le grand but de l'apostolat évangélique. « Allez enseigner toutes les nations; prêchez l'Évangile à « toute créature : *omnes gentes : omni creaturæ.* » Et cela jusqu'aux extrémités du monde, *usque ad ultimum terræ,* cela jusqu'à la consommation des siècles, *usque ad consummationem sæculi.*

Inspirez-la donc, cette œuvre, ô mon Dieu! inspirez-la aux grandes âmes qui sont capables de la comprendre. Si ces âmes nous manquent, faites-en, donnez-les. Donnez d'abord aux nations européennes des Chrysostome et des Ambroise, dont les lèvres gardent parmi nous le dépôt sacré de la vérité, et dont le noble caractère soutienne, sans fléchir jamais, en face des princes hautains et des peuples superbes, la majesté de l'Évangile! Mais donnez aussi aux peuples qui soupirent après eux, donnez des François Xavier, donnez des apôtres, dont les pieds tressaillent d'impatience sur cette terre d'Europe, et dont le cœur s'élance pour faire l'œuvre apostolique dans ces mondes nouveaux, qui les attendent.

Oh! que l'Orient sera beau à voir, quand les divines clartés qu'il a

perdues retourneront vers lui! Et que l'Occident paraîtra radieux, lorsque le soleil de la foi, s'y couchant dans sa gloire, renverra les suprêmes et plus brillantes splendeurs des jours derniers du monde vers les cimes du Sinaï, du Calvaire, de l'Ararat, vers tous les sommets sacrés de l'univers, éclairant de là toutes les plages, tous les déserts, toutes les rives de l'Afrique, de l'Asie et des îles inconnues!

Quel magnifique spectacle, lorsque la croix triomphante, après tant de siècles de nuit et d'orage, apparaîtra aux regards du monde entier, dans une région supérieure et pure, resplendissant sous un ciel propice, comme un signe de paix et de sérénité pour tous!

Et quel honneur pour le drapeau français! quelle joie pour nos soldats et pour leurs illustres chefs, dont le sang généreusement répandu aura si bien servi les desseins de la Providence, dans la dispensation des secrets de l'avenir, et préparé cette grande œuvre, dont nous saluons de loin la gloire!

III

Mais, me dira-t-on peut-être : vous vous laissez entraîner à un enthousiame irréfléchi : ces efforts seront vains; ces traités seront violés comme tant d'autres! — C'est possible; mais déjà ce qu'on a fait est immense, le résultat considérable. Cette démonstration de la supériorité morale d'une poignée de chrétiens sur des millions d'idolâtre est une des choses les plus frappantes, les plus capables de faire réfléchir profondément. Les douze pêcheurs de la Galilée et leur victoire sur le monde civilisé furent sans doute plus extraordinaires encore; mais ici toutefois quelle preuve de la force toujours renaissante des nations chrétiennes! Et comme il est manifeste que ces peuples, qui ne vieillissent pas après tant de siècles, portent en eux un principe de vie qui n'est pas ailleurs!

Quel encouragement pour l'avenir!

Pour moi, quand je vois les plus grandes nations du monde engagées dans l'entreprise, je me dis : Si ce n'est cette fois, avant qu'il soit longtemps, elles iront jusqu'au bout, et la bénédiction de Dieu sera sur elles! Mais j'ajoute toujours : C'est à nous à marcher les premiers!

Et un jour, quand la vérité se sera levée sur toutes ces nations, que des cultes monstrueux retiennent dans ce misérable et bizarre état de société, qui est le type de la civilisation sans la foi; alors, de même que les soldats exaltent le nom du premier qui a planté le drapeau

sur un rempart, de même que les chrétiens vénèrent le nom de l'antique apôtre, qui, le premier, a apporté la Foi dans une contrée, on répétera le nom de ces hommes généreux, qui seront venus à travers tant de périls, pour délivrer leurs frères, et l'on redira que ces hommes étaient des Français, des soldats et des prêtres de l'Eglise catholique.

Et si l'on me disait encore : Mais, quelle que soit votre générosité, elle est loin d'être parfaite. Au fond, vous aurez fait les affaires de votre commerce.

C'est possible, c'est probable, et je réponds sans hésiter : Tant mieux ! je n'ai lu nulle part dans l'Évangile que les intérêts ne devaient jamais être d'accord avec les devoirs. Il est écrit : « *Quærite* « *primum regnum Dei ;* » mais l'Évangile ajoute, et c'est ce dont je conseille de profiter « *et hæc omnia adjicientur vobis.* » Sans doute le commerce fera ses affaires ; mais pourquoi le trouverais-je mauvais ?

Le commerce fera ses affaires, et il fera aussi les nôtres, c'est-à-dire celles de Dieu, de la Religion et des âmes. Des vaisseaux marchands porteront les missionnaires ; et les missionnaires prêcheront d'abord la charité aux marchands, et sur les bâtiments de guerre l'humanité aux soldats. Qu'y a-t-il de plus simple que tout cela ? Ne sait-on pas que Dieu ne manque jamais aux rendez-vous de l'homme ? Bon gré mal gré, on ne se rassemble qu'en son nom : il vient, et il améliore, et il inspire, quelquefois, à ceux qui y songent le moins, les plus grandes pensées, et il récompense chacun selon ses œuvres ! *Ubi sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum : Là, où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux.*

Le nom du Seigneur ! Ah ! il est là plus souvent que vous ne le pensez, que vous ne le voulez peut-être ! Il est là, et il préside, et il règne. Les savants discutent sans songer à lui, et leur science prouve Dieu. Les capitalistes font un chemin de fer sans songer à lui, et ce chemin portera les hommes de Dieu [1]. Le canon ouvre un continent, et par cette ouverture on verra passer Dieu. L'obstination victorieuse de M. de Lesseps perce les terres de Suez, et, à travers les mers rapprochées, c'est un chemin nouveau et plus rapide ouvert à l'Évangile vers les Indes. Avec les missionnaires, peut-être, les aventuriers, les flibustiers, passeront aussi par là : je m'y attends; mais

[1] Assurément, les financiers intelligents qui ont couvert l'Europe de chemins de fer ne se doutaient pas que tous ces chemins, menant à Rome les évêques et les fidèles, auraient pour effet d'aider l'orthodoxie et de resserrer l'union de l'Église autour de son chef. — Assurément, les actionnaires qui ont fondé un service de bateaux à vapeur dans la Méditerranée ne se doutaient pas que ces bateaux, en plein dix-neuvième siècle, porteraient, deux fois par an, deux cents pèlerins au tombeau de notre Dieu? œuvre admirable et que je bénis de tout mon cœur !

ne m'en attriste pas plus qu'il ne faut. Il faut le savoir d'ailleurs : il n'y a que les saints et les flibustiers qui aillent résolûment jusqu'au bout du monde. Pour le faire, a-t-on dit avec l'énergie d'un familier langage, il faut avoir Dieu au cœur ou le diable au corps. Eh bien, soyons des saints! ayons Dieu au cœur, et nous ferons des choses merveilleuses!

Mais on tuera encore les missionnaires. Eh bien, ils ne s'en défendent point! et moi qui n'ai pas eu la vocation ni la force de courir à cette mort, je n'ai pas le courage de les en éloigner. Dans le vrai, ils ne vont là que pour mourir : et ils font bien! mourir à la peine ou mourir sous le glaive? et pour dire ici toute la vérité, ils ne sont pas absolument désintéressés. Chacun ici-bas a ses goûts de gloire et ses ambitions. Un brave soldat se jette au fort du péril, dans la mêlée, et on lui donne la croix d'honneur : le missionnaire vole au martyre et Dieu lui donne le ciel. Je ne puis le plaindre.

D'ailleurs une mort généreuse est toujours féconde : c'est assurer le succès de l'entreprise. On résiste au sang de mille soldats, parce qu'ils attaquent ou se défendent : on ne résiste pas éternellement au sang des martyrs, qui ne savent que donner leur cœur et mourir.

Il fallut trois siècles de combats et de morts pour vaincre le paganisme romain. Les trois siècles ne sont pas encore achevés pour la Chine et les Indes!

Partez donc, commerçants; échangez d'un bout à l'autre de la terre les travaux de tous les peuples. Dieu me garde de dédaigner votre œuvre, car elle enrichit la France [1], et surtout elle crée par ces liens matériels l'union et une paix véritable entre les enfants de la famille humaine. Partez avec courage, et, pendant que vous ferez votre métier, nous, nous ferons notre devoir.

Ne rabaissons pas, d'ailleurs, les mobiles qui poussent les gouvernements et les nations de l'Europe.

A côté des intérêts légitimes du commerce, tous les esprits, en France surtout, donnent hautement, publiquement, la première place aux intérêts de la civilisation chrétienne : chaque nation, en traitant pour soi, stipule généreusement pour les autres; et, si la religion doit quelque chose au commerce, le commerce (qu'il ne l'oublie pas) doit encore bien davantage à la religion, dont la cause sacrée a ému toutes les nations.

En Chine, le meurtre d'un prêtre français est la première occasion de notre expédition, et l'abrogation des lois contre les chrétiens est la condition essentielle de la paix. Dans les traités avec le Japon, la liberté pour la profession du christianisme est, avant tout, consacrée [2].

[1] On assure que le commerce entre la France et la Chine atteint 150 millions.

[2] Second traité des Américains, 31 mai 1854. — Traité avec la Hollande, 23

Les droits de la prédication évangélique reconquis sont le principal motif et surtout le principal résultat de notre courageuse descente en Cochinchine.

Au même moment, à propos de l'enrôlement des noirs et de la traite, questions toutes chrétiennes encore, on déroulait avec horreur, mais avec espérance, la carte de ce vaste et infortuné continent de l'Afrique, qui commence à être civilisé dans nos possessions, et entamé, pénétré, entraîné vers un état meilleur par nos soldats, nos voyageurs et nos prêtres, au Sénégal, au Gabon, comme en Abyssinie et dans les Gallas, sur les bords du lac Tsad comme sur le cours du Niger [1]. Les outrages envers nos missionnaires menaient récemment nos soldats et nos marins, sous un brave commandant [2], à l'île de Madagascar, et les mêmes griefs [3] ont rendu nécessaire et légitime notre établissement à la Nouvelle-Calédonie.

Si l'or de l'Australie et de la Californie défraye l'établissement de deux grandes sociétés nouvelles, tous sentent que l'élément chrétien ne peut manquer à la fondation de ces nouveaux mondes, sans les exposer à tous les périls. Et pourquoi donc s'est soulevée l'Inde, si ce n'est parce que la superstition n'y avait pas été assez combattue, ni la domination mitigée par une expansion assez abondante du Christianisme ?

IV

Mais comment achever cette revue des extrémités de l'Orient et du monde, sans jeter un regard sur ces contrées moins lointaines, où les intérêts de la France et de l'Église sont toujours si gravement engagés ?

août 1856, article 5, et surtout article 6, qui abolit l'abominable coutume de la *calcation de la figure*, au nom de laquelle des naufragés américains, n'ayant pas le courage du martyre, furent obligés encore, en février 1849, de fouler le crucifix aux pieds. — Traité avec l'Angleterre, du 26 août 1858, article 9. — Traité avec la France, 9 octobre 1858.

[1] Que je voudrais avoir le temps et la place de donner ici tout mon cœur, et non une phrase qui s'envole, à l'intrépidité des Faidherbe et des Holle, à la persévérance extraordinaire d'un Livingstone ou d'un Raffenel; et surtout à la sainteté héroïque des enfants du P. Libermann, et de ce regrettable évêque, Mgr de Marion Brésillac, qui vient d'aller mourir avec ses prêtres sur le siége nouvellement érigé de Sierra-Leone ! Les devoirs du monde envers l'Afrique, quel grand sujet ! et là encore je retrouverais la France.

[2] M. Fleuriot de Langle.

[3] Le martyre de Mgr Douarre, prêtre orléannais, évêque d'Amata, suivi du massacre d'une partie de l'équipage de l'*Alcmène*.

Ah! il est manifeste aujourd'hui que l'Église a bien fait de ne pas effacer de ses litanies solennelles son antique prière : *A Turcarum tyrannide, libera nos, Domine.* Les attentats dont nous avons été épouvantés suffisent à le démontrer : ces malheureux n'ont su répondre que par l'ingratitude, l'insulte et le meurtre [1] à tous nos bienfaits.

Pendant que la Cochinchine insulte la France et l'Espagne, l'Inde, dans sa résistance à l'Angleterre, se porte à des atrocités ; les mahométans de Bornéo massacrent les chrétiens, outragent la Hollande ; l'empire de Maroc insulte les Français à la porte de l'Algérie, et l'Espagne à deux lieues de ses côtes ; la Chine reçoit à coups de boulets de canon nos ambassadeurs. — C'est comme un défi jeté par l'Orient à l'Europe par les païens et les mahométans au Christianisme.

« Non, disait naguère un organe de l'opinion publique [2], non, le « fanatisme musulman n'est pas mort ; à mesure qu'il devient plus « incompatible avec la civilisation, les mœurs et la sage tolérance « des sociétés modernes, il devient plus violent, plus odieux. Naguère « il combattait ; aujourd'hui il assassine ; et l'inviolabilité qui protége « les agents consulaires n'arrête même pas le poignard des meur- « triers ; au fond, c'est la lutte de la barbarie contre la civilisation. « La lutte est commencée depuis bien des siècles. Elle n'est pas finie. « Elle est cependant bien avancée, et les crimes de ces derniers « temps peuvent être considérés comme les convulsions de l'agonie « du mahométisme. Il est impossible de tolérer plus longtemps au « sein de la société européenne de pareils contre-sens et de telles dé- « mences. Il y a là une question d'Orient plus grande, plus impor- « tante à résoudre que celle qui s'est glorieusement débattue sous les « murs de Sébastopol. Il ne s'agit plus d'un intérêt politique ; mais « de l'intérêt, de l'honneur et de la sécurité de la civilisation ! »

Il est impossible de ne pas reconnaître la vérité de ces paroles.

Mais écoutons ici une voix plus haute et plus autorisée : « Mes « frères, s'écriait autrefois Bossuet, cet objet lugubre d'un chrétien, « tombant sous les coups d'un mahométan, me jette dans une pro- « fonde considération des grands et épouvantables progrès de cette « *religion monstrueuse, qui se dément elle-même, a pour toute raison*

[1] On n'a pas oublié le meurtre du consul de France, à Dejeddah. — Comment oublier d'ailleurs le massacre de cinquante chrétiens par les musulmans à Bornéo, et les troubles qui éclatent à Sumatra ; les insultes des montagnards du Rif, au Maroc ; et celle que le même empire ne cesse de faire à notre drapeau, refusant de le saluer à Tanger, confinant nos consuls dans des quartiers séparés, leur interdisant l'entrée des villes impériales, Fez et Méquinez, refusant la liberté des cultes chrétiens qui est maintenant accordée dans tout l'empire ottoman, et asservissant huit millions d'âmes, sous le plus beau ciel du monde, dans les chaînes d'une tyrannie stupide et sanglante !

[2] *La Patrie.*

« *son ignorance, pour toute persuasion sa violence et sa tyrannie, pour*
« *tout miracle ses armes...* »

« O Jésus, continuait Bossuet, Seigneur des seigneurs, arbitre de « tous les empires et Prince des rois de la terre, jusqu'à quand en- « durerez-vous que votre ennemi déclaré, assis sur le trône du grand « Constantin, soutienne les blasphèmes de son Mahomet, abatte votre « croix sous son croissant et diminue la chrétienté ? Est-ce que pour « entretenir votre Église dans le mépris des grandeurs, comme elle « y a été élevée, en même temps que vous lui donnez la gloire d'avoir « des rois pour enfants, vous abandonnez d'un autre côté à votre en- « nemi capital, comme un présent de peu d'importance, le plus grand « empire qui soit éclairé par le soleil ? »

Et certes, quand on se rappelle l'histoire et les faits contemporains, rien n'étonne dans ces fortes et profondes paroles de Bossuet. Quelle que soit aujourd'hui la faiblesse de l'islamisme, il ne faut pas oublier qu'en 1682, en plein dix-septième siècle, il a fait encore trembler l'Europe ; et Vienne n'a dû sa délivrance qu'à Jean Sobieski, dont la valeureuse et catholique nation, il est vrai, n'a recueilli depuis en retour que la plus horrible ingratitude dans la plus lâche et la plus abominable injustice qui fut jamais.

Quoi qu'il en soit : « Tel est le conseil de Dieu, disait encore Bos- « suet, et je regarde la puissance mahométane comme un océan in- « domptable, toujours prêt à inonder toute l'Église, sa furie n'étant « arrêtée que par des *digues entr'ouvertes* : ce sont les puissances « chrétiennes, toujours cruellement divisées. »

Aujourd'hui, chose étrange ! ce n'est plus la division des puissances chrétiennes : c'est leur accord qui sauve l'islamisme, leur accord à le conserver. Il n'y a plus de digues entr'ouvertes ; mais la politique, qui est au fond toujours la même, se plaît à faire digue pour protéger ce scandaleux empire.

On y travaille vainement : leurs excès de chaque jour, l'assassinat, la perfidie, le mépris pour tout ce qu'il y a de plus sacré et de plus cher au cœur de l'homme, seront plus forts pour les renverser que tous les conseils de la politique pour les maintenir : sans famille, on peut le dire, et campés en Europe, sans patrie, sans agriculture, car, partout où passe le pied de mon cheval, disait l'un d'eux, il ne reste pas un brin d'herbe : non, quelle que soit leur faiblesse ou leur force, tant que les nations européennes feront des pactes avec eux, l'Église fera bien de redire son antique formule : *A Turcarum tyrannide, libera nos, Domine !*

Ah ! nous sommes généreux ; mais nous ne sommes pas toujours assez fiers du christianisme.

N'est-il pas temps enfin d'essayer l'affranchissement de ces millions

d'hommes qui languissent dans les ténèbres de l'idolâtrie? n'est-il pas temps de les tirer de ces abîmes de férocité, de superstition et d'immoralité, dont nous avons été nous-mêmes sauvés? Sans doute rien ne peut forcer le retranchement impénétrable de la liberté des âmes; et j'aurais horreur de moi-même, si je demandais que ce fût par la violence que cette œuvre s'accomplisse. Jésus-Christ me dirait : *Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes. — Je ne suis pas venu pour perdre, mais pour sauver. — Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis;* et, s'il court jusqu'aux extrémités du désert après la brebis égarée, *c'est pour la ramener au bercail,* ce n'est pas pour la tuer. — Là, comme ailleurs, il faut tout faire par douceur, persuasion, charité, dévouement.

Mais dans ces sentiments et ces pensées, n'est-ce pas un devoir de porter quelques rayons de vérité, pour éclairer, pour assainir ces tristes contrées? N'est-ce pas un devoir d'aller au secours de ces malheureux peuples qui se séquestrent et se plongent eux-mêmes dans l'abrutissement? N'est-ce pas un devoir de les sauver, comme c'est un devoir de sauver l'insensé, de secourir le faible, d'arracher le malade à la mort, quand on le peut? Quelle pitié de voir, comme nous le voyons, l'Asie presque tout entière endormie aux bras du bouddhisme; l'Afrique, l'Arabie, l'Égypte, toujours en proie aux envahissements de Mahomet! Est-ce donc vainement que ce siècle aura été destiné à montrer les peuples les uns aux autres? Sera-ce donc sans profit, ni pour les autres, ni pour nous, que nous aurons vu de si près quel malheur c'est de vivre en dehors du christianisme?

Non, non, et, puisque nous pouvons ici quelque chose, nous le ferons : ici, tout ce qu'on peut, on le doit. Les nations peuvent combattre, quand la justice le permet et l'ordonne. L'Église, elle, doit prier, prêcher, se dévouer, pacifier, sauver. Seulement, qu'on lui en laisse les moyens, et que chacun fasse son devoir.

V

Qu'il est beau, qu'il est consolant de voir dans tous les temps la France catholique appelée la première à cette vocation sublime!

Je ne prétends pas décider ici avec vanité de la valeur diverse et des vertus des peuples : chacun a ses qualités et ses défauts; nous avons les nôtres : qualités vives, brillantes, courageuses; défauts redoutables; défauts d'une jeunesse éternelle, mais qui ne font jamais tout craindre sans laisser tout espérer.

L'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, ont leurs vertus, leur force, et de grands souvenirs; mais je n'offenserai personne en disant qu'une générosité singulière est le caractère distinctif de la nation française. Il n'y en a aucune qui soit plus prompte, plus noble, plus ardente au bien, quand on l'y met. Nous sommes un peuple guerrier, missionnaire, conquérant par excellence. Si nous ne sommes pas toujours un peuple patient, nous savons cependant mourir à la peine : 'immolation nous plaît, et sur aucun champ de bataille, vainqueurs ou malheureux, jamais la gloire du dévouement ne nous a manqué.

Que d'autres aillent donc demander à ces populations lointaines ou leur porter le coton, la laine, la soie, l'opium, le charbon de terre, les fins tissus, avec des Bibles muettes : nous, nous allons d'abord pour les âmes, pour venger les martyrs, pour propager la lumière, pour délivrer ceux qui souffrent; et n'est-ce pas ce que sentent les malheureux chrétiens persécutés dans cet empire d'Annam, l'objet actuel de nos premières sollicitudes? n'est-ce pas vers la France qu'ils tournent leur espérance et tous leurs regards? Naguère, le *Moniteur* [1] nous montrait les chrétiens venant à bord, souvent au risque de leur vie, et protestant de leur affection, de leur confiance, de leur respect pour la France. Eh bien, ces sympathies, nous les rencontrerons partout en ces pays, et nous en sommes dignes.

Il faut le dire dans le plus simple langage : les Français ne se font pas détester là où ils vont. C'est l'éternel honneur de la France, que, Saint-Domingue excepté, jamais une colonie française n'a donné le spectacle de révoltes victorieuses ou vaincues, comme les États-Unis, le Cap, le Canada et les Indes l'ont montré tant de fois.

Et qu'on ne vienne pas me dire ici que je flatte ma nation. Je crois dire la vérité simple. C'est l'histoire.

Depuis trois siècles, des régions immenses, successivement découvertes, ont été dépeuplées, dévastées; des millions d'hommes libres et tranquilles sur la terre qui les avait vus naître, ont été anéantis, immolés à l'avarice et à toutes les cupidités de leurs noubeaux hôtes.

Jamais la France n'a eu à se reprocher ces abominables usurpations.

La France a même laissé longtemps l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, la Hollande courir seuls les mers, et n'a cédé que tard à l'impulsion donnée par le génie de Christophe Colomb à toute l'Europe.

Mais alors, et c'est un hommage que nos adversaires eux-mêmes

[1] 8 décembre 1857, récit du dernier voyage du *Catinat*.

sont obligés de nous rendre : alors nous n'avons presque jamais usé de violence envers les anciens habitants ; même chez les peuples vaincus, nous avons fait bénir l'administration française. C'est en devenant leurs alliés, en faisant avec eux des traités de commerce, en respectant les droits sacrés de la liberté et de la propriété, que nons avons bâti, cultivé, défriché de vastes territoires qu'on nous abandonnait volontiers, en faveur des avantages que procuraient notre voisinage et notre alliance.

Nos généreux souverains ont fait plus : touchés de ce qu'on leur rapportait de la barbarie, de l'ignorance et de la superstition de ces pauvres peuples, ils songèrent aux moyens, non de les subjuguer, mais de les éclairer, de les civiliser. Ils leur envoyèrent des missionnaires, et c'est par les ordres et sous les auspices de nos rois que tant d'héroïques religieux français sont allés arborer la croix et prêcher l'Évangile sur ces terres sauvages, les ont arrosées de leurs sueurs et souvent fertilisées de leur sang.

S'il m'est permis d'exprimer un vœu, que la France persévère plus que jamais dans cette généreuse et religieuse politique : elle est, nos marins le savent bien, sur tous les points du globe, la vraie politique française. Catholique et Français sont, par la grâce de Dieu, deux mots universellement synonymes : on écrit le contraire à Paris; on n'en doute pas à Pékin ou à Touranne, au Liban ou aux îles Sandwich; et, si nos politiques ou nos concitoyens l'oublient, c'est un scandale pour les croyants ; mais c'en est un surtout pour les païens. — Français et généreux, voilà une autre synonymie admirable : rien ne m'humilierait plus vivement, comme chrétien et comme Français, que de sentir notre nom et notre foi pris en horreur par ces pauvres peuples, ou de voir la France méconnaître son rôle antique et pur de porte-étendard de la foi catholique.

Non, non, il faut toujours que la cause qu'on aime le mieux soit servie avant tout par la nation qu'on admire le plus.

VI

Mais laissons la politique, et demandons-nous avec quelles forces, nous, catholiques, nous accomplirons les merveilles de la conquête spirituelle.

Je l'ai déjà dit : nos soldats ayant ouvert les portes au nom de l'humanité et de la justice, nous ferons le reste avec nos missionnaires, nos sœurs de charité, et nos martyrs.

Voyons donc encore, sans nous flatter, quelles sont, en réalité, les espérances de l'avenir pour la foi catholique; voyons quelles sont déjà ses forces, les postes qu'elle occupe, ses phares avancés, le chemin qu'elle a fait, ses progrès actuels sur tous les points du monde.

Il faut bien remarquer d'abord que les missionnaires ont précédé les nouveaux moyens de transport, et n'ont pas attendu la vapeur et les chemins de fer pour marcher. Je dois l'ajouter aussi, parce que c'est un hommage universel rendu aux missionnaires français, que par eux la France a contribué, plus qu'aucune autre nation, à la propagation du Christianisme dans le Levant, aux Indes et dans les deux Amériques.

Il y a, en ce moment, plus de quinze cents missionnaires français dans les diverses missions étrangères. Rome, qui sera sans doute admise comme juge compétent en cette matière, dit sans hésiter qu'ils sont les premiers missionnaires du monde : *Vous êtes Français*, me disait à Rome le savant cardinal Polidori, *soyez le bienvenu. La France nous envoie de braves missionnaires : braves! oui, c'est le mot quand on parle des missionnaires de votre pays!* En effet, nul ne les surpasse par le courage, la ténacité, la persévérance, la générosité du martyre. C'est le feu sacré, ajouté au sang national ; c'est le chrétien enté sur le soldat! Et n'est-ce pas à cause de cela aussi que le soldat et le prêtre français sont, aux yeux de l'Europe, l'expression la plus populaire de notre valeur personnelle ? Je serais injuste, si je n'y joignais aussi nos filles de Saint-Vincent de Paul, nos sœurs de charité, création, gloire essentiellement catholique et française. Toutes les nations nous les envient et nous les demandent : je n'excepte pas le Portugal. Constantinople et Smyrne les reçoivent aux acclamations de la reconnaissance publique. Et j'ai déjà dit comment, sur les bords mêmes des grands fleuves de la Chine, on a commencé à les connaître et à les bénir.

Il faut dire enfin que la grande œuvre de la Propagation de la Foi est aussi une œuvre de création toute française. Fondée, il y a trente-cinq ans, par une pauvre fille de Lyon, elle répartit aujourd'hui, avec un sou par semaine, près de *cinq millions* d'aumônes entre 198 diocèses ou missions catholiques [1].

En *Europe :* elle dispute les âmes à l'hérésie par des subsides, alloués, à 12 diocèses en Angleterre; 12 en Irlande ; en Écosse, 3; 6 en Suisse ; en Allemagne, 18 ; en Suède, 2; en Grèce, en Turquie

[1] L'Œuvre de la *Propagation de la Foi*, administrée par deux conseils, l'un à Lyon, l'autre à Paris, composés à la fois de prêtres et de laïques, sortes de conseils de fabriques des Missions-Étrangères, distribue chaque année entre quatre et cinq millions, recueillis sou à sou dans tous les diocèses du monde catholique.

et dans les provinces danubiennes, 25, en tout 79. — Elle est présente et active à Londres comme à Genève, à Berlin et à Constantinople, à Gibraltar et au pôle arctique, à Édimbourg et à Athènes.

En *Asie :* elle combat le paganisme et entretient les sentinelles avancées de la vérité dans 36 diocèses; à Jérusalem avant tout, Jérusalem, qui voit affluer de nouveau vers elle les pèlerins de l'Occident, plus nombreux depuis dix ans qu'ils ne l'avaient été pendant trois siècles; puis à Nazareth, à Damas, à Antioche, à Smyrne, à Beyrouth, et dans toutes les Échelles du Levant; puis en Perse, en Chine, en Cochinchine et au Tonkin, 9 missions; dans les Indes, 13.

Les Carmes du Liban, les Dominicains de Bagdad, les Franciscains du Bengale, les missionnaires de Siam, de Touranne, de la Corée, de Canton, lui doivent leur existence et la bénissent dans leurs prières.

En *Océanie* : les noirs sauvages de la Nouvelle-Guinée, les colonies protestantes de la Hollande, le nouveau monde de l'Australie, les îles à peine connues de la Polynésie, ont des missions comme autant de foyers allumés et entretenus par l'Œuvre de la Propagation de la Foi sur huit centres divers, et rayonnant de là au loin.

En *Amérique :* 63 diocèses reçoivent ses secours. Elle aide les évêques des cités florissantes de New-York ou de Cincinnati; les anciennes chrétientés françaises du Canada ; les terres sauvages de l'Arkansas ou de la baie d'Hudson; le Texas et la Floride; l'Église infortunée du Mexique, les Antilles et la Guyane.

En *Afrique :* Alger, Tunis, Tripoli, Suez et le Caire, les Gallas et l'Abyssinie, le Sénégal, la Nigritie, avec ses 50,000,000 de nègres, le cap de Bonne-Espérance, Madagascar et les Seychelles lui doivent des actions de grâces : en tout 12 diocèses, où l'on se relaye pour mourir.

Enfin, l'Œuvre aide au travail apostolique six grandes communautés, qui partagent leur dévouement entre les stations qui leur sont confiées : les *Missionnaires de la rue du Bac* sont au Thibet, au Japon, à la Malaisie, etc. ; les *Lazaristes* sont dans le Levant ; les *Jésuites* à la Jamaïque, à Madagascar, aux Montagnes-Rocheuses ; les *Maristes* vont à l'Océanie, à la Nouvelle-Calédonie, à la Nouvelle-Zélande; les *Picpuciens* aux îles Sandwich, à Pomotou, aux Marquises; les *Oblats* en Amérique, en Afrique, etc., etc.[1].

Recueillir sou à sou quatre ou cinq millions, c'est beaucoup; c'est admirable : mais, il faut le dire, c'est peu pour de si grands besoins; c'est peu pour tant de peuples qui périssent ; c'est peu pour ces lé-

[1] Je voudrais qu'une Carte générale des missions dans le monde fut dressée, sorte de carte céleste marquée de points lumineux, rayonnant au sein de l'immensité des ténèbres.

gions saintes qui s'en vont conquérir le monde en mêlant leur sang au sang de Jésus-Christ; c'est peu, comparé aux sommes que les protestants recueillent. Seulement, il faut l'ajouter : nos frères séparés avec beaucoup font peu de chose; sans vouloir offenser l'évêque anglican de Jérusalem et sa famille, on sait assez que les enfants et les femmes des missionnaires protestants aident médiocrement à l'Œuvre. La vraie Église avec peu fait beaucoup. Elle dit volontiers comme Pierre : « Je n'abonde pas en or et en argent; mais ce que j'ai, mon « dévouement et mon cœur, je le donne ; et mes Apôtres sacrifieront « toujours tout pour vous. »

Il est d'ailleurs une gloire qui n'appartient qu'à cette Église immortelle de Jésus-Christ, et dont le Sauveur ne l'a jamais privée, c'est la gloire de mourir pour sauver les âmes.

Dans la grande œuvre évangélique, le missionnaire n'est rien sans le martyr. Et voilà pourquoi saint Paul disait : *Je meurs chaque jour : Quotidie morior.*

Il faut bien l'entendre : quelle que soit la paix dont l'Église jouisse ici-bas, il y a toujours un lieu sur la terre où elle peut souffrir, où la Providence mystérieuse, qui veille sur elle, lui réserve l'honneur de rendre à Jésus-Christ et aux âmes le grand témoignage de l'amour, le témoignage du sang. La palme des confesseurs n'a jamais manqué à sa couronne, et ç'a été en même temps le secret de sa fécondité, de sa force, et de ses plus illustres triomphes.

Ah ! sans doute, la barque catholique est toujours agitée ; mais les flots qui l'agitent la font avancer toujours. Ceux qu'elle porte s'étonnent et se troublent quelquefois, parce qu'ils ne voient que le mouvement tumultueux des vagues et la menace des tempêtes ; mais le pilote invisible qui la guide a le secret du glorieux sillon qu'il lui fait suivre à travers les abîmes; et nous-mêmes un jour nous verrons du port le chemin que nous aurons victorieusement parcouru.

Tel est le sort, telle est la grande bénédiction de nos missions dans l'Orient : nos missionnaires y ont souffert. Plusieurs ont péri dans des tourments dont le souvenir seul fait frémir, et tous y supportent chaque jour des peines, des privations et des fatigues incroyables. Soit qu'il faille devenir à demi sauvages avec ces pauvres peuples pour en faire d'abord des hommes et puis des chrétiens, apprendre leurs idiomes, vivre comme eux sur les eaux des fleuves, ou courir avec eux les bois, se prêter enfin à tout ce qui n'est pas le mal pour leur faire aimer et pratiquer le bien ; soit que, destinés au plus glorieux prix de leurs travaux, ils meurent victimes de leur zèle, et quelquefois aussi victimes de l'honneur qu'ils ont d'être Français et du soin qu'ils prennent de maintenir leurs néophytes dans l'amour de la France, le martyre, soudain ou prolongé, ne leur manque jamais.

Et combien, parmi ces généreux confesseurs qui se livrent eux-mêmes aux bourreaux, afin d'épargner à leurs néophytes les horreurs de la persécution ! N'est-ce pas ce qu'ont fait tant de missionnaires français, dont l'Église a inscrit les noms au livre de vie? n'est-ce pas ce que faisait récemment encore cet admirable évêque, vicaire apostolique du Tonkin, qui, peu de temps avant sa mort, écrivait ces paroles :

« Si nous devons à notre tour entrer dans la voie du martyre et « suivre la trace de nos vénérables prédécesseurs, je conjure toutes « les âmes pieuses d'intercéder pour nous, afin que la grâce du Saint-« Esprit nous assiste dans tous les combats que nous aurons à soute-« nir, jusqu'au moment de répandre la dernière goutte de notre sang « par amour pour Dieu et pour la rémission de nos péchés.

« Qu'elles prient surtout pour celui de tous qui en a le plus besoin, « *et qui, à titre de pasteur, doit donner le premier l'exemple de l'immo-« lation, avant de souffrir que ses brebis soient dévorées.* » (Annales de la Propagation de la Foi, t. XXIX.)

Cette glorieuse victime de la persécution consommait son sacrifice le 20 juillet 1857. Elle ne fut pas la dernière.

Voilà ce qui fait la force, la puissance, le triomphe des missionnaires catholiques, c'est qu'ils savent mourir pour ces pauvres âmes; et qu'ils peuvent redire avec confiance à ceux qu'ils ont baptisés les paroles du Maître : *Je suis le bon pasteur : le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis.*

VII

Arrêtons enfin nos regards sur ce spectacle sublime, M. T. C. F., et, revenant sur l'ensemble du mouvement que j'ai essayé de caractériser, admirons encore une fois le travail secret qui se découvre, la main cachée, mais visible pourtant et toute-puissante, qui dirige à son gré les événements et sait les tourner à ses fins adorables. Les observateurs superficiels n'aperçoivent partout que l'œuvre des hommes : nous, éclairés de la lumière supérieure, reconnaissons l'œuvre de Dieu.

Qui ne la découvrirait dans ce concours inespéré de mouvements si divers vers un même but? En un siècle agité et tumultueux, où l'on est assourdi de voix discordantes, où, comme dans une cité ouvrière, les bruits les plus confus résonnent à la fois, où les efforts les plus incohérents poursuivent les buts les plus contraires, quelle merveille que ces services mutuels, cette entente réciproque et profonde des

intérêts humains et de la Religion : les forces matérielles procurant les triomphes de l'esprit, et les puissances terrestres la dilatation du royaume des âmes : d'une part, l'Église avide d'expansion et de progrès, avec ses apôtres, ses martyrs, ses vierges, qui sont partout ; de l'autre, la société moderne, curieuse, entreprenante, active, avec ses vaisseaux qui couvrent les mers, son commerce impatient de relations nouvelles, son industrie et sa science féconde en découvertes inattendues : l'Église enfin et la société moderne se rencontrant ensemble, par un concert dont Dieu relie la trame secrète dans une intime et féconde unité ! Admirable union de l'ordre politique et de l'ordre moral ! accord magnifique de l'homme et de Dieu ! harmonie providentielle !

Voilà ce que nous avons sous les yeux en ce moment : et, devant cet avenir déjà prochain, à la vue de cet ébranlement du vieil Orient, à ces premières lueurs d'un jour nouveau qui se lève sur lui, oubliant les tristes préoccupations du monde qui nous entoure, nous tressaillons d'une sainte espérance.

Mais ne nous contentons pas de nous réjouir et d'espérer. Contemplateurs inactifs de ces merveilles, nous avons autre chose et mieux à faire : nous pouvons y coopérer, et en y coopérant avec l'ardeur de la foi et de la charité, nous pouvons conjurer les malheurs dont la menace suspendue nous effraye en ce moment. — Il est deux admirables secrets par lesquels la Religion permet au plus humble et au plus obscur d'avoir une part positive à l'honneur de toutes les victoires et au mérite de tous les dévouements : la prière et l'aumône : sachons les employer.

Oui, prions !

A l'exemple du Souverain Pontife, prions ! Du haut de la chaire apostolique où il est assis, d'un lieu si élevé, et si serein malgré les orages, son regard embrasse la terre entière, et les peuples que le grand jour de l'Évangile éclaire, et les lointaines nations qui dorment encore dans la nuit ; et, Père commun de tous les enfants de Dieu, il sent son âme douloureusement émue. Autour de lui, des bruits de guerre et de révolutions qui retentissent ; au loin, des peuples qui périssent dans les ténèbres ! Il voudrait rapprocher dans une même croyance, comme il embrasse dans un même amour, tous ces hommes qui sont frères ; nous l'entendons gémir sur la montagne sainte ; nous le voyons, souffrant, non abattu, mais épuisé de tant d'épreuves, lever des mains pures vers le ciel : il implore une nouvelle effusion de l'esprit divin sur le monde, pour que Dieu, apaisé et fléchi, calme les inquiétudes guerrières des princes chrétiens et les agitations révolutionnaires des peuples, maintienne parmi eux la paix, et par eux aussi appelle à la lumière les nations infidèles.

A son exemple, et avec lui, prions !

Prions pour remercier Dieu des grandes choses qu'il a daigné accomplir en Asie par nos armes, et des magnifiques espérances que la foi en peut concevoir.

Prions, pour que de nouvelles bénédictions du ciel amènent des succès nouveaux, pour que le dévouement de nos soldats porte tous ses fruits, et que nos espérances se réalisent tout entières.

Prions, pour que les peuples de l'Occident comprennent les signes du ciel, et répondent à l'appel des temps !

Prions, pour que la flamme de l'apostolat s'allume plus vive encore au cœur des prêtres catholiques, et que de la France surtout, terre sacrée du dévouement, levant les yeux vers les moissons blanchies qui les attendent, ils tressaillent et s'y élancent ! *Levate oculos, et videte regiones, quia jam albæ sunt ad messem !*

Prions, pour que la vraie foi, servie par cette charité ardente, par ce zèle intelligent et pur, triomphe pacifiquement, non-seulement des ténèbres de l'incrédulité, mais aussi des malheureuses divisions de l'hérésie.

Prions ; mais à la prière joignons l'aumône : ouvrons plus largement le trésor de notre charité et de nos largesses ; augmentons généreusement le budget des missions héroïques, la liste civile des martyrs, en donnant, donnant encore, non plus seulement le sou du pauvre, mais le billet de banque du riche : prenons, dans cette Œuvre admirable de la Propagation de la Foi, seule ressource des ouvriers évangéliques, en ces pays infidèles, prenons des actions dont les intérêts et les dividendes se payent au ciel, et quelquefois aussi, et plus souvent qu'on ne croit, sur la terre : *Centuplum accipiet, et vitam æternam possidebit.*

C'est l'heure ; plus que jamais, c'est l'heure ! Ne manquons pas aux moments de la Providence !

Et en même temps, N. T. C. F., qu'il nous soit permis de demander à Dieu qu'éclairant les princes chrétiens sur leurs véritables intérêts et leur vraie gloire, il leur inspire la haute et généreuse pensée de préluder au grand œuvre de civilisation chrétienne, qui commence dans l'extrême Orient, par l'affranchissement d'un Orient plus rapproché, encore aujourd'hui livré à tous les outrages de l'islamisme, mais qui s'ébranle aussi dans son asservissement, et tourne ses regards vers les nations de l'Occident avec espérance.

VIII

Mais, pour répondre comme il convient à l'appel de la Providence et servir dignement les desseins d'en haut, pour accomplir ces grandes choses dont l'honneur éternel paraît réservé à notre siècle, il est des conditions que les peuples de l'Occident doivent remplir, sous peine de rester au-dessous d'eux-mêmes et de faillir à la glorieuse coopération que Dieu leur demande.

Missionnaires de la civilisation et de la vérité pour le reste du monde,—qui paraît maintenant si rapproché de nous dans l'espace, mais qui est encore à une si grande distance morale du Christianisme, —ils ont besoin, qu'ils me permettent de le dire, de ne plus se quereller sur ce petit coin de l'univers, qu'ils occupent, et de demeurer dans la concorde et dans la paix, pour employer librement et sans entraves, selon les vues providentielles, les forces, les immenses ressources dont ils ont été faits dépositaires. L'Europe sera en mesure d'accomplir sa mission civilisatrice, si les profondes agitations qui la travaillent s'apaisent enfin; si l'esprit révolutionnaire ne triomphe pas, au centre même de la civilisation chrétienne, avec ses plus grossiers et plus scandaleux excès ; si le Saint-Siége, tristement menacé, ne subit pas, pour le malheur de ceux qui les auront consommées ou permises, des spoliations, des violences, que l'avenir immortel de la cause de Dieu n'empêcherait pas d'être désastreuses pour l'Église dans le présent ; si, pendant que les uns iront venger aux extrémités de l'Asie la foi jurée, d'autres ne la foulent pas aux pieds dans le monde chrétien ; en un mot, si la paix consolidée en Europe et les passions anarchiques domptées, livrent enfin aux nations chrétiennes, à leur activité, à leur expansion généreuse, à leur noble prosélytisme, à leur civilisation conquérante, les vastes pays que leur ouvre et leur montre de loin la Providence.

Remplir du nom chrétien et français tout l'Orient ; courber la barbarie asiatique, ou plutôt relever l'Asie sous l'ascendant irrésistible du génie européen ; faire entrer dans la voie de tous les progrès des nations depuis si longtemps immobilisées dans l'ignorance et l'oppression ; frayer des voies nouvelles et plus vastes que jamais au commerce et à l'Évangile, à la liberté, à la vérité, à la charité : voilà des buts dignes de grands peuples, des entreprises suffisantes pour occuper l'imagination inquiète et les esprits les plus remuants d'une active nation, des victoires qui payeraient avec usure le sang versé, des

triomphes qui mériteraient aussi, au retour des soldats de la civilisation, les acclamations de la patrie et les ovations de l'histoire : voilà la gloire qui nous appelle dans les pays de l'extrême Orient, gloire sans rivale, gloire incontestée, gloire féconde et pure pour les nations et les princes dignes de la recueillir.

C'est assez, N. T. C. F.; mais il nous a paru que ces méditations sur des événements, qui peuvent avoir, dans un avenir moins éloigné peut-être que nous ne le pensons, tant et de si grandes conséquences, vous reposeraient des préoccupations, si pénibles pour tous, du moment présent; et nous avons cru utile à vos âmes de les distraire, du moins pour quelques jours, de ces inquiétudes, en leur adressant des paroles où elles pussent trouver tout à la fois des consolations et des espérances.

Pour moi, je l'avouerai simplement, quand les mécomptes de la vie, quand les tristesses du temps et des choses humaines, *lacrymæ rerum*, viennent à m'atteindre, c'est une inclination invincible de mon esprit de sortir des agitations terrestres, et de chercher, dans un point de vue plus élevé et dans des horizons plus vastes, les clartés et la force dont mon âme éprouve le besoin, en m'appliquant à découvrir, s'il se peut, dans la sérénité d'en haut et dans la foi, à travers les voiles qui les cachent encore, quels sont sur nous les desseins de Dieu, et où vont les choses.

Mes très-chers Coopérateurs, je crois devoir vous donner ici communication d'une lettre que notre Saint-Père le pape Pie IX a daigné m'adresser, à l'occasion du mandement par lequel, il y a peu de jours, je vous demandais, à son exemple, des prières pour la paix.

A NOTRE VÉNÉRABLE FRÈRE FÉLIX, ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

PIE PP. IX.

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons reçu la lettre que, dans un sentiment de dévouement et de respect, Vénérable Frère, vous nous avez adressée le 14 de ce mois, en nous envoyant un exemplaire imprimé de la circulaire pastorale par laquelle vous avez communiqué au Clergé et aux fidèles de votre diocèse notre lettre au cardinal-vicaire, qui fut donnée le 15 juillet dernier, et aussitôt publiée dans Rome.

Sans doute, comme vous l'avez très-bien jugé dans votre sagesse, ces calamités, dont on ne saurait assez déplorer la profondeur, ces

maux qui, en excitant dans notre âme d'incroyables douleurs, s'attaquent à tous les intérêts publics, temporels et spirituels, viennent d'abord du mépris pour notre sainte Religion et pour ses salutaires enseignements ; ils viennent aussi de la guerre détestable que des hommes ennemis de Dieu cherchent à soulever contre elle, par les attentats les plus coupables.

Aussi, maintenant plus que jamais, dans des temps si troublés, dans ce déluge d'erreurs qui se répandent partout, et au milieu de la corruption des mœurs, devons-nous employer avec intrépidité tous nos soins, notre vigilance et nos efforts, pour que notre divine Religion pénètre avec ses enseignements et se fixe profondément dans toutes les intelligences. Nous devons, par des prières ferventes, demander sans cesse au Dieu qui est riche en miséricorde d'éclairer, par un rayon de la divine grâce, les âmes égarées, afin que, délivrées des opinions et des passions perverses, elles aperçoivent la lumière de la vérité, et non-seulement confessent, mais observent fidèlement la loi chrétienne et les commandements de Dieu, dans lesquels on trouve si bien la paix, la tranquillité et le bonheur de l'humanité.

Pour nous, au milieu des afflictions si grandes qui nous viennent assaillir, nous nous efforçons d'être assez confiants pour espérer que le Père des miséricordes, dans sa grande clémence, daignera exaucer les prières de sa sainte Église, nous soutenir, nous consoler dans toutes nos tribulations, et ramener, par sa vertu toute puissante, tous les ennemis de l'Église catholique et du Saint-Siége dans les sentiers de la vérité, de la justice et du salut.

Enfin, nous saisissons bien volontiers, et avec empressement, cette occasion de vous témoigner une fois de plus et de vous confirmer notre particulière affection pour vous. Nous voulons même vous en offrir un gage dans la bénédiction apostolique que, du fond de notre cœur, nous vous donnons bien affectueusement à vous, Vénérable Frère, et au troupeau confié à votre vigilance.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 29 août 1859, la quatorzième année de notre Pontificat.

Signé : PIE PP. IX.

PIUS PP. IX.

Venerabilis Frater, salutem et apostolicam benedictionem.

Obsequentissimas tuas accepimus litteras die 14 hujus mensis datas, quibus, Venerabilis Frater, ad nos mittere voluisti exemplar typis editum pastoralis tuæ epistolæ, qua istius tuæ diœcesis clero populoque fideli communicasti nostram epistolam cardinali nostro in hac urbe vicario die 15 proximi mensis julii scriptam, et in vulgus emissam. Equidem pro tua sapientia optime noscis, maxima et nunquam satis deplo-

randa mala et damna, quibus cum incredibili animi nostri dolore christiana et civilis respublica affligitur, oriri ex sanctissimæ nostræ religionis, ejusque salutiferæ doctrinæ contemptione, atque ex teterrimo sane bello, quod nefariis quibusque molitionibus inimici homines eidem religioni inferre conantur. Quocirca si semper, in hac potissimum tanta temporum perturbatione, et undique serpentium errorum colluvie, morumque corruptione, omnis cura, vigilantia, contentio strenue est adhibenda, ut divina nostra religio, ejusque doctrina in omnium animis alte defigatur, ac simul fervidis sine intermissione precibus a divite in misericordia Deo petendum, ut divinæ suæ gratiæ lumine omnium errantium mentes illustret, quo ipsi, pravis quibusque depulsis opinionibus et cupiditatibus, veritatis lucem aspiciant, ac divinam ejus religionem, legem, mandata accurate profiteantur, et servent, quibus vera hominum pax, tranquillitas ac felicitas vel maxime continentur. Nos quidem inter gravissimas, quibus premimur, angustias, ea profecto fiducia nitimur fore, ut dementissimus misericordiarum Pater Ecclesiæ suæ sanctæ precationibus propitius annuens velit nos confortare et consolari in omni tribulatione nostra, utque omnipotenti sua virtute omnes catholicæ Ecclesiæ, et hujus Apostolicæ sedis hostes ad veritatis, justitiæ, salutisque semitas reducere dignetur. Denique hanc etiam occasionem cupide libenterque amplectimur, ut iterum testemur, et confirmemus præcipuam nostram in te aritatem. Cujus quoque pignus esse volumus apostolicam benedictionem, quam toto cordis affectu tibi ipsi, Venerabilis Frater, et gregi tuæ vigilantiæ commisso peramanter impertimur.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum, die 29 augusti anno 1859, Pontificatus nostri anno decimo quarto.

PIUS PP. IX.

MÉLANGES

QU'EN FERA-T-IL?

ROMAN DE SIR EDWARD BULWER-LYTTON

CONCLUSION [1]

Le *Blakwood's Magazine* et la *Revue britannique* nous ont apporté, ce mois-ci, la conclusion du roman de sir Edward Bulwer-Lytton. Ceux de nos lecteurs qui y ont pris intérêt, et c'est le plus grand nombre, désirent naturellement la connaître.

Bien que, au moment où nous nous sommes arrêté dans notre analyse, tout semblât promettre un dénoûment heureux, l'avenir n'était pas sans nuages. Darrell avait retrouvé celui que Sophie appelait son grand-père, et le pauvre vieillard, touché des soins de son hôte, avait consenti à déposer avec lui le masque qu'il portait depuis vingt ans. Tout aussi bien la mort approchait pour lui ; ses forces étaient épuisées. Pour le châtelain de Fawley, Waife, l'acteur nomade, M. Chapman, le montreur de chiens savants, était donc redevenu William Losely, ou plutôt Willy, l'aimable cavalier, le gai compagnon dont les châteaux des alentours se rappelaient encore la joyeuse humeur et l'intarissable obligeance. Darrell admirait comment un homme en apparence si léger avait pu porter l'héroïsme paternel au point de sauver l'honneur de son fils aux dépens du sien. Aussi conçut-il, dès le premier moment, le projet d'une demande en réhabilitation pour lui. Mais les efforts qu'il tenterait en faveur du père ne tourneraient-ils pas fatalement contre le fils ? La sentence qui prononcerait

[1] Voir le *Correspondant* du 25 août 1859.

l'innocence de William Losely ne proclamerait-elle pas l'infamie de Jasper Losely?

Et Jasper, c'était le père de Sophie!

Pauvre Sophie! quelle que fût l'issue de l'instance engagée devant les tribunaux, il n'en pouvait sortir qu'opprobre et humiliation pour elle. Comment oserait-elle, avec un nom flétri, paraître devant Lionel? Lionel ne s'éloignerait-il point d'elle? Et Darrell lui-même, si fier de l'intégrité historique de ses ancêtres, n'écarterait-il pas de sa famille la fille d'un voleur?

Heureusement Sophie côtoyait ces périls sans les soupçonner. Isolée dans le château de Fawley, elle restait au chevet de son grand-père tous les instants où il n'était point en conférence avec Darrell, occupée des soins que réclamait sa maladie et ne voulant point s'en décharger sur d'autres. Pour Lionel, qui avait pris du service dans l'armée et dont le régiment se trouvait à Londres, il venait passer de rapides journées à Fawley, et s'en retournait chaque fois plus épris. Darrell souriait mélancoliquement à leur bonheur, et formait les plans les plus généreux pour l'assurer. Qu'il eût voulu savoir si, comme Waife aimait à se le persuader, la jeune et ravissante personne qu'il avait sous son toit était l'enfant de sa fille, de cette fille qu'il avait maudite, mais pour qui son cœur était resté plein de pardon! Comme il aurait béni celui qui lui en aurait apporté la preuve authentique! Mais toutes ses recherches étaient restées infructueuses.

Jasper, de qui seul on eût pu obtenir des lumières sur ce point, avait disparu depuis la scène nocturne du cabinet, et était rentré dans les sinistres profondeurs de la cité de Londres, où, sans doute, il vivait de la pitié ou de la peur qu'il inspirait à ses anciens complices.

Convaincu dès lors que son sang était éteint, ou du moins qu'il lui serait impossible d'en retrouver jamais la trace, Darrell avait résolu de mettre le sceau à un projet dont se nourrissait depuis longtemps sa pensée. Ayant renoncé, malgré les sollicitations de ses amis, à contracter un nouveau mariage, parce qu'il ne se croyait plus capable d'inspirer un nouvel attachement, il voulait, une fois Lionel établi et mis en possession de la part qu'il lui destinait dans sa fortune, léguer l'autre au collége où il avait été élevé, et des trésors d'art accumulés à Fawley, fonder à Londres un musée au nom de son père.

Un soir donc qu'il avait longtemps médité sur ce plan, il appela son secrétaire. Celui-ci, qui s'appelait Fairthorn, et descendait d'une honnête famille d'intendants, qui, de père en fils, étaient morts au service des Darrell, partageait sa confiance autant que ses goûts solitaires. N'ayant jamais osé se marier, Fairthorn vivait heureux dans la retraite de Fawley, qui était pour lui le monde. Il aimait tout de cette vieille

et patriarcale demeure, où il avait vu le jour, où il avait joué enfant, où il avait aimé peut-être en secret et dont il n'était sorti que pendant ses années d'études, et pour suivre quelquefois Darrell à Londres.

« Cher confrère ermite, dit Darrell presque gaiement, mais d'une voix plus affectueuse que de coutume, vous arrivez précisément quand j'ai besoin de vous. Je suis comme un homme dont les yeux ont été éblouis par un violent contraste de couleurs, et votre présence est pour moi comme un retour à la douce verdure. J'ai des nouvelles pour vous, Fairthorn. Vous, qui connaissez plus de mes secrets qu'aucun autre homme, vous serez le premier à apprendre une décision qui doit nous lier l'un à l'autre encore davantage ; mais ailleurs qu'ici, Dick :

Ibimus, ibimus !
. . . . supremum
Carpere iter comites parati[1].

— Que voulez-vous dire monsieur ? demanda Fairthorn. J'ai toujours un triste pressentiment quand je vous entends citer Horace; quelque lugubre réflexion sur la mort, ou tout autre sujet désagréable, vient toujours après.

— La mort? non, Dick, pas à présent. Les cloches du mariage, la joie, Dick ! Nous aurons une noce.

— Quoi ! vous vous mariez enfin? Ah ! ce doit être avec cette belle Caroline Lindsay. Il le faut, il le faut ; vous ne pourriez jamais en aimer une autre. Vous le savez bien, mon cher, très-cher maître. Je vous verrai donc heureux avant de mourir !

— Folie, mon pauvre vieil ami, dit Darrell, en appuyant tendrement son bras sur l'épaule de Fairthorn et en se dirigeant lentement du côté de la maison. Combien de fois devrai-je vous dire que les cloches du mariage ne peuvent sonner pour moi ? C'est pourtant de mariage qu'il s'agit : sachez que j'ai passé plusieurs heures à me demander comment je pourrais concilier mes vieilles idées avec le bonheur de ce cher Lionel. Dick, j'ai résolu le problème ; je suis heureux, les jeunes gens le seront aussi. »

Fairthorn, comme c'est l'habitude chez les vieux serviteurs, était plus chatouilleux à l'endroit de l'honneur de la maison Darrell que le chef de cette maison lui-même. Il connaissait le secret de Waife et l'origine probable de Sophie, et il s'indignait dans son âme à l'idée que la fille d'un voleur, d'un escroc, pourrait entrer dans l'intègre famille des Darrell de Fawley. Il avait vu avec dépit l'intérêt de Darrell pour la belle et touchante jeune fille qui, à ses yeux, était toujours l'aventurière qu'on avait applaudie sur le théâtre de la foire. Vingt fois il avait essayé d'*éclairer* Darrell, de l'arracher à la fascina-

[1] Nous irons, nous irons, compagnons de voyage,
Vers le chemin suprême…

tion dont, à son avis, il était saisi, de le ramener au sentiment de sa dignité et du respect pour ses aïeux; mais chaque fois le regard de Darrell lui avait fermé la bouche. Cette fois Fairthorn essaya un suprême effort :

« Vous ne voulez pas dire que vous consentez au...

— Oui, au mariage de Lionel avec cette ravissante fille, dont nous ne rechercherons jamais l'origine. Les grands hommes sont leurs propres ancêtres, pourquoi n'en serait-il pas quelquefois de même pour les jolies femmes? J'y consens; cela suffit. J'assurerai naturellement à mon parent et à sa jeune épouse une large fortune. Lionel aura du temps devant lui pour la lune de miel avant son départ pour l'armée. Il se battra de bon cœur maintenant, Dick. Les jeunes gens d'aujourd'hui ne savent pas supporter le chagrin comme on nous l'enseignait de mon temps. Et cette aimable dame (la comtesse de Montfort, la protectrice de Sophie) qui éprouve tant de pitié pour moi en éprouve naturellement davantage pour un charmant jeune couple dont elle a projeté le mariage dans le but de me faire goûter les joies du foyer. Plutôt donc que de la voir languir et tomber malade, et... n'importe, tout sera arrangé convenablement pour le bonheur des vivants. Mais il reste autre chose à faire : nous devons penser aux morts aussi bien qu'aux vivants, et le nom de Darrell sera enseveli avec moi dans la tombe, à côté de mon père. Lionel Haughton conservera son propre nom. Vivent les Haughton! Périsse, mais périsse sans tache sur son blason la race des Darrell? Mais que vois-je? des larmes, Dick! Bah! soyez homme. J'ai besoin de toute votre énergie, car vous aussi vous devez avoir votre part du sacrifice. Ce que je vais vous dire n'est pas dicté par l'orgueil, si je me connais bien. Non, c'est le renoncement du but auquel j'ai sacrifié une si grande partie de ma vie; mais ce renoncement satisfait mes idées sur l'honneur. Quoi qu'il en soit, si c'est de l'orgueil déguisé, il ne fera pas de victimes. Vous et moi en ressentirons une vive douleur... peut-être nous devons la supporter, Dick.

— Pour Dieu! que va-t-il encore arriver? dit Fairthorn d'une voix lamentable.

— Le devoir envers les morts, Richard Fairthorn. Ce petit coin de la belle Angleterre, où j'ai appris de ceux qui ne sont plus à aimer l'honneur, ce pauvre domaine de Fawley sera légué au collége de l'université où j'ai été élevé.

— Monsieur Darrell!

— Il pourra contribuer à procurer une ou deux *fellowships* [1], à de braves et honnêtes étudiants; tant que dureront les institutions anglaises, il sera consacré à l'instruction et à l'honneur. Il pourra servir, au profit de l'humanité, une ambition plus grande et plus généreuse que la mienne : un établissement, par exemple, fondé au nom de mon cher père, — pas au mien, — tel que le musée Darrell. Voilà, Dick, ce que je considère comme mon devoir envers les morts. La vieille maison devient donc inutile; la nouvelle fut toujours une folie. Elles tomberont dès que les jeunes gens seront

[1] Prébendes universitaires, pensions, bourses.

mariés : il n'en restera pas pierre sur pierre. La charrue passera dessus. Je vous laisse le soin de cette tâche, Dick..., je n'en ai pas la force. Puis, vous vous hâterez de me rejoindre à Sorrente, dans ce coin de terre où Horace désirait rendre le dernier soupir :

> Ille te mecum locus et beatæ
> Postulant arces, ibi tu [1]...

— De grâce, monsieur Darrell, de grâce! Horace encore! Ah! c'en est trop! »

Fairthorn suffoquait, et, comme si l'idée qu'on lui présentait eût été trop monstrueuse pour qu'il pût y ajouter foi, il se cramponna à Darrell d'une main si passionnée, qu'il le saisit presque à la gorge, et s'écria en sanglotant :

« Vous ne parlez pas sérieusement ?

— Sérieusement et solennellement, Richard Fairthorn, dit Darrell en se dégageant doucement des doigts crispés qui menaçaient de l'étrangler. Je vous ai déclaré sérieusement et solennellement mon intention. Je vous conjure, au nom de notre vieille amitié, d'envisager ce malheur comme je le fais, — avec fermeté, avec courage. — Je vous supplie d'exécuter à la lettre les instructions que je vous laisserai en quittant l'Angleterre, ce que je me propose de faire le jour même du mariage de Lionel, et alors, cher vieil ami, nous jouirons de jours sereins, d'une conscience tranquille. Là-bas, dans des climats où des races entières ont passé et disparu, où de fières cités elles-mêmes sont ensevelies dans l'oubli, où nous rougirions de nous livrer au chagrin causé par la perte d'un pauvre manoir, — là-bas, Dick, nous moraliserons contre de vains rêves et un fol orgueil, nous cultiverons la vigne et les orangers avec Horace...

Darrell s'enfuit dans le manoir. Laissé seul, Fairthorn se laisse tomber par terre et se livre pendant quelques minutes à des lamentations peu dignes d'un homme. Tout à coup il se relève : une pensée a traversé son cerveau, une espérance est entrée dans son cœur. Il bondit, s'élance et, décrivant avec précipitation un de ces zigzags qui lui sont habituels, se plonge dans sa mystérieuse cachette, d'où il sort, au bout d'une heure, une lettre à la main, juste à temps pour rattraper le facteur au moment où ce fonctionnaire sortait de l'arrière-cour avec son sac officiel. »

Le même jour, lady Montfort, qui se mourait d'ennui au fond de son grand château depuis que Sophie l'avait quittée pour rejoindre son grand-père, reçut un billet ainsi conçu :

« Si lady Montfort se souvient d'Arabella Fossett, et veut bien, aussitôt que ses loisirs le lui permettront, passer à Clare-Cottage, vallée de la Santé, à

[1] ... Ce lieu nous appelle tous deux,
Tu viendras avec moi dans ces murs bienheureux !

Hampstead, et demander à parler à Mrs. Crane, on lui donnera des informations qui ne sont peut-être pas importantes pour lady Montfort, mais qui sont très-importantes pour M. Darrell. »

Lady Montfort effraya son médecin, qui se trouvait alors près d'elle, par la précipitation avec laquelle elle se leva et tira le cordon de la sonnette.

— Qu'y a-t-il ? demanda celui-ci.

— La voiture immédiatement, dit lady Montfort au domestique qui entrait. »

Nous n'avons pas nommé jusqu'ici Arabella Fossett, ou mistress Crane, comme se fait appeler cette femme, mais nous en avons parlé. C'est la malheureuse, jadis séduite, puis abandonnée par Jasper Losely, et à la garde de qui Sophie avait été autrefois confiée. Gouvernante de la comtesse de Montfort, qu'elle avait quittée pour suivre son séducteur, Arabella avait gardé pour son élève un attachement profond. Depuis bien des années, la religion avait repris un tout-puissant empire sur son cœur un instant égaré, et elle s'était imposé le genre d'expiation le plus extraordinaire et le plus hardi. Convaincue que Jasper descendrait tous les degrés du vice, elle avait résolu de le suivre pas à pas, d'épier le moment où, chez cet homme, les forces trahiraient la volonté pour le crime ; de le saisir alors et de le sauver malgré lui. Un reste inavoué d'amour se mêlait sans doute à ce dessein. Quoi qu'il en soit, elle l'avait accompli avec une énergie qu'il faudrait appeler héroïque, si le nom de sainte ne lui convenait mieux. Au moment où nous sommes arrivés, Jasper Losely était en son pouvoir, vaincu et dompté ; elle tenait chez elle, brisé par d'affreuses souffrances et terrassé par une foudroyante paralysie cet Apollon-géant, qui avait usé, en moins de cinquante années, les ressources d'une vie mesurée pour un siècle. Mistress Crane lui avait arraché, à force de douceur et de soins, des aveux et des révélations, d'où allait dépendre le sort des principaux personnages de cette histoire, celui de Sophie en particulier. C'est pour les communiquer à lady Montfort qu'Arabella l'avait priée de se rendre au cottage isolé, où elle gardait Jasper Losely. Suivons la grande dame chez son ancienne institutrice.

Lady Montfort arriva à Clare-Cottage. Une vieille servante la fit entrer dans une petite chambre du rez-de-chaussée où tout annonçait la présence de la maladie dans la maison. Une porte à deux battants hermétiquement fermée, des fioles sur la cheminée, un bol à bouillon sur un plateau, une petite casserole au coin du feu, un de ces sofas qui peuvent servir de lit, mais où le sommeil visite rarement celui qui veille un pauvre malade, un châle de femme jeté négligemment sur le coussin ; en un mot, ce désordre éloquent qui trahit la présence du despote à la volonté duquel tout est subordonné, cette impérieuse tyrannie de la maladie qui absorbe une vie dont

la valeur entre ces quatre murailles est de beaucoup supérieure à sa valeur réelle. Plus le malade est faible et infirme, plus aussi le despotisme est absolu, la servitude complète.

Après une minute ou deux, un des battants de la porte s'ouvrit sans bruit, se referma de même, et lady Montfort vit devant elle une femme au visage rigide, vêtue d'une robe gris de fer.

Au premier coup d'œil, Caroline ne put reconnaître cette Arabella Fossett dont les traits jadis si beaux, bien qu'un peu trop accusés, lui étaient restés fidèlement gravés dans la mémoire. Mais Arabella avait encore ce maintien imposant qui avait si souvent réprimé les joyeux élans de sa jeune élève, et, tandis qu'elle faisait signe à la grande dame de s'asseoir, et qu'elle se plaçait elle-même auprès d'elle, le terrible souvenir de la chambre d'étude fit courber avec respect la charmante tête de Caroline.

Mrs. Crane. — « Vous aussi, vous êtes changée depuis la dernière fois que je vous ai vue ; il y a de cela plus de cinq ans ; mais vous n'en êtes pas moins belle ; vous pouvez encore être aimée. L'affliction a ses partialités. Savez-vous que j'ai lieu de vous être reconnaissante sans que pour cela vous en ayez le moindre mérite ? A une triste époque de ma vie, alors que la vengeance et de tristes passions fermentaient seules dans mon cœur, votre visage s'offrit à mes yeux. La bonté qui y respirait semblait si belle, la méchanceté était si affreuse sur le mien !... Ne m'interrompez pas, je n'ai que quelques minutes à vous donner. Oui, de doux souvenirs s'éveillèrent à l'aspect de votre visage. Vous aviez toujours été bonne et sincère à mon égard, Caroline Lindsay, oui, toujours sincère. Votre visage serein fut pour moi un rayon bienfaisant ; il fit naître en moi d'autres pensées, comme une musique inattendue nous reporte aux jours d'autrefois. Je ne saurais dire comment, mais depuis ce jour quelque chose de plus féminin, que je n'avais pas éprouvé depuis longtemps, entra dans mon cœur.

« Jusqu'alors, j'avais été abreuvée d'amertumes, navrée jusqu'au fond de l'âme. Si je ne vous avais pas vue, je n'aurais songé qu'à la vengeance. J'y songeai bien encore, mais pour sauver, non pour détruire. Oui, me dis-je, l'homme qui s'est joué des promesses qu'il m'a faites, et qui devaient nous lier pour la vie, m'appartiendra tôt ou tard aussi complétement que s'il eût tenu ses promesses ; je lui garderai ma foi comme si je l'avais jurée à l'autel. Mais.... écoutez !... N'avez-vous pas entendu un gémissement ? Non. Il est couché là, Caroline Lindsay, là, à moi maintenant jusqu'à ce que la mort nous sépare. Ces mains se sont saisies de lui, il est pris dans leur étreinte comme un enfant sans défense. »

Caroline recula involontairement. Mais, en regardant ce visage flétri par le chagrin, où l'expression d'une tendresse mélancolique et passionnée se mêlait à celle du triomphe, la femme sympathisa avec la femme : Caroline se rapprocha plus près encore ; ses beaux yeux n'exprimaient plus que la pitié. Arabella regardait ces yeux comme s'ils l'eussent fascinée ; peu à peu la sombre et dure expression de son visage se dissipa, et la tendresse y parut seule. Elle reprit :

« J'ai dit à Guy Darrell que je tâcherais de découvrir si la pauvre enfant que j'avais maltraitée dans mes mauvais moments, et que vous avez, à ce

qu'il paraît, si généreusement accueillie sous votre toit, était sa fille Mathilde, ou, comme il le croyait, d'une mère encore plus détestée. Depuis longtemps, j'avais de bonnes raisons pour douter des assertions du pauvre Jasper, car j'avais lu par hasard deux lettres qui lui étaient adressées. L'une était de Gabrielle Desmarets, une femme qui a exercé une fatale influence sur toute sa vie. Elle lui parlait d'une spoliation qui devait lui permettre de venir à Londres, et elle invitait Jasper à s'unir à sa fortune. Mais quelles expressions, quelle perversité, quel sang-froid ! Des crimes dignes de l'échafaud y étaient traités comme des plaisanteries ! »

Arabella s'arrêta. Un frisson courut par tout son corps, le même frisson qui l'avait saisie à la lecture des lettres soustraites au portefeuille.

« Mais, continua-t-elle, cette lettre faisait allusion à Sophie et à une nouvelle tentative auprès de Darrell, dont Gabrielle devait se charger. Tout cela n'était pas très-clair, mais un doute me vint à l'esprit : lui écrivait-elle au sujet de son propre enfant *à lui?* — L'autre lettre était de la nourrice française chez qui Sophie avait été placée depuis sa naissance. Il y était question d'informations prises par Darrell en personne et d'une visite faite par lui à cette femme. Cette lettre faisait aussi allusion à une déception quelconque, mais en termes fort obscurs. La lecture de ces lettres m'engagea à réparer ma cruauté envers Sophie. Quoi ! j'aurais été cruelle envers un enfant qui, après tout, n'était pas la fille de Mathilde Darrell ! Je gardai dans ma mémoire l'adresse de la nourrice, me disant que lorsque je serais en France je pourrais la voir et la questionner. Mais je ne vivais que pour un but unique, absorbant. Sophie n'était pas en danger alors, et mes doutes même sur sa naissance se dissipèrent peu à peu. Des soins d'une autre sorte m'ayant conduite en France; je vis la nourrice; je découvris la vérité; en voici les preuves dans ce paquet. Je revins en Angleterre et revis Jasper Losely. Il était sur le point de vous aller trouver, vous à qui il avait fait déjà tant de mal, pour vous réclamer l'enfant que vous aviez adoptée, ou plutôt pour vous extorquer de l'argent sous le faux prétexte de renoncer à ses droits. Je lui appris comment il avait jusqu'alors vainement essayé de m'échapper. Je lui énumérai un à un tous les projets coupables qu'il avait formés et que j'avais déjoués, tous les dangers dont je l'avais sauvé. Je le sommai de renoncer à ce dernier projet, le menaçant de le déjouer comme j'avais déjoué les autres. Hélas ! hélas ! pourquoi cette langue est-elle si âpre, pourquoi ce visage exclut-il toute idée d'affection ! Je ne réussis qu'à le transporter de rage, qu'à le pousser à détruire la vie qui s'était toujours placée entre lui et le but auquel il avait tout sacrifié, tout, jusqu'à sa propre existence ! Je crus que j'allais mourir de sa main. Je ne reculai pas. Ah ! quel changement effrayant s'opéra tout à coup sur son visage ! Quel regard d'étonnement, de terreur superstitieuse ! Son bras refusa de lui obéir; toute force l'abandonna; il tomba à mes pieds : la moitié de son corps était paralysée. Mais, chut !... j'entends sa voix; excusez. » Et Arabella sortit précipitamment en laissant la porte entr'ouverte.

Une voix faible, comme celle d'un vieillard infirme, frappa péniblement l'oreille de Caroline.

« Je voudrais me tourner ; aidez moi. Pourquoi me laisse-t-on seul ? C'est cruel de me laisser ainsi, bien cruel. »

D'un ton aussi doux que le permettait sa voix ordinairement si rude, la femme aux traits impassibles essaya d'apaiser le pauvre malade.

— Vous m'en avez donné la permission, cher Jasper; vous m'avez dit que ce serait un grand soulagement pour vous d'obtenir son pardon et le leur.

— Le pardon de qui? demanda aigrement la voix.

— De Caroline Lindsay, de lady Montfort.

— Quelle absurdité! Que lui ai-je fait? Ah! je me souviens maintenant.... ne me le laissez pas oublier. Oui, elle me pardonne, j'imagine. Donnez-moi mon bouillon et ne tardez pas. »

Arabella revint, ferma la porte, et, tout en s'occupant de la précieuse casserole auprès de laquelle la marquise de Montfort n'était qu'un objet très-secondaire, elle dit, en regardant Caroline :

« Vous l'avez entendu : *je lui manque*. Il ne veut pas me perdre de vue maintenant. Vous l'avez entendu! »

Lady Montfort s'avança doucement, tenant à la main le plateau et le bol à bouillon :

« Oui, je l'ai entendu. Je ne dois pas vous retenir; mais permettez-moi de vous aider pendant que je suis ici. »

Arabella versa le bouillon dans le bol et disparut. Elle revint au bout de quelques minutes, fit un signe à Caroline, et lui dit à voix basse :

« Entrez, dites-lui que vous lui pardonnez. Oh! n'ayez pas peur, un petit enfant ne le craindrait pas maintenant. »

Caroline suivit Arabella dans la chambre du malade : l'ordre le plus parfait y régnait, tout y était arrangé avec goût et discernement. Les fenêtres de cette chambre, agréablement située, donnaient au sud sur la vallée de la Santé; un feu brillant petillait dans l'âtre soigneusement balayé; des fleurs exotiques et coûteuses ornaient la table et la cheminée; la chaise longue était rapprochée de la fenêtre, et Jasper, masse informe que l'œil distinguait à peine, y était couché dans sa riche robe de chambre d'autrefois, les pieds enveloppés de chaudes couvertures, la tête soutenue par des oreillers blancs comme la neige. Il était là, trop faible en effet pour inspirer de la crainte à un petit enfant; c'était tout ce qui restait de l'homme robuste.

Quel ennemi l'avait réduit en cet état? Nul autre que lui-même : prodigue dissolu, il s'était privé par sa faute de ses biens les plus précieux, la santé, la force, dons inestimables, trésors de joie qu'il avait reçus en héritage de la nature. L'arbre qui tombe en poussière sous son écorce noueuse semble défier le temps et l'orage au moment même où il va être renversé : ainsi cet homme, chez qui tous les principes de la vie étaient détruits, était là, image de la force encore, mais prêt à tomber au moindre choc. « Et la cruche s'est cassée à la fontaine, et la roue a été brisée à la citerne : vanité des vanités! » dit le Sage.

Caroline s'approcha doucement de Jasper; il leva sur elle un œil morne. Le coup qui avait frappé le corps avait épargné le visage; la maladie et la privation forcée des stimulants avaient adouci les formes et les teintes rougeâtres qui l'avaient défiguré dans les dernières années; elles avaient remplacé la délicatesse des traits qui finit avec la jeunesse par celle qui annonce l'approche de la mort. Cette beauté qui avait été si fatale à Jasper reparais-

sait donc d'une manière sensible ; ses traits se détachaient plus nettement à mesure que la pâleur succédait aux couleurs de l'intempérance, et la maigreur à l'enflure des muscles, à la bouffissure des joues. La déesse dont les faveurs parent l'enveloppe de notre esprit visitait le lit de mort de son favori, comme elle avait visité son berceau ; non comme Vénus Érycine, déesse des jeux et des ris, mais comme Vénus Libitine, déesse du deuil et du sombre destin.

— Je suis une pauvre créature, dit Jasper, après un moment de silence. Je ne puis me mouvoir sans le secours de quelqu'un. C'est étrange, extraordinaire ! Elle a toujours dit que, si je levais la main sur elle, cette main retomberait paralysée. » Il se tourna vers Arabella et lui lança un regard de terreur courroucée. « C'est une sorcière, » reprit-il, et il enfonça son visage dans les coussins. Des larmes coulèrent des yeux d'Arabella.

Lady Montfort. « Elle est plutôt votre bon ange. Ne soyez pas dur pour elle. Vous avez maintenant plus de pouvoir sur elle que lorsque vous étiez fort et bien portant. Elle ne vit que pour vous servir; commandez-lui avec douceur. »

Jasper ne put résister à cette douce voix, il se tourna avec difficulté, regarda Caroline Montfort comme si cette vue lui eût fait du bien, puis il fit un signe à Arabella qui accourut près de lui et le souleva.

« J'ai été un misérable chien, dit-il en essayant de reprendre le ton de bravade qui autrefois lui était familier, un misérable chien, en un mot, un vaurien. Mais toutes les dames sont indulgentes pour les vauriens ; elles les préfèrent même. Je n'ai jamais connu une femme qui pût souffrir un jeune homme vertueux, jamais ; aussi je suis sûr que vous me pardonnerez, mademoiselle... madame... Qui est cette dame? Lorsqu'il s'agit de me pardonner, il y en a tant ! Oh ! je me rappelle maintenant. Votre Seigneurie me pardonnera. Tout ce que j'ai fait est couché sur le papier; Bella en est dépositaire. Vous voyez cette main, je puis encore écrire avec... elle n'est pas paralysée. Ce n'est pas la main que j'ai levée sur elle. Mais, *basta, basta !* où en étais-je? Ma pauvre tête ! Je sais maintenant ce que c'est que d'avoir une tête — douleur sur douleur — boum ! boum ! quel poids ! quel poids ! elle est pesante comme une cloche d'église, creuse comme une cloche d'église, bruyante comme une cloche d'église ! De l'eau-de-vie, donnez-moi de l'eau-de-vie, vous, sorcière ! je veux dire Bella, bonne Bella, donnez-moi de l'eau-de-vie.

— Pas encore, cher Jasper; vous ne devez l'avoir que toutes les trois heures ; ce n'est pas encore le moment, cher ami ; vous devez obéir à l'ordonnance du médecin pour tâcher de vous guérir et de recouvrer vos forces. Je vous ai dit, vous devez vous en souvenir, combien lady Montfort avait été bonne pour votre père ; vous avez désiré la voir et la remercier.

— Mon père ! mon pauvre père ! Vous avez été bonne pour lui ! soyez bénie, soyez bénie ! Et vous le verrez? J'ai besoin de son pardon avant de mourir. N'oubliez pas, et... et...

— Pauvre Sophie ! dit mistress Crane.

— Oh ! oui; mais son sort est assuré maintenant, m'avez-vous dit. Je ne

puis me persuader que je lui aie fait du tort. Et vraiment, les femmes sont faites pour servir à quelque chose. *Basta, basta!*

— Et M. Darrell ?

— Oui, oui ; je lui pardonne, ou il me pardonne ; arrangez-le comme il vous plaira. Mais le pardon de mon père, lady Montfort, vous me l'obtiendrez?

— Oui, je vous le promets. » Il la regarda encore et sourit. Arabella posa doucement sa tête sur le coussin.

« Mettez un mouchoir sur mon visage, dit-il d'une voix faible, et laissez-moi ; mais ne vous éloignez pas trop, j'ai sommeil. » Ses yeux se fermèrent ; il parut endormi avant même qu'elles n'eussent quitté la chambre.

« Vous lui amènerez son père, n'est-ce pas? dit Arabella, quand elle se retrouva seule avec lady Montfort. Voici, dans ce paquet, la confession de Jasper et l'aveu du vol pour lequel son pauvre père a tant souffert. J'avais toujours ignoré cela. Mais vous voyez comme il est doux maintenant, comme son cœur est changé ! Il est même plus changé qu'il ne le laisse voir ; vous ne l'avez vu que dans son plus mauvais moment ; il divague un peu aujourd'hui ; cela lui arrive quelquefois. J'ai une faveur à vous demander. J'ai entendu, il y a quelques mois, un ministre qui m'a touchée plus qu'aucun prédicateur ne l'a jamais fait. On m'a dit que c'était le neveu du colonel Morley. Voudriez-vous le prier, par l'intermédiaire du colonel, de venir voir Jasper ?

— Mon cousin George Morley ! Il viendra, je vous le promets, ainsi que le père de votre pauvre malade. Y a-t-il quelque chose que je puisse encore faire pour vous ?

— Non. Expliquez à M. Darrell pourquoi j'ai tant tardé à lui communiquer les informations qu'il trouvera dans le paquet que je vous ai remis. Vous en prendrez d'abord connaissance. Une partie de ces renseignements peut avoir de l'importance pour vous, celle du moins où Jasper parle du stratagème qu'il employa pour rompre votre mariage avec M. Darrell. Vous feriez bien aussi de montrer ces papiers au colonel Morley ; il pourra compléter les éclaircissements. J'avais eu l'intention, à mon retour en Angleterre, et avant de voir M. Darrell, de prendre les renseignements qui, comme vous le verrez, nous manquent encore, lorsqu'est survenue cette terrible affliction. Je n'ai pu penser qu'au pauvre Jasper ; il serait cruel de le quitter seulement une heure. Mais quand le docteur F*** m'a dit qu'il vous donnait des soins, que vous étiez souffrante, j'ai résolu d'ajouter à ce paquet la confession de Jasper. Il s'y est prêté de très-grand cœur... et comme il a supporté hier la fatigue de l'écrire ! Je vous dis qu'il y a un grand changement en lui, un très-bon. Enfin, je me suis décidée à vous remettre le paquet pour le faire tenir à M. Darrell.

Munie de ces renseignements, lady Montfort se rendit en hâte chez Allan Morley, l'un des meilleurs amis de Darrell.

« Rien n'y manque, dit celui-ci après les avoir examinés avec soin, on ne saurait exiger des preuves plus claires, plus positives ; un tribunal se rendrait à leur évidence. Pauvre Darrell! il va être délivré d'un grand poids. Laissez-moi faire, milady, et comptez sur

mon activité ; nous sommes trop intéressés d'ailleurs en ce moment à ramener Darrell parmi nous. La crise prévue va éclater, nous avons besoin de lui pour la combattre... mais pardon, vous n'aimez pas la politique... Je vais me hâter avec ceci, » reprit-il en montrant les papiers qu'il tenait à la main.

Allan Morley se hâta, en effet, ne perdit pas une minute, et cependant faillit arriver trop tard. La consternation régnait à Fawley lorsqu'il y entra. Voici ce qui s'était passé.

M. Fairthorn voyait avec une profonde douleur la résolution de Darrell. Cet exil en Italie, cette destruction du vieux manoir, il ne pouvait se les expliquer chez son maître que par la crainte de l'infamie dont son nom serait atteint le jour où éclaterait le secret de l'origine de Sophie. Tout le mal venait donc de la présence de cette aventurière, dont les yeux avaient séduit Lionel, et, par lui, troublé la raison d'un parent trop bon et trop faible. Oui, ce mariage était la cause de tout le mal; il fallait l'empêcher à tout prix; et, puisque Darrell n'en avait pas la force, c'était à lui, Fairthorn, le dernier des vieux serviteurs de la famille, de la sauver au dernier moment !

Ce parti bien arrêté, Fairthorn se rend dans le parc, où Sophie se promenait, entre en conversation avec elle, et, par des propos tantôt brusques et tantôt insidieux, arrive à la troubler et à éveiller dans son esprit d'horribles inquiétudes.

— M. Fairthorn, s'écria-t-elle enfin, dites-moi ce que j'ai fait pour encourir votre mécontentement; je vous supplie de me le dire, quelque pénible que puisse être la vérité; mais vous ne devez pas me la cacher.

Une lueur d'espérance traversa comme un trait le cerveau de Fairthorn. Il regarda à droite, il regarda à gauche; il ne vit personne.

« Chut ! vous souciez-vous vraiment de ce que deviendra M. Darrell? dit-il en se rapprochant.

— En doutez-vous?

— Vous ne voudriez pas qu'il mourût, le cœur brisé, dans un pays étranger; vous ne voudriez pas que cette vieille maison fut rasée et ensevelie dans le lac? Dites, miss, dites !

— Comment pouvez-vous me faire de semblables questions? répliqua Sophie haletante; expliquez-vous, de grâce, et sans détour.

— Je le veux bien, miss. Après tout, je vous crois une bonne jeune demoiselle; vous ne voudriez pas être la cause du déshonneur de ceux qui désirent vous tenir dans l'ombre et...

— Déshonneur ! » interrompit Sophie.

Et tout son être se souleva à cette idée; ses yeux bleus, ordinairement si doux, lancèrent un éclair d'indignation.

« Non, j'en suis sûr, vous ne le voudriez pas, et tôt ou tard vous finiriez

par l'apprendre, et vous en seriez très-fâchée. Et ce jeune Lionel, qui était aussi fier que Guy Darrell, la dernière fois que je le vis, plus fier en vérité... Et dire qu'il pourrait se montrer si ingrat envers son bienfaiteur! Il pourrait bien arriver un jour où lui-même se retournerait contre vous ou contre le vieux gentilhomme, en vous disant qu'il a été déshonoré. Je n'en serais pas du tout surpris. Les jeunes gens, quand ils se font la cour, ne parlent que d'anges, de roses et autres choses semblables; mais, quand le mari et la femme se querellent, ce qui arrive toujours tôt ou tard, ils ne ménagent pas leurs expressions, et ils ont bien soin de choisir les plus acérées qui leur viennent au bout de la langue. Ainsi vous pouvez compter, ma chère miss, qu'un jour ou l'autre ce jeune Haughton vous reprochera de lui avoir fait perdre le vieux manoir, le vieux nom de Darrell, et d'avoir apporté le déshonneur dans sa famille. C'est le mot, miss ; j'ai entendu des maris et des femmes se le dire et se le répéter maintes fois.

Sophie.—Oh! monsieur Fairthorn! monsieur Fairthorn! ces affreuses paroles ne peuvent s'adresser à moi. Je vais aller trouver M. Darrell et lui demander comment je puis être un dés... »

Ses lèvres ne purent achever le mot.

Fairthorn.—« Oui, allez, allez trouver M. Darrell, si cela vous convient; il niera tout, il ne me reparlera de sa vie. Cela m'est égal, je ne m'en inquiète pas. Mais il n'en est pas moins vrai que vous êtes la cause de son exil, et que vous pouvez me réduire à la mendicité.

Sophie, *se tordant les mains*.—Êtes-vous donc sans pitié, monsieur Fairthorn? ne voulez-vous pas vous expliquer?

Fairthorn.—Je le veux bien, si vous me promettez de garder le secret au moins pendant six mois. Ce sera toujours autant de gagné.

Sophie, *avec impatience*.—Je le promets, je le promets; parlez! parlez! »

Et Fairthorn ne parla que trop. Il parla de Jasper Losely, de son caractère, de son avilissement, et même de sa visite nocturne dans la chambre de Darrel; il parla de l'enfant qu'il avait frauduleusement essayé d'imposer à Darrell; de la juste indignation de ce dernier. Il fut sans pitié. Il ne se faisait aucune idée de la torture qu'il infligeait; il exhalait sa propre douleur.

Tout le mystère de sa vie passée fut dévoilé à la malheureuse enfant; elle comprit tout ce qu'une affection protectrice lui avait caché. Ses vagues conjectures se changèrent en une affreuse certitude; elle comprit tout! tout! Elle! épouser Lionel! apporter le déshonneur dans sa famille en retour d'un amour si généreux, si magnanime! Chasser de son foyer son protecteur à lui, le défenseur de son grand-père à elle! jamais! Elle, cette Sophie qui, encore tout enfant, recula à la seule pensée d'un innocent subterfuge! impossible!

Elle se leva avant que Fairthorn n'eût achevé. Le bourreau, laissé à lui-même, ne se serait pas arrêté avant la nuit.

« Ne craignez rien, monsieur Fairthorn, dit-elle avec fermeté; M. Darrell ne s'exilera pas; sa maison ne sera pas détruite; Lionel Haugthon n'épousera pas l'enfant du déshonneur. Ne craignez rien, monsieur Fairthorn, tout est sauvé. »

Elle ne versa pas une larme; sa physionomie ne trahit pas même le dés-

espoir muet dont elle était saisie. Non, elle était forte maintenant; la vertu était à côté de l'affliction; l'amour devait protéger le bien-aimé, le sauver du déshonneur... du déshonneur! Cette pensée ne l'atteignait même pas; elle glissa sur cette pensée, comme la pluie sur les ailes d'un oiseau; elle marchait la tête haute, les joues animées.

Elle rencontra Waife et les Morley près du porche de la maison. Saisissant avec une sorte d'impétuosité le bras du vieillard, elle le passa tendrement sous le sien : ils devaient désormais, comme autrefois, être tout l'un pour l'autre. Ils se dirigèrent ainsi du côté du jardin. Tout à coup on entendit un bruit de roues, des chevaux lancés au galop :

« Ah! voilà Lionel qui arrive! » s'écria Darrell qui s'empressa d'aller à sa rencontre.

C'était lui en effet. Le jeune homme arrivait joyeux avec ses amis : ce jour-là avait été fixé pour les fiançailles. Lionel sauta de son cheval et courut d'abord serrer la main de son bienfaiteur.

« Que je ne vous retienne pas! » lui dit celui-ci avec bonté, en le voyant les yeux fixés du côté par où venait de disparaître Sophie.

Lionel s'élança sur les traces de la jeune fille.

Une heure après, il reparut pâle comme la mort, saisit convulsivement la main de Darrell et lui dit :

« Je dois vous quitter, monsieur, j'étais un fou d'imaginer qu'elle m'aimait : elle me refuse.

— Elle vous refuse! impossible! pour quelle raison?

— Elle ne m'aime pas assez pour m'épouser, répondit Lionel d'une lèvre tremblante, et avec cette ironie sous laquelle notre sexe orgueilleux affecte de dissimuler ses émotions les plus poignantes. Elle m'aime comme un ami, comme un frère, rien de plus. Tout cela n'était qu'une erreur, monsieur, tout, excepté votre immense bonté pour moi... pour elle : le ciel vous en récompense!

— Oui, tout cela n'est qu'une erreur de votre part, jeune fou! » dit tendrement Darrell.

Et se retournant, il vit Sophie s'avancer d'un pas ferme et rapide, l'œil fixe, perdu dans l'espace. Il se précipita au-devant d'elle.

« Dites à mon jeune parent « que jamais cœur craintif ne conquit une « belle dame, » mais ne lui dites pas que vous rejetez sérieusement un cœur qui n'éprouvera jamais d'autre crainte que celle de vous perdre. »

Pauvre Sophie! Elle continua de regarder fixement dans l'espace, et répondit par quelques-uns de ces mots à peine intelligibles, que, de tout temps, les jeunes filles qui veulent dire « non » semblent avoir appris comme les oiseaux apprennent leurs chants. Personne ne sait qui les leur a enseignés, mais ils sont tous sur le même ton : « sensible à l'honneur..., reconnaissante..., une autre plus digne, » etc., etc.

Darrell interrompit cette excuse embarrassée.

« Ma question est solennelle, dit-il, la destinée de deux existences en dé-

pend. Voulez-vous vraiment dire que vous n'aimez pas assez Lionel Haughton pour lui accorder votre main, et lui engager votre foi en échange de la sienne?

— Oui, oui, s'écria Lionel qui s'était rapproché, répondez, Sophie, dites oui ou non. »

Le « non » tomba de ses lèvres pâles et fermes; l'instant d'après elle était à côté de Waife et l'entraînait loin de Georges.

« Grand-père, grand-père, lui dit-elle, à la maison, allons à la maison tout de suite, ou je meurs. »

Darrel, qui l'avait suivie attentivement des yeux, qui avait étudié sa physionomie, fut frappé de son geste, de son regard au moment où elle s'était suspendue au bras de son grand-père Ses yeux bleus n'étaient plus froidement fixés devant elle; ils étaient levés au ciel, comme pour implorer l'assistance d'en haut. Son beau visage était sublime de malheur et de résolution.

« Noble enfant, murmura-t-il, je crois comprendre ce qui se passe dans son cœur. S'il en est ainsi, je plains le pauvre Lionel; mon orgueil a cédé, le sien ne cédera jamais. »

Pendant ce temps, Lionel frappait du pied en s'efforçant de refouler les larmes qui le suffoquaient.

Sophie finit par convaincre son grand-père que ses oreilles ne le trompent pas et qu'elle-même jouit bien de toutes ses facultés.

« Oh! grand-père, lui dit-elle, soyons désormais tout l'un pour l'autre. Vous n'avez pas honte de moi, et moi, je suis si fière de vous! mais d'autres..., n'en parlons pas, quoiqu'ils me touchent de près. Vous auriez honte de moi si j'attirais l'opprobre sur celui qui me confierait son nom et son honneur, et moi, serais-je aussi fière de vous si vous l'exigiez de moi? »

A ces mots, Waife comprend tout; il n'a aucun argument à opposer et se laisse entraîner vers la maison. Oui, ils partiront; plus de projets de mariage!

Au moment où ils arrivaient près de la maison, la porte s'ouvrit violemment; un homme en sortit avec impétuosité, saisit Sophie dans ses bras et l'embrassa à plusieurs reprises sur le front et sur les joues, avec une tendresse et une vivacité que par bonheur Lionel ne vit pas...

Qui donc était ce nouveau venu si familier?

Rappelez-vous, lecteur, l'original en compagnie duquel nous avons d'abord trouvé Lionel dans une foire du comté de Surrey, ce peintre au nez en l'air, au rire goguenard, aux allures excentriques, qui cachait tant de raison sous la singularité affectée de son langage; Frank Vance, si nous ne l'avons pas nommé. C'était lui. Par son talent, par son originalité, Frank Vance a fait un grand chemin depuis que nous l'avons laissé rentrant à Londres avec l'*étude* dont le prix avait été consacré à l'acquisition de Sir Isaac. Maintenant sa fortune est respectable, car il a tout de l'artiste, hors la prodigalité. Les femmes du grand monde se disputent à qui l'aura pour peintre, parce

qu'il les gratifie toutes de quelques traits de Sophie. Il ne quitte plus les châteaux, où sa conversation pleine d'*humour* charme autant que son pinceau. Cependant les drôleries moitié naïves et moitié affectées de son langage, n'avaient servi longtemps qu'à voiler d'amers chagrins de famille. Fils aîné d'une veuve à laquelle il n'était resté, avec lui, qu'une fille, il avait vu la désolation rentrer, par cette fille, au foyer à peine consolé d'un premier deuil : sa sœur avait épousé en secret un jeune gentilhomme, Arthur Brandtwhaite, qu'avait séduit sa beauté, et avait passé avec lui en France, où, après avoir vécu dans un état voisin de la gêne, ils étaient morts tous les deux en laissant une fille entre les mains d'une nourrice dont on n'avait pu retrouver la trace. Mais les révélations de Jasper Losely viennent de faire cesser le deuil du peintre en lui apprenant que sa nièce est retrouvée. C'était elle qu'il tenait dans ses bras.

« Comment osez-vous, s'écria Waife en l'écartant !...

— Comment j'ose, s'écria l'homme en rajustant le collet de son habit, comment j'ose embrasser ma nièce, l'orpheline de ma pauvre sœur! Vénérable Bandit, j'en ai bien plus le droit que vous-même. O ma chère Sophie ! dire que j'étais honteux de ta pauvre robe d'indienne; que je dois ma réputation, ma fortune à ton charmant visage, et que toi tu errais dans le monde! toi, l'enfant de cette sœur dont j'étais si fier, pour qui j'ai peint, hélas! en vain, des Greuze et des Watteau sur des écrans et des éventails! »

Il la serra de nouveau dans ses bras; cette fois Waife resta muet. Sophie ne résista pas, car les pleurs de cet homme inondaient son visage, effaçaient la rougeur de la honte et y sanctifiaient la trace de ses baisers.

« Mais où est mon vieil ami William Losely? où est Willy? » dit une autre voix.

Et un personnage grand et mince sortit du vestibule et regarda le pauvre Waife en face sans le reconnaître.

« Alban Morley ! balbutia Waife, vous n'êtes que bien peu changé. »

Le colonel le regarda plus attentivement, et reconnut enfin dans l'homme âgé, borgne, perclus et si sérieux qu'il avait devant lui, cet impétueux Willy qui, autrefois, domptait les chevaux les plus fougueux, faisait les sauts les plus périlleux, chantait les chansons les plus joyeuses; en un mot, cet écervelé, ce jovial compagnon, ce boute-en-train, ce favori des hommes graves et des hommes gais, des jeunes et des vieux.

> « Eheu, fugaces, Posthume, Posthume,
> Labuntur anni [1],

dit le colonel, s'imprégnant insensiblement de l'atmosphère horatienne de Darrell. Les années s'envolent sans bruit comme l'oiseau dans les airs, Willy;

[1] Hélas ! Posthume, hélas ! quelle chute rapide
Que celle de nos ans...

mais, quand un ami rencontre un ami, après une longue absence, chacun d'eux reconnaît l'empreinte de leurs griffes sur le visage de l'autre. Pourtant nous ne sommes pas assez vieux, Willy, pour ne pas jouir encore de longues causeries au coin du feu. Il n'y a plus de chevaux dans nos écuries, mais nous pouvons enfourcher nos dadas... Mais vous êtes impatient de savoir de quel droit cet étranger se réclame d'une aussi charmante nièce. Sachez donc... Ah! voici Darrell. Guy Darrell, saluez dans cette jeune personne la petite-fille de Sidney Branthwaite, notre ancien ami du collége d'Eton, gentilhomme d'un sang qui ne le cède en rien au nôtre. . . . .

— Oui, Darrell; oui, Lionel, cette charmante créature, bien digne assurément d'être adoptée par lady Montfort, est la fille d'Arthur Branthwaite par son mariage avec la sœur de Frank Vance, dont les nations, j'ai lieu de le croire, se rediront encore le nom, et dont les princes recueilleront le œuvres quand plus d'une généalogie toute blasonnée d'or et d'azur sera déjà toute rongée des mites.

— Est-il vrai, est-il certain qu'elle soit l'enfant de ces respectables parents? N'y a-t-il aucun doute? demanda Waife d'une voix émue.

— Aucun doute, répondit Alban; nous apportons les preuves à l'appui de mon histoire. »

Le vieillard pencha un instant son visage sur les beaux cheveux bouclés de Sophie, puis il le releva calme et serein.

« Tu es encore à moi pour un moment, Sophie, lui dit-il.

— A vous, comme toujours, et plus reconnaissante, plus affectueuse que jamais! sécria Sophie.

— Il n'y a qu'un homme à qui je puisse te céder. Fils de Charles Haughton, prenez mon trésor.

— J'y consens, dit Vance, quoique je sois mis de côté comme un Baron farouche; et vous, Lionello mio, si Frank Vance est un avare, tant mieux pour sa nièce. »

Comment s'étaient faites tant d'heureuses découvertes et quel en fut l'effet sur la destinée des personnages placés en seconde ligne dans ce récit? C'est ce que le lecteur voudra lire dans l'ouvrage même de sir Bulwer-Lytton qu'on publie justement en volumes[1] : à côté de l'action principale que nous avons détachée ici en l'abrégeant, il y en a d'autres qui n'offrent pas des scènes moins curieuses ni moins dramatiques.

P. Douhaire.

[1] Au bureau de la *Revue britannique*, rue Neuve Saint-Augustin, 60.

LA DERNIÈRE SÉANCE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Nous croirions manquer à notre devoir d'organe chrétien de la publicité, si, sous prétexte que la date en est déjà éloignée, nous omettions de parler de la dernière séance publique de l'Académie française. Cette séance, l'une des plus belles où nous ayons assisté, a eu, en effet, un caractère presque exclusivement chrétien. Ce sont, en majorité, des œuvres chrétiennes qu'on y a couronnées, et c'est avec un accent franchement chrétien qu'ont parlé les deux orateurs chargés d'exposer au public la raison des choix faits par l'Académie, entre les livres et les actes de vertu présentés à son jugement. On peut ne pas s'en féliciter autant que nous, n'y pas fonder autant d'espoir; mais n'en rien dire serait trahir systématiquement la vérité. On savait généralement ce dont il allait être question dans cette séance, et un attrait de plus s'ajoutait à celui qu'inspirait le nom des académiciens désignés pour y porter la parole. Une voix éclatante autant qu'austère, et que les révolutions ont réduite au silence, allait s'y faire entendre à côté de celle qui doit à ses inépuisables ressources d'être, chaque année, dans ces solennités, l'organe toujours nouveau et toujours aimé de l'Académie; M. Guizot devait y parler à côté de M. Villemain.

On a bien des fois admiré le talent qu'a M. Villemain de varier le fonds inévitablement uniforme de ses rapports, et rien n'est plus merveilleux, en effet, que ce rajeunissement continuel d'un même thème. Mais nous ne savons si l'on en a bien apprécié la nature. Il n'y a pas là seulement, comme on semble le croire, un simple procédé de style, un art particulier de tout redire sans se répéter. Non; si à l'inverse du précepte d'André Chénier, M. Villemain fait sur de vieux motifs des rapports toujours neufs, il faut en chercher le secret dans la sagacité pénétrante de son esprit. Il n'est pas de question, si épuisée qu'elle soit, où il ne sache découvrir un aspect nouveau, un aperçu fécond. Ses rapports sont, à cet égard, des modèles. M. Villemain est à la fois un guide et un juge; il descend avec le lauréat sur le terrain choisi, l'explore avec lui, le circonscrit, en rectifie le point de vue, et, par d'ingénieux rapprochements, y répand toujours une lumière inattendue! Telle

est, d'ailleurs, la mesure qu'il sait garder dans l'éloge dont il est le distributeur obligé, que l'esprit de système et le mauvais goût n'ont jamais pu se prévaloir de ses indulgences. Aussi la collection de ses rapports forme-t-elle un véritable code de législation littéraire.

Les livres couronnés cette année se prêtaient moins que d'autres, ce semble, à ces discrètes leçons où, sous le compliment officiel, M. Villemain s'entend si bien à glisser la critique. Cependant il a su, comme à l'ordinaire, rester sobre dans les félicitations et sévère dans les encouragements. Pas une seule feuille de laurier ne s'est égarée en tombant de sa main.

Avant de décerner les prix qu'une généreuse création a fondés, comme il l'a si bien dit, pour l'utilité morale, c'est-à-dire pour la dignité même du talent, M. Villemain a rappelé la mémoire de M. de Tocqueville, qui obtint, le premier, il y a vingt-quatre ans, la récompense entière, telle que l'avait conçue M. de Monthyon; et, en quelques traits profonds, il a rapidement caractérisé le talent de cet illustre écrivain, mort avant l'âge et à jamais regrettable.

« Le caractère distinctif de l'auteur, a-t-il dit, était surtout dans le sentiment profond de ce qui dépasse le temps et la matière, dans le culte de l'indépendance civile et de la foi religieuse. Par là ses analyses des institutions américaines pénétraient plus avant que la question même de gouvernement; elles touchaient à la grande contradiction sociale du monde moderne, au divorce trop fréquent de deux principes du même ordre, l'esprit de religion et l'esprit de liberté. M. de Tocqueville montrait admirablement jusqu'où, dans l'Amérique en particulier, l'Évangile a été le supplément et l'appui de la loi, et combien c'est au prix de la contrainte volontaire sur soi-même que tant de liberté est possible. Belle leçon d'un impartial et généreux publiciste qui, dans l'étude même d'un monde si différent, voulait nous apprendre surtout à garder nos propres lois et à les aimer en les perfectionnant!

« Plus tard, et malgré les obsessions ou les mécomptes de la vie publique, la même pensée lui inspirait sur les institutions de l'ancienne France cet ouvrage dont il méditait encore la suite il y a peu de mois, et qui est tombé de ses mains mourantes; testament incomplet d'un esprit supérieur et d'un cœur patriote, d'un martyr des nobles études et des nobles regrets, enlevé dans la force de l'âge à l'estime de l'Europe éclairée et à la gloire intellectuelle de la France. »

Assurément, l'Académie n'avait rien à couronner, cette année, d'égal au livre de la *Démocratie en Amérique*, et ce n'est guère (M. Villemain l'a avoué), que par la gravité des questions, que s'en rapprochaient les ouvrages présentés au concours. L'un, l'*Histoire de la Philosophie morale chez les anciens et chez les modernes*, par M. Janet, a été principalement signalé pour ses vues sur le progrès moral

du monde, à dater de l'époque évangélique. M. Villemain a relevé avec raison ce qu'il y a de juste dans les aperçus de l'auteur, sur les développements de la morale pendant l'ère chrétienne, mais il l'a rectifié sur un point important, l'intervention des papes dans la conduite des souverains au moyen âge.

« Dans cette vaste revue, poursuivie jusqu'à nos derniers temps, les recherches de M. Paul Janet sont, dit-il, ingénieuses, sa critique précise, son jugement impartial et ferme. Il croit à la justice absolue, comme à Dieu même ; il la sent vivante et démontrée dans la conscience humaine ; il la déclare nécessaire dans la société civile. C'est assez dire le blâme qu'il a dû porter sur tant d'erreurs, tant de sophismes entassés par l'intérêt servile à l'appui de la force et la confondant avec le droit.

« Dans son examen de cette barbarie, que le christianisme lui-même ne dissipait qu'à demi, dans ses récits des anciennes luttes du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, l'homme du dix-neuvième siècle nous a paru seulement oublier trop que, devant la force matérielle, il fut un temps où la force morale n'était rien si elle n'était sacrée, et que ce pouvoir spirituel dont il s'alarme dans le passé y devenait souvent l'expression, seule efficace alors, de cette raison et de cette justice qu'il invoque comme la première autorité des siècles éclairés, où elle ne prévaut pas toujours. »

C'est par des vues d'un autre genre, mais très-hautes aussi, plus saines encore et plus complétement justes, qu'a été couronné le livre de M. l'abbé Cognat : *Clément d'Alexandrie*. Nous avons récemment apprécié ce remarquable ouvrage[1], si digne des suffrages de l'Académie et ne voulons pas y revenir; nous nous bornons à constater que, si l'Académie l'a traité plus sévèrement que nous sur quelques détails, elle l'a jugé du même point de vue. M. Villemain y a vu, comme nous, une protestation savante contre l'école irréfléchie, qui croit, chez nous, augmenter l'empire de la foi en diminuant celui de la raison. Il montre dans Clément d'Alexandrie « un élève des poëtes et des philosophes, mais en même temps un sectateur des prophètes et des apôtres, indigné du joug de Rome et de ses apothéoses, de ses Césars et de ses dieux, et ne voyant plus de liberté au monde que dans les vertus chrétiennes et dans l'identité de la morale évangélique et de la conscience de l'homme. » Puis il ajoute :

« Un tel esprit aurait-il pu nier la raison, la mépriser ou la craindre? N devait-il pas reconnaître avec amour dans le culte nouveau ce qu'il avait d'abord le plus admiré dans la science? Cette science n'était-elle pas pour lui comme une première défense préparée, soit contre un paganisme superstitieux et persécuteur, soit contre ces hérésies subtiles qui déchiraient

[1] Voir le *Correspondant* du 25 juin 1859.

le christianisme naissant ? Après avoir, comme un autre chrétien du même siècle, essayé tour à tour de diverses philosophies et senti par sa raison leur impuissance, pouvait-il abdiquer cette même raison, sous prétexte de mieux comprendre à ce prix la vérité dont elle est éclairée? »

Une couronne qui fait un peu disparate avec celle-ci, c'est celle qu'a obtenue le dernier volume de l'*Histoire de France*, de M. Henri Martin, dont l'inspiration est loin d'être chrétienne, mais qui, du moins, se recommande par de sérieuses études, des aperçus pleins d'originalité, un patriotisme ardent, et enfin un tableau très-neuf de la grandeur coloniale de la France, si malheureusement éteinte au dix-huitième siècle.

Nous n'aborderons pas ici les questions que pourrait soulever cet intéressant volume, mais nous voulons nous arrêter sur la poésie. Tout ce que l'Académie a récompensé en ce genre respire un sentiment chrétien, les *Légendes de la Charité*, de M. Charles Lafont, que nous connaissons pour la plupart, les *Simples Légendes* de M. Siméon Pécontal, mais surtout le délicieux petit poëme de mademoiselle Ernestine Drouet, intitulé : la *Sœur de charité au dix-neuvième siècle*, premier essai d'un talent rempli de promesses.

« Sans doute, a dit M. Villemain, c'était à un cœur de femme, c'était à l'inspiration délicate et sévère d'une jeune institutrice qu'il appartenait d'acquitter cette part de la reconnaissance nationale, et d'exprimer avec les grâces de la poésie, dans la langue du peuple qui gagne des batailles, l'admiration du monde pour une pieuse et modeste gloire, souvent consolatrice de gloires plus brillantes, la *Sœur de charité au dix-neuvième siècle*... »

Les applaudissements dont a été suivie la lecture de quelques fragments de cette œuvre délicate ont ratifié son jugement.

Dans une tâche non moins frappée de monotonie, M. Guizot, chargé de proclamer les prix de vertu, ne s'est pas montré moins neuf. Du premier mot, il a élevé un compte-rendu tout anecdotique de sa nature à la hauteur d'une grande leçon de morale politique.

« Messieurs, a-t-il dit, nous avons aujourd'hui, et nous venons vous offrir de partager avec nous un plaisir devenu assez rare, le plaisir de ne voir, de notre société, que ses vertus, et de ne parler de nos contemporains que pour les louer. Ce n'est guère là, de nos jours, la disposition dominante : nous avons vu les hommes à tant et à de si rudes épreuves, nous avons subi, pour eux et sur eux, tant et de si amers mécomptes, que nous en sommes restés un peu enclins au découragement ou au dénigrement. Nous regardons notre temps avec des yeux un peu fatigués et tristes, comme ayant trop attendu de l'humanité et n'en espérant plus beaucoup. Ce n'était

pas là, à coup sûr, le sentiment de l'homme de bien dont nous venons ici chaque année accomplir les volontés et honorer la mémoire. M. de Monthyon avait vécu dans le siècle de la confiance et de l'espérance illimitées pour les hommes ; en même temps qu'il était vivement touché de leurs misères, il avait foi dans leurs mérites et dans leurs destinées ; à ses yeux, ils étaient dignes de tout le bien qu'il voulait leur faire, et c'est parce qu'il croyait à la vertu qu'il a pris plaisir à fonder pour elle ce perpétuel hommage qu'il a chargé l'Académie de lui rendre. M. de Monthyon s'est promis de la vertu toujours et partout, dans les lettres comme dans la vie ; il a compté sur des œuvres littéraires morales comme sur des actions vertueuses. Il y a soixante-dix-sept ans que, selon le vœu de ce généreux fondateur, alors anonyme, l'Académie décerna pour la première fois le double prix qu'il venait d'instituer. En l'instituant (quel souvenir, messieurs, et quelle leçon à la confiance humaine !), il avait placé sur la tête du roi Louis XVI et du jeune Dauphin, son fils, la rente destinée à couvrir les frais. »

Ici encore, la religion catholique, la piété catholique ont eu les honneurs. Un prêtre, l'abbé Halluin, d'Arras, et deux pieuses femmes, Anne Duré, de Bécherel, en Bretagne, et Marguerite Monnier, de Vic-sur-Seille, en Lorraine, ont obtenu les premières médailles. On a lu dans le discours de M. Guizot le simple et touchant récit de leurs œuvres, créées par les seules forces du dévouement chrétien. Nous les reproduirions cependant, si l'espace ne nous manquait, persuadé qu'on les relirait avec intérêt. Mais, si à l'étroit que nous soyons, nous voulons citer au moins les paroles si vivement applaudies, par lesquelles M. Guizot a terminé sa revue des actions vertueuses, parce qu'elles ont une dignité d'accent qui relève l'âme et console des nombreux abaissements dont on est témoin en ce temps-ci.

« La nature humaine est à la fois très-faible et très-riche, et la vie humaine abonde en beaux mystères autant qu'en tristes secrets. Nous sommes ici réunis aujourd'hui, nous pour vous raconter, vous pour entendre des actes de vertu bien modestes, bien obscurs, œuvres de simples prêtres, de pauvres femmes qui n'ont jamais pensé à faire prononcer en public leur nom.

« Il y a quelques jours, tout un peuple se précipitait pour voir rentrer dans la patrie ces bataillons de braves qui l'avaient quittée, il y a quelques mois, pour aller soutenir et porter encore plus haut le nom et l'influence de la France. Combien manquaient à ce grand spectacle, morts pour l'éclat d'une fête où ils n'ont point paru ! Des généraux, des officiers, des soldats, vieux, jeunes, déjà couverts de gloire ou ravis d'en voir briller les premiers rayons, tous également prompts à se dévouer, à sacrifier, ceux-là leur grandeur acquise, ceux-ci leurs belles espérances, prodiguant tous, sans y regarder, le trésor terrestre de l'homme, leur vie !

« Vous le voyez, messieurs, notre temps n'est point déshérité des vertus qui font l'honneur et l'avenir des nations ; vous pouvez aller dans les lieux

les plus divers, parmi les grands et les petits, les riches et les pauvres, sur les champs de bataille ou dans les villages les plus paisibles, à l'armée ou à l'Académie, vous trouverez partout de beaux et salutaires exemples de désintéressement, de courage, de générosité, de sympathie, de sacrifice. Soyons donc clairvoyants et sévères, mais non pas tristes et découragés sur nous-mêmes; ayons foi dans l'humanité et dans la France. Leur dignité et leurs droits ont traversé et surmonté, dans le cours de leurs destinées, des épreuves bien aussi graves que celles qui se mêlent, depuis trois quarts de siècle, à leur gloire et à leurs progrès. »

P. S. On vient de publier (chez Firmin-Didot) les lectures faites quelques jours avant la séance du 25 août, dans la réunion dite des *cinq académies*. Ce sont des morceaux pleins d'intérêt. Nous y signalons en particulier le Mémoire de M. Ch. Lenormant sur les explorations historiques de la Crimée, dont l'initiative est due à un de nos compatriotes ; et l'*Épître à mes quatre-vingts ans*, par M. Viennet, toute semée de traits piquants à l'adresse de notre époque, et qui témoigne chez l'honorable octogénaire d'une verve et d'une indépendance que doivent lui envier de plus jeunes confrères.

P. Douhaire.

LETTRE DE LONDRES

I. La grève des ouvriers. — II. La résolution des évêques irlandais sur la question des écoles mixtes. — III. La panique et les événements.

Londres, 13 septembre 1859.

I

La grève des ouvriers occupés aux divers travaux de bâtiment à Londres a excité plus d'attention que ne le font habituellement des événements pareils, parce qu'elle a coïncidé avec un mouvement destiné à amener une réforme démocratique de la Chambre des communes, et la participation des ouvriers, en leur qualité d'ouvriers, au suffrage électoral. Les ouvriers étaient devenus un thème d'admiration pour certains orateurs dans la Chambre des communes et sur les hustings. — Mais leur admiration aura dû être calmée par l'expérience de cette grève et des doctrines qu'un parlement d'ouvriers imposerait évidemment à la nation.

La grève a commencé le 6 août par le refus des ouvriers d'une grande compagnie de continuer leurs travaux à moins que la journée de travail ne fût réduite de dix heures à neuf heures, en retranchant encore une heure et

demie pour les repas, les salaires restant les mêmes. En d'autres termes, les maîtres étaient sommés tout à coup de payer pour sept heures et demie de travail la somme qu'ils payaient jusque là pour huit heures et demie.

La raison donnée par les ouvriers était que des membres très-nombreux de cette classe se trouvaient sans emploi, et qu'ils en rencontreraient si tous ceux qui travaillaient alors huit heures et demie n'en travaillaient plus que sept heures et demie. Ainsi, parce que le commerce était ralenti et le travail moins demandé, les ouvriers avaient résolu que ceux qui en auraient besoin le payeraient plus cher.

Pour obvier à ce danger, les maîtres entrepreneurs de Londres, prévoyant que chaque compagnie pourrait être ainsi ruinée isolément, s'entendirent toutes pour fermer leurs ateliers, de peur que les ouvriers en grève, soutenus par les contributions de ceux qui continueraient à travailler, n'eussent le dessus. Ainsi les maîtres répondaient à la *grève* par une *clôture* générale qui devait continuer 1° jusqu'à ce que la maison dont les ouvriers s'étaient mis en grève reprît ses travaux ; 2° jusqu'à ce que les ouvriers signassent un acte de renonciation à leurs *sociétés* en tant qu'elles s'interposaient entre le maître et l'ouvrier.

Ces sociétés sont des associations volontaires entre les ouvriers qui payent une certaine somme chaque semaine tant qu'ils sont employés pour s'assurer en échange une certaine indemnité hebdomadaire quand ils sont malades, vieux, ou inoccupés.

De là, les circonstances dans lesquelles un homme a cessé d'être employé doivent venir à la connaissance de ces sociétés, lesquelles ont à déterminer si, dans le cas donné, il a droit à la subvention hebdomadaire.

Les sociétés se sont ainsi constituées arbitres de la somme de travail que les maîtres ont le droit d'exiger des ouvriers, et graduellement cet arbitrage s'est étendu aux ouvriers eux-mêmes. Elles ont dit aux bons ouvriers : — Vous ne ferez que tant d'ouvrage par jour, car vous feriez exiger plus de vos camarades, et leur paresse sera punie par votre trop grande activité. Ils perdront leur travail, et la société devra les subventions du fruit de vos souscriptions.

Ce système de protection a été organisé jusque dans les plus petits détails. Ainsi il n'est pas permis aux maçons de poser la truelle : ils doivent toujours la tenir de la main droite et cela pour qu'ils ne puissent pas travailler sans aide. Il n'est pas permis aux porteurs de briques d'en monter plus de douze à la fois au haut d'une échelle, etc.

Les maîtres, trouvant ces exigences ruineuses, ont demandé à tous leurs ouvriers la signature d'un acte par lequel ils rejettent toute accointance avec des sociétés de ce genre.

Là est la difficulté. Un grand nombre de ces ouvriers ont payé depuis des années leur cotisation à la société qui est maintenant leur garantie de secours dans la vieillesse ou la maladie. Doivent-ils sacrifier cela ?

D'un autre côté la majorité des ouvriers refuse de réformer les règlements ou d'exclure des bénéfices de l'association les hommes pour lesquels l'absence d'ouvrage serait le résultat de *grèves;* évidemment une grève, à leur sens, peut être une juste défense contre l'injustice de maîtres trop durs.

Les partisans de ces sociétés ont donc rejeté « *l'acte de renonciation* » comme une insulte et une marque d'esclavage ; ils refusent de se laisser enregistrer et compter, comme de porter sur eux les livrets que demandent les maîtres. D'un autre côté les maîtres ont trouvé beaucoup d'ouvriers qui n'appartiennent pas aux sociétés et consentent à travailler leur dix heures par jour, s'engageant aussi, je crois, à ne pas donner de subvention aux ouvriers en grève. Ainsi la clôture des ateliers a cessé le 12 septembre, bien que la grève qui en était l'origine continue encore et doive continuer tant que les artisans de notre pays voudront bien contribuer à nourrir des hommes qui trouvent tout aussi agréable de jouer aux boules et de tenir des meetings que de bâtir des murs et de porter des briques.

On ne peut nier que quelques ouvriers orateurs n'aient incliné vers les doctrines socialistes, et que tout le mouvement n'ait eu pour base d'absurdes doctrines économiques. Mais il a montré en même temps la modération de l'ouvrier anglais et son empire sur lui-même. J'ai suivi avec une attention particulière les rapports de police et je n'ai vu que deux cas où les ouvriers sans ouvrage aient été coupables de violence envers ceux qui en acceptaient et qui étaient nécessairement à leurs yeux des traîtres. Quelques symptômes prouvent néanmoins maintenant que cette patience est presque épuisée : aussi je me réjouis de ce que les maîtres se soient contentés d'une demi-victoire, et aient donné aux ouvriers en rouvrant leurs ateliers une occasion de rentrer sans confesser de défaite. Je ne puis nier que la sympathie des classes ouvrières dans toute l'Angleterre n'ait été exprimée en faveur des ouvriers en grève, et qu'une puissance d'organisation formidable ne se soit révélée. Ce sera le devoir de tous les hommes au pouvoir de faire tous les efforts possibles pour éclairer ces classes, avant leur arrivée inévitable au droit de suffrage.

II

Une autre question qu'a agitée la presse en Angleterre est la décision récente des vingt-huit évêques d'Irlande, contre toute éducation mixte soit pour les classes inférieures, soit pour les classes supérieures. Ils réclament pour eux-mêmes « l'autorité supérieure sur l'éducation que l'Église catho- « lique croit avoir été conférée aux évêques par Notre Seigneur quand il dit « à ses apôtres : Allez et instruisez toutes les nations. » Ils déclarent, en conséquence, que toutes les écoles doivent être soumises à l'ordinaire qui aurait un droit de veto sur tous les livres séculiers, le droit de choisir tous les livres religieux et un contrôle absolu sur les maîtres, tant pour le choix que pour l'exclusion. On ne peut nier que depuis près de trente ans les évêques n'aient toléré le système actuel, et que plusieurs ne l'aient même encouragé. Le système en lui-même est fondé sur cette règle : qu'aucune instruction religieuse quelconque ne doit être donnée dans les écoles. L'enseignement y sera exclusivement séculier et l'instruction religieuse sera donnée soit dans la famille, soit à l'église. Tout dépendait nécessairement

de la loyauté avec laquelle cette règle serait suivie. Personne ne nie la possibilité d'enseigner la lecture, l'écriture, l'arithmétique, les éléments de la grammaire et de la géographie, et beaucoup d'autres connaissances élémentaires sans chercher l'ombre d'une influence religieuse. Mais la commission à laquelle était confiée la mise en œuvre de ce système n'était pas impartiale. Elle y introduisit graduellement des modifications : tous les livres furent rédigés par des protestants, beaucoup avec une tendance évidemment hostile au catholicisme. Les maîtres dans toutes les écoles centrales étaient protestants et à eux était confiée l'éducation des futurs instituteurs. Cet état de choses dans un pays catholique n'est pas supportable. Si le système doit être conservé, il faut qu'il soit ramené à sa première idée : et la difficulté dans un pays passionné comme l'Irlande est d'empêcher l'infiltration graduelle de l'intolérance qui neutraliserait bientôt cette convention par laquelle toute tentative de prosélytisme est formellement repoussée.

Mais ce n'est pas une réforme que demandent les évêques. Ils demandent l'abolition du système irlandais et l'introduction du système anglais à sa place. Dans celui-ci l'éducation gouvernementale est remplacée par des subventions pécuniaires faites aux différentes communions religieuses qui se chargent d'élever les enfants de leurs pauvres.

Mais ici le gouvernement ne paye pas, comme en Irlande, toutes les dépenses de l'enseignement. Les deux tiers, je crois, de la dépense totale doivent être fournis par des contributions volontaires. De là on en est venu à prouver que ce système ne pouvait être introduit dans les pays agricoles ni même dans les contrées où les artisans, quoique nombreux, sont tous pauvres. — Dans ces localités, une secte quelconque ouvre une école, et les autres, faute de ressources, sont obligés d'y envoyer leurs enfants pour être élevés et catéchisés à son gré.

Or l'Irlande est un pays agricole et beaucoup plus pauvre que l'Angleterre. Le système de contribution volontaire, d'après ceux qui ont le plus réfléchi sur ce sujet, y serait difficilement introduit. Son introduction serait en fait la cessation de toute éducation quelconque, jusqu'à ce que dans un avenir plus ou moins éloignée, soit l'accomplissement graduel de la richesse chez les catholiques, soit plus probablement encore la propagande fanatique d'Exeter-Hall, amenât l'établissement d'écoles particulières dans les districts ruraux.

Le premier point sur lequel le projet des évêques irlandais peut être jugé incomplet est l'omission de toute indication des moyens qu'ils se proposent d'employer pour arriver à fournir la somme que le gouvernement exige dans le système de contribution volontaire avant d'y ajouter sa quote.

Un second point peut être envisagé, selon les diverses opinions, comme devant aboutir à un échec ou, au contraire, à un succès, c'est la proposition que font les évêques de forcer le consentement du parlement par ce moyen dont j'essayais de montrer le danger dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur d'insérer au mois de mai; je veux dire la formation des députés catholiques en un parti dit de l'*opposition indépendante*. La lettre pastorale exhorte les fidèles à ne pas se contenter d'un simple acquiescement, quelque cordial qu'il puisse être, aux décisions des évêques. — Assemblez vous, envoyez des

pétitions au parlement; faites appel à vos représentants pour qu'ils appellent l'attention du gouvernement sur vos droits, et, si c'est nécessaire, *pour qu'ils fassent de la concession de ces droits la condition de leur appui*. Vous savez que j'ai des doutes graves sur le succès de cette politique.

Les évêques sont entendus sur un mandat impératif, et ils engagent le clergé et les laïques irlandais à exiger de leurs représentants qu'ils fassent de l'adoption de ce programme la condition de leur appui au gouvernement. L'éducation n'est qu'un des articles du programme ; les droits du tenancier irlandais, les droits des soldats et des marins irlandais, les droits des indigents catholiques, la condamnation des colléges de la reine, la confirmation de l'université catholique, la revendication de la juridiction de l'Église sur l'éducation catholique, la demande d'écoles séparées pour l'éducation primaire en font aussi partie.

Toutes ces réclamations, jointes à la défense de l'autorité temporelle du Saint-Siége, constituent, suivant la déclaration des évêques, un programme politique suffisant pour justifier l'action combinée des catholiques, en dehors des autres parties dans l'État.

III

Un dernier point mérite d'être considéré brièvement.

Je ne pense pas que l'attitude prise par l'Angleterre pendant les événements de cette année si agitée ait augmenté sa popularité parmi les peuples de l'Europe continentale. Sa neutralité a été expliquée par ses terreurs paniques, et attribuée à la lâcheté, tandis que les attaques verbeuses de ses hommes d'État contre le gouvernement pontifical et contre le catholicisme en général ont été regardées comme le moyen de concilier la faveur de la nation anglaise aux concessions déloyales qu'ils faisaient à des influences étrangères.

Je ne crois pas que ce point de vue soit absolument juste. Quant à notre panique, c'est une panique de journaux. Pas une vieille femme n'en a perdu l'appétit : elle n'a pas plus d'influence sur les placements d'argent ou sur les projets de la vie commune que l'attente du jugement dernier, en 1862, n'en a sur le mariage des *Évangéliques*. Une panique de journaux est le seul moyen d'insinuer dans l'esprit populaire, en Angleterre, une idée de prudence. Je me souviens qu'un Russe entra chez moi, et m'annonça que Londres était en pleine révolution. Je lui demandai comment il le savait? Par le langage incendiaire, me répondit-il, des placards dont tous les murs sont couverts, et qui invitent le peuple à se lever et à défendre leur liberté contre l'impôt de la *poste du dimanche*. Je l'assurai que l'ouvrier honnête ou le marchand solvable liraient ces paroles incendiaires et s'en iraient dîner chez eux avec le pouls aussi calme que s'ils venaient de lire le mandement d'un évêque.

Nos terreurs paniques sont composées dans les bureaux des journaux comme des moyens d'inspirer la prudence au public. — Ne vous figurez

donc pas une foule inquiète assemblée autour des bureaux du télégraphe, se pourvoyant de matériaux pour des barricades, ou enterrant son argent dans les jardins. De là vient que le programme gigantesque du *Times*, d'après lequel toute l'Angleterre, s'armant de fusils de chasse, devait opposer au débarquement de l'ennemi cinq millions de tireurs habiles, n'a abouti qu'aux très-médiocres parades du corps des carabiniers volontaires. Cet avortement vient, non de ce qu'il y a une panique chez nous, mais de ce qu'il n'y en a pas, si ce n'est dans les encriers des journalistes. Les plus sensés d'entre nous s'attristent de voir si peu de craintes raisonnables. Mais, en attendant, notre force navale s'accroît peu à peu; nos vaisseaux sont mis à la mer un à un, montés par les meilleurs marins du monde, et nous nous flattons que si, par hasard, une puissance étrangère venait effectuer un débarquement sur nos côtes, nous serions très-capables de détruire sa flotte, et de lui couper la communication avec le continent et la retraite.

Les officiers de marine qui avaient l'air d'oiseaux de mauvais augure, au commencement de l'année, sont maintenant pleins de confiance.

Quant à la position que nous avons prise en face de l'Europe, on peut la défendre sur plusieurs points. D'abord nous n'étions pas prêts à prendre part aux hostilités. Puis nous n'avions pas de motifs assez puissants pour contrebalancer les pertes de la guerre. Il faut que vous me permettiez de dire que l'Angleterre n'approuvait ni l'un ni l'autre des deux partis. Les Anglais ne pouvaient combattre pour les Autrichiens, bien que les Autrichiens eussent toutes les sympathies des Anglais de la vieille roche, de ceux qui sont attachés à la loi et à la prescription et qui avec Burke font dériver la liberté non des droits abstraits de l'homme, mais des mœurs, des coutumes, de la longue éducation d'une nationalité croissante. Ils savaient que la liberté ne pouvait pas être conquise en un moment : qu'elle pouvait bien moins encore être conférée par une force étrangère. C'est une vertu nationale, qui doit être gagnée par un long travail intérieur comme les autres vertus; elle ne peut être achetée et revêtue comme un habit, ni reçue d'un général vainqueur comme une décoration; — d'un autre côté ils considéraient les déclarations de votre Empereur comme des prétextes peu sincères pour amener une guerre qui ne serait faite que pour ses fins particulières, et nullement par affection pour l'autonomie, pour l'indépendance de l'Italie. — Nous avions pour notre neutralité des raisons suffisantes, quoiqu'elle ait probablement déplu aux deux partis belligérants.—Mais nous regardons notre conduite comme honorable vis-à-vis des deux partis, comme prudente et heureuse pour nos propres intérêts. Au point de vue des traités, nous considérions l'Autriche comme étant complétement dans son droit. Nous redoutions une menace à l'Europe entière dans le nouveau succès des idées napoléoniennes. Mais, d'un autre côté, comment un peuple qui s'indignerait et résisterait jusqu'à la dernière goutte de son sang à la présence d'un ennemi étranger au dedans de ses frontières, un peuple pour lequel la grande idée de la liberté est le gouvernement de son pays par lui-même, comment un tel peuple pourrait-il méconnaître entièrement les droits de l'Italie? Cela est douloureux à dire, mais incontestable, le protestantisme anglais avait pour le Piémont une sympathie profonde. Il ne voyait en lui que l'en-

nemi du Pape : l'Autriche à ses yeux était complétement définie par le Concordat. — A Exeter-Hall le succès des armes françaises était considéré comme la ruine du papisme, et lord Shaftesbury tomba publiquement à genoux pour appeler la bénédiction du ciel sur la cause de la France. Le parti libéral, avec notre ignorance nationale de la politique étrangère, bien dignement représentée par lord John Russell, qui n'a pas même la qualité préliminaire de connaître les langues étrangères—le parti libéral amalgame ensemble et confond en une seule masse tous ceux qui s'appellent libéraux, quelque hostiles qu'ils puissent être les uns aux autres. Les libéraux révolutionnaires qui voudraient établir le despotisme du grand nombre sont, par lui, identifiés avec les vrais libéraux qui voudraient délivrer également les minorités et les majorités de tout despotisme quelconque, despotisme d'un seul, ou despotisme de la multitude. Ce n'est que par l'ignorance de nos libéraux, je le crois en vérité, qu'il y a chez nous cette sympathie générale pour les mazziniens, les carbonari et tous ces dictateurs de clubs secondaires, qui rend si blessante l'action de l'Angleterre sur le continent. A l'exception des protestants fanatiques et des radicaux inconséquents, le sentiment anglais en général, était une bonne volonté vis-à-vis des Italiens, une extrême défiance des Français, ou plutôt de la politique de leur gouvernement. — Cette défiance fit passer du côté autrichien la sympathie de la majorité des hommes instruits. Les catholiques anglais étaient peut-être seuls à n'accorder en général aucune sympathie aux Italiens. Les catholiques irlandais, au contraire, suivirent le sentiment général du pays et se prononcèrent pour les Italiens. Des sentiments si divisés ne pouvaient avoir pour résultat qu'une politique de neutralité.

Pour extrait : P. Douhaire.

REVUE CRITIQUE

I. *Essais sur le Génie de Pindare et sur la poésie lyrique*, par M. Villemain. — II. *Correspondance inédite de madame du Deffand*, publiée par M. le marquis de Sainte-Aulaire. — III. La *Duchesse de Choiseul*. — IV. *Journal et Mémoires du marquis d'Argenson*, publiés par la Société de l'Histoire de France, t. I. — V. *Lettres sur le Caucase et la Crimée*, par M. de Gilles. — VI. Les *Avadanas*, contes et apologies indiens, par M. Stanislas Julien. — VII. *Mirèio*, poëme provençal, par M. Mistral.

I

L'auteur habituel de ces *Revues* étant empêché d'écrire celle de ce mois-ci, je demande la permission de la faire à sa place. Pour commencer, je reviendrai sur ce qu'il a dit, dans un bulletin particulier, à propos des *Essais sur le génie de Pindare et sur la poésie lyrique*[1] ; on n'épuise pas dans un espace forcément limité tout ce que suggérerait, même en dehors d'une étude approfondie, un livre qui, dans un cadre habilement restreint, renferme autant d'aperçus et soulève autant d'idées. Ce qui me frappe, ce n'est pas seulement cette critique cosmopolite à laquelle toutes les formes de la civilisation humaine fournissent leur contingent, résultat de la prise de possession du monde par le génie chrétien : c'est bien plus encore un don précieux d'intuition qui pénètre jusque dans les sentiments les plus intimes des hommes, à quelque distance que les ait mis la différence du milieu dans lequel ils vivaient avec le nôtre. La Grèce, sans doute, est le berceau de bien des idées dont nous vivons; on croit s'en être beaucoup occupé parmi nous, et pourtant la science du cœur humain exige des facultés si rares, que, parmi les pensées qui reposent dans les écrits des poëtes grecs, il en échappe, et souvent des plus dignes d'intérêt, à l'étude la plus attentive et la plus exacte.

[1] 1 vol. in-8°, Firmin Didot.

Je me souviens d'un roman de Charles Nodier, je ne sais plus lequel, où ce précurseur ingénieux des hommes de la fantaisie avait peint un savant séparé du monde et acharné à la recherche de *scholies* inconnues de Pindare. Ce bon Nodier, qui, en fait de science, vivait de peu, et c'était une preuve de sa force, ne voyait lui-même les *scholies* de Pindare qu'à travers un nuage. Ces notes des anciens grammairiens, relevées à la marge ou dans les interlignes des textes classiques, ne prouvent pas en général une intelligence bien profonde de l'auteur qu'elles commentent. On les prise surtout à cause des notions accessoires qu'elles fournissent par occasion. Le philologue allemand Dissen, auquel nous devons l'analyse la plus patiente, la plus complète et la plus exacte des odes de Pindare, pour l'explication même de son auteur, n'a pas beaucoup emprunté à ses scholiastes. Mais, quelque confusion que Nodier ait faite, il faut qu'il ait connu quelque amateur secret qui, au milieu de l'indifférence universelle pour un poëte admiré sur parole, devait s'être attaché à y chercher les profondeurs du sens, et qui, sans doute, avait trouvé des jouissances ineffables dans ce genre de recherches.

M. Villemain ressemble à cet adorateur de Pindare, si ce n'est qu'il est lui-même célèbre, et qu'il possède l'art de faire partager au public ses émotions littéraires. J'en veux citer un exemple, afin de suppléer à ce que l'auteur du bulletin sur le *Génie de Pindare* a été forcé d'omettre. M. Villemain nous montre les deux génies contemporains, Pindare et Eschyle, le Thébain et l'Athénien, tressant dans leurs vers la couronne des vainqueurs de Salamine et de Platée ; mais, s'ils se ressemblent par le génie, quelle différence dans leur destinée ! Le poëte tragique appartient à la cité qui délivra la Grèce, et il prit lui-même une part glorieuse à la victoire navale des Athéniens ; le poëte lyrique est de Thèbes, et il lui faut concilier son affection pour sa ville natale, coupable de *médisme*, c'est-à-dire alliée des ennemis de l'indépendance nationale et vaincue du même coup, avec l'amour que lui inspire la commune patrie.

Le nuage terrible de l'invasion vient de s'éloigner, la Grèce est délivrée, et, sur le trophée qu'a élevé la ville libératrice, on lit ces mots, où le ressentiment se mêle au triomphe : *Les Athéniens et les Grecs — après la défaite des Perses et des Thébains*. Cependant le chantre renommé, dont le tumulte de la guerre avait un moment comprimé la voix, reprend sa marche à travers les villes de la Grèce. Un enfant d'Egine a remporté la victoire aux jeux de l'Isthme, et Pindare est appelé à célébrer cette gloire de la ville et de la famille. Il arrive sous le portique de la maison de Télésarque, le père du vainqueur. Egine a disputé à la ville de Minerve elle-même la gloire de sauver la Grèce à Salamine ; mais, à cause de ce partage du triomphe, Athènes en est jalouse, et de plus, Egine, ville dorienne, a, dans ses traditions mythologiques, une origine commune avec Thèbes : les deux plus jeunes filles du fleuve Asopus : Sémélé à Thèbes, Egine dans l'île qui porta son nom, ont été également aimées de Jupiter. Parmi les transports de la joie publique, au milieu même des malédictions qui retentissent contre Thèbes, le poëte a moins d'embarras à se présenter dans une ville que déjà menace Athènes, et où la fierté de la race dorienne s'inquiète aussi de la prééminence désormais inévitable des Ioniens. Tout le début de l'ode à Cléandre l'Eginète est empreint des sentiments qui se livrent combat dans l'âme du poëte :

« Pour Cléandre et pour sa vigueur, en glorieux salaire de ses peines, allez, ô jeunes gens, devant la porte brillante de son père Télésarque, éveiller le chant du triomphe, récompense de la victoire dans l'Isthme, souvenir de la force qu'il avait révélée dans les combats de Némée. Et moi aussi, quoique affligé dans l'âme, je veux, puisqu'on me le demande, invoquer pour lui la Muse aux paroles d'or. Délivrés de grandes tristesses, ne restons pas comme abattus et sans couronnes. Il ne faut pas en nous-même nourrir le chagrin : après des maux insurmontables, laissons-nous vaincre à quelque plaisir. Le rocher de Tantale, qui nous menaçait, ce fléau que la Grèce n'aurait pu supporter, un Dieu l'a détourné de nos têtes. La crainte, en s'éloignant, a écarté mon cruel souci. Mieux vaut toujours, en tout, ne nous occuper que du présent : car sur les hommes est suspendu le temps insidieux qui enlace le cours de la vie. Mais, avec la liberté, ces maux-là mêmes, les mortels peuvent les adoucir. Il faut donc garder au cœur bonne espérance ; il faut que le poëte nourri dans Thèbes offre à Egine une fleur des Grâces : car Thèbes et Egine étaient filles du même père, et toutes deux elles plurent à Jupiter, le roi des dieux. »

« Je ne sais, ajoute M. Villemain, si ma passion de traducteur m'abuse en ce moment; mais combien cette joie réservée du poëte, cette tristesse du Thébain, mêlée au triomphe des Hellènes, sont patriotiques et touchantes! Quelle fierté fidèle, et en même temps quel art délicat dans ce souvenir du poëte qui, se nommant avec orgueil le nourrisson favori de la ville de Thèbes, alors tant répudiée par les Grecs, revendique en même temps pour elle la parenté de la vaillante Egine! Dans le langage elliptique du poëte, ce qui est exprimé fait ressortir avec éclat tant d'autres souvenirs sous-entendus ou présents. Grâce à la poésie et à la gloire, Pindare n'était pas compris dans l'anathème de sa ville natale. Son génie avait combattu pour la Grèce, et ses chants n'avaient cessé d'inspirer dès longtemps ceux qui venaient de vaincre pour elle. »

Cette vue profonde, jetée jusque dans l'âme d'un poëte qui vivait il y a plus de deux mille trois cents ans, est le don du génie de la critique. Je crois m'être assuré que personne n'avait pénétré avant M. Villemain dans le sens de l'ode à Cléarque. Dissen, que j'ai déjà cité avec honneur, fixe avec une rigoureuse exactitude la date et les circonstances qui inspirèrent ce morceau lyrique ; mais, après avoir soigneusement exploré les dehors, il s'arrête pour ainsi dire à la porte, et ne rend compte d'aucune des intentions qui ont dicté les paroles du poëte.

On ne voudrait pas faire de *chauvinisme* à propos de Pindare, mais je ne puis m'empêcher de penser que c'est un malheur pour la culture de l'esprit humain, qu'en France on prenne si peu de souci de rompre l'écorce qui nous sépare de la littérature grecque. Puisqu'enfin la *bifurcation* est officiellement condamnée, c'est le cas de répéter qu'en général, dans nos meilleurs colléges, on n'apprend du grec que ce qu'il faut pour s'en dégoûter. Si, grâce aux hommes éminents qui ont fini par se préoccuper de l'absence d'un enseignement supérieur, sérieux et continu parmi nous, il se détache chaque année un certain nombre d'intelligences, amenées, par de bonnes et franches études, à surmonter l'obstacle qui nous interdit la plupart du temps l'usage habituel et commode des textes grecs ; j'ose prédire qu'on verra sortir de ces immortels écrits mille beautés, comme celles que M. Villemain a dégagées d'une ode de Pindare, inconnue jusqu'ici peut-être, dans notre belle France, des professeurs comme des écoliers; et, je le dis encore,

la supériorité de ces modèles nous rive tellement au grec, quoi que la barbarie renaissante en puisse dire, que nous ne serons dignes de nous-mêmes qu'après nous être replacés au point où Racine s'était élevé par ses propres efforts, avec ces beaux volumes, sans traduction et sans notes, donnés par son fils à la Bibliothèque du roi : jouissant des beautés d'Euripide et de Sophocle sans plus de difficultés que nous n'en rencontrons à goûter la sculpture de Phidias dans les débris du Parthénon.

II

Ceci me remet en mémoire un nom naguère glorieux, puis un peu oublié et méconnu, mais qu'une publication récente vient de replacer dans une lumière singulièrement avantageuse; je veux parler de l'homme dont le buste, admirablement sculpté par Houdon, s'élève, comme dans une espèce de sanctuaire, au fond du cabinet des médailles, et dont je ne puis prononcer ou écrire le nom sans me rappeler, avec tremblement, que j'ai l'insigne et dangereux honneur d'occuper sa place. M. le marquis de Saint-Aulaire vient de publier deux volumes de supplément à la *Correspondance de madame du Deffand*[1]. Ces deux volumes sont tout à la gloire de la duchesse de Choiseul et de l'abbé Barthélemy. Je ne pense, pour le moment, qu'à l'abbé, fort peu abbé malheureusement : mais c'était encore l'usage de l'époque.

Je ne sais quel mauvais génie a pu porter cet homme éminent à composer le *Voyage d'Anacharsis*. Le jour que projette sur lui la publication de M. de Sainte-Aulaire peut expliquer la disposition d'esprit dans laquelle il se trouvait d'habitude, hautement apprécié dans une famille illustre qui l'avait adopté pour la finesse de son esprit et l'agrément de son caractère, mais sentant bien qu'il aurait fait un vain effort et se serait peut-être couvert de ridicule s'il eût essayé d'intéresser un moment, d'une manière directe, ses meilleurs amis aux objets habituels de ses méditations et de ses recherches.

Sa finesse provençale l'avait promptement assoupli aux bonnes manières, la douceur et la sûreté de son commerce lui avaient fait conquérir une place distinguée dans un cercle d'élite; mais, comme il avait au moins autant de malice que de bonté, il se faisait pardonner sa science en mettant en scène, avec des traits de comédie inimitables, ceux de ses confrères et de ses émules qui portaient dans les habitudes de l'érudition plus de naïveté que lui. C'est ainsi que nous trouvons à deux reprises, dans les *Lettres à madame du Deffand*, l'abbé Lebeuf *croqué* de main de maître. L'illustre Assemani, ce Syrien adopté par les papes et dont aucun catholique ne devrait prononcer le nom qu'avec respect, — ce qui n'empêche pas M. de Sainte-Aulaire, excellent catholique, de le défigurer en *Allemani*, — Assemani, dis-je, n'est pas plus épargné par la plume satirique de mon prédécesseur. Les anecdotes sont charmantes, les portraits sont achevés; ils rappellent la désopilante

[1] 2 vol. in-8°, Michel Lévy.

figure du prélat Baïardi, dans les courts Mémoires que Barthélemy a écrits sur sa vie, et qu'on a eu tort de n'aller pas plus souvent demander au premier volume du *Voyage d'Anacharsis;* mais, dans ce dernier cas, l'exécution était de toute justice. L'auteur du *Prodrome* des antiquités d'Herculanum est le type achevé de l'érudition confuse qui se noie en elle-même, et l'esprit clair, sobre, pénétrant de Barthélemy avait le droit de séparer par le ridicule un pauvre hère, tel que Baïardi, de l'élite des vrais savants. On aimerait mieux, au contraire, que Barthélemy, qui savait la valeur de l'abbé Lebeuf, et qui aurait dû connaître celle d'Assemani, ne les eût pas livrés, en montrant leurs petits côtés, aux railleries des gens du monde.

Il y a, dans le nouveau recueil, une lettre où Barthélemy parle franchechement à madame du Deffand de ce que fait souffrir à sa conscience le temps qu'il perd à Chanteloup dans de vains amusements de société. Mais c'était pour lui plus que des chaînes dorées, c'étaient les fibres mêmes de son cœur qui le retenaient auprès d'une personne enchanteresse à force de droiture, de justesse d'esprit et de simplicité. C'est à elle, bien plus qu'à la popularité, qu'il s'est sacrifié en composant le *Voyage d'Anacharsis*. En vain le charme du style et la parfaite exactitude des connaissances recommandent cet ouvrage; ce n'est, après tout, qu'un roman manqué, une fade apologie, une création hybride entre l'austérité de la science et les arrangements de l'imagination. Quand on aborde les travaux exclusivement sérieux de Barthélemy, c'est là qu'on apprend à le connaître. Quel esprit fin! quel jugement droit! et pourtant, quelle critique hardie! quelle étendue d'intelligence! Mais il vivait dans un temps où, plus encore que dans le nôtre, on parquait l'érudition. Les faiseurs de la littérature, dissimulant les emprunts qu'ils étaient obligés de faire aux savants, allaient se parant à l'aventure des bribes qu'ils leur avaient dérobées; ils profitaient adroitement de l'état d'étonnement où vivent trop souvent les hommes d'étude, pour les présenter en caricature comme des curiosités de la foire, et Barthélemy aimait mieux faire la caricature de ses confrères que de poser pour la sienne. Telles sont souvent les faiblesses d'un homme supérieur et d'un homme de bien.

Il nous faudrait maintenant placer la figure de la duchesse de Choiseul à côté de celle de son abbé. Mais, pour un jugement qui demande une délicatesse particulière, je m'en rapporte volontiers à mon grand ami Léon Arbaud, ce littérateur dont la modestie n'exclut pas le mérite, et qui a déjà fourni à ce recueil plusieurs appréciations du même genre. Voici la consultation qu'il m'envoie sur les deux nouveaux volumes de la correspondance de madame du Deffand.

III

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Un événement, une bonne fortune littéraire, une des plus agréables et attachantes lectures qu'on puisse faire, ce sont les deux volumes de lettres

que vient de publier le marquis de Sainte-Aulaire et auxquels il a donné le titre de *Correspondance inédite de madame du Deffand;* il eût été tout aussi autorisé à les intituler : *Correspondance de la duchesse de Choiseul*. Ces deux volumes contiennent, en effet, autant, si ce n'est plus, de lettres de cette dernière que de madame du Deffand; et la duchesse de Choiseul est en réalité le personnage charmant que révèle cette publication; mais madame du Deffand avait déjà un nom, une célébrité épistolaire : on a trouvé sans doute que ce nom était une meilleure enseigne. Belle et plus que légère pendant sa jeunesse, douée d'un esprit rare, d'un cœur inquiet plutôt que tendre, et de plus de rectitude dans le goût que de raison, madame du Deffand, qui ne sut jamais se gouverner elle-même, jugeait avec une parfaite indépendance et un sens très-droit et très-ferme les gens de lettres, les philosophes, toutes les puissances du dix-huitième siècle, Voltaire lui-même; et, ce qui est mieux, elle lui imposait.

Mais, si spirituelle que soit l'amie du président Hénault et d'Horace Walpole, nous avions pu déjà apprécier le genre d'esprit et d'agrément de cette personne qui éprouvait pour l'ennui la terreur que devrait inspirer le vice, et qui, vieille, aveugle et malade, devenait héroïque dans la passion qu'elle mettait à poursuivre les plaisirs de l'esprit et les bons soupers.

Une Notice consacrée à madame du Deffand précède la correspondance et résume avec intérêt toutes les circonstances de sa vie. Nous avons regretté de ne pas retrouver dans cette notice des détails du même genre sur la duchesse de Choiseul, personnage tout neuf et que la pureté de son cœur, l'élévation de ses sentiments, la grâce de son esprit, le rang éminent qu'elle occupait à la cour de Louis XV, n'avaient jusqu'ici qu'imparfaitement tirée de son aristocratique obscurité.

Petite fille d'un financier riche et célèbre, Louise-Honorine Crozat de Chatel fut mariée, encore enfant, au brillant comte de Stainville, qui reçut plus tard le titre de duc de Choiseul. Walpole en fait un portrait gracieux dans une lettre au poëte Gray : « La duchesse de Choiseul, dit-il, n'est pas « fort jolie, mais elle a de beaux yeux, et c'est un petit modèle en cire, qui, « pendant quelque temps, n'ayant pas eu la permission de parler, sous « prétexte qu'elle en était incapable, a contracté une modestie qui ne s'est « point perdue à la cour, et une hésitation qui est compensée par le plus « intéressant son de voix, effacée par l'expression la plus convenable. Ah! « c'est la plus gentille, la plus aimable, la plus honnête petite créature qui « soit jamais sortie d'un œuf enchanté ! si correcte dans ses expressions et « ses pensées, d'un caractère si attentif, si bon ! Tout le monde l'aime. »

La duchesse de Choiseul aima son mari avec une tendresse passionnée, fut traitée par lui pendant bien des années comme une enfant et n'eut jamais sur lui l'empire que son amour, la générosité de son caractère et la supériorité de sa raison auraient dû lui assurer. Naturellement timide, sa timidité s'augmentait du désir de plaire à l'époux qui lui inspirait une admiration sans bornes, et auquel elle craignait de ne point faire assez d'honneur. Dans plusieurs de ses lettres à madame du Deffand, on trouve la trace de ce sentiment de défiance d'elle-même qui dut la faire souvent souffrir.

« Dites-moi, écrit-elle le 13 mai 1779, dites-moi, ma chère petite-fille, le grand-papa[1] est-il remonté mercredi, après m'avoir mise dans mon carrosse? a-t-il parlé de moi? qu'en a-t-il dit et de quel ton? Il me semble qu'il commence à n'être plus honteux de moi, et c'est déjà un grand point de ne plus blesser l'amour-propre des gens dont on veut être aimé! Avouez que c'est un excellent homme que ce grand-papa; mais ce n'est pas tout d'être le meilleur des hommes, je vous assure que c'est le plus grand que le siècle ait produit. On s'apprivoise avec sa bonhomie, et on ne remarque pas les talents supérieurs et les qualités sublimes qui sont auprès et que sa modestie couvre; on les reconnaîtra quand il n'y sera plus; et il sera bien plus grand dans l'histoire qu'il ne nous paraît. »

Après l'éclatante disgrâce et l'exil de M. de Choiseul, il eut plus de loisir sans doute, pour connaître toute la valeur morale, toute la supériorité d'intelligence, tout le charme de la personne qui s'associait avec une si vive ardeur de dévouement à ses sentiments et à sa destinée. La sœur du ministre disgracié, la duchesse de Gramont, femme d'un esprit éminent, d'une âme haute et d'un caractère énergique, exerçait sur son frère, sans aucun ménagement pour sa belle-sœur, un pouvoir absolu. Madame de Choiseul en était extrêmement jalouse et ne dissimule nulle part qu'elle *hait* madame de Gramont; mais c'est une personne si droite et si délicate, que l'inimitié et la passion elle-même ne peuvent l'entraîner à un mauvais procédé, ni lui faire caresser un mauvais sentiment. En voici un exemple : Dans un voyage à Chanteloup, en juin 1768, M. de Choiseul fut saisi d'un horrible accès de colique néphrétique, mal auquel il était sujet. La duchesse accompagnait son mari dans ce voyage si cruellement troublé; elle écrit à madame du Deffand et raconte l'accident et les angoisses qu'elle a éprouvées, puis elle ajoute :

« Pour vous seule, » a-t-elle soin de dire. « Quand j'ai vu M. de Choiseul si malade, je me suis dit : Si j'étais à soixante lieues de lui et que j'apprisse qu'il est malade, je serais au désespoir de n'avoir pas de détails sur son état, et, quoique je haïsse madame de Gramont, cela ne doit pas m'empêcher de faire pour elle ce que je voudrais qu'on fît pour moi, et sur cela je lui ai écrit, et j'ai continué de lui envoyer des bulletins tous les jours. »

Cette rivalité des deux belles-sœurs, où nous prenons sans hésitation parti pour madame de Choiseul, lui fournit encore, au moment de l'exil de Chanteloup, l'occasion de montrer tout ce que son âme renfermait de dignité vraie et de délicatesse.

L'ordre d'exil, que, sous l'influence de madame du Barry le roi fit signifier au duc de Choiseul, est du 24 décembre 1770. Le 14 février suivant, la duchesse de Choiseul écrit à madame du Deffand :

« Chanteloup, 14 février 1771.

. . . .

« Il me semble que c'est le ton de la maison de vouloir être bien avec moi. Madame de Gramont y est à merveille. Je le soutiendrai, ce ton, le plus que je pourrai, avec douceur et fermeté. J'ai eu avec madame de Gramont, le jour de son arrivée, en présence de M de Choiseul, une conversation qui doit assurer ma tranquillité. J'y ai mis beaucoup de

[1] M. de Saint-Aulaire explique sur quelles relations se fondait la plaisanterie mille fois répétée qui faisait de la vieille madame du Deffand la *petite-fille*, et des Choiseul les *grands parents*.

politesse, d'honnêteté pour madame de Gramont, de tendresse et de soumission pour mon mari, de franchise et peut-être même de dignité pour moi. J'ai déclaré que je voulais être la maîtresse dans ma terre et dans ma maison ; que chacun le serait chez soi pour tout ce qui lui serait propre ; que je n'exigeais l'amitié de personne ; que je m'engageais à faire de mon mieux pour contenter tout le monde, et que tout le monde se trouverait bien chez moi : mais que je ne m'engageais ni à l'amitié ni à l'estime de tout le monde ; qu'à l'égard de l'estime, j'en avais pour elle, madame de Gramont ; qu'à l'égard de l'amitié, je ne lui en promettais ni ne lui en demandais, mais que nous devions bien vivre ensemble pour le bonheur de son frère, qui nous rassemblait ici ; que si elle se conduisait bien avec moi, je lui répondais qu'elle en serait contente ; que si elle se conduisait mal, j'espérais qu'elle en serait contente encore.

« On a voulu entrer en justification sur le passé. J'ai brisé court, en disant qu'il ne fallait pas rappeler des choses qui ne pouvaient que renouveler l'aigreur ; que, puisque nous ne nous engagions point à nous aimer, nous en avions dit assez pour savoir à quoi nous en tenir sur notre conduite future. On a été très-content de cette conversation. Depuis, tout va bien : pas la moindre humeur, beaucoup de liberté ; je sais même qu'on est enchanté de moi, et moi je suis fort contente de tout le monde.

« Je ne serais pas étonnée, comme vous le dites, que ce fût madame de Mirepoix qui eût fait défendre à madame de Beauveau de venir ici ; mais purement par esprit de vengeance contre elle, et non pas dans le dessein de m'obliger. J'en serais révoltée à tous égards. Savez-vous qu'elle a écrit à madame du Barry, votre petite maréchale : « Madame, je vous fais mon compliment sur votre triomphe, qui est aussi brillant que « votre conquête !... » Ne vous imaginez jamais, je vous prie, sous quelque prétexte que ce soit au monde, de nous rendre le plus léger service par la maréchale. Il n'y a point de maux que je ne préférasse à l'opprobre de devoir à quelqu'un que je méprise. Songez bien qu'il ne faut servir ses amis que selon leur goût, et que l'ami le plus tendre ne pardonnerait pas qu'on le servît aux dépens de son honneur. »

Notons ici la grâce extrême, l'affection vraie et la nuance d'autorité très-marquée qui vient de la supériorité morale, ce qui n'ôte rien pourtant à la déférence que la duchesse de Choiseul ne cessa de témoigner à une *petite-fille* qui aurait été si facilement son aïeule, et pour laquelle elle avait beaucoup de goût et de commisération.

Nous nous résistons pour ne pas multiplier les citations ; ainsi nous aurions aimé à mettre en contraste avec cette lettre d'un ton si mesuré et si digne, une autre lettre datée de Versailles, écrite au temps de la plus haute faveur de M. de Choiseul et où se trouvent peintes avec un naturel plein de verve et de gaieté les mille tribulations et importunités qui remplissent la journée d'une grande dame et d'une femme de premier ministre.

Qu'on nous permette pourtant de citer encore un fragment de lettre; il est caractéristique pour la duchesse de Choiseul.

« Chanteloup, 10 janvier 1771.

« Vous voulez que je vous parle de tout ce que je sens, de tout ce que je fais, de tout ce que j'éprouve ! Je n'ai pas d'étouffement, le voyage les a absolument guéris. Je ne suis point enrhumée. Nos chambres commencent à s'échauffer, grâce au papier qui calfeutre toutes les fenêtres et aux peaux de mouton qui entourent toutes les portes. Nos cheminées commencent aussi à fumer un peu moins, grâce aux soins du fumiste qui y travaille sans cesse. Rosette vous prépare un petit chien. Quant à nous, nous faisons assez bonne chère. Nous passons des nuits fort tranquilles et toute la matinée à nous parer de perles et de diamants comme des princesses de roman. Je n'ai jamais été si bien coiffée ni si occupée de ma parure que depuis que je suis ici. Je veux redevenir jeune et, si je peux, jolie ! Je tâcherai au moins de faire accroire à M. de Choiseul que je suis l'une et l'autre, et, comme il aura peu d'objets de comparaison, je l'attraperai plus facilement. »

Rien n'est plus curieux et plus piquant que le tableau que nous présente

cette correspondance de la vie princière que menait à Chanteloup, dans sa triomphale disgrâce, M. de Choiseul exilé. On comprend à ces récits que la royale hospitalité, exercée incessamment par lui envers la foule dorée qui assiégeait sa retraite, ait dû finir par l'endetter de plusieurs millions. M. de Choiseul mourut en 1785; la duchesse sa femme lui survécut : fidèle à sa mémoire comme elle avait été dévouée à sa personne, elle voulut assumer la responsabilité de toutes ses dettes, et elle les acquitta de ses deniers personnels, après s'être retirée dans un couvent.

Je crois impossible de lire la correspondance de madame de Choiseul sans se sentir attiré vers elle par la plus douce sympathie; mais, si on réfléchit au sein de quelle société frivole et corrompue s'est formée et s'est préservée pure cette âme généreuse et délicate, on ne peut s'empêcher de trouver M. de Sainte-Aulaire sévère, injuste, et je dirais presque prude dans le jugement qu'il en porte dans la Notice et les Notes de son intéressant travail. Rien ne donne le droit de croire que madame de Choiseul fût dépourvue de tout sentiment religieux ; elle a eu le malheur de naître dans un siècle impie, et il est possible qu'elle ait dû à ce triste milieu une certaine indifférence dont il faut la plaindre; mais, s'il est permis de la croire indifférente, on ne lui voit jamais exprimer d'hostilité. Il est même bien remarquable que, dans la lettre où elle récapitule avec un tendre orgueil tous les actes du ministère de son mari qui devront faire passer son nom à la postérité, elle ne fait point entrer l'expulsion des jésuites ; d'où je conclus que son idolâtrie pour le duc de Choiseul n'allait pas jusqu'à lui faire approuver la persécution.—A propos d'une plaisanterie dont la transparente allusion se rapporte à deux articles du *Dictionnaire philosophique* (*ânes*, *anges*) que Voltaire envoyait à madame du Deffand sous le couvert et par l'entremise de la duchesse de Choiseul, M. de Sainte-Aulaire s'effarouche et croit y voir un complaisant souvenir donné à un poëme honteux. Cette précipitation à se scandaliser fait commettre ici une grave erreur au spirituel éditeur; elle lui a été signalée par un critique plein de sagacité, M. de Loménie, et tout lecteur peut se donner le facile plaisir d'en faire la vérification en prenant le tome Ier du *Dictionnaire philosophique*. Nous ne doutons pas qu'à la seconde édition on ne fasse disparaître en cet endroit la note qui s'y trouve, blessante pour une femme qui ne se montre à nous qu'animée du sentiment de tous les devoirs, et dont le langage, miroir fidèle des habitudes de l'esprit, se distingue de celui des personnes qui l'entouraient par une excessive réserve et une singulière délicatesse. On sait que Barthélemy a fait entrer dans son *Voyage d'Anacharsis*, avec plus de finesse et d'éloquence que de respect pour la couleur locale, un portrait du duc et de la duchesse de Choiseul, sous les traits du Perse *Arsame* et de son épouse *Phédime*. Veut-on savoir l'idée qu'avait de la pureté de son amie cet homme qui lui avait donné tout son cœur : « *Phédime* discerne d'un coup d'œil les différents rapports d'un « objet; elle semble quelquefois se rappeler ce qu'elle n'a pas appris. D'a- « près quelques notions, il lui serait facile de suivre l'histoire des égare- « ments de l'esprit : d'après plusieurs exemples, *elle ne suivrait pas celle* « *des égarements du cœur : le sien est trop pur et trop simple pour les con-* « *cevoir*. » Et l'on voudrait qu'une femme douée de cette admirable innocence eût pris plaisir à citer la *Pucelle*.

La duchesse de Choiseul fut jusqu'au bout de sa longue carrière un modèle accompli de toutes les vertus et de toutes les grâces de la femme; comme elle avait traversé les grandeurs sans enivrement, elle supporta l'adversité sans faiblesse, et ne pâlit point devant la tourmente révolutionnaire. Quoi qu'en dise M. de Sainte-Aulaire, cette force d'âme se puise plus haut que dans l'*amitié respectueuse et dévouée* d'un savant aimable, — ce savant fût-il l'abbé Barthélemy.

IV

A une aussi charmante figure, j'oppose la physionomie moins gracieuse du marquis d'Argenson. Cette physionomie a peu d'agrément, j'en conviens ; mais, pour curieuse, il n'y en a peut-être pas qui le soit davantage. Le premier volume du *Journal et Mémoires*[1] de ce singulier personnage est le produit d'une controverse dont le public s'est occupé et sur laquelle nous ne nous étendrons pas longuement. Je comprends qu'il répugne au rejeton d'une famille illustre de voir les papiers de cette famille tombés dans le domaine public, et qu'un d'Argenson, tout en voulant se faire honneur des beaux côtés de son grand-oncle, ait peu de goût à ce qu'on le montre en complet déshabillé. Il n'est pas moins naturel qu'une Société littéraire, telle que celle de l'Histoire de France, en trouvant à sa portée une mine des plus précieuses, ne se fasse aucun scrupule d'y puiser, au risque de livrer aux sévérités de l'opinion les faiblesses trop volontaires d'un homme du grand monde au dix-huitième siècle. Le besoin de savoir a quelque chose d'inexorable, et, quand il s'agit d'apprécier au vrai un homme qui a ressenti la passion de la vie publique, il n'y a de regrettable et de mauvais que l'erreur et le mensonge.

Mais, dans les discussions auxquelles la révélation progressive des papiers du marquis d'Argenson a donné lieu, tout ne s'est pas borné au dissentiment de la famille et du public. Chacun d'abord s'est trompé sur la valeur réelle du personnage controversé, son petit-neveu tout le premier. Il en a été et en sera dans l'avenir du marquis d'Argenson, comme de son prédécesseur dans la vie, et son contemporain pendant d'assez longues années, le fameux duc de Saint-Simon.

Les premiers qui regardèrent dans les volumineux mémoires du duc furent effrayés du développement de l'ouvrage et des singularités du style : on commença par en extraire trois volumes en gros caractères très-interlignés, qui ne représentent pas plus qu'un bon volume ordinaire. Le public y ayant pris goût, l'éditeur s'enhardit, et le supplément qu'il donna comprend quatre volumes, plus gros chacun que les premiers. On croyait dès lors posséder la fleur de Saint-Simon, et plus de trente ans s'écoulèrent avant qu'on revînt au manuscrit. Mais quel ne fut pas l'effet produit par la première édition complète! Alors les longueurs sont devenues des richesses, les singularités du style des beautés inimitables, et nous avons vu des hommes dont le suffrage a du poids hésiter entre Saint-Simon et Bossuet, avec une certaine propension à mettre Bossuet au-dessous de Saint-Simon.

[1] 1 vol. in-8°, Renouard.

D'Argenson n'est pas un Saint-Simon, et encore, quand je m'exprime ainsi, c'est le respect humain qui me fait parler. Le nouveau-venu, comme son devancier, écrit à la diable — pour employer les expressions parfaitement exactes de M. de Chateaubriand, — mais il a, lui aussi, des pages immortelles. Son style, par sa bizarrerie, par des locutions qui semblent toutes personnelles, ou que le peuple lui-même, dans le fond des provinces, a déjà oubliées, choque au premier abord, surprend, embarrasse le lecteur : mais la séve et la verdeur en sont souvent incomparables. D'Argenson peint quelquefois d'une seule phrase à l'égal de Saint-Simon, et il a sur lui l'avantage des idées. Ce n'est plus un esprit chagrin et malade qui, à l'aurore d'une société nouvelle, ressasse de vieux préjugés et s'efforce de restaurer ou de prolonger un passé impossible : c'est une intelligence forte, quoique confuse et contradictoire, qui, à travers les vapeurs d'un caractère désagréable et de vices odieux, ressent vivement le mal du temps présent, aspire aux progrès de l'avenir. Ami douteux, mauvais frère, détestable mari, le marquis d'Argenson est animé d'un sincère amour des hommes, et sa pénétration à cet égard est aussi extraordinaire que sa passion.

Issu d'une famille d'hommes d'État, et par conséquent initié en naissant aux affaires comme ces enfants de musiciens qui semblent avoir appris à jouer du *piano* dans le sein de leur mère, assez heureux encore pour que la corruption de son père n'ait pas effacé la dernière trace des vertus de son aïeul, le fils aîné du héros politique de la Régence, le garde des sceaux d'Argenson, voit à ses côtés, dès son entrée dans la carrière, son jeune frère, le comte d'Argenson, plus souple, moins embarrassé d'idées et de projets, un de ces hommes de ressource qui tiennent en place, tandis que lui, le chef de la famille, l'homme à larges vues, le compulseur infatigable, n'obtient pour toute récompense de ses aspirations au premier rang, qu'un court passage au ministère des affaires étrangères, pour retomber bientôt dans les plaintes de la disgrâce et dans les chimères rancuneuses de l'ambition déçue. Une cour aveugle et frivole l'appelle d'Argenson *la bête*, pour le distinguer de son cadet, surnommé *la chèvre*, sans doute à cause de l'adresse qu'il a mise à se maintenir sur les pointes de la politique. On voit alors le marquis se consumer en jalousie contre le bonheur de son frère : mais l'attention qu'il donne aux affaires publiques n'en est que plus excitée. S'il a perdu la faculté d'agir, il est aux premières loges pour bien voir, très-différent en cela de l'avocat Barbier, qui, par ses propos de palais et de ville, a défrayé depuis quelques années la curiosité des amateurs d'histoire, mais dont le témoignage, utile quand il s'agit d'apprécier le bouillonnement des classes moyennes au commencement du dix-huitième siècle, perd toute importance, si l'on veut savoir ce qui se passait alors en haut lieu.

Ce marquis d'Argenson, avec ses naïvetés impitoyables, est comme une Némésis attachée aux flancs du malheureux Louis XV. Il serait moins fatal pour la mémoire de ce prince s'il eût été son ennemi, comme Saint-Simon l'est évidemment de Louis XIV. Mais cette déception continuelle chez un homme qui aime le roi, qui ne peut se résoudre à désespérer de lui, qui interprète en bien jusqu'à ses mauvaises actions, et qui ne renonce aux fruits que quand il s'aperçoit que l'arbre est pourri sans ressource, servira à former

l'arrêt définitif contre un prince qui, en trahissant la France par ses vices personnels, a fait le malheur de sa race. C'est triste, mais c'est instructif. En fait d'histoire, on ne gagne rien à voiler l'ivresse de son père.

L'habile et intelligent éditeur des *Mémoires de d'Argenson*, M. Rathery, n'en est pas encore à cette époque désespérée. Pour donner une édition à peu près complète de son auteur, — elle n'aura pas moins de huit à neuf gros volumes *in-octavo*, — il a pris le bon parti, celui du classement chronologique des notes très-diverses que dictaient à d'Argenson les événements de chaque jour. Les dates seules peuvent mettre l'ordre et la lumière dans les jugements contradictoires qu'un ambitieux porte sur le même personnage. Quand Chauvelin repousse les prétentions du jeune intendant, celui-ci lui trouve une morgue insupportable et un caractère odieux ; quand le même ministre le flatte d'une ambassade, il devient à ses yeux un homme d'État indispensable. Il en est de même du cardinal de Fleury : sage modérateur de l'État, alors que d'Argenson se flatte de conquérir sa faveur; vieillard cacochyme et tombé dans l'enfance, dès que ses yeux se sont détournés du coureur de ministère. C'est une chose curieuse que de voir comment, à cette époque, on donnait à plein collier dans l'intrigue : j'ai la naïveté de croire qu'il n'en est plus de même de notre temps.

Le marquis d'Argenson actuel, peu satisfait de l'entreprise ordonnée par la Société de l'Histoire de France, s'est mis à éplucher, dans de petites brochures, l'édition dont M. Rathery vient de publier le premier volume. Dans cette critique de parti pris, il y a plusieurs observations utiles, et dont l'éditeur fera bien de profiter. La publication des manuscrits de d'Argenson offre des difficultés particulières : l'écriture en est très-mauvaise, et, quand il s'agit d'un homme qui ne s'explique comme personne autre, cette absence de calligraphie conduit à d'inévitables méprises. J'aime à croire que, comme il est déjà arrivé pour bon nombre des meilleures publications de la Société de l'Histoire de France, le *commissaire responsable* délégué par cette Société prend ses fonctions au grand sérieux, et que, de concert avec l'éditeur, il étudie attentivement les passages douteux des manuscrits. S'il n'avait pas compris toute la nécessité de ce travail en commun, il suffirait pour l'avertir des remarques de M. le marquis d'Argenson.

V

C'est là une besogne ingrate, et quand on s'y adonne, on ne peut pas, comme l'heureux voyageur qui m'arrache au premier volume de d'Argenson, accumuler en peu de mois un trésor d'observations et de jouissances. Mais aussi tout le monde n'a pas, comme ce voyageur, un corps de fer, des reins à supporter trente jours de suite les cahots d'un *tarantasse* — c'est la chaise de poste non suspendue dont on se sert en Russie, — un cœur à l'épreuve du mal de mer, une humeur cuirassée d'avance contre tous les mécomptes de la vie de touriste. Tout le monde n'a pas aussi les facilités extraordinaires dont notre voyageur a joui, et qui l'ont porté, sans qu'il y pensât peut-être, à voir à peu près tout en beau dans les contrées qu'il a

parcourues. Je ne crois pas me rendre coupable d'indiscrétion en trahissant l'anonyme de l'auteur des *Lettres sur le Caucace et la Crimée*, qui viennent de paraître chez Gide, en un magnifique volume grand in-8, orné de charmantes vignettes gravées sur bois. Cet auteur se désigne lui-même à plusieurs reprises, comme celui du magnifique ouvrage des *Antiquités du Bosphore Cimmérien*, et l'on sait que ce dernier monument scientifique a été confié par le gouvernement russe à M. de Gilles, littérateur genevois, qui a dirigé l'éducation de l'empereur actuel, Alexandre II, et qui possède aujourd'hui dans ses attributions la bibliothèque et les antiquités de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg. M. de Gilles a d'ailleurs signé en *fac-simile* la courte préface qui précède son voyage, et il se flatte peut-être que tous les lecteurs déchiffreront sans hésiter ce *toghra* un peu incertain dans ses linéaments.

Obligé, pour effacer les suites d'un accident grave, de s'en remettre au traitement des eaux, l'auteur a eu recours à celles de Piatigorsk, au nord du Caucase. Il entreprend de démontrer à ses compatriotes d'adoption qu'ils feraient mieux de s'adresser aux sources nationales que de fréquenter Ems, Tœplitz ou Saint-Sauveur; et peut-être fera-t-il beaucoup de prosélytes quand, pour aller de Moscou à Piatigorsk, on n'aura plus trois cents lieues à faire à travers champs dans une caisse posée sur des roues sans ressort, et quand les vedettes de Cosaques qui défendent les bains du Caucase de l'attaque des Circassiens auront pu être posées un peu plus en avant de cet établissement salutaire : mais c'est une bonne fortune pour les lecteurs de tous les pays que l'auteur ait conçu cette pensée patriotique, et que sa station de santé aux pieds de l'Elbrouz se soit transformée en une tournée intelligente et animée, favorisée par tous les avantages que comportait la position de l'auteur.

On ne peut parcourir des lieux plus intéressants et moins accessibles avec plus de promptitude et de bonheur; on ne saurait en rendre compte d'une manière plus frappante et plus vive. Vous trouverez ailleurs des renseignements plus circonstanciés et peut-être plus exacts sur l'origine, les langues et les races des peuples qui occupent le Caucase; des ouvrages spéciaux offriront un tableau plus complet du système suivant lequel les Russes poursuivent la soumission de ces peuples : on ne se sentira jamais mieux transporté sur cette terre d'embuscades et de combats où le christianisme et la civilisation, — légèrement défigurés, il est vrai, par le schisme et le gouvernement absolu, — poursuivent à coups de canon la guérison d'un des derniers ulcères que l'islamisme ait infligés à l'espèce humaine.

Malgré l'optimisme plein d'entrain et d'agrément de M. de Gilles, on s'aperçoit que l'œuvre des Russes ne touche pas à son terme, et que Schamyl, en 1858, n'était point encore un personnage à dédaigner. A présent qu'on en a fini avec cet Abd-el-Kader du Caucase, si le *flanc gauche* de l'armée russe a terminé sa tâche par la soumission du Daghestan et des Lesghiens, il restera encore l'œuvre du *flanc droit*, et de ce côté les conséquences de la guerre de Crimée ont ranimé beaucoup d'éléments de résistance. On sait que le maréchal Bugeaud, qui nous a donné l'Algérie, n'approuvait pas le système suivi par les Russes dans la guerre du Caucase. L'inconvénient qui

s'attache à la nécessité de couvrir une ligne de plusieurs centaines de lieues frappera les lecteurs de M. de Gilles, malgré le légitime enthousiasme que lui inspirent les qualités militaires des soldats, — en bon français, je n'ose dire des *Cosaques*, — auxquels la continuation de cette lutte gigantesque est confiée. Mais peu importe la différence des points de vue, il suffit que le voyageur soit un observateur sagace, un témoin véridique, un narrateur ingénieux, un peintre habile ; et tous ces avantages se trouvent réunis à un rare degré dans le conservateur des médailles de Saint-Pétersbourg.

On croira peut-être que, par esprit de corps, j'ai entrepris de fonder le Panthéon des numismatistes. Mais, après tout, de ce que M. de Gilles s'entend à ces sortes de choses, de ce qu'il décrit avec intérêt les fouilles de la Crimée, et retrouve sur le sol détrempé de la Colchide la trace des antiques colonies Milésiennes, de ce qu'il sait s'intéresser au passé et le comprendre, ce n'est pas une raison pour lui refuser une intelligence capable d'apprécier le temps présent, et un cœur qui sache battre aux destinées de sa nouvelle patrie. Sa visite aux ruines de Sébastopol fait, sous ce rapport, un précieux pendant à sa visite aux ruines de Panticapée. L'antiquaire cosmopolite et le Russe dévoué se donnent ainsi heureusement la main.

VI

On fait du chemin avec M. de Gilles ; on en fait aussi et plus encore, mais d'une autre manière, avec l'infatigable sinologue, M. Stanislas Julien. Ce savant rappelle les personnages des contes de fée, à qui il suffisait de remuer pour semer l'or et les pierreries. Dans ses moments de loisir, et pour se délasser de travaux plus importants, il a recueilli un bon nombre d'apologues d'origine indienne et transportés en Chine avec les progrès de la religion bouddhique[1]. Ces apologues, destinés à jeter un nouveau jour sur l'origine de la plupart des récits du même genre, qui ont fait fortune en Europe depuis les Grecs, sont suivis de fables purement chinoises, et à la fin de la collection, telle que M. Julien l'avait d'abord publiée, — elle est aujourd'hui divisée en deux parties pour la *Bibliothèque des chemins de fer*, — on trouve deux nouvelles empruntées à la littérature du Céleste Empire, ainsi qu'un extrait fort curieux d'un grand roman historique, sur des événements du second siècle de notre ère.

Les apologues et les fables ont sans doute plus d'importance au point de vue scientifique ; mais nous autres, qui ne sommes que des profanes quand il s'agit de l'extrême Orient, nous trouvons plus d'agrément et d'intérêt dans la partie romanesque. La *Mort de Tong-Tcho* a cet aspect de férocité empreint dans la vie publique des Chinois, et dont ils ont donné de tristes et nouvelles preuves dans le cours des dernières années. Les lecteurs qui aiment le sang dans les livres trouveront à ce récit beaucoup de *caractère*, — c'est l'expression reçue. On rencontre des impressions plus douces dans le *Portrait de Famille*, quoique la dissimulation et la cupidité, inséparables des mœurs chinoises, soient encore assez marquées pour conserver au récit son goût de terroir. Mais que penser de cette fadeur à la Florian de la nouvelle intitulée les *Deux Frères?* c'est le cas de dire, comme la pauvre Reine,

[1] 3 vol. in-18. B. Duprat et Hachette.

qu'on croirait manger de la soupe au lait. Les deux frères et les bonnes gens qui les adoptent ont des vertus dignes du prix Montyon, et rien que des vertus. On ne peut pourtant pas y voir une histoire édifiante, car elle finit comme un vaudeville, par un travestissement. Si le traducteur ne méritait une confiance absolue, on croirait, comme pour le *Petit neveu de Rameau*, qu'il s'agit d'un conte de Bouilly traduit en chinois et retraduit en français.

Avons-nous besoin de rien ajouter sur le mérite et même sur la perfection d'un tel recueil? Les versions de M. Julien sont le décalque des originaux qu'il traduit : c'est la *Chine ouverte*, autant et plus que le livre publié sous ce dernier titre en Angleterre; et il se passera du temps avant qu'en Europe on cesse de s'occuper de la Chine.

VII

Mais qu'est-ce que ces fleurs étrangères, au prix du beau lis qui vient de croître sur le sol de la Provence? On ne dira pas du moins que la supériorité de *Mirèio*[1] ait été méconnue à son apparition dans le monde. Jamais œuvre nouvelle ne fut accueillie par une acclamation plus retentissante. Un grand poëte l'a comparée à l'*Iliade* et n'a réservé qu'une petite place au-dessous pour ses *Méditations poétiques*. La presse a docilement servi ce concert de louanges. Aussi le bruit qu'on faisait autour du poëme de M. Mistral nous mettait-il un peu en défiance; mais nous avions tort, et la gloire avait raison. Ces jours derniers, nous trouvant dans une ville de province, au foyer d'un vieil ami, peintre éminent, qui s'est fait une place à côté de Léopold Robert dans la reproduction des scènes de la vie rustique en Italie, nous le trouvâmes sous le charme de *Mirèio;* ce suffrage désintéressé d'un juge très-compétent était de nature à faire impression sur notre esprit. Il nous fut facile d'obtenir la communication du poëme, et c'est sur l'exemplaire de l'artiste, relié comme un livre favori, accompagné même d'une carte du département des Bouches-du-Rhône, qui donne tous les lieux illustrés par M. Mistral, que nous en avons pris connaissance.

Mireio est un poëme en douze chants, et en strophes de sept vers chacune. Le dialecte dans lequel il est écrit est celui de la Provence, encore voisin de la langue des troubadours. L'auteur de ce poëme, M. Mistral, manie son idiome natal avec un singulier bonheur : il n'a pas seulement l'harmonie, il déploie au besoin la force et la gravité. Nous sommes peu initiés à la connaissance de la littérature provençale; mais, aussi loin que puisse s'étendre notre expérience à cet égard, nous n'apercevons rien qui donne l'idée des beautés sérieuses de *Mirèio*. Des influences très-diverses semblent avoir contribué à la création de cette œuvre distinguée : une nature inspiratrice, des mœurs encore naïves et originales, une race où la beauté des femmes et leur grâce naturelle ont de quoi frapper et séduire, les succès d'un autre poëte, la gloire très-légitime de Jasmin, et l'impression, dans un pays où tout le monde le comprend ou le devine, de ces courtes et charmantes épopées rustiques, *Françonnette* et *Marthe la Folle*. Appartenait-il à un Gascon, réduit à faire usage du plus défiguré peut-être des patois issus de la langue d'oc, de renouveler à lui seul la gloire des trouba-

[1] Avignon, Poumanilhe. 1 vol in-8.

dours ; et la Provence qui compte aujourd'hui tant de poëtes, — il faut en voir la liste dans le texte et dans les notes de *Mirèio* — en était-elle réduite à traîner en silence le char du perruquier d'Agen ? Il semble que M. Mistral ait voulu relever le gant jeté à son pays, et qu'il ait travaillé pour le compte de tous ses compatriotes à surpasser les meilleurs poëmes de son rival.

C'est beaucoup déjà que de mériter le parallèle. Sans doute Jasmin a le jet plus spontané ; ses poëmes, d'une proportion exacte avec le sujet qu'ils traitent, ne trahissent aucun effort ; on en recueille avec avidité jusqu'au dernier vers, et, quand le chant a cessé, on n'a que le regret qu'il ait été si court. *Mirèio*, au contraire, est une œuvre laborieuse, et la fable, simple et touchante en elle-même, est sans cesse interrompue par de nouveaux épisodes. Il semble que l'auteur se soit donné pour tâche de composer l'encyclopédie poétique d'Arles et de son territoire : il ne vous fait grâce ni d'un paysage, ni d'un monument, ni d'une tradition, ni d'une coutume. Cette combinaison a quelque chose de trop artificiel pour ne pas jeter sur l'ensemble de l'œuvre une certaine froideur. En revanche, l'auteur de *Mirèio* dispose d'une langue plus belle, et la nature qui l'entoure lui fournit des lignes et des couleurs incomparables. Il excelle d'ailleurs à peindre les sentiments vrais, et il retrace avec une émotion respectueuse la grandeur naïve des mœurs catholiques dans les pays méridionaux. Je cherche à rassembler dans mon souvenir tout ce qui, de près ou de loin, ressemble à *Mirèio*, et peut avoir fourni des modèles à M. Mistral, la *Louise* de Voss et surtout le *Hermann et Dorothée* de Goethe, le *Lamento di Cecco di Varlungo* par Buonarotti le jeune, et les autres *poesie rusticali* de Florence et de Sienne, les idylles siciliennes de Meli, le Théocrite moderne, les nouvelles espagnoles du mystérieux Fernan Caballero, la *Mare au Diable*, et quelques autres pages de George Sand moins gâtées que les autres par des prédications immorales, les poëmes de Ramon Viciente, dont M. de la Tour nous a donné dans ce recueil même une si charmante idée, tout, jusqu'aux *Bretons* de Brizeux si artistement ciselés, et je trouve que *Mirèio* est loin de perdre à la comparaison avec tant d'œuvres éminentes. C'est un tableau de plus, et l'un des plus précieux, à attacher dans une galerie qui de notre temps s'est d'autant plus enrichie, qu'on craint davantage d'en voir disparaître les modèles.

Nous ne dirons du reste qu'un mot sur la fable de *Mirèio*, fable aussi simple que touchante. *Mirèio* est en provençal le nom d'une jeune fille : M. Mistral l'explique en français par *Mireille*, ce qui ne nous en dit pas davantage. Tant il y a que *Mirèio*, fille charmante d'un riche cultivateur du pied des Alpines, se laisse prendre d'amour pour Vincent, le fils d'un pauvre vannier. La demande du jeune homme est repoussée, au grand désespoir de celle qu'il aime, et *Mirèio*, à qui Vincent a appris que les Saintes Maries de la Camargue opéraient de grands miracles, trouve la mort à ce sanctuaire célèbre, après avoir été frappée d'insolation, pendant sa course passionnée à travers les campagnes en feu de la Provence. Des douze chants dont le poëme se compose, plusieurs sont admirables d'un bout à l'autre ; d'autres, tels que le sixième et le onzième, la *Sorcière* et les *Saintes*, me semblent inférieurs. Ni le merveilleux fantastique ni le merveilleux chrétien n'ont réussi au chantre de *Mirèio*. Il s'est donné beaucoup de mal pour importer dans son pays une *Walpurgisnacht*, et il s'est joué en quelque sorte d'une tradi-

tion trop grande en elle-même, celle de l'arrivée en Provence des Saintes Femmes de l'Évangile, pour ne pas être traitée sérieusement. J'épuise d'un mot tous les reproches ; et je regrette, avec un critique éminent habitué à traiter les auteurs provençaux avec indulgence, qu'en peignant d'innocentes amours le poëte ait laissé échapper quelques traits trop vifs. On ne saurait aspirer à la vraie gloire, quand on n'écrit pas pour tout le monde. L'art suprême du poëte est d'ailleurs de faire aimer les êtres que crée son imagination, et l'on ne fait aimer que ce qu'on a fait respecter. M. Mistral, à notre sens, devait cette réserve délicate à son beau pays et à ses ravissants modèles.

Mais ces taches sont peu de chose en comparaison des beautés qui éclatent de toutes parts. Le début, le chant du vieux marin en l'honneur du bailly de Suffren à la veillée du *Mas*, les premières impressions des deux jeunes gens, la seconde rencontre, moins les détails hasardés qui la prolongent, la cueillette des feuilles de mûrier et la récolte des cocons, le chant *des Vieux* ou l'entrevue des deux pères, la rencontre de *Mirèio* avec le petit chasseur de limaçons dans la Crau, — on ne s'arrêterait pas dans les citations et dans la louange. J'avertis seulement que, pour jouir pleinement de ce beau et charmant poëme, on ne doit pas s'en tenir à la version française que l'auteur en a donnée lui-même, en regard du texte provençal. Il se plaint que l'idiome du Nord, qui lui semble artificiel et académique, ne lui fournisse pas d'équivalents à ce qu'il a lui-même si bien dit dans sa propre langue. Mais si, au lieu de faire au français des reproches inutiles ou injustes, il l'avait étudié plus à fond, s'il s'était familiarisé surtout avec nos vieux auteurs, il y aurait rencontré plus d'analogies avec le provençal, et par conséquent plus de moyens de se faire comprendre de ces barbares du Nord dont il ambitionne pourtant le suffrage. Qu'il y prenne garde aussi : il lui arrive parfois de remplacer le mot provençal par un autre mot français que nous ne comprenons pas mieux.

En attendant une traduction meilleure, rien n'est plus facile que de suivre à l'aide de la version actuelle, quelque imparfaite qu'elle soit, le sens et le mouvement du vers provençal, et alors le charme est irrésistible. Le dialecte provençal, quoique populaire et familier, réunit souvent à la douceur de l'italien la force de l'espagnol : son vocabulaire est plein de ressources, ses formes expressives et gracieuses.

Nous ne redoutons pas, tant s'en faut, cette renaissance de la langue d'oc. La France, avec son unité si puissante qu'elle en est monotone, n'a qu'à gagner à voir reparaître la variété dans cette unité. En allant vers le Midi, au delà de Montélimar, on ne pense pas en langue française; mais les cœurs n'y sont pas pour cela moins français que chez nous, et il en est de même en Bretagne, en Alsace, en Flandre et dans les vallées basques des Pyrénées, partout où le français cède sa place à des langues absolument différentes de celle que nous parlons. Ces diversités sont des richesses, et, si nous les voyons refleurir, il n'y a rien à craindre pour la langue de Bossuet le Bourguignon, de Pascal l'Auvergnat, et de Massillon le Provençal. On peut écrire dans l'idiome renaissant des troubadours un poëme délicieux comme *Mirèio;* on n'y composera pas le pendant du *Discours sur l'histoire universelle.*

Ch. Lenormant.

CHRONIQUE DU MOIS

X..., 20 septembre 1859.

AU SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION.

MONSIEUR,

Je lis dans le Dictionnaire de l'Académie : *Imbroglio*, mot *italien*, qui signifie confusion. Le mot et la définition conviennent bien à l'état actuel des affaires d'Italie. Ils conviennent également à l'état de l'opinion en France, soit avant soit après la Note publiée dans le *Moniteur* du 9 septembre.

Depuis le lendemain de la guerre jusqu'au lendemain de la paix, la France n'a eu qu'une seule pensée et une seule âme ; nos cœurs étaient là où était le drapeau. Entraînés par la rapidité du triomphe, éblouis par son éclat, fiers de voir rentrer une si valeureuse armée, attendris au souvenir de ceux qui ne sont pas revenus non moins qu'à l'aspect de ceux qui revenaient, charmés de saluer dans leur retour le retour de la paix, nous avons tous applaudi les guerriers, pleuré les morts, béni la paix ; nulle division ne s'est mêlée aux ovations triomphales et aux devoirs funèbres.

Était-ce l'armée qu'on acclamait ou bien la guerre? Était-ce la paix pour la France ou bien l'indépendance pour l'Italie qu'on saluait avec tant d'ivresse? Il est très-évident qu'on acclamait l'armée plus que la guerre : car jamais pareille explosion des louanges de la paix n'a retenti aux oreilles d'un favori de la victoire. Il faut avouer encore que la France, et cela je n'en suis pas surpris, pensait à elle-même, en saluant la paix, plutôt qu'à l'Italie. Assurément, assez de sang a été versé pour cette cause. Les plus généreux s'impatientent quand, après avoir beaucoup donné, ils s'aperçoivent que celui qu'ils ont secouru n'est pas encore tiré d'affaire. En politique surtout, les bons Samaritains sont rares. J'ai remis ce blessé sur ses jambes, s'écrie-t-on. Que ne marche-t-il à présent tout seul !

Hélas! la pauvre Italie avait bien besoin qu'après l'avoir aidée à se relever on l'aidât encore à marcher, car, dès les premiers pas, elle est tombée dans des piéges, dans des fautes, qui ont achevé de refroidir l'intérêt de la protectrice pour la protégée.

Essayons de voir clair dans cette confusion. Il y a, selon moi, dans tout ce qui vient de se passer en Italie depuis deux mois, du bien et du mal, et d'abord flétrissons hautement et énergiquement le mal.

I

J'appelle un mal et un crime ce qui s'est fait à Bologne. Qu'on soit républicain ou légitimiste, qu'on soit catholique ou incrédule, qu'on tienne pour les droits des souverains ou pour ceux des peuples, pour ceux de la foi ou pour ceux de la raison, il y a pourtant des points où la conscience, quand elle est impartiale, commande impérieusement l'accord.

Ce n'est pas à nous, catholiques, qu'il faut apprendre que saint Pierre n'a pas régné à Rome, que le pouvoir spirituel du Pape, aussi ancien que l'É-

glise, aussi impérissable qu'elle, a seul les promesses divines, que le Saint-Père, captif, fugitif, exilé, préside aussi divinement à nos consciences que bénissant, ceint de la triple tiare, la ville et le monde du haut d'un trône de souverain. Mais, qu'on le sache bien, s'il en est quelques-uns parmi nous qui, allant plus loin, professent sur les conditions du pouvoir temporel des opinions particulières et libres, il n'en est pas un qui accorde à personne, peuple ou souverain, le droit de mettre la main sur la personne et sur le domaine de notre Père. S'il en est parmi nous qui désirent dans quelques détails de l'administration temporelle des modifications, il n'en est pas un qui les veuille arrachées par la violence et la menace. Quand mon père est libre, je lui soumets mes désirs; quand mon père est menacé, c'est l'heure pour ses enfants d'ajourner les désirs et d'apporter à ses pieds l'expression et la preuve d'un amour inaltérable dans une union complète.

Soutenez à votre gré les droits des souverains ou les droits des peuples, mais à condition que ces droits soient des droits, c'est-à-dire à condition qu'ils reposent sur la justice, sur la foi jurée; n'appelez pas droit des souverains l'usurpation triomphante, n'appelez pas droit des peuples la conspiration qui a réussi; le succès ou la durée n'absolvent pas l'injustice, elles enhardissent ses insolences, elles ne fondent pas en droit. Or le Pape est-il un étranger? Qui donc est plus Italien que lui? Est-il un usurpateur? Qui donc, sur un trône du monde, a des titres de légitimité comparables aux siens? Est-il un tyran? Mais on ne lui reproche qu'un excès de bonté; on reconnaît que de grands progrès ont été réalisés depuis dix ans, la justice améliorée, la dette diminuée, les travaux publics encouragés. A-t-il signé des traités avec l'Autriche? Avant la guerre, il a spontanément offert le retrait des garnisons étrangères; il n'y a plus à Bologne d'autres étrangers que les Piémontais. Mais ce gouvernement a des abus. Ah! cela est vrai, le Pape est un homme, entouré d'hommes; voilà ce que vous voulez dire; le roi que vous préférez n'est donc pas un homme, il est donc sans défauts, sans faiblesse, ce Victor-Emmanuel? Le régime piémontais, qui ne reconnaît pas même l'inamovibilité des juges, est-il donc exempt d'abus?

Non; mais cet homme n'est pas un prêtre. Voilà le grand mot. Ici, la cause s'élève; il ne s'agit plus seulement du sort de deux millions d'Italiens, soumis à un gouvernement qui n'est, on en convient, ni usurpateur, ni étranger, ni tyrannique, ni inaccessible au progrès; il s'agit de l'indépendance de tous ceux qui croient; que dis-je? il s'agit aussi de l'indépendance de ceux qui ne croient pas, de l'indépendance de ma conscience et aussi de celle de M. Havin. Ne l'a-t-on pas assez répété? C'est pour éviter, dans tous les pays la réunion dans une même main du pouvoir royal et du pouvoir religieux, réunion qui se nomme l'autocratie quand la religion est esclave et la théocratie quand elle est maîtresse, qu'il a fallu, sur un seul point du monde, les fondre en une seule main; c'est le gage d'une liberté de conscience qui, en dehors de l'Église catholique, n'a pas de point d'appui; c'est pour empêcher que les rois, intervenant dans le domaine religieux, ne contrarient ma croyance, comme en Russie, et pour empêcher que les prêtres, intervenant dans le domaine civil, ne m'imposent leur symbole, comme en Suède, que la bonté de Dieu, la sagesse des hommes et le respect des siècles ont institué une autorité sans limites dans le domaine spirituel, et ayant sur terre un domaine petit, mais souverain, afin de n'asservir personne et de n'être pas asservie, et, par suite, afin que la vérité soit présentée à tous les hommes sans interruption comme sans mélange.

Que l'on ne dise pas que les Romains ont à se plaindre de cette com-

binaison, pas plus que les Suisses ou les Belges n'ont à se plaindre d'une neutralité qui a pour objet leur tranquillité et celle de l'Europe. Vous ne défendriez pas tant ce pouvoir, s'il n'était pas celui du Pape, me dira-t-on. Cela est parfaitement vrai, et vous, à votre tour, vous ne l'attaqueriez pas tant. Y a-t-il au monde, parmi les gouvernements comparables en étendue, celui de la Bavière, du Danemark ou du Portugal, un seul gouvernement dont on s'occupe autant que de celui de Rome? Y a-t-il au monde, parmi les gouvernements les plus libres, un seul qui vive sous le contrôle, non pas d'une chambre ou d'une presse, mais de l'opinion acharnée, incessante, universelle de tous les hommes dans tous les pays? De tous les souverains, le Pape est le plus discuté. Il ne dépendra pas de nous qu'il ne soit aussi le plus défendu et le mieux aimé.

Donc, il faut qu'on le sache, le patrimoine de saint Pierre est notre patrimoine à tous tant que nous sommes ; il est le gage commun de notre indépendance spirituelle. On ne peut attenter à ce patrimoine sans blesser au cœur deux cents millions de catholiques, et, avant tout, les catholiques français, fils aînés de l'Église romaine, et jaloux de maintenir l'œuvre de Charlemagne et de la France. Qu'on ne s'y trompe point, les catholiques libéraux ne le cèdent à personne en dévouement au Saint-Siége. On allègue des dissentiments à cet égard ; il n'en existe pas. On a cité des noms propres : nous protestons contre l'abus qu'on fait de ces noms.

S'il est tant de points où les catholiques de toutes les nuances et où les honnêtes gens de tous les partis doivent être d'accord, n'est-il pas une autre considération faite pour rallier tous les cœurs français? L'honneur de la France n'est pas seulement lié à l'ascendant du catholicisme dans le monde ; tout ce qui le rabaisse nous rabaisse, l'Angleterre et la Russie le savent bien ; mais notre honneur est lié à l'intégrité du pouvoir temporel du Saint-Siége. Que sommes-nous allés faire à Rome en 1849? Un gouvernement libéral, triomphant de la révolution, allait restaurer un autre gouvernement libéral, mais victime de la révolution. En même temps qu'elle faisait reculer la démagogie, la France se montra jalouse d'empêcher d'avancer l'Autriche, Naples ou l'Espagne, aussi dévouées à l'Église, mais suspectes de l'être moins à la liberté. Voilà le caractère de l'expédition romaine. Comment cette politique n'a pas atteint toutes ses conséquences, ce n'est pas le moment de l'expliquer. Mais notre présence à Rome a toujours la même signification, et chacune de nos sentinelles a pour consigne de dire à l'absolutisme aussi bien qu'au désordre : *On ne passe pas*. Or les Légations sont précisément menacées de retomber dans le péril dont la France a tiré l'État romain il y a dix ans ; ou bien le désordre y triomphera comme le *Siècle* le désire, ou bien l'Autriche y rentrera, comme un autre journal le demande, oubliant tous deux l'œuvre de la France.

Je ne veux pas croire que le roi de Piémont accepte cette annexion scandaleuse ; quel est le souverain ou le citoyen d'un pays catholique, depuis le Portugal jusqu'au Canada, depuis la Belgique jusqu'au Brésil, qui ne rougirait de prendre dans sa main ce lambeau arraché à la robe du Saint-Père? Ce serait, en vérité, se moquer de la France, et elle ne le permettra pas ; son drapeau flotte à Rome, la fumée de ses canons est à peine dissipée, les blessures de ses enfants tombés pour l'Italie ne sont pas cicatrisées, les paroles de son souverain retentissent encore, les promesses écrites à l'épiscopat ne sont pas effacées. Tant d'oubli, tant d'insultes, ne peuvent, aux yeux d'aucun vrai Français, passer pour légitimes ; ils n'ont, parmi les catholiques, aucune dupe, aucun complice. Résignés, nous croyons que Dieu

veille et qu'il fera sortir le bien du mal, mais nous aurions horreur de mettre la main dans ce mal, et ce serait le faire que de se taire.

Imitez, nous dira-ton, le silence du Saint-Père. Oui, ce silence nous rassure ; nous voulons croire que le saint Pontife attend, parce qu'il espère. Qui doute de son pardon? Les Légations, bientôt rentrées dans la soumission, verront, au lieu de châtiments, de nouveaux progrès tomber de sa main paternelle. Il est inébranlable dans sa confiance comme dans sa bonté. Mais il est permis à ses enfants de se montrer plus indignés et plus impatients que lui-même. Il est permis surtout à des Français de 1859 de se souvenir de 1849, et de se sentir blessés dans leur honneur autant que contristés dans leur foi.

Les journaux anglais prétendent que la question des Légations est de toutes les affaires d'Italie la plus difficile; à nos yeux, elle est la plus claire. La soumission au Saint-Siége est la première dette de l'Italie envers la France, et le *Moniteur* du 9 septembre, en parlant de soumettre à un congrès l'affaire des duchés, et en se taisant sur l'état des Romagnes, indique assez qu'il n'y a pas là de question douteuse, et que les causes ne sont pas les mêmes.

Est-ce trop exiger que d'attendre une déclaration plus explicite que ce sous-entendu ? M. le ministre des cultes l'avait jugé utile avant la guerre, et ses promesses ont provoqué des mandements pleins d'une confiance qui a besoin d'être de nouveau encouragée après des faits si contraires à ce que l'on attendait.

C'est d'ailleurs l'habileté et aussi le crime des révolutionnaires d'avoir confondu des causes très-dissemblables, d'avoir placé ces causes sous la garde d'une même force armée, que nos braves généraux ont aidé à former et à instruire assurément pour d'autres fins, et d'avoir remis le drapeau de cette armée aux mains suspectes de Garibaldi. Il en est résulté un premier effet, c'est que, dans l'opinion conservatrice européenne, on a également confondu des causes ainsi mêlées, et les mouvements de Bologne, de Parme, de Modène et de Florence sont sans distinction l'objet d'une commune réprobation. Cette impression est naturelle; il est concevable surtout que les catholiques oublient tout le reste pour ne penser qu'au Saint-Père. Heureuses les causes qui provoquent un tel entraînement ! Je n'en connais pas beaucoup d'autres que la nôtre. Tâchons cependant qu'elle ne nous rende point involontairement injustes, et essayons de distinguer ce qui doit être tenu distinct.

II

On a raison de blâmer et de regretter, après le mouvement de Bologne, celui de Parme. Il fallait s'attendre à ce qu'un État si petit et si voisin du Piémont serait emporté dans la tourmente, mais de quel droit? Les anciens griefs avaient été effacés par le gouvernement intelligent et bon de la Régente; elle ne s'était refusée, elle ne se refusait encore à aucune amélioration; elle s'était au contraire opposée courageusement à tout nouveau traité avec l'Autriche, elle avait, dès le 1er mai, brisé l'ancien traité en se déclarant neutre, et lorsque, seule rappelée pendant la guerre par ses sujets, il lui fallut de nouveau se retirer, on ne la vit chercher qu'à se rapprocher d'une terre française, sans confier à l'Autriche ses enfants, sans lui demander un seul service, sans lui adresser un seul vœu. M. Farini rend hommage à la majesté d'une veuve et d'un orphelin; il oublie de rendre justice aux droits de l'innocence.

III

Les choses n'ont pas été tout à fait les mêmes à Modène et à Florence.

Je commence par dire que le dénoûment de la pièce ne me convient pas mieux. L'annexion au Piémont, votée par les Assembles italiennes, serait, si elle se réalisait, le renversement le plus complet des généreux projets de confédération imaginés par Henri IV[1], négociés par la France, en 1745, presque réalisés, en 1848, par Pie IX[2], projets qui associaient tous les États sans en excepter un seul, même le plus petit, et leur faisaient trouver leur force, non dans leur soumission à un voisin, mais dans leur union. Au point de vue de l'intérêt français et de notre politique traditionnelle, je ne comprendrais pas qu'on permît au Piémont de s'étendre au delà de la Lombardie, magnifique trophée qu'il doit à nos armes, et qu'on laissât un État puissant s'asseoir entre nous et l'Autriche dont il peut devenir l'allié (où donc en est déjà sa reconnaissance?) entre nous et l'Italie, dont il voudra devenir le maître.

Au point de vue italien, je ne comprends pas qu'un Toscan raye de la carte sa patrie, qu'il fasse de sa ville capitale un chef-lieu de département, qu'il préfère au titre de citoyen de l'antique Toscane la cote de contribuable d'une province piémontaise. C'est, dit-on, pour se mettre à l'abri d'une souveraineté puissante. N'était-ce pas précisément le même motif qui avait porté les archiducs à s'appuyer sur l'Autriche? Changer de dépendance, est-ce de l'indépendance? c'est là une erreur, ce n'est pas un crime, et, quand j'entends soutenir que les Italiens des duchés méritent d'être tous flétris du nom de révolutionnaires, je suspends mon jugement, je ne souscris pas sans réserve à cette condamnation sommaire. Les révolutions sont comme les drames, ceux qui les jouent ne sont pas ceux qui les font, et, pourtant on ne siffle que les acteurs. Je demande à expliquer comment, à mon sens, se sont distribués les rôles.

Ou bien il faut déclarer que l'Autriche n'exerçait pas hors de chez elle en Italie une influence funeste, et dans ce cas il faut oublier non-seulement notre campagne héroïque, mais aussi toute la politique séculaire de la France, ou bien il faut convenir que nulle part cette influence n'était aussi pesante, aussi continuelle et aussi visible qu'à la cour de Modène et à la cour de Florence. Elle y était acceptée par des traités, défendue par des garnisons, rappelée, maintenue, malgré les serments les plus solennels. Aussi le premier vent qui s'éleva du côté des Alpes contre l'Autriche renversa en deux ou trois quarts d'heure ces souverains, qui, on en conviendra encore, se retirèrent bien vite, trop vite, pour chercher un abri, l'un derrière les frontières de l'Autriche, et l'autre derrière ses régiments.

Mais, dira-t-on, cette vacance des trônes, étant forcée, ne suffisait pas pour ouvrir le droit des peuples, et pour annuler le droit des souverains.

Je ne discute pas ces thèses abstraites, je me borne à répondre : C'est précisément parce qu'une société ne peut se passer un seul jour d'autorité, qu'il est, d'une part, illégitime de renverser un pouvoir établi, et qu'il est, d'autre part, nécessaire de refaire un pouvoir quand il n'y

[1] Afin, dit Sully, que tous ces États et princes, estant associés ensemble en communauté d'intérest, ils en fussent rendus *plus considérables*, sans que néanmoins, par cette confédération, *il ne fust rien changé en leurs possessions et les lois accoutumées*.

[2] *Art. 1er du projet de 1848* : Entre les Etats de l'Église, le roi de Sardaigne et le grand duc de Toscane, est établie à perpétuité une confédération par laquelle, moyennant l'unité des forces et de l'action, sont garantis *le territoire desdits États* et *est partagé le développement progressif et pacifique des libertés concédées et de la prospérité nationale*.

en a plus. Or c'est l'œuvre à laquelle les Italiens des duchés ont consacré leurs efforts, pour écarter les ébullitions de la fièvre populaire, dès le jour où, avant Villafranca, avant Solferino, avant Magenta, ils ont été sans souverains, livrés à eux-mêmes sous la garde de troupes réunies dont les chefs s'appelaient le prince Napoléon et le général Ulloa.

Ils auraient dû rappeler leurs souverains! C'est ce que leur dit très-bien le *Moniteur* du 9 septembre, auquel je n'ai rien à répondre, si ce n'est qu'il est du 9 septembre, et que la Toscane était sans souverain depuis le 27 avril, que les paroles de Milan : « *Vous serez les citoyens d'un grand pays... Mon armée ne mettra aucun obstacle à la manifestation de vos vœux légitimes,* » sont du 8 juin, et les préliminaires de Villafranca du commencement de juillet. Il est à regretter (et tous les journaux expriment ce regret) que le commentaire que contient le *Moniteur* n'ait pas suivi de près le texte des préliminaires, texte qui n'est pas clair, puisque les notaires diplomatiques de Zurich devant lesquels on a renvoyé l'acte n'ont pas encore pu trouver le moyen de le rédiger en bonne forme.

Qu'on relise ces préliminaires fameux, ils contiennent des conquêtes certaines et des promesses éventuelles. Les conquêtes sont des contrats positifs et complets dont l'objet dépendait absolument de ceux qui les ont signés. Les promesses sont des *stipulations pour autrui*, laissant les parties qui ne sont pas intervenues libres de ratifier ou non ce qu'on a promis pour elles. La rédaction grammaticale exprime bien cette différence.

Voici les conquêtes; elles sont au *présent :*

L'empereur d'Autriche CÈDE *ses droits sur la Lombardie à l'empereur des Français, qui les* REMET *au roi de Sardaigne. L'empereur d'Autriche* CONSERVE *la Vénétie, mais elle* FAIT PARTIE INTÉGRANTE *de la confédération italienne.*

Voici les promesses, elles sont au *futur :*

Une confédération italienne SERA *formée sous la présidence honoraire du Pape. Les princes restés en dehors du mouvement ou rappelés dans leurs possessions* DEVRONT COMPRENDRE *la nécessité de réformes salutaires. Il y* AURA *une amnistie générale.*

Le *Moniteur* du 9 septembre déclare que Venise, sorte d'otage, ne sera affranchie qu'en proportion de l'empressement de Florence à rappeler son souverain. Cela était impossible à comprendre avant le *Moniteur*, et cela reste fort difficile à admettre; car Venise est très-innocente des actes de Florence, et Florence doit être peu rassurée par le sort de Venise.

Le *Moniteur* ajoute que la restauration des archiducs a été une condition *sine qua non*. Mais il ne dit pas comment ils seront rappelés; les préliminaires ne l'avaient pas dit davantage. On comprend dans quel embarras les Toscans ont dû se trouver depuis le mois d'avril jusqu'à la note de septembre.

Or, à défaut de la parole de la France, les populations avaient son exemple. Ils se souvenaient de notre attitude pendant la guerre, car personne n'avait jamais compris que le 5e corps eût à Florence une mission favorable au grand duc. Ils se souvenaient aussi de notre histoire. S'ils demandent qu'avons-nous fait pour reconstituer le pouvoir en France, on peut leur répondre que nous nous sommes servis du suffrage universel, non pour rappeler nos anciens souverains, mais pour nous abriter sous le pouvoir le plus fort qui s'est rencontré. Est-ce à la France à reprocher ce procédé aux duchés?

Toutefois, j'en conviens, si l'on entendait imiter la France, il fallait l'imiter sincèrement. Le Gouvernement provisoire de France, en 1848, a fait un

appel loyal au suffrage universel : il n'en a exclu personne ; il n'a pas décrété l'ilotisme des citoyens français qui ne savaient pas lire. Il a respecté la liberté de la presse. Il n'a pas fait des circulaires pour déclarer les prêtres suspects. Il n'a pas accompli les élections sous la dictature. Les gouvernements provisoires de l'Italie centrale, en 1859, n'ont-ils pas fait diamétralement le contraire? Voilà les reproches que leur adressent les amis de la liberté et de la vérité en politique, et, pour ma part, je ne vois pas bien ce que ces gouvernements peuvent répondre. La dictature avait son prétexte durant la guerre ; après Villafranca, elle n'en avait plus.

Quelqu'un, je le sais, s'est chargé de leur traduire à sa manière et à son profit ces préliminaires, quelqu'un qui en connaissait bien le sens, puisqu'il les avait signés. Ce traducteur infidèle, vrai coupable de toutes les complications actuelles, c'est le Piémont.

Si le mouvement des duchés, auquel se sont mêlés des hommes modérés, libéraux et sincères, avorte, s'il est tombé dans un piége, c'est au Piémont surtout que l'histoire en demandera compte. Il a faussé les élections et fait sortir du scrutin, ouvert par ses émissaires, des unanimités suspectes. Il s'est fait voter des couronnes qu'il s'était engagé à ne pas recevoir. Même au lendemain de la note du *Moniteur*, il fait aux députations des duchés une réponse calculée de manière à se conserver tout le mérite du refus, et tout le bénéfice de l'offre. On croirait qu'on lui force la main, et c'est cette main qui a forcé les votes. Il a usé de ces procédés dont on ne se sert jamais qu'à l'égard des faibles ; que dirait-on si nous envoyions un préfet en Irlande ou en Savoie, pour faire voter en notre faveur sous prétexte qu'on y souffre?

La Savoie ! Cette généreuse province a donné un spectacle qui mérite de nous arrêter un moment. Elle demande à n'être plus enchaînée par les traités de 1815, comme l'Italie. Elle demande à n'être pas gouvernée par un prince qui ne parle pas sa langue, comme l'Italie. Elle invoque des griefs légitimes, des souffrances et des iniquités, comme l'Italie. Elle demande à consulter le suffrage universel, comme l'Italie. Elle agit par des moyens pacifiques, par des hommes honorables, autant et plus que l'Italie. Elle rappelle qu'en 1792 la question de l'annexion à la France fut proposée au suffrage universel, et que sur six cent cinquante-cinq communes six cent quatre votèrent pour l'annexion. Je sais bien ce qu'on peut lui répondre au nom du désintéressement de la France, au nom du respect des souverainetés établies. Mais le Piémont, que pourrait-il alléguer, s'il subissait à Chambéry les maximes qu'il proclame à Florence? Il répond, comme les gens qui ont tort, par un accès de colère, en supprimant le *Courrier des Alpes*, au grand scandale des catholiques, et aussi au grand scandale des démocrates vraiment libéraux et sincères [1].

A notre tour, puisque le mouvement de la Savoie nous inspire des sympathies, ne soyons pas si sévères à l'égard du mouvement des duchés. Ne ménageons pas ceux qui l'ont provoqué ou détourné à leur profit, mais ne censurons pas indistinctement tous les citoyens qui y ont pris part. Si les souverains doivent rentrer dans leurs possessions, cette fois avec la liberté et non plus avec l'Autriche, quel intérêt trouve-t-on à déguiser d'avance en révolutionnaires un si grand nombre de leurs sujets? pourquoi rendre tous les retours honteux ou impossibles? Préfère-t-on que le sang soit de nouveau versé, et que l'Autriche reprenne l'avantage, comme en 1849?

[1] Je fais allusion à la curieuse brochure de M. Anselme Pétetin, ancien commissaire général du gouvernement provisoire dans l'Ain, républicain sincère et honoré de tous les partis. *De l'annexion de la Savoie*, Librairie nouvelle, 1859.

J espère mieux de la sagesse des populations, de l'ascendant de la France, et de l'intervention de l'Europe, sans laquelle tous ces débats confus ne peuvent se terminer. On a beaucoup plaisanté des congrès, il y faut revenir; on a beaucoup loué les deux empereurs de s'être passés de l'Europe, coupable, depuis huit mois, de tant d'indifférence et de tergiversation; il la faut consulter. La force des choses ramène, ce semble, ce qu'on appelait autrefois très-bien le *concert européen*. Les nations de l'Europe sont comme des voisins; ils ont beau ne pas s'aimer, se quereller souvent, ils ne peuvent rien fonder de durable sans être d'accord, et la guerre fait naître plus de questions qu'elle n'en résout. Espérons donc qu'un congrès pourra encore épargner de nouvelles complications, et garantir le prix du noble sang qui a été versé, je veux dire l'intégrité du Saint-Siége, l'affaiblissement de l'Autriche, l'agrandissement mesuré du Piémont, l'affranchissement de Venise, l'accord des souverainetés et des libertés de l'Italie. Alors, mais alors seulement, la tâche de la France, glorieusement terminée sur les champs de batailles, sera véritablement accomplie. Ses diplomates ont à l'achever. On ne fera croire à personne, et le gouvernement ne permettra pas que la France ait perdu tant de soldats, dépensé tant de millions, et remporté tant de victoires, pour souffrir sous ses yeux la spoliation du Pape, ou une revanche de l'Autriche, et sur ses flancs une épée démesurée dont la poignée serait souvent à Londres ou à Vienne plutôt qu'à Paris.

IV

En attendant que cette situation se dénoue, que l'on sache mieux les combinaisons auxquelles l'Empereur avec le sage roi Léopold a pu donner naissance, et que l'on entende peut-être l'Empereur prendre la parole dans cette ville de Bordeaux, où il prononça une phrase si souvent rappelée depuis, la France revient aux travaux de la paix avec son entrain habituel. Elle demeure cependant attentive à ces événements qui intéressent son honneur, et la discussion à laquelle les affaires d'Italie donne lieu continue à être très-vive, et aussi, je le constate avec plaisir, très-libre.

Il a été quelque temps permis de croire (une phrase du discours de M. de Morny au conseil général du Puy-de-Dôme fortifiait cette confiance), que le Gouvernement était dans l'intention de laisser un peu plus de liberté aux discussions politiques. On ne saurait le nier, la fin de la guerre d'Italie a été l'occasion de réflexions assez générale en faveur de la liberté. La lettre si sensée et si spirituelle de M. le comte d'Haussonville aux conseils généraux, publiée par le *Courrier du Dimanche*, est le symptôme le plus expressif et le plus remarqué de ce mouvement heureux.

Cette lettre dont l'auteur a soin de ne signaler rien que de pratique, de ne demander rien que de légal, n'est pas une dissertation théorique sur la liberté : ces théories ne plaisent qu'à un petit nombre d'esprits. Elle n'invoque pas l'histoire pour établir, avec le vieux Pierre de Lestoile : « *qu'il est aussi peu en la puissance de toute la faculté terrienne d'engarder la liberté françoise de parler, comme d'enfouir le soleil en terre ou l'enfermer dans un trou.* »

M. d'Haussonville se borne à tirer avec beaucoup de modération et de sagacité de la guerre d'Italie elle-même des leçons et des arguments. Avec une presse plus libre, le public n'aurait-il pas été prévenu plus tôt de l'imminence de la guerre, et le crédit n'aurait-il pas été exposé à moins de crises ? Avec des ministres responsables, expliquant leur politique devant les Chambres, les

esprits n'auraient-ils pas été à l'abri d'espérances excessives, d'anxiétés prolongées, de déboires exagérés? Peut-on attendre d'un seul homme qu'il prévoie tout, qu'il décide tout, qu'il répare tout, et de si grosses affaires qui engagent le sang, l'honneur, l'argent d'un pays, ne méritent-elles pas une discussion solennelle? La France n'est-elle pas maintenant assez sage, assez forte, assez unie, pour supporter cette discussion? Ces débats, qui éclairent une nation sur ce qu'il lui importe de savoir, ne rendent-ils pas en même temps les puissances étrangères moins ombrageuses? Telles sont les réflexions que M. d'Haussonville conjurait les membres des conseils généraux de faire avec lui, espérant qu'ils les traduiraient dans leurs vœux, pour obtenir, par une voie constitutionnelle, la réforme, dans un sens plus libéral, de la législation politique.

Il montre à merveille que les *avertissements*, dont l'usage est en ce moment entre des mains modérées, seraient vraiment, si on en abusait, des peines *préventives;* car, manquant des trois conditions de toute bonne pénalité, la définition du délit, la proportion de la peine, la défense contradictoire devant un juge impartial, ils réduisent d'avance tout écrivain, tout gérant et tout imprimeur au rôle et à la peur d'un infortuné Damoclès.

Il ajoute que le spectacle des institutions promises ou accordées aux nations de l'Italie amène à un retour naturel sur les nôtres. Qu'entendons-nous répéter depuis longtemps? qu'il est bien temps d'assurer à l'Autriche, à l'Italie, à la Russie, à la Turquie, *les institutions conformes à l'esprit de notre siècle.* Qu'est-ce que veut dire cette vague formule? Elle se traduit par ces trois mots : un peu plus d'égalité civile, un peu plus de liberté politique, un peu plus d'esprit chrétien entre les hommes. Il n'est donc pas si fou de souhaiter que notre pays, apôtre de ces grandes choses, ne cesse pas de se prêcher à lui-même le devoir de les développer, pour se maintenir la première des nations. Les vaincus, hier la Russie, aujourd'hui l'Autriche, se vouent aux réformes et aux progrès : n'en reste-t-il plus à accomplir aux vainqueurs?

L'*amnistie*, si largement concédée par le gouvernement, prouve qu'il est plus rassuré, qu'il n'a plus besoin de mesures d'exception, et la France, partageant cette sécurité, pouvait croire qu'il allait rendre spontanément quelques-uns des droits qu'elle lui avait remis pendant le danger social.

Telles étaient les raisons, développées avec beaucoup de verve, par l'écrit si opportun de M. d'Haussonville et répétées par plusieurs journaux.

On pourrait ajouter, à notre point de vue spécial, que les événements d'Italie sont bien faits pour porter les catholiques à demander en tout lieu la liberté. On gémissait autrefois des circulaires impérieuses du prince de Schwarzenberg au clergé lombard; les grossières circulaires de l'avocat Vigliani valent-elles mieux? Très-opprimé par la législation joséphiste, le clergé était heureux des faveurs du concordat, et voilà qu'au moment où il en a recueilli seulement l'impopularité plutôt que les bienfaits le gouvernement autrichien paraît renoncer à sa principale disposition. On s'était souvent plaint en Toscane des mesures empruntées par Léopold I[er] à son frère Joseph II; les accusations de M. Salvagnoli, la persécution des religieux, les scènes de Bergame, ne sont pas plus justes et sont plus odieuses. La leçon à tirer de ces vicissitudes pourrait être poussée plus loin. Elle est admirablent résumée dans l'éloquente protestation publiée le 30 août par les archevêques de Pise, de Sienne, de Lucques et de Florence, qui professent que le clergé doit toujours avoir pour conduite une impartiale dignité, pour seul bouclier la liberté chrétienne.

Fidèle à cette politique, le *Correspondant* souhaitait, je n'en doute pas,

que les intentions prêtées au gouvernement français devinssent une réalité.

Le *Moniteur* du 18 septembre a donné un démenti à ces conjectures.

Toutefois la note officielle et la circulaire publiée le lendemain sont évidemment inspirées par un esprit plus large de tolérance. La note commence par cette déclaration : *La presse est libre de discuter les actes du gouvernement.* Je suis donc libre de m'appuyer sur cette note pour la discuter elle-même avec modération.

La liberté pourrait rendre la parole aux *partis hostiles*, je le veux bien, mais elle leur ôterait leur principal prestige, qui est précisément d'aimer seuls la liberté. La presse et la tribune n'ont pas pour unique rôle le contrôle du pouvoir, ils ont encore à diriger l'opinion. Or elle est dans un tel désarroi, que le gouvernement est sans cesse obligé lui-même de descendre dans le *Moniteur* pour la redresser et l'éclairer.

Elle passe par des accès successifs de crédulité sans limites et d'incrédulité sans remède.

Il est convenu que le règne des bavards est fini, mais on subit le despotisme des bavardages. L'opinion est dirigée par les commères de l'*Indépendance belge*, par les fils électriques de M. Havas, et par ces bureaux anonymes d'où la même étincelle, comme la Renommé aux cent voix, va allumer à la fois les lanternes de l'*Indépendant de la Moselle* ou du *Messager de Bayonne*. Depuis qu'on ne sait plus rien, on croit tout.

Dans d'autres moments, on se défie de tout, des journaux de l'opposition, parce qu'on les soupçonne de ne pas dire ce qu'ils pensent, des journaux du gouvernement, parce qu'on croit qu'ils n'ont pas pensé eux-mêmes ce qu'ils disent. Cette situation expose même les manifestations des corps constitués à être accueillies sans respect. Évidemment ceux qui les lisent, peut-être même qui les font, n'y attachent pas l'attention qu'elles méritent, parce qu'on les regarde comme une formule de politesse. Si on donnait aux élèves d'une classe de rhétorique, pour sujet de composition de prix, l'éloge du professeur, ce serait une enchère, surenchère et folle enchère de compliments dont le professeur serait le premier à rire. C'est ainsi que les adresses des conseils généraux présentent, à côté des sentiments d'un noble patriotisme, des excentricités regrettables, et un ton général d'enflure et de banalité qui contraste avec la netteté et la compétence de leurs vœux excellents. C'est qu'évidemment les membres de ces corps si respectés ne se croient pas plus responsables, en dehors de leurs travaux spéciaux, que des convives qui répondent à un toast ne sont responsables des paroles de celui qui le porte. Ainsi je ne regarde pas les honorables membres du conseil général d'un des Départements du Centre comme tous collaborateurs de ces « *stratéges Danubiens rêvant de quadrilatères*, » « *remploi qui surpasse le don*, » « *cœurs bordant la haie*, » « *cri, cri de la France*, » et autres locutions qui ont valu à cette adresse une attention particulière. Mais, précisément parce que les conseils généraux ont et méritent la confiance du pays et du pouvoir, j'aimerais que leurs manifestations politiques, que je crois très-indépendantes, le parussent davantage, et cela aurait lieu infailliblement si on les voyait plus souvent porter leurs regards impartiaux sur les progrès qui peuvent rester à faire non-seulement dans le département mais dans la législation politique de la France entière. Si l'opinion était ainsi dirigée, on peut croire que le gouvernement y gagnerait plus que les partis.

Je parle de l'opinion représentée par les conseils généraux, à un degré plus élevé, par le corps législatif, en même temps que des opinions traduites par les journaux. Car je ne sépare pas la tribune et la presse, que

l'on sépare trop souvent. Le rôle *social* de la presse est immense; mais son rôle *politique* est, je crois, subordonné à celui de la tribune; à elles deux, elles contiennent le pouvoir, à elles deux elles éclairent l'opinion. Mais, dans cette dernière tâche, le gouvernement de l'opinion, il y a une hiérarchie, et le premier rôle appartient à celui qui a qualité, qui est responsable et qui est contredit, au représentant. Dans les assemblées, c'est la majorité qui l'emporte. De là, nécessité de s'unir, l'action est à ce prix. Dans la presse, autant de nuances, autant d'organes, qui transmettent la vérité comme le prisme transmet la lumière, en la décomposant en plusieurs couleurs ; il faut être divisé; l'existence est à ce prix. Jugez-en par le moment actuel. Nous ne sommes plus gouvernés par des orateurs, mais par des publicistes; ce sont, excepté raux. Croyez-vous que la France, ayant moins de guides, compte moins de partis? Jamais les nuances ne furent plus nombreuses et plus persistantes; je le crois bien, la France n'est pas divisée par partis, elle est divisée par abonnements. La vraie vie politique naît de la tribune plus que du journal, qui n'est pas une voix, mais un écho. Faut-il pour cela changer la Constitution? Nullement. Lorsque le gouvernement jugera à propos d'accroître la liberté politique, les moyens ne lui manqueront pas, et ils sont faciles à indiquer.

— Dites tout de suite que vous voulez revenir aux agitations parlementaires.?

La discussion dérange, j'en conviens, comme le bruit pendant le jour. Mais le silence tient toujours dans l'inquiétude d'être dérangé, comme le calme de la nuit. Les amis de la lumière y perdent; les amants de la tranquillité n'y gagnent pas grand'chose.

V

Au moment où je vous écris, monsieur, il se passe un de ces événements que par bonheur on ne discute pas et sur lesquels tout le monde est d'accord. L'empereur de la Chine a reçu nos ambassadeurs à coups de boulets de canon; nous allons lui renvoyer des boulets de canon au lieu d'ambassadeurs. L'Angleterre a reçu le même affront. Les deux gouvernements se concertent, et, s'il plaît à Dieu, la réparation sera éclatante, prompte, et cette fois enfin, décisive. Vous l'avouerai-je? Je vois dans cet événement un décret de la Providence, et voilà comment je le traduis : le souverain maître des hommes veut que les deux plus puissants États de l'Europe, au lieu de se quereller, de se ruiner et de s'épuiser sur ce petit coin de la terre qu'ils occupent, agissent enfin de concert pour affranchir de ténèbres abominables trois cents millions d'êtres humains. Quel temps perdu pour le monde, quand ces deux États se combattent! Quelles magnifiques perspectives ouvertes à la civilisation, lorsqu'ils s'entendent! Voilà la raison fondamentale de l'alliance anglo-française, raison qui triomphera enfin, Dieu le veuille, de l'instinct enraciné des Français contre les Anglais, et de la stupide haine des Anglais contre le catholicisme.

Agréez, etc.

Le secrétaire de la rédaction, P. Douhaire.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

SOUVENIRS
ET CORRESPONDANCE

TIRÉS DES PAPIERS DE MADAME RÉCAMIER[1]

Nous sommes dans le siècle des *Mémoires*, des *Correspondances* posthumes, des révélations politiques et domestiques ; ou plutôt, il faut le dire, la France a toujours aimé beaucoup cette forme secondaire de l'histoire, ces annales familières de la vie, mêlées et presque substituées, dans certains récits, aux annales de l'État. Était-ce résultat de l'ancienne forme de gouvernement, ou préférence naturelle à notre esprit ? Je ne sais ; mais la France, depuis qu'elle est sortie des temps de barbarie, a excellé dans les *Mémoires*, les *lettres*, les peintures du monde. A cet égard, sa littérature vérifie parfaitement l'axiome : « Si l'homme est un être sociable, nul n'est plus homme que le Fran-« çais. »

Cette disposition, dans tous les temps, sous la monarchie féodale et guerrière comme sous la monarchie splendide et absolue, depuis le *Bon Serviteur* du chevalier Bayard jusqu'aux *Mémoires* peu véridiques de la spirituelle Marguerite de Valois, depuis les *missives* et les *billets* de Henri IV jusqu'au monument sans pareil de Saint-Simon, nous a valu bien des témoignages originaux de chaque siècle. Maintenant, à cette riche effusion de l'esprit français se décrivant lui-même, à ces copies nombreuses d'un modèle si variable dans son

[1] Deux volumes.

unité, joignez la prodigieuse instabilité de quelques *epoques*, notre grande Révolution et, à sa suite, les changements si fréquents et si complets de gouvernements et d'idées dominantes; et vous concevrez sans peine que ces *époques*, où les années, en se succédant, se désavouaient l'une l'autre, où les principes les plus contraires régnaient tour à tour, où tant de gens avaient à se justifier, tant d'autres à se démentir, ont dû singulièrement accroître et exercer cette préoccupation anecdotique de l'esprit français, et cette abondance de témoignages sur lui-même.

Mémoires privés et publics sur la Révolution, plaidoyers en faveur de toutes les causes et presque de tous les crimes, *papiers d'État* réunis et commentés par les intéressés, confidences historiques de tout genre, *Correspondances* du *Consulat*, de l'*Empire* et de la *Restauration*, publications imminentes, ou échelonnées à distance, quelle vaste matière à la curiosité de l'avenir ! Et que de choses, encore importantes aujourd'hui, auront à disparaître sous l'amas de nouveaux Souvenirs !

Tacite remarque, en tête d'un de ses livres, qu'à dater des Césars l'histoire est devenue décourageante et difficile à écrire par bien des causes, et d'abord par celle qu'il nomme[1] « l'ignorance de la chose publique devenue comme étrangère. » Parmi nous aussi, cette cause s'est rencontrée périodiquement, à diverses reprises de pouvoir absolu; mais souvent, l'obstacle n'a pas assez duré pour être efficace. Le silence, d'un côté, a été suppléé d'ailleurs; la vérité, interdite dans un pays, circulait dans un autre. Et enfin, ce qui ne pouvait encore atteindre à la publicité se réfugiait d'autant plus dans les papiers de famille.

Maintenant, quelle est la meilleure condition pour écrire des *Mémoires* ou des notes qui puissent en tenir lieu? Ce n'est pas seulement d'avoir été témoin et spectateur passif de beaucoup de choses : c'est d'avoir à soi un caractère, une physionomie à part de la foule; par là le narrateur est lui-même un modèle du temps qu'il décrit, une figure du tableau qu'il retrace.

Aujourd'hui, à deux siècles de distance et d'oubli, le rare talent d'un de nos contemporains, sa puissance d'illusion, pour grandir à ses propres yeux et aux nôtres l'objet de son étude actuelle, sa passion du moment, ont ressuscité pour nous mademoiselle de Scudéri, en lui donnant une place dans l'immortelle galerie du dix-septième siècle. Elle n'était cependant qu'une bourgeoise sans génie et sans beauté; et cela dans le siècle, et à côté de la cour, que décoraient d'un immortel éclat tant de femmes charmantes.

[1] Simul veritas plurimis modis infracta, primum inscitia reipublicæ ut alienæ, mox libidine assentandi, aut rursus odio adversus dominantes *Hist.*, lib. I, c. 1.

Après cet exemple, doit-on s'étonner si, du milieu d'une société bien autrement mobile, où la splendeur du luxe, les élégants loisirs, les arts de la paix récemment étouffés sous la *Terreur* avaient reparu, mélangés d'une grossière licence, pour servir bientôt le faste d'un glorieux maître, et se plier ensuite à nos révolutions de pouvoir, variantes de notre révolution sociale, une femme toujours distinguée, toujours nommée partout, célèbre également par le monde et par la retraite, amie désintéressée et fidèle des puissances les plus opposées, mais surtout amie du malheur et du talent, peut encore nous attacher vivement, et nous occupe aujourd'hui de sa correspondance et de son salon disparu ?

Les deux volumes, dont madame Récamier est le sujet principal mêlé à bien des noms illustres et à de curieux contrastes, seront pour l'avenir une partie piquante de l'histoire morale du dix-neuvième siècle. Celle qui donne son nom à ce livre fut-elle une personne supérieure ? Ce qui reste d'elle, ce qu'une pieuse amitié en a recueilli est-il fait pour imposer et éblouir ? Nulle conjecture maligne ne voudra-t-elle ajouter quelque chose à ces témoignages discrètement choisis et à ces récits d'une élégante réserve ? Il nous suffit de dire que, parmi les nuances fort diverses de ce recueil de *lettres* et de *souvenirs*, ce qui prédomine, c'est l'esprit généreux, l'âme noble et délicate de la femme qui attirait autour d'elle tant d'amitiés illustres et traversait tant de séductions. Rien ne sera complet peut-être dans les révélations, dans les jugements qui nous arrivent par elle ; mais la lumière qu'elle jettera sur de graves et obscurs événements sera précieuse de vérité ; et le coup de pinceau de cette main délicate laissera parfois une profonde empreinte.

Tout le monde a lu, dans de remarquables histoires de notre temps, le 18 brumaire et ses suites, les débuts glorieux du Consulat, le lendemain de Marengo, les abords orageux et sombres du nouvel Empire, l'exécution sommaire du duc d'Enghien, le procès de Moreau. On peut, cependant, apprendre encore quelque chose sur cette crise mémorable. Voici les souvenirs d'une beauté célèbre de ce temps, où la société renaissait, où le luxe était admiré comme un gage de paix intérieure et un signe de stabilité : c'est la jeune femme du riche banquier, dont le somptueux hôtel et l'élégante *villa* s'ouvrent à toutes les opinions, mais qui doit, pour son crédit, ménager surtout le Pouvoir grandissant à l'horizon, le général déclaré consul à vie, en attendant l'empire de France, puis l'empire d'Occident.

Déjà, depuis quelques années, aux réunions littéraires du Lycée, dans les bals, les spectacles, les promenades publiques, cette jeune femme était reconnue de tous, à sa beauté, à la noble simplicité de sa parure, aux hommages qui la suivaient.

Elle avait reçu chez elle M. de la Harpe converti et traduisant les Psaumes, comme elle avait, quelques années auparavant, assisté, dans une place réservée, à sa leçon sur *Zaïre* et à sa dissertation pour savoir « à quel moment Orosmane a été le plus malheureux, quand il « soupçonnait Zaïre, sans l'avoir tuée, ou quand il la savait innocente, « et la voyait morte de sa main. »

Tout est plus sérieux maintenant, sous la marche accélérée du premier Consul. Les bassesses entassées à ses pieds ne lui suffisent pas ; il veut tout le faste extérieur, comme toute la réalité du pouvoir ; il en veut la plénitude; et il fauchera devant lui tout ce qui fait ombre d'obstacle. On va bientôt juger un grand procès, où les noms les plus disparates, ceux de courtisans émigrés et d'officiers patriotes de 1792, de Chouans et de généraux républicains, se trouvent pêle-mêle, comme par un jeu de la fortune, ou une habileté de l'accusation. Dans ce nombre est Moreau, le génie guerrier et le faible caractère, l'égal de Napoléon sur un champ de bataille, et son serviteur involontaire, mais docile, le matin du 18 brumaire ; ami de la liberté, mais timide à la défendre ; patriote, mais plus jaloux que patriote, et oubliant enfin la patrie même, dans sa haine aveugle d'un homme.

Madame Récamier est amie de la jeune et altière épouse du général ; elle l'a vu souvent lui-même dans les cercles brillants du monde; elle pourrait témoigner à la fois de ses dépits, et de sa timidité politique. A quelques pas du bruit d'un bal, elle l'a entendu, dans un petit salon un peu à l'écart, défendant ses indécisions contre les fougueuses instances de Bernadotte, qui, s'il ne peut recruter des auxiliaires contre le premier Consul, demain le servira d'autant plus, et d'ancien jacobin étant passé maréchal de France, et par adoption prince royal de Suède, commandera quelque jour, contre la France, une des armées de l'Europe.

En 1804, il ne s'agit encore que d'aplanir les voies du trône, en écartant par la mort, ou l'exil, tout ce qui pourrait faire empêchement, soit les conspirations armées et soldées du dehors, soit l'opposition même inactive, les murmures présumés, ou seulement la popularité indépendante, et par là redoutable. Un intérêt fort grand s'attachait à Moreau dans la société élégante d'alors, dans le haut commerce, dans les rangs de l'armée ; mais le monde officiel se détournait déjà de lui, avec cette servile étiquette commune à bien des temps : et un grand bal, qu'il avait récemment donné, avait été remarquable par une sinistre absence de fonctionnaires publics et de membres du Corps législatif. On avait dansé cependant, à grand renfort de beautés et de parures.

Quelques semaines plus tard, madame Récamier, qui avait brillé d'un gracieux éclat dans ce bal, se faisait conduire par un magistrat,

son parent, à l'audience du tribunal criminel de la Seine, où comparaissait Moreau, dans la foule des complices de Georges. Ce n'était pas la cour d'assises comme l'avaient organisée les lois de la Révolution, ni comme l'avait modifiée, dans un intérêt de garantie pour les accusés, la loi du 27 ventôse an VIII : déjà une autre loi de prévoyance, celle du 11 février 1804, avait augmenté de nombre le tribunal criminel de la Seine, chargé précédemment de juger, sans adjonction de jury, les crimes de faux et d'autres attentats, dont l'énumération allait s'accroître. Ici quelques souvenirs plus techniques peuvent ajouter au témoignage de la noble spectatrice du procès. Vers le temps, où l'arrestation de Pichegru et de Moreau, et le bruit répandu des dangers du premier Consul tenaient les esprits en émoi, un ancien membre de l'Assemblée constituante, un conseiller d'Etat, justement célèbre par son talent de parole et d'affaires, laissait quelques amis agiter, devant lui, la nouvelle du jour, les difficultés du procès intenté, les commentaires des partis, l'intérêt public en faveur du général Moreau, les plaintes et les regrets sur ce nom glorieux : le conseiller d'État paraissait lui-même touché de ce qu'il entendait ; mais il accusait surtout la malveillante facilité des esprits à calomnier les précautions du Pouvoir. « Il y a, disait-il, des gens qui colportent le bruit que le général Moreau ne sera pas renvoyé devant le jury. Cela est-il vraisemblable ? Refuser des jurés à Moreau, cela est-il possible ? »

A ce moment, arrive du palais consulaire un message pressé, une dépêche du cabinet. Le fonctionnaire ouvre, et lit avec émotion; puis il se retire pour une conférence et un travail immédiat. Deux jours après, le sénat ayant délibéré, à huis clos, il paraissait au *Moniteur* du 8 ventôse an XII un sénatus-consulte portant :

« Art. 1er. Les fonctions du jury seront suspendues, pendant le cours de l'an XII et de l'an XIII, dans tous les départements de la République, pour le jugement des crimes de haute trahison, d'attentat contre la personne du premier consul, et autres contre la sûreté intérieure et extérieure de la République.

« Art. 2. Les tribunaux criminels seront à cet effet organisés conformément aux dispositions de la loi du 23 floréal an X. »

Ce sénatus-consulte concourant avec une loi votée sans discussion, qui étendait la peine de mort à tout individu coupable d'avoir recélé quelqu'un des conspirateurs dénoncés, l'instruction marcha vite.

Mais l'histoire, tout en reconnaissant la gravité du péril d'alors, l'ardeur des inquiétudes publiques et la puissante pression des *adresses* militaires et civiles qui arrivaient de toute part, ne peut-elle pas regretter ce sacrifice temporaire, il est vrai, des garanties et des conditions de la justice ? Malheur au temps, où même des esprits distin-

gués ont cette souplesse de volonté et cette inconstance de principes qui se prête aisément à tout, devant ce qu'on appelle *la raison d'État!* L'obéissance y sera sans limites, et le Pouvoir sans barrières, jusqu'à son extrême péril.

Quoi qu'il en soit, dans le silence des citoyens imitant celui des assemblées, la loi qui constituait, sous sa forme nouvelle, le tribunal spécial de la Seine, s'appliquait aussitôt. Plusieurs séances d'interrogatoire des accusés et d'audition des témoins avaient eu lieu déjà, devant ce tribunal, jugeant seul des attentats et des crimes, et laissant le jury à la police correctionnelle, lorsque madame Récamier vint assister au procès. Ce jour-là, plus encore que les précédents, la foule était immense, toutes les places occupées, les issues encombrées, l'attente du public triste et passionnée. On disait que parmi les troupes de la garnison de Paris, il y avait de grands mécontentements. La même nouvelle était grossie, dans des intérêts divers, pour presser et aggraver la sentence, ou pour l'adoucir. Puis, derrière cet appareil de conspiration et de justice pénale, on apercevait l'empire en perspective et promettant aux uns dignités, richesses, aux autres le silence sur le passé, et, sinon l'oubli, du moins la sécurité.

Quel attachant et singulier contraste que la présence de cette jeune reine des bals et des fêtes, sur cette avant-scène du couronnement et du sacre! Il faut l'entendre elle-même, dans un fragment conservé des *Mémoires* qu'elle avait écrits, et qu'elle a eu la malheureuse modestie de détruire. Elle est entrée dans la grande salle du palais de justice, par la porte en face des accusés :

« D'un regard ému et rapide, dit-elle, je parcourus les rangs de cet « amphithéâtre, pour y chercher Moreau. Au moment où je relevai « mon voile, il me reconnut, se leva et me salua. Je lui rendis son « salut avec émotion et respect; et je me hâtai de descendre les de- « grés, pour arriver à la place qui m'était destinée. Les accusés étaient « au nombre de quarante-sept, la plupart inconnus les uns aux autres; « ils remplissaient les gradins élevés, en face de ceux où siégeaient « les juges. Chaque accusé était assis entre deux gendarmes ; ceux « qui étaient auprès de Moreau montraient de la déférence, dans toute « leur attitude. J'étais profondément touchée de voir traiter en cri- « minel ce grand capitaine, dont la gloire était alors si imposante et « si pure. Il n'était plus question de république et de républicains : « c'était, excepté Moreau, qui, j'en ai la conviction, était complète- « ment étranger à la conspiration, c'était la fidélité royaliste qui « seule se défendait contre le pouvoir nouveau. Toutefois cette cause « de l'ancienne monarchie avait pour chef un homme du peuple, « Georges Cadoudal, » etc.

Telle était l'action pénétrante de cette scène sur une âme vive et

noble, que l'expression de la jeune femme en devient éloquente et sévère, comme celle de l'historien, dont quelqu'un a dit, qu'il punit le crime en le racontant. Après avoir nommé plusieurs des prévenus, MM. de Polignac, de Rivière, intéressants, dit-elle, par leur jeunesse et leur dévouement, elle ajoute : « Pichegru, dont le nom restera « dans l'histoire lié à celui de Moreau, manquait pourtant, à côté de « lui ; ou plutôt, on croyait y voir son ombre; car on savait qu'il man- « quait aussi, dans la prison. Un autre souvenir, la mort du duc d'En- « ghien, ajoutait au deuil et à l'effroi d'un grand nombre d'esprits, « même parmi les partisans les plus dévoués du premier Consul. « Moreau ne parla point. »

Dans ce court et naturel récit, un mot admirable sur le vide remarqué au banc des accusés, n'est-il pas précieux pour la connaissance des faits et des impressions du temps ? Il est dit, dans de graves et complètes histoires, que le suicide de Pichegru dans sa prison parut la chose du monde la plus évidente et la mieux expliquée. Ce suicide vint d'un mécompte d'espérance, d'un découragement d'obtenir grâce de la vie, comme l'avait fait espérer d'abord le conseiller d'État chargé de la police, M. Réal qui, plus tard, négligea son prisonnier, lui fit peu de visites au *Temple*, et borna toute son obligeance à lui prêter un *Sénèque*. Un matin, après avoir entendu quelque bruit insolite, les geôliers, entrant dans le cachot du Général, le trouvèrent sur son lit, le visage pourpre, étranglé sous la pression d'une cravate, qu'il avait serrée avec un tourniquet, tenu sans doute d'une main bien ferme jusqu'à la fin de l'agonie. Un volume du *Sénèque* prêté par M. Réal était ouvert près du lit, à l'endroit même d'un passage, probablement très-expressif, sur la mort volontaire. Malgré ces apparences et les déclarations des hommes de l'art faites à l'appui, il est certain que la rumeur fut grande dans le public, et bien au delà des rangs étroits du parti royaliste. La conclusion immédiate était tout autre que la réflexion tardive faite par un historien célèbre, sur l'intérêt qu'aurait eu le Pouvoir à garder Pichegru pour les débats. On n'imaginait pas alors que la disparition de Pichegru était *une perte immense pour l'accusation*, et que, s'il y avait eu place pour un crime, c'était Moreau qui en aurait dû être l'objet.

A tort ou à raison, il était dit, au contraire, qu'on avait eu peur de la présence de Pichegru, et de ce que pouvait oser en paroles cet ancien général de la République, cet homme d'un esprit si concentré et si ferme. Dans la réalité, en effet, lorsqu'on se reporte à la vie aventureuse de Pichegru, à ses fautes de conduite, mais à sa puissante énergie, à son courage tenace dans la déportation, à la manière dont il soutint l'épreuve de Cayenne, et se délivra de cet affreux exil par l'évasion la plus hardie, on se figure avec peine le découragement

hâtif d'un pareil homme, et cette précipitation d'en finir avec la vie, avant d'avoir tout bravé et tout épuisé.

Quant à cet embarras d'un double rôle, à cette honte publique d'un changement de parti, devant laquelle Pichegru aurait reculé jusqu'à la mort, il nous semble que compter pour beaucoup ce sentiment, c'est méconnaître la logique des temps de factions. Quelles cruelles récriminations, quels démentis injurieux n'aurait pas osés cet homme? Quel dangereux appel, quel funeste ciment d'alliance par la haine n'aurait-il pas laissé dans les esprits ! Ce désespoir même d'un général républicain passant d'un extrême à l'autre, et martyr de la cause qu'il avait combattue, était un exemple à craindre.

Moreau n'effrayait pas ainsi : Moreau d'ailleurs n'était pas isolé, sans famille, sans autre appui que sa propre audace. Une voix, celle de son frère, membre du *Tribunat*, s'était élevée dans le sein même de cette assemblée, pour protester énergiquement : mille soins le suivaient dans sa prison ; mille regards étaient fixés sur lui. On le savait tendrement attaché à sa jeune femme bientôt mère : son suicide était invraisemblable. Et, s'il est permis de supposer, à l'exemple de l'histoire, qu'une scélératesse subalterne ait délibéré sur le choix d'un crime à commettre, pour servir une grande ambition, à son insu, le bon sens avait dû montrer la disparition de Moreau comme un danger plus grand que sa présence. Moreau ne parla pas, nous dit madame Récamier ; elle n'entendit pas même les mots de remercîment que, passant près d'elle, il lui adressa, entre deux gendarmes. Son attitude douce et modérée fut également silencieuse, pendant ce long procès, hormis le jour où il lut, d'une voix calme et sans expression, le discours élégant et noble qu'avait composé pour lui, son ami, l'idéologue et le futur sénateur Garat.

Dans la réalité, ce qui prévalut alors, ce qui domina même le ressentiment profond du premier Consul et le réduisit à pactiser sur sa vengeance, ce fut un reste d'opinion publique. Ce fut aussi ce fonds d'honneur judiciaire et de probité, traditionnel chez la magistrature française, sous ses formes diverses, et qui persiste, comme qualité personnelle, lors même qu'il n'est pas le résultat de garanties attachées à l'institution.

Tout le monde a su, et madame Récamier n'oublie pas dans son souvenir du procès de Moreau, la réponse de ce juge de la cour criminelle de la Seine aux instances officieuses qui lui répétaient : « Opinez sans crainte à la mort pour le général Moreau ; le premier Consul lui donnera sa grâce.— Et nous, citoyen commissaire, qui nous donnera la nôtre? » Chacun des douze juges n'atteignait pas à cette hauteur d'honnête homme. Mais Clavier n'était pas seul à penser ainsi ; il avait près de lui, dans les mêmes sentiments un magistrat, digne

frère du patriotique et fidèle ami de Moreau, du général Lecourbe [1]. D'autres juges inclinaient à la modération; et, pour obtenir la condamnation, il fallut se contenter, quant à Moreau, d'une peine légère, deux années de détention, remplacées par un bannissement jugé plus sûr que le séjour de la prison.

Mais auparavant, il faut encore écouter, dans quelques détails, le sensible et ingénieux témoin de cette crise, d'où sortit un si grand pouvoir. « Le lendemain, dit madame Récamier, je reçus un mes-« sage de Cambacérès; il m'engageait, même dans l'intérêt de Mo-« reau, à ne pas retourner au tribunal. Le premier Consul, en lisant « le compte rendu de la séance, ayant vu mon nom, avait dit brus-« quement : — Qu'allait faire là madame Récamier?

« Je courus chez madame Moreau, pour la consulter : elle fut de « l'avis de Cambacérès; et je cédai, malgré le regret que j'éprouvais « de ne pouvoir donner à Moreau cette marque d'attachement. Je me « dédommageais auprès de sa femme de la contrainte qui m'était im-« posée. Sur la fin du procès, toute affaire était suspendue; la popu-« lation tout entière était dehors : on ne s'entretenait que de Moreau. « Aujourd'hui que les temps sont éloignés et que le nom de Bona-« parte semble lui seul les remplir, on ne saurait imaginer à com-« bien peu encore tenait sa puissance. »

Ici encore le témoignage est précieux, bien qu'il nous paraisse une erreur. Nous y trouvons ce qu'offre souvent l'histoire, l'illusion d'une âme généreuse qui prend son indignation pour une force, et l'émotion populaire pour un arrêt irrévocable de la conscience publique. Vainement, ce que la violence d'une insatiable ambition avait fait de trop revenait contre elle, et la gênait. Vainement, le mal contrepesait le bien, et d'odieux soupçons entachaient la gloire. Le premier Consul était déjà maître de tout. Il ne rencontrait point ces résistances obstinées qui arrêtèrent Cromwell voulant prendre la couronne. Ici le tout-puissant candidat avait effrayé, ou gagné tout le monde, depuis le pape jusqu'aux anciens régicides. Il avait pour lui les esprits actifs, ambitieux, la jeunesse, la révolution, la force; il avait la majorité des gens paisibles et la foule. Le moment de résistance et de luttes, qui parut au procès de Moreau, servit donc seulement à redoubler le zèle des plus dévoués et à précipiter l'obéissance de tous.

Ce mouvement divers des esprits vers un but uniforme, cet abandon des uns, cet empressement des autres donne seulement plus de prix aux rares dissidences qui se marquèrent encore, la démission écrite de M. de Chateaubriand, les mécontentements bientôt adoucis de quelques généraux, le langage connu et l'exil de madame de Staël.

[1] Notice du général Lecourbe, par Etex.

A ces accidents d'opposition, si clair-semés alors, et comme inaperçus dans la foule des hommages, il faudra joindre à l'avenir le refus assez fier de la noble et spirituelle personne, dont nous avons sous les yeux les souvenirs et la biographie.

On a vu que sa présence à un procès avait irrité le maître, auquel rien n'échappait. Ce n'était pas cependant une disgrâce irréparable; et au moment d'étaler les pompes d'un nouvel empire, ce même instinct de pouvoir si minutieusement tyrannique aurait voulu attacher à la cour la femme nommée souvent la plus belle, et partout la plus remarquée. Une mesure sévère, une destitution, dont le père de madame Récamier avait été frappé, comme administrateur des postes, n'était qu'un motif de plus de placer dans sa famille une faveur qui serait une amnistie.

Nous aurions voulu ne rien ajouter à cette conjecture, et ne pas supposer un calcul de séduction plus digne du siècle amolli de Louis XV que des jours du Consulat. Mais évidemment, d'habiles politiques considérèrent la chose autrement ; et le ministre de la police, Fouché, se porta lui-même pour médiateur d'une offre, dont il paraissait priser beaucoup l'importance mystérieuse et les suites. Depuis assez longtemps, hôte assidu, par délassement ou par curiosité, dans la maison de campagne élégante de M. de Récamier, il y porta tout à coup une apparence de sérieux diplomatique ; il demanda et il obtint un tête-à-tête confidentiel, au lieu de quelques saluts gracieux, à travers la foule empressée des visiteurs. Dans cette conférence, il fut grave et comme armé de menaçants pronostics, au nom de son maître, citant à propos, dans l'histoire des cours, plus d'un exemple instructif d'élévation et de ruine, et insistant sur le conseil de ne point blesser l'Empereur.

Quelques jours après, visite réitérée, et, dans un tour de promenade sous les ombrages du parc, redoublement d'instances, et admonition plus sévère du prudent ministre, qui, la veille au soir, disait-il, avait causé près d'une heure de madame Récamier avec l'Empereur. Bref, madame Récamier était invitée à demander une place à la cour. Comme elle résistait à cet ordre direct, avec une ferme et ingénieuse politesse, rappelant ce qui l'inquiétait ou l'effrayait dans l'Empire, les disgrâces de ses amis, l'exil de madame de Staël, sa propre timidité, ses habitudes plus simples que celles de la Cour, son goût à la fois de la retraite et du monde, qui la retenait volontiers dans sa maison si fréquentée, le ministre de la police fut éloquent, comme aurait pu l'être *Mercure-Sosie* près d'*Alcmène*.

Il était surtout hors de lui-même, à l'idée des actes de clémence, de toutes les choses bonnes et généreuses qu'une si belle dame du palais pourrait inspirer, en éclairant à propos la religion de l'Empe-

reur. Il décrivit avec une *admiration émue*, raconte le spirituel biographe, l'ascendant que tant de charmes devaient prendre sur l'âme de l'Empereur, ajoutant ces paroles qu'une tradition de juste orgueil bien plus que de coquetterie a dû conserver dans la famille, sous leur forme littérale : « L'Empereur n'a pas encore rencontré de femme « digne de lui ; et nul ne sait ce que serait l'amour de Napoléon, s'il « s'attachait à une personne pure. Assurément, il lui laisserait prendre « sur son âme une grande puissance qui serait toute bienfaisante. »

Mais il faut renvoyer au livre même, pour la suite de cet entretien, et pour les réflexions qui en naissent, pour les détails qui le complètent, sous la plume délicate et vraie de l'ingénieux éditeur. Toute la scène est du même ton. Tout le récit est également instructif. Les démarches subséquentes du complaisant ministre, le secours indirect que, dans cette œuvre, il reçoit d'une princesse du sang peu zélée pour l'Impératrice, une loge d'honneur au Théâtre-Français, offerte en face de celle même de l'Empereur, puis une nouvelle mise en demeure sur laquelle est consulté M. Récamier, et cette fois un refus bien autorisé et bien net de demander, ni d'accepter jamais la place proposée; et alors, une colère jacobine reparaissant tout à coup, et *Sosie* redevenant *Narcisse* ou *Tigellin;* ce sont là des pages anecdotiques animées d'une vivacité de couleur qui rappelle nos *meilleurs mémoires* et respirant un goût parfait de dignité morale et de mépris généreux, sans affectation de vertu.

La fierté délicate du principal personnage est passée tout entière et rendue présente, dans l'expression piquante et simple de son biographe, qui est en même temps sa fille d'adoption.

Un mot seulement aurait pu s'ajouter ici sur les singulières transformations qu'infligeaient aux hommes la mobilité des événements et la corruption des caractères. C'était le proconsul de Nevers, l'instigateur et l'inspecteur des supplices et des mitraillades de Lyon qui acceptait et jouait longuement ce rôle de Mercure maladroit, et descendait du crime à l'infamie mêlée de ridicule. On voyait là, ce semble, sous un indice assez curieux, la part que le mensonge et la comédie avaient eue dans les actes mêmes les plus affreux de certains fanatiques apparents de la *Terreur*, et toute la versatilité misérable qu'en avait gardée leur âme avilie.

Quoi qu'il en soit, Fouché, piqué au vif de n'avoir pas réussi dans la mission qu'il avait reçue, ou qu'il s'était donnée, et dont il voulait offrir le succès à son maître, ne retourna plus à Clichy. Il ne revit madame Récamier que neuf ans plus tard, sur la route de Naples, alors que duc d'Otrante, disgracié, puis réconcilié, il allait, pour le compte de l'Empereur affermir officiellement la fidélité de Murat et solliciter tout bas sa défection.

Cependant la belle Juliette avait échappé sans efforts au souffle venimeux du tentateur; et elle ne respirait plus que l'air pur de quelques nobles et délicates amitiés, comme l'indique finement la plume de l'éditeur faisant succéder aux séductions et aux menaces, qu'elle a si bien décrites, une lettre candide de M. Ballanche, puis un compte rendu de bonnes œuvres, où se trouvent mêlé le nom de Mathieu de Montmorency à celui de quelques ministres du temps. Tout cela ne nous rassurerait peut-être pas sur les périls de cette jeune âme si exposée, comme on disait au dix-septième siècle, parmi l'enchantement des fêtes, les attraits de la gloire, les hommages passionnés des plus illustres et le plaisir de disputer la place, dans leurs cœurs, à leur propre ambition et à l'ascendant du maître qu'ils servaient.

Mais, arrivait alors à madame Récamier une des épreuves les plus salutaires et les plus fortifiantes pour une âme noble, la perte soudaine d'une grande fortune, la ruine du crédit de M. Récamier, et, par là même, la nécessité d'un généreux sacrifice pour celle qui s'étant parée de la richesse de son mari, le suit dans la médiocrité, lui fait l'abandon de son luxe, de ses bijoux, et se retire avec lui dans un petit logement modeste du grand hôtel qu'ils avaient occupé.

Un million prêté par le Trésor à l'honnête et imprudent banquier, que ses créanciers laissèrent par estime à la tête de la liquidation de sa propre faillite, aurait prévenu cette catastrophe. Mais rien n'avait été fait pour mériter une telle faveur. La catastrophe financière, au lieu d'être détournée, fut aidée d'un contre-coup de disgrâce officielle. Des généraux qui portaient à l'armée le souvenir de la beauté célèbre, dont ils avaient fréquenté la cour à Paris ou à Clichy, ayant osé devant Napoléon, dans la campagne d'Allemagne, parler avec intérêt des revers de fortune de madame Récamier, ils en furent grondés par ce mot d'amère impatience : « On ne rendrait pas tant d'hommages à la veuve d'un maréchal de France mort sur le champ de bataille. »

Cet avis n'empêche pas le général Bernadotte, relevé d'une grave blessure, d'écrire une lettre passionnément respectueuse à la belle disgraciée. Mais, dès lors une nuance nouvelle dut marquer les relations et tous les procédés de madame Récamier. Elle vit peu le monde officiel; elle trouva, non sans reconnaissance, un redoublement d'affection et d'hommages dans quelques grands noms de l'ancien régime, et dans quelques nobles caractères de tous les régimes. Elle fut recherchée par des étrangers illustres qui visitaient encore la France et y savaient découvrir l'esprit et la grâce ailleurs que dans les cercles contraints et parmi les beautés un peu silencieuses de cette cour impériale, dont la sévère étiquette n'était guère interrompue que par les rudesses, ou les préférences trop marquées du Souverain.

Il y a donc ici la société française vue sur un second plan, une société de loisir et de libre réflexion, dans ce siècle si affairé, une société d'élégante simplicité et de grâce spirituelle, sous le règne du sabre et de l'algèbre. Ce n'était pas précisément *l'opposition;* il n'y avait pas d'opposition sous l'Empire; mais il y avait des suspects, des disgraciés et bientôt des persécutés. Au premier rang était madame de Staël, accueillie quelque temps par la famille du maître, puis éloignée de Paris, reléguée à quarante lieues au moins, avec liberté toutefois d'aller à Coppet et de rentrer en France. Son amitié fut très-empressée, très-attentive pour une personne charmante qu'elle savait dédaigneuse de la cour, déchue de la richesse et un peu lassée du monde. Aussi madame Récamier vint, dans tout l'éclat de sa beauté, faire deux séjours en Suisse et à Coppet, ce Ferney du dix-neuvième siècle, plus libre et plus moralement inspiré que celui de Voltaire, attirant aussi les étrangers célèbres, les princes voyageurs, s'occupant de philosophie, jouant parfois des pièces de théâtre, et offrant peut-être, à cette époque le premier salon de l'Europe, par la réunion de quelques esprits rares d'Allemagne, de France et d'Angleterre autour d'une femme éloquente.

C'était là qu'entre des conversations spirituelles et des recherches curieuses, madame de Staël écrivait le livre de l'*Allemagne*, cet ouvrage de critique spéculative et d'indépendance rêveuse, que ne put supporter la police classique de l'Empire. Sans doute, au milieu des brillants et subtils entretiens de Coppet, le prince Auguste de Prusse avait une autre préoccupation que la philosophie de Schelling ou l'idéal poétique de Klopstock; et madame Récamier était obligée d'écouter autre chose que les théories de Schlegel sur l'art dramatique. Mais, son esprit juste et délicat, son âme élevée n'en goûtait pas moins ces doctrines de spiritualisme et de liberté qui furent la sauvegarde et la vie de l'Allemagne vaincue. Ainsi, cette jeune femme, que l'orgueil d'elle-même avait défendue contre la plus despotique puissance et les éblouissements qui plaisent aux petites âmes, trouva dans une raison épurée la force de résister à d'autres séductions plus gracieuses et plus dignes. Elle refusa la main d'un prince aimable et passionné, pour ne point se séparer du malheur et des dernières années de l'époux, que toute jeune elle avait acceptée déjà vieux.

Pendant ces nobles luttes et cette victoire de la volonté pure, même sur la passion, le livre de l'*Allemagne* s'était achevé, et les épreuves en étaient corrigées par l'illustre auteur dans une retraite tolérée à quarante lieues de Paris, mais où elle attira bientôt plusieurs de ses amis.

Madame Récamier en était revenue depuis quelques jours, attendant à Paris le succès prédit du nouvel ouvrage. Mais tout à coup les

deux premiers volumes, déjà censurés, sont saisis à l'insu même de M. Portalis,, directeur de la Librairie, et mis au pilon par ordre supérieur de M. de Rovigo. Madame Récamier apprenait en même temps que son amie recevait l'ordre de retourner à Coppet, devenu désormais pour elle une prison, qu'elle ne voudrait pas garder.

On conçoit sans peine que madame Récamier, malgré les conseils de M. Esmenard et les prières amicales de madame de Staël elle-même, ait souhaité revoir encore cette amie, avant un départ lointain dont le but et la durée seraient également incertains. Elle la vit en effet; et peu de jours après, ayant quitté Coppet, elle était elle-même frappée d'un exil qui la retenait à quarante lieues de Paris, et qu'elle subit en partie, dans la ville de Châlons. Ce coup d'État contre une femme appartenait à l'année 1811, à cette époque de si haute puissance, près d'une catastrophe cherchée si volontairement et si loin. N'est-il pas un peu inquiétant pour la raison humaine de voir tant de génie et tant de force aboutir à ce despotisme puéril et maladroit qui, rejetant au milieu de l'Europe la femme, dont il craignait la conversation à Paris, exilait une autre femme, parce qu'elle était amie de la première?

Malheureusement, le même esprit d'erreur et d'impitoyable orgueil se portait aussi sur de bien grandes questions : et la France allait être enveloppée dans les désastres réitérés de son souverain absolu. Au milieu de telles catastrophes, les incidents privés sont presque imperceptibles. Ce n'est pas toutefois sans un piquant intérêt qu'on suivra pendant quelques années, si grandement historiques, cette jeune femme, dont l'exil n'est pas révoqué, allant de Châlons-sur-Marne à Lyon, pour y voir une autre persécutée mourante, madame de Chevreuse, et rencontrer quelques nobles cœurs, comme celui de Camille Jordan, puis, passant en Italie, pour vivre de la vie des arts à Rome, alors déchue de son souverain, mais grande encore de ses regrets et de son deuil. Elle y connaîtra l'illustre artiste Canova, un Français d'un autre siècle, M. d'Agincourt. Elle y recevra le directeur de la police française, le lettré M. Norvins : c'est là, comme partout, que, généreuse et zélée pour le malheur, elle fera tant d'efforts et de prières pour sauver du supplice un pauvre pêcheur de la côte, accusé de correspondre avec les Anglais; et elle aura la douleur de ne point obtenir la grâce d'une victime si peu redoutable, et si peu nécessaire à la sûreté de l'Empire. Tous ces détails, même en face de la grande histoire, sont aussi vrais et aussi attachants que contés avec âme. Le récit est dignement couronné par le retour de Pie VII à Rome, la joie pieuse du peuple et la visite de madame Récamier au général Miollis, resté seul, avec un vieux soldat pour domestique, dans sa modeste *villa* sur un point retiré de cette Rome, qu'il avait militairement gouvernée du haut du Vatican.

Toute cette peinture pleine de goût et de simplicité fait grand honneur au talent de l'éditeur, alors jeune fille, tout enfant, adoptée par sa tante et l'accompagnant dans ses voyages, dont elle devait un jour reproduire, avec choix, de si gracieux souvenirs. L'exacte vérité rentre ici parfaitement dans l'intérêt dramatique du sujet. Madame Récamier n'assiste pas en France aux dernières agonies de cette grandeur qu'elle ne pouvait aimer ; elle n'en calcule pas les convulsions et la chute ; elle la voit de loin tomber, et ressent le contre-coup de sa ruine prochaine dans la délivrance de Rome et le retour paisible de cette autorité sainte, dont l'oppression porte malheur à la victoire même. L'art de la composition le plus habile n'aurait pas mieux imaginé que cet ordre de récits donné par les faits, et dont a profité la délicatesse ingénieuse de l'éditeur.

Madame Récamier revoit alors la France, et un nouveau côté de la société nous apparaît dans les amis anciens qu'elle retrouve triomphants, et dans d'autres disgraciés de la fortune, qu'elle ne délaisse pas. L'épreuve courte, cette fois, et brusquement interrompue par les *Cent-Jours*, va recommencer pour elle, et la montrera toujours désintéressée sur elle-même, et impartiale dans sa fidélité à tous les malheurs. La correspondance de madame Récamier, sans être complète, est ici d'un bien vif intérêt. On y voit à la fois des lettres du duc de Wellington et de la reine de Naples, du duc Mathieu de Montmorency et de Benjamin Constant, de madame de Staël et de la reine Hortense. On y voit aussi commencer l'attachement qui devait répondre, durant tant d'années, d'un illustre écrivain, et qui n'a paru s'affaiblir, ou du moins se tenir à l'écart, que pendant l'époque de sa plus haute fortune et de sa prospérité politique.

La Restauration, comme toutes les époques de luttes et de liberté, a mis les caractères fort à découvert, et pouvait prêter singulièrement aux peintures de mœurs et à la satire sociale ou privée. L'esprit y jouait un grand rôle. Malgré ce qu'on a pu dire des influences rétrogrades signalées alors, la tribune, la presse, les salons avaient cet essor et cette liberté qui, en partie du moins, sont nécessaires à la France, et ne pourraient lui manquer sur tous les points à la fois sans un grand dommage pour elle-même et pour son ascendant au dehors.

Bien des traits de ce tableau, et ce ne sont pas les moins expressifs, se retrouvent dans divers souvenirs de madame Récamier et sous la plume de quelques-uns de ses anciens ou nouveaux amis. Car, à cet égard, comme pour la justesse et les grâces de l'esprit, elle acquérait, sans rien perdre. A travers les crises et rigueurs accidentelles de la Restauration, c'est avec un grand charme qu'on voit reparaître la protectrice du pauvre pêcheur d'Albano intervenant pour quelques condamnés militaires, et malheureuse de n'avoir réussi que

pour un seul, dont elle fait commuer, et, plus tard, annuler la peine. Que reste-t-il des succès du monde, de la célébrité? Le peu de bien qu'on a fait, et celui qu'on a sincèrement voulu.

Ainsi se prolongea sous la Restauration, sans faveur de cour, sans changement de fortune, l'influence de cette femme étrangère aux succès politiques de ses amis, sans y être indifférente ; neutre dans leurs rivalités, et inclinant toujours pour le moins heureux. Ainsi vit-elle passer les luttes du génie ardemment personnel et de la vertu modestement ambitieuse, de M. de Chateaubriand, et du duc de Montmorency. Ainsi retourna-t-elle, avec sa fille d'adoption, passer à Rome la grande année consulaire de M. de Chateaubriand, pour accourir consoler sa disgrâce lorsqu'il succomba lui-même sous le bras de M. de Villèle.

Les lacunes de la correspondance sont encore suppléées ici par les souvenirs et la plume de l'éditeur, madame Amélie Lenormant.

Le récit demeure, sur tous les points, fidèle au souvenir et quelque peu partial pour la renommée du grand écrivain, qu'on ne saurait absoudre de toute ambition et de toute imprévoyance, sauf à reconnaître qu'avec son incomparable génie de controverse, il porta parfois dans la politique de grandes vues et une vraie puissance. Mais ce n'est pas ici la place d'un nouveau jugement sur le congrès de Vérone, l'expédition d'Espagne et la tentative de réduction du trois pour cent; et ce n'est pas la tradition ingénieuse de madame Récamier qu'il faut prendre pour arbitre de tout ce jeu compliqué de la *vieille* et de la *nouvelle* Europe, de la diplomatie *absolutiste* et de la liberté *parlementaire*. Attendons, pour juger en dernier ressort les fautes de ce temps, ce qui sortira, dans une autre époque, des *Congrès* mis en face du suffrage universel. Les deux volumes intitulés du nom de madame Récamier nous apprennent bien plus sur la société que sur la politique; et c'est là, ce semble, un des charmes de cette lecture. Des personnages publics même, ministres, ambassadeurs, reines dépossédées, rois parvenus et maintenus se montrent dans ce recueil, sous les rapports intimes et familiers. Quelques-uns y gagnent beaucoup. Tel ambassadeur à Rome et à Vienne qui a laissé peu de nom dans la politique et ne fit jamais un discours, par exemple, le duc de Laval, Adrien de Montmorency, paraît presque toujours, correspondant aussi spirituel que loyal ami. Les lettres de Mathieu de Montmorency ont un autre caractère plus marqué, mais plus uniforme, sa grande piété, sa préoccupation des choses de Dieu, au milieu du monde et du ministère. Cette piété même explique bien des côtés de sa politique, sa modeste patience à certains moments, son inflexible fermeté, la fierté de sa retraite. Il y a dans ce recueil tel petit billet modeste et résigné sur la promotion de M. Villèle à la présidence du conseil, en l'absence

du ministre des affaires étrangères, représentant la France au congrès de Vérone. Rien de plus calme et de moins amer. M. de Montmorency est étonné du fait; il en a touché un mot avec respect, dans sa lettre au roi ; *car on se doit quelque chose à soi-même*, écrit-il en confidence à sa femme. Mais, sous cette fierté si douce, on peut entrevoir l'inévitable rupture, et juger par contre-coup un des problèmes de la *Restauration*, la difficulté pour elle de contenir son parti ou de s'en passer.

On sait ce qu'avaient été ailleurs les *Jacobites*, les *Tories* et les *Whigs*. La France, sous un régime de liberté, pouvait fort bien être gouvernée par des *Tories*; mais il ne lui fallait de *Jacobites*, à aucun prix. Ses *Tories* eux-mêmes avaient grand besoin de s'entendre; et il faut avouer que les caractères s'y prêtaient bien peu, entre les principaux acteurs politiques de cette époque. On conçoit difficilement quelque chose de moins homogène et de plus dissident par nature que le savoir-faire technique, l'esprit pratique et sec de M. de Villèle, l'imagination de M. de Chateaubriand, et la pieuse élévation de M. de Montmorency : l'antipathie était au fond de leur alliance. Ils pouvaient se succéder, se supplanter; mais ils différaient trop, pour se croire nécessaires l'un à l'autre; et rien n'était plus fatalement amené que le spectacle qu'ils donnèrent, la splendeur de M. de Chateaubriand éclipsant et remplaçant l'ardeur discrète, la conscience opiniâtre de M. Mathieu de Montmorency, pour être bientôt après éliminée par M. de Villèle. Ne médisons pour cela des Institutions de liberté et des grandes ou petites ambitions qu'elles favorisent. La France, à travers ces luttes de partis et ces rivalités d'hommes, n'en avait pas moins grandi en force et en richesse; elle n'en avait pas moins pris ascendant sur les conseils de l'Europe; elle avait rétabli ses flottes et ses armées; elle gagnait, pour moitié au moins, la bataille de Navarin; elle affranchissait seule la Grèce; et elle allait mettre la main sur l'Algérie, le seul accroissement territorial qui nous soit resté de toutes nos conquêtes et grandeurs advenues depuis 1789.

Tout cela, dans le nouveau recueil, s'aperçoit de côté par de piquants reflets des événements publics sur la société, l'opinion, la littérature. Une nouvelle époque, presque une nouvelle génération va passer sous nos yeux. La commotion de 1830, cette révolution brusquée plus encore que populaire, amène sur la scène de nouveaux personnages et le renouvellement plus ou moins varié de bien des choses qu'on avait vues déjà. Ici la gracieuse impartialité, et, en même temps, le désintéressement fidèle de madame Récamier ne fait pas défaut à l'intérêt du recueil placé sous son nom. La littérature toute récente et toute vive alors de la *Restauration*, les noms déjà

chers à la tribune, ceux qu'elle confirme et qu'elle illustre reparaissent dans ce cercle des amis de l'*Abbaye-au-Bois*.

Une physionomie sévère et découragée, malgré sa gloire, continuait sans doute d'y présider, entourée d hommages. Cette constance ne déplaît pas : elle est digne d'une vie que domine le goût de l'esprit et des généreux sentiments. La jeune amie de madame de Staël méritait d'être l'admiratrice la plus affectueuse et le plus noble soutien des dernières années de l'homme illustre, qui ouvrit avec tant d'éclat un nouveau siècle de lettres françaises, aima la liberté et vit en elle l'âme nécessaire et la grandeur future de ce siècle, eut des torts et des faiblesses, mais fut noble de cœur et grand de génie. Autour de ce nom, il nous serait facile de dénombrer ici bien des talents, des esprits distingués, des lettrés, des critiques, des orateurs amenés, sous nos yeux dans les souvenirs de cette femme qui avait vu plusieurs époques, dans un demi-siècle. Mais c'est à l'ouvrage même, c'est à cette œuvre mixte où tant de témoignages divers se trouvent inopinément réunis qu'il faut renvoyer la curiosité du lecteur. Il y sentira surtout, ce que bien des gens oublient, la part que l'élévation et la liberté de l'esprit doit toujours garder en France. On peut changer les Institutions, modifier les lois; on peut reculer, à titre de progrès, prendre une rechute pour une nouveauté; mais on ne change pas le caractère d'un peuple, ce qui tient à sa nature, ce qui survit à ses malheurs, ce qui l'en dédommage.

La France s'est longtemps passée d'assemblées politiques; elle en a eu de muettes. Elle ne s'est jamais passée de cette vie de l'intelligence, qui est son besoin, autant que sa parure. Souvent sa littérature a été sa tribune; parfois, quand ses états généraux trop espacés ont semblé disparaître, ses Parlements ont parlé; ses évêques n'ont cessé d'être entendus, le génie de ses écrivains a retenti au dehors, comme une voix publique du pays; sa langue a été comme une propagande de civilisation, accueillie de toute l'Europe. En un mot, même avant qne tout le monde eût le droit et le devoir de dire son avis par le suffrage universel, la liberté intellectuelle était le droit commun du pays. C'est là l'esprit français, celui que nous retrouvons dans les *Mémoires* de chaque siècle, sans en excepter le nôtre.

VILLEMAIN.

DE LA

CRITIQUE HISTORIQUE

DES ÉVANGILES

DEUXIÈME PARTIE

VÉRITÉ DES RÉCITS ÉVANGÉLIQUES. — LES MIRACLES.

Nous croyons avoir prouvé dans un précédent travail l'authenticité des Évangiles [1], et réfuté les plus récentes objections de la critique hétérodoxe en cette matière. Les Évangiles sont authentiques : nous ajoutons qu'ils sont vrais.

La question de la vérité des Évangiles devrait être une pure question d'histoire. Les historiens de Jésus-Christ sont-ils véridiques, c'est-à-dire se montrent-ils assez éclairés et assez sincères pour n'avoir pu ni être trompés ni tromper les hommes? Tel est le problème. Pour le résoudre, la critique a ses procédés et ses règles; elle a la parfaite connaissance de l'état où était le monde quand parurent les premiers récits chrétiens; elle a le témoignage des contemporains, partisans et adversaires; elle a les données de l'histoire profane, et peut les confronter avec celles des écrivains sacrés. Rien ne s'est fait dans le secret ni dans l'ombre [2]: ce n'est ni dans les déserts d'Afrique ni dans les forêts de Germanie que se répand d'abord l'Évangile; il marche du monde connu au monde inconnu, et ne cherchera les

[1] Voir le *Correspondant* du 25 mai 1859.

[2] Latere nihil horum arbitror, neque enim in angulo quidquam horum gestum est. *Act.*, XXVI, 26.

barbares qu'après avoir fait taire par l'éclat de sa gloire la gloire d'Athènes et d'Alexandrie.

Voilà, je pense, *un fait* digne d'être compté pour tel, et soumis avec attention au contrôle impartial de l'histoire.

Ainsi ne fait point la critique hétérodoxe; elle ouvre l'Évangile, et, lisant dans ses pages des récits dont la raison livrée à elle-même ne lui donne point l'explication, elle ferme le livre et déclare avant tout examen qu'ils sont faux. Elle va plus loin : elle pose en principe que l'histoire n'a rien à démêler avec de pareils récits, et qu'à leur égard le devoir de la critique n'est pas l'examen, mais la négation.

Il importe d'établir nettement que cette fin de non-recevoir est le grand moyen opposé à l'apologie chrétienne par la critique hétérodoxe, et que, si nous sommes forcés d'abandonner d'abord le terrain historique où devrait légitimement se renfermer le débat, c'est non par notre faute, mais par la faute de nos adversaires.

Avant de commencer les citations, qu'on nous permette deux remarques : La première, c'est qu'il sera surtout question dans ce travail de la vérité des faits surnaturels ou des miracles[1]. C'est là, en effet, le fort du combat. Assez volontiers on accorderait tout le reste. Que l'histoire du monde judaïque et du monde romain, telle qu'elle est donnée par les évangélistes, soit parfaitement conforme à celle que donnent Josèphe et Tacite; que les détails les plus minutieux, les circonstances les plus délicates, les nuances les plus fines des coutumes romaines ou israélites, des noms, des dates, des lieux, y soient rigoureusement exacts; que sur des questions particulières, telles que le recensement de Quirinius, les années de Jésus-Christ, l'Abylène de Lysanias, et même la différence des généalogies, il soit facile de défendre les textes sacrés, c'est ce que la critique admettrait encore, après discussion. Mais elle n'admet rien à l'égard des miracles, parce qu'ici elle n'examine rien, ne discute rien qu'elle n'ait jugé et condamné par avance. L'existence du miracle dans l'Évangile, telle est, pour le rationalisme, la souveraine raison de mettre en doute la vérité de l'Evangile[2]. C'est donc à établir les caractères métaphysiques et

[1] Dans l'exacte précision du langage théologique, il n'y a point identité entre le *surnaturel* et le *miraculeux;* et telle question pourrait se présenter où il serait nécessaire d'établir nettement la distinction des deux termes. Mais, comme le rationalisme les confond constamment et les emploie sans différence l'un ou l'autre, et que d'ailleurs leur distinction n'importe pas essentiellement à la question présente, nous sacrifierons pour cette fois la rigueur de l'exactitude à la commodité de la controverse, et nous dirons indifféremment *miracle* ou *surnaturel.*

[2] M. l'abbé Maret, dans son savant *Essai sur le panthéisme,* a nettement marqué ce point de départ de toute la critique hétérodoxe. *V.* ch. IX, *Objections nouvelles. — Observation sur l'hypothèse de M. Strauss.*

historiques du miracle qu'il convenait de consacrer nos meilleurs efforts [1].

Une autre remarque, c'est que dans la présente controverse nous avons pour adversaires les esprits les plus profondément imbus des doctrines panthéistiques. En France comme en Allemagne, l'exégèse hétérodoxe est fille de Spinosa et de Hégel. De là un enchaînement de graves conséquences qu'il sera nécessaire de ne point perdre de vue dans la suite de ce débat. On ne s'étonnera pas d'ailleurs si, non content de citer les derniers docteurs du panthéisme, nous donnons souvent la parole à ses premiers pères. Nous trouverons à le faire le double avantage de montrer la filiation de l'erreur, et de prouver que des nouveautés qui étonnent aujourd'hui l'opinion étaient déjà trop vieilles au dix-septième siècle.

§ Ier. — Le miracle et la raison. — Doctrines panthéistiques sur la question de la possibilité des miracles.

« Le miracle étant impossible, une histoire qui contient des récits miraculeux est inadmissible et hors la critique.

« Or l'Évangile est rempli de récits miraculeux,

« Donc l'Évangile est inadmissible. »

Tel est le syllogisme que la raison panthéistique ne cesse d'opposer à tous les efforts de l'exégèse chrétienne, à toute démonstration historique de la vérité des Évangiles.

Écoutons Spinosa : « Un miracle ne peut s'entendre qu'au regard des opinions des hommes, et ne signifie rien autre chose qu'un événement dont les hommes (ou du moins celui qui raconte le miracle) ne peuvent expliquer la cause naturelle [2]. — Un miracle, de quelque façon qu'on l'entende, contraire à la nature ou au-dessus d'elle, est

[1] M. Renan a écrit ces lignes : « Quant au compromis timide qui cherche à amoindrir le surnaturel pour le réconcilier avec un état intellectuel dont les principes renferment la négation du miracle, il ne réussit qu'à froisser les instincts les plus impérieux des époques scientifiques, sans faire revivre la vieille poésie merveilleuse exclusivement réservée à certains âges et à certains états de l'esprit humain. » — Nous partageons en ce point l'avis de M. Renan, c'est-à-dire que nous pensons comme lui qu'un compromis quelconque entre l'intégrité de la doctrine catholique et le rationalisme n'aboutira jamais qu'à *amoindrir* la foi dans les âmes sans satisfaire les exigences de la raison. Nous avons montré dans un précédent écrit (*des Transactions en Matière de Foi*) que ce prétendu compromis ne saurait être accepté de part ni d'autre par aucune âme sincère, et nous pensons être approuvé non moins des rationalistes de bonne foi que des catholiques en entreprenant ici, sans précaution ni atténuation, la défense des miracles.

[2] Spinosa, *Traité théologico-politique;* ch. VI des *Miracles*, trad. de M. Saisset, p. 145.

purement et simplement une absurdité, et il ne faut voir dans les miracles de l'Écriture que des phénomènes naturels qui surpassent, ou qu'on croit qui surpassent la portée de l'intelligence humaine[1]. — Concluons donc sans hésiter que tout ce qu'il y a de vrai dans les récits de l'Écriture s'est passé selon les lois de la nature qui régissent toutes choses ; et, si l'on y rencontre quelque événement qui soit évidemment contraire aux lois naturelles, ou ne puisse évidemment pas s'en déduire, il faut croire alors qu'il a été ajouté aux saintes Écritures par une main sacrilége ; car ce qui est contre la nature est contre la raison, et ce qui est contre la raison, étant absurde, doit être immédiatement rejeté[2]. »

Tout ceci est net et clair. Suivons le développement de la doctrine ; elle passe par Hégel et arrive à Strauss. Il s'agit maintenant de trouver l'interprétation naturelle des récits évangéliques : « Comment l'examen historique, favorable à la créance du merveilleux raconté de Jésus, se comporte-t-il avec l'exposition philosophique de l'impossibilité du miracle, exposition présentée dans notre Introduction[3] ? » — On le voit, l'histoire vient toujours en second ordre. D'abord l'exposé philosophique de l'impossibilité du miracle, puis se tirer de l'histoire comme on pourra.

Mais cet exposé lui-même, quel est-il donc? Nous le cherchons dans la fameuse Introduction, et nous y lisons ces lignes : « Il n'y a pas de sentiment nettement historique, tant que l'on ne comprend pas l'indissolubilité de la chaîne des causes finies, et l'impossibilité des miracles[4]. — Que Dieu par Jésus, ou celui-ci par lui-même, ait agi sur des choses finies absolument en créateur, par sa simple volonté, sans être lié par les lois de l'action finie, c'est ce qui demeure inadmissible à notre esprit, *et tout ce qui nous serait raconté de semblable resterait incroyable pour nous*[5]. — De tels récits subsistent comme absolument *surnaturels, et par conséquent incroyables*[6]. — Du point de vue où l'on aperçoit dans la nature et dans l'histoire un tissu serré de causes finies et d'effets, *il était impossible de considérer comme de l'histoire les récits bibliques* dans lesquels ce tissu paraît troué en d'innombrables endroits par l'intervention de la causalité divine[7]. » — Tel est le point de départ. Le critique en possession de l'idée ne cherche

[1] Spinosa, *Traité théologico-politique; des Miracles*, p. 149.
[2] *Ibid.*, p. 154.
[3] Strauss, *Vie de Jésus*, 2e sect., ch. IX, § 89; des *Miracles de Jésus*, trad. de M. Littré.
[4] Introd. à la *Vie de Jésus*, p. 91.
[5] 2e sect. ch., IX, § 89.
[6] *Ibid.*
[7] Introd., p. 99.

plus qu'à lui accommoder l'histoire. Il construit son système, et, ravi de ses découvertes, il conclut : « Voici donc la règle : Dans les cas où non-seulement le détail d'une aventure est suspect à la critique et le mécanisme extérieur exagéré, mais encore où le fond même n'est pas acceptable à la raison... dans ces cas, dis-je, non-seulement les prétendues circonstances précises, mais encore toute l'aventure, doivent être considérées comme non historiques [1]. — Il faut, *dans l'obscurité que crée la critique en éteignant toutes les lumières regardées jusqu'à présent comme historiques*, que l'œil apprenne par l'habitude à discerner de nouveau les détails [2]. » — En d'autres termes : les pièces du procès sont détruites, jugeons maintenant.

Tout ceci n'a pas seulement eu le bonheur d'enivrer la jeune Allemagne d'autrefois ; tout ceci plaît maintenant, après coup, à M. Littré, qui, dans sa préface de la dernière édition française de Strauss, s'efforce d'en dire autant, désespérant d'en dire plus. « En cherchant la différence la plus remarquable entre l'antiquité et le temps moderne, on n'en trouvera pas de plus marquée ni qui soit plus effective que celle qui touche la croyance au miracle. L'intelligence antique y croit, l'intelligence moderne n'y croit pas [3]. » — Il y a bien par le monde, pense M. Littré, quelques esprits, probablement chinois ou turcs, qui contredisent son assertion : « Encore aujourd'hui, tandis que la raison moderne a exclu du cercle de ses notions l'idée de miracle, il est des pays, l'Inde, la Chine, la Turquie, où cette idée a pleine possession des esprits. » — Mais c'est là un accident imperceptible, et dont le critique ne tient compte qu'à force de scrupules ; « à nous, » poursuit-il (c'est-à-dire à tout ce qui n'est ni Turc, ni Chinois, ni l'équivalent), « à nous pour qui la source de l'ancien miracle est tarie, et qui ne reconnaissons plus que les merveilles de la raison et de la justice, de l'intelligence et du courage... à nous l'humanité est l'idéal [4]. »

Serait-il vrai ? Comment le penser, mais comment oser le dire ? Serait-il vrai que, pour nier logiquement la possibilité du miracle, il fallût en venir à nier l'existence même de Dieu, et à dire : Dieu ne peut rien faire qui passe l'intelligence de l'homme, car c'est l'homme qui est Dieu ? Nous aurons bientôt à revenir sur l'importance de cet aveu. Bornons-nous en ce moment à constater dans les disciples une fidélité scrupuleuse à la tradition des maîtres : nier le miracle avant de l'examiner.

M. Renan n'a rien dit de nouveau en ce point ; mais il a bien ré-

[1] Fin de l'Introduction.
[2] *Ibid.*
[3] Préface à la *Vie de Jésus*, p. II
[4] *Ibid.*, p. XXIX.

pété, souvent dans une forme concise et heureuse, ce qu'avaient dit les autres, après Spinosa. « Le miracle, dit M. Renan, n'est que l'inexpliqué [1]. » — (Spinosa disait : « Je définis le miracle, ce qui ne peut être expliqué [2]. ») Partant de ce principe, M. Renan déclare qu'antérieurement à toute recherche, à tout examen historique, il faut nier le fait surnaturel. « La critique a deux manières de s'attaquer à un récit merveilleux. (Quant à l'accepter tel qu'il est, elle n'y peut songer, puisque son essence est la négation du surnaturel [3]. — Le premier principe de la critique est que le miracle n'a point de place dans le tissu des choses humaines, pas plus que dans la série des faits de la nature [4]. — La question fondamentale sur laquelle doit rouler la discussion religieuse, c'est-à-dire la question du fait de la révélation et du surnaturel, je ne la touche jamais ; non que cette question ne soit résolue par moi avec une entière certitude, mais parce que la discussion d'une telle question n'est pas scientifique, ou pour mieux dire *parce que la science indépendante la suppose antérieurement résolue* [5]. »

Lors donc qu'on arrive avec de sérieuses et fortes preuves historiques pour démontrer la vérité des Évangiles, tout est dit, et l'on vient trop tard. La critique a tout jugé dans une sphère plus élevée que celle des faits, et l'on s'agite encore dans l'histoire, que depuis longtemps le problème était antérieurement résolu par *la science indépendante.*

Indépendante de quoi, je vous prie? — Indépendante de la foi. — Permettez-moi d'ajouter : indépendante surtout de la philosophie et de l'histoire. C'est ce que je prétends établir.

Puisque dans l'examen de la vérité des Évangiles la critique hétérodoxe nous force d'abandonner provisoirement le terrain de l'histoire, et de la suivre sur le terrain de la métaphysique où elle se retranche obstinément, cherchons à découvrir par quelle loi de sa nature elle est nécessairement conduite à cette affirmation : le miracle est impossible. C'est en vain qu'elle fait sonner bien haut son indépendance, et déclare fièrement qu'elle est venue dans le monde « remplacer l'une après l'autre les superstitions de la science incomplète [6], » je suis tenté pour ma part de la trouver esclave, et de lui montrer par quelles tristes chaînes elle est fatalement rivée à la négation du surnaturel. Non, ce n'est pas pour avoir rompu avec la doctrine révélée que l'exégèse panthéistique en est venue à nier essentiellement le mi-

[1] *Études d'Histoire religieuse*, p. 199.
[2] *Des Miracles*, p. 146.
[3] *Études*, p. 137.
[4] Préface aux *Études*, p. VII.
[5] *Ibid.*, p. XI.
[6] *Études*, p. 135.

racle ; car si, même après cette première apostasie, elle fût demeurée fidèle à la vérité philosophique, tout ne serait point perdu sans ressources, et la raison pourrait encore la ramener vers la foi. Mais c'est qu'en elle la prévarication a été sans limites et sans mesure. Elle a brisé avec la philosophie comme avec l'Evangile ; elle a offensé la raison comme la foi, plus que la foi, et, privée dès lors de toute règle de vérité, elle s'est vue contrainte, sous peine de n'être pas, à nier sans examen et à repousser sans connaître.

Quelles sont en effet les données philosophiques sur lesquelles s'appuie la notion chrétienne du miracle? On verra qu'elles sont offertes par toute la saine tradition philosophique : la personnalité de Dieu, la liberté de Dieu, la création du monde et son gouvernement providentiel par Dieu ; en un mot, car ce mot résume tout, la distinction de l'infini et du fini, de l'absolu et du relatif, de l'un nécessaire et de la multiplicité contingente.

Ces principes éternels et fondamentaux de toute vraie philosophie sont aussi, disons-nous, les principes nécessaires sur lesquels repose la notion chrétienne du miracle ; car, si nous définissons le miracle, après saint Thomas d'Aquin : ce que Dieu fait en dehors de l'ordre gardé dans les choses, *præter ordinem servatum in rebus*, nous trouvons que cette définition si brève implique tous les principes que nous venons de dire. Si Dieu peut agir en dehors de l'ordre régulier des choses, c'est donc d'abord qu'il se distingue de ces choses mêmes, et ainsi il est personnel; s'il peut selon les secrets desseins de sa sagesse demeurer fidèle à cet ordre ou le déranger, c'est donc qu'il en est indépendant, et ainsi il est libre ; s'il est maître des choses et libre de les conduire à son gré, c'est donc qu'il les gouverne, et ainsi éclate la vérité de sa Providence ; et ce qui n'est pas Dieu et cependant existe ne peut avoir été que par Dieu, et ainsi éclate la vérité de la création.

Otez ces principes, et, je l'avoue, le miracle n'a plus ni raison d'être ni possibilité métaphysique. Car si, au lieu d'un Dieu personnel, intelligent et aimant, vous me forcez d'imaginer un Dieu qui ne soit autre que l'épanouissement de la *nature naturante* dans la *nature naturée*, indistinct par conséquent du monde, et n'arrivant à l'être que dans la détermination des existences finies, je confesse qu'un tel Dieu ne saurait agir en dehors de l'ordre universel des choses créées, car il faut se distinguer d'un être pour agir en lui ou hors de lui. Si, au lieu d'un Dieu libre, vous m'enseignez un Dieu fatal, commandé dans ses épanchements réguliers par les lois de l'univers, et marchant du néant à l'être et de l'être au néant comme le bouton marche à la fleur, et la fleur au fruit, et le fruit à la terre, je l'avoue, un tel Dieu ne pourra rien faire par volonté spéciale ; car, pour faire librement l'exception, il faut être capable de faire librement la loi. Si

enfin, au lieu d'un Dieu ayant créé le monde et le gouvernant, vous me forcez d'imaginer un jeu éternel des choses se repliant toujours en elles-mêmes et s'en dégageant, sans commencement et sans fin, sans choix et sans liberté, sans intelligence et sans amour, je tombe d'accord avec vous, que le miracle n'a point sa place dans cette machine, et que ce je ne sais quoi qu'on ne peut plus nommer Dieu ne saurait agir directement dans un tel univers, ni interrompre la continuité de ses lois par des actes particuliers de providence, puisque, encore une fois, il n'y a plus ni intelligence divine, ni gouvernement divin, ni lois établies, ni Providence, ni monde créé, ni Dieu créateur.

Or qui ne voit que la contradiction de ces principes fondamentaux de la personnalité, de la liberté, de la Providence divine, est le fonds même du panthéisme, et que, si l'essence de la critique est la négation du miracle, comme on l'affirme, l'essence du panthéisme est la négation des principes éternels qui sont à la fois et la base de l'idée de miracle et la base de toute vraie doctrine philosophique ?

Qu'est-ce que le Dieu de Spinosa, de Kant, de Fichte, de Schelling, de Hégel, de Strauss, de M. Littré, de M. Renan? Quel Dieu, ô philosophes! qu'un Dieu sans personnalité, par conséquent sans intelligence et sans amour, qui, selon le langage de Spinosa, est la chose étendue ou les corps, et la chose pensante ou les âmes, et ne souffrant en soi aucune limitation, ne saurait admettre non plus aucune détermination particulière, en sorte qu'il est étendu, mais sans corps, pensant, mais sans pensée, libre, mais sans volontés. Quelle liberté d'ailleurs que celle dont Spinosa donne gravement cette définition : « La liberté n'est point dans le libre décret, mais dans une libre nécessité[1] ; » et dont il dit ailleurs en l'appliquant à Dieu : « La liberté consiste dans l'absolue nécessité d'un éternel développement[2]. » — « Tout ce qui arrive, dit-il encore, se fait par la volonté de Dieu et son éternel décret ; en d'autres termes, tout ce qui arrive se fait suivant des lois et des règles qui enveloppent une nécessité éternelle[3]. » — On pourrait multiplier ces citations, car les idées qu'elles expriment sont le fonds même du panthéisme. Ni personnalité ni liberté divine; par conséquent ni création ni Providence : « Il n'y a pas de premier mouvement, pas plus qu'il n'y en a de dernier. La durée dans son écoulement infini du sein de l'éternité forme une suite où chaque instant suppose celui qui précède, et est supposé par celui qui suit, sans commencement ni fin. De même, l'étendue immobile en soi se développe dans le temps

[1] Spinosa, lettre à Oldenburg.
[2] Voy. l'*Éthique*.
[3] *Traité théologico-politique — des Miracles*.

par une mobilité inépuisable... Ce progrès éternel est celui de Dieu même[1]. »

Il est trop évident que dans cette suite fatale il n'y a nulle place pour une action directe de Dieu, et que dans les principes d'une telle doctrine il faut reconnaître l'impossibilité du miracle.

Or le développement de la doctrine panthéistique depuis Spinosa, loin de tendre à une conception meilleure de l'Être divin, semble n'avoir cherché que de plus tristes et plus profondes ténèbres. Spinosa parlait encore de Dieu avec une sorte de conviction objective qui empêche de le confondre sans hésitation avec les purs athées ; mais, depuis Kant, le panthéisme allemand s'est jeté dans une voie nouvelle, tout idéaliste, toute subjective, qui l'a conduit à ne plus rien voir enfin que dans l'homme, et à dire sans crainte, comme l'osa Fichte, et comme M. Renan l'a répété, que c'est le moi ou la pensée humaine qui crée Dieu[2].

Le culte de Dieu est exclusivement devenu, dans le dernier état de la doctrine, le culte de l'*idéal*. M. Renan l'a écrit cent fois : « L'humanité ne se trompe pas sur les objets de son culte : ce qu'elle adore est réellement adorable ; car ce qu'elle adore dans les caractères *qu'elle a idéalisés*, c'est la bonté et la beauté *qu'elle y a mises*[3]. — *Entre les genres de poésies*, c'est la religion qui atteint le mieux le but essentiel de l'art[4]. — La noblesse et la véritable existence n'apparaissent dans le monde qu'avec l'âme. L'individu conscient et moral est le couronnement de l'édifice entier de l'univers... l'âme est la première des réalités, et la seule pleine de réalité. En un sens on peut dire qu'elle crée Dieu[5]. — Le mot Dieu étant en possession des respects de l'humanité, ce mot ayant pour lui une longue prescription, et ayant été employé dans les belles poésies, ce serait renverser toutes les habitudes du langage que de l'abandonner... Dieu, Providence, immortalité, autant de bons vieux mots, un peu lourds peut-être, que la philosophie interprétera dans des sens de plus en plus raffinés, mais qu'elle ne remplacera jamais avec avantage. Sous une forme ou sous une autre, Dieu sera toujours le résumé de nos besoins suprasensibles, *la catégorie de l'idéal* (*c'est-à-dire la forme sous laquelle nous concevons l'idéal*)[6]. » On ne saurait prendre plus de précautions pour bien faire entendre qu'en nommant Dieu on n'entend poser qu'une conception purement subjective, personnelle à l'esprit qui la

[1] V. Introduct. aux *Œuvres de Spinoza*, par M. Saisset, p. c.
[2] V. Renan, *Essais de Morale et de Critique*, p. 64.
[3] Préface aux *Études*, p. XXII.
[4] *Ibid.*, p. VI.
[5] *Essais de Morale*, p. 64.
[6] *Études d'Hist. relig.*, p. 419.

porte, indépendante de toute existence en soi, et n'ayant rien de commun avec l'absolu de l'être.

Or je sais un homme qui vous a tous dépassés, fins et habiles critiques, dans la négation de l'absolu, et qui a le mérite incontestable de n'avoir reculé devant rien pour dire sans voiles ce que vous avez tous pensé. Voici comme il parle : « L'histoire a marché, et la critique avec elle. L'esprit humain, après avoir tout admiré, tout essayé, s'est détaché de tout; il a nié tout, et s'est posé lui-même comme absolu. Aucun préjugé ne l'arrête désormais. Si pour concevoir la liberté et en reconnaître la fonction, la condition préalable était qu'il s'affranchît de tout préjugé, s'élevât au-dessus de toute fataliste influence, s'avouât à lui-même enfin qu'il était cet absolu si longtemps évoqué sous le nom de Dieu, ange ou démon, on peut dire qu'à cette heure la condition est remplie... Ses conceptions de plus en plus dépouillées d'empirisme, de plus en plus générales et abstraites, l'ont familiarisé avec l'absolu ; comme le sacristain dont la vie se passe au milieu des vases sacrés, il ne sent plus la majesté de son Dieu. Dites-lui que Dieu est sa propre créature, la proposition n'aura rien qui l'étonne [1]. » — « Purger les idées dans la sphère des sciences morales, ce sera donc, par analogie, déterminer au moyen de l'observation historique et de l'étude des transactions sociales les rapports ou la raison des actes humains sans y mêler rien de l'absolu humain, à plus forte raison de l'absolu surhumain, quelque nom qu'ils prennent l'un et l'autre : ange, archange, domination, principauté, trône, communauté, Église, concile, parlement, cathèdre, personnalité, propriété, etc., jusques et y compris le chef de cette incommensurable hiérarchie, absolu des absolus, qui est Dieu [2]. » — Le chapitre qui renferme ces lignes est intitulé : *Discipline intellectuelle, ou méthode d'élimination de l'absolu.*

Je sais bien que les critiques de l'Académie ne souffrent pas que l'on rapproche leurs écrits de ces productions extra-scientifiques, et qu'ils se refusent à voir le chemin qui conduit de leurs principes à ce galimatias pervers. Ils ont tort, car il n'est pas un mot dans ce qui vient d'être lu qu'un panthéiste, quel qu'il soit, ne dût logiquement avouer.

Or tels sont les hommes qui se posent en adversaires du miracle chrétien, et qui déclarent sérieusement que la seule notion du surnaturel est contraire à l'essence de Dieu. — De quel Dieu parlent-ils donc? qu'ont-ils fait de l'Être divin et de ses éternels attributs ? et comment une secte qui depuis deux siècles ne cesse de conspirer contre l'infini peut-elle être entendue en une telle matière ? Ce n'est pas la foi ca-

[1] Proudhon, *de la Justice et de la Révolution*, t. II, p. 523.
[2] *Ibid.*, p. 371.

tholique et surnaturelle qui est la première offensée par ces étranges métaphysiciens ; qu'ils aillent d'abord se faire châtier par Platon et par Aristote. Ces deux grands hommes, la terreur immortelle des sophistes, leur apprendront à connaître le Dieu qu'ils ont oublié. Platon leur dira en mille manières qu'autre est la beauté périssable et imparfaite de ce monde, autre la beauté sans ombres et sans déclin de Celui qu'il faut seul adorer. Aristote leur révélera, par l'existence du mouvement, la nécessité d'un premier moteur immobile; et, si ce n'est assez de l'Académie et du Portique, qu'ils écoutent penser et parler le cortége royal de tous les grands génies de la terre, depuis saint Augustin et saint Thomas d'Aquin, jusqu'à Descartes, Bossuet, Malebranche, Newton et Leibnitz. Qu'ils écoutent même autour d'eux. Je ne les invite pas encore à entendre la voix de l'Église : la foi ne peut plus rien quand la raison est trop malade. Je les invite à entendre la voix de la philosophie, de cette noble et belle philosophie spiritualiste qui tant de fois, même malgré elle, a préparé le chemin eux enseignements de l'Évangile. A la première page de cette philosophie ils liront, comme dans nos livres saints, que seul l'insensé peut se lever contre Dieu : *Dixit insipiens in corde suo*, *non est Deus* ; et que la crainte de ce grand Dieu est le commencement de toute sagesse : *initium sapientiæ*.

Non, le Dieu qu'enseigne et démontre la philosophie n'est pas le fatal absolu de Spinosa, le moi de Fichte, l'identité de Schelling, l'idée de Hégel, l'Homme-Christ de Strauss, l'humanité de M. Littré, l'idéal de M. Renan, la justice de M. Proudhon. Dieu est Dieu, et le monde ne s'y trompera pas.

Le Dieu que l'humanité adore est un Dieu personnel : il a une intelligence, il a un cœur, il entend la prière des hommes, et n'est limité dans l'étendue de ses bienfaits par aucune impuissance. C'est le Dieu de toute vraie philosophie.

Le Dieu que l'humanité adore a créé le monde et le gouverne ; il l'a créé d'après les règles d'une sagesse infaillible ; il le gouverne par les moyens les plus simples, comme l'a si admirablement senti Malebranche, et par l'action d'une raison divine qui est immuable en elle-même, mais en dehors de laquelle il n'est rien d'immuable. C'est encore le Dieu de toute vraie philosophie.

Le Dieu que l'humanité adore est un Dieu libre, maître de ses créatures, maître de ses choix ; non pas, comme l'explique Leibnitz, qu'il conduise les choses au hasard et ne les décrète qu'au gré de son bon plaisir, mais par l'exercice d'une volonté libre appuyée sur des raisons : « Voluntate rationibus innixa[1]. » Encore une fois, c'est le Dieu de toute vraie philosophie.

[1] V. la *Réfutation de Spinosa*, par Leibnitz; découverte et éditée pour la première fois par M. le comte Foucher de Careil, p. 50.

Or, si vous adorez ce seul vrai Dieu, vous n'avez plus le droit de parler de l'impossibilité du miracle ; car un Dieu personnel, libre, créateur et gouverneur du monde, peut et doit faire des miracles. J'en appelle à la seule raison.

Il est personnel, dites-vous ; il comprend, il aime, il entend nos plaintes, il compte et pèse nos larmes ; quoi donc l'arrêtera dans l'élan de sa divine bonté ? comment pouvez-vous faire pour enchaîner sa bienfaisance ? Et si, touché par les larmes de cette mère qui crie vers lui devant le berceau funèbre de son enfant, il a résolu d'éloigner la mort de ce berceau, quelle main va saisir sa main, et quelle force va contrarier sa toute-puissance ?

Vous me répondez, et c'est votre seule objection[1], que Dieu a crée le monde d'après des lois éternellement sages, et que l'immutabilité divine s'oppose à ce que rien puisse être dérangé dans le développement régulier de ces lois. Vous connaissez et vous adorez l'immutabilité de Dieu : vous avez raison. Je la connais et je l'adore comme vous ; « *plus ego.* » Seulement je l'adore dans l'intelligence même et la volonté de Dieu, et non dans les causes secondes qu'il a posées hors de lui, *ad extra*, et qui peuvent être changées par des accidents prévus de toute éternité par lui, sans que rien ait varié dans la suite de ses conseils. Pourquoi donc la diversité des opérations divines vous paraît-elle blesser l'unité du divin architecte ? N'ayez crainte que rien le surprenne. De ce point fixe de l'éternité qui ramasse en soi tout passé et tout avenir dans un présent immuable, il voit tout et dirige tout. Ce qui pour vous est successif n'est pour lui que l'unité du temps. Ce qui pour vous est changement n'est pour lui que l'unité d'action. Le miracle qui contredit tout pour vous ne contredit rien en lui ; l'exception est prévue dans le temps même que commence la loi, et si, dans une circonstance particulière, les lois de l'univers vous paraissent violées, soyez sûr que cette prétendue violation est encore en Dieu l'accomplissement d'un décret éternel.

Vous m'avez dit que Dieu est libre ; il est donc indépendant des lois contingentes qu'il a créées ? Comment alors ne serait-il pas maître de choisir entre deux biens le meilleur, et de soumettre, s'il est juste, le jeu régulier d'une loi physique au triomphe d'une loi supérieure plus importante pour sa gloire et pour le bien des hommes ? C'est en vain que je cherche et que j'examine : je ne vois plus entre vos principes et les nôtres l'ombre même d'une contradiction. Autant le Dieu du panthéisme est incompatible avec l'idée chrétienne du miracle, parce qu'il n'est pas Dieu, autant le Dieu de la vraie et saine philosophie possède tous les attributs nécessaires à cette notion.

[1] V. Jules Simon, *la Religion naturelle*, p. 247, et M. Saisset, *Essai de Philosophie relig.*, p. 485 et suiv.

Si vous êtes spinosiste ou hégélien, vous êtes logiquement forcé de soutenir l'impossibilité des miracles. Je le reconnais ; mais je vous prouve en même temps que vous avez de Dieu une idée désastreuse, désolante, impossible , aussi contraire à la raison qu'à la foi, contredite par toute la grande philosophie. Si vous êtes philosophe et spiritualiste, vous m'enseignez et vous me démontrez l'existence d'un Dieu personnel, libre, créateur et providence du monde. C'en est assez. Je vous prouve que ces principes éternels de toute vraie théodicée sont précisément les fondements de la notion chrétienne du miracle, et je vous demande la permission d'écrire tranquillement en terminant ce chapitre : Le miracle est métaphysiquement possible.

J'ajoute qu'il est historiquement certain.

§ II. Le miracle et l'histoire. — Influence du panthéisme sur l'esprit historique.

On vient de voir comment les docteurs du panthéisme sont logiquement contraints de nier l'intervention directe de Dieu dans le gouvernement du monde, c'est-à-dire le miracle. Ils y sont contraints non pas faute de foi, mais faute de raison et de philosophie. Avant d'aborder le terrain historique, je suis tenté d'examiner si par hasard le panthéisme n'aurait pas traité l'histoire comme il a traité la raison, et si les dehors du respect scrupuleux qu'il affecte pour les droits de la critique historique ne cacheraient pas à son égard un prodigieux esprit d'indépendance.

Or il suffit d'un seul regard jeté sur les principes fondamentaux du panthéisme et sur l'histoire de son développement pour voir tout d'abord qu'il a dû exercer la plus fatale influence sur le véritable esprit de la critique historique. Du principe de Spinosa : « Ce que ma raison ne comprend pas n'a pu arriver ; » à ce principe plus hardi : « Ce que ma raison conçoit comme devant être est ; » il n'y a que la distance d'une pensée. Or il n'est pas douteux que cette distance ait été franchie dans l'école hégélienne, et que Strauss, en particulier, ait opéré ce téméraire passage dans la *Vie de Jésus*. On a mieux fait depuis Strauss : on a érigé son exemple en système, et déclaré formellement qu'il faut diriger l'histoire par *l'idée*.

Cette prétention, aussi étrange qu'elle est nouvelle, n'étonnera cependant aucun de ceux qui possèdent l'histoire du panthéisme moderne. On sait en effet que, depuis le succès qu'obtint en Allemagne la *critique de la raison pure*, tout le fonds métaphysique du panthéisme repose sur la doctrine de la subjectivité, c'est-à-dire la théorie de l'existence de tout dans l'homme et par l'homme, dans la raison et par la raison.

Après Kant est venu Fichte, qui proclama la philosophie du Moi, et posa comme l'axiome fondamental de toute métaphysique la fameuse équation : Moi = Moi. De là un idéalisme absolu, et l'homme créant tout, y compris Dieu. Schelling survint; il entreprit de ressaisir la nature et de briser le cercle étroit et fatal du Moi posé par Fichte; mais il n'aboutit encore qu'à une pure conception idéaliste : l'identité absolue de la pensée et de la nature, seul objet de la science, que la science atteint par un sens spécial nommé par Schelling lui-même l'*intuition intellectuelle*[1]. Tout retombait ainsi dans la subjectivité. Hégel vit le précipice et se fit gloire d'en toucher le fond ; il déclara que toute la métaphysique est dans la logique, et, posant l'*idée* comme le seul être vrai et la seule source de l'être, il déclara que la réalité n'est que le développement de l'idée. On sait sous quelle forme bizarre, profonde quelquefois, plus souvent révoltante, il conçut et enseigna ce développement : l'idée se décomposant en positif et négatif, ou contradictoires, et revenant à l'unité par l'identité des contraires. Il était certes impossible de tomber plus profondément dans l'idéalisme. On parle cependant du dogmatisme de Hégel et de sa croyance à je ne sais quel absolu. Mais il faudrait être trop simple pour se laisser prendre à ces mots désormais dépouillés de leur vrai sens. Sans doute Hégel prétend arriver à l'absolu et posséder ainsi le fond des choses ; mais, en dernière analyse, cet absolu vient toujours aboutir à l'homme. La raison, voilà le terme suprême et l'apogée de l'univers, et le vrai Dieu de l'homme, c'est l'homme.

Or je prétends qu'une telle métaphysique est très-menaçante pour l'histoire ; car, après que le Moi du docteur Strauss aura créé Dieu, ne lui viendra-t-il point peut-être le désir de créer l'histoire? si tout consiste à développer l'*idée*, si rien n'est vrai que ce qui naît et grandit dans la logique, s'il n'y a de réel que ce qui est dans la raison humaine *à priori*, que deviendront l'observation scrupuleuse des faits, la patience de l'analyse, la sincérité désintéressée de l'historien? Qu'on y prenne garde : je ne développe point ces côtés malades de la philosophie allemande pour le besoin de la cause ; écoutons ce que pense de ces dangers un juge dont on ne saurait contester la compétence, M. Saisset : « La méthode de Fichte, de Schelling, de Hégel, et de tous les philosophes de la moderne Allemagne est aussi chimérique, aussi vaine que l'objet qu'elle poursuit. Son trait distinctif, c'est la suppression de l'expérience, ou du moins la subordination complète de l'expérience aux données de la raison pure. L'Allemagne a le plus parfait mépris pour l'observation. Tenir compte des faits, c'est, à ses yeux, tomber dans l'empirisme, der-

[1] V. Saisset, *Essai de Philosophie relig.*, p. 298.

nier degré de l'abaissement intellectuel... Évidemment si la philosophie poursuit la science absolue, la méthode philosophique, c'est la méthode *à priori*, fondé sur les idées pures, suivant l'ordre des choses, expliquant tout, déduisant tout, méprisant l'expérience, ne reconnaissant aucune limite, aucune condition : à une telle science il faut une telle méthode ; ces deux chimères sont faites l'une pour l'autre [1]. »

Transportez maintenant dans l'histoire ce dédain de l'expérience, ce mépris du fait au profit de l'idée qui est par excellence la méthode panthéistique, vous aurez le livre de Strauss, et les étonnantes assertions de tous ceux qui, plus ou moins, ont répété le maître. Quel dédain pour la vérité historique dans ce système où tout se déduit métaphysiquement et *à priori* d'un ou deux principes rêvés par le philosophe hégélien ! — D'une part, le miracle est impossible ; d'autre part, le mythe chrétien a dû se former par le développement des traditions messianiques et leur passage nécessaire de l'abstrait au concret; voilà l'*idée*. Toute l'histoire va la démontrer maintenant ; et ce qui la contredirait serait tenu pour faux et rejeté dans l'ombre. Strauss avoue sincèrement le système : « Il faut, dans l'obscurité que crée la critique en éteignant toutes les lumières regardées jusqu'à présent comme historiques, que l'œil apprenne par l'habitude à discerner de nouveau les détails [2]. » Gardons-nous donc de croire que le dernier mot du panthéisme soit un doute sceptique ; loin de là. L'esprit panthéistique ne ramène tout à la raison humaine que pour en faire sortir ensuite une science plus complète de l'absolu. A peine tout a-t-il disparu au dehors, Dieu, monde, histoire, que tout est recréé au dedans. C'est le *passage de la critique au dogme* dont parle Strauss ; c'est le retour du subjectif à l'objectif dont parlent les hégéliens. Après les docteurs, écoutons l'enfant terrible du panthéisme : « Quel est ce mouvement par lequel le libre arbitre, se mettant, si je puis ainsi dire, en équation permanente avec lui-même » (Moi=Moi) « *crée l'histoire et la destinée* [3] ? » — Or c'est la liberté de l'homme qui résout le problème, et elle le résout en commençant par tout détruire autour d'elle pour ensuite tout reconstruire comme elle l'entendra. C'est aussi simple que possible. Rien ne l'arrête, ni autorité, ni dogmes, ni traditions, ni histoire, ni Dieu : « La liberté est le contradicteur éternel qui se met en travers de toute pensée et de toute existence ; l'indomptable insurgé qui n'a de foi qu'en soi, de respect et d'estime que pour soi, qui ne supporte même l'idée de Dieu qu'autant

[1] V. Saisset, *Essai*, etc., VIIe étude : le panthéisme de Hégel.
[2] Strauss, fin de l'Introd. à la *Vie de Jésus*.
[3] Proudhon, *de la Justice*, etc., t. II, p. 523.

qu'il reconnaît en Dieu sa propre antithèse, toujours soi, — mais, malgré cette allure critique, exterminante, la liberté, nous le savons, est une puissance d'*affirmation* autant que de négation, de *production* autant que de destruction ; c'est le Moi qui, se posant dans sa suprématie, entreprend pour sa félicité de réaliser ce qu'il a nié d'abord, l'absolu [1]. »

Cette faculté créatrice du Moi semble avoir donné naissance dans certaines régions scientifiques à un nouveau système de critique qu'il faudrait pouvoir nommer *système de l'assertionalisme*, et qui consiste à affirmer droit et ferme les propositions les plus étonnantes, sans se mettre en peine de ménager ni la tradition, ni l'histoire, ni les idées universelles, ni les plus graves autorités. On pousse à l'affirmation la plus roide qu'il est possible, et l'on est trop savant et trop infaillible pour avoir besoin de la justifier. On développe son idée, on ne la prouve jamais. Aucune citation bibliographique, aucune note au bas des pages. Le livre même est singulier à regarder : c'est un livre d'histoire et de critique, et sa physionomie est celle d'un recueil de mémoires ou d'un roman. Rien qui permette au lecteur de s'arrêter; rien qui suppose l'hypothèse d'une contestation ou d'une discussion : silence, lecteur, on parle ici *ex cathedrâ*.

Le lecteur cependant se fâche et réclame, surtout quand l'assertionalisme pose des affirmations par trop blessantes pour le bon sens, quand il dit, par exemple : « Le christianisme a été *à la lettre* fondé par des femmes [2]. —*Il est indubitable* qu'à un certain jour, par l'expansion naturelle et spontanée de ses facultés, l'homme a improvisé le langage [3].—Les nations latines manquent de sens moral et d'initiative religieuse [4]. — C'est par l'aristocratie qu'il faut juger du caractère d'une race. — A côté de l'esprit humain il y a l'esprit de chaque race qu'il faut chercher surtout dans les manifestations populaires. — Le monothéisme est le fruit d'une race qui a peu de besoins religieux. C'est comme le *minimum* de religion [5]. — L'opinion qui attribue la rédaction du Pentateuque à Moïse *est en dehors de la critique*, et nous n'avons pas à la discuter; cette opinion du reste paraît *assez moderne* [6]. — La persécution est la première des voluptés religieuses ; la conscience chrétienne l'a compris en créant ces admirables légendes (les Actes des martyrs ?) où tant de conversions s'opèrent par le charme du supplice [7]. — Sous le rapport du culte et des habitudes extérieures,

[1] *De la Justice*, etc., t. II, p. 528.
[2] *Études*, p. 285.
[3] *Ibid.*, p. 218.
[4] *Essais de Morale*, M. Cousin, p. 54.
[5] *Du Monothéisme chez les races sémitiques*.
[6] *Études*, p. 83.
[7] *Ibid.*, p. 288.

le changement du paganisme au christianisme s'opéra par *une pente insensible*, et la foi populaire sauva dans le naufrage *ses symboles les plus familiers*. Le christianisme apporta d'abord *si peu de changement* dans les habitudes de la vie intime et de la vie sociale, que pour *une foule d'hommes considérables* du quatrième et du cinquième siècle il reste incertain s'ils furent païens ou chrétiens[1], etc, etc..... » — En vain le lecteur s'agite, s'indigne, regarde avec stupéfaction au bas de la page, demande des textes, exige des citations : rien ! Impassible au milieu de ces petites clameurs, le critique continue sa marche victorieuse à travers l'histoire; et comment tout cela ne serait-il pas vrai, puisqu'il l'a dit ?

Il y a plus : on avoue la méthode. Quel respect voulez-vous qu'on ait pour l'histoire ? « L'histoire n'a pas quarante ans[2]. » — Quel usage voulez-vous que fasse des documents originaux un esprit vulgaire ? Pour y entendre quelque chose, il faut être comme le critique « habitué à démêler l'éternel contre-sens qui fait le fonds de l'histoire[3] ; » comme le critique « qui se place dans le milieu fuyant et insaisissable de la réalité[4], » sans craindre cependant que la réalité lui échappe, car la réalité, c'est lui : « l'âme est la première des réalités, la seule pleine de réalité[5]. » — Ceci vous effraye-t-il ? Entrevoyez-vous l'abus historique que les disciples pourront faire un jour de telles doctrines ? vous êtes un enfant. Toute grande conception est une création. « Trop bien savoir est un obstacle pour créer : on ne s'assimile que ce qu'on ne sait qu'à demi[6]. — La connaissance exacte divise et distingue, mais elle ne réunit pas : les combinaisons de doctrines ne se font qu'à la condition de deviner et d'entrevoir plutôt que de savoir[7]. »

Que si vous vous étonnez de plus en plus, sachez une fois pour toutes « qu'on ne pose les fondements d'une étude qu'en *tranchant* bien des points sur lesquels la critique est loin d'avoir dit son dernier mot[8]. »

Je ne puis dissimuler les très-sérieuses inquiétudes que ces doctrines m'inspirent, quand, après leur énoncé, je vois la critique hétérodoxe en appeler constamment à l'histoire, et nous reprocher de ne pas tenir assez de compte des faits et des époques. Je n'entends as-

[1] *Études*, p. 58.
[2] *Essais de Morale*, p. 106.
[3] Préface aux *Essais*, p. IX.
[4] *Études*, p. 267.
[5] *Essais*, p. 63.
[6] *Ibid.*, même étude, p. 58.
[7] *Ibid.*, p. 58.
[8] V. *Revue des Deux Mondes*, déc. 1855, p. 1390

surément faire ici qu'un procès de tendance, et nullement révoquer en doute la probité scientifique de tel ou tel de nos adversaires; mais, pour ne rien dire de trop, il n'est personne qui ne pense, après examen, que le panthéisme, ou la doctrine de la création de la réalité par l'homme, peut et doit influer gravement sur l'esprit historique, et rendre au moins suspect le témoignage de ses docteurs.

Quand donc ces logiciens à outrance viendront nous déclarer que le miracle n'a pas sa place dans le tissu de l'histoire humaine, connaissant le procédé majeur et l'évolution systématique de leur pensée, nous nous demanderons si c'est vraiment la recherche historique qui parle en eux, ou si plutôt ce ne serait pas l'*Idée*, le *Moi*, ce moi tout puissant qui est la pleine réalité, la seule réalité. Découvrant alors qu'antérieurement à toute recherche, à tout examen, ces docteurs posent en axiome l'impossibilité absolue du miracle, nous serons en droit de tout craindre pour l'histoire et de suspecter profondément ce qu'on nous apporte chaque jour comme le résultat de la critique impartiale et de la science désintéressée.

Par bonheur le monde n'est point panthéiste, et l'on a le droit de traiter l'histoire autrement qu'à la manière sublime de la critique transcendantale. On enseigne chaque jour aux enfants de nos colléges ce qu'il faut entendre par les fondements de la certitude et l'autorité du témoignage des hommes; on leur donne les véritables caractères du fait historique; on leur apprend à respecter dans le témoignage de leurs pères les mêmes facultés, le même bon sens qui les éclairent et qui les guident aujourd'hui. On les forme enfin à tenir le sens commun pour quelque chose dans le monde, et à ne pas le sacrifier au premier paradoxe prétendu scientifique d'un de ces présomptueux dont Montaigne a dit dans son ferme langage : « C'est une sotte présumption d'aller desdaignant et condemnant pour faulx tout ce qui ne nous semble pas vraysemblable; qui est un vice ordinaire de ceulx qui pensent avoir quelleque suffisance oultre la commune... Condemner ainsi résolûment une chose pour faulse et impossible, c'est se donner l'advantage d'avoir dans la teste les bornes et les limites de la volonté de Dieu [1]. »

Quand Montaigne écrivait ces dernières lignes, il pensait déshonorer par l'impossible et par l'absurde les dangereuses témérités de l'orgueil humain ; il ne savait pas donner la formule précise, et un jour acceptée, de tout un système de philosophie et d'histoire.

[1] *Essais de Montaigne,* l. I, ch. XXVI : *C'est folie de rapporter le vray et le faulx au iugement de nostre suffisance.*

§ III. Vérité des récits évangéliques. — Caractères traditionnels de l'apologie chrétienne sur cette question. — Principaux résultats de ses recherches.

Il n'y a pas deux façons d'être sincère, et rien n'est plus bref que le serment d'un honnête homme. Quand il a nettement prononcé ce mot : Je le jure, — tout est dit.

A l'égard de la vérité des Evangiles, l'apologie chrétienne s'est trouvée dès le commencement dans l'admirable simplicité de cette situation. Environnée des témoignages immortels de sa loyauté, l'Église n'a pas eu recours à de longues harangues pour attester la vérité de son divin fondateur et de ses premiers apôtres, elle a dit au monde : « J'ai entendu, j'ai vu de mes yeux, j'ai examiné, j'ai touché de mes mains. Je témoigne donc, et j'annonce la vie éternelle qui était dans le Père et qui est apparue aux hommes[1]. »

Il est vrai qu'elle tient ce langage depuis bientôt dix-neuf siècles, et que d'abord elle l'a tenu durant trois cents ans à travers le sang, le fer et le feu, contre toutes les forces révoltées des empires païens et toutes les contradictions des philosophes. Le monde l'a regardée faire, et il a dit avant Pascal : « J'en crois des témoins qui se font égorger. »

La suite des temps qui complique tant de choses n'a rien pu contre l'invincible simplicité de ce témoignage ; et toutes les subtilités des contradicteurs n'ont pu réussir à faire de la vérité des Evangiles un problème ardu et exclusivement scientifique. Sans doute beaucoup d'objections se sont élevées qui ont rendu nécessaires les réponses des théologiens et donné naissance à toute une apologie savante de cette vérité; mais la controverse, toujours engagée dans le détail, s'y est constamment renfermée. On a disputé sur une ligne, sur un mot du texte, sur une date, sur un nom ; l'exégèse chrétienne est demeurée victorieuse dans ces combats partiels, et, quant à la grande preuve de la vérité évangélique par l'incontestable sincérité des apôtres, elle n'a pas cessé de planer au-dessus des disputes.

De là vient qu'à la différence de tant d'autres vérités religieuses autour desquelles chaque jour a accumulé le résultat de nouvelles découvertes, la vérité des Évangiles est demeurée surtout une question simple, claire, soumise au droit bon sens, et défiant les plus implacables systèmes par le plus puissant des arguments, celui de l'évi-

[1] « Quod fuit ab initio, quod audivimus, quod vidimus oculis nostris, quod perspeximus et manus nostræ contrectaverunt de verbo vitæ, et vidimus et testamur et annuntiamus vobis. » I *Ep. Joann.*, I, 1–2.

dence. De là encore une uniformité frappante dans le langage des apologistes. Les premiers disent presque autant que les derniers, à part toujours les questions secondaires où de nouveaux arguments ont été suscités par de nouvelles attaques, et le fonds de la preuve est resté le même, depuis le temps où Eusèbe écrivait sa *Démonstration évangélique*, jusqu'à celui où les critiques catholiques ou protestants d'Allemagne et d'Angleterre ont réfuté les rêves de la christologie hégélienne.

Il faut bien se garder d'un regret pour cette uniformité puissante, et ne pas se lasser d'admirer dans toute la suite des âges cette force d'un même serment qui, passant du cœur de nos pères jusqu'au nôtre, n'a rien perdu de ses victorieux priviléges. Quelque intérêt que trouve notre curiosité à lire dans les écrits des contemporains l'éclaircissement de tel ou tel détail, et quelque satisfaction qu'éprouve notre orgueil à dire que la science a marché, il y a pour l'âme qui cherche le vrai une émotion plus grave et plus douce : c'est de voir que Dieu fait très-simples les choses nécessaires, et que la main qui créa la même goutte d'eau pour les pauvres que pour les rois a rendu claire pour tous les hommes la vérité de son Évangile.

Avant donc d'aborder les preuves secondaires et l'examen des détails où se complaît la critique, je voudrais qu'on s'arrêtât à considérer cette grande lumière dominante qui ressort directement de l'Évangile. Cette preuve est suffisante, elle est la seule invincible, la seule qui résiste aux subtilités de l'esprit et déconcerte la raison la plus hérissée de sophismes. Elle n'est pas de la main de l'homme. C'est la preuve que Dieu s'est faite à lui-même : on ne la regarde pas d'un œil pur sans la comprendre, on ne la comprend pas sans l'adorer.

Au lendemain du jour où Dieu aima le monde jusqu'à lui donner le sang de son Fils, il résolut d'immortaliser l'histoire de ce don éternel dans un récit incomparable qui renfermât non-seulement le souvenir, mais le principe vivant du salut. Ce Dieu qui aime tous les hommes, et a une intention particulière sur le salut éternel de chacun d'eux, dut prendre, si j'ose le dire, ses précautions, pour que l'histoire de son Christ fût accessible à tous, et qu'elle n'éloignât légitimement aucune âme, ni par bassesse ni par hauteur. C'est pourquoi il laissa le génie, instrument trop fier pour ne pas blesser la raison humaine toujours ombrageuse, et prit la simplicité qui plaît aux humbles et ravit les grandes âmes. Quatre ouvriers furent engagés pour cet étrange travail : quatre hommes droits et naïfs s'il en fut ; assez vulgaires pour n'être point capables de rêver le changement du monde, assez raisonnables pour voir ce qu'ils voyaient, entendre ce qu'ils entendaient,

et l'écrire au milieu de ceux qui, comme eux, avaient vu et entendu.

Il tira ces quatre hommes de l'obscurité d'une vie banale. Platon évangéliste serait suspect : une âme ailée comme la sienne peut s'enflammer pour des fantômes divins et faire adorer ses rêves. Le publicain Matthieu, homme d'argent, et le médecin Luc, ne mourront point pour des mythes. Ces gens vulgaires dont l'homme d'esprit redoute le lourd voisinage, le Fils de Dieu les prend pour compagnons et pour amis. Ce sont les hommes qu'il lui faut : ils représentent bien l'ensemble de l'humanité, et tiennent comme une sorte de milieu intellectuel accessible à tous, ni trop haut, ni trop bas. Il vit avec eux, il leur enseigne sa doctrine, il leur révèle l'avenir de l'humanité, il les convainc par ses miracles ; eux, regardent, écoutent, discutent, doutent, ont peur de tout et ne comprennent rien. Tant mieux ! Plus que jamais ils sont ici l'expression la plus vraie possible de l'ensemble des hommes : durs, inintelligents, d'autant plus difficiles à persuader qu'ils raisonnent moins, et capables tout juste de constater, malgré leurs répugnances, que Lazare était bien mort depuis quatre jours, et qu'aujourd'hui le voilà debout au milieu d'eux. Tout ce qui excède cette évidence physique et forcée les révolte. Dès que Jésus parle du ciel, de l'esprit nouveau, de la douceur évangélique, de ses merveilles d'amour, de sa passion, de l'eucharistie, du règne éternel, ils trouvent son langage insupportable, le quittent, ou demandent avec empressement une bonne place dans le futur royaume. Jésus mort, où sera ce royaume tant attendu? Le découragement, l'ennui, la peur, reviennent ; chacun se sauve, retourne à ses affaires, Matthieu à son échoppe et Pierre à ses filets. Tels sont les témoins que Jésus-Christ s'est préparés.

Quand ces pauvres gens, convaincus par la résurrection de Jésus-Christ et fortifiés par l'Esprit-Saint, seront devenus les étonnants apôtres dont l'univers entier a connu la voix : « *in omnem terram exivit sonus eorum*, » les lumières divines qui remplissent leur âme n'y effaceront pas tout souvenir de leur première grossièreté. Ils conserveront jusque dans le récit des manifestations du Verbe éternel un singulier caractère de simplicité pratique, je voudrais dire *réaliste*. Rien à l'imagination, rien à l'enthousiasme ; rien de vil cependant, ni qui ressemble à une niaise crédulité. Mélanges inconcevables de toute grandeur et de toute petitesse, leurs récits seront assez divins pour prouver que Jésus est Dieu, et assez naïfs pour rappeler le gros et rude bon sens des pêcheurs de Galilée. Ils se mettent donc à l'ouvrage, et chacun de son côté écrit simplement ce qu'il a vu et entendu. Ils ne défendent pas un système, ils racontent une histoire ; ils n'exaltent pas leur Maître, ils livrent à tous, sans réflexions, ce qu'ils

lui ont vu faire et entendu dire ; « toujours historiens, jamais panégyristes. » A côté des enseignements de cette philosophie incomparable qui va changer la terre, ils ne taisent pas leur propre ignorance et leur incrédulité ; pauvres et durs, ils n'ont pas fait le christianisme, puisque souvent le Christ ne parvenait pas à les convaincre ; transformés et inspirés, le Christ est Dieu, puisqu'ils sont morts pour lui.

Il y a dans ce contraste inouï d'incrédulité triviale et de foi jusqu'au martyre, d'aveux pleins de honte et de révélations sublimes, d'impuissance radicale dans les moyens et de toute-puissance dans l'effet, quelque chose de si fort, de si simple, de si pénétrant ; on voit si bien le rien des apôtres et le tout de Jésus dans ces récits qui sont un continuel prodige d'évidence et de sincérité, que l'esprit le plus prévenu ne peut échapper au trouble causé par de telles lumières, et refuser de dire au moins : Sage et heureux celui qui croit !

C'est une gloire de l'apologie chrétienne que, dans la défense des Évangiles, elle est demeurée constamment fidèle à cet esprit historique dont elle a reçu la tradition des apôtres. Tandis que les adversaires des récits évangéliques n'ont jamais pu les attaquer sans ébranler d'abord toute l'histoire et révoquer en doute ses documents traditionnels, l'Eglise a toujours respecté ces documents, et pris pour point de départ de sa défense l'autorité du témoignage des hommes et la certitude de l'histoire. Fidèle aux règles de la saine critique, comme elle l'est, nous l'avons montré, aux principes de la grande philosophie, l'Eglise a toujours dit : le fait évangélique, le fait miraculeux, est avant tout *un fait*. A ce titre, il a pu tomber sous le sens de nombreux témoins, être l'objet d'affirmations certaines, être transmis de génération en génération par la tradition et l'Ecriture, et doit être soumis, comme tout autre fait, à l'examen impartial de l'histoire[1].

Dès les premiers temps, l'apologie chrétienne raisonne ainsi. Elle en appelle d'abord aux témoins eux-mêmes des faits évangéliques.

[1] Spinosa objecte : « Le miracle est ce qui passe notre connaissance : or comment une chose qui passe notre connaissance peut-elle nous conduire à connaître Dieu et ses attributs ? » (*Traité théologico-politique, — des Miracles.*) — La théologie catholique répond : « Le miracle passe la connaissance humaine quant au mode de son existence (quoad modum), mais non quant au fait de cette existence (quoad existentiam sui, et per divinam virtutem) » — Comment Jésus a-t-il fait pour ressusciter Lazare ? Nul ne le sait, et en ce sens le miracle passe la connaissance humaine. Mais qu'en raison Dieu seul puisse rendre la vie aux morts ; et qu'en fait Lazare, mort depuis quatre jours, se soit ranimé au commandement de Jésus, voilà des notions et des faits qui ne passent nullement la connaissance humaine, et rentrent au contraire dans le domaine de la raison, du témoignage humain, et de la certitude historique.

Les apôtres ne cessent de dire aux Juifs : « Vous l'avez vu, vous l'avez entendu ; il a fait des miracles sous vos yeux : c'est celui que vous avez mis à mort, mais que plus de cinq cents d'entre vous ont vu ressuscité. Les témoins de toutes ces choses sont ici parmi vous, et vous-mêmes. » C'est le langage de saint Pierre, de saint Paul et des apôtres [1]. Un peu plus tard l'apologie en appelle aux souvenirs : « Les apôtres vous l'ont dit, vos pères l'ont vu, c'est la tradition que nous avons reçue des premiers, les plus âgés d'entre vous ont connu ceux qui l'ont touché de leurs mains après sa résurrection... » Ainsi parlent saint Clément, saint Irénée, saint Ignace d'Antioche, et en général les Pères apostoliques [2]. — Puis, le temps ayant marché, on commence à invoquer l'histoire. « Prenons, dit Origène, les histoires profanes et l'histoire de Jésus-Christ. Celse voudra-t-il prétendre que les premières sont vraies et que la seconde est fausse ? Mais cette histoire, qui donc l'a écrite ? Ceux-là même qui furent les témoins oculaires de toutes choses, qui prouvent de mille façons qu'ils ont réellement entendu et examiné, qui montrent la valeur de leur témoignage en souffrant pour lui les derniers supplices. Quel honnête homme, après cela, osera croire simplement ce que racontent les histoires profanes, et rejeter sans examen ce qui est écrit de Jésus [3] ? » — « Il n'y a pas à choisir, dit à son tour Eusèbe ; il faut croire le récit historique des disciples de Jésus comme on croit les autres historiens, ou, si l'on ne croit pas les disciples, il faut nier toute l'histoire. Car, si on refuse sa foi aux historiens de Jésus, pourquoi l'accorder à ceux qui, même chez les barbares, ont écrit les vies, les discours, les mémoires des hommes illustres ? Si vous croyez ceux-ci et que vous refusiez à ceux-là votre confiance, vous faites preuves d'une odieuse injustice [4]. » Saint Augustin, tous les Pères, tous les docteurs, répètent ce langage. Il est arrivé jusqu'à nous ; et, après avoir constaté dans les adversaires de nos Evangiles une véritable altération de l'esprit historique par l'esprit du panthéisme, il ne sera pas sans intérêt

[1] V. *Act.*, II, 22 ; — X, 37, 38 ; — II, 32 ; — I *Cor.*, XV, 4 à 8, etc. « Hommes d'Israël, entendez ces paroles : Jésus de Nazareth, homme approuvé de Dieu *au milieu de vous* par les vertus, les prodiges et les miracles que Dieu a faits par lui *au milieu de vous, comme vous le savez.* — *Vous savez* quelle parole s'est répandue dans toute la Judée touchant Jésus que Dieu a oint de l'Esprit-Saint et de sa puissance, qui a passé faisant le bien et guérissant tous ceux qu'opprimait le démon : *nous sommes tous témoins* de ce qu'il a fait dans la Judée et dans Jérusalem, — c'est ce Jésus que Dieu a ressuscité, et *nous en sommes tous témoins,* — il est ressuscité le troisième jour, *il a été vu de Pierre, et ensuite des onze, puis de plus de cinq cents frères ensemble, desquels beaucoup vivent encore, puis de Jacques, ensuite de tous les apôtres, et enfin de moi Paul,* « *visus est et mihi.* »

[2] V. *Patrum apostolicorum opera* (*passim*).

[3] *Orig. cont. Celsum.* l. III, n° 23.

[4] Eusèbe, *Démonst. Evang.*, l. III, ch. VII.

de remarquer que tous les apologistes modernes ont commencé leur défense des Évangiles par la défense de la certitude de l'histoire.

Qu'on relise la dissertation du cardinal de la Luzerne sur les miracles, et l'on sera frappé de l'importance qu'il attache, avant tout, à établir contre le scepticisme l'autorité du témoignage des hommes et le fondement de la certitude morale. Il y consacre presqu'un tiers de la dissertation : Qu'est-ce que la certitude? peut-elle être absolue? y a-t-il une certitude morale? est-elle aussi certaine que la certitude physique? qu'est-ce que le témoignage des hommes? quelles sont les qualités requises des témoins pour qu'il soit possible d'accepter leur parole? La multitude des témoins est un des fondements les plus assurés de la certitude morale. La qualité des témoins peut suppléer à la multitude ; mais il faut que le nombre des témoins soit raisonnable, que le témoignage ait pour objet un fait simple et palpable; que les témoins aient connu le fait qu'ils rapportent par eux-mêmes et non par d'autres; que les témoins aient été à portée de bien voir, de bien entendre, de bien toucher ; qu'ils aient au moins la médiocre part d'intelligence nécessaire pour n'être pas dupes de supercheries ; qu'ils soient hommes d'honneur et sincères ; qu'ils n'aient aucun intérêt personnel à donner tel ou tel témoignage ; s'ils ont parlé contre leur intérêt, le témoignage est plus fort; que leur relation soit faite dans un temps, dans des lieux voisins du fait ; qu'elle soit accompagnée de circonstances que l'on puisse vérifier par la science de l'époque et par des rapprochements inattendus; que les dépositions ne se contredisent pas ; que les témoignages ne soient pas contestés par des contemporains [1], etc., etc..., et c'est après avoir posé en général les règles de la critique historique avec une finesse d'analyse digne des psychologues de l'école écossaise qu'il en cherche l'application aux récits évangéliques et montre leur vérité. Toute cette dissertation est étonnante de netteté, de précision, de fermeté : quand on vient de suivre avec effort, dans son énoncé général et dans son application particulière aux miracles, le système de Strauss, et qu'on revient aux pages du savant évêque, on sent bien qu'on laisse le pays des chimères et des tours de force pour la région de la simple droiture, de la bonne foi, de l'évidence. On respire là un fort parfum de cet ancien esprit français comme il vivait encore au dix-huitième siècle, si droit, si juste, si imprégné de sens commun et aussi d'une sage tolérance, exprimant dans un langage précis des idées claires, et incapable de « cette patience à tout entendre à laquelle nous a trop habitués l'audace de tout dire. »

L'exemple de M. de la Luzerne fut suivi par M. Frayssinous, qui,

[1] Cardinal de la Luzerne, *des Miracles*, ch. II, art. 1, 2 et 3.

ayant entrepris de défendre la vérité des miracles évangéliques, crut aussi devoir commencer sa démonstration par une conférence exclusivement consacrée à l'autorité du témoignage des hommes. Il revient fortement dans cette conférence sur l'idée que le miracle est avant tout un fait, et qu'au lieu de construire des systèmes *à priori* pour ou contre ce fait il faut le soumettre aux règles ordinaires de la critique et de l'histoire.

Quand le P. Lacordaire fut conduit par le plan de ses conférences à établir les caractères de Jésus-Christ, il rencontra devant lui le système de Strauss, et dut entreprendre contre l'école mythique la démonstration de l'authenticité et de la vérité de l'Évangile. Or la première chose qu'il crut nécessaire d'assurer, ce fût la certitude historique ; et nul de nous n'a oublié l'admirable discours qu'il prononça sur ce grand sujet : l'histoire est la mémoire du monde, aussi nécessaire au monde que la mémoire elle-même l'est au progrès de l'homme. Cependant la tradition orale est trop fugitive pour être la gardienne de l'histoire ; Dieu la confie donc à l'écriture. Mais qu'est-ce qu'une écriture vraiment historique? par quels caractères se recommande-t-elle à notre respect et à notre confiance ? Par trois caractères principaux : pour être historique, l'écriture sera publique, c'est-à-dire répandue dans tout un peuple et soumise au contrôle de tous. Elle portera, en second lieu, sur des événements publics, dignes d'intéresser le monde et d'attirer son attention. Enfin elle redira des faits qui entreront naturellement dans la trame générale des destinées humaines. « Qu'un fait entre en société historique avec d'autres, et non pas seulement avec d'autres, mais avec tous les autres, qu'il soit nécessaire à la trame générale de l'histoire, que l'histoire ne puisse pas se construire sans cet événement, alors il n'a pas seulement la force d'un fait historique, il a la force de l'histoire tout entière ; il faut le subir ou nier la vie totale du genre humain[1]. »

L'Évangile est une écriture publique ; l'histoire qu'il raconte porte sur des événements publics ; elle est non-seulement conforme, mais nécessaire à la trame générale de l'histoire humaine; donc l'Evangile est revêtu des caractères indestructibles d'une histoire vraie.

Je tenais moins jusqu'ici à donner les résultats obtenus par l'apologie chrétienne qu'à constater le caractère essentiellement historique de cette apologie elle-même, et à montrer avec quel soin elle est demeurée fidèle aux traditions de la saine critique. Si ce respect pour l'histoire a constamment inspiré l'éloquence de nos orateurs, à plus forte raison a-t-il dirigé les études patientes de nos écrivains; et la sage tradition qui commandait le culte des textes et des monuments histo-

[1] Le P. Lacordaire, 42e confér.

riques jusque dans l'entraînement du discours n'aura point abandonné sans doute les savants exégètes qui, en Angleterre, en Allemagne, en France, ont entrepris la défense des Évangiles. C'est en effet le caractère particulier de l'exégèse chrétienne qu'elle est profondément historique. J'ai déjà parlé des remarquables travaux des Anglais sur les matières qui nous occupent; Paley, Lardner, ont préparé par leurs minutieuses recherches des matériaux innombrables aux défenseurs du Nouveau Testament; en Allemagne, David Michaëlis, Olshausen, Hug, Tholuck, pour ne dire que des noms constamment cités, ont souvent rendu d'importants services à l'apologie, et consacré, à vérifier les détails et à discuter les textes, la patience hardie de la critique allemande. M. Wallon nous a donné dans son savant livre sur la Croyance à l'Évangile le résultat de ces travaux, et lui-même a enrichi ce résultat par d'excellentes recherches où règne cet esprit droit et ferme, ce sens du vrai qui ne sacrifie jamais le fait au système, et ne renonce point, même par hypothèse, aux droits du bon sens.

Tant de recherches et de nobles efforts ont atteint le but qu'ils poursuivaient, le seul d'ailleurs qu'ils pussent atteindre. Ils n'ont pas rendu la vérité de l'Evangile plus évidente qu'elle n'était avant eux pour le regard désintéressé ; car, encore une fois, rien ne saurait faire plus pour cette démonstration que l'Évangile lui-même ; mais ils ont rendu cette vérité plus certaine pour les esprits attaqués par le doute et préoccupés d'objections spécieuses, plus redoutable aux imprudentes attaques de l'impiété, plus fortement justifiée dans ses moindres détails, plus scientifique pour tous.

L'exégèse chrétienne n'a laissé sans réponse aucune des objections qu'on lui a faites; elle attend aujourd'hui celles de demain.

Elle a prouvé par mille rapprochements ingénieux l'absolue conformité de l'Évangile et de l'histoire. Tout ce que nous avons dit, après Lardner et Paley, pour établir l'authenticité des épîtres de saint Paul, s'applique avec autant de justesse aux récits évangéliques. Au milieu de la confusion politique de la Judée, malgré les continuels changements des gouverneurs et des pontifes, l'Evangile ne se trompe jamais. Il donne les noms, les dates, les circonstances dont la critique a péniblement constaté l'exactitude précise. Aucune hésitation sur les mouvements intérieurs de la Judée, sur ses rapports compliqués avec Rome, sur les raisons secrètes de tel ou tel événement, sur les antipathies des Juifs et des Samaritains et leurs conséquences, sur l'existence des rivalités intestines qui divisaient les Juifs eux-mêmes. Sadducéens et pharisiens ont leur rôle précis et leur part d'influence. Le publicain de l'Évangile est bien celui que nous donne l'intuition historique : chargé de lever l'impôt au profit des Romains, il est redouté s'il est Romain, haï et méprisé s'il est Juif. Toute la Judée attend un Messie

qui assurera, croit-elle, son indépendance. Elle déteste payer le tribut à César, et les pharisiens pensent fortement compromettre Jésus en lui proposant de décider cette amère question. Israël salue en la personne de Jean, puis de Jésus, le libérateur tant espéré Dès que Jésus s'est fait connaître par des miracles, on veut le faire roi ; ses disciples eux-mêmes se disputent d'avance les honneurs du royaume, et il y a peut-être autant de politique que de piété dans le mouvement du peuple qui prépare à Jésus la triomphale entrée de Jérusalem. Que Jésus annonce sa mort et soit fait prisonnier, l'illusion tombe, le peuple le quitte et lui préfère Barabbas.

Rien dans l'Évangile qui ne soit admirablement exact à l'égard des rapports politiques établis entre Rome et la Judée. On peut voir dans les récits évangéliques, plus peut-être que dans toute autre histoire, le caractère particulier de cette politique romaine qui, maîtresse dans les provinces, ne refusait pas aux vaincus la consolation d'un fantôme d'indépendance et de gouvernement personnel. Rome est maîtresse de la Judée ; elle la tient par les deux grandes forces de la conquête : l'impôt et le droit de mort. Mais, en deçà de ces limites, les Juifs se gouvernent et s'administrent religieusement, et même civilement. Or tout ce que le détail d'une législation administrative et judiciaire, compliquée par ses rapports de subordination avec une puissance conquérante, peut créer d'incidents imprévus et de rencontres délicates, se retrouve dans les récits des évangélistes, et particulièrement dans le récit de la Passion. Chaque autorité n'y paraît que pour jouer son rôle naturel ; chaque magistrat y demeure dans les limites exactes de sa juridiction; il faudrait des volumes pour relever les mille hasards où éclate ce caractère étonnant de vérité ; ces volumes existent, le livre de M. Wallon les résume, et nous ne saurions trop engager le lecteur à y chercher le développement d'une démonstration dont nous pouvons à peine ici lui indiquer les principaux résultats. Il est facile de comprendre que toute la force de la preuve repose précisément sur la finesse et la multiplicité des rapprochements entre l'histoire générale et le récit évangélique. C'est cette exactitude rigoureuse dans un détail infini que le roman ou la légende n'atteindront jamais ; car, quelque talent qu'on suppose au poëte, quelle que puissante mémoire que l'on prête à l'écrivain chargé de rédiger les souvenirs d'une génération qui n'est plus, jamais on ne croira que la vérité historique s'y puisse rencontrer dans une précision si surprenante. « Le récit des Evangiles est sur tous les points conforme à l'histoire. Il l'est non-seulement sur des usages qui, se perpétuant, pouvaient toujours être connus de l'écrivain, mais sur des rapports qui avaient cessé d'être depuis la ruine de Jérusalem, sur des particularités qui étaient une exception dans la coutume ou dans la loi,

et dont, au premier abord, on aurait dû supposer tout le contraire. C'est par là que se juge la valeur d'un témoignage, et l'on y trouve un complément de preuve que ce témoignage est bien d'un homme du temps[1]. »

Cette dernière conséquence est scientifiquement rigoureuse et désormais acquise. Or, je le demande, comment cet *homme du temps* aura-t-il pu écrire ces récits, où tout est précisé, où les personnes sont nommées, les lieux indiqués, les circonstances rappelées, sans compter avec le bon sens et l'honneur de ses contemporains qui l'écoutent, le lisent, et peuvent l'écraser de leur désaveu s'il hasarde une seule inexactitude? Les Juifs ont été témoins de la vie de Jésus. Or, bien loin de fuir ou d'éviter leur témoignage, les évangélistes et tous les apôtres ne cessent de les amener en cause et de provoquer leur jugement. Chaque récit de miracle montre Jésus entouré d'une foule de Juifs, les pères ou les frères de ceux pour lesquels écrivent les évangélistes, ou ceux-là même qui lisent leurs écrits. Or c'est bien le moment de réclamer, de nier le prodige, de découvrir l'imposture, de protester contre elle. Les pharisiens sont là; les princes des prêtres sont là. Si Lazare n'était pas mort, comment ne pas le dire? Au lieu de ces protestations, nous n'entendons tomber des lèvres des Juifs que ce blasphème absurde : « Il est démoniaque! *dæmonium habet*. C'est au nom de Beelzébuth qu'il opère ces prodiges! *in principe dæmoniorum.* » — Telle est la seule protestation qui se soit élevée dans le peuple juif contre la vérité des miracles de Jésus, la seule qui se soit transmise à ses adversaires après le miracle des miracles, celui de la résurrection, la seule que les thalmudistes et les rabbins aient propagée. Que Jésus ait été un homme extraordinaire, qu'il ait fait des prodiges, guéri des malades, ressuscité des morts, personne ne tentera de le nier. Mais c'est un magicien, un enchanteur, un homme doué de seconde vue et de puissances occultes.

Pendant deux cents ans, aucune voix ne hasarde contre Jésus une autre attaque. Toujours l'interprétation du miracle par la magie, jamais de négation. La philosophie païenne et alexandrine n'ose en ce point rien de plus que les Juifs. Celse, Julien, Porphyre, répètent l'accusation de magie et de sortilége : aucun d'eux ne pense à dire qu'il n'y a rien eu là que de naturel, et que le miracle de Jésus n'est que dans l'imagination frappée de ses disciples. Saint Justin, Origène, saint Jérôme, Eusèbe, saint Cyrille, saint Augustin, nous rapportent de nombreux textes[1] dans lesquels les plus célèbres ennemis du chris-

[1] Wallon, *de la Croyance à l'Évangile*, p. II, ch. I, p. 252.

[2] Accusat præterea (Celsus) et ipsum Salvatorem, quod magicis artibus fecerit ea quæ facere visus est... (*Orig. cont. Celsum*, l. I, n° 6.)

— Assensum quodam modo præbet Celsus miraculis quæ Jesus fecit, et quibus

tianisme parlent avec un souverain mépris des prodiges de Jésus, et les attribuent à ses puissantes facultés magiques ; les illustres Pères combattent ce vain argument de la superstition païenne, mais aucun d'eux ne s'occupe de réfuter une hypothèse purement mythique ou naturaliste; car cette hypothèse, personne ne l'a proposée. On est encore trop près des témoins.

Il faudra le passage de dix-sept siècles, et la confirmation de l'Évangile par le miracle vivant de la perpétuité de l'Église pour enhardir la critique et lui permettre enfin de proposer la singulière explication du tout par rien. Nous verrons alors surgir les systèmes ; ce maigre système de Paulus, si parfaitement aplati par Strauss ; ce hardi système de Strauss auquel M. Renan fait de cruels reproches ; enfin ce beau système légendaire qui a tous les inconvénients des autres sans en avoir au moins la hardiesse et la nouveauté. Voilà, je pense, Origène et saint Augustin bien embarrassés ; mais surtout voilà une dure et humiliante leçon pour ce pauvre Celse et tous les critiques de ce temps-là. Comment ces fameux néoplatoniciens n'ont-ils pas vu qu'il s'agissait de légendes ? C'était bien à eux de dire ce qu'on a dit beaucoup trop tard, et ils eussent rendu là d'inestimables services à la critique. Plaignons-les, excusons-les aussi ; car enfin comment prévoir, au second siècle, que dix-sept cents ans plus tard,

multos adduxit ut ipsum tanquam Christum sequerentur. At miracula illa, non divina virtute, sed magicis artibus facta esse calumniatur. Ait enim *illum clam educatum, cum in Ægypto suam locasset operam, artesque efficiendi miracula didicisset*, hic reversum esse denique, et propter illa miracula se pro Deo venditasse. (*Orig. cont. Celsum*, l. I, n° 38.)

— Age, inquit Celsus, demus hæc a te gesta, sed confestim eodem illa numero habenda esse ait quæ præstigiatores faciunt... et quæ faciunt ii qui sunt Ægyptiacis artibus eruditi. (*Ibid.*, n° 68.)

— Jam sæpe Celsus quia inficiari non potest miracula quæ Jesus fecisse scribitur, illa præstigiis tribuenda esse calumniatus est. (*Ibid.*, l. II, n° 14.)

— Occursurus forsitan rursus est cum aliis multis calumniosis illis et puerilibus vocibus . magnus fuit; clandestinis artibus omnia illa perfecit ; Ægyptiorum ex aditis angelorum potentium nomina et remotas furatus est disciplinas. Quid dicitis, etc. (*Arnob. adv. gent.*, lib. I, c. XLIII.)

— Nisi forte in morem gentilium, impiorumque Porphyrii et Eunomii has præstigias dæmonum esse confingas. (*S. Hieronym. cont. Vigil.*)

— Hic (Christus) toto vitæ tempore nihil admodum memoratu dignum agit : nisi quis claudos ac cæcos curare, et dæmonio correptos adjurare in pagis Bethsaida et Bethania, magni alicujus facinoris in numero habeat. (Sic Julianus, ap. S. Cyrill. Alex., adv. Julian., l. VI.)

On pourrait multiplier ces textes, — tous montrent que les premiers adversaires du christianisme, par cela même qu'ils attribuaient à la magie les miracles du Christ, en reconnaissaient l'existence. De nos jours encore de savants rationalistes, et Strauss lui-même, ont souvent tenté d'expliquer les miracles évangéliques par le magnétisme. On se rappelle le mot de Pascal : « Incrédules les plus crédules ! »

dans le fond des Gaules, un savant confrère aurait besoin de bons textes légendaires?

Nous ne pouvons entreprendre de relever dans le détail toutes les objections opposées par la critique hétérodoxe aux défenseurs des Évangiles, et de montrer comment l'apologie chrétienne les a victorieusement résolues. Strauss a cru faire merveille en accumulant dans ses deux volumes de la *Vie de Jésus* environ quatre cents objections, dont la plupart, déduction faite de l'appareil scientifique, seraient de nature à être résolues par un enfant de nos catéchismes. Or l'augustinien Vouters, dans son livre : *Dilucidatæ quæstiones in historiam et concordiam evangelicam*, en propose pour sa part cinq cent quatre dont il donne la solution; et le jésuite Veith, dans sa *Scriptura propugnata*, en donne cent quinze autres, toujours avec réponses; plus trente-sept questions de critique générale où sont prévues et réfutées les principales objections de la critique moderne[1]. On voit que l'apologie chrétienne ne saurait être ni étonnée ni inquiétée par le nombre des machines de guerre qu'on lui oppose, et que, pour tout dire, c'est elle-même qui, par les travaux de ses exégètes, fait souvent les frais de l'érudition hétérodoxe.

Quand on a traversé courageusement cette région des difficultés et des contradictions prétendues, on rapporte de ce voyage, si j'ose dire, une vue plus claire et plus forte de la simplicité, de la vérité, de l'harmonie des Évangiles. L'obstacle surmonté rend plus cher le but péniblement atteint. On bénit presque les embarras et les longueurs d'une route qui font plus vive la joie du retour, et l'on comprend ces forts esprits qui louaient Dieu d'avoir respecté la liberté humaine et la source de ses mérites jusqu'à tempérer par des ombres l'éclat de la vérité.

DU DERNIER ÉTAT DE LA SCIENCE. — CONCLUSION.

Avant de terminer cette étude, un dernier mot d'explication est nécessaire avec la critique hétérodoxe. Elle nous arrête, et nous dit sans colère : Vous n'êtes point du tout au dernier état de la science. Quelles autorités m'apportez-vous pour défendre vos convictions? Quels noms avez-vous invoqués dans cette controverse? Voyez vous-même les apôtres, les apologistes, saint Augustin et les Pères de l'Église, saint Thomas et les docteurs, Bossuet et le dix-septième siècle, le cardinal de la Luzerne, M. Frayssinous, le P. Lacordaire;

[1] V. le P. Godefroy, *de l'Exégèse rationaliste*, au Ier vol. des Études de philosophie et d'histoire.

quelques noms allemands, il est vrai, et qui sont assez de la famille, mais aussi Paley et Lardner qui ont vieilli, et M. Wallon qui s'est imaginé de réfuter Strauss au lieu de répondre aux nouvelles difficultés soulevées chaque jour par la science contemporaine. Est-ce qu'il s'agit de Strauss aujourd'hui ? Est-ce qu'il s'agit de Spinosa ? Que peut faire ici Bossuet, et comment supposez-vous que nous perdrons notre temps à l'entendre ? Bossuet ne savait pas l'hébreu, et, puisque je le sais, j'en sais plus que lui. Avez-vous lu le dernier chapitre du dernier écrit de M. Baur? Avez-vous achevé le dernier article du dernier numéro des *Annales de la science biblique*, publiées par M. Ewald ? Oui ? Parlons donc : vous êtes peut-être au fait de la question ? — Non. Quittons-nous alors. Vous n'êtes pas compétent et n'entendez rien au *dernier état de la science*.

Je pense que le lecteur, s'il a quelque peu suivi les controverses de ces derniers temps, a souvent entendu présenter cette objection. M. Renan l'a cent fois indiquée dans ses écrits, en lui donnant, j'en conviens, le tour délicat de sa manière, et les subalternes l'ont répétée avec un gonflement de pédantisme intraduisible.

Le dernier état de la science nous permettra-t-il de lui soumettre quelques observations?

A qui fera-t-on croire que telle soit la fortune de la vérité sur la terre, que l'improvisation d'un professeur de Tubingue ou de Gœttingue la puisse radicalement changer chaque semaine, et que l'autorité traditionnelle des grands génies de tous les siècles soit constamment menacée par les découvertes de ces messieurs ? N'est-ce pas faire trop peu d'honneur à la raison que de la soumettre à de tels hasards, et n'est-ce pas trop douter de ses destinées divines que de croire toujours tout remis en question par l'affirmation d'un esprit téméraire ou le rêve d'un écolier ? Sans doute, l'apologie chrétienne doit suivre avec ardeur les progrès de la science contemporaine, contribuer à augmenter ses découvertes, s'intéresser à ses recherches. Elle le doit faire avec un ardent amour, parce qu'il s'agit encore ici du salut des âmes, et qu'il serait demandé compte au pasteur de l'inertie du théologien. Mais elle doit accomplir ce devoir sans puérile inquiétude, et sans ridicule précipitation. Encore une fois, tout n'est pas toujours en péril dans la science sacrée ; le dernier mot de telle leçon professée par quelque obscur disciple de Hégel n'ébranle pas tous les jours dix-neuf siècles d'histoire, et, quelles que soient les déclarations absolues de la jeune école, nous ne craignons pas pour le monde le scandale d'un changement dans les choses éternelles.

On s'irrite d'entendre l'apologie chrétienne donner toujours les mêmes réponses : Pourquoi ne se lasse-t-on point de faire les mêmes objections ? On l'accuse d'en être toujours à réfuter les écrivains

du dernier siècle : Pourquoi n'avez-vous rien fait de plus fort que ceux-là ? La critique hétérodoxe affirme en vain qu'elle est née de nos jours, elle montre en vain les titres pompeux de ses œuvres : elle n'a rien fait contre nous depuis Spinosa, Voltaire et Strauss. Qu'elle nous permette donc d'en demeurer jusqu'à nouvel ordre à la lecture et à la réfutation de ses pères, qu'elle n'égale pas.

On s'étonne que l'Église invoque obstinément les sentiments de ses docteurs. On voudrait toujours entendre des modernes. Eux seuls auront voix dans le procès, à la condition toutefois qu'ils se prendront eux-mêmes pour point de départ de la science, et qu'ils déclareront ne rien emprunter à des temps qui ne connurent point la vraie critique. Ce mépris de la tradition est un signe caractéristique de l'exégèse hétérodoxe. Il accuse en elle la faiblesse d'un immense orgueil. Qui pourra croire que, dans le solennel débat où se divisent les hommes, le dernier venu soit nécessairement le plus raisonnable, et que l'avantage d'une érudition plus affinée doive tenir lieu de toute force et de toute grandeur ? Suffit-il d'un degré de plus dans la connaissance des langues orientales pour remplacer la puissante raison de Bossuet, et pour avoir plus que ce grand homme le sens de Dieu et de l'histoire, ne s'agira-t-il plus que de savoir traduire l'allemand ? Un écrivain sera-t-il compté pour rien dans la science s'il n'est décidément revêtu de l'appareil germanique comme d'une tenue de rigueur, et faudra-t-il trouver pauvres nos grands maîtres du dix-septième siècle, qui certes n'y ont point pensé ? Pour avoir le droit de parler des choses, doit-on les avoir découvertes, et Bossuet, aux pieds duquel on a murmuré d'étranges reproches [1], n'avait-il pas derrière lui la science hébraïque d'Origène et de saint Jérôme ? Depuis quand chacun est-il chargé de représenter la science totale et de tout faire dater de soi ? Autant vaudrait reprocher à l'architecte de n'avoir pas tout fait dans l'édifice, même la taille des pierres et la préparation du ciment. Singulière illusion d'un orgueil devenu l'esclave de soi-même jusqu'à n'accepter rien des autres qu'avec ennui ! — Telle n'est point, pour l'Église, la destinée de la science ici-bas. Pour elle comme pour Pascal, toute l'humanité n'est qu'un seul homme qui, apprenant toujours, de génération en génération, ne saurait avancer vers la science de l'avenir qu'à la conditiou d'écouter ses pères. Voilà pourquoi l'Église ne souffre pas qu'on la sépare de sa tradition.

Mais, s'il faut enfin des modernes, des contemporains, des noms et des autorités germaniques, pourquoi ne pas reconnaître que toute l'Allemagne savante est loin d'être contraire à l'interprétation ortho-

« [1] Quand Bossuet et M. de Chateaubriand *croient admirer* la Bible en admirant des contre-sens et des non-sens, la docte Allemagne a le droit de sourire... » *Études d'Hist. relig.*, p. 73.

doxe des saintes Écritures? Pourquoi taire par système les noms de ceux qui se sont illustrés, catholiques ou protestants, dans la défense historique des Évangiles ? Si la cause de la nouvelle critique est bonne pour le fonds, qu'a-t-elle besoin, pour triompher, de ces petits moyens et de cette *conspiration du silence* dont on a dit qu'elle est l'arme habituelle des vaincus ? On pose hardiment cet axiome : « La rédaction définitive des livres contenant l'histoire ancienne d'Israël ne remonte pas probablement au delà de l'an 150 avant Jésus-Christ... cette opinion est adoptée par *tous les critiques éclairés* en Allemagne : par Ewald, Lengerke, de Vette, Staehelin [1]. » — Tous les critiques éclairés ! « On trouvera peut-être en Allemagne, observe M. l'abbé Meignan, qu'Hengstemberg, Tholuck, Haevernick, Kurtz, Velte, Reinke, Doellinger, Hanneberg, Herbst ; et tant d'autres professeurs justement estimés à cause de leur science par tous ceux qui les connaissent personnellement ou qui les ont lus sont jugés bien sévèrement par M. Renan. Il nous semble que M. Ewald ne parlerait pas ainsi de tous ses anciens collègues qui ne placent pas au huitième siècle avant notre ère la rédaction du Pentateuque. Ici M. Renan parle évidemment pour son compte[2]. » — Or c'est toujours pour son compte que parle le critique hétérodoxe; et c'est après avoir toujours dissimulé les travaux de nos exégètes chrétiens qu'elle ne cesse de nous reprocher de n'être point au dernier état de la science.

Mais qu'est-ce donc enfin que ce dernier état de la science dont on fait bruit, et quel homme aurait pu se flatter de le saisir, depuis soixante ans, à travers les étonnantes évolutions de la pensée allemande ? Ne sait-on pas qu'il n'y a si étrange hardiesse qui n'ait tenté quelque discoureur d'Outre-Rhin, et que les plus fidèles se sont irrités contre cette passion maladive pour les idées nouvelles, contre ce besoin de « mettre le paradoxe aux enchères [3] » pour attirer l'attention blasée des disciples ?

M. Renan a porté sur cet état des esprits en Allemagne un juste et sévère jugement, plus étendu peut-être qu'il ne l'a cru luimême : « Admettre avant tout examen que tel esprit léger et superficiel qui se présente pour recueillir l'héritage d'un homme de génie lui est préférable par cela seul qu'il vient après lui, c'est faire la partie trop belle à la médiocrité. Et voilà pourtant la faute que commet souvent l'Allemagne. Après l'apparition d'une grande œuvre de philosophie, on est sûr d'y voir éclore tout un essaim de critiques qui prétendent la dépasser, et ne font souvent que la fausser ou en prendre

[1] *Histoire des langues sémitiques*, p. 107, 108, 109.
[2] *Les Prophéties messianiques*, préf., p. XVIII.
[3] Renan, *Études*, p. 182.

le contre-pied[1]. » Et ailleurs : « Le grand mal des sciences philologiques en Allemagne, c'est cette fièvre d'innovation qui fait qu'une branche de recherches, amenée jusqu'à sa perfection par l'effort de pénétrants esprits, se trouve en apparence démolie le lendemain par de présomptueux débutants qui aspirent à se poser en créateurs et en chefs d'école[2]. »

Quel état scientifique que celui d'une société où « le mérite des systèmes n'est plus qu'une question de dates, et où ces mots *neure philosophie*, *neueste philosophie* (philosophie plus nouvelle, philosophie la plus nouvelle) sont arborés comme un drapeau de victoire. On a parlé le dernier, n'est-on pas le véritable représentant de la science[3]? »

Ce triste abus de l'esprit frappa vivement M. Cousin lorsque, jeune, et abordant pour la première fois la docte terre d'Allemagne avec une avidité vraiment religieuse, il entendit les bruits confus de ces mille contradictions. La raison claire et ferme du jeune Français, un moment enivrée, reprit bientôt possession d'elle-même, et nous laissa le souvenir de son scandale dans une note de voyage récemment publiée : « Dans quel chaos est tombée la théologie en Allemagne ! Les abus de la critique sont ici partout. Il n'est plus permis de parler d'un roi de Rome. On a supprimé la personne d'Homère, il n'y a plus que des Homérides. On ôte à Platon ses plus certains, ses plus célèbres dialogues, les *Lois* par exemple. Et qui donc est l'auteur des *Lois*, je vous prie? De même en théologie, il y a comme une émulation d'exégèse transcendante, et c'est à qui mettra en avant sur le Nouveau et sur l'Ancien Testament les conjectures les plus paradoxales. Il est bien décidé que la Genèse a été composée très-tard, après la captivité de Babylone et les longues communications avec les Mèdes et les Perses, les Evangiles sont tout au plus de la fin du second siècle ; parce qu'en effet saint Paul est le plus grand personnage du christianisme primitif, on s'occupe de saint Paul plus que de Jésus-Christ, et il s'en faut bien peu que Jésus-Christ ne soit un pur mythe, un grand nom comme celui d'Homère. Je n'ai pas rencontré encore deux théologiens qui s'accordent. Du haut de leur science hébraïque et orientale, que je ne puis contrôler, tous s'attaquent, tous s'accusent des plus grandes erreurs[4]. »

Que n'a pas dit Strauss contre l'école rationaliste d'Eichorn et de Paulus? De quelles niaiseries, de quelles inconséquences ne l'a-t-il pas accu-

[1] *Études*, p. 182.
[2] *Hist. des langues sémiques*, p. 422.
[3] *De l'Hist. des idées relig. au XIXe siècle.* — *Revue des Deux Mondes*, 1857.
[4] V. Cousin, *Une Promenade Philosophique en Allemagne*, — *Revue des Deux Mondes*, 1857.

sée? Que n'ont pas dit Bruno Bauer et les ultra-hégéliens contre l'école de Paulus et celle de Strauss? On a appelé Strauss *un jésuite*, et, contre toute attente, on l'a convaincu de lointaines connivences avec le catholicisme orthodoxe. Croyez-vous que M. Baur soit tenu, parmi les exégètes allemands pour le représentant du dernier état de la science ? Ouvrez les Annales de la science biblique publiées par M. Ewald, et vous y verrez qu'on y parle chaque jour « des monstrueuses folies de l'école de Tubingue, — de la faiblesse, de la perversité de cette école qui veut détruire toute science; — quand M. Baur prend la défense de Meier (professeur de langues orientales à l'université de Tubingue) il ne parvient qu'à prouver l'ignorance crasse de l'un et de l'autre — et l'esprit vraiment satanique de l'école de Tubingue[1], » etc. etc. C'est M. Ewald qui parle ; mais M. Ewald aura son tour. M. Renan lui reproche des choses fâcheuses pour un exégète : « M. Ewald cède beaucoup trop à la tentation de comparer les origines hébræo-sémitiques aux cosmogonies indo-ariennes. Ainsi il croit trouver dans les idées primitives des Sémites beaucoup plus de symbolisme et de mythologie qu'elles n'en renfermèrent en réalité ; il voit dans les patriarches primitifs des dieux et des déesses dont les noms furent inconnus pour la plupart aux Sémites ; il cherche dans les nombres des symétries exactes ; il fait entre les mythes sémitiques et ceux de l'Inde des rapprochements au moins hasardés[2]; — en général le critique humanitaire a de beaucoup dépassé par la hardiesse de ses vues tous ceux qui se sont occupés avant lui de l'histoire et de la littérature du peuple hébreu. La finesse de ses aperçus dégénère parfois en subtilité : il traite beaucoup de questions fondamentales avec trop d'arbitraire ; il associe à une singulière originalité d'idées une sorte de fanatisme chrétien et de rationalisme le plus avoué ; il joue un rôle où le savant et l'historien se combinent de la manière la plus étrange avec le prédicant et le sectaire[3]. »

Voilà pour M. Ewald. — Et M. Renan? sera-t-il au moins l'expression du dernier état de la science? Tant s'en faut. Sous une forte épaisseur d'éloges et de compliments, la *Revue des Deux Mondes* lui adresse plus d'un reproche intolérable pour un fin critique. Selon M. Saint-René Taillandier, M. Renan aurait eu le tort d'ignorer une foule de systèmes d'exégèse allemande, quelques-uns anciens déjà, la plupart tout récents, tout frais pour la curiosité. Comment, dans les *historiens critiques de Jésus*, n'a-t-il rien dit de M. Roeth ? Que n'a-t-il

[1] Ewald, *Annales de la science biblique*, année 1848, p. 15, 54; — 1849, p. 125; — 1850-51, p. 239; — 1852-53, p. 267; — 1851-52, p. 79, 80; — 1856, p. 194, etc.

[2] *Hist. des langues sémit.*, p., 26, note.

[3] *Revue des Deux Mondes*, 1855, t. XII, p. 748.

analysé M. Volkmar ? Ignore-t-il M. Braun ? Ne sait-il pas que beaucoup de choses sont dans M. Quinet ? Pourquoi ne pas nommer M. Zeller, et M. Schwegler, et M. Ritschl, et M. Planck, et M. Schnitzer, et M. Georgii, et M. Kostlin, et M. Hilgenfeld, etc., etc. « Je regrette, dit l'auteur, que M. Renan n'ait pas cru devoir apprécier dans son étude sur les historiens de Jésus le mouvement si remarquable accompli depuis Strauss [1]. — Si M. Renan avait suivi de plus près les travaux théologiques de l'Allemagne dans ces dernières années, il y aurait vu... [2],» — hélas ! qu'y aurait-il vu ? et qu'y a trouvé lui-même l'auteur de l'article cité, sinon probablement la confusion de systèmes contraires condamnés à se dépasser l'un l'autre, et peut-être aussi le petit avantage de se draper dans une bonne liste de noms allemands, vêtement obligé de tout ce qui prétend être au *dernier état de la science ?*

On ne saurait faire un devoir à l'apologie chrétienne d'entrer dans ces petites passions, et d'abandonner, pour complaire à la critique et à ses fins caprices, les traditions de son histoire et l'autorité de ses pères. En même temps qu'elle suivra le développement de l'esprit moderne, et qu'elle ne refusera pas son attention aux événements considérables qui intéressent les destinées de la science, elle ne cessera pas de se sentir appuyée sur les témoignages invincibles des siècles passés. Confiante dans la victoire définitive dont elle possède plus que les promesses, elle entendra sans crainte naître et tomber ces systèmes de chaque matin qui rajeunissent éternellement les mêmes erreurs, et, après qu'elle aura satisfait la raison par une attention courageuse à ne laisser sans réponse aucune sérieuse objection, elle rentrera tranquille dans la grande simplicité que Dieu lui a faite et qui est le vrai trône de la vérité.

Aimons cette simplicité divine ; aimons-la d'autant plus que nous l'aurons mieux justifiée en raison et rendue respectable au regard de la science. Ne cessons de répéter à nos frères séparés qu'elle est le grand argument préparé par Dieu à la défense de son Evangile ; ne cessons de les attirer de la région des disputes dans la pure et chaste lumière de la conscience et du jugement intérieur. Considéré dans cette hauteur, loin du bruit des passions et des nécessités de la lutte, l'Évangile a des signes de vérité si extraordinaires, qu'une âme ne peut les méconnaître sans d'étranges efforts.

Entrez dans votre chambre, fermez-en la porte ; défendez-la aux bruits du dehors et à la tyrannie de l'opinion ; cherchez le silence de la sincérité. Réalisez pour une heure le prodige presque impossible

[1] *Revue des Deux Mondes*, 1857, t. II, p. 269.
[2] *Ibid.*

d'une solitude complète, sous le regard de Dieu. Oubliez vos compagnies, votre conversation d'hier, la discussion de ce matin, ces derniers coups de fusil de la controverse qui retentissent encore dans le fond de votre âme et l'agitent... êtes-vous dans la paix? Prenez ce livre, enfoui comme tout autre sous les papiers de votre bureau; ouvrez-le, à la page que vous voudrez, au hasard. Lisez seul, pendant une heure : — ou vous n'êtes pas l'âme que je suppose, ou vous serez ému peu à peu jusqu'au fond de l'être, « *usque ad divisionem animæ*, » jusqu'à cette profondeur où naissent tout à coup les grandes lumières, et d'où s'échappent ces torrents de larmes qui emportent en un instant vingt ans de doute.

Que vous dirais-je de plus fort sur l'authenticité et sur la vérité des Évangiles?

Ce n'est pas facilement qu'on échappe à cette épreuve quand on la tente sincèrement. Aussi ne la veut-on presque jamais tenter. On a discuté vingt ans sur l'Évangile, on ne l'a pas lu durant une seule heure : — O mon Dieu! est-ce donc pour un tel usage que vous donnâtes la vérité aux enfants des hommes?

L'abbé Henri Perreyve.

VIE
DE MADAME SWETCHINE

Tous les lecteurs du *Correspondant* connaissent déjà le nom de madame Swetchine. La notice de M. Cochin, les pages éloquentes du père Lacordaire, plus que tout enfin le choix de pensées profondes et fines que nous avons eu le bonheur de pouvoir insérer dans ce Recueil [1], ont déjà fait partager à tous ceux qui n'avaient pas approché personnellement de cette femme d'élite les regrets et l'admiration de ses amis. On apprendra donc avec satisfaction que cette connaissance va devenir complète par la publication d'une Vie détaillée, presque entièrement composée d'extraits de correspondance et suivie de plusieurs traités inédits du plus haut intérêt. C'est M. le comte de Falloux qui s'est consacré, depuis deux ans, avec un dévouement et une abnégation au-dessus de tout éloge, à élever ce monument à la mémoire d'une amie incomparable. De son vivant madame Swetchine fuyait jusqu'à l'ombre de la publicité. Entrée aujourd'hui dans cette région où les bruits de la terre n'arrivent plus, elle ne peut trouver mauvais que l'on essaye de continuer, en son nom, et sur ses traces, quelque chose du bien qu'elle a fait.

Ceux qui ont présents à la mémoire les détails déjà donnés sur la vie de madame Swetchine se rappelleront qu'élevée à la cour de Russie, dans les derniers jours du règne de la grande Catherine, alors que tous les souverains du Nord prenaient plaisir à jouer avec l'arme

[1] *Correspondant*, nouvelle série, t. VI, p. 162, 163, et t. IX, p. 482.

dangereuse de la philosophie du dix-huitième siècle, quand Diderot régnait à Saint-Pétersbourg en même temps que Voltaire à Berlin, elle avait puisé dans cette atmosphère d'incrédulité frivole plus d'une prévention contre la religion chrétienne. Ce ne fut que lorsqu'elle était déjà mariée depuis quelques années, mais encore dans tout l'éclat de son rang et de sa jeunesse, que son âme, privée des plus grandes joies du bonheur intérieur, s'ouvrit aux sentiments de la piété. Elle embrassa alors avec ferveur toutes les croyances et toutes les pratiques de la communion grecque, si voisine, bien que si obstinément séparée du catholicisme, et qu'elle professait extérieurement depuis son enfance. Elle trouvait dans les dogmes chrétiens que l'Église grecque a conservés presque tous, bien qu'en les laissant trop souvent s'obscurcir par des superstitions, la nourriture spirituelle qu'aspirait son âme avide de la vérité. Elle n'y trouvait ni la règle assurée de la foi ni la plénitude de la paix : elle avait, en un mot, à ce moment de sa vie, assez de religion pour en désirer et en chercher davantage.

C'est dans cet état d'esprit, qui se prolongea quelques années, que furent écrites les lettres dont la bienveillante communication de M. de Falloux nous permet de faire jouir nos lecteurs. Les deux chapitres dont nous lui empruntons de longs fragments comprennent l'histoire de la vie et des pensées de madame Swetchine pendant les années 1813 et 1814. Elle y apparaît déjà comme chrétienne, pas encore comme catholique. L'incertitude, le vague de certaines idées s'expliquent ainsi tout naturellement, et ne font, suivant nous, que donner plus de prix à cette lecture par l'intérêt qui s'attache au travail intérieur d'un esprit sincère occupé à la recherche de la vérité.

Un autre sentiment que les amis de madame Swetchine seront très-surpris de rencontrer dans ces lettres, c'est une inimitié assez vive et dont l'expression est parfois blessante, contre la France et les Français. C'est ici encore et surtout qu'il est utile de regarder aux dates. Ces correspondances sont toutes des deux dernières années de l'Empire, au moment où le despotisme conquérant de Napoléon avait soulevé contre lui, avec une ardeur presque furieuse, toutes les passions des nationalités européennes. A Saint-Pétersbourg surtout, le patriotisme était surexcité contre la France. On était au lendemain de l'invasion insensée de la Russie, de l'incendie de Moscou, et de ces batailles sanglantes de Smolensk, de la Moskowa, qui ressemblaient à des massacres plus qu'à des combats. L'amie à laquelle madame Swetchine écrivait était une jeune fille d'honneur de l'impératrice, femme d'Alexandre. Tandis que madame Swetchine restait en Russie, mademoiselle Roxandre Stourdza avait suivi sa maîtresse au quartier général des armées coalisées qui se préparaient à envahir la

France. Elle avait mérité par sa distinction précoce la confiance de l'empereur lui-même. C'était au milieu de l'éclat des cours, du bruit des armes et du fracas des plus terribles événements, que ces deux jeunes femmes conservaient encore l'esprit assez libre pour correspondre sur les sujets les plus élevés de métaphysique religieuse et sur les sentiments les plus intimes de la vie intérieure. Cette puissance d'abstraction atteste assurément l'extrême supérioriotè d'esprit des deux correspondantes; mais elle eût passé les bornes de la nature et du devoir, si elle les eût rendues insensibles à tous les sentiments qui faisaient battre les cœurs autour d'elles. L'ardeur de la défense et l'amour de la gloire nationale sont des passions qu'aucun lecteur français n'a le droit de juger sévèrement.

Quarante années plus tard, quand il fut réservé à madame Swetchine de voir une seconde fois son pays en lutte avec la France, après trente années de séjour prolongé parmi nous, toute trace de ces inimitiés exclusives avait bien disparu. Partagée entre sa terre natale et sa patrie d'adoption, elle se passionna moins, mais souffrit peut-être davantage.

Madame Swetchine, antifrançaise, et répugnant au catholicisme, ne sera donc pour personne madame Swetchine tout entière. C'est elle pourtant déjà, et il sera impossible à quiconque l'a rencontrée de la méconnaître un instant. C'est ce mélange de profondeur dans la pensée et de saillie imprévue dans l'expression, cette persistance de la vie intérieure à travers les agitations, les soins, l'amabilité même de la société et du monde, ce cœur constamment sous l'œil de Dieu, avec cet esprit ouvert à tous les nobles intérêts de la terre, cette intelligence vaste, prête à saisir partout, même dans les opinions les plus opposées aux siennes, la moindre parcelle égarée de vérité, avec cette rectitude sévère toujours prête à fermer la porte à l'erreur : tout ce qui fit en un mot, jusqu'à son dernier jour, le charme incomparable de son amitié, et ce qui fait encore aujourd'hui la douleur inconsolable de sa perte.

Deux personnages bien diversement célèbres apparaissent aussi dans cette correspondance et font par leurs qualités et par leurs défauts un piquant contraste avec la nature déjà formée de madame Swetchine : c'est la baronne de Krüdner et le comte de Maistre. M. de Falloux explique quel fut, dans ces années si importantes de la politique européenne, le rôle étrange recherché et exercé par madame de Krüdner. Elle dicta un traité fameux à la diplomatie, et rangea sous l'influence de son exaltation mystique la nature d'hommes en général le plus rebelles à l'enthousiasme, des souverains, des congrès et des cours. La jeune amie de madame Swetchine n'échappa point complétement à cet empire dominant tout autour d'elle. Ma-

dame Swetchine, éloignée, ne connaissant madame de Krüdner que par les récits de son amie, eut pourtant assez de perspicacité pour découvrir les chimères et les dangers cachés sous l'éclat des paroles et les apparences mêmes d'une foi sincère. Elle avertit mademoiselle Stourdza avec une douceur ferme, et devine tout ce qu'on ne lui dit pas. L'esprit de madame de Krüdner était vague, celui de madame Swetchine était large : les lettres qu'on va lire pourraient servir, dans un dictionnaire de synonymes, à bien établir la différence de ces deux mots.

Le comte de Maistre, tendrement attaché de cœur à madame Swetchine, et admis en tiers dans son intimité avec mademoiselle Stourdza, différait de son amie par un tout autre côté. C'était au contraire ce qu'il y avait de trop arrêté dans chacune de ces convictions, et surtout de trop dogmatique dans sa forme, qui gênait le caractère naturellement indépendant de madame Swetchine.

Jamais, même quand ils eurent tout à fait les mêmes croyances, la foi de madame Swetchine ne fut tout à fait semblable à celle de M. de Maistre. Les idées que M. de Maistre, puissamment animé pour la lutte, ne songeait qu'à combattre et à terrasser, madame Swetchine était préoccupée de les rectifier et de les purifier. En s'aimant vivement, ils se disputaient, on le voit très-souvent. Ces discussions amicales tiennent une grande place dans cette correspondance, et on voit comment M. de Maistre servit à la conversion de madame Swetchine, en la contredisant sans relâche, et en ne lui laissant prendre aucun repos trompeur et faire aucune halte prématurée sur la route qu'elle parcourait laborieusement. Laissons parler maintenant madame Swetchine et M. de Falloux.

Le Secrétaire de la Rédaction, P. Douhaire.

A MADEMOISELLE ROXANDRE STOURDZA.

« Mardi soir.

« Mon amie,

« Votre billet n'a point réveillé des regrets que rien ne peut amortir, mais il les a fait éclater avec une nouvelle force; je ne m'y attendais pas, l'adresse était d'une écriture étrangère, et, lorsque je l'ouvris, en reconnaissant la vôtre, je crus ne vous avoir pas encore quittée, être à l'instant de notre séparation et en éprouver les angoisses..... Il faut avoir été heureuse, ou s'être crue telle pendant longtemps, pour sentir la douleur dans son inten-

sité, car, dans une vie décolorée, elle n'est qu'une teinte plus sombre à laquelle on arrive par des dégradations de lumière presque imperceptibles. Sans doute, mon amie, mon attachement pour vous vous servira de consolation, j'en suis convaincue ; mais ce mot de consolation est si triste quand il n'est pas vide de sens, que je voudrais que mon amitié vous fût donnée par-dessus des biens plus méritoires, mais aussi beaucoup plus précieux. Je me surprends quelquefois à envier les caractères dont les impressions sont mobiles et légères. L'éponge passée sur l'ardoise n'y laisse aucune trace, et peut-être sa nature est-elle la seule qui convienne à l'homme qui n'a pour lui que des plaisirs d'un moment et des peines qui durent toute la vie. Si la dignité morale était là ! Mais ce n'est pas vous qui vous en passeriez ; ainsi tâchez de vous faire à votre sort? c'est celui de l'éternité ! Je ne pense pas seulement à vos peines ; votre santé m'inquiète extrêmement. Comment aurez-vous supporté les froids rigoureux qui durent depuis votre départ? J'attends, avec une impatience que je ne puis vous rendre, votre lettre de Riga. Confinée dans ma chambre, les vingt-huit ou trente degrés de froid qu'il fait depuis plusieurs jours doublent au moins les maux habituels avec lesquels je suis condamnée à vieillir. Quel effet produisent-ils sur vous dont la santé est altérée? J'en suis convaincue, les habitants du Nord n'auront qu'un enfer de glace ; les flammes, quelles qu'elles soient, les réjouiraient. Parlez-moi en détail de votre santé, et surtout soignez-la ; vantez-vous de ce que vous aurez fait pour elle : quel que soit l'intérêt que vous puissiez prendre à votre conservation, d'autres en prennent davantage encore, et, dans une œuvre de *selfish*[1], pour une multitude de gens, vous aurez trouvé le secret d'avoir surtout travaillé pour les autres.

« Je vous écris très à la hâte. Croiriez-vous que depuis votre départ, je n'ai pas eu un moment? Ah ! combien je sens que le mouvement n'est point une distraction, et qu'une idée toujours la même peut dominer les soins qui se partagent l'existence sans pouvoir la remplir ! Adieu, mon amie ; que de fois déjà le mot adieu a rempli mon âme d'amertume ! La tête de Méduse n'est point une image exagérée. Portez-vous bien, recourez à Dieu, servez-vous de votre force sans en abuser, et, quand la lutte est trop inégale, demandez grâce au lieu de combattre.

« Mon mari, qui a vraiment pris de l'affection pour vous, me charge de ses hommages. Adieu encore, chère amie, j'ai peine à fermer cette lettre, comme si un chiffon de papier me ramenait le bien que me ferait votre présence. »

. . . . « Pendant que j'étais à notre terre qui tout au plus ressemblait aux limbes, le comte de Maistre croyait faire prodigieusement, au bout d'un mois ou six semaines, en m'envoyant une petite lettre, ou plutôt un long billet. Vous, vous n'êtes partie que depuis trois semaines ; dès le surlendemain, il m'a parlé de vous écrire, et, un peu plus tard, il vous envoie un paquet immense. Et qui sait si le contenu n'est pas plus outrageant que le volume? La chanson dit que *sans un petit brin d'amour, on s'ennuie même à la cour ;* je veux bien que vous joigniez cet enchantement à tous les

[1] Égoïste.

autres, et que vous éprouviez en plein la persécution de la prospérité ; mais n'enlevez pas aux pauvres leur pitance, et que chacun ait sa part. Celle que m'a valu la soirée d'hier a été fort douce. M. de Maistre est venu ; j'étais un peu malade ; il en a été attendri : partant, plus de sommeil, plus de dogme, beaucoup d'amitié et d'indulgence. Nous avons ri, causé, conté tour à tour, et chacun s'en fut coucher content de soi et des autres. »

. . . . « L'armistice, pendant les premiers jours, avait fait taire tous les garçons prophètes[1] ; ils marchaient la tête, les ailes basses, de n'avoir pas prévu ce grand événement. Depuis ils ont repris le ton de la menace et de l'inspiration, et je vois que rien n'est plus impossible à déconcerter que les fabricateurs d'hypothèses. Il y a une pièce anglaise qui est intitulée *All in the wrong*[2]. Un homme d'esprit me disait que l'Europe entière semblait représenter cette comédie dont tous les personnages, depuis le premier jusqu'au dernier, étaient entraînés à faire faute sur faute. J'ai l'âme trop faible pour supporter longtemps, sur quoi que ce soit, l'activité de l'espérance ; en revanche, quand tout le monde se décourage, l'incertitude même et la mobilité des événements me fournissent quelque consolation. »

. . . . « Que faut-il croire de la prolongation de l'armistice ? La nouvelle est contenue, à ce qu'on dit, dans une lettre de lord Cathcart. On prétend, d'un autre côté, que l'empereur mande tout le contraire au prince Gortshakoff. En attendant, un homme digne de foi, qui revient de Moscou, m'a dit qu'à la première nouvelle de l'armistice qui vient d'expirer, la consternation fut générale, et que ceux qui faisaient rebâtir interrompirent leurs travaux. »

« Lundi, 26.

. . . . « J'avoue que je commence sérieusement à me blaser sur les privations, et qu'il n'est plus en mon pouvoir de concevoir un beau chagrin. A mesure qu'on avance, le cercle des peines s'étend, celui des plaisirs se rétrécit ; je n'en connais pas un plus attrayant que celui d'une conversation douce et confiante qui commence par l'échange des idées et finit par celui des sentiments ; de ces conversations que le hasard seul semble amener, et dans lesquelles, à mesure qu'elles s'animent, on voit empreinte toute la bonté de la Providence. J'ai trouvé tout cela dans nos entretiens, et particulièrement dans ceux que vous rappelez ; il y a bien longtemps, chère, que je ne goûtai une consolation aussi vraie. . . . .
Croyez-moi, on ne connaît jamais parfaitement que les gens que l'on a commencé par deviner. Il faut une sorte d'analogie, il faut être différemment semblables pour s'entendre tout à fait, pénétrer dans tous les replis, et acquérir cette parfaite connaissance d'un autre qui découvre entièrement son âme à nos yeux. . . . .
Il me semble toujours que les âmes se cherchent dans le chaos de ce

[1] Cette allusion à l'armistice porte la date de cette lettre au commencement de l'année 1813.

[2] Tout le monde a tort.

monde, comme les éléments de même nature qui tendent à se réunir ; elles se touchent, elles sentent qu'elles se sont rencontrées : la confiance s'établit entre elles sans qu'elles puissent souvent assigner une cause valable ; la raison, la réflexion, viennent ensuite apposer le sceau de leur approbation à ce traité, et croient avoir tout fait, comme ces ministres subalternes qui s'attribuent les transactions faites entre les maîtres, rien que parce qu'il leur a été permis de placer leur nom au bas. Non, je ne crains pas de mécomptes avec vous, et ma reconnaissance seule peut égaler la parfaite sécurité que vous m'inspirez.. . . . .

. . . . « Nous avons eu ici deux jours d'inquiétude bien vive, uniquement due au vague et au mystère dont on couvrait des nouvelles qui n'ont rien de si alarmant depuis qu'on les sait ; mais il y a ici comme partout ailleurs, je pense, une multitude de gens qui vont sans cesse des prédictions de Jérémie à l'incrédulité de Thomas. En vérité on devrait, pour son repos et celui des autres, prendre d'autres exemples dans l'Écriture ! Il est assez drôle qu'on ne veuille pas apprendre à douter avec incertitude; ce n'est pas au reste pour la première fois que l'incrédulité se trouve être dogmatique. L'intolérance dans les opinions politiques est plus prononcée que jamais ; malheur à qui parle, malheur à qui se tait, malheur à qui suspend le blâme, malheur à qui n'outre pas l'éloge! etc... Il court ici deux ou trois histoires d'aigles planant et dirigeant leur vol sur les restes du maréchal[1]. Depuis Hérodote que vous lisez, je ne sache pas quelles fables aient eu plus de succès. On a bien raison de dire que les hommes ont besoin de croire; ils ont encore un autre besoin, c'est celui de tendre sans relâche à un degré de folie plus élevé que celui qui leur a été assigné.

« Le comte de Maistre est venu me voir aujourd'hui sans me trouver, et je n'ai pu m'acquitter de votre commission auprès de lui. Il vous regrette, et vous savez, chère, si c'est un nouveau point de contact entre lui et moi. Je voudrais que l'amitié que j'ai pour lui lui rendit ma société agréable ; mais il faudrait pouvoir y joindre la vôtre. Entre nous deux, il semblait content ; il semblait dire, comme saint Pierre sur le Thabor : Il fait bon ici. Que je le dirais de bon cœur aussi, si j'étais près de vous ! Rodolphe[2] part aujourd'hui ou plutôt demain ; dès que je le saurai parti, j'engagerai la princesse Alexis[3] à aller avec moi voir son père, et je n'épargnerai rien pour le dis-

[1] Le maréchal Koutousof mourut à Bunzlau le 10 mai 1813. Son corps fut solennellement transporté en Russie et le peuple prétendit qu'un aigle ne cessait de planer sur son cercueil durant cette marche funèbre.

[2] Fils du comte de Maistre.

[3] Princesse Alexis Galitzin, née comtesse Protasof. Elle avait été mariée au prince Alexis Galitzin, petit-fils du feld-maréchal auquel la Russie doit la grande journée de Pultawa. Elle devint veuve en 1800 et fut une des premières Russes qui embrassèrent le catholicisme. Ses sœurs, la comtesse Rostopchine, la comtesse Protasof et la princesse Vasiltchikof ne tardèrent pas à suivre son exemple. Elle eut en outre le bonheur d'attirer à la vraie foi son fils aîné, le prince Pierre, et sa fille, morte en Amérique religieuse du Sacré-Cœur. Liée avec le comte de Maistre, la princesse Galitzin l'était encore davantage avec madame Swetchine et n'a pas cessé de correspondre avec elle jusqu'à la veille de sa mort, arrivée à Saint-Pétersbourg le 28 octobre 1842. Quoique pratiquant la religion catholique, elle conserva, dans la société et à la cour,

traire de ses peines, de la seule manière dont je conçoive une distraction de ce genre, en les partageant. »

« Jeudi soir.

. . . . « Que n'êtes-vous là, mon amie, plus de choses me plairaient et je sentirais mieux ce qui me plaît! Vous n'ignorez pas que je passe ma vie à étudier la médecine morale; la base de mon système sera toujours la soumission passive. Quelque mal que vous en disiez, je ne me suis reposée que là, et, quand on trouve à appuyer sa tête, serait-ce sur le marbre, on ne doit pas changer de position. Comme palliatif qui n'est point rendu inutile par le grand remède, je n'ai jamais trouvé que l'occupation; je brûle quelquefois de m'y livrer, et la plupart du temps ma mauvaise santé me fait éprouver le sort de Tantale qui, à notre rencontre à la vallée de Josaphat, n'aura probablement rien à m'apprendre.

« J'ai conté au comte de Maistre votre histoire du baron allemand, histoire dont la tournure patriarcale, embellie par toute ma poésie, me semblait devoir le conquérir. Il me charge de vous dire qu'elle est *schoking*; voyez comme ma poésie sur votre prose réussit! Ainsi qu'il ne pouvait y manquer, il est parti du point que le divorce ayant été défendu par je ne sais quel concile de je ne sais quelle année, etc.; et là-dessus est arrivée une belle thèse plus théologique que sentimentale. Mon amie, nous aurons beau faire,

Rome se met toujours entre lui et son cœur!

« N'est-ce pas un beau vers qui vient de m'échapper?

« Pour moi qui ne suis pas bardée d'arguments, et qui, en fait de dogmes, ai une propension singulière pour celui du sacrifice, j'avoue que j'ai trouvé à ce dévouement quelque chose de surnaturel qui m'a éblouie.

« Adieu, mon amie, je ne puis imaginer la combinaison d'obstacles qui pourrait m'obliger à rester ainsi longtemps sans vous écrire. J'attends avec impatience votre lettre de Berlin. Parlez-moi beaucoup de ce que vous faites et surtout de la disposition de votre âme. Il est mille situations d'où l'on ne peut se tirer que par toute la résignation du ciel ou toute la légèreté de la terre; vous ne connaissez pas celle-ci, tâchez donc de recourir à l'autre et d'achever d'y recouvrer vos forces. Je vous embrasse de tout mon cœur. »

Lundi.

. . . . « Il me tardait bien de vous écrire, et vraiment toute la journée d'hier et d'aujourd'hui, j'ai guetté un moment pour le faire. Vous aussi, chère amie, vous avez eu une journée morcelée et fatigante,

le rang et les égards que lui assignaient sa naissance, son esprit et ses vertus. Comme madame Swetchine, elle aimait aussi à conserver par écrit ses impressions et elle a laissé plusieurs volumes manuscrits dont la publication pourra un jour prouver une fois de plus, combien les sentiments religieux, loin d'éteindre le patriotisme, le fortifient et l'épurent.

quoique d'un genre bien différent. A plusieurs reprises, j'ai pensé à toutes vos grandeurs, me représentant ma chère Roxandre tranquille au dehors et fort ennuyée au dedans. N'est-ce pas que cela s'est passé ainsi? Je plains encore beaucoup moins ceux qui sont à l'amphithéâtre, et qui, comme vous, peuvent se dédommager en observant ; mais les pauvres observés, quand ils supportent leur rôle, y a-t-il une patience égale à la leur? En vérité, j'aimerais autant faire le pendant de saint Siméon Stylite au haut de sa colonne ! Cependant il me semble qu'aujourd'hui je supporterais tout et même cela le plus sagement du monde, tant les excellentes nouvelles qui se succèdent me mettent en *high spririts!* J'ai plus d'espérances que jamais. On n'arrivera jamais à faire assez de fautes pour paralyser tant de moyens, et trahir un commencement si brillant. Depuis que le comte de Langeron a battu l'ennemi, il me semble bien probable qu'il le sera toujours. Si l'on ne nous trompe et que nos forces soient ce que l'on dit, il n'y a que les mésintelligences et les basses rivalités qui puissent le faire échapper, et il est permis d'espérer qu'une fois au moins on attendra pour se brouiller que l'ennemi commun soit hors de combat.

Mardi 7.

« Je suis bien aise que vos affaires avec madame R... [1] aillent bien, et ce n'est pas vous qui croirez que la vanité puisse m'émouvoir même pour ceux que j'aime. Vous me paraissez agir comme une personne blessée, et la sensibilité offensée est si souvent prise dans le monde pour de l'amour-propre piqué, qu'il me tarderait que le soupçon d'une petitesse cessât de pouvoir vous atteindre. Je ne sais s'il est quelque chose qui puisse flatter davantage qu'une vérité crue, dite rudement, et cependant ceux qui la supportent ainsi n'en sont pas moins de véritables exceptions dans l'ordre de la nature humaine.

« Les dernières nouvelles reçues de l'armée, et qui annoncent la victoire remportée par notre cher empereur lui-même, ont ranimé les esprits étrangement abattus par les transitions continuelles de la crainte à l'espérance. Dieu veuille couronner tant d'efforts et de dévouement par un repos qui aura été si chèrement acheté ! Le mot de gloire ne me touche plus ; la corde de mon âme qu'il faisait résonner est sans doute brisée, et je mendierais volontiers, pour l'univers comme pour moi, un peu de tranquillité quand même elle serait tout à fait terne. La mort de M. de Saint-Priest m'a profondément affectée [2] ; celle du comte Strogonoff a été vivement sentie ; sa mère oppose à cette douleur un courage et une résignation que quelques personnes ont l'injustice d'attribuer à de l'insensibilité. Elles semblent oublier que tout, jusqu'à cet orgueil qu'on lui reproche si amèrement, doit contribuer à rendre ses regrets plus déchirants. La comtesse Strogonoff gémit tout bas, souffre avec soumission et douceur ; c'en est assez pour que les êtres tou-

[2] L'impératrice.

[3] Le comte de Saint-Priest, frère aîné du général vicomte de Saint-Priest, duc d'Almazan, fut tué, le 17 mars 1814, devant Reims, dans une rencontre avec le corps d'armée du maréchal Marmont.

jours aux aguets de ce qui les délivre du poids de la compassion et de l'estime élèvent des doutes sur l'intensité d'une si juste et si naturelle affliction. Ah ! mon amie, que les âmes étroites ont peu de pénétration et de logique ! Elles ne croient qu'à ce qui paraît, et peut-être que, plus coupables, elles s'efforcent de s'empêcher de croire à ce qui est au delà, pour nuire plus à l'aise. »

« Nous allons perdre M. de Tchitchagoff [1], et j'en suis bien peinée. Il a de grands défauts, il manque de plus grandes vertus, mais il a une belle âme, un caractère fort, et cela suffirait pour en faire un être attachant. Nous avons pris vraiment de l'amitié l'un pour l'autre, et, si l'on ne peut répondre de rien avec ces messieurs, il est du moins sûr que je lui conserverai toujours la mienne. Il est aussi inconsolable qu'il l'était, et j'ai besoin de la douleur pour l'aimer comme de ce qu'il y a de mieux. L'Empereur vient de lui permettre de partir pour l'Angleterre, et je suis bien aise qu'il n'ait pas été contrarié dans ce projet, par la certitude que le séjour qu'il y fera finira par l'en dégoûter. Lord Walpole me disait en parlant de lui : *He is restless* [2]; cette agitation le ramènera dans son pays, dont les préventions l'éloignent.

« A propos de lord Walpole, je trouve que vous l'avez jugé bien sévèrement. Si vous y aviez regardé de plus près, vous auriez vu qu'il a un autre esprit que celui de contradiction, et sur plusieurs sujets sa conversation est intéressante et nourrie. Je le vois souvent; il m'inonde de livres anglais, et je serais embarrassée de dire jusqu'à quel point les livres qu'il me prête influencent mon opinion sur lui. On s'entend toujours à Pétersbourg à dévorer son temps sans plaisir et sans fruit; c'est un véritable pillage, et ce que j'en sauve me fait regretter davantage ce que j'en perds. J'ai si besoin de loisir! Le trouble de la vie que j'ai menée me rend presque étrangère à ce moi-même, qui ne peut exister avec plénitude qu'en se livrant sans distraction aux plus douces affections, à la nature et à ce monde intellectuel qui quelquefois fait oublier l'autre. J'ai tant de passé dans mon cœur que vivre avec d'anciens regrets et les sentiments nouveaux qui s'y sont peints me semble aussi nécessaire que l'espoir du bonheur l'est aux âmes neuves qui y croient. Quelque calme que le bon Dieu me rende en me rassurant sur Nadine, je sens cependant que, pour désenchanter mon être, il me suffira de

[1] L'amiral Paul Tchitchagoff était fils de l'amiral Basile Tchitchagoff qui avait laissé un nom illustre et vénéré dans la flotte russe qu'il avait plusieurs fois conduite à la victoire. Son fils Paul, homme fort distingué lui-même, fit ses études en Angleterre, pays qui, depuis lors, eut toujours, de son propre aveu, toutes ses prédilections. Il épousa miss Élisabeth Proby dont le père était amiral anglais. La perte de cette compagne, objet d'un attachement passionné, le plongea dans une douleur inconsolable. Il vécut dès lors dans la retraite, et ne tarda pas à aller fixer son existence en Angleterre. Il mourut à Paris, au mois de septembre 1849, âgé de quatre-vingt-deux ans. Il avait été durant plusieurs années ministre de la marine russe et légua à ce ministère les papiers et études de voyage qui pouvaient être utiles à la Russie. On trouva parmi ces papiers un certain nombre de lettres du comte de Maistre; ces lettres viennent d'être publiées à Pétersbourg par les soins du baron Korf, directeur de la Bibliothèque impériale.

[2] Il est sans repos.

me sentir privée des épanchements d'une entière confiance. J'en éprouve quelquefois un besoin si vif, que j'irais au bout du monde pour ouvrir mon âme, et bien souvent, par un mouvement spontané, je m'élançai de mon fauteuil, comme s'il avait dépendu de moi de hâter la délivrance du poids qui m'oppressait. »

« La comtesse *** se ressemble toujours à elle-même, et les siècles passeraient devant elle chargés d'expérience que son éternelle jeunesse n'en vieillirait pas d'un jour.

« Si vous entendiez parler du comte de la Garde, vous me feriez grand plaisir de me donner de ses nouvelles. Je n'en ai pas eu depuis son passage à Francfort, et elles me manquent. On ne parle pas de lui, et c'est de bon augure; les hommes qui sont à l'armée sont dans la catégorie des femmes, qui sont d'autant plus heureuses qu'on en parle moins. Je vous envoie une lettre du comte de Maistre; il a eu hier une lettre de son fils qui le rassure parfaitement.

« Si vous avez froid au Midi, nous avons presque chaud dans le Nord. La rivière a passé, à mon grand contentement, et les trois fenêtres de mon cabinet m'offrent trois beaux Vernet, que l'on ne me contestera pas d'être originaux.

« J'ai lu l'ouvrage de madame de Staël sur l'Allemagne, et, comme dans tous ses autres livres, j'ai trouvé de fort belles pages et quelques jugements précipités. Mes professeurs de littérature allemande, Ouvaroff et A. Tourgueneff, ne trouvent pas que le compte qu'elle en rend soit exact de tout point. Prononcez-vous, je vous prie, sur ce sujet. Si vous pouviez m'envoyer un ouvrage sur le magnétisme et ses effets, qui ne fût pas volumineux, et en donnât une idée juste, vous me feriez grand plaisir ; car rien ne m'intéresse plus que de m'intéresser à ce qui vous intéresse, depuis l'*Alpha* jusqu'à l'*Oméga*. Adieu, bonne chère amie. »

« Vendredi dernier, la princesse Alexis et moi avons été passer la soirée chez le comte de Maistre, qui, en vertu des devoirs qu'impose l'hospitalité, ne s'est pas permis un seul moment de sommeil. Il sortit avec la palme de la victoire de cette terrible lutte de la nature et de la politesse ; mais qui sait ce qu'il lui en coûta ! »

. . . . . « La bienveillance générale a été le roman de la seconde partie de ma vie. Quand on n'espère plus vivre sans interruption dans une seule âme, il n'est pas trop de toutes pour remplacer cette seule-là. Il n'y a rien de si commun que de suppléer par le nombre à la qualité. »
. . . . . . « A mesure que j'apprends à vous connaître, j'ai toujours un peu plus besoin de ne vous pas quitter. Si je vis encore dix ans, en n'avançant que d'une ligne, cette marche progressive me conduira à un point de folie : je croirai que je suis votre ombre. »

. . . . . . « A propos de livres, je vous envoie aujourd'hui des copies que le comte de Maistre me demande de vous remettre. Il vient de m'envoyer une brochure que je lui avais prêtée, qui a pour titre : *Tableau de la littéra-*

ture française au dix-huitième siècle[1], chargée des notes les plus intéressantes faites par lui sur les marges. Le livre est excellent, et ses observations, quoique un peu sévères, sont remarquables par leur tact et leur finesse. Le comte de Maistre est comme le chien de chasse, il *sent* à une prodigieuse distance ce qui tient directement ou indirectement aux idées du siècle ; rien n'obtient grâce de lui, du moment où il y a une légère déviation des principes fondamentaux. Pour peu que cette inclinaison se laisse apercevoir, il n'y a ni éloquence ni élévation de pensées et de sentiments qui la lui fasse pardonner. »

. . . . « Votre caractère me représente parfaitement ces heureuses alliances de mots qui signalent les grands écrivains. L'admiration que ces alliances excitent vient de ce que ces mots, que le génie sait joindre, n'étaient pas faits pour aller ensemble. Eh bien, vous recueillez des opposés dans votre caractère qui devraient naturellement s'exclure, et qui en font le plus grand charme. Vous dites que je lui en prête ; peut-être ; il faut bien accorder quelque chose à charge de revanche, mais rappelez-vous dumoins qu'on ne prête qu'aux riches. »

. . . . « Avez-vous, comme moi, l'idée la plus faite pour adoucir celle de la mort? Croyez-vous à la réunion éternelle des âmes qui se seront entendues ici-bas ? Il me semble que c'est le dogme du cœur. Une parfaite latitude nous est laissée à cet égard par la religion, et l'assentiment, ou plutôt le pressentiment universel (de toutes les preuves de sentiment la plus forte) semble le garantir comme fondé. Je sais ce qu'une âme pieuse peut espérer des délices de sa réunion avec le Grand-Etre ; mais cependant le ciel nous paraîtrait-il bien le ciel, si nous ne pouvions joindre à cette idée sublime de notre destination future quelques idées sensibles ? Où serait la personnalité, sans laquelle on dit que l'immortalité ne serait qu'un vain don, si la mémoire ne s'y joignait, si le *moi* cessait d'être ? Et si ce *moi* se retrouve, quelle région, quelle félicité pourrait lui faire perdre ce qui lui était identifié ? Jamais on ne me fera croire que je n'éprouverai rien de plus en rencontrant l'âme de mon père que celle du Chinois avec lequel je ferai peut-être le grand voyage. Je crois bien qu'il faut se garder de juger les choses du ciel par celles de la terre ; mais celles-ci n'en sont-elles pas une ombre, un écho ? Et qu'est-ce qu'une ombre, qu'un écho, si ce n'est une image ou un son affaiblis, indistincts, mais cependant toujours vrais. Ah ! quand cette idée consolante serait appuyée des témoignages les plus positifs, sans doute l'aspect de la mort qui marche le bras levé, toujours prête à frapper ce que nous aimons, ou à nous enlever ce qui nous chérit, serait encore *awful*[2], comme disent si bien les Anglais. Chère Roxandre, il faut bénir la Providence quand on a comme vous beaucoup à perdre ; il faut la bénir encore quand on a comme vous mille chances réparatrices. J'ai l'instinct du bonheur dont vous jouirez, et je vous le désire de toute la force de votre cœur et du mien. Votre sort est à peine ébauché ; vous serez

[1] De M. de Barante.
[2] Pleine d'épouvante.

épouse et mère, et c'est dans le centre de ces heureuses affections que vous coulerez des jours dont le reflet encore suffira pour embellir ceux de vos amis.

« Quels regrets déchirants doivent s'emparer de l'âme de cette pauvre Impératrice, dont les lèvres n'ont approché cette coupe de félicité que pour mieux lui faire sentir l'amertume de ce qui devait lui être refusé ! Je conçois bien le mouvement spontané qui, au prix de votre existence, aurait voulu lui assurer la possession de ce qu'elle regrette. Mon Dieu ! si l'on osait quelquefois, si l'on pouvait être aussi bon que son cœur ! Si un peu de puissance sur la nature était accordée à ceux dont la sensibilité les détache, les enlève pour ainsi dire à eux-mêmes ! Mais qu'il serait long le chapitre des vœux à former ! Tout semble fait sur un plan que le germe du mal dans le cœur de l'homme n'explique que trop, mais que l'on voudrait voir céder à la parole de ceux qui n'interrompraient le cours des lois générales que pour d'autres que pour eux-mêmes ! Alors on verrait sur la terre des anges protéger d'autres anges, et le monde en deviendrait meilleur. Que dites-vous de cet arrangement ?

« Je trouve dans toutes les distractions offertes à la tristesse ce contraste qui vous a fait mal en rentrant de la promenade. Tout ce qui tranche, tout ce qui est en opposition directe avec nos sentiments nous aigrit et nous blesse. Il faut que la tristesse ou la douleur s'épuisent ou soient partagées pour s'adoucir. Ce sont les oisifs, les importuns et les ennuyeux, peuple innombrable, qui ont imaginé cette multitude de soins à rendre, de formules, de lieux communs, dont on entoure les gens qui, en outre du malheur de souffrir, ont celui d'un chagrin ostensible qu'on ne peut dissimuler. Voilà quelle serait ma recette : une solitude parfaite qui permettrait un abandon absolu à ce qu'on éprouve ; ou bien, ce qui vaut mieux, deux douleurs qui, en se joignant, confondraient les deux âmes. Voilà ce que je pourrais appeler des distractions qui n'obtiendraient l'effet auquel elles tendent que parce qu'elles n'entreprendraient pas de distraire trop tôt. »

. . . . « Les romans qui présentent une peinture vraie et naïve du cœur de l'homme et de ses mystères me semblent l'histoire par excellence. Des noms dénués d'intérêt, des faits stériles, des dates savamment inutiles, voilà ce qu'on devrait appeler roman, si on entend par là une bigarrure fatigante dont le résultat est nul pour notre expérience et notre amélioration. Ce projet de recueillir vos souvenirs est charmant ; tenez-y, chère Roxandre, vous qui n'oubliez pas et dont on n'oublie rien.

« Je suis bien aise que vous ayez découvert des qualités réelles en mademoiselle Walouef[1]. Il lui manque un peu de force à opposer à ses premiers mouvements. La raison lui vient toujours, mais elle tarde quelquefois, et cet inconvénient est plus funeste à elle qu'aux autres. Elle est parfaitement contente de vous et finira par vous apprécier d'une estime vraiment sentie. Tzarskœ-Sélo est l'atmosphère qui convient le mieux à la nature de son caractère ; elle y est distraite, amusée, et, quoique vous ne le

[1] Surintendante des demoiselles d'honneur.

sachiez pas, il n'en est pas moins vrai que nos peines entrent pour beaucoup dans nos défauts.....

« Vous avez bien raison de croire que, pour être juste, il faut être bienveillant. Quand un peintre veut rendre la nature avec une parfaite exactitude, il faut qu'il l'embellisse; ne pouvant donner à la toile le velouté de la peau, la fraîcheur du coloris, la grâce de la nature, il faut qu'il y supplée par un autre genre de perfection, et alors seulement, en donnant trop d'une part, il donne assez. Au moral, nous sommes aussi les peintres de ceux que nous jugeons; n'ayant pas, dans une proportion exacte, la mesure des bonnes qualités que nous apercevons, atténuons du moins les défauts; peut-être est-ce là le seul secret de nous faire des ressemblances intellectuelles exactes en somme totale et, qui mieux est, agréables. »

. . . . « Je suis plus difficile à guérir que le roi d'Angleterre[1]; quelle est donc l'intensité de votre talent si vous y réussissez? Ah! comme vous avez raison! Il y a beaucoup de faiblesse dans mon fait, et, qui pis est, de la faiblesse organisée, de la faiblesse en système, de la faiblesse qui a pris la forme d'une multitude de qualités apparentes; si je perds ce défaut, me restera-t-il une vertu? Voyez vous-même, chère, bien chère amie. Si j'avais jamais osé demander quelque chose, née avec une impétuosité toujours prête à m'entraîner au delà, n'aurais-je pas été exigeante dans toutes mes relations? Si je ne m'étais hâtée de jeter un voile noir sur ma vie, pourrais-je supporter l'idée de la mort? Si j'osais, en quoi que ce soit, me livrer à l'espérance, ne fatiguerait-elle pas trop mon âme? Je ressemble fort à la théorie de Buffon sur la formation du globe : j'ai été détachée comme lui d'un soleil ardent; depuis des années je suis occupée à me refroidir; je ne suis pas au froid du pôle, mais, sans les consolations que je vous dois, j'y serais déjà arrivée. De toute manière, j'aurais sauté à pieds joints sur la zone tempérée, car je n'ai jamais pu en rien saisir le milieu; rester en deçà m'est beaucoup plus facile. Par exemple, si j'avais craint démesurément l'abus de la parole, il m'aurait été parfaitement commode de me faire trappiste, et le silence absolu m'eût moins coûté que de retrancher vingt mots tous les jours. Tout ce qui semble de l'exagération en moi dans la pratique de tout ce qui peut être louable n'est que de la faiblesse déguisée : c'est elle seule que je crains, et c'est elle seule qui m'a donné la résignation, le détachement dont vous êtes prête à me faire honneur. Autres temps, autres soins, me direz-vous comme je le dis à moi-même; mais il est temps que le régime de la raison (qui n'est pas une déesse) arrive. Il ne s'agit plus actuellement de s'éviter, il faut oser se regarder, se voir face à face, et ne pas appeler des fantômes pour vaincre des réalités. Je vous assure que c'est mon dernier mot, que désormais j'établirai en moi le gouvernement mixte : je laisserai aux puissances la part qui convient à chacune d'elles, je ne leur permettrai plus d'empiétements et, de cet ordre, naîtra peut-être cet équilibre qu'on cherche depuis si longtemps. Pourvu que vous soyez au gouvernail, la barque arrivera à bon port. Quel fatras! mon amie!

[1] George III atteint d'aliénation mentale.

quelle idée il faut que j'aie de votre indulgence pour l'exercer ainsi! Pendant que je vous écris, les horreurs du déménagement se passent autour de moi. Nadine est dans les grands mouvements, dans les grands soins : elle a au moins dix cahiers à mettre en ordre, et vous jugez bien qu'il faut que là-dessus elle me consulte cent fois. »

. . . . « Il fait un temps magnifique, l'air est pur, le soleil est chaud sans être incommode; il y a, de par le monde, des arbres, de la verdure, des sentiers et des gens qui en jouisssent; il y en a, ce qui vaut mieux, qui n'en jouissent pas seuls. Ah! qu'ils sont heureux! Avoir le superflu est une grande raison pour être privé du nécessaire. On m'interrompt... Adieu, chère amie. Peut-être dans ce même moment m'écrivez-vous; cette idée fait que j'ai encore un peu plus de peine que de coutume à vous quitter. »

. . . . « Quand vous me dites : Avez-vous éprouvé cela? Comprenez-vous ceci? soyez sûre qu'avec la plus parfaite vérité je puis vous dire : Oui. En fait de sentiments, de pensées portant sur les affections et les passions humaines, j'ai parcouru un cercle immense, et creusé jusqu'aux antipodes; je suis vraiment docteur en cette loi-là. Je ne trouve point incompréhensible ce que ceux qui n'ont vécu que dans le mouvement des choses extérieures ne peuvent expliquer, l'expérience ne les a point fait apprendre à épeler, comment sauraient-ils lire? C'est dans l'enceinte de mon propre cœur que j'ai appris à connaître celui des autres, et la seule connaissance de moi-même m'a donné la clef de ces énigmes innombrables qu'on appelle les hommes. J'ai souvent applaudi à cette idée que chaque être pris à part était l'univers entier. J'ai éprouvé quelquefois cette sensation d'inquiétude que le sommeil ne vienne interrompre cette rêverie délicieuse où l'on se trouve bercé entre les souvenirs et les espérances; mais bien plus souvent encore j'ai fermé les yeux comme les enfants pour ne pas voir les fantômes de la nuit, cherchant à me persuader que je dormais, pour ne pas trop m'apercevoir que mon cœur veillait pour souffrir. En vérité, mon amie, si je ne croyais pas que le malaise habituel que j'éprouve et qui altère si fort ma sérénité tient à ma santé, il inquiéterait vivement ma reconnaissance. J'ai des peines; qui n'en a point? Quand tout m'eût souri dans la vie, quand tout m'eût été favorable, aurais-je su mériter, conserver, protéger mon bonheur? Cette inquiétude, qui est au fond de toutes les âmes faites d'une certaine manière, ne m'aurait-elle pas dévorée? J'ai mérité la meilleure part des chagrins que j'ai eus, et cependant Dieu les adoucit comme s'ils n'avaient été que des épreuves et non des punitions. J'éprouve, j'inspire de la bienveillance; mon besoin d'estime est satisfait, j'ai rencontré les êtres les plus distingués. Le besoin que j'ai d'aimer l'est aussi; mon cœur a si bien trouvé en amitié! Que faut-il donc de plus pour achever avec courage une carrière dont je vois déjà le terme? Je vous assure, mon amie, que, lorsque mon anéantissement n'est point physique, il ressemble parfaitement au calme et à une douce tranquillité. »

. . . . « Pour faire quelque chose avec fruit, j'ai besoin d'en être absorbée, et, ne travaillant qu'à bâtons rompus, j'éprouve de la fatigue sans plaisir. C'est un des grands inconvénients de la vie que je mène, pour un caractère du genre du mien, que de morceler une journée en y laissant des vides : la tristesse se loge dans ces brèches, et puis il n'y a plus moyen de la faire déloger. Quand pourrai-je passer une bonne matinée avec vous, faire une bonne et agréable lecture près de vous, de mon feu? »

. . . . « L'exemple de madame de S... suffirait pour me dégoûter de la personnalité. N'a-t-elle pas toujours vécu pour elle? Et aujourd'hui et en tant d'occasions, son bonheur n'a-t-il pas été la proie de peines très-futiles dans leurs causes et très-poignantes dans leurs effets? Qu'a-t-elle gagné à se faire le centre de ce qui l'entourait? Cela me rappelle ces vers anglais :

« To each his suffrings; all are men
Condemn'd alike to groan.
The tender for another's pain,
Th' unfeeling for his own [1]. »

. . . . « Il me semble, à l'impression douloureuse qu'il fait, qu'on apprend toujours le malheur pour la première fois. Avez-vous réfléchi sur une bizarrerie qui étonne et qu'on ne peut guère contester? L'idée de la mort est affreuse dans une disposition aride, dans l'isolement, lorsque nulle affection, nulle tendre compassion ne vient point en adoucir l'amertume; elle est presque douce aux deux extrémités de la vie morale : le malheur et la félicité suprême. Dans le premier cas, elle est un changement et semble une délivrance; dans l'autre, on sent qu'il n'est rien au delà que Dieu seul, qu'une affection véritable prépare pour l'éternité, et que l'éternité ne vient pas interrompre, mais fixer ce qui seul ferait regretter la vie. A qui dis-je cela?... C'est le temps qui est l'ennemi de ceux qui sentent et qui aiment : l'éternité est leur asile...

. . . . « Ma sœur et moi nous devons aller samedi à Péterhoff, pour voir la maison que je dois y occuper... Le comte de Maistre me dit qu'il est fâché que je m'en aille, et je le crois, parce que je serai bien fâchée aussi de ne plus le voir aussi souvent. J'ai passé avec lui la soirée d'hier; nous avons veillé jusqu'à deux heures. Il était triste; pour le distraire, je l'ai entretenu de ses sujets favoris où je n'y vois goutte. Du grec on est arrivé à l'hébreu, par des chemins aussi inconnus à moi; ensuite, la conversation s'attiédissant, je lui ai fait une querelle et je l'ai raillé, ce qui l'a tout à fait ranimé : voilà par quels moyens je sais distraire mes amis... Le comte de Maistre veut vous écrire, et je me suis chargée de vous faire passer sa lettre. Son visage si froid cache une âme bien profondément sensible. Sans me vanter, il m'a dit quelquefois des choses fort douces. Je vous donne à deviner quelle est celle que j'ai pu le moins oublier et que je pourrai rendre avec la plus parfaite exactitude, malgré les deux ou trois

[1] Souffrir appartient à tous! Tous les hommes sont également condamnés à gémir; les cœurs tendres pour la peine d'autrui, les insensibles pour la leur propre.

mois qui pèsent dessus. Mettez votre esprit à la torture. — Est-ce fait? — Non; vous ne devinez pas. Adressez-vous à votre cœur, et surtout partez du mien. — Je suis contente, vous avez deviné.

« Vendredi à deux heures après midi. — Ma lettre partira ce soir, et je veux y ajouter encore un mot. Le laquais de la cour, qui m'a remis si exactement votre lettre, m'a dit que je pourrais envoyer les miennes par les mêmes occasions, et cela me donne toutes les facilités désirables. N'est-ce pas que vous ne montrerez cette lettre à personne? Ce n'est point par vanité que je vous le demande, mais pour être bien à l'aise et oser toujours être moi. S'il est impossible que j'aie tort de compter si parfaitement sur votre indulgence, il l'est tout à fait que ma confiance, telle que je vous la témoigne, aille à ce qui vous entoure. Quant aux vôtres, rien au monde ne serait plus inutile que de me faire la recommandation de les garder pour moi seule : mon naturel égoïste, très-prompt à voir des profanations dans le contact des indifférents, suffit très-bien à me mettre en garde. Madame S... me fait beaucoup d'honneur en disant que je ressemble en quoi que ce soit à l'abeille; mais, si j'étais d'elle, j'empêcherais bien les mouches d'approcher des fleurs dont je ferais mon miel, malgré toutes les raisons bonnes ou mauvaises qu'elles pourraient m'alléguer. »

. . . . « Ma santé n'est pas très-mauvaise, aussi je serais tentée de lui appliquer le songe des sept vaches grasses et des sept vaches maigres, vu le partage égal qu'elle se fait de mes jours. J'en ai de bons où l'activité règne, et puis d'autres où je ne sème ni ne recueille, et ceux-là, mon amie, dans une existence contemplative, sont bien maussades. Après tout, je ne me plains ni de cela ni d'autre chose; il me semble saisir les intentions de Dieu sur moi, me sentir sous son influence et marcher dans la route que sa miséricorde elle-même m'a frayée. Une disposition semblable n'est-elle pas déjà par elle-même le plus grand des bienfaits? Combien vous avez raison de ne vouloir que ce que Dieu veut! Je sens si fortement l'ignorance complète où nous sommes de ce qui nous convient, j'ai vu tant d'espérances réalisées faire couler des larmes amères, telles que les espérances trompées n'en ont jamais fait verser, que, si j'étais investie de la toute-puissance sur ma propre destinée, je n'hésiterais pas un seul instant à obtenir, par mes supplications, d'en être délivrée. Il est bon de ne dépendre que de l'être qui fait tout, et, si quelque chose pouvait rendre la créature humaine plus misérable qu'elle n'est, ce serait un degré d'indépendance de plus. Ces sentiments, chère amie, sont de très-ancienne date; le premier germe en a été conçu dans un temps où l'air était encore embaumé, les objets à l'entour resplendissants de beauté et de fraîcheur, et où mon cœur, quoique troublé par des peines, sentait encore parfois son existence avec enivrement. »

. . . . « Quand, dans le pays que vous habitez, on voit quelqu'un de supérieur oser rester soi, mettre du naturel, du calme là où les autres portent l'apprêt, au lieu de convenir de la supériorité qu'une telle conduite doit faire supposer, on l'attribue à la perfection de l'astuce. C'est tout simple : il

y a des oreilles que le mot de mérite déchire et que celui d'adresse n'épouvante pas. Un point sur lequel je suis parfaitement tranquille, c'est sur le jugement que l'Impératrice porte de vous : elle a trop d'esprit pour ne pas démêler un caractère tel que le vôtre, et il y a tout à gagner à traiter avec des esprits supérieurs. Il n'y a rien de si avantageux que d'être observés, pour les caractères qui méritent cet éloge banal et cependant si beau quand il est appliqué avec justesse : ils gagnent à être connu. Tout ce qui porte l'empreinte de l'unité est vrai, car, dans ce qui est factice, quelque soin qu'on y mette, il y a toujours un petit bout d'oreille qui perce. Je conçois bien le penchant des personnes élevées par leur rang au-dessus des autres, d'examiner longtemps avant que de donner la plus petite part à leur confiance : elles sentent qu'une amitié réelle serait un grand adoucissement, mais elles pensent encore mieux qu'elles compromettraient beaucoup plus que les autres si elles faisaient un choix qui ne fût pas excellent. »

. . . . « M. de Maistre m'a rendu compte sommairement de tous les conseils qu'il vous donne (n'est-il pas assez drôle que nous nous mêlions de vous conseiller, vous qui pourriez nous mener tous?), et j'ai souri bien des fois à ces habiles théories dont on ne peut jamais venir à bout dans la pratique. Il y a sûrement quelques moyens (qu'on n'applique jamais) pour ne pas blesser l'orgueil des hommes, mais la vanité des femmes!... Ah! ceux-là sont encore à découvrir! Je crois que le plus simple est d'en faire son deuil, d'avancer à petits pas et de se bien répéter, pour se fortifier dans la marche : Fais ce que dois, advienne que pourra. D'ailleurs, il ne faut pas donner à toutes ces vétilles une consistance qu'elles n'ont pas. Le bien comme le mal passe, vole et ne laisse point de traces; on vous boude après vous avoir fait mille amitiés comme on vous accable de démonstrations d'intérêt après vous avoir accablé de dégoûts. Plus ou moins on est dans le monde comme saint Janvier, qui tantôt est l'objet du culte de la populace de Naples, et tantôt se voit jeter des pommes cuites. Le saint, d'un fort bon naturel, n'en fait pas moins plusieurs miracles par an. Imitons-le, et que notre miracle à nous soit la patience et l'égalité de caractère, assez difficiles à conserver au milieu de tant de variations.

« Le comte de Maistre est allé en pèlerinage pour visiter l'ermite Thitchagoff qui se trouve fort bien à son Oranienbaum... La douleur de cet homme m'intéresse; elle lui rend peut-être plus de services qu'il ne le croit lui-même : sa tête ardente a besoin d'un point fixe qui concentre toutes ses idées. Si, dans sa position, il avait été livré à l'ambition et laissé en proie à toutes les peines qu'elle lui a causées, je crois qu'il n'y eût pas résisté; au lieu qu'il leur oppose une douleur qui grandit, qui ennoblit l'homme, et du moins toute la dignité, toute la force de son caractère lui est conservée...

. . . . « Je crois les gouvernants assez à plaindre pour être obligés de profiter de tout. Avec cela je ne les comprendrais pas s'ils pouvaient au dedans d'eux-mêmes ne pas mépriser profondément les gens qui donnent l'exemple que vient de donner M. de F***. Passer ainsi dans un moment cri-

tique d'un parti à l'autre, trahir celui que l'on quitte au point de livrer à l'autre toutes les cartes, tous les papiers importants dont on est muni, fi! que c'est laid! Cet homme aurait sauvé la Russie pour se brûler la cervelle après que je suspecterais encore ses intentions. Notre bon empereur a l'âme trop bien faite pour donner sa confiance à de pareils êtres, et j'ai bien besoin de le penser pour être tranquille. Si l'on m'entendait, je sais bien qu'on anathématiserait ce jugement et qu'il serait un crime irrémissible; mais, à moins qu'on ne bouleverse toutes les idées du juste et de l'honnête, je défie qu'on en puisse porter un autre[1]. »

. . . . « Vous baissez vos jalousies pour vous préserver du soleil, et nous, mon amie, nous voudrions multiplier et réchauffer les pauvres petits rayons qu'il laisse tomber sur nous. Notre printemps n'est que dans le calendrier, et, si la rivière n'était pas débarrassée de ses glaces, il nous faudrait la foi qui s'applique aux mystères pour n'en pas désespérer. Dans le Nord on imagine une neuvième béatitude : Heureux ceux qui ont chaud! Vous exprimer à quel point j'ai besoin d'une nature différente, d'une autre existence que celle que je mène me serait impossible. Il me faudrait me régénérer dans une atmosphère bénigne et, pour ranimer complétement mes esprits abattus, la réunion des biens que donne un beau ciel, une nature poétique, beaucoup de loisirs et encore plus d'amitié. Voilà ce que je ne trouve qu'en échantillons qui me font regretter la pièce entière. Je suis attachée à mon pays par mille liens, mais ils ne se briseraient pas pour être relâchés pendant deux ou trois ans, et mes forces morales rétablies pourraient me rendre plus digne de les goûter. Autant et peut-être plus qu'ailleurs, on trouve à Pétersbourg des êtres distingués et attachants; aussi je n'allumerai pas ma lanterne, comme Diogène, pour les chercher : j'en ai tant rencontré dans ma vie! Mais cette lanterne me servirait très-utilement pour éviter cette foule de personnes communes qui se trouvent sur notre passage, et dont la médiocrité, la versatilité et souvent la malveillance ne sont jamais rachetées par un instant de plaisir goûté dans leur société. Ce que vous me dites de la vôtre me la ferait désirer quand même vous n'y seriez pas; encore après vous, chère amie, j'irais réclamer en votre nom un peu d'intérêt de ceux dont vous avez sûrement gagné l'amitié : j'aime tant ce que je vous dois! »

. . . . « Je ne préfère pas les autres à moi-même; mais les autres sont les seuls que j'aime; c'est dans eux qu'est placée toute ma personnalité, et tout m'est bon, pourvu que je ne vive pas concentrée en moi. Je n'ai jamais pensé que personne me dût rien (vous n'avez pas idée de la latitude

[1] Ce mouvement d'honneur si viril ne pouvait être supprimé et enlevé à la mémoire de madame Swetchine. Mais le lecteur doit être averti que le général de *** et ses amis ont publié à plusieurs reprises une justification qui se trouve particulièrement résumée dans la *Vie militaire du lieutenant général comte Friant, par le comte Friant, son fils.* Cette justification s'appuie principalement sur la jalousie de Berthier, qui, vieillissant, voyait dans le baron de *** le seul rival qui pût lui porter ombrage, et sur la nationalité du baron de *** , Suisse et non Français d'origine.

que je donne à cela), et j'ai toujours senti que, pour n'être pas tout à fait malheureuse, je devais croire tout devoir aux autres. Tout cela peut faire un caractère bizarre, extravagant, mais il est commode et sûr, et ne révolterait pas même les ingrats. »

. . . . « J'attends mon mari de jour en jour. Il me tarde qu'il soit revenu et que sa vie de nomade cesse. Nous ressemblons depuis quelque temps à M. le Soleil et à madame la Lune, qu'on ne voit presque jamais en même temps. Mon mari me mande que c'est le jour de la Saint-Alexandre que la nouvelle des victoires est arrivée à Moscou; ce même jour, la cathédrale avait été bénie; le soir il y eut une illumination, transparents, et une affluence de monde prodigieuse dans les rues. Concevez-vous le contraste de cette fête au milieu de ces ruines? et qu'y a-t-il de plus simple? Toutes les réjouissances ne se passent-elles pas sur des tombes? et qu'est-ce que toute la terre à une demi-toise de profondeur, qu'un amas de débris et de restes informes? *Oublie!* voilà le mot de grâce adressé à l'homme par la Providence touchée de ses misères. »

. . . . « Le comte de la Garde m'écrit de Vienne. Il me dit que l'enthousiasme des Autrichiens pour les Russes est à son comble : jusqu'aux assiettes de table, tout est à la Cosaque. On parle d'une victoire très-brillante remportée par le prince royal[1]. Vous rappelez-vous ce vers sur la Harpe :

> Monté de chute en chute au trône académique ?

Je crains toujours que de défaite en défaite le monstre n'arrive à plus de gloire. »

. . . . « Je viens de découvrir un plaisir tout nouveau que j'épuise : celui de mourir de peur. Je lis Mactbeth tous les soirs, seule dans une chambre faiblement éclairée; je crois entendre le cri d'alarme de la chouette, les conjurations des sorcières, le pas précipité des assassins et les gémissements entrecoupés des mourants; je vois les poignards tirés dans les ténèbres, les ombres s'élever, disparaître, et, quand la terreur s'est bien emparée de moi et que je frissonne en jetant autour de moi des regards craintifs et incertains, je me dis : La représentation est au naturel, et je vais me coucher l'imagination remplie d'idées riantes. »

. . . . « Lorsque j'étais à la campagne, le premier jour de l'apparition des cousins, j'étais contre eux d'une impatience mortelle; au bout de quelque temps, ils avaient beau siffler, piquer, ils me seraient entrés dans les yeux et dans les oreilles que je n'y eusse pas fait attention : ils n'étaient pas moins insupportables, mais j'y étais accoutumée; et voilà ce qui m'arrive, avec bien peu de différence, au sujet de tout ce qu'il peut y avoir dans le monde de boudeurs incorrigibles. Si je vous faisais l'énumé-

[1] Le prince royal de Suède, Bernadotte.

ration de tous les remèdes que j'ai employés pour calmer l'irritable susceptibilité de mademoiselle Walouef, la liste seule effrayerait jusqu'à votre patience. Rien de tout cela ne m'a servi, et j'ai fini par ne plus rien faire. J'en souffre, parce qu'il est pénible de voir souffrir, et que d'ailleurs on craint toujours avec quelque raison de ne pas faire assez bien; mais, à force de voir perdre le terrain qu'on croyait avoir gagné, de s'époumoner sans fruit et souvent de gâter ses affaires au lieu de les avancer, j'ai appris à croiser mes bras et à friser le quiétisme dont je m'emparerais pour ces sortes de choses, si mes mauvais nerfs, de temps à autre, ne dérangeaient ma philosophie pratique. Croyez-moi, il n'y a à opposer à tout cela que l'inaction et l'égalité. Que ceux qui s'amusent à faire du chemin soient sûrs de nous retrouver à la même place : il me semble que c'est tout ce qu'on peut accorder. Quand vous me disiez que tout allait bien entre vous, j'y croyais un moment, et puis, comme ces vieillards chargés d'ans et d'expérience, je souriais à votre illusion sans vouloir la détruire. Toutes vos misères n'ont pas un grand inconvénient entre vous qui êtes la bonté et la délicatesse mêmes, et moi qui lui reconnais des qualités qui font passer sur les défauts désagréables; mais je ne puis penser sans peine que, mettant un prix immense aux bontés de l'Impératrice, elle prenne si peu les moyens de les acquérir et de les conserver. Le moins qui puisse lui en revenir, c'est du ridicule et le chagrin de manquer son but. Le comte de Maistre, qui a passé avec moi une partie de la matinée, m'a chargé de mille tendresses pour vous. Tendresse est le mot, et même le plus modéré dont je puisse me servir; car, si on analysait ce qu'il sent pour vous, Dieu sait les éléments hétérogènes qu'on y trouverait! Adieu, mon amie, pardonnez-moi d'écrire comme un chat et de bavarder comme une pie. »

Le caractère de l'empereur Alexandre, flexible, mobile et facilement ému, avait traversé les mêmes phases que son empire, subi le contrecoup et gardé une trace de chaque crise. Son âme se partageait entre les séductions de la jeunesse et la leçon des événements. La souveraine puissance lui apparaissait souvent non plus sous le charme inviolable de ses prestiges, mais sous l'aspect sévère et quelquefois formidable de sa responsabilité. L'amour de ses sujets demeurait fidèle; mais plus d'une fois leur stupeur, leurs mornes visages, leurs regards douloureux lui avaient demandé compte de l'usage qu'il avait fait ou qu'il allait faire de tant de confiance et de dévouement. Plus d'une fois, ses aides de camp l'avaient vu s'éloigner d'eux, parcourir seul à pas précipités les allées de Tzarskoë-Sélo, les rues désertes de Saint-Pétersbourg, ou s'élancer, éclatant en sanglots, dans sa calèche

de voyage. Mais enfin, aux sombres lueurs de l'incendie de Moscou avait succédé pour la Russie le brillant rayon de la journée de Leipsig. Napoléon, vaincu par l'Europe entière, sembla l'être plus directement par les armes russes; Alexandre retrouva les enivrements de la fortune, de la gloire et du plaisir. Son entrée à Paris fut encore empreinte de la gravité des catastrophes au-dessus desquelles il était unanimement salué comme un arbitre généreux et comme un sage modérateur.

Mais, une fois Napoléon naïvement confiné dans l'île d'Elbe, la monarchie restaurée en France au milieu d'un enthousiasme spontané et sincère, Alexandre reprit la route du Nord. Vienne le retint. Il s'y arrêta longuement, autant pour y goûter les applaudissements et les fêtes de l'Europe qui se croyait délivrée, que pour y présider les travaux d'un congrès qui ne voyait plus rien de pressé ni d'inquiétant dans son œuvre.

Cependant quelques esprits moroses et perdus dans la foule s'effrayaient encore. De ce petit nombre fut une femme inconnue dans le monde politique et à demi révélée seulement au public lettré par un roman semé de pensées ingénieuses.

Julie Wiétinghoff, d'une famille qui comptait deux maîtres de l'ordre teutonique dans le quatorzième et le quinzième siècle, et petite-fille du maréchal Munich, était née à Riga en 1764. Elle avait épousé à vingt ans le baron de Krüdner, ambassadeur de Russie à Venise, et bientôt s'en était éloignée pour venir seule en France, en Suisse, en Allemagne, mener une vie complétement au gré de son imagination exaltée. Le hasard la conduisit dans le grand-duché de Bade, à l'époque où l'impératrice Élisabeth, toujours séparée d'Alexandre, attendait, chez le grand-duc son frère, le retour du vainqueur de Napoléon.

Madame de Krüdner, parvenue à sa cinquantième année, était vouée alors à un genre de vie qu'absorbait exclusivement la prédication religieuse. Quelques ministres protestants de Genève et de Bade l'accompagnaient, l'inspirant et s'inspirant d'elle tour à tour. C'était une sorte de madame Guyon, pour laquelle Fénelon et la soumission à l'autorité catholique étaient remplacés par quelques apôtres d'aventure, sans tradition, sans but précis; le *Philosophe inconnu*, Saint-Martin, avait été à la fois leur initiateur et leur pontife. Madame de Krüdner avait commencé ses liaisons royales par une intimité passagère avec la reine Louise de Prusse, puis avait parcouru l'Allemagne, tantôt reprenant quelques habitudes mondaines, tantôt séjournant chez les frères Moraves, tantôt prêtant l'oreille à l'illuminé Jung Stilling [1], et prêchant avec lui les habitants pauvres des belles

[1] Jung Stilling avait été habile oculiste, était devenu l'un des théosophes allemands

vallées du Danube et du Rhin. Sans plus de génie dans la doctrine que tous les sectaires d'Allemagne, d'Angleterre ou des États-Unis, elle avait cependant l'originalité de son sexe, de sa naissance, de brillants succès sur un autre théâtre et d'un langage qui, sans porter jamais le sceau de la simplicité, respirait quelquefois encore le charme romanesque de *Valérie*. A la petite cour de Bade, madame de Krüdner se retrouva la descendante d'un des plus illustres serviteurs de l'Empire et la veuve d'un ambassadeur de Russie, et, à ces titres, elle pénétra aisément dans la familiarité de l'impératrice. Ses regards s'arrêtèrent en même temps sur la jeune favorite qui l'accompagnait. Soit sympathie sincère, soit calcul, madame de Krüdner prit mademoiselle Stourdza pour confidente des pensées qui agitaient son âme et qui toutes gravitaient vers l'empereur Alexandre.

Après la pacification de la France, les souverains alliés quittèrent Paris pour Vienne, où les suivirent leurs principaux ministres, bientôt formés en congrès. L'impératrice Élisabeth partit enfin de Carlsruhe pour aller rejoindre son époux à Vienne. Madame de Krüdner, demeurée à Bade, continua de là les relations nouées avec mademoiselle Stourdza. Dans ces lettres, l'empereur Alexandre s'appelait l'*Ange blanc*, et l'empereur Napoléon l'*Ange noir*. Elles ne cessaient de reprocher aux hommes d'État de cette époque la frivolité de leurs plaisirs et l'imprudence de leur politique. Ce ton austère, qui contrastait étrangement avec celui du monde dans lequel vivait alors mademoiselle Stourdza, faisait prendre aisément le change sur le fond des idées et portait les cœurs purs et élevés à confondre quelquefois sans trop de sévérité la déclamation et l'éloquence.

Mademoiselle Stourdza ne cacha point cette correspondance à l'impératrice qui, toujours désireuse de rappeler son mari à des sentiments plus graves, s'empressa à son tour de la lui communiquer. Madame de Krüdner, ainsi encouragée, redoubla ses appels à la vie chrétienne, et s'enhardit bientôt jusqu'à la prophétie. Le 27 octobre 1814, elle écrivait de Strasbourg :

« Non, la coupe empoisonnée où s'abreuve la tourbe ne vous tentera pas. . . . . . . Je vous parle avec force, mais je vis au pied de la croix. Les événements de la vie se pressent, les visions des temps, la voix des apôtres, les miracles que mon Dieu prodigue à l'indigne créature qui vous parle, tout excite ma conscience à vous parler avec cette force. Il n'est plus temps de balancer. Que le peuple des vertiges s'amuse. . . . il n'a que ce triste plaisir ! . . . . . .

qui témoignaient le plus d'intérêt au sort des masses et avait été fixé à Bade en qualité de conseiller aulique par le grand-duc Charles-Frédéric. C'est dans la maison même de Jung Stilling que madame de Krüdner s'était établie en arrivant à Carlsruhe.

« L'ange qui marquait du sang préservateur les portes des élus passe, le monde ne le voit pas ; il compte les têtes, le jugement s'avance, il est prêt et l'on s'agite sur un volcan. Nous allons voir la coupable France qui, selon les décrets de l'Éternel, devait être épargnée par la croix qui l'avait soumise, nous allons la voir châtiée. . . . .
. . . . Ces lis, que l'Éternel avait conservés, cet emblème d'une fleur pure et fragile qui brisait un sceptre de fer, parce que l'Éternel le voulait ainsi, ces lis qui auraient dû appeler à la pureté, à l'amour de Dieu, à la repentance, ont paru pour disparaître ; la leçon est donnée et les hommes, plus endurcis que jamais, ne rêvent que tumulte. Ah ! plaignons ces hommes du torrent ! ils sont dans d'arides déserts ; ils sont jetés par leurs passions sur un océan orageux, où ils contemplent les naufrages des autres sans vouloir éviter le leur. . . . . . . Peut-on danser et se revêtir de riches draperies [1] quand de sombres haines déchirent le genre humain ? Quoi ! ces fêtes audacieuses qui sortent du deuil des nations et les y replongent ne vous épouvanteront-elles jamais? . . . . »

A ces paroles qui planaient sur la France, madame de Krüdner ajouta bientôt des paroles plus précises en ce qui concernait sa mission spéciale près de l'empereur Alexandre :

« Aimer, c'est pour moi former aux choses saintes. . . . . . .
« Vous voudriez pouvoir me parler de tant de grandes et profondes beautés de l'âme de l'Empereur. Je crois en savoir déjà beaucoup sur lui. Je sais depuis longtemps que le Seigneur me donnera la joie de le voir. . . . . . . J'ai d'immenses choses à lui dire, car j'ai beaucoup éprouvé à son sujet; le Seigneur seul peut préparer son cœur à les recevoir [2]. . . . .
. . . . J'ai à Vienne un vieux pécheur qui me tient au cœur ; j'en ai partout. C'est le prince de Ligne. Il m'appelait la sœur grise des cœurs, et nous nous aimions autrefois. Il a un fond excellent. Je suis si morte à tout le monde, qu'il doit avoir peur de moi à présent comme des trépassés. Mais ses peurs ni ses rires ne me feraient rien, si je pouvais espérer de le voir venir à la vie qui sauve de la mort éternelle. Il avait des moments où sa conscience l'occupait ; je sais qu'il voulait me voir catholique, et moi, je voulais le voir chrétien. »

Au moment où cette lettre était lue à Vienne par l'empereur Alexandre, l'effet en fut encore augmenté par la mort presque soudaine du prince de Ligne, dans des circonstances propres à frapper l'imagination du tzar.

[1] Un des plaisirs les plus à la mode à Vienne durant la tenue du Congrès était les Tableaux vivants.

[2] Tous ces détails et ceux qui suivent sont empruntés à la vie de madame de Krüdner par M. Ch. Eynard qui, dans ce travail fort intéressant, a lui-même puisé aux sources authentiques. C'est donc par erreur que M. Capefigue fait remonter à des dates antérieures les relations de madame de Krüdner et de l'empereur Alexandre.

Plus la foudroyante évasion de l'île d'Elbe approchait, plus madame de Krüdner devenait précise et pressante dans ses avertissements; le 4 février 1815, elle répétait encore à mademoiselle Stourdza, l'entretenant toujours de l'empereur Alexandre :

« Oui, chère amie, je suis persuadée que j'ai des choses immenses à lui dire, et, quoique le prince des ténèbres fasse tout son possible pour l'empêcher et pour éloigner ceux qui peuvent lui parler des choses divines, l'Éternel sera le plus fort. »

Madame de Krüdner écrivit dans ce style à mademoiselle Stourdza jusqu'au moment où une révélation, dit son biographe, lui ordonna de se rendre dans un moulin situé près de Schluchtern, dans la Hesse électorale, pour y attendre la rencontre prédestinée. C'est là que vint l'atteindre, non la surprendre, la nouvelle du débarquement à Cannes et de la rentrée de Napoléon à Paris le 20 mars 1815.

De son côté, l'empereur Alexandre quitta Vienne pour se rendre en toute hâte à son quartier général. En proie aux plus vives anxiétés, accablé du remords de son imprévoyance, il avait refusé de se prêter à la réception splendide préparée par les Bavarois, et n'avait accepté qu'avec peine une courte hospitalité du roi de Wurtemberg, son oncle. Dès l'entrée de la nuit, il se retira dans son appartement.

« Je respirais enfin, écrivit-il lui-même à mademoiselle Stourdza, demeurée en arrière avec l'Impératrice, et mon premier mouvement fut de prendre un livre que je porte toujours avec moi ; mais mon intelligence, obscurcie par de sombres nuages, ne se pénétrait point du sens de cette lecture. Mes idées étaient confuses et mon cœur oppressé. Je laissai tomber le livre, en pensant de quelle consolation m'aurait été, dans un moment pareil, l'entretien d'un ami pieux. Cette pensée vous rappela à mon souvenir ; je me souvins aussi de ce que vous m'aviez dit de madame de Krüdner et du désir que je vous avais exprimé de faire sa connaissance. — Où peut-elle être maintenant, et comment la rencontrer jamais ? — J'avais à peine exprimé cette idée, que j'entends frapper à ma porte. C'était le prince Wolkonski, qui, de l'air le plus impatienté, me dit qu'il me troublait bien malgré lui, à cette heure indue, mais que c'était pour se débarrasser d'une femme qui voulait absolument me voir. Il me nomma en même temps madame de Krüdner. Vous pouvez vous figurer ma surprise, je croyais rêver. — Madame de Krüdner ! madame de Krüdner ! m'écriai-je. Cette réponse si subite à ma pensée ne pouvait être un hasard. Je la vis sur-le-champ, et, comme si elle avait lu dans mon âme, elle m'adressa des paroles fortes et consolantes qui calmèrent le trouble dont j'étais obsédé depuis si longtemps. »

Cette apparition si opportune fut suivie d'un entretien qui ne dura pas moins de trois heures. A diverses reprises, Alexandre versa d'abondantes larmes et cacha sa tête dans ses mains. Madame de Krüd-

ner s'arrêtait alors et s'excusait de la vivacité de son langage. « Con-
« tinuez, continuez, disait l'empereur, vos paroles sont une musique
« pour mon âme. » Et, lorsqu'enfin elle lui adressa une dernière excuse
en prenant congé de lui, l'empereur dit : « Soyez sans crainte, tout
« votre discours s'est légitimé à mon cœur; vous m'avez fait décou-
« vrir en moi des choses que je n'y avais jamais vues; j'en rends grâces
« à Dieu, mais j'ai besoin d'avoir souvent de pareils entretiens, et je
« vous prie de ne pas vous éloigner. »

A partir de ce jour, l'empereur considéra madame de Krüdner comme un bienfaisant génie dont il ne devait plus se séparer, et dont il devait respectueusement écouter les inspirations. Elle le suivit à Paris. L'influence qu'elle y exerça appartient à l'histoire, l'origine seule en appartenait à notre sujet, et cet aperçu était indispensable pour comprendre et pour apprécier la correspondance qui s'échangeait entre madame Swetchine, demeurée en Russie, et son amie jetée au milieu des plus dramatiques complications de cette époque.

En ce qui concerne madame de Krüdner, on reconnaîtra la méthode de conseil dont madame Swetchine ne se départit jamais. Plus effrayée qu'éblouie par les allures de la pythonisse, inquiète des entraînements de son amie, mais toujours modeste dans l'expression de son propre sentiment, nous allons la voir prononçant à peine les noms propres, discutant et combattant discrètement les idées auxquelles elle résiste, mais plaçant hardiment en regard celles qu'elle préfère.

« 10 août.

« Je viens de rentrer dans ma petite solitude, et telle a été la dissipation forcée où j'ai vécu, que j'ai passé au milieu de cette bonne compagnie, qui se fait des retraites aussi factices que ses plaisirs, sans jamais trouver un moment pour joindre à cette lettre quelques mots pour votre bon frère ; malgré mes torts, il aurait été bien injuste s'il avait jamais douté de mon plus sensible attachement. Vive le pays que je viens de quitter pour s'agiter à ne rien faire, et s'ennuyer comme si on ne s'y agitait pas ! S'il fallait passer mes étés ainsi, je préférerais la Thébaïde. Un à un, plusieurs des individus que je viens de quitter me feraient douce et agréable compagnie; réunis, j'en retire de la lassitude, du vide. Je n'ai jamais trop compris que Rousseau voulût quitter celle qu'il aimait pour avoir le plaisir de lui écrire ; mais j'entends très-bien qu'on se retire de temps en temps du monde pour n'en pas perdre le goût. Aussi la grande muraille de la Chine entre la vie qu'on mène en hiver et celle de l'été me semble aussi nécessaire que bien imaginée. Un dédommagement à toutes mes allées et venues, c'est le plaisir que j'ai à me retrouver avec ma sœur et ses deux anges, dont le tact de leur mère pour l'éducation fait réellement deux petites merveilles. Je vous le dis sans prétention aucune, il m'est impossible de concevoir rien de plus

estimable que le caractère de ma sœur, et chaque jour fortifie ce qui est déjà bien et retranche ce qui doit l'être. . . . .

. . . . « Votre bon ange me semble très-occupé de vous, et il me semble couvrir de quelques fleurs vos épines. Que j'aimerais à être visiblement chargée de cette tâche charmante à remplir ! Si votre candeur et votre bonne foi ne me rassuraient, je craindrais peut-être qu'à votre insu même l'impression de tout ce que vous avez entendu, des opinions dont vous avez été entourée, dont les organes étaient aussi faits pour subjuguer votre imagination que votre cœur, n'eût laissé quelque trace dans votre esprit. Si une impression étrangère pouvait avoir donné une fausse direction à vos pensées, les déviations auraient bien moins d'inconvénients pour vous que pour tout autre, pour vous qui avez dans votre excellent frère, que j'aime tant, un véritable conseil et un guide également propre à vous redresser et à vous maintenir. Quant à moi, je ne vous dirai qu'une seule chose à cet égard : défiez-vous de ce mot de simplicité et de cette docilité d'enfant que les faiseurs de systèmes prêchent impérieusement en commençant par y manquer. La véritable simplicité est de suivre pied à pied les maximes de l'Évangile, sans se perdre dans les spéculations intérieures réservées à un si petit nombre d'êtres, d'évaluer nos actions au poids du sanctuaire, et de nous soumettre humblement à la vie, au lieu de prendre un orgueilleux essor pour nous élever au-dessus d'elle. Que d'Icares dans cette entreprise que j'ai l'occasion de voir renouveler ! »

. . . . « Vous avez conçu la Religion, ses secours, les moyens d'avancement qu'elle nous offre, d'une autre manière que je ne les conçois. La nouveauté et quelque chose d'irrégulier dans la marche que vous avez prise éveillerait toujours en moi de l'inquiétude si, avant tout, je n'étais occupée à bénir les effets qu'ils produisent sur vous. Votre imagination est sans doute de la nature de celles qui entraînent quelquefois au delà des limites que l'on ne doit pas franchir ; mais votre âme aussi, par son extrême pureté, est de celles qui mènent tout à bien et qui arrivent, sur les ailes de l'inspiration, là où les autres ne parviennent que par de pénibles efforts, de lents et douloureux succès. Je crois que ce sujet si intéressant sera bien souvent celui de nos entretiens, et je suis bien sûre que, si toutes nos opinions ne s'harmonisent pas, le point de départ et le but étant le même, une divergence momentanée ne nous désunira jamais. C'est si bon et si utile de marcher, appuyées l'une sur l'autre, les bras entrelacés, vers cette région qu'on ne peut appeler inconnue.

« Mon amie, encore une fois serait-il possible que la vivacité de nos discussions dégénérât en aigreur, ou bien qu'elle prît sur notre affection si parfaitement mutuelle ? Pour le craindre seulement, il faudrait que je visse vous et moi tout à fait autres que nous ne sommes. Rien n'est plus éloquent et plus entraînant que tout ce que vous me dites sur les progrès si rapides des impressions qui vous dominent aujourd'hui. On doit aisément être séduit par cette étendue immense que le système que vous adoptez offre à la pensée délivrée de ses entraves, errant au gré de ses désirs dans

l'immensité des choses créées et invisibles ; mais dans cet essor de l'esprit, qui est peut-être le plus haut point de sa culture, voyons-nous comme vous le voyez retracé le caractère imprimé à la religion dès les premiers temps du christianisme? J'y vois une seule route uniquement approuvée et toute espèce de déviation sévèrement désapprouvée ; j'y vois l'imagination et ses rêves les plus brillants redoutés comme la source et les effets de l'illusion ; une soumission sans bornes à ce qui est établi d'un commun consentement ; un respect pour la tradition presque égal à celui qu'inspiraient les saintes Écritures, et une parfaite conformité d'opinion avec tous les véritables chrétiens par les liens d'une fraternité pleine de charité, sans faiblesse. Non, non, mon amie, ma foi n'est pas assez mal assurée pour que je craigne d'approfondir les bases sur lesquelles elle repose. Je dis comme vous, la religion chrétienne est non-seulement la religion de l'amour, mais encore celle de la science. Plus je m'instruis, plus je réfléchis, plus je vis de la vie de l'âme enfin et de la pensée, et plus je crois. Mais je ne sais si toute espèce de science, en s'unissant immédiatement avec elle, lui est véritablement utile ; si elle ne nourrit pas notre orgueil qui fait pâture de tout, et si, quand on a trouvé la foi, la foi véritable, il n'est pas plus sage d'en faire doucement germer les vertus dans notre cœur que d'exposer notre esprit à s'égarer dans le labyrinthe de ces idées, presque toujours ingénieuses, mais que la foi humaine peut-être a seule divinisées. Et moi aussi, chère amie, je me suis enfoncée dans des études dont le but est le même ; je me tiens le plus que je puis à la grande route, là où on a moins besoin de ce fil d'Ariane que vous trouverez en vous-même. J'avance péniblement à petites journées, n'ayant pour toute consolation que le sentiment de la ferme volonté que j'ai de connaître et d'aimer toujours de plus en plus la loi de ce Dieu de miséricorde, en qui nous avons tant besoin d'espérer. Mon amie, qu'il me sera doux d'unir mes espérances aux vôtres, de les nourrir ensemble! Ah! que nous vaudrons mieux, et pour le ciel et pour la terre, lorsque nos âmes se pénétreront de la bienfaisante douceur de s'épancher l'une dans l'autre!

« Pardon, ma bonne chère Roxandre, d'avoir tardé de plusieurs jours à vous envoyer cette autre petite lettre du comte de Maistre; il ne me pardonnerait jamais ce retard; mais, comme vous, vous me pardonnez tout, gardez-m'en le secret.

« Adieu, chère amie, je vous serre contre mon cœur. »

. . . . « Je ne puis vous dire combien tout ce que vous me dites de madame de Krüdner et de sa fille m'a intéressée. Comme je n'ai pas l'honneur, très-peu rare, d'avoir des opinions toutes faites à l'avance, et que, par une bizarrerie que l'on condamnerait beaucoup à Pétersbourg, si je m'en vantais, je tiens à avoir des notions préliminaires un peu exactes sur quelque chose que ce soit avant de le juger, mon opinion sur les Théosophes d'Allemagne est dans un état qui ferait frémir d'indignation et de crainte tous les orthodoxes. On peut faire beaucoup de chemin dans un champ si vaste, et j'ai toujours trouvé assez simple qu'en respectant les bases, les uns s'occupent à ôter quelques briques qui leur paraissent inutiles, et que les autres

en ajoutent, pourvu que le luxe de ceux-ci n'aille pas braver le ciel par une seconde tour de Babel. Je me sens fort indulgente, quoique j'aie toujours trouvé, après y avoir bien pensé, qu'il valait mieux suivre la religion dans toute sa simplicité et n'en point faire une *science* dont les plus habiles zélateurs ne sont pas toujours les chrétiens les plus attachés à ces préceptes qui dirigent l'action en l'identifiant avec elle. Lorsqu'on se perd dans les abstractions et dans les élans de l'amour divin, il est bien rare que l'orgueil dans le partage coure risque de mourir d'inanition. Le cri de guerre de cette milice sainte est toujours simplicité, abnégation de volonté et de complaisance en soi-même, mais cette belle médaille a un malheureux revers qui étale tous les vices opposés. En outre de ces observations qui m'ont été fournies par la société que vous connaissez, une chose qui m'en aurait garantie, c'est l'éloignement prononcé pour tout ce qui est association. Je n'ai jamais compris qu'on se trouvât lié par les opinions, et si jamais je suis d'une secte, ce sera de celle des indépendants. Je ne donne jamais ma confiance et mon estime qu'au caractère, et les romans de madame Radcliff m'effrayent moins que je ne le serais si je me sentais sous la griffe d'une société religieuse faisant corps dans le corps de l'Église chrétienne. Tâchez, mon amie, de vous y soustraire. Ce n'est pas aussi facile que vous le croyez; ces gens-là, quelque estimables qu'ils soient d'ailleurs, nourrissent toujours cette arrière-pensée et la propagande était pleine de tiédeur en comparaison de la chaleur qu'ils y mettent. Écoutez-les s'ils vous intéressent, mais n'adoptez pas leurs opinions; prenez d'elles ce qui échauffe l'âme sans influencer l'esprit. Votre frère m'a lu la lettre de madame de Krüdner, dont vous lui avez envoyé une copie; elle m'a paru admirable, et à lui aussi, sans qu'il en convienne peut-être d'aussi bonne foi; mais je ne vous en invite pas moins à vous en tenir à cette foi du charbonnier à laquelle je suis revenue après toutes mes oscillations religieuses qui représentaient passablement dans ma pauvre tête la fermentation des opinions du seizième siècle. Savez-vous que votre frère contribue beaucoup à me faire meilleure grecque que je ne l'étais[1] ?....... »

. . . . « Quoiqu'on ne sache rien de positif sur les projets dont vous dépendez, selon toute vraisemblance, je présume que, l'Empereur repartant sous peu, vous resterez dans les pays étrangers tout le temps qui s'écoulera jusqu'à son retour dans le nôtre, temps que les affaires de l'Europe, dont l'Empereur est vraiment l'avocat général, peuvent prolonger indéfiniment. En jetant loin de moi toute personnalité (mouvement d'habitude qui dégénère en mécanisme), je m'en réjouis. Le séjour de l'Allemagne prolongera chez vous cette vie d'enchantements qui ne compte jamais trop de pages. De plus cette prolongation de séjour me semble une chance favorable au retour du bonheur de l'ange.

« J'ai eu deux lettres de vous dont je ne vous ai point encore accusé réception. La dernière des deux est de Baden, et contient, ainsi que la précédente,

[1] M. Stourdza préparait alors un livre intitulé : *Considérations sur la doctrine et l'esprit de l'Église orthodoxe*. — Stuttgard, 1816. Ce livre a été réfuté par un autre livre du Père Rosaven, intitulé : *L'Église catholique justifiée*.—Lyon, 1824.

le tableau le plus vif et pour ainsi dire palpable, de la nature morte et de la nature animée qui sont sous vos yeux. Ah! mon amie, combien chaque jour fortifie la préférence que je donne au paysage sur le tableau d'histoire Je vous envie de pouvoir errer dans un des plus beaux pays qui soit au monde, au milieu des ruines magnifiques parées de tout le luxe de la végétation et marier vos rêveries au son vague et doux des harpes éoliennes. Mais je n'éprouve pas le plus petit mouvement de convoitise en vous voyant au milieu de tous les développements du cœur humain recueillant les plaisirs douteux de l'observation.

. . . . « Vous avez bien raison, mon amie, d'appeler votre étoile bizarre; elle ne le paraîtra pas cependant dans cette circonstance inexplicable à ceux qui vous aiment : il n'y a rien de si attractif pour les belles âmes qu'une belle âme.

. . . . « La prudence doit naturellement paraître une qualité d'un ordre tout inférieur aux caractères tels que le vôtre; mais, croyez-m'en, c'est la seule à laquelle il faut que vous ne cessiez de faire appel. Vous serez toujours observée par tous ceux qui suivent la carrière où vous êtes engagée; indisposés par vos avantages, vos démarches les plus insignifiantes seront pour eux matière à discussion, et, si vous n'y opposez pas une grande réserve, la conduite la plus réfléchie, vous vous attirerez des peines qu'on pulvérise dans la spéculation, et qu'on sent dans la pratique.

« En vérité, chère amie, il n'a pas moins fallu que votre extrême bonté pour moi pour me rendre prêcheuse; encore si je l'étais à la manière de Julie[1]. »

. . . . « Qu'il serait heureux que ceux que leur rang élève au-dessus des autres, et que l'enthousiasme presque général élève encore au-dessus de leur rang, connussent le prix de leur opinion qui pourrait si aisément servir et de récompense et de punition! Il y a réellement quelque chose de magique dans cet empire intellectuel que peut exercer cette arme invisible qui porte des coups si salutaires, lorsqu'elle frappe juste et d'un point élevé. Il n'y a rien de si drôle que cette méprise qui ne conduirait pas à moins que d'entreprendre faire de vous un instrument d'élévation. Mais aussi, chère Roxandre, c'est de votre faute; pourquoi cachez-vous tant de finesse sous les formes les plus simples et les plus unies? »

. . . . « Vous me dites dans votre première lettre que M. de la Harpe était arrivé, mais que vous ne l'aviez pas encore vu, et dans la seconde, vous oubliez de m'en parler. Revenez sur ce sujet; je suis extrêmement curieuse d'en avoir une juste idée. Tout ce qu'on m'en disait m'en plaisait, jusqu'au cordon bleu, qu'il était naturel à l'Empereur de lui offrir, mais qu'il ne fallait pas recevoir pour prouver qu'on le méritait. Cette action, que je n'ose pas juger, puisque j'en ignore les motifs qui peuvent répondre à toutes les

[1] Julie était le nom de baptême de madame de Krüdner.

objections, a cependant brouillé mes idées sur lui. M. de la Harpe reviendra-t-il en Russie? Je vous envie de pouvoir accoler des visages à tous ces noms fameux; je voudrais au moins connaître tous ceux des gens qui vous ont intéressée, ne serait-ce qu'un moment et même dans un accès d'oisiveté et de caprice. Ce M. de Berckheim[1] dont vous me parlez a de meilleurs titres que ceux-là, à en juger par les deux ou trois traits de crayon qui me donnent son portrait. J'ai lu l'*Homme de Désir* qu'il vous a prêté[2]: c'est un très-beau poëme, dont la scène est dans la région des nuages. En le lisant, il semble qu'on voit la terre de ce même point de vue d'où l'aigle la découvre du plus haut des airs; mais cet ouvrage ouvre-t-il l'âme aux impressions vraiment célestes? la pénétre-t-il d'amour? Je crois que non. Parlant davantage à l'imagination qu'à la sensibilité, il élève l'esprit et touche peu le cœur. Voilà du moins l'effet qu'il produit sur moi et que me produit toujours tout ce qui, en fait de langage religieux, n'a point la simplicité antique de l'Évangile, son adorable sagesse d'expression. Trop oser sent toujours l'humain et ce n'est pas ainsi que l'esprit divin inspire. Je lis beaucoup, mon amie, et plus je lis, plus j'en reviens à ces premiers éléments qui sont si simples qu'on les fait bégayer à l'enfance. Je m'y borne et je ne songe qu'à purifier le vase qui les reçoit. Les environs de notre terre sont peuplés de rascolniques, et, comme je demandais hier à une pauvre femme d'un des villages qui en a le plus, si elle en était, elle me répondit: « Non, ma petite mère, je marche dans l'ancien chemin, je prends ce que le bon Dieu m'a donné[3]. » Quand on est né au sein du christianisme, n'est-ce pas là la raison suprême? et les plus élevés en vertus et en talents ne feraient-ils pas sagement de prendre à ma pauvre femme et sa réponse et le sentiment profond qui se peignait sur son visage et semblait la lui dicter? Je pense comme elle aujour-

[1] Gendre et disciple de madame de Krüdner.

[2] L'*Homme de Désir* est un ouvrage de Saint-Martin publié en 1790, caractérisé ainsi par M. Sainte-Beuve: « Il appelle l'attention des profanes et à la fois des sincères par les beautés vives jaillissant au sein des obscurités et par des espèces d'effusions ou d'hymnes affectifs annonçant un précurseur. » *Causeries du Lundi*, t. X.

[3] *Niet, matouchka ia idou staroi dorogoi tchem Bog blagoslovil.*—Le mot *rascolnique* veut dire en russe *schismatique;* on désigne sous ce nom toutes les sectes séparées de l'Église russe. La principale d'entre elles décerne à ses adhérents le titre de *staroveres* ou vieux croyants. Aucune dissidence dogmatique ne les sépare de l'Église officielle; ils attachent une importance extrême à quelques pratiques extérieures insignifiantes en elles-mêmes; ils refusent aussi de se servir des livres liturgiques corrigés par le patriarche Nicon, au dix septième siècle. Ce qui leur donne un caractère sérieux, c'est la persévérance avec laquelle ils refusent de reconnaître dans l'Église russe la véritable Église de J. C. depuis qu'elle a perdu son indépendance vis-à-vis du pouvoir temporel. L'État ne les reconnaît pas; ils sont organisés en une immense affiliation de quinze millions d'hommes, ils réclament ardemment la liberté de conscience. Pendant la guerre de Crimée, leurs sympathies pour les alliés étaient manifestes, et les nouvelles de Sébastopol étaient souvent connues parmi eux avant que les journaux officiels ne les publiassent.

On voit par la réponse de cette femme à madame Swetchine que ceux qui ne partagent pas leurs opinions les traitent à leur tour de novateurs et se considèrent comme les vrais vieux croyants.

d'hui, et qui sait si demain je ne serai pas troublée par des spéculations semblables et dont on a tant éprouvé le peu de fruit! »

. . . . « Ma bonne amie, la curiosité est aussi puissante qu'elle est ancienne et vous excitez la mienne au point de me faire comprendre Ève plus que jamais. Je ne sais si j'aurai le courage de naviguer avec vous en pleine mer; mais, ce qu'il y a de sûr, c'est que si je ne puis vous retenir au port, je vous suivrai de mes vœux. Ne sont-ils pas de ceux qui obtiennent que tout vienne à bien? J'ai craint quelquefois que votre imagination ne s'exaltât trop dans l'atmosphère où vous vivez et que, si les vérités des hommes supérieurs que vous admirez n'étaient pas purgées d'erreurs, vous ne les prissiez avec les vérités. Mais je me rassure en pensant à votre bon esprit que préserve toujours le respect dû aux choses qui se trouvent placées hors du cercle où s'agite l'esprit humain. La foi antique est par cela même la foi positive, puisqu'elle a traversé les siècles sans s'altérer. Voilà le tronc qu'il faut fermement tenir embrassé, sans défendre à ses regards de porter au loin leurs recherches. Tout ce qui est vrai se combine toujours avec une vérité divinement révélée, universellement répandue, et l'alliage se manifestera comme tel, par cela seul qu'il s'en détachera. »

. . . . « J'ai toujours oublié de vous dire que j'avais beaucoup vu le prince Ipsylanti et sa famille : le père m'a paru, ainsi qu'à tout le monde, un homme de beaucoup d'esprit, rempli de connaissances et que le contraste de son vêtement oriental et de ses manières tout européennes rendait piquant. Mais je vous avoue que, disciple de Lavater, purement d'instinct, d'instinct aussi je ne me serais pas sentie disposée à lui accorder une confiance illimitée. Quelque chose de scrutateur dans le regard, de pénétrant sans être sensible, d'incertain et de douteux dans l'expression de la physionomie qui est bien véritablement l'accent de la figure, m'eussent tenu sur la défensive quand j'aurais eu de bonnes raisons de n'en pas rester là. Je fis sur lui plusieurs épreuves que je vous conterai quand nous serons ensemble et qui avaient toutes pour but de me démontrer jusqu'à quel point la bonhomie, une franchise simple, pouvaient surprendre et démonter la finesse, la subtilité et toutes ces qualités auxquelles l'esprit se confie. Quant à son fils aîné, qu'on nomme Alexandre, je crois, il m'a complétement plu : on n'est ni plus modeste, ni plus loyal. Je serais bien trompée si ce jeune homme n'avait pas autant d'honneur que d'honnêteté; parfaitement simple, sans nulle jactance, son air calme et un peu triste lui a valu plus de suffrages que n'en auraient obtenu des avantages plus éclatants [1]. »

[1] La famille Ipsylanti avait donné, en 1774 un hospodar à la Valachie, le prince Alexandre Ipsylanti. Il fut fait prisonnier par les Autrichiens en 1788. En 1799, son fils Constantin fut nommé prince de Moldavie, et réunit, en 1807, la Moldavie et la Valachie sous la même souveraineté. Le prince Alexandre vivait à cette époque retiré à Constantinople. L'ambassade anglaise, pressentant la colère du sultan à la nouvelle de la réunion des deux principautés, fit mettre une frégate à la disposition du prince Ipsylanti. Celui-ci refusa ce moyen de salut, se contentant de répondre : « A quatre-vingt-cinq ans, on attend la mort, on ne la fuit pas. » Il fut décapité à Constantinople,

« Votre scène du couvent des Capucins est un très-beau tableau qui ne déparerait pas la plus riche galerie; elle respire la philosophie religieuse du peintre qui voudrait bien que tant de gens qui pensent différemment eussent pourtant tous également raison. Je suis entraînée par ce christianisme à large touche; cependant, en donnant à notre croyance une latitude si immense, je suis, je vous l'avoue, embarrassée de la porte étroite par laquelle on prétend qu'il faut la faire passer, et mon cœur s'attriste, mes idées se brouillent, lorsque je veux chercher la vérité dans l'assemblage des détails et non pas me borner à l'harmonie de l'ensemble. Et qui sait si se sentir pénétrer de l'esprit de la religion est suffisant? si, en négligeant de chercher et de croire à la vérité absolue de dogmes positifs, nous pouvons espérer de même de nous trouver revêtus de la robe du festin? . . . . . .

« Votre âme va souvent plus vite que votre raison et la prudence, avec ses talonnières de plomb, veut qu'elles aillent ensemble. Qui eût dit que ce serait moi qui prêcherais une si froide alliance ! Quant au projet de couvent ouvert également aux trois religions, il faudrait pour le faire aller un esprit encore beaucoup plus conciliateur que celui qui maintient en respect plusieurs rivales dans un sérail musulman. Pour peu qu'on observe les hommes, on les verra toujous plus obstinés et plus intolérants dans leurs opinions qu'exclusifs dans leurs sentiments. Ajoutez à cela les difficultés immenses qui naîtront nécessairement de la fermentation immanquable des idées religieuses, de la chaleur fanatique avec laquelle chacun défend les siennes et réprouve, anathématise celles des autres, et vous verrez, mon amie, que, pour accomplir l'œuvre que vous méditez, il faudrait un tout autre temps, d'autres lieux et d'autres hommes. Il ne faut pas oublier que pour les disputes religieuses, comme pour la philosophie de la religion, nous sommes encore une nation vierge, ce qui ferait craindre que la marche naturelle de cet élément ne nous conduisît à travers tous les orages du seizième siècle, ou ne nous fît arriver, d'un saut, aux ténèbres illuminées de l'Allemagne. Je n'ai pas besoin de vous rappeler que je n'ai ni prévention ni préjugés, que je n'ai pas même le droit d'en avoir, par le peu de fixité de mes opinions, et que d'ailleurs mon caractère s'y opposerait toujours ; mais je n'en éprouve pas moins d'éloignement pour les sectes. C'est l'esprit de dureté et d'intolérance injustifiable qui les possède, qui les dénonce et me donne pour elles l'éloignement le plus invincible. Je ne sais si les rêveries des nôtres s'accordent avec celles de madame de Krüdner et de Jung ; je n'en connais que les caractères généraux ; mais, si l'esprit des vôtres est inquisitif et rétréci, il ne serait pas impossible que des fruits semblables fussent portés par le même tronc. »

le 8 mars 1807. C'est son petit-fils dont parle madame Swetchine. Ce jeune prince Ipsylanti justifia, dans l'insurrection de Grèce, le jugement porté par elle. La Grèce lui décerna le titre officiel de lieutenant général de la nation grecque; dans les prières publiques, il était désigné sous le nom de *notre prince*. Après la bataille de Dragachan, livrée contrairement à ses ordres et en son absence, il voulut traverser l'Autriche incognito; il y fut arrêté et retenu. Il mourut à Vienne, le 23 juillet 1828, âgé de trente-six ans.

. . . . « Quant à moi, mes petits maux habituels sont encore diminués par l'air pur que je respire et l'indépendante existence qu'on mène à la campagne. Si la nôtre était seulement agréablement située, je m'en accommoderais parfaitement. S'il n'y a pas de nature entièrement muette, il est sûr qu'elles ne parlent pas également à notre âme ; voilà pourquoi j'avais si envie d'une ou deux chambres dans les attenances des palais des rois. Pour première condition, il me faut un bel endroit qui ne m'appartienne pas, car la propriété, qui entraîne tant de peines après elle, me ferait renoncer à ce repos de quiétiste que je voudrais ne voir jamais interrompre par les chocs de la vie. . . . .
. . . . . Je ne sais si je puis en faire l'aveu et s'il ne me nuira pas auprès de vous, mon amie, dont les champs, les prairies, les bois, etc., ont subjugué l'imagination et l'ont *idylisée ;* mais, avant de réussir, il faut vouloir être vrai. Je vous avoue, en rougissant de mon peu de simplicité de goût, que je n'en ai aucun pour la campagne. Je n'aime ni planter, ni semer, ni cultiver, ni embellir, et je ne me sentirais bien que dans un endroit où tout se planterait, se sèmerait, s'embellirait sans ma participation : recueillir me convient fort. . . . . . . Dussé-je passer cent ans dans un même endroit, je n'y laisserais pas trace du séjour d'une créature intelligente. Je voudrais que la végétation voulût bien se passer de moi, et que tout se fît par magie, sans rien soumettre à mes lois. Rousseau, avec ses folles rêveries dans les bosquets de Montmorency, dont il était assez heureux pour n'être pas le propriétaire, est une espèce de moule, qu'avec son génie de moins j'ai bien peine à éviter.

. . . . « Votre retour ! quand aurai-je à en remercier Dieu ? Rien n'est si contredit que toutes les nouvelles que l'on nous donne à ce sujet, et j'attends avec anxiété la détermination qui suivra probablement le passage de l'Empereur à Munich. Si les affaires politiques s'enlacent davantage, qui peut prévoir le terme à tant de difficultés inextricables ? Mon naturel effrayé frémit à l'approche d'une lutte qui, si elle commence, peut se prolonger beaucoup, quoique son issue paraisse certainement favorable. L'état de suspension dans lequel nous vivons est bien pénible ; on ne peut plus offrir à Dieu que son incertitude, et le sentiment confus de ses craintes. Nos propres besoins les appellent, car, dans ce bouleversement qui a atteint tous les points de l'univers, il ne faut pas croire qu'une de ses parties soit restée parfaitement saine au milieu de la corruption générale, ni inébranlable sur ses fondements, tandis que toutes, en totalité, sont minées sourdement ou livrées à des ravages visibles. L'esprit de Dieu plane sur les volcans enflammés comme sur les prairies verdoyantes et tranquilles : voilà de quoi nous consoler de vivre au temps où nous vivons. Pour ma part, si on m'en avait donné le choix, je serais loin de regretter mon siècle si fertile en événements qui font naître de grandes pensées. S'il fallait mourir tout entière après un jour, je le choisirais parfaitement beau ; mais les orages, les tempêtes, tous ces grands spectacles de la nature, qui ne sont peut-être que le tableau des ravages, des ébranlements humains, conviennent davantage à l'être qui porte en lui-même le gage de son immortalité.

« La philosophie est spéculative dans d'autres temps, dans le nôtre, elle est pratique : c'est vraiment la sciense infuse; on la hume dans l'air, on s'en pénètre en se bornant seulement à ne pas la repousser, et, sans atteinte personnelle, les chocs et les renversements dont on est témoin suffisent pour placer dans cet état de détachement qui autrefois était le chef-d'œuvre de la sagesse ou le résultat du malheur. Que vous êtes bien placée, mon amie, pour étudier ces vicissitudes, qui, des lieux plus élevés, paraissent plus frappantes encore! Quelle vue doit se découvrir à vous du point où vous êtes! Et combien ces objets que le vulgaire revêt de grandeur, se rapetissant à vos yeux, doivent vous donner d'intelligence pour juger toutes les choses humaines telles qu'elles sont. Du sommet des montagnes de Saltzbourg, vous admirez le ciel matériel; c'est auprès des puissances de la terre, au milieu du choc des intérêts qu'elles animent, que l'on peut utilement étudier l'action de Dieu qui frappe de vanité et de néant ce qu'il paraît cependant élever davantage. Mon amie, votre cours d'expérience doit être fait, et, si vous n'y avez pas gagné du bonheur, vous y avez moisonné une foule d'idées et d'observations utiles, dont l'influence s'étendra sur tous vos jours. Cette influence, quant à l'appréciation des maux et des biens réels, vous est assurée; tâchez seulement d'y joindre celle qui peut régler votre conduite extérieure et la renfermer dans les bornes de la modération et de la prudence. Gardez votre indépendance, conservez-la comme la source de tout ce qui est noble, ferme et élevé; mais ne la laissez pas paraître au dehors : ceux qui en sont incapables la prendraient pour la récolte de l'orgueil, et c'est un devoir de prévenir des méprises injustes. Ah! quand serons-nous ensemble! Quand me sera-t-il donné de partager vos impressions à leur naissance, de les modifier par cela même que je ne possède pas au même degré que vous ce qui me plaît et me convient tant en vous! Nous aimons toutes deux la vérité et nous l'aimons sans fard et sans voile; quels bienfaits pour notre avancement ne sont pas renfermés dans cette disposition! Mon amie, jamais je ne me suis sentie plus absorbée par le désir de me rendre digne de tout ce que Dieu a fait pour moi, en me donnant une âme capable de le sentir, d'aimer passionnément la vertu, de me dévouer pour ceux que j'aime. Je ne suis ni troublée ni confuse, mais souvent bien triste d'avancer si peu dans cette route dont j'aperçois si bien la beauté et la magnificence. Comme je vous ai suivie dans votre course à travers les montagnes de Saltzbourg! Votre description est ravissante et me console presque d'être probablement condamnée à ne voir la nature qu'en tableaux. Les vôtres sont pleins de chaleur et de vie, et jamais un coloris plus brillant n'anima des pinceaux. Quel plaisir nous aurions à faire des paysages à nous deux! Vous vous chargeriez de l'ensemble, des arbres, des eaux, des effets de lumière, et moi je vous demanderais de me permettre de placer dans un des coins les plus obscurs quelque monument détruit, une pierre sépulcrale, ou quelque figure dont l'attitude grave ou triste annoncerait la méditation ou la douleur. Si nous avions fait à nous deux le beau paysage du Poussin, ma seule part à moi eût été l'inscription : *Et moi aussi je fus en Arcadie;* je la trouverais encore assez belle. Quand je veux bien me délecter, je rêve que je voyage avec vous, que nous parcourons de superbes pays,

rattachant toujours de bonnes pensées à de beaux paysages, et méditant le ciel en admirant la terre! Cela sera-t-il jamais?

. . . . « Je ne puis vous dire, mon amie, avec quelle intensité de désir je suis entraînée à mener une existence séparée de la foule. Je l'ai beaucoup vue cet hiver; je m'y suis livrée beaucoup plus que je ne l'avais fait depuis nombre d'années, et le résultat de cet essai est de m'en éloigner intérieurement plus que jamais. Dans quelque genre de relation que ce soit, il m'est impossible de n'y mettre que le léger enjeu des êtres froidement raisonnables; même la bienveillance générale, sentiment si divisé qu'il devrait être réduit à rien, prend en moi une consistance réelle : c'est toujours plus ou moins d'intérêt que m'inspire tout ce que je vois, et il en résulte un mouvement qui, au fond, est sans but, et une fatigue sans compensation. J'ignore l'art de spéculer sur l'amusement que les autres peuvent nous offrir, et des succès qui pourraient paraître flatteurs n'en sont pour moi qu'autant que je suppose qu'ils déposent dans le cœur des autres quelque germe de bienveillance. La mienne se répand si facilement sur la création entière, sur chaque individu, mon impression habituelle est si bien de vouloir sympathiser avec celle d'autrui, que la sécheresse, l'insensibilité, la froideur, sont autant de froissements qui m'attendent inévitablement sur la route. Et que dire encore de cette malveillance qui sait trop peu se cacher, de cette irritation de l'envie que rien ne calme, de cette aversion que prend l'indifférence elle-même contre tout ce qui effleure seulement les plus misérables avantages d'une misérable vie! Et dans les suffrages que l'on s'assure soi-même, que de mécomptes et que de vides qui succèdent à la sensation agréable qu'ils produisent!

. . . . « Cette promenade dans les Vosges, que vous projetiez avec madame de Krüdner, en variant vos plaisirs, pourra vous faire beaucoup de bien[1]. Mais qui sait, mon amie, si de respirer pendant quinze jours au lieu de huit un air tout à fait dépassionné ne vous guérirait pas à tout jamais de cette fantaisie? J'ai toujours entendu dire aux marins les plus experts que le calme immédiatement après la tempête faisait plaisir; mais, pour peu qu'il durât, rien n'était si insupportable. Quand je vois que vous croyez savoir ce que vous voulez, vous me paraissez une vraie descendante des Grecs que l'hiérophante de Thèbes traitait d'enfants. Comment connaître sa volonté quand, à peine saisie au vol, elle nous échappe pour fuir de nouveau et se reproduire sans cesse sous de nouvelles formes? Quand sa vaine inquiétude serait incessamment calmée, elle renaîtrait sans cesse de ses cendres, car elle veut toujours être contentée, sans que rien la contente longtemps. Je ne suis donc pas étonnée que vous vouliez autre chose, et le vous crois très-sincère en désirant le repos; mais il y a probablement

[1] Il s'agissait de visiter le Ban-de-la-Roche où Oberlin, pasteur protestant fort vénéré, attirait autour de lui des esprits analogues à celui de madame de Krüdner; lieu de retraite, de prédication et de pieuses œuvres que M. Ch. Eynard nomme une de ces oasis préparées par le Seigneur dans le désert de ce monde pour ses faibles enfants.

de l'illusion à croire qu'il vous convienne, parce que vous l'embellissez des couleurs dont nous peignons tout ce qui nous manque. Le repos prolongé est une situation qui convient à très-peu d'êtres, et à personne moins qu'à vous dont l'âme active a besoin d'aliments. Vous ne savez pas encore ce que c'est que de se replier sans cesse sur soi-même, la fatigue d'abattement qui en résulte, ainsi que le besoin d'être rappelé hors de soi par les objets extérieurs. Je pourrais, sur ce sujet-là, faire un petit mémoire tout historique qui servirait, comme tant d'autres matériaux, à l'immense ouvrage des extravagances de la misère humaine. »

Cte DE FALLOUX.

UNE LECTURE D'ESCHYLE

A CONSTANTINOPLE EN 1820

Parmi les souvenirs de ma jeunesse qui me charment encore, une sorte de penchant me ramène de préférence vers ceux qui ont mêlé mes voyages à mes goûts littéraires sous le ciel magique de l'Orient. Là tout frappait mon imagination attentive aux beautés éclatantes du pays et aux réminiscences des temps passés, comme si ce n'était pour elle qu'une seule et même jouissance. J'aimais à confondre dans ma contemplation assidue cette grande nature avec les poëtes qu'elle a les premiers inspirés : tandis que sur ce terrain de Constantinople, tout miné de querelles intestines et des manœuvres de la diplomatie, chaque événement du jour apportait son tribut à mes études politiques, mes méditations classiques continuaient; et, à l'autre bord du fleuve amer qui divise les deux continents, les montagnes de l'Asie, se parant pour moi de leurs noms antiques, me rappelaient les nobles luttes des âges où la barbarie de plus d'une époque dut céder à la civilisation. Maintenant un retour instinctif vers mes plaisirs d'autrefois m'entraîne encore et m'attire vers ce Bosphore dont j'habitai longtemps la rive européenne.

Que de fois, depuis que sur ce théâtre des hauts faits de l'histoire les mêmes luttes se sont rouvertes, ma mémoire n'a-t-elle pas volé vers ces contrées lointaines où tant de nuages politiques s'étaient amoncelés sous mes yeux ! Et que de fois dans mes songes j'ai revu tantôt le successeur de Mahomet préparant l'anéantissement de l'in-

docile milice qui inquiétait son pouvoir, tantôt les fils de Miltiade et de Thémistocle ourdissant dans l'ombre de l'esclavage l'affranchissement de leur patrie ! Mon cœur palpite encore d'une émotion sincère lorsque, auprès de la pierre où Médée broya ses poisons en laissant à Thérapia leur nom et leur souvenir, ma pensée se transporte dans une de ces demeures dont la couleur obscure amortit et trompe les regards des dominateurs. Là quelques Hellènes, fiers de leur antique gloire, attendaient impatiemment le signal de l'indépendance. Ils aiguisaient leurs armes, en relisant leurs propres annales, et ils admiraient la valeur de leurs ancêtres, comme si le triomphe de Salamine leur eût présagé déjà les exploits libérateurs de Canaris.

Un jour, en 1820, quand peu de mois nous séparaient à peine du soulèvement des provinces helléniques, dans cette saison des souffles glacés de l'Euxin qui chassent de Buyuk-Déré les légations européennes, mais que, dans leurs vastes habitations ouvertes à toutes les brises, savent braver les familles grecques établies sur le canal de Thrace, j'étais venu, seul, loin du tumulte de Constantinople, prendre ma part de quelques entretiens intimes ; les voisins du palais de France, compagnons de mes promenades d'automne, n'avaient jamais craint de m'associer à leurs réunions de famille et à l'intimité de leurs plaisirs. — « Puisque vous aimez notre littérature, » me dit le plus vieux de ces voisins à qui je devais d'utiles directions pour mes études classiques, « venez chez moi ce soir ; un étudiant de la ville « de Cydonie doit nous lire les *Perses* d'Eschyle. Nous voulons juger « ici du degré que peut avoir atteint l'art de la déclamation sur le « théâtre de cette université, nouvelle émule de Scio et de Smyrne ; « et si, sous l'influence de notre idiome moderne, la langue antique « a conservé sa perfection et sa mélodie. »

J'acceptai avidement le rendez-vous ; et c'est cette lecture que je veux retracer ici. Je la relève avec ses commentaires sur le journal de mes observations orientales. J'y ai joint plus tard ma traduction française des beaux vers d'Eschyle, et j'ai essayé d'en conserver les généreuses pensées sous la forme la moins prosaïque qu'il m'a été donné de rencontrer. Je retrouve, il est vrai, en la relisant moi-même, une partie des impressions si diverses de cette soirée; mais rien ne peut rendre le rhythme sonore et le style pompeux du grand tragique pas plus que la voix animée, ardente et harmonieuse de l'écolier de Cydonie qui devait sitôt se mêler aux sanglants combats du Péloponèse, et mourir les armes à la main, luttant encore contre d'autres Perses pour l'indépendance d'une autre Grèce.

Nous n'étions pas plus de sept assistants ou acteurs à cette fête littéraire. Elle se tenait chez un ancien grand Postelnik (*premier ministre*) des provinces danubiennes, Manos, père du chargé d'affaires

de la Sublime Porte à Paris. J'y trouvai les princes Costaki et Nicolaki Morusi, fils d'Alexandre, ancien hospodar de Moldavie et neveu de Démétrius, ce zélé bienfaiteur de sa nation, récemment décapité pour être devenu suspect à la Sublime Porte. J'étais depuis trois ans lié avec ces jeunes hommes par une amitié que nos âges, nos goûts communs et nos jardins limitrophes avaient cimentée. Je connaissais moins l'archevêque d'Éphèse, Calliarki, dont la demeure touchait à celle de Manos. Personnage prépondérant dans le synode, il prêtait une grande attention aux lettres et à la politique. Il était suivi du Pappas Oikonomos, dont les écrits didactiques éclairaient déjà la jeunesse grecque studieuse; c'était lui qui avait amené l'élève de Cydonie. Notre hôte en m'introduisant, comme les princes mes amis, s'était fait garant de ma discrétion; et je crois leur être resté fidèle, puisque quarante ans se sont écoulés, et que tous ont disparu avant que j'aie osé rompre le silence.

Nous étions dans une petite salle au premier étage, reculée du bruit et de l'aspect des quais de Thérapia. Une seule fenêtre donnait sur les jardins étroits et escarpés qui descendent de la colline de *Kéretch-Bournou* jusque sur la rive : nous échappions ainsi aux yeux indiscrets ou aux oreilles trop ouvertes. Les cérémonies du café et de la pipe, honneurs spécialement ottomans, furent supprimées. Et après le sorbet et l'eau de rose, politesses essentiellement grecques, les serviteurs dévoués au maître de la maison nous quittèrent. Le Pappas Oikonomos prit alors la parole.

« Le collége de Cydonie, » dit-il, « entouré et comme pressé par le « fanatisme ardent des populations asiatiques, a besoin de plus de pru- « dence et de réserve que les autres centres d'éducation fondés par « nos compatriotes. Nous y avons sans doute autorisé les représenta- « tions d'*Hécube* et de *Philoctète*, qui remuaient seulement les souvenirs « peu périlleux de la guerre de Troie. Mais nous ne pouvions y laisser « entendre les *Perses* avec toutes leurs allusions à notre histoire récente. « Néanmoins les bannir de notre théâtre public à sa renaissance, ce « n'était pas les écarter de la mémoire des étudiants. Et si le jeune « Hellène que vous allez écouter a l'air de lire les vers du poëme, sachez « d'avance qu'il peut fermer le livre et les réciter en entier.

« Au reste, c'est bien de tous nos drames celui qui se passe le « mieux du prestige de la scène; car il nous offre un dithyrambe « guerrier en l'honneur de nos ancêtres, bien plutôt qu'une tragédie « proprement dite. Par un trait de génie ou par un secret de l'art « qu'il vient de créer, Eschyle place tous ses personnages auprès du « palais de Xercès, et fait retentir la victoire des Grecs dans la capitale « de l'empire vaincu. Imaginons ce que devaient être pour Athènes « ces lamentations des Perses sur le désastre de Salamine, quand

« les beaux vers d'Eschyle frappaient les oreilles et les cœurs des « citoyens triomphants dans la grande lutte ; quand le poëte, après « avoir brillé aux premiers rangs des combats, venait les raconter à « ses compagnons de gloire, avec l'exactitude de l'historien et l'en- « thousiasme du héros : et nous ne nous étonnerons pas d'apprendre « que les spectateurs unanimes et reconnaissants posèrent une cou- « ronne sur le front cicatrisé d'Eschyle, vainqueur à Marathon, à « Salamine, à Platée, et vainqueur encore à Athènes par ses chants « divins. »

Après ces mots, où se reflétait la verve animée des écrits de l'éloquent professeur, le maître fit un signe; et, sans autre préambule, sans même avoir besoin de nommer les personnages qui s'annoncent mutuellement, tant l'action est simple et l'exposition précise, l'élève commença :

LES PERSES

TRAGÉDIE D'ESCHYLE.

PREMIER ACTE

LE CHŒUR DES VIEILLARDS. — « Nous voici, nous qu'on nomme les *Fidèles*, nous gardiens des trésors de ces opulentes demeures, nous qu'en l'absence des Perses partis pour la Grèce le souverain lui-même, le roi né de Darius, Xercès a choisis et délégués pour gouverner l'empire. Un pressentiment déjà sinistre sur le retour du roi et de son éclatante armée tourmente le fond de nos cœurs. Toutes nos forces sont loin de nous. L'Asie crie et redemande sa jeunesse; et nul messager piéton, nul courrier à cheval n'arrive à la capitale des Perses. Les guerriers ont quitté Suze, Ecbatane et l'antique citadelle de Cissia, soit sur leurs coursiers, soit sur les vaisseaux, soit lentement à pied, pour grossir les rangs des batailles. Ainsi sont partis Amistrès et Artapherne, Mégabase et Astaspe, princes des Perses, rois sujets du grand roi, commandants d'armées nombreuses, archers puissants ou cavaliers, terribles à voir, plus redoutables encore quand leur âme s'exalte de la gloire du combat. Puis Artembare, le chef de la cavalerie, et Masistrès ; le brave Imée, habile archer, Pharandace, et Sosthane, le dompteur des chevaux : d'autres qu'envoya le Nil si grand et si fertile; Sousiscanès, Pégastagon l'Egyptien, le grand Arsame, qui régit la ville sacrée de Memphis, et Ariomarde, à qui obéit la vénérable et antique Thèbes.

Ensuite les robustes et innombrables rameurs qui naviguent dans les marais. Après eux vient la multitude des Lydiens à la vie voluptueuse, et ces nations confondues de tout le continent que gouvernent pour le roi Mitragathe et le vertueux Arctée. Sardes, la splendide, a armé des chars multipliés à double et à triple rang de combattants qu'on ne peut voir sans épouvante. Mardon, Tharybis, invincibles à la lance, et les Mysiens, forts au javelot, voisins de la sainte montagne du Tmole, se sont levés pour soumettre la Grèce au joug de la servitude. L'opulente Babylone a envoyé des troupes mêlées et impétueuses qui savent également diriger des vaisseaux ou se fier à l'adresse de leur arc. Enfin, la génération qui porte le glaive dans toute l'Asie s'est rangée sous les ordres redoutés du roi. En l'absence de cette fleur guerrière du sol de la Perse, le continent asiatique tout entier qui l'a nourrie se consume de regrets et gémit. Les mères et les épouses frémissent en comptant jour par jour le temps qui s'allonge. Cette armée royale, le fléau des remparts, a déjà passé sur la rive opposée qui nous avoisine. Sur des barques que des câbles lient entre elles, elle a traversé le détroit d'Hellé, fille d'Athamas, et jeté pour sa route au cou de la mer une chaîne à mille entraves. Le monarque belliqueux de la populeuse Asie conduit à travers le monde son grand troupeau divin, et menace à la fois la terre et la mer. Cet homme, égal aux dieux, issu d'une race d'or, a mis sa confiance en ses puissants et valeureux capitaines. A la tête de tant de soldats, de tant de vaisseaux et des chars de la Syrie, ses yeux dardent le regard profond du dragon homicide. Il place l'effort meurtrier de ses archers en face des guerriers illustrés par la lance; et nul n'est assez brave pour soutenir le choc de cet immense courant humain, ou pour dresser une solide barrière contre cet indomptable flot de la mer. Car l'armée des Perses est irrésistible et leur peuple est vaillant. Mais quel guerrier mortel peut éviter les trompeuses embûches de la destinée et sait par un bond de ses pieds agiles s'élancer au delà! D'abord caressante et amie, elle entraîne bientôt au piége dont il n'est pas donné à l'homme de se dégager et de fuir. Dieu a rendu son énergie au destin des Perses. Il les a chargés de l'assaut des remparts, des combats tumultueux des coursiers et du renversement des États. Ils ont appris dans l'immensité des mers blanchissantes, sous la tempête, à contempler la solitude de l'Océan et à se fier aux machines qui les portent comme à de frêles agrès. Ici mon âme en deuil tressaille et s'épouvante. Hélas! une telle armée des Perses!... Ah! que jamais la capitale et la grande citadelle de Suse vide de guerriers, que jamais la forteresse de Cissia n'entende retentir cet hélas! ce cri répété par la multitude des femmes, réduites à déchirer leurs voiles de lin. Car tous à pied ou à cheval ont suivi le conducteur de l'armée, comme un essaim d'a-

beilles, et ont franchi ce promontoire maritime, prolongé des deux parts, qui lie et réunit les deux continents. La couche des guerriers qui les désire s'emplit de larmes en leur absence : l'épouse, dans sa tendre et vive douleur, soupire après le vaillant compagnon de son lit qu'elle a vu partir tout armé, et elle demeure seule et dépareillée.

Quant à nous, Perses, qui siégeons en commun dans ce palais antique, recueillons en nous-mêmes nos conseils et notre prudence. Nous en avons besoin. Qu'arrive-t-il au roi Xercès, fils de Darius, race héréditaire de notre patrie? L'effort de l'arc a-t-il vaincu? ou le pouvoir de la lance à la pointe aiguë l'a-t-il emporté? Mais déjà la mère du roi s'avance, lumière pareille à l'œil des dieux. Elle est ma reine. Je me prosterne; saluons-la tous ensemble de nos paroles et de nos hommages : c'est un devoir.

— Après ces vers que le chœur chante chez Eschyle, et que l'écolier de Cydonie récitait d'une voix plus cadencée comme s'il chantait lui-même, Oikonomos l'arrêta : « Vous venez d'entendre, nous dit-il, « cette superbe exposition du poëme tragique, que prononcent, près « du tombeau de Darius, les vieillards chargés de l'administration de « l'empire. Ce premier acte a mérité d'universels éloges; et vous « n'avez pas oublié que cette représentation d'un fait contemporain « s'ouvrait à Athènes soixante ans à peine après les informes essais du « char ambulant de Thespis; vous y avez reconnu Homère : c'est en « effet une imitation du dénombrement de l'Iliade, raccourci et ap- « proprié à l'action dramatique; et cette imitation a mérité d'être « imitée à son tour, Hérodote l'a agrandie en sa qualité de peintre de « mœurs. Mais il n'en a presque rien omis, car ici la poésie se « montre d'accord avec l'histoire, et Eschyle était digne de croyance « pour avoir vu lui-même ce qu'il a raconté. Il faut noter le soin « qu'apportent ces deux narrateurs des fastes helléniques à dé- « crire, chacun dans la mesure de leur sujet, la diversité des armes « des combattants. C'est encore un héritage d'Homère qui lui-même « donne l'arc aux populations de l'Asie et la lance aux Grecs. Vous « aurez donc remarqué combien naturellement la tragédie primitive « découlait de l'épopée. La fiction homérique étant une sorte d'in- « tervention continue des dieux dans les destinées humaines, la tra- « gédie grecque demeure fidèle à ces traditions pieuses; et le penchant « qui faisait courir les spectateurs vers le théâtre devint une sorte « d'hommage envers la Divinité. Voilà, si je ne me trompe, ce qui

« constitue une très-grande différence entre le drame ancien et le « nouveau, tout à l'avantage du premier. »

« — Sans doute, » interrompit l'archevêque d'Éphèse, « nos ancê- « tres des premiers temps, à la vue des grandes infortunes de l'homme « qu'entraînaient ses passions, ont voulu l'arrêter dans sa décadence « par la crainte des dieux. Ils établirent alors que les calamités étaient « des punitions divines, que certains oracles pouvaient prédire, et que « le destin avait fixées dès le jour de la naissance. On était malheu- « reux, comme le dit Pindare, pour avoir encouru la vengeance cé- « leste. C'était fléchir sous le courroux des dieux, dont les arrêts, « pour être cachés aux humains, n'en étaient que plus redoutables et « plus justes. Les disgrâces étaient considérées comme les plus équi- « tables châtiments des fautes. Or à ce principe surnaturel se rat- « tachait le courage des héros à supporter des maux inévitables « tombés du ciel qui pouvait cependant se lasser de sa colère ; de là « venaient aussi la terreur, l'admiration et la pitié des spectateurs « témoins et presque complices des douleurs inhérentes à la vie. Nulle « part autant que dans ce grand drame d'Eschyle n'éclate et ne do- « mine le dogme de cette fatalité primitive, unie à une divinité ré- « munératrice, qui poursuit sur les Perses l'iniquité de leur entre- « prise, et les abat sous la lance grecque, auxiliaire du destin. Le « théâtre était donc alors à la fois un vif plaisir et une profitable le- « çon. Sur ce terrain la tragédie marchait à son aise, et le poëte « trouvait devant lui une route toute tracée pour arriver à un triom- « phe religieux et moral. »

« — Pour moi, » dit à son tour le prince Costaki Morusi, « je « demeure frappé de l'image de ces guerriers perses rassemblés de « toutes parts, comme pour accroître la gloire de leurs vainqueurs, « et de toutes ces troupes asiatiques richement parées. Je veux y re- « connaître les pachas de nos jours avec leurs satellites si diverse- « ment accoutrés, les Turcomans, les cavaliers kurdes. Imée, avec son « arc et ses chevaux, me représente les spahis irréguliers. Métra- « gate, qui commande pour le roi en Lydie, est-il autre chose que le « vizir de Brousse ? Arsame, qui vient d'Égypte, est cet envoyé de Mé- « hémet-Ali qui amenait dernièrement un renfort de chiourme pour « la flotte ; car les marins du Nil et de ses embouchures sont aussi « renommés aujourd'hui que du temps d'Eschyle. Un roi de Macé- « doine vengea la Grèce de la première invasion de ces hordes barba- « res ; qui donc nous délivrera de la seconde ? » — Mais continuons.

DEUXIÈME ACTE

Le chœur des vieillards. — O princesse, la plus élevée des femmes perses aux larges ceintures, vénérable mère de Xercès; salut, épouse de Darius, compagne du dieu de la Perse, vous êtes aussi la mère d'un Dieu, si la mauvaise fortune d'autrefois ne poursuit pas encore aujourd'hui l'armée.

Atossa. — C'est ce qui me fait quitter ma demeure, où l'or éclate, et la couche que je partageais avec Darius. L'inquiétude me déchire le cœur. Amis, je vous l'avouerai, je ne puis me dégager de cette intime crainte que le grand Plutus, anéantissant le palais, ne détruise de fond en comble le trésor que Darius n'a pas amassé cependant sans l'aveu de quelque divinité. Un double souci que je ne puis exprimer réside en mon âme. On ne respecte pas la richesse quand elle n'a plus de sujets; et, quand la richesse lui manque, la puissance elle-même n'a plus d'éclat. Nos trésors sont intacts sans doute, mais je tremble pour nos yeux; car la présence du maître est pour moi l'œil de la maison. S'il en est ainsi, Perses, vieillards fidèles, dirigez-moi en cette circonstance, car c'est en vous que résident et de vous que j'attends tous les sages avis.

Le chœur des vieillards. — Sachez-le bien, reine de ce pays, vous ne demanderez pas deux fois des paroles ou des actes qui dépendraient de notre pouvoir; car vous appelez en nos personnes à vos conseils des cœurs pleins de zèle.

Atossa. — Eh bien, depuis que mon fils est parti à la tête de l'armée pour aller ravager la terre des Grecs, des visions nocturnes troublent sans cesse mon sommeil; mais je n'en eus jamais d'aussi manifeste que celle de la nuit dernière. Je vais vous la raconter. J'ai cru voir apparaître à mes yeux deux femmes élégamment vêtues, l'une parée des manteaux de la Perse, l'autre des voiles doriens. Toutes deux, d'une taille supérieure à la nôtre, d'une beauté accomplie, sœurs et filles d'un même sang. Elles avaient reçu du sort en héritage, l'une le séjour de la Grèce, l'autre la contrée des Barbares. Quelque différend, si j'en ai bien jugé, s'étant élevé entre elles, mon fils l'apprend, les adoucit, les concilie, passe des colliers à leur tête, et les attelle à son char. Celle-ci s'enorgueillit de cet ornement, et garde sous le frein une bouche docile. Celle-là frappe du pied, rompt de sa main les harnais, s'emporte, s'affranchit du mors, et brise le joug en deux parts. Mon fils tombe; Darius son père est auprès de

lui et le plaint. A sa vue, Xercès déchire les vêtements qui le couvrent. Voilà ce que j'affirme avoir vu pendant la nuit. Ensuite, m'étant levée pour tremper mes mains dans une source limpide, je me suis approchée de l'autel purifiée pour le sacrifice, et j'allais offrir le gâteau consacré aux divinités qui détournent les présages, quand je vois un aigle se réfugier au foyer du soleil. Amis, je demeure muette de terreur, et bientôt après j'aperçois un épervier fondant de toutes ses ailes sur la tête de l'aigle que ses serres dépouillent; celui-ci sans se défendre livre son corps et tremble. Voilà les fantômes qu'il m'a fallu voir et qu'il vous faut entendre. Vous le savez bien, mon fils, quand il réussit, mérite la plus haute admiration ; quand il échoue, il n'en doit compte à personne ; et, tant qu'il vit, il est toujours le maître suprême de cet empire.

Le chœur des vieillards. — O notre mère ! nous ne vous conseillerons par nos discours ni trop d'appréhension ni trop de confiance. Adressez vos invocations aux dieux préservateurs ; si votre songe est sinistre, priez-les d'en éloigner l'effet, et de rendre le bonheur à vous, à vos enfants, à l'État, et à tout ce qui vous est cher. Puis, après des libations à la terre et aux mânes, suppliez pieusement votre époux Darius, que vous dites avoir vu pendant la nuit, d'envoyer d'en bas vers la lumière les bons augures pour vous et votre fils, et d'éteindre les autres sous les ténèbres souterraines. Voilà ce qu'interprète notre cœur et nous dicte notre zèle ; oui, nous pensons qu'en tout c'est ce que vous avez de mieux à faire.

Atossa. — Ah ! sans doute, c'est votre dévouement pour mon fils et pour ma maison qui vous dicte cette sentence sur mes songes dont vous êtes les premiers juges. Faisons donc ce qui est le mieux. Tous ces sacrifices que vous ordonnez, nous les adresserons aux dieux, et à nos amis des sombres royaumes, dès notre retour dans nos demeures. Mais auparavant, ô mes fidèles, je veux apprendre sur quel point du monde on dit Athènes située.

Le chœur. — Bien loin, vers le couchant, là où disparaît le soleil que nous adorons.

Atossa. — Et cependant mon fils brûle de s'emparer de cette ville.

Le chœur. — La Grèce entière alors serait soumise au roi.

Atossa. — Ils ont donc bien des hommes dans leur armée ?

Le chœur. — Telle qu'elle est, elle a fait subir de grands revers aux Mèdes.

Atossa. — Qu'ont-ils encore ? Y a-t-il chez eux de suffisantes richesses ?

Le chœur. — Ils ont une source d'argent, trésor de leur terre.

Atossa. — Est-ce l'arc et la pointe des flèches qui arme leurs mains?

Le chœur. — Non, c'est la lance pour combattre de pied ferme, et de pesants boucliers.

Atossa. — Quel monarque les gouverne et commande leur armée?

Le chœur. — Ils ne sont esclaves d'aucun homme, et n'obéissent à personne.

Atossa. — Comment donc résisteraient-ils aux attaques des ennemis étrangers?

Le chœur. — Ainsi qu'ils ont détruit la belle et nombreuse armée de Darius.

Atossa. — Ah! vos paroles sont bien dures pour les mères de ceux qui sont partis.

« — Quelques censeurs trop rigides, » nous dit ici Oikonomos en arrêtant son élève, « ont reproché aux questions de la reine, comme aux « réponses du chœur, d'entraver l'action et de la refroidir. Il est aisé « de voir cependant que ce dialogue n'est pas seulement un magni- « fique hommage à l'indépendance d'Athènes, mais encore une habile « préparation aux désastres qui vont suivre. Il est bien dans la situa- « tion et dans le caractère des femmes perses, curieuses, timides et « ignorantes. Atossa ne sait pas où est Athènes. Ce trait ne vous fait-il « pas souvenir de ce grand amiral ottoman, de sang perse aussi, qui « ne connaissait pas Gibraltar et niait, en 1770, la présence de la flotte « russe dans l'Archipel, parce que, surveillant assidu des rives du « Bosphore, il ne l'avait pas encore vue défiler sous sa lunette d'ap- « proche. Pardonnez-moi cette digression, » ajouta Oikonomos, « et je « vous promets en échange de ne plus vous faire sourire en un si « grave sujet. »

Le chœur. — Mais si je ne me trompe, vous en saurez bientôt toute la vérité. A la marche pressée de cet homme on reconnaît un courrier perse. Il nous apporte une certitude bonne ou mauvaise. Écoutons.

Le courrier. — O cités de tout le continent asiatique! ô terre de la Perse, asile immense de la richesse; comme sous un seul coup a péri tant de prospérité! La fleur des Perses est tombée au loin. Hélas! qu'il est triste d'annoncer le premier des malheurs! Et pourtant il me faut développer toutes nos souffrances. O Perses, l'armée entière des Barbares n'est plus.

Le chœur. — Malheur ! malheur affreux, inouï, lamentable ! Hélas, hélas ! En apprenant cette calamité, ô Perses, fondez en larmes.

Le courrier. — Oui, tout a été détruit, et moi-même j'ai désespéré de voir jamais l'heure du retour.

Le chœur. — La vie paraît trop longue aux vieillards quand il leur faut apprendre des malheurs si inattendus.

Le courrier. — J'y étais, ô Perses; je n'ai rien appris des autres, et je puis vous dire tous les maux qui nous ont frappés.

Le chœur. — Ah! ciel! c'est donc en vain que tant de forces rassemblées sur le sol asiatique ont passé toutes ensemble sur le sol de la Grèce pour la dévorer?

Le courrier. — Les plages de Salamine et tous leurs alentours regorgent de cadavres victimes d'un trépas misérable.

Le chœur. — Grand Dieu ! Ainsi donc les corps de nos frères tout sanglants et roulés par la mer sont morts portés par les débris errants de la flotte?

Le courrier. — L'arc n'y pouvait rien. Toute l'armée a péri sous l'attaque des vaisseaux.

Le chœur. — Jetons des cris lamentables : le malheur s'attache aux armes des Perses ; comme tout devient infortune, hélas ! après cette armée anéantie !

Le courrier. — O Salamine! nom que j'ai horreur d'entendre. O Athènes! hélas! combien je gémis à ton souvenir !

Le chœur. — Athènes est cruelle à ses ennemis. On n'oubliera jamais combien parmi les femmes des Perses elle a fait de veuves et d'épouses abandonnées.

Atossa. — Infortunée ! je me tais encore sous le poids de tant de maux : cette douleur m'oppresse; elle m'ôte le pouvoir de dire ce que je souffre, et d'interroger. Mais force est aux mortels de supporter les dommages que les dieux leur donnent. Révèle donc de sang-froid toute notre infortune, bien que tu la pleures avec nous; dis-nous qui fut épargné, qui nous avons à regretter parmi les chefs des peuples nés pour le commandement, et dont la mort laisse une place vide et déserte.

Le courrier. — Xercès est vivant et voit la lumière.

Atossa. — Ah! toi-même tu la rends à ma maison. Et c'est l'éclat du jour après une sombre nuit.

Le courrier. — Artembare, qui commande à dix mille cavaliers, expire auprès de la pointe escarpée de Silénie. Dadace, le chef de mille fantassins, frappé par une pique, tombe d'un bond rapide du haut d'un navire. Le vertueux Ténagon, le pur sang des Bactriens, habite maintenant l'île d'Ajax battue des flots. Lilée, Arsame et Argeste vaincus mordent le rivage redouté de l'île qui nourrit les colombes.

Arctée, Adevès, Phéressée et Pharnouque, voisins des sources du Nil égyptien, sont précipités d'un même vaisseau. Matalle de Chrysa, qui meurt capitaine de trente mille chevaux noirs, voit sa barbe rousse, touffue et surabondante, changer de couleur et se teindre de sang. Magos l'Arabe, et Artame le Bactrien, touchent cette terre inhumaine et y périssent, de même qu'Amestris d'Amphissène, armé de la lance meurtrière, le brave Ariomarde, qui va plonger Sardes dans le deuil, et Sizame le Mysien. Tharybis de Lyrnesse, le superbe guerrier qui dirige cinq fois cinquante vaisseaux, gît misérable par un revers de la fortune. Syennesis, le prince de la Cilicie, le premier en vaillance, qui même seul fatiguait de nombreux ennemis, a péri sans gloire. Voilà les chefs dont je me souviens maintenant, et de tant de malheurs je n'ai dit qu'une faible partie.

Atossa. — Hélas! c'est le comble des maux que j'apprends. Pour les Perses, c'est la honte, les gémissements et les cris. Mais reviens sur ton récit, et dis-moi quel était le nombre de ces vaisseaux grecs qui ont osé présenter la bataille à la flotte des Perses et l'aborder.

Le courrier.—Vous savez déjà combien nos vaisseaux l'emportaient en nombre; car les Grecs avaient en tout trois cents navires et dix réservés séparément. Xercès, je l'ai su, en avait mille sous ses ordres; et en outre deux cent sept vantés pour leur vitesse. Telle est la vérité. Vous paraît-il que nous fussions inférieurs en force? Quelque génie a pesé sur la balance, l'a fait pencher sur le côté inégal, et a perdu l'armée.

Atossa. — Les dieux sauvent la cité de la déesse Pallas.

Le courrier.—Oui, la ville d'Athènes est inexpugnable. Avec de tels citoyens, ses remparts sont hors d'atteinte.

Atossa. — Dis-nous quel a été le début de l'action navale. Les Grecs ont-ils commencé le combat? ou bien mon fils, fier de la multitude de ses vaisseaux?

Le courrier. — O reine, une divinité qui semblait d'abord nous protéger contre toute infortune ou plutôt un génie funeste a tout commencé. Un guerrier grec venant de l'armée athénienne a dit à votre fils Xercès qu'au moment où la nuit et l'obscurité seront venues, l'armée des Grecs se débandera, et que, s'élançant à l'envi vers les flancs des vaisseaux, chacun cherchera son salut dans une fuite clandestine. A cette nouvelle, Xercès, qui ne se défie ni du stratagème du guerrier grec ni des dieux jaloux, donne d'avance à ses capitaines cet ordre : dès que les rayons du soleil cesseront de consumer la terre, dès que s'obscurcira le temple des airs, ils doivent disposer la flotte en trois divisions, surveiller les sorties, garder les passages qui mènent à la mer et cerner l'île d'Ajax. Enfin, si les Grecs évitent leur triste destinée, s'ils parviennent à trouver une issue secrète vers leurs

vaisseaux, la tête de chaque chef en répondra. Tel est l'arrêt qu'il prononce dans sa confiance ; car les dieux ne lui avaient pas révélé l'avenir. Nos troupes en bon ordre obéissent et se livrent à leur repas. Le matelot attache déjà la rame à la cheville auxiliaire qui la fixe. Et, sitôt qu'en s'éteignant la lumière du soleil a fait place à la nuit, tout combattant qui sait manier l'aviron ou les armes s'embarque. Sur les longs vaisseaux le rang appelle le rang voisin. On avance dans l'ordre prescrit; et pendant la nuit entière les capitaines règlent leur marche et disposent toutes leurs forces; mais la nuit s'écoule, et l'armée des Grecs n'a cherché nulle part une issue secrète ; enfin, lorsque le jour blanchissant permet sous sa clarté d'apercevoir tout le rivage, le chant bruyant et joyeux des Grecs fait entendre aussitôt son harmonie que l'écho des rochers de l'île renvoie plus éclatante. Les Perses trompés dans leurs conjectures s'épouvantent; car ce n'est pas pour fuir que les Hellènes entonnent le redoutable pæan, mais c'est quand leur brillant courage les précipite au combat; le son de la trompette les enflamme. Déjà leurs rames impétueuses s'agitent; au signal donné, elles frappent ensemble l'onde amère qui bouillonne. Aussitôt les vaisseaux se montrent tous à la fois. L'aile droite d'abord s'avance en bon ordre ; puis toute la flotte se déploie, et l'on a pu entendre retentir ces grands cris : « Allez, fils des Grecs, affranchissez la patrie. Affranchissez les « enfants, les femmes, les séjours des dieux de vos pères, les tombes « de vos aïeux; c'est pour eux tous que vous combattez. »

Jusqu'ici le lecteur ne s'était permis de lui-même ni interruption ni pause; il avait dépassé sans émotion apparente le songe d'Atossa, création du génie et merveilleux ornement des poëmes tragiques, qui devait donner au théâtre moderne les beaux vers des songes de *Polyeucte* et d'*Athalie*. L'étudiant de Cydonie avait seulement imprimé à sa déclamation une vibration plus grave pour mieux peindre les pressentiments et les terreurs de la reine des Perses. Mais, quand il en vint au début du combat naval et à ce cri des Grecs qui retentissait au loin sur les ondes de Salamine : *Affranchissons la patrie*, il le prononça d'un accent pathétique ; puis tout à coup, s'élançant du divan sur lequel il était assis, il se plaça debout en face de nous, et entonna l'hymne de guerre que répétait l'Orient et qu'avait traduit lord Byron. Il n'oublia pas cependant, même dans son enthousiasme, que nous étions sur les rives asservies du Bosphore et non loin des murs du sérail; il ménagea sa voix comme s'il ne voulait atteindre que nos oreilles, et il nous fit entendre ces strophes belliqueuses, proscrites à Constantinople.

« Vous qui fûtes les valeureux cadavres des Hellènes, âmes éparses,

« revenez aujourd'hui à la vie. Rassemblez-vous tous à la voix du « clairon. Marchez vers les sept collines; et une fois pour toujours « soyez vainqueurs.

« Prenons les armes, montrons-nous les vrais enfants des Grecs ; « et que le sang de l'ennemi coule par torrents sous nos pieds !

« Sparte, Sparte, pourquoi dors-tu d'un profond et léthargique « sommeil ? Réveille-toi, appelle Athènes ton éternelle et antique « compagne. Souvenez-vous de Léonidas, le héros immortel, le re- « douté, le terrible, le glorieux guerrier.

« Prenons les armes, montrons-nous les vrais enfants des Grecs ; « et que le sang de l'ennemi coule par torrents sous nos pieds. »

A ces cris de combat que le jeune Hellène poussait d'une voix frémissante en levant les yeux vers le ciel, une larme brilla sous sa paupière. « Pardon, seigneurs, » nous dit-il encore tout ému, « c'est « ainsi que nous récitons les *Perses* à Cydonie. » Puis il reprit son livre et sa lecture. Les yeux de ses auditeurs brillaient. Je surpris quelques gestes de sympathie, quelques regards réprimés, quelques soupirs contenus. Mais rien n'avait troublé le silence avant comme après ce dithyrambe du malheureux Rigas à qui il avait coûté la vie.

Le Courrier. — De notre côté, la langue des Perses répond bruyamment à ce cri, et il n'y a plus même un instant avant la bataille. Tout à coup le vaisseau frappe le vaisseau de son éperon d'airain. C'est un navire grec qui attaque le premier et fracasse la proue d'un navire phénicien, tandis que les autres dirigent ailleurs leur choc. D'abord la flotte des Perses oppose son effort. Mais, comme la multitude de nos vaisseaux se presse, se resserre, et qu'on ne peut se prêter secours, nos éperons de bronze se rencontrent, se heurtent, et brisent des rangs entiers de rames. Par une adroite manœuvre, la flotte des Grecs s'étend en cercle autour de nous. Alors les carènes de nos vaisseaux se renversent ; on ne voit plus la mer que cachent les débris et les mourants. La plage et les écueils s'encombrent de cadavres. Nos navires se dispersent, et tout ce qui composait notre flotte fuit en désordre. L'ennemi nous frappe, comme des thons ou comme une bande de poissons, avec les éclats des rames et les agrès fracassés. Il nous met en pièces ; les cris et les gémissements règnent sur l'étendue de la mer, jusqu'à ce que l'obscurité de la nuit nous dérobe aux regards. Vainement pendant dix jours je raconterais en détail ce comble de notre infortune, je ne pourrais tout vous dire : car sachez bien que jamais en une même journée un si grand nombre d'hommes n'a péri.

Atossa. — Hélas ! un déluge de maux a fondu sur les Perses et sur la race entière des barbares.

Le Courrier. — Sachez aussi que vous ne connaissez pas encore la moitié de la catastrophe. A celle-là s'est jointe une calamité telle, qu'elle pèse deux fois autant.

Atossa. — Eh ! comment la fortune peut-elle nous être plus contraire ? Explique-toi ; quelle est cette disgrâce qu'a dû subir l'armée, et que rien ne balance ?

Le Courrier. — Tous ces Perses que paraient la nature, leur naissance et leur courage, que leur constante fidélité plaçait au premier rang, près du roi lui-même, ils ont péri sans honneur de la mort la plus déplorable

Atossa. — Ah ! malheureuse ! Amis, quel sort affreux ! et à quel trépas dis-tu qu'ils ont succombé ?

Le Courrier. — Devant le territoire de Salamine, il est une île exiguë, mauvais port pour les vaisseaux, où Pan, l'ami des danses, réside sur un promontoire maritime. C'est là que Xercès les avait envoyés, soit pour y venir facilement à bout de l'armée des Grecs, lorsqu'échappée des vaisseaux elle chercherait son salut dans cette île, soit pour y protéger les Perses contre les hasards de la mer. Il prévoyait mal la destinée ; car, dès que Dieu leur eut donné la gloire de la bataille navale, les Grecs, le même jour, revêtent de fortes armes d'airain, s'élancent hors de leurs vaisseaux, investissent l'île tout entière, et en rendent l'issue impraticable de tous les côtés; d'abord ils accablent les Perses des pierres que lance leur main, et les immolent sous les flèches vibrées par la corde de leur arc. Puis ils se précipitent d'un seul élan, frappent, hachent en morceaux ces infortunés, et tous jusqu'au dernier les égorgent. Xercès, témoin de cet abîme de maux, en gémit ; car il avait, près du rivage de la mer, son trône sur un tertre élevé, d'où il lui était facile de tout voir. Il déchire ses manteaux, pousse des cris aigus, et commande aussitôt la retraite à son armée de terre, qui fuit en désordre avec lui. Telle est la seconde catastrophe sur laquelle il vous faut pleurer.

Atossa. — Odieuse fatalité ! comme tu as égaré notre raison ! La vengeance que mon fils a exercée sur cette illustre Athènes est bien amère. N'était-ce pas assez des Perses, qu'avait déjà fait périr Marathon ? Fallait-il encore que Xercès, avide de représailles, rouvrît une telle source de maux ? Mais parle ; ces vaisseaux échappés à la ruine, où les as-tu laissés ? Peux-tu nous le dire avec quelque certitude ?

Le Courrier. — Les chefs des vaisseaux épargnés ont pris la fuite en toute hâte, en désordre et au gré du vent. Ce qui restait de l'armée a péri chez les Béotiens : les uns, cherchant le secours d'une source pour étancher leur soif, les autres épuisés d'haleine : nous

avons ainsi passé dans la Phocide, puis dans la Doride et le golfe Mélias, dont les eaux bienfaisantes du Sperchius arrosent la plaine. De là, privés de tout aliment, nous avons gagné les champs de l'Achaïe et la ville des Thessaliens, où beaucoup ont péri, car nous étions en proie à la soif et à la faim; puis la terre de Magnésie et le pays des Macédoniens, près du passage de l'Axios: les marais et les roseaux de Bolbé, le mont Pangée et la plaine d'Édonie. Cette même nuit, Dieu suscita un froid hors de saison, et glaça tout le cours du Strymon sacré. Là, l'impie, qui jusqu'alors comptait pour rien les divinités, leur adressa ses supplications, et adora le ciel et la terre; car après de longues prières l'armée passa le fleuve sur la glace. Tous ceux de nous qui se sont hâtés avant que Dieu ait dardé ses rayons demeurent sauvés; mais, dès que le disque brillant, dont l'éclat consume, a pénétré et fondu de sa chaleur le milieu du passage, les hommes tombent les uns sur les autres. Heureux celui qui perd le plus tôt le souffle avec la vie! Ceux qui restent par hasard et s'échappent dépassent à grand'peine la Thrace, et atteignent dans leur fuite le sol de la patrie en si petit nombre, que l'empire des Perses gémira longtemps sur cette jeunesse de notre pays, si chère et si regrettée. Voilà la vérité; et je supprime encore bien des désastres dont nous a affligés le ciel.

Le chœur des vieillards. — O cruelle destinée! comme tu foules pesamment sous tes pieds la nation tout entière!

Atossa. — Que je suis malheureuse! quelle armée perdue! O songe qui par tes apparitions es venu troubler mon repos, comme tu m'as fidèlement dévoilé nos malheurs! et vous, comme vous les aviez faussement interprétés! Mais je veux d'abord invoquer les dieux, puisqu'en cela du moins vos conseils ne peuvent m'égarer. J'apporterai ensuite de mon palais le gâteau sacré, pour l'offrir à la terre et aux mânes. Je sais bien que le passé n'est plus en notre pouvoir, mais si du moins l'avenir était plus heureux! Oui, dans de tels événements, c'est à vous, toujours fidèles, qu'il appartient de donner les plus fidèles avis. Consolez mon fils, s'il arrive ici avant mon retour; accompagnez-le dans son palais, et qu'une nouvelle infortune ne vienne pas accroître nos malheurs.

Le chœur des vieillards. — O souverain Jupiter, tu viens d'anéantir l'armée innombrable et présomptueuse des Perses; tu as obscurci sous le deuil et les regrets les villes de Suse et d'Ecbatane. Les femmes, que réunit en foule leur douleur, déchirent leurs voiles de leurs mains délicates, et mouillent leur sein de larmes pénétrantes. Tendres épouses désolées! elles regrettent leurs époux et la couche moelleuse qui les enchaîna récemment dans les doux plaisirs du jeune âge; elles ne se lassent pas de leurs sanglots, et moi-même qui viens de

l'apprendre, je pleure le sort de ceux qui sont partis. L'Asie, déserte maintenant, gémit tout entière. Xercès a tout emporté. Hélas! hélas! Xercès a tout perdu. Xercès imprudemment a tout confié aux vaisseaux de la mer. Que sert si Darius fut jadis un chef d'archers invincible et un souverain chéri des habitants de Suse? Aujourd'hui de noirs vaisseaux, ailés et réunis, ont tout emporté, hélas! armée et flotte. Des vaisseaux, hélas! ont tout perdu. Des vaisseaux, et leurs assauts exterminateurs, guidés par la main des Grecs. A peine notre roi lui-même, on nous l'apprend, a-t-il pu se dégager des champs glacés et des routes périlleuses de la Thrace. Ah! premières victimes, forcément délaissées, hélas! ils gisent sur la rive de Cychria. Infortunée patrie! gémis, grince des dents ; que tes clameurs retentissent jusqu'au ciel! Oh! jette au loin les hurlements de ta voix lamentable. Jouets des flots redoutés, ils sont, hélas! la proie des enfants muets de la mer. Oh! la maison pleure son maître absent, les pères n'ont plus de fils. Douleurs fatales! les vieillards sont là pour apprendre tous ces malheurs et s'en désoler.

L'Asie ne sera plus longtemps sous les lois des Perses. Elle ne payera plus au pouvoir le tribut qu'il impose, elle cessera de se prosterner et d'obéir. La puissance royale a pris fin. Nul frein désormais qui retienne la langue des hommes. Le peuple est libre, et sa parole est affranchie ; le joug de la force est rompu. L'île d'Ajax, où la mer brise, terre sanglante, a tout ce qui reste de la Perse.

— Nous écoutions, dans un silence plein d'émotion, cette prophétie à longue portée des vieillards perses ; le lecteur l'avait prononcée d'une voix plus lente et d'un ton plus ferme, comme s'il avait voulu lui-même nous faire entrevoir dans l'avenir, sous les revers de Xercès, la fin de la domination musulmane. Alors le prince Nicolaki Morusi, qui venait d'être nommé *Douanma Terdjumani*, ce qu'on appelle, en français de Constantinople, *Drogman de la mer*, crut devoir à ses nouvelles fonctions peut-être de prendre la parole. « Ce récit, qui est la « base de tout le poëme, » nous dit-il, « est si précis et si clair, qu'il ne « pouvait être tracé que par un témoin oculaire. Le peintre fidèle « des îles de Salamine et de Psyttalie, le calculateur des forces des « deux flottes, c'est le poëte lui-même, acteur dans le combat ; il est « tacticien comme Thémistocle, et il peut dire aussi bien que son courrier perse : *J'ai tout su*. Quelle rapidité dans sa narration! quel « feu dans ce style! Il nous fait assister en personne, pour ainsi dire, « aux deux désastres que terminent le désespoir et la fuite de Xercès. « Quelle exactitude technique! On voit que le guerrier, vainqueur à « Marathon, est devenu marin pour vaincre encore à Salamine, tant « il connaît bien tous les secrets du métier nautique!

« — Oui; mais à côté du soldat et du matelot, » ajouta notre hôte Manos, « se montre toujours le patriote, et l'Athénien, fier de sa ré-
« publique. Il y a déjà à Athènes, vous le voyez, un peuple qui n'o-
« béit à personne et qui parle de tout : cette indépendance de la
« Grèce importunait les rois de la Perse jusqu'au fond de leur palais.

« — Il me semble, en effet, dis-je à mon tour, que l'affranchissement
« du langage est un des fléaux dont les vieillards perses redoutent et
« présagent l'invasion. Cela nous amènerait tout droit à la liberté de la
« presse, qui, dans l'antiquité hellénique, était un privilége du peuple,
« et jamais une concession du pouvoir ; mais je ne veux pas vous en-
« traîner si loin de Salamine, et je me tais.

TROISIÈME ACTE

Atossa. — Amis, quiconque a éprouvé l'infortune le sait, lorsque le flot du malheur nous atteint, nous sommes enclins à tout craindre; et, lorsque la destinée devient propice, nous nous persuadons que le vent favorable soufflera toujours. Ainsi, pour moi, tout est un sujet d'épouvante. Je ne vois partout que d'effrayants nuages ; un bruit retentit à mes oreilles qui ne peut guérir mon cœur, tant nos maux l'ont abattu et consterné ! Je parcours encore sans char cette même voie, et je sors de mon palais sans la pompe d'autrefois. J'apporte au père de mon fils les libations expiatoires qui apaisent les morts. C'est le lait blanc et délicieux d'une génisse sacrée, le miel transparent, distillé par l'ouvrière des fleurs ; l'eau limpide qui s'écoule d'une source vierge ; puis ce breuvage sans mélange, la joyeuse liqueur que nous donne en nos champs sa mère, la vigne antique ; enfin le fruit parfumé de cette blonde olive, qu'embellit constamment son feuillage, et des guirlandes de fleurs, nées d'une terre qui ne sait rien refuser.

« — Relisez-nous ces vers, » dit en ce moment Oikonomos à son élève. « Nos amis y verront le drame, dès son début, se plier aux
« plus brillantes descriptions de la poésie. Voilà le modèle qu'étu-
« diait Sophocle, le peintre le plus fidèle et le plus éclatant des beautés
« de la nature, telle qu'elle se montre encore sous le ciel enchanté
« de la Grèce. » Et l'écolier de Cydonie répéta d'une voix plus mesurée ces inspirations dithyrambiques qu'Eschyle n'a pas mises dans les chants enthousiastes du chœur des vieillards, mais dans la bouche de la pieuse reine, et dans le courant du récit, comme pour montrer qu'à leur naissance toutes les Muses se prêtaient un mutuel secours.

Atossa. — O mes amis, que vos hymnes accompagnent ces dons envers les mânes ! Invoquez le génie de Darius, tandis que ces libations que la terre absorbe, je les dirige vers les souterraines divinités.

Le chœur des vieillards. — O femme vénérable, souveraine des Perses, oui, envoyez dans les profondeurs du sol ces libations ; et nos hymnes vont demander aux directeurs des morts de vous être propices sous la terre. Saintes divinités des sombres demeures, ô terre ! ô Hermès ! ô roi des ombres, renvoyez une âme vers la lumière ; car, s'il est encore un remède à nos maux, elle seule peut en indiquer le terme. O Prince à la sainte mémoire, que nous révérons à l'égal des dieux ; entendez-vous nos accents barbares, nos cris douloureux, confus et lamentables ? Dois-je divulguer nos malheurs ? et de là-bas nous écoutez-vous ? O toi, terre, et vous tous, maîtres des mânes, souffrez que sorte de vos demeures une ombre sublime, le dieu des Perses, né à Suse; et rendez au jour celui dont le sol des Perses ne recouvrit jamais l'égal.

Héros chéri ! tombe chérie ! car elle recèle des vertus adorées. O Pluton, qui disposes des ombres, ô Pluton, envoie-nous Darius; Darius, notre saint roi ! grands dieux ! Il ne perdit jamais ses guerriers pour de meurtrières vengeances. Les Perses le nommèrent l'inspiré de Dieu. Et Dieu l'inspira vraiment, car il ramena heureusement l'armée. Hélas ! ô seigneur, notre ancien seigneur, venez, venez au bord de ce monument. Montrez à vos pieds la pourpre de vos sandales, à votre tête le bandeau de la royale tiare. Paraissez, père bienfaiteur, Darius ! O venez entendre d'étranges et de récentes calamités ! Maître de notre maître, apparaissez : car je ne sais quelle vapeur du Styx flotte autour de nous ; et déjà sur notre territoire toute notre jeunesse a péri. Venez, père bienfaiteur, Darius ! oh venez ! Hélas ! hélas ! vous qui êtes mort si pleuré de vos sujets ! comment, par une double faute, l'impossible est-il devenu possible dans votre royaume? Oui, dans toute l'étendue de l'Empire qui vous a appartenu, les trirèmes ont succombé, et les vaisseaux ne sont plus des vaisseaux !...

— Il faut l'avouer à ma honte, bien que je me fusse journellement exercé à prononcer le grec ancien comme le voulaient les Grecs modernes, et, malgré la déclamation lente et cadencée de l'écolier de Cydonie, qui donnait à l'intelligence la plus paresseuse le temps de l'atteindre, je n'avais pas tout compris : mais, par une attention prévoyante et ingénieusement hospitalière, le vieux Manos, qui parlait un français excellent, s'était placé près de moi, et, dès qu'il croyait me voir hésiter sur le sens, ou si le passage lui semblait difficile, il se

portait rapidement à mon secours, et disait tout bas à mon oreille des paroles qui m'aidaient à franchir l'écueil.

Préparés par ces pompeuses invocations du chœur des vieillards à l'ombre de Darius, nous attendions avec l'impatience de spectateurs véritables la présence du sage monarque de la Perse, lorsqu'après une pause le lecteur reprit d'un ton plus grave et plus solennel.

QUATRIÈME ACTE

L'Ombre de Darius. — O Perses, fidèles parmi les fidèles, vieillards contemporains de ma jeunesse, quel est le malheur dont souffre l'État ? Le sol se fend, gémit et s'entr'ouvre ; en voyant mon épouse s'approcher de mon tombeau, j'ai frémi, et j'ai accueilli ses pieuses libations. Vous mêmes, vous pleurez debout auprès de ce monument; vous m'adressez les complaintes qui évoquent les morts, et vos lamentations m'appellent : mais on sort à grand'peine des enfers, et toujours les divinités souterraines ont aimé à prendre plus qu'à relâcher. Cependant, auprès d'elles, mon pouvoir a prévalu. Hâtez-vous, le temps presse. Quelle calamité s'est donc récemment appesantie sur la Perse ?

Le chœur. — Je m'effraye à vous contempler ; je m'effraye à vous répondre, tant est grande notre vénération !

Darius. — Mais, puisque, cédant à vos plaintes, j'arrive des enfers, parlez ; n'allongez pas, abrégez plutôt le discours. Laissez là le respect, dites ; et expliquez-moi tout.

Le chœur. — Je tremble de vous obéir ; je tremble de vous adresser en face des paroles si affligeantes pour ceux qu'on aime.

Darius. — Eh bien, puisque votre timidité des anciens temps domine encore vos esprits, ô femme, noble et antique compagne de ma couche, cesse de pleurer et de gémir ; dis-moi la vérité. L'infortune est le lot de l'existence ; et de la mer comme de la terre surgissent pour l'homme bien des maux quand sa vie se prolonge.

Atossa. — O vous dont le bonheur a dépassé la plus heureuse destinée des humains, vous si ambitieux de la prospérité de la Perse que vous protégiez comme un dieu tant que vous avez vu la lumière du soleil, je vous envie aujourd'hui d'être mort avant d'avoir connu l'abîme de nos malheurs. O Darius, vous allez tout apprendre en un seul mot ; et ce mot, il faut le dire : l'empire des Perses n'est plus.

Darius. — Comment? Quelque fléau dévastateur ou une révolte de l'État ?

ATOSSA. — Non ; mais notre armée a péri tout entière auprès d'Athènes.

DARIUS. — Quel est donc celui de mes enfants qui y a porté la guerre? Parle.

ATOSSA. — C'est le belliqueux Xercès, en dépeuplant toute l'étendue de notre continent.

DARIUS. — Est-ce par terre ou par mer que le malheureux a tenté cette folie?

ATOSSA. — Des deux côtés : il attaquait par un double front et par deux armées.

DARIUS. — Et comment une si nombreuse infanterie a-t-elle pu passer la mer?

ATOSSA. — Pour avoir le passage, il a enchaîné sous un pont le détroit d'Hellé.

DARIUS. — Quoi donc? Il a réussi à fermer le grand Bosphore?

ATOSSA. — Il en est ainsi. Quelque génie aura favorisé ses desseins.

DARIUS. — Hélas! un puissant génie sans doute, puisqu'il égara sa raison.

ATOSSA. — L'issue nous a bien montré de quels maux il est cause.

DARIUS. — Mais qu'ont-ils donc souffert ceux que vous pleurez?

ATOSSA. — L'armée de mer anéantie a perdu l'armée de terre.

DARIUS. — Quoi! ces forces ont succombé totalement sous la lance?

ATOSSA. — Et c'est ce dont gémit la ville entière de Suse, vide de ses guerriers.

DARIUS. — Grands dieux! et la prévoyante réserve! et les auxiliaires de l'armée?

ATOSSA. — La nation des Bactriens est détruite en entier, et on n'y compte même plus de vieillards.

DARIUS. — L'infortuné! quelle jeunesse, et quels alliés il a perdus!

ATOSSA. — On dit que Xercès abandonné est resté seul avec un petit nombre...

DARIUS. — Comment? et où tout cela a-t-il abouti? a-t-il pu se sauver?

ATOSSA. — Il a réussi à gagner le pont qui joignait les deux rives.

DARIUS. — Et a-t-il pu se mettre en sûreté sur notre continent? Le sait-on?

ATOSSA. — Oui, la nouvelle paraît se confirmer, et on n'en doute plus.

DARIUS. — Hélas! les oracles se sont promptement accomplis. Et Jupiter a fait tomber sur mon fils une catastrophe prophétisée. J'avais prié les dieux de l'éloigner longtemps encore. Mais quand on y court soi-même, Dieu y vient en aide aussi. Maintenant la source du mal est évidente pour tous ses sujets. C'est mon fils qui a tout fait dans

l'imprévoyance de son jeune courage. Il a cru contenir sous des chaînes et comme un esclave l'Hellespont sacré, ce Bosphore qui roule les courants de Dieu. Il a forcé le passage, et, forgeant pour les eaux des entraves de fer, il a ouvert une large route à une nombreuse armée. Mortel, il s'est flatté (pensée fatale!) de l'emporter sur tous les dieux et sur Neptune. Mais ne serait-ce point une maladie de l'esprit qui aurait atteint mon fils? J'ai toujours appréhendé que l'immense amas de mes richesses ne fût dissipé par celui qui l'aurait après moi.

Atossa. Voilà ce que l'impétueux Xercès a appris dans la société de mauvais conseillers. Ils lui ont dit que vous aviez conquis par les armes de grands trésors pour vos héritiers, et que lui, sans vaillance, ne s'armait que dans son palais, et n'ajoutait rien aux richesses de son père; en écoutant fréquemment ces reproches répétés par de méchants hommes, il a décrété cette guerre et cette expédition contre la Grèce.

Darius. — C'est la plus vaste des entreprises, et le souvenir en sera immortel, qui jamais ait dépeuplé la ville de Suse, et tombe sur elle, depuis que le souverain Jupiter accorda cet honneur à un homme de commander seul à toute l'Asie si féconde en troupeaux, et d'y étendre son sceptre régulateur. Le premier fut un chef de l'armée, un Mède. Son fils, après lui, consolida l'œuvre, car la sagesse régla et gouverna sa pensée. Cyrus régna le troisième, du même sang: heureux guerrier, il donna d'abord la paix à tous ses sujets. Puis il conquit les populations de la Lydie, de la Phrygie, et subjugua par ses armes l'Ionie entière. Il fut aimé de Dieu, tant il avait de vertus. Le fils de Cyrus dirigea l'armée le quatrième. Le cinquième a été Smerdis, déshonneur de sa patrie et d'un trône antique. Artapherne, avec ses fidèles satellites, le surprit dans le palais, le tua et fut le sixième; moi-même enfin, le septième, j'ai eu le sort que j'avais souhaité. J'ai souvent fait la guerre avec de nombreuses armées; mais je n'ai jamais attiré une telle calamité sur l'Etat. Mon fils Xercès est jeune, agit en jeune homme et oublie mes injonctions. Car vous savez bien, vous, mes contemporains, que, dans l'exercice de notre pouvoir, aucun de nous ne s'est jamais montré le provocateur de revers semblables.

Le chœur. — Eh quoi! ô Darius, notre maître, est-ce ainsi que vous mettez fin à vos discours? Qu'a donc de mieux à faire dans ces conjonctures la nation des Perses?

Darius. — Cesser de porter la guerre chez les Grecs, notre armée fût-elle encore plus considérable; car leur sol lui-même combat pour eux.

Le chœur. — Que dites-vous? et comment devient-il leur auxiliaire?

Darius. — En faisant périr de faim une multitude excessive.

Le chœur. — Mais nous lèverons une armée légère et d'élite?

Darius. — Pour celle qui nous reste maintenant, il n'y a plus, dans les contrées de la Grèce, ni retour ni salut.

Le chœur. — Eh quoi ! toutes nos troupes n'ont donc point encore quitté l'Europe et repassé le détroit d'Hellé ?

Darius. — Fort peu sur beaucoup, s'il faut en croire les oracles des dieux et si l'on conjecture sur ce qui vient de se passer ; car, tantôt on y réussit, tantôt on s'y trompe. S'il en était ainsi, Xercès, se fiant encore à de vaines espérances, aurait laissé derrière lui une nombreuse armée d'élite ; elle s'est arrêtée là où l'Asope arrose la plaine de ses courants et engraisse la terre de Béotie qu'il chérit. C'est là que les attend la plus cruelle des infortunes, prix de leurs violences et de leur impiété. En arrivant en Grèce, ils n'ont pas craint de souiller les images des dieux, d'incendier les temples, de raser les autels, de renverser les statues arrachées à leurs socles, mises en pièces et dispersées. Après de tels excès, ils n'en souffrent pas de moindres, et le méritent. Leurs malheurs ne sont nullement épuisés, et leur crime monte plus haut ; tant sera sanglant le sacrifice et le carnage de la lance grecque dans les champs de Platée ! Jusqu'à la troisième génération, les monceaux de cadavres diront aux regards des hommes dans leur muet langage : « Mortel que vous êtes, « n'élevez pas votre orgueil au-dessus de la nature, car l'injure en « fleurissant mûrit l'épi de la vengeance, et ne récolte qu'une moisson « de larmes. » — A la vue de ces forfaits et de leur châtiment, souvenez-vous d'Athènes, de la Grèce, et que personne désormais, dédaigneux de sa propre fortune, et épris du bien des autres, n'aille y perdre sa puissance. Il est un Dieu, arbitre sévère, qui sait punir les présomptueux desseins. Après cette expérience, vous qui devez diriger sa sagesse, persuadez à mon fils, à l'aide de prudents conseils, de cesser d'offenser les dieux par son audace, et de les braver.

Et toi, chère et antique mère de Xercès, retourne dans ton palais pour y choisir des vêtements dignes du roi. Puis cours au-devant de ton enfant, car les habits qui recouvrent son corps, déchirés et en lambeaux, attestent l'excès de ses souffrances. Il t'appartient de le consoler par de douces paroles, et je sais que sa douleur ne cédera qu'à tes soins.

Quant à moi, je m'en vais aux ténèbres souterraines. Vous, vieillards, soyez heureux ; et même, dans de telles disgrâces, donnez à votre âme le plaisir de chaque jour. Quand on ne vit plus, à quoi bon la richesse?

— A cette maxime qui fit sourire le lecteur d'abord, puis les princes Morusi et moi, car alors notre jeunesse semblait nous promettre une existence fortunée, Oikonomos sourit aussi : « C'est aux vieillards, » dit-il, « que l'ombre de Darius recommande le plaisir de tous les jours, « et non aux jeunes hommes qui n'ont nul besoin du conseil. On a « beaucoup reproché à Eschyle ces dernières paroles de l'ombre de « Darius ; elles paraissent, en effet, au premier coup d'œil peu dignes « du ton de la tragédie et de l'austérité du personnage. Mais ici c'est « comme un dernier regret de la vie qui se manifeste, même chez les « âmes bienheureuses. C'est la nature parlant toute seule, ou plutôt « c'est Homère. N'oublions pas les confidences d'Achille à Ulysse dans « les enfers; d'Achille, *le plus heureux de tous les hommes*, qui ne pou- « vait se consoler de n'être plus. »

Après ces sages paroles du maître qui nous ramenait à la gravité du drame tragique, l'écolier de Cydonie poursuivit.

Le chœur. — Je frémis en apprenant quels maux le présent et l'avenir réservent à la Perse.

Atossa. — O destin! de combien de cruelles douleurs tu m'accables ; et la plus poignante, c'est d'apprendre que mon fils n'a plus sur son corps que des vêtements indignes de lui. Hâtons-nous vers le palais pour prendre des parures et pour tenter d'aller à sa rencontre. Nous n'abandonnerons pas dans l'infortune ce que nous avons de plus cher.

Le chœur des vieillards. — O ciel ! nous avons joui d'une existence digne, heureuse, et d'un État sagement réglé tant qu'a régné sur notre pays le vieux Darius, égal aux dieux. Son pouvoir irréprochable et invincible suffisait à tout. Renommés d'abord pour notre glorieuse armée, des lois inébranlables nous régissaient ; notre retour des combats était prospère, et nous ramenait à nos maisons sans fatigues et sans chagrins. Combien de cités a prises Darius, sans dépasser le cours du fleuve Halys, ou même sans quitter ses foyers ! Ainsi les villes de l'Achéloüs dans le golfe strymonien, voisines des pâturages de la Thrace, comme les villes qui élèvent leurs remparts au sein des terres, loin de la mer, ont reconnu sa puissance. Puis, les cités qui se groupent autour des larges courants d'Hellé, les anses profondes de la Propontide et de la bouche étroite de l'Euxin ; les îles dont les promontoires brisent les flots de la mer, et qui s'avancent vers nos terres telles que Lesbos, Samos, mère de l'olive, Chios,

Paros, Naxos, Mycone, Ténos, et Andros, sa voisine, qui paraît la toucher. Il a subjugué les îles rapprochées de nos rivages, Lemnos, le séjour d'Icare, Rhodes, Cnide, les villes de Chypre, Paphos, Soles et Salamine, fille d'une mère qui cause aujourd'hui nos gémissements ; son habileté dompta les cités opulentes et populeuses que les Grecs possédaient en Ionie. La force des troupes armées et de ses auxiliaires de toute nation était insurmontable. Maintenant, il n'est que trop vrai, nous ne portons plus dans les guerres que le courroux des dieux, et nos revers maritimes ont tout anéanti.

— J'ai noté sur mon journal qu'à cet endroit nous entendîmes un grand bruit de rames, mêlé à quelques cris répétés en langue turque. Le lecteur s'arrêta. Le vieux Manos frappa d'une de ses mains dans l'autre ; c'est ainsi qu'on sonne à Constantinople, ville essentiellement ennemie des cloches de toute sorte. A cet appel, un Grec des îles parut. — Qu'est-ce donc que ce bruit inusité ? — Seigneur, c'est le Bostandgi-Bachi (capitaine des gardes de Sa Hautesse, intendant général du Bosphore) qui fait sa ronde de tous les mois ; et le Réïs (capitaine-pilote) de son caïque à sept paires de rames crie aux bâteaux qu'il rencontre de se ranger sur son passage. — « Encore des « Perses, » dit en souriant le prince Costaki Morusi. Nous fîmes une pause, et, dès que le silence fut rétabli sur les flots et la rive dont nous séparaient seulement quelques planches de notre palais de bois, l'écolier de Cydonie continua.

CINQUIÈME ACTE

Xercès. — Ah ! malheureux ! La plus affreuse et la plus inexplicable des destinées est mon partage. Quelle cruelle fatalité s'acharne sur la race des Perses ! Infortuné ! Que de souffrances ! ma force m'abandonne à la vue de ces vieillards concitoyens. O Jupiter, pourquoi n'avoir pas terminé aussi ma destinée au milieu de mes soldats qui ne sont plus !

Le chœur des vieillards. — Hélas ! ô roi ! quelle noble armée ; quelle grande gloire de l'empire des Perses, quels guerriers éclatants vient d'anéantir la fortune ! La patrie gémit sur cette jeunesse qu'elle a fait naître, et dont Xercès a pourvu les enfers ; car ces nombreuses phalanges d'Ecbatane, la fleur du pays, ces archers, race de milliers de soldats, ont disparu. Hélas ! quelles précieuses

forces! O roi de notre terre! sous ce coup, sous cet horrible coup, le sol de l'Asie a succombé.

XERCÈS. — Ah! je suis moi-même bien à plaindre; car, dans ma misère, je suis devenu le fléau de ma race et de ma patrie.

LE CHŒUR. — Nous saluons votre retour par des paroles d'un cruel augure, ces mêmes chants lugubres des Mariandyniens : nous n'avons que des gémissements et des flots de larmes confuses et plaintives.

XERCÈS. — Oui! livrez-vous à ces antiques lamentations. La fortune, à mon tour, s'est prononcée contre moi.

LE CHŒUR. — Vous entendrez ces chants plaintifs quand j'honorerai les souffrances de nos soldats que la mer engloutit, et dont l'État pleure la génération. Mes cris, mes cris retentiront inondés de larmes.

XERCÈS. — Les Grecs, oui les Grecs, leur flotte et leur double attaque ont dévasté cette plaine funèbre et ce rivage infortuné. Hélas! hélas! pleurez et demandez compte de tous nos malheurs!

LE CHŒUR. — Où donc est votre réserve fidèle? Où sont vos satellites, tels que Pharandace, Souzas, Pélagon, Datamas, Agdabate, Psammis et Sousiscanès, parti d'Ecbatane?

XERCÈS. — Je les ai quittés inanimés sur la rive escarpée de Salamine, où, tombés d'un vaisseau tyrien, ils flottaient vers la terre.

LE CHŒUR. — Hélas! hélas! Et Pharnouque, et le brave Ariomarde, et Sevalcès le Prince, et Lilée aux nobles ancêtres, et Memphis, Tharybis, Magistrès, Artembare, Hystaichmas? Je vous les demande aussi.

XERCÈS. — Malheur, malheur à moi! Tous ces infortunés expirent d'une même mort, hélas! hélas! sur le rivage au bruit des vagues, et tournent leurs regards vers l'antique et odieuse Athènes.

LE CHŒUR. — Et votre œil universel et fidèle, celui qui pour vous surveillait l'Empire, qui enrôlait des milliers de soldats, Alpiste, le fils de Batanochos, le descendant de Sésame et de Mégabate; et Parthos, et le grand Oibarès, les avez-vous, les avez-vous abandonnés?

XERCÈS. — O misère! misère!

LE CHŒUR. — Ces calamités présagent à la noblesse des Perses de bien d'autres malheurs.

XERCÈS. — Vous me rappelez la douce et triste mémoire de mes braves compagnons. En pleurant ces infortunes immenses qui précèdent d'autres infortunes, mon cœur, mon cœur au fond de ma poitrine en gémit.

LE CHŒUR. — Ah! nos regrets vont plus loin. Et Xanthès qui commandait dix mille Mardes, et le vaillant Ancharès, et Diexis, et Arsace, les chefs des cavaliers, et Cédagate, et Lythimne, et Tolmos insatiable de combats?

Xercès. — Ils ont été ensevelis, ensevelis, mais non pas portés sur des chars pompeux et suivis d'un long cortége. Car ils sont descendus dans la tombe, ces capitaines de l'armée, ils y sont descendus sans honneurs.

« — Ici, » interrompit Oikonomos, « je suspends un moment ces « cris douloureux pour vous faire remarquer tout ce qu'il y avait de « science et d'art dans cette enfance du drame, et par combien de liens « puissants et patriotiques Eschyle enchaînait l'attention du specta- « teur. Tous ces chefs de l'armée perse étaient connus en Grèce au temps « de l'invasion. On les a vus au premier acte partir dans tout l'éclat « de leur force, et comme déjà triomphants ; ils reparaissent au cin- « quième dans tout le déshonneur de la défaite et de la mort. Com- « prenez aussi quel secours l'histoire aidée de la géographie apportait « alors au poëme ; car toutes les muses sont sœurs. Qui donc aujour- « d'hui, sur cette scène que nous prétendons avoir perfectionnée, ose- « rait étaler arithmétiquement la généalogie des rois de Perse jusqu'à « leur huitième représentant, et le catalogue des îles grecques que « Darius avait soumises? Mais ce roi héréditaire, cette dynastie formi- « dable, les Grecs viennent de les mettre en fuite; ces îles devront aux « Grecs la délivrance. Voilà comment le grand poëte échauffait de son « brûlant patriotisme l'âme de ses concitoyens, et gravait dans leur « mémoire, avec le souvenir de leur vaillance, les vers immortels qui « la célébraient.

« Maintenant viennent les lamentations confuses de Xercès et de « ses sujets ; n'oubliez pas qu'on les chantait alors, peut-être même « sur un mode barbare, comme la complainte lugubre des Mariandy- « niens que vous venez d'entendre, ou le cri de deuil des Mysiens, « qui vous est annoncé. Cette douleur des vaincus, inconsolable et « prolongée, est encore une louange pour les vainqueurs. »

Le chœur. — Hélas ! hélas ! dieux terribles ! vous avez amené une catastrophe imprévue qui l'emporte sur tout ce qu'a jamais vu la vengeance.

Xercès. — Ce sont là les coups du temps et des destins.

Le chœur. — Oui, il n'est que trop vrai, voilà de leurs coups.

Xercès. — Oh ! les vaisseaux ! les vaisseaux !... sombrer ! sombrer !...

Le chœur. — Nous avons échoué contre des matelots grecs. La race des Perses est malheureuse à la guerre.

Xercès. — Une telle armée! infortuné! La douleur me brise.

Le chœur. — Quoi donc? Toutes les grandes forces de la Perse ont-elles péri?

Xercès. — Vous voyez ce qui reste de mon expédition.

Le chœur. — Je le vois, je le vois.

Xercès. — L'étui de mes flèches.

Le chœur. — Que dites-vous avoir sauvé?

Xercès. — Ce carquois.

Le chœur. — De tant de choses, c'est bien peu.

Xercès. — Nous avons manqué d'auxiliaires.

Le chœur. — Le Grec ne fuit donc pas le combat?

Xercès. — Il est brave. Mais j'ai éprouvé un revers incompréhensible.

Le chœur. — Parlez-vous de cette foule de vaisseaux mis en fuite?

Xercès. — Dans l'excès de mon malheur, j'ai déchiré mes vêtements.

Le chœur. — Hélas! hélas! hélas!

Xercès. — Ah! il faut plus qu'hélas pour de tels maux.

Le chœur. — Oui, pour des maux doublés et triplés.

Xercès. — Des maux cruels, la joie de nos ennemis.

Le chœur. — La force de l'Empire a croulé.

Xercès. — Je n'ai plus mon fidèle cortége.

Le chœur. — Ravi par une mer vindicative.

Xercès. — Pleurez, pleurez notre infortune, et retournez dans vos maisons.

Le chœur. — Hélas! hélas! misère, misère!

Xercès. — Que vos cris répondent à mes cris!

Le chœur. — Triste assistance du malheur au malheur!

Xercès. — Joignez vos sanglots aux miens.

Le chœur. — Hélas! hélas!

Xercès. — Horrible catastrophe!

Le chœur. — Ah! ce sont là mes angoisses!

Xercès. — Frappez-vous, frappez-vous, et pleurez sur moi.

Le chœur. — Je fonds en larmes sous mes gémissements.

Xercès. — Que vos cris répondent à mes cris!

Le chœur. — O mon maître! notre chant lugubre est tout prêt!

Xercès. — Faites retentir au loin vos plaintes.

Le chœur. — Hélas! hélas! une autre sombre et lamentable blessure se prépare pour moi.

Xercès. — Frappez votre poitrine, et entonnez le chant de deuil des Mysiens.

Le chœur. — O douleur! douleur!

Xercès. — Ravagez votre barbe blanchie.

Le chœur. — Violemment, violemment et en gémissant.

Xercès. — Poussez des cris aigus.

Le chœur. — Je vais vous obéir.

Xercès. — Déchirez de toute la force de vos mains les replis de vos manteaux.

Le chœur. — O douleur! douleur!

Xercès. — En arrachant votre chevelure, pleurez sur l'armée.

Le chœur. — Violemment, violemment et en gémissant.

Xercès. — Fondez en larmes.

Le chœur. — Mes yeux en sont inondés.

Xercès. — Que vos cris répondent à mes cris!

Le chœur. — Hélas! hélas!

Xercès. — Retournez chez vous en sanglotant.

Le chœur. — Hélas! hélas! ô Perse plongée dans le deuil!

Xercès. — Maintenant traversez la ville.

Le chœur. — Oui, oui! sans doute, hélas!

Xercès. — Pleurez, Perses nonchalants et voluptueux...

Le chœur. — Hélas! hélas! ô Perse plongée dans le deuil!

Xercès. — Ah! nos trirèmes! ah! nos vaisseaux!... tous perdus!

Le chœur. — Hélas! nos tristes et bruyantes lamentations vous accompagnent.

« — Ainsi, » nous dit Oikonomos, « finit la tragédie des *Perses*, ou « pour mieux dire le récit animé du fait des annales grecques le plus « considérable par son exécution, comme par ses conséquences, et en « même temps le plus merveilleux essor de l'art tragique. Les longues « lamentations que vous venez d'écouter, quoique rehaussées par « une poésie à grand effet, et propres aux mœurs des nations asia- « tiques, ont paru à certains critiques peu dignes d'un roi et par « conséquent d'Eschyle : mais il ne faut pas oublier que toutes les « humiliations accumulées sur Xercès étaient autant d'hommages à « la gloire de ses antagonistes, et surtout au peuple d'Athènes, qui « ne dédaignait pas d'entendre exagérer les faiblesses de ses ennemis, « et parfois même d'en rire. Eschyle, on le voit bien, ne s'est préoc- « cupé ni des unités de temps, de lieu ou d'action, même en les « pratiquant, ni de la division de son sujet en cinq actes, toutes « règles inventées après lui, ou plutôt relevées de ses œuvres.

« Cette grande scène, dont le chœur des vieillards fait le fond et « qu'il ne quitte jamais, est une tragédie fort irrégulière, si l'on veut, « car elle est sans intrigue et sans dénoûment. La victoire de Sala- « mine y est développée dans des récits exacts, des descriptions fi- « dèles et des complaintes vraisemblables, bien plutôt que dans une

« fable imaginaire ou dans des complications dramatiques qu'elle ne « comportait pas. Les inquiétudes des administrateurs de l'Empire, « et surtout d'Atossa, toujours femme, mère et épouse, excitent une « pitié réelle par le pressentiment d'une calamité imminente. Le lan- « gage que tient l'ombre de Darius est magnifique, et Xercès nous « présente l'image du présomptueux trompé dans ses desseins; mais « il pleure, et n'agit point en monarque. Les Perses se montrent gé- « missants, épouvantés, cela est naturel, et conforme à la fortune des « personnages; pendant que tout s'efface devant la valeur des Grecs « célébrée par l'enthousiasme du guerrier et le patriotisme du ci- « toyen. C'est alors, vous le savez déjà, que les Athéniens, dans « l'exaltation du triomphe et dans leur admiration pour un drame « qui reproduisait si bien l'élan de la liberté grecque et la défaite des « Barbares, couronnèrent le poëte aux applaudissements d'un peuple « unanime.

« Quant au style, ce fut une voie nouvelle qui s'ouvrait loin de la « simplicité héroïque d'Homère et de la familiarité didactique d'Hé- « siode. C'était plutôt la lyre de Pindare inaugurant le premier es- « sor de la tragédie. Quels accords harmonieux ! et quelles riches al- « liances de mots ! Le *Cœur devin*, l'*Ouvrière des fleurs*, expressions « hardies, dithyrambiques, qui ont été la source probable d'une fable « rapportée par Pausanias. Eschyle, dit-il, racontait que, comme il « gardait, tout enfant, une vigne en maturité, Bacchus, le dieu du « raisin, et l'inspirateur primitif du drame, Bacchus lui apparut « pendant son sommeil, et lui ordonna de composer des tragédies; « qu'alors, le jour venu, il obéit, essaya d'abord, puis réussit. Il fal- « lait, en effet, pour rendre populaire une telle poésie, le prestige « d'une origine surnaturelle. Mais, que dirons-nous, nous habitants « de ses rives, que dirons-nous de ce Bosphore *qui roule les courants* « *de Dieu*, cet inviolable Bosphore, objet d'une querelle qui dure de- « puis plus de deux mille ans, et qui n'est pas prête à s'éteindre? « Certes, voilà le génie! mais ce n'est plus Bacchus qui l'anime, « convenons-en, c'est un ardent amour pour la patrie, pour la « gloire et pour la liberté. »

L'archevêque d'Éphèse prit, à son tour, la parole, et au nom de tous il remercia Oikonomos du plaisir littéraire qu'il nous avait ménagé ; il donna de justes éloges à la sensibilité et à l'intelligence que l'écolier de Cydonie venait de déployer dans le cours de sa lecture. « La déclamation des chefs-d'œuvre antiques dans nos colléges, » ajouta-t-il, « doit porter ses fruits jusque dans notre vie habituelle ; « notre langage de tous les jours devra acquérir des termes plus ex- « pressifs et plus élégants. Nous cesserons, ainsi, peut-être, de de- « mander aux idiomes voisins des secours que le goût réprouve. Il

« me semble que, dans la pénurie de nos dialectes modernes, il de-
« vrait nous en coûter bien davantage de recourir aux Turcs, les
« Perses de notre âge, que d'emprunter à Eschyle. »

Après ces mots, nous nous séparâmes. — Eh quoi! me disais-je, en retournant par le rivage de Thérapia vers le Palais de France, cette application du drame tragique aux événements récents et nationaux que n'osèrent plus tard ni Corneille ni Racine, un génie hardi, Eschyle, au début de l'art qu'il fondait, l'a tenté, en pleine Grèce, aux applaudissements enthousiastes de son pays! s'éloignant résolûment des fables religieuses et de ces légendes qui mêlaient l'histoire mythologique aux origines des peuples, il fit entendre sur la scène qu'il venait de dresser, le premier et le plus noble accent de la muse patriotique. Il célébra, dans ce merveilleux poëme des *Perses*, les victoires contemporaines où il venait d'être lui-même acteur et témoin. Et, deux mille ans plus tard, ces sublimes inspirations devaient faire battre le cœur et rallumer la vaillance de ses descendants toujours éclairés par ce même idiome aux termes sonores, toujours opprimés par cette même race asiatique, et attendant toujours un autre Alexandre pour les venger!...

Triste effet des révolutions et du temps! Quelques mois à peine après cet entretien intime et presque furtif, les deux princes Morusi devaient périr sous le glaive musulman, à l'ombre du sérail, et l'archevêque d'Ephèse allait succomber sous le lacet, près de la chaire de saint Jean Chrysostome. Notre hôte mourut en exil sur le sol étranger; et l'élève de Cydonie, je l'ai dit déjà, disparut dans la guerre de la Morée. Enfin, Oikonomos vient de terminer sa longue et bienfaisante carrière au sein d'Athènes affranchie. Moi seul, après tant d'amis perdus, je leur survis encore pour ranimer leur mémoire et pour l'honorer.

Cte DE MARCELLUS.

LE BIEN ET LE MAL

TABLEAU PEINT PAR M. ORSEL ET GRAVÉ PAR M. VIBERT

L'homme le plus paisible s'égare quelquefois dans le tumulte d'une fête publique. Le mouvement de la foule, les réjouissances officielles, le luxe des toilettes, l'éclat des boutiques et des cafés, les enseignes et la musique des bateleurs, l'éloigneraient, au lieu de le retenir, s'il n'avait pas le bonheur de rencontrer un ami véritable avec lequel il s'arrête à faire un peu de philosophie ; le contraste de ce qui l'entoure rend même plus agréable cet échange de pensées calmes et sérieuses. C'est ce que nous avons éprouvé en visitant la dernière exposition des beaux-arts. Spectateur fatigué de cette fête bruyante où chacun sollicite un regard, nous avions hâte de fuir ce pêle-mêle de sujets, cette bigarrure de talents, ces prétentions de dessin et de couleur. Au milieu des chants grossiers du réalisme et des fanfares de la réclame, nous regrettions la paix de nos études et la société des vieux maîtres, lorsque nous avons rencontré un ami pour communiquer nos idées et nos espérances. Cet ami, c'est le tableau du *Bien et du Mal*, peint par Orsel et gravé par Vibert.

Il est incontestable que l'art religieux n'était représenté, cette année, au salon, que par un petit nombre d'œuvres remarquables. Devons-nous le regretter et nous en plaindre comme d'un signe de décadence? nous ne le croyons pas. Les peintres chrétiens sont rares et leurs travaux consciencieux ne sont pas faits pour ces expositions annuelles qui provoquent parmi nous une si déplorable fécondité. Ils

ne se hâtent pas de produire, et, lorsque leur talent atteindra sa majorité, ce sera sur les murs de nos monuments qu'ils iront l'exercer. Ne désespérons pas de notre époque ; le monde sans doute aura toujours ses serviteurs qui, pour gagner un peu d'argent et de réputation, flatteront les caprices de la mode et les convoitises du sensualisme. Mais la renaissance religieuse à laquelle nous assistons possède aussi des artistes persévérants et courageux qui travaillent au progrès, en revenant sincèrement aux idées religieuses et en profitant de toutes les leçons du passé. Ils gagneront à leur cause les admirateurs intelligents de l'antique et du moyen âge, en s'efforçant d'unir toujours dans leurs œuvres le beau naturel et le beau moral. Nous voyons dans Orsel la personnification de cet heureux mouvement, et nous saluons, dans son école, le principe du progrès et les espérances de l'avenir.

La justice a déjà commencé pour Orsel ; une admiration pleine de sympathie et de regrets a couronné cette vie courageuse et dévouée, ces travaux consciencieux, ces recherches de la perfection, ces luttes contre les obstacles de toute nature et ces convictions fidèles jusqu'au martyre. La postérité lui donnera la place qu'il mérite parmi ses contemporains. Encore quelques années, et bien des réputations disparaîtront devant sa gloire. Ceux qui brillent maintenant au premier rang laisseront des tableaux remarquables dans nos musées, mais n'auront transmis à leurs élèves qu'un goût particulier de dessin ou de couleur, tandis qu'Orsel, avec ses œuvres inachevées, nous aura laissé des doctrines fécondes qui perpétueront son âme et son talent.

Nous espérons aussi qu'elles pourront inspirer un nouvel historien de l'art qui mettra de côté l'enthousiasme factice de Winckelmann et les querelles passionnées de l'archéologie, pour nous montrer le beau dans les œuvres de toutes les époques et de tous les pays. Il ne croira pas servir sa foi en dédaignant les merveilles du Parthénon; mais il reconnaîtra dans le christianisme, les principes d'un art supérieur et la rénovation du génie de l'homme. Il expliquera cette germination sainte des catacombes et ce travail des premiers siècles où les artistes chrétiens emploient les formes antiques pour exprimer les idées nouvelles, comme les pères de l'Église parlent la langue de Démosthène et de Cicéron pour annoncer l'Evangile. Il retrouvera les grandes doctrines de l'art dans les œuvres du moyen âge, souvent si peu comprises par ceux qui les blâment ou qui les louent, et il montrera cette appropriation lente de la forme à la pensée et son progrès continu depuis Giotto jusqu'à Raphaël. Il détruira enfin cette ignorante appréciation de la Renaissance qu'on s'obstine à regarder comme un retour vers l'art antique. Cette révolte ingrate contre la tradition chrétienne nous en a éloignés au lieu de nous en rapprocher. L'art grec primitif était un art élevé, religieux, national, tandis que l'art de la Renais-

sance n'a été qu'un art vaniteux, incroyant, mercenaire, un art qui ne chercha pas dans ses sujets, le moyen d'exciter les nobles sentiments de l'âme, mais uniquement l'occasion de plaire et de briller.

L'art de la Renaissance est l'art pour l'art, et cette doctrine, dans son sens absolu, n'est qu'un matérialisme plus ou moins distingué qui peut satisfaire les fantaisies les plus délicates des sens aussi bien que leurs passions les plus grossières[1]. L'art est varié comme la nature où Dieu a tout fait pour nous servir et nous enseigner. Si le Créateur a bien voulu nous communiquer à un certain degré sa puissance, c'est pour que nous l'imitions en l'exerçant, et que nos œuvres soient l'expression bonne de notre intelligence et de notre volonté. Le génie est un don trop rare et trop précieux pour le dépenser à des frivolités. L'art est un langage qui doit être mis au service de la vérité. Vouloir peindre pour peindre, c'est vouloir parler pour parler, c'est retomber dans les subtilités des grammairiens du moyen âge ou dans les déclamations méprisables des rhéteurs de l'antiquité. La pratique de l'art est si pénible, si douloureuse, qu'il faut choisir un noble but à ses efforts. L'art s'adresse aux sens pour arriver à l'âme, et il a toujours, par conséquent, une valeur sociale; c'est une communication de pensées, d'impressions bonnes ou mauvaises; vous agissez donc sur vos semblables et vous pouvez devenir pour eux l'organe de la vérité, l'apôtre de la vertu, ou le propagateur du vice et le complice de la débauche.

Ce choix entre le bien et le mal n'est pas indifférent au développement de l'art. Le beau n'a de vie que par son union avec le vrai et le bien. Les idolâtres de la forme devraient profiter des leçons sévères de l'histoire et reconnaître les rapports qu'il y a entre Phidias et Platon, entre saint Thomas d'Aquin, Dante et Giotto. Les grandes doctrines inspirent seules les grandes œuvres. La beauté morale est la séve de la beauté physique. La vertu perfectionne, idéalise la nature, tandis que le vice l'abaisse et l'avilit; en flétrissant l'âme, il déforme le corps. Ce qui est évident pour l'individu devrait l'être aussi pour l'art dont le sensualisme entraîne nécessairement la décadence.

Nous avons toujours rêvé, pour juger la Renaissance, un aréopage

[1] Nous comprenons qu'on puisse séparer l'art de sa portée morale, et nous reconnaissons qu'il y a de nobles intelligences qui poursuivent la réalisation du beau naturel sans y attacher une pensée religieuse ou sensuelle; mais ces artistes qui font ainsi de l'art pour l'art sont trop sur le chemin de la vérité pour ne pas entrevoir bientôt un but supérieur. La beauté physique leur révélera nécessairement la beauté morale. « La forme, dit M. Cousin, ne peut être une forme toute seule, elle doit être la forme de quelque chose; la beauté physique est donc le signe d'une beauté intérieure qui est la beauté spirituelle et morale, et c'est là qu'est le fond, le principe, l'unité du beau. (COUSIN, *du Vrai, du Beau et du Bien*, VII[e] leçon.)

composé des grands artistes d'Athènes. S'ils pouvaient sortir de leurs tombes glorieuses et renaître à la lumière de l'Évangile, combien ils regretteraient de n'avoir eu, pour exercer leur génie, que des fables poétiques et des vérités incomplètes; et combien ils blâmeraient ces artistes qui se disent leurs successeurs, d'avoir abandonné la tradition chrétienne et ses types si supérieurs à ceux de l'antiquité. Raphaël et Michel-Ange sont certainement les plus grands noms de la Renaissance. Pourquoi sont-ils à la fois le terme glorieux d'un progrès continu et le commencement d'une triste décadence? C'est qu'après avoir reçu, des siècles antérieurs, des formes vivifiées et perfectionnées par de saintes croyances et les avoir employées à des chefs-d'œuvre qui ne lasseront jamais l'admiration de la postérité, ils se sont laissé détourner peu à peu de la voie du progrès, en cherchant plus à plaire aux sens qu'à élever les âmes. L'art moderne ne peut égaler et surpasser l'art antique qu'en étant spiritualiste et chrétien, en unissant toujours le beau et le vrai pour l'enseignement de la société.

Orsel l'a bien compris, et c'est ce qui doit surtout faire vénérer sa mémoire. Nous n'avons pas eu le bonheur de le connaître et de l'entendre développer ses doctrines avec ce charme, cette éloquence, qui lui attirèrent tant de disciples et d'amis; mais nous avons étudié ses œuvres et nous avons été heureux d'y trouver la confirmation des principes que nous avons exposés en écrivant la vie de Fra Angelico de Fiesole. Ces œuvres ne sont pas parfaites, sans doute : Orsel eût été le premier à protester contre des louanges exagérées. On peut trouver parmi ses contemporains, un dessin plus savant, une couleur plus brillante et plus harmonieuse; mais à notre époque nul artiste ne présente, à ceux qui cherchent la perfection de l'art, un plus utile et plus noble enseignement. Son exemple est la route à suivre à travers les frivolités de la mode et les injustices de la faveur. C'est en étudiant, c'est en luttant comme lui avec une courageuse persévérance, avec un héroïque désintéressement, qu'on amènera enfin le jour du triomphe.

Orsel reçut par l'intermédiaire de ses maîtres tout ce que l'école de David renfermait de progrès et de généreuses aspirations. Revoil lui communiqua cette étude consciencieuse de la nature et cette recherche de la vérité dans les plus petits détails. Pierre Guérin lui inspira ce sentiment de poésie et cet amour de l'idéal qui devait paraître dans tous ses ouvrages. L'ingénieux talent de l'un corrigea ce que le génie de l'autre avait de trop exclusif, et cette éducation première prépara son intelligence à comprendre les rapports qui existent entre l'art antique et l'art du moyen âge. L'Italie les lui enseigna; elle fut sa grande et véritable école. L'étude de ces chefs-d'œuvre lui fit dominer les préjugés de son époque et tenter une révolution dont

le succès commencé ne doit pas faire oublier la hardiesse. Sans renier les merveilles d'Athènes et de Rome, il admira publiquement les peintres antérieurs à la Renaissance, et vit dans les mosaïques des basiliques et les fresques du Campo Santo les principes d'un art supérieur dont le but sublime est d'enseigner et d'ennoblir les âmes. Il reconnut ainsi la doctrine de l'art chrétien et résolut de consacrer à la réaliser et à la répandre, tous les efforts de sa vie.

On peut suivre dans ses travaux l'heureux développement de cette pensée. Il abandonne peu à peu les routines et les sujets académiques. Il quitte Homère pour la Bible et se fraye une route nouvelle en profitant de tous les enseignements de la tradition. L'*Enfant prodigue*, *Abraham et Agar*, la *Mort d'Abel*, *Moïse sauvé des eaux*, sont les étapes glorieuses de son talent, et il arrive enfin à ce tableau du *Bien et du Mal* qui résume le plus complétement ses doctrines artistiques.

Quelle leçon dans le choix du sujet et dans la manière dont il est représenté! Puisse-t-elle profiter aux partisans d'un réalisme grossier et à ces théoriciens égarés qui déclarent impossible l'alliance du beau naturel et du beau moral. Orsel considère l'art comme le langage de ceux qui croient et qui aiment quelque chose, comme un moyen puissant sur la société. Son âme chrétienne le consacre au service de la vérité, mais il tient compte de son temps comme l'orateur de son auditoire. Il fallait les conférences de Notre-Dame à une génération incroyante, isolée de la foi par la philosophie et les ruines du siècle dernier; nous avions également besoin de sujets nouveaux dans l'art, parce que nous n'avons plus l'intelligence de l'iconographie et du symbolisme des anciennes écoles. Aussi, pour nous parler du bien et du mal, Orsel se sert d'un exemple dont la vérité toujours vivante est accessible à tous comme les touchantes paraboles de l'Evangile. Qui ne comprend pas l'histoire de l'enfant prodigue et celle du mauvais riche et du pauvre Lazare?

Le poëme d'Orsel raconte la vie opposée et le sort différent de deux jeunes filles : elles sont arrivées au même âge, au même endroit de la route; une éducation chrétienne a mis entre leurs mains le livre de la sagesse. L'une le lit avec amour et respect; l'autre le laisse tomber et le foule aux pieds. La jeune fille sage est modestement assise, et tout, dans sa personne, indique le calme et la pureté; un ange armé veille près d'elle et la protége de son bouclier. Sa malheureuse compagne, au contraire, est assaillie par le démon, qui lui souffle dans la tempête, les pensées mauvaises et les désirs coupables. Sa pose, ses cheveux en désordre, ses vêtements, expriment le trouble de son âme, et ses yeux fixes brillent déjà de l'ardeur des passions. Les deux jeunes filles se sont levées pour suivre deux vies différentes. Le commencement du bonheur est la sagesse : INITIUM FELICITATIS SAPIENTIA. Le

principe de tout mal est la tentation : PRINCIPIUM OMNIS MALI TENTATIO.

La jeune fille qui écoute la tentation est emportée par un cavalier rapide ; les plaisirs, hélas ! sont aussi rapides, et l'esprit des ténèbres la conduit à sa perte. LIBIDO.

La pauvre femme, chassée par son séducteur, l'implore à genoux et lui montre en pleurant son fils couché par terre. Le chevalier, assis sur une fenêtre, lui jette, en se détournant, un regard dédaigneux et son fou entr'ouvre la porte pour ajouter l'insulte au malheur. CONTEMPTIO.

Elle espère trouver dans ses parents un secours, un refuge ; elle va mettre à leurs pieds sa misère et sa honte. Mais son père la repousse, et sa mère elle-même lui reproche son déshonneur ; il faut qu'elle s'éloigne du sanctuaire de la famille, où sa présence troublerait la pureté de sa sœur. Que va-t-elle devenir ? ANGOR.

L'esprit du mal poursuit son œuvre ; il détourne cette âme des sentiers du repentir. Sa dernière faute est d'oublier celui dont l'inépuisable miséricorde voulait lui pardonner et lui rendre, dans l'épreuve, l'honneur de la vertu. Elle renonce au bien en étouffant dans son cœur tout sentiment maternel ; elle maudit le fruit de ses entrailles, auquel elle attribue injustement ses malheurs, elle tue son enfant et se pend de désespoir. DESPERATIO.

Que le sort de sa compagne est différent ! Un jeune chevalier est venu interrompre sa lecture pour l'entretenir de son loyal amour. La jeune fille baisse les yeux et le conduit près de sa mère, matrone vénérable, dont l'attitude inspire le respect, et la quenouille garnie atteste la vie laborieuse. C'est la mère, en effet, guidée par la double lumière du cœur et de l'expérience, qui doit apprécier la demande, la repousser ou l'accueillir, et sauvegarder ainsi par sa clairvoyante sollicitude la candeur et l'innocence de son enfant. PUDICITIA.

Les parents confient au chevalier le bonheur de leur fille; le père lui explique ses devoirs, et la mère semble la donner et la retenir en même temps avec tendresse. Le jeune homme lui offre l'anneau nuptial et lui fait un serment qui assure le bonheur du mariage. MATRIMONIUM.

Dieu accorde un fils à leur union. La jeune femme le présente à son mari qui part pour la croisade. Il la remercie avec amour et semble rendre hommage à son nouveau titre de mère. MATERNITAS.

Le chevalier, de retour, a déposé son casque et son épée pour se livrer aux douces joies du foyer domestique. Ses mains robustes soutiennent les pas de son enfant qui veut s'élancer dans les bras de sa mère. Cette paix, cette félicité intérieure, est la récompense de leur vertu. FELICITAS.

Enfin, les deux femmes que leur vie a séparées, se retrouvent aux

pieds du souverain Juge. Le Christ est assis sur son trône, ayant à sa droite l'ange de la récompense avec son lis, et à sa gauche, l'ange de la justice qui pèse et punit les fautes des hommes. L'ange protecteur de la jeune fille la présente au Sauveur et montre le livre de la Sagesse qui n'a pas cessé d'être la règle de sa conduite, tandis que le démon saisit déjà la femme coupable pour l'entraîner aux abîmes. La main droite du Christ s'ouvre vers celle qui a suivi la sagesse. Beatitudo. Sa main gauche repousse celle qui a désespéré de sa miséricorde. Damnatio. Celui qui est l'alpha et l'oméga, le principe et la fin de toute chose, a prononcé la sentence. Sa providence avait veillé sur ces deux âmes ; le bonheur devait les aider dans le bien, ou le châtiment les retirer du mal ; elles ont librement choisi leur sort. La mort le fixe justement pour l'éternité. Æternitas.

Tel est le poëme d'Orsel sur le bien et le mal. Celui qui en lit l'analyse sans voir le tableau se demande comment le peintre a pu exprimer sans confusion tant de choses. Il l'a fait avec un rare bonheur et une admirable unité. Tous les sujets sont ingénieusement encadrés dans un motif d'ornementation dont tous les détails sont comme les commentaires du texte. Le sujet, qui est le point de départ des autres, occupe la place principale. Un double cintre couronne les deux groupes et sépare ainsi le bien du mal, la lumière des ténèbres. Les sujets qui représentent la vie différente des jeunes filles sont placés dans la bordure. Il partent du bas et s'élèvent parallèlement jusqu'à la partie supérieure, jusqu'au jugement du Christ qui en est la conclusion. Entre les sujets sont placés de petites figures et des symboles qui sont comme les broderies d'un riche vêtement. Au bas du tableau, au centre, les génies du bien et du mal se disputent le globe du monde. Du côté de la mauvaise mère, un enfant prélude à sa vie coupable en étranglant la colombe avec laquelle il jouait ; plus haut, il est étendu par terre enveloppé d'un linceul; tandis que du côté de la bonne mère un autre enfant, préservé du mal, s'amuse paisiblement dans un petit chariot, puis sommeille sur un gazon fleuri. D'un côté, les épines, les branches d'arbres funèbres, les ossements, les chaînes de la mort, le glaive de la justice ; et, de l'autre, le lierre flexible et le chêne, les doux nœuds du mariage, l'olivier, le laurier, le lis dans sa splendeur, les palmes du triomphe; et toutes ces choses s'offrent sans confusion au regard du spectateur, qui se plaît à en chercher le sens et à y découvrir des enseignements nouveaux. Évidemment le but qu'Orsel se proposait est atteint ; il a fait une œuvre utile, sociale, chrétienne.

Maintenant, que peuvent réclamer les admirateurs inintelligents de la Renaissance, les partisans de l'art pour l'art? La pensée morale d'un tableau est-elle un obstacle à sa perfection? et le sujet choisi

n'est-il pas au contraire une occasion de développer toutes les ressources du beau? Quoi de plus heureux et de plus fécond que cette histoire du bien et du mal ; cette opposition de deux natures, de deux vies, cette intervention du monde supérieur et ce drame qui permet d'exprimer les sentiments les plus doux et les passions les plus violentes? Serait-ce cette grande figure du Christ qui blesserait les susceptibilités modernes, et reprocherait-on à l'artiste d'avoir ainsi formulé sa croyance religieuse?

Hélas! un des plus tristes égarements de nos historiens est de prétendre que l'esprit humain a gagné beaucoup en s'affranchissant, au seizième siècle, de l'autorité doctrinale de l'Église. L'art surtout n'a-t-il pas besoin de la lumière d'un dogme précis et des inspirations d'une foi sincère? Il lui faut un symbole accepté de tous pour devenir véritablement grand et populaire. Ce symbole, jamais la philosophie et le protestantisme ne pourront le lui donner, puisque le libre examen, qui est leur principe, n'aboutit qu'à des conceptions individuelles, sans avenir comme sans passé. Les chantres de la Renaissance nous parlent de la conquête d'un nouvel idéal, comme les rêveurs de l'éclectisme nous annoncent une religion nouvelle. Il ne peut y avoir maintenant pour nous, en dehors du christianisme, que l'idéal du réalisme et le culte des passions. Si on ne peint pas pour enseigner les hommes et les porter au bien, on peindra pour séduire leurs sens et avilir leurs âmes [1].

Maintenant la tradition chrétienne a-t-elle changé la tradition artis-

[1] La *Gazette des Beaux-Arts,* dans son numéro du 15 février 1859, a bien voulu analyser notre travail sur Fra Angelico de Fiesole, mais sans discuter nos doctrines et sans tenir compte de notre appréciation de la Renaissance. L'auteur de l'article termine par ces paroles : « Nous aimons l'heure glorieuse où l'intelligence humaine se débarrassa des liens étroits de la tradition et marcha plus libre et plus forte à la conquête d'un nouvel idéal. Ne laissons pas dire que ceux qui ont accepté jadis une foi toute faite sont supérieurs à ceux qui ont voulu examiner et comprendre avant de croire. Rejetons cette théorie du regret, qui, mettant l'art primitif au-dessus de l'art en possession de sa force, nous obligerait à préférer le crépuscule à la lumière, l'enfance à la virilité. Nous apprécions dans leurs vaillants efforts les continuateurs du Giotto : nous savons ce que valent ces peintres de Sienne et de Pise, et surtout ce Fra Angelico, dont l'œuvre est touchante comme une prière; mais nous croyons que dans leurs admirables bégayements ces cœurs religieux n'ont pas tout dit. Un temps vint où les douces visions des mystiques ne suffirent plus aux inquiétudes de l'Italie. Faut-il fatiguer l'écho d'une lamentation sans fin, parce que tourmentée d'un mal inconnu, elle confia alors à Léonard, à Raphaël et à Michel-Ange le soin de traduire sa plainte et d'éterniser son rêve. »

Nous avons répondu à l'avance à tous ces paradoxes. La *Gazette des Beaux-Arts* représente très-bien la critique artistique de notre époque. Elle cherche l'idéal jusque dans les porcelaines de Chine et rapproche, dans le même numéro, les anges et les christs de Fra Angelico des figures monstrueuses de Pou-tai, le Dieu du contentement, et de Cheyri-Lao, le Dieu de la longévité. Le public pourra choisir.

tique, et n'y a-t-il aucune alliance possible entre l'art grec et l'Évangile? Comment la grâce du baptême pourrait-elle détruire la beauté physique dans l'homme? L'âme régénérée n'a-t-elle pas, au contraire, sur le corps une puissance plastique qui perfectionnera les types les plus admirables de l'antiquité païenne? La vertu est le principe d'une beauté supérieure devant laquelle le libertin lui-même s'incline avec respect, tandis que le vice est un germe de décadence qui déforme rapidement la beauté la plus parfaite. Aussi la grande pensée d'Orsel, son idéal, était de *baptiser l'art grec*, que les artistes de la Renaissance ont plutôt profané que renouvelé.

Selon nous, Orsel a réussi, et il ne nous reste plus, en suivant ses traces, qu'à développer cette vie chrétienne. Nous ne prétendons pas cependant qu'il ait atteint la perfection; il avait à lutter contre son siècle, et le temps lui a manqué pour atteindre le rang que son talent pouvait lui promettre; mais il s'est approprié à un degré remarquable le génie des anciens, cette intelligence de la nature, cette pureté de forme, cette simplicité, cette noblesse de style, cette sobriété de détails, cette mesure d'expression, toutes ces qualités supérieures enfin qui les recommandent à notre étude et à notre admiration. Mais, en suivant les leçons de ces grands maîtres, il ne s'est pas aissé entraîner à leur idolâtrie; la beauté de la créature ne lui a pas fait oublier le Créateur, et il a compris à la lumière de l'Évangile la véritable mission de l'art. Il a épuré et complété leurs doctrines esthétiques dans les grandes écoles chrétiennes du moyen âge, et il a su profiter et s'inspirer des œuvres de tous les artistes qui l'avaient précédé, sans qu'on puisse lui faire le moindre reproche de plagiat et d'imitation.

Son poëme du Bien et du Mal est d'une originalité incontestable; tout y est nouveau, le sujet, la composition et les types des principaux personnages. Toutes les parties offrent le mérite d'une parfaite unité; il serait pourtant facile d'y trouver l'indice des études les plus variées: le talent du peintre s'est formé de toutes les œuvres qu'il avait admirées. Le type élégant et noble de l'ange protecteur ne rappelle-t-il pas les jeunes guerriers des bas-reliefs du Parthénon? N'a-t-il pas pu profiter des audacieux raccourcis de Michel-Ange et de la verve de Rubens dans les démons qui foudroient Sodome, lorsqu'il a dessiné le génie du mal? La jeune fille qui lit le livre de la sagesse n'est-elle pas de la famille des saintes femmes de Fra Angelico et des vierges de Francia? Celles qui s'est laissé séduire n'a-t-elle pas quelques rapports avec les courtisanes de l'école vénitienne, et le Christ qui juge n'a-t-il pas la majesté des Christs byzantins et la simplicité de ceux de Giotto? Enfin, toute cette ornementation n'avait-elle pas un modèle dans les loges du Vatican et les mosaïques d'Assise?

C'est ainsi que le goût doit utiliser sans servitude toutes les leçons du passé.

Mais, dira-t-on, Orsel a-t-il égalé ses maîtres. Ce n'est certainement pas la foi chrétienne qui l'a empêché d'acquérir leurs qualités diverses. S'il n'a pas eu au service de ses croyances artistiques et religieuses toute la perfection de leur talent, le style de Raphaël, le dessin de Michel-Ange, la couleur du Titien, ces œuvres n'en sont pas moins, à notre époque, un véritable progrès, un admirable exemple. Elles indiquent une direction nouvelle de l'art; elles lui rendent sa puissance d'action, sa mission sociale. Son tableau du *Bien et du Mal* enseignera plus que les Vierges les plus belles et les compositions les plus savantes de la Renaissance. Aussi nous ne saurions trop nous réjouir de le voir dignement gravé par M. Vibert.

Une des gloires d'Orsel est l'influence qu'il a exercée sur M. Vibert, et qui a étendu à la gravure l'heureuse révolution qu'il accomplissait dans la peinture. En 1828, M. Vibert, élève de M. Richomme, remporta le grand prix de gravure. Il arrivait donc à Rome avec les qualités réelles qui distinguent notre école française. Sa main était habile à toutes les souplesses et à toutes les ressources brillantes du burin. Mais l'Italie fit sur lui une impression profonde, l'art lui apparut dans sa noblesse; il comprit sur-le-champ qu'il devait rectifier et agrandir ses idées par des études sérieuses. Il eut le bonheur de rencontrer dans cette voie nouvelle les deux artistes les plus capables de l'encourager et de le conduire : MM. Orsel et Perin l'admirent dans leur affection et l'eurent bientôt gagné à la cause de l'art chrétien. Orsel avait particulièrement étudié, dans l'atelier de Revoil, les gravures de Marc-Antoine; et les conversations de cet esprit supérieur apprirent bien des choses au pensionnaire de l'Académie : elles lui inspirèrent le désir de se faire le disciple des anciens maîtres et de joindre à l'étude de Raphaël celle des vieux peintres d'Assise et de Florence. Son ambition était de dessiner leurs œuvres avec les instruments d'Albert Durer et de Lucas de Leyde. En 1830, MM. Orsel et Perin quittèrent leur ami pour retourner en France. M. Vibert resta fidèle à leurs principes. Les premiers efforts vers le but qu'il s'était proposé furent la gravure du portrait de Masaccio, d'après la peinture de Florence, et celle de la *Vierge à l'œillet* de Raphaël.

En 1833, le maire de Lyon lui offrit la place de professeur de gravure à l'École des beaux-arts de cette ville. Notre artiste vit dans cette proposition, non pas une fortune, mais une position indépendante qui l'affranchissait du goût dominant et de la tyrannie des éditeurs, et qui lui permettait de poursuivre au sein d'une vie modeste et tranquille la réforme qu'il avait rêvée. C'était aussi un moyen de la propager par l'enseignement dans la patrie des Audran et des Drevet.

M. Vibert accepta, et le même jour, il renouvelait à Orsel la demande qu'il lui avait faite à Rome, de graver son tableau du *Bien et du Mal*.

C'est à cette œuvre qu'il a consacré plus de vingt ans de sa vie. Dès que l'heure des vacances était sonnée, M. Vibert quittait ses élèves et courait se renfermer dans l'atelier d'Orsel pour chercher avec lui le problème qu'il s'était posé : le peintre travaillait avec le graveur si capable de le comprendre ; il continuait son tableau, en indiquant tout ce qui pouvait en perfectionner le dessin et l'ensemble, et nous croyons ajouter à sa gloire, en disant que, sous certains rapports, la gravure est supérieure à la toile. Chaque année, M. Vibert retournait à Lyon, avec son butin de corrections et de conseils, qui profitaient à son travail et à ses élèves. Lorsqu'il eut à pleurer la mort du peintre de la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, il en retrouva l'âme et les doctrines dans la personne de M. Perin. Ils achevèrent ensemble ce monument, qui est si glorieux à la mémoire de leur ami, et qui sera une date dans l'histoire de l'art chrétien et dans celle de la gravure.

Pour comprendre le mérite de M. Vibert et l'importance de son œuvre, il est nécessaire de se rappeler quelques notions historiques et techniques. Dans l'origine, la gravure ne fut pas la copie, la simple reproduction d'une œuvre d'art; elle eut une existence propre, indépendante. Ce fut un moyen nouveau que les artistes employèrent pour exprimer et multiplier leurs pensées. Le burin s'exerça librement sur le cuivre comme le pinceau sur la toile. L'Allemagne, dès le début, porta la gravure à sa perfection. Albert Durer, maître de son instrument, dessine ses compositions avec une souplesse et une vigueur admirables. Ses figures et les draperies sont modelées avec une variété de travaux surprenante, et les moindres détails sont rendus avec une finesse, une vérité qui ne nuit pas cependant à l'ensemble. Il ne se préoccupe pas de la couleur différente des objets qu'il soumet à une seule lumière. Ses fonds encadrent le sujet principal, mais sans le détacher par des teintes générales ; le blanc du papier représente tous les clairs et les plans ne sont indiqués que par la légèreté des traits et des ombres. Albert Durer a poussé l'art de la gravure jusqu'à ses dernières limites, sans toutefois l'égarer dans le domaine de la peinture.

Ses ouvrages émerveillèrent l'Italie. Marc-Antoine, disciple de Raphaël, se mit à les étudier et à les contrefaire, pour apprendre à reproduire les dessins de son maître. Il n'atteignit jamais les qualités brillantes de son modèle et cette habileté de mains qui se joue de toutes les difficultés de la forme; mais il racheta cette infériorité par la noblesse de son burin. Son trait, quelquefois péniblement cherché, finit toujours par être d'une admirable justesse; sa taille souvent naïve

et lourde poursuit avec intelligence la forme, et ses ombres sont établies d'une manière simple et large. Il cherche avant tout l'exactitude du dessin et la fidélité de l'expression, et il n'a pas plus qu'Albert Durer la prétention de faire un tableau. Lucas de Leyde entendit la gravure comme ces deux maîtres et se distingua surtout par la finesse de son trait, la pureté de ses travaux, la douceur de ses ombres et l'unité de sa lumière. Albert Durer, Lucas de Leyde et Marc-Antoine sont les princes de la gravure; tout le mérite de leurs successeurs n'a pu affaiblir leur gloire.

L'école de Rubens commença une révolution dans la gravure. Jusqu'alors les gravures étaient simplement des dessins multipliés par l'impression; sous l'influence de ce maître, elles devinrent peu à peu des copies de tableaux. Le burin dut traduire le pinceau et imiter la couleur par la variété des tailles et leurs dispositions. La lumière fut concentrée sur un point et toutes les parties subirent les teintes graduées du clair-obscur. Ce changement fut-il un progrès? nous ne le croyons pas. L'art de la gravure perdit son indépendance, sa vie véritable. Le burin ne fut plus à la recherche de la pensée et de l'expression. Son but principal fut de rendre l'effet d'un tableau. Le graveur se mit au service du peintre, et, s'il devint plus riche de moyens pour vaincre les difficultés, ce fut au détriment de son esprit et de son caractère.

Ce fut l'école française qui poussa le plus loin la science de la taille. Les chefs-d'œuvre de Mellan, de Nanteuil, d'Édelinck et de Drevet fournirent à la gravure une palette capable de rendre tous les jeux de la lumière et les nuances de la couleur. L'art se formula, d'après leurs travaux, une grammaire qui régla les tailles, les entretailles, les losanges, les carrés, les points, les renflements et les empâtements les plus propres à exprimer les différents corps, la mollesse ou la vigueur des chairs, les reflets des métaux, la variété des étoffes, les détails du paysage et les perspectives de l'architecture. La gravure devint un ensemble de procédés, une industrie au service de la peinture pour reproduire tous les mérites et tous les effets du pinceau. Elle suivit pas à pas toutes les fortunes de ses maîtres, copia noblement les tableaux de Poussin et de Lebrun, les portraits de Philippe de Champagne et de Rigaud. Elle traduisit le luxe théâtral de Jouvenet, la fougue de Restout et de Vanloo, la touche délicate de Vateau, les roses de Boucher, les jolies scènes de Greuze et les grâces flétries de Fragonard.

La réaction de l'école de David donna une vie nouvelle à la gravure mais sans l'affranchir de sa dépendance. Elle retrouva sa pureté en copiant les sujets antiques; l'étude de Raphaël et l'influence d'Ingres lui rendirent la noblesse du dessin et la vigueur du modelé. Les

planches d'acier lui permirent d'étendre et de graduer ses moyens, depuis les tailles les plus brillantes et les plus solides du burin jusqu'aux traits les plus légers de la pointe sèche; mais cette gravure savante et perfectionnée s'éloignait, au lieu de se rapprocher des grands principes posés par Albert Durer, Lucas de Leyde et Marc-Antoine. Ce sont les immortels exemples de ces maîtres de l'art que M. Vibert a voulu suivre, sans renoncer toutefois aux conquêtes véritables de leurs successeurs.

Une des plus belles réformes tentée par Orsel était de ramener à sa noble simplicité la peinture monumentale. Les anciens et les artistes du moyen âge avaient parfaitement compris ses rapports avec l'architecture, tandis que les peintres de la Renaissance les avaient bouleversés en troublant l'harmonie de l'ensemble par la gamme de leurs couleurs et en brisant les lignes par leurs fonds et leurs perspectives exagérés. Ce qu'Orsel a voulu pour la peinture, M. Vibert l'a cherché pour la gravure. Il a renoncé à toutes les vanités du burin pour soumettre tous ses travaux à la perfection du dessin et à l'esprit de la forme; il est resté simple et vrai dans la représentation des objets qu'il éclaire d'une même lumière, et il a obtenu ainsi une harmonie d'ensemble, une sagesse de style, une dignité de ton qui convient admirablement à la noblesse de l'histoire.

La gravure du tableau d'Orsel présentait de grandes difficultés; il fallait ramener à l'unité dix sujets de proportions différentes et une ornementation d'encadrement très-compliquée. Le rapport de cette large bordure avec les deux principales scènes était un problème à résoudre. Maintenant que la solution est trouvée, elle peut paraître facile; mais nous croyons qu'elle a dû exiger beaucoup de recherches dont les hommes du métier sauront apprécier le mérite.

Le plus grand éloge de M. Vibert est, selon nous, dans la première impression qu'on reçoit de son œuvre. On oublie complétement le graveur pour admirer le poëme d'Orsel et en parcourir les différentes scènes. Ce n'est qu'après un examen spécial et approfondi qu'on découvre tout ce que cette rare modestie d'artiste cache de science et de talent. Le dessin est d'une pureté remarquable; nous avons dit que le peintre avait pu le diriger et le perfectionner lui-même. Il est expressif et ferme sans dureté, la loupe cherche inutilement la moindre erreur de traits dans les plus petits objets. Les lumières sont largement établies et les ombres douces et harmonieuses. Les figures sont finement modelées; les demi-teintes s'éteignent dans le clair sans abus de pointillé. Les tailles ont la souplesse du crayon et se prêtent à tous les besoins de la forme, s'espaçant ou se rapprochant selon les lois de la perspective, mais toujours sans avoir la prétention de se faire admirer. Leur direction ramène les détails à l'ensemble; celles des

draperies, par exemple, indiquent plutôt les corps qu'elles recouvrent que les plis eux-même. L'étonnante variété de travaux qu'on ne soupçonne pas à la première vue, exprime surtout l'esprit des objets.

Le graveur traduit toutes les intentions du peintre, et ses moyens prennent pour ainsi dire une valeur symbolique. Combien sont simples et pures les tailles de cette figure innocente qui brille à l'ombre de l'ange protecteur, tandis que le burin devient sombre et dur pour dessiner la jeune fille qui foule aux pieds le livre de la Sagesse ; sa robe, surchargée d'ornements, est terne comme une beauté déjà flétrie aux joies coupables du monde.

Le sujet principal est celui qui est traité avec le plus de verve et de largeur ; le fond et les terrains sont d'une étonnante simplicité ; l'ange qui tient le bouclier est dessiné avec éclat et noblesse, et le génie du mal, enveloppé de nuages, est modelé avec une énergie digne de rendre les figures de la chapelle Sixtine. La partie supérieure est d'un ton plus calme et plus lumineux qui lui donne de l'élévation et de la grandeur ; le Christ et ses deux ministres sont dans la splendeur de la gloire ; les huit petits sujets d'encadrement sont gravés dans une teinte qui leur donne la valeur de bas-reliefs. On aime à les parcourir comme on aime à répéter les belles strophes des chœurs d'*Athalie* et d'*Esther*. Malgré leur faible dimension, le dessin y est conservé avec une fidélité incroyable ; ils rappellent à la fois la finesse de Wierx et la largeur de Marc-Antoine. L'ornementation qui les unit n'est pas non plus sans mérite ; l'œil ne souffre pas de la multiplicité des détails, et la lumière qui s'y joue empêche cette froideur que causent les teintes plates de la mécanique.

Nous avouons que nous avons rapproché de la gravure de M. Vibert quelques-unes des œuvres les plus célèbres de Nanteuil, d'Edelinck et de Drevet; nous admirions les travaux brillants et le talent prodigieux de ces grands artistes; mais, quand nous reportions ensuite nos regards sur la gravure de M. Vibert, nous éprouvions un plaisir calme qui nous reposait des merveilles que nous venions de contempler. Emeric David, qui avait une intelligence si profonde de l'art, nous explique parfaitement cette impression ; il a écrit dans son *Histoire de la gravure :* « La régularité, la souplesse des traits que creuse sur le cuivre une main habile, ne sont que des moyens pour dessiner et pour colorer de la seule manière permise à la gravure, c'est-à-dire en opposant des clairs à des ombres. Au delà de ce but, les contours les plus hardis du burin deviennent eux-mêmes un vice. Les effets de la gravure doivent être brillants et énergiques, les moyens doivent être cachés ; les points, les carrés, les losanges que le graveur substitue au coloris de la nature, blessent les regards aussi-

tôt qu'ils les frappent d'une manière particulière. S'ils captivent trop l'attention, l'harmonie générale est troublée, l'illusion cesse; ils refroidissent alors l'ouvrage qu'ils devaient animer; ils rappellent l'impuissance de l'art au lieu d'en faire admirer les ressources[1]. »

C'est en évitant ces défauts que M. Vibert a rendu à la gravure sa noblesse primitive et qu'il a renouvelé l'art des Albert Durer et des Marc-Antoine; il a résumé et couronné par un chef-d'œuvre vingt-cinq années d'un glorieux enseignement[2]. Il s'est associé à l'apostolat d'Orsel en propageant ses principes spiritualistes et chrétiens, en multipliant, en rendant accessible à tous un tableau qui offre à la fois un modèle d'art et une leçon de vertu. M. Vibert aura-t-il le sort de son maître et de son ami? La France oubliera-t-elle, dans ses récompenses, un artiste qui l'honore et laissera-t-elle à la postérité le soin de réparer une si triste injustice? Cette gloire, pour être tardive, n'en est que plus belle, et nous la souhaiterions à M. Vibert si nous n'avions hâte de voir triompher les doctrines qu'il représente.

L'art, c'est aussi le bien et le mal, et ces deux jeunes filles qui suivent des routes si différentes peuvent personnifier les âmes des artistes qui emploient leur talent pour le bonheur ou le malheur de la société. La tradition chrétienne leur offre le livre de la Sagesse; beaucoup le foulent aux pieds. Ils écoutent les tentations de l'orgueil et de la volupté; ils prostituent la beauté de leur génie à toutes les passions du monde; leur but suprême est d'acquérir de la réputation et des richesses pour se procurer des jouissances. Ils cherchent à y parvenir par des œuvres coupables, en flattant les sens et en subissant tous les caprices de la mode. Quelques jours d'ivresse sont bien vite passés; la faveur publique se lasse, les réclames des feuilletons se taisent, l'argent des riches se tarit. Viennent alors les déboires de l'amour-propre, les affronts de la critique, la honte de l'oubli; et il n'est pas besoin des angoisses de la faim pour pousser l'artiste au désespoir. Combien avons-nous vu d'illustrations s'éteindre dans l'opprobre du suicide!

Nous avons aussi assisté à des agonies pleines de repentir. Des peintres, des sculpteurs qui avaient consacré d'abord leur talent à des pensées religieuses, s'étaient laissé séduire par les promesses et les honneurs du monde; ils pleuraient à leurs derniers moments une faute qu'ils avaient expiée déjà par les déceptions et les peines d'une vie agitée; ils reniaient leurs ouvrages qu'on admire dans les musées

[1] Emeric David, *Histoire de la gravure*, p. 178. — Ch. Gosselin, 1842.

[2] M. Vibert a formé un grand nombre d'élèves distingués qui se font remarquer dans les expositions et les concours. Deux ont obtenu le grand prix de Rome, ce sont: MM. Saint-Eve et Soumy; quatre ont obtenu le second, ce sont: MM. Lehman, Danguin, Dubouchet et Miciol.

et se réfugiaient dans le souvenir de leurs premières œuvres devant lesquelles s'agenouille la piété des fidèles. Ils espéraient que ces œuvres inclineraient la balance du côté de la miséricorde divine.

Heureux ceux qui lisent le livre de la Sagesse et ne s'écartent jamais de la route du bien! Leur existence, il est vrai, n'est pas entourée de bruit et d'éclat. A notre époque surtout, l'artiste chrétien doit peu compter sur la gloire; il ornera plutôt l'humble chapelle des Catacombes que le palais des Césars. Mais la Providence, qui prépare l'avenir, veille sur lui avec amour; elle entretient dans son cœur une fête qui le dédommage de toutes celles du monde. Sa vie est une douce contemplation de Dieu dans ses œuvres; sa main étudie la perfection où la cherche son âme, et de son amour du vrai et du beau naît, comme d'un fécond mariage, une postérité qui perpétuera ses pieuses et saintes pensées. Ses jours ne sont pas certainement sans épreuve; la vertu de l'épouse la plus fidèle ne lui épargne pas les douleurs de l'enfantement; il subit d'ignorantes critiques et d'indignes préférences; mais Dieu lui rend secrètement justice et le couronne dans sa conscience avant de le récompenser dans son éternité. La sagesse est vraiment le commencement du bonheur, et dès ici-bas l'homme le plus vertueux est le plus heureux. L'intelligence du vrai, du beau et du bien est le trésor de l'âme; nul n'en jouit plus que l'artiste chrétien. Peu lui importent les acclamations capricieuses de la foule; il a toujours près de lui quelques frères qui valent un peuple d'admirateurs, et ses œuvres lui gagnent au loin des sympathies et des affections qui n'attendent qu'une occasion pour se manifester.

C'est ce que nous avons éprouvé pour Orsel et ses amis. Leurs œuvres seules nous les ont fait connaître, et nous les avons aimés parce qu'ils représentent les grandes doctrines de l'art. Qu'ils persévèrent avec foi et courage dans leurs nobles efforts; qu'ils baptisent et sanctifient l'art grec. Le génie de Phidias ne perdra rien en recevant les inspirations de Fra Angelico. L'école d'Orsel est l'école du progrès, l'espérance de l'avenir.

E. Cartier.

MÉLANGES

LES RUSSES AU CAUCASE

PRISE DE SCHAMYL.

La Russie vient de faire un grand pas vers l'accomplissement d'un projet qu'elle poursuit depuis longtemps et à travers des difficultés extrêmes — la possession de l'isthme formidable qui sépare la mer Noire de la mer Caspienne, la clef de ces fameuses *portes caucasiques* par où se sont faites toutes les migrations d'Asie en Europe, et qui sont le chemin de terre par où l'Europe doit un jour repasser en Asie. La prise de Schamyl lève, de ce côté, la barrière à laquelle se heurtait depuis cinquante ans l'ambition moscovite. L'homme dans qui s'est personnifiée si longtemps la résistance des populations du Caucase vient de succomber sans qu'on s'explique encore bien sa défaite ; mais comme toute barbarie doit tomber à la fin devant l'action invincible de la civilisation, et son vainqueur le promène aujourd'hui lentement à travers ses provinces orientales, sans doute pour savourer sa victoire et faire bien comprendre à ces contrées d'acquisition nouvelle qu'il n'y a rien à gagner à lutter contre lui. Depuis deux mois les journaux russes enregistrent les haltes de Schamyl, recueillent ses paroles et tiennent note des compliments que, en homme qui se respecte, le prisonnier ne manque pas de faire à la valeur de ceux qui l'ont défait. « Schamyl a été reçu par l'empereur à Kharkoff, le 15 septembre, écrit le gouverneur, M. Lougine. Il a paru très-ému de la réception qui lui a été faite. Tout ce qu'il voit l'émerveille. » De son côté, l'empereur Alexandre multiplie les éloges à son armée du Caucase. « Dis de nouveau, de ma part, à mes braves du Caucase, écrit-il de Kharkoff au prince Bariatinsky, que leur valeur me réjouit profondément, et qu'ils m'ont une seconde fois prouvé qu'avec eux il n'est rien d'impossible. » Et la presse de renchérir sur le souverain.

« Voici, disait un journal russe, au moment de la prise de Schamyl, un grand adoucissement à l'amertume de Sébastopol. » Il avait raison. Le chemin que la Russie achève de s'ouvrir la mène, de plus loin sans doute, mais bien plus sûrement à la domination de l'Asie, que celui que lui a fermé la guerre de Crimée. Bientôt le tzar pourra dire comme Louis XIV des Pyrénées : Il n'y a plus de Caucase! Entre les crêtes sourcilleuses de ces monts où, comme le porte la tradition et comme l'établit la science, roulaient jadis les flots des deux mers qu'ils séparent, de nouveaux flots vont se répandre, flots d'hommes, cette fois, plus puissants, plus invincibles que les autres. Et ces hommes parleront la même langue, obéiront au même maître et descendront là par toutes les voies de la nature et de l'art, par ces grands fleuves du Nord qui s'épanchent comme à dessein de ce côté, et par ces voies de fer qu'une politique prévoyante y dirige.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la Russie a compris l'importance de ce passage et a rêvé de s'en emparer ; il y a trois cents ans qu'elle en prépare la conquête. Dès le principe, la religion fut son auxiliaire. Les populations du Caucase étaient chrétiennes. Des croisés captifs y avaient, dit-on, répandu les semences de la foi, qu'avaient développées, dans leurs relations commerciales, les Génois et les Vénitiens. Il y avait là, au quinzième siècle, des églises florissantes, en Géorgie notamment, où, peuple et rois, se distinguaient par un grand zèle chrétien. L'islamisme, dont les conquêtes menaçaient ces populations leur inspirait une profonde horreur. Vaincues par Mahomet II, quelques tribus acceptèrent le Coran, mais la plupart le repoussèrent, et, se constituant en États indépendants, commencèrent contre le Croissant une guerre qu'achève aujourd'hui la Russie.

A cette époque aussi, les tzars de Moscou entreprenaient leur croisade contre les Tatars, autre branche maudite de l'arbre du Coran, et ils menaient la guerre chrétienne plus résolûment et plus glorieusement que les peuples de l'Europe occidentale. Divisés d'intérêts, préoccupés d'étroites ambitions locales, ceux-ci résistaient ou ne répondaient que faiblement à la voix des papes qui les appelaient à une sainte ligue. Leurs efforts n'eurent rien d'assez grand ni d'assez glorieux pour attirer l'attention des populations du Caucase et leur inspirer de la confiance. Aussi n'est-ce pas du côté des républiques italiennes, dont les vaisseaux avaient si vite disparu de la mer Noire, que se tournèrent les tribus caucasiennes et qu'elles cherchèrent des auxiliaires! Leurs regards se portèrent naturellement vers les vainqueurs de la horde dorée, les conquérants de Kazan et d'Astracan. En 1552, les Tcherkesses et les Piatigorskis se mirent spontanément sous la suzeraineté d'Ivan le Terrible. En 1589, Alexandre, un des rois de la Géorgie, se reconnut vassal du tzar Feodor-Ivanovitch, et, trois ans après, la nation géorgienne tout entière venait, au nom de la foi commune, implorer à Moscou le secours du peuple russe contre la Turquie. Les troubles qui déchirèrent la Russie, à l'extinction de la dynastie de Rurik, n'interrompirent point ces rapports de la Russie avec les tribus chrétiennes du Caucase, et quand, au sortir de la révolution, le chef de l'ambitieuse maison de Romanoff fut assis sur le trône moscovite, il trouva que, de ce côté, les choses avaient marché d'elles-mêmes pendant l'inter-

règne, et qu'il n'y avait qu'à laisser l'empire s'étendre tout seul de ce côté. En effet, en 1604, le prince mingrélien, Léon, et plus tard, en 1650, le roi d'Imeretie, Alexandre, avaient placé leurs États sous la tutelle moscovite.

Pierre le Grand ne se contenta pas de cette suzeraineté sur le Caucase, et voulut quelque chose de plus réel et de plus solide. Profitant de l'affaiblissement de la Perse, il se fit céder en 1723, par le dernier des Sophis, à titre de souveraineté directe, toute la côte occidentale de la mer Caspienne jusqu'à Astarabat, l'ancienne capitale des *Tambraces* de l'Hircanie. Nadir-Schah reprit, il est vrai, ces contrées, mais pour peu de temps.

Cependant la Russie s'installait solidement sur un autre point dans le Caucase. En 1763, elle occupait Mosdok, sur le Térek, et en faisait le pivot et l'appui d'une ligne de forts qui s'étendait de Stavropol à Kislar, et tenait en respect les tribus musulmanes des Lesghiens, des Tchetchènes et des Ossètes du Daghestan. A la même époque, la Géorgie se donnait à eux. Héraclius, l'avant-dernier roi de cette contrée, voulant se soustraire à la domination persane, se constitua vassal de la Russie par le traité de Ghéorghievsk (1783). Les Persans reprirent ses États, mais sans parvenir à les garder. Georges, fils d'Héraclius, se livra à la Russie, et mourut sans se faire illusion sur le sort de ses États : la Géorgie, en effet, fut déclarée province russe. Quand cette résolution fut signifiée à la reine, femme de Georges, par un officier du général Tzitzianoff, une scène sauvage se passa : la princesse, couchée sur un divan, parut n'éprouver aucune émotion ; elle fit signe à l'officier d'approcher ; mais, comme il se baissait pour lui remettre l'acte qui prononçait sa déchéance, elle tira rapidement un poignard de sa ceinture et le lui plongea dans le cœur, après quoi elle se livra sans résistance aux soldats, qui la conduisirent à Moscou. Une fois cette satisfaction tout orientale donnée à sa douleur, elle signa tout ce qu'on voulut. Je l'ai vue encore à Moscou, dans sa maison, près du théâtre français, où elle vivait d'une pension et menait un assez petit état. Sa vie pourtant ne manquait pas de dignité : renfermée chez elle, où elle avait une chapelle et un aumônier particulier, elle ne se mêlait jamais à la société russe ; pour s'en ôter la tentation, elle avait refusé d'apprendre la langue de ses vainqueurs. Jamais un mot russe ne passa par ses lèvres : elle ne parlait que le géorgien. Ses enfants et ses petits-enfants, au contraire, s'étaient jetés sans réserve dans les dissipations de la vie moscovite. Jusqu'à la fin leur aïeule fut du moins traitée en reine ; à sa mort, arrivée, si j'ai bonne mémoire, en 1850, son corps, embaumé, fut ramené en Géorgie par deux gentilshommes attachés au collége des archives, et inhumé à Tiflis avec tout le cérémonial et tous les honneurs de la royauté.

La possession de la Géorgie donnait à la Russie des intérêts trop graves dans le Caucase pour qu'elle ne s'en occupât point avec plus de suite qu'auparavant ; il n'y avait plus là, pour elle, des provinces vassales, mais des provinces réelles. Aussi l'une des premières et plus intelligentes mesures d'Alexandre Ier fut-elle la création d'une route stratégique qui réunit Tiflis, capitale de la Géorgie, à Ghéorghievsk, alors chef-lieu du gouvernement du Caucase, et perçât ainsi en ligne droite l'isthme caucasien dans toute sa profondeur. Ce travail gigantesque achevé et la nature vaincue, on s'aper-

çut qu'il y avait autre chose à vaincre : c'étaient les tribus sauvages de la montagne, qui s'étaient peu à peu enhardies et paraissaient très-décidées à défendre leur indépendance. Profitant des avantages que leur procurait un pays de montagnes escarpées, couvertes de forêts impénétrables et coupées de gorges étroites qui s'entre-croisent et finissent souvent en abîmes, elles inquiétaient dans leurs mouvements les bataillons et échappaient toujours à leur vengeance. On ne pouvait se le dissimuler, avec un peu d'entente, avec un chef quit les réunît, elles pouvaient arrêter, écraser même des armées entières, sans presque courir aucun péril.

Les plus dangereuses de ces tribus étaient alors les Tcherkesses (dont nous avons fait Circassiens), nom générique qui appartient à toute une race guerrière et magnifique, divisée en plusieurs branches, qui habitent des villages disséminés sur les crêtes comme des nids d'oiseaux de proie, dans la partie occidentale du Caucase, au delà de la rivière du Couban, sur les versants méridionaux de l'Albrouz et le long de la mer Noire, depuis Anapa jusqu'à Gogri. Entre elles, ces tribus s'appelaient et s'appellent encore du nom d'*Adighés*.

Le duc de Richelieu, gouverneur d'Odessa, conseillait à l'empereur Alexandre d'employer envers ces peuples les moyens pacifiques et de les attirer par l'appât du commerce et celui du luxe, auquel certains d'entre eux se montraient fort sensibles. Il avait pu en juger par les rapports qui s'étaient promptement établis entre la ville naissante et les Tcherkesses. Un de nos compatriotes, employé d'une maison de commerce de Marseille, qui avait pénétré dans leurs montagnes et séjourné dans leurs *aouls* (villages), l'avait bien renseigné sur leurs dispositions. M. Taitbout de Marigny, ainsi s'appelait ce hardi commis voyageur, s'était convaincu qu'en ménageant leur susceptibilité nationale, leurs croyances (ils étaient et sont encore mahométans), leurs coutumes traditionnelles, la Russie en ferait des sujets dévoués et y trouverait, en les payant bien, d'excellents cavaliers à ajouter à ses escadrons de Cosaques. Deux fois M. Taitbout de Marigny retourna chez eux, et les étudia de près, et en rapporta chaque fois la même conviction. Le duc de Richelieu, qui la partageait, ne put la faire prévaloir dans l'esprit d'Alexandre; les conseils belliqueux l'emportèrent, et la guerre du Caucase fut commencée.

Nous n'avons pas intention d'en retracer l'histoire ; nous en rappellerons seulement les incidents principaux, afin de mieux faire comprendre la situation que la prise de Schamyl fait aujourd'hui aux Russes dans ces contrées.

Les débuts de cette guerre furent brillants d'abord; en une seule campagne, le général Yermoloff réduisit la Kabardie, contrée limitrophe de la Circassie et qui comptait des tribus non moins nombreuses et non moins braves. Prise une première fois, puis rendue, puis reprise, l'importante ville d'Anapa finit par rester aux Russes. Le général depuis prince Paskewitch, qui succéda à Yermoloff disgracié [1], crut que la possession de cette ville

[1] Les succès du général Yermoloff dont on savait les relations avec les confédérés de 1825, inquiétèrent la politique soupçonneuse de l'empereur Nicolas, qui le rappela, le combla d'honneurs, mais le confina à Moscou, cette nécropole de la Russie, sans lui

garantissait la conquête des Tcherkesses, et proposa d'ouvrir de nouvelles routes stratégiques à travers leur pays.

Ces travaux étaient plus faciles à concevoir qu'à exécuter ; aussi, à peine furent-ils entrepris, que, les balles des indigènes, pleuvant sur les travailleurs et les abattant sur leurs pics, il fallut quitter le terrain. C'est à peine si les soldats purent se maintenir dans les forteresses de Guelindjik, de Soudjouk, de Gagari, où les sentinelles ne pouvaient sortir sans s'exposer aux balles des Adighés, cachés derrière les rochers qui en dominent les remparts. Que de fois même, dans les sombres nuits d'hiver, les fortins et les postes retranchés furent-ils enlevés par les Tcherkesses, et la petite garnison noyée dans son sang avant d'avoir pu donner un signe d'alarme et appeler au secours ! La conversation des militaires russes est pleine de pareils récits ; la poésie même s'est emparée de la vie d'aventures que mènent là officiers et soldats, et en a fait le sujet de compositions pleines d'intérêt. Il y a ainsi, en Russie, tout un cycle de littérature caucasique où brillent les plus grands noms : Pouschkine, Lermontoff, Marlinsky, doivent à ces régions magnifiques et terribles, et à la guerre qui les ensanglante depuis quarante années, leurs plus belles, leurs plus nobles inspirations. Notre guerre d'Alger, si pareille pourtant à celle du Caucase, n'a rien produit de semblable : il n'en est sorti que d'héroïques soldats !

Pouschkine visita deux fois le Caucase. Quelques extraits du spirituel récit qu'il a laissé de son deuxième voyage donneront une idée de la partie soumise du pays des Tcherkesses vers le milieu du règne de l'empereur Nicolas. On y verra combien peu le poëte comptait, même sur la foi des tribus soumises, dont les otages caracolent à Saint-Pétersbourg dans les rangs de la garde impériale.

« C'est à Iékatérinograd, dit Pouschkine, que commence la route militaire de la Géorgie. On loue des chevaux à Vladikavkaze, et l'on part avec une escorte de Cosaques et de fantassins munie d'une pièce de canon. Ces convois partent régulièrement deux fois la semaine et reçoivent dans leurs rangs tous les voyageurs qui se présentent. Cela s'appelle des *occasions*. Je n'attendis pas longtemps ; le convoi apparaissait pour le lendemain. Nous étions prêts à neuf heures du matin. Toute la caravane se réunit à l'endroit du départ ; nous étions bien cinq cents personnes. Un roulement de tambour donna le signal et nous nous mîmes en marche. En tête allait le canon entouré des fantassins. Ensuite venaient les calèches, les britclakas et les kibitkas de la troupe qui allait ravitailler les petits forts. En dernière ligne, suivaient en grinçant les *arobas* (chariots tatars à deux roues) ; sur les deux flancs couraient des troupeaux de chevaux et de bœufs, que chassaient des Tatars enveloppés dans leurs peaux de moutons. Tout cela me plut beaucoup d'abord, mais me lassa bientôt. Le canon allait au pas des chevaux, laissant fumer dans l'air sa mèche à laquelle les soldats allaient tour à tour allumer leur pipe. La lenteur de notre marche (le premier jour nous ne fîmes que vingt-cinq werstes (25 kilomètres), le poids insupportable de la

confier plus un seul commandement. C'est à ce général qu'a fait allusion le fabuliste Kriloff dans la fable du cheval de bataille à qui on donne de l'avoine dorée, mais qu'on ne monte plus.

chaleur, la mauvaise qualité des vivres, et par-dessus tout le bruit agaçant et perpétuel des *arobas*, tout m'irritait. Les Tatars se font gloire du bruit de leurs chariots, disant qu'ils voyagent comme des gens d'honneur qui n'ont pas besoin de se cacher. — J'avoue que, pour cette fois, j'aurais préféré avoir pour compagnons de voyage des gens moins honorables. . . . .

. . . .

« Notre chemin devenait de plus en plus pittoresque. La chaîne des montagnes s'étendait autour de nous ; à leur sommet paissaient des troupeaux à peine visibles ; nous distinguions leurs pasteurs, — peut-être, hélas ! de pauvres soldats russes faits prisonniers par les Tcherkesses ! Les Tcherkesses nous détestent. Nous les avons chassés de leurs pâturages héréditaires ; nous avons brûlé leurs *aouls* (villages) et souvent anéanti leurs familles. D'heure en heure ils s'enfoncent plus avant dans leurs montagnes, d'où ils fondent sur nous. L'amitié de ceux à qui nous donnons le nom de *pacifiés* n'est pas sûre, et ils sont toujours prêts à seconder ou à protéger ceux d'entre eux qui nous font la guerre. L'esprit de leur sauvage chevalerie n'est pas éteint. Ils attaquent rarement en nombre égal nos Cosaques et nos fantassins, et surtout ils ont peur de nos canons ; mais ils ne laissent jamais échapper l'occasion de fondre sur nos détachements isolés. Je ne sais quel moyen il faudrait prendre pour leur inspirer des habitudes de paix. Le poignard et le sabre font comme partie de leurs membres ; l'enfant apprend à en faire usage avant de marcher. Le meurtre est pour eux un simple mouvement du corps. Ils font des prisonniers, mais pour les vendre, et ils les traitent avec une cruelle inhumanité. Il y a quelque temps, on prit un de ces Tcherkesses qui sont en paix avec nous et qui avait tiré sur un soldat. Il s'excusa sur ce que son fusil avait besoin d'être déchargé ! Que voulez-vous faire avec un tel peuple ? »

Dans le fait, la Russie n'a pas beaucoup avancé ses affaires de ce côté ; les Tcherkesses sont refoulés dans la montagne, mais non encore soumis. Les succès dont les Russes se glorifient avec raison ont eu lieu sur un autre point du Caucase.

Tandis que la guerre développait ainsi les instincts sanguinaires des tribus tcherkesses, elle réveillait le fanatisme musulman dans les tribus des Tchetchênes et des Lesghiens des bords de la mer Caspienne. Là, la question d'indépendance se doubla d'une question de religion. Bien que les Russes se soient gardés de toute tentative de conversion dans le Caucase et que, chez eux, le chrétien se soit effacé dans le conquérant, les tribus de la mer Caspienne, d'un caractère plus sombre et plus mystique que les tribus de la mer Noire, se sont effrayées pour leur foi. Alors ont surgi parmi eux des apôtres qui ont prêché la guerre sainte de l'islam.

C'est à la suite des campagnes heureuses du général Yermoloff (1820) que la guerre prit, dans la Kabardie, ce caractère religieux. Le général Yermoloff, dont l'habileté égalait la bravoure, avait adroitement semé la division entre ces tribus, divisées par de vieilles rivalités, et les avait ainsi, ou soumises, ou réduites à l'impuissance. Maître du centre de l'isthme caucasien et des principaux défilés des montagnes, il interceptait la communication d'un versant à l'autre. Isolées, les tribus de la mer Caspienne, dont le pays

n'offre pas des moyens naturels de défense aussi puissants que celui des Tcherkesses, se voyaient près d'être écrasées. Alors une voix s'éleva, non celle des intérêts, trop confuse et trop impuissante, mais celle de la religion, partout également vibrante chez ces peuples. Les tribus de la mer Caspienne se croient, en effet, les dépositaires de la pure doctrine de l'islam. Une tradition qui a pour eux l'autorité de l'histoire porte que c'est dans leurs montagnes qu'enlevé de la terre, indigne de le porter, le dernier des douze imans a été caché pour reparaître à la fin des siècles et livrer le dernier combat de la foi. Il est là, vivant d'une vie surnaturelle au fond d'une caverne que personne ne connaît, mais se révélant par l'inspiration qu'il communique, dans les grandes circonstances, à des hommes de son choix, et qui, pour cela, prennent le nom de *naïbs* (lieutenants de l'iman). Il y a toujours eu là des naïbs, malgré l'opposition jalouse que leur font les mollahs, théologiens officiels du Coran; mais dans les jours de crises, et quand le naïb s'est montré homme de talent, il l'a toujours emporté sur les mollahs.

Tel fut Mollah-Ghazi qui se leva à l'époque dont nous parlons. Ennemi passionné des Russes, il prêcha contre eux la guerre sainte avec un grand succès. Il s'était attaché, parmi les jeunes gens de toutes les tribus, d'ardents séides qui lui étaient dévoués à la vie et à la mort, et dont, sous le nom de *murides*, il avait formé une garde redoutable. Il mit habilement à profit les diversions amenées par la Révolution de 1830 et la révolte de la Pologne. Mais il ne put tenir contre l'armée du général Rosen, qui, en 1832, l'écrasa au siége d'Himri, où périrent tous ses murides, sauf un seul, dit-on, qui s'échappa tout sanglant du carnage. Ce muride était Schamyl.

Schamyl ne succéda pas immédiatement à la mission religieuse et guerrière de Mollah-Ghazi. Un autre naïb prit sa place et tomba bientôt victime d'une de ces rivalités de tribus que les Russes ont de tout temps nourries et exploitées avec succès. La légende, car déjà il en a une, veut que Schamyl, qui était parmi les murides du naïb quand il fut massacré dans la mosquée, ait encore, cette fois, échappé miraculeusement à la mort. Quoi qu'il en soit, il jouissait à cette époque, — 1835, si nous ne nous trompons, — d'une grande considération dans le Daghestan et les contrées environnantes. Sa maturité, sa bravoure, ses connaissances profondes en théologie musulmane, tout révélait en lui l'élu du dernier iman, le continuateur désigné des grands desseins de Mollah-Ghazi. Il vit bientôt se former autour de lui un corps de murides aussi dévoués et plus nombreux que n'avait jamais été celui de son maître. A la tête de ce cortége enthousiaste, il parcourut les tribus, et, malgré la jalousie plus ou moins dissimulée de leurs chefs, prit sur elles un empire absolu. Sûr de leur attachement et certain que tout ce qu'elles possédaient de combattants se lèverait à sa voix, il entreprit contre les Russes cette redoutable guerre de surprises qui a pu faire un jour désespérer du succès définitif de leurs cinquante années d'efforts.

Il n'entre pas dans notre pensée de faire l'histoire de la lutte qu'il a soutenue vingt ans avec quelques milliers de soldats mal armés contre des troupes braves, habilement conduites et incessamment renouvelées. La défense du fort d'Akulcho, la prise de Dargo, la défaite des généraux Grabbe, Kluke et Gurko, les dix ans de résistance au prince Vorontsoff, sont encore

dans tous les souvenirs. On crut, en France, que la guerre de Crimée allait assurer le triomphe de l'habile naïb. On compta, de sa part, sur une diversion puissante ; on lui offrit une alliance ; on alla même jusqu'à rêver de lui créer un royaume et d'en faire le souverain du Caucase. C'était bien mal connaître le pays, la diversité de races, de goûts et d'intérêts des populations qui l'habitent. Grande est la différence entre la région de la mer Noire et celle de la mer Caspienne, plus grandes encore les habitudes, les occupations et l'organisation traditionnelles des tribus. Le régime héréditaire et monarchique domine au nord du Caucase; au midi, c'est le régime démocratique et républicain ; les Lesghiens, les Tchetchènes, qui habitent des plaines, sont généralement agriculteurs et pasteurs ; les Tcherkesses préfèrent la guerre et le commerce, pour lesquels ils montrent de remarquables aptitudes. Penser à les réunir sous un même chef était donc insensé. Chez lui-même, je veux dire parmi les tribus qui le suivaient à la guerre contre les Russes, Schamyl n'eût pu se faire reconnaître pour roi. Les chefs héréditaires des tribus n'avaient jamais entendu se départir en rien de leur autorité. Pour eux, c'était l'apôtre armé de la croisade (si l'on peut employer ici ce mot) ; il commandait à la guerre, il était chef de la prière à la mosquée. Mais là se bornait son autorité. S'il avait voulu se faire décerner une couronne, il aurait vu tous les petits souverains du pays se lever contre lui. Il le savait, et voilà pourquoi il aurait répondu avec tant de réserve aux ouvertures et aux propositions qui, dit-on, lui furent faites de la part de la France et de l'Angleterre. Ces offres, si en effet elles eurent lieu, ne pouvaient même que le compromettre. Depuis longtemps ses succès lui avaient créé autour de lui des ennemis ; on lui prêtait des desseins ambitieux, on le soupçonnait, on le surveillait peut-être.

Que ces semences de division aient été cultivées avec soin par la Russie, c'est ce dont il n'est guère possible de douter; et, certes, cette tactique n'a pas moins contribué au succès que celle qu'ont suivie les généraux russes ; — tactique imitée de celle que nous avons nous-mêmes employée en Algérie. Un résultat pareil s'en est suivi : Schamyl a eu le sort d'Abd-el-Kader.

Il nous est difficile, en l'absence des rapports officiels des généraux, de suivre la marche des opérations qui ont amené la prise de Schamyl. Depuis la guerre de Crimée, il n'avait éprouvé que des défaites. Les tribus qui marchaient sous sa bannière s'étaient successivement séparées de lui. Le nombre, et, dit-on aussi, la confiance de ses murides, avaient sensiblement diminué. Son énergie à lui-même avait faibli, depuis qu'il avait vu mourir de langueur, sous ses yeux, le fils bien-aimé qui servait dans la garde, à Saint-Pétersbourg, où, tout enfant, il avait été transporté prisonnier, et qu'on lui avait rendu en échange des princesses Orbéliani et Tchavtchavadé. Il sentait lui-même qu'il ne pourrait plus résister longtemps; aussi la pensée lui était-elle venue de se rendre volontairement. Mais un scrupule religieux le retenait : il avait fait serment sur le Coran de combattre les Russes jusqu'à la mort. Il aurait donc, il y a un an à peu près, écrit à Constantinople pour être relevé de son vœu, en réclamant l'intervention du Sultan afin d'obtenir des conditions. Sur la demande de la Porte, l'empereur Alexandre aurait consulté le prince Bariatinsky, commandant en chef des troupes du Cau-

case ; mais le prince, assuré de prendre Schamyl, dont il avait investi de toutes parts le dernier asile, dissuada l'empereur d'entrer en négociation. Ceci se passait à la fin de l'hiver dernier.

Les opérations recommencèrent donc peu après et furent poussées avec vivacité; elles furent marquées par une suite de succès. Grâce aux routes stratégiques qu'ils avaient poussées à travers les forêts, les Russes pénétraient enfin, sans s'exposer autant aux surprises, dans le massif oriental, où Schamyl avait si longtemps dominé. Le naïb n'avait plus qu'un repaire, et on l'y resserrait de proche en proche. Il n'arrivait à Saint-Pétersbourg que de bonnes nouvelles du Caucase; on était dans l'attente d'un grand résultat.

Vers la fin du mois d'août, des bruits plus heureux encore commencèrent à se répandre, et la nouvelle de la prise de Schamyl se répétait partout. Enfin, le 1er septembre (style russe), la dépêche suivante fut affichée dans la ville et expédiée à toutes les extrémités de l'empire :

« *Gourib*, (c'est le nom de la dernière forteresse de Schamyl) *est en notre pouvoir. Schamyl, prisonnier, est expédié à Saint-Pétersbourg.* »

Le lendemain une autre dépêche annonçait que, « depuis la mer Caspienne jusqu'à la route militaire de la Géorgie, le Caucase était soumis ; que 48 canons et toutes les forteresses de l'ennemi étaient au pouvoir des Russes. »

Voici les détails qu'on recueillit plus tard de la bouche du général Krabbe, qui avait assisté à la lutte suprême du naïb, et était parti aussitôt pour en apporter la nouvelle à l'empereur.

Schamyl, abandonné par ses derniers partisans, avait dû s'enfermer avec les quatre cents murides qui lui étaient restés fidèles dans l'aoul fortifié de Gourib. C'est une espèce de fort situé sur un plateau élevé et de plus d'un kilomètre de longueur. Sur trois côtés le rocher est presque à pic ; un seul côté était jugé accessible par les militaires russes et par les indigènes eux-mêmes, qui y veillaient exclusivement. Mais le prince Bariatinsky se rappela la conduite des Français à l'Alma. Il demanda en conséquence des volontaires pour attaquer par les rochers, tandis qu'avec le gros de sa troupe il attirerait l'attention et les efforts des murides de son côté. Plusieurs centaines de volontaires s'offrirent. L'attaque fut tentée le 26 août (style russe) et eut un plein succès. Tandis que les murides se défendaient avec vigueur contre les assaillants qui leur faisaient face, les volontaires arrivaient par les rochers sur leurs derrières. Surpris, mais non déconcertés, les murides tinrent ferme. Mais ils furent bientôt écrasés. Le combat n'était plus qu'un carnage. Le prince Bariatinsky fit cesser le feu. Schamyl s'était retiré dans une sorte de réduit creusé dans le roc et percé de meurtrières (*saklia*). Élevant la voix, le prince l'interpella et le somma de se rendre. Schamyl demanda quelles conditions lui seraient faites. « Sors de ta retraite et rends-toi sans conditions, » lui répondit le prince. Schamyl sortit. « Approche, lui dit le prince, s'avançant lui-même de quelques pas malgré ses officiers, qui craignaient une trahison ; es-tu Schamyl ? — Je suis Schamyl, répondit le naïb. — Eh bien, tu as la vie sauve; tu garderas tes femmes, tes trésors. Demain je t'enverrai à l'empereur, mon maître. C'est de lui que dépendra désormais ton sort. »

Schamyl courba la tête sans proférer une parole.

Au moment où nous écrivons, Schamyl est probablement arrivé à Saint-Pétersbourg, où le palais de la Tauride lui est, dit-on, assigné provisoirement pour demeure.

Voilà donc les Russes en possession du centre et du versant oriental du Caucase. Reste, il est vrai, à soumettre le versant occidental et les belliqueuses tribus des Tcherkesses. Mais ce n'est plus désormais qu'une affaire de temps et d'habileté. Quelques incidents qui puissent arriver, on peut dire que l'Asie centrale leur est ouverte, et que, de la Neva à l'Euphrate, rien ne peut plus les arrêter longtemps.

P. Douhaire.

LETTRE DE BARCELONE

DE LA POSITION DU MINISTFRE O'DONNEL[1]

Barcelone, octobre 1859.

Dans la vie d'un peuple, tous les événements s'enlacent, s'enchaînent et s'expliquent les uns les autres; aussi ai-je cru nécessaire de tracer à grands traits notre histoire passée pour faire comprendre notre situation présente. Dégagé de cette partie de ma tâche qui fut le sujet de ma correspondance précédente, je puis entrer aujourd'hui sans difficultés dans l'examen de l'état politique actuel de l'Espagne.

J'ai déjà dit que la mort du dernier monarque espagnol nous avait légué une guerre dynastique de sept ans.

La guerre, et surtout la guerre civile, est une mauvaise école pour préparer les peuples à la jouissance de la liberté politique. Dans une guerre, on apprend à respecter bien plus le droit de la force que la force du droit; en sorte que ceux-là même qui faisaient la guerre au nom de la liberté, maîtres du pouvoir, se montraient aussi despotes que les absolutistes.

Parmi les maux que nous apporta la guerre, il faut signaler la prépondérance de l'élément militaire, et cet élément n'est pas le plus propre à créer des mœurs politiques libérales. Il en résulta que chaque parti chercha à s'attacher les généraux les plus en renom; que notre armée se divisa en fractions politiques; que la discipline se relâcha, et qu'enfin nous avons été témoins d'une centaine d'insurrections militaires qui ont de plus en plus démoralisé notre pays.

Quand la guerre se termina, en 1840, une insurrection militaire donna le pouvoir au parti progressiste qui avait pour chef le général Espartero, duc

[1] Voir le numéro du 25 juillet dernier.

de la Victoire, homme d'un grand prestige dans l'armée. Ce parti fut renversé en 1843 par une autre insurrection militaire ayant pour chef le général Narvaez, qui reçut alors le titre de duc de Valence.

Les trois années durant lesquelles le parti progressiste exerça le pouvoir furent trois années d'anarchie : tous commandaient, le gouvernement excepté. Fatigué de cette situation intolérable, le pays s'unit à ceux qui levèrent le drapeau de l'insurrection pour renverser le général Espartero qui avait été nommé régent du royaume, à cause de la minorité de la reine Isabelle.

L'un des motifs de l'impopularité du parti progressiste fut d'avoir été toujours en lutte avec la cour de Rome, et de n'avoir cessé d'exercer des persécutions contre le clergé espagnol. Le parti modéré, soit par calcul, soit animé par des convictions sincères, chercha à remédier à ce mal, et il y parvint d'autant plus facilement que l'on rencontre toujours à Rome des désirs paternels de conciliation.

Sept années de guerre et trois d'anarchie avaient affaibli le principe de liberté que les conservateurs s'efforcèrent de rétablir à tout prix. La nécessité était grande et pressante et l'occasion opportune, car le peuple, las de désordres, était disposé à accepter tout ce que l'on ferait dans ce but. Mais malheureusement les réactions sont toujours exagérées, en sorte que la crainte des excès commis au nom de la liberté porta le parti conservateur à abuser de l'autorité.

Les pouvoirs extraordinaires que le parti progressiste avait conférés aux *ayuntamientos* (municipalités) et aux députations provinciales (conseils généraux) créèrent au gouvernement des embarras sérieux. Pour éviter cet écueil, le parti conservateur leur enleva toutes leurs attributions; il ne leur en laissa que la partie odieuse, telle que la répartition et la collection des impôts et la levée des conscrits. C'est ainsi que fut importée en Espagne la centralisation que les conservateurs avaient étudiée en France pendant leur émigration.

La centralisation fut en Espagne une arme de parti dirigée contre le parti contraire. A son aide, le parti conservateur obtint au parlement, non-seulement la majorité, mais encore l'unanimité, unanimité que l'on ne saurait obtenir qu'en falsifiant le principe du gouvernement représentatif, qu'en portant atteinte à la liberté des électeurs par la menace ou la corruption, qu'en démoralisant le pays et en semant le scepticisme.

J'ignore ce qui se passe ailleurs, mais je puis assurer qu'il n'est point en Espagne un homme de bonne foi qui ne reconnaisse l'incompatibilité du système représentatif avec la centralisation. Ici, l'expérience nous a démontré que la centralisation substitue à la volonté du pays celle des agents du gouvernement, et établit de fait l'absolutisme ministériel.

Ce serait méconnaître la nature humaine que de supposer un gouvernement capable de laisser les peuples libres de lui envoyer des représentants contraires à ses projets, tant qu'il aura la faculté d'imposer des candidats de son choix. Aussi les hommes politiques qui condamnent la centralisation lorsqu'ils sont tombés ne veulent-ils point y renoncer lorsqu'ils reviennent au pouvoir.

Aristote disait que les gouvernements périssent par l'exagération du principe qu'ils représentent. C'est ce qui est arrivé au parti conservateur espagnol : il a succombé en exagérant le principe d'autorité. L'abus qu'il en fit le porta à refuser au parti progressiste toute participation aux affaires publiques. Privé d'intervention légale, ce parti se mit à conspirer, et il ne cessa de menacer ceux qui occupaient le pouvoir. Pour le débusquer de cette nouvelle position, le gouvernement recourut à la corruption, et le désorganisa.

Ce succès obtenu, le danger se montra sur un autre point. Comme il n'y avait pas dans les chambres d'opposition progressiste, il s'y forma une opposition conservatrice qui naquit du sein de la majorité; l'opposition est le propre des gouvernements représentatifs.

Cette opposition fut formée dans l'origine par ceux auxquels on donna le nom de *puritains*. Leur but était d'arrêter le parti conservateur sur la pente fatale qui le conduisait à l'abîme. Dans cette opposition figurèrent des hommes de grande distinction, tels que Pastor Diaz, Pacheco, Rios Rosas et autres. Le nom de puritains qui servit à les désigner indique que leur but était de rétablir le gouvernement représentatif dans toute sa pureté.

Ils occupèrent le pouvoir peu de temps, mais assez néanmoins pour lever un drapeau autour duquel se groupèrent plus tard les hommes tolérants des partis constitutionnels.

La Révolution de 1848 surprit les partis au milieu de leur travail de décomposition; et, quoique tous se fussent groupés autour du gouvernement pour faire tête à ce grand cataclysme, le premier moment de danger une fois passé, on s'aperçut que cet événement politique inattendu avait accéléré l'œuvre de la dissolution des anciens partis.

La chute de Louis-Philippe produisit des effets très-divers sur nos hommes politiques. Les puritains, qui formaient la fraction la plus sincèrement libérale du parti conservateur, s'affermirent dans leurs convictions et crurent que l'Espagne ne pourrait éviter une calamité semblable à celle que la France subissait qu'à l'aide d'un régime franchement constitutionnel. La fraction la plus rétrograde du parti modéré ne vit de salut que dans la restriction des libertés publiques, et elle alla jusqu'à préconiser ce que l'on appela un absolutisme éclairé (ilustrado). Cette fraction, composée d'hommes importants, tels que Miraflores, Viluma, Bravo Murillo, etc., se déclara l'ennemie acharnée du parlementarisme.

Les hommes les plus considérés du parti progressiste renoncèrent à leurs tendances démocratiques par crainte de la révolution, et ils se rapprochèrent des puritains. Les uns et les autres finirent par former dans la suite le parti connu sous le nom d'*Union libérale*, lequel occupe aujourd'hui le pouvoir.

La fraction la plus ardente du parti progressiste proclama ses sympathies pour la révolution française, et forma le parti démocratique.

Le général Narvaez et ses amis personnels voulurent rester indifférents à ce mouvement de transformation ; mais, comme les événements sont plus logiques que les hommes, et qu'il n'est pas de pouvoir humain capable de faire que le jour présent ressemble à celui de la veille, il en résulta que le

gouvernement du duc de Valence dut succomber devant l'opposition de toutes les fractions des chambres, parce qu'il n'en représentait plus aucune.

Bravo Murillo fut président du nouveau ministère. Son arrivée au pouvoir avait une signification plus financière que politique. Il promit des économies, et cette promesse produisit un grand effet, car tous avaient présents à la mémoire le faste et le gaspillage du cabinet tombé.

Les économies ne se réalisèrent point, mais en échange M. Bravo Murillo confectionna quelques projets de constitution et de lois organiques calqués sur le régime politique du second empire. Dès que ces projets furent connus, toutes les fractions du parti libéral protestèrent, et l'attitude du pays fut telle, que l'auteur de cette malencontreuse réforme eut peur de provoquer une révolution et abandonna le pouvoir. Pour se faire une idée de l'effet que produisit ici cette tentative, il suffira de savoir que les principaux chefs du parti constitutionnel, y compris la reine Doña Maria-Cristina, avaient résolu de quitter l'Espagne si l'on menait à fin le plan de Bravo Murillo. — Ce fait prouve que notre pays n'est pas encore tombé dans l'abaissement moral que quelques-uns lui attribuent.

Mais les coalitions assez fortes pour renverser sont toujours impuissantes à créer. Aussi, aucune des fractions qui contribuèrent à la chute du ministère présidé par M. Bravo Murillo n'osa-t-elle accepter sa succession.

Les cabinets qui se succédèrent alors au pouvoir étaient formés d'hommes de très-peu d'importance politique et qui, à cause même de leur nullité, pouvaient se soutenir pendant quelques mois. Enfin M. Sartorius, comte de San Luis, qui avait été déjà ministre de l'intérieur du temps du général Narvaez, prit les rênes du gouvernement.

Le comte de San Luis, jeune encore, d'humble origine, avait commencé sa carrière par le journalisme. Il attira autour de lui un certain nombre de jeunes gens de talent, actifs, subordonnés, disposés à se frayer un chemin et à se créer une position sociale, quoiqu'ils eussent à lutter contre des difficultés de toutes sortes. Leur qualité de *parvenus*, comme on dit en France, et l'*ensemble* avec lequel ils exécutaient la volonté de leur chef, les fit appeler *polacos*, du nom que portait une célèbre *claque* qui figura dans les théâtres de la cour au commencement de ce siècle.

Ce ministère fut très-mal accueilli par le pays; personne ne lui attribua de mission politique; tous crurent que les *polacos* n'avaient d'autre vue que leur agrandissement personnel. Le mot d'immoralité était sur toutes les lèvres, et, avec ou sans motif, l'Espagne se crut rabaissée à ses propres yeux et devant les nations étrangères.

Il faut avouer, pour être juste, que, sous le point de vue purement politique, ce gouvernement commit moins d'excès que ses prédécesseurs; mais le peuple espagnol portait son attention sur l'administration, et il croyait y voir un désordre ruineux. La centralisation des services publics portait ses fruits.

La législature s'ouvrit sur ces entrefaites. Peu après, le cabinet fut mis en déroute au sein du sénat, où une majorité de 105 voix lui refusa la concession du chemin de fer du Nord.

Ce fait inouï dans nos annales parlementaires produisit dans le public une vive sensation. C'était la première fois que le sénat émettait un vote de censure contre un ministère, un vote de censure non à cause de sa marche politique, mais à cause de sa manière d'administrer le pays, et, aux yeux du peuple, c'était là précisément le côté vulnérable du cabinet.

Au lieu de se retirer après un tel échec qui mettait à néant les derniers restes de prestige qu'il pouvait avoir dans le pays, le ministère ferma les Cortès, étouffa la voix de la presse et se livra à une série de persécutions contre ceux qui lui avaient fait de l'opposition, soit au sénat, soit ailleurs.

Quos Deus vult perdere dementat. Ainsi en fut-il pour les polacos : une fois entrés sur la route de la prévarication, ils la parcoururent jusqu'au bout. Il vous sera facile, sans connaître notre pays, de comprendre l'effet que dut produire ici la vue d'une persécution contre les hommes les plus respectables par leur âge, leurs services éminents et leur position sociale, et surtout alors que leurs persécuteurs étaient des hommes jeunes, de peu de mérite et sans autre position que la position officielle qu'ils avaient prise eux-mêmes.

Le gouvernement ayant décrété un emprunt forcé, l'indignation publique fut portée à son comble. Le général O'Donnell se fit son interprète et s'insurgea non loin de Madrid avec quatre généraux et près de deux mille soldats. Ils se battirent à Vicalvaro avec les troupes restées fidèles au gouvernement; de là le nom de *vicalvaristes* qui fut donné plus tard aux premiers.

Ce soulèvement ayant été secondé par tout le pays en masse, les membres du cabinet et leurs partisans furent forcés de chercher un refuge à l'étranger contre les fureurs populaires. A Madrid, le peuple se battit trois jours et entoura de barricades le palais royal, où les ministres s'étaient retirés. Mais, qu'on le remarque, on voyait sur toutes les barricades le portrait de la reine entouré de fleurs et de verdure. Il est certes déplorable d'avoir recours à la voie des révolutions pour arriver à un changement de ministère, mais mieux vaut encore la manière dont les choses se passent chez nous que chez vous, où il ne faut aux révolutions rien moins qu'un changement de dynastie.

Pour comprendre le caractère de ce soulèvement, il importe de ne pas oublier que ceux qui y prirent part ne firent entendre qu'un seul cri : *Moralité et justice.*

En se soulevant au *champ des Gardes*, le général O'Donnell se fit cette illusion qu'il pourrait renverser le ministère du comte de San Luis par une insurrection militaire, oubliant que, si les révolutions n'aboutissent point en Espagne quand l'armée leur est contraire, en retour, il n'est point d'exemple du triomphe d'une insurrection à laquelle le peuple ait refusé de prendre part.

Les éléments révolutionnaires que l'on avait déchaînés imprimèrent donc à la nouvelle situation un caractère politique qu'elle n'eut point à son origine. Bientôt, voyant que le mouvement commencé par lui changeait de nature, le général O'Donnell voulut se retirer ; mais ses amis lui firent comprendre qu'il ne serait pas digne d'un homme de sa valeur d'abandonner le

pays au milieu des dangers dans lesquels il l'avait précipité sans le vouloir. — O'Donnell accepta alors le portefeuille de la guerre dans un ministère présidé par Espartero, représentant de l'élément révolutionnaire.

Espartero, qui porte le titre de duc de la Victoire, est l'un de nos généraux les meilleurs et les plus heureux, et on lui doit à lui surtout d'avoir mis fin chez nous à la guerre civile. Comme homme politique, il a prouvé qu'il avait peu de capacité et qu'il n'était jamais à la hauteur des circonstances. Son caractère, très-faible, contraste avec celui du général O'Donnell, qui est tout à fait inflexible. Le duc de la Victoire n'a jamais su résister aux séductions de la popularité, en sorte qu'il fut toujours un instrument docile entre les mains des révolutionnaires. Au contraire, le comte de Lucena (O'Donnell) ne tient peut-être pas assez compte des aspirations légitimes des hommes qui lui sont dévoués.

Aussitôt après la constitution du nouveau cabinet, on s'aperçut qu'il recélait des éléments de prochaine dissolution. Il y avait dans son sein deux tendances opposées, représentées, l'une par le président du conseil, l'autre par le ministre de la guerre. La lutte entre ces deux tendances fut vive et soutenue, et pendant deux ans, de 1854 à 1856, le général O'Donnell fit preuve d'une grande fermeté et d'une grande sagacité, en résistant incessamment à l'invasion des idées révolutionnaires.

Cependant il ne put éviter quelques maux assez graves dus à la situation, car il fut forcé de faire des concessions, afin de prendre son temps pour se préparer à livrer une grande bataille à la Révolution. S'il n'avait pas eu cette prudence, s'il avait accepté le combat tout d'abord sans que le parti conservateur fût réorganisé, il eût été indubitablement vaincu, et le pays eût été livré à la plus effroyable anarchie.

La fraction ardente du parti progressiste revint bientôt à ses anciennes habitudes; rompant un engagement sacré de la nation avec le saint-père, elle décréta la vente des biens du clergé. Cet acte, révolutionnaire au premier chef, fortifia la position d'O'Donnell; dès lors les classes conservatrices du pays le regardèrent comme le seul homme capable d'arrêter l'Espagne sur la pente fatale où elle se trouvait entraînée.

Il se forma au sein même des cortès constituantes un groupe de députés respectables par le nombre et par la qualité, qui prit le titre de *centre parlementaire*. Les anciens *puritains*, les conservateurs vraiment constitutionnels et les progressistes sincèrement monarchiques, en firent partie. Dans le reste du pays, ceux qui ne voulaient sacrifier ni la liberté à l'autorité ni l'autorité à la liberté, se rapprochaient aussi les uns des autres.

Lorsque ce nouveau parti eut pris des forces, le général O'Donnell comprit que le moment de livrer bataille à la révolution était arrivé; il la provoqua dans la rue et l'y vainquit dans une lutte sanglante.

Maître du pouvoir, le parti de l'*union libérale* prononça la dissolution des cortès constituantes et chercha à créer une situation dans laquelle entreraient les libéraux monarchiques. Une intrigue de palais renversa du pouvoir le général O'Donnell et mit à sa place le général Narvaez.

Le général O'Donnell, pour se rendre favorables les progressistes modérés, avait modifié la constitution de 1845 dans un sens libéral; le duc de

Valence, voulant gagner les néo-absolutistes, la modifia et imposa de nouvelles limites aux libertés publiques. L'essai ne lui réussit pas : il ne contenta point les réactionnaires, et il s'aliéna l'appui des membres de l'*union libérale*.

Le général Narvaez ne resta pas longtemps au pouvoir : divers ministères lui succédèrent, et, grâce seulement à leur nullité, ils obtinrent de n'être point harcelés par les différentes fractions du parti conservateur sur lequel ils cherchèrent à s'appuyer. Cette situation politique se prolongea par une espèce de trêve jusqu'au 30 juin 1858, époque à laquelle S. M. rappela le comte de Lucena pour lui confier de nouveau les destinées du pays.

Le général O'Donnell reprit aussitôt son œuvre de conciliation : il confia les premiers emplois indistinctement aux hommes capables de l'ancien parti progressiste et de l'ancien parti conservateur. Il nomma immédiatement ambassadeur à Rome D. Antonio de los Rios y Rosas, afin de rétablir le bon accord entre le souverain pontife et la nation espagnole.

Pour ne pas provoquer de nouveau des discussions toujours dangereuses sur l'origine des pouvoirs, il accepta la législation existante, et, si la constitution réformée par le ministère Narvaez, ne répond pas aux vœux des hommes de l'*union libérale*, ceux-ci sont arrivés par leur politique tolérante à rendre insensible ce que cette constitution a d'antilibéral.

La levée de l'état de siége qui pesait depuis de longues années sur diverses provinces de l'Espagne, la liberté rendue à la presse et à la tribune, le respect de la liberté individuelle, font de cette situation ce que nous avons eu jusqu'ici de plus tolérable dans la pratique, en sorte que les passions politiques se sont apaisées et que le pays est entré dans une période d'ordre et de prospérité inconnue en Espagne depuis longtemps.

Cette vérité, qu'aucun homme de bonne foi ne pourra nier, restera cachée pour l'étranger qui jugera l'Espagne d'après ce que diront les journaux de Madrid, échos des partis, et non les représentants des aspirations et des besoins du pays.

Que l'on ne s'y trompe point : Madrid ne représente pas l'Espagne ; Madrid est une colonie d'employés et de prétendants, d'aspirants ministres qui jugent les situations politiques au point de vue de leurs intérêts personnels. Là, ce que l'on fait sous le prétexte de se dévouer au bien du pays, c'est en réalité de conspirer contre le pays.

Voilà pourquoi le cri des provinces demandant la décentralisation va toujours grandissant ; voilà pourquoi l'esprit provincial renaît et se fortifie ; les provinces sont lasses de se voir converties en colonies, que les aventuriers politiques exploitent à leur profit.

Le général O'Donnell, en montant au pouvoir, promit de satisfaire ce vœu général, presque unanime ; mais jusqu'ici il a peu fait pour la décentralisation, et si, pendant la nouvelle législature qui va s'ouvrir en octobre prochain, il n'entreprend point de réformes administratives en ce sens, il finira par perdre le ferme appui que les populations lui prêtent en ce moment.

Ses amis disent que, s'il ne l'a pas fait jusqu'ici, c'est qu'il a été forcé d'employer le temps à se défendre de ses ennemis. On l'a accusé d'avoir été l'instigateur d'une révolution injuste contre les *polacos*, ce à quoi il a ré-

pondu en traduisant quelques chefs des *polacos* à la barre du sénat comme accusés de concussion[1].

Le pays n'avait pas besoin de ce procès retentissant pour savoir à quoi s'en tenir sur l'administration de 1854 : le scandale n'était pas nécessaire pour se justifier devant l'Espagne, et la nation n'a rien à gagner à ce qu'on étale ses misères aux yeux de l'étranger. C'est ce dont nos hommes politiques auraient dû se souvenir.

P. S. — Le 4 de ce mois est mort ici D. Fernando Patxot, auteur des *Ruines de mon couvent*, de *Sœur Adèle* et d'autres compositions populaires qui n'ont pas été publiées sous son nom. Il y a dans cette mort une coïncidence que personne ne parvient à expliquer. Peu de jours avant de mourir, Patxot avait publié deux articles sous le titre de *Paroles d'un moribond;* lorsqu'il eut écrit le troisième et dernier, il tomba du haut de l'escalier de sa maison et il expira vingt-quatre heures après. Dans les articles dont je viens de parler, il prenait congé de sa famille et de ses amis, disant qu'il allait quitter un monde qui le fatiguait.

Pour extrait : P. Douhaire.

[1] Depuis que cette lettre est écrite les Cortès ont été réunies, mais aucun projet du genre de ceux dont parle notre correspondant ne leur a été présenté. Au milieu des préoccupations de la guerre avec le Maroc, aujourd'hui décidée, et des complications qu'elle peut amener, on peut douter que les questions intérieures occupent une grande place dans la session des chambres espagnoles. (*Note de la rédaction.*)

BIBLIOGRAPHIE

RECUEIL DES FACTUMS D'ANTOINE FURETIÈRE, de l'Académie française, contre quelques-uns de cette Académie, suivi des preuves et pièces historiques, avec une introduction et des notes par M. Charles Asselineau. — Deux volumes in-12. Paris, chez Poulet-Malassis et de Broise.

Nous ne partageons pas au même degré que l'éditeur du livre que voici le goût des exhumations littéraires dont notre époque s'est éprise; nous n'applaudissons pas sans restrictions, comme lui, à « ce grand mouvement d'inventaire qui, avant cinquante ans, ne laissera dans nos bibliothèques ni dans nos archives aucune page oubliée, aucun document inédit, pas une seule lettre manuscrite. » Mais surtout nous ne croyons pas que « cette hâte de tout savoir et de tout mettre en lumière » ait pour conséquence obligée, « pour corollaire indispensable, la réimpression des livres oubliés ou mal compris, et que ceux-ci soient surtout intéressants pour l'histoire littéraire ou l'histoire des mœurs. »

Qu'on publie, nous y applaudissons volontiers, des documents qui n'ont jamais vu le jour et sont en danger de se perdre, des actes, des traités, des relations, des correspondances, etc. : un peu de confusion peut en résulter pour l'étude du passé, les traits principaux de l'histoire peuvent disparaître dans ce menu détail de lignes secondaires; l'inconvénient toutefois n'est pas sans compensation ; — mais ressusciter des ouvrages morts-nés et remettre en face de nos chefs-d'œuvre, sous prétexte de les faire mieux apprécier, les pauvretés que leur opposa la sottise du temps, c'est pousser un peu loin le procédé des jugements par contraste. A ce compte, il nous faudra donc lire Pradon pour bien goûter Racine et affronter les vers de Cotin pour mieux apprécier Boileau? M. Asselineau soutient en effet que l'on ne saurait comprendre un auteur si l'*on* ne le replace au milieu des circonstances où il a vécu, si l'on ne s'est enquis avec soin des détails de son ménage et de sa toilette, si l'on n'a recueilli tous les commérages dont il a été l'objet, si l'on n'a étudié enfin « les idiosyncrasies de chaque écrivain. » S'il en est réellement ainsi, voilà le dix-huitième siècle convaincu de n'avoir rien entendu à nos classiques qu'il admirait tant, car c'est une chose certaine qu'il était mal renseigné sur le chapitre de leurs « idiosyncrasies. » Nous devons même ajouter qu'il tenait ces sortes d'informations pour choses peu nécessaires et peu utiles à la formation du goût. Ses dédains, à cet égard, étaient un peu exagérés peut-être; mais, théorie pour théorie, celle qui consiste à étudier les chefs-d'œuvre en eux-mêmes et dans leurs rap-

ports avec les lois éternelles de l'esthétique, vaut bien celle qui nous a appris à « étudier le rapport d'un livre aux idées générales et de l'auteur à son temps. »

Quoi qu'il en soit, au reste, de la thèse de M. Asselineau, on peut lui appliquer le mot d'Horace : *Non erat his locus.* Ce n'était pas ici qu'il convenait de plaider la cause des écrivains dont on ne se souvient plus, ou dont on n'a pas gardé un bon souvenir. Furetière n'est ni inconnu ni méconnu ; il jouit même d'assez de réputation, et son nom, dans l'histoire des lettres françaises, est associé aux plus grands du dix-septième siècle. On sait qu'il fut l'ami de Racine et de Boileau ; qu'ensemble, dans leur jeunesse, ils attaquèrent Chapelain, Salerre et tous les mauvais auteurs du temps ; que seul, dans sa maturité, il soutint contre l'Académie une lutte de bon sens et d'esprit où, quoique vaincu, il eut pour lui les rieurs, ce qui, en France, équivaut à une victoire. Sa renommée toutefois est aujourd'hui presque toute traditionnelle ; il y a longtemps qu'on ne le lit plus et que ses ouvrages n'ont été réimprimés. Le dix-huitième siècle n'en fit point cas, dit M. Asselineau, et cela se conçoit; ce siècle, dominé par un faux idéal de noblesse et devenu étranger à nos vieilles traditions littéraires, n'était pas en état d'apprécier un écrivain de trempe toute gauloise et de goûts tout bourgeois. En effet, malgré ses relations avec les grands écrivains du dix-septième siècle, courtisans éminents pour la plupart, Furetière était resté du monde où il était né et le digne fils de la veuve d'un apothicaire remariée à un clerc de conseiller. Nature âpre et rebelle, la culture littéraire l'avait développé sans la façonner. Son intelligence s'était avivée au contact de celles de ses amis, mais sans se fourbir et s'assouplir au même degré. Nous ignorons s'il fit bien des efforts pour atteindre à la finesse, à la grâce, à la distinction sans égales des hommes dans la familiarité desquels il vivait; en tout cas, il n'y parvint jamais. Son talent pour la satire était réel, et pourtant il ne s'y est jamais élevé, même au second rang. Il a le trait acéré mais un peu lourd. La mesure aussi lui manque, et le choix des armes n'est pas toujours chez lui du meilleur goût. Les personnalités ne l'arrêtent guère non plus que les gros mots. Racine et Boileau ont pris souvent les mêmes individus pour objet de leurs coups, mais quelle différence entre leurs épigrammes et celles de Furetière ! Les premières sont restées dans toutes les mémoires : qui se souvient des autres? Furetière s'y est repris à bien des fois cependant; son recueil est gros de ses velléités en ce genre. Voici la moins mauvaise; on jugera par là des autres. Elle est contre le *gros* Boyer :

> Damon, quand vous trouvez sot et plat mon factum,
> Que mille honnêtes gens disent être fort bon,
> Vous faites voir une ignorance extrême.
> Apprenez la force des mots :
> Quand vous voudrez parler pertinemment des sots,
> Il faut auparavant vous connaître vous-même.

Ces *Factums* que Boyer trouvait si mauvais, — le pauvre diable avait ses raisons pour cela, — amusaient la cour et la ville, comme on disait alors, et passent encore, avec raison, pour des écrits du meilleur style.

On sait quelle en fut l'occasion.

Furetière était entré à l'Académie en 1662. La compagnie s'occupait alors avec ardeur du dictionnaire qu'on attendait depuis si longtemps de sa main, et dont les premières feuilles ne furent imprimées que dix ans plus tard. Ce travail fut, tout le temps, le sujet de discussions amères entre Furetière et ses collègues. Il n'y avait guère que les médiocrités qui y prissent part, et, pour le plus grand nombre, sans aucune intelligence du sujet. Furetière, qui avait en lexicologie des idées très-justes et très-avancées pour son temps, leur faisait durement sentir sa supériorité, et amassait ainsi sur sa tête un trésor de haines formidables qui n'attendaient qu'une occasion pour éclater.

L'occasion fut la publication par Furetière d'un grand dictionnaire de la langue française, qui était depuis longues années l'objet de ses études. Comme l'Académie n'avait pas encore achevé le sien, dont les premières feuilles imprimées avaient été même retirées de la circulation, les ennemis de Furetière l'accusèrent aussitôt d'avoir pillé, à son profit, l'œuvre de ses confrères et d'en avoir fait une déloyale contrefaçon. Il suffisait, pour répondre à cette imputation, de comparer les deux ouvrages. Ni le plan, ni le but, ni les développements, n'étaient les mêmes. Le dictionnaire de l'Académie était alors classé par racines : celui de Furetière par ordre alphabétique ; — le dictionnaire de l'Académie était un inventaire purement littéraire des mots en usage, destiné aux littérateurs et à la bonne compagnie; celui de Furetière était par-dessus tout étymologique, technique et scientifique; enfin l'un était spécial, l'autre universel. C'est ce que fait ressortir Furetière avec évidence dans son premier factum, apologie excellente et qui porta, nous n'en doutons point, la conviction de son innocence chez tous les bons esprits; on peut du moins l'induire du soin avec lequel les plus distingués de l'Académie se tinrent en dehors de cette querelle.

Mais, si le savant s'était justifié, l'académicien restait convaincu des plus graves torts; en travaillant en concurrence avec ses confrères et en devançant leur œuvre commune par une œuvre particulière, il avait manqué aux convenances et enfreint les usages, sinon même les statuts du corps dans lequel il avait été reçu. La cabale des sots et des jaloux, qui s'était formée contre lui, exploita ardemment ces fautes. Avec plus de souplesse dans le caractère, plus d'usage du monde, Furetière, appuyé par Bossuet qui l'appréciait, par Racine, la Fontaine et Boileau qui étaient ses amis, aurait tenu peut-être contre l'orage; mais son caractère n'était pas à la hauteur de son talent. Un second factum succéda au premier, plus fort, plus animé, plus spirituel, mais infiniment moins modéré encore et rempli de personnalités mortifiantes. Furetière y partage l'Académie en deux moitiés fort différentes : l'une qui est composée de personnes illustres par leur naissance, leur dignité et leur littérature : ce sont des académiciens honoraires, qui n'ont point de part au dictionnaire; l'autre, formée de ceux que le grand Corneille avait dédaigneusement baptisés du nom de *jetonniers*, parce que leur assiduité à l'Académie venait uniquement du désir de gagner la gratification attachée aux jetons de présence. Ces derniers forment dans ce factum une galerie très-amusante. C'est d'abord le jeune abbé Tallemant

qui s'intitule « seul manufacturier des Devises de France » et qui est de si belle force en cosmographie, qu'à son avis, ce n'est pas la mer qui entoure la terre, mais la terre qui entoure l'océan. Ce sont ensuite Claude Boyer et Michel Leclerc, « deux Albigeois qui, étant venus apprendre la langue dont ils ne savent pas encore la prononciation, veulent l'enseigner aux autres. » Vient aussi « le sieur Quinaut qui a quelque mérite personnel et quatre ou cinq cents mots de la langue pour partage, qu'il blute, qu'il ressasse et qu'il pétrit le mieux qu'il peut. Il en fait des opéras qui sont fort agréables quand ils sont en musique, de même que le droguet est éclatant quand il est couvert de broderies. » Arrive après cela le gros Charpentier qui, « à cause qu'il sait un peu de grec, passe pour savant devant ceux qui n'en savent pas du tout. Il a lu quelques livres de l'histoire de la Perse, mais le public ne lui a pas rendu la réciproque, et n'a guère lu les siens. » Benserade et Barbier d'Aucourt ferment la liste avec Tallemant l'aîné qu'on appelait *Son Inquiétude*, à cause de son air hagard, Benserade « qui croit que la langue n'est faite que pour les rondeaux, » et Barbier d'Aucourt « qui a deux noms aussi inconnus l'un que l'autre. »

Rien de mieux jusque-là : ces méchancetés pouvaient être imprudentes, mais la vérité n'y manquait pas. C'est avec regret qu'on voit Furetière y joindre la Fontaine, le plus Français peut-être des poëtes du dix-septième siècle, et de plus son ancien ami. Cela ne dispose pas à bien penser du cœur de l'auteur des factums ; il n'était pas de force évidemment à supporter la critique, de quelque part qu'elle vînt. Du reste il expia cruellement le tort de s'être blessé d'une opposition amicale. A la plaisanterie assez maligne, il est vrai, qu'il fit contre la Fontaine, qui, officier des eaux et forêts, ne savait pas ce que c'était que *bois de grume* et *bois de marmenteau*, celui-ci riposta par cette épigramme célèbre qui fait allusion à certaine mauvaise aventure que Furetière se serait attirée par sa causticité :

> Toy, qui de tout as connoissance entière,
> Escoute, amy Furetière :
> Lorsque certaines gens,
> Pour se venger de tes dits outrageans,
> Frappoient sur toy comme sur une enclume,
> Avec un bois porté sous le manteau,
> Dis-moy si c'étoit bois de grume
> Ou si c'étoit bois marmenteau.

Furetière n'était pas homme à quitter le combat pour quelques blessures ; il lutta jusqu'à son dernier jour pour rentrer à l'Académie dont il avait été exclu, et obtenir la liberté de publier son dictionnaire dont l'impression avait été arrêtée, multipliant les factums, les placets, les remontrances, reproduisant vingt fois les mêmes raisonnements, mais sans se répéter pourtant, sans rien perdre de son âpreté, de sa verve et de cette vigueur de logique qui ne lui fait jamais défaut, même à travers les écarts de la colère. Ce n'est qu'au dernier moment qu'on sent l'athlète faiblir, et l'on ne peut alors se défendre d'un mouvement de compassion. Ce qui le fait plier, ce n'est pas le poids des outrages, des calomnies dont l'ont accablé ses ennemis, dignes héritiers de la polémique des Saumaise et des Casaubon ; c'est un sentiment

touchant de paternité littéraire, la crainte que le fruit de ses quarante ans de travaux ne soit perdu. Il n'est pas vaincu, mais il est épuisé; il a perdu à combattre et fortune et santé. « Lui qui n'avait jamais transigé avec l'ennemi, ni avec le bon droit, ni avec la fortune, il transigeait avec la mort, » dit énergiquement M. Asselineau. Il mourut en effet le 14 de mai 1688, à l'âge de soixante-huit ans, au moment où, par l'intermédiaire d'un magistrat de grand mérite, le président Cousin, il allait obtenir un privilége pour l'impression de son dictionnaire.

On sait la fortune de ce dictionnaire; plusieurs fois réimprimé tel que l'avait exécuté l'auteur, il reçut, au dix-huitième siècle, dans les additions des jésuites de Trévoux, une nouvelle consécration de son mérite.

Ses *Factums* restés célèbres, mais devenus rares, étaient dignes aussi d'une nouvelle publicité. C'est, selon nous, la meilleure partie des travaux littéraires de Furetière. Nous les mettons fort au-dessus de son *Roman bourgeois* dont M. Asselineau nous a donné, il y a deux ans, une nouvelle et excellente édition, mais dont nous n'avons pas à nous occuper ici. Il y a cependant exagération à mettre ces pamphlets, même à une distance respectueuse, sur la même ligne que ceux de d'Aubigné et de Pascal. Quelque talent qu'on y reconnaisse, justesse d'idées, vigueur de dialectique, franchise et vivacité de style, une chose leur manque pour aller de front avec ces chefs-d'œuvre, — le génie. Ces réserves faites, nous applaudissons de grand cœur à la réimpression que vient d'en donner M. Asselineau, avec un soin que quelques négligences (pag. XXXVI, 173, 262, etc.), ne nous empêchent pas de reconnaître, et un luxe d'appendices un peu oiseux peut-être, mais que nous passons volontiers au goût de notre temps pour le bric-à-brac.

P. Douhaire.

DU SPIRITUALISME EN ÉCONOMIE POLITIQUE, par M. Antoine Rondelet, ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques, 1 vol. in-8°, Didier et Cie, libraires-éditeurs.

L'Académie des sciences morales avait mis au concours la question suivante : *Déterminer les rapports de la morale avec l'économie politique.* Elle couronna le mémoire de M. Rondelet, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. Celui-ci fit paraître son ouvrage sous ce titre : *Du Spiritualisme en économie politique.*

Les sciences morales sont unies étroitement entre elles : en dernière analyse, elles ont toutes même origine et même fin. Si la morale, pour emprunter aux philosophes leur définition la plus large, est la science de la destinée humaine, la jurisprudence, la politique, l'économie politique, relèvent toutes de cette science. La jurisprudence est l'application pratique de la loi morale; la politique est la science de la destinée des peuples; l'économie politique est elle-même une branche de la politique.

L'auteur n'a pas montré cette filiation; l'économie politique ayant conquis

son droit de cité chez les nations modernes, il se contente de chercher où elle va sans lui demander d'où elle vient. Cependant il importe, avant d'exposer les rapports de l'une et l'autre science, d'établir que l'une dépend de l'autre. Fille de la morale, l'économie politique a sa place au soleil de la civilisation : étrangère à la morale, l'économie politique serait une usurpatrice.

Ainsi donc, puisque l'économie politique est la science de la richesse des nations, il est utile de prouver que le bien-être matériel entre comme un élément légitime dans la destinée terrestre de l'homme, puis dans celle des peuples. Le premier problème appartient à la morale, le second à la politique.

Dans un chapitre[1] qui devrait précéder tous les autres développements, l'auteur a très-bien montré que la satisfaction des besoins physiques était l'inévitable nécessité de notre nature. Quelque penchant qui nous pousse à l'amour de l'infini, nous sommes enfermés dans la prison de notre corps. L'âme, entraînée par ses plus nobles instincts vers les chemins célestes, doit se rappeler qu'elle est en voyage sur la terre. Il faut vivre, et la nécessité de vivre implique le devoir de veiller aux conditions matérielles de l'existence. L'homme doit ici-bas se procurer le nécessaire et l'utile. C'est un but et un moyen tout ensemble, parce que le bien-être matériel est l'auxiliaire du bien-être moral. Celui qui n'a pas à lutter contre les besoins physiques peut en liberté cultiver son intelligence et l'élever à la connaissance du bien. Le luxe lui-même peut avoir une bonne influence sur la vie des peuples s'il demeure fidèle aux bonnes traditions et aux pures doctrines, s'il ne tourne pas au profit de la corruption les instincts artistiques de l'homme, s'il n'est pas l'abus de la richesse coupable, s'il ne prostitue pas au service d'une sensualité blasée les ressources d'une civilisation pervertie[2]. Ainsi donc le moraliste peut et doit scruter les problèmes de l'économie politique : non-seulement cette science existe, mais elle a le droit d'exister. Dès lors c'est un objet infiniment digne des recherches du sage que d'indiquer les rapports de l'économie politique avec la morale.

Il ne faut pas, en effet, se contenter de cette prémisse : l'économie politique relève de la morale. Et d'abord de quelle morale ? car il y a la morale de l'intérêt, la morale fondée sur l'intérêt du plus grand nombre, la morale fondée sur la seule volonté de Dieu, la morale fondée sur les peines et les récompenses futures, la morale du sentiment, etc. C'est encore un reproche qu'on peut adresser à M. Rondelet. Puisqu'il y a tant de systèmes, quel est le vôtre ? Vous êtes moraliste : quelle est votre morale ? Le titre du livre indique assez que l'auteur a repoussé toutes les théories matérialistes : mais ce mot *spiritualisme* est encore vague dans un sujet qui demande tant de précision. Hutchesen et Smith, qui défendirent la morale du sentiment, sont aussi des spiritualistes. Quoi qu'il en soit, l'auteur a la perception claire et complète des vérités morales ; nous aurions mieux aimé qu'il nous montrât son système, mais nous le tenons pour excellent après avoir lu son

[1] Page 224 et suiv.
[2] Voyez page 253.

livre : nul ne saurait mieux frayer la route aux vérités morales dans le monde des phénomènes économiques.

Il y a déjà longtemps que Joseph Droz avait dit : L'économie politique est le meilleur auxiliaire de la morale. Si les faits ont parfois condamné cette parole, ils l'ont parfois justifiée, et naguère le socialisme a rencontré dans les rangs des économistes ses plus rudes adversaires. Mais séparez l'économie politique et la morale : le simple raisonnement suffit à montrer toute la gravité du péril.

L'économie politique a de singulières prétentions : j'ouvre en ce moment un ouvrage élémentaire d'économie politique assez bien accueilli du public. Ce livre est précédé d'une courte épigraphe empruntée à Quesnay, ainsi conçue : « Que la nation soit instruite des lois générales de l'ordre naturel « qui constituent évidemment les sociétés. » Je me réfugie dans une définition que je trouve ainsi formulée : « L'économie politique est, de toutes les « sciences morales, celle qui se rend plus spécialement et plus directement « compte de la physiologie de la société humaine, des besoins particuliers « et communs des hommes, des moyens généraux de les satisfaire, des « maux qui affligent le corps social dans l'ordre du travail, de leurs causes « et des remèdes qu'on y peut apporter. » Quel horizon ! comme la juris prudence de l'histoire et les autres sciences morales ont un champ restreint à côté d'un pareil domaine ! M. Rondelet lui-même ne donne-t-il pas à l'économie politique la mission de fixer les limites de la détention préventive et de trancher la question de l'inamovibilité des magistrats ? S'il en est ainsi, bannir la morale de l'économie politique, c'est la bannir de tous les problèmes sociaux.

Mais rendons à l'économie politique son vrai but en restreignant son rôle. Séparée de la morale, la science de l'utile entre en lutte avec la science du juste. Nous la verrons développer, exagérer, dénaturer sans trêve et sans frein les besoins matériels de l'homme. L'homme, à la poursuite de son intérêt, oubliera son devoir.

C'est en descendant dans le détail des phénomènes économiques qu'on sentira mieux encore le bienfait de l'alliance entre l'économie politique et la morale. Prenons des exemples.

D'après quelques économistes, le besoin est le motif et le terme de l'activité humaine, d'où l'adage sophistique : *à chacun selon ses besoins*. Il ne s'agit, bien entendu, que des besoins physiques ; les auteurs de ce bel axiome n'en connaissent guère d'autres. Faites intervenir la morale : elle reléguera les besoins physiques à leur véritable place en les considérant uniquement comme le prétexte de notre activité, l'occasion de nos luttes et les conditions sociales de la moralité humaine : elle vous tiendra, par la bouche de M. Rondelet, ce magnifique langage : « L'astre qui roule dans les cieux suit la voie « que le doigt du Créateur trace devant lui ; le brin d'herbe qui naît dans le « sillon de la charrue ne projette pas au hasard son mince filet de verdure, « il écoute la voix du Tout-Puissant ; et depuis le grain de poussière qui « s'agite dans la lueur d'un rayon de soleil jusqu'aux tempêtes qui soulè- « vent l'Océan, tout obéit à des lois prévues dont la Providence fait pour « chaque être l'accomplissement de sa destinée. Au milieu de ce concours

« harmonieux de causes silencieuses, dans ce mécanisme tout-puissant qui « accomplit sans secousses un dessein qu'il ne comprend pas, l'homme se « sent libre, il lève la tête, et, la main sur sa poitrine, il dit avec l'orgueil « du premier-né de la création : je suis semblable à Dieu : je veux. Sa des- « tinée n'est point écrite fatalement dans les instincts du corps, elle appar- « tient à son âme dans le devoir proposé par la raison à la liberté. »

Mais il y a des questions plus spéciales, où le rôle de la morale est moins manifeste et moins exclusif : ainsi celle du libre échange. Néanmoins on peut justifier la protection dans les civilisations au berceau par la nécessité morale de faire un patrimoine au peuple naissant et de le convier lui-même au travail, comme on peut la condamner plus tard quand les tarifs font aux privilégiés une position inique et créent une prime à la paresse. M. Cobden et la ligue ont à leur service des arguments moraux comme des arguments utilitaires.

Si l'on s'était moins facilement passé de la première classe d'arguments, on eût plus sainement jugé, peut-être plus sévèrement contenu le mouvement industriel de ces dernières années. L'immensité du péril a frappé les philosophes et les hommes d'État. Mais la féodalité financière a fait trembler jusqu'aux potentats, et le réquisitoire s'est glacé sur bien des lèvres. M. Rondelet nous a fait comprendre que la morale devait exercer sans réserve son droit d'examen sur de semblables phénomènes économiques.

Où trouver une critique plus juste et plus piquante de l'abus des sociétés commerciales? « Un pâtissier, dit-il, fabrique en moyenne pour cinquante « francs de gâteaux par jour; sur ces cinquante francs, il réalise cent sous « de bénéfice ; il lui est impossible de vivre avec sa famille de ce résultat ; « il cherche un acheteur à qui remettre son fonds pour entreprendre un tra- « vail plus lucratif; il le cherche et ne le trouve pas, lorsqu'il lui vient à la « pensée de mettre ce fonds en actions : il l'estime, avec les ustensiles, cinq « mille francs, et constitue une société anonyme au capital de dix mille francs; « chaque action sera de dix francs, total mille souscripteurs; mais, sur ces mille « actions, il s'en attribue cinq cents pour apport de fonds et pour constitu- « tion des ustensiles et de l'achalandage au profit de la société ; de plus, il « se fait allouer une somme de... pour continuer l'exploitation du fonds social « comme gérant et comme directeur... Telle est l'image et la condamna- « tion de la société anonyme telle qu'on peut la trouver aujourd'hui, je ne « dirai pas à la quatrième, mais à la troisième page de tous les journaux. »

Le moraliste poursuit sa route avec une logique inexorable : voilà bien la multiplication des valeurs mobilières envisagée dans tous ses effets, les facilités de transmission, de banqueroute et de vol accumulées, la constitution d'un capital fictif sans rapport avec la valeur intrinsèque de la propriété, le travail avili, la prime accordée à l'oisiveté corruptrice de la spéculation, le principe que la rémunération du travail autorise seule le bénéfice détruit et foulé aux pieds, des valeurs déplacées à la Bourse comme on déplaçait la terre et les cailloux dans les ateliers nationaux de 1848, le sol déprécié, la propriété foncière ruinée à côté de la scandaleuse improvisation des fortunes mobilières, il a tout vu, tout compris, tout flétri : comme il le dit lui-même, la morale a porté la lumière dans l'antre de Cacus.

Ces exemples suffisent à montrer la salutaire influence que la morale peut exercer sur l'économie politique. L'idée de l'Académie des sciences morales grandira, nous l'espérons fermement. Puisse-t-elle souvent rencontrer de pareils interprètes, seuls capables de la faire fructifier !

ARTHUR DESJARDINS.

Nouvelles Causeries littéraires, par M. A. DE PONTMARTIN, deuxième édition, 1 vol., chez Michel Lévy. — *Or et Clinquant*, nouvelles, par LE MÊME, deuxième édition, 1 vol., Michel Lévy.

Deuxième édition ! voilà où n'arrivent guère les livres qu'on fait aujourd'hui, surtout les livres du genre de ceux-ci. Il faut bien du talent, bien de l'esprit, un grand charme de plume pour se faire lire deux fois par la génération présente, quand on ne s'adresse qu'à ses facultés les plus élevées, à ses inclinations les plus nobles, à sa raison et à son cœur ; quand on contredit surtout ses erreurs et ses penchants mauvais. On y parvient pourtant, et j'en vois une preuve dans le succès des deux volumes dont nous signalons la réimpression ; ils attestent qu'on peut intéresser les lecteurs de ce temps-ci par des fictions honnêtes, délicates, et renfermées dans le cercle des émotions avouables. Telles sont en effet toutes les Nouvelles aujourd'hui rééditées par M. de Pontmartin, celle, en particulier, qui en ouvre la série, et qui n'a paru nulle part encore, si je ne me trompe.

Évidemment, on peut aussi amener les esprits de ce temps à des idées saines en matière de littérature, les arracher à des engouements traditionnels et irréfléchis, et les conduire à une équitable appréciation des gloires surfaites et des réputations usurpées. N'est-ce pas ce qu'a fait M. de Pontmartin dans le volume de critiques dont il donne aujourd'hui une édition nouvelle ? Il y a trois ans, quand les études qu'il renferme furent réunies pour la première fois, elles faisaient grand scandale dans la presse incroyante. M. de Pontmartin avait osé porté la main sur quelques idoles littéraires, et montrer que l'or n'en était pas partout de bon aloi, qu'il y avait même de l'argile, pour ne pas dire de la boue. Les articles sur Béranger, sur George Sand, provoquèrent d'étranges colères : il y avait folie, profanation, crime à s'attaquer à de telles renommées ; le mépris public en ferait justice, etc. Eh bien, qu'on relise aujourd'hui ces articles si audacieux alors, ils paraîtront à peine hardis. Il ne leur a fallu qu'un petit nombre d'années, et quelques adoucissements dans les termes pour devenir l'expression du sentiment public. Le moment était donc venu de les reproduire. Les lecteurs de M. de Pontmartin, qui tiennent à avoir la suite de ses travaux, lui sauront gré d'avoir fait réimprimer ceux-ci, que, depuis plus de deux ans, on ne pouvait plus se procurer. La préface dont il les a fait précéder est une piquante revue des progrès de l'opinion littéraire en France, et ajoute beaucoup d'intérêt au volume.

P. DOUHAIRE.

PIE IX ET LA FRANCE

EN 1849 ET EN 1859

Il y a dix ans, presque jour pour jour, au mois d'octobre 1849, uu débat s'était engagé devant l'Assemblée nationale, sur les conséquences de l'expédition de Rome, débat rendu nécessaire par la publication de la lettre du président de la République au colonel Edgar Ney, qui énonçait les conditions auxquelles le chef du pouvoir exécutif entendait subordonner le rétablissement du pape dans ses États. Un admirable rapport de M. Thiers avait conclu, dans un sens peu conforme à cette lettre, à ce que Pie IX fût réintégré dans la plénitude de sa liberté et de sa souveraineté. Citons le *Moniteur :*

M. le rapporteur..... La France, une fois présente à Rome par son armée, n'y pouvait commettre l'inconséquence de violenter elle-même le Saint-Père qu'elle venait délivrer de la violence d'une faction; elle a dû lui rendre son trône et sa liberté, sa liberté pleine et entière, car telle était sa mission. Mais elle tenait des circonstances un droit, un droit qu'on n'a que très-rarement, celui des conseils. Si dans les circonstances ordinaires un souverain se permettait de dire à un autre : Vous vous conduisez mal, comportez-vous de telle ou telle manière, il commettrait à la fois une inconvenance et une usurpation. Mais un souverain qui est venu en rétablir un autre, dans un intérêt commun d'ordre, d'humanité, de religion, d'équilibre politique, trouve dans la gravité des circonstances qui l'ont amené, dans le service rendu, le droit de donner un conseil. La France, en faisant un effort, effort qu'il faut mesurer non à la difficulté d'emporter quelques bastions, difficulté qui heureusement n'en est pas une pour son armée, mais aux difficultés politiques que peut entraîner une entreprise de ce genre; la France, disons-nous, en faisant un tel effort, avait le droit de supplier le Saint-Père...

(Interruptions à l'extrême gauche.)

Un membre à gauche. — Supplier à genoux!

Un autre membre. — C'est un langage de capucin. M. de Montalembert doit être satisfait. (Agitation.)

M. le rapporteur. — Je suis étonné de l'interruption; je suis étonné qu'on ait assez peu de fierté pour ne pas comprendre la valeur des expressions quand il s'agit d'une puissance qui n'a pas une armée de cinq cent mille hommes. (Très-bien! très-bien! à droite; bruit à l'extrême gauche.)

Je reprends. La France, en faisant un tel effort, avait le droit de supplier le Saint-Père de prendre les moyens convenables pour satisfaire ses peuples, et pour apaiser ce qu'il y avait chez eux de mécontentements légitimes. Elle avait droit de lui conseiller les réformes qui pouvaient, en réconciliant les habitants des États romains avec la souveraineté pontificale, la dispenser de revenir elle-même à Rome, ou d'y laisser venir l'Autriche, deux moyens également regrettables pour tout le monde.

La France n'a trouvé le Saint-Père ni moins généreux ni moins libéral qu'il l'était en 1847; mais les circonstances étaient malheureusement changées...

... Des lois sont annoncées, et la parole de Pie IX suffit pour lever tous les doutes. Mais les conseils de la France devront être dirigés de manière à convertir en paroles efficaces le *motu proprio*, et surtout à étendre la clémence du pontife sur tous ceux qui peuvent être amnistiés sans danger pour l'ordre public.

Ce doit être l'œuvre d'une influence continuée avec patience, avec calme, avec respect (très-bien!), influence qui constituerait, nous le répétons, une prétention inadmissible, si des circonstances impérieuses ne nous avaient amenés à l'exercer, mais qui, renfermée dans les bornes convenables, est parfaitement compatible avec l'indépendance et la dignité du Saint-Siége. (Très-bien! très-bien!)...

Une portion de cette tâche est accomplie. Nous souhaitons que le reste s'accomplisse le plus tôt possible, et que nos troupes puissent bientôt laisser paisiblement établi dans ses États le Saint-Père, qu'elles sont allées délivrer et non pas opprimer. (Très-bien! très-bien! marques nombreuses d'approbation. M. le rapporteur, en descendant de la tribune, reçoit les félicitations de ses amis.)

Une voix à gauche. — Et de la lettre du président de la République, pas un mot! (Agitation prolongée[1].)

Cinq jours après, un représentant du peuple, qui avait demandé la parole pour soutenir les conclusions de M. Thiers, terminait ainsi son discours :

L'histoire dira que mille ans après Charlemagne et cinquante ans après Napoléon, mille ans après que Charlemagne eut conquis une gloire immortelle en rétablissant le pouvoir pontifical, et cinquante ans après que Napo-

[1] *Moniteur* du 14 octobre 1849.

léon, au comble de sa puissance et de son prestige, eut échoué en essayant de défaire l'œuvre de son incomparable prédécesseur, l'histoire dira que la France est restée fidèle à ses traditions et sourde à d'odieuses provocations.

Elle dira que trente mille Français commandés par le digne fils d'un des géants de nos grandes guerres impériales ont quitté les rivages de la patrie pour aller rétablir à Rome, dans la personne du pape, le droit, l'équité, l'intérêt européen et français.

Elle dira ce que Pie IX lui-même a dit, dans sa lettre d'actions de grâces au général Oudinot :

« Le triomphe des armes françaises a été remporté sur les ennemis du genre humain. » Oui, ce sera là une des plus belles gloires de la France et du dix-neuvième siècle. Cette gloire, vous ne voudrez pas l'atténuer, la ternir, l'éclipser, en vous précipitant dans un tissu de contradictions, de complications et d'inconséquences inextricables. Savez-vous ce qui ternirait à jamais la gloire du drapeau français, ce serait d'opposer ce drapeau à la croix, à la tiare qu'il vient de délivrer, ce serait de transformer les soldats français de protecteurs du pape en oppresseurs, ce serait d'échanger le rôle et la gloire de Charlemagne contre une pitoyable contrefaçon de Garibaldi[1].

Le lendemain, les conclusions de M. Thiers furent votées à l'immense majorité de 469 contre 180.

Je plains ceux qui ne verraient, dans l'évocation de ces souvenirs, qu'une satisfaction de vanité personnelle : comme si toute vanité ne demeurait pas ensevelie dans l'amère tristesse qui naît du contraste entre ce qui se passait alors et ce qui se passe aujourd'hui.

Dix années se sont écoulées depuis lors ; une armée française est retournée en Italie : elle y a ajouté une gloire immortelle, et, on peut le dire, superflue, à toutes ses gloires anciennes ; mais il est trop à craindre que le résultat de cette gloire ne soit d'avoir fait les affaires de Garibaldi, et d'avoir défait l'œuvre de Charlemagne.

Oui, l'œuvre de Charlemagne, et précisément son œuvre : car les Légations dont l'insurrection a éclaté, dont la séparation de l'État pontifical s'est accomplie, à la suite de notre guerre d'Italie, représentent précisément cet exarchat de Ravenne, dont la donation ou la restitution au saint-siége, par les Carlovingiens, constitue le titre le plus ancien de souveraineté et de propriété qui existe aujourd'hui dans le monde.

Contraste amèrement triste, ai-je dit, entre 1849 et 1859 ! et non-seulement dans les actes de l'autorité souveraine en France, mais dans les dispositions de la masse du public conservateur, alors si passionné pour la cause de Pie IX, aujourd'hui si tiède et si endormi ;

[1] *Moniteur* du 20 octobre 1849.

mais encore dans les dispositions de l'Europe, alors tout entière sympathique à l'expédition de Rome, et prête à en disputer l'honneur à la France, aujourd'hui indifférente, distraite ou complice de l'ennemi.

Quelles sont les causes de ce contraste? Avons-nous assez de liberté pour les dire? Non. Mais, sans les définir, ne peut-on pas les deviner, les entrevoir? Oui. Il suffit d'appeler sur elles l'attention consciencieuse de tout homme habitué à réfléchir, et qu'un aveuglement incurable ou une complicité manifeste avec les origines de la situation actuelle n'aura point privé de sa liberté d'esprit.

Reprenons donc ces souvenirs de 1849; tous ont leur prix. On pourrait même remonter jusqu'à 1848, et à cette première discussion sur Pie IX, du 30 novembre 1848, où le sens et la pensée de la première démonstration armée dans les affaires de Rome éclatent à travers toutes les incertitudes et toutes les difficultés de la position; où le nom et l'exemple de Charlemagne furent, pour la première fois, invoqués avec succès dans une assemblée républicaine; où M. Ledru-Rollin, dans une pensée hostile à l'expédition, mais juste et logique, résumait ainsi la question: « Allons au fond des choses. Vous ne pou-« vez défendre que ceci : le prince temporel, le chef temporel des « États de l'Église, luttant contre ses peuples insurgés[1]. »

Quant au débat d'octobre 1849, il roula tout entier sur la lettre du président de la République à M. Edgar Ney. *Invisible*, *mais présente*, elle ne fut pas seulement l'objet des réfutations de M. Thiers et de M. de la Rosière, dans un discours excellent, vrai traité de diplomatie honnête et de politique élevée, qu'on ne saurait assez relire. Elle fut surtout invoquée par tous les orateurs de la montagne, par M. Victor Hugo, par M. Émile Barrault, par M. Mathieu (de la Drôme), par le général Cavaignac lui-même. Les interrupteurs, qui jouaient alors dans l'opposition un plus grand rôle que les orateurs, ne se faisaient pas faute d'intervenir et de sommer, à chaque moment, le gouvernement et la majorité de discuter la lettre[2]. « *Ils ont fait l'éloge constant de la*

[1] *Moniteur* du 1er décembre 1848.

[2] *M. le président du conseil* (*Odilon Barrot*)... Quand on menace, il faut savoir à quoi l'on s'engage. Une menace vaine et stérile! mais ou c'est une lâcheté, ou c'est une fanfaronnade indigne. (Très-bien! très-bien!)

Voix diverses à gauche. La lettre! la lettre!

M. le président du conseil. Une menace qu'on ne veut pas réaliser...

Les mêmes voix à gauche. La lettre!

M. le président du conseil. Et quelle lettre voulez-vous?

Les mêmes voix à gauche. Du Président, lisez-la!

Voix nombreuses au centre et à droite. Tout le monde la connaît, ne la lisez pas! ne répondez pas!

M. le président du conseil. J'ai lu et je lis dans la lettre que M. le président de

lettre, » disait, en parlant de la gauche, M. Charles Dupin. Il fut donc bien entendu que les conditions posées dans cette lettre étaient repoussées par la majorité, et se trouvaient implicitement écartées par son vote. Aux termes de la Constitution, la volonté du pouvoir législatif devait l'emporter sur celle du pouvoir exécutif. Le Président fut le premier à le reconnaître et à agir en conséquence. Il changea ses ministres, qui n'avaient point, à son gré, défendu assez énergiquement sa politique, malgré leurs efforts pour établir une sorte de conformité entre sa lettre et le *motu proprio* du pape ; mais il ne fit rien, sous leurs successeurs, pour revenir sur le vote de l'Assemblée. Le pape rentra dans Rome, libre et souverain. Le chef du gouvernement français sembla en prendre son parti, si bien que nous avons lu, dans plus de vingt mandements épiscopaux, que c'était lui seul qui avait ramené le pape dans ses États; il y en a même qui l'ont félicité d'avoir opéré cette restauration malgré l'Assemblée !

Mais qu'était-ce que l'ensemble même du programme, si redouté et si combattu alors par les défenseurs de l'indépendance du saint-siége, auprès de ce qui se passe aujourd'hui ? Ce n'est plus seulement l'autorité politique du souverain pontife qu'il s'agit de limiter, c'est son territoire, c'est le patrimoine de l'Église, qui est non plus seulement contesté ou menacé, mais déjà scindé et réduit d'un tiers. Ce patrimoine, personne n'avait songé à le réduire ni à l'entamer en 1848 : non, personne, pas même l'Autriche, à laquelle le Piémont imputait alors comme un crime l'intention d'envahir les Légations à son profit. Et aujourd'hui, à l'instigation et par l'action directe de ce même Piémont, sous les yeux d'une armée française victorieuse, et par une *misérable suite* de ses victoires [1], la spoliation est consommée : ses auteurs réclament audacieusement la sanction de l'Europe : ils se croient déjà sûrs de celle de la France. Chez eux et pour eux, sous

la République fait un appel solennel aux sentiments personnels du Pape contre les influences qui l'entourent. (Lisez ! lisez !) Je n'y ai pas vu une parole de menace.

Voix nombreuses à gauche. Si ! Si ! Lisez-la !

De toutes parts. Non ! Non !

M. Charles Dupin. Ils ont fait l'éloge constant de la lettre. . . . .

. . . .

M. le président du conseil. Messieurs, il faut être juste cependant, il faut être du parti de la justice avant que d'être du parti des préventions; il faut comparer, il ne faut pas mentir trop impudemment à l'évidence, car l'évidence réagit. (Approbation sur plusieurs bancs.)

M. Bourzat. C'est le ministère qui ment tous les jours à ses paroles. Et la lettre?

M. le président de l'Assemblée (*Dupin*). M. Bourzat, voilà au moins vingt fois que vous dites : Et la lettre? Quand vous aurez la parole, vous la lirez si vous voulez; mais vous n'avez pas le droit d'adresser d'injures à personne? Écoutez ! (*Moniteur*, du 21 octobre 1849.)

[1] *Protestation* de M. l'évêque d'Orléans du 30 septembre 1859.

leur drapeau et dans leur intérêt, on voit reparaître avec l'audace et la joie du triomphe les hommes et les idées qui ont partout arrêté le mouvement régénérateur de 1846, qui ont partout sacrifié la liberté à la révolution, qui ont partout amené le retour du pouvoir absolu là où il avait été renversé, et même son triomphe là où il était inconnu. Nous les avions vaincus en 1848 et en 1849, précisément sur cette question romaine. Les voilà de nouveau qui se croient maîtres de la situation. Ils agissent, ils parlent, ils mentent comme alors, mais en se plaçant avec affectation sous l'ombre de la France. On retrouve dans leurs journaux, dans leurs décrets, dans leurs actes, dans les plaidoyers de leurs défenseurs anglais et français, les mêmes outrages, les mêmes invectives, les mêmes violences, les mêmes implacables passions qu'alors, mais avec cette cruelle aggravation que, au lieu d'être comme alors, réfutés et comprimés par l'effort commun de tout le grand parti de l'ordre, ils croient pouvoir s'appuyer sur les victoires d'une armée française et sur la politique du gouvernement impérial.

L'éloquente protestation de l'évêque d'Orléans ne nous laisse rien à dire sur cette grande question, au point de vue religieux. Nous ne pourrions qu'affaiblir, en les répétant, ces généreux accents qui ont retenti dans le cœur de tous les catholiques et marqué leur place dans l'histoire de notre temps. Mais le côté politique de la situation mérite assurément d'être l'objet des plus graves considérations. Il ne faut pas laisser croire ou dire qu'il n'y a ici en jeu qu'un intérêt *clérical*, ou même un droit purement religieux. C'est déjà beaucoup; mais il y a tout autre chose. Le droit des gens est tout aussi compromis que le droit de l'Église. La justice est bien plus blessée que la foi. C'est sur ce terrain-là qu'il y a des faits importants à constater, des principes à rappeler, des sophismes astucieux ou effrontés à réfuter, et le rôle de chacun à fixer.

Certes, l'occasion serait belle pour faire une nouvelle apologie, après tant d'autres, du gouvernement représentatif. Tout le monde sent, et plusieurs ont déjà dit, que, s'il y avait eu en France et même en Autriche des gouvernements parlementaires, la guerre d'Italie eût été impossible [1]. Mais tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'aucun changement de constitution à l'intérieur ne peut entraîner un changement dans les devoirs et la mission de la France au dehors. C'est pourquoi, quelle que soit la forme de son gouvernement, quelles que soient les mains qui ont l'honneur de porter son drapeau et son épée, tous les cœurs français restent identifiés à sa gloire et solidaires de sa renommée.

[1] Voir l'excellente lettre de M. le comte d'Haussonville aux conseils généraux, dans le *Courrier du Dimanche.*

C'est donc la responsabilité actuelle de la France dans la question romaine, et plus spécialement dans l'insurrection romagnole, qui doit avant tout nous préoccuper.

Je dis la responsabilité de la France et non pas seulement du gouvernement impérial.

Quand un gouvernement est fondé sur le suffrage universel, quand son chef s'est déclaré responsable devant le peuple, le peuple devient responsable vis-à-vis de l'étranger; il est responsable devant l'Europe, devant la postérité et devant Dieu de tout ce que ce gouvernement fait ou laisse faire. La France reste donc jusqu'à présent maîtresse de ses destinées et responsable de ses actes. Cette responsabilité pèse sur toutes les consciences, sur toutes celles du moins qui ne s'en seront pas dégagées par les résistances et les protestations que tolère la législation actuelle. On vient de nous affirmer solennellement que la discussion de tous les actes du gouvernement était libre [1]. Usons donc de cette liberté, dans les limites prescrites par la loi, pour établir ce qui nous alarme et nous afflige dans cette action extérieure de la France qui, nous le répétons, est pour nous inséparable de celle de son gouvernement.

C'est la France qui a sauvé l'indépendance temporelle du saint-siége en 1849, et c'est elle qui la laisse ébranler et amoindrir en 1859. Voilà le fait, voilà la vérité que des aveugles seuls peuvent nier.

Certes, la France n'est pas seule engagée dans cette voie, mais son irrésistible ascendant l'y rend prépondérante et en fait retomber sur elle la grande et suprême responsabilité. Nous savons tout ce que le Piémont et l'Angleterre méritent de reproches légitimes et sanglants; mais, si la France l''avait voulu, le Piémont n'eût rien osé entreprendre contre le Saint-Siége, et l'Angleterre eût été reléguée à jamais dans sa haineuse impuissance.

Remontons à l'origine du mal, du mal récent, du mal flagrant. Il date surtout du congrès de Paris en 1856, de cette réunion diplomatique qui, après avoir solennellement déclaré qu'aucune des puissances contractantes n'*avait le droit de s'immiscer ni collectivement ni individuellement dans les rapports d'un souverain avec ses sujets* (Protocole du 18 mars), après avoir proclamé le principe de l'indépendance ab-

[1] « La presse en France est libre de discuter tous les actes du gouvernement et d'éclairer ainsi l'opinion publique. » (*Moniteur* du 18 septembre 1859.)

« C'est parce que le gouvernement a la volonté et le devoir de ne pas laisser affaiblir entre ses mains le principe de son autorité qu'il peut n'apporter à la liberté de discussion que les restrictions commandées par le respect de la constitution, par la légitimité de la dynastie impériale, par l'intérêt de l'ordre, de la morale publique et de la religion. Loin d'imposer l'approbation servile de ses actes, il tolérera toujours les contradictions sérieuses. » (*Circulaire de M. le duc de Padoue, ministre de l'intérieur*, du même jour.)

solue des souverains, au profit du sultan turc contre ses sujets chrétiens, crut pouvoir, dans son protocole du 8 avril, et en l'absence de tout représentant de l'auguste accusé, proclamer que la situation des États pontificaux était *anormale* et *irrégulière*. Cette accusation, développée, aggravée, exagérée à la tribune et ailleurs par lord Palmerston et le comte de Cavour, n'en a pas moins été formulée sous la présidence et sur l'initiative du ministre des affaires étrangères de France : et c'est par conséquent la France qui en doit principalement compte à l'Église et à l'Europe.

On se rappelle la surprise et la douleur que fit naître cet étrange procédé dans toutes les âmes catholiques. Nous ne faillîmes pas à notre devoir, et ce recueil enregistra notre protestation énergique contre cette atteinte injustement et cruellement portée à l'indépendance de la souveraineté pontificale[1].

Nous espérions toutefois avec tous les amis éclairés de l'ordre et de la paix européennes que les conséquences logiques de la dangereuse politique qui a remporté alors une première victoire seraient détournées. Cette attente a été déçue. L'habile, mais coupable persévérance de la politique piémontaise ayant réussi à amener une rupture entre la France et l'Autriche, la guerre, avec tous ses périls et toutes les formidables inconnues qu'elle allait dégager, s'est portée en Italie. Amis et ennemis du Saint-Siége aperçurent, dès le premier moment, l'orage qui devait éclater sur les États pontificaux, et cette prévision entra assurément pour beaucoup dans ce conflit de *défaillances intéressées*[2] et d'encouragements passionnés qui accompagna la politique impériale dans les diverses phases qui séparent l'allocution du 1er janvier à M. de Hubner de l'ouverture des hostilités. Les défaillances intéressées s'expliquaient très-naturellement chez tous ceux qui tremblaient de voir la guerre déchirer violemment les trop frêles bandages qui tenaient à peine fermées tant de plaies encore saignantes ou à peine cicatrisées.

Cependant les appréhensions se calmèrent à la parole solennelle du ministre spécialement chargé des relations de l'État et de l'Église, venant dire au nom de l'empereur à l'épiscopat français : « Le prince qui a ra-« mené le Saint-Père au Vatican veut que le chef de l'Église soit respecté « dans *tous* ses droits de souverain temporel. » Mais elles durent renaître avec une nouvelle intensité au milieu même des premiers enivrements de la victoire, lorsque, les colonnes autrichiennes, défaites et humiliées, étant déjà en pleine retraite sur l'Adige, on vit paraître la proclamation datée de Milan le 8 juin, qui appelait aux armes tous les Italiens.

[1] *Pie IX et lord Palmerston*. Voir le *Correspondant* du 25 juin 1856.

[2] C'est l'expression du discours impérial à l'ouverture du Corps législatif, le 6 février 1856.

« Italiens... la Providence favorise quelquefois les peuples comme
« les individus, en leur donnant l'occasion de grandir tout à coup,
« mais c'est à la condition qu'ils sachent en profiter. Profitez donc
« de la fortune qui s'offre à vous! Votre désir d'indépendance, si
« longtemps exprimé, si souvent déçu, se réalisera si vous vous en
« rendez dignes. Unissez-vous donc dans un seul but, l'affranchisse-
« ment de votre pays. Organisez-vous militairement. Volez sous les
« drapeaux du roi Victor-Emmanuel, qui vous a déjà si noblement
« montré la voie de l'honneur, Souvenez-vous que sans discipline il
« n'y a pas d'armée, et, animés du feu sacré de la patrie, ne soyez au-
« jourd'hui que soldats, demain vous serez citoyens libres d'un grand
« pays. »

Les Romagnols se le sont tenu pour dit. Quatre jours après cette proclamation, ils se sont insurgés contre l'autorité pontificale et ont déclaré ne plus vouloir être que les sujets de Victor-Emmanuel. On sait quelle marche rapide et progressive a suivi cette insurrection, et comment, s'inspirant à la fois des leçons de la constituante romaine de 1849 et de l'exemple de leurs voisins de 1855, ils ont successivement créé un gouvernement provisoire, convoqué une assemblée souveraine, voté la déchéance du pape, puis l'annexion au Piémont; comment, enfin, voyant que toutes leurs hardiesses demeuraient impunies, ils ont fini par organiser une ligue armée, dirigée par des officiers piémontais, et commandée par Garibaldi, le même Garibaldi, qui, vaincu par nos soldats à Rome il y a dix ans, se targue aujourd'hui, de nos récentes et sanglantes victoires, pour en finir, selon le programme tracé dans une de ses dernières harangues, *avec le despotisme clérical*.

Un seul bataillon français envoyé de Rome à Bologne, aussitôt après le départ des Autrichiens, et à plus forte raison, après les préliminaires de Villafranca, aurait suffi, à coup sûr, pour réprimer cette violation flagrante du droit public de la chrétienté. Tous les motifs qui militaient en 1849 pour l'expédition de Rome subsistaient également en 1859 pour l'occupation de Bologne; mais avec cette grande différence qu'aucun des obstacles si graves qu'il nous a fallu surmonter alors, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ne s'opposait à l'action protectrice et médiatrice de la France. Encore aujourd'hui, quoique la situation soit incontestablement aggravée prr trois mois d'incertitude et d'impunité; encore aujourd'hui, un mot, un seul mot dit au nom de la France, mettrait un terme à ce désordre.

Mais ce mot ne se dit pas, il ne se trouve pas dans le discours de Bordeaux, et la Révolution triomphante demande déjà à l'Europe de sanctionner son œuvre. Nous devons espérer, et jusqu'au dernier moment nous espérerons que ce silence aura un terme. Toutefois, quand

il sera bien démontré que tout espoir est vain, toute illusion impossible, la France, il faut bien qu'elle le sache, ne devra imputer qu'à elle-même toutes les calamités et tous les scandales qui suivront. Les grandes nations, on ne saurait assez le répéter, sont responsables non-seulement de ce qu'elles font, mais de ce qu'elles laissent faire, à l'ombre de leur drapeau et par la provocation de leur influence. Encore une fois, c'est la guerre portée par la France en Italie qui aura amené la destruction de l'autorité temporelle du Pape dans le tiers de ses états et l'ébranlement irréparable de tout ce qui reste. La fille aînée de l'Église en demeurera donc comptable devant le présent comme devant l'histoire, devant l'Europe comme devant Dieu. Il ne lui sera pas permis de s'en prétendre innocente et de s'essuyer la bouche, comme la femme adultère de l'Écriture : *quæ tergens os suum dicit : non sum operata malum.*

Mais quoi, dira-t-on, prétendez-vous que la France, ou toute autre puissance catholique, soit obligée de venir au secours du Saint-Père et de le rétablir dans le plein exercice de son autorité *inconditionnellement* ? N'a-t-elle pas au contraire le droit de dire au pape : Si vous voulez que je vous rétablisse à Bologne et que je continue à vous défendre à Rome, suivez mes conseils, ou bien tirez-vous d'affaire sans moi ?

Je réponds sans détour à cette objection : Oui, ce langage serait possible, naturel, et jusqu'à un certain point légitime, si, en premier lieu, l'insurrection de Bologne était un fait indépendant de la politique française, et n'avait pas été la conséquence immédiate de la guerre d'Italie : si, en outre, le gouvernement français ne s'était pas engagé publiquement et solennellement à garantir le pape contre toutes les conséquences de la guerre. Mais, en franchissant les Alpes pour changer à la pointe de l'épée la condition politique de l'Italie, l'Empire est devenu responsable de tous ces changements, quels qu'ils soient. Il aura le droit de se glorifier de tout ce qu'ils auront d'heureux et de durable : il est tenu d'empêcher ou de réparer tout ce qu'ils entraîneront de funeste. C'est ainsi que la République de 1848, du moment où elle a été gouvernée par des gens sensés et honnêtes, a compris instinctivement qu'elle avait envers la papauté des obligations plus spéciales et plus impérieuses que la France du roi Louis-Philippe. Et pourquoi ? parce que c'était la révolution de Février et le renversement de la royauté constitutionnelle qui avait amené à Rome l'explosion de la révolte et de l'ingratitude contre le pontife, auteur de l'amnistie et du statut constitutionnel.

En outre, le droit public des nations civilisées impose aux puissances belligérantes des obligations tout à fait spéciales à l'égard des puissances neutres. Il est inouï, il est révoltant que les neutres soient

victimes de la politique des belligérants. Or le pape, dans la dernière guerre, a été neutre : on ne pouvait lui demander un autre rôle, c'était le seul conforme à sa dignité, à son cœur, à sa mission. Ce rôle, l'a-t-il rempli consciencieusement? Personne n'oserait le nier. Il a observé la neutralité la plus complète, la plus impartiale ; il l'a montré notamment, en protestant contre l'extension des lignes autrichiennes à Ancône. Et quelle est sa récompense? c'est de le livrer sans défense à des ennemis qui lui font mensongèrement un grief public de son alliance avec l'Autriche[1]?

Mais l'Angleterre ! mais le Piémont ! Voilà, selon quelques-uns, les vrais, les grands, les premiers coupables. Je n'en crois rien.

Quant à l'Angleterre, j'admets sans difficulté toutes les accusations portées contre elle au sujet de son rôle en Italie. Plus d'une fois j'ai dû exprimer, ici même, l'embarras et l'ennui qu'on éprouve à dire la vérité sur les torts et les vices de l'Angleterre, de peur d'être confondu, dans un temps qui pratique très-volontiers l'art de la confusion, avec ses aveugles et bruyants détracteurs, qui ne poursuivent en elle que la liberté, la dignité, la vitalité politique, et qui croient défendre le catholicisme en soutenant qu'on est plus heureux, plus fier et *plus libre* à Naples qu'à Londres, parce qu'on travaille moins au pied du Vésuve qu'aux bords de la Tamise ! Mais on a moins de peine à surmonter cet embarras et cet ennui, quand on est, comme moi, et qu'on reste l'ami sincère et l'admirateur passionné, j'aurais peut-être le droit de dire, le *confesseur* notoire des mâles vertus et des glorieuses institutions qui ont placé l'Angleterre à la hauteur qu'elle occupe. Il s'agit pour elle de ne pas tomber de cette hauteur.

Elle n'y restera certainement pas si elle continue à suivre, dans les affaires de l'Europe, la politique tortueuse et immorale qui caractérise ses tentatives d'action en Italie. Faire d'abord tout son possible pour empêcher la guerre; n'y prendre, quand elle est déclarée, aucune part directe ni indirecte ; mais, dès que la paix est faite, intervenir avec une arrogance et une insistance que justifieraient à peine les sacrifices les plus généreux, intervenir pour envenimer toutes les difficultés et grossir tous les dangers ; ce rôle-là n'a qu'un nom : il est ignoble. Il est vrai qu'entre les dépêches si sages et si honnêtes de lord Malmesbury, avant le début de la guerre, et la récente harangue de lord John Russell à Aberdeen, il est survenu un changement de ministère. Vingt et un députés catholiques de l'Irlande, maîtres de la majorité dans un parlement nouveau, ont eu, au moment le plus critique pour la papauté, la belle idée de transférer le pouvoir des

[1] Voir le *Mémorandum* de M. Leonello Cipriani, gouverneur général des Romagnes, du 3 octobre 1859.

mains de lord Derby et d'un ministère essentiellement conservateur, modéré et bienveillant pour les catholiques, entre les mains de lord Palmerston, que chacun connaît; de lord John Russell, qui s'est signalé parmi tous les hommes d'État anglais par la violence de ses invectives contre la religion, que professent cent cinquante millions de chrétiens et dix millions de sujets anglais; enfin de M. Gladstone, qui, j'ai le regret de le dire, s'est placé, par sa dernière invective contre Pie IX, au niveau de lord John. Mais, comme il a été dit plus haut pour la France, les nations sont et demeurent solidaires de la politique extérieure de leurs gouvernements. Quels que soient les changements intervenus dans le personnel du ministère anglais, l'Angleterre tout entière subit et subira la responsabilité morale des tergiversations, des perfidies, des violences de ses chefs. L'Angleterre s'effraye de sa situation isolée et menacée au sein de l'Europe contemporaine. Elle a raison de s'effrayer. Malgré l'héroïsme qu'ont déployé tant de ses enfants contre les insurgés de l'Inde, elle sent instinctivement que les jours de Nelson et de Wellington, de Burke et de Chatham, sont passés, et elle en gémit. Elle ferait encore mieux de gémir sur la destruction graduelle de l'esprit public et social qui a enfanté ces grands hommes. Mais un jour viendra, bientôt peut-être, et toujours trop tôt au gré des amis de la liberté et de la civilisation, où elle apprendra quelle insigne folie elle a commise en rangeant contre elle, à côté de toutes les animosités, de toutes les rancunes, de toutes les jalousies qu'elle excite et que chaque jour elle aggrave, les justes ressentiments et les filiales douleurs de cent millions de catholiques.

En attendant, ce n'est pas en Italie que se débattront ses destinées : et ce n'est pas elle qui exercera jamais une action décisive sur les destinées de l'Italie. Elle n'est pas d'ailleurs une puissance catholique, elle n'a aucune obligation exceptionnelle, aucun engagement direct envers le Saint-Siége. Son rôle est dangereux et coupable : mais il n'est que subalterne.

Quant au Piémont, il y aurait trop à en dire. On sait d'ailleurs assez ce que nous en pensons. Pleins de sympathie pour la grande et belle mission que Charles-Albert avait assigné à sa maison et à son peuple, par la constitution d'un gouvernement libéral et éclairé dans la haute Italie, nous avons vu avec une amère douleur ce noble pays échanger le rôle patient et laborieux, mais si fécond et si pur, d'initiateur moral et intellectuel, contre celui d'un aventurier cupide et impatient, qui prend de toutes mains, et qui, au lieu de ménager les transitions et de respecter les droits acquis, s'attaque aveuglément et obstinément à la plus grande force morale qu'il y ait en Italie et dans le monde. Nous avons gémi avec tous les véritables amis de l'Italie et du Piémont, sur cette guerre systématiqne qu'il a entamée contre l'Église,

au mépris de la volonté expresse du roi Charles-Albert, des protestations de César Balbo et de ses meilleurs citoyens. Nous avons été indigné du détestable exemple qu'a donné ce pays constitutionnel, en déclarant que les garanties du régime représentatif étaient incompatibles avec la guerre, en livrant à la dictature le soin d'inaugurer les conquêtes de la liberté, en maintenant, même après la paix, ce despotisme arbitraire, que la Russie elle-même connaît à peine, et qui ne tolère l'émission d'aucune pensée contraire à la passion dominante. Mais après tout, le Piémont, qui n'a rien pu contre l'Autriche sans la France, ne pourra rien contre le Saint-Siége, à moins que la France ne le laisse faire.

La question demeure donc tout entière concentrée entre la France, le Saint-Siége et l'insurrection romagnole.

Car s'il est prouvé que la France soit, par conscience et par honneur, obligée de conserver l'intégrité de son patrimoine au Saint-Siége, ce n'est pas nous qui jamais admettrons que l'Europe puisse empêcher la France de faire son devoir. « L'*Europe ne peut permettre*, » nous a-t-on dit, « *que l'occupation française se prolonge.* » Ah ! si semblable parole eût été prononcée sous le roi Louis-Philippe et par lui, quelles clameurs n'eussent pas retenti dans tout le camp démocratique et révolutionnaire ! Aujourd'hui on ne se borne pas à un assentiment tacite, on applaudit à outrance : il est vrai qu'il s'agit de ne pas permettre à la France de défendre le pape, et alors, aux yeux de ces fiers patriotes, de ces intrépides champions du progrès libéral, tout est bien et tout est légitime.

Supposons donc les Romagnes détachées du patrimoine de l'Église. Après tout, nous dit-on, ce patrimoine ne sera réduit que d'un tiers, et le traité de Tolentino en avait enlevé davantage, sans que le pape ait cessé pour cela d'être un souverain temporel. Quelle époque et quel exemple à citer ! Je ne doute pas que ce traité n'ait été maudit par tout ce qui avait conservé, en 1797, un cœur catholique. Et d'ailleurs la cession de Ferrare, de Ravenne et de Bologne a-t-elle sauvé Rome ? a-t-elle empêché Pie VI d'aller mourir à Valence, Pie VII d'être traîné en captivité à Savone et à Fontainebleau ? Le démembrement n'a-t-il pas toujours appelé le démembrement ? Mais, en outre, quelle différence entre la situation et les conséquences qui accompagneraient le démembrement d'aujourd'hui et celui d'autrefois ! Le traité de Tolentino était le fait de la Révolution victorieuse ; il avait été imposé par un ennemi déclaré, non par la main de l'amitié ; par une nation qui professait et pratiquait la guerre à la religion et à la monarchie, non par une puissance protectrice redevenue, grâce au ciel, la fille aînée de l'Eglise. Puis c'était la fortune de la guerre, le droit de la force, la vieille pratique de

conquérants : Ceci nous convient, prenons-le ! Aujourd'hui, c'est bien autre chose; ce n'est pas le droit du plus fort, c'est un nouveau droit, un nouveau principe, qu'on prétend inaugurer : le principe que les abus plus ou moins constatés d'un gouvernement quelconque rendent sa durée illégitime, et que d'ailleurs la souveraineté ecclésiastique est incompatible avec la civilisation moderne. C'est un principe qui s'applique identiquement à ce qu'on laisse comme à ce qu'on prend. C'est une théorie qui, une fois sanctionnée, sera irrésistible, et dont nul ne pourra arrêter la contagion. Déjà Bologne fait appel à l'Ombrie et aux Marches, et ses députés les ont recommandées à la touchante sollicitude du roi de Sardaigne [1]. Florence fera demain appel à Pérouse, que ses émissaires ont déjà ensanglantée. Quelle raison pourra-t-on donner aux gens d'Ancône, de Spolète, de Fermo, de Foligno, pour les déterminer à subir un joug qu'on reconnaît intolérable de Ravenne à Rimini ? Voyons : laquelle ? Je défie qu'on en trouve une seule qui ait même une apparence plausible. On a dit insolemment qu'il fallait laisser au pape le Vatican avec un potager. Pourquoi le potager, s'il est habité par des hommes, par des Italiens, à qui l'on concède que leur dignité humaine et nationale est outragée par la domination pontificale? Pourquoi Rome serait-elle mise ainsi hors la loi ? Et, puisque 1859 fait triompher à Bologne le prétendu droit que 1849 a détrôné à Rome, pourquoi Rome ne reprendrait-elle pas ce droit triomphant et réhabilité?

Ce n'est donc pas l'étendue du territoire donné ou laissé au pape qu'il s'agit de mesurer, c'est la base même de son principat temporel que l'on ruine. Ce n'est pas une réforme que l'on exige ou que l'on sanctionne, c'est le droit général et permanent à l'insurrection qu'il s'agit de sanctionner contre lui. Voilà le vrai, le seul terrain de la discussion.

Parler au monde moderne, aux pouvoirs politiques et intellectuels qui le gouvernent, le langage de l'intérêt ou du droit exclusivement catholique, dans une question politique, c'est une tâche ingrate et à peu près inutile. On ne saurait ni toucher ni convaincre ceux qui n'admettent pas même le point de départ de leur contradicteur, qui ignorent ou repoussent toutes les bases qu'il donne à sa conviction. Veut-on échapper aux seuls arguments qui touchent la foule, à la triste nécessité d'invoquer ou de subir tour à tour la raison brutale du plus fort, on est nécessairement conduit à chercher une région où l'on puisse s'entendre avec ceux qui ne partagent ni nos croyances ni nos affections. Il faut les convier à nous suivre ou aller nous-mêmes au-devant d'eux sur un terrain où ils ne rencon-

[1] Voir l'adresse présentée à Monza.

treront que ces grandes lois de justice, de morale et de loyauté que tout honnête homme, que tout homme d'honneur est tenu de respecter et de proclamer. Il faut s'élever avec eux à ces principes d'équité naturelle qu'un jeune et honnête républicain a si bien nommés *le droit des gens des partis*. Ces principes, il ne faut pas seulement les professer quand on est vaincu et en minorité : il faut savoir les maintenir et les confesser, surtout quand on est le plus fort. Nous n'avons jamais été et nous ne désirons point être les plus forts, mais nous tenons invinciblement à n'employer que des arguments que nous n'ayons jamais à désavouer, et qui puissent nous servir dans l'une et l'autre fortune.

Il ne s'agit donc nullement de rompre avec la société moderne. Il ne s'agit pas de nier ou de critiquer cette indépendance du pouvoir civil, cette distinction essentielle entre le spirituel et le temporel, qui servent de base à l'organisation sociale de l'Europe. Il s'agit seulement de savoir si ce principe est tellement absolu, qu'il faille le faire triompher partout, toujours et au mépris de tout autre principe et de tout autre droit ; si ce but est tellement sacré, qu'on doive l'atteindre par tous les moyens, même par ceux que réprouvent la justice et l'honneur. Il s'agit surtout de s'entendre sur les conditions qui permettent à un peuple de changer et de renverser son gouvernement.

Nous n'avons jamais pensé qu'il fût nécessaire de professer le dogme de l'inamissibilité du pouvoir, de croire au droit exclusif des princes sur les peuples, de regarder le sort des nations comme indissolublement lié à certaines races ou à un certain ordre de successibilité.

On peut au contraire professer, et pour ma part j'ai toujours professé, la doctrine que la majorité des États de l'Europe moderne, la Suède, l'Angleterre, le Portugal, la Hollande, la Belgique, la Grèce, ont consacrée par leur exemple, celle de la souveraineté nationale, de la nécessité du consentement des peuples au gouvernement qui les régit. Mais il y a loin de là à admettre, avec les révolutionnaires, que ce consentement, une fois directement ou implicitement donné, puisse être sans cesse remis en question ou repris sans les plus graves motifs; que tous les pouvoirs du monde, sans exception, doivent être jetés dans le même moule ; que, pour en arriver là, un peuple ait le droit de changer son gouvernement quand bon lui semble, et que toute insurrection soit légitime par cela seul qu'elle est une insurrection.

Descendons sur-le-champ de la théorie à la pratique, et adressons-nous à tous les *libéraux* non révolutionnaires. J'entends, sous cette dénomination, tous ceux qui déplorent les conséquences de

la révolution de Février 1848. Ils ont vu un gouvernement qui, malgré ses torts (surtout envers nous), était essentiellement honnête et modéré, qui n'avait jamais violé une seule loi, ni fourni le moindre prétexte à une insurrection armée, ils l'ont vu graduellement miner par la calomnie et s'écrouler sous les coups de l'émeute. Ils ont vu comment une opposition légale, sincère et loyale dans la plupart de ses membres, pouvait être exploitée et débordée par des passions qu'elle ne partageait pas. Ils ont vu enfin comment cette émeute, transformée inopinément en révolution, avait été, le lendemain de son triomphe, couronnée en apparence par l'unanime adhésion d'une nation éperdue, infidèle à ses droits comme à ses devoirs, et passivement entraînée par la contagion de la peur. Après une telle leçon, comment peuvent-ils croire que toutes les insurrections sont légitimes, et comment n'ont-ils pas appris à se défier de ces soi-disant manifestations nationales, provoquées par des gouvernements provisoires et sanctionnés par des appels au suffrage universel ?

Qu'ils se rappellent donc ce qu'ils ont eux-mêmes éprouvé au lendemain de cette catastrophe ! Qu'ils se rappellent la révolte de leur conscience, de leur raison, de leur cœur, contre les aveugles triomphes de la force, contre les serviles enthousiames de la foule, et qu'ils ne viennent plus, du haut de leur indifférence ou du fond de leur complicité morale avec n'importe quels vainqueurs, nous reprocher, quand le sentiment de la douleur filiale fait explosion dans nos cœurs de ne pas conserver l'équilibre parfait et le calme doucereux des adorateurs de la victoire.

Non, non, il ne suffit pas de reconnaître qu'un peuple a le droit d'avoir une volonté et de l'exprimer : il faut encore que ce peuple ait raison, que sa volonté soit juste, et que l'expression en soit légitimée par la nécessité et l'utilité sociale : autrement nous retombons dans le dogme sauvage de Rousseau : le *peuple n'a pas besoin d'avoir raison.*

Le peuple des Romagnes a-t-il raison de s'insurger contre la domination pontificale ? Toute la question est là, pour lui comme pour nous. Son insurrection est-elle suffisamment fondée en droit et en fait, pour que la France, dont la politique et les victoires lui ont fourni le prétexte et l'occasion de la révolte, soit tenue de la laisser triompher, au mépris d'un autre droit fondé sur toutes les règles de la bonne foi et de la diplomatie, justifié par les meilleures raisons de la politique, et consacré par les traditions dix fois séculaires de notre histoire ?

Je demande à Dieu la grâce de pouvoir écarter tous les arguments faux et exagérés. L'expérience des discussions publiques m'a appris qu'un mauvais argument, employé par un ami, fait dix fois plus de tort à la cause que cet ami veut défendre, que les meilleurs arguments

employés par ses adversaires. Je ne dirai donc pas que les institutions temporelles des États romains sont supérieures à toutes les institutions modernes, ni que le bien-être général des sujets du pape est de beaucoup supérieur ou au moins égal à celui de tous les autres peuples du monde. A Rome même, où l'on a toujours vu régner beaucoup de prudence et de mesure dans les appréciations politiques, de telles amplifications doivent exciter un sourire.

Les affaires vont-elles plus mal à Rome qu'ailleurs ? Voilà toute la question. Y vont-elles tellement mal, que la souveraineté doive y être renversée par l'effort des populations insurgées, excitées par le Piémont, garanties contre toute répression par la France, et absoutes d'avance par l'Europe ?

Ce serait, certes, un étrange retour des choses d'ici-bas. De toutes les souverainetés la plus inoffensive, la seule qui depuis trois siècles n'a jamais empiété sur ses voisins, jamais troublé l'Europe par ses prétentions, jamais inquiété ni blessé personne, celle contre qui pas un État voisin ou éloigné n'a le plus léger grief à élever, se verrait mise hors le droit des gens !

« Les papes, » dit M. de Maistre, « ont pu faire trop valoir, dans le temps, la suzeraineté universelle, qu'une opinion non moins universelle ne leur disputait point. Ils ont pu exiger des hommages, imposer des taxes trop arbitrairement, si l'on veut, etc. ; mais toujours il demeurera vrai qu'ils n'ont jamais cherché à saisir l'occasion d'augmenter leurs États aux dépens de la justice, tandis qu'aucune autre souveraineté n'a échappé à cet anathème, et que dans ce moment même, avec toute notre philosophie, notre civilisation et nos beaux livres, il n'y a peut-être pas une puissance européenne en état de justifier toutes ses possessions devant Dieu et devant la raison. »

Cette comparaison, restée merveilleusement juste en ce qui touche aux souverainetés, n'en est pas moins applicable aux souverains. Je n'ai jamais flatté personne, pas même le malheur, pas même les nobles douleurs de l'exil. Je veux même le dire en passant : cette puérile adulation, cet enthousiasme frivole qu'on voit régner aujourd'hui chez tant d'écrivains religieux dès qu'il s'agit d'un pontife ou d'un prince de l'Église, me répugne profondément ; je n'en trouve pas la moindre trace dans les grands siècles de foi, dans la grande littérature des pères et des saints. Je me garderai donc, comme d'une injure et d'une maladresse, de toute flatterie envers Pie IX. Mais la plus stricte équité oblige de reconnaître que le pape, dont les Romagnols déclarent le joug insupportable, ne le cède en vertus à aucun des souverains de l'Europe, et qu'après avoir été le prince le plus populaire de son siècle il en est demeuré le plus irréprochable.

Quel serment a-t-il violé ? Quelle constitution a-t-il abolie ? Quel

sang a-t-il versé ? Quelle propriété a-t-il confisquée ? Quel piége a-t-il tendu ? Quel mensonge a-t-il proféré [1] ? Qui au monde a-t-il trompé ou persécuté ? Il avait amnistié, sans exception, tous les anciens adversaires du Saint-Siége : ils l'en ont récompensé en le détrônant une première fois. Quelle liberté a-t-il détruite ? Il les avait toutes données à son peuple avec une générosité qu'il ne faut pas cesser de bénir, quoiqu'elle ait paru imprudente à beaucoup : on s'en est servi pour assassiner son ministre, pour l'assiéger dans son palais, pour le contraindre à la fuite, pour le déclarer déchu de son trône. Enfin, quelle bassesse a-t-il commise ? Il est le seul souverain de l'Europe qui ait vu sa capitale occupée depuis dix ans par des troupes amies, mais étrangères ; or, je le demande aux plus délicats et aux plus dédaigneux, quel prince a eu, pendant ces dix ans, une attitude plus noble, plus calme et plus digne ?

De tous les griefs que les Italiens ont élevés contre d'autres princes, en est-il un seul qu'on puisse, avec une ombre même de justice, imputer à Pie IX ? Pas un. Est-ce un tyran ? non. Personne, parmi ses plus forcenés adversaires, n'oserait l'affirmer. Est-il en fuite ? non. Est-il usurpateur ? non. Est-il étranger ? non. Il est le plus italien, le seul tout à fait italien des princes de la Péninsule, bien autrement italien au moins d'origine que cette maison de Savoie qui le dépouille au nom de l'Italie. On ose parler de ses sympathies autrichiennes : il faut convenir que, s'il en avait, on employerait de singuliers moyens pour le convertir : mais ces sympathies, où en sont les preuves ? Après avoir secondé de son mieux le mouvement italien de 1847, après avoir été même jusqu'à exhorter l'Autriche à se retirer de l'Italie, il n'a pas voulu lui déclarer la guerre à laquelle le voulaient contraindre le P. Ventura et d'autres courtisans de la force et de la popularité. Il a mille fois bien fait, car c'eût été manquer alors à son devoir de père commun des fidèles. En 1859, on ne lui a demandé que d'être neutre, et cette neutralité, il l'a observée dans sa plus rigoureuse étendue. Mais lui-même, par une inspiration d'honneur et de fierté digne d'un autre siècle que le nôtre, avait demandé que les troupes françaises et autrichiennes sortissent à la fois de ses États, dans un temps où la guerre n'était pas encore déclarée, et où les peuples n'avaient pas été poussés à la révolution.

Quel est donc enfin son crime ? Il y en a un, un seul : il est prêtre. Tout est là. Ces fiers Romagnols si docilement soumis à la maison d'Este et à je ne sais combien d'autres tyranneaux du moyen âge, ces

[1] On se rappelle la belle parole du cardinal Consalvi, premier ministre de Pie VII. « Un état de mensonge est la vie habituelle des cours. Mais un mensonge à Rome perdrait tout un règne : sur-le-champ IL FAUDRAIT UN AUTRE PAPE » ARTAUD, *Histoire de Léon XII*, t. Ier, p. 167.

patriotes indomptés qui invoquent avec tant d'orgueil les souvenirs récents du royaume d'Italie, créé, inspiré et gouverné par une puissance étrangère, ne veulent plus obéir à la souveraineté la plus ancienne, la plus vénérable et *la plus italienne* de l'Europe, parce que ce souverain est un prêtre. C'est leur idée, leur fantaisie, leur façon d'entendre les droits de l'homme et du peuple.

Et ils ont pour échos et pour soutiens, dans toute l'Europe, tous ces hommes de la Révolution qui, vaincus et refoulés en 1848 et 1849, veulent, pour première revanche, que ce prêtre suprême soit détrôné et réduit du rang de souverain à celui de sujet ou d'esclave.

Mais depuis quand donc, pour avoir le droit de s'insurger, de bouleverser son pays et l'Europe, suffirait-il de n'être pas gouverné selon sa fantaisie et de suivre pour règle unique ses préférences ou ses mécontentements ?

Les Romagnols s'imaginent-ils par hasard qu'ils sont les seuls mécontents au monde ? Qui ne connaît une foule de gens aussi mécontents que n'importe quel Bolonais? Mais où en serait l'Europe si tous ces mécontents agissaient comme eux?

Admettre un pareil droit social, le reconnaître, le laisser impunément pratiquer, ce serait introniser le désordre et la démoralisation; ce serait condamner l'Europe contemporaine au sort de l'Amérique méridionale, où l'on voit surgir tous les quinze jours un nouveau gouvernement, où tout général qui peut se faire suivre par quinze cents hommes et inventer ou réchauffer un programme d'opposition, aspire et réussit à démolir et à remplacer le gouvernement de son pays. C'est à ces folies égoïstes, à ces caprices tumultueux, à ces criminelles et homicides étourderies, que Dieu prépare les déceptions les plus amères et les plus légitimes ; c'est à elle qu'il réserve le châtiment le plus cruel et le plus honteux pour une nation policée, le despotisme de la caserne.

La démocratie, la révolution elle-même, dès qu'elle a triomphé quelque part, est cent fois plus prompte et plus ardente que la monarchie à sévir contre toute tentative de révolte et de séparation, même la plus légitime et la plus provoquée. Malheur à ceux qui, une fois qu'elle est maîtresse, lui contesteraient la plénitude de l'absolu pouvoir ! La Convention a enseigné à l'héroïque Vendée ce qu'il en coûte de réclamer les simples droits de la conscience outragée par l'omnipotence de l'État ; et de nos jours les cantons radicaux de la Suisse ont renouvelé cette leçon contre les cantons primitifs, berceau de la liberté helvétique, écrasés et rançonnés sans pitié pour avoir voulu maintenir leur indépendance séculaire.

Mais quoi, nous dira-t-on, oserez-vous nier, par hasard, qu'il faille des réformes dans les États romains? Je m'en garderai bien. Je ne

doute pas qu'il en faille, des réformes, et beaucoup, à Rome comme ailleurs. Seulement je ne sais pas bien, et personne en France ne sait assez, quelles sont les réformes qu'il faut, quelles sont celles qu'on accorde et celles qu'on refuse, celles qui sont déjà faites et celles qu'on va faire. Personne ne les définit, personne ne les discute, et au fond, personne ne s'y intéresse. Des quatre réformes posées dans la lettre à M. Edgar Ney, il y en a une, l'*amnistie générale*, déjà consommée et parfaitement inefficace ; il y en a une autre, *gouvernement libéral*[1], dont le sens a évidemment changé depuis lors et dont on attend la nouvelle interprétation. Restent les deux dernières, la *sécularisation administrative*, qui ne peut pas aller jusqu'à la suppression du pape et des cardinaux, et enfin le *code Napoléon*. On ne nous a jamais dit, excepté en ce qui touche au divorce et au mariage civil, en quoi ce code, qui est un code exclusivement civil, diffère du droit civil que la Rome des papes a empruntée à la Rome des empereurs. Les plus savants, quand ils en parlent, semblent le confondre avec nos codes de procédure civile et d'instruction criminelle.

Mais, en admettant que toutes ces réformes soient nécessaires, légitimes, possibles, est-ce que la Romagne est le seul pays où il en soit question ? Tous les pays ont besoin de réformes, et tous en réclament.

En Angleterre, la réforme est le cri de guerre de tous les partis et de tous les jours. En Autriche, en Prusse, dans toute la Confédération germanique, il faut des réformes, et urgentes et radicales. Ce vœu, ce besoin est universel, et je crois volontiers qu'il est partout légitime. Mais où donc, excepté dans les États romains, a-t-on songé à le traduire en dépossession, en destruction de la souveraineté ? Où donc a-t-on prétendu confier à l'invasion, à la domination étrangère le soin de l'exercer ? Nulle part, si ce n'est dans les États romains, au détriment du pape, et cela trois ans après une guerre sanglante, entreprise exclusivement pour châtier la Russie d'avoir voulu introduire, par l'abus de son influence, des réformes favorables aux sujets chrétiens du grand Turc !

Mais d'ailleurs, soyons de bonne foi et allons au fond des choses. Y a-t-il un homme sérieux qui se figure que des réformes quelconques contenteront ou désarmeront un seul des ennemis du Saint-Siége, à l'intérieur comme à l'extérieur ? N'est-ce pas une cruelle et cynique plaisanterie que de vouloir arracher au pape des concessions que d'avance on lui rejette au visage ? Qui donc ignore que le

[1] Toute la discussion de 1849 prouve que l'on entendait par ces mots une sorte de gouvernement parlementaire, avec une ou deux assemblées, comme celles que Pie IX avait créées en 1848. Mais on ne saurait admettre que la France veuille exiger du Pape ce qui a été aboli chez elle.

parti dominant, le parti piémontais, dans la Romagne, souffle et enflamme contre le pape le même esprit que celui qui anime, à de tout autres titres, la Vénétie contre l'Autriche. Les organes de la population vénitienne ne nous ont-ils pas solennellement déclaré que toute réforme, toute concession, tout bienfait émané de l'Autriche serait impuissant à calmer et à rallier les esprits? *Pas d'Autriche*, ont-ils dit, voilà notre seul programme. *Pas de Pape*, voilà le programme, le vrai, l'unique programme des révolutionnaires en Romagne comme partout. Il s'agit bien d'améliorations législatives ou administratives! Pas plus aujourd'hui qu'en 1848, ce n'est là ce que l'on veut.

En 1848 Pie IX les a toutes données ou toutes préparées : laquelle donc a pu contenter Mazzini ou désarmer Garibaldi? Les mêmes hommes sont aujourd'hui redevenus tout-puissants. Ils n'ont changé ni d'allures ni de programme. Ceux qui, par égard pour les scrupules factices de la diplomatie, dissimulent encore le but réel et complet qu'ils veulent atteindre, savent bien qu'ils ne font point de dupes, et que tous ceux qui les écoutent et les secondent sont leurs complices. Ce but, il est avoué par les sincères, et c'est le seul qui passionne et anime les directeurs intelligents du mouvement, en Italie comme en France. Ce but, c'est la destruction totale de la souveraineté du pape, d'abord parce que c'est le pape, et ensuite parce qu'il est l'obstacle insurmontable à l'unité de l'Italie sous un seul maître.

C'est à cette chimère de l'unité italienne, avec Rome pour capitale, que tendent invinciblement les chefs et les partisans du mouvement piémontais dans les Romagnes. C'est à cette chimère fatale, aussi répugnante à la véritable politique de la France que contraire aux gloires passées de l'Italie et à l'intérêt moral, intellectuel et social de ses populations, que l'on sacrifie des droits sacrés garantis en même temps par la foi des traités et par nos meilleures traditions. C'est d'elle que seront complices plus ou moins volontaires tous ceux qui pressent, tracassent, affaiblissent ou oppriment la liberté du Saint-Siége, et qui, en exigeant de lui, sous le coup d'une insurrection victorieuse, des concessions d'avance méprisées, l'acculent entre la honte de tout céder et la crainte de tout souffrir.

Dieu nous garde de vouloir blesser les honnêtes gens sincères, mais trompés, qui ont vu dans la guerre d'Italie une œuvre d'émancipation libérale! Nous faisons la part de leurs espérances et de leurs illusions ; nous ne les confondons pas avec les révolutionnaires niais ou coupables qui ont substitué une entreprise néfaste et une question insoluble à la grande et légitime cause de l'indépendance italienne. Mais, il faut bien le proclamer, si l'Italie avait vraiment compris sa mission et sa gloire; si, au lieu de décréter une statue à l'astuce, à

la déloyauté, à la dépravation politique, personnifiée dans Machiavel [1], elle était restée fidèle aux inspirations des Foscolo, des Manzoni, des Balbo, premiers et véritables initiateurs de son patriotisme moderne; avant tout elle devait mettre à part et en dehors de toute discussion la double majesté du Saint-Siége. C'était un hommage obligatoire, une dette d'honneur et de conscience, de justice et de reconnaissance à Pie IX, à celui qui, dès 1846, avait donné le glorieux signal des réformes et de l'émancipation, que l'on reconnaissait, même en novembre 1848, comme le promoteur de la résurrection de l'Italie [2], et qui ne s'est arrêté que devant une révolution inaugurée par l'assassinat. Alors elle eût conquis les sympathies du monde entier : toutes les âmes généreuses, toutes les intelligences droites, tous les cœurs honnêtes, se seraient précipités au-devant de ses victoires, de son bonheur, de son émancipation. Mais, hélas! égarée par de perverses ambitions ou d'aveugles illusions, elle n'a pas craint d'indisposer contre sa cause tout ce qui tient de près ou de loin à la foi catholique. Elle a troublé, attristé, détaché de sa cause ceux dont l'adhésion lui eût été à la fois un secours et un honneur. Elle s'est livrée sans réserve et sans mesure à ceux qui professent et qui pratiquent, non pas, il faut le dire et le redire mille fois, non pas la haine de tel abus, ou même de telle croyance, mais la haine et le mépris systématique et général du sentiment le plus profond et le plus durable que l'humanité ait encore connu, le sentiment catholique.

A ceux-là même, à ceux qui, par amour pour la révolution ou pour tout autre motif, insistent pour que la France et l'Europe sanctionnent la révolte de la Romagne, on a sans cesse demandé, et il faut le redemander sans cesse : pourquoi appliquez-vous à cette province un droit dont on supprime, dont on néglige si opiniâtrément l'application dans tous les autres États de l'Europe? Ici les arguments, les exemples, les démonstrations de l'inconséquence de la théorie révolutionnaire, et des démentis qu'elle se donne à elle-même, sont innombrables. Ils accourent en foule sous la plume. Il y a vingt ans, deux provinces belges, le Luxembourg et le Limbourg, refusaient de se détacher de la Belgique et de se laisser incorporer à la Hollande, comme l'exigeait la diplomatie : elles avaient à l'appui de leur cause les meilleures raisons, religieuses, politiques, historiques [3]. Lord Palmerston et lord

[1] On sait que le gouvernement toscan vient de décider qu'il serait élevée des statues à Machiavel, en même temps qu'à l'empereur Napoléon III et au roi Victor-Emmanuel.

[2] Discours de M. Bixio, *Moniteur* du 29 novembre 1848.

[3] Voir la lettre du comte Félix de Mérode à lord Palmerston, et la *Revue des Deux-Mondes*, des 15 juillet et 15 août 1838.

John Russell, alors comme aujourd'hui, ministres de la nation qui prétend respecter et faire triompher partout le vœu des populations, se sont moqués des doléances et des répugnances de ces fragments de peuple. Il y a dix ans, les duchés de Holstein et de Schleswig se sont insurgés contre le Danemarck : et, à l'heure qu'il est, nul ne peut douter que les peuples, presque exclusivement allemands, de ces duchés ne désirent ardemment être détachés du royaume scandinave. La France républicaine et l'Angleterre ont refusé de reconnaître leur droit, et les ont sacrifiés à ce qu'elles regardent comme l'une des conditions de l'équilibre européen.

Il y a dix ans encore, l'Angleterre, ayant toujours lord Palmerston et lord John Russell pour ministres, a réprimé avec une sévérité implacable, une simple apparence de révolte aux Iles Ioniennes, où la religion, les mœurs, les traditions, les intérêts, la langue, tout en un mot, tout sans exception, répugne à la domination britannique : et c'est elle qui ose aujourd'hui, sur la rive opposée de l'Adriatique, peser de tout le poids de son inique partialité, dans la balance où se pèsent des griefs cent fois moins graves, des répugnances mille fois moins légitimes que celles qu'elle a noyées dans le sang à Corfou.

Il y a soixante ans, elle a fait pis encore : elle a dompté la révolte de l'Irlande avec une férocité digne de la Convention [1].

Je ne suis pas de ces aveugles volontaires, qui confondent l'état actuel de l'Irlande avec ce qu'elle était en 1798 : je crois que l'Irlande n'aurait rien à gagner, sous aucun rapport, à se détacher de l'empire britannique ; mais j'ai horreur des politiques qui ont deux poids et deux mesures, et j'affirme, avec toute l'Europe qui le sait bien, sans oser le dire, qu'il n'y a pas un seul des arguments, inventés, exploités, exagérés par les journalistes et les orateurs anglais, contre le gouvernement pontifical en Romagne, qui ne puisse être et qui ne soit tous les jours retorqué par les patriotes et les catholiques irlandais, contre la domination anglaise en Irlande. Sans doute, la logique ne gouverne pas toujours la politique : elle n'est pas tout dans le monde, heureusement ; mais heureusement aussi, elle est quelque chose. Et à coup sûr, il ne sera pas permis à cette illustre nation, si malheureusement égarée, d'entasser impunément l'une sur l'autre toutes ces violations flagrantes, réitérées, effrontées des lois de la logique, qui se confondent ici avec celles de la morale et de l'humanité, de la justice divine et de la pudeur publique.

Et l'Orient ! et toutes ces populations chrétiennes, frémissantes sous le joug ignominieux du sultan, toutes ces races si intelligentes, si malheureuses, si abandonnées, si cruellement et si bassement

[1] Voir aussi les documents relatifs à l'insurrection de 1798, et notamment la correspondance récemment publiée du vice-roi, lord Cornwallis.

exploitées par une barbarie décrépite, et à qui l'on a interdit, au nom de l'équilibre européen, de chercher la protection, l'émancipation où ils croyaient la trouver, qui donc y songe, qui s'en préoccupe, qui a essayé de mettre sérieusement la main à l'œuvre, surtout dans cette Angleterre, si âpre à bouleverser l'Italie ?

Et la Savoie ! Elle est là, à nos portes : tout le monde la connaît, la visite, la parcourt. Qui donc y a rencontré depuis quelques années, en dehors des employés salariés du pouvoir, un partisan, un seul, de la domination piémontaise? Est-ce une raison suffisante pour que l'Europe l'arrache à l'antique maison de ses rois? Je dis : non ; mais vous devez dire : oui, vous qui appuyez et fomentez des répulsions beaucoup moins unanimes dans la Romagne. Et cependant vous êtes unanimes à la dédaigner, à la condamner, ou à démentir la sincérité de ses vœux et l'intensité de ses douleurs !

Mais voici la Pologne, la plus grande et la plus illustre des nationalités opprimées et supprimées, la Pologne si chaleureusement exploitée autrefois par les libéraux de tous les peuples et de toutes les couleurs. En quoi son sort s'est-il amélioré ? En quoi sa vie a-t-elle refleuri ? En quoi l'éternelle justice, outragée par cet assassinat d'un peuple, a-t-elle été apaisée ? En rien. Cependant vous vous taisez tous : et comme si ce n'était pas assez de votre silence, pour vous confondre, voici la Russie qui s'avance, toute souriante sous son nouveau vernis de philanthropie et de libéralisme, la voici, qui vous tend une main sur laquelle le sang de la Pologne n'a point encore séché : et vous l'acceptez. La voici, elle si experte en fait de nationalités sauvées, de libertés rétablies, de croyances respectées, qui vient demander compte à l'Autriche de la nationalité italienne, et au Pape de la liberté civile et religieuse de Romagnols. Et j'en suis encore à chercher l'écrivain démocrate qui, au nom de sa conscience ou de sa mémoire indignée, ait osé écarter un tel auxiliaire.

On sait quelle est la réponse que l'on balbutie à ces récriminations irréfutables.

Là-bas, nous dit-on, en Orient, en Pologne, en Irlande, mille difficultés s'opposent à notre œuvre : nos accointances, nos sympathies du moment, nous retiennent : nous ne pouvons pas tout ce que nous voudrions. Mais ici, en Romagne, contre un vieux prêtre sans soldats et sans argent, nous pouvons tout ce que nous voulons.

Vous le pouvez ! en êtes-vous bien sûrs? Vous le pouvez : matériellement, oui. Mais moralement, non. Car vous ne le devez pas. Et si vous êtes sourds à la voix du devoir, puissent d'autres, plus éclairés et plus consciencieux que vous, ne pas l'être toujours à la voix de l'intérêt !

Quel intérêt un pouvoir quelconque, conservateur ou libéral, mo-

narchique ou républicain, peut-il trouver à armer contre lui l'animadversion unanime des catholiques du monde entier. C'est peu de chose, dira-t-on. Eh bien, non ; ce n'est pas peu de chose. Aucun souverain intelligent, aucun politique sérieux ne peut regarder avec indifférence le mécontentement d'une grande opinion répandue sur toute la surface du globe. Or les esprits les plus hostiles comme les plus superficiels ne peuvent contester que les catholiques croyants ne constituent encore une grande et puissante opinion dans le monde, et cette opinion est unanime. Sur la politique, sur la philosophie, sur l'histoire, les catholiques sont profondément et heureusement divisés, je dis heureusement, car la division vaut mieux que l'union dans ce qui est faux et dans ce qui est bas. Mais ils sont unanimes en faveur du droit pontifical, unanimes à regarder toute injure faite à leur Père comme la plus sanglante qu'on puisse leur infliger d'eux-mêmes. Là-dessus il n'y a pas trois opinions, il n'y en a pas deux ; il n'y en a qu'une. Les exceptions, s'il y en a, confirment la règle. Je défie qu'on puisse trouver parmi nous un dissident sur mille. Les catholiques ne confondent pas, comme on le leur reproche avec mauvaise foi, le temporel et le spirituel : mais tous croient à la nécessité du pouvoir temporel du Pape pour l'indépendance spirituelle du monde catholique. Ils n'y voient pas un dogme, un article de foi : ils y voient tout simplement un droit, humain si l'on veut et soumis aux péripéties des choses humaines, mais providentiel, sacré, légitime entre tous. Ils y voient une garantie indispensable, qu'aucune autre ne peut remplacer, qui remplace pour eux toutes celles qu'offrait l'organisation ancienne de la société où le pouvoir spirituel avait mille boulevards, mille citadelles, mille priviléges qu'il n'a plus. Nul ne les réclame, nul ne les regrette ; mais leur destruction rend d'autant plus nécessaire pour la dignité et la sécurité de la foi la pleine intégrité de l'indépendance pontificale Y a-t-il un autre moyen pour que le pontife suprême de la foi catholique ne soit pas traité comme le *Siècle* veut qu'on traite nos évêques ; pour qu'on ne vienne pas lui dire, au nom de la démocratie : Tais-toi, tu n'es qu'un fonctionnaire salarié ? Y a-t-il, dans l'état actuel de la société européenne, une combinaison, une organisation qui puisse tenir lieu à la foi des catholiques et à cette indépendance indispensable de leur père, des garanties que leur assure la souveraineté temporelle du Pape ? Personne ne l'a encore imaginée ; personne ne l'a encore découverte. Ce ne sont donc pas les mandements ou même les conciles qui le disent ; c'est la voix unanime des hommes d'État consciencieux, et qui ont touché aux grands intérêts politiques et sociaux. Il n'y en a pas un qui ne dise comme M. Odilon Barrot, alors président du conseil, dans la mémorable discussion que nous avons tant citée : *Il*

faut que les deux pouvoirs soient confondus dans les États romains, pour qu'ils soient séparés dans le reste du monde[1].

Quand on ne veut pas du catholicisme, quand on regarde l'Église comme l'ennemie du genre humain et le clergé comme un criminel qu'il faut *étouffer dans la boue*, rien de plus simple et de plus logique que d'attaquer ce qui est la clef de voûte de l'organisation extérieure et temporelle du catholicisme ; mais rien aussi de plus inintelligent et de plus coupable, quand on comprend et quand on proclame la force, la valeur et la nécessité sociale de la religion.

Et qu'on ne vienne pas dire qu'il ne s'agit que des Romagnes, c'est-à-dire d'une portion d'un fragment de cette souveraineté temporelle, reconnue indispensable en principe. Sans doute le pouvoir temporel du Pape a été et peut être amoindri ou augmenté comme tous les pouvoirs de ce monde; mais, outre que son droit sur la province qu'on veut lui arracher est fondé sur les traités, sur le droit des gens, sur une possession au moins aussi légitime que celle du Piémont sur la république de Gênes ou de la France sur la Corse, aussi légitime qu'aucune autre en Europe, il ne faut pas que l'on puisse enlever une ou deux pierres de l'édifice, à l'aide d'arguments et de principes qui, une fois reconnus et consacrés, doivent nécessairement le faire tomber tout entier.

Il se peut bien qu'il périsse, ce vieil et saint édifice, qui a résisté depuis onze siècles à tant d'orages ; il se peut que le principat sacré aille rejoindre, dans une ruine commune, tout l'ancien droit de l'Europe, si opiniâtrement attaqué et si misérablement défendu. Cela est possible ; tout est possible ici-bas. Nul d'entre nous ne lie indissolublement l'existence de la papauté à celle du pouvoir temporel ; quoi qu'il arrive, elle survivra, et, avec elle, notre foi et notre filial amour. La Providence saura bien trouver d'autres voies pour que son indéfectible mission soit accomplie.

Fata viam invenient.

Mais aussi, si on détruit cette condition si ancienne, si utile et si légitime de la suprême autorité spirituelle; si les souverains et les révolutionnaires se mettent d'accord, les uns pour l'ébranler, et les autres pour le renverser, nous aurons toujours le droit de dire, jusque dans la postérité la plus reculée, qu'ils ont mal fait. Ce sera à la fois une faute et un crime, une ineptie et une injustice. Ce sera un mauvais but atteint par de mauvais moyens. Ce sera la plus éclatante violation, dans un siècle qui en a tant vu, du droit des gens, du droit public des nations civilisées. Ce sera la victoire de l'astuce et de la violence sur

[1] *Moniteur* du 21 octobre 1849.

l'honneur, sur la faiblesse trahie, sur la bonne foi bafouée. Il est de mode, parmi nos grands publicistes, si complaisants pour les forts et si dédaigneux pour les faibles, de se moquer des larmes et des foudres du pape. Ah! nous le savons, les larmes du pape ne touchent que ses enfants dociles, et ses foudres n'effrayent que ceux qu'elles ne menacent pas. Elles n'en sont pas moins les larmes de l'innocence, et les foudres de la justice. Ni les unes ne demeureront toujours stériles, ni les autres toujours impuissantes. On ne nous fermera la bouche ni longtemps ni toujours. Mille voix, dans l'Église et dans l'histoire, répéteront le *non licet* de l'Évangile. Entendez-bien : *Non licet*. Ce n'est rien et c'est tout. Cela n'empêche rien dans le moment, cela détermine tout dans l'avenir, au jugement de Dieu comme au jugement des hommes. Cela n'a pas empêché Hérode de faire ce qui lui a semblé bon; mais, après tout, qui voudrait avoir été Hérode? Cela n'a pas empêché Pilate de laisser triompher les passions d'un peuple aveugle et coupable, sauf à s'en laver les mains. Mais qui donc voudrait-être le Pilate de la papauté ?

CH. DE MONTALEMBERT.

La Vie de saint Thomas le martyr, archevêque de Cantorbéry, par Garnier de Pont-Sainte-Maxence, poëte du douzième siècle, publiée avec une introduction, par M. C. HIPPEAU 1 vol. in-12, à Paris, chez Auguste Aubry, rue Dauphine.

Ce poëme, ou plutôt cette histoire en vers du glorieux martyr de la liberté de l'Église au douzième siècle, n'est connue que depuis peu de temps, et n'avait pas encore été publiée chez nous. Elle est doublement importante à étudier, et comme document historique et comme œuvre littéraire. Nous en rendrons prochainement compte.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

L'an mil huit cent cinquante-neuf, le trente et un octobre, à dix heures du matin.

Nous, Charles-Gabriel Nusse, commissaire de police de la ville de Paris, officier de police judiciaire, auxiliaire de M. le procureur impérial,

Avons notifié à M. de Montalembert, rédacteur du journal le *Correspondant* et à M. Douniol, gérant dudit journal,

Dans les bureaux situés rue de Tournon, n° 29, en parlant à M. Leloup, employé,

L'arrêté dont la teneur suit :

« Le ministre secrétaire d'État de l'Instruction publique et des Cultes, chargé par intérim du département de l'Intérieur,

« Vu l'article 32 du décret organique sur la presse du 17 février 1852 ;

« Vu l'article publié par le journal le *Correspondant* dans son numéro du 25 octobre 1859, sous la signature Ch. de Montalembert et sous le titre : *Pie IX et la France en* 1849 *et en* 1859 ;

« Vu notamment les passages suivants :

« C'est la France qui a sauvé l'indépendance temporelle du Saint-
« Siége en 1849 et c'est elle qui la laissera ébranler et amoindrir
« en 1859.

« Encore une fois, c'est la guerre portée par la France en Italie
« qui aura amené la destruction de l'autorité temporelle du pape dans
« le tiers de ses États et l'ébranlement irréparable de tout ce qui
« reste. La fille aînée de l'Église en demeurera donc comptable de-
« vant le présent comme devant l'histoire, devant l'Europe comme
« devant Dieu !

« Le rôle de l'Angleterre n'a qu'un seul nom, il est ignoble...

« Quant au Piémont, nous avons vu avec une amère douleur ce
« noble pays échanger le rôle patient et laborieux, mais si fécond et
« si pur, d'initiateur moral et intellectuel contre celui d'un aventurier
« cupide et impatient.

« Il faut bien le proclamer, si l'Italie, au lieu de décréter une

« statue à la déloyauté, à la dépravation politique personnifiée dans « Machiavel (on sait que le gouvernement toscan vient de décider « qu'il serait élevé des statues à Machiavel en même temps qu'à l'em- « pereur Napoléon III et au roi Victor-Emmanuel). »

« Considérant qu'en dénonçant la guerre portée par la France en Italie comme ayant amené la destruction de l'autorité temporelle du pape, cet article dénature les résultats de notre glorieuse expédition et calomnie la politique de l'empereur ;

« Que, dépassant toutes les limites d'une appréciation libre des gouvernements étrangers, il insulte des nations alliées de la France ;

« Que l'assimilation rendue à dessein injurieuse entre le nom de Machiavel et ceux de S. M. Napoléon III et du roi Victor-Emmanuel est une atteinte directe au respect dû à l'empereur ;

« Considérant enfin que le gouvernement, dont le devoir est d'éclairer la conscience politique, ne saurait abandonner à la merci des passions personnelles et des haines des partis l'honneur de la politique française, la gloire de nos armes et la loyauté des principes si solennellement affirmés ;

« Arrête :

« Art. 1er. Un premier avertissement est donné au journal le *Correspondant* dans la personne de M. Ch. de Montalembert, signataire de l'article, et de M. Douniol, gérant ;

« Art. 2. M. le préfet de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

« Paris, 30 octobre 1859.

« (*Signe*) Rouland. »

Et pour que MM. de Montalembert et Douniol n'en ignorent, nous leur avons laissé la présente copie en parlant comme il est dit d'autre part.

Ch. Nusse.

DE LA VIEILLESSE

I

On s'est souvent occupé de la vieillesse ; les moralistes, en donnant à cet objet de leurs méditations plus ou moins de développement et d'étendue, n'ont presque jamais omis d'y toucher ; plusieurs ont consacré des ouvrages uniquement à ce sujet. Amenée, moins encore par mon âge que par la reconnaissance qu'il laisse croître, à étudier la vieillesse, je me retrouve peu sur le chemin des autres, et je voudrais ici l'étudier dans ses rapports avec Dieu et l'autre vie ; montrer que la vieillesse est pleine de grandeur et de consolation ; que son activité, concentrée en un foyer, en est plus intense ; que la dignité, la beauté d'une situation dont l'âme fait toute la vie, élèvent au-dessus de tout cette situation même ; et qu'enfin, comme on l'a dit du prêtre, si le vieillard est le plus malheureux des hommes, il est le plus heureux des chrétiens, le plus averti, et, s'il le veut, le plus consolé.

Cicéron distrayait sa vieillesse par l'étude qu'il en faisait, et ce travail la rendait douce et agréable à ses yeux. Nous avons mieux que Cicéron ! Sous les yeux de Jésus-Christ, nous pouvons faire descendre quelques rayons de soleil pour éclairer, ranimer, réchauffer le soir de notre vie.

Chaque âge a une qualité qui porte son caractère propre. La doci-

lité caractérise *l'enfance*, pour qui toute morale, ainsi qu'au berceau du monde, est renfermée dans le précepte de l'obéissance. Le dévouement caractérise *la jeunesse*, la force *l'âge mûr*, la dignité *la vieillesse :* c'est toute la statistique de la vie humaine. Vous n'avez, ô mon Dieu ! déshérité aucun âge ; vous êtes le maître du jour et de la nuit : *Tuus est dies et tua est nox.*

Au premier aspect, l'enfance, la jeunesse, l'âge mûr, ont toutes sortes d'avantages sur la vieillesse, mais c'est comme la fantasmagorie de la richesse et du rang : vu de près, cela disparaît. Sans doute, l'enfance a le temps pour elle, mais elle ignore les germes précieux qu'il recèle, les biens qu'il peut faire atteindre ; elle n'est dans le secret d'aucun de ses avantages, elle n'a pas la conscience de son bonheur, elle n'a la raison de rien de ce qu'on lui fait faire, d'aucun but, de la valeur d'aucun moyen en relation avec le but ; elle obéit à la raison comme on obéit à la force ; ses joies sont vives, mais ses peines le sont également : c'est de l'insouciance, de la légèreté, et ce n'est jamais du bonheur.

Le vieillard sait ; et c'est bien quelque chose que de savoir ! Avoir vu durant une longue vie Dieu ayant toujours raison, pouvoir se dire *parfaitement content de lui* [1], admirer sa loi justifiée en tous points, avoir mesuré le néant que l'on quitte, pesé sa poussière et entrevu avec certitude les biens que l'on attend, n'est-ce pas aussi quelque chose !

II

Le vieillard est le pontife du passé, ce qui ne l'empêche pas d'être le voyant de l'avenir. Le prêtre représente le sacerdoce de l'éternité, le vieillard celui du temps ; l'expérience, en lui, fait les oracles et les prophéties, et plus d'une fois, dans l'état imparfait des sociétés où le sacerdoce et la magistrature se trouvaient confondus, *les anciens du peuple* ont suffi pour maintenir et perpétuer la notion bienfaisante et tutélaire du droit et de l'éternité.

Le vieillard est le vrai pauvre de Jésus-Christ ; ses rides sont ses haillons ; c'est au rayon du ciel qu'il se réchauffe ; c'est son pain quotidien qu'il mendie.

Les dieux voulurent que Tyrésias fût aveugle, afin qu'il vécût avec eux plus qu'avec les hommes. La vieillesse, quant au monde exté-

[1] Bourdaloue.

rieur, est bien une espèce de cécité ; il semble que ses yeux soient moins perçants, son oreille moins fine aux bruits de la terre, afin que son recueillement soit plus complet et son attention plus dévouée à la voix du dedans. Dieu hérite de tous les vœux qu'elle ne forme plus, de tous les élans qu'elle supprime, et il lui ouvre toujours davantage le monde intérieur.

Le silence qui se fait en lui le rend sensible au moindre bruit ; son œil est exercé et rapide, car l'expérience est une seconde vue montrant dans ce qu'on a vu tout ce qu'on verra.

Le vieillard est comme une sentinelle avancée sur les limites de la vie ; le sommeil fuit sa paupière ; il semble faire cette veille solennelle du preux avant le jour qui l'armait chevalier.

Une bonté particulière de la Providence a rendu la disposition à l'insomnie presque générale chez les vieillards : mieux vaut vivre que dormir ! Dieu veut multiplier les mérites, et, comme le temps presse, il fait participer toujours davantage le vieillard au mérite de ces veilles mises dans l'Évangile entre la prière et l'aumône. Veillez et priez, nous dit Notre-Seigneur. Ce moyen de sanctification est facile au vieillard ; la jeunesse y a peu d'aptitude.

La jeunesse est la plus belle fleur qui soit au monde, dit une chanson bretonne ; mais la vieillesse, ajouterai-je, est le plus savoureux des fruits.

Il y a plus de sucre dans le fruit mûr que dans le fruit vert.

Le malheur découvre à la jeunesse le néant de la vie ; il révèle à la vieillesse la félicité du ciel.

Les plus froids consacrent à Dieu le matin et le soir de la journée ; l'enfance et la vieillesse sont particulièrement sous le patronage de Dieu.

Comme le laboureur dont parle saint Jacques, le vieillard, *dans l'espérance de recueillir le précieux fruit de la terre, attend patiemment que Dieu envoie les pluies de la première et de l'arrière-saison* [1].

Ainsi que la croix du Calvaire, le vieillard est suspendu entre la terre et le ciel ; il tient à l'une par ses devoirs, à l'autre par ses espérances. Il croit, parce qu'il a éprouvé toute chose, et que la vérité de l'Évangile est seule restée au fond du creuset.

La vieillesse, c'est la vie arrivée à son Samedi-Saint, veille de la résurrection glorieuse, lendemain de tous les déchirements de la terre, de tous les supplices de la Croix !

Le Dieu de l'éternité, qui dans un seul temps contient tous les temps, semble avoir voulu que ses trois grandes divisions existassent simultanément et fussent représentées dans la création. La vieillesse,

[1] Épitre de S. Jacques, v, 7.

c'est le passé : l'enfance, c'est l'avenir ; et la jeunesse, le présent. L'expérience, vertu puisée dans le passé, est là pour éclairer la force de conception, la vigueur d'action de la jeunesse.

La vieillesse, dans sa science, est aux notions absolues et positives de la jeunesse ce que la tradition est à la doctrine écrite.

La vieillesse ne coule plus en bronze, elle ne dégrossit plus le marbre ; mais elle perfectionne, elle achève, elle fait ce travail patient, assidu, qui à travers toute la vie est la justification de la loi de Dieu. Un vieux et illustre savant disait : « Plus je vieillis, plus j'observe, et moins j'explique. » Parole pleine de philosophie, si c'est un philosophe qui parle, mais incompréhensible si c'est un chrétien. Chaque jour il comprend mieux et la destinée que Dieu lui a faite et d'où viennent tous les poids dont il l'a chargée.

III

Suite et conséquence du péché, la vieillesse est le crépuscule de la mort ; mais, comme de tous les éléments de la nature déchue, Dieu sait en tirer des harmonies pleines de beauté. Il se sert des vieillards, des anciens, pour en faire, parmi les générations nouvelles, les témoins des miséricordes passées.

La vieillesse n'est point une beauté de la création, mais elle est une de ses harmonies. La loi des contrastes est une des lois de la beauté : sous les conditions de notre ciel, l'ombre donne de la valeur à la lumière, le grave au doux, le sombre à l'éclatant. Les proportions diverses de grandeurs s'étayent et se servent ; les saveurs diverses se donnent réciproquement du goût. Rien ne pourrait disparaître de cette terre sans y laisser un vide. La hiérarchie, même celle des âges, est une des beautés et des harmonies de la pensée de Dieu, et rien de ce qui la manifeste n'est sacrifié dans son œuvre.

Dieu daigne prévenir de ses soins tout ce qui l'a servi, tout ce qui a servi à ses desseins. Ainsi, quoique la vieillesse soit un des effets de la chute, elle est loin de n'exprimer que le châtiment, et les maux les plus différents ont aussi leurs dédommagements. En elle se montrent, à côté des infirmités et des privations, moins d'occasions de lutte, des consolations puissantes et intimes, des douceurs infinies et secrètes, mille révélations de l'Époux de nos âmes, qui ont rendu à

plus d'un vieillard pieux la fin de sa vie bien autrement douce que ses commencements.

Rien ne suscite plus de contradictions que la vieillesse dans l'esprit des hommes : c'est un fantôme auquel la jeunesse ne croit pas, c'est un épouvantail pour la plénitude virile ; néanmoins, à peine l'apogée de la vie atteint, à peine le premier pas fait sur la déclivité du versant opposé, sans cesser de la craindre au fond, tous l'espèrent et transigent tant qu'ils peuvent avec ses inconvénients.

Dans l'orgueil de ses puissances, la jeunesse prétend continuer à vivre et repousse l'idée de vieillir. Chose étonnante ! ce n'est pas de l'horreur que cause la vieillesse, c'est du mépris. Cela tient-il à la vieillesse, ou bien cela tient-il à la manière de vieillir ? *Dans notre siècle*, dit M. de Chateaubriand, *il y a des vieux, mais il n'y a plus de vieillards*. Tout le secret du peu de considération de la jeunesse pour l'âge est peut-être dans ce mot-là.

Quand je dis que la jeunesse ne croit pas pour elle à la vieillesse, je ne crains pas d'exagérer ; très-positivement elle la traite un peu comme une superstition, passe à côté de cette idée avec dédain ; elle ne lui fait pas l'honneur de la considérer comme un mal nécessaire, de l'accepter comme elle accepte la mort : elle se promet presque d'y échapper et se fait gloire de ne pas vouloir prolonger sa vie au prix de tant d'ignominie. Mais sur tout cela on s'arrête peu ; le temps coule, l'attention se porte sur d'autres points, la jeunesse se perd dans la maturité de l'âge, et bientôt ces cheveux qui grisonnent annoncent l'approche des grands frimas. Alors on se met à penser à la vieillesse autrement que pour l'éviter ; on commence par neutraliser ses rigueurs, à compter avec elle, et même à l'interroger, admettant qu'après tout il y a quelque parti à en tirer. Les années se mangent un peu comme les cerises dans le panier de l'écolier : on va d'abord aux plus belles, puis viennent les bonnes, puis les moindres, enfin on est heureux de celles dont on n'avait pas voulu.

Pourquoi la vieillesse ne serait-elle pas le neuvième livre de la sibylle, payé le prix des neuf, et méritant encore son prix ?

Le temps, c'est la pluie de Danaé : chaque goutte en est d'or.

La jeunesse vit, sous le rapport du temps, dans l'abondance ; mais qu'est-ce qu'une richesse dont on méconnaît la valeur et qu'on prodigue sans prévoyance et sans regret ? La vieillesse enseigne la valeur du temps, et nous apprend que c'est ce qu'il y a de plus précieux, notre trésor, la matière première. L'homme le mieux ordonné est celui qui emploie le mieux son temps ; l'homme le plus avisé, celui qui tire le meilleur parti du sien. Le temps, c'est ce qui représente toutes les valeurs morales, intellectuelles et même spirituelles. L'homme le plus riche est celui dont le long horizon a Dieu pour

terme ; c'est le vieillard surtout, qui répète avec Young l'admirable vers de ce poëte : « Chaque moment vaut l'éternité puisqu'il peut la donner. »

Connaissant la valeur du temps, on aspire à le sauver, à le mettre en œuvre ; par l'ardeur du désir qu'on a de l'exploiter, l'âme va plus vite que les organes ; on est comme cette Ariane[1] de Dannecker, qui va évidemment plus vite que la panthère qui la porte. D'une part son désir s'élance à la poursuite de Thésée, de l'autre il lui fait subir l'allure de sa monture, unique moyen de la rapidité de sa course. C'est bien là l'image de la vieillesse ! l'image de cette ardeur qui pousse en avant, qui attire vers le but et qui, unie à la matière son inséparable moyen ici-bas, est arrêtée par ce moyen lui-même. Comment n'irait-elle pas plus vite que son pauvre corps, panthère haletante qui a perdu sa force et sa souplesse ; c'est son cœur qui fait la rapidité de son allure, c'est par lui seulement qu'elle se voit grande au milieu de tous les signes de la faiblesse.

IV

Si nous prenons l'homme naturel, tout est en faveur de la jeunesse, jusqu'aux qualités morales ; ainsi, la générosité, le dévouement, les sentiments nobles et désintéressés, appartiennent éminemment à la jeunesse. Quand la charité de Dieu ne réchauffe pas le cœur, l'action du temps, le contact avec les hommes, ne tendent que trop à ralentir et à refroidir les élans généreux. La jeunesse est une sorte de divinité temporaire imprimant à son peuple des vertus brillantes qui durent autant qu'elle. Pour les caractères et pour les esprits, il y a *une beauté du diable*, charme de fraîcheur, de spontanéité, d'épanouissement, qui supplée à la beauté des traits, à leur régularité et aux qualités solides. Il n'en sera pas de même pour l'homme spirituel : il est né plus tard, sous des conditions plus sévères qui lui font un auxiliaire des obstacles mêmes. Tandis que la jeunesse est un véhicule pour l'homme de la nature, tout ce qui est épreuve profite à l'âge : une même force est différemment dirigée ; tout ce que jeune on faisait pour soi, vieux on le fait pour Dieu. Tout

[1] Chef-d'œuvre du sculpteur Dannecker, dans la galerie de M. Bethmann, à Francfort.

s'épure alors et rien ne s'affaiblit : c'est la même flamme, mais plus subtile, plus vive, parce qu'elle se nourrit d'éléments plus choisis.

Il faut le répéter, si on prend l'homme naturel, la jeunesse est le vrai, peut-être le seul bon temps. L'absence de calcul, de bonnes actions plus spontanées et plus complètes, des fautes plus aisées à pardonner, l'élèvent au-dessus de l'âge qui s'abstient bien de certaines fautes, mais qui aussi recule devant plus d'une bonne action. La nature a donc tout fait pour la jeunesse. La religion fait diamétralement l'opposé de la nature, et, par ses divins contre-poids, établit mieux que l'équilibre entre les saisons de la vie. Ainsi, à la fraîcheur, à la grâce, à l'éclat des qualités naturelles, elle substitue la solidité, l'élévation, le mérite des vertus : c'est comme la goutte de cire qui, en se condensant, gagne en solidité ce qu'elle perd en éclat. Le navire de la jeunesse est poussé à pleines voiles; mais, si le vent vient à les quitter, ces voiles immobiles attendent un souffle ami, et trop souvent ce sont les illusions qu'elles invoquent comme secours, tandis que le bras, même fatigué du vieillard, continue à manier la rame et dirige la barre.

Le pauvre navire de la vieillesse est tout délabré ; jeune, il a lutté contre la tempête des fleurs ; vieux, il lutte contre la tempête des neiges ; sa carène a touché si souvent ! ses voiles sont déchirées, on ne voit de résistant que le gouvernail.

V

Si la vérité importe, si la réalité a ses ressources à côté de ses tristesses; si elle a sa force pour compenser les illusions, l'âge avancé a la supériorité sur l'époque des mensonges et des erreurs d'optique. Il est moins exigeant pour la vie, parce qu'il la prend à un taux plus bas, et moins exigeant il a plus de chances d'être satisfait. « Le bonheur est quelque chose qu'on atteint plus aisément alors qu'on y a renoncé, » a dit madame de Staël. En général, c'est dans ces dispositions que la vieillesse nous prend. Tout en souffrant de la perte des illusions, je n'ai jamais pu comprendre comment celui qui a l'honneur de posséder la vérité pourrait les regretter.

La vieillesse est le dernier mot de la vérité sur cette terre, la réalisation de tout ce qui nous est révélé sur le néant des prospérités, sur le néant de tout ce qui de près ou de loin ne se rattache pas aux promesses éternelles. Elle nous dit la sagesse des enseignements

divins, et comment Dieu seul est tout! La vieillesse est vraiment l'âge du grand conseil, dont la seule vue parle et invite à la droite voie.

VI

Hors du christianisme, j'en conviens, le vieillard

De son âge a tout le malheur.

Mais pourquoi envisager une saison de la vie hors de la pensée qui les embrasse toutes? Dieu a voulu que nous nous trouvassions bien des choses établies par lui; mais, lorsque nous sortons de l'ordre, quelle récompense, quel dédommagement pourraient nous être garantis? Quels droits aurions-nous à faire valoir contre le droit imprescriptible méconnu par nous?

Le christianisme est venu sur la terre au secours de toutes les faiblesses; il nous a appris à respecter l'enfance qu'il a appelée à lui. La femme n'était plus que l'esclave de l'homme : il en a fait sa compagne, et pour comble de grâce il l'a placée sous la garde protectrice de celui jusqu'auquel il l'élevait. La vieillesse est dépouillée également par la nature et par le monde ; ce que l'antiquité avait trouvé de mieux, c'était de l'amuser de respects ; son expérience, sa sagesse, étaient consultées ; mais plus de vie propre, plus d'avenir, tous les regards tournés vers le passé, et pour toute possession les biens qui lui échappent. Le christianisme a plus fait pour la vieillesse que pour aucune autre saison de la vie, parce qu'il apprend à affronter sans répugnance une mort sans gloire. Non-seulement le courage de la mort est sans gloire pour le vieillard, qui semble plus abandonné de la vie qu'il ne la quitte; mais les vertus, en lui, semblent si fort le fruit nécessaire de l'expérience, de la satiété, qu'on trouve qu'il les exerce sans mérite. Elles ont bien néanmoins leurs difficultés spéciales et souvent inextricables. Ce mérite qu'aucune approbation humaine n'encourage, Dieu le voit : le regard providentiel s'attache sur le vieillard comme sur l'adolescent.

Tous les états, comme tous les âges, ont été étudiés du point de vue chrétien, excepté peut-être la vieillesse. Et qu'on ne donne pas pour excuse qu'elle demeure étrangère aux affections qui animent la vie, qu'elle a perdu sa séve et sa chaleur! A la vérité, l'air qu'elle respire est moins enflammé, moins brûlant, son thermomètre est

placé à l'ombre; mais c'est la chaleur de l'atmosphère entière, et non celle du soleil dardant sur un point.

Le christianisme s'est appliqué à tous les maux pour les rendre supportables; il en est un auquel on a bien peu appliqué sa puissance de transformation : c'est la vieillesse. On a bâti des hospices pour les vieillards, on s'est mis en peine de leur procurer le gîte et le couvert; mais il faut aussi s'occuper de les réconcilier avec leur état, de leur en faire découvrir les ressources.

Dieu aurait-il donc laissé sans consolation précisément la dernière partie du voyage qui nous mène chez lui? Dieu prolonge notre vie et l'abreuve d'amertumes... Quel motif d'entière confiance! On n'épure que ce qui doit servir, on ne bat que le fer qu'on doit utiliser, on ne ravive que la plaie qu'on veut guérir.

En avançant dans la vie qui devient toujours plus sombre, on ne voit guère plus rayonner qu'une pure lumière, c'est celle de la foi; comme la solitude et comme la douleur, la vieillesse a ses révélations.

Il y a une parole de l'Écriture qui dit : « Quand tu auras fini, tu commenceras. » Vers la fin de la carrière, bien des idées, beaucoup de sages paroles qui n'avaient été qu'un son, viennent prendre une âme et renferment une vie jusque-là inconnue. Que c'est beau, que c'est grand de vieillir sous l'œil de Dieu! On ne craint tant la vieillesse que parce qu'on la sépare de lui. La mienne ne fait plus de rêves; mais de tous ceux qu'elle pourrait faire, le repos est encore celui qui la séduirait le moins. La paix, oui; mais le repos, non; il n'est pas de ce monde et n'en doit pas être. Dans la dernière maladie d'Arnaud, quelqu'un l'invitait à se reposer : *Me reposer! monsieur*, reprit le pauvre moribond en se soulevant, *mais j'ai l'éternité pour cela.*

Assurément, l'activité en nous change de nature et voit circonscrire son terrain; le déclin des forces corporelles l'oblige bien à ralentir son pas, mais, puisant dans l'âme son principe et visant à un même but, son instinct reste inaltérable : ce sont les mêmes notes touchées quelques gammes plus bas. Ce que je comprends bien, et je le comprends chaque jour davantage, c'est qu'une lutte s'établisse entre la volonté qui persiste et la vitalité qui s'affaiblit, et j'avoue que, de toutes les fantaisies des empereurs romains, celle qui, à mon sens, est la plus compréhensible, c'est la fantaisie de l'empereur qui prétendait mourir debout.

VII

Il est évident que l'époque de la vie sur laquelle s'entassent le plus d'épreuves est la vieillesse : le sentiment universel en fait foi. *On n'est plus heureux à nos âges*, disait Louis XIV au maréchal de Villeroy. Après la levée du siége de Metz, la même pensée fut exprimée par Charles-Quint, et c'est encore lui qui disait, avec autant d'esprit que de profondeur : *La fortune n'aime que les jeunes gens*.

Cependant, quelque lourds qu'ils soient, les jours de l'âge avancé sont précieux. Qu'on les considère comme jours d'expiation ou comme jours d'indulgence, ils entrent dans la partie la plus spirituellement providentielle des desseins de Dieu. De même que dans les circonstances inopinées qu'on attribue généralement au hasard, la main de Dieu se montre d'autant mieux que l'action humaine est moins sensible; ainsi ces années que Dieu prolonge nous sont d'autant plus nécessaires qu'elles paraissent plus inutiles. C'est l'heure qui préside au réveil de la chrysalide; la vie nouvelle qu'elle va revêtir au dedans laisse le dehors plus dénué d'éclat et de vie.

Oui, sauf quelques rares exceptions en faveur d'un petit nombre de prédestinés, la vieillesse est une grâce; car qui peut se croire le droit de dire avec Tobie : « Il m'est plus avantageux de mourir que de vivre longtemps? » Chaque jour accordé au vieillard est non pas un sursis, délai stérile quand il n'est pas plein d'angoisses, mais un temps utile pendant lequel il peut modifier, amender les torts du passé, diminuer sa dette, se libérer peut-être, fléchir, attendrir son juge, convertir l'arrêt en acquittement.

Quelle bénédiction qu'une vieillesse chrétienne ! combien elle opère de développements auxquels on n'atteint ni dans la jeunesse ni dans l'âge mûr ! Cette halte à la fin de la course permet au voyageur d'essuyer la sueur qui couvre son front, de secouer la poussière qui le souille avant d'entrer dans la salle du festin du père de famille. Enlevé par un pouvoir surnaturel, il quitte les dernières sommités où il était monté. Il regardait de bas en haut, il envisage face à face; il espérait la réunion, et la réunion s'opère; il ne méprise ni le monde ni les biens qu'il abandonne; mais, comme il les voit d'un autre hémisphère, les proportions lui en paraissent changées.

Tout est tristesse pour le vieillard; mais précisément dans cette absence de toute impression douce et heureuse ne découvrons-nous

pas le sens caché, le mot de l'énigme, du moment où le sphinx nous laisse vivre ?

> Il n'a plus, en mourant, à perdre que la vie !

Celui qui traçait ce vers se doutait peu à quel ordre de vérités pouvait se rattacher sa mélancolique beauté. Au point de vue humain, triste état en effet pour qui, ne vivant que des biens extérieurs, se survit nécessairement quand ils lui sont enlevés. Mais, au contraire, ne prend-on pas vraiment possession de la meilleure partie de soi-même, quand disparaît successivement tout ce qui l'appesantissait et l'écrasait ? Quelle dignité n'y a-t-il pas dans le renoncement, sinon volontaire, du moins profondément consenti, de tout ce qui flatte la cupidité et l'ambition, dans cette paix céleste qui console mille fois du bonheur, dans cette sérénité qui dépose le sourire sur nos lèvres et qui éloigne de nos fronts jusqu'aux plus légers nuages ! Non, la vie n'a pas vaincu le vieillard, c'est lui qui s'élève au-dessus d'elle.

VIII

Prise du côté du monde, la vieillesse est un malheur, et, comme tous les malheurs, elle doit être portée avec dignité. C'est un bâton qu'elle demande, et non point une béquille. Humainement parlant, la vieillesse est une honte, car il est certain qu'elle a une sorte de pudeur ; elle est une infériorité, car elle est timide. Selon le monde, elle est une dégradation successive : le temps est son ennemi direct, naturel, et tous ceux qui le reconnaissent pour unique maître deviennent les exécuteurs de ses arrêts relativement à elle. En Dieu, au contraire, il n'y a plus de temps, et la vieillesse n'a plus d'ennemi, si l'éternité a déjà commencé pour elle. La vieillesse serait humiliante si, avec le déchet du corps, l'âme ne gagnait pas en dignité ; mais, comme les princes qui s'élèvent en rang à mesure qu'ils approchent du trône, le vieillard gravit les marches de l'éternité par une promotion successive.

Dans les individus, on l'a remarqué avec justesse, la moralité est d'autant plus grande qu'ils savent mieux sacrifier le présent à l'avenir. Ainsi dans l'homme des sens, aveuglé par la passion, c'est l'impulsion présente qui l'emporte ; il cède à ses appétits fougueux avec

autant d'imprévoyance que le Caraïbe qui délaisse sa couche le matin, ne prévoyant pas qu'il en aura besoin le soir, tandis que l'homme moral dispose ses desseins, les développe et, par ses efforts laborieux, arrive au but qu'il s'était proposé.

Quand le but en est digne, l'homme éclairé ne compte le temps pour rien, il sait mettre la jouissance à long terme, et quelquefois même, sans savoir qu'il est éternel, il sait être patient.

Lorsque l'on voit un homme entreprendre une œuvre dont il ne verra pas l'accomplissement, n'est-on pas touché de ce dévouement au bien-être des races futures? Ainsi, lorsqu'un homme, même jeune, sème une forêt de chênes, pose la première pierre d'un édifice que plusieurs générations doivent voir s'élever, n'est-on pas ému de cette pensée de dévouement à ceux que l'on ne connaît pas et qu'on ne doit jamais connaître? Eh bien, presque toute la vie du vieillard est pleine de ce désintéressement-là : dans ce qu'il commence, tout est gland pour lui, car il ne verra le chêne d'aucune de ses espérances; tout ce qu'il commence, même s'il l'achève, c'est d'autres qui en jouiront.

Le monde entre merveilleusement dans cette vue du vieillard, et se charge d'en déduire toutes les conséquences, de manière que les actes qui ne comptent plus devant lui prennent aux yeux de Dieu la pureté d'intention et le désintéressement qui les lui rendent agréables.

C'est ainsi qu'entrant à son insu dans les desseins de la Providence, le monde hâte la perfection des vieillards en épurant leur vertu de tout levain humain et en laissant entière la rémunération qui les attend. L'Évangile nous le dit bien, on n'est pas récompensé deux fois : les vertus formées, développées, exercées sous le seul œil de Dieu, dans le secret de la solitude, viennent prendre rang comme mérite auprès de ces actions de la main droite qu'ignore la main gauche; le regard, l'éloge humain ne les a pas ternies, et rien de leur vertu ne se trouve dissipé.

Recueillir tout le mérite des bonnes actions qu'on a faites est plus rare qu'on ne pense, et c'est au regard et aux louanges du monde que seront dus probablement presque tous les déchets qu'il nous faudra subir.

L'exercice non interrompu de la vertu devient alors, quant au monde, quelque chose de semblable à ce qu'on appelle dans la vie intérieure l'état de pure foi, celui où l'âme livrée à la sécheresse ne trouve aucune consolation dans sa foi : on végète encore aux yeux d'un monde, qui vous tolère quasi semblable à l'idole dont parle le prophète, sans yeux, sans bouche, sans oreille et sans voix : état merveilleux que cette mort faite pour nous aider à vivre davantage de-

vant Dieu, silencieux et attentifs, n'écoutant que sa parole, et ne goûtant que son esprit.

IX

Un ingénieux écrivain a dit que cinquante ans était l'adolescence de la vieillesse. Cette adolescence dure peu ; bientôt commencent les ravages partiels promptement suivis d'une générale décrépitude. La charité du monde n'ose pas dire, comme l'Américain sauvage, qu'il faut tuer les vieilles gens ; mais, en les laissant vivre, elle ne les ménage pas beaucoup plus. S'ils restent dans la dignité de leur âge, on s'éloigne d'eux pour ne s'imposer ni gêne ni contrainte ; s'ils condescendent à se quitter eux-mêmes pour prendre d'autres livrées, c'est le mépris ou le ridicule qui les attend. L'investigation malveillante s'exerce sur leur extérieur ; ils se soignent, dit-on, trop ou trop peu. Cherchent-ils à

> . . . Réparer des ans l'irréparable outrage,

on rit sous cape de leurs inutiles efforts. Si, au contraire, la négligence s'en mêle, le monde, indigné qu'on lui manque d'égards, s'élève contre le cynisme de ces cheveux gris, de cette bouche démeublée, de cette laideur enfin portée à sa plus haute puissance. Après tout, dit-on, le monde mérite bien quelques ménagements, et, lorsqu'on s'y montre, c'est à certaines conditions.

Si vous voulez faire valoir le mérite d'une personne âgée, vous verrez de combien de manières la vieillesse est alléguée comme fin de non-recevoir. Un vieillard est-il pieux? on vous dit que c'est un pis-aller. Cherche-t-il à ne peser sur personne et se montre-t-il facile à contenter : c'est que le cœur vieillit comme le corps, et le repos, devenant le souverain bien, le détachement n'est que de l'indifférence. Un saint attrait l'appelle-t-il dans la solitude : c'est un bon calcul pour cacher sa tristesse des biens perdus et son envie de ceux qu'on voit possédés autour de soi. Les largesses du vieillard sont-elles grandes : quel mérite ont-elles, puisqu'il est insensible aux privations et qu'il ne donne que ce qu'il va quitter ! d'ailleurs, à quoi bon avoir un sou, passé soixante ans ? S'il est doux, c'est qu'un sang glacé coule dans ses veines ; s'il est malade et patient, c'est que le bon sens est de se souvenir des conditions de l'âge ; s'il va mourir

et s'il se résigne, n'a-t-il pas très-longtemps vécu? Enfin il n'est pas une de ses vertus que le monde ne traduise par une nécessité.

Il y a, j'en conviens, quelque chose de vrai en cela, et par conséquent d'évitable, car le reproche vrai implique presque toujours en soi la faculté de l'amendement. Mais l'exquise justese qui préside à la découverte de la voie à travers les écueils est rare, comme est rare toute perfection, et dans un sens ou dans un autre la critique trouve toujours à griffer.

X

Ce qui est vrai pour les vieux l'est bien davantage pour les vieilles. C'est à elles surtout, même quand elles sont ce qu'elles doivent être, qu'on ne sait gré de rien. La vieille femme, selon le monde, est quelque chose qui n'a pas même, comme les vieillards, comme les anciens, un nom dans le style élevé; elle est tellement au rebut, que jusqu'à ceux qui prétendent l'honorer doivent éviter de la nommer et recourir à la périphrase.

Il n'y a pas de plus triste spectacle que celui d'une vieille femme dépouillée de la considération et du respect qui s'attachent à la dignité d'une vie sérieuse. La pauvre vieille femme (et sa tâche commence tôt) est un être qui n'a vraiment aucune place au soleil; au foyer domestique son droit est précaire et contesté. Hors de la vie réelle, elle n'est pas mieux partagée. Sauf quelques rares exceptions, elle est exclue des créations de l'artiste et du poëte; son idée ne se présente presque jamais au moraliste, qui la laisse se parachever comme elle peut. Plus d'un prêtre même, partant peut-être du point de vue naturel, ne voient trop habituellement dans les vieillards que des gens qui finissent; la chrysalide leur fait oublier le papillon. Qui se soucie des vieilles gens du moment où leur vie n'a point de scandale? Qui est-ce qui admet la progression pour leur vertu? Qui vient les aider dans les voies spirituelles? Avec les hommes, même âgés, on compte encore; on s'honore d'une conquête quand cette conquête est un homme, on veille à sa conservation. Il en est tout autrement pour les femmes dont le parlage et les petitesses donnent sans doute des armes contre elles. N'est-on pas sûr de les tenir, et qui donc ne se relâche ou ne se refroidit par la sécurité? Oui, souvent le prêtre lui-même, dévoué à la faiblesse et à l'infirmité, le prêtre, cet homme de tout le monde, passe outre ou rebrousse chemin devant la vieille

femme. Il est le bras, l'intelligence de la jeunesse pour lutter avec elle et la soutenir dans les combats; l'âge mûr a ses sympathies et ses vœux, comme force qui règne et gouverne. Il a du zèle pour l'enfance, des encouragements pour l'adulte, des respects pour le vieillard : pour la vieille femme, a-t-il autre chose que la négligence ou l'abandon? Et pour peu qu'elle suive un trantran honnête, on se tient pour assuré de son salut, comme de la santé de ces indifférents qui se portent toujours bien. Mais une âme n'est-elle pas un âme, à quelque corps qu'elle soit liée? Y a-t-il prescription pour l'élan vers Dieu et son saint amour? Ne se convertit-on pas à tous les âges, et, quand Dieu n'a pas obtenu tout ce qu'il voulait, la conversion est-elle accomplie?

Quand une vieille femme s'efface, qu'elle ne fait penser à elle que pour des choses bonnes et agréables aux autres, le monde la laisse bénignement vivre, la reconnaît pour un être inoffensif, et tout se passe en douceur.

La seule vertu sociale de la vieille femme, la vertu qui est dans le véritable esprit de son rôle sur la terre, c'est l'abnégation d'elle-même : c'est pour elle à la fois le mérite imposé et la libre bonne grâce. L'inutilité dont la société la frappe, d'accord avec la nature, est le sûr indice du dessein providentiel. Permis à la vieille femme d'avoir toutes les vertus imaginables, mais dans l'abnégation. Il faut qu'elle meure à elle-même sincèrement, entièrement; sous ce rapport, le public ne serait pas plus facile à tromper que Dieu, et, si elle se recherchait, si elle se reprenait vivante sur un point quelconque, justice éclatante et prompte en serait faite immédiatement. Le propre de sa vertu est d'être utile à ceux qui sont en contact avec elle ; sa bonté est un baume universel, sa prudence discrète une sûreté; son humble douceur est souvent la paix de la maison qu'elle habite; sa générosité, la richesse de ce qui l'entoure. Le renoncement, si fertile en fruits chez l'homme, a chez la femme des résultats d'une nature moins élevée sans doute, mais qui ne sont ni moins appréciables ni moins généralement appréciés. La vieille femme devient ainsi commode, qualité qu'on ne dédaigne pas aujourd'hui : quelqu'un qui n'exige rien et qui donne tout, qui ne compte pas plus que s'il était absent, et dont on dispose comme s'il était toujours présent, quelqu'un qu'on est libre de ne point chercher et qu'on est sûr de retrouver toujours, est après tout un assez bon meuble.

XI

Il est bon que la vieillesse souffre, c'est même le cas ou jamais; mais il ne faut pas qu'elle pleure : les larmes ne soulagent que la jeunesse; quand elles coulent sur les rides de l'âge, la sympathie n'est plus là pour les essuyer, ni l'affection ardente pour sécher ces dernières rosées de l'automne.

« Lorsque vous étiez plus jeune, disait Notre-Seigneur à saint Pierre, vous vous ceigniez vous-même et vous alliez où vous vouliez; mais, lorsque vous serez vieux, vous étendrez vos mains, et un autre vous ceindra et vous mènera où vous ne voulez pas [1]. » Les entraves circonviennent la vieillesse de toutes parts; la dépendance et une dure servitude pèsent sur ses organes affaiblis. Mais, à mesure que ses chaînes se rivent et s'appesantissent, que les appuis s'affaissent, que les liens se dénouent silencieusement, que de libertés éclosent et essayent leurs ailes! que d'aspirations qui ne rencontrent rien qui les gêne! quel sentiment de délivrance, quelle liberté de mouvements à travers l'espace agrandi! Le vieillard chrétien n'est-il pas le plus libre des affranchis de Jésus-Christ? Qu'est la dépendance extérieure auprès de la parfaite liberté du dedans?

Cette liberté parfaite du vieillard

Lui permet la franchise, attribut des vieux ans.

Cette franchise peut même s'élever jusqu'à la hardiesse; car, tout en redoublant de discrétion et de ménagements pour les autres, la vieillesse use avec insouciance de toute liberté pour elle-même. La jeunesse a des intérêts présents très-vifs à ménager, un long avenir qui se déploie devant elle; la vieillesse, en vue d'un bien moral, peut tout braver : elle a toujours devant les yeux *la perle unique*, elle irait au fond des mers pour la chercher.

Jeune, il faut appeler à son secours pour toutes les choses du salut; vieux, tout y vient, et ce qui était contre nous est pour nous. Ainsi ces défauts, ces tendances qui n'étaient que des forces mal dirigées, tout sert au bien dans la nouvelle application qu'on en fait et du moment où Dieu s'en empare.

Lorsque Dieu prolonge notre vie, combien il est bon d'interrompre

[1] S. Jean, XXI, 18.

ce qu'elle a de trop extérieurement actif pour le mettre au service d'une utilité encore plus haute, plus recueillie et plus intime ! L'action qui s'exerce sur les autres et sur nous-mêmes ne perd pour cela rien de sa force; mais, si le rayon est plus borné, la concentration en est plus grande, le bien qu'on opère change de sphère sans se ralentir, et rien n'est si raisonnable, ce me semble, qu'une transition qui met en rapports plus directs notre but et nos moyens d'action. La vieillesse est une sorte de noviciat de la spiritualité; le monde extérieur lui échappe, il réagit moins sur elle, elle en devient moins propre à servir les intérêts matériels, mais les autres lui restent. La vieillesse est le noviciat de la mort, mais de cette mort pleine de vie promise au chrétien. Le noviciat participe de l'état qui doit suivre, et la mort, qui est le voile de l'immortalité de ce côté-ci du solennel détroit, se colore des feux qui doivent suivre.

On parle toujours des ténèbres du tombeau : je suis bien plus frappée des rayons qui s'en échappent. La vieillesse, pour les recevoir, est sur le premier plan. La mort est la justification de toutes les voies du chrétien, la dernière raison de tous ses sacrifices, cette touche du grand maître qui finit le tableau.

XII

Un grand chagrin pour la vieillesse, c'est que Notre-Seigneur n'ait pas sanctifié cet âge de la vie en le traversant. C'est le seul âge auquel il n'ait pas légué ses exemples. Les enseignements de son enfance, tout silencieux qu'ils sont, n'en sont pas moins instructifs, néanmoins l'Évangile leur donne peu de développements : on dirait que le milieu seul de sa vie est en lumière, comme pour nous apprendre, enfants, qu'il faut nous hâter de devenir des hommes, et plus tard, qu'il faut nous hâter de devenir des saints !

XIII

La vieillesse est le dôme majestueux et imposant de la vie humaine; Dieu en fait le sanctuaire de toutes les sagesses, de toutes les justices, le tabernacle des plus pures vérités. L'expérience a tout appris au vieillard, ses efforts sur lui-même ont tout réduit à cet état simple, à cette unité parfaite où toute conviction a son épreuve et sa

contre-épreuve, le trésor des traditions et celui des connaissances acquises, tout l'ancien et successivement tout le nouveau, la vérité pratique et la vérité éternelle, la relative et l'absolue, ce qui aide à se conduire dans ce monde et ce qui conduit à l'autre. Si la mort n'avait été que l'épanouissement de la vie, la fleur sublime de la plante dont les racines s'étendent sous la terre ; si, comme dit l'apôtre, la mort nous revêtait simplement d'immortalité, la vieillesse serait l'apogée de la vie, le point culminant, l'époque de la richesse, de la puissance. Mais, il ne faut pas l'oublier, la mort, qui est la solde du péché, fait peser déjà le caractère de cette condamnation sur la vieillesse. Elle est le quart d'heure, quelquefois un peu long, où tous les comptes s'apurent, toutes les soustractions se constatent, et où l'invisible créancier fait solder ses créances. De tous les âges de la vie, la vieillesse est celui où la condamnation qui pèse sur l'homme est le plus sensible ; l'ombre projetée par la mort s'étend sur la fin de la vie. Mais la mort a été rachetée comme le reste ; la vieillesse est le point du milieu : nuit d'un côté, aube de l'autre ; la mort rachetée laisse déjà pénétrer les rayons de la vraie vie et les derniers crépuscules sont plus voisins que tous les autres des clartés immortelles.

On comprend que l'antiquité païenne, pas plus que l'incrédulité n'aient pu saisir ces lueurs chatoyantes de la vieillesse, obscurité profonde ou clarté croissante suivant le côté dont on l'envisage, selon le point où l'on est, selon qu'on espère ou qu'on nie.

Horace dit de la mort : *In æternum exilium*, — partir pour l'exil éternel — et le chrétien dit : — retourner dans la patrie éternelle. — Toute la différence des deux points de vue est là.

Il y a en Russie une coutume ancienne fort touchante, fidèlement observée par nos aïeux. A l'heure du départ, les préparatifs achevés, tout le monde s'assied, les voyageurs et les assistants, comme en une halte solennelle, comme pour un dernier recueillement avant le moment suprême de la séparation. N'est-ce pas là un type frappant de la vieillesse qui elle-même n'est qu'une halte avant le départ :

> Voyageurs d'un moment aux terres étrangères,
> Consolez-vous, vous êtes immortels!

Toute la question du bien-être chez le vieillard est la question de l'immortalité, selon que le point de départ est une vie qui s'en va ou une vie que chaque instant prépare. S'il a fortement empreintes les pensées de la foi, quel spectacle ne lui offre pas ce monde vaincu, matière première des transformations en lui-même subies.

On dit le déclin de l'âge; mais, si notre vrai centre est le ciel, le

déclin dans l'être double est en même temps une ascendance. Le corps et l'âme sont en contradiction presque perpétuelle ; tandis que la nature défaille, ce n'est pas la destruction qui se hâte seule, mais aussi la liberté, la gloire, la perfection d'une âme toujours plus radieuse à mesure que le principe spirituel absorbe tout ce qui ne l'est pas. Pendant que le corps décrépit s'affaisse, l'âme se retrempe ; les deux mouvements s'accélérant en même temps, le corps retourne en poussière et l'âme vers le ciel : la mort pour l'un et l'immortelle jeunesse pour l'autre. David était vieux quand il invoquait le Dieu de sa jeunesse, et ce n'était pas le Dieu de son passé, pas plus que le Dieu de Jacob n'est celui des morts ! C'est le Dieu du présent que David invoquait, le Dieu de cette jeunesse qu'il sentait fleurir et s'épanouir au fond de lui-même. Car si les enfants de la lumière jouissent du jour au milieu de la nuit, les enfants de l'immortalité gardent leur jeunesse au milieu même des glaces de l'âge.

XIV

La fécondité n'est pas refusée à la vieillesse : voyez le vieil arbre se couvrir d'un feuillage aussi jeune que celui de l'arbrisseau, pousser des fleurs et des fruits tant qu'il vit, quel que soit le nombre des années qui ont laissé leur date sur l'écorce de son vieux tronc. Tant que l'arbre vit, il produit son feuillage, et, à défaut de fruits, il donne son couvert et son ombre. Dans l'ordre spirituel, Dieu a voulu que l'homme pût toujours concevoir et enfanter l'homme nouveau ; non par miracle, comme Sarah et Élisabeth, mais sans exception et de droit.

Tandis que toutes les créatures, y compris notre corps, atteignent rapidement leur dernier degré de développement et de perfection, et qu'ensuite elles s'y arrêtent et tournent, pour ainsi dire, dans le cercle de leur organisme ou de leur instinct, jusqu'à ce que l'affaiblissement et la décadence viennent les ramener à leur origine ; l'homme, au contraire, l'homme, intelligence, grandit et se développe sans cesse par toutes ses facultés ; il suit une carrière indéfinie, une ligne perpétuellement ascendante de connaissance et de vertu.

L'erreur qui consiste à croire qu'il est pour l'Église une ère de décrépitude est la même qui admet, pour le principe immatériel dans l'homme, une égale décroissance : ces opinions marchent de front, parce qu'il s'agit de part et d'autre d'assimiler toujours à la loi qui régit la matière celle qui régit l'esprit.

Remarquons en passant que nos célèbres prosateurs conservent leur supériorité jusqu'au déclin de l'âge; nos poëtes, sauf le cas de génie hors ligne, tombent avant l'hiver. La pensée des uns se tient constamment dans la gravité de la vie chrétienne, celle des autres n'est qu'un jeu. Mais ce badinage demande une verve sensuelle dont leur vieillesse n'est plus capable : glorieuse impuissance dont elle ne devrait pas s'affliger. Quels regrets des beaux jours dans les amants des muses ! Quel mépris de la jeunesse dans Bossuet ! Le grand évêque ne date la vie que des cheveux blancs.

Quant aux vrais poëtes, aux grands artistes, ils n'ont presque pas d'enfance et pas de vieillesse.

XV

Dira-t-on que l'âge glace l'activité humaine dans l'exécution des œuvres spirituelles ? Mais qu'importe, ô mon Dieu ! si vous y pourvoyez ! Déjà l'Évangile nous a appris que devant votre tribunal il n'y avait ni Grec, ni Scythe, ni Barbare ; eh bien, son divin esprit nous apprend encore qu'à vos yeux les âmes n'ont ni âge ni sexe. Je le sais, la foi comme la vertu n'attend pas le nombre des années ; mais néanmoins croit-on que le voisinage du terme inévitable n'ait point une portée, une action encore toute particulière ? Le vénérable abbé Desjardins disait, deux ou trois ans avant sa mort, qu'il y avait à peine dix-huit mois que les choses de ce monde, relativement à l'éternité, se présentaient à lui sous leur véritable jour. Les approches du moment redoutable perfectionnaient son intelligence : de chrétien pieux, savant et toujours irréprochable, il devenait un saint.

O visage des saints, douces et fortes lèvres accoutumées à nommer Dieu et à baiser la croix de son Fils, regards bien-aimés qui discernez un frère dans la plus pauvre des créatures, cheveux blanchis par la méditation de l'éternité, couleurs sacrées de l'âme qui resplendissez dans la vieillesse et la mort, heureux qui vous a vus ! plus heureux qui vous a compris et qui a reçu de votre galbe transfiguré des leçons de sagesse et d'immortalité !

XVI

Qu'y a-t-il d'entièrement déshérité dans la nature ? Où donc a-t-on vu Dieu abandonner complétement l'ouvrage de ses mains ? L'hiver n'a-t-il pas ses beautés ? Ses sévérités ne font-elles pas ressortir ses

douceurs ? Sous nos climats rigoureux, le ciel n'est-il pas profond et bleu ? Le soleil ne couvre-t-il pas de diamants tous les givres, ne fait-il pas scintiller la neige brillantée ? Dans le rude hiver, n'y a-t-il pas, pour contraste avec la tempête mugissante ou le froid glacial du dehors, le retour au foyer, près de ce feu resté couvert et chaud à travers ses cendres, et qui représente si bien la chaleur contenue et tempérée du cœur du vieillard : douce et tiède chaleur, toujours la même au sein de toutes les destructions et de toutes les intempéries des variables saisons humaines.

Dans mes longs voyages d'hiver, j'ai été souvent frappée par des effets remarquables de forme et de lumière, attestant que la nature ne subit pas plus que l'homme cet état d'inactivité et de mort anticipées auquel on voudrait condamner la vieillesse. Ah ! dans les œuvres de Dieu et dans nos cœurs il y a toujours assez de puissance et de vie pour bénir et pour aimer, il y a toujours lieu de s'écrier avec les prophètes :

« Feux et chaleurs de l'été, bénissez le Seigneur ! Froids et rigueurs de l'hiver, bénissez le Seigneur ! Rosées et bruines, bénissez le Seigneur ! Gelées et froidures, bénissez le Seigneur ! Glaces et neiges, bénissez le Seigneur ! Nuits et jours, bénissez le Seigneur [1] ! »

« Même durant la nuit, élevez vos mains vers le sanctuaire et bénissez le Seigneur [2] ! »

La vieillesse est la nuit de la vie ; la nuit est la vieillesse de la journée, et néanmoins la nuit est pleine de magnificences, et pour bien des êtres elle est plus brillante que le jour ! Pour beaucoup la nuit est le lieu de la pensée, comme *Dieu est le lieu des esprits et l'espace celui des corps*. C'est là que la réflexion donne rendez-vous, que le recueillement cherche un asile, que l'on entend, que l'on comprend mieux ce silence qui, selon la parole de Philon, *est la voix de Dieu !* C'est à la vieillesse qu'est accordée la manifestation de Dieu la plus intime et la plus évidente, comme c'est à la nuit qu'il a été donné d'être témoin de la naissance du Christ et de sa résurrection ; nuits resplendissantes qui ont été saluées du nom d'heureuses !

Infinis sont les rapports entre la vieillesse et la nuit ! C'est en Dieu qu'il faut contempler l'une, comme c'est dans le ciel qu'il faut étudier l'autre. Voyez si, pour ses chères étoiles, le ciel a des saisons ! Voyez la nuit de la vieillesse ! elle aussi est parsemée d'étoiles, et, de même que le ciel, le vieillard n'a rien à démêler avec les saisons : le monde des vicissitudes s'agite et se meut à ses pieds, l'impassibilité du firmament est déjà la sienne. Qu'il se retire dans la région de ses pensées pieuses, là les espaces ne lui manquent pas ; que l'hiver ou

[1] Daniel, III.
[2] Ps. CXXXIII, 2.

l'été frappe les régions inférieures, les espaces sont toujours bleus, et chaque diamant est un monde !

Parfois, dans les nuits prolongées du pôle, apparaît une lueur qui ressemble à l'aurore et qui dissipe un instant les ténèbres ; ainsi, dans l'âge avancé, des illuminations instinctives et comme appartenant à un nouveau jour viennent frapper les yeux. Les heures de la nuit m'ont fait du bien ; il est rare que ces chères compagnes ne m'apportent pas comme un bienfait quelque sentiment ou quelque pensée du ciel.

« Le jour est aux hommes, a dit un ancien, et la nuit est aux dieux. » Oui, le jour, dans son activité et son bruit, est aux hommes et aux choses humaines, comme la jeunesse et la force de l'âge ; la nuit, dans son silence et son recueillement, est à Dieu, comme la vieillesse, en qui la pensée du ciel domine tous les intérêts de la vie. Cet âge ne ressemble-t-il pas à ce repos qui suit la dernière heure du jour, ce repos qui vient après tous les devoirs accomplis ? Les années du vieillard qui répondent à ces heures-là ne sont-elles pas sa propriété plus qu'aucune autre ? N'a-t-il pas acquitté toutes ses dettes, ce vétéran de la terre, et peut-être payé, selon les paroles du psalmiste, ce qu'il ne devait pas ? Ce qui lui reste est à lui, bien à lui ! Et ce qu'il possède, n'est-ce pas Dieu ?

« Le Seigneur recommande sa miséricorde durant le jour et les cantiques d'action de grâces durant la nuit [1]. »

A mesure qu'on s'élève, la nuit est plus tardive. La vieillesse est la montagne d'où nous vient le secours [2]. Lorsqu'autour d'elle tout rentre dans l'ombre et s'y abîme, visitée par les rayons du soleil, sa cime s'illumine des clartés recueillies à travers une longue vie et apparaît au loin comme un phare.

Anne, fille de Phanuel, qu'était-elle dans le temple, sinon une lampe allumée ? L'Évangile ne nous apprend-il pas, par l'exemple de cette sainte veuve, que la vieillesse peut passer la nuit de son âge sans jamais sortir du temple, servant Dieu dans le jeûne et dans la prière. Jeûne de tout bonheur humain, prière incessante pour obtenir Celui qu'elle attend [3].

Qu'est-ce qu'attendre, quand c'est Dieu qu'on attend sur la foi de sa parole, si ce n'est en même temps goûter le charme du mystère et le grand jour de la certitude ? si ce n'est apercevoir, à travers un cré-

[1] In die mandavit Dominus misericordiam suam, et nocte canticum ejus. (Ps. XLI, 9.)

[2] Levavi oculos meos in montes unde veniet auxilium mihi. (Ps. CXX, 1.)

[3] Et erat Anna prophetissa... et hæc vidua usque ad annos octoginta quatuor : quæ non discedebat de templo, jejuniis et obsecrationibus serviens nocte ad die. (S. Luc, II, 36-37.)

puscule doré, l'éclat de la lumière incréée? si ce n'est les délices d'apprendre et en même temps de savoir? si ce n'est bondir de joie à chaque pas qu'on fait, se recueillir pour jouir, se parer pour plaire, appeler en se sentant répondu?

Si quelqu'un entend ma voix et m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui, je souperai avec lui, et lui avec moi [1]. Que la vieillesse se réjouisse! C'est pour souper, et non pour un repas pris au milieu du jour, dominé par le bruit et le mouvement; c'est pour souper avec nous que viendra le Seigneur, à la fin de notre journée lourde, fatiguée et laborieuse, à l'heure des interminables et douces causeries, où l'intimité se fait plus grande, où l'effusion coule à pleins bords, à la nuit close, où les cœurs se rapprochent, se confondent et ne songent plus qu'à bénir et sanctifier le repos qui va suivre.

Je me recueille, ô mon Dieu! à la fin de ma vie comme à la fin d'une journée, pour vous apporter les pensées de ma foi et de mon amour. Les dernières pensées d'un cœur qui vous aime ressemblent aux derniers rayons plus intenses et plus colorés avant de disparaître. Vous avez voulu, ô mon Dieu! que la vie fût belle jusqu'au bout! Faites-moi croître, reverdir, monter comme la plante qui dresse encore une fois sa tête vers vous avant de donner sa graine et mourir!

Madame SWETCHINE.

[1] Ecce sto ad ostium et pulso... Cœnabo cum illo et ipse mecum. (Apoc., III, 20.)

LES TROIS DERNIERS

DUCS DE LORRAINE

Histoire de la Réunion de la Lorraine à la France, par M. le comte d'HAUSSONVILLE, tomes III et IV.

L'*Histoire de la Réunion de la Lorraine à la France* est terminée. Après en avoir lu et goûté un à un chacun des volumes, la critique peut aujourd'hui, revenant sur ses pas, embrasser d'un même regard l'ensemble de l'ouvrage, et par suite en apprécier plus sûrement la valeur. Or, bien loin de nuire à l'œuvre, cette vue générale en met plus en relief les rares et éminentes qualités.

Un genre historique à peu près nouveau a été créé depuis une vingtaine d'années : je veux parler de celui qui consiste à imiter les peintres de portraits du dix-septième siècle, lesquels figuraient au second plan de leur tableau quelque bataille à laquelle avait pris part le gentilhomme cuirassé qui occupe le devant de la toile. Ce genre est né, me semble-t-il, de l'obligation imposée de nos jours aux historiens de recourir aux sources, et de puiser leurs renseignements, non plus dans des livres déjà faits, mais dans les chroniques, les vieux diplomes et les archives. A ce compte, il n'est plus donné qu'à un petit nombre d'étudier et de peindre toute une époque, tout un siècle, la vie de tout un peuple. Les écrivains à qui le temps, les forces ou les moyens d'investigation font défaut, ceux qui ne peuvent étendre aussi loin leurs recherches et faire d'aussi grands efforts, se sont tracé une moins vaste carrière, se sont enfermés dans un terrain plus cir-

conscrit. Ils ont imaginé de grouper autour de quelque personnage considérable, parfois secondaire néanmoins, les principaux événements de son temps, les mœurs et les institutions de son époque. On dépasse ainsi les proportions de la biographie sans se lancer dans les hautes régions de l'histoire. A demeurer dans cette position intermédiaire, on trouve bien des avantages. Les lecteurs, en effet, savent gré à l'auteur de leur donner plus qu'il ne leur a promis, et le suivent avec une reconnaissance complaisante dans les excursions qu'il leur fait faire sur le domaine des faits généraux, sans cependant exiger de lui tout ce qu'ils demanderaient à un historien avoué. De là vient qu'aux ouvrages intitulés : le *Siècle de Charlemagne* ou de *Louis XIV*, ont succédé des livres ayant pour titre : *Alcuin* ou *Colbert et son Temps*.

Ce que plusieurs écrivains distingués avaient déjà fait pour des hommes d'État, des capitaines, des savants, M. d'Haussonville l'a entrepris, et avec un entier succès, pour la province à laquelle le rattachent d'anciennes traditions de famille. Seulement, au lieu de nous en donner la *biographie* tout entière, il se borne à nous en raconter les dernières années.

Séparée jusqu'à la fin du quinzième siècle du duché de Bar, la Lorraine ne fut d'abord qu'un des grands fiefs de la chrétienté, mais un fief tirant de sa situation géographique et de sa qualité de marche une importance qui en fit de tout temps le théâtre des rivalités de la France et de l'Allemagne. Ballottée sans relâche entre ces deux grandes puissances, attachée à l'Allemagne par le droit féodal, attirée vers la France par ses sympathies et ses mœurs, elle grandit longtemps grâce à ces mêmes luttes d'influence qui, plus tard, devaient la perdre. L'annexion du duché de Bar doubla ses forces, juste au moment où la maison de Bourgogne pouvait rêver un empire qui se serait étendu des Alpes à la mer du Nord. A ce plan, dont la réussite eût changé la face de l'Europe, elle était le principal obstacle. En défendant sa propre indépendance contre Charles le Téméraire, elle rendit à la France un immense service, car elle la préserva d'un voisinage qui eût pour longtemps arrêté son essor et limité sa grandeur. En même temps, elle prit conscience d'elle-même; elle comprit que l'extension récente de son territoire vers la Champagne et sa position entre les communes de Flandres et la comté de Bourgogne l'appelaient à remplir un rôle particulier dans les affaires générales. C'est, en effet, de la bataille de Nancy que date ce qu'on a le droit d'appeler la nationalité lorraine. Celle-ci se fortifia, grâce à l'habile politique d'Antoine et de Charles III, de tout ce que firent perdre en puissance à la France et à l'Allemagne, d'abord la rivalité de François Ier et de Charles-Quint, ensuite les guerres de religion. Mais ce

qui avait aidé la Lorraine à grandir fut bientôt la cause de sa ruine. La guerre de Trente-Ans la précipita sur le penchant de l'abîme. Depuis lors, elle n'a jamais cessé de mourir, et les moments de répit que l'amour de la vie a pu lui faire prendre pour un retour à la santé n'ont été que de courtes haltes sur le chemin du tombeau. C'est la phase de son existence que M. d'Haussonville nous a racontée. Attachant et dramatique tableau, malgré l'exiguïté relative du territoire lorrain, parce qu'il y a toujours de la grandeur dans le spectacle des luttes du faible contre le fort, lorsque cette lutte, même désespérée, est courageusement et opiniâtrément soutenue. Or tel fut le caractère de la résistance opposée par la Lorraine à la conquête française. Pour rendre cette résistance possible, il a sans doute fallu, tant l'inégalité des forces était énorme, que la Lorraine fût secondée par de grandes puissances; mais leur protection aurait été inefficace sans l'énergique sentiment de nationalité qui animait le cœur des Lorrains. Malgré l'appui de l'Empire et de l'Espagne, leur pays était envahi, et, s'il n'était pas soumis, c'est que l'amour de l'indépendance survivait à la défaite dans l'âme des populations, et se redressait à l'heure favorable aussi vif et aussi ardent que jamais. Telle fut l'inflexibilité de leur patriotisme, qu'il excite autant d'étonnement que d'admiration, lorsqu'on songe que, entre la France et la Lorraine, il n'existait ni barrières naturelles, ni différence de langue et de religion, ni opposition d'intérêts économiques, ni antipathies traditionnelles. Pour l'expliquer, il faut se rappeler d'abord que l'idée de nationalité n'était point basée alors, comme aujourd'hui, sur la communauté de race, et ensuite que la Lorraine avait jusque-là conservé des institutions que la France avait perdues. Elle possédait des États; ses gentilshommes avaient même retenu l'un des attributs les plus importants de la souveraineté, le droit de justice. Au lieu de s'en laisser dépouiller par des gens de loi à la nomination du prince, ils avaient, en quelque sorte, soumis le prince lui-même à leur juridiction. Comme institution judiciaire, les Assises ne valaient peut-être pas les parlements; mais, pour se maintenir dans cette situation d'indépendance vis-à-vis des ducs, les membres de la chevalerie avaient été obligés, comme les barons d'Angleterre, et là était le grand avantage, de s'allier au tiers état et de se constituer les champions des classes inférieures. Aussi les haines jalouses de classe à classe étaient-elles à peu près inconnues en Lorraine. A raison de la constitution du pays dans l'origine, ensuite à cause de la communauté des malheurs, la noblesse y fut toujours plus ou moins peuple. En 1789, ces sentiments de bienveillance réciproque, bien qu'affaiblis et un peu effacés, subsistaient encore. De là vient que cette province ne connut point les excès révolutionnaires dont tant d'autres furent souillées. Au surplus,

quels que soient et l'origine et les véritables fondements du sentiment national chez les Lorrains, le fait est que ce sentiment existait et qu'il résistait aux plus rudes épreuves. Il fallut un siècle et demi à la France pour le réduire et le détruire. Pendant cent cinquante ans, la Lorraine, toujours vaincue et jamais domptée, usa de tous les moyens pour repousser la domination française. Trois fois conquise et occupée, elle se releva trois fois, désolée et sanglante, mais vivante encore. Dans toutes les guerres et toutes les négociations de l'histoire, elle joue un rôle plus ou moins considérable. Elle est la préoccupation de la diplomatie, comme le champ de bataille ou le quartier des armées. On la voit figurer dans tous les traités comme dans tous les plans de campagne. Et par ainsi l'histoire des dernières années de ce petit pays est jusqu'à un certain point l'histoire de l'Europe. En racontant cette dernière période de son existence, M. d'Haussonville a été naturellement amené à entretenir le lecteur de la plupart des grands événements et de tous les principaux personnages du dix-septième et du dix-huitième siècle. C'est en ce sens qu'on peut comparer son livre aux biographies dont je parlais tout à l'heure. Son personnage à lui, c'est la nation lorraine.

Or rien de plus varié, de plus aimable, de plus séduisant que ces excursions en Italie, en Espagne, en France, en Allemagne, qui sont comme les broderies de la brillante tapisserie dont la Lorraine forme le tissu. Rien de plus animé, de plus saisissant même, que les portraits des grands acteurs de ces temps. Avec quelques traits, mais puisés aux bonnes sources et choisis avec art, l'auteur les fait presque revivre. Vivement frappée, l'imagination les voit parler et agir, et en laisse dans la mémoire un ineffaçable souvenir. J'ai d'abord lu à temps rompu, les uns après les autres, au fur et à mesure de leur publication, les quatre volumes de l'*Histoire de la Réunion de la Lorraine à la France* : le dernier m'a toujours paru le plus charmant et le meilleur, soit qu'en avançant l'auteur ait véritablement perfectionné son œuvre, soit que je la comprisse mieux moi-même en poussant plus avant, et que, la comprenant mieux, je la goûtasse davantage. Quoi qu'il en soit, M. d'Haussonville a fait un livre sérieux, aussi et même plus attrayant qu'un roman. Ses recherches dans les archives de Paris et de Vienne ont complété et rectifié nos idées sur les derniers temps de la Lorraine; elles ont redressé quelques-unes des erreurs accréditées par des écrivains trop patriotes pour n'être point accessibles à l'illusion, et trop soigneusement écartés du secret des cabinets pour n'être pas exposés à prendre souvent le change; elles ont rendu aux hommes et aux choses leur véritable caractère : c'est la partie savante de l'ouvrage. En même temps, les hommes nous sont dépeints d'un trait si juste; les choses nous sont racontées

avec un sentiment si vif de la réalité, une si fine et si exacte observation du cœur humain, qu'on croit assister au drame, qu'on prend part à l'action, pour ainsi dire. L'érudit se cache sous l'artiste, l'historien sous l'homme du monde. C'est avec un style naturel, facile, élégant avec simplicité, coloré avec goût et mesure, que M. d'Haussonville a fait œuvre de science historique. On sent l'écrivain à qui la littérature des grands siècles est familière et qu'anime ce consciencieux amour du vrai qui sera l'honneur de notre époque. Il semble que l'*Histoire de la Réunion de la Lorraine à la France* doive ouvrir plus ou moins prochainement à M. d'Haussonville les portes de l'Académie française. Cette illustre compagnie compte déjà dans ses rangs beaucoup de prosateurs et plusieurs historiens, cela est vrai ; mais, en ce temps de prose et de vérité historique, qui appeler aux honneurs du fauteuil, sinon les écrivains de bonnes histoires parfaitement écrites? Or l'ouvrage de M. d'Haussonville n'est assurément pas une vieille chronique provinciale accommodée au goût du jour : c'est un bel et bon livre qui réunit toutes les qualités de la grande histoire; comme dans celle-ci, les choses y sont envisagées de haut et avec autorité. Les jugements de M. d'Haussonville sur la marche générale de la société, sur les causes et le caractère des changements politiques, sur les tendances des gouvernements et des souverains, sur les mœurs et les institutions politiques, sont d'un esprit judicieux, élevé, fort, viril, généreux, libéral sans faiblesse pour les passions démocratiques, et conservateur sans préjugés rétrogrades, sans pusillanime amour de l'immobilité, sans crainte du mouvement et du progrès. C'est par la forme, ou, pour mieux dire, par le ton que son ouvrage se distingue de l'histoire magistrale. L'allure générale du livre est, en effet, plus simple et plus dégagée. L'effort ne se sent nulle part, et, spontané ou trouvé, l'art y est d'abord moins visible. Cela coule si aisément, et comme de source, qu'on n'est pas assez frappé tout d'abord des qualités de l'auteur comme écrivain. Quand on y revient, c'est autre chose. Sous cette désinvolture pleine de grâce, il y a tant de connaissance du monde et des affaires, tant d'heureuses et délicates observations, qu'on découvre toujours au livre quelque mérite nouveau. Peut-être y a-t-il des personnes qui, suivant le conseil de l'un des maîtres de la critique, ne lisent plus, mais relisent. Il faut leur demander de faire une exception en faveur de M. d'Haussonville. L'ayant lu une fois, elles pourront le relire souvent, et, qu'on me passe la vulgarité de l'expression, toujours avec un nouveau plaisir.

Dans les quatre volumes de l'*Histoire de la Réunion de la Lorraine à la France*, tout se suit, tout s'enchaîne, comme dans la vie réelle. Il n'y a d'autre division que celle des chapitres. On peut cependant partager la portion de l'histoire de Lorraine racontée par M. d'Hausson-

ville en quatre périodes. Le règne agité de Charles IV est le moment décisif, celui qui décida véritablement du sort de la Lorraine ; il est permis d'en faire deux parts : la première, comprenant la lutte de Charles IV contre Richelieu ; la seconde, celle de ce même prince contre Mazarin. Ces deux parties de l'ouvrage de M. d'Haussonville sont déjà connues des lecteurs du *Correspondant*. Il reste à les entretenir d'abord de la période qu'on pourrait intituler : l'*Occupation française*, laquelle se prolongea jusqu'en 1697, et ensuite des règnes de Léopold et de François, après lesquels la Lorraine ne jouit plus, comme nation, que d'une existence purement nominale. Je le ferai brièvement, parce que, après l'étrange traité de Montmartre par lequel Charles IV instituait le roi de France héritier de ses États, la Lorraine ne recouvra jamais qu'une indépendance incomplète et précaire. Le traité des Pyrénées n'en avait rendu que la moitié au héros de Prague et de Nordlingen, et encore la France s'était-elle réservée une route à travers ses États pour aller en Alsace, tandis qu'elle lui rendait une capitale démantelée. Ce fut par une sorte de grâce et de faveur que le cardinal Mazarin restitua le Barrois au duc Charles. Comment ce prince en vint-il jusqu'à immoler de gaieté de cœur l'indépendance de son pays, et cela au mépris des droits de ses sujets et de ses héritiers naturels, par jalousie contre son neveu, par amour pour la fille d'un apothicaire, par folle chimère, de faire, d'un trait de plume, princes du sang et héritiers de la couronne de France tous les membres de sa famille? C'est ce qui est inconcevable, inouï et révoltant. Les Français eux-mêmes, à qui profitait ce honteux et injustifiable dépouillement de la maison de Lorraine, en furent aussi choqués qu'étonnés. On ne peut lire sans un pénible sentiment de dégoût les dernières années du règne de Charles IV. Récriminer contre son frère, traverser l'établissement de son neveu, s'abandonner à des passions d'autant plus extravagantes qu'elles n'avaient même plus la jeunesse pour excuse, montrer plus de mobilité, plus de versatilité que jamais dans les petites comme dans les grandes choses, se faire moquer par Louis XIV, se laisser jouer par Lyonne, trafiquer de ses États, voilà tout ce qu'il sut faire pendant ses nombreux séjours à Paris. En Lorraine, il ne fut pas mieux inspiré. Pour récompenser ses sujets de leur inébranlable fidélité, d'un dévouement à toute épreuve, de sacrifices de toute espèce, il ne trouva rien de mieux que de persécuter les magistrats qu'il avait nommés lui-même, que de supprimer les antiques libertés de la Lorraine, que d'abolir le tribunal des Assises, et de punir de l'exil les membres de la chevalerie qui eurent le courage de lui rappeler ses devoirs et ses serments. Au moment où il sacrifiait l'indépendance de la Lorraine, ce qui lui tenait le plus à cœur, c'était de gouverner en prince absolu. Établir de nouveaux im-

pôts; en dépenser le produit en fêtes; faire la cour aux femmes de toute condition; dédaigner et repousser Béatrix de Cantecroix (jusqu'au lit de mort de cette dame il se montra envers elle dur et égoïste); fiancer la belle chanoinesse de Ludres et rompre ses engagements avec elle pour contracter mariage, à soixante ans passés, avec mademoiselle d'Aspremont, jeune fille de treize ans; rendre le séjour de ses États insupportable à son frère; en interdire l'entrée à son neveu; se livrer de nouveau à ces velléités belliqueuses et à ces intrigues politiques qui, deux fois déjà, l'avaient perdu; pressurer la Lorraine pour guerroyer sur le Rhin : voilà l'usage que fit Charles IV du pouvoir que la Providence avait replacé entre ses mains. Il avait toujours été léger, imprudent et mal inspiré, mais jamais il ne s'abandonna avec moins de frein à tous les défauts de son caractère que pendant la dernière partie de son règne.

Au surplus, ce ne furent pas ses fautes qui cette fois le perdirent. De quelque façon qu'il s'y prît, c'en était fait de la Lorraine. Son seul boulevard était désormais la conscience de Louis XIV, et on sait que ce n'est point par excès de scrupule que se distinguait la politique du grand roi. Abusant scandaleusement du droit du plus fort, ce puissant monarque ne rougit pas de lui intimer l'ordre pur et simple de mettre ses troupes à sa disposition, et même de les garder de force après la fin de la campagne. Lorsqu'elles furent rendues à Charles IV, l'injonction vint de les licencier, et cela dans quarante-huit heures. Enfin, lorsqu'il entreprit la guerre de Hollande, Louis XIV ne se contenta plus de s'assurer des troupes lorraines, il résolut, avant d'entrer en campagne, de s'emparer par mesure de précaution non-seulement du territoire de la Lorraine, mais de la personne même de son souverain. Une telle violation du droit des gens mérite qu'on s'y arrête, d'autant plus que les accusations de mauvaise foi n'ont pas été épargnées à la Lorraine. On serait assurément mal venu à défendre la fidélité de Charles IV à sa parole; mais, si ce prince, de beaucoup le plus faible, est digne de blâme, que dire de la plus insigne trahison appelée en aide à une force écrasante! Que dire d'une politique qui a recours à des procédés comme la tentative d'enlever à l'improviste un prince souverain dans son propre palais! J'emprunte à M. d'Haussonville le récit de cet incroyable et honteux guet-apens. On en chercherait en vain le récit, comme il en fait lui-même la remarque, soit dans les gazettes de l'époque, soit dans les mémoires contemporains, soit dans les historiens du règne de Louis XIV.

« Le 23 août 1670, dans la journée, Charles IV vit arriver dans son palais de Nancy deux agents de la cour de France, le comte de Tourille, mestre de camp général de cavalerie, le même personnage qui avait jadis été chargé par

Sa Majesté d'arrêter, à Angers, le surintendant Fouquet, et le sieur Choisy, intendant à Metz. La mission de ces messieurs était toute pacifique. Il s'agissait de régler un différend survenu à propos de quelques péages et de certains poteaux de douanes, aux armes de France, que les agents du duc prétendaient avoir été indûment placés sur les terres de Lorraine, et qu'ils avaient assez imprudemment abattus. Dans l'entrevue que MM. de Tourille et Choisy obtinrent à ce sujet de Charles IV, l'intendant de Metz se montra seul un peu difficile et récalcitrant. Le comte de Tourille, au contraire, se répandit en protestation de respect et de zèle pour la personne du duc. Il affecta même de blâmer la rudesse de son compagnon, « qui était doublement coupable, » disait-il, « car il allait ainsi contre son devoir et contre les inclinations du roi de France. » On se quitta avec des promesses réciproques de régler à l'amiable tous les différends qui regardaient le commerce et la souveraineté du pays. Choisy retourna le soir à Metz. Le comte de Tourille, qui avait le mot de Louis XIV et qui n'était venu à Nancy que pour étudier son terrain et s'informer exactement des habitudes du duc, se retira un peu plus tard, quand il eut suffisamment considéré toutes choses.

« Cette visite du comte de Tourille avait surpris quelques personnes. Plus d'un zélé serviteur du duc de Lorraine en prit ombrage et conseilla à son maître de quitter au plus tôt Nancy. Charles n'en voulut rien faire. Il s'attendait bien à une prochaine invasion de la Lorraine, mais il ne voulait point admettre que sa personne fût en danger. Il avait récemment congédié la dernière portion de ses troupes qu'il avait gardée dans le dessein de l'envoyer au secours de Candie. Il venait, à l'imitation de Louis XIII, de placer, avec un certain apparat, son duché sous la protection de la Vierge. Croyant, ou feignant de croire qu'il avait ainsi satisfait à toutes ses obligations divines et humaines, il témoigna qu'il y aurait de la honte à laisser voir en cette occasion une inquiétude déplacée. Il siégeait donc tranquillement à son conseil, le 26 août au matin, lorsque, vers les onze heures, le gouverneur de Gondreville vint lui annoncer qu'une troupe de cavalier armés s'avançait rapidement vers Nancy. En même temps une troupe de bûcherons accouraient raconter dans la ville que la forêt de Haye était toute pleine de soldats. Charles comprit que c'était à lui qu'on en voulait. Il fit promptement seller ses chevaux, et, feignant d'aller à la chasse, il sortit de Nancy par la porte la plus rapprochée de la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours. A peine avait-il eu le temps de s'y arrêter un instant et de s'agenouiller devant l'autel, que le comte de Tourille, traversant à la tête de ses hommes les faubourgs de Nancy, arrivait au galop devant les portes du palais ducal.

« Ce n'était pas la faute du comte de Tourille s'il avait manqué le duc de Lorraine; il s'était arrangé pour le surprendre le matin dans son lit. Sa bande avait eu rendez-vous la nuit dans la forêt de Haye, qui touche Nancy. Il s'était proposé d'arriver jusqu'à la ville par des chemins détournés; mais un brouillard épais avait égaré ses guides, qui l'avaient mené du côté du village de Liverdun. Reconnaissant son erreur, il s'était alors décidé à attendre dans les bois jusqu'à midi, pour se donner au moins la chance de saisir Charles IV pendant qu'il serait à table. Il se croyait encore si certain de l'y trouver, qu'il menaçait de briser les portes du palais si on ne lui ouvrait

pas sur-le-champ. En vain mesdames de Lillebonne et de Vaudémont voulurent parlementer avec lui, il ne les écouta point. Tandis que madame de Lillebonne l'assurait que le duc était parti, tandis que madame de Vaudémont, plus émue que sa sœur, lui reprochait avec colère la grossièreté de son procédé, le comte de Tourille pénétra dans la cour du palais ducal par une porte de derrière, et, malgré l'effroi de ces dames, animant lui-même ses soldats, bouleversa et fouilla tous les appartements afin de se convaincre que le duc n'y était pas caché.

« Un traitement semblable attendait la duchesse de Lorraine, près de laquelle les Français s'imaginèrent que son mari s'était peut-être réfugié. Elle était alors à Pont-à-Mousson, où elle prenait les eaux. Sa demeure fut brusquement envahie par une troupe de soldats détachés de l'armée du maréchal de Créqui. Ses appartements furent, comme ceux du palais de Nancy, visités et fouillés avec la dernière rigueur, ses serviteurs arrêtés et ses gardes désarmés. La *Gazette de France*, qui n'avait point parlé de l'expédition de Nancy, contre le duc, probablement parce qu'elle n'avait pas réussi, ne dédaigna pas d'entretenir ses lecteurs de celle qui avait été dirigée contre la duchesse à Pont-à-Mousson. Elle rapporta même avec une certaine complaisance qu'on y avait fait quinze prisonniers, « quatorze gardes et un officier de la duchesse qui avaient été conduits sous escorte à Metz. » C'était là un beau trophée de guerre. Il fallut cependant s'en contenter, car Charles IV avait décidément échappé au comte de Tourille. Tandis que celui-ci s'opiniâtrait à le chercher à Nancy et à Pont-à-Mousson, tandis que des cavaliers couraient sur toutes les routes pour découvrir sa piste, Charles IV, montant les chevaux de sa vénerie, prenait, à travers les bois qui environnaient Nancy, des sentiers qui n'étaient guère connus que de lui et de ses piqueurs. A la tombée de la nuit, il arriva, couvert de boue et harassé de fatigue, au château isolé de madame des Piliers. Cette dame, surprise de voir le duc de Lorraine arriver chez elle à pareille heure et dans un tel état, lui demanda s'il se serait par hasard égaré à la chasse. « Je ne suis pas le chasseur, » répondit le duc, « je suis le gibier qui se sauve du chasseur. »

« Il est facile d'imaginer la consternation qui régnait à Nancy et dans toute la Lorraine. On se demandait si le comte de Tourille avait réellement agi d'après les ordres de Sa Majesté; la violence de cette entrée en campagne faisait redouter les plus terribles calamités. Bientôt le doute ne fut plus possible, lorsqu'on vit le maréchal de Créqui pénétrer en Lorraine à la tête de sa puissante armée. Une instruction signée du roi, mais écrite de la main de M. de Lyonne, lui prescrivait la conduite qu'il devait tenir. Cette instruction expose si franchement, nous devrions peut-être dire si effrontément, la politique de Louis XIV à l'égard du malheureux duc de Lorraine, que nous ne saurions mieux faire que d'en citer textuellement les principaux passages.

« Je vous dirai en premier lieu, écrivait Louis XIV au maréchal, que, le « comte de Tourille m'ayant mandé qu'il a manqué le coup dont je vous ai « parlé, je n'ai pas changé pour cela, comme vous pouvez le voir, mon « premier dessein, mais seulement la manière de m'en expliquer dans le « monde, car je me propose bien de chasser en effet le duc de Lorraine de

« son État, et que vous exécutiez là-dessus tous les ordres que je vous ai
« donnés de vive voix, mais j'ai jugé plus à propos que vous ne vous en
« expliquiez pas en ces termes quand vous aurez occasion d'en parler ou
« d'en écrire. Il faudra seulement dire que notre expédition n'est qu'une
« suite de celle que vous avez déjà faite en Lorraine pour obliger aujour-
« d'hui le duc à trois choses importantes : l'une de faire un licenciement
« effectif et non frauduleux de toutes ses troupes, comme il s'y engagea dans
« votre premier voyage ; la seconde de réparer certaines contraventions
« qu'il a faites aux traités que nous avons ensemble ; et la troisième, de tirer
« de lui toutes les sûretés que j'estimerai nécessaires pour avoir l'esprit en
« repos ; qu'il ne continuera plus à l'avenir les mêmes contraventions ou
« d'autres, et qu'il n'entretiendra plus de pratiques et de cabales contre
« mon service. Vous jugez bien que ces conditions si générales, et surtout
« la dernière, sont d'une telle nature, que, quelque chose qu'il m'offre, hors
« de quitter lui-même son État et de le faire effectivement, j'aurai toujours
« lieu de pousser l'affaire à ce but, en disant que ce qu'il pourrait m'offrir
« ou promettre n'est pas suffisant pour m'assurer qu'il n'y manquera, et que
« j'en désire de plus grandes sûretés. Cependant vous irez toujours votre
« chemin à le chasser des lieux où il pourrait se retirer, et, s'il envoyait
« quelqu'un sous prétexte de savoir de vous ce que je luy demande, vous
« n'aurez qu'à luy répondre qu'il faut s'adresser à moi-même pour l'ap-
« prendre, et que vous n'avez d'autre pouvoir que celui d'exécuter mes
« ordres. . . . . »

Le maréchal de Créqui était l'homme qu'il fallait pour exécuter à la lettre de pareilles instructions. Après avoir séjourné à Nancy, où les Lorrains lui reprochaient d'avoir affecté de coucher dans le propre lit de duc, il s'achemina vers Mirecourt, dont il s'empara sans grand'peine. Épinal, défendu par quelques seigneurs lorrains qui s'étaient jetés dans ses murs, par de braves soldats et par la milice du pays, tint un peu plus longtemps. Cette résistance inattendue irrita Louis XIV. Il ordonna au maréchal d'envoyer aux galères tous les hommes de la milice qui seraient pris les armes à la main. M. de Lyonne s'émut de voir le roi adresser publiquement à ses lieutenants des instructions si barbares et si contraires au droit des gens. Fort de l'assentiment de MM. le Tellier et Colbert, il osa faire à Sa Majesté de respectueuses remontrances. Il lui représenta « que, si le roi Louis XIII avait envoyé aux galères les Lorrains qui avaient défendu contre lui Saint-Mihiel, c'est que les habitants de Saint-Mihiel lui avaient précédemment prêté serment de fidélité et pouvaient être, par conséquent, considérés à bon droit comme révoltés ; mais il n'en était pas de même des habitants d'Épinal, sujets naturels du duc de Lorraine, qui tenaient contre l'un des lieutenants du roi dans une place susceptible de défense, puisqu'on l'assiégeait depuis dix ou douze jours. Déjà, ajoutait M. de Lyonne, les gazettes étrangères, commentant ce qu'a fait Votre Majesté, au sujet des princes de la maison de Lorraine, disent qu'elle n'agit pas différemment du Grand Turc, qui nomme, destitue et rétablit suivant son bon plaisir les princes valaques, moldaves ou transylvains. Si Votre Majesté envoie aux galères des sujets qui défendent l'État de leur souverain, ne vont-elles pas publier par toute la chrétienté que jamais

le Turc n'a commis cette injustice ni cette inhumanité... » Nous ignorons si Louis XIV sut bon gré à M. de Lyonne de ses observations. Il ne voulut pas toutefois révoquer ostensiblement les ordres précédemment envoyés au maréchal de Créqui; il l'autorisa seulement à ne pas les suivre trop rigoureusement. Effrayés par le sort de la ville d'Épinal, Chaté et Longwy n'osèrent braver longtemps les armées du roi de France. L'occupation de la Lorraine ne tarda pas à être complète. Le pays ne se défendit pas, en 1670, comme il avait fait en 1633. Bien des événements s'étaient passés depuis cette époque. La Lorraine n'avait plus pour résister de places fortes comme Marsal, Bitche et Lamothe. Sa faiblesse s'était accrue autant que la puissance de la France avait augmenté. Mais il y avait d'autres motifs qui expliquaient, sinon l'indifférence, au moins l'inaction des populations lorraines. Elles n'étaient plus animées des sentiments enthousiastes qui font les entraînements héroïques. Le prince, qui naguère personnifiait, aux yeux de son peuple entier, la cause de la nationalité menacée, avait maintenant trop perdu de son prestige. Il n'avait pas cessé, malgré ses fautes, d'être pour ses sujets un objet de pitié et de respect ; il n'excitait plus leur dévouement passionné. Réfugié dans les montagnes des Vosges, où le suivirent quelques rares et intrépides serviteurs, dont l'épée ni les conseils ne devaient jamais lui faire défaut, Charles IV s'aperçut bientôt qu'il n'était plus en état d'appeler de nouveau à sa défense, ni cette généreuse noblesse qui l'avait jadis si bien servi et qu'il avait si ouvertement méprisée, ni ce peuple idolâtre, qui s'était si souvent sacrifié pour lui et qu'il avait si impitoyablement pressuré. Après avoir erré quelque temps d'une place à l'autre, sans pouvoir se résoudre à quitter définitivement le sol de la Lorraine, après avoir adressé à Louis XIV tant de lettres que ce fier monarque ne voulait jamais lire, et tant de messages qu'il ne voulait jamais écouter; repoussé de la France-Comté où les Espagnols n'osèrent pas le recevoir, et traqué de toutes parts, le duc de Lorraine passa enfin le Rhin à Rhinsfeld. Quelques mois plus tard il arriva à Cologne sans aucun équipage, suivi seulement des princes de Lillebonne et de Lixin, des comtes d'Arbois et de Trichâteau. C'est là qu'il attendit l'ouverture de la campagne de Hollande.

L'émotion fut grande en Allemagne quand on vit le duc de Lorraine y arriver en fugitif. Les princes ennemis de la France se montrèrent indignés de la manière dont Louis XIV avait traité un prince indépendant. Les électeurs qui étaient en relations intimes avec la cour de Saint-Germain lui firent doucement connaître le mauvais effet qu'un semblable attentat aux droits des nations avait produit de l'autre côté du Rhin. La diète de Ratisbonne s'assembla pour en délibérer. Par un vote unanime, en date du 13 octobre 1670, elle protesta contre les procédés du roi très-chrétien, et conclut à l'envoi d'un ambassadeur à Paris, afin de réclamer, au nom du corps germanique, la restitution de la Lorraine à son souverain légitime. Mais, l'Empereur ayant témoigné avoir plus que personne cette affaire à cœur, il fut convenu que la diète s'en remettrait entièrement à lui du soin d'agir auprès de Louis XIV. M. le comte Windisgratz partit à cet effet de Vienne à la fin de l'automne de 1670. »

Toutes les démarches de l'Allemagne échouèrent, et Charles IV

mourut sans rentrer en possession de ses États. Pendant cinq ans, il soutint la guerre contre la France sur les bords du Rhin. Comme s'il était encore au plus beau temps de sa jeunesse, il fit, en face de Turenne, une pointe hardie sur Épinal et sur Remiremont, et plus tard battit le maréchal de Créqui, près de Trèves. « La mort le surprit à cheval pour ainsi dire, et sous le harnais de guerre, comme il avait vécu, » le 18 septembre 1675, dans le Palatinat.

Ses droits passèrent au fils de son frère François. Charles V avait trente-deux ans lorsqu'il reçut le serment des régiments lorrains qui combattaient dans les rangs des Impériaux. C'était là l'unique héritage que lui laissât Charles IV, le dernier lambeau de souveraineté que Louis XIV n'ait pu lui enlever. Le nouveau duc n'était point un personnage obscur et inconnu. Tout jeune, il avait attiré en France l'attention de la cour et du roi par les qualités à la fois solides et brillantes dont la nature l'avait doué, et qu'avaient développées en lui une précoce expérience et la mauvaise fortune. Le mariage de l'héritier des duchés de Lorraine et de Bar avait été pour Mazarin comme pour les ruelles une des grandes affaires du temps. Il avait d'abord été question pour lui de Marie Mancini, nièce du cardinal, puis de sa jeune cousine Marguerite d'Orléans, de la grande Mademoiselle, plus âgée que lui d'une quinzaine d'années, de mademoiselle de Nemours enfin. Tous ces établissements avaient été contrariés, tantôt par le roi, tantôt par Charles IV, fort jaloux de son neveu, et qui ne manquait aucune occasion de lui témoigner son mauvais vouloir. Lorsque le traité de Montmartre fut connu du prince Charles, il fit à son sujet de respectueuses remontrances à Louis XIV lui-même. N'en ayant reçu pour réponse que le conseil de cultiver sa bienveillance, il pensa « qu'en cette circonstance il avait un autre devoir à remplir que celui de mériter la douteuse faveur du roi ; » et, quittant brusquement Paris, lui adressa de Besançon une lettre de protestation qui est un modèle de fermeté contenue et de fière modération. Ce serait excéder les bornes d'une simple analyse du livre de M. d'Haussonville que de raconter, même brièvement, la vie d'un prince qui ne régna jamais. Trop heureuse la Lorraine, si la Providence avait donné pour successeur au duc Henri II un souverain aussi sage, aussi ferme en ses desseins, unissant à la grandeur d'âme de l'homme et aux qualités du politique la bravoure du soldat et les talents du capitaine ! Bornons-nous à rappeler qu'en 1675 Charles V avait été deux fois sur le point d'être appelé au trône de Pologne, qu'il était beau-frère de l'empereur Léopold, et que, déjà célèbre par ses campagnes de Hongrie contre les Turcs, il commandait les armées impériales. Lors du traité de Nimègue, on lui offrit une Lorraine sans capitale et morcelée par des routes militaires. Il la refusa et mourut à la tête des troupes de l'Em-

pire, après avoir sauvé Vienne et infligé plus d'une défaite aux armées de la France. Mayence et Bonn venaient de succomber; les plus magnifiques perspectives s'ouvraient pour la campagne prochaine, lorsque, se rendant auprès de l'Empereur, Charles V fut soudainement appelé « devant un plus grand maître. » Il y a peu de personnages historiques d'un aussi noble caractère. Sa vie tout entière inspire ou plutôt commande une estime et une admiration exemptes de tout mélange. M. d'Haussonville consacre à ce prince quelques pages d'un extrême intérêt. L'auteur de l'*Histoire de la Réunion* n'a rien trouvé dans les archives diplomatiques qui ne fût parfaitement conforme à la haute idée que les Lorrains ont par tradition conservée de Charles V. Un seul point les a étonnés, c'est l'authenticité attribuée par M. d'Haussonville à son *Testament politique*. Il faut reconnaître que cette pièce est l'expression très-exacte des vues et des actes du cabinet autrichien. On peut même la considérer comme une sorte de prophétie. Mais comment se dissimuler qu'elle fait plus d'honneur à la perspicacité qu'à la loyauté de son auteur? En ce sens elle s'accorde peu avec le caractère du duc de Lorraine. Je ne prétends point me porter juge d'une question aussi délicate et pour la solution de laquelle les moyens d'investigation me font complétement défaut. Je dirai seulement que, sur la foi de Bayle, du Père Lelong, de Barbier et de tous les autres critiques, le Testament politique de Charles V avait toujours passé pour une œuvre supposée. La plupart l'attribuaient à un membre du Conseil aulique nommé Straatman; quelques-uns à un abbé de Chèvremont, né en Lorraine et attaché successivement à la reine Christine de Suède, au duc Charles et au maréchal de Vauban. Quel qu'en pût être l'auteur, tout le monde s'accordait à le ranger dans la catégorie de ces testaments politiques supposés qui furent très à la mode au dix-septième et au dix-huitième siècle. Celui de Richelieu est attribué au marquis du Chastelet, fils de l'académicien. Ceux de Colbert et de Louvois ont été faits par Sandraz de Courtilz; celui de Vauban, par Bois-Guillebert; celui de Belle-Isle, par Chevrier. M. d'Haussonville est le premier historien qui considère celui de Charles V comme écrit par lui-même. Il est vrai que le machiavélisme était pendant les derniers siècles en très-grand honneur chez tous ces gouvernements; il est encore vrai que non-seulement les ennemis de l'Église, mais ses enfants, se faisaient alors peu de scrupule de travailler à son asservissement. Il se peut que, malgré la droiture de son cœur et sa foi sincère, le duc Charles ait subi l'influence de son temps au point de conseiller à la maison d'Autriche une politique d'usurpation à l'égard des princes allemands et du pape. Je ne conteste donc point, mais j'aime à conserver des doutes, bien, je l'avoue, qu'il en doive peu rester depuis qu'on connaît l'ori-

gine de la copie qui s'en trouve aux archives des affaires étrangères.

« La mort de Charles V jeta par toute la Lorraine une profonde consternation. Les Lorrains n'avaient pas appris sans émotion l'échec récent des armées françaises en Allemagne. Ils s'étaient réjouis des succès du chef des troupes impériales. La prise de Bonn et de Mayence avait surtout contribué à enflammer les esprits et réveillé partout l'espoir d'une prochaine délivrance. Voyant le duc de Lorraine déjà parvenu sur les bords du Rhin, nul n'avait douté, parmi ses anciens sujets, qu'il ne voulût passer le fleuve au printemps, afin de tenter la conquête de ses États. A Nancy et dans les villes occupées par les garnisons françaises, les bourgeois s'étaient mystérieusement assemblés pour se communiquer leur joie commune et leur secrète attente. Au sein des campagnes, l'agitation n'avait pas été moins vive, et s'était plus ostensiblement produite. Les gentilshommes, que la méfiance des agents de Louis XIV avait relégués dans leurs châteaux à demi rasés, s'étaient presque tous armés à la hâte. Ils avaient appelé à la révolte les paysans de leur domaine, pauvres et ruinés comme eux par les exactions des Français, mais, comme eux aussi, demeurés invariablement fidèles à leur souverain dépossédé. C'était au plus fort de cette fermentation, et juste au moment où la guerre de partisans allait éclater dans les montagnes des Vosges, que la fin prématurée de Charles V était venue dissiper tout à coup ces rêves patriotiques. Privés du prince excellent qu'ils chérissaient depuis son enfance, les Lorrains regrettèrent surtout en lui le représentant le plus glorieux de leur nationalité détruite et le vengeur longtemps attendu de leur indépendance opprimée. Sa mort leur sembla d'autant plus cruelle qu'elle les livrait sans défense au joug de Louis XIV; et jamais ce joug n'avait été aussi pesant et plus détesté.

« Vingt ans s'étaient écoulés depuis le jour où, sur un signe de son maître et par une incroyable violation du droit des gens, le maréchal de Créqui s'était, en pleine paix, emparé de Nancy et de toute la Lorraine. »

Pendant ces vingt années, la Lorraine n'avait pas cessé un seul instant d'être foulée par les gens de guerre et pressurée par les exigences d'un trésor public aux abois. Pour satisfaire à ses goûts de faste et faire face aux besoins de ses armées, Louis XIV écrasait la France d'impôts et de réquisitions. Un prince qui ménageait si peu les provinces les plus fidèles et les plus anciennement réunies au domaine royal, ne pouvait manquer d'être un maître plus dur et plus sévère encore pour un pays de récente acquisition et si difficile à réduire en servitude. Aussi les souffrances des populations n'étaient-elles nulle part aussi excessives qu'en Lorraine. Ce n'étaient plus seulement la fréquence et l'énormité des contributions mises à sa charge qui y rendaient la domination française odieuse, « c'étaient surtout « les procédés tyranniques des ministres français et les allures hau- « taines des agents inférieurs. » On n'en finirait pas si l'on voulait

passer en revue tous les genres de violences auxquelles la Lorraine fut en butte.

« Louvois, qui avait deux fois brûlé le Palatinat par convenance politique, n'était pas homme à traiter avec plus de ménagement une contrée qu'il pouvait, à bon droit, considérer comme ennemie, car elle ne cachait ni son affection pour ses anciens souverains, ni ses répugnances contre ses nouveaux dominateurs. La Lorraine se trouvait placée sur le chemin direct des troupes qui allaient périodiquement grossir les armées que Louis XIV entretenait de l'autre côté du Rhin. Elle était obligée de donner ainsi passage à une foule de gens de guerre, de les héberger, de les nourrir, de leur fournir, à ses frais, tous leurs moyens de transport et d'approvisionnement. La campagne finie, il lui fallait les recevoir une seconde fois à leur retour et loger en quartier d'hiver ces mêmes soldats dont la première apparition l'avait déjà à peu près ruinée. La Lorraine partageait, sous ce rapport, la triste condition de la Champagne et de l'Alsace. Mais la Champagne était l'une des plus vieilles provinces de France ; les régiments français qui la traversaient n'auraient pas osé s'y comporter autrement qu'aux environs mêmes de Paris, et les garnisons qui l'occupaient étaient partout astreintes à la plus stricte discipline. Quoique si récemment acquise, l'Alsace était considérée comme définitivement réunie à la couronne de France ; et la politique conseillait de traiter avec douceur une contrée qu'on supposait avec raison ne devoir jamais retourner à d'autres maîtres. Il n'en était pas ainsi de la Lorraine. Louis XIV se flattait bien de la garder aussi longtemps que durerait la guerre ; mais la guerre n'était pas aussi heureuse que par le passé, et déjà il entrevoyait la nécessité de s'en dessaisir au moment de la paix. Il estimait donc qu'il était habile de tirer de cet infortuné pays tout ce qu'il pouvait donner, et, s'il fallait le restituer un jour à ses légitimes possesseurs, de ne le rendre qu'épuisé et appauvri pour de longues années. Plus les Impériaux avaient de succès en Allemagne, plus les habitants des deux duchés étaient pressurés. »

Tant de souffrances eurent enfin un terme en 1697. Le traité de Ryswyk rendit au fils de Charles V ses États héréditaires, mais, comme la paix des Pyrénées, laissa le duc de Lorraine à la merci de son puissant voisin. La nouvelle de la paix fut cependant accueillie à Nancy avec les plus vifs transports d'allégresse. Le traité assurait trop d'avantages immédiats, donnait trop de satisfactions présentes, pour que le public jetât un sombre et prévoyant regard sur l'avenir. C'était la cessation des maux causés par la guerre, c'était la fin de l'occupation étrangère, c'était le retour d'une dynastie nationale, c'était l'espérance de jours meilleurs. Les Lorrains ne se trompaient qu'à demi. Si l'espoir d'une ère nouvelle d'indépendance ne fut qu'un rêve, la Lorraine opprimée, épuisée, dépeuplée, retrouva la prospérité pendant un règne de trente ans, qui est resté dans la mémoire recon-

naissante de ses habitants comme le type du gouvernement paternel.

Léopold n'avait pas plus de dix-huit ans lorsqu'il devint souverain de fait des États dont il était depuis sept ans le souverain de droit. Avec un mérite médiocre, dans les circonstances où il montait sur le trône de ses pères, il eût ravi tous les cœurs. Par fortune, la renaissance de la Lorraine était personnifiée dans un prince affable, brillant, d'une bravoure éprouvée, doué d'une raison précoce et animé des plus généreux sentiments. Non-seulement ses sujets retrouvaient une dynastie nationale, de tout temps populaire, et devenue plus populaire encore par l'exil et par le malheur, mais cette dynastie avait pour représentant un digne fils de Charles V ; aussi son arrivée fut-elle saluée comme l'aurore d'un nouvel âge d'or.

« Heureux et courts instants dans la vie des peuples, lorsqu'échangeant un sort misérable pour une condition moins pénible, ils peuvent sans trop d'illusion se figurer un plus fortuné avenir. Hâtons-nous d'ajouter, à la gloire du prince, objet de tant d'espérances, que, par une rare exception, il devait pendant un règne de trente années, non seulement les justifier par sa sagesse, mais, s'il est possible, les dépasser dans tout ce qu'elles avaient de réalisable et de sensé. »

Cependant Léopold ne rendit point à la Lorraine les libertés qu'elle avait perdues pendant la tempête qu'avait déchaînée sur elle une guerre de soixante ans, à peine interrompue par quelques trêves. La chevalerie réclama en vain les priviléges dont l'avait dépouillée Charles IV. Avec les Assises disparurent aussi les États. Et tel était alors le courant de l'opinion, que le pouvoir absolu, bien que relativement nouveau en Lorraine, fut accepté sans murmure par la masse de la population. De son côté, le duc ne voyait point que, loin de fortifier son pouvoir, il l'affaiblissait en assimilant son gouvernement à celui de Louis XIV. Moindre en effet devenait la différence des lois et des institutions entre deux pays déjà semblables par les mœurs et les institutions, par la langue et par les mœurs, plus facile devenait leur réunion. Mais ni souverain ni sujets ne paraissent s'en être doutés, et Léopold crut faire merveille en consacrant la destruction de tous les contre-poids de l'autorité ducale. En cela il obéissait aux idées de son temps, et il serait injuste de lui en faire un grief. Vu l'état des esprits, c'était plus une faute qu'un tort. Ce qu'on pourrait plutôt lui reprocher, c'est le désordre jeté dans ses finances par ses libéralités excessives. Il est vrai que, si quelques-unes ont une cause moins pure, la plupart avait un objet patriotique. Pour se tenir en équilibre entre la France et l'Empire, il fallait de toute nécessité s'assurer le bon vouloir de personnages puissants à Vienne et à Paris. Cela se payait

alors à beaux deniers comptants, comme aujourd'hui on achète des faveurs d'un autre genre. Léopold fut surtout entraîné dans de grandes dépenses par le désir d'assurer à sa descendance un grand établissement en Allemagne, comme dédommagement d'une couronne qu'il savait bien devoir échapper bientôt à lui-même ou à ses fils. Dans un temps où il n'existait à peu près aucune publicité, les Lorrains ont pu croire qu'ils avaient retrouvé l'indépendance, mais pour leur duc l'illusion n'était pas possible. Pendant tout son règne il a été question de l'échange de la Lorraine contre une autre souveraineté, et, quelle que fût la répugnance de Léopold à troquer contre des États même plus considérables la souveraineté d'un petit peuple auquel l'unissaient les liens de l'histoire et du sacrifice, il comprit dès le premier jour que c'était une question de temps, et que les convoitises de la France étaient trop grandes pour que cet échange ne fût pas une inévitable nécessité. Dès 1699, lors du voyage qu'il fit à Paris afin de prêter hommage au roi pour le Barrois, Léopold reçut de la bouche même de Louis XIV confidence d'un projet de partage de la succession d'Espagne qui comprenait la cession de la Lorraine à la France moyennant compensation. Bientôt après il dut signer un traité secret par lequel il acceptait l'échange de ses États contre le duché de Milan. Ce projet fut anéanti par le testament de Charles II. La guerre éclata, et Nancy fut occupé par une garnison française, *non obstante* Léopold désarmé, mais sans assentiment de sa part. La neutralité, comme il le dit lui-même à M. de Callière, agent de Louis XIV, était la seule politique qui convînt à sa dignité comme à ses intérêts ; mais il ne réussit ni à la faire accepter par l'empereur, ni à la faire respecter par le roi. Se trouvant dans une situation analogue à celle de la duchesse de Parme, il se vit, comme elle, aussi peu ménagé par l'une que par l'autre des parties belligérantes. Plus heureux que cette princesse, de prince dépouillé de l'indépendance, tout en restant souverain, Léopold se vit un instant, par les revers des armées françaises, élevé à la dignité de médiateur entre l'Empire et Louis XIV. Presque au même moment, il était comme question de lui céder l'Alsace, les Trois Évêchés et le Luxembourg. Ce ne fut qu'un éclair. Le traité d'Utrecht le rétablit purement et simplement daus sa situation première. Sous le Régent, il y eut un projet d'échange de la Lorraine contre la Toscane. Le temps n'en était pas encore venu. Les vues de Léopold se tournèrent vers l'Allemagne, et, en prévision du mariage de son fils avec l'héritière des Hapsbourg, il parvint à arracher à la faiblesse vaniteuse du cardinal de Fleury une déclaration de neutralité pour ses États.

Sa mort précoce appela à gouverner la Lorraine un jeune prince qui l'avait quittée à l'âge de quatorze ans, qui depuis avait tou-

jours séjourné à Vienne, fiancé de Marie-Thérèse, aspirant à l'Empire, et avec lequel ses sujets ne firent d'abord connaissance que par des demandes répétées d'argent. « Lorsqu'en novembre 1729, François III arriva dans ses États en assez médiocre équipage, et suivi, pour toute escorte, de quelques officiers allemands, » ses sujets furent aussi étonnés que contristés de trouver en lui un maître hautain et parfaitement autrichien de tournure, de mise et de manières. Au lieu de cette affabilité d'humeur et de cette cordialité familière qui étaient de tradition dans la maison ducale et qu'elle a plus tard transportées à Vienne, bourgeois et gentilshommes ne trouvèrent dans leur jeune souverain que roideur et orgueilleux dédain. Ils ne reçurent de lui qu'un accueil froid, sévère et rebutant. Jusque dans le sein de sa propre famille, François III introduisit la contrainte, la tristesse et la désunion. Il ouvrit la série de ces archiducs altiers et maussades qui ne se souviennent qu'à regret d'avoir été ducs de Lorraine, et qui, soigneux de cacher leur origine sous le nom de leur mère, se disent de la maison de Hapsbourg. Aussi, lorsqu'au mois d'avril 1731, sous le prétexte d'une visite à l'archiduchesse gouvernante de Pays-Bas, François III quitta la Lorraine pour n'y plus revenir, ni la noblesse tenue à l'écart, ni le peuple outré de voir l'argent du Trésor prendre le chemin de l'Allemagne, ne se gênèrent-ils pour exprimer tout haut leur mécontentement. Entre le prince et la nation le divorce était consommé, mais il ne l'était pas encore entre la nation et la dynastie qui représentait l'indépendance. De là vient l'apparente contradiction des sentiments de la Lorraine cinq ans plus tard. Ce fut une désolation universelle, lorsqu'en 1736, après la guerre de la Pragmatique et le traité de Vienne, dont les négociations forment un des plus curieux épisodes du récit de M. d'Haussonville, François III signa l'abandon de ses États, lorsqu'en 1737 la veuve de Léopold quitta le château de Lunéville.

Cette fois, c'était non du prince, mais de l'indépendance qu'il s'agissait, et chacun pleurait avec amertume la nationalité perdue. Le gouvernement viager de Stanislas n'était en effet qu'une transition entre l'ancien état de choses et la domination directe de la France. A vrai dire même, Stanislas ne jouit que des apparences et des honneurs de la souveraineté : jamais il n'en posséda la réalité. Par la déclaration de Meudon il s'était dépouillé de ses plus essentiels attributs : le véritable duc de Lorraine fut M. de la Galaizière, intendant de police et de finances, *prêté* par Louis XV à son beau-père.

Ainsi finit la nationalité lorraine. Vives encore au début de Stanislas, les antipathies et les rancunes, bien que réveillées de temps à autre par les procédés violents de l'administration française, s'effacèrent peu à peu. De nouvelles générations succédèrent à celles qui

avaient aimé, connu et servi l'ancienne dynastie, et comme entre la France et la Lorraine il n'existait pas d'opposition ou de séparation naturelle, l'assimilation se fit assez rapidement. Le regret, sinon le souvenir de l'indépendance était déjà bien amoindri, lorsque le 24 février 1766, le lendemain de la mort de Stanislas, M. de la Galaizière prit possession de la Lorraine au nom du roi. Parmi les grandes familles, quelques-unes suivirent les princes lorrains à Florence et à Vienne; le plus grand nombre alla poursuivre à Versailles les honneurs et les dignités de cour. En même temps des Français venaient s'établir à Nancy. Appelés en Lorraine, soit comme magistrats, soit comme officiers (par privilége le régiment du roi tenait perpétuellement garnison à Nancy), ils y étaient retenus par les agréments d'une ville qui avait conservé les habitudes d'une capitale, quoiqu'elle eût cessé depuis Léopold d'être la résidence habituelle de la cour. La fusion était bien avancée en 1789 : la Révolution la consomma. Nulle part les principes de 89 ne furent accueillis avec un plus généreux et sérieux enthousiasme. C'est qu'ils répondaient aux antiques traditions libérales du pays. Mais précisément parce que la liberté n'était pas aussi nouvelle en Lorraine que dans la plupart des autres provinces, les passions révolutionnaires n'y trouvèrent point accès. Toute l'ardeur, toute l'énergie du pays se porta à la frontière et se dépensa sur les champs de bataille. Le gouvernement libéral de la Restauration aurait pu être populaire en Lorraine, si le retour de la maison de Bourbon n'avait malheureusement coïncidé deux fois avec l'invasion étrangère. Les esprits éclairés et impartiaux savent que Louis XVIII sauva deux fois la France épuisée et vaincue, mais aux yeux du peuple et de l'armée il apparut comme un souverain imposé à la France, ou du moins ramené par les baïonnettes étrangères. Dans une province éminemment patriotique et militaire, cette impression fut plus profonde qu'ailleurs. Bien qu'affaiblie, elle y subsiste encore. Il est remarquable d'ailleurs que, jusque chez les classes de la société où les sentiments royalistes sont plus communs, ils ne s'y rencontrent généralement qu'à l'état latent et inactif. Presque toutes les exceptions appartiennent à des familles d'origine française. On sent qu'entre les Bourbons et la Lorraine des liens solides et durables n'ont pas eu le temps de se former.

Mais ce qui est par-dessus tout frappant, quand on sait avec quelle opiniâtreté la Lorraine défendit son indépendance, lorsqu'on songe que sa réunion complète à la France ne date que de 1766, c'est combien elle est française. On peut dire hardiment que, jusque dans les cantons où l'on parle encore allemand, elle l'est pour ainsi dire plus que la France elle-même. Elle l'est à ce point qu'on a pu l'accuser à bon droit d'avoir presque perdu la mémoire de ce qu'elle fut, d'avoir

comme renié son glorieux passé. Chose singulière! ce sont des Français qui ont rappelé à la Lorraine ce qu'elle devait de respect à ce qui n'est plus, et qui l'ont fait souvenir d'elle-même. Mais, si les Lorrains avaient presque oublié leur histoire, ils ont du moins conservé toujours dans leur esprit et dans leur caractère des traces ineffaçables d'une originalité et d'une individualité fortement accusées. De la position géographique de leur pays résulta pour eux, pendant des siècles, la nécessité de se mêler à beaucoup de querelles, et ils en ont gardé les mâles et fortes vertus militaires. Les longues guerres de la Lorraine contre la France ont donné à son patriotisme une trempe peu commune. Elle met aujourd'hui au service de son ancien ennemi l'énergie morale qui l'a si longtemps soutenue dans un combat inégal. Le Lorrain n'a point la vivacité d'imagination des populations méridionales. Agriculteur et soldat, tel il fut, tel il est encore. Les progrès du siècle ont développé chez lui l'esprit industriel; ils n'en ont pas fait encore un commerçant. Religieux là où les mauvais exemples des hautes classes n'ont pas détruit la foi, il est d'une dévotion ennemie de toute ostentation. La Lorraine est profondément catholique, mais du catholicisme elle aime surtout les grandes inspirations de dévouement et de sacrifice. Beaucoup de missionnaires et de sœurs de charité lui appartiennent au moins par la naissance. Les œuvres charitables y abondent. Bien que voisine de l'Allemagne, elle fit mauvais accueil à la Réforme, précisément parce que celle-ci y trouva peu d'abus et de scandales dont elle pût faire arme contre l'Église. Dans les rangs élevés, ce qui domine, avec les qualités générales du caractère lorrain, c'est le goût, la mesure, la modération, l'absence d'enthousiasme, il est vrai, mais la sûreté des affections et la solidité des convictions. Ainsi que l'a fort bien remarqué M. d'Haussonville, le trait saillant de toutes les classes de la population est une disposition d'esprit tranquille, mais ferme, ennemie de toute exagération, unie à un vif amour de la patrie, au respect de la loi et à un goût sincère et profond de la liberté réglée. *Sub lege libertas*, voilà la devise de la Lorraine. Énergiquement modérée, voilà son caractère. Telle l'ont faite une dynastie populaire, une aristocratie libérale, un clergé pur, un climat rude, un sol avare pour la paresse, sept cents ans de guerres, de lois justes et de mœurs viriles.

La Lorraine n'est pas seule en possession d'une physionomie originale et de traditions respectées. Il en est ainsi de presque toutes les grandes provinces de France : elles ont une histoire dont elles sont fières, et un caractère propre qu'elles conservent en dépit des révolutions. Le temps a quelque peu affaibli l'orgueil du passé dans les classes populaires; dans les classes élevées, la facilité et la multiplicité des communications ont plus ou moins effacé la physionomie

caractéristique; mais de l'un et de l'autre il reste encore plus qu'il n'en faut pour constituer un être moral particulier et doué d'une existence propre. Cette forte personnalité est surtout visible lorsqu'elle s'accuse au dehors par la configuration du territoire, par un dialecte particulier, par des intérêts économiques communs; mais là même où soit un fleuve, soit une chaîne de montagnes, soit une langue, soit un patois, soit un genre spécial de production agricole ou industrielle, ne rendent pas la distinction sensible à tous les yeux, elle subsiste moins apparente et plus cachée dans les mœurs, l'humeur, les inclinations et les aptitudes des habitants. Il n'est pas si aisé que le pensent les esprits superficiels de détruire l'œuvre des siècles et de circonstances indépendantes de la volonté humaine. Aussi les provinces qui sont des organismes vivants parce qu'elles constituent des groupes naturels et non des divisions artificielles et arbitraires, ont-elles survécu au déplorable fractionnement de la France en départements? Près de soixante-dix ans nous séparent de la loi qui en a décrété l'existence, et ils n'existent pas plus que le premier jour. Les départements ne vivent pas; ils subsistent. Ils sont mus; ils ne se meuvent pas. Ce sont des automates; ce ne sont pas des êtres. Il n'y a d'exception à la règle que dans le petit nombre de cas où la coupure artificielle se trouve coïncider par hasard avec la démarcation naturelle. On leur a donné des institutions, et la population ne s'y est pas attachée : les sessions des conseils généraux passent le plus souvent inaperçues au milieu de l'indifférence générale. On leur a choisi une capitale, et la ville appelée à cette dignité, si elle n'était pas déjà une capitale provinciale, est restée une localité où réside le chef de l'administration : qu'est-ce que Digne, Privas, Mont-de-Marsan, Napoléon-Vendée? On leur a donné des noms, et ils ne servent pas à en désigner les habitants : non-seulement on ne dit pas et on ne pourra jamais dire des *Tarn-et-Garonniens*, des *Bouches-du-Rhôniens*, etc., mais on ne dit pas davantage des *Ornais*, des *Manchots*, des *Sommiers*, des *Oisiens*, des *Audois*, des *Mosellans*, des *Héraultistes;* et, si on dit des *Vosgiens*, par exemple, c'est que ce titre correspond à une nuance du caractère lorrain, et désigne une population ayant ses mœurs et un genre de vie particuliers, jouissant même dès longtemps d'une existence administrative propre, car une des circonscriptions du duché de Lorraine s'appelait bailliage des Vosges. Dans les divisions naturelles au contraire, la vitalité est si forte, si puissante, si tenace, qu'elle survit aux plus violentes secousses. Il en est qui chez nous ont traversé des épreuves bien autrement terribles que la Révolution de 1789. On en pourrait citer plusieurs en effet qui correspondent aux anciennes confédérations gauloises. Leur individualité a triomphé de la division romaine, des

partages des monarchies barbares et du morcellement féodal. Dans le Poitou, l'Anjou, l'Orléanais, le Berry, l'Auvergne, le Limousin, la Franche-Comté, la Touraine, le Roussillon, on retrouve presque sans changement les *Pictavi*, les *Andes*, les *Aureliani*, les *Bituriges*, les *Arverni*, les *Lemovices*, les *Santones*, les *Turones*, les *Sardones*. Ailleurs a prévalu la circonscription adoptée par l'administration romaine, ou la ligne de démarcation tracée par l'épée d'un conquérant barbare, mais le groupement celtique de la population se retrouve souvent alors dans les subdivisions provinciales. C'est ainsi que les *Lingones*, les *Tricasses*, les *Remi*, les *Catalauni* se partageaient la Champagne, et que leurs capitales en sont devenues les villes les plus importantes : Langres, Troyes, Reims et Châlons. De même les *Petrocorii*, les *Nitiobriges* et les *Bituriges-Vivisci* ont formé la Guienne, dans laquelle on distingue encore le Bordelais, l'Agénois et le Perigord. Il faut admirer la candeur des gens qui pensent que des êtres moraux doués d'une aussi robuste constitution ont pu disparaître d'un coup de plume. Eh non, ils vivent, seuls ils vivent, et ce qu'on a cherché à leur substituer n'a qu'une existence factice. La preuve qu'ils sont vivants, c'est qu'ils ont un nom, et que, si on veut désigner les habitants d'une fraction quelconque de la France, il faut, comme du temps de Jules César, les appeler Angevins, Auvergnats, Limousins, Tourangeaux, ou, comme du temps de Philippe-Auguste, Lorrains, Champenois, Bourguignons, Normands, Bretons, Provençaux. Qu'on s'en réjouisse ou qu'on s'en afflige, les provinces sont tout simplement des *sous-nationalités* qui résistent aux dissections des législateurs comme les nationalités résistent aux morcellements des conquérants et des congrès diplomatiques.

Aussi la première mesure conservatrice que devra prendre un gouvernement assez intelligent pour comprendre que la concentration excessive de toutes les forces vitales de la France à Paris est un péril social, et assez prévoyant pour sacrifier les mesquines jouissances de l'omnipotence bureaucratique au principe salutaire d'une décentralisation qui est le vœu et l'espérance de tous les bons esprits, est-elle le retour à une division provinciale qui, tout en tenant compte des faits récents et des intérêts nouveaux, s'appuyerait sur d'anciennes et respectables traditions. Sans rien perdre de cette unité qui est une des forces de la France, mais qui y surabonde, et à qui le télégraphe électrique et les chemins de fer promettent et assurent longue vie, nous trouverions alors, mais seulement alors, dans les libertés locales des garanties contre les surprises de l'émeute, et des remèdes contre les accès de fièvre chaude auxquels Paris est trop sujet. Contre une insurrection triomphante à Paris, le département est absolument impuissant. Ce serait quelque chose qu'une province, dans la capi-

tale de laquelle seraient groupés le commandement militaire, l'autorité judiciaire, un haut fonctionnaire administratif appuyé sur une assemblée provinciale représentant plus d'un million de Français. A la province qui vit, on peut demander d'agir. Du département qui n'existe que sur le papier, on ne peut espérer qu'une chose, la docilité à tout vent qui souffle de Paris.

A. DE METZ-NOBLAT.

UN CHAPITRE

DE LA

POÉTIQUE CHRÉTIENNE

Est-il permis de reproduire sous forme de poëme les augustes récits et les enseignements de l'Évangile; le respect commandé par la parole divine s'accorde-t-il avec la liberté nécessaire aux œuvres d'imagination?

On allègue, en faveur des poëtes, l'exemple des peintres qui se sont approprié les épisodes de la vie du Christ aux applaudissements de l'Église et du monde entier; et leur succès paraît donner gain de cause aux libertés de la muse chrétienne. Sur ce point, comme en beaucoup d'autres, le domaine de la peinture ne détermine pas celui de la poésie. Sans risque d'altérer ou d'affaiblir le texte sacré, l'artiste peut entreprendre de traduire les Évangiles dans le langage de la peinture. Un tableau, une statue, un bas-relief, reproduisent un fait sans commentaire; la beauté toute seule suffit aux arts plastiques. Si le peintre veut davantage et vise à l'expression pathétique, il peut l'atteindre sans recourir à l'interprétation du récit dont il s'est inspiré. A moins d'une intention bien formelle d'hérésie, et quelle que soit sa naïve ignorance de l'exégèse adoptée par l'Église, un peintre ne court pas le danger de fausser le sens de l'Évangile; car il n'est pas tenu d'en tirer autre chose qu'une émotion. Son art peut toucher au plus haut degré de la beauté qui lui est propre, sans effleurer un point de doctrine. L'artiste qui voudrait faire de la théologie avec ses pinceaux, si

orthodoxe qu'il restât en matière de foi, cesserait promptement de l'être en matière d'art. Toute représentation par la statuaire ou la peinture d'une scène des livres saints ne saurait donc être qu'une simple traduction.

Mais l'idée de traduire en vers les Évangiles n'approchera jamais d'un poëte. Contraint de subir les difficultés de la prosodie française et la prolixité de notre langue, le plus habile écrivain ne saurait égaler la sublime simplicité de la version originale; et plus son talent sera vrai, plus sévèrement il s'interdira tout ornement étranger.

Plus dangereuse encore qu'une traduction, serait la pensée de chercher dans la vie du Christ le sujet d'un drame ou d'une épopée. La vraie notion de l'art est d'accord sur ce point avec le sentiment religieux. Les pages où sont gravés les inflexibles symboles du dogme ne doivent pas être assujetties aux caprices d'une mise en scène. En Grèce et dans l'Orient, les créations des poëtes ont pu prendre place parmi les livres sacrés du paganisme; mais nos saintes Écritures ne peuvent se transformer en œuvres d'imagination, et figurer dans le bagage d'un poëte moderne. S'inspirer de l'Évangile, en exprimer le sens avec respect et avec amour, voilà ce qui est permis au poëte chrétien; mais refaire l'Évangile en le soumettant aux lois de la tragédie ou de l'épopée, la religion ne le permet pas et l'art ne le conseillera jamais.

L'emploi du merveilleux chrétien dans la poésie soulève une question toute différente. Introduire dans un récit épique quelques-uns des personnages surnaturels du christianisme, c'est courir moins de périls que de prendre directement pour sujet des faits divins, et pour héros la personne même du Sauveur. L'action de Dieu est mêlée à tous les événements humains; il est permis au poëte de la faire apparaître sous des formes de son choix, mais en observant les traditions. Et cependant, combien reste difficile ce mélange des fictions de l'épopée et des saintes réalités de la théologie! Quelques-uns des grands poëtes modernes l'ont essayé. Mais est-ce bien dans leurs mystiques hypothèses, dans leurs descriptions de l'inénarrable et de l'invisible, que se rencontrent leurs véritables, leurs solides beautés? N'est-ce pas au contraire dans la partie la plus humaine de leurs drames, dans la peinture des passions et de toutes les choses qui tombent sous notre raison ou sous nos sens? Boileau nous l'affirme de l'épopée du Tasse, et nous eût dit, sans doute, la même chose de Dante et de Milton. Si la froide et sévère théorie de l'*Art poétique* sur l'usage du merveilleux chrétien a dû être réformée dans ce qu'elle a de plus étroit, si avant et depuis Boileau d'heureux génies ont mis cette règle à néant, elle n'en renferme pas moins, pour qui sait l'interpréter, un grand sens et un excellent conseil. Rendons hommage, même sur ce point,

à la plus vulnérable de ses doctrines, à la critique du dix-septième siècle. N'allons pas exclure de la poésie française le sentiment de la nature parce que Boileau et son temps ne l'ont pas connu; n'enchaînons pas l'inspiration lyrique dans le cercle où se traîne l'*Ode sur la prise de Namur ;* donnons hardiment carrière à l'esprit religieux et au sentiment de l'infini, et n'admettons pas que le *Lutrin* doive consoler la France de n'avoir ni la *Divine Comédie* ni le *Paradis perdu;* mais retenons cependant de la prudente législation de notre vieux Parnasse ce précepte qui s'adresse aux croyants comme aux poëtes, de n'user qu'avec la plus grande réserve du surnaturel et des terribles mystères de la foi chrétienne.

Est-ce donc la condamnation de la poésie religieuse que nous osons porter ici? Nous voulons seulement indiquer aux poëtes les limites que leur tracent le respect et la prudence, dans l'emploi des sujets évangéliques. Des tableaux de piété empruntés à la vie de Jésus-Christ et tels qu'on les a permis de tout temps aux peintres et aux sculpteurs; des méditations, des larmes, des prières comme les saints livres en ont inspiré à la plus austère prose des moralistes chrétiens, voilà ce que doit être une œuvre poétique tirée de l'Évangile. Quoi qu'on puisse dire, ou par un rigorisme excessif, ou par dédain de l'inspiration chrétienne, une œuvre pareille est du ressort de la vraie poésie.

Devant une scène de l'Évangile naïvement peinte, racontée avec un scrupuleux respect de l'expression littérale, avec une recherche attentive du sens orthodoxe, l'artiste s'agenouille et prie dans l'humble sanctuaire qu'il vient d'édifier de ses mains. Il a parfois esquissè un paysage dans le fond du tableau comme pour convier la nature à prendre aussi sa part de la bonne nouvelle. Souvent, par un pieux anachronisme, il a groupé près du cadre, dans l'attitude de l'adoration, quelques personnages modernes et lui-même au milieu d'eux.

Il contemple énergiquement le fait auguste qu'il a rendu plus présent à ses propres yeux, sous les couleurs dont son imagination l'a revêtu. La signification du divin récit lui apparaît alors plus claire, le pathétique en rayonne; et sa méditation prolongée avec ferveur jaillit tour à tour, d'enseignements, de prières ou de larmes.

Entre les mille révélations que fait à l'âme du chrétien chaque page du saint livre, l'artiste a le droit de choisir, selon le lieu et selon l'heure, l'enseignement qui répond le mieux aux besoins actuels de son cœur, à ses obscurités, à ses douleurs, à ses aspirations personnelles, aux besoins, aux doutes, aux désirs des hommes de son temps. Mais dans ce vaste champ de l'exégèse poétique et morale il faut savoir strictement se limiter. Autre est l'œuvre du poëte, autre est celle du théologien. Le goût littéraire s'accorde avec la prudence

orthodoxe pour ne soulever aucune question controversée, pour ramener l'imagination au point de vue le plus rationnel et le plus pratique, et ne permettre à la poésie que les passages les plus humains de la parole divine. L'arbre immense de l'Évangile tient ses rameaux à portée de notre main; il cache ses racines en d'insondables profondeurs. La poésie ne doit toucher qu'aux fruits offerts à l'intelligence de tout homme de bonne volonté et mûris pour nous à la lumière infaillible de l'Église. Il est permis à l'artiste de les cueillir; mais ce n'est pas à lui de porter la bêche au pied de l'arbre en s'arrogeant les droits du céleste laboureur et de ceux qu'il a désignés pour cultiver son champ.

Le héros de cette divine histoire, écrite sous la dictée de l'Esprit-Saint, tient à l'homme par l'identité de la chair; il en est séparé par l'infini. Il est voisin de nous comme un frère, il est au-dessus de nous comme un créateur. Aux pieds du Fils de Dieu, l'intelligence adore et se prosterne; devant le Fils de l'homme, le cœur s'émeut, les larmes jaillissent.

Le Christ est notre force et notre exemple, la fin et le moyen de tous nos actes; c'est de lui que la grâce découle et c'est vers lui qu'elle nous porte; et, du haut de sa divinité, il n'en est pas moins, sur la croix, l'humanité dans son essence, le type de notre race, l'objet nécessaire d'une sainte et perpétuelle imitation. Par ce seul côté accessible, il est donné à la poésie de s'introduire dans la vie terrestre du Verbe et de la raconter sans profanation. Cette douce et miséricordieuse figure du Fils de Marie qui nous offre le modèle de toutes nos actions, de toutes nos pensées, de tous nos désirs, la forme idéale dont nous devons revêtir notre âme, tout chrétien a le devoir de l'étudier avec amour, tout poëte peut s'attribuer la mission de la dessiner avec respect.

Mais dans l'humanité même et dans la vie terrestre de Jésus-Christ, il est des parts mystérieuses auxquelles l'artiste doit s'abstenir de toucher et qui restent réservées à l'interprétation et à l'enseignement sacerdotal. C'est aux heures les plus humaines de l'histoire du Rédempteur, à celles où il se met le plus à notre portée, où sa force peut servir d'exemple à notre faiblesse, où nous pouvons marcher du même pas que lui sur son Calvaire, que le poëte doit emprunter les sujets de ses tableaux. Il doit prendre pour règle invariable de se placer toujours dans l'ordre des faits et des commentaires les plus humains et les plus naturels, et de choisir toujours, à l'exclusion du sens théologique et de haute mysticité, le sens rationnel, clair, adapté à la pratique de chaque jour. Cela est d'ailleurs nécessaire pour la variété, la liberté, l'intérêt des applications.

La poésie ne rend fortement que ce qui a fortement ému le poëte,

c'est-à-dire les émotions et les idées qui ont pu lui devenir personnelles. Il faut, en si redoutable sujet, se tenir assez loin du sanctuaire et des éblouissements de la vision pour conserver le droit d'avoir, sur toute matière, un sens personnel et de parler en son propre nom à un auditoire contemporain.

Qu'on ne s'étonne pas des libres allures que gardent chez les artistes les plus chrétiens, la méditation et la prière, des légendes inattendues que le peintre enroule autour de ses figures et qui, supportées par des apôtres ou par des anges, sortent parfois des mains mêmes du Sauveur. Tantôt c'est une effusion de joie vers la nature, un hymne de reconnaissance à Dieu pour la beauté de la création; tantôt c'est un cri d'angoisse, une larme qui s'échappe, une humble confession, un remords; c'est un cantique à l'amitié, c'est une consolation à la faiblesse, un encouragement après la chute; c'est un fier et stoïque conseil de travail et de pauvreté, c'est une apostrophe aux bassesses du temps, une aspiration fervente aux splendeurs de la patrie éternelle. Rien de ce qui est humain n'a été laissé par Jésus en dehors de ses enseignements, de sa grâce et de ses exemples. Après la moisson que les Docteurs et les Pères ont tirée de l'Évangile et celle que l'Église en suscite et en récolte chaque jour, Dieu a voulu qu'il restât encore pour d'humbles glaneurs quelques épis oubliés. Les oiseaux du ciel et le poëte y viennent ramasser leur part du bon grain. Entrons-y donc avec confiance, connaissant la bonté du maître à qui le champ appartient. Nous pourrons recueillir, dans ces épis abandonnés, non pas seulement une mystique nourriture pour l'âme et la volonté, mais un aliment pour l'imagination et la poésie. Cherchons-y le pain vivant du citoyen de l'éternité et celui du soldat de la cité des hommes, le gâteau de lait et de miel que les enfants demandent à leur mère, l'aliment du penseur mystique et celui de l'artiste épris des œuvres visibles de Dieu. Sans risque d'adresser à l'Évangile des questions indiscrètes et qui resteraient sans réponse, il est permis de l'interroger sur tous nos enthousiasmes et sur nos colères elles-mêmes, sur la vie du foyer et sur celle de la place publique, sur la politique et sur l'art, en un mot sur tout ce qui peut se trouver en opposition ou en harmonie avec l'idéal chrétien.

Ne pouvant qu'effleurer ce champ de la vérité infinie, cherchons du moins, ce qu'il importe le plus d'y recueillir pour nous-mêmes, et de rappeler sans cesse aux hommes de notre temps. On a souvent fait un crime à la poésie chrétienne d'avoir divinisé la douleur; on affirme que le progrès social effacera de cette vie l'effort, la pauvreté, la souffrance sous toutes ses formes. Un tel reproche adressé à des tableaux que domine le calvaire, à des méditations sur la parole d'un Dieu qui vécut pauvre et mourut sur la croix, témoigne surabondamment de

cette grande hérésie morale qui se rencontre au fond de toutes les utopies modernes. Le culte exclusif du bien-être, un âpre désir de joussance, l'idée chimérique d'abolir la lutte dans la conscience et l'effort dans le travail : voilà le principe des criminelles rêveries qui ont fait courir tant de danger à la civilisation, et de toutes les bassesses qui cherchent leur excuse dans ces périls.

Serions-nous donc, après dix-huit siècles de christianisme, descendus jusqu'à une conception de la société dont se fussent indignés les législateurs païens, à une philosophie que les derniers sectateurs de la sagesse antique eussent rejetée avec dégoût? Dans quelle cité païenne eut-on pour suprême but de produire et de partager la plus grande somme de jouissance et de luxe? Était-ce là l'idéal dont s'inspirèrent les premiers fondateurs de villes et d'institutions? Lisez leurs écrits, voyez leurs œuvres vivantes dans l'histoire des peuples. Non, ce n'est pas dans l'unique pensée de se garantir une vie plus opulente et plus facile que se réunirent sous des lois les hommes, même les moins avancés dans la vérité religieuse. Ce n'était pas pour l'abondance du pain et des voluptés que mouraient tous les grands martyrs du patriotisme antique; c'était pour assurer aux citoyens, à l'abri d'une protection mutuelle, le libre développement des nobles instincts de l'intelligence et du cœur, la répression des basses et sordides passions, le règne des vertus difficiles.

En Grèce, à Rome même, avant la décadence, l'idée sociale ne fut jamais le bien-être, mais la grandeur de l'homme. Il n'est pas interdit, sans doute, d'aspirer par les institutions sociales, à la richesse, aux jouissances d'une vie aisée; mais le but véritable et primordial de toute législation c'est l'accomplissement du droit, la pleine possession de la liberté morale, l'élévation des âmes, l'agrandissement des esprits. Dieu l'a marqué si fortement dans la conscience humaine que les sociétés antiques ont péché, peut-être, par un trop grand oubli du réel, par un excessif dédain du bien-être commun qu'elles immolaient à l'accroissement des rares vertus et des rares génies.

La raison encore incomplète des temps qui ont précédé le Christ avait pressenti cette loi de toute grande œuvre dans la politique, dans la morale, dans l'art lui-même : cherchez premièrement le royaume de Dieu, c'est-à-dire la justice, c'est-à-dire la vérité, c'est-à-dire la beauté, et le reste vous sera donné par surcroît. Tout ce qui est contraire à la beauté, à la vérité, à la justice, voilà le mal, voilà l'ennemi que les hommes combattent en se liguant par la société. Celui-là vaincu, tôt ou tard les autres seront terrassés. Si le vrai mal, ici-bas, était la pénurie du corps, la rudesse du travail et la lutte incessante, comment l'humanité tout entière et le monde païen lui-même eussent-ils réservé les noms de héros et de sages, depuis Hercule jusqu'à

Épictète, à ceux-là surtout qui allaient au-devant des privations, des combats et de la douleur?

Au moment où s'écroulait la société antique, où la sagesse humaine s'affaissait épuisée de ses propres chefs-d'œuvre, où les arts, la philosophie, la civilisation tout entière disparaissaient dans l'ignominie du césarisme romain, quelques nobles esprits, issus de la sagesse hellénique, se tinrent debout au milieu des ruines. Ils donnèrent au monde les suprêmes exemples d'une grandeur morale tirée des seules forces de la volonté et de la raison; les derniers ils combattirent pour le règne des lois, ou régnèrent en obéissant à la conscience. Sous la toge républicaine, sous la pourpre impériale et sous le sayon de l'esclavage, ils ont fait éclater la plus haute vigueur de caractère qui ait été accordée à l'homme en dehors du christianisme. Ces héros de la volonté dont l'âme resta libre dans un temps où les passions seules ne connaissaient pas de frein, ils avaient proclamé, à la dérision de leur époque et presqu'au mépris de la conscience universelle, cette audacieuse et sublime sentence: « Non, douleur, tu n'es pas un mal! » Par la vertu de cette noble idée, ces hommes atteignirent une grandeur morale que la sainteté chrétienne pouvait seule dépasser.

Ce rare apanage de quelques âmes héroïques, l'Évangile est venu le mettre à la portée des plus humbles; il en fait, à l'heure voulue, le don des enfants et des femmes. Pour élever ainsi notre âme au-dessus d'elle-même par le mépris de la douleur, par cette aspiration vers le beau moral plus forte que toutes les privations et tous les périls, la religion s'est emparée du principe stoïque, et, lui donnant son sens véritable, elle l'a rattaché aux dogmes essentiels que tant d'illustres sages avaient méconnus. Ce défi lancé à la douleur, qui dans la bouche du stoïcien partait de l'orgueil autant que de la sagesse et n'était souvent qu'une explosion passagère de l'énergie individuelle, il en est devenu, sur des lèvres chrétiennes, l'acte le plus habituel de la foi, sans cesser d'être la merveille du courage. Il atteste en même temps la puissance de la volonté humaine et sa merveilleuse union à la volonté divine. Mais, afin d'opérer un tel prodige, il a été nécessaire qu'acceptant lui-même toutes les misères et tous les combats un Dieu fait homme vînt proclamer du haut de la croix cette vérité contre qui la chair se révolte : « La douleur n'est pas le mal; elle est le remède. »

Voyez, depuis la chute originelle, quelle place immense tient la douleur dans le plan de la création! N'y serait-elle donc qu'une fantaisie cruelle du maître souverainement bon? puisque le Créateur l'impose à son œuvre, n'est-ce pas parce qu'elle est nécessaire à notre perfectionnement? ce que Dieu a créé, la douleur l'achève. C'est par elle que se constitue cette personne humaine qui doit de-

venir capable de goûter l'infini, de se plonger en lui sans s'y confondre. La douleur nous fait sentir à la fois notre limite et notre grandeur, notre faiblesse et notre force; l'homme apprend d'elle qu'il est un être borné, mais qu'il est une volonté libre à l'image de l'Être sans bornes.

Toutes les opérations merveilleuses de la douleur au sein de la création, et tous les prodiges qu'elle accomplit dans l'âme humaine, tout ce qu'elle suscite d'activité, d'intelligence et d'amour dans la vie sociale, tous les trésors dont elle enrichit la vie mystique, il ne nous appartient pas de les décrire : cette philosophie, cette poésie de la douleur, elles ont trouvé déjà leur éloquent interprète; nous n'affaiblirons pas ici ses belles pages en les résumant; nous renvoyons les lecteurs amis à ce grand penseur chrétien [1].

Dans ses glanes poétiques à travers les livres saints, l'artiste a plus à faire qu'à récolter cet amer et salutaire dictame. Si l'état des esprits demande surtout des leçons de courage et d'austérité, nous ne prétendons pas que l'Évangile soit un livre tout de pleurs et de sang; la vision du Thabor s'y place en face du Golgotha. Mais l'homme et la société de nos jours ont rêvé pour atteindre le ciel un autre chemin que celui du calvaire, et c'est la double hérésie d'un futur paradis sur la terre et d'un paradis facile que le poëte et le penseur chrétien doivent combattre. « Mon royaume n'est pas de ce monde, » tel est la parole du Christ, et nulle utopie ne prévaudra contre cette parole.

Ne semble-t-il pas cependant que, parmi les chrétiens eux-mêmes, cette sévère doctrine soit oubliée? sans remonter jusqu'à ces âges héroïques de l'Église, trop éloignés et trop au-dessus de nous pour que nous y cherchions d'impérieux exemples, quelle distance entre la forte et virile piété du dix-septième siècle et la dévotion efféminée qui tend à prévaloir dans le nôtre! On dirait que la raison affaiblie, que l'imagination, de plus en plus dominée par les sens, ne peuvent plus envisager la religion du Christ par ses grands aspects ; la pensée de Dieu nous écrase, et nous nous jetons sur des rêveries; l'infini disparaît pour nous sous les petitesses d'un culte tout extérieur. Nous n'osons plus gravir jusqu'au sommet du Calvaire; nous nous arrêtons aux fleurs du chemin et aux molles épines qui les entourent. Voyez, aujourd'hui, dans ce qu'on appelle la littérature chrétienne, quel déluge de pieuses fadeurs! à quels ruisseaux de petit lait et de miel sans parfums vont s'abreuver les âmes qu'exaltait jadis le torrent des Pères et des Docteurs! Croyez-vous donc que l'esprit et la société moderne soient assez jeunes pour être mis au régime des peuples enfants? Dans ces prétendus retours à la naïveté de la foi primitive,

[1] *De la Douleur*, par B. Saint-Bonnet, 1849.

dans ces fêtes puériles que se donne une fausse sensibilité au préjudice de la raison, dans ce besoin de s'attacher aux accessoires de Dieu plutôt qu'à Dieu lui-même, ne faut-il pas, au lieu d'un symptôme de renaissance et de jeunesse, reconnaître une décrépitude qui menace l'esprit humain dans les bras mêmes du christianisme ! Mais ces questions sont périlleuses et la poésie n'y doit pas toucher, elle ne doit essayer d'appliquer l'esprit de l'Évangile qu'aux matières où l'imagination et la raison peuvent se mouvoir librement. C'est dans leur vie extérieure et civile qu'il faut suivre les chrétiens de nos jours; c'est aux dangers de la société temporelle qu'il devient urgent de chercher un remède dans les enseignements du livre divin.

Depuis trente ans le nombre s'est accru en France, dans les classes cultivées, de ceux qui font une franche et pratique profession du catholicisme. Heureux de voir se multiplier ces soldats du Christ, et dans ce jeune enthousiasme qui croit à la solidarité de toutes les grandes causes, nous étions convaincu que l'État avait gagné de fermes et intelligents citoyens, à mesure que l'Église s'enrichissait de croyants fidèles. Dans notre pensée un chrétien véritable était inaccessible à cet amollissement des mœurs, à cette idolâtrie du bien-être qui fausse l'idée du progrès chez les utopistes modernes, comme à ces défaillances du courage qui livrent tous les droits à la force en échange d'une trompeuse et passagère sécurité. Est-ce bien là l'exemple qu'a donné dans notre pays la société chrétienne depuis le moment où elle a semblé refleurir? avec la foi et la dévotion renaissantes avons-nous vu se former, dans la ruine des institutions et des partis, une tribu d'âmes d'élite faite pour résister à la décadence qui nous menace, étrangère aux calculs sordides, méprisant le luxe, indifférente à l'ambition passionnée pour la grandeur morale et la dignité humaine ? Un chrétien a-t-il tout fait quand il s'est sagement occupé de son salut, sans préjudice de son avancement dans le monde ? Lui serait-il interdit d'apporter dans les affaires politiques autre chose qu'une résignation passive à tout ce qui ne trouble pas l'exercice de son culte et le soin de sa fortune ? Doit-il accepter tout ce qui l'avilit comme citoyen sans intéresser directement sa foi ?

Sauf leur adhésion à l'autorité catholique, beaucoup de chrétiens se reposent avec complaisance dans un matérialisme véritable. Le mal s'est montré dans toute son étendue le jour où l'indifférence politique a été proclamée comme un droit et un devoir du fidèle. Il était facile de prévoir que l'égoïsme et la peur triompheraient bien vite de cette indifférence. Mais, en vertu du principe posé, toutes les nobles et périlleuses aspirations du citoyen à la liberté ont été taxées de démence et d'orgueil. Indifférent, disait-on, à toute forme de gouvernement, il en est cependant que l'on n'hésite pas à condamner : toutes celles

qui exigent des hommes le sentiment de leur dignité, l'activité et l'indépendance du caractère et de l'esprit. L'alliance avec les pouvoirs despotiques, si naturelle au matérialisme de tous les temps, est préconisée par les chrétiens du nôtre comme le refuge et l'honneur de la religion. Il est plus facile de renoncer aux luttes qui remplissent la vie du citoyen dans les États libres que de résister à l'oisiveté, au luxe, aux gains faciles qui s'accommodent si bien du contraire de la liberté. En haine du péché d'orgueil on se garderait bien de se faire le serviteur obstiné d'un droit vaincu, d'une liberté détruite; mais l'on devient par résignation courtisan de la force triomphante. On gémit des hardiesses de la raison et de la science, on parle avec dédain de leurs conquêtes et de leurs œuvres; mais transformées en instruments de richesses et de luxe, on les applique au gain avec âpreté; et, tout en méprisant le noble génie qui les produit, on s'asservit aux vulgaires jouissances qu'elles procurent.

Cette indifférence pour les devoirs politiques, pour les mâles plaisirs de la liberté et les joies de l'intelligence, livre aux soucis de l'égoïsme, aux puériles distractions, aux futilités mondaines l'immense part de la vie que n'emploient pas les pratiques dévotes. Il s'est, ainsi, formé de nos jours ce que j'appellerais, si ces deux mots ne hurlaient ensemble, un épicuréisme chrétien. Toute une littérature douceâtre et nauséabonde a pullulé de cette école : plats romans, fades poésies; les chemins sanglants du Calvaire ont été inondés d'une pluie de fleurs artificielles et de grossières parfumeries. Au lieu de ces diadèmes de carton doré, essayons de rendre à la Muse chrétienne son diadème véritable, la couronne d'épines. En ce moment où les dévotions de fantaisie prédominent sur la sérieuse piété, il importe de rétablir dans les esprits, au-dessus de toutes les vaines images, la sainte figure de la croix, et de présenter aux hommes le christianisme par son aspect héroïque. Voilà pourquoi l'idée de la douleur fécondée par l'amour doit revenir souvent dans la poésie chrétienne, en opposition à ce culte des jouissances prêché par les sectes irréligieuses et pratiqué par la société tout entière.

Montrer aux hommes, avec la croix, le plus sublime exemple de douleur héroïquement acceptée, c'est leur dire assez combien il est beau de braver la douleur. Au matérialisme qui s'empare de nous, qui rend ceux-ci efféminés et ceux-là féroces, qui donne aux uns l'insolence, aux autres la bassesse, opposons le dédain des jouissances et des misères de cette vie, le mépris du fait et le culte inflexible du droit et de l'idéal. Ne défendons pas à la résignation chrétienne d'avoir ses audaces. La douleur, la pauvreté, la défaite, doivent être portées avec humilité devant Dieu, avec fierté devant les hommes. En des jours tristement analogues à ceux où brilla le stoïcisme antique, le plus

ferme secours que puisse trouver le monde moderne ballotté entre le despotisme et l'anarchie, il est dans ce mépris de la force au nom de la justice, dans cette négation de la douleur, dans un nouveau stoïcisme appuyé sur la foi chrétienne.

Si la société ne s'arrête sur la pente funeste où la matière entraîne l'intelligence, où le déchaînement des appétits et des passions vulgaires condamne à la servitude les nobles sentiments et les grands esprits, toute liberté sera impossible dans les âmes comme dans l'Etat; car la liberté, c'est la domination de la raison sur les instincts, l'ascendant légitime des hommes de bien sur les médiocres et sur les pires. Dans un âge ainsi condamné à passer des tempêtes démagogiques au calme étouffant des dictatures, combien d'âmes sauront se tenir debout? Voici quelle est sur ce point notre ferme croyance : malgré le divorce qu'on veut établir entre la religion et la liberté, le petit nombre des grands cœurs qui résisteront à la servitude, qui se refuseront à l'apothéose de la violence populaire et de ses tyranniques incarnations, qui porteront plus haut que toutes les séductions et toutes les craintes leur persévérant idéal, ces âmes fortes seront des âmes chrétiennes. Pour elles et par elles, on aura vu naître une nouvelle poésie, la vraie poésie religieuse. Les semences de fermeté et de grandeur que dépose en nous la foi, une sérieuse éducation et la littérature elle-même les auront cultivées. La mission de la poésie est de tirer des bons sentiments cette fleur du bien qui se nomme la beauté; de la droiture elle fait la noblesse, du respect elle fait l'enthousiasme, de la compassion elle fait l'amour, de la constance elle fait l'héroïsme. En dehors de ces viriles émotions, il n'y a pas de poésie chrétienne.

Victor de Laprade,
de l'Académie française.

L'INDÉPENDANCE DE L'ITALIE

ET LE PIÉMONT[1]

Κτῆμά τε ἐς ἀεὶ μᾶλλον ἢ ἀγώνισμα ἐς τὸ παραχρῆμα ἀκούειν ξύγκειται. (*Thucyd.*, I, 22.)

I

Au moment où l'attention des hommes politiques est si généralement fixée sur l'Italie, nous voulons envisager les probabilités de son avenir à un point de vue impartial et en dehors de toute arrière-pensée. L'Europe libérale semble croire aujourd'hui que l'Italie marche vers l'unité absolue, et que tous les petits États qui la divisent d'une manière plus ou moins rationnelle, plus ou moins conforme aux mœurs, aux habitudes, aux intérêts de leur population, sont à la veille de se fondre en un État unique, qui, par la force des choses, devrait être le Piémont. Un grand nombre d'amis de la liberté s'imaginent que l'absorption dans la monarchie sarde des autres souverainetés italiennes consacrerait le triomphe des institutions libres et des nationalités ; ils croient aussi que cette transformation peut s'opérer sans lutte et presque spontanément.

Un pays ne saurait se séparer brusquement de ses traditions, de son histoire et de sa vie antérieure. Recherchons donc si la fusion rêvée par des hommes d'État de Turin s'accorde avec les traditions, les goûts, les tendances et les antécédents de l'Italie. Étudions ensuite quels sont les rapports qui ont existé et qui existent entre les différents États de l'Italie et le Piémont, les principes représentés par ce dernier État, et son influence sur les destinées de la Péninsule.

Au milieu des révolutions politiques qui ont successivement trans-

[1] Sans en accepter tous les jugements sur le passé, sans en partager non plus toutes les opinions sur le présent, nous accueillons avec empressement la communication que veut bien nous faire ici l'un des hommes les plus honorables de la Toscane, qui, comme acteur enthousiaste d'abord, puis comme témoin attristé, a vu de près les événements accomplis depuis six mois en Italie. On ne saurait avoir plus de titres à l'attention. (Note de la rédaction.)

formé les peuples de l'Europe, l'historien peut, en général, saisir quelques traits marquants, quelques jalons qui lui servent de point de repère pour découvrir le but vers lequel ils tendaient. A travers les mouvements vagues, irréfléchis, instinctifs qui entraînent les hommes et les nations, il se révèle un certain ensemble de faits qui nous donnent le caractère d'un pays à diverses époques. Ainsi, en France, au milieu des vicissitudes de la lutte des intérêts les plus opposés, des éléments les plus discordants, un historien pénétrant, comme Augustin Thierry, signale un mouvement très-prononcé dans toute la société : la guerre à la féodalité par l'affranchissement des communes. A ce mouvement qui amènera une sorte d'équilibre momentané entre les deux influences de l'aristocratie féodale et des communes, succède plus tard un autre mouvement hostile à la fois à la noblesse et aux communes, et qui tend à produire l'absorption de leurs prérogatives par la royauté.

En Angleterre, on observe un travail en sens inverse, la noblesse et la bourgeoisie s'associent pour combattre les prétentions de la royauté au pouvoir absolu ; celle-ci succombe dans la lutte, et l'aristocratie en sort fière et toute-puissante. Dans tous les pays, enfin, les lois qui finiront par constituer la société nationale se manifestent peu à peu, et se dessinent de plus en plus, à mesure que l'on marche vers une période de civilisation plus avancée.

En Italie, rien de semblable. Une lutte sanglante, désordonnée, furibonde, sans but, sans motif apparent, arme les citoyens contre les citoyens, les bourgs contre les bourgs, les villes contre les villes. Florence et Fiesole, Pise et Lucques, Lodi et Milan, Parme et Plaisance, Mantoue et Vérone, se font la guerre : les plus pauvres villages, les hameaux les plus misérables, cherchent à s'entre-détruire : ces hostilités se multiplient, se croisent et s'entrelacent en tous sens. Rome est en lutte à la fois avec Anagni, Toscolo et Tivoli. Au même moment, Anagni, Toscolo et Tivoli se font la guerre. Dans les villes, un conflit éternel met aux prises les diverses autorités rivales qui se les partagent. L'évêque, le consul, l'abbé, les huit, les douze consuls se cherchent querelle, s'appuyent tour à tour les uns sur les autres, se trompent et se délaissent à l'envi. De là les crimes abominables, les trahisons, les actes de sauvage barbarie, les vengeances impitoyables qui signalent l'histoire de cette époque. Les écrivains qui nous ont rapporté ces faits les réprouvent avec une juste sévérité et en flétrissent avec raison les auteurs. Mais ils ne tiennent peut-être pas assez compte des circonstances dans lesquelles ces crimes se sont accomplis. Il semble que dans ce pêle-mêle étrange, par une sorte de fatalité, d'entraînement passionné, de délire, les hommes n'avaient plus conscience de leurs actes. Le crime, le sang, la trahison, le carnage

étaient leur milieu habituel ; chacun eût pu dire comme Hamlet : « Ce n'est rien : un crime abominable vient d'être commis. Ce n'est rien du tout. » La surabondance de la séve, l'effervescence de la passion ne leur permettent pas un seul instant de repos ; ils se dégoûtent de tout. Dédaignant, dès qu'ils l'ont atteint, le but qu'ils poursuivaient avec le plus d'ardeur, les Italiens offrent dans leur histoire l'expression la plus sensible et la plus exagérée de cette soif inépuisable de changement et de cette inquiétude perpétuelle, inhérente à l'esprit humain.

Un écrivain plein de verve, mais très-exalté, M. Ferrari[1], nous représente parfois admirablement ces luttes, cette éternelle agitation. A force de nous les peindre, il se passionne lui-même pour ce spectacle, il s'identifie avec les hommes qu'il met en scène, avec les passions qu'il nous décrit, il s'enthousiasme au point de prendre fait et cause pour les uns ou pour les autres, sans tenir aucun compte du bien et du mal ; il applaudit tour à tour aux actes et aux trahisons les plus indignes. Il faut lire cet écrivain, si l'on veut se pénétrer à fond du veritable esprit de l'Italie au moyen âge.

Cependant, au milieu de ce chaos, le génie individuel se montre dans tout son éclat. Le citoyen, n'ayant plus d'entraves, ou se débarrassant facilement de tout ce qui pouvait le gêner, se meut à l'aise dans ce milieu de destruction et de combats à outrance. L'impatience de tout joug, l'indépendance individuelle, font la grandeur de l'Italie et inspirent ses plus fiers génies. L'Italie avait besoin de ces luttes sans fin pour que ses grandes individualités pussent se montrer dans tout leur jour. De là aussi l'impossibilité de constater aucune loi collective, aucun but patriotique dans le sens que nous attachons aujourd'hui à ce mot, aucune entreprise véritablement nationale ; car, dans le choc des personnalités, toute idée d'ordre et de suite se brise et disparaît.

Des écrivains, fort honorables et fort érudits, déplorent amèrement ce qu'ils appellent les *malheurs et les fautes* de l'Italie, c'est-à-dire ses discordes intestines. Il ne s'aperçoivent pas qu'ils condamnent son génie dans ses origines. Un pays ne peut vivre que dans le milieu qui lui est propre. Si vous voulez lui imposer l'exemple d'autres peuples, si vous cherchez à l'engager dans d'autres voies que les siennes, vous vous exposez à le mutiler, vous enchaînez son originalité, vous étouffez son sentiment national. L'Italie n'a pas été forcée de se courber, comme la France ou l'Angleterre, devant un principe absorbant : elle a été subjuguée, mais elle n'a pas fléchi, et l'on pourrait lui appliquer ce que Dante dit de Farinata : *Non mosse collo ne piego sua*

[1] *Histoire des Révolutions de l'Italie.*

costa. Veut-elle être indépendante? Elle ne le peut qu'à l'aide de ses anciens éléments de force et d'autonomie modifiés par le temps. Depuis Machiavel, c'est-à-dire depuis que l'influence étrangère domine dans la Péninsule, les écrivains s'imaginent que la nationalité italienne aurait pu marcher dans d'autres voies; qu'elle aurait pu se développer autrement qu'elle n'a fait, et l'esprit si fin du secrétaire florentin s'égare lui-même sur ce terrain d'utopies et de rêves condamnés par l'histoire et la raison. Son génie semble ici lui faire défaut ; on dirait que la grandeur des catastrophes dont il est témoin altère la perspicacité de son jugement. Botta, César Balbo, Gioberti, chacun à son point de vue, font entendre des plaintes sans fin sur les discordes de l'Italie. Ils nous montrent ses vicissitudes, l'antagonisme des villes et des partis jusqu'à la grande division des Guelfes et des Gibelins, comme une série de malheurs et de fautes inexcusables. Ils voudraient effacer d'un trait de plume et mettre à néant l'histoire de dix siècles. Ils voudraient que l'unité qui n'existait que dans le cerveau de quelques penseurs tels que Dante et Machiavel, eût été générale à une époque où elle ne pouvait être comprise de personne. L'idée que Dante et Machiavel se faisaient de l'unité italienne était d'ailleurs bien éloignée de celle qu'on s'en fait aujourd'hui. Dante, le gibelin Dante, voulait l'absorption de l'Italie dans l'empire d'Allemagne, mais c'était en haine du pouvoir temporel et de la prépondérance des papes. Quoique catholique sincère, le grand poëte croyait voir, bien à tort sans doute, dans la domination temporelle des papes la ruine de l'Italie; mais, au fond, il était bien plus italien, bien plus municipal qu'on ne le pense. Un peu avant d'adresser son énergique apostrophe à Albert d'Autriche, il nous fait assister à la scène touchante où Sordello reconnaît son compatriote Virgile; en l'entendant prononcer le doux nom de son pays natal[1], il s'écrie tout ému : « *Mantova!* » Mantoue ! Ils étaient tous les deux de Mantoue; ils étaient frères. *Mantova !* dit Sordello ; et soudain il se lève et va se jeter dans les bras du poëte en s'écriant : « *O Mantovano, io son Sordello. — Della tua terra*[2],—» et ce cri semble sortir de la poitrine de Dante. Sans doute il était irrité contre ses concitoyens, il était exaspéré par des haines féroces ; mais, dans son amertume même, on voit l'Italien du moyen âge, on retrouve cet amour profond pour la ville natale qui est un des traits les plus originaux et les plus caractéristiques du poëte, la source où il puise ses plus grandes beautés. Ce sentiment, nous le fait bien plus aimer que quelques allusions à une théorie d'unité abstraite et gibeline, ou que ses subtilités scolastiques.

[1] Sol per lo dolce suon della sua terra. (*Purg.*, cant. VI.)
[2] Ibid.

L'antagonisme des Guelfes et des Gibelins avait aussi pour raison d'être le besoin de cette liberté sans frein, que, dans leur faiblesse, les Italiens ne pouvaient s'assurer que par les luttes dans lesquelles s'épuisaient les deux grandes puissances qui menaçaient de les absorber. Ils se trouvaient en effet entre le pape, le représentant du parti guelfe, l'allié de la maison d'Anjou et partant de la France, et les empereurs d'Allemagne. C'est grâce à ces querelles que leur indépendance s'est conservée. De notre temps, un grand nombre d'écrivains ont pris parti pour l'une ou l'autre de ces deux factions. Le principe qui a prévalu est ce qu'on a appelé le néo-guelfisme, dont les chefs les plus célèbres ont été César Balbo, et, pendant un certain temps, Gioberti. Mais comment ces éminents écrivains ne se sont-ils pas aperçus que ces deux partis ne pouvaient vivre l'un sans l'autre? Le parti impérial et gibelin a pris le dessus et a fini par subjuger l'Italie. Le parti guelfe, n'ayant plus de raison d'exister, a péri de sa belle mort, mais le parti gibelin ne lui a pas survécu. Cette grande source de luttes et de passions violentes s'est tout à coup tarie; mais il ne faudrait pas dire qu'un seul de ces partis fût la cause de la gloire de l'Italie au moyen âge. C'est dans la combinaison de ces deux éléments, c'est au choc de ces deux factions que le génie italien s'est allumé, et c'est en elles qu'il a trouvé pendant une longue période un milieu pour se développer et pour vivre.

II

La décadence de l'Italie n'a pas effacé le caractère de son génie. M. Renan a dit récemment que l'Italie devrait, pour retrouver son indépendance, rompre avec son passé, comme l'Italie du moyen âge s'est séparée de l'Italie romaine [1] : elle devrait renoncer à ses mœurs, à ses traditions, à ses tendances, à sa vie municipale, pour se laisser sans doute insuffler la vie par un pays nouveau qui n'a pas de passé ; elle devrait vivre de la vie des autres peuples et recourir à la centralisation qui ferait converger toutes ses forces vers un même point, et transmettrait à toutes ses parties un mouvement uniforme. Le spirituel écrivain a oublié qu'un abîme séparait l'Italie du moyen âge de l'Italie romaine. Les différentes invasions qu'avait subies la Péninsule italique en avaient complétement changé la population. On ne peut

[1] E. Renan, *Essais de morale et de critique.*

plus dire aujourd'hui que les habitants de l'Italie descendent des Pélasges; ils ont pour ancêtres vingt peuples, qui se sont mélangés et ont donné naissance à une nouvelle nation. Si la race italienne était au moyen âge tout autre que sous les empereurs romains, elle est la même aujourd'hui qu'elle était il y a cinq siècles. C'est peut-être de cette multiplicité d'éléments combinés qu'elle tient sa variété, sa puissance et son génie, son esprit d'indépendance et d'individualité. Se pourrait-il qu'elle eût tout à coup changé de nature; qu'elle se résignât paisiblement à vivre en dehors de ses traditions, à accepter une forme de gouvernement étrangère, à laisser un État d'origine toute nouvelle jouer le premier rôle, à prendre place parmi les nations calmes, sages et rangées de l'Europe moderne? Nous ne le croyons pas.

Si l'on veut jeter un coup d'œil sur la littérature italienne de notre siècle, sur cette renaissance intellectuelle de l'Italie, on verra surgir de tous les points de la Péninsule des hommes dont la nature et le génie sont d'une trempe totalement différente, d'un caractère tout opposé. Quand on voit s'élever presque en même temps des écrivains comme Joseph de Maistre, Ugo Foscolo, Romagnosi, Alfieri, Vincenzo Monti, et, à une époque un peu plus récente, Manzoni et Leopardi, on a peine à concevoir une fusion d'éléments aussi hétérogènes. En effet, l'Italie n'a jamais eu, excepté peut-être sous les Romains, une époque d'un caractère philosophique ou littéraire déterminé comme celle de Louis XIV, en France. Elle n'a jamais manqué de grands génies, mais ils se sont heurtés, croisés en tout sens, et jamais ils n'ont pu être d'accord. Joseph de Maistre ne pouvait souffrir Alfieri; il le regardait comme un grossier personnage, et défendait à sa fille de lire une seule ligne de ses œuvres[1]. Foscolo détestait cordialement Monti, et l'Italie pensante était alors divisée en autant de partis qu'il y avait de penseurs. Plus tard, le catholique Manzoni écrivait en même temps que le sceptique Leopardi.

III

Il nous reste à voir quels ont été et quels peuvent être les rapports du Piémont avec le reste de l'Italie.

Complétement étrangers pendant tout le moyen âge au mouvement italien, les ducs de Savoie vivaient isolés au milieu de luttes stériles et peu glorieuses. Enclavés entre le double courant de la France guelfe et de la gibeline Allemagne, ils se trouvaient entraînés

[1] *Lettres et Opuscules de Joseph de Maistre. Lettre à mademoiselle Adèle de Maistre*, p. 203, 2e édit. de Paris.

tantôt par les uns, tantôt par les autres, sans but suivi et sans plan, comme sans grandeur. Ils étendaient peu à peu leurs États au détriment des uns ou des autres, d'une manière égoïste et étroite, et sans prendre aucune part au mouvement qui se faisait autour d'eux.

La maison de Savoie nous offre une longue série de ducs et de rois tous ou presque tous dévots et guerriers, très-entichés des institutions féodales, opposés systématiquement à tout ce qui tendait à l'affranchissement du peuple et des communes. Le comte Balbo nous présente Emmanuel-Philibert comme un réformateur, et néanmoins il nous dit qu'il supprima les états généraux qu'il avait lui-même convoqués à Chambéry : « Parce que, dit-il, ils étaient plutôt un obstacle « qu'un appui aux réformes qu'il voulait faire. Dès lors, ajoute-t-il, « les états généraux ne furent plus convoqués ni par lui ni par aucun « de ses successeurs, jusqu'à Charles-Albert, réformateur nouveau et « plus grand. . . . .
« On le regarde (Philibert), d'après ces mesures, comme un prince « illibéral, comme un usurpateur des droits du peuple et un fonda« teur du despotisme. Mais l'on tomberait dans une faute grossière « si, de même que l'on fait pour la morale qui ne change point sui« vant les âges, l'on ne voulait pas non plus tenir compte des temps « lorsqu'il s'agit des institutions. Et quant aux états généraux et aux « assemblées délibérantes, il faut bien se persuader qu'en ce temps« là ils étaient informes, indéterminés dans leur composition, formés « tantôt de nobles, tantôt de députés des villes, sans attributions pré« cises; et tels qu'ils étaient, ou bien ils ne servaient de rien, comme « à Naples et en Sicile, ou bien ils étaient une cause de trouble, « comme en France et en Angleterre[1]. » Il n'en est pas moins vrai que, dans tous les pays qui ont marché vers la liberté, l'on a débuté par là, et que ces assemblées informes et rudimentaires, comme les appelle notre écrivain, se sont peu à peu développées, se sont constituées en parlements ; c'est à cette tradition que les pays libres ont puisé le principe de leurs institutions.

Nous avons voulu citer expressément cet historien, parce qu'il est un des plus chauds partisans de l'idée unitaire ; il veut prouver que la maison de Savoie a pris à cœur de longue date l'indépendance de l'Italie. « En attendant, dit-il, ils s'occupaient (les ducs de Savoie) de « former une armée nationale. L'armée a été pour les Piémontais, « s'il est permis de le dire, comme la constitution de la patrie pen« dant près de trois siècles. Aujourd'hui elle doit lui céder le pas, « mais de bien peu, au nom des destinées du Piémont et de l'Italie, « au nom de la monarchie représentative elle-même. Liberté et ar-

[1] *Sommaire de l'Histoire d'Italie*, édit. Lemonnier, p. 320 et suiv. *passim.*

« mée sont rivales ailleurs, mais, pour des raisons que chacun com-
« prend, elles devraient être sœurs en Italie[1]. »

Voilà la pensée de cet écrivain, d'ailleurs judicieux, mais tellement partial pour ses princes, qu'il place une idée née de notre temps dans la tête d'un souverain du commencement du seizième siècle. Il est certain, du reste, que la maison de Savoie a toujours eu en vue, depuis cette époque, son agrandissement, mais elle ne songeait qu'à elle et n'avait aucun souci du sort de l'Italie, qui n'existait, pour ainsi dire, pas pour elle. Il est certain aussi qu'elle s'est constamment occupée de développer son système militaire ; mais, comme Balbo le reconnaît, elle a complétement négligé les institutions civiles. Ses États n'étaient donc plus qu'une vaste caserne; ils avaient toutefois pour tout ce qui ne concernait pas le régime militaire conservé, jusqu'à la Révolution française, à peu près les mêmes institutions et les mêmes lois qu'en plein moyen âge.

En un mot, la maison de Savoie semble s'être attachée à comprimer partout le sentiment italien et à étouffer sous le régime militaire le mouvement des villes libres et leur autonomie. C'est son influence qui a éteint si tôt ces foyers de vie et d'action, ces antiques municipalités qui avaient pris une part si active à la ligue lombarde, comme Alexandrie, Turin, Ivrée, Asti, etc. Aussi la vie italienne disparaît-elle avant l'heure dans le Piémont, le pays s'efface entièrement sous ce pesant régime militaire qui a duré jusqu'à la fin du siècle dernier. La politique napoléonienne avait alors voulu implanter dans les États sardes un système tout nouveau et incompatible avec l'esprit du pays. Après la chute de la domination française, l'Italie ne respira pas longtemps librement, et le roi de Sardaigne, rétabli sur le trône de ses pères, reprit en sous-œuvre l'ancien régime, presque sans aucune modification : Charles-Albert devait, seulement à la fin de son règne, inaugurer une nouvelle forme de gouvernement[2].

Cet état de choses était devenu tellement insupportable, surtout vers la fin du dix-huitième siècle, qu'un écrivain qui n'est pas suspect d'animosité contre le Piémont nous dit que « les commandants de
« place exerçaient dans les provinces un pouvoir à peu près absolu, et
« absorbaient dans leur juridiction la justice, l'administration, les
« polices (*sic*) ; ils étaient peu agréables aux habitants des villes,
« mises en état de siége perpétuel, et insupportables surtout à la ma-
« gistrature, dont ils usurpaient les fonctions. Ils entraient, dit un
« contemporain, jusque dans les démêlés des familles et les contesta-
« tions d'amour[3]. »

[1] *Sommaire de l'Histoire d'Italie*, édit. Lemonnier, p. 321.
[2] Voir à ce sujet *gli Appunti storici* de Joseph Montanelli.
[3] Cet écrivain est M. Albert Blanc, qui a publié des extraits de la *Correspondance*

Le même auteur publie une lettre de M. de Maistre au roi, dans laquelle il lui dit, à propos de ces abus : « Dans une province qui intéresse sensiblement Votre Majesté, il a été dit, il n'y a pas longtemps, ces propres paroles : *Donnez-nous à qui vous voudrez, même au sofi de Perse, mais délivrez-nous des majors de place piémontais*[1].

Il fallait que les abus fussent bien criants pour qu'un peuple si paisible se plaignît ainsi. C'était là l'antipode du régime que réclame le caractère italien.

Cependant l'on peut admettre que depuis le commencement du siècle l'idée de l'indépendance italienne a été pour quelque chose dans la politique du Piémont. Joseph de Maistre lui-même a paru sympathiser avec cette idée. Il se montre guelfe et il s'écrie :

« Le plus grand malheur pour l'homme politique, c'est d'obéir à « une puissance étrangère. Aucune humiliation, aucun tourment de « cœur ne peut être comparé à celui-là. La nation sujette, à moins « qu'elle ne soit protégée par quelque loi extraordinaire, ne croit « point obéir au souverain, mais à la nation de ce souverain : or nulle « nation ne veut obéir à une autre, par la raison toute simple qu'au- « cune nation ne sait commander à une autre. Observez les peuples « les plus sages et les mieux gouvernés chez eux ; vous les verrez per- « dre absolument cette sagesse et ne ressembler plus à eux-mêmes, « lorsqu'il s'agira d'en gouverner d'autres. La rage de la domination « étant innée dans l'homme, la rage de la faire sentir n'est peut-être « pas moins naturelle : l'étranger qui vient commander chez une « nation sujette, au nom d'une souveraineté lointaine, au lieu de s'in- « former des idées nationales pour s'y conformer, ne semble trop « souvent les étudier que pour les contrarier ; il se croit plus maître « à mesure qu'il appuie plus rudement la main. Il prend la morgue « pour la dignité, et semble croire cette dignité mieux attestée par « l'indignation qu'il excite, que par les bénédictions qu'il pourrait « obtenir.

« Aussi, tous les peuples sont convenus de placer au premier rang « des grands hommes ces fortunés citoyens qui eurent l'honneur d'ar- « racher leur pays au joug étranger ; héros s'ils ont réussi, ou mar- « tyrs s'ils ont échoué, leurs noms traverseront les siècles. La stupi- « dité moderne voudrait seulement excepter les papes de cette apo- « théose universelle, et les priver de l'immortelle gloire qui leur est « due comme princes temporels, pour avoir travaillé sans relâche à « l'affranchissement de leur patrie... Mais vous..., habitants de ces

politique de Joseph de Maistre par ordre et sous l'inspiration de M. de Cavour.

[1] *Mémoires politiques et Correspondance diplomatique de Joseph de Maistre*, page 9.

« belles contrées que Grégoire voulut affranchir, vous que la recon-
« naissance au moins devrait éclairer,

. . . . Vos ô!
Pompilius sanguis. . . . . .

« Harmonieux héritiers de la Grèce, illustres descendants des Sci-
« pion et des Virgile, vous à qui il ne manque que l'unité et l'indépen-
« dance, élevez des autels au sublime pontife qui fit des prodiges
« pour vous donner un nom[1]. »

Dès l'époque où l'illustre champion de l'Église écrivait ces lignes, il se formait dans le nord de l'Italie un parti unitaire qui devait peu à peu se développer et s'étendre dans toute la Péninsule. L'exemple de la France, sa puissance, le prestige de ses armes, avaient captivé, ébloui un grand nombre d'esprits sérieux, sans doute, mais trop portés à faire abstraction des circonstances et de l'opportunité pour se livrer aux vues séduisantes de leur imagination et de leur génie.

En France même, au milieu des événements les plus graves, parmi les horreurs de 93, on a vu les chefs de la révolution se préoccuper d'une manière puérile de l'imitation des anciens. En Italie, où les études classiques avaient toujours eu une bien plus grande influence, où le souvenir de l'ancienne splendeur romaine ne s'est jamais effacé, où il a toujours inspiré les écrivains, les philosophes et les poëtes, pourrait-on s'étonner de voir renaître, dans ce mouvement dirigé surtout par des littérateurs et des poëtes, ce rêve enchanteur qui avait de tout temps favorisé les plus puissants esprits[2]?

Foscolo, Alfieri, Confalonieri, Silvio Pellico, furent les chefs de cette école. L'idée unitaire et patriotique fut pendant longtemps le thème de tous les produits de la pensée italienne. Elle inspira l'austère génie de Foscolo, les mâles poésies de Niccolini, les chants de jeunesse de Leopardi. Le servage, l'avilissement de la patrie plongeait les âmes libres dans la tristesse et dans l'amertume. Le besoin de revivre, de redevenir une nation faisait palpiter tous les cœurs. « Il n'est rien, s'écriait Foscolo, celui qui n'a pas de patrie; pour lui toutes les joies sont amères, l'amour lui-même n'est qu'un cuisant regret. »

Une des dispositions de la nature italienne est de s'éprendre d'un idéal, de l'embellir de tous les rêves de l'imagination, de tout l'éclat, de toute la puissance dont les caractères ardents savent revêtir les créations de l'esprit. Il était sublime, en effet, cet idéal et bien fait pour captiver les âmes.

Ce fut une belle époque que ce réveil de l'Italie après trois siècles

[1] *Du Pape*, ch. VII.
[2] Op., t. II, p. 638.

d'un lourd sommeil. Toutes ses riches individualités sentaient leur force et leur grandeur. Tant de génie, tant de puissance ne seraient donc plus éparpillé et stérile. Réunissons-nous, se disait-on, et le monde sera encore à nous, et nous pourrons voir encore une fois les jours de l'ancienne splendeur. Mais l'on ne se disait pas que, réunis, condamnés à cheminer dans la même voie, ces génies se retarderaient, s'annuleraient, perdraient tout leur charme, leur parfum et leur grâce ; qu'en tant qu'idée, l'unité pouvait être sublime ; mais que vouloir l'appliquer, c'était faire violence au sentiment le plus intime de la nation. Que diraient les âmes altières de Foscolo ou de Léopardi s'ils voyaient ce qui se passe de nos jours ?

Charles-Albert fut le premier prince de la maison de Savoie qui songea à tirer parti de cette tendance des esprits. Jeune encore, il avait partagé ces rêves. Peut-être se crut-il appelé à régénérer l'Italie. Il serait injuste de ne voir qu'un étroit esprit de conquête dans les desseins audacieux auxquels il sacrifia sa couronne et sa vie. L'ambition elle-même, dans les natures élevées, et telle était incontestablement celle de Charles-Albert, aime à se colorer de prétextes généreux et grands. Le comte Solar de la Marguerita nous le montre comme entouré de flatteurs qui prenaient à tâche d'exalter la seule passion qu'il eût, celle de donner à l'Italie son indépendance. Il nous peint avec un accent plein d'éloquence les luttes qu'il eut à soutenir avec ce parti et avec le caractère même de Charles-Albert. Il cherche aussi à le justifier noblement. « Nous voulions étouffer le rêve de toute sa vie, nous dit-il : les autres y applaudissaient, et quel est l'homme qui a un ardent désir et n'écoute pas de préférence celui qui lui persuade qu'il est dans son droit [1] ? »

Quoi qu'il en soit, la tendance générale de la politique sarde a été, non pas de donner à l'Italie l'indépendance, mais de se servir de la cause nationale comme d'un moyen d'agrandissement, et d'absorber l'Italie à son propre profit. Le Piémont a commencé par se considérer comme un étranger rival de l'Autriche, il a cherché à augmenter son influence dans la Péninsule en se posant en antagoniste de celle-ci. Plus tard, il a su tirer habilement parti des fautes de l'Autriche, il a su habilement exploiter l'esprit révolutionnaire.

IV

Après 1848, la scène change. Voilà le Piémont qui, de féodal, clé-

[1] *Mémorandum historico-politique*, chap. XIX, *passim*. Je renvoie mes lecteurs au livre même; le jugement que cet homme d'État porte sur Charles Albert est un des meilleurs que j'aie vus. Rien n'est plus touchant que la manière dont il s'exprime sur le prince qu'il a le plus aimé et qui l'avait méconnu.

rical et absolutiste qu'il était, devient constitutionnel, libéral, voire même démagogique, met le bonnet rouge et danse la carmagnole. L'organisation militaire seule se maintient à peu près identique. Voilà sans doute ce qui a fait croire au comte Balbo qu'il était possible de concilier le régime militaire avec la liberté, *res olim dissociabiles*. Mais nous allons voir si ce mariage peut être solide et durable, si cette liberté a été ou est de bien bon aloi; si l'ancienne caserne n'est pas toujours la pierre angulaire des institutions sardes. En Italie, on a tellement perdu la tradition de la véritable liberté que l'on s'imagine la posséder, pourvu qu'on ait ses coudées franches contre l'Église, et contre l'Autriche. Ce sont là les seules libertés dont on jouisse en Piémont. Deux évêques incarcérés, pour avoir usé de leurs droits les plus incontestables, les biens du clergé confisqués au profit de l'État, des ordres religieux supprimés sans aucun motif, l'interdiction de les défendre : voilà ce qu'on a appelé de la liberté en Italie, voilà ce qu'on y applaudit à outrance. Il va sans dire que je ne prétends pas examiner ici la question de la propriété ecclésiastique; l'on peut évidemment l'envisager à des points de vue entièrement différents; mais, à la manière dont on s'y est pris en Piémont, on s'est donné tout l'air de commettre une spoliation, car ce furent les gendarmes que l'on chargea de s'en emparer. Après les dernières révolutions, aussitôt que les commissaires piémontais prenaient possession de quelque Etat, ils n'avaient rien de plus pressé que de supprimer deux ou trois ordres religieux et d'en expulser les membres [1]. La liberté en Piémont consistait donc à pouvoir seconder toutes les vues du gouvernement. Maintenant elle est tellement réduite qu'on n'a plus absolument que le droit de décerner des éloges au ministère et de rendre hommage à son infaillibilité. Aucune opposition n'est permise, et le pouvoir, qui n'a été oppressif jusqu'ici que pour le clergé, l'est aujourd'hui pour tous ceux qui lui sont hostiles, à quelque opinion qu'ils appartiennent. Est-ce là la liberté dont voudraient jouir les Italiens et se croient-ils tombés assez bas pour se faire fustiger sans pitié par une puissance ambitieuse, entreprenante, et ne regardant pas aux moyens pourvu qu'elle arrive?

V

Chez un être maladif et faible les impressions sont très-vives, la souffrance du moment prend quelquefois les proportions du plus horrible supplice; elle fait préférer au mal qu'il éprouve tous les autres

[1] C'est ce qu'ils ont fait tout récemment à Modène et à Parme.

maux. L'Italie n'a subi depuis longues années que la domination de l'Autriche ; impatiente de ce joug, elle demande à en être délivrée à tout prix. L'Autriche, on ne saurait trop le dire, n'a rien négligé pour exciter les animosités sous le poids desquelles elle vient de succomber ; elle a fait la partie belle au Piémont, surtout en méconnaissant les tendances traditionnelles et municipales de l'Italie. La politique qu'on a qualifiée de *politique Metternich*, cette politique qui ne s'occupait des pays qu'au point de vue géographique, sans tenir compte des intérêts moraux, des usages, des mœurs, de l'histoire des peuples, n'était pas faite pour concilier les esprits au gouvernement autrichien. Mais, toujours excessifs dans leurs haines comme dans leurs amours, toujours prêts à se laisser tromper par celui qui saura flatter leur passion du moment, les Italiens n'ont pas compris qu'il ne s'agissait point seulement pour eux de substituer une influence ou une domination à une autre, mais qu'ils avaient à se constituer d'une manière conforme à leurs traditions, à leur histoire et à leurs besoins. Ils n'ont pas vu qu'il était bien moins important pour eux de passer des étreintes de l'Autriche dans celles du Piémont, de la France ou de l'Angleterre que de reprendre un peu de leur autonomie, de leur véritable force, et de recommencer à vivre par eux-mêmes. Les Italiens sont bien les mêmes aujourd'hui qu'ils étaient au moyen âge, toujours inquiets, fougueux, prêts à épouser une idée, une passion, à l'embrasser avec ardeur, puis à l'abandonner tout à coup ; se laissant aller avec la même facilité, tantôt à une apathie mortelle, tantôt à une effervescence immodérée, méconnaissant leurs véritables besoins, se laissant leurrer par des rêves dorés, victimes de toutes les utopies, jouets de l'imposture et de la trahison, dupes de toutes les hypocrisies et de tous les mensonges, se prenant de passion pour des choses, des institutions qui ne sauraient leur convenir, sacrifiant au désir, je dirai presque à la velléité du moment, leurs aspirations les plus constantes, les plus incontestables : tels sont les Italiens. Cependant, comme un certain instinct de conservation guide toujours les nations au milieu de leurs égarements, on ne saurait remuer profondément les fibres du peuple par des rêves ou des chimères en désaccord avec ses tendances et ses intérêts. Or, dans le peuple italien, c'est toujours le sentiment municipal qui prédomine, sentiment qui se confond jusqu'à un certain point avec le souvenir de sa gloire véritable. En effet, la révolution de 1848, qu'il faut bien se garder de confondre avec le soulèvement actuel, était municipale ; elle fut très-populaire ; toutes les villes y jouèrent leur rôle, tous les partis y eurent leur jour : les individualités se montrèrent. Ce mouvement a avorté, grâce aux trames ambitieuses et aux intrigues de tout genre qui s'appliquèrent à le dénaturer. Néanmoins je préfère de beaucoup la révolution d'alors

à la prétendue révolution d'aujourd'hui, orgie à l'eau glacée, simulacre d'une révolution véritable. En 48, l'on se fût cru encore au moyen âge, tant on se sentait vivre au milieu de cette atmosphère, tant l'ancien élément populaire et républicain s'épanouissait radieux, plein d'espérance. Aujourd'hui l'on croirait assister à une fête de commande chez un malade, où chacun des invités s'efforce de rire pour égayer le patient. Ce mouvement factice, cette agitation maladive de certaines classes de la société, laissent le peuple froid, muet, et dans l'attente d'une occasion favorable pour montrer ses véritables sympathies. Oh ! si le mouvement de l'Italie était spontané, ce seraient des cris de joie qui ébranleraient toute l'Europe, ce serait une page de l'histoire du monde, ce serait l'Italie qui parlerait, l'Italie véritable.

Maintenant même, une partie des hommes qui sont à la tête du mouvement ne s'y passionnent que parce qu'ils s'attendent à la lutte, et c'est en cela seulement qu'ils sont Italiens. J'entendais dire il y a quelque temps à un Italien fanatique de patriotisme unitaire, à propos du calme profond des Napolitains : « Les Napolitains ne veulent pas s'agiter? Eh bien, nous irons les combattre. »

C'est à tort aussi qu'on s'est plaint de l'ingratitude des Italiens, de leur impassibilité pendant la guerre. Les Italiens ont été, par leur inexpérience, le jouet d'un parti. C'est à ce parti qu'on doit imputer les fautes et les déceptions dont on a été victime. Si l'on voulait que l'Italie répondît à l'appel qu'on lui faisait, il fallait s'adresser à ses sentiments véritables.

VI

Les choses étant ainsi, il serait très-facile, ce semble, d'adopter le système fédératif, le seul qui puisse jusqu'à un certain point convenir à la nature des Italiens. Dans l'état actuel, je suis persuadé qu'on pourrait l'obtenir sans grandes difficultés. Quoi qu'on fasse ou qu'on dise, on ne pourra jamais faire passer les princes déchus pour des tyrans[1]. L'Autriche est beaucoup moins hostile à la nation italienne

[1] La duchesse de Parme et le grand-duc de Toscane ont toujours passé pour des princes libéraux. Le duc de Modène a, il est vrai, penché de tout temps pour une forme plus absolue de gouvernement; aussi, bien que nous sachions rendre hommage à la loyauté de son caractère, nous reconnaissons volontiers que sa position semble plus difficile, et qu'il inspire, sans doute, moins de sympathies aux amis éclairés de la liberté.

qu'à la prépondérance du Piémont. Rien ne semble donc plus aisé que de constituer la fédération italienne; aussi le parti qui est à la tête du mouvement unitaire s'y opposera de toutes ses forces, jusqu'à ce que le bon sens du peuple vienne enfin mettre un terme à la violence qui lui est faite.

Les hommes qui se sont en ce moment imposés à l'Italie centrale appartiennent à cette école qui croit pouvoir transporter des révolutions toutes faites d'un pays à un autre, sans tenir compte des différences du génie de chaque peuple. Épris d'une admiration plus sincère que raisonnée pour les principes de 89 et pour le Code civil français, ils voudraient les transplanter tout simplement dans leur pays sans modification ni changement, comme un meuble qu'on déplace. Ils croient qu'on peut créer des éléments politiques nouveaux comme on fabrique une étoffe ou un drap [1]. Ils ne se font aucune idée du travail préliminaire, de la préparation sourde et latente qui doit amener la transformation de tout un peuple; ils ne tiennent aucun compte de la spontanéité, premier élément vital de la nature comme de la société, ni de ces nuances infinies qui doivent être prises en considération par les législateurs.

VII

On s'étonnera sans doute que, tout en présentant la situation actuelle de l'Italie comme forcée et violente, je ne puisse néanmoins invoquer à l'appui de cette thèse aucune manifestation populaire décisive. Le peuple, désaccoutumé depuis longtemps de la vie civile, s'est laissé surprendre et est resté apathique. Les réactions violentes ne se font pas en un jour. Souvent l'orage se prépare longtemps avant d'éclater; il est alors plus terrible. D'ailleurs l'Italie, cette fois, ne s'est pas agitée d'elle-même, une grande puissance avait pris l'initiative du mouvement. En trois mois, du calme le plus profond, l'on est passé au bouleversement le plus complet. Avant le 1er janvier 1859, la plus grande tranquillité était le lot de l'Italie. Au 1er juillet, cinq batailles avaient été livrées; la Lombardie était conquise. Les Lombards, sans avoir été consultés, se sont vus transférer de l'em-

[1] Voici les paroles de M. Giorgini sur l'annexion de la Toscane au Piémont : « Nous « n'avons de notre histoire appris qu'une seule chose : c'est que tous nos *malheurs* « ont été dus à une seule et même cause, nos divisions, et que pour nos maux il « n'y a qu'un remède, l'union. » C'est ce q i reste à prouver.

pereur d'Autriche au roi de Piémont par l'intermédiaire de Napoléon III : ils ont eu à peine le temps de se frotter les yeux. Étourdissement, mirage, vertige même, voilà la première impression. Dénué de toute expérience politique, le peuple a été presque partout le jouet d'un parti. On riait bien sous cape de l'outrecuidance, de l'imperturbable aplomb des Piémontais. La nation lombarde, si spirituelle et si fine, avait déjà noté tous les ridicules, toute la roideur et toute l'ignorance de ses nouveaux maîtres. On savait bien que les Piémontais disaient avoir conquis Milan, et prétendaient conquérir toute l'*Italie*. Tel soldat piémontais faisait sourire le malin Lombard en lui apprenant qu'il venait en *Italie* pour la première fois. Mais on n'a pas encore eu le temps de s'apercevoir qu'on avait bien peu gagné au change.

La Toscane n'a pas encore vu clairement que son système d'indépendance municipale était menacé d'une complète absorption par l'action centralisatrice du Piémont. Personne n'y a pu apprécier les conséquences nécessaires de la prépondérance sarde, les entraves du régime militaire, de la conscription, de la garde nationale, de la perte de la liberté individuelle. Que gagnerait à ce changemeut la Toscane, autrefois si heureuse? la Toscane, où la peine de mort n'existait point, où le crime avait presque cessé d'exister, où le grand philosophe Fossombroni pouvait dire en toute sécurité de conscience : *Le monde va tout seul;* et il eût pu ajouter : « Et il va passablement. » Si l'influence piémontaise l'emportait, l'Italie centrale marcherait inévitablement à la perte de sa liberté civile, car le régime militaire ne saurait la laisser subsister.

Un représentant du gouvernement de la Toscane [1] exprime sérieusement l'espoir que, malgré l'annexion, les États incorporés au Piémont pourront conserver, en partie du moins, leur autonomie. C'est là une illusion bien inexplicable, lorsque nous voyons cet État travailler à enchaîner et à comprimer entièrement les pays qui lui sont échus en partage dans ces derniers temps. N'a-t-il pas, par sa politique centralisatrice et absorbante, entretenu un antagonisme perpétuel et une antipathie toujours croissante entre Turin et Gênes qui lui a été livrée par les traités de 1815, dans un but hostile à la France? On sait avec quelle rigueur on a dû comprimer le mouvement d'insurrection que cette antipathie avait fait éclater en 1848, et dernièrement un journal était suspendu pour avoir rappelé les mesures sérieuses que le gouvernement avait été forcé d'adopter. N'a-t-on pas vu dans ces derniers temps les municipes lombards protester contre l'absorption de leurs priviléges qu'on voulait supprimer au profit de Turin et

[1] M. Matteucci. (Voir la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1859.)

de la centralisation? Déjà la guerre éclate entre Turin et Milan. Turin craint de voir son prestige s'éclipser devant la majesté de l'antique Milan, et Milan souffre de se voir réduite au rôle de chef-lieu de préfecture. On connaît le bizarre incident qui s'est produit récemment et l'étrange arrangement qu'on a adopté en transférant la cour de cassation de Turin à Milan au grand scandale de la magistrature piémontaise.

En Toscane même, quoiqu'en dise M. Matteucci, qui du reste semble plutôt avoir écrit son article par un besoin de justification que par une confiance bien sincère dans la réussite du projet d'annexion, l'on commence déjà à se raviser. L'insuccès des dernières élections municipales, où la plupart des électeurs se sont abstenus, prouve le refroidissement des esprits pour le nouvel ordre de choses. Une réaction sourde se fait sentir tous les jours davantage comme l'attestent les dernières nouvelles; et nous devons dire que, pour notre part, en nous mettant à la place du gouvernement toscan, nous nous sentirions profondément humiliés aujourd'hui et du refus du prince de Carignan d'accepter la régence, et du choix qu'on a fait de M. Buoncompagni, comme s'il avait quelque titre de plus à gouverner par cela seul qu'il est piémontais.

VIII

Je me résume. Les nations ne s'improvisent pas, elles ne se forment pas en un jour, elles ne naissent pas d'une proclamation ou d'un programme ; elles se constituent par un travail spontané, par la marche sourde, lente et laborieuse des temps. L'Italie n'est pas, elle ne sera jamais une nation, si l'on entend par ce mot un État unique, uniforme, régi par les mêmes lois et les mêmes coutumes. Sa nationalité existera, comme par le passé, à d'autres conditions toutefois; elle se retrouvera, non pas dans une fusion toute matérielle, violente, fausse et imposée, mais dans l'unité que recèle un caractère commun, dans un type qu'on peut saisir à travers les mille nuances, les variétés de tout genre de la pensée, de l'esprit et du génie; dans ce caractère italien, prodigieusement varié, toujours animé, original et vivant, se développant à travers les diversités d'habitudes, de mœurs, de gouvernement, et même de langage; dans cette vie enfin qui coule par tous les pores de l'Italie. Si l'on s'obstinait à s'attacher à une unité factice, on aboutirait à réveiller des haines, des rivalités, des discordes plus vigoureuses et plus fortes que jamais ; l'Italie,

épuisée et anéantie, tomberait alors sous un despotisme dégradant qui lui retirerait toute liberté, toute autonomie, toute vie morale. Je déteste également l'oppression qui lui vient de l'étranger qui se présente comme un conquérant, et celle du faux frère qui n'a d'Italien que le nom, et qui en abuse pour comprimer l'essor, la vie, les instincts et les besoins de la nation.

Sans doute, les faits n'ont pas jusqu'ici entièrement donné raison aux opinions que je viens d'exprimer. Mais plus j'examine les conditions dans lesquelles le mouvement actuel s'accomplit, plus je demeure convaincu qu'il trompera les prévisions de ses auteurs. J'ai l'espérance de voir un jour l'Italie relevée, régénérée, libre et florissante; mais je compte peu, pour cette grande œuvre, sur les utopies des faiseurs de système et sur les ambitions qui se servent d'un nom sacré pour masquer leurs plans ténébreux et perfides.

Marquis Bourbon del Monte.

ÉDUCATION THÉOLOGIQUE

DE BOSSUET

I

L'admiration que les esprits élevés professent aujourd'hui pour Bossuet, cette admiration sincère, réfléchie, dégagée d'enthousiasme et de tout esprit de système, fera dans la postérité l'honneur de notre goût et de notre raison. De tous nos cultes littéraires, celui-là est le plus sérieux, le plus incontesté, le plus universel. Tout ce qui touche à Bossuet, tout ce qui peut servir à faire mieux comprendre sa vie, ses œuvres, son âme, a été recherché avec empressement par la science et accueilli avec joie par le public. Et cependant, nous n'hésitons pas à le dire, on est bien loin encore d'avoir épuisé une aussi riche, une aussi intéressante matière.

Nous avons suivi avec une émotion mêlée de reconnaissance les derniers travaux que l'amour de Bossuet a inspirés; des appréciations du critique, des révélations du biographe, nous sommes revenu aux créations immortelles du grand modèle, et toujours nous avons été poursuivi, inquiété par cette question, nulle part complétement résolue : Comment ce merveilleux génie s'est-il formé ? D'où lui sont venus cette sagesse, cette sûreté de regard, cette infaillibilité de bon sens qui le caractérisent, et en même temps cette puissance d'inspiration, cette verve de feu, ce vol hardi, qu'on a essayé d'exprimer quand on a désigné Bossuet sous le nom d'aigle de Meaux? Certainement, quelle que soit la part de la nature, celle de l'éducation restera tou-

jours assez large pour mériter d'être recherchée avec soin et bien définie.

Nous ne saurions nous dissimuler la difficulté du problème, et nous n'avons pas la prétention de le résoudre. Mais il nous a semblé qu'en mettant à profit les travaux déjà anciens et les découvertes récentes ; qu'en rapprochant, en éclairant les uns par les autres les documents les plus exacts, nous pourrions arriver à des inductions légitimes, provoquer peut-être une étude complète et féconde en précieuses leçons.

« L'esprit théologique, a-t-on dit, est le sang qui a coulé dans les veines du monde européen pendant sa jeunesse [1]. » Avec combien plus de raison ne pouvons-nous pas dire à notre tour : L'esprit théologique est le sang qui a coulé dans les veines de Bossuet, depuis sa jeunesse jusqu'à son âge mûr, jusqu'aux derniers jours de son laborieux épiscopat. Pendant sa vie, Bossuet fut admiré surtout comme théologien. Le philosophe, l'historien, l'orateur même, s'effacent pour ne laisser voir que l'infatigable défenseur de la doctrine. Malebranche parle de l'évêque de Meaux comme d'un prélat « connu par son savoir et par son zèle pour la pureté de la foi. » On convient, écrit madame de Sévigné, que personne n'a prêché « avant le P. Bourdaloue. » Le cardinal de Polignac reconnaît que son prédécesseur à l'Académie « laissa obtenir à ses rivaux le premier rang qu'il pouvait occuper dans l'éloquence sacrée ; « et, lorsque le P. de la Rue vient rendre un dernier hommage au premier des orateurs de tous les siècles, il ne dit pas un mot des *Oraisons funèbres*.

Il semble que Bossuet lui-même n'ait jamais voulu devenir autre chose qu'un théologien. Grâce aux circonstances, et pour servir à l'éducation du Dauphin, il compose des chefs-d'œuvre en philosophie; mais il ne songe pas à les faire imprimer de son vivant; et, si l'intérêt de la vérité demande la discussion de systèmes dangereux, il s'en décharge sur Arnauld, sur Fénelon, ou sur le bénédictin François Lami.

L'histoire, pas plus que les sciences philosophiques, ne fut pour Bossuet un but, une fin. Sans les exigences de la controverse, il n'occuperait pas le premier rang parmi les historiens de génie. Enfin, pour tout dire en un mot, un homme d'un esprit pénétrant qui avait longtemps vécu dans son intimité, qui avait pu apprécier sa rare éloquence, non-seulement dans ses écrits et dans la chaire, mais encore dans ses entretiens, la Bruyère résume, en la prêtant à la postérité, la pensée de ses contemporains, lorsqu'il appelle Bossuet un *Père de l'Église*. Ce ne fut qu'à ce titre qu'on lui rendit alors pleine justice.

[1] Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe*, 7e leçon.

Mieux placés pour le bien juger, nous ne partagerons pas la méprise du grand siècle, mais nous saurons en tenir compte : voir dans Bossuet, en tout et avant tout, le théologien, ce n'est pas amoindrir son génie, c'est l'expliquer. La théologie est le fond sur lequel se détache dans toute sa beauté cette grande figure. Dès qu'on l'arrache à son milieu, dès qu'on la transporte sous d'autres horizons, on ne la voit plus dans son véritable jour, on ne la comprend plus. Appliquons-nous donc à découvrir comment Bossuet est devenu un si éminent théologien, et nous posséderons le vrai secret de son incomparable grandeur.

Il y a d'ailleurs un autre intérêt à résoudre cette question, déjà si attrayante par elle-même. En étudiant l'éducation théologique de Bossuet, nous étudierons dans un seul homme l'éducation théologique du dix-septième siècle, du grand siècle chrétien par excellence. Or pénétrer ainsi dans la connaissance de cette époque assez peu éloignée de nous, dont la philosophie, la littérature, la civilisation, les habitudes de l'esprit et du cœur ne diffèrent pas essentiellement des nôtres ; rechercher les causes de sa merveilleuse splendeur, ne sera-ce pas jeter quelques rayons de lumière sur une autre question qui préoccupe les esprits autour de nous, sur l'important problème de la restauration des sciences théologiques ?

II

Pour expliquer la splendeur religieuse du dix-septième siècle, il faut sans doute tenir compte de plusieurs causes diverses. La vive impulsion donnée par les temps qui le précédèrent immédiatement, les controverses savantes au milieu desquelles il naquit, se développa et vécut tout entier, les célèbres institutions qu'il vit fleurir, les grands corps religieux qu'il vit naître ou se renouveler, tout cela contribua puissamment à fortifier sa foi, à développer son génie. Mais ces influences incontestables ne sauraient être consacrées, selon nous, à l'heureuse méthode qui dirigea son éducation théologique.

Le dix-septième siècle, en effet, fut élevé dans sa jeunesse par Aristote ; il grandit et se perfectionna sous l'influence de Platon. L'aristotélisme, dans ce qui fait sa gloire, c'est-à-dire dans sa logique, a pour but de régler la raison ; la métaphysique platonicienne tend surtout à l'élever. L'une donne la subtilité, la force, la justesse ; l'autre, l'inspiration et l'élan. La déduction péripatéticienne est sûre, mais elle marche terre à terre. L'intuition, au contraire, emporte

l'homme d'un seul bond jusqu'à l'infini, et prépare admirablement l'esprit aux vérités de la révélation. On peut dire que, pris à part et employé exclusivement, chacun de ces procédés est incomplet, peut-être même dangereux ; réunis dans une juste mesure et appliqués à propos, ils forment une méthode parfaite : ce fut celle du dix-septième siècle.

Cette méthode pourrait donc être ainsi résumée : dans les commencements, et comme pour servir de base à l'éducation, les exercices sains et fortifiants de l'École ; plus tard, la recherche rationnelle de la vérité, les vastes champs de la critique, les procédés platoniciens mieux compris et plus savamment appliqués. Les caractères principaux d'une éducation ainsi dirigée furent une vigueur sans intempérance, une règle sans entraves, une liberté sans vertige.

Telle fut, nous le répétons, la première et peut-être la principale cause de cette force et de cette splendeur qui nous étonnent dans le grand siècle ; telle est aussi la première, la principale cause de la force et de la splendeur qui nous frappent dans les œuvres de Bossuet.

Essayons donc, en racontant l'éducation d'un seul, de montrer comme une application vivante de la méthode universelle, et devenons ainsi les témoins de l'éducation de tout un siècle. — Nous prendrons d'abord le jeune Bossuet au collége de Navarre, se formant dans les rudes labeurs de la dialectique, se préparant pour le reste de la vie une sûreté de jugement, une irrésistible force de logique qui ne lui feront jamais défaut. — Nous le suivrons, en second lieu, dans sa retraite de Metz, et là, presque au sortir de l'école, nous le verrons, en présence de la réforme philosophique de Descartes, parcourir des yeux et mesurer avec sagesse les nouveaux horizons ouverts devant lui, remplacer les abstractions de la scolastique, compléter les procédés péripatéticiens, par l'intuition platonicienne, par la libre critique des faits, par la philosophie de l'évidence. — Nous chercherons, enfin, en terminant, dans ses plus beaux ouvrages de philosophie, de théologie positive et de controverse, les traces de la double méthode qui forma ou perfectionna son génie.

III

Bossuet entra au collége de Navarre en 1642, à l'âge de quinze ans, et rencontra dans cette maison célèbre un protecteur et un ami. L'illustre docteur Nicolas Cornet, qui fut successivement le conseiller de Richelieu, de Mazarin, du saint-siége, et toujours l'oracle de l'Univer-

sité, s'attacha d'abord à lui et l'aima tendrement. Le maître et le disciple se virent tous les jours pendant dix années [1].

Nicolas Cornet, un des plus fidèles héritiers des grandes traditions scolastiques, s'était réservé dans son collége l'enseignement de la philosophie. Il est aisé de pressentir les progrès que dut faire, sous le plus habile professeur de l'époque, un élève tel que Bossuet. Aussi, dès la fin de sa première année d'études, le jeune dialecticien fut-il chargé, au nom de la maison de Navarre, de soutenir une thèse solennelle. Pour bien comprendre tout ce qu'un pareil choix supposait de mérite dans celui qui en était l'objet, il suffirait de rappeler que cet acte public fut dédié au plus ardent protecteur de l'Université, à l'évêque de Lisieux, alors tout-puissant à la cour. Mais une autre circonstance bien remarquable prouve mieux encore jusqu'à quel point les docteurs de Navarre comptaient sur l'habileté de leur nouvel écolier. « Il y avait alors de grandes jalousies à Paris entre les savants, entre l'Université et les jésuites [2]. » Le public, comme cela arrive toujours, se préoccupait de ces querelles, et déjà on s'adressait cette terrible question : « Qui, de l'Université ou de la compagnie de Jésus, formait les meilleurs élèves [3] ? » La thèse de Bossuet, champion de l'Université, devait servir de réponse.

L'épreuve décisive réussit au delà de toute espérance. En présence d'une multitude de prélats et de docteurs, « dont quelques-uns apparemment n'étaient point venus à bonne fin [4], » Bossuet, qui n'avait encore que seize ans, se montra si habile dialecticien, mania avec tant de dextérité l'arme du syllogisme, fit preuve de tant de précision, de netteté, de force et de présence d'esprit, que son auditoire, tout habitué qu'il était à de pareils exercices, fut ravi et comme enthousiasmé. Le plus illustre et peut-être aussi le plus difficile de tous, Cospéan, évêque de Lisieux, alla jusqu'à dire au jeune élève de philosophie : « qu'il s'estimerait heureux de le voir quelquefois. » Bien plus, le grand maître Cornet, cédant aux vœux unanimes et spontanés des siens, peut-être aussi, comme le remarque l'abbé le Dieu, craignant de perdre ce redoutable jouteur, s'empressa de l'affilier à la société de Navarre; et l'Université triomphante porta hardiment aux jésuites le défi de produire dans leurs colléges de jeunes philosophes de cette force.

Lorsque Bossuet eut reçu pendant deux années, et avec un semblable profit, les leçons d'une philosophie toute péripatéticienne, il dut

[1] *Mémoires* de l'abbé le Dieu. — Floquet, *Études sur la vie de Bossuet*.
[2] Le Dieu, *Mémoires*.
[3] *Ibid.*
[4] Floquet, *Études sur la vie de Bossuet*.

commencer l'étude de la théologie scolastique. Cette science si vaste et si ardue lui fut enseignée par Pierre Guischard, alors aussi un de ses plus habiles représentants. Guischard, « qui possédait à fond toutes les opinions de l'école, » après avoir été entouré et applaudi dans sa chaire pendant cinquante-trois années, déclarait n'avoir « jamais eu d'élève plus signalé que Bossuet. »

Dans ce même temps, le jeune étudiant en théologie se familiarisait avec la langue et la doctrine de saint Thomas d'Aquin, sous la direction d'un autre professeur éminent, Jean du Saussoy, et recevait les importantes leçons de controverse ou de dialectique appliquée, de Jacques Pereyret, qui devait bientôt succéder à Cornet dans la direction de Navarre.

Afin de compléter l'éducation scolastique de ses élèves, l'Université avait organisé, pour les lundis de chaque semaine, des conférences publiques qui acquirent en peu de temps une grande célébrité. De tous les côtés des prélats, des docteurs, de savants ecclésiastiques, s'y rendaient avec empressement. Ce devait être un spectacle bien intéressant, et surtout infiniment utile pour les esprits d'élite, que ces luttes doctrinales, graves, animées, solennelles. On n'entendait plus ici les simples disciples, les étudiants encore novices, mais des maîtres autorisés, pleins d'érudition, possédant la science des livres saints, les écrits des Pères, les systèmes de l'école, rompus à l'argumentation sorbonnique, rigides observateurs des préceptes d'Aristote.

Après cinq ans d'études aussi fortement organisées, Bossuet se disposa à soutenir sa première thèse de théologie appelée *tentative*. Elle roulait, selon l'usage, sur les difficiles traités des attributs de Dieu ; et le soutenant, déjà sévèrement examiné, devait, après une argumentation de cinq heures, obtenir l'unanime assentiment de ses juges, pour être reçu bachelier. Dans cette nouvelle épreuve, un triomphe plus éclatant que le premier était réservé à Bossuet. C'est ainsi que chaque acte public de ce jeune homme, prédestiné à de si grandes choses, prenait les proportions d'un événement.

Nous ne raconterons pas ce que tout le monde connaît de cette thèse fameuse, pendant laquelle le grand Condé sembla craindre un instant de voir pâlir sa gloire devant une autre gloire naissante. Nous ajouterons seulement qu'après ce haut fait d'armes le nouveau bachelier dut revenir à ses rudes travaux de chaque jour, se plonger encore dans les études scolastiques, jusqu'à ce que enfin, au jour prescrit par les règlements, on le vit emporter comme d'assaut, et dans des circonstances bien dignes d'être connues, le grade suprême du doctorat en théologie.

C'était le second mercredi de novembre 1650 ; les deux grandes

maisons rivales de Sorbonne et de Navarre étaient en émoi. Leurs plus célèbres docteurs, réunis dans la grande salle des Actes, semblaient s'être séparés en deux camps, et attendaient avec anxiété. On avait, il est vrai, annoncé pour ce jour-là une thèse qui promettait d'être brillante; ce n'était point toutefois la grande réputation du jeune soutenant qui piquait ainsi l'intérêt de tous et donnait un éclat inaccoutumé à cet acte public. Une simple querelle d'étiquette et de cérémonie menaçait de se terminer par un scandale.

Cependant l'heure sonne, les acteurs et les spectateurs sont à leur place, et le président de la thèse, Gaston Chamillard, bachelier prieur de Sorbonne, sa calotte sur la tête, propose ses arguments et se rassied. L'attention redouble lorsque Jacques-Bénigne Bossuet, bachelier, lui aussi, et déjà célèbre, répond selon l'usage, la tête découverte; mais, par ordre exprès du grand maître de Navarre, n'emploie jamais l'expression *dignissime Domine prior*. « L'acte est aussitôt interrompu par de vives réclamations de MM. de Sorbonne; ceux de Navarre réclament à leur tour contre ces interpellations insolites ; il y eut comme une mêlée entre les docteurs des deux maisons, tous émus, tous parlant à la fois, et on imaginera aisément la rumeur...

« Après quelques pourparlers entre eux et à voix basse, les docteurs de Navarre sortirent ensemble avec leurs régents et leurs bacheliers, amenant au milieu d'eux Bossuet. Toute cette troupe en masse s'était sur l'heure acheminée vers le grand couvent des Jacobins. L'acte commencé en Sorbonne fut repris au milieu des images révérées de saint Dominique, du cardinal Hugues de Saint-Cher, de Pierre de Tarantaise, d'Albert le Grand et de saint Thomas d'Aquin plus grand encore. A l'ombre de cette chaire, où, quatre siècles auparavant, avait retenti sa voix puissante, Bossuet brilla dans la salle des écoles de Saint-Thomas, comme toujours il avait brillé en tous lieux ; et, à la grande joie de l'auditoire, sa thèse ne prit fin qu'après avoir duré les douze heures entières qu'exigeaient les règlements. »

Ce fut au sortir de cette remarquable séance que le poëte Guillaume Marcel s'écria :

« Hic juvenis, numina, quantus erit [1] ! »

Il est donc bien démontré que l'esprit de Bossuet se forma, se développa dans les exercices de la dialectique, dont on s'est tant raillé depuis. Pendant dix années consécutives, Bossuet dut parler la langue de la scolastique; pendant dix années il vécut avec les grands génies du treizième siècle, il étudia, discuta leurs sommes théologiques, rappro-

[1] Floquet, *Études sur la vie de Bossuet*.

chant les systèmes divers, les comparant aux sources mêmes de toute doctrine, aux divines Écritures, aux décisions des conciles, aux monuments de la tradition et des saints Pères; apprenant à délimiter, à définir en termes précis les dogmes de la Foi, à les séparer des pures opinions, à peser les autorités, à distinguer dans un principe ses conséquences les plus éloignées. Pendant un si long espace de temps, ce jeune homme, si vif, si brillant, si impétueux même, dut s'assouplir à la législation austère et compliquée du syllogisme, réprimer les élans de son imagination, réduire toutes ses pensées à une marche presque géométrique, les resserrer sous des formules concises et pressées, éviter tout étalage de termes ou d'images, ne s'écarter jamais du médium, écouter avec calme des arguments réguliers, construits invariablement d'après une forme lente, monotone, impassible; se tenir en garde, étudier les manœuvres d'un adversaire, accorder, distinguer, nier à propos; écarter les solutions futiles et sophistiques, dissiper les vaines subtilités, deviner les stratagèmes, les marches, les contre-marches; attaquer enfin à son tour, relever la moindre erreur, profiter de la distraction la plus légère, presser, dérouter, surprendre, vaincre; et tout cela, avec assez de bonheur, dès sa première thèse de théologie, pour exciter l'envie du grand Condé, cet autre tacticien au regard d'aigle, et qui n'était pas étranger à ce genre de combat.

Ne pressentons-nous pas déjà le controversiste incomparable, aux pieds duquel doivent tomber tant d'illustres adversaires, depuis le prieur de Sorbonne, Gaston Chamillard, jusqu'au magnanime archevêque de Cambrai? Et cependant Bossuet n'est pas là tout entier, il s'en faut. Je cherche encore l'auteur de la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, des *Élévation sur les mystères*, je cherche Bossuet. Je vois bien pourquoi l'aigle de Meaux a de si vigoureuses serres, mais je ne m'explique pas encore l'ampleur de son envergure ni la puissance de son vol. — Les leçons de saint Thomas doivent être complétées par celles de saint Augustin; Aristote a préparé, Platon achèvera.

IV

Nul ne saurait le nier, il y a loin du jeune docteur de Sorbonne, argumentant d'après les règles d'Aristote, devant les images des grands maîtres de la scolastique, au précepteur du Dauphin, lorsque, dans cette allée de Versailles qu'on surnomma depuis l'allée des Philosophes, il s'entourait des disciples de Platon, et dissertait sur les idées éternelles. Il ne s'agit plus que de relier ces deux époques, d'expli-

quer cette heureuse transformation. Jusqu'à présent, il est vrai, on a cru difficile de préciser le temps où Bossuet commença à connaître, à goûter la philosophie toute platonicienne de Descartes; cependant toutes les traces ne sont pas effacées, il n'est pas impossible de retrouver les voies que dut parcourir son génie.

Pendant le cours de ses études scolastiques, Bossuet, sans aucun doute, entendit parler de la révolution philosophique du seizième siècle, de la tentative hardie de Ramus, de la réaction générale qui semblait menacer l'influence, jusque-là toute-puissante, d'Aristote.

Mais les sages règlements de l'Université s'opposaient alors avec force à tout envahissement des nouvelles doctrines. Descartes lui-même, qui avait su régulariser le mouvement désordonné de son siècle, et l'élever à la hauteur d'une réforme, était sévèrement interdit dans les écoles. Tout ce qu'il est permis d'affirmer, et cette observation ne manque pas d'importance, c'est que le jeune élève de Navarre, tout en pratiquant avec rigueur les procédés scolastiques, rencontra dans l'enseignement qui lui était communiqué une sorte de préparation à la méthode nouvelle. Non-seulement le docteur Cornet, son maître de prédilection, « avait une profonde connaissance de la philosophie de saint Augustin, aussi bien que de l'école de saint Thomas [1]; » mais, depuis déjà longtemps et au cœur même de la plus austère théologie, le retour vers Platon s'était fait clairement sentir. Melchior Cano, dans son admirable livre des *Lieux théologiques*, Suarez, dans ses traités si répandus, ne déguisaient pas leurs sympathies pour la philosophie préférée de saint Augustin.

Pendant que, sur les plus hautes chaires universitaires, et chez les maîtres les plus autorisés, le progrès de la méthode ne se manifestait que par ces rares symptômes, dans le monde, parmi les savants, la transformation avait été plus rapide. Dès la publication des *Méditations philosophiques*, plusieurs hommes célèbres de l'époque avaient accepté les principes de Descartes, et s'étaient attachés à sa personne; quelques-uns même devinrent bientôt des sectateurs déclarés de sa doctrine. On essaya de donner à ses théories une forme scolastique, et de remplacer l'empirisme péripatéticien par le spiritualisme du nouveau Platon. Les adversaires eux-mêmes de la nouvelle philosophie, par leurs attaques immodérées, ne contribuèrent pas peu à sa rapide expansion. Dès lors il ne fut pas possible d'éviter les questions du moment, de faire un pas dans les cloîtres, dans les salons, dans les académies, sans rencontrer quelques représentants du cartésianisme, sans se mêler au mouvement des esprits. Les choses en étaient là,

[1] Bossuet, *Oraison funèbre de Nicolas Cornet.*

lorsque Bossuet quitta les colléges universitaires; suivons-le avec attention, il est important de ne pas le perdre de vue.

A peine âgé de vingt-cinq ans, le jeune docteur, prêtre et chanoine, refusa, malgré les pressantes sollicitations de Cornet, la charge de grand maître de Navarre, et se retira à Metz. Là, pendant dix-sept années, il mena une vie grave, solitaire, appliquée sans relâche, « s'enfermant après les offices dans son cabinet et sur ses livres, interrompant son sommeil pour quelques heures d'un travail plus recueilli, ne quittant sa retraite que pour aller se faire entendre et admirer dans les chaires de Dijon, de Paris, de Saint-Germain... Du reste, dans ses petits et longs voyages, travaillant partout[1]. »

Pendant ce long espace de temps, Bossuet se livra à une étude assidue de la tradition. Il cherchait à se pénétrer « de cette première séve du christianisme, de cette pure substance de la religion, de cet esprit primitif que les Pères avaient reçu de plus près, et avec plus d'abondance de la source même[2]. » La théologie positive des premiers docteurs, moins abstraite, plus onctueuse, plus vivante que la scolastique, convenait bien mieux à son génie. Parmi tous les Pères de la foi, celui qu'il aimait et admirait le plus était saint Augustin, « l'aigle des Pères, le Docteur des docteurs, le maître de tous les prédicateurs de l'Évangile[3]. » Il avait aussi une sorte de prédilection pour Origène, un des plus illustres représentants de l'école platonicienne d'Alexandrie.

Ces préférences bien marquées, malgré l'éducation péripatéticienne qu'il avait reçue, montrent assez les tendances de son esprit. Il est impossible d'admettre qu'il n'ait pas cherché à connaître, dès son entrée dans la vie publique, une philosophie si conforme, en même temps, à la nature de son âme et à la grandeur des mystères chrétiens, une méthode qui s'était imposée au monde avec tant d'éclat et de rapidité.

Mais nous avons bien autre chose que ces inductions, d'ailleurs si légitimes. C'est Bossuet lui-même qui va nous mettre dans le secret de ses lectures, et jeter une vive lumière sur l'histoire de son éducation. Nous voulons parler d'un opuscule digne du plus haut intérêt, écrit tout entier de sa main vers la fin de 1669, c'est-à-dire à l'époque où il venait de quitter sa retraite de Metz. Le nouvel évêque de Condom, cherchant en quelque sorte à rappeler la suite de ses études de dix-sept années, déclare n'avoir lu qu'un très-petit nombre de livres écrits en français. Le premier qu'il nomme est celui de Des-

[1] Le Dieu, *Mémoires*.
[2] Bossuet, *Défense de la trad. et des SS. PP.*
[3] Bossuet, *Sermon pour la vêture d'une religieuse bernardine*.

cartes, et un peu plus bas, quelques ouvrages de Port-Royal, dans lesquels il « trouve de la gravité et de la grandeur... mais nul agrément. » Or tout le monde sait qu'après la maison de l'Oratoire celle de Port-Royal fut la plus empressée à recevoir et à propager la philosophie cartésienne. Nous signalerons encore dans ce même écrit une autre indication non moins caractéristique : parmi les Grecs, Platon est mis par Bossuet en tête de ses auteurs de prédilection, Démosthènes ne vient qu'après.

Nous savons donc, à n'en pouvoir douter, qu'au moment où il quittait ses maîtres dans la scolastique, Bossuet rencontra Descartes. Nous savons aussi que, dès le même temps, il se livra avec une ardeur infatigable à la controverse avec les protestants et ceux qu'on nommait alors *libertins*, mais qui n'étaient autre chose que des sceptiques ou de purs rationalistes. Ces deux faits rapprochés projettent, ce nous semble, un jour nouveau sur la question qui nous occupe.

On comprend en effet l'impression que dut faire sur l'esprit de Bossuet la lecture du *Discours de la Méthode*. Il avait devant lui, non plus un adversaire de convention, comme dans les exercices de l'École, mais l'incrédulité vivante et bien déterminée à tout révoquer en doute. Il vit de son œil pénétrant tout ce qu'on pourrait retirer, dans l'intérêt de la foi, de ces nouveaux principes « bien entendus, » de cette lumière naturelle que le scepticisme le plus audacieux ne pouvait obscurcir. Avec quel empressement il dut abandonner l'argumentation *à priori*, la méthode discursive, excellente, indispensable, nous le répétons, pour développer les facultés intellectuelles, pour dérouler complaisamment un système, mais absolument stérile dans la controverse avec les fils du seizième siècle. Ce fut alors sans doute, sur le champ de bataille et au sein même de la victoire, qu'il conçut pour le *Discours de la Méthode* une admiration qui ressemble à de l'enthousiasme, et que pourtant il conserva toujours depuis. On sait que bien longtemps après il disait à son secrétaire, en lui parlant de ce livre : « C'est le plus beau du siècle [1]. »

L'esprit socinien a toujours été le fond du protestantisme depuis son origine, esprit de libre examen « avec un dégoût secret de tout ce qui a de l'autorité et une démangeaison d'innover sans fin. » Cette hérésie fut l'envahissement de l'erreur au nom de l'indépendance de la raison. Bossuet, pour lui résister, n'avait que faire des subtilités de l'École, des abstractions de la métaphysique ; lui qui ne devait « jamais faire un livre pour le seul plaisir d'écrire, » s'attacha avec bonheur à la philosophie de l'évidence, dont la gloire est de mener à bout l'orgueil de la raison en vertu des propres lumières de la raison.

[1] Le Dieu, *Mémoires*. Cf. Floquet, Bausset, etc.

Ce fut pendant ces luttes avec les protestants de Metz, dit M. Floquet, « qu'avait été, à coup sûr, non point projeté seulement, mais conçu, préparé, sinon composé et écrit, le *Discours sur l'histoire universelle*, apologie triomphante et sublime au delà de tout ce qu'ont vu les temps passés. Cette opinion du savant historien confirme encore nos inductions. Bossuet, s'apercevant que l'Écriture et la tradition n'étaient plus des juges suprêmes, chercha à reconstituer l'autorité au nom de l'histoire. Il conçut son immortel ouvrage dans l'intérêt de la controverse, et pour se conformer au besoin de son époque. C'est ce qu'il nous apprend lui-même, lorsque, éclairé par une longue et glorieuse expérience, il s'assure qu'il avait eu raison d'adopter la démonstration rationnelle de la religion par l'évidence des principes et par l'évidence des faits. Ce témoignage de l'auguste vieillard mérite d'être rapporté. « Le samedi 15 de mai 1700, à Versailles, on fit tomber l'entretien sur les libertins... « Il ne s'agit pas, dit M. de Meaux, « de prouver les mystères à ces sortes d'esprits, pour les leur faire « croire : il faut les y amener de plus loin, par les considérations qui « établissent la suite de la religion. C'est le dessein du *Discours sur* « *l'histoire universelle*[1]. »

Nous avons essayé de montrer, en nous appuyant sur des faits d'ailleurs incontestables, que Bossuet rencontra et accepta la nouvelle philosophie dès les premières années de son séjour à Metz. A l'époque où il fut chargé de l'éducation du Dauphin, la transformation était accomplie depuis longtemps, l'éducation était complète. Aussi est-ce à partir de ce moment qu'il compose ou termine ses plus beaux ouvrages de philosophie, ses chefs-d'œuvre oratoires, ses plus célèbres traités de controverse ou de théologie positive. Les deux méthodes avaient suffisamment exercé sur son esprit leurs salutaires influences; on les retrouvera toutes deux dans ses productions les plus diverses. Le platonicien dominera sans doute, mais le disciple de la scolastique se reconnaîtra toujours jusque chez l'orateur, nous allions dire chez le poëte, aux prises avec l'inspiration.

V

Ce serait un utile et curieux travail que de rechercher, dans les œuvres philosophiques et théologiques de Bossuet, les traces de cette double éducation intellectuelle; mais ce serait un travail immense. Nous sommes contraint de choisir parmi ses chefs-d'œuvre, et nous devons nous contenter de quelques rapides indications.

[1] Le Dieu, *Journal*.

C'est surtout dans sa *Logique* que se remarque plus sensiblement l'influence d'Aristote. On peut dire que le péripatétisme a laissé dans cet ouvrage les plus fortes empreintes, du moins quant à la forme, à la langue et au but. « Pour la logique, dit Bossuet lui-même, nous l'avons tirée de Platon et d'Aristote, non pour la faire servir à de vaines disputes de mots, mais pour former le jugement par un raisonnement solide. » Préoccupé de cette fin principale de la logique, former le jugement, l'auteur semble craindre de se prononcer sur le fond même de la doctrine philosophique : « Dieu, nous dit-il, qui forme les âmes dans les corps à son image, au temps qu'il a ordonné, les tourne, quand il lui plaît, à ses éternelles idées; ou met en elles une impression dans laquelle nous apercevons la vérité même. » Bossuet laisse le choix entre deux théories sur l'origine de la connaissance. On reconnaît toutefois, même lorsqu'il semble hésiter, que Platon lui est plus cher qu'Aristote, et on sent l'esprit cartésien circuler à travers les formules, les termes, les distinctions empruntés à la scolastique.

Dans la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, on ne trouve plus seulement les caractères de la philosophie cartésienne, mais le cartésianisme pur. On a pu appeler ce chef-d'œuvre un admirable manuel de cette philosophie qui consiste principalement à rappeler l'esprit à soi-même pour l'élever ensuite comme par degrés jusqu'à Dieu. On y trouve magnifiquement exprimée la pensée fondamentale de Platon et de saint Augustin. « Enfin donc il est certain qu'en Dieu est la raison primitive de tout ce qui est et de tout ce qui s'entend dans l'univers; qu'il est la vérité originale, et que tout est vrai par son rapport à son idée éternelle; que, cherchant la vérité, nous le cherchons; que, la trouvant, nous le trouvons et lui devenons conformes. »

Sans insister autant que Fénelon sur les avantages du doute méthodique, Bossuet reconnaît sans détour l'idée claire, c'est-à-dire l'évidence de la raison individuelle, comme fondement et criterium de la certitude. « C'est une partie de bien juger que de douter quand il faut; celui qui juge certain ce qui est certain, et douteux ce qui est douteux, est un bon juge... La vraie règle de bien juger est de ne juger que quand on voit clair. »

Cependant Bossuet, en acceptant la réforme philosophique, ne manque pas de s'arrêter devant toute exagération du maître ou des disciples. Ses vieilles habitudes dialectiques lui font aisément apercevoir les lacunes, les contradictions, les erreurs. Combien n'est-il pas merveilleux que cette philosophie purement rationnelle et en apparence si fière, si indépendante, reçoive au contact du théologien scolastique une empreinte si parfaitement chrétienne ! Un précepte de l'Évangile, une parole des psaumes, en forment tout le plan. « Considérez-vous attentivement vous-même. — Seigneur, j'ai tiré de moi une merveil-

leuse connaissance de ce que vous êtes. » Voilà Bossuet chez lui, et il aura bientôt corrigé, perfectionné la doctrine du fondateur.

La méthode philosophique de Bossuet est donc également éloignée de tout excès. Elle tient le milieu entre le cartésianisme d'Arnauld, froid, sévère, ergoteur, d'une marche trop scolastique pour être séduisante, et celui de Fénelon, plein d'onction et d'attrait, mais où le sentiment et l'imagination sont mêlés à la plus haute métaphysique. Le premier conduit le sectaire aux arguties du jansénisme, le second emporte le théologien jusqu'aux rêveries mystiques du pur amour. Arnauld argumente avec une étroite obstination, et s'épuise comme au quinzième siècle en formules subtiles, en distinctions ridicules; Fénelon, dédaignant les vieilles formes de l'École, n'est pas assez dialecticien, et devance son époque en philosophie comme en politique. Bossuet ne s'écarte jamais des plus justes bornes, et, s'il fallait, comme autrefois, lui donner un nom pour caractériser son génie, nous l'appellerions volontiers, avec un philosophe contemporain : le *Docteur infaillible*.

Nous voilà naturellement conduit du philosophe au théologien. « L'œuvre de Bossuet, œuvre véritablement immense par ses résultats et par sa profondeur, est une œuvre d'application de la philosophie à la théologie et réciproquement [1]. » En effet, si la dernière de ces sciences n'a rien à emprunter à l'autre pour le fond, elle lui doit sa méthode, sa forme, qui correspond nécessairement à la forme, au mécanisme de l'entendement humain. Juger, raisonner et ordonner sur le texte et d'après le texte révélé, toute la théologie est là. Prenez Bossuet, philosophe, tel que nous le connaissons en ce moment, avec la raison grandie dans les exercices de l'École, élargie plus tard et comme illuminée par la dialectique platonicienne; placez-le en face de la tradition catholique, et vous aurez Bossuet théologien. Grâce à la première éducation scolastique, il conservera dans les discussions religieuses cette pénétration, cette force irrésistible, qui étonnent et accablent un adversaire. Grâce à la seconde éducation cartésienne, il puisera sans cesse au plus profond de la nature humaine, et s'élèvera comme d'un bond sur les sommets, d'où il répandra des flots de lumière. Ici vous le verrez, digne émule des grands maîtres du treizième siècle, se jouer au mileu des abstractions les plus métaphysiques, des distinctions les plus subtiles, mais seulement lorsque la nature du sujet l'exige, jamais par ostentation, jamais pour le simple amusement de l'esprit, comme les scolastiques de la décadence. Plus loin, le nouvel Augustin oublie ou dédaigne toute argumentation, et s'abandonne à la lumière naturelle ; il voit, il expose, il affirme, il plane

[1] P. Gratry, *de la Connaissance de Dieu*.

et ne s'égare jamais, comme les mystiques moins exercés à l'art de discourir. C'est la raison humaine arrivée à un degré suprême d'exactitude et de vigueur, riche de tous les trésors de l'antiquité profane ou sacrée; la raison en pleine possession d'elle-même, s'attachant avec amour, avec respect aux mystérieuses vérités de la foi, pour se répandre ensuite en un magnifique langage.

Ouvrons les *Élévations sur les mystères :* philosophie, histoire, critique, éloquence, poésie, tout cela n'a plus qu'un nom chez Bossuet, c'est de la théologie.

Avant tout, il adresse une prière à l'Homme-Dieu, à l'Homme-Dieu, admirable symbole de la théologie qui est aussi l'union de la lumière naturelle et de la lumière divine dans une même personne. « Pour connaître Dieu d'une manière digne de Dieu, je m'approche de vous autant que je le puis. » Voilà clairement indiqués la fin et le moyen de cette divine étude. « Et toute ma connaissance ne consistera qu'à me réveiller et à me rendre attentif aux simples et pures idées que je trouverai en moi-même, dans les lumières de la foi, ou peut-être dans celles de la raison, aidée et dirigée par la foi même. »

Après cette sublime invocation, Bossuet se relève, et à son regard, éclairé de tous les rayons de la science, de la raison et de la foi, l'être de Dieu se présente tout d'abord, mais non comme une irrésistible conclusion d'un syllogisme, ni comme le dernier terme d'une induction métaphysique ; je n'oserai pas même dire que Bossuet s'élève ainsi tout à coup par voie de négation ou de causalité. C'est une intuition positive, immédiate, qui ne peut pas ne pas avoir lieu, dès qu'on porte la plus petite attention sur son objet. « Dieu est celui qui est, celui qui est par essence. Comment donc peut-on penser que celui qui est ne soit pas réel ? — D'où vient donc que l'impie ne connaît point Dieu ?... D'où vient cela? si ce n'est par un défaut d'attention, et parce que l'homme, livré aux sens et à l'imagination, ne veut pas ou ne peut se recueillir en soi-même ni s'attacher aux idées pures. — Il y a au dedans de nous une divine clarté ; un rayon de votre face, Seigneur, s'est imprimé dans nos âmes... O homme fait à l'image de Dieu, en suivant ce petit rayon, tu peux remonter jusqu'au principe, jusqu'à Dieu même [1]. » Qui croirait-on entendre, Bossuet, ou saint Augustin, ou Platon à genoux devant la croix [2] ?

L'influence de la seconde éducation philosophique est donc bien évidente dans les premières pages. Celle de la première ne se distingue pas moins facilement. On la reconnaît tout d'abord dans cette

[1] Bossuet, *Élévations, — Sermon sur la mort, — Deuxième serm. pour le jeudi de la semaine de la Passion.*

[2] Cf. Poujoulat, *Lettres sur Bossuet.*

marche ferme, assurée, lumineuse, au milieu des questions les plus délicates ; dans cette orthodoxie, dans cette sagesse admirable qui s'arrête précisément où il faut s'arrêter, scrutant les mystères autant que cela est permis, ne dépassant jamais la limite. On la reconnaît encore dans ces raisonnements scolastiques sur la fécondité de Dieu et sur la Trinité [1]. Mais, lorsque les deux procédés sont appliqués en même temps, comme dans la célèbre élévation sur la théologie de saint Jean, il semble que Bossuet ne parle plus un langage humain. Nous l'appelions en philosophie *Docteur infaillible*, un autre nom lui conviendrait mieux encore en théologie, celui qu'on donnait aux mystiques du moyen âge, il serait le *Docteur biblique*.

C'est ainsi que, dans la suite des *Élévations*, à mesure que chaque grande vérité se présente à lui avec sa majesté terrible, il fait de la théologie comme lui seul peut en faire. Un raisonnement de l'École est suivi d'une inspiration soudaine, d'un mouvement qui saisit, qui transporte; les textes se pressent, s'enchaînent, s'éclairent les uns les autres; le triple flambeau de la raison, de l'histoire, des Écritures, projette ses rayons jusque dans les profondeurs du mystère; et aussitôt Bossuet se prosterne et prie. A cette lecture, à ce spectacle, on sent une douce chaleur pénétrer l'âme; à demi éclairé par une si pure lumière, le majestueux portique fait pressentir la divinité du Saint des saints; ce que l'on comprend fait croire, aimer, adorer ce qu'on ne peut comprendre, « on ne sait rien et on sait tout. »

Le livre des *Élévations* est peut-être le plus beau livre de celui qui en a fait de si beaux; il renferme le dogme catholique tout entier. Les *Méditations sur l'Évangile*, qui appartiennent encore à la théologie expositive, sont plus calmes, plus douces; c'est un évêque recueillant avec amour la morale chrétienne à mesure qu'elle tombe des lèvres du Sauveur.

Nous ne pouvons nous empêcher de faire ici une observation sur laquelle on n'a jamais bien insisté, et qui s'accorde admirablement avec la pensée générale de ce travail. Les *Élévations* et les *Méditations* semblent être une suite toute naturelle de la *Connaissance de Dieu et de soi-même*. L'homme, puis Dieu, puis tous les mystères jusqu'à la mort de Jésus, voilà l'ordre et le plan. C'est d'ailleurs la même méthode, la même inspiration. La raison passe de la lumière naturelle à la lumière surnaturelle, comme on passe des premières lueurs du matin aux plus vives clartés du jour.

Il nous resterait à constater, dans les ouvrages de controverse de Bossuet, l'emploi des deux procédés distincts, l'examen et le raisonnement. Mais nous sommes obligé de courir; nous prenons seulement

[1] I, II et IV, *Élévations de la deuxième semaine*.

les chefs-d'œuvre, avons-nous dit, et nous les touchons à peine. L'immortelle *Histoire des Variations* se résume dans un syllogisme. La majeure est l'axiome d'identité : la vérité est une; la mineure est l'histoire du protestantisme; la conclusion, sa fausseté. Évidence intuitive, évidence des faits, évidence du raisonnement, c'est-à-dire application logique des deux méthodes inquisitive et discursive, voilà l'*Histoire des Variations*, voilà la double influence de Navarre et de Descartes, voilà Bossuet dans la controverse comme partout ailleurs.

Tel fut celui qui combattit de son temps toute hérésie, toute erreur en religion, en philosophie, en morale, en politique; qui retint la France prête à tomber dans le schisme, qui conduisit comme par la main le plus grand siècle théologique français. On ne trouvera jamais un théologien qui sache mieux que lui unir les diverses méthodes en une seule, forte, lumineuse, rapide, infaillible; allier Aristote à Platon, saint Thomas à saint Augustin, l'esprit du moyen âge à l'esprit moderne; respecter en même temps la tradition et la critique, l'autorité et la liberté, la foi et la raison.

En terminant cet aperçu modeste, mais sincère, nos regards se reportent sur le siècle que nous devons chérir entre tous, puisque chacun de nous aura sa part dans l'honneur ou dans l'humiliation que lui réserve l'histoire. Des deux éducations qui formèrent Bossuet et son époque, quelle est celle qui nous manque principalement?... La réponse ne saurait être douteuse : c'est la première, l'éducation de Sorbonne, la rude et forte éducation de la scolastique. Si elle ne nous eût manqué, notre siècle, au lieu d'*un autre Tertullien*, aurait eu peut-être un autre Bossuet.

F. Duilhe de Saint-Projet.

LA

LÉGENDE DES SIÈCLES

PREMIÈRE SÉRIE. — LES PETITES ÉPOPÉES

Par M. V. Hugo [1].

Depuis dix ans, la critique éprouve une grande gêne vis-à-vis de M. V. Hugo. Provoquée par des œuvres qui s'affranchissent chaque jour davantage des lois de la raison et du goût, elle n'ose réclamer avec autant d'énergie qu'il conviendrait, dans la crainte de paraître manquer aux égards dus à l'exil. Si sûr que l'on soit en effet d'avoir dépouillé, en abordant ces productions frémissantes de ressentiments divers, tous les souvenirs et toutes les préoccupations d'une autre époque, on a peur d'être mal compris et de voir attribuer à des impressions d'un ordre inférieur et inavouable les légitimes sévérités de la morale et de l'art outragés.

Aujourd'hui, cependant, en face des fanfares sonnées partout au-devant de la *Légende des Siècles*, ce danger semble diminuer pour nous ; du moins nous paraît-il moins grand que ne serait, si nous gardions plus longtemps le silence, le risque d'être rangés, à titre de comparses muets, parmi le chœur qui, depuis un mois, éclate dans les journaux. Là, en effet, ce n'est qu'acclamations. A genoux devant l'œuvre nouvelle, et la main sur les yeux pour ne pas être

[1] 2 vol. grand in-8°, Paris, Michel Lévy, rue Vivienne.

ébloui par la gloire qui s'en échappe, la critique chante sur tous les tons : O merveille! ô grandeur :

> Ab ovo
> Usque ad mala citaret, io Bacche! modo summa,
> Voce, modo hac, resonat quæ chordis quatuor ima.

Çà et là un adorateur indiscret écarte les doigts et cherche à regarder l'astre en face. « Dieu me pardonne, murmure-t-il, tout n'y est pas lumière; il semble à mes faibles yeux qu'il y a là quelque part des taches, une au moins... Mais non, cela est impossible, j'y vois mal sans doute. » Et le croyant, tout troublé, se rejette le front dans la poussière et reprend à plus haute voix le cantique interrompu [1].

Ce cantique a commencé à l'aurore même de la publication, dans les journaux que nous envoie la Belgique, par des préludes en style local, bien qu'ils vinssent de Paris; il a éclaté ici, à l'apparition du livre, sur toute la ligne des feuilles quotidiennes. Le finale vient d'en être chanté dans un solo de maître :

> Lumière et bonté, clémence, inspiration, justice, récompense et châtiment, voilà tout ce livre! On y voit juste, on y voit clair. On retrouve à chaque instant le poëte intrépide et doux, calme et puissant, humble et fort, annaliste austère et conseiller sans flatterie, heureuse âme, esprit charmant, laborieux, fidèle, et qui ne perd jamais sa journée. Il marche, et dans sa marche, à chaque pas, il rencontre un problème, un drame, une étoile, une misère, une injustice, une vision, parfois le courroux et la violence et la satire à la Juvénal. C'est un esprit! Tantôt fée et tantôt fantôme; il voit des choses que lui seul il peut voir; il en tire en même temps des leçons, des conclusions, des pitiés, des terreurs, des extases, des pensées, autant d'anneaux qui se lient habilement à cette chaîne immense que le poëte a mise aux mains de Jupiter. Avec quelle tristesse et quelle pitié sympathique il contemple en ces légendes séculaires les passions, les crimes, les ambitions, les cruautés implacables, les ruines, les grimaces de cet humanité misérable!— Ici, se dit-il, les tyrans ont régné... les peuples ont souffert! Ici des millions d'hommes ont courbé la tête et versé des larmes silencieuses! Ici la ruine immense a remplacé la poésie éclatante, et l'abjection a remplacé la gloire! Où donc es-tu, vieux Nil des livres sacrés? Sparte, Athènes et Rome, qu'en a-t-on fait? O pierres inertes! quel souvenir avez-vous gardé de Socrate et de Cicéron? Echos de l'Iliade, pourquoi ne chantez-vous plus que les chansons d'un Olympe abominable et sans honneur? Autels, croyances, temples renversés, Olympes anéantis, rivières, océans débordés, cités dévorées par le sable et que le désert envahit, voilà, se dit le poëte, ah! voilà mon cantique, ah! voilà ma prière et ma malédiction.

A cette richesse de tours, à cette frugalité de langage, à cette so-

[1] La *Correspondance littéraire*.

briété de répétitions surtout, on devine, sans qu'il soit besoin de le nommer, l'historiographe austère du vaudeville, l'annaliste redouté du mélodrame, le Tacite du théâtre contemporain. Admirez la pénétration de son regard : il a vu « clair, » il a vu « juste » dans la *Légende des Siècles;* il a même vu ce qui n'y est point, « le vieux Nil et ses livres sacrés, Sparte et Athènes, Socrate et Cicéron, » dont il n'est précisément pas dit un mot ! Lui aussi, comme le poëte, « il voit des choses que seul il peut voir. »

Au surplus, si M. V. Hugo n'a parlé dans la *Légende des Siècles*, ni du « vieux Nil et de ses livres sacrés, ni de Sparte et d'Athènes, ni de Socrate et de Cicéron, » il a parlé de bien d'autres choses :

S'il ne tua Pompée, il en tua bien d'autres !

« Exprimer l'humanité dans une espèce d'œuvre cyclique, dit-il lui-même, la peindre successivement et simultanément sous tous ses aspects, histoire, fable, philosophie, religion, science, lesquels se résument en un seul et immense mouvement d'ascension vers la lumière; faire apparaître dans une sorte de miroir sombre et clair, que l'interruption naturelle des travaux terrestres brisera probablement avant qu'il ait la dimension rêvée par l'auteur, — cette grande figure une et multiple, lugubre et rayonnante, fatale et sacrée ; voilà de quelle pensée, de quelle ambition, si l'on veut, est sortie la *Légende des Siècles*. »

Nous n'avons ici qu'une portion du monument : deux volumes in-8° ! cela promet. Deux autres poëmes nous sont annoncés pour une époque prochaine, épopées distinctes et pourtant complémentaires de la *Légende des Siècles : la Fin de Satan* et *Dieu.* On ne nous indique pas le nombre de volumes. Quand l'édifice sera complet, le genre humain se révélera à nous sous ses deux aspects, « l'aspect historique et l'aspect légendaire... Le second qui n'est pas moins vrai que le premier, le premier qui n'est pas moins conjectural que le second. » Ce qui ne laissera pas d'ajouter grandement à la somme des renseignements acquis à la science de l'homme !

Ce n'est donc, pour le moment, que par un de ses aspects que l'humanité va se dévoiler à nous, l'aspect légendaire, aussi certain, selon M. V. Hugo, que l'aspect historique, qui ne l'est pas. Cet aspect « colore (vous comprenez ? un aspect qui colore !) les poëmes dont se composent ces deux volumes.... Ces poëmes se passent de l'un à l'autre le flambeau de la tradition humaine : *quasi cursores.* C'est ce flambeau, dont la flamme est le vrai, qui fait l'unité de ce livre. Du reste, ces poëmes, divers par le sujet, mais inspirés par la même pen-

sée, n'ont entre eux d'autre nœud qu'un fil, ce fil qui s'atténue quelquefois au point de devenir invisible (en effet!) mais qui ne casse jamais, le grand fil mystérieux du labyrinthe humain, le progrès. »

Quels efforts pour dissimuler au lecteur ce qui le frappera dès la dixième page : — à savoir, qu'on lui offre ici, sous le spécieux aspect d'une grande œuvre fragmentaire, des morceaux détachés, des essais de différentes dates et de différents styles, des jets d'inspiration plus ou moins retouchés, des *études* enfin, résultats hybrides d'excursions hâtives dans la littérature, l'histoire et la philosophie; — vues du passé recueillies dans la fièvre à travers un prisme brisé. Le défaut de suite, l'absence de lien réel, l'incohérence des sujets et des idées, — quand idées il y a, — tout ôte à ces lambeaux le caractère d'unité conceptionnelle que le poëte leur prête aujourd'hui après coup. *Hélas! que j'en vus...* de ces plans *à posteriori* imaginés pour donner à des créations nées aux souffles les plus divers de l'inspiration un air d'ensemble que tout démentait! Ce fut, vers la fin de sa carrière, le ridicule de ce pauvre Balzac. Quelle peine ne se donna-t-il pas pour coordonner sa fameuse *Comédie humaine* et nous persuader qu'*Eugénie Grandet*, le *Père Goriot*, *Séraphita*, l'*Illustre Gaudissart*, etc., etc., étaient les élaborations successives d'une même pensée, les produits parcellaires d'une grande synthèse. Il les revoyait, les remaniait sans cesse dans ce but; et, si la mort ne l'eût arrêté dans ce retour malheureux sur ses œuvres, il n'en est aucune qu'il n'eût gâtée à la fin. Balzac du moins, quand lui vint la folle idée de rattacher tous ses romans les uns aux autres et de les disposer dans un ordre dramatique, Balzac opérait sur une masse énorme d'ouvrages. Il se disait et pouvait se dire avec quelque raison : J'ai peint mon siècle, — bien ou mal : la question n'est pas là, — dans toutes ses phases : dans la paix et dans la guerre, dans la prospérité et dans la misère, dans l'orgueil du triomphe et dans l'humiliation de la défaite; j'en ai mis en action toutes les infirmités et toutes les grandeurs; toutes les classes de la société se meuvent sur la grande scène où je les ai transportées. Les lacunes, s'il y en avait, étaient peu nombreuses, et, sauf quelques figures que le romancier avait au moins indiquées d'un coup de crayon, le tableau était complet. On pouvait le trouver faux, et ce n'est pas nous qui en défendrons le dessin ni la couleur; mais l'œuvre à laquelle on ne pouvait refuser une certaine puissance, était entière achevée.

En est-il ainsi de celle de M. V. Hugo? Les poëmes (nous acceptons ce titre), les poëmes qu'il présente aujourd'hui au public comme les révélations légendaires de l'humanité, en embrassent-ils seulement les phases principales? Les âges caractéristiques du monde s'y peignent-ils? Ce livre, qui est à la fois « un péristyle et un édifice, » qui fait « une partie et un tout, » offre-t-il en effet la totalité des

« empreintes successives du profil humain depuis Ève, mère des hommes, jusqu'à la Révolution, mère des peuples? » Les grands siècles du moins se reflètent-ils dans cette *Légende des Siècles?* Nous allons voir.

La *Légende des Siècles* se partage, comme la vie de l'humanité, selon M. V. Hugo, en deux grandes divisions : la première d'Ève à Jésus, la seconde de Jésus à notre époque, nous pourrions dire à la fin du monde, car le sujet du dernier poëme est la *Trompette du Jugement dernier*. Reprenons.

D'Ève à Jésus! voilà certes une période de quelque étendue. De grands écrivains ont entrepris, avant M. V. Hugo, de « peindre le mouvement d'ascension vers la lumière » qu'accomplit alors l'humanité, Bossuet entre autres, qui connaissait son sujet, ce semble. Or Bossuet n'a pas cru pouvoir lui consacrer moins d'un volume de ses œuvres immortelles. M. V. Hugo est bien autrement bref : 51 pages, dont 7 blanches, voilà, dans la *Légende des Siècles*, la part des siècles anciens. Faisons-en le décompte : 10 pages pour Ève, 4 pour Caïn, 5 pour le soleil, 8 pour les lions de Daniel, 1 pour Moïse, 7 pour Booz et Ruth, 2 pour l'âne de Balaam, 6 pour Lazare,... plus les titres. Et rien, pour « le vieux Nil et ses livres sacrés, » rien décidément pour « Sparte et Athènes, Cicéron et Socrate. »

Ève, la mère du genre humain, est, comme le commandaient les convenances, la mieux partagée dans cette avare distribution. Le morceau qui lui est consacré est non-seulement le plus long, mais le plus travaillé. Il est du reste dans la nouvelle manière du poëte, et coloré jusqu'à l'éblouissement. Hâtons-nous de citer.

L'aurore apparaissait; quelle aurore? Un abîme
D'éblouissement vaste, insondable, sublime;
Une ardente lueur de paix et de bonté.
C'était aux premiers temps du globe, et la clarté
Brillait sereine au front du ciel inaccessible,
Étant tout ce que Dieu peut avoir de visible;
Tout s'illuminait, l'ombre et le brouillard obscur;
Des avalanches d'or s'écroulaient dans l'azur;
Le jour en flamme, au fond de la terre ravie,
Embrasait les lointains splendides de la vie;
Les horizons pleins d'ombre et de rocs chevelus
Et d'arbres effrayants, que l'homme ne voit plus,
Luisaient, comme le songe et comme le vertige,
Dans une profondeur d'éclair et de prodige;
L'Éden pudique et nu s'éveillait mollement;
Les oiseaux gazouillaient un hymen si charmant,
Si frais, si gracieux, si suave, si tendre,
Que les anges distraits se penchaient pour l'entendre;
Le seul rugissement du tigre était plus doux...

Nous aurions voulu aller jusqu'au *point;* mais cela nous eût conduit loin : il n'y en a que trois dans cette description de la primordiale aurore. Venons à celle du jour primordial :

O matin des matins ! amour, joie effrénée
De commencer le temps, l'heure, le mois, l'année !
Ouverture du monde ! instant prodigieux !
La nuit se dissolvait dans les énormes cieux
Où rien ne tremble, où rien ne pleure, où rien ne souffre ;
Autant que le chaos, la lumière était gouffre ;
Dieu se manifestait dans sa calme grandeur,
Certitude pour l'âme et pour les yeux splendeur ;
De faîte en faîte, au ciel et sur terre, et dans toutes
Les épaisseurs de l'être aux innombrables voûtes,
On voyait l'évidence adorable éclater ;
Le monde s'ébauchait ; tout semblait méditer ;
Les types primitifs, offrant, dans leur mélange,
Presque la brute informe et rude et presque l'ange,
Surgissaient orageux, gigantesques, touffus ;
On sentait tressaillir sous leurs groupes confus
La terre, inépuisable et suprême matrice ;
La création sainte, à son tour créatrice,
Modelait vaguement des aspect merveilleux,
Faisait sortir l'essaim des êtres fabuleux,
Tantôt des bois, tantôt des mers, tantôt des nues,
Et proposait à Dieu des formes inconnues,
Que le temps, moissonneur pensif, plus tard changea.

La description continue durant soixante vers encore, et nous conduit enfin à ce tableau :

Heureux d'être, joyeux d'aimer, ivres de voir,
Dans l'ombre, au bord d'un lac, vertigineux miroir,
Étaient assis, les pieds effleurés par la lame,
Le premier homme auprès de la première femme.
L'époux priait, ayant l'épouse à son côté.
Ève offrait au ciel bleu la sainte nudité...

Ce vers sur lequel nous nous arrêtons, non par pruderie, mais par respect pour les jeunes regards qui pourraient tomber sur ces pages, ouvre un couplet où les artifices du langage parviennent à peine à voiler un immonde blasphème. Le saint-simonisme reculait jadis à certaines extrémités de sa théorie de la réhabilitation de la chair : le panthéisme de M. V. Hugo ne transige pas avec les scrupules.

Serait-ce de cette idylle paradisiaque d'Ève qu'entend parler le critique cité plus haut, quand, s'adressant aux faibles que les hardiesses du poëte scandalisent, il s'écrie : « O braves gens, croyez-moi, croyez-moi, chers amis de la poésie, et, confiants dans le poëte, attendez son

sourire... laissez venir à vos yeux charmés, à vos oreilles ravies, les doux paysages, les eaux limpides, les doux sommeils!... »

Au surplus, il y en a peu de ces scènes pastorales dans la *Légende des Siècles*. Après *Ève, ou le sacre de la femme*, nous ne trouvons plus en ce genre que le *Sommeil de Booz*, tableau vraiment gracieux, dont la simplicité biblique nous paraît toutefois un peu altérée :

Booz s'était couché de fatigue accablé;
Il avait tout le jour travaillé dans son aire;
Puis avait fait son lit à sa place ordinaire :
Booz dormait auprès des boisseaux pleins de blé.

Ce vieillard possédait des champs de blés et d'orge.
Il était, quoique riche, à la justice enclin;
Il n'avait pas de fange à l'eau de son moulin;
Il n'avait pas d'enfer dans le feu de sa forge.

. . . .
. . . .

Cet homme marchait pur, loin des sentiers obliques,
Vêtu de probité candide et de lin blanc;
Et toujours du côté des pauvres, *ruisselants*
Ses sacs de grain semblaient des fontaines publiques...

Donc, Booz dans la nuit dormait parmi les siens,
Près des meules qu'on eût prises pour des décombres.
Les moissonneurs couchés faisaient des groupes sombres
Et ceci se passait dans des temps très-anciens.

Les tribus d'Israël avaient pour chef un juge;
La terre, où l'homme errait sous la tente inquiet,
Des empreintes de pieds de géants qu'il voyait
Était encor mouillée et molle du déluge.

Comme dormait Jacob, comme dormait Judith,
Booz, les yeux fermés, gisait sous la feuillée;
Or, la porte du ciel s'étant entre-bâillée,
Au-dessus de sa tête un songe descendit,

Et ce songe était tel, que Booz vit un chêne
Qui, sorti de son ventre, allait jusqu'au ciel bleu;
Une race y montait comme une longue chaîne;
Un roi chantait en bas, en haut mourait un Dieu.

. . . .

Qui n'a remarqué, dans nos églises du quatorzième et du quinzième siècle, ce beau vitrail de l'*arbre de Jessé* où du sein d'un vieillard endormi s'élève une sorte de cep noueux qui porte, en manière de grappes, les vénérables images des aïeux du Sauveur ? C'en est ici la tra-

duction en vers; ce qui ferait remonter le morceau à quelque vingt ans, c'est-à-dire aux beaux jours d'émulation intellectuelle où M. Victor Hugo combattait à côté de M. de Montalembert pour la cause de l'art chrétien. Que nous sommes loin de ce temps!

De la même époque aussi doit être, si nous ne nous trompons, la scène évangélique si étrangement intitulée : *Première rencontre du Christ avec le tombeau.* C'est tout simplement l'histoire de la résurrection de Lazare racontée d'après saint Jean. Le poëte prétend n'avoir fait que traduire : le lecteur en jugera par cet échantillon :

Jésus leva les yeux au ciel et marcha seul
Vers cette ombre où le mort gisait dans son linceul,
Pareil au sac d'argent qu'enfouit un avare.
Et, se penchant, il dit à haute voix : Lazare!

Alors le mort sortit du sépulcre; ses pieds
Des bandes du linceul étaient encor liés;
Il se dressa debout le long de la muraille;
Jésus dit : « *Déliez cet homme et qu'il s'en aille.* »

Voilà certes d'honnêtes exercices littéraires; mais en quoi intéressent-ils la philosophie de l'histoire, et à quel titre figurent-ils dans un livre qui a la prétention d'être une collection « d'empreintes successives du profil humain... empreintes moulées sur le masque des siècles? » L'ère patriarcale se résume-t-elle dans l'imitation citée plus haut du deuxième chapitre du livre de Ruth? Et la société au milieu de laquelle vécut le Christ revit-elle dans cette traduction libre du onzième chapitre de saint Jean? Il y a, dans la période d'Ève à Jésus plus que dans aucune autre, de ces noms qui sont tout un peuple, tout un siècte, toute une civilisation. Quels sont pourtant ceux que nous offre la *Légende des Siècles?* Sans sortir du primitif Orient, si plein de traditions solennelles, où sont Jacob, Joseph, les Pharaons?... Où est Moïse, allions-nous dire : mais voici que nous le découvrons. Le libérateur, le législateur des Juifs, l'homme qui a marqué sa nation d'un sceau indélébile, ne pouvait manquer d'avoir ici une place. En effet, M. Victor Hugo lui a consacré..... un quatrain! Le voici :

Moïse pour l'autel cherchait un statuaire;
Dieu dit : « Il en faut deux; » et dans le sanctuaire
Conduisit Oliab avec Béliséel :
L'un sculptait l'idéal et l'autre le réel.

Mahomet, il est vrai, n'en aura pas davantage; cet autre législa-

teur du désert, sauf quelques mots d'oraison funèbre, n'obtiendra non plus, dans la *Légende des Siècles*, qu'un logogryphe en quatre vers :

> Le divin Mahomet enfourchait tour à tour
> Son mulet Daïdol et son âne Yafour ;
> Car le sage lui-même a, selon l'occurrence,
> Son jour d'entêtement et son jour d'ignorance.

Qu'ont donc fait à M. Victor Hugo les deux fils d'Abraham ? mais n'anticipons point.

Le premier âge de l'humanité vient de finir. Nous touchons à la lutte du vieux monde avec le nouveau, au duel des Romains avec les Barbares. L'anecdote d'Androclès nous ouvre le second âge. Qui de nous ne s'est escrimé au collége sur cette classique *matière de devoir :* « Vous commencerez par un tableau de la barbarie des mœurs romaines sous l'empire..., vous prendrez pour exemple les combats du cirque : aspect du Colysée..., les spectateurs..., les gladiateurs : Androclès..., introduction du lion..., » etc., etc. Et chacun de nous de plaquer le plus possible de phrases sur chacune de ces divisions. Heureux ceux dont la plume facile pouvait, dans le temps donné, remplir tous les intervalles du canevas ! Mais ils étaient rares, et le plus grand nombre n'avaient à présenter au dernier moment qu'un programme incomplétement rempli.

La pièce de M. Victor Hugo sur le *Lion d'Androclès* ressemble un peu, nous lui en demandons pardon, à une *copie* inachevée. La première partie du sujet, — la décadence des mœurs romaines, — y est seule traitée. Cela est du reste haut en couleur et d'une crudité de peinture qui ne nous permettrait pas une reproduction intégrale. Bien qu'il sente son collége, nous croyons le morceau de date récente, ou récemment retouché. Le procédé du poëte l'indique. Il chargeait moins autrefois, et, tout en visant à l'effet, se souciait un peu plus du goût. Voici au surplus le début :

> La ville ressemblait à l'univers. C'était
> Cette heure où l'on dirait que toute âme se tait,
> Que tout astre s'éclipse et que le monde change.
> Rome avait étendu sa pourpre sur la fange.
> Où l'aigle avait plané, rampait le scorpion.
> Trimalcion foulait les os de Scipion.
> Rome buvait, gaie, ivre et la face rougie ;
> Et l'odeur du tombeau sortait de cette orgie.
> L'amour et le bonheur, tout était effrayant.
> Lesbie, en se faisant coiffer, heureuse, ayant
> Son Tibulle à ses pieds qui chantait leurs tendresses,
> Si l'esclave persanne arrangeait mal ses tresses,
> Lui piquait les seins nus de son épingle d'or.

Le mal à travers l'homme avait pris son essor.
Toutes les passions sortaient de leurs orbites.
Les fils aux vieux parents faisaient des morts subites.
. . . .
Rome horrible chantait. Parfois, devant ses portes,
Quelque Crassus, vainqueur d'esclaves et de rois,
Plantait le grand chemin de vaincus mis en croix,
Et, quand Catulle, amant que notre extase écoute,
Errait avec Délie, aux deux bords de la route,
Six mille arbres humains saignaient sur leurs amours.
. . . .
Par moment, le trépas, comme le fruit d'un arbre,
Tombait du front pensif de la pâle beauté;
Le même éclair de meurtre et de férocité
Passait de l'œil du tigre au regard de la vierge.
Le monde était le bois, l'empire était l'auberge.
De noirs passants trouvaient le trône en leur chemin,
Entraient, donnaient un coup de dent au genre humain.

La pièce finit par cette apostrophe au lion d'Androclès :

Ce fut alors que toi, né dans le désert fauve,
Où le soleil est seul avec Dieu, toi, songeur
De l'antre que le soir remplit de sa rougeur,
Tu vins dans la cité toute pleine de crimes;
Tu frissonnas devant tant d'ombre et tant d'abîmes;
Ton œil fit sur ce monde, horrible et châtié,
Flamboyer tout à coup l'amour et la pitié,
Pensif, tu secouas ta crinière sur Rome,
Et, l'homme étant le monstre, ô lion, tu fus l'homme.

L'idée n'est pas, jusqu'ici, ce qui frappe dans la *Légende des Siècles;* sauf dans le *Sacre de la femme* et dans *Androclès*, rien de passionné n'y frémit. Mais nous ne perdrons rien pour attendre. Rome tombée, l'islamisme établi, voici venir le *cycle héroïque* chrétien. A ce mot l'imagination s'éveille. Quels grands, quels touchants souvenirs le poëte va évoquer sans doute : l'apostolat chez les tribus barbares, les croisades, la chevalerie... Non, lecteur, ces souvenirs ne revivent pas dans les vers de M. Victor Hugo, ou du moins ne s'y offrent point par leur côté sympathique. Rien sur les croisades d'abord, rien, pas un vers, pas une allusion. Quant aux barbares devenus chrétiens, ils y figurent à peine dans une bizarre légende de Kanut le Grand où le poëte semble avoir pris à tâche de rivaliser avec les fables difformes des sagas scandinaves. Selon cette puérile et nébuleuse fiction, le grand roi danois, le célèbre conquérant de l'Angleterre, ayant tué son père, rôderait, fantôme immortel, parmi les brouillards du pôle, cherchant en vain sous la neige et dans les antres à s'abriter contre les gouttes de sang qui tombent sur son front.

Il entra par delà l'Irlande et la Norvége,
Seul dans le grand silence et dans la grande nuit;
Derrière lui, le monde obscur s'évanouit;
Il se trouva, lui, spectre, âme, roi sans royaume,
Nu, face à face avec l'immensité fantôme;
Il vit l'infini, porche horrible et reculant
Où l'éclair, quand il entre, expire triste et lent,
L'ombre, hydre dont les nuits sont les pâles vertèbres,
L'informe se mouvant dans le noir; les ténèbres;
Là, pas d'astre; et pourtant on ne sait quel regard
Tombe de ce chaos immobile et hagard;
Pour tout bruit, le frisson lugubre que fait l'onde
De l'obscurité sourde, effarée et profonde...
Il vit poindre et grandir comme une noire étoile;
L'étoile s'élargit lentement, et Kanut,
La tâtant de sa main de spectre, reconnut
Qu'une goutte de sang était sur lui tombée...
Et c'est pourquoi Kanut, fuyant devant l'aurore
Et reculant, n'a pas osé paraître encore
Devant le juge au front duquel le soleil luit;
C'est pourquoi ce roi sombre est resté dans la nuit,
Et sans pouvoir rentrer dans sa blancheur première,
Sentant, à chaque pas qu'il fait vers la lumière,
Une goutte de sang sur sa tête pleuvoir,
Rôde éternellement sous l'énorme ciel noir.

La chevalerie, à la vérité, occupe une large place dans la *Légende des Siècles*, mais elle est pour le poëte, tantôt un sujet de récits héroï-comiques dans le goût de l'Arioste, tantôt un thème de déclamations antiféodales. Quelque respect, quelque admiration que nous inspire la noble et chrétienne institution de la chevalerie, le *Roland furieux* ne nous a jamais scandalisé. Nous entendons, grâce à Dieu, la plaisanterie. Aussi n'hésitons-nous pas à regarder comme des jeux dignes du poëte italien les spirituelles fantaisies qui s'appellent : *Aymerillot* et *le Mariage de Roland*. Le ton à demi sérieux sur lequel sont racontées ici les prouesses, là le prosaïque égoïsme des paladins est dans les meilleures traditions de la poésie française.

Roland et Olivier, rivaux futurs de gloire, sont déjà, quoique au début de leur carrière et à peine ordonnés chevaliers, rivaux de bravoure et réciproquement jaloux de leur renommée naissante. Ils se sont rencontrés près du Rhône, et, pour se mesurer plus à l'aise, se sont faits passer par des bateliers dans une île du fleuve.

Ils se battent — combat terrible — corps à corps.
Voilà déjà longtemps que leurs chevaux sont morts;
Ils sont là seuls tous deux, dans une île du Rhône.
Le fleuve à grand bruit roule un flot rapide et jaune,
Le vent trempe en sifflant les brins d'herbe dans l'eau.

L'archange saint Michel, attaquant Apollo,
Ne ferait pas un choc plus étrange et plus sombre.
Déjà bien avant l'aube ils combattaient dans l'ombre.
Qui, cette nuit, eût vu s'habiller ces barons,
Avant que la visière eût dérobé leurs fronts,
Eût vu deux pages blonds, roses comme des filles.
Hier c'était deux enfants riant à leurs familles;
Beaux, charmants : — aujourd'hui sur ce fatal terrain,
C'est le duel effrayant de deux spectres d'airain,
Deux fantômes auxquels le démon prête une âme
Deux masques dont les trous laissent voir de la flamme.
Ils luttent, noirs, muets, furieux, acharnés.
Les bateliers pensifs qui les ont amenés
Ont raison d'avoir peur et de fuir dans la plaine,
Et d'oser de bien loin, les épier à peine;
Car de ces deux enfants qu'on regarde en tremblant
L'un s'appelle Olivier et l'autre a nom Roland.
Et depuis qu'ils sont là, sombres, ardents, farouches,
Un mot n'est pas encor sorti de ces deux bouches.

Comme ce premier tableau est à la fois grand et simple, énergique et gracieux ! La couleur en est sobre, mais vigoureuse; et les détails, pittoresques, si souvent disproportionnés ailleurs, sont ici dans une harmonie parfaite. Il n'y a qu'un trait pour ces « masques dont les trous laissent voir de la flamme » et pour ces « brins d'herbe que le vent trempe en sifflant dans l'eau ; » comme l'image en est pourtant saisissante ! C'est un grand peintre que M. Victor Hugo lorsqu'il sait se contenir. Mais revenons à nos paladins.

Le combat qui a commencé avant l'aube dure encore au moment où le soleil se couche. Chaque preux est armé de l'épée qu'il doit illustrer un jour; Olivier a Closamont, Roland a Durandal.

Ils luttent de si près avec de sourds murmures,
Que leur souffle âpre et chaud s'empreint sur leurs armures;
Le pied presse le pied ; l'île, à leurs noirs assauts,
Tressaille au loin; l'acier mord le fer ; des morceaux
De haume et de haubert, sans que pas un s'émeuve,
Sautent à chaque instant dans l'herbe et dans le fleuve.

La nuit qui survient n'arrrête pas leur lutte, qu'interrompt seulement l'accident d'une épée brisée et qu'il faut remplacer. Ils combattent ainsi quatre jours et quatre nuits.

Pour la cinquième fois, voici que la nuit tombe.
Tout à coup, Olivier, aigle aux yeux de colombe,
S'arrête et dit :
 Roland, nous n'en finirons point
Tant qu'il nous restera quelque tronçon au poing,
Nous lutterons ainsi que lions et panthères.

Ne vaudrait-il pas mieux que nous devinssions frères?
Écoute, j'ai ma sœur, la belle Aude, au bras blanc,
Épouse-la.
Pardieu, je veux bien, dit Roland.
Et maintenant buvons, car l'affaire était chaude,
C'est ainsi que Roland épousa la belle Aude.

Voilà qui est gaillardement conté. Quel plaisir, quand on sort des nébuleuses féeries où le poëte errait tout à l'heure péniblement à la suite de Kanut, de se retrouver à cette joyeuse lumière du génie français! Avançons, elle va s'égayer encore.

Charlemagne, « empereur à la barbe fleurie, » comme dit le poëte, revient de son expédition d'Espagne où tout a si bien marché d'abord, mais qu'il a fallu quitter précipitamment et dont la surprise de Roncevaux vient de ternir la gloire. L'empereur est refrogné et les douze pairs maussades. Rentrer vaincu par des paysans, et songer que ces rustres en feront des chansons qu'on redira là et plus loin sans doute pendant des siècles, c'est mortifiant! Cependant on chemine en bon ordre. L'empereur,

. . . . Au bout de trois journées,
.... Arrive au sommet des Hautes-Pyrénées
Là, dans l'espace immense il regarde en rêvant;
Et, sur une montagne, au loin, et bien avant,
Dans les terres, il voit une ville très-forte,
Ceinte de murs avec deux tours à chaque porte.
Elle offre, à qui la voit ainsi dans le lointain,
Trente maîtresses tours avec des toits d'étain
Et des mâchicoulis de forme sarrasine
Encor tout ruisselants de poix et de résine.
Au centre est un donjon, si beau en vérité,
Qu'on ne le peindrait pas dans tout un jour d'été.
Ses créneaux sont scellés de plomb; chaque embrasure
Cache un archer dont l'œil toujours guette et mesure;
Ses gargouilles font peur; à son faîte vermeil
Rayonne un diamant gros comme le soleil,
Qu'on ne peut regarder fixement de trois lieues...

Cette vue réveille et affriande le vieux conquérant. Il appelle son fidèle conseiller, le duc Naymes-d'Aigremont. —Quelle est cette ville? Montjoie-Saint-Denis, il faut que je l'aie! Le vieux Naymes frissonne et d'un geste découragé montre à Charlemagne son armée en déroute, ses barons harassés, ses gens armés de simples arbalètes. — Tu ne m'as pas dit le nom de la cité! répond l'empereur à ces sages observations. Naymes reprend ses jérémiades : l'armée est sur les dents, les barons sont las et depuis longtemps n'ont pas revu leurs foyers. N'ont-ils pas fait assez de conquêtes comme cela? D'ailleurs

la villle est formidablement défendue. — Naymes, réplique en souriant Charlemagne, tu ne m'as pas dit le nom de cette ville! — Sire, c'est Narbonne.

> . . . . Narbonne est belle, dit le roi,
> Et je l'aurai ; je n'ai jamais vu, sur ma foi,
> Ces belles filles-là sans leur rire au passage,
> Et me piquer un peu les doigts à leur corsage.

Il croit n'avoir qu'à l'offrir, pour trouver maint baron prêt à exposer sa vie pour en devenir maître et seigneur. Il la propose donc au premier venu, Dreux de Montdidier. Mais le vénérable guerrier est tout perclus et n'aspire qu'à aller coucher dans son lit. Hugues de Cotentin aussi est las de « s'endormir tard et s'éveiller matin. » Quant à Richer de Normandie, il n'a plus d'ambition :

> Empereur, je suis duc par la grâce de Dieu.
> Ces aventures-là vont aux gens de fortune.
> Quand on a ma duché, roi Charle, on n'en veut qu'une.

L'empereur se tourne vers le comte de Gand, espérant bien, pour le coup, ne pas éprouver un refus : ce Flamand a toujours montré un grand appétit de conquête. Oui, mais son appétit est aujourd'hui d'une autre sorte. Il a le ventre creux et ses soldats aussi; ces endiablées campagnes du Midi n'offrent rien à mettre sous la dent! — Nous y avons mangé, dit le le comte, au lieu de blé,

> Des rats et des souris, et, pour toute ribottes,
> Nous avons dévoré beaucoup de vieilles bottes.

Puis il ajoute :

> Quand vous me donneriez, pour prendre cette place,
> Tout l'or de Salomon et tout l'or de Pépin,
> Non! je m'en vais en Flandre où l'on mange du pain.
> — Ces bons Flamands, dit Charle, il faut que cela mange.

Il s'adresse donc, ailleurs, à Eustache de Nancy, à Gerard de Roussillon, à Eudes de Bourgogne, à Albert de Périgueux, à Samo, à Garin, enfin à tous ses capitaines : tous refusent. La fureur longtemps contenue de l'empereur éclate alors; il foudroie la caduque mollesse de ses vieux compagnons et les chasse.

> Je ne veux plus de vous! Retournez chez vos femmes!
> Allez vivre cachés, prudents, contents, infâmes!
> . . . .
> Ainsi Charle de France, appelé Charlemagne,

Exarque de Ravenne, empereur d'Allemagne,
Parlait dans la montagne avec sa grande voix :
Et les pâtres lointains épars au fond des bois,
Croyaient en l'entendant que c'était le tonnerre.
Les barons consternés fixaient les yeux à terre.

En ce moment s'avance un jeune homme, une espèce d'enfant au teint rose et qu'on eût pris volontiers pour une fille; du reste pauvrement mis, sans écusson sur son bouclier, sans panache à son casque.

L'empereur le regardant du haut de son « cheval syrien » : — Toi, que veux tu? — Ce dont personne ne veut, prendre Narbonne. Et les barons de rire : « Hé! c'est Aymerillot, le petit compagnon! » Mais lui :

. . . . Je suis pauvre autant que pauvre moine,
J'ai vingt ans, je n'ai point de paille et point d'avoine,
Je sais lire en latin, et je suis bachelier,
Voilà tout, sire. . . . .
Mais tout le grand ciel bleu n'emplirait pas mon cœur.
J'entrerai dans Narbonne et je serai vainqueur.
Après, je châtierai les railleurs, s'il en reste.
. . . .

Le lendemain, Aymery prit la ville.

Cela est excellent.

Excellente aussi, mais dans un ton, cette fois, complétement sérieux, est une autre étude chevaleresque, *Bivar*, qu'on pourrait intituler mieux : Le Cid chez son père. C'est un détail de mœurs chevaleresques qu'à son relief austère on croirait sorti d'un pinceau espagnol.

C'est encore un tableau espagnol, que la *Rose de l'Infante*, la meilleure pièce peut-être du nouveau recueil. La composition en est simple : au premier plan, une infante qui se promène avec sa duègne autour d'un bassin et tient une rose; au second, l'Escurial avec la sombre figure de Philippe II derrière une vitre. Mais quel contraste entre cette fraîche et frêle enfant, émue du plaisir de respirer l'air libre et le parfum d'une fleur, et cet impassible fantôme sur les traits duquel aucune émotion ne s'écrit! Et comme la peinture est éclatante et riche, sans prodigalité pourtant, sans aucune de ces débauches de couleur où tombe si souvent le poëte!

Elle est toute petite; une duègne la garde.
Elle tient à la main une rose et regarde.
Quoi? que regarde-t-elle? elle ne sait pas. L'eau;
Un bassin qu'assombrit le pin et le bouleau;
Ce qu'elle a devant elle; un cygne aux ailes blanches,

Le bercement des flots sous la chanson des branches,
Et le profond jardin rayonnant et fleuri.
Tout ce bel ange a l'air dans la neige pétri.
On voit un grand palais comme au fond d'une gloire,
Un parc, de clairs viviers où les biches vont boire.
Et des parcs étoilés sous les bois chevelus.
L'innocence est sur elle une blancheur de plus.

. . . .

Elle se tient au bord de l'eau, sa fleur l'occupe.
Sa basquine est en point de Gênes ; sur sa jupe
Une arabesque, errant dans les plis du satin,
Suit les mille détours d'un fil d'or florentin.
La rose épanouie et toute grande ouverte,
Sortant du frais bouton comme d'une urne verte,
Charge la petitesse exquise de sa main ;
Quand l'enfant, allongeant ses lèvres de carmin,
Fronce, en la respirant, sa riante narine,
La magnifique fleur, royale et purpurine,
Cache plus qu'à demi ce visage charmant,
Si bien que l'œil hésite et qu'on ne sait comment
Distinguer de la fleur ce bel enfant qui joue,
Et si l'on voit la rose ou si l'on voit la joue...

. . . .

Pendant que l'enfant rit, cette fleur à la main,
Dans ce vaste palais catholique romain
Dont chaque ogive semble au soleil une mitre,
Quelqu'un de formidable est derrière une vitre ;
On voit d'en bas une ombre, au fond d'une vapeur,
De fenêtre en fenêtre errer, et l'on a peur ;
Cette ombre au même endroit, comme en un cimetière,
Parfois est immobile une journée entière ;
C'est un être effrayant qui semble ne rien voir ;
Il rôde d'une chambre à l'autre pâle et noir ;
Il colle aux vitraux blancs son front lugubre, et songe ;
Spectre blême ! son front aux feux du soir s'allonge ;
Son pas funèbre est lent comme un glas de beffroi ;
Et c'est la mort, à moins que ce ne soit le Roi.

C'est lui en effet, c'est Philippe. Si son front est aujourd'hui plus pâle, son regard plus immobile et plus profond, c'est que l'*Armada* a mis à la voile. Il la suit de la pensée, immobile en apparence, mais plein d'anxiéte au fond de l'âme. Tandis qu'ils sont là, l'infante et le roi, immobiles, suivant, l'une de vagues rêveries, l'autre de formidables projets, survient un brusque coup de vent qui effeuille la rose dans le bassin, et ne laisse plus à la main de l'infante qu'une épine. La scène autour d'elle a tout à coup changé; les bosquets tout à l'heure si calme frémissent, l'eau du bassin s'agite, elle a des ondes, l'aspect en est noir.

Toute la pauvre rose est éparse sur l'onde ;

Ses cent feuilles, que noie et roule l'eau profonde,
Tournoyant, naufrageant, s'en vont de tous côtés
Sur mille petits flots par la brise irrités;
On croit voir dans un gouffre une flotte qui sombre.
— Madame, dit la duègue avec sa face d'ombre
A la petite fille étonnée et rêvant,
Tout sur terre appartient aux princes, hors le vent.

Ce vent, qui sait? était peut-être une rafale égarée de la tempête qui, à la même heure, engloutissait l'invincible Armada ! Le poëte ne se fait point cette question, mais elle vient d'elle-même à la pensée. Et voilà le double charme de cette poésie, elle réjouit et fait penser.

Réjouir et faire penser, éveiller le cœur et l'intelligence à la fois : double et rare privilége de l'art, attribut essentiel du talent, que ne donne pas la volonté jointe au génie, mais qui est, chez l'homme, le résultat d'un sentiment délicat du beau, du vrai et du bien. La passion, dans les temps agités, altère souvent cette faculté dans les natures les mieux douées. M. Victor Hugo en est ici même l'exemple.

Comme poëte, M. Victor Hugo se croit une mission : combien ne l'a-t-il pas répété ! Mais cette mission, il l'entend d'une manière étroite en la confondant avec sa mission d'homme de parti. Le jour où il entra dans l'arène politique, M. Victor Hugo y enrôla sa muse et lui fit revêtir l'uniforme. Depuis lors, elle sert de son mieux, maladroitement quelquefois, mais rudement toujours. Ce n'est plus le brillant volontaire qui vient, par attrait, se joindre aux nobles causes; c'est un reître brutal, un soudard au courage aveugle, qui donne avec furie, ne sachant point s'arrêter, et presque toujours va plus loin qu'il n'aurait dû, dans l'intérêt même de la lutte; — grossier, aimant le vil langage et l'affectant, reconnaissable seulement, dans sa dégradation, à quelques traits de distinction originelle.

Telle en effet se montre à nous aujourd'hui, dans les pièces d'inspiration récente de la *Légende des Siècles*, cette muse qui débuta par les hautes et patriotiques inspirations des *Odes*, se joua avec de si charmants caprices dans les *Ballades*, et se recueillit, si douce, si sereine, dans les *Feuilles d'automne*. Telle nous la trouvons dans le *Jour des Rois*, les *Chevaliers errants*, *Ratbert*, tableux du moyen âge, à la façon de Callot, où l'on ne sait ce qui l'emporte de la brutalité de la couleur ou de la violence du sentiment qui les a inspirés. Ce sentiment est la haine de la royauté et l'horreur d'un passé qu'on a trop embelli sans doute, — M. Hugo tout le premier, — mais qui a fait de grandes choses et dont nous sommes issus après tout. M. Victor Hugo, qui élevait si haut le moyen âge, M. Hugo, le gothique, comme l'appelaient autrefois ses adversaires,

s'est pris de haine aujourd'hui pour cette époque; il n'y voit que violences, injustices, meurtres, pillages, que brigandages et tyrannies. Les seigneurs n'étaient que des scélérats abusant de leur force, les prêtres que des animaux de ténèbres, les rois « qu'un tas de gueux. » Ce sont les exploits de quelques-uns de ces « gueux » qu'il raconte à sa façon dans les trois pièces dont nous venons de citer les titres.

Le *Jour des Rois* est une razzia imaginée par quelques petits roitelets du nord de l'Espagne, pour célébrer la fête du 6 janvier :

> Et c'est pourquoi s'étant, par message entendus,
> En bons cousins étant convenus en famille
> De sortir à la fois, vers l'heure où l'aube brille,
> Chacun de sa montagne ou chacun de sa tour,
> Ils vont fêtant le jour des rois, car c'est leur jour,
> Par un grand brûlement de villes dans la plaine.

Nous faisons grâce du récit. La curée est faite, un mendiant qui, assis sur le pont de Crassus, avait vu passer les rois, se dresse alors, et,

> . . . . . Tendant ses deux mains décharnées
> Montra sa souquenille immonde aux Pyrénées,
> Et cria dans l'abîme et dans l'immensité :
> « Confrontez-vous, sentez votre fraternité,
> O mont superbe, ô loque infâme ! neige, boue !
> Comparez, sous le vent des cieux qui la secoue,
> Toi, tes nuages noirs, toi, tes haillons hideux,
> O guenille, ô montagne ; et cachez toutes deux
> Pendant que les vivants se traînent sur leurs ventres,
> Toi, les poux dans tes trous, toi, les rois dans tes antres.

Dans le *Petit Roi de Galice*, ils sont dix, les dix infants d'Asturies, tous vrais brigands, en leur qualité de fils de rois. Ils ont, le matin même, enlevé leur neveu, le pauvre petit Nuño, qu'il s'agit de dépouiller. A cette « collection de monstres » des prêtres sont naturellement mêlés, qui bénissent le repas que ce tas de gueux va prendre avant de délibérer sur le sort à faire au malheureux orphelin. La délibération est longue, et, les personnages admis, ne manque pas d'une certaine vigueur et d'un certain mouvement dramatique. Roland, qui chevauchait à travers les Pyrénées, vient à passer par là. A la vue de ce groupe, à la vue de l'enfant surtout, le paladin soupçonne quelque trame criminelle :

> Il se hâtait ; soudain il aperçut l'enfant ;
> Alors il marcha droit vers eux, mit pied à terre
> Et grave dit :
> « Je sens une odeur de panthère. »

Tout le moyen âge, dans la *Légende des Siècles*, exhale cette *odeur de panthère*, dans *Ratbert*, conte fantastique dont le héros est un monstre astucieux et sanguinaire qui a eu pour nourrice « une mamelle d'ombre et d'horreur et de nuit; » et qui a pour conseiller un évêque « grand casuiste et très-savant, du reste pieux, charitable, aumônier et qui jadis a traduit en vers latins *Psyché;* » — dans *Eviradnus*, narration non moins monstrueuse, où deux autres « gueux » de princes, Ladislas et Sigismond, font le projet de faire disparaître Mahaud, héritière du marquis de Lusace en soupant avec elle, la nuit de son avénement dans la tour de Corbus. Un chevalier errant, le géant Alsacien *Eviradnus*, soupçonne leur projet, les épie et les écrase au moment où ils vont mettre à exécution leur complot. Nulle part les excès du genre insensé adopté dans ces derniers temps par le poëte, l'absurdité de la fable, l'exagération de la couleur, la prolixité et la grossièreté recherchée du langage, excès où, sous les apparences de l'énergie, se dissimule une réelle impuissance, ne se montrent plus complétement réunis. Ces morceaux doivent dater d'hier; le poëte y atteint au dernier degré d'un défaut dont les symptômes ont éclaté chez lui de bonne heure, l'absence de mesure. Le sentiment lui en est aujourd'hui totalement étranger; il exagère tout, le bien comme le mal, l'expression des bons comme celle des mauvais sentiments.

Qu'un souffle de bienveillance passe sur ce recueil à côté du souffle de haine qui le traverse, ce n'est pas nous certes qui le nierons. Les accents de compassion humaine qui se mêlent çà et là aux frémissements de la colère ne nous ont pas échappé; nous avons deux fois relu la pièce intitulée les *Pauvres Gens*, bien que littérairement, ce soit un peu longuet, et, pour la tiédeur, digne d'un récit du prix Monthyon. Le poëte y est ému pourtant, mais combien moins que dans le tableau qu'il fait des souffrances des animaux! Les enfants du pêcheur lui arrachent des accents moins vifs que le crapaud et le cochon!

Un crapaud traversait un chemin. Un prêtre qui lisait son bréviaire l'aperçoit et de son talon lui écrase la tête; une jeune femme avec une fleur au corset lui crève un œil du bout de son ombrelle; des enfants surviennent, le frappent et le traînent dans une ornière. En ce moment un âne, un vieil éclopé et rogneux qui traînait une voiture le voit, et se jette de côté pour ne pas écraser tout à fait l'animal immonde. Voilà qui est dit en deux cents vers des plus travaillés, avec tous les mouvements de l'éloquence la plus passionnée.

Plus pathétiquement encore est racontée l'histoire du cochon. — Remarquons en passant le choix des victimes. Un chien, un cheval, une gazelle, des animaux caressants, utiles, innocents, voilà ce dont

un autre eût fait choix. Mais la belle merveille d'intéresser ainsi? Le beau, le neuf, c'est d'émouvoir avec des êtres répugnants, immondes : un crapaud, un cochon.

Un cochon donc venait d'être saigné devant l'étal d'un boucher et gisait là le cou ouvert, mais vivant encore.

> Le soleil de midi brûlait l'agonisant.
> Dans la plaie implacable et sombre dont le sang
> Faisait un lac fumant à la porte du bouge,
> Chacun de ses rayons entrait comme un fer rouge;
> Comme s'ils accouraient à l'appel du soleil,
> Cent moustiques suçaient la plaie au bord vermeil...
> On voyait tressaillir l'effroyable coupure.
> Tous les passants fuyaient loin de la bête impure.

Alors vint à passer le sultan Mourad, fils de Bajazet, le plus sanguinaire des monstres couronnés que l'islamisme ait infligés à l'Orient. Mourad, à la vue du porc, s'arrêta :

> Le porc et le Sultan étaient seuls tous les deux;
> L'un torturé, mourant, maudit, infect, immonde;
> L'autre, empereur, puissant, vainqueur, maître du monde,
> Triomphant aussi haut que l'homme peut monter,
> Comme si le destin eût voulu confronter
> Les deux extrémités sinistres des ténèbres.
> Le porc, dont un frisson agitait les vertèbres.
> Râlait, triste, épuisé, morne; et le padisha
> De cet être difforme et sanglant s'approcha,
> Comme on s'arrête au bord d'un gouffre qui se creuse;
> Mourad pencha son front vers la bête lépreuse,
> Puis le poussa du pied dans l'ombre du chemin,
> Et de ce même geste énorme et surhumain
> Dont il chassait les rois, Mourad chassa les mouches.
> Le porc mourant rouvrit ses paupières farouches,
> Regarda d'un regard ineffable, un moment,
> L'homme qui l'assistait dans son accablement;
> Puis son œil se perdit dans l'immense mystère;
> Il expira.

Le même jour, Mourad fut pris de la fièvre et mourut. Son âme se présenta devant Dieu. Jamais âme plus souillée de crimes n'avait paru au suprême tribunal. Il avait promené avec lui l'incendie, le pillage, la débauche; la terre autour de lui s'était abreuvée de larmes et de sang; il avait tué son père et ouvert le ventre à douze enfants pour trouver une pomme volée. Les cris de la terre s'élevaient contre lui devant Dieu comme le vaste bruit de l'Océan : Vengeanee, ô Dieu juste, vengeance.

> Soudain, du plus profond des nuits, sur la nuée,

Une bête difforme, affreuse, exténuée,
Un être abject et sombre, un pourceau s'éleva
Ouvrant un œil sanglant qui cherchait Jéhovah;
La nuée apporta le porc dans la lumière,
A l'endroit même où luit l'unique sanctuaire,
Le saint des saints jamais décru, jamais accru;
Et le porc murmura : « Grâce, il m'a secouru. »
Le pourceau misérable et Dieu se regardèrent.

La divine balance fut alors apportée. Dans l'un des plateaux furent mises les innombrables victimes du sultan, l'amas hideux de tous ses crimes; dans l'autre le pourceau. Or, dit M. Victor Hugo,

Du côté du pourceau la balance pencha!

Si le ridicule ne s'en chargeait, on ne saurait assez flétrir une aussi odieuse profanation — nous ne dirons pas des dogmes les plus saints — mais des plus saines notions de la justice. Quoi! un mouvement de pitié instinctive suffira pour racheter une vie d'abominations volontaires!

Quelle idée vous faites-vous donc de l'éternelle équité, pour croire qu'elle puisse admettre dans ses jugements des compensations comme celles-ci? Estimez-vous donc assez peu l'humanité pour la mettre en balance avec un animal immonde? N'est-il pas odieux de travestir ainsi la grande et consolante doctrine de la réparation par les œuvres? On accuse l'indulgence du prêtre pour les satisfactions attardées du lit de mort; on rit de ces évêques, de ces moines des temps antérieurs toujours prêts à absoudre les seigneurs féodaux qui, au dernier moment, rendaient à Dieu ce qu'ils avaient pris aux hommes. Certes, M. Victor Hugo nous semble un casuiste autrement large.

Arrêtons ici ces observations; ne les étendons pas à l'ordre des considérations littéraires où trop d'autres signes d'aveuglement, de fatigue et de perturbation intellectuelle se manifestent. Passons sur ces éclipses intermittentes de la pensée, ces incessantes substitutions de la peinture à l'idée, ces outrages systématiques aux lois de la langue et de la poésie. Ménageons, plus qu'il ne le fait lui-même, la gloire d'un poëte dont nous avons salué la radieuse aurore et dont il nous coûte de constater le sombre et bizarre déclin. N'oublions pas que, volontairement ou non, ses jours se consument dans l'exil, qui fut toujours mauvais conseiller, et plaignons-le de n'avoir pas trouvé dans cette presse française dont chaque mot est pour lui une parole de , des amis assez dévoués pour lui dire la vérité dès le premier jour et le détourner des tentations auxquelles il s'acharne.

P. Douhaire.

LE MAROC

Les vieilles luttes de l'Europe et de l'Afrique semblent vouloir se réveiller aux extrémités de ces deux continents. La chrétienté et l'islamisme y sont toujours en présence ; et maintenant le Maroc s'y trouve en guerre avec l'Espagne, comme il l'a été en 1844 avec la France. Pourtant, depuis plus d'un siècle, depuis le règne de Sidi-Mahomet, cet empire barbare n'avait cessé de donner le caractère le plus pacifique à ses relations avec les nations chrétiennes. Cette politique, si propice aux intérêts de son commerce et de ses douanes, était devenue traditionnelle dans la famille avare des schérifs. On aurait donc pu croire à sa durée. Mais, en dépit des traditions qu'on croit si puissantes chez les musulmans, cette politique paraîtrait maintenant abandonnée par les Maures, tandis que la piraterie barbaresque est toujours prête à renaître sur le littoral du Riff et que le feu de la guerre sainte brûle en permanence sur les frontières de l'Algérie.

Un tel changement, s'il était durable, persistant, pourrait avoir les plus graves résultats ; ne fût-il que passager, il mérite encore d'être étudié dans les causes qui l'ont produit et les circonstances qui l'ont fait grandir. Comme il a commencé sous le règne d'Abd-er-Rhaman, c'est à l'histoire de ce règne à nous en donner la première explication.

Mouley-Abd-er-Rhaman, dont nous avons à rappeler les actes publics, monta sur le trône du Maroc en vertu d'un droit d'élection accepté dans la dynastie des schérifs.

Mouley-Soliman, son oncle et son prédécesseur, l'avait préféré à ses propres fils, et, avant de mourir, le 22 novembre 1822, il lui avait transmis le pouvoir suprême par un testament solennel. Ce choix rencontra moins d'opposition que d'habitude et ne tarda pas à être ratifié, comme le choix même de Dieu, par les populations musulmanes.

Le nouveau sultan était réputé descendre au 36e degré, en ligne directe et masculine, d'Ali, gendre de Mahomet. C'est dire aussi qu'appartenant à la secte des Malékites, il se nommait l'*Émir des croyants*, le *vicaire de Dieu*, et considérait les sultans de Constantinople comme des intrus dans le califat.

Fort de tous ces titres qui font idolâtrer son autorité par la race maure et assurent sa suprématie religieuse sur d'innombrables tribus arabes, le sultan du Maroc est le type parfait du césarisme africain, tenant à discrétion tous ses sujets, et se grandissant au-dessus de ses rivaux ottomans de toute l'arrogance que lui suggère le despotisme religieux le plus absolu. A la différence de ceux-ci, qui règnent bien plus qu'ils ne gouvernent et laissent ce dernier soin à leur vizir et au collége des ulémas que leur devoir est de consulter, Mouley-Abd-er-Rhaman, comme ses prédécesseurs, ne prit jamais conseil que du Coran, interprété par lui-même ou par ceux auxquels son bon plaisir était de demander avis. Qu'on se garde pourtant d'exagérer cette appréciation. L'arbitraire illimité n'existe ici que dans l'interprétation personnelle de la loi, et c'est à ce point de vue seulement qu'il a *éclipsé* tous les excès attribués aux despotes de Constantinople. Cet état de chose n'est point d'ailleurs aussi ancien qu'on se plaît à le supposer, ne datant guère que du dix-septième siècle, et du terrible Muley-Ismaël, le destructeur de l'indépendance religieuse de Fez.

Tant que cette ville sacrée resta le siége vénéré de la théologie malékite, la loi pouvait régner autrement que par l'interprétation capricieuse du souverain. Mais, une fois ce sanctuaire profané et ses principaux ministres mis à mort, toutes les monstruosités du pouvoir absolu devaient fatalement se donner rendez-vous au Maroc. Ses victimes ne lui échappèrent alors que par la fuite, quand elles trouvaient moyen d'arriver chez les tribus indépendantes de l'Atlas, ou plus loin encore dans les oasis du désert.

C'est ainsi que l'empire des schérifs est devenu le domaine classique de l'autocratie musulmane. Or l'avarice, comme le fanatisme, en est le satellite, car c'est par et pour l'or que règnent aussi les despotes marocains. Augmenter leur trésor est toute leur politique, soit à l'intérieur, soit au dehors. Perception des dîmes sur les produits du sol, capitation sur les Juifs, monopoles de toutes sortes pesant tour à tour sur la laine, le blé, la cochenille et les autres denrées commer-

ciales; d'un autre côté, les droits de louage sur les chameaux, les patentes, les amendes de toutes sortes imposées aux villes comme aux particuliers, les confiscations qui menacent sans distinction tous les fonctionnaires enrichis, souvent aussi les marchands trop fortunés, enfin les douanes et les présents des nations étrangères : tout vient s'engouffrer dans le trésor public, dont les caveaux de Méquinez connaissent seuls la valeur.

Méquinez, l'une des anciennes capitales du Maroc, ne doit guère son importance actuelle qu'au droit traditionnel de recevoir en dépôt les richesses de l'empire. Inutile d'ajouter que le sultan en a seul la disposition, et que le premier acte de son règne est toujours de s'en emparer.

Abd-er-Rhaman semblait avoir grandi tout exprès pour ce genre de gouvernement, car avant son avénement au trône, alors qu'il était gouverneur de Mogador, il avait cumulé la plupart des fonctions fiscales de l'empire, et tenu avec le trésor de sa province la direction des douanes et la perception des impôts. Néanmoins la première difficulté de son règne fut de se rendre maître du trésor impérial. Six mille soldats noirs, anciens esclaves du soudan que son prédécesseur avait convertis et organisés, en étaient les gardiens, et ils refusaient de le livrer. La valeur en était alors de six millions de piastres, (trente millions de francs environ, ce dont on voudrait faire aujourd'hui cinq cents millions en lingots d'or et d'argent et en argent monnayé)! Abd-er-Rhaman fut obligé d'en venir à un compromis avec ses janissaires de nouvelle espèce, prouvant par ces ménagements que la race noire avait son influence dans le Maroc, et nous indiquant le parti que nous pourrions en tirer à notre tour pour faire pénétrer notre domination dans l'intérieur de l'Afrique.

Quoi qu'il en soit de notre politique à cet égard, le prédécesseur de Muley Abd-er-Rhaman avait déjà dû aux soldats noirs, dont il avait fait sa garde impériale, de raffermir sa puissance souvent ébranlée, et mourir dans la paisible possession de son trône. Il avait vu, il est vrai, la paix intérieure souvent compromise par ses fiscalités; mais il n'en avait pas moins eu le mérite durant tout son règne de se maintenir en bonne intelligence avec l'Europe pendant le quart de siècle le plus mémorable, et au milieu de la guerre universelle de la chrétienneté.

C'était là un phénomène à coup sûr remarquable par sa rareté dans le Maroc, et qui témoigna de la prudence de Mouley-Soliman dans ses relations extérieures. Cette longue paix lui fit d'autant plus d'honneur, qu'il sut résister à Napoléon quand celui-ci essaya de le faire sortir de la stricte neutralité dont il s'était fait une loi à l'égard des princes chrétiens.

Eh bien, c'est d'après cette même politique extérieure que s'est dirigé à son tour Muley Abd-er-Rhaman durant un règne de vingt-sept années. Sa conduite a sans doute pu varier par suite de circonstances très-différentes; mais il sera aisé de voir qu'au fond sa manière d'entendre les relations avec la chrétienté resta la même, c'est-à-dire, purement commerciale, et que la paix, ou plutôt la prolongation de la trêve avec les infidèles, en fut toujours dans son esprit la première condition.

Le premier acte diplomatique de son règne fut à cet égard très-significatif, puisqu'il mit le Maroc en relations plus fréquentes avec les puissances européennes. Le nouveau sultan leur ouvrit le port de Mazagran, ville fondée par les Portugais, sur un des meilleurs points du littoral atlantique, et qui, après avoir été prise par les Maures, vers le milieu du dernier siècle, était depuis lors restée fermée au commerce chrétien. Abd-er-Rhaman déclara en même temps « sa ré-« solution formelle de protéger le commerce, et témoigna aux divers « consuls sa satisfaction d'être en rapport avec les nations qu'ils re-« présentaient. »

Plus tard, le 23 mai 1825, il reçut à Fez les présents du roi de France, et il accueillit alors notre consul en lui disant « que notre roi « et la nation française étaient les plus proches et les plus considérés « dans son amitié. »

Ce langage était sincère, et notre prépondérance se fit sentir dans le Maroc jusqu'aux événements de 1830.

La conquête d'Alger retentit alors comme un coup de foudre sur cet empire somnolent. Il avait tout fait pour rester en paix, c'est-à-dire en relations commerciales avec les nations chrétiennes. Mais cette fois-ci la chrétienté débarquait victorieuse en Afrique; et le contact de territoire, se joignant aux vieilles oppositions de religion et de race, ne devait-il pas amener les luttes que depuis un siècle les chérifs mettaient le plus grand soin à éviter? La destruction des Algériens, sectateurs du Kalifat ottoman, était d'ailleurs un premier triomphe pour les Maures. Les corporations religieuses de Fez, les tribus guerrières de l'Atlas, les fanatiques commerçants du Tafitet, se rappelèrent aussitôt que Tlemcen avait fait partie de l'empire du Maroc. Ils poussèrent donc les tribus voisines à venir reprendre cette ville, alors sans maître et abandonnée entièrement à elle-même; mais les habitants s'y défendirent pour se préserver du pillage, et c'est en allant les secourir à titre d'alliés que les troupes françaises complétèrent l'occupation de la province d'Oran.

Nous fûmes aussitôt en contact avec les tribus les plus insoumises du Maroc, toujours prêtes à résister aux mesures fiscales de l'empereur, mais encore plus à se battre pour les intérêts des caravanes et

des pèlerinages dont notre domination en Algérie était venu troubler les itinéraires, et bouleverser toutes les conditions économiques. C'étaient les intérêts les plus réels et tout ensemble les plus sacrés des frontières musulmanes qui se trouvaient ainsi menacés de ruine complète. Comment dès lors s'étonner de leur double obstination à réagir d'abord contre nous, ensuite contre la connivence attribuée à la politique trop pacifique de Mouley Abd-er-Rhaman !

Déjà cet empereur s'était vu obligé de comprimer une insurrection redoutable, suscitée contre lui par un pieux marabout. Celui-ci l'avait déclaré atteint d'aliénation mentale et incapable de gouverner. *Sidi-Mohammed Eben Tabied* était son nom ; et Abd-er-Rhaman fut réduit à l'assiéger dans Fez. Après l'avoir fait capituler, il lui fit grâce de la vie; puis, l'ayant fait promener garrotté dans toute la ville, il se contenta de l'exiler au Tafitet, retraite d'une multitude de schérifs obscurs, multipliés de règne en règne, et que l'infériorité de leur naissance tient éloignés de la famille impériale.

Quant aux chefs de l'insurrection, ils avaient déjà, au nombre de vingt-six, été scellés tout vivants dans un mur, tandis que cent cinquante de leurs complices furent emprisonnés à l'île de Mogador, et ne tardèrent pas à y périr sous les mauvais traitements.

C'est ainsi que Muley-Abd-er-Rhaman, malgré son absolutisme religieux, avait à contenir ses populations impatientes de venger l'islamisme en Algérie et d'y reprendre l'ancien territoire des Maures. Sur de vives remontrances du gouvernement français, il avait pourtant renoncé à toutes prétentions politiques sur Tlemcen et les districts dépendants de l'ancienne régence. Mais pouvait-il y abandonner les nombreux sectateurs de son autorité religieuse, et les tribus guerrières qui chaque jour disent la prière en son nom ? Il continua donc à exercer sur elles une influence occulte et crut trouver un auxiliaire dans le jeune Abd-el-Kader, qui revenait alors de la Mecque. En vue de son propre agrandissement, celui-ci s'empressa d'accepter le patronage du schérif, à la famille duquel il se prétendait allié. Il ne tarda pas d'ailleurs à se rendre redoutable dans la province d'Oran, et il y força le général Des Michels à traiter avec lui. Ce vieux général, qui ne comprenait rien aux mœurs arabes, le reconnut *émir* de Mascara, donnant ainsi à notre adversaire le titre qu'il ambitionnait le plus et qui fut le premier instrument de sa fortune. Comme l'a très-bien dit le général Daumas, « ce fut le triomphe le plus complet de l'astuce barbare sur l'ignorance civilisée. » Aussi nos propres fautes, bien plus que l'alliance de Muley-Abd-er-Rhaman, firent-elles la puissance d'Abd-el-Kader.

Cependant les Marocains, voulant utiliser cet allié, préparaient un coup décisif. Le 30 mai 1844, plusieurs milliers d'entre eux atta-

quèrent à l'improviste le camp français de Lalla-Maghnia. Ils étaient commandés par Sidi-el-Mamoun-ben-Schérif, allié à la famille impériale. Un renfort de cinq cents Berbères leur fut bientôt envoyé de Fez par le fils aîné de l'empereur. D'un autre côté, les partisans d'Abd-el-Kader prêchaient partout la guerre sainte, et les populations d'accourir sous leurs drapeaux. Un engagement général devenait inévitable sur la frontière ouest de l'Algérie.

C'est dans ces circonstances que le maréchal Bugeaud concentra ses troupes, et que le prince de Joinville appareilla de Toulon pour les côtes du Maroc. Le 19 juin 1844, les Français entrèrent sans coup férir dans la petite ville d'Oudjda et en ramenèrent deux cents familles originaires de Tlemcen d'où Abd-el-Kader les avait arrachées. En même temps le bruit de l'arrivée du fils aîné de l'empereur s'accréditait de plus en plus, et les hostilités régnaient partout sur la frontière du Maroc. Quant aux ports marchands de cet empire, nos consuls les avaient déjà quittés, et l'escadre française était en vue de Tanger.

Il fallait en finir avec les démarches évasives de Muley-Abd-er-Rhaman. Désireux de vivre en bon accord avec la France, il offrait toutes sortes de satisfactions. Mais ses généraux ne discontinuaient par leurs attaques du côté de l'Algérie. Abd-el-Kader, à son tour, s'était réfugié dans le Maroc, et agrandissait rapidement son autorité dans la province de Fez, usant de tout pour exciter les dispositions hostiles des habitants contre l'impuissance de leur maître. Après s'être fait accepter par Muley-Abd-er-Rhaman, non-seulement comme son hôte, mais encore comme son kalifat, il s'était établi en gouverneur absolu dans la province du Riff, et il y recevait du fils aîné de l'empereur, Sidi-Mohamet, toutes sortes de secours et de munitions de guerre. C'était d'abord la poudre et les fusils de Gibraltar, dont l'Angleterre avait décuplé le commerce avec le Maroc depuis le commencement des hostilités. Cette fois-ci la politique anglaise y avait ajouté des canons, avec une instruction pour le tir, imprimée en anglais et en arabe. En un mot, cette politique était présente alors dans le Maroc contre la France, comme elle y est aujourd'hui contre l'Espagne; et c'est là, sinon la principale cause, du moins une des plus décisives dans les changements de la conduite des schérifs envers la chrétienté.

Cependant le bombardement de Tanger, la prise de Mogador, la victoire d'Isly, vinrent coup sur coup retentir aux oreilles d'Abd-er-Rhaman et refroidir l'enthousiasme de ses sujets pour la guerre sainte. Il leur fallut enfin renoncer à donner asile à Abd-el-Kader. L'empereur dut même le poursuivre et contribuer plus tard à le faire notre prisonnier. Mais, ces aventures de l'émir de Mascara appartenant aux

annales algériennes, nous n'avons plus à nous en occuper ici. Qu'il suffise de nous rappeler en quelles dispositions elles nous ont fait connaître le Maroc, et comment le prince de Joinville et le maréchal Bugeaud y rétablirent la considération du nom français. La paix avait été conclue sur des termes sans doute beaucoup trop modérés, mais qui peut-être n'en eurent pas de moins bons effets. Les Maures avaient appris à nous connaître, et nous avions évité le grand écueil de leur faire préférer leur fanatisme à leurs intérêts commerciaux. Le commerce reprit donc ses anciennes voies, et, tandis que de nombreux pèlerins de l'Atlas revinrent à Alger s'embarquer pour la Mecque, les caravanes du Sud visitèrent nos marchés, et renouèrent les relations du littoral avec l'intérieur de l'Afrique.

Quant à l'intérieur du Maroc, trois éléments d'anarchie y resteront toujours en permanence : le fanatisme de Fez, l'insoumission des Berbères de l'Atlas, et aussi l'indomptable indépendance des pirates du Riff, dont il nous reste à dire un mot. Ces barbares se montrent en effet d'autant plus rebelles à l'autorité impériale, qu'elle avait d'elle-même, sous Sidi-Mohammed, le contemporain et l'émule de Louis XVI, aboli sérieusement la piraterie et réprouvé l'esclavage des chrétiens. Quelque généreuse que fût cette nouvelle loi du Maroc, que pouvait-elle signifier, étant repoussée par les mœurs, et dans un pays d'un accès aussi difficile par mer que par terre? Tout acte contraire aux traditions de pillage de ces tribus barbares était nul pour elles et de nul effet. De là l'impossibilité de jamais introduire la notion du droit des gens chez les montagnards du Riff. La piraterie africaine trouve chez eux son dernier asile; et ils la maintiendront tant qu'une barque pourra être construite ou possédée par eux. L'Espagne, dont les présides les bravent sans les contenir, ne pouvait manquer d'être la première en butte à leurs attaques, et de là une des causes de la guerre actuelle avec le Maroc.

Cependant l'Angleterre en avait été pour ses frais de guerre dans son alliance secrète avec nos ennemis; mais elle ne pouvait se tenir pour battue, et veillait toujours du haut de Gibraltar. Bientôt après elle sut trouver des médecins pour soigner la santé de Muley-Abd-er-Rhaman, et plus encore pour irriter les blessures faites à l'orgueil marocain. L'influence d'un simple docteur a souvent été décisive à la cour du Maroc, et c'est grâce à de pareils agents autant qu'à son habileté commerciale, que le traité de 1856 lui a donné une suprématie marquée sur les autres puissances chrétiennes. Faute de compétiteurs habiles ou vaillants, elle s'y est maintenue jusqu'à ce jour.

C'est dans ces circonstances, entre deux médecins anglais et sous le poids de l'âge aussi bien que des infirmités, que Muley-Abd-er-Rhaman est mort en septembre dernier. Il était né en 1778, et était

donc plus qu'octogénaire. Sidi-Mohamed, qu'il a désigné pour son successeur, est l'aîné de ses dix-sept enfants, et c'est ce vaincu de la bataille d'Isly qui gouverne aujourd'hui le Maroc. Il est né en 1803, et joint à la force de l'âge toute l'ardeur du fanatisme. Le peu d'opposition qu'il rencontre dans son élévation au trône prouve d'ailleurs sa popularité. Pèlerin de la Mecque, et de Médine, il y a tout récemment envoyé son propre fils aîné, et l'année dernière une de ses tantes mourut, en odeur de sainteté, à la suite d'un semblable pèlerinage. C'est dire en face de quel ennemi se trouve maintenant l'Espagne. Nous ignorons sans doute la conduite que tiendra cette puissance. Tout ce que nous savons, c'est que la première condition pour être grand ou le redevenir, est de sentir et d'agir avec grandeur. Quant aux criailleries de l'Angleterre et au tapage de ses journaux, remarqué seulement des pauvres gens condamnés au mutisme de la presse, il n'y a qu'un mot à répondre, savoir que : ce qui est bon pour l'Angleterre est également bon pour tout peuple qui a de puissants intérêts dans la Méditerranée. L'Angleterre a jadis occupé Tanger, qu'elle abandonna plus tard, et à son grand regret[1]. Que ce regret soit un nouveau motif d'action pour l'Espagne, et nous devrions dire aussi pour la France; car, en vue de Gibraltar aux mains de l'Angleterre, peut-on laisser Tanger dans celles de son allié marocain, quand celui-ci devient notre ennemi?

Tanger serait un des meilleurs moyens d'égaliser les forces en cas de grandes luttes maritimes. Or qui veut éviter ces luttes doit s'y préparer sans trêve ni repos, jusqu'à parfait équilibre des moyens d'attaque et de défense. Puisse donc Tanger passer aux mains de l'Espagne et s'appeler alors *la bien gardée*.

En résumé, la mission de la France me semblerait d'être avant tout spectatrice de la lutte pour en éloigner tout tiers indiscret, tandis que celle de l'Espagne serait de se porter, en face du Maroc, l'héritière des gloires de la Péninsule. Elle y tient Ceuta, qui fut prise en 1414, par les Portugais, au début des croisades océaniques. Elle possède les Canaries dont la conquête, par les Français, en 1402, avait préludé à ses mêmes croisades. Que lui reste-t-il donc à faire, sinon relier ces deux points par une navigation guerrière et une politique commerciale qui rappelât aux Maures celle de *Henry le Navigateur?*

Tenir Tanger et Mogador jusqu'à complet payement d'une forte indemnité de guerre serait frapper aussi le fanatisme marocain, en son endroit le plus sensible. La perte de son trésor serait, pour le nouveau sultan, l'avant-coureur de sa chute.

[1] Voir l'histoire de l'occupation anglaise de Tanger, dans le chap. III de notre volume sur le *Maroc,* p. 126. 2e édition. — Chez Douniol, libraire.

Or les droits de douanes, étant une part essentielle de ses revenus, lui feront d'autant mieux sentir la nécessité de recourir au commerce chrétien et de redemander ainsi à la paix ce que la guerre lui aurait enlevé.

En attendant, la France, comme l'Espagne, se trouve en face d'un musulman dont le fanatisme et l'humeur guerrière n'ont été, avant qu'il montât sur le trône, découragé par aucun revers. Maintenant qu'il se voit souverain et a moins besoin de popularité, poursuivra-t-il ses premiers projets contre ses voisins chrétiens? C'est ce que nous saurons dans un prochain avenir.

Quant à nous, nous croyons volontiers que Sidi-Mohamed profitera de la leçon que lui prépare l'Espagne, et rentrera dans la vieille politique, fiscale au dedans et pacifique au dehors, de ses prédécesseurs.

C'est en vue de cette double tendance que nous devrons régler notre conduite à son égard.

RAYMOND THOMASSY.

LES

DISCOURS DE RENTRÉE

Un discours public prononcé par le procureur général, et à son défaut par l'un des avocats généraux, inaugure chaque année les audiences de la Cour de cassation et des Cours impériales. Cet usage n'est pas de date récente, il se rattache aux anciennes institutions judiciaires de la France. Les Parlements préludaient à leurs travaux dans des assemblées dites *Mercuriales* où se débattaient toutes les questions qui intéressaient l'administration de la justice et la dignité de la magistrature. Ces assemblées se tenaient à huis-clos; un président ou l'un des gens du roi adressait à la compagnie une harangue appelée *Mercuriale*, comme la réunion, et n'avait nul souci de faire entendre des vérités banales ou des compliments courtois. Nous n'en voulons pour exemple que la mercuriale de 1587 dans laquelle Jacques Faye, avocat général, « blâma fort les magistrats qui allaient sou- « vent au Louvre et dans les maisons des princes et des grands. Il les « exhorta à se souvenir que François Ier disait qu'un bon courtisan et « un bon juge étaient chose incompatible; et que Platon dit que les « juges doivent ressembler aux mâtins de garde, aboyer à tout, et ne « se laisser apprivoiser à personne [1]. »

Loin de s'alarmer de la liberté avec laquelle les corps judiciaires exerçaient sur eux-mêmes une aussi rigoureuse censure, nos rois at-

[1] Denisart, *Collection de décisions nouvelles*, v° Magistrat, 4.

tachaient une grande importance aux mercuriales. Ils pensaient qu'elles contribuaient à entretenir chez les ministres de leur justice le respect de soi-même et l'indépendance de caractère qui élèvent la magistrature si haut dans l'estime des peuples. De nombreux édits témoignent de leur sollicitude à cet égard. Non-seulement la tenue des mercuriales y est impérieusement prescrite, mais le procès-verbal de ces assemblées doit être transmis au roi par l'intermédiaire du chancelier de France. Le souverain voulait connaître par lui-même tous les griefs que soulevait l'administration de la justice, afin de les redresser.

Plus tard le nom de mercuriales fut donné aux discours publics des gens du roi à l'audience de rentrée des Cours et tribunaux. Ces discours développaient « les vérités morales qui ne peuvent être trop rappelées aux magistrats et aux jurisconsultes[1], » ils révélaient les fortes études littéraires et philosophiques qui donnèrent tant de lustre aux familles parlementaires. Quelques-uns d'entre eux ont même mérité par la perfection de la forme comme par la pureté des doctrines de prendre rang au nombre des chefs-d'œuvre de notre langue. Les auteurs de notre organisation judiciaire actuelle n'ont pas cru devoir revenir aux anciennes mercuriales, ils se sont bornés à prescrire un discours de rentrée, et à le confier aux membres du parquet qui doivent choisir « un sujet convenable à la circonstance[2]. »

Au point de vue oratoire, les discours de rentrée appartiennent au genre démonstratif. Lorsque les affaires de l'État se discutent régulièrement à la tribune et dans la presse, le genre démonstratif est trop délaissé et les discours des magistrats franchissent rarement l'enceinte dans laquelle ils ont été prononcés. Aujourd'hui au contraire le genre démonstratif jouit d'une grande faveur; avec quelle avidité ne recherche-t-on pas les discours académiques ! Les comices agricoles eux-mêmes n'adressent pas un vain appel à la curiosité publique. On trouve le temps de lire les choses peu importantes qui se débitent dans ces réunions, que nous appellerions volontiers les *meetings* français si nous ne craignions de faire frissonner beaucoup d'honnêtes gens au seul nom de cette institution éminemment anglaise.

Comment s'étonner dès lors que les discours de rentrée, composés par d'éminents magistrats, soient lus avec intérêt par tous ceux qui suivent la marche des idées et le développement de notre civilisation. Si ces discours ne peuvent passer pour l'expression des opinions de l'assemblée pour laquelle ils sont spécialement faits, on a le droit, puisqu'ils ne voient le jour qu'avec l'assentiment du procureur général, d'y voir au moins la pensée qui dirige le ministère public dans l'exercice de ses délicates fonctions.

[1] Merlin, *Répertoire*, v° *Ministère public*, s. II, § XI.
[2] Décret du 6 juillet 1810, art. 34.

Signalons d'abord un trait caractéristique de toutes ces compositions. La politique y tient une large part. Quelques-uns, la regardant sans doute comme « le sujet le plus convenable à la circonstance » semblent l'avoir prise pour l'objet principal de leurs méditations. D'autres, moins exclusifs, choisissent une matière plus conforme aux préoccupations habituelles de leur auditoire ; mais ils ne se sentent pas la force de résister entièrement à l'exemple de leurs émules, ils semblent par des excursions passagères sur le terrain de la politique vouloir s'excuser de parler d'autre chose. Cette tendance ne peut être trop combattue. La liberté de discussion ne nous effraye point, nous pensons que la paix publique n'a rien à redouter de l'examen régulier et indépendant des actes du gouvernement. Cependant nous ne saurions voir avec indifférence la politique se glisser dans le sanctuaire de la justice. Qu'a-t-elle à y faire ! Rien d'utile. Par une sage disposition de nos lois, les magistrats n'ont pas à connaître de la marche des affaires de l'État; ils doivent tout leur temps aux intérêts litigieux des citoyens. Pourquoi dès lors, dans une solennité instituée pour leur retracer leurs devoirs et leur mission toute pacifique, s'applique-t-on à les en distraire pour dérouler devant eux toutes les questions politiques, religieuses, militaires et internationales soulevées par la guerre d'Italie? Qui profite de ces dissertations inopportunes? ce n'est pas la magistrature, ce n'est pas non plus le gouvernement qui ne peut puiser aucune force nouvelle dans les éloges de fonctionnaires essentiellement révocables, chargés d'un service étranger à la politique et aux grandes affaires du pays.

Il nous est impossible de nous occuper ici de chacun de ces *discours*. Nous nous sommes donc borné à choisir pour l'objet de notre étude ceux qui ont été prononcés devant la Cour de cassation et la Cour impériale de Paris. Quelque importants que nous paraissent les enseignements qui en découlent, nous ne pourrons même en faire ressortir qu'une faible partie.

I

M. de Marnas, premier avocat général, a fait devant la Cour de cassation l'éloge de M. le comte Portalis, qui fut, pendant vingt-cinq années, premier président de cette illustre compagnie [1]. La carrière

[1] Nous recommandons à nos lecteurs *l'Essai sur la vie, le caractère et les ouvrages de J. E. M. Portalis*, par M. A. Boullée. Didier et Ce, 1859. Ils y trouveront de curieux détails sur les négociations qui ont précédé et suivi le Concordat, et des appréciation en général très-saines de Portalis *l'ancien*, et de ses contemporains.

politique de M. Portalis peut donner lieu aux appréciations les plus opposées ; mais il serait souverainement injuste de contester l'éclat qu'il a su donner à ses hautes fonctions judiciaires. Aussi, lorsque la Cour suprême l'a vu s'éloigner d'elle par une séparation prématurée, elle a compris peut-être plus qu'elle ne l'a dit l'étendue de cette perte. Toute la partie de l'œuvre de M. de Marnas qui rappelle les services rendus au pays par M. Portalis dans le poste le plus élevé de la magistrature est complète et laisse peu à désirer.

Nous regrettons de ne pouvoir porter un jugement aussi favorable sur ce que nous appellerons la partie politique de l'Éloge. L'auteur a certainement entrevu toutes les difficultés de son sujet, néanmoins il nous paraît avoir cherché plutôt à les tourner qu'à les surmonter. Les réticences, les aveux inachevés, nous laissent souvent dans des doutes insolubles sur sa véritable pensée. Le style est moins net, les aperçus n'ont plus la même précision, le jugement est plus vacillant.

Admirateur passionnément exclusif de tout ce qui s'accomplit sous nos yeux, M. de Mornas condamne avec une rigueur inexorable nos précédents gouvernements, sans que nous puissions découvrir la cause de ses sévérités. Il a peu de sympathies pour la Restauration ; « elle incline aux esprits excessifs » parmi lesquels il range M. de Villèle. Dans une heure de sagesse, elle prend M. Portalis « pour lui confier, dans un ministère modéré et habile, la suprême direction de la magistrature. » M. Portalis « fait entendre de sages conseils au roi, en ne cessant d'insister sur la nécessité d'une pratique sincère du gouvernement constitutionnel, » et en signalant « les écueils contre lesquel irait se briser toute entreprise en dehors du pacte fondamental. » M. de Mornas considère les projets opposés comme pleins d'aventure ; il voit dans l'arrivée de M. de Polignac aux affaires le commencement de « l'ère des catastrophes. » Il semblerait, d'après ces passages, qu'il condamne formellement le principe des funestes ordonnances du 25 juillet 1830. Cependant il se montre aussi sévère que les derniers ministres de Charles X à l'égard de la presse, puisqu'il l'accuse de « n'avoir jusqu'ici justifié sa prétention d'être une puissance que par les ruines qu'elle a faites ; » il traite encore plus durement le régime parlementaire. Pourquoi alors parlait-il de la nécessité d'une pratique sincère du gouvernement constitutionnel et de projets pleins d'aventure ? nous ne saurions nous l'expliquer. Les derniers actes du gouvernement de Charles X ont rencontré deux sortes d'adversaires. Les uns blâment la violation du pacte fondamental, les autres condamnent surtout l'insuffisance des moyens d'exécution proposés par le ministère ; nous serions heureux de penser que M. de Marnas ne se range pas de l'avis de ces derniers.

Il juge la monarchie parlementaire avec une sévérité où nous ne re-

connaissons point l'impartialité de la justice. Il nous représente M. Portalis « plus délié qu'énergique, plus pénétrant que convaincu, témoin « du succès d'idées trop diverses pour croire à la puissance exclu- « sive d'une seule, jugeant sans illusion un peuple également prompt « aux changements et à la lassitude, qui se venge d'éphémères sou- « missions par de longs dénigrements. » Puis, recherchant la cause de cette faiblesse de caractère, il l'attribue en ces termes au système représentatif : « La politique parlementaire, avec ses exigences de « personne et ses incessantes compositions de principe, n'est pas, il « faut en convenir, une bien féconde atmosphère. Ce qu'elle donne « aux forces de l'intelligence, elle l'enlève parfois à la sûreté du « caractère, et peut-être les meilleurs ont-ils eu à souffrir de son « contact. »

Cela peut être vrai pour certains hommes, la cause constitutionnelle, comme les causes les plus saintes, a été affligée par quelques abandons inattendus ; elle a néanmoins conservé des dévouements inébranlables. Il serait injuste d'ailleurs de voir l'influence de ses principes dans les variations de M. Portalis. Cet homme distingué s'est formé à une autre école. Lorsque avec la France tout entière il a acclamé la monarchie représentative, il avait déjà franchi les dernières limites de la jeunesse, il avait achevé de former son caractère et de mûrir son esprit dans les plus hauts emplois de l'empire.

Parmi les écrits les plus remarquables de M. Portalis, M. de Marnas signale une notice composée pour l'Académie des sciences morales et politiques sur le Code sarde promulgué en 1838 par Charles-Albert. Le roi de Sardaigne, dit-il, « moins désireux d'améliorer la législa- « tion que d'éteindre de vieux souvenirs, substitue au Code Napoléon, « qui avait régi son empire pendant de glorieuses années, une com- « pilation nouvelle. Ces réformes sans sincérité blessent à la fois le « jurisconsulte et le patriote. »

M. Portalis et son panégyriste nous paraissent, en cette circonstance, s'être laissé entraîner à l'un des travers les plus saillants de notre caractère national, travers à la fois ridicule et blessant pour les peuples étrangers. Nous prétendons faire des lois pour le monde entier; nous allons même si loin dans cette voie, que nous ne craignons pas de proposer à nos voisins des institutions que nous avons répudiées. Pour apprécier sainement l'œuvre de Charles-Albert, il fallait s'affranchir de ces préventions mesquines, et se demander si le Code civil français pouvait aspirer à la même popularité des deux côtés des Alpes; s'il réveille chez nous le souvenir de glorieuses années, il provoquait dans le Piémont des réminiscences contraires, puisqu'il rappelait les désastres de l'armée nationale, et l'asservissement à l'étranger d'une partie de l'Italie qui avait jusqu'alors échappé à cette humilia-

tion. Si M. Portalis a fait preuve d'un patriotisme plus ardent qu'éclairé en se faisant le champion quand même de notre Code civil, Charles-Albert n'a-t-il pas donné la preuve de son dévouement à l'indépendance de son pays en effaçant « les souvenirs encore vivaces » de la conquête : accuser ce souverain d'avoir manqué de sincérité dans cette occasion, c'est faire parler à l'histoire le langage de la passion.

Nous reconnaissons, malgré cela, toutes les imperfections du Code sarde dans ses détails, nous comprenons qu'on reproche à ses auteurs d'avoir réglé « le sort des nationaux qui servent à l'étranger avec une sévérité qui atteste des rancunes mal assoupies; » nous ferons remarquer toutefois que leur plus grand tort, dans ces dispositions, a été précisément de ne pas avoir suffisamment répudié les souvenirs de la domination française, et d'avoir emprunté ces mesures au décret impérial du 26 août 1811, ce qui doit rendre notre critique plus modeste. Mais nous félicitons le législateur sarde de n'avoir tenu aucun compte des raisons développées avec tant de talent par M Portalis en faveur du maintien de la mort civile, et d'avoir pris les devants sur la France pour effacer de son code une peine incompatible avec la civilisation moderne.

Après la révolution du 24 février 1848, les principes de l'organisation judiciaire furent mis en question. Un nouveau système fut proposé, M. Portalis l'examina avec le plus grand soin et en discuta tous les détails dans un remarquable rapport adressé à la Cour de cassation. Il pensait, sans doute, que les esprits étaient alors trop troublés pour entreprendre une pareille œuvre avec maturité, aussi condamna-t-il radicalement toute espèce d'innovation. M. de Marnas partage ses répulsions et s'indigne contre les téméraires qui voulurent porter la main « sur le régime de la magistrature, qui était arrivée, après des améliorations successives, au degré de perfection permis aux choses humaines. » Nous sommes loin de nous associer aux idées de réforme de 1848, nous ne pouvons non plus nous franger à l'optimisme de M. de Marnas. Nous croyons à la perfectibilité de notre système judiciaire, et le gouvernement y a cru aussi lorsque par le décret du 1er mars 1852 il a affecté d'une manière si grave l'inamovibilité des magistrats en fixant une limite d'âge à la durée de leurs services.

Nous n'entendons pas examiner ici la valeur de cette innovation, nous ne pouvons cependant nous dissimuler qu'elle a créé une étrange anomalie. M. Portalis, en quittant la Cour de cassation dont une sorte d'imcapacité légale l'excluait, n'est pas pour cela devenu étranger aux affaires, il a continué de prendre part aux travaux du Sénat. Les attributions politiques les plus importantes, on le sait,

ont été dévolues à ce grand corps de l'État. Il a la mission délicate de garder le pacte fondamental, de le développer ou de le modifier par des sénatus-consultes, et de défendre les grands principes de 1789 contre les atteintes que pourraient leur porter les votes du corps législatif ou les actes de l'administration. Comment comprendre dès lors, que des hommes qui sont réputés ne plus avoir assez de santé ni assez de force d'esprit pour juger les affaires privées puissent prononcer sur les affaires de l'État des jugements bien plus graves, et toujours féconds en bons ou mauvais résultats? M. de Marnas nous fait voir l'importance de ces délibérations, et le rôle considérable qu'on y peut jouer. Écartant le voile constitutionnel qui enveloppe les séances du sénat, il nous y montre M. Portalis entraînant l'opinion de ses collègues, sa parole accueillie par eux avec une respectueuse déférence, leur confiance enfin, qui le charge du *soin de défendre* le sénatus-consulte qui organise la régence.

Le récit de M. de Marnas nous fait donc toucher du doigt la singulière situation créée par le décret du 1er mars 1852. Nous n'entendons pas ici nous prononcer sur le mérite de cette mesure, nous l'invoquons d'ailleurs uniquement pour prouver que dans la pensée de ses auteurs, l'organisation judiciaire comportait des perfectionnements.

Nous ne voulons pas suivre MM. Portalis et de Marnas dans l'examen de toutes les réformes proposées en 1848, nous dirons seulement quelques mots des changements que l'on voulait introduire dans le mode de nomination des magistrats. Le projet de 1848 n'enlevait pas au garde des sceaux cette importante attribution, mais circonscrivait ses choix en l'obligeant à ne pas les faire en dehors d'un certain nombre de candidats, dont les noms lui étaient officiellement transmis. L'admission d'un pareil système avait, suivant M. de Marnas, « pour effet d'affranchir le ministre de toute responsabilité, et de « lui permettre de justifier un choix malheureux par la gêne que lui « font éprouver des candidatures insuffisantes, ou de le restreindre « parmi les médiocrités quelquefois si privilégiées dans le système des « présentations collectives. »

Nous n'avons garde de mettre en question la responsabilité ministérielle, nous en comprenons la nécessité, sans en méconnaître les conditions. La responsabilité ministérielle ne peut exister sérieusement qu'autant qu'on la restreint dans ses véritables limites ; ceux qui veulent la réduire à l'état de fiction constitutionnelle sont certains d'arriver à leurs fins, en exagérant constamment sa portée et en revendiquant partout et toujours la liberté d'action du ministre. Comment prétendre raisonnablement qu'un garde des sceaux doive être entièrement responsable de tous les choix qu'il est obligé de

faire pour combler les vides qui se produisent chaque jour dans les rangs de la magistrature? M. de Marnas détermine avec un rare bonheur les qualités des hommes qui doivent être être appelés à cet honneur: « Sans doute, dit-il, l'aptitude professionnelle ne saurait « être recherchée avec trop de scrupule; mais les mœurs, les tradi- « tions, les habitudes, le caractère, le tact qui prévient les difficultés, « l'irréflexion présomptueuse qui les sème, sont-ils donc des choses « indifférentes? »

Le ministre de la justice ne peut procéder par lui-même à une enquête aussi minutieuse. Il a pour le seconder, il est vrai, les présentations officieuses que lui transmettent le premier president et le procureur général des Cours dans lesquelles il y a des vacances; rien toutefois ne l'oblige à avoir égard à ces indications, il s'en écarte même fréquemment. Les chefs de nos Cours souveraines apportent certainement dans la préparation de leur liste de candidature le plus grand zèle et les soins les plus diligents; mais, souvent étrangers aux ressorts qu'ils dirigent, destinés à y passer fort peu de temps, ils en connaissent imparfaitement les besoins et les ressources.

Ce système, nous n'hésitons pas à le dire, est vicieux, et le seul moyen d'obvier à ses défauts serait de circonscrire le choix du ministre sur un certain nombre de candidats présentés par les corps judiciaires eux-mêmes. Le pouvoir central conserverait le droit de choisir à son gré les membres du parquet, et de pourvoir en dehors de toute candidature aux postes les plus élevés de la magistrature. La responsabilité ministérielle restreinte à ce choix serait plus sérieuse et plus efficace. On verrait renaître dans nos tribunaux cet esprit de corps si favorable à leur indépendance, à leur autorité, à la bonne administration de la justice, et si peu menaçant aujourd'hui pour le bon ordre de l'État[1].

II

Le discours de M. le premier avocat général de Gaujal a soulevé non pas une polémique ardente, car il y a eu jusqu'ici la plus grande unanimité dans les appréciations auxquelles il a donné lieu, mais une profonde émotion. La presse politique en a discuté certains passages avec une vivacité peu ordinaire. M. Bertin, rédacteur en chef du *Droit*, journal fort accrédité dans le monde judiciaire, a consacré

[1] Le système des listes de candidatures obligatoires existe en Belgique et y donne les meilleurs résultats.

une série d'articles très-remarquables à réfuter les théories étranges qui se sont produites devant la cour de Paris.

Avant d'entrer dans l'examen du sujet principal de l'étude de M. de Gaujal, nous croyons ne pas devoir laisser passer, sans quelques observations, sa petite excursion sur le terrain de la politique. Il a cherché à se rendre un compte exact de la liberté dont nous jouissons ; pour la définir, il a emprunté à M. Troplong cette formule dont il proclame la puissance : *La liberté est la somme des franchises qu'une nation peut supporter sans se nuire*. Plus explicite que l'auteur de la formule, il fait l'énumération de ces franchises dont la somme constitue notre liberté ; il en compte trois, qui sont : la liberté d'enseignement, la liberté religieuse et le droit de suffrage, base de toutes les libertés.

L'assemblée législative, il est vrai, en émancipant l'enseignement secondaire, a fait un grand pas vers la liberté ; mais l'enseignement supérieur, qui exerce un si grande influence sur tous les autres degrés de l'instruction, est toujours dans les mains de l'État. Serait-ce par hasard une franchise que nous ne pourrions supporter sans nous nuire ? Rien ne l'établit. Puisque, de l'aveu du gouvernement, la liberté a donné d'heureux résultats par son application à un degré de l'enseignement, pourquoi ne pas faire participer les autres à ses bienfaits ? Tant qu'il n'en sera pas ainsi nous ne considérerons pas la cause de la liberté d'enseignement comme définitivement gagnée.

Nous ne pouvons pas savoir ce que M. de Gaujal entend par la liberté religieuse. Si, d'accord avec un document émané des ministres de l'intérieur et des cultes, il considère la liberté des cultes comme « se rapportant surtout à la liberté de conscience » c'est-à-dire « au for intérieur, aux prières ou pratiques individuelles, » nous trouvons cette définition beaucoup trop modeste, et nous ne pouvons admettre qu'elle réponde à l'idée que nous avons de la liberté religieuse [1].

[1] Un décret du 19 mars dernier, promulgué seulement le 6 mai, a déterminé les conditions auxquelles peut avoir lieu désormais l'ouverture des temples pour l'exercice des cultes non catholiques. Ce décret est précédé d'un rapport signé par les ministres de l'intérieur et des cultes, qui n'a pas été aussi remarqué qu'il mérite de l'être. Il ne se borne pas, en effet, à expliquer la situation des cultes dissidents, il s'étend longuement sur les conditions légales dans lesquelles le culte catholique s'exerce en France. Toutes les dispositions des lois organiques y sont rappelées l'une après l'autre, et notamment toutes celles que la grande majorité des catholiques avait cru abrogées par les dispositions générales des constitutions de 1848 et de 1852. « Aucune chapelle de secours ou domestique, aucun oratoire même privé ne pourront « être établis sans l'autorisation du gouvernement. Tout ministre d'un culte pratiqué « en France par des nationaux doit être Français, ou, s'il est étranger, il doit être « naturalisé. Toute *assemblée délibérante* des ministres de ce culte ne peut avoir « lieu sans la permission du gouvernement. Aucune église, aucun ministre ne peu-

En tout cas, alors même que nous serions d'accord avec M. de Gaujal sur les conditions de la liberté d'enseignement et de la liberté religieuse, alors même que nous penserions les posséder complétement tant qu'elles n'ont pas d'armes pour se défendre elles-mêmes, leur sort nous paraîtra précaire et mal assuré. La liberté politique peut seule leur donner ces moyens de défense si nécessaires à leur conservation. M. de Gaujal verrait les plus grands dangers pour l'État dans l'usage de la liberté politique, il redoute « les vieux partis, la tradition des attaques subversives auxquelles ont succombé les gouvernements déchus, » nous ne saurions partager ses craintes. Nous n'avons pas besoin de démontrer le concours utile que la presse et la tribune apporteraient à la liberté religieuse et à la liberté d'enseignement si elles étaient menacées. Quant au droit de suffrage, dans lequel l'orateur du parquet de la cour impériale de Paris voit la base de toutes nos libertés, n'a-t-il pas besoin des mêmes garanties? Dira-t-on que le droit de publier des documents tels que ceux qui se sont produits à l'occasion de l'élection du canton de Guiscard soit une franchise que nous ne pouvons supporter sans nous nuire? Évidemment non, puisque le gouvernement ne l'a pas contesté [1].

Sur tout cela d'ailleurs nous ne sommes séparé de M. de Gaujal que par une question d'opportunité. Il ne doute pas plus que nous que la liberté n'ait son jour ; nous en devrons, dit-il, au gouvernement « le développement gradué et réglé. » Mais pourquoi attendre plus longtemps? Le grave orateur adresse à l'autorité des éloges qui nous déterminent à penser que ce jour est enfin venu. « Hier, dit-il, elle nous a sauvés de l'anarchie ; aujourd'hui elle nous a rendu ce que nous avions depuis longtemps perdu, la sécurité, la grandeur et la gloire. Le redressement des idées et des convictions ne se fait-il pas chaque jour davantage? » Si le gouvernement n'est pas fort dans de pareilles conditions, quand le sera-t-il? Si l'initiation du pays à la liberté peut se faire par un travail graduel et réglé, ne devons-nous pas nous y mettre tout de suite et commencer de bonne heure pour mieux ménager les transitions? S'il fallait, comme M. de Gaujal incline à le penser, ne procéder à ce « développement graduel et réglé » qu'alors que toutes les passions hostiles seront éteintes, ne devrions-nous pas y renoncer à jamais?

M. de Gaujal est courroucé contre la manière dont ses contemporains entendent la répression pénale; aussi, prenant dans cette partie de son discours les anciennes mercuriales pour modèle, il a prononcé un

« vent avoir des *relations avec une puissance ou une autorité etrangère.* » Après avoir rappelé ces prohibitions, MM. Delangle et Rouland, ajoutent, dans leur rapport, « que ces obligations intéressent à un haut degré les droits du souverain et le bien de l'État. »

[1] Voir l'article de M. Ed. Delprat. *Courrier du Dimanche* du 12 novembre 1859.

vigoureux réquisitoire, contre la société, la loi qui la régit, et les magistrats qui la jugent.

La société d'après lui subirait une crise d'autant plus grave qu'elle ne paraît même pas en soupçonner l'existence. « Les notions du juste et « de l'injuste sont confondues..., les écrivains, les publicistes, le légis- « lateur lui-même entraîné, ont pris en main la défense, non de la so- « ciété contre les pervers, mais des pervers contre la répression... Ce « n'est pas le malfaiteur, c'est la victime qui tremble et n'ose se dé- « fendre... Depuis plus de trente ans, les tribunaux ont en général « manqué de fermeté, la faiblesse de la répression a été pour les mal- « faiteurs un motif permanent de sécurité, une sorte d'encourage- « ment qui a surexcité leur audace. » Enfin on peut dire « qu'il y a « dans tous les esprits une véritable anarchie morale. »

L'orateur, craignant sans doute que la société reste sourde à son cri d'alarme, a soin d'ajouter : « Ce tableau n'a rien d'exagéré. »

Nous ne contestons pas les progrès de l'anarchie morale dans les esprits, et nous avons même l'habitude de la combattre en face dans ce recueil; cependant il nous est impossible de reconnaître la société dans l'effroyable peinture de M. le premier avocat général. Sa palette ne s'est-elle pas chargée à son insu de couleurs sombres avec lesquelles il a donné les teintes les plus noires à notre époque!

Sur quels faits, d'ailleurs, se fonde-t-il pour condamner ainsi en dernier ressort la société ? Il invoque les statistiques de la justice criminelle depuis trente ans. De 1826 à 1830, nous dit-il, la moyenne des prévenus jugés par les tribunaux correctionnels était de 48,363 par année; de 1851 à 1855 elle est de 154,353. Le rapprochement de ces deux chiffres n'a pas besoin de commentaires, il suffit pour établir que le nombre des méfaits a augmenté dans une proportion considérable que l'on ne peut évaluer à moins de 220 pour 100.

La statistique peut rendre les plus grands services aux sciences, mais c'est un instrument délicat qui demande à être manié avec intelligence, car il conduit à l'erreur aussi bien qu'à la vérité. Pour trouver des renseignements utiles dans la statistique criminelle, il ne faut pas se borner à comparer les chiffres de deux époques, il faut rechercher avec soin si les éléments dont se composent ces chiffres n'ont pas varié. C'est ce que M. de Gaujal n'a malheureusement point fait, il n'a pas recherché si de nouvelles lois avaient réprimé des faits jusqu'alors impunis, si les poursuites exercées par le ministère public étaient devenues plus actives; il s'est contenté de prendre les chiffres bruts de deux périodes, et leur rapprochement l'a amené à conclure que les progrès de la criminalité devaient se mesurer rigoureusement par l'excédant du dernier chiffre sur le premier.

Ainsi M. de Gaujal ne tient aucun compte de toutes les lois qui

depuis 1830 ont augmenté le nombre des faits réputés délits : ces lois ont cependant prodigieusement contribué à l'accroissement des poursuites. Un seul exemple suffit pour le démontrer. La loi du 27 mars 1851 destinée à réprimer certaines fraudes dans la vente des marchandises, a donné lieu pendant l'année 1856 à 11,716 instances correctionnelles. Il y a donc de ce chef une cause d'augmentation naturelle, non pas dans la perversité, mais dans la répression. Les instructions rigoureuses transmises aux agents du ministère public ont produit des résultats identiques. « Sous les dernières royau-« tés, il arrivait souvent que le procureur du roi ne quittait pas « le siége où il avait été nommé, il connaissait à fond tout son « arrondissement, la vie de chacun, et, lorsqu'il arrivait à un de « ses justiciables d'une moralité jusqu'alors éprouvée de commettre « dans un moment de défaillance un délit sans gravité, le vieux « magistrat faisait venir le coupable à son cabinet, le tançait verte-« ment, et le renvoyait à sa mère, à sa femme, à ses enfants. La « statistique criminelle n'avait pas, il est vrai, à enregistrer un « délit de plus, mais la société conservait un bon citoyen [1]. »

Aujourd'hui, les magistrats du ministère public, comme les autres fonctionnaires publics, sont le plus souvent étrangers au lieu de leur résidence, ils aspirent vers les grands centres de population avec l'ardeur qui porte les exilés vers la patrie lointaine, aucune considération ne les détermine à tempérer les rigueurs de leurs instructions. En outre le nombre des agents auxiliaires du parquet s'est augmenté par l'institution de commissaires de police dans tous les cantons. La police judiciaire autrefois confiée, dans les campagnes, aux maires et aux adjoints, qui apportaient dans l'accomplissement de ce devoir leurs habitudes d'autorité paternelle, est maintenant exercée par les commissaires cantonaux qui n'ont rien autre chose à faire qu'à rechercher les méfaits et leurs auteurs.

Enfin l'application de la statistique aux faits judiciaires est toute récente, elle remonte à l'année 1826, il est impossible que les relevés des premières années, dressés par des employés peu familiarisés avec ce genre de travail, n'aient pas de nombreuses omissions.

Telles sont les conditions bien différentes dans lesquelles nous ont été transmises les moyennes des années antérieures à 1830, et des années postérieures à 1850. L'augmentation dans le nombre des poursuites n'a donc pas l'importance signalée par M. de Gaujal ; s'il était possible de croire à un certain accroissement du nombre des méfaits, on en trouverait une explication suffisante dans l'agglomération de jour en jour plus considérable des ouvriers dans les grandes

[1] Bertin, *Droit* des 7 et 8 novembre 1859.

villes, « dans l'accroissement et la diffusion des richesses mobilières qui multiplient la matière et l'occasion du vol, et en même temps dans un amour plus grand du bien-être matériel, dans une certaine surexcitation de la convoitise [1], » dans ces causes, en un mot, qui, pour nous servir de l'expression de M. de Gaujal, « amoindrissent et abaissent les caractères. »

Si le nombre des délits s'est réellement augmenté, ce qu'il nous est impossible de déterminer avec certitude, celui des crimes a diminué dans une notable proportion, environ le quart. Sur ce point, l'administration elle-même ne croit pas devoir mettre en doute les données de la statistique : il y a eu de 1836 à 1840 une moyenne de 5,728 accusations, en 1857, il n'y en a eu que 4,399. « Le nombre des accu-
« sations, dit le compte rendu de la justice criminelle, loin d'aug-
« menter pendant le dernier quart de ce siècle, a donc diminué, et
« pourtant la magistrature n'a pas cessé d'apporter à l'accomplisse-
« ment de ses devoirs pendant les dernières années de la période le
« même zèle et la même sollicitude qui l'ont toujours distinguée,
« *les poursuites ont peut-être été plus actives*. »

M. de Gaujal a donc cherché à tort dans les statistiques criminelles la preuve de l'anarchie morale qu'il déplore. Si grave que soit cette première erreur, elle n'est pas cependant la plus considérable de celles que nous devons signaler dans son discours. Après s'être étrangement abusé sur la situation de notre société, il se trompe encore sur la répression pénale qu'il déclare insuffisante. Il constate cette prétendue insuffisance, puis il l'impute à l'indulgence des lois et à la mollesse des juges.

Si nous comprenions comme lui la répression pénale, nous arriverions probablement à nous associer à ses critiques. Mais pour nous la peine est la souffrance infligée au coupable en raison de son délit, nous croyons à un rapport intime de quantité entre le mal du délit et celui de la peine, en dehors de toute considéraion d'intérêt social. Il suffit de rapprocher ces formules, que nous empruntons à M. Rossi, de celles de M. de Gaujal pour voir que l'idée de la peine réveille d'autres sentiments chez ce dernier criminaliste. « Pour être légitime, » suivant lui, « dans sa mesure comme dans son principe, » il faut que la pénalité « réponde au but social qui la commande et la justifie, » or « le but essentiel de la peine est de fortifier le respect dû aux lois..., assurer contre tous les méfaits une répression prompte, énergique, exemplaire, tel est le but de la justice pénale. »

A quoi aboutissent ces formules, si ce n'est à la théorie matérialiste de l'*intimidation*? Nous regrettons, quant à nous, que M. de Gaujal n'ait

[1] Compte rendu dela justice criminelle.

pas médité les belles pages consacrées à la réfuter par le digne continuateur des Beccaria et des Filangieri, M. Rossi. L'illustre écrivain démontre avec une irrésistible logique comment les esprits, qui se laissent séduire par cette dangereuse doctrine, arrivent à leur insu, de degré en degré, « à affirmer que, lorsqu'un délit est fort nuisible, « on peut hasarder une grande peine pour la chance de le prévenir. « C'est le système du balancier pénal présenté dans toute sa nudité. »

Non-seulement la proportion de la peine ne doit jamais dépasser celle du mal commis par le coupable, mais, dans la plupart des cas, elle doit lui être inférieure. Les lois pénales doivent tenir compte des sentiments de compassion pour le malheur même mérité, que l'on ne réussira jamais à chasser du cœur humain. Si elles froissent ces sentiments, les juges les appliquent mal, et la société est protégée moins efficacement par ces rigueurs qu'elle ne l'eût été par des lois plus douces. Montesquieu l'a dit avant nous: « Il ne faut pas mener les « hommes par des voies extrêmes, on doit être ménager des moyens « que la nature donne pour les conduire. Qu'on examine la cause de « tous les relâchements, on verra qu'elle vient de l'impunité des « crimes, et non pas de la modération des peines. » Noble pensée qui devrait toujours être présente à l'esprit des gouvernants et des législateurs.

Mesure de la peine au mal moral commis par le coupable, modération dans la fixation de cette mesure, telles sont généralement les bases de notre législation criminelle. M. de Gaujal les trouve mauvaises et garde toutes ses préférences pour le Code pénal de 1810, application rigoureuse de la théorie de l'intimidation. « La répression, « dit-il, fut encore plus fortement constituée par le Code pénal « de 1810. Les peines perpétuelles furent rétablies, la peine de mort « fut étendue à un plus grand nombre de cas; les pénalités furent « mieux distribuées et graduées; elles furent généralement aggravées. « Œuvre d'un gouvernement réparateur qui, faisant disparaître les « derniers vestiges de la longue anarchie qui l'avait précédé, re- « constituait l'ordre social sur ses véritables bases; le Code de 1810 « répondit pleinement à la pensée de salut public qui l'avait inspiré. » Cette admiration est, il faut le dire, un phénomène heureusement fort rare de nos jours et mérite d'être signalé. La plupart de ceux qui ont consacré leur temps à l'étude de la législation professent des sentiments tout à fait différents, M. Rossi, notamment, s'exprime en ces termes sur une loi dont un grand nombre de dispositions n'ont plus maintenant qu'une importance historique.

« Un code, œuvre précipitée d'un pouvoir qui rétablissait la confiscation et rouvrait des bastilles, devait-être, comme il est en effet, fort au-dessous de la civilisation française.

« La division des actes punissables, en crimes, délits et contraventions, division tirée du fait matériel et arbitraire de la peine, révèle, à elle seule, ce me semble, l'esprit du code et du législateur. C'est dire au public : Ne vous embarassez pas d'examiner la nature intrinsèque des actions humaines, regardez le pouvoir : fait-il couper la tête à un homme, concluez-en que cet homme est un grand scélérat. Il y a là un tel mépris de l'espèce humaine, une telle prétention au despotisme en tout, même en morale, qu'on pourrait, sans trop hasarder, juger de l'esprit du code entier par la lecture de l'article premier... Aussi y trouve-t-on élevé au rang de délit et de crime, ici un fait utile et licite, tel qu'une réunion de vingt et une personnes, quelque louable qu'en soit le but (art. 291) ; ailleurs la simple proposition, presque la seule pensée du délit (art. 90)...

A-t-on détruit par l'explosion d'une mine une propriété appartenant à l'État, la mort : telle est la peine pour tous les cas, soit qu'on ait détruit les arsenaux de la France, soit qu'on ait renversé un vieux mur, débris négligé d'une fortification du moyen âge. »

Suivant M. de Gaujal, les attaques de ce genre n'ont ni mesure ni justice, et le moment lui semble opportun pour provoquer une réaction dans les esprits contre les tendances auxquelles a trop complaisamment cédé la législation de 1832. Si la loi du 28 avril 1832 a fait subir d'importantes réformes à notre législation criminelle, il faut y reconnaître la fausse direction donnée aux esprits « par l'école politique qui dominait en France lorsqu'éclata la Révolution de juillet 1830. » Nous sommes loin de méconnaître les fautes de cette école politique, elle en a assez à nos yeux pour ne pas lui imputer celles qu'elle n'a pas commises. La loi du 28 avril 1832 a consacré une foule d'innovations sérieuses préparées par le gouvernement de la Restauration, et, n'y trouverions-nous avec M. de Gaujal que « quelques réformes utiles, telles que la suppression de la marque et celle de la mutilation du poing pour les parricides, » que nous lui verrions déjà une raison d'être. Mais elle a opéré bien d'autres améliorations, et si, comme nous l'espérons, la loi pénale doit encore être une fois revisée, ce sera pour faire une appréciation plus libérale du principe qui a triomphé à cette époque [1]. La réhabilitation du Code pénal de 1810 est chose impossible. Les tentatives qui l'auraient pour objet ne sauraient nous effrayer. Peut-être quelque partisan zélé de la théorie du système d'intimidation ira-t-il jusqu'à réclamer le rétablissement de l'ordonnance de 1670 et de ces supplices qui réussissaient si bien à intimider les bons et les méchants? Quoi qu'il en soit, la société n'a pas à redouter de semblables restaurations.

Quelques explications sur les dispositions les plus importantes qui

[1] Le gouvernement provisoire a aboli, en 1848, l'exposition publique, et la peine de mort en matière politique.

ont disparu du Code pénal nous permettent d'apprécier le caractère des changements qui y ont été apportés.

Le Code de 1810, contrairement aux principes de 1789, avait rétabli la confiscation. Treilhard avait soutenu, dans le conseil d'État, la légitimité de cette peine par des sophismes tels que celui-ci : « Il est « rare que les crimes politiques ne soient pas commis par suite « d'une opinion commune à toute la famille. S'il en est ainsi, il serait « dangereux de laisser entre les mains d'hommes qu'exaspèrent tout « à la fois la vengence et l'esprit de parti une fortune qui les mette « en état de renouer de pernicieux complots. »

La charte de 1814, aux applaudissements de la France entière, a fait justice de cette odieuse disposition : dira-t-on qu'elle a énervé la loi pénale ?

Un chapitre du Code punissait avec la dernière rigueur, sous le nom de crimes ou de délits contre la sûreté de l'État, une série de faits qui étaient loin d'être également répréhensibles. Ceux qui n'avaient en aucune façon participé à ces actes, qui les avaient seulement connus dans le sein de la famille ou dans les épanchements de l'amitié, devenaient passibles de peines rigoureuses, s'ils n'allaient pas immédiatement en informer la police. Il s'était même rencontré, au sein du conseil d'État, un homme qui n'avait pas trouvé ces dispositions assez dures et qui avait demandé l'assimilation du non-révélateur au complice. Les cas d'excuse légale font frémir : les époux, les ascendants ou descendants, les frères ou sœurs et les alliés au même degré ont seuls le droit de ne pas révéler impunément ; il avait été question d'étendre la même disposition aux neveux et nièces; mais, sur les observations de Cambacérès, on n'avait pas fait bénéficier ce degré de parenté de l'immunité, on avait craint d'énerver la répression. Les autres membres de la famille et les amis avaient à opter entre la menace d'un châtiment terrible ou le mépris des sentiments les plus respectables et des liens les plus sacrés. Quant aux parents les plus proches, leur silence n'était pas toujours sans danger, ils pouvaient payer de la mise sous la surveillance de la haute police pendant dix ans le refus d'avoir appelé des peines capitales sur une tête qui leur était chère.

Le crime de non-révélation était pour notre législation une tache plus honteuse que la confiscation, la mutilation et la marque, puisqu'il fallait, pour éviter de le commettre, se rendre coupable du crime le plus abominable, la violation sacrilége des devoirs de famille et des lois de l'amitié. Les réformateurs du code, en n'autorisant plus sa poursuite, n'ont pas énervé la loi, ils l'ont purifiée de sa plus grande souillure.

Si le législateur de 1810 avait montré une rigueur toute draco-

nienne à l'endroit des crimes et délits contre la sûreté de l'État, il avait gardé toute son indulgence pour les abus d'autorité dont les citoyens pouvaient être victimes. Ainsi, la violation du domicile n'exposait son auteur qu'à une légère amende. M. Berlier avait expliqué, devant l'ancien conseil d'État, cette singulière exception au système d'intimidation alors tout-puissant, par les motifs qui suivent : « L'on « a, dans cette matière, cherché plutôt une peine efficace qu'une « peine sévère..... Un zèle faux ou mal entendu peut produire assez « souvent des abus d'autorité, et il importe de les réprimer, mais avec « modération, si l'on veut que ce soit avec succès. Une amende d'ail- « leurs a sa gravité relative aux personnes qui en sont l'objet ; un « fonctionnaire qui n'a point abdiqué tous les sentiments d'honneur « sera plus qu'un autre sensible à cette peine et ne s'y exposera pas. »

Mais, si nous devons nous en rapporter à l'un des membres les plus autorisés de notre conseil d'État, M. Charlemagne, ces raisons sont peu sérieuses. « N'est-ce pas là, disait-il, en 1831, à la tribune de « la Chambre des députés, le langage que dans des temps de réaction « et de despotisme on a tenu pour excuser les abus les plus condamna- « bles? » Puis il donnait, pour expliquer cette apparente modération, des motifs auxquels il nous est difficile de ne pas nous rendre. « En « 1810, vous le savez, l'inviolabilité du domicile et les garanties que « les citoyens ont le droit d'attendre de la loi n'étaient pas, permettez- « moi de le dire, les questions précisément à l'ordre du jour. Aussi « les législateurs de cette époque se sont-ils beaucoup occupés des délits « commis par les fonctionnaires publics contre la chose publique, et « fort peu des délits commis par les fonctionnaires publics contre les « particuliers. »

M. Charlemagne ne se contenta point de signaler ces lacunes, il proposa d'ajouter à la peine de l'amende celle de l'emprisonnement, et vit son amendement passer dans la loi nouvelle. La violation du secret des lettres n'entraînait aussi qu'une amende insignifiante; elle fut désormais punie d'un emprisonnement qui pouvait s'élever à cinq ans. Enfin certains crimes contre la morale publique furent frappés de châtiment plus graves. Sur tous ces points, le nouveau législateur avait trouvé la répression énervée : il la fortifiait.

Jusqu'ici la comparaison du Code de 1810 avec celui de 1832 ne nous révèle que des améliorations qui feront l'éternel honneur des derniers réformateurs de nos lois criminelles. Cependant ces innovations ne suffisaient pas pour réaliser tous les progrès que la société réclamait, on chercha à lui donner satisfaction par la disposition qui, pour tous les crimes et délits prévus par le Code pénal, autorise les juges à abaisser la peine d'un ou de deux degrés, lorsqu'ils trouvent dans les faits de la cause des circonstances atténuantes.

Cette dernière modification à l'ancien Code pénal est peu sympathique à M. de Gaujal. Le législateur de 1832 a, d'après lui, « voulu « condescendre à l'esprit du temps... On le voit, non pas lutter con-« tre les préjugés et les mœurs du temps, non pas détruire les uns, « redresser les autres, et faire prévaloir la saine raison; mais au con-« traire étudier, rechercher, s'approprier les idées fausses, les intro-« duire dans la loi, les consacrer, et doubler ainsi, en leur donnant « l'autorité légale résultant de cette consécration, la force d'impulsion « de mauvaises tendances. »

M. le premier avocat général ne montre pas pour le législateur de 1832 « cette molle indulgence » qu'il flétrit, d'accord avec le grand Napoléon. Son indignation porte entièrement à faux, car la loi du 28 avril n'a nullement inventé le système des circonstances atténuantes; ses auteurs n'ont d'autre mérite que d'avoir élargi son application, leur conduite n'a d'ailleurs été guidée que par des motifs à la fois honorables et sensés.

L'Assemblée constituante, voulant effacer jusqu'au souvenir de l'arbitraire des anciens parlements, avait circonscrit les pouvoirs des tribunaux criminels dans des limites fort étroites. Chaque délit, suivant ses caractères les plus généraux, entraînait une peine unique et invariable. L'expérience ne tarda pas à condamner cette théorie qui méconnaissait les nécessités de la justice criminelle.

Les actions de la même espèce, en effet, n'impliquent point chez leurs auteurs la même vertu ni la même perversité. Mille circonstances constamment variables dénotent une intention plus ou moins généreuse, plus ou moins coupable. La loi pénale, qui doit, pour être juste, tenir compte de toutes ces nuances, ne peut le faire qu'en donnant au juge une grande latitude pour l'application de la peine. Si elle ne remédie pas ainsi à l'insuffisance de ses prescriptions, le juge hésite dans bien des cas à faire usage de dispositions trop rigoureuses; il a recours au moyen employé de tout temps, par le jury anglais, sous le nom de pieux parjure : il acquitte des coupables. Tel fut le résultat de la théorie adoptée en 1791, elle assura l'impunité à bien des méfaits. En 1810, on voulut éviter cet écueil et l'on eut recours aux deux moyens suivants. Dans la plupart des cas, on fixa un maximum et un minimum entre lesquels la conscience du juge chercherait à démêler la proportion qui convenait au fait qu'il avait à apprécier. D'un autre côté, les tribunaux correctionnels reçurent le pouvoir, à l'égard d'une certaine catégorie de délits, d'abaisser la peine, s'ils trouvaient des circonstances atténuantes pour motiver cette indulgence.

Le Code pénal de 1810 est donc le véritable auteur du système des

circonstances atténuantes; si ce système est mauvais, la responsabilité en revient surtout à ceux qui l'ont imaginé.

Mais les rédacteurs du Code pénal avaient paralysé les excellents effets de ces deux innovations par l'aggravation de presque toutes les peines, la rigueur des dispositions nouvelles continua donc à entraîner un grand nombre d'acquittements. Il était urgent d'aviser. Une loi du 25 juin 1824 entra plus avant dans la voie déjà ouverte par le Code, et étendit aux cours d'assises la faculté de reconnaître l'existence de circonstances atténuantes pour certains crimes. En 1831, on voulut d'abord refondre entièrement notre législation criminelle ; ce projet était plein de difficultés : on se contenta d'opérer les réformes les plus urgentes ; on pensa enfin procurer une répression plus sûre en étendant à tous les juges la faculté d'infliger des peines moins rigoureuses par la reconnaissance de circonstances atténuantes. C'est dans cette décision surtout que M. de Gaujal voit une condamnable condescendance aux préjugés du temps. Il y a eu là, d'après lui, une faute politique, un crime contre la société, dont il n'est pas sans intérêt de rechercher les auteurs. C'est d'abord M. Barthe, alors garde des sceaux, qui a présenté et soutenu le projet de loi ; ce sont ensuite MM. de Bastard et Dumon, rapporteurs à la Chambre des pairs et à la Chambre des députés, qui l'ont appuyé avec beaucoup de chaleur et de talent; puis toutes les cours royales de France qui, consultées par les commissions, ont répondu par un assentiment presque unanime ; enfin les deux Chambres qui ont approuvé cette mesure. Tels sont les coupables, que dénonce implicitement M. de Gaujal, comme ayant, de gaieté de cœur, avec la conscience du mal qu'ils allaient faire, altéré une excellente législation. Il a trouvé la preuve de ces mauvaises intentions dans le rapport de M. de Bastard. « Devant la Chambre des « pairs, dit-il, M. le comte de Bastard, rapporteur de la commission, « ne le dissimule pas ; il s'écrie comme avec regret : *Le législateur ne « peut méconnaître la puissance des faits, des mœurs et des préjugés de « l'époque dans laquelle il vit.* » Nous avons recherché dans le texte même du rapport la phrase que l'on invoque pour ébranler dans sa base le système de la loi du 28 avril 1832 ; en la rapprochant de ce qui précède et surtout de ce qui suit, elle ne nous a pas paru autoriser les inductions qui en ont été tirées devant la cour impériale ; elle comporte un tout autre sens que celui qui lui a été attribué dans cette circonstance.

M. de Bastard expose les différentes théories qui se sont fait jour dans le sein de la commission.

« Un membre de la commission, dit-il, qui s'est fort occupé de la théorie « des lois pénales et du jugement par le jury, est convaincu que ce ne sera

« pas sans grand dommage pour la société, sans grand péril pour l'institu-
« tion même du jury, que les juges ou jurés seront investis du droit de se
« prononcer sur l'appréciation des circonstances atténuantes, appréciation
« qu'il ne lui paraît pas impossible que le législateur fasse d'avance en mul-
« tipliant davantage les subdivisions dans lesquelles rentrent tous les délits,
« et en donnant aux magistrats le droit seulement de mesurer la quotité de
« la peine fixée par la loi, sans que jamais celui-ci puisse en changer la na-
« ture... Cette opinion, qu'il appuie sur les principes mêmes de l'institution
« du jury, sur l'exacte séparation des pouvoirs, qui, dans tout procès cri-
« minel, se divisent entre le législateur, les juges et les magistrats, présen-
« tait de telles difficultés dans son application, que votre commission n'a
« pas cru devoir s'y arrêter. Mais, en avouant tout ce que cette opinion a
« de vrai, il faut ajouter que *le législateur ne peut méconnaître la puissance*
« *des faits, des mœurs et des préjugés de l'époque dans laquelle il vit*,
« préjugés qu'il doit combattre sans doute en éclairant l'opinion publique,
« mais sans la heurter trop fortement »

M. de Bastard ne dit donc qu'une chose, c'est qu'une opinion assez voisine de celle de M. de Gaujal avait été émise devant la commission, qui l'avait repoussée, d'abord parce qu'elle était impraticable, ensuite parce qu'elle blessait les mœurs et les préjugés du temps, mais il n'avoue ni les regrets, ni le sentiment de l'indigne condescendance que l'on veut lui prêter.

Le législateur de 1832 a donc compris toute l'étendue de ses devoirs, il a appliqué avec succès les principes d'une philosophie chrétienne à la justice criminelle, il a pourvu aux nécessités d'une répression efficace en mettant à la disposition du juge une série presque illimitée d'adoucissements. On peut ne pas partager sa manière de voir, mais rien n'autorise à suspecter la droiture de ses intentions. Comment le respect de la loi s'inculquera-t-il dans les masses, si sa légitimité est mise en question par ceux qui doivent toujours la défendre ?

La magistrature n'a du reste pas été plus ménagée que la loi; quelque énervée que soit cette dernière, elle pourrait suffire à la répression, si les juges l'appliquaient ; mais ils font le contraire, leur indulgence et leur mollesse sont extrêmes.

Le juge « cède à ce goût d'indépendance individuelle qui est un des traits les plus saillants de notre époque. » Par une métaphore hardie, M. de Gaujal nous le représente « naviguant sur un fleuve sans bords que n'illuminent plus les clartés de la loi. » Il ne juge plus le délit en lui-même, il recherche principalement les causes qui peuvent l'expliquer. Il ne considère le fait à juger que dans ses conditions intrinsèques et individuelles, il oublie trop que le but essentiel de la justice est de fortifier le respect dû aux lois. Il se montre plus ingénieux pour

trouver des justifications au délit que pour mesurer sa gravité. Quand il ne lui en trouve pas, il en invente, il en découvre jusque dans la loi même, que par une étrange interversion de rôle il juge et condamne en s'abstenant de l'appliquer. Heureuse encore la société lorsque le magistrat en reste là, et ne va pas jusqu'à acquitter le coupable, ce qui arrive au moins cinquante fois sur cent. Le juge « accomplit donc une œuvre de destruction morale essentiellement contraire à sa mission. » Il « pervertit complétement le sens moral des populations. » M. de Gaujal n'hésite pas à reconnaître que ces défaillances ont pour origine les sentiments les plus purs, mais elles constituent une involontaire et incontestable désertion.

Tels sont les traits sous lesquels la magistrature nous a été représentée dans les différentes parties de ce discours. Nous nous expliquons mal l'utilité de semblables peintures. Si l'on devait y voir l'expression exacte de la réalité, les lois et les tribunaux seraient frappés de discrédit, les malfaiteurs croiraient à l'impunité et s'abandonneraient plus que jamais à leurs coupables instincts. Ce serait donc une étrange manière de mettre en pratique le système d'intimidation.

Mais nous ne redoutons pas ce danger; personne ne sera tenté de reconnaître la société, la loi, la magistrature sous les traits que M. de Gaujal leur a prêtés.

Les magistrats ne contrediront pas cependant l'orateur du parquet de Paris dans tout ce qu'il a dit d'eux; ils considéreront même avec raison quelques-unes de ses critiques comme des titres d'honneur. Il y a chez eux un goût prononcé d'indépendance individuelle; ils n'en rougissent point, car, malgré le dire de M. de Gaujal, ce goût n'est pas un des traits saillants de notre époque, et c'est à sa rareté qu'il faut attribuer l'amoindrissement et l'abaissement des caractères qu'il a si énergiquement déplorés. Les magistrats ne se proposent pas de fortifier le respect dû aux lois par des condamnations sévères et nombreuses, ils veulent surtout rendre justice à qui elle est due : aussi ne considèrent-ils le fait à juger que dans ses conditions intrinsèques et individuelles; ils cherchent à l'expliquer, car ils ne sont pas chargés d'enregistrer purement et simplement les réquisitoires du ministère public, ils doivent les contrôler avec la plus entière liberté d'esprit; s'ils trouvent des justifications, au lieu de leur en faire reproche, il faut les féliciter d'avoir su par leur zèle infatigable éviter la condamnation d'un innocent. Gardons-nous bien de prétendre, alors que ces justifications sont reconnues par eux, qu'ils les ont inventées. Avec quelle autorité et de quel droit oserions-nous sonder la conscience des magistrats qui ne doivent compte qu'à Dieu des motifs qui ont déterminé leur jugement ?

Si, au lieu d'acquitter, les juges reconnaissent l'existence de circonstances atténuantes et prononcent une condamnation moins sévère, ils répondent au vœu de la loi qui leur a donné ce pouvoir. Accuser les tribunaux de méconnaître la loi en tenant compte des circonstances atténuantes, c'est donc oublier que la loi leur a fait à la fois un droit et un devoir d'agir ainsi.

Dès lors, nous ne voyons plus sur qui peuvent tomber les critiques amères dont M. de Gaujal s'est rendu l'organe.. A-t-on des plaintes sérieuses à porter sur l'excessive indulgence des tribunaux ; nous ne pouvons le croire, alors surtout que nous nous rappelons qu'il y a un an à peine, M. le procureur général Chaix-d'Est-Ange plaidait, dans la même enceinte, la cause de la modération avec une conviction si chaleureuse.

« La modération, disait-il, est partout nécessaire au magistrat,
« mais dans le maniement des fonctions diverses qui sont confiées à
« sa religion, c'est surtout dans la répression des crimes et délits
« que doit éclater cette vertu qui est d'autant plus précieuse qu'elle
« est mise à de plus rudes épreuves.

« Ce que je crains, c'est précisément ce besoin de justice qui est
« aussi dans son cœur et qui le soutient même dans l'accomplisse-
« ment de ses devoirs. C'est cette passion dont le principe est si
« élevé, mais qui est mauvaise cependant parce qu'elle est une pas-
« sion, parce qu'elle ne laisse plus à son âme le calme qui lui est
« nécessaire, à son jugement la liberté, *à sa parole enfin la modéra-*
« *tion sans laquelle la justice elle-même ressemble à la violence.* »

Nous persistons même, après avoir lu le discours de M. de Gaujal, à penser que la vérité se trouve encore sur le terrain où M. Chaix-d'Est-Ange l'avait laissée. A quelles causes attribuerons-nous donc toutes les erreurs que nous venons de relever ? A des illusions contre lesquelles on ne saurait trop se prémunir, quelque généreuse qu'en soit la cause. M. de Gaujal nous l'a dit avec beaucoup d'autorité : « Les
« causes d'erreur qui sont en nous, lorsque notre raison s'affranchit
« du joug de la loi, sont infinies comme les émotions qui nous agi-
« tent. L'illusion, prisme et mobile et décevant, se déplace et se trans-
« forme à leur gré. Elle change incessamment la perspective, en
« changeant le point de vue, et les fausses appréciations de l'esprit
« ainsi troublé se multiplient et n'ont d'autres limites que celles de
« nos sensations. »

Les magistrats du ministère public sont, comme les autres hommes, exposés à ces erreurs : nous comprenons leurs préoccupations, nous connaissons l'ardeur avec laquelle ils défendent les intérêts de la société. Un acquittement, une condamnation mitigée par la déclaration de circonstances atténuantes, froissent parfois en eux les convictions

les plus profondes et les plus respectables ; mais ils doivent faire taire ces sentiments, ils doivent s'abstenir de ces récriminations qui ne peuvent s'excuser que chez ceux dont les intérêts privés ont à souffrir ; ministres de la loi, ils doivent s'incliner respectueusement devant elle, et devant l'autorité de la chose jugée qu'elle a proclamée.

HENRY MOREAU,

Avocat à la Cour Impériale de Paris.

LE BRAVE KASPERL

ET LA BELLE ANNERL

OU LE POINT D'HONNEUR

PAR CLÉMENT BRENTANO [1].

C'était au printemps ; les rossignols chantaient depuis quelques jours, et des orages éloignés nous apportaient, avec la fraîcheur du soir, les parfums des fleurs. Le veilleur de nuit [2] venait de crier onze heures, quand, en me rendant chez moi, je vis un groupe assez nombreux réuni autour d'une personne étendue devant le portail d'un grand édifice. Il y avait là des gens venus, les uns du cabaret, les autres je ne sais d'où ; tous cependant me paraissaient si émus, que, redoutant un malheur, je m'approchai.

Une vieille paysanne était assise sur les marches, et plus on s'empressait autour d'elle, moins elle se laissait troubler par les questions multipliées ou les offres bienveillantes. Il y avait je ne sais quoi d'étrange et même de solennel dans le sang-froid avec lequel la bonne vieille se possédait au milieu de ce bruit ; s'arrangeant pour dormir sous la voûte du ciel avec autant de calme que si elle eût été dans sa petite mansarde. Elle défit son tablier pour s'en servir comme d'un manteau, enfonça sur ses yeux son grand chapeau de paille noire ; plaça son paquet sous sa tête en guise d'oreiller, et finit par ne plus répondre aux questions qu'on lui adressait.

[1] L'auteur de ce conte fantastique est le religieux et éloquent écrivain auquel l'Allemagne doit la *Douloureuse Passion de N. S. Jésus-Christ;* d'après la sœur Catherine Emmerich, la *Vie de la sainte Vierge*, etc. (*Note de la Rédaction.*)

[2] Dans plusieurs villes d'Allemagne et de Suisse des veilleurs sont chargés de crier les heures de la nuit. Il n'y a pas un demi-siècle que cet usage existait encore à Londres.

— Qu'a donc cette vieille? demandai-je à un de mes voisins.

Sur-le-champ, ce fut une avalanche de réponses.

— Elle vient de six lieues d'ici et ne peut aller plus loin.

— Elle ne connaît personne dans la ville, bien que ses amis soient pas loin, mais elle ignore leur adresse.

— Moi, continuait un autre, j'aurais voulu la mener chez moi, mais c'est trop loin pour elle : d'ailleurs, je n'ai pas avec moi les clefs de ma maison. Et puis elle ne sait pas où elle doit aller.

— Cependant la bonne femme ne peut rester ici, interrompit un troisième.

— Ah! bien oui, reprit un quatrième, mais c'est qu'elle est entêtée, la vieille; j'ai voulu la conduire chez moi, mais elle répond tout de travers. Tenez, je crois qu'elle a bu un coup de trop.

— Eh! non, ajouta un dernier interlocuteur, elle est idiote, voilà tout; mais décidément elle ne saurait rester là; la nuit est fraîche et longue.

Pendant tous ces colloques, la vieille, comme si elle eût été sourde ou aveugle, continuait ses préparatifs sans s'en laisser détourner. Néanmoins, en entendant ces paroles : « Décidément elle ne saurait rester là, » elle répondit d'une voix singulièrement grave et solennelle :

— Eh! pourquoi ne resterais-je pas ici? n'est-ce pas le palais du duc? J'ai quatre-vingt-huit ans; le duc ne me chassera pas certainement de sa demeure. Trois de mes fils sont morts à son service, et voilà que mon petit-fils vient de prendre son congé... Qui sait? Dieu lui pardonnera peut-être, et moi, je ne veux pas mourir avant de le voir déposé dans la terre sainte.

— Quatre-vingt-huit ans, et elle a fait six lieues à pied! s'écria-t-on tout d'une voix. C'est fini, elle radote; à son âge on retombe en enfance.

— Eh! la mère, vous allez vous enrhumer et tomber malade; et puis vous trouverez le temps bien long, ajouta mon voisin en se penchant de plus près sur elle.

Alors la vieille reprit de sa voix grave, à demi suppliante, à demi impérieuse :

— Oh! laissez-moi en repos et soyez raisonnables, vous autres; je ne m'enrhumerai point, je ne m'ennuierai point. Mon temps est déjà long, quatre-vingt-huit ans! Le jour ne tardera pas à venir, et alors j'irai retrouver mes amis. Quand l'homme a de la piété, qu'il connaît sa destinée et sait prier, deux pauvres heures ne sont pas longues à passer.

L'un après l'autre, les spectateurs commençaient à se retirer, le veilleur de nuit s'étant montré dans le lointain, les derniers restants

s'empressèrent de partir, chacun voulant profiter de sa lanterne pour s'éclairer. Je restai donc seul sur le lieu de cette scène. Je me mis à marcher de long en large sous les arbres qui ombrageaint la grand'-place. La forte individualité de cette paysanne, sa voix accentuée et sérieuse, la sûreté de ce coup d'œil jeté sur la vie, qui lui avait permis de plonger en un instant ses regards sur ses quatre-vingt-huit ans, lesquels lui semblaient seulement le vestibule d'une éternité bienheureuse, tout cela m'avait remué profondément. « Que sont toutes mes souffrances, me disais-je, que sont tous les désirs de mon âme ? Les astres poursuivent sans s'émouvoir leur cours immuable, mais moi, dans quel but, auprès de qui vais-je chercher de la consolation ou un appui ? Ce que je recherche ici-bas, ce que j'aime, ce que je réussis à accomplir, me fera-t-il parvenir au but dans un état de paix aussi profonde que cette bonne âme ? Pourrai-je, comme elle, passer la nuit sur le seuil de la maison en attendant que le jour vienne ; et alors trouverai-je, comme elle, l'ami attendu ? Hélas ! non ! je n'arriverai pas à la ville ; épuisé de fatigue, je tomberai dans le sable aux portes mêmes de la cité, pour être (qui sait?) égorgé par les brigands. » Ainsi allais-je devisant avec moi-même sous les tilleuls ; puis, à mesure que je me rapprochais de la vieille, je l'entendis prier à mi-voix, la tête inclinée sur son sein. Plus ému que jamais, je lui dis, quand je fus près d'elle :

— Au nom de Dieu, bonne mère, priez aussi un peu pour moi !

Et, en même temps, je laissai tomber un thaler dans son giron.

La vieille repartit d'un ton tranquille :

— Mille grâces, Seigneur, d'avoir exaucé ma prière !

Croyant qu'elle m'adressait la parole :

— La mère, fis-je, si vous m'avez demandé quelque chose, je l'ignorais.

La vieille, prise à l'improviste, se leva sur son séant :

— Mon bon monsieur, dit-elle, rentrez chez vous, faites bien vos prières et dormez. Pourquoi rester si tard dans les rues ? cela ne vaut rien assurément pour la jeunesse, car l'ennemi rôde toujours, cherchant quelqu'un à dévorer. Plus d'un honnête homme s'est perdu dans ces promenades nocturnes : quel maître cherchez-vous donc ? Ah ! il réside dans le cœur de l'homme, pourvu que celui-ci soit chaste ; mais, si vous cherchez l'ennemi, vous l'avez déjà au dedans de vous-même. Encore une fois, rentrez chez vous, et priez pour chasser l'ennemi. Bonsoir !

En finissant ces paroles, la vieille se tourna tranquillement de l'autre côté, mit le thaler dans son sac de voyage et se recoucha. Tout ce qu'elle faisait produisait en moi une singulière impression ; je repris donc :

— La mère, vous avez raison, mais c'est vous-même qui me retenez ici ; car, en vous entendant prier, je voulais vous demander de penser à moi.

— C'est déjà fait : en vous voyant marcher sous les tilleuls, j'ai demandé à Dieu de vous inspirer de bonnes pensées. Eh bien, il vous les a données ; allez dormir maintenant.

Au lieu de lui obéir, je m'assis à côté d'elle sur les marches du palais, et, prenant sa main desséchée, je lui dis :

— Laissez-moi passer ici la nuit près de vous. Vous me raconterez votre histoire et ce que vous êtes venue chercher dans cette ville. Vous n'avez personne pour vous aider ; à votre âge on est plus près de Dieu que de l'homme, et le monde a bien changé depuis votre jeunesse.

— Je ne m'en suis guère aperçue, car la vie n'a pas changé pour moi. Vous êtes encore bien jeune, puisque vous vous étonnez de tout : pour moi, les mêmes choses sont si souvent revenues, que je vois seulement avec joie combien le Seigneur est constant en ses desseins. Mais enfin il ne faut mépriser aucune bonne volonté, même quand on n'en a pas absolument besoin ; autrement l'ami nous fait défaut au moment où nous voudrions le trouver. Restez donc là, cher monsieur, et voyez ce que vous pouvez faire pour m'aider. Je vais aussi vous dire ce qui m'a poussée jusque dans cette ville, où je ne croyais guère revenir. Il y a aujourd'hui soixante-dix ans que je servais comme domestique dans ce palais, sur le seuil duquel je suis maintenant assise. Combien de fois m'y suis-je assise le soir, il y a soixante-dix ans, attendant mon bien-aimé, qui était dans la garde ! C'est ici même que nous nous sommes fiancés l'un à l'autre. S'il me voyait... Mais chut ! voilà la ronde.

Alors, élevant sa voix, ferme encore, elle commença d'un ton doux un vieux chant que répètent souvent en refrain, au clair de la lune, les jeunes filles et les jeunes gens :

> L'entendez-vous, ô morts ! la trompette guerrière ?
> Il vient, il vient enfin, le dernier jugement :
> Roulant sans frein ni loi dans sa sublime sphère,
> L'astre s'éteint et tombe : au sein du firmament.
>   La nuit étend au loin son ombre
>   Redoutable, glacée et sombre.
>   Ma voix, ô morts ! l'entendez-vous ?
>   Debout ! debout ! Dieu vient à nous.
>
> Montez, ô morts ! montez aux demeures des anges,
> Le Seigneur vient à nous ! et les accords joyeux
> De longues harpes d'or célèbrent ses louanges.
> Ah ! quittez vos tombeaux ; votre place est aux cieux.

Sur l'arc-en-ciel brille Marie,
L'espoir de tous, la fleur de vie;
Mère de Dieu! priez pour nous.
Debout, ô morts! Dieu vient à vous!

La montagne, entr'ouvrant ses flancs, vomit la flamme,
L'arbre éclate et se fend, le nuage déchiré
Lance sur nous sa foudre... O Dieu! sauve mon âme
Et couvre de ton sang mon crime réparé.
A nous déjà Jésus se montre :
La croix en main, à sa rencontre
Volons! volons! m'entendez-vous?
Debout, ô morts! il est sur nous!

A mesure que la ronde approchait de nous, la vieille devenait plus agitée : « Ah! s'écria-t-elle, c'est aujourd'hui le 16 de mai; mais les choses sont toujours de même : oui, aujourd'hui comme alors; seulement ils ont changé leurs shakos et ils ne portent plus la queue. » L'officier qui commandait la ronde s'arrêta devant nous pour nous demander ce que nous faisions là si tard, quand je reconnus le comte Grossinger, jeune gentilhomme de mes amis. Je courus donc à lui et lui racontai en peu de mots toute l'affaire; il me répondit avec une sorte d'émotion :

— Tenez, voilà un thaler et une rose pour la bonne femme; à la campagne les vieilles gens aiment les fleurs. Demandez-lui de vous dicter demain sa ballade : il y a longtemps que je la cherche sans pouvoir la trouver tout entière.

Ici nous nous séparâmes, car le corps de garde était à deux pas de l'endroit où je l'avais accompagné, et la sentinelle du poste avait déjà crié : « Qui vive? » Grossinger ajouta qu'il était de garde au château, où je devais aller le trouver. De retour auprès de la vieille, je lui donnai et le thaler et la rose.

Elle saisit la fleur avec un empressement touchant, et l'assura dans son chapeau, tandis que, d'une voix plus douce que naguère, et presque dolente, elle chanta :

Allons, dans mes cheveux une rose fleurie,
Dans ma bourse un écu, dans mon âme attendrie
Le bien-aimé, le bien-aimé...

— Eh! la petite mère, interrompis-je, vous voilà toute guillerette.
— Oui, oui, répliqua-t-elle en chantant.

Qu'il était vif, qu'il était gai,
Mon fier et brave militaire!
Oh! gué! oh! gué!
Que j'étais belle aussi, moi, sa commère!

Le soir, qu'il faisait beau
De nous voir sous le vert berceau,
Nous mêler gaiement à la danse!
J'en ris encor lorsque j'y pense.
Comme chacun s'aimait!
Comme chacun dansait!
Mais aujourd'hui, sous une froide pierre,
Enveloppé d'un blanc linceul
Tu reposes, hélas! tout seul!
Mon fier et brave militaire.

— Voyez-vous, mon cher monsieur, continua la vieille, c'est vraiment une bonne chose que je sois restée ici. Oui, croyez-moi, c'est tout un. Tenez, il y a soixante-dix ans que j'étais assise ici devant la porte, une accorte et gentille fillette, chantant de tout mon cœur les chansons du pays. Justement, comme maintenant, j'avais entonné la ballade du dernier jugement, quand la ronde vint à passer, et un grenadier me jeta, en défilant, une rose sur mon sein. J'en ai encore les feuilles dans mon Testament : ce fut là ma première connaissance avec mon bienheureux époux. Le lendemain, j'avais mis ma rose à ma ceinture en allant à l'église, où il me trouva sans peine. Notre union fut bientôt arrêtée. Voilà pourquoi j'ai été si heureuse de recevoir encore aujourd'hui une rose. C'est une preuve que lui et moi nous ne tarderons pas à nous réunir. J'ai eu de lui quatre fils et une fille, qui sont tous morts; avant-hier mon petit-fils a pris son congé (que Dieu ait pitié de lui!); et demain, une autre bonne âme me quittera... mais que dis-je demain, minuit n'est-il pas sonné?

— Oui, répondis-je de plus en plus étonné de ses discours.

— Que Dieu lui donne le repos et la soutienne durant les quatre petites heures qu'elle doit vivre encore, continua la vieille; puis elle se tut et replia ses mains sur elle-même.

Je ne pouvais parler, tant je me sentais remué par ses paroles et toute sa manière d'être. Cependant, comme elle restait parfaitement immobile et que le thaler de l'officier était toujours dans son giron, je me hasardai à lui dire :

— Bonne mère, mettez donc le thaler en sûreté, car vous pourriez le perdre.

— Certes, je ne veux point l'égarer, repartit-elle; je veux le donner à mon amie pour l'aider dans sa dernière extrémité! Quant au premier thaler, je le rapporterai demain à la maison; il appartient à mon petit-fils, auquel il fera du bien. Il a toujours été un beau jeune homme, tenant à son corps et à son âme, mon Dieu, oui, à son âme! Aussi ai-je prié pour lui tout le long de la route, et il n'est pas possible que le Seigneur le laisse se perdre. De tous les enfants de l'école, il était le plus propre et le plus diligent; mais son honneur, c'est

incroyable comme il y tenait. Aussi son lieutenant disait-il souvent : « Si dans mon escadron l'honneur s'est incarné quelque part, c'est bien sûr dans le corps de Finkel. » Il servait dans les uhlans. Lorsqu'il est revenu pour la première fois de France, il m'a raconté une foule de belles histoires, dans lesquelles l'honneur ne manquait jamais de figurer. Son père et son beau-frère avaient été compris dans la levée générale et disputaient maintes fois avec lui sur cette question de l'honneur ; car il avait, lui, beaucoup trop de ce qu'ils n'avaient pas assez. Dieu me pardonne mes propres péchés ! je ne voudrais certes parler mal d'eux ; mais enfin ma pauvre fille, la mère de Finkel, est morte à la peine, faute de pouvoir éteindre les dettes de son fainéant de père. Mon uhlan racontait donc beaucoup de choses sur les Français ; puis, quand son père et son beau-frère les faisaient plus noirs que le diable : « Mon père, reprenait-il, vous n'y entendez rien, les Français ont beaucoup d'honneur. » Là-dessus le beau-frère s'écriait d'un ton malicieux : « Laisse donc là ton honneur ! En veux-tu remontrer à ton père, qui a été sous-officier? Il s'y entend bien mieux que toi, pauvre soldat. — Ça, c'est vrai, reprenait le vieux Finkel, regimbant à son tour, et plus d'une fois j'ai compté vingt-cinq coups de schlague à des gens fort honorables. Je te réponds que, si j'avais eu de tes Français dans ma compagnie, ils l'auraient sentie bien plus durement encore malgré tout leur honneur. » De pareils discours blessaient vivement mon petit-fils, qui y répondit un jour en ces termes : « Eh bien, moi, je vous raconterai un trait d'un sous-officier français, qui me plaît un peu mieux. Sous un ancien roi, on devait rétablir la peine du fouet dans l'armée. L'ordre du ministre de la guerre fut lu à Strasbourg durant une grande parade, et les troupes l'écoutèrent en silence, mais avec une sombre indignation. Vers la fin de la parade, un soldat ayant commis un délit, son sous-officier reçut l'ordre le plus rigoureux de lui administrer une douzaine de coups. Il fallait obéir. Après avoir exécuté l'ordre, il saisit tout à coup le fusil de l'homme qu'il venait de fouetter, le place devant lui-même, du pied lâche le chien, le coup part, lui traverse la tête, et le sous-officier tombe mort. La nouvelle en arriva jusqu'au roi, qui, sur-le-champ, révoqua la nouvelle mesure. Voyez-vous, père, voilà ce que c'est qu'un homme d'honneur.

— Non, c'était un fou, interrompit le beau-frère.

— Mange ton honneur quand tu auras faim, murmura le vieux Finkel.

Mon petit-fils saisit alors son sabre et vint me trouver dans ma maisonnette, où il versa des larmes abondantes. Je ne pouvais lui venir en aide, je ne pouvais non plus désapprouver complétement son histoire : je me contentai donc de lui dire :

— Mon ami, laisse l'honneur à Dieu seul. Je lui donnai ensuite ma bénédiction, car son congé expirait le lendemain, et il voulait encore voir une filleule à moi qui servait dans une maison voisine. Il l'aimait grandement, et, si Dieu écoute ma prière, ils seront bientôt réunis. Il a déjà obtenu sa libération ; c'est moi qui ferai le trousseau, et personne autre que moi ne sera présent à la noce.

Ici la vieille se tut et parut être en prière. Pour ma part, je me livrais à une foule de pensées sur l'honneur : « Est-ce qu'un chrétien, me disais-je entre autres, peut trouver belle la mort du sous-officier ? » J'aurais voulu savoir quelque chose de plus concluant sur cette affaire. Au moment où le veilleur de nuit vint à crier une heure, la vieille reprit : « J'ai encore deux heures à attendre. Mais vous, pourquoi n'allez-vous pas vous coucher ? Demain vous ne pourrez pas travailler : à propos, quel métier faites-vous ? »

Cette question à brûle-pourpoint m'embarrassa : je ne savais comment faire comprendre à la bonne femme que j'étais un écrivain. Me donner pour un étudiant, c'eût été un mensonge. C'est étonnant comme tout Allemand rougit toujours en disant : *Je suis homme de lettres*. Mais c'est bien pis encore quand il s'agit de le dire aux gens des classes inférieures : ils confondent si facilement les hommes de lettres avec les pharisiens de l'Évangile ! D'ailleurs, cette profession n'est pas encore aussi bien naturalisée chez nous que chez les Français, où les hommes de lettres forment une véritable corporation soumise à des règles précises. Chez eux, on vous demande aussi : « Où avez-vous fait votre philosophie ? » absolument du ton qu'on vous dirait : « Monsieur, êtes-vous tout à fait un homme ? » Mais ce n'est pas seulement la question d'usage qui, en Allemagne, rend si difficile à prononcer le mot d'*écrivain* quand on vous demande votre profession à la porte d'une ville ; c'est aussi un sentiment de pudeur intime qui s'empare de vous, quand vous faites métier et trafic de dons intellectuels que vous avez reçus directement du ciel. Un savant, par exemple, quelle différence ! Il n'a pas besoin de rougir, lui, car d'ordinaire il a payé pour acquérir sa science ; il remplit des fonctions dans l'État, il élève de gigantesques constructions, il tire des profondeurs de la terre les eaux frémissantes. Mais un poëte, mon Dieu ! quel sort ! Et encore ce qu'il y a de pis, c'est que, le plus souvent, d'un seul bond il s'enfuit du préau de l'école au Parnasse, qui n'est pas précisément très-près de lui. Comme tout cela rend suspect un poëte de profession ! Le premier venu a le droit de lui dire : « Mon cher monsieur, chaque homme a un cerveau, un cœur, un estomac, etc. ; chacun aussi a en soi une certaine poésie ; mais, si l'on nourrit trop, ou si l'on nourrit mal, ou enfin si l'on empâte, pour ainsi dire, un de ces organes, de façon à l'exagérer, à en faire surtout une source de gain, on est forcé d'en rougir devant ses

semblables. Un homme qui vit de poésie a perdu l'équilibre de son être absolument comme le foie d'une oie grasse a beau avoir bon goût, il provient toujours d'une oie malade. » Les hommes qui ne gagnent pas leur pain à la sueur de leur front ont sans cesse quelque peu à rougir devant les autres ; je le sentais bien, moi qui n'avais pas encore assez barbouillé mes doigts d'encre pour pouvoir me proclamer un écrivain. Aussi j'étais là, hésitant, reculant, ne répondant rien à la vieille. Celle-ci, étonnée de mon silence, me regarda et reprit :

— Eh bien, quel est donc votre métier ? pourquoi ne répondez-vous pas ? Est-ce que, par hasard, il ne serait pas honorable ? Ah ! ben, vous pouvez le planter là, car vous avez une belle route devant vous. Assurément vous n'êtes ni un bourreau ni un mouchard venu ici pour m'espionner. Soyez tout ce que vous voudrez, mais dites-le au moins. Si vous étiez assis là de jour, je vous prendrais bien pour quelque fainéant s'accrochant aux maisons pour ne pas mourir d'ennui ou de paresse.

Comment faire pour arriver jusqu'à son intelligence ?

— Bonne mère, fis-je d'un ton modeste, je suis un écrivain.

— Eh bien, pourquoi ne pas l'avoir dit tout de suite ? Ainsi vous êtes un homme de plume. Pour cela, il faut une bonne tête et des doigts agiles. Ah ! vous êtes un écrivain ! Alors vous pourriez peut-être bien me faire un bout de pétition au duc, qui l'écouterait pour sûr et certain, et ne la laisserait pas traîner avec une foule d'autres demandes.

— Une pétition, mais oui, je puis la faire ; je m'efforcerai même de la rédiger de mon mieux pour qu'elle fasse impression.

— Et bien, vous êtes un brave homme, tenez. Que Dieu vous en récompense et vous donne une vieillesse encore plus longue que la mienne, une assurance aussi calme, une nuit aussi belle, avec des roses et des thalers comme à moi ; et enfin un bon ami pour vous faire une pétition, si vous en avez besoin. Mais maintenant, mon cher ami, il faut vous en aller chez vous ; vous achèterez une feuille de papier pour écrire la pétition. Je vous attendrai ici, et dans une heure nous irons ensemble chez ma filleule, qui sera enchantée de la pétition. Elle a bon cœur aussi, la pauvre enfant. Mais qui peut sonder les voies de Dieu ?

Après ces mots, la vieille se tut encore, baissa la tête et sembla prier. Le thaler était toujours dans son giron : elle pleurait.

— Bonne mère, m'écriai-je, qu'avez-vous donc ? qu'est-ce qui vous fait pleurer ?

— Ah ! pourquoi ne pleurerais-je pas ? Je pleure sur le thaler, je pleure sur la pétition, je pleure sur toutes choses. Cela ne sert à rien cependant. Il est vrai que tout est bien mieux réglé ici-bas que les hommes ne le méritent, et des larmes de sang seraient encore beau-

coup trop douces. Voyez donc ce chameau d'or placé au-dessus de la boutique de l'apothicaire : Dieu a admirablement ordonné le monde, mais l'homme ne le reconnaît pas, et il serait plus facile pour un chameau de passer par le trou d'une aiguille que pour un riche d'entrer dans le royaume des cieux... Mais pourquoi restez-vous donc toujours là ? Allez acheter la feuille de papier, et apportez-moi la pétition.

— La mère, comment puis-je faire votre pétition, si vous ne me dites pas ce que je dois y mettre ?

— Quoi ! vous dire ce que vous avez à y mettre ? Oh ! alors votre métier n'est pas une merveille ; et je ne m'étonne plus que vous ayez eu tant de peine à me le faire connaître, puisqu'il faut tout vous dire. Eh bien, je vais faire de mon mieux. Vous écrirez que deux amants demandent à être enterrés l'un près de l'autre ; que l'un d'eux voudrait n'être pas disséqué après sa mort, afin que ses membres puissent se trouver réunis quand retentiront ces paroles : « O morts ! ô morts ! réveillez-vous et venez au dernier jugement. » Puis la pauvre vieille éclata en sanglots convulsifs.

Je commençais à soupçonner qu'elle avait sur le cœur un lourd fardeau, mais que son grand âge l'empêchait de le sentir vivement, si ce n'est dans certains moments. Elle pleurait, en effet, sans se plaindre ; ses paroles montraient le même calme, et je ne sais quoi de froid. Je lui demandai de me raconter l'histoire de son voyage jusqu'à la ville. Elle reprit en ces termes :

« Mon petit-fils le uhlan, comme je vous l'ai déjà dit, aimait beaucoup ma filleule, la belle Annerl, ou le petit miroir, comme l'appelaient les bonnes gens, à cause de la pureté de son regard. Mais il lui parlait sans cesse de l'honneur qu'elle devait garder par-dessus tout, son honneur à elle, comme aussi son honneur à lui. A partir de ce moment, Annerl eut quelque chose de très-particulier dans la tournure et dans les vêtements ; ses manières devinrent plus distinguées, plus relevées que celles des autres jeunes filles. Ses robes lui allaient mieux, elle s'habillait avec plus de soin ; mais un gars s'avisait-il de lui prendre la taille un peu trop cavalièrement durant la danse ou de lui marcher sur le pied, elle revenait en pleurant près de moi pour se plaindre que son honneur était compromis. Ah ! mon Annerl a toujours été un singulier brin de fille ! Souvent, quand il n'y avait personne près d'elle, je l'ai vue arracher son fichu de son sein, comme si le feu l'eût brûlée et se mettre à fondre en larmes. Mais tout cela avait une cause, l'ennemi ne laisse pas de repos. Plût à Dieu que la pauvre enfant n'eût pas été si entichée de l'honneur ; qu'elle se fût attachée davantage à Notre-Seigneur, sans l'abandonner jamais, souffrant même pour l'amour de lui et l'humiliation et le mépris, au lieu de tant tenir à son honneur humain ! Alors le Seigneur aurait pris

pitié d'elle : qui sait ? Il le fera peut-être encore, et ils seront réunis. Mais la volonté de Dieu soit faite !

« Le uhlan était retourné en France ; il y avait fort longtemps qu'il n'avait écrit ; nous le croyions même mort, et nous pleurions souvent sur lui. Mais il n'était qu'à l'hôpital, ayant reçu une grave blessure. Quand il fut de retour, après avoir été nommé sous-officier, il se rappela les sarcasmes de son beau-frère, l'histoire du sous-officier français, et aussi les longs propos qu'il avait tenus à son Annerl sur l'honneur. Alors il n'eut plus de repos qu'il n'eût obtenu de son capitaine un congé. Lorsque celui-ci lui demanda la raison de son insistance, il répondit : « Mon capitaine, j'ai le mal du pays ; il me semble que « mes pieds prennent malgré moi le chemin de la maison. » On lui accorda donc son congé, en lui permettant d'emmener son cheval, car ses officiers avaient confiance en lui. Il obtint un congé de trois mois avec ordre de retourner au corps pour l'époque de la remonte. Il fit le chemin aussi vite que le lui permettait son cheval, qu'il soignait d'autant mieux qu'on le lui avait confié. Il désirait surtout arriver pour le jour anniversaire de la mort de sa mère. Le long de la route, il lui semblait qu'elle courait devant son cheval en lui disant : « Kasperl, « viens, viens, rends-moi encore cet honneur ! » Hélas ! hélas ! et moi aussi je me suis assise toute seule sur sa tombe en ce jour-là ; j'ai fait une couronne de *ne m'oubliez pas*, que j'ai suspendue à la croix ; puis j'ai mesuré la place autour. C'est ici, me disais-je, que je reposerai, et que reposera Kasperl, si Dieu lui accorde un tombeau dans son village ! nous serons ensemble lorsque retentiront les paroles : *Morts, levez-vous, venez au jugement dernier !* Mais Kasperl ne vint point ; je ne savais pas non plus qu'il fût si près et qu'il eût bien voulu arriver. Il se hâtait autant qu'il pouvait ; combien souvent il avait pensé à ce jour en France, d'où il rapportait une belle couronne d'immortelles, pour en orner la tombe, ainsi qu'une guirlande pour Annerl, que celle-ci devait conserver jusqu'à son jour de gloire et d'honneur. »

Ici la vieille retomba dans le silence, et se mit à hocher de la tête; mais, comme je répétais ses dernières paroles : *qu'elle devait garder...*

— Oui, oui, reprit-elle; mais qui sait si je ne pourrais l'obtenir, si seulement j'osais éveiller le duc !

— Obtenir quoi ? interrompis-je. Qu'avez-vous affaire au duc ?

— Oh ! continua-t-elle d'un ton solennel, qu'importe la vie si elle ne doit point avoir de fin ? et qu'importe encore la vie si elle n'est point éternelle ? Puis, reprenant son récit :

« Kasperl serait arrivé sur le coup de midi dans notre village, si un matin son hôte, le conduisant à l'écurie, ne lui eût montré que son cheval avait été surmené. « L'ami, ajouta-t-il, cela ne fait pas honneur

« au cavalier. » Ce mot piqua Kasperl au vif : aussi sangla-t-il peu sa bête, afin que la selle pût à peine toucher l'endroit écorché, et, prenant son cheval par la bride, il continua sa route à pied. Ainsi cheminant, il parvint à un moulin situé à une lieue environ de notre village : le meunier le reconnut pour un vieil ami de son père, l'invita à entrer et le reçut comme un hôte chéri revenu de bien loin. Kasperl mit son cheval à l'écurie, plaça la selle et sa valise dans un coin et s'en alla dans la chambre du meunier. Alors il fit questions sur questions sur les siens : il apprit que moi, sa grand'mère, je vivais encore ; que son père et son beau-frère se portaient bien. La veille même ils étaient venus au moulin avec du blé ; puis son père, ajouta le meunier, s'était mis dans le commerce de bestiaux, où il avait gagné de l'argent ; et depuis ce moment il paraissait tenir davantage à l'honneur. Toutes ces nouvelles faisaient du bien au cœur de Kasperl. Mais Annerl, qu'était-elle devenue ? « Ah ! pour celle-là, répondit « le meunier, je ne la connais point; mais, s'il s'agit de la jeune fille qui « était en condition à l'*Hôtel de la Rose*, j'ai entendu dire qu'elle s'est « placée dans la capitale pour y apprendre quelque chose de plus et « s'en faire honneur : voilà ce que m'a dit, il y a un an, le garçon de « peine à l'hôtel. » Kasperl se réjouissait encore; car, s'il eût été content de voir sur-le-champ sa fiancée, il était heureux de penser qu'il la trouverait belle et pimpante à la ville, où il aurait, lui, le sous-officier, l'honneur de se promener avec elle le dimanche. Il se mit donc à raconter au meunier une foule de belles choses de la France ; ils mangèrent et burent à son retour; il aida ensuite son ami à ramasser du blé, et enfin celui-ci le conduisit dans sa propre chambre, où il lui donna son lit et se coucha lui-même au pied sur quelques sacs. Le tic-tac du moulin, joint au désir ardent de revoir sa famille, ne permit pas au bon Kasperl de s'endormir profondément, bien qu'il fût très-fatigué. Il se sentait troublé à la pensée de sa défunte mère, de la belle Annerl, et de l'honneur qu'il allait recueillir en rentrant chez lui avec le rang de sous-officier. Enfin il s'endormit, mais d'un sommeil pénible, et poursuivi de mauvais rêves. Il lui sembla voir une fois sa mère venir à lui d'un air suppliant, en lui demandant de la secourir ; ensuite il se vit lui-même mort et enterré, tandis que la belle Annerl marchait à côté de lui. Puis ses camarades ne suivaient pas son convoi, et, quand il arriva au cimetière, sa tombe était à côté des sépultures de sa mère et d'Annerl. Alors il avait donné à sa fiancée la petite guirlande qu'il avait apportée pour elle, et il avait suspendu à la croix la couronne destinée à sa mère. Pendant ce temps, Annerl, déjà dans la tombe, s'était arraché son fichu du sein. A cette vue, il y descendit lui-même en s'écriant : « N'y a-t-il donc per- « sonne qui veuille me rendre les derniers honneurs et faire le coup de

« feu sur mon tombeau, comme on le fait pour un brave soldat ? » Et en disant ces mots il prit un pistolet et se tua lui-même dans la fosse. Ce coup le réveilla en sursaut, et il lui sembla entendre les fenêtres s'ébranler. Après avoir regardé autour de lui, voilà qu'il entend un vrai coup de feu, puis des cris et des gémissements dans le moulin. Sauter à bas du lit, saisir son sabre, fut l'affaire d'une seconde : au même instant, sa porte s'ouvrit avec fracas et lui laissa voir à la clarté de la lune deux hommes, avec la figure barbouillée de suie, qui se précipitèrent sur lui à coups de bâton. Kasperl eut le temps de se mettre en garde, et blessa l'un des brigands au bras, ce qui les découragea tous deux, et ils s'enfuirent, en ayant soin toutefois de pousser le verrou de la porte, qui se trouvait précisément en dehors. Kasperl tenta d'abord vainement de l'ouvrir pour les poursuivre ; enfin il réussit à enfoncer la porte et entendit les cris du meunier, qu'il trouva garrotté au milieu de ses sacs. Il se hâta de le délivrer et courut à l'écurie ; mais plus de cheval ni de valise ! Kasperl était désespéré ; tout son petit avoir volé, le cheval qu'on lui avait confié... volé ! Ma foi, il y avait de quoi se lamenter.

« Cependant, au milieu de ces doléances, le meunier avait reparu, un sac d'argent à la main qu'il avait tiré d'une armoire reléguée dans une chambre au haut de la maison. « Mon cher Kasperl, dit-il, « vous êtes mon sauveur; grâce à vous, je n'ai rien perdu; les voleurs « n'ont pu mettre la main sur ce sac que j'avais là-haut. Ceux qui vous « ont pris votre valise et votre cheval devaient être des hommes postés « pour faire le guet, et ils ont tiré un coup de feu pour faire savoir à « leurs camarades qu'il y avait un militaire dans la maison. Il ne se« rait pas juste qu'à cause de moi vous vous trouviez dans la peine : « aussi n'épargnerai-je ni mon temps ni ma bourse pour qu'il n'en soit « pas ainsi. » Kasperl répondit : « Je ne veux pas de dons qui ne s'ac« corderaient pas avec mes idées d'honneur. Vous allez m'avancer « soixante-dix thalers, pour lesquels je vous ferai un billet payable « dans deux ans. » L'affaire fut bientôt faite, et le uhlan se sépara du meunier pour gagner au plus vite son village, où il y avait un juge entre les mains duquel il voulait faire sa déclaration. Le meunier resta chez lui pour attendre sa femme et son fils, avec lesquels il devait aller à une noce dans un village voisin. On convint qu'il rejoindrait ensuite le hulan pour faire, lui aussi, sa déposition.

« Quelle chute, monsieur l'écrivain, pour l'infortuné Kasperl! Rentrer à pied et pauvre dans ce village où il avait compté faire son entrée à cheval! se voir enlever cinquante et un thalers, fruit de ses campagnes, son brevet de sous-officier, sa permission, la couronne de sa fiancée et celle pour le tombeau de sa mère... tout, tout perdu ! Il était désespéré. Le pauvre garçon finit pourtant par arriver vers une heure de

la nuit, et n'eut rien de plus pressé que de frapper à la porte du juge, dont la maison était la première en entrant au village. Le juge lui conseilla d'aller tout droit chez son propre père, le seul homme du pays qui eût des chevaux. Accompagné de celui-ci et de son beau-frère, il ferait des patrouilles dans diverses directions pour trouver la trace des voleurs, tandis qu'on enverrait des gens à pied dans le même but. Kasperl quitta donc le juge pour aller tout de suite chez son père ; mais, en passant devant ma maison, il m'entendit chanter un cantique, car la pensée de sa pauvre mère m'empêchait de dormir. Il frappa donc à la fenêtre en disant : « Dieu soit loué, chère grand'-« mère, Kasperl est arrivé ! » Ah ! comme ses paroles retentirent dans mon cœur ! Je me précipitai à la fenêtre pour l'ouvrir ; j'embrassai mon cher enfant, je le pressai contre mon sein en versant des larmes de joie. Il me raconta en quelques mots son malheur, la commission du juge pour son père. « Il faut que je parte sur-le-champ, ajouta-« t-il, pour retrouver la piste des voleurs ou celle de mon cheval ; il « y va de mon honneur. »

« Je ne sais pourquoi, mais ces derniers mots me glacèrent d'effroi ; car je connaissais toute la rigueur des lois militaires sur ce sujet. « Fais ton devoir et laisse l'honneur à Dieu seul, » lui dis-je. Mais il était déjà loin. Je tombai à genoux, suppliant Dieu de le protéger. Je priai comme je n'avais jamais prié, et néanmoins je finissais toujours par ces mots : « Seigneur, que ta volonté soit faite sur la terre comme « au ciel. »

« Kasperl, plein d'une angoisse mortelle, avait couru chez son père. Il franchit le mur du jardin par derrière ; il entendit le clapotement de la pompe et le hennissement d'un cheval dans l'écurie... Le cœur lui battait à rompre dans la poitrine. Soudain, à la clarté de la lune, il aperçoit deux hommes qui se lavent à la fontaine. « Cette maudite « suie ne veut pas s'en aller, disait l'un. — Laisse-là la suie, répliqua « l'autre ; viens d'abord à l'écurie pour couper la queue et la cri-« nière du cheval. As-tu enterré la valise assez profondément dans « le fumier ? — Oui, » répondit son compagnon. Ils entrèrent donc dans l'écurie, et Kasperl, hors de lui, s'élança après eux, ferma la porte et s'écria : « Au nom du duc ! je vous arrête ! Si vous bou-« gez, vous êtes des hommes morts ! » Hélas ! hélas ! Il venait d'arrêter son propre père et son beau-frère comme voleurs de son cheval ! « Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria-t-il dans son désespoir, je suis un « homme déshonoré ; je suis le fils d'un infâme voleur ! » A ces mots, les deux coupables rougirent de honte. « Kasperl, cher Kasperl, re-« prirent-ils à la fois, pour l'amour de Dieu ! ne nous mets pas dans la « peine : on te rendra tout. Au nom de ta défunte mère, dont c'est au-« jourd'hui l'anniversaire, aie pitié de ton père et de ton beau-frère ! »

Mais Kasperl, sans avoir l'air de les entendre, répétait toujours : « Et mon honneur! et mon devoir ! » Alors les deux criminels tentèrent d'enfoncer la porte, puis d'ouvrir un petit compartiment dans le mur afin de s'échapper. A cette vue, Kasperl déchargea un de ses pistolets en l'air et se mit à crier de toute la force de ses poumons : « Au se-« cours ! au voleur ! » Les paysans, réveillés par le juge, approchaient précisément pour se concerter sur les chemins à prendre afin de découvrir les voleurs. Au bruit du coup de feu et des cris, ils coururent vers l'écurie. Le vieux Finkel cependant suppliait à chaudes larmes son fils de ne pas le perdre ; mais celui-ci répondait dans son égarement : « Non, non, je suis un soldat; avant tout, je dois obéir à la « justice ! » Le juge, les paysans arrivent ensemble : « Miséricorde du « ciel ! s'écria Kasperl, monsieur le juge, mon père et mon frère sont les « voleurs ! Ah ! plût à Dieu, que je ne fusse jamais né ! Je les ai pris ici « même dans l'écurie, et ma valise est enterrée dans le fumier... » Les paysans garrottèrent sur-le-champ les deux coupables et les enfermèrent dans leur propre demeure. Kasperl lui-même déterra sa valise, prit les deux couronnes, ne rentra pas chez lui et courut au cimetière sur la tombe de sa mère.

« Cependant le jour était venu ; je m'étais rendue dans la prairie voisine, où j'avais fait pour Kasperl et pour moi deux guirlandes de *ne m'oubliez pas*. Il en ornera avec moi le tombeau de sa mère, pensais-je, quand il reviendra de sa poursuite. En entendant le vacarme qui se faisait dans le village, comme je n'aime pas le bruit et que je préfère être seule, je pris un détour pour gagner le cimetière. Soudain il part un coup de feu ; je vois s'élever en tourbillonnant une petite fumée blanchâtre ; je me mets à courir... O mon bon Sauveur ! ayez pitié de son âme ! Kasperl était étendu mort sur le tombeau de sa mère ! Il s'était tiré un coup de pistolet dans le cœur, après y avoir attaché la petite couronne qu'il avait apportée pour la belle Annerl. Celle pour sa mère était suspendue à la croix. A cette vue je crus sentir la terre se dérober sous moi ; je me jetai cependant sur lui : « O malheureux ! lui criai-je dans ma douleur, malheureux ! « qu'as-tu fait ? Qui donc t'a perdu ? Pourquoi t'ai-je laissé aller avant « de t'avoir tout dit ? Dieu ! que diront et ton père et ton frère quand « ils te verront dans cet état? » Hélas ! je ne me doutais guère qu'ils étaient la cause première de ce malheur ! Bientôt la chose devint encore plus horrible : le juge et les paysans amenèrent le vieux Finkel et son gendre liés avec des cordes ! A leur aspect, la voix me fit défaut, je ne pouvais plus remuer, je ne pouvais plus parler. Du doigt je montrai le cadavre ; le juge s'en approcha, et, croyant que Kasperl pleurait sur la tombe de sa mère, il le secoua ; quand tout d'un coup il vit du sang couler : « Dieu ! s'écria-t-il épouvanté, Kas-

« perl s'est tué ! » Alors les deux prisonniers jetèrent sur lui un regard désespéré; on prit le corps de Kasperl, qui fut porté à côté d'eux jusque chez le juge ; tout le village retentit de lamentations, et les femmes des paysans m'emportèrent dans un état d'insensibilité complète. Ce fut le jour le plus affreux de ma vie ! »

La vieille se tut ; après quelques moments d'un silence solennel, je repris : « Bonne chère mère, votre affliction est épouvantable ; mais vous devez être bien chère à Dieu, car il châtie seulement de la sorte ceux qu'il aime beaucoup. Maintenant voulez-vous me dire ce qui vous a portée à entreprendre ce long voyage et pourquoi vous désirez cette pétition ?

— Oui, oui, répondit-elle d'un ton déjà calme; vous pensez bien que c'est pour obtenir en faveur de Kasperl et de la belle Annerl un enterrement honorable : je porte à celle-ci la petite couronne pour le jour solennel. Elle est toute couverte du sang de son fiancé. Voyez ! »

Alors la vieille prit dans son paquet une petite couronne de clinquant et me la montra.

A la lueur du jour naissant, je pus voir qu'elle était noircie de poudre et tachée de sang. Je me sentis bouleversé devant l'infortune de cette pauvre vieille, et, plein de vénération à la vue du courage et de la vraie grandeur avec lesquels elle la supportait. « Ah ! chère bonne mère, lui dis-je, il faudra être très-prudente vis-à-vis de la pauvre Annerl, autrement elle pourrait bien mourir de saisissement en apprenant la fatale nouvelle. Mais qu'est-ce que c'est que ce jour d'honneur pour lequel vous lui apportez cette triste couronne ?

—Mon cher monsieur, répondit-elle, venez avec moi, je vous raconterai cela en route, car je ne puis marcher vite. Nous arriverons donc au bon moment chez Annerl. »

La vieille se leva, fit tout tranquillement sa prière du matin, mit en ordre ses vêtements et pendit son petit paquet à mon bras. Il était deux heures du matin, l'aube blanchissait à peine l'horizon ; nous avançâmes lentement à travers les rues silencieuses.

« Voyez-vous, reprit ma compagne, chemin faisant, lorsque le vieux Finkel et son gendre eurent été mis en prison, je fus mandée devant le juge. On avait étendu sur une table du tribunal le corps de Kasperl, recouvert de son manteau de uhlan. Je dus raconter tout ce que je savais de lui et tout ce qu'il m'avait raconté le matin même à la fenêtre. Le juge écrivit ma déclaration sur un papier, puis il examina un portefeuille qu'on avait trouvé sur l'infortuné. Il y avait écrit des comptes de dépenses, diverses histoires sur l'honneur, et entre autres celle du sous-officier français, qui était suivie de quelques lignes au crayon. » Alors la vieille me donna le portefeuille, où je lus les dernières paroles du pauvre soldat : « Je ne puis survivre à ma

honte ; mon père et mon frère sont des voleurs : ils m'ont volé moi-même ! Mon cœur se brisait au dedans de moi ; mais j'étais obligé de les arrêter et de les livrer à la justice, car je suis un soldat de mon prince, esclave de l'honneur, qui m'ordonne de n'épargner personne. J'ai remis mon père et mon beau-frère aux tribunaux, pour remplir cet amer devoir : que chacun demande pour moi d'être enterré où je suis tombé, sur la sépulture de ma mère. La petite couronne à travers laquelle je me suis tiré un coup de pistolet devra être portée par ma grand'mère à la belle Annerl, qu'elle saluera de ma part. Hélas ! ma douleur est extrême; mais ma fiancée ne pouvait absolument épouser le fils d'un voleur, car elle a toujours beaucoup tenu à l'honneur. Bien-aimée Annerl ! ne sois pas trop désespérée à cause de Kasperl. Conserve du sang-froid ; et, si tu as jamais eu des bontés pour moi, ne pense pas trop de mal de ton fiancé. Je ne puis rien faire pour laver ma honte ! Je m'étais donné tant de mal pour vivre avec honneur ; j'étais déjà sous-officier, je jouissais de l'estime générale dans tout mon escadron ; un jour je serais sans doute devenu officier, et alors, chère Annerl, je ne t'aurais pas oubliée, je n'aurais cherché personne au-dessus de toi... Mais le fils d'un voleur, qui a dû par sentiment d'honneur arrêter et livrer à la justice son propre père, celui-là ne peut survivre à sa honte. Annerl, chère Annerl, accepte pourtant la petite couronne ; je te suis toujours resté fidèle, Dieu m'en est témoin. Je te rends ta liberté; mais fais-moi l'honneur de ne pas épouser quelqu'un au-dessous de ma position. Si tu le peux, obtiens aussi pour moi de reposer dans la terre sainte, à côté de ma mère; et, si toi-même tu viens à mourir dans notre village, fais-toi enterrer près de nous : notre bonne grand'mère viendra nous rejoindre et nous aurons le bonheur d'être tous ensemble. J'ai cinquante thalers dans ma valise ; je désire qu'on les place à intérêt pour être donnés dans la suite à ton premier enfant. Je lègue ma montre d'argent à M. le curé, dans le cas où il voudrait bien m'accorder la sépulture chrétienne; mon cheval, mon uniforme, appartiennent au duc; mais mon portefeuille est pour toi. Adieu, Annerl, mon trésor ; adieu, chère et bonne grand'mère ! Que Dieu ait pitié de moi ! Ah ! quel désespoir que le mien ! »

Je ne pus lire ces dernières lignes d'un cœur noble, quoique égaré, sans verser des larmes. « Bonne mère, repris-je, il faut, malgré tout, que Kasperl ait été un bien brave homme. » La vieille était restée immobile, durant ma lecture; mais à ces mots, elle saisit soudain ma main et s'écria d'un ton ému : « Oui, le meilleur homme du monde. Mais ces paroles de désespoir, pourquoi y avoir donné cours? Et son âme immortelle ! Et son ensevelissement en terre chrétienne ! Et son

corps qui sera livré à la dissection ! Ah ! mon cher écrivain, si vous pouviez seulement m'aider dans cette affaire !

— Mais comment les dernières paroles peuvent-elles y faire quelque chose ? demandai-je.

— Voici : c'est le juge lui-même qui me l'a dit. Tous les tribunaux ont reçu l'ordre de ne faire accorder les derniers honneurs aux suicidés que dans le cas où ceux-ci auraient succombé à une hypocondrie bien constatée. Au contraire, tous ceux qui se seront tués par désespoir seront abandonnés à la dissection. Or, a dit le juge, Kasperl a lui-même avoué son désespoir : il n'y a donc pas moyen d'éviter l'application de la loi.

— Quelle singulière loi ! répondis-je. On pourrait ainsi faire un procès à tout homme qui se suicide. S'est-il tué par hypocondrie ou par désespoir ? voilà la question. Le juge et les avocats pourraient la débattre jusqu'à en arriver eux-mêmes à l'hypocondrie ou au désespoir, c'est-à-dire à être disséqués. Mais consolez-vous, chère mère, notre duc est bon prince ; quand il saura l'affaire, il accordera, sans aucun doute, au pauvre Kasperl une petite place à côté de sa mère.

— Dieu le veuille ! repartit la vieille. Voyez donc, cher monsieur; quand le juge eut tout couché sur le papier, il me rendit le portefeuille et la petite couronne pour la belle Annerl. Voilà pourquoi je suis accourue hier ici ; il faut qu'elle reçoive au moins la consolation qu'elle peut avoir pour son grand jour... Kasperl est mort au bon moment ; s'il avait tout su, il serait devenu fou de douleur.

— Qu'est-ce donc ? Qu'est-il arrivé à la belle Annerl ? Vous avez dit tantôt : Elle n'a que peu d'heures à vivre ; à son jour d'honneur, elle trouvera une consolation réelle à apprendre vos tristes nouvelles. Qu'est-ce donc? Racontez-moi tout ; en épouse-t-elle un autre ? est-elle morte ? est-elle malade ? Il faut que je sache tout, si vous voulez que je fasse votre pétition.

— Tenez, mon cher écrivain, voici comment les choses se sont passées : que la volonté de Dieu soit faite ! Quand Kasperl est venu au monde, je n'en étais pas plus heureuse ; mais je n'en étais pas non plus tout à fait triste ; toutefois, je n'aurais pu lui survivre, si Dieu n'avait eu pitié de ma douleur. Oui, je le dis en vérité, il me semblait qu'on eût mis une pierre sur mon cœur ; les douleurs, comme autant de glaçons, vinrent chacune se briser contre cette pierre... Mais patience, je vais tout vous raconter.

« Lorsque la belle Annerl, ma filleule, perdit sa mère, qui était une sœur à moi, et demeurait à six heures d'ici, je me trouvais auprès de la mourante. C'était la veuve d'un pauvre paysan qui avait autrefois aimé un chasseur, mais qui ne l'avait pas épousé à cause de sa vie

déréglée. Ce chasseur alla de mal en pis, et finit par être accusé d'un assassinat. Lorsque ma sœur l'apprit, sa maladie empira de jour en jour et elle en arriva bientôt à l'article de la mort. Elle venait de me confier ma filleule et de prendre congé de moi, quand elle ajouta : « Chère Anne-Marguerite, lorsque tu iras à la petite ville où le pauvre « Jurge est détenu prisonnier, fais-lui dire, par le geôlier, que de mon « lit de mort je le conjure de se convertir à Dieu, que dans mes der- « niers moments j'ai prié avec ardeur pour lui, et que je le salue du « fond du cœur. » Peu après ces paroles, ma bonne sœur mourut, et, après ses funérailles, je pris dans mes bras la petite Annerl, alors âgée de trois ans, et je l'emportai chez moi.

« En arrivant à la petite ville en question, j'eus à passer devant la maison du bourreau, qui exerçait aussi la profession de vétérinaire. Il passait pour habile; j'entrai donc chez lui pour lui demander certaines drogues pour quelques-unes de nos volailles. Quand je lui eus fait connaître le but de ma visite, il me dit de le suivre sur le terrain où il cultivait la plante, afin de l'aider à la cueillir. Je laissai mon Annerl dans sa maison et me rendis avec lui dans le champ en question. A notre retour, Annerl était postée devant une armoire scellée au mur ; en m'apercevant, elle s'écria : « Grand'mère, grand'mère, il y a « une souris dans l'armoire ; écoute comme elle fait du bruit ! »

« A ces paroles de l'enfant, le bourreau prit un air fort sérieux, ouvrit précipitamment l'armoire et dit à son tour : « Dieu ait pitié de « nous ! » Il regarda ensuite son glaive, qui était seul suspendu à un clou dans l'armoire, le prit, le retourna... Je frissonnais de tous mes membres. « Ma brave femme, reprit-il, si vous aimez la petite « Annerl, ne vous effrayez pas si j'entame un peu sa peau en traçant « avec mon glaive un cercle autour de son cou. En effet, cette épée « s'est mise en mouvement en sa présence, et si je ne lui coupe pas un « peu la peau, elle sera menacée dans la suite d'un grand malheur. » En disant ces mots, il saisit la petite fille, qui criait de toutes ses forces ; je ne criais pas moins, et finis par lui arracher la pauvre Annerl. A ce moment entra le bourgmestre, amenant au bourreau un chien malade pour le faire guérir. Il demanda la cause de ce bruit; Annerl s'écria bien vite : « Il veut me tuer ! Il veut me tuer ! » Le bourreau raconta l'affaire ; le bourgmestre lui reprocha sa superstition et lui commanda, sous les peines les plus sévères, de se tenir tranquille. Celui-ci regimba néanmoins. « Mais je le tiens de mon « père, je le tiens de mon père ! » répétait-il toujours. « Maître Franz, « repartit le bourgmestre, si vous croyez décidément que votre épée « a bougé, je vais vous dire pourquoi. Demain vous aurez à exécuter le « chasseur Jurge. Que vous me disiez cela, je pourrais, à la rigueur, « vous le pardonner ; mais en tirer une conclusion quelconque contre

« cette chère enfant, c'est de la folie. Ce serait le moyen d'amener au « désespoir un homme fait. Il n'est pas permis d'induire qui que ce « soit en tentation. — Non, pas même la hache du bourreau, » interrompit ce dernier.

« Le bourgmestre embrassa alors la petite Annerl, lui donna des gâteaux, et me demanda qui j'étais, d'où je venais, où je me rendais. Je lui fis connaître et la mort de ma sœur et la commission dont elle m'avait chargée pour Jurge. « Eh bien, dit-il, vous l'exécuterez vous-« même ; je vous conduirai auprès de Jurge. Il a le cœur dur, vous le « verrez ; qui sait, cependant, si les dernières paroles de cette bonne « défunte ne le toucheront pas? » Puis cet excellent homme prit Annerl et moi dans sa voiture et nous conduisit jusqu'à la petite ville voisine.

« En arrivant chez lui, il nous confia à sa cuisinière, qui nous fit faire un excellent repas. Vers le soir, je me rendis auprès du pauvre pécheur, qui, en entendant les dernières paroles de ma sœur, se prit à pleurer amèrement. « Hélas! s'écria-t-il, si elle avait été ma femme, je ne serais pas où j'en suis aujourd'hui ! » Puis il demanda que M. le curé voulût bien prier encore une fois avec lui. Le bourgmestre le lui promit, en le louant fort de son changement, et finit par lui demander s'il n'avait point encore quelque vœu à exprimer avant de mourir. Le chasseur répliqua : « Ah ! demandez à la bonne « vieille ici d'assister demain avec la petite fille de sa sœur à mon exé-« cution ; cela me donnera du courage à mon heure dernière. » Le bourgmestre se retourna vers moi, et, malgré la peine que j'en ressentais, je n'osai repousser cette dernière prière d'un mourant. Je dus lui donner la main, le lui promettre solennellement : alors il retomba en pleurant sur la paille de son grabat. Le bourgmestre se rendit ensuite auprès du pasteur, auquel je fus encore obligée de tout raconter avant qu'il se rendît à la prison.

« Je passai la nuit avec l'enfant chez le bourgmestre; le lendemain je repris péniblement le chemin qui menait à l'échafaud de Jurge. J'étais près du bourgmestre, en dedans du cercle, et je le vis rompre son bâton de commandement en signe de deuil. Jurge fit un beau discours ; tout le monde pleurait, et le chasseur me regarda ainsi que la petite Annerl d'un air ému ; il embrassa maître Franz ; le curé pria avec lui, puis on lui banda les yeux et il s'agenouilla. L'exécuteur lui trancha la tête d'un seul coup.

« Jésus, Marie, Joseph ! » m'écriai-je malgré moi, car la tête de Jurge avait roulé jusqu'aux pieds d'Annerl, et, de ses dents crispées, mordait la robe de la pauvre enfant, qui se pâmait de terreur ! J'arrachai instinctivement mon fichu, que je jetai sur l'horrible tête, tandis que le bourreau, se précipitant en bas, l'emporta. « La mère, la

« mère, dit-il en s'en allant, n'avais-je pas raison hier matin? Je con-
« nais mon glaive, il y a un esprit dedans. » J'étais tombée évanouie et Annerl fendait l'air de ses cris d'épouvante; le bourgmestre, troublé de l'incident, nous transporta chez lui. Là, sa femme nous fit changer de vêtements; dans l'après-midi le bourgmestre me donna une bonne somme, à laquelle beaucoup de bourgeois ajoutèrent des thalers, de sorte que nous quittâmes la petite ville plus riches que nous n'y étions entrées. Vers le soir, M. le curé vint à la maison et m'entretint pendant longtemps. Je devais, disait-il, élever Annerl dans la crainte de Dieu et ne faire aucune attention à tous ces présages, tentations du démon qu'il fallait mépriser. Puis il me donna pour Annerl un beau livre de prières qu'elle a encore. Le lendemain, le bon bourgmestre nous fit encore conduire pendant trois lieues dans sa voiture. Et dire pourtant, mon Dieu, que tout s'est réalisé! »

A ce récit de la vieille un affreux pressentiment s'était emparé de moi, j'en étais bouleversé.

« Au nom du ciel! m'écriai-je, qu'est-il donc arrivé à la belle Annerl, et n'y a-t-il aucun moyen de lui venir en aide?

— Ah! la tête l'a mordue de ses dents, et aujourd'hui même elle sera exécutée, répondit la vieille; mais elle a commis son crime par désespoir d'avoir perdu l'honneur, comme le désir de s'élever audessus de son rang l'a perdue! Un noble l'a séduite et rendue mère. Elle a étranglé son enfant avec ce même fichu que j'avais jeté sur la tête du chasseur Jurge et qu'elle m'avait secrètement dérobé. Oui, elle aussi l'a déchiré avec ses dents dans un moment d'égarement. Son séducteur lui avait promis de l'épouser, après lui avoir fait croire que Kasperl était mort en France; mais, quand elle s'est vue lâchement abandonnée, elle a commis le crime dans son désespoir et est allée elle-même se livrer aux tribunaux. C'est à quatre heures, aujourd'hui, qu'elle doit être exécutée. Elle m'a écrit d'aller la voir, je le ferai très-certainement; je lui porterai en même temps la petite couronne et le salut du pauvre Kasperl, avec la rose qu'on m'a donnée ce soir, cela lui fera du bien. Ah! mon cher écrivain, si vous pouviez seulement obtenir par votre pétition que son corps et celui de Kasperl reposassent dans notre cimetière!

— Tout, tout! je tenterai tout! m'écriai-je; je vais courir sur-le-champ au château, où mon ami qui vous a donné la rose est justement de garde; il fera éveiller le duc, je me jetterai à ses pieds et je lui demanderai le pardon d'Annerl.

— Le pardon, fit la vieille d'un ton glacé: non, elle l'a elle-même déchiré avec les dents. Écoutez, mon cher ami, justice vaut mieux que pardon: que signifient les pardons ici-bas? Ne devons-nous pas tous être jugés?

Morts, ô morts! levez-vous,
Voici venir le jugement!

Tenez, Annerl ne veut pas de pardon ; on le lui a offert si elle voulait seulement nommer le père de son enfant[1]; mais elle a répondu : « J'ai tué son enfant, et je veux mourir pour ne pas faire le malheur « du père. Il faut que je subisse ma peine pour être réunie à mon en« fant ; si je nomme le père, cela pourra le perdre. » C'est alors que la sentence a été prononcée. Allez donc au duc et demandez-lui une sépulture honorable pour Kasperl et Annerl. Partez sur-le-champ, voyez-le tout de suite, car voilà M. le curé qui se rend à la prison : je veux lui demander de me prendre avec lui pour voir la pauvre Annerl. Si vous vous hâtez, vous pourrez vous procurer encore peut-être la consolation de voir ces deux malheureux réunis dans une même tombe. »

Pendant ces dernières paroles, le curé était arrivé près de nous. La vieille lui fit connaître sa parenté avec la prisonnière, et il la prit sur-le-champ avec lui. Pour moi, je me mis à courir vers le château comme je n'ai couru de ma vie. J'acceptai, comme un heureux présage, des paroles que chantait une voix d'une beauté merveilleuse, juste au moment où je passais devant la maison du comte de Grossinger. Les voici :

Ne me parle plus d'amour,
Ne me parle plus de grâce ;
Car l'honneur, quoi que je fasse,
Veille au pied de cette tour.
Si parfois l'amour murmure
A ton oreille : Au revoir !
L'honneur, de sa voix si pure,
Me rappelle le devoir.

Ami, conserve ce voile
Et ces roses du printemps ;
A nul autre ne dévoile
L'amour de nos jeunes ans!
De grâce, reçois ce gage ;
Si l'amour le garde bien,
L'honneur, oui, l'honneur s'engage
A ne te refuser rien.

Peut-être ces vers ne valaient pas grand'chose, mais la voix était belle et ce mot de *grâce*, revenant toujours, me parut vraiment de bon augure. Encore un présage! A cent pas plus loin je trouvai un voile

[1] En Allemagne la recherche de la paternité est permise.

blanc plein de roses. Je le ramassai à la hâte et me disais en courant : « Ah ! mon Dieu, voilà la grâce ! » Au moment où je passais au coin du mur, je vis un homme enveloppé d'un mantenu qui me tourna vivement le dos quand je fus devant lui. Il n'en avait guère besoin, car je ne voyais rien, je n'entendais que ces paroles au dedans de moi : « Grâce, grâce ! » Je me précipitai à travers la grille du château, et, Dieu merci, la première personne que je rencontrai fut le commandant Grossinger lui-même, se promenant de long en large sous les chataîgniers.

« Cher comte, lui dis-je sans autre préambule, il faut que vous me meniez droit au duc, ou il sera trop tard et tout sera perdu !

Il parut embarrassé de ma brusque sommation.

« Qu'avez-vous donc, répliqua-t-il, pour venir à une heure aussi indue ? Ce n'est pas possible; revenez à l'heure de la parade, et je vous faciliterai les voies.

Le sol semblait me brûler sous les pieds.

« Non! maintenant ou jamais! m'écriai-je. Il le faut, il s'agit d'une vie d'homme.

— Je vous répète que cela ne se peut, reprit le comte d'un ton aigre; il y va de mon honneur, j'ai ordre de ne laisser arriver personne auprès du duc. »

Ce mot d'*honneur* me mit hors de moi; je pensais à l'honneur de Kasperl, à l'honneur d'Annerl.

« Maudit honneur, m'écriai-je, qui vient toujours à la traverse, lui qui prive si bien les autres de leur honneur ! Je vous le répète, il faut que j'arrive au duc. Si vous ne me faites pas annoncer, je vais l'appeler, moi, et à grands cris !

— Si vous bougez, je vous fais mettre aux arrêts. Allons, vous êtes un fou, vous ne connaissez pas seulement les convenances.

— Ah ! je ne les connais que trop, ces affreuses convenances ! Je veux arriver au duc; chaque seconde est sans prix. Si vous me refusez, j'irai seul auprès du duc. »

En disant ces mots je mettais déjà le pied sur les marches qui conduisaient à l'appartement ducal, quand je vis l'homme au manteau enfiler l'escalier d'un pas précipité. Grossinger me fit tourner avec violence sur moi-même, afin que je ne pusse le reconnaître.

« Que faites-vous donc, jeune fou? ajouta-t-il tout bas; taisez-vous, restez tranquille, ou vous ferez un malheur.

— Pourquoi ne retenez-vous pas aussi cet homme qui monte là-haut ? il ne peut avoir rien de plus pressé que moi. Ah ! c'est si pressé, si pressé ! Il le faut ! il le faut ! Il s'agit de la vie d'une malheureuse créature déshonorée.

— Vous avez vu monter cet homme, reprit Grossinger; eh bien,

si vous en dites un seul mot, c'est à mon épée que vous aurez affaire. C'est précisément parce qu'il vient de monter que vous ne pouvez y aller ; le duc a affaire à lui. »

En ce moment les fenêtres du duc s'éclairèrent.

« Dieu soit loué ! il est debout ! m'écriai-je. Je veux le voir absolument : laissez-moi passer, ou je crie au secours.

Grossinger me prit par le bras.

« Allons, vous êtes ivre, dit-il; venez au corps de garde ; je suis toujours votre ami; faites un somme, et vous me chanterez ensuite cette ballade que la vieille chantait lorsque je passai devant elle avec la ronde. Savez-vous qu'elle m'intéresse beaucoup cette ballade ?

— Eh bien ! c'est juste à cause de la vieille et de ses parents que je dois voir le duc.

— A cause d'elle, vraiment ? Les princes ne se soucient guère de gens de cette espèce. Allons, venez avec moi au corps de garde.

Il voulait me forcer à marcher; mais la grosse horloge vint à sonner trois heures et demie, et le son de cette cloche me perça le cœur comme une flèche aiguë. Je me mis à crier à pleine poitrine :

« Au secours ! au nom de Dieu ! au secours d'une malheureuse créature déshonorée ! »

Grossinger était furieux; il voulut me mettre la main sur la bouche; mais je luttai avec lui ; il me frappa dans le dos en m'injuriant : je ne sentais, je n'entendais rien. Il appela la garde. Le caporal se hâta d'accourir avec quelques hommes ; mais, au même moment, la fenêtre du duc s'ouvrit et celui-ci cria :

« Quel est donc tout ce vacarme, commandant Grossinger ? Amenez-moi cet homme sur-le-champ ! »

Je n'attendis pas le commandant ; je volai en haut de l'escalier; je me jetai aux genoux du prince, qui m'ordonna d'un air confus de me relever. Il avait encore des bottes et des éperons, quoiqu'il fût en robe de chambre, et il ramenait celle-ci soigneusement sur sa poitrine.

Je racontai aussi brièvement que possible au duc ce que m'avait dit la vieille du suicide du uhlan Kasperl et l'histoire de la belle Annerl. Je le suppliai d'accorder au moins un sursis à l'exécution, pour que ces deux infortunés pussent recevoir ensemble la sépulture chrétienne, si la grâce était impossible. « Mais grâce ! grâce, prince ! m'écriai-je enfin, puisque j'ai trouvé sur mon chemin ce voile blanc plein de roses, qu'il me devienne une garantie de pardon ! » Et je jetai le tout devant lui.

Le duc contempla d'un œil empressé et troublé le voile, qui évidemment faisait impression. Il le prit dans ses mains au moment où j'ajoutai : « Cette malheureuse jeune fille s'est sacrifiée à un faux point d'honneur ; un gentilhomme l'a séduite en lui promettant mariage ;

mais elle est si bonne, si dévouée, qu'elle aime mieux mourir que de révéler son nom... »

Ici le duc m'interrompit, les larmes aux yeux.

« Taisez-vous, s'écria-t-il, taisez-vous, pas un mot de plus !

Et, se tournant vers le commandant, qui se tenait à la porte :

« Partez, ajouta-t-il, à cheval avec cet homme ! Crevez le cheval; seulement arrivez à temps à l'échafaud ; mettez ce voile au bout de votre épée, et en l'agitant criez : Grâce ! grâce ! Je vous suivrai. »

Grossinger prit le voile ; il était hors de lui et ressemblait plutôt à un spectre qu'à un homme. Nous précipiter vers l'écurie, sauter sur deux chevaux et partir au galop fut l'affaire de quelques minutes. Il traversa comme un tourbillon la grande porte. Tout en agitant le voile au bout de son épée, il s'écriait : « Jésus ! Jésus ! ma sœur ! ma sœur ! » Debout sur ses étriers, il criait encore : « *Grâce ! grâce !* » d'une voix tonnante. Nous vîmes sur la colline la foule assemblée autour de l'échafaud. Mon cheval se cabrait à la vue du voile agité devant lui. Je suis un assez mauvais cavalier ; malgré tous mes efforts, il me fut impossible de soutenir l'allure de Grossinger, qui volait comme le vent. Affreuse coïncidence ! L'artillerie manœuvrait dans le voisinage, le bruit du canon empêchait nos voix de se faire entendre. Grossinger poussait toujours en avant ; mais son cheval vint à tomber, la foule s'écarta de lui, et je pus ainsi voir jusqu'au milieu du cercle. Horreur ! un rayon de soleil tomba sur un glaive levé... le glaive de l'exécuteur. Je sautai à bas, j'entendis le gémissement prolongé de la multitude. « Pardon ! pardon ! » criait toujours Grossinger, qui arriva comme un insensé au pied de l'échafaud. Mais le bourreau lui montra la tête sanglante de la belle Annerl, qui avait l'air de lui sourire : « Dieu ait pitié de moi ! s'écria-t-il en se jetant sur le cadavre ; tuez-moi, tuez-moi, c'est moi qui l'ai séduite, c'est moi qui suis son meurtrier ! »

Une colère furieuse s'empara de la foule ; les femmes et les jeunes filles se pressèrent autour de lui et l'arrachèrent de dessus le cadavre ; on le foula aux pieds sans qu'il se défendît ; les gardes ne pouvaient réprimer la rage de la multitude. Tout d'un coup s'élève le cri : « Voici le duc ! voici le duc ! » Il venait, en effet, dans une voiture découverte, en compagnie d'un tout jeune homme que cachaient à demi un chapeau enfoncé sur les yeux et un grand manteau. La foule traîna Grossinger à côté de la voiture : « Ciel ! mon frère ! » s'écria soudain le jeune officier, d'une voix de femme. « Taisez-vous ! » interrompit le duc interdit. Il se précipita hors de la voiture, et le jeune homme voulut le suivre; mais celui-ci le repoussa doucement, et ce court débat suffit pour faire découvrir dans le prétendu officier la propre sœur de Grossinger. Par ordre du duc, on déposa ce dernier, sanglant et meurtri, dans la voiture; alors sa sœur, oubliant toute autre consi-

dération, jeta sur lui son manteau..., et chacun put reconnaître en elle une femme, revêtue des habits de son sexe. Le duc se sentait fort embarrassé ; néanmoins il reprit son sang-froid et ordonna à ses gens de reconduire la comtesse avec son frère dans son palais. Cet épisode avait calmé pour quelques instants la colère de la foule. Le duc dit ensuite à haute voix, à l'officier de garde : « La comtesse de Grossinger a vu passer son frère au moment où il venait apporter le pardon, et elle a voulu elle-même être présente à cet heureux événement. Elle était à sa fenêtre lorsqu'elle m'a vu aussi passer : elle m'a donc demandé une place dans ma voiture ; et, pour éviter d'être remarquée, elle s'est affublée du manteau et du chapeau de son frère. Dans le saisissement que lui a causé cet accident malencontreux, elle s'est trahie et a donné à l'affaire l'air d'une aventure romanesque. Mais vous, lieutenant, comment n'avez-vous pu défendre l'infortuné comte contre les insultes de la populace? C'est un affreux malheur que la chute de son cheval l'ait empêché d'arriver à temps ! Mais qu'y pouvait-il ? Je ferai arrêter et châtier les lâches assaillants du comte!

— Non; c'est un misérable! c'est un séducteur! c'est lui qui a assassiné la belle Annerl : il l'a avoué lui-même, l'infâme! » Tels furent les cris lancés par la foule indignée, en réponse à ces paroles. Le curé, l'officier et les agents de la force publique confirmèrent la vérité du fait ; alors le duc, bouleversé, put seulement s'écrier : « C'est affreux ! c'est affreux ! Oh ! le misérable ! »

Puis il s'avança pâle et défait jusqu'au milieu du cercle pour voir le cadavre de la pauvre Annerl. Elle était là, étendue sur l'herbe, dans sa robe blanche rayée de noir ; la vieille grand'mère, en apparence insensible à tout ce qui se passait autour d'elle, avait réuni la tête au tronc et jeté le fichu par-dessus, pour cacher ce spectacle horrible. Elle tenait les deux mains jointes sur le Nouveau Testament que le curé avait donné à la belle Annerl ; elle avait placé sur la tête de la chère suppliciée la petite couronne de Kasperl, et sur le sein la rose que Grossinger lui avait jetée la nuit précédente, sans savoir à qui il la donnait.

Le duc ne put se contenir en présence de ce tableau : « Belle et malheureuse Annerl ! s'écria-t-il ; et toi, misérable séducteur, tu es arrivé trop tard ! Et toi, pauvre vieille mère, toi seule, tu es restée fidèle jusque dans la mort ! » En cet instant, le duc m'ayant aperçu non loin de lui : « Vous m'avez parlé, dit-il, d'un testament du brigadier Kasperl ; l'avez-vous là ? »

Je me retournai vers la vieille. « Bonne mère, lui dis-je, donnez-moi le portefeuille de Kasperl : Son Altesse voudrait lire son testament. »

La vieille, qui ne s'occupait de rien, répondit d'un ton aigre : « Vous

êtes donc là, vous? Vous auriez mieux fait de rester chez vous. Avez-vous la pétition? Maintenant il est trop tard : je n'ai pu donner à la pauvre enfant la consolation de savoir qu'elle obtiendrait une sépulture honorable avec Kasperl ; je le lui ai bien promis, mais elle n'a pas voulu me croire.

— Et vous ne l'avez pas trompée, bonne mère, interrompit le duc : l'homme a fait tout ce qu'il a pu, et c'est la chute du cheval qui est seule cause de ce malheur. Mais la pauvre enfant aura une sépulture chrétienne à côté de sa mère et de Kasperl, qui était un brave soldat. M. le curé voudra bien prêcher à cette occasion ; il pourrait prendre pour texte : *Dieu seul donne l'honneur!* Quant à Kasperl, il aura les funérailles d'un enseigne, son escadron lui rendra les honneurs militaires, et l'épée du comte de Grossinger sera déposée sur sa bière. Sans doute, le dernier acte de l'infortuné brigadier est coupable aux yeux de la religion ; mais il a été commis sous l'empire de circonstances si extraordinaires, que nous laisserons à Dieu seul le soin de le juger. »

Après ces paroles, le duc prit l'épée de Grossinger, qui était restée à terre avec le voile ; puis il couvrit de ce voile les restes inanimés de la belle Annerl. « Ce malheureux voile, ajouta-t-il, qui devait lui apporter sa grâce, servira du moins à lui assurer une sépulture honorable. Oui, elle est morte, la pauvre enfant, graciée et digne de nos respects : que ce voile soit enseveli avec elle ! »

Il donna l'épée à l'officier de garde, et ajouta : « Vous prendrez mes ordres à l'heure de la parade pour les funérailles du uhlan et de cette jeune fille. »

Le duc lut ensuite à haute voix et d'une voix émue le testament de Kasperl. Alors la grand'mère se jeta à ses pieds, qu'elle tint embrassés, en versant des larmes de joie, comme si elle eût été la femme la plus heureuse du monde. « Soyez sans inquiétude, lui dit le prince, vous aurez une pension sur ma cassette jusqu'à votre dernier jour. Je ferai aussi élever un monument à votre petit-fils et à Annerl. »

Le curé et la vieille reçurent également l'ordre d'accompagner le cercueil de la jeune fille jusqu'au palais, où il devait rester en attendant qu'on eût terminé les préparatifs des funérailles. Pendant tous ces incidents, les aides de camp du duc étaient arrivés ; alors, se tournant vers moi-même : « Donnez votre nom à un de ces messieurs, dit-il ; je vous ferai appeler, car vous avez aujourd'hui fait preuve d'un zèle louable... » L'aide de camp prit mon nom et mon adresse sur ses tablettes et me fit un compliment dans les formes. Le duc retourna à la ville, accompagné des bénédictions de la foule. Le corps de la belle Annerl fut ensuite conduit, ainsi que la vieille, chez le curé, d'où celle-ci partit à la nuit tombante pour son village. Le lendemain on y

vit arriver l'officier avec l'épée de Grossinger, et accompagné de son escadron de uhlans. Alors le brave Kasperl fut enterré avec la belle Annerl à côté de sa mère. On mit sur sa bière l'épée du séducteur et le brevet d'enseigne. Je m'y rendis en toute hâte, et je soutenais les pas de la bonne vieille, qui montrait une joie d'enfant, mais qui parlait peu ; au moment où, pour la troisième fois, les camarades de Kasperl firent une décharge générale, elle tomba morte dans mes bras. On réunit ses restes à ceux de sa famille. Que Dieu leur accorde à tous une bienheureuse résurrection !

> La montagne, entr'ouvrant ses flancs, vomit la flamme,
> L'arbre éclate et se fend, le nuage déchiré
> Lance sur nous sa foudre... O Dieu ! sauve mon âme
> Et couvre de ton sang mon crime réparé !
> A nous déjà Jésus se montre,
> La croix en main : à sa rencontre
> Volons, volons ! m'entendez-vous ?
> Debout, ô morts ! il est sur nous !

Lorsque, deux jours après, je retournai à la ville, j'appris que le comte de Grossinger avait succombé aux mauvais traitements qu'il avait essuyés dans ce tumulte. Une grave lésion dans un des organes principaux avait précipité sa fin, mais non avant qu'il m'eût écrit la lettre suivante :

« J'ai de grands remercîments à vous faire, car vous avez mis au jour mon infamie, qui, depuis longtemps, me rongeait le cœur. Je connaissais parfaitement la ballade de la vieille : Annerl me l'avait souvent chantée. Pauvre enfant ! c'était un cœur admirable de noblesse et de pureté. J'ai été, moi, un misérable, car je lui avais fait une promesse de mariage par écrit, et elle l'a brûlée ! Elle servait chez une vieille tante à moi, et paraissait atteinte d'une tristesse profonde. Il m'a fallu user de moyens illicites et avoir recours au magnétisme pour vaincre sa résistance. Que Dieu ait pitié de moi ! Vous avez aussi sauvé l'honneur de ma sœur, car le duc l'aime. J'étais son favori... Cet événement l'a tellement impressionné... mais je n'ai plus la force d'écrire. Adieu !

« Le comte JOSEPH DE GROSSINGER. »

On conserve, dans le musée ducal, le fichu de la belle Annerl qu'avait mordu la tête du chasseur Jurge au jour de son exécution. On dit que la sœur du comte sera élevée au rang de princesse en épousant le duc, qui lui donnera le nom de *Gnadenschleier*, ou de *Voile de Grâce*. A la prochaine grande revue qui aura lieu dans les environs de D..., on doit découvrir le monument funéraire renfermant les restes des deux malheureuses victimes du sentiment de

l'honneur. Le duc s'y trouvera avec la princesse ; ils sont fort contents de cette œuvre. Il est vrai que tous deux en ont conçu l'idée et y ont travaillé ensemble. Le sculpteur y a représenté, sous des figures symboliques, le véritable et le faux honneur. Chacune de ces figures s'incline profondément devant une croix, tandis que la Justice lève son glaive d'un côté, et que, de l'autre, la Grâce jette un voile sur le tout. Certaines gens veulent même reconnaître dans la Justice une ressemblance frappante avec le duc ; dans la Grâce, le portrait de la princesse. Moi, je ne saurais vraiment décider.

— Traduit de l'allemand par Ch. Medland. —

MÉLANGES

LETTRE D'ESPAGNE

Barcelone, le 15 novembre 1859.

Une seule idée, celle de la guerre, absorbe en ce moment l'Espagne. La guerre est l'objet de toutes les conversations, de tous les projets, de toutes les espérances. L'enthousiasme est grand, indicible; la confiance dans le triomphe est au fond de tous les cœurs.

Tant que les négociations ont duré, le pays est resté impassible, désirant vivement, malgré les continuelles excitations de quelques journaux de Madrid, de voir les choses s'arranger d'une manière honorable, sans qu'il fût besoin de recourir à la force. Il y a plus d'un siècle que nos possessions de la côte d'Afrique étaient molestées à des intervalles plus ou moins rapprochés par des tribus marocaines. Le peuple espagnol s'était habitué à n'attacher qu'une médiocre importance aux agressions d'un peuple barbare, rebelle à toute autorité et fort peu observateur du droit des gens.

Mais, la prospérité croissante de la nation, le développement notable de ses intérêts moraux et matériels, fruit de l'ordre et d'une liberté constitutionnelle suffisante pour garantir les droits du citoyen, nous avaient appris à estimer les bienfaits de la paix, de la paix qui est seule capable de nous placer au rang qui nous appartient parmi les puissances européennes.

Nous avons aujourd'hui fait un grand pas; notre situation s'est sensiblement améliorée, surtout depuis que le comte de Lucena est au pouvoir. Mais il ne suffit pas à un peuple que la garantie de ses libertés dépende du bon plaisir et de la tolérance de son gouvernement : il est nécessaire que cette garantie se trouve dans ses institutions. Pour arriver à ce résultat, il fallait

que les Chambres actuelles fonctionnassent un ou deux ans avec régularité ; que l'on discutât et que l'on approuvât les lois politiques présentées par le gouvernement, ainsi que celles qu'il a promises : la guerre est venue ajourner, pour longtemps peut-être, des résolutions si importantes.

De toute façon, il faut rendre au gouvernement cette justice qu'il s'est conduit en cette circonstance comme devaient le faire les ministres d'un pays régi par des institutions libérales. Le cabinet se présenta devant les Cortès pour leur communiquer les négociations avec l'empire du Maroc et leur annoncer que le cas était venu de déclarer la guerre. On discutait les impôts ordinaires, il leur soumit les voies et moyens extraordinaires. Les Chambres, il est vrai, les votèrent, avec un patriotisme qui les honore, pour ainsi dire sans discussion ; mais il n'est pas moins certain que le gouvernement les invita, à plusieurs reprises, à donner aux débats toute la latitude désirable.

Le spectacle que viennent de donner les Cortès et le cabinet espagnol doit nous être très-agréable, à nous, partisan sincère du gouvernement représentatif : tous deux nous ont prouvé que ces institutions, en dépit des affirmations de leurs ennemis, peuvent fonctionner, même dans les situations les plus graves, sans créer d'embarras au gouvernement, dont les forces alors s'accroissent de l'appui que lui prêtent les représentants du pays.

Les Chambres ont répondu avec un noble patriotisme à la conduite franche et loyale des ministres : les chefs de toutes les fractions politiques ont déclaré que, convaincus du bon droit de l'Espagne dans cette levée de boucliers, ils renonçaient à toute discussion qui pourrait affaiblir le pouvoir ou nuire à sa marche. « Dans une occasion si solennelle, dirent-ils, nous sommes tous Espagnols, et rien qu'Espagnols. » Peut-être suis-je aveuglé par l'amour de la patrie, mais je crois que, dans le cas présent, l'Espagne a donné une grande leçon aux nations qui se vantent d'être plus avancées qu'elle dans la voie de la civilisation.

Quel danger pouvait présenter cette démarche du gouvernement ? Que les Chambres lui infligeassent un vote de censure pour avoir mal conduit les négociations ? Qu'elles lui refusassent les ressources nécessaires pour faire la guerre ? Ce cas ne peut s'offrir que lorsque la guerre est impopulaire, lorsqu'elle froisse les sentiments et les désirs du pays ; et alors éviter la guerre, loin d'être un mal, est un bien. Il n'est pas possible d'admettre que des Chambres élues librement veuillent entrer en lutte avec toute une nation, et il n'est pas admissible que tout un peuple se trompe sur un sujet de cette importance. Pour mon compte, j'ai la ferme conviction que, si tous les gouvernements agissaient comme le nôtre dans la présente occasion, on n'entreprendrait jamais une guerre sans y être contraint par une impérieuse nécessité.

Le pays entier a secondé la conduite du parlement : la voix des partis est muette ; seule la voix du patriotisme se fait entendre. Ceux qui hier étaient progressistes, modérés, carlistes, ou membres de l'union libérale, sont aujourd'hui uniquement Espagnols. Un grand nombre de chefs militaires sans emploi demandent à aller en Afrique comme simples soldats.

Le duc d'Osuna, ambassadeur en Russie, offre d'entretenir à ses frais un bataillon tant que durera la guerre.

Taragone, Reus et d'autres villes arment des compagnies qu'elles entretiendront aussi à leur frais.

Partout s'organisent des comités pour recueillir des dons soit en argent, soit en effets pour l'armée.

Grand est, à Barcelone, le nombre de ceux qui vont s'enrôler pour former des corps francs.

Quelques officiers carlistes qui n'ont jamais voulu adhérer au *convenio* offrent aujourd'hui leurs épées pour combattre l'ennemi de la patrie.

Le cœur bat d'enthousiasme à la vue de cette résurrection du sentiment national.

Mais le spectacle le plus grandiose et le plus sublime est celui qu'offrent ces bataillons impatients de se battre, qui, avant d'aller chercher l'ennemi, vont solliciter la bénédiction des évêques et répandent des larmes d'attendrissement en entendant les paroles consolatrices et chrétiennes de ces vénérables prélats. Les bataillons qui sont partis de Barcelone portent presque tous suspendue à leurs drapeaux la médaille de l'Immaculée Conception, attachée par la main même de l'évêque.

Non, ni le sentiment national ni le sentiment religieux ne sont morts dans le cœur des Espagnols ; les vicissitudes des temps peuvent les avoir endormis ; mais, à la première occasion, ils se réveillent plus vivaces que jamais.

Nous en avons encore été témoin à la nouvelle de la signature à Rome d'une convention qui met fin à l'*orphelinage* religieux dans lequel l'Espagne vivait depuis 1854, nouvelle qui a été accueillie avec une immense satisfaction. Aux termes de ce concordat, qui a dû être signé le 25 août, le Saint-Père consent à la vente de tous les biens du clergé espagnol, à l'exception des habitations des curés et des prélats. Il sera tenu compte au clergé de la valeur de ces biens par des inscriptions qui ne pourront être transférées et qui seront applicables à sa dotation actuelle. Les évêques qui le désireront pourront convertir en inscriptions la dotation que le trésor paye aujourd'hui à leurs diocèses, ou bien la différence qui ressortira entre les inscriptions qu'ils prendront en compensation des biens qui constituaient une partie de leur dotation, et ce que le trésor leur paye actuellement en métallique, de la contribution du culte et du clergé. — Liberté absolue d'acquérir est laissée au clergé. — Il sera fait une nouvelle délimitation des paroisses, etc.

Je vous disais, dans ma dernière correspondance, que l'un des problèmes laissés à résoudre au cabinet actuel par la révolution et les gouvernements antérieurs était de renouer nos relations interrompues avec le Père commun des fidèles, et je laissais voir en même temps que, malgré les obstacles apportés à cet arrangement par l'intrigue et l'esprit de parti, je ne doutais pas d'un heureux résultat. Grâce au cœur paternel de Pie IX et à la foi sincère ainsi qu'à la haute intelligence de notre ambassadeur à Rome, mes espérances ont été satisfaites et, avec elles, les vœux ardents de tous les bons catholiques espagnols.

Le nouveau concordat sera, sans conteste, le plus grand titre de gloire acquis, dans le cours de sa longue carrière politique, par Dom Antonio de los Rios y Rosas, cet homme estimé, aujourd'hui vénéré par tous les partis pour la constance de ses principes et la noblesse de sa conduite.

Désormais le clergé ne sera plus une espèce d'employé recevant la solde du trésor, — situation qui, jusqu'à un certain point, portait atteinte à sa dignité ; il sera un créancier de l'État, aussi indépendant que les autres détenteurs de la dette. D'un autre côté, la vente de ses biens fera cesser la cause de tant de persécutions, qui n'avaient leur source que dans une convoitise mal déguisée.

Les Chambres viennent d'autoriser le gouvernement à ratifier cette convention. On a vu dans la discussion que les progressistes l'attaquaient à cause de la clause qui accorde au clergé le droit d'acquérir. Les néoabsolutistes, qui se targuèrent toujours d'être seuls les vrais défenseurs des droits de l'Église, attaquent le nouveau concordat comme *trop ultramontain*. — Balmès disait avec raison que presque partout les absolutistes avaient voulu faire de l'Église une arme de parti, abusant en cela de ce qu'il y a de plus sacré et de plus respectacle sur la terre. Il est bon qu'ils lèvent le masque de temps en temps pour que le pays et le clergé apprennent à les connaître.

P. S. L'un des moyens imaginés par le gouvernement pour subvenir aux frais de la guerre, est un rabais proportionnel de 8 à 12 pour 100 sur les appointements payés par l'État. La loi excepte le clergé de cet impôt. — Pendant la discussion de cette loi, un député progressiste qui, ministre en 1854, se rendit célèbre en rompant violemment avec Rome, se plaignit de ce que le clergé ne contribuait pas à la guerre. J'apprends à l'instant que le chapitre de l'Église primatiale des Espagnes a nommé une commission qu'il a chargée, d'accord avec le cardinal archevêque, son chef spirituel, de faire à Sa Majesté la Reine les propositions les plus généreuses pour le triomphe des armes espagnoles, offrant de subir immédiatement la même retenue que les autres employés. C'est ainsi que dans les occasions solennelles le clergé répond à ses calomniateurs.

UNE ANCIENNE VERSION SYRIAQUE DES ÉVANGILES

RÉCEMMENT DÉCOUVERTE.

Au milieu des écarts affligeants de la critique biblique, en France aussi bien qu'en Allemagne, il est consolant de reposer ses yeux fatigués sur des travaux d'exégèse consciencieux, entrepris dans le but de servir la vérité et non en vue de la satisfaction que paraissent éprouver certains esprits à jeter un élément nouveau de doute au sein d'une société qui se meurt de scepticisme. Nous voulons parler de deux intéressantes dissertations sur une ancienne version syriaque du Nouveau Testament récemment découverte[1].

[1] Remains of a very ancient recension of the four Gospels in Syriac, hitherto unknown

Parmi les innombrables richesses du Musée britannique se trouve, comme on sait, une importante collection de manuscrits syriaques, venus un peu de partout, mais principalement des monastères de Syrie et d'Égypte. Depuis une dizaine d'années ces mauuscrits sont l'objet d'actives études de la part des philologues d'Oxford. Leur zèle a été récompensé. L'Europe chrétienne a trouvé dans les textes syriaques qu'ils traduisent et publient, soit un moyen de contrôler les textes grecs d'auteurs ecclésiastiques des premiers siècles, quand ces textes existent encore, soit un dédommagement précieux aux originaux grecs, quand ils ont disparu. Les docteurs d'Oxford ont publié en 1844 la traduction syriaque de trois des admirables lettres de saint Ignace d'Antioche. Le texte nouveau qu'ils livraient aux conjectures des savants, a fort ému tous ceux qui s'intéressent aux antiquités ecclésiastiques [1]. L'année dernière M. Payne Smith, d'Oxford, éditait une traduction syriaque d'homélies de saint Cyrille sur l'Évangile de saint Luc, homélies entièrement ignorées depuis des siècles. Ainsi avons-nous inopinément retrouvé plusieurs autres fragments d'ouvrages perdus, émanés des Pères de l'Église grecque et conservés providentiellement dans la langue de saint Éphrem.

La dernière et de beaucoup la plus importante de ces publications est une version jusqu'ici inconnue des évangiles en langue syriaque, que M. Cureton, l'éditeur des trois lettres de saint Ignace, a fait connaître au public l'an passé. Le savant Anglais, chanoine de Westminster, ne s'est pas contenté de reproduire en beaux caractères syriaques les textes peu lisibles du manuscrit; il les a traduits et accompagnés d'une importante dissertation en quatre vingt-cinq pages.

M. Cureton cherche avec beaucoup de savoir et de sagacité à établir dans cette introduction que le texte syriaque qu'il publie est antérieur à l'ancienne traduction syriaque connue sous le nom de *Peschito ;* et que cette dernière n'est, au fond, qu'une nouvelle rédaction de cet ancien texte, dans laquelle on s'est rapproché davantage du grec des évangiles.

Voici comment M. Mohl appréciait la publication du chanoine de Westminster dans son rapport aux membres de la Société Asiatique, en juin 1859 :

« Ceux qui connaissent l'usage que l'on a fait des traductions anciennes du Nouveau Testament, pour l'intelligence du texte grec, sentiront à l'instant la grande importance de la découverte d'une traduction plus ancienne non-seulement que tous les manuscrits existants du texte grec, mais plus ancienne que toutes les traductions connues.

« Mais l'importance de ce nouveau texte syriaque pour la critique de l'évangile de saint Matthieu est encore bien plus grande, parce que cet évangile a été composé en hébreu (syro-chaldéen), et que nous ne le possédons que dans une traduction grecque dont l'époque exacte et l'auteur nous sont inconnus. M. Cureton, qui discute longuement et avec une grande précision les rapports qui existent entre la *Peschito*, le texte qu'il publie, et le grec, montre que son texte syriaque n'est pas une traduction du grec; ce serait ou une

in Europe, discovered, edited and translated by W. Cureton. London, 1858. — Étude sur une ancienne version syriaque des Évangiles, par l'abbé Lehire, professeur d'Écriture sainte au séminaire Saint-Sulpice. — Paris, Jacques Lecoffre. 1859.

[1] Voyez les articles de D. Pitra, publiés en 1845 et 1846 dans l'*Auxiliaire Catholique*. Voyez aussi le nouvel examen de la version syriaque des trois lettres par M. Lipsius.

traduction directe du texte de saint Matthieu, *ou ce texte lui-même*. Dans l'un et l'autre cas, le livre est d'une grande valeur, mais surtout dans ce dernier; car, dans cette supposition, le nouveau texte nous donnerait les paroles mêmes de Jésus-Christ, et dans le dialecte dans lequel elles auraient été prononcées. M. Cureton lui-même me paraît pencher vers cette solution du problème, quoiqu'il refuse de se prononcer, au moins jusqu'à nouvel examen. Le texte de M. Cureton restera un document des plus importants pour la critique du Nouveau Testament et l'éditeur, qui a senti toute la gravité du sujet, n'a rien négligé pour rendre sa publication aussi parfaite et aussi exacte que possible. »

Il était important que les catholiques prissent acte de ces faits, qui, s'ils intéressent la science en général, intéressent particulièrement l'apologétique chrétienne. Il était désirable qu'ils apportassent dans le jugement même provisoire de la question un contrôle judicieux et autorisé. M. l'abbé Lehire, successeur du regrettable M. Garnier dans la chaire de professeur d'Écriture sainte au séminaire de Saint-Sulpice, philologue aussi modeste que distingué, versé depuis longtemps dans toutes les questions d'exégèse sacrée, vient de s'acquitter de cette tâche d'une manière fort remarquable dans la brochure qu'il vient de faire paraître.

Nous ne pouvons ici que donner une analyse sommaire de son travail. Il le partage en trois chapitres. Dans le premier il met en parallèle le manuscrit syriaque de M. Cureton avec la version syriaque la *Peschito*, reçue, comme on sait, de toutes les églises qui lisent la Bible en cette langue. Il établit que les deux textes étaient identiques à l'origine. La *Peschito* ne s'écarterait du texte Cureton que par le fait de retouches successives, ayant pour but de rendre le syriaque primitif plus grammatical, plus littéraire et principalement plus conforme au texte grec. Cette sorte de remaniement du texte ancien aurait donné naissance à la *Peschito*, laquelle ne serait pas le résultat d'un travail d'ensemble fait par une seule main, sur un plan déterminé à l'avance, mais plutôt le fruit d'un travail lent, morcelé, successif, ayant pour résultat l'effacement des rudesses du texte primitif et l'assimilation plus complète au texte grec. Il s'est passé en Syrie un fait analogue à ce qui est arrivé en Occident. Les premières versions latines, longtemps et souvent retouchées, ont été fondues dans la Vulgate par la main de saint Jérôme. La première version syriaque, retouchée pendant plus de trois siècles, serait enfin devenue la *Peschito* sous la main de saint Éphrem, par exemple, ou par un travail entrepris sous l'autorité d'un grand évêque et d'un grand saint, de saint Jacques de Nisibe, peut-être. Ce qui paraît certain, c'est que la dernière retouche de la *Peschito* est antérieure au milieu du cinquième siècle, époque désastreuse où les disciples de Nestorius d'une part, et les partisans d'Eutichès de l'autre, déchirèrent tout l'Orient et suscitèrent des intérêts rivaux qui rendirent toute entente désormais impossible.

Dans le second chapitre, le savant professeur de Saint-Sulpice cherche à déterminer l'origine du texte Cureton, identique au premier jour, avons-nous dit, avec la *Peschito*.

L'évangile syriaque de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean, est évidemment une traduction d'un texte grec. Mais quelle est l'origine de l'évangile syriaque de saint Matthieu du manuscrit Cureton? Le savant Anglais,

nous l'avons vu, hésite à décider si le texte qu'il édite est une version faite sur un texte syro-chaldéen de saint Matthieu, ou s'il est le texte lui-même de l'évangéliste. M. l'abbé Lehire nous paraît avoir ici une opinion bien arrêtée. Le manuscrit Cureton n'est pas le texte même de saint Matthieu. En effet, pour qu'il en fût ainsi, il serait nécessaire d'admettre que le dialecte parlé dans la Judée au temps de Jésus-Christ ne se distinguait en rien du syriaque, ce qui est contraire à l'opinion presque unanime des savants. En second lieu, comment les auteurs de la *Peschito* auraient-ils prétendu changer et même corriger un texte qu'ils devaient savoir être l'original de saint Matthieu? Comment auraient-ils eu des préférences pour la traduction grecque?

M. l'abbé Lehire est persuadé que la version syriaque de saint Matthieu du texte Cureton a été faite sur un texte araméen écrit en caractères hébreux et dans le dialecte de la Palestine. Il ne fixe aucune date précise; mais, partant d'un fait admis par le docteur Hug, à savoir que, dès le deuxième siècle, la *Peschito* était à peu près ce qu'elle est, il en conclut que le texte Cureton remonte au premier.

On sait que la critique moderne contestait que saint Matthieu ait écrit en hébreu. Le docteur Hug lui-même, homme d'une sagacité égale à sa vaste érudition, s'était rangé à cette opinion, contredite pourtant par le témoignage des anciens. C'étaient les témoignages innombrables de l'influence du texte grec sur la *Peschito* qui lui persuadaient que celle-ci avait été faite sur un texte en langue grecque. Mais si, dès le second siècle, époque à laquelle Hug faisait remonter la première origine de la *Peschito*, les chrétiens de Syrie avaient eu recours à un texte grec, n'aurait-il pas fallu en conclure en effet que le texte hébreu dont parlait l'histoire n'a jamais existé? Si la *Peschito* est devenue trop grecque pour permettre de conclure de ses caractères intrinsèques à un type originairement araméen, il n'en est pas ainsi du manuscrit Cureton; et sa publication fait tomber une grande difficulté contre le fait historique.

A cette occasion, M. Lehire fait observer combien il est aventureux pour la philologie de se rendre *indépendante* de l'histoire.

« Je remplis, dit-il, un devoir pénible en combattant ici un écrivain distingué sur lequel reposaient de meilleures espérances. Sur cette question, comme sur une multitude d'autres plus graves qui touchent à la critique des livres saints, M. Renan s'est fait le trop fidèle écho des innovations germaniques. Procédant par voie de simples affirmations, il nous renvoie volontiers pour les preuves à la savante Allemagne. Il est à regretter que cette savante Allemagne ne soit pas infaillible et que ses progrès dans la véritable critique soient arrêtés par un vice radical de sa méthode. Tenant trop peu de compte de la tradition et de l'histoire, elle substitue souvent à la preuve des témoignages la pure discussion des textes, et leur examen critique comme le seul moyen légitime d'en déterminer l'origine et la valeur. Il n'entre pas dans le cadre de cet article de contester les mérites de la méthode qui m'a guidé moi-même dans ces recherches. Mais je voudrais que l'emploi en fût plus modéré, et surtout moins exclusif. La nature a pourvu les animaux de deux yeux pour voir, les oiseaux de deux ailes pour voler. La critique qui se sépare de l'histoire est une critique mu-

tilée, chancelante, boiteuse, qui ne regarde que d'un œil et essaye de voler avec une aile. »

Enfin un troisième et dernier chapitre expose les avantages que la philologie, la controverse, l'exégèse et la critique peuvent recueillir de l'étude du manuscrit que l'abbé Lehire a si consciencieusement discuté.

La défense de l'authenticité des Évangiles pourra puiser dans la dissertation du savant professeur de Saint-Sulpice de nouveaux arguments. Si, par exemple, l'Évangile de saint Luc est authentique, comme le prouvent l'histoire et le rapport de ce livre avec les Actes, celui de saint Matthieu l'est aussi : car il a été évidemment connu et parfois copié par saint Luc. Toutes les tentatives faites pour remonter à un protévangile autre que l'original araméen de saint Matthieu sont superflues. On ne peut en admettre qu'un.

L'histoire des versions orientales du Nouveau Testament devient plus sûre et l'appréciation de leur valeur critique plus facile. On acquiert une idée plus juste des variantes et des altérations de détail qu'ont pu subir nos textes sacrés, et l'on comprend mieux dans quelles étroites limites elles sont renfermées.

Dans la courte analyse que nous venons de faire de la brochure de M. l'abbé Lehire, nous n'avons rien dit des connaissances philologiques dont il y fait preuve, ni des procédés ingénieux et délicats qu'il a employés pour établir ses conclusions. Qu'il nous suffise de faire remarquer que le docte et utile travail du professeur d'Écriture sainte rend évidente une vérité qu'il rappelle certainement à ses élèves bien souvent, à savoir, quels grands services la philolologie peut rendre à l'apologétique chrétienne et en général à la théologie.

L'abbé Meignan.

NÉCROLOGIE

L'ABBÉ GORINI

Le diocèse de Belley vient de perdre en quelques mois deux des prêtres qui faisaient sa gloire. Il serait inutile de répéter ici ce que tout le monde a dit du saint curé d'Ars, de cet homme qui, travaillant dix-huit ou même vingt heures par jour à persuader la vertu et à consoler les infortunes, a attiré au dix-neuvième siècle, pendant vingt-cinq ans, des multitudes de pénitents au fond d'une pauvre campagne, à peu près comme saint Jean appelait les foules au désert. Nous désirerions vivement qu'un homme de goût peignît avec vérité cette figure à la fois vénérable et originale dont de légères esquisses ne nous ont donné que le profil. On assure que le digne évêque de Belley, dont la conduite a déjà été si épiscopale et si noble aux derniers moments et à la mort de l'humble desservant, s'occupe de faire écrire sa vie. Puisse celui à qui est confiée cette tâche, difficile si l'on veut échapper au vulgaire, sculpter cet

homme antique digne du meilleur ciseau, et n'exagérer rien dans un saint dont la simplicité, la sincérité, l'humilité, la bonhomie et aussi, comme on l'a dit, *un brin de douce malice*, encadraient les vertus apostoliques les plus merveilleuses.

Que l'on nous permette de citer seulement deux ou trois paroles qui peignent l'homme et que nous voudrions ne point voir oublier dans l'histoire qui se prépare. Il disait un jour aux jeunes filles de sa paroisse, qui, à son gré, étaient trop empressées à se produire : « Quand vous allez faire emplète de rubans, vous n'achetez point ceux qui sont exposés à l'étalage, mais bien ceux qui sont soigneusement serrés au fond du magasin. C'est que les premiers, exposés à la vue de tous les passants, sont toujours défraîchis et un peu poudreux. » — « J'ai reçu deux lettres par le même courrier, observait-il un jour; dans l'une on disait que j'étais un grand saint; dans l'autre, que j'étais un hypocrite et un charlatan. La première ne m'ajoutait rien; la seconde ne m'ôtait rien. On est ce qu'on est devant Dieu; et puis pas plus. » Un jour le *saint* reçut une lettre d'un ecclésiastique mécontent d'une décision donnée par le curé d'Ars; on lui disait : « Monsieur le curé, quand on a aussi peu de théologie que vous, on ne devrait jamais entrer dans un confessionnal. » Cet homme, qui ne trouva jamais le temps de répondre à aucune lettre, prit immédiatement la plume et écrivit : « Que j'ai de raisons de vous aimer, mon très-cher et très-vénéré confrère, vous êtes le seul qui m'ayez bien connu. Puisque vous êtes si bon et si charitable que de daigner vous intéresser à ma pauvre âme, aidez-moi donc à obtenir la grâce que je demande depuis si longtemps; afin qu'étant remplacé dans un poste que je ne suis pas digne de remplir, à cause de mon ignorance, je puisse, en toute liberté, me retirer dans un petit coin pour y pleurer ma pauvre vie... » Peu de temps avant de mourir, sentant son état, cet homme, qui n'eut jamais de domestique, disait à quelqu'un qui était auprès de lui : « Je crois que *c'est ma pauvre fin*.

— Je vais chercher du secours, monsieur le curé, lui répondit-on.

— Non, ne dérangez personne; ce n'est pas la peine[1]. »

L'abbé Gorini a suivi de près le curé d'Ars dans la tombe. Il est mort dans les premiers jours d'octobre, à peine dix mois après le *saint* des Dombes.

L'abbé Gorini est une autre figure bien touchante. C'était aussi l'humble desservant d'une église bien pauvre, logeant dans un presbytère plus pauvre encore. L'abbé Gorini était néanmoins un homme fort savant, un infatigable travailleur, écrivant des ouvrages très-estimés, et ayant même quelque temps de reste pour entretenir une correspondance avec plusieurs des hommes éminents qui se sont occupés avec le plus de succès d'histoire en ce temps-ci. C'est au village de la Tranclière, dans une pauvre chambre aux murs nus, aux meubles branlants, que se passa la grande partie de sa vie. L'évêque de Belley, dans une admirable lettre-circulaire adressée à son clergé, lui rend le beau témoignage qui suit : « Il travaillait le jour, il travaillait la nuit. Les livres lui manquaient, il allait à pied les chercher dans les bibliothèques de Bourg; il franchissait une distance de seize à dix-sept kilomètres; on le rencontrait chaque semaine avec un ou plusieurs *in-folio*, et, pour ne pas perdre de temps, il lisait chemin faisant, dans quelque livre

[1] Voyez notice sur le curé d'Ars, par l'abbé Monnin.

de moindre dimension. Il avouait à un ami qu'il lui était arrivé plusieurs fois, quand il était de retour le soir, harassé de fatigue, d'ouvrir un de ces savants ouvrages si péniblement apportés, et de passer la nuit entière dans une lecture qui l'entraînait et le charmait. En 1847 il fut transféré à la cure de Saint-Denis; la proximité de Bourg, la facilité qu'il y trouvait pour ses savantes recherches et quelques douces joies de famille auprès de parents que leurs vertus rendaient dignes de lui, l'attachèrent étroitement à sa paroisse, qu'il ne voulut jamais quitter pour monter plus haut.

« Nous nous souvenons de l'impression que produisit un jour sur deux visiteurs qui voulurent bien nous accompagner auprès du bon curé la vue de ce prêtre si modeste avec sa chaussure bressane et sa soutane usée. Il nous introduisit dans son cabinet de travail, où à peine pouvions-nous trouver de la place et des siéges pour nous asseoir; mais son exquise urbanité, la profondeur de ses connaissances, qui perçait comme malgré lui sur toute question, ravirent les deux hôtes que j'avais amenés.

« Cette charité luttant sous des formes qui n'excluent point l'esprit, ni même la malice, nous explique les rapports bienveillants qui s'établirent entre l'abbé Gorini et plusieurs hommes distingués dont il avait critiqué les œuvres. Tous furent vaincus par son savoir et sa modestie; et quelques-uns furent gagnés par la sympathie de cette âme noble, candide et aimante... Augustin Thierry a corrigé son histoire de la *Conquête de l'Angleterre* par suite des critiques de l'abbé Gorini, et sa fin chrétienne est certainement due en partie à l'influence exercée sur ses idées par le pieux et habile critique. Nous avons vu entre les mains de l'abbé Gorini des lettres dont la lecture nous a ému; elles faisaient autant d'honneur à celui qui les avait écrites qu'à celui qui les avait reçues.

« ... Le livre de l'abbé Gorini fera du bien *aux hommes de bonne volonté*... il a pénétré déjà dans nos écoles savantes, à l'École normale en particulier. Nos savants professeurs d'histoire y redresseront avec une merveilleuse facilité des erreurs de premières études faites sous l'influence de systèmes peu favorables à la religion. »

Voilà ce qu'était le savant. Voici maintenant ce qu'était le pieux curé.

« A la Tranclière comme à Saint-Denis, M. Gorini n'est point oublié; il ne le sera jamais. C'est qu'il était bon et pieux curé en même temps que docte écrivain. Il savait quitter les livres dès que les devoirs de son ministère l'appelaient. Les exercices de piété et les études théologiques ne souffrirent pas de ses autres travaux. Sa vie etait simple et frugale, mais digne cependant, et, à tous les points de vue, éminemment sacerdotale. Le soin des malades, le catéchisme des enfants, la propreté de son église, auraient semblé remplir sa vie, tant il y avait de soin et de conscience dans l'accomplissement de ses devoirs. »

Il nous est bien doux d'honorer dans le même homme le prêtre et le savant véritable. Nous disons le savant véritable, et nous appelons ainsi celui qui a compris les conditions indispensables d'une science à la fois large et étendue, communicative et sympathique. Il ne s'est pas contenté de condamner avec un dédain superbe des systèmes qu'il n'avait point étudiés, il a cherché avec calme à se rendre compte de l'erreur; il l'a discutée avec des

paroles aussi bienveillantes envers ceux qui se trompaient que nettes et catégoriques pour repousser tout ce qui portait atteinte à la vérité. Écoutons encore l'évêque de Belley : « L'abbé Gorini a lu les sources, mais il a lu aussi nos écrivains modernes, il est au courant de tous les travaux littéraires de notre époque ; il s'inspire des écrivains du grand siècle, et il les imite, mais il connaît ceux de nos jours.

« ... *La forme de sa polémique nous révèle son cœur si bon*, SI AIMANT, *si simple, si rempli de l'amour de Dieu et des hommes*. Il s'est peint lui-même dans ces paroles : « Ma critique sera sans haine et sans fiel. C'est assez dire que « je n'accuserai jamais de calomnie ni de mauvaise foi les censeurs de nos « grands hommes chrétiens. Dieu me garde des sévérités du langage ! « Si quelqu'un d'entre eux a trahi la vérité, que sa conscience le punisse. » L'abbé Gorini, comme l'a dit un spirituel critique, est une abeille qui bouche avec du miel les blessures qu'elle a faites. On voit, on sent qu'il aime ses adversaires, il leur tend la main et leur ouvre son cœur ! »

Nous, que les théories d'une critique superbe, personnelle et envenimée, n'ont pas encore convaincu, nous bénissons ces paroles d'évêque, et nous restons profondément touché des exemples d'un humble prêtre qui n'a blessé aucun de ses frères et qui en a converti plusieurs.

Maintenant qu'on nous permette une dernière réflexion. L'abbé Gorini avait une vocation décidée pour la science, et cependant il n'a pu s'y montrer fidèle qu'au prix de peines inouïes. Pauvre, sans livres à lui, éloigné des bibliothèques, il était obligé, toutes les semaines, d'apporter sur son dos de gros *in-folio*, qu'il allait chercher à Bourg, distant de sa cure de seize à dix-sept kilomètres ! N'est-ce pas là la révélation de conditions malheureuses faites à ceux des membres du clergé qui aimeraient à cultiver le champ de la science, si exceptionnellement ingrat pour eux ? On peut sans doute dire de très-belles choses sur la pauvreté *toujours inspiratrice* et admirer avec raison la soutane usée de l'abbé Gorini et sa *chaussure bressane*. Ce n'est pas nous qui voudrions diminuer le mérite de la résignation du pauvre prêtre de la Tranclière et refuser de nous incliner devant la juste admiration de l'évêque ; mais pourtant qu'il nous soit permis de regretter les fatigues inutiles du savant et les dures conditions qui lui étaient faites. L'abeille ne fait bien son miel que dans une ruche convenable, bien exposée au soleil levant et non loin des champs en fleurs où elle butine ses parfums. Le savant a sa dignité qu'il faut respecter et des conditions de travail qu'il faut lui procurer. L'abbé Gorini ne désirait point monter plus haut ; et nous savons que des propositions avantageuses lui ont été faites par les supérieurs ecclésiastiques ; mais, en général, n'est-il pas à regretter qu'il y ait en France si peu de canonicats, de collégiales, ou de chaires de facultés, auxquels le prêtre, homme d'étude, puisse prétendre ? On s'étonne que le clergé français soit aujourd'hui trop étranger à la science : autant vaudrait-il s'étonner que le blé ne croisse point aisément entre les épines et meure sur la pierre.

L'abbé MEIGNAN.

LE COMTE ARTHUR DE MONTALEMBERT

La mort du comte Arthur de Montalembert, colonel du 1er régiment de chasseurs, enlevé, pendant l'expédition du Maroc, par une cruelle maladie, a eu dans l'armée et dans la France entière un douloureux retentissement. Il convient de rendre à sa mémoire un hommage très-court, car il détestait la louange, mais très-juste, car il la méritait.

Le colonel du 1er régiment de chasseurs était le second fils du comte de Montalembert, ambassadeur et pair de France, et le frère puîné du célèbre académicien. Constamment unis, les deux frères soutenaient, avec un égal honneur, dans des destinées différentes, l'éclat d'un nom antique. Le premier, entouré par les lecteurs et par les écrivains de ce *Recueil* d'une sympathie plus fidèle que jamais, le premier, si bien nommé par M. Guizot « un homme de guerre dans la vie civile, » livrait et livre encore pour la foi catholique et pour la liberté des combats généreux qu'aucune fatigue n'interrompt, qu'aucune rigueur ne désarme. Le second portait sous les drapeaux le même courage et la même loyauté. Sa carrière avait été rude autant que méritoire, elle allait devenir éclatante. Il était fait pour ajouter à l'illustration militaire de sa race, qui a donné à l'armée, dans le siècle dernier, le marquis de Montalembert, l'un des maîtres de la science de l'artillerie et de l'art des fortifications, le fondateur de la plus ancienne et de la plus importante de nos fonderies de canons, et, au seizième siècle, ce vaillant André de Montalembert d'Essé, glorieux serviteur de François Ier et de Henri II, qui combattit en Italie, en France, en Écosse, défendit Landrecies contre Charles-Quint, et, courant, quoique malade, à la défense de Térouane, où il devait mourir, s'écriait : « Voilà le comble de mes souhaits. Je ne craignais rien tant que de mourir dans mon lit. Je mourrai en guerrier ! »

Hélas ! c'était aussi le vœu, ce ne devait pas être le sort de son descendant. Peu de mois après avoir gagné le grade de colonel à la bataille de Solferino, peu de semaines, après avoir quitté sa femme, mademoiselle de Rochechouart, et ses cinq jeunes enfants, le comte Arthur de Montalembert prenait part aux rapides succès de nos troupes dans le Maroc. Il eut la douleur de voir un certain nombre de ses soldats arrêtés par la maladie ; en leur prodiguant des soins, il fut attaqué lui-même par la fièvre pernicieuse. Étendu sur un lit d'hôpital, il y est mort à quarante-sept ans, le 11 novembre, après neuf jours d'agonie solitaire. La gloire militaire, qu'il méritait, n'illumina pas sa dernière heure. La famille, qu'il aimait, ne le consola point. Mais la foi, présente à ce moment cruel, comme en toute sa vie, adoucit l'amertune de ces adieux suprêmes d'un vaillant cœur à ses soldats qui le pleurent, à son pays pour lequel il est mort, à ses enfants auxquels il laisse un nom plus glorieux encore qu'il ne l'avait reçu.

AUGUSTIN COCHIN.

BIBLIOGRAPHIE

DICTIONNAIRE DES SYNONYMES DE LA LANGUE FRANÇAISE, AVEC UNE INTRODUCTION SUR LA THÉORIE DES SYNONYMES. — Ouvrage dont la première partie a obtenu de l'Institut le prix de linguistique en 1843, par M. LAFAYE, professeur de philosophie et doyen de la faculté des lettres d'Aix. Paris, L. *Hachette*.

Il y a eu un temps dans notre pays où on lisait les dictionnaires. La société lettrée du dix-septième siècle poussa l'amour des choses de l'esprit jusqu'à l'étude des langues, la recherche de leurs lois, l'analyse de leurs procédés, et jusqu'au goût de ces connaissances dont l'ensemble constitue aujourd'hui la science philologique. Il n'y avait pas de pédanterie à lire les observations de Ménage sur la langue française, les entretiens du Père Bouhours et les remarques de M. de Vaugelas.

Ce temps heureux est passé depuis longtemps. Rien ne serait plus capable d'en assurer le retour, si ce retour était possible, que des livres tels que celui de M. Lafaye.

L'étude des synonymes est une branche importante de l'étude des langues. M. Lafaye pense même que c'est la plus importante. Il a ses raisons pour cela, il en donne quelques-unes. La meilleure de toutes sera le succès de son dictionnaire. Ce succès tardif ou prochain est assuré. Rien n'est plus propre que l'ouvrage de M. Lafaye a réhabiliter auprès du public, même du public qui ne lit pas les livres, la réputation de ceux qui les font. Ce livre tient presque toutes les promesses de la préface, et cela est beaucoup dire.

Certains mots, analogues par leurs radicaux, mais différents par certaines circonstances grammaticales, ont, comparés entre eux, cette similitude et cette différence de significations qui, réunies, constituent la synonymie. Ces mots forment une catégorie à part dans la grande classe des mots synonymes. Ce sont les membres d'une même famille qui ont entre eux une ressemblance de parenté plus ou moins manifeste, mais qui occupent dans le monde et dans la vie des positions différentes. Leur fortune est diverse, mais leur naissance et leurs aptitudes sont semblables. Une première partie du travail de M. Lafaye est consacrée à l'étude de ces mots : c'est là qu'on trouve

de délicates distinctions indiquées entre les *louangeurs* et les *loueurs*, les *hommes vains* et les *vaniteux*, entre *embellir* et *s'embellir*. On comprend par ce dernier exemple que la synonymie est tout apparente, et on a la preuve d'une distinction très-nécessaire entre deux mots qui se ressemblent beaucoup.

D'autres synonymes, identiqués par le radical, diffèrent par l'influence du suffixe et par celle de la terminaison. Pour comprendre ce phénomène philologique, qu'on imagine le moment où une langue est formée, soit par le travail réfléchi de la volonté d'un peuple, soit par un trait spontané, soit par une loi providentielle. On verra, comme dans un chantier, étendus pêle-mêle, une grande quantité de radicaux, débris mutilés de langues plus anciennes, matériaux inertes et bruts. On comprendra la difficulté qu'il y aurait à user de ces masses grossières et lourdes pour l'expression des pensées; mais on découvrira bientôt des matériaux plus petits, mieux taillés, plus propres à tous les usages. Ces matériaux plus petits se placeront, tantôt devant, tantôt après les blocs des radicaux. Dans le premier cas, ils reçoivent le nom de préfixe, dans le second, le nom de suffixe; dans tous les deux ils modifient le caractère du radical auquel ils s'attachent. Mais on comprend aussi que dans la confusion naturelle d'un pareil travail il y ait quelques erreurs. Qu'ainsi des suffixes ou des préfixes différents s'attachant au même radical, il en résulte un double mot ou plutôt deux mots différents et pareils. Quel que soit le mode instinctif où réfléchi, spontané ou prémédité, suivant lequel ce phénomène se produit, il apparaît clairement et dans toutes les langues. De là toute une seconde catégorie de synonymes, tels que *paraître*, *apparaître* et *comparaître*, *rhétoricien* et *rhéteur*. La partie la plus savante du travail de M. Lafaye porte tout entière sur cette seconde classe de synonymes.

Enfin, ce qu'on connaît le plus communément sous le nom de synonymes, dans le monde qui pense aux synonymies, ce sont ces mots complétement différents de radical, de suffixe et de préfixe, mais dont le sens est en apparence identique : identité complétement fortuite d'individus différents de famille, de race et de pays, mais qui auraient entre eux la ressemblance des ménechmes. Les mauvais écrivains ne sentent pas la différence tout intellectuelle qui distingue les mots de cette classe : mais les bons écrivains, soit étude, soit goût et instinct, savent, par l'usage qu'ils font de ces mots, montrer qu'ils connaissent la valeur précise de tous et par conséquent les nuances qui distinguent chacun. Labarpe, parlant des mœurs du Directoire, dit qu'en ce temps les femmes s'habillaient sans se vêtir. De tels exemples empruntés à nos grands auteurs servent de commentaire précis et souvent éloquent aux distinctions que l'on établit entre les synonymes qu'on peut appeler synonymes de pensée. M. Lafaye a suivi dans la dernière partie de son dictionnaire, consacrée aux synonymes de ce genre, cette méthode de citation multipliée. C'est la meilleure et la plus sûre.

Le défaut du livre de M. Lafaye est de n'avoir pas fait du droit de citer un usage assez étendu. Raisonner sur le sens des mots est un travail toujoursinutile et souventridicule. Vouloir définir, c'est vouloir le plus souvent se perdre dans des recherches chimériques. Ce n'est pas ainsi qu'il faut

procéder. Il faut, sans parti pris, sans idée préconçue, recueillir les exemples, faire, suivant le mot et le conseil de Bacon [1], une vendange de faits la plus large possible; puis tirer de l'observation attentive, mais humble et presque mécanique, des exemples recueillis, la distinction désirée : voilà la méthode légitime, il n'y en a pas d'autre qui puisse conduire à des résultats satisfaisants. Il faut plus, il faut avoir la sagesse de ne pas trouver toujours ce qu'on cherche.

M. Lafaye part de ce principe, qu'il n'y a pas dans une langue deux mots parfaitement synonymes, entre lesquels il soit impossible de saisir une différence. Ce principe est vrai, entendu avec réserve. Sans doute il répugne aux lois logiques d'une langue bien faite que deux mots signifient deux idées identiquement semblables, ou plutôt une idée unique. Ce luxe funeste tentait sans raison l'imagination de Fénelon [2], mais toute langue est toujours en mouvement, et il en résulte, par une fatalité presque mathématique, que tous les mots se modifiant toujours, plusieurs mots, à certains moments, se trouvent exprimer la même idée; rencontre rare, mais comme nécessaire. Le temps corrige vite cette similitude, et des deux mots accidentellement synonymes, l'un, devenu inutile, meurt frappé par son inutilité même : ainsi il est vrai de dire qu'une langue bien faite ne souffre pas de synonymes; mais il faut ajouter qu'on rencontre çà et là dans toute langue des synonymes; il faut laisser au temps seul le droit de les abolir.

Malgré ces défauts, l'ouvrage de M. Lafaye est un livre utile et n'est point un livre ennuyeux. Quand le grand dictionnaire historique de la langue auquel l'Académie travaille et dont elle vient de publier les premières pages sera terminé [3], il sera facile de composer avec les matériaux réunis par la docte compagnie un dictionnaire des synonymes excellent. Ce terme est assez éloigné pour que M. Lafaye puisse donner de son ouvrage un nombre considérable d'éditions avant qu'il en soit fait un meilleur.

Fr. Beslay.

DÉFENSE DU SAINT-SIÉGE, par M. l'abbé G. Gavairon. 1 vol. in-12. Paris, Casterman.

M. Gavairon, l'auteur de ce livre, appartient, si nous ne nous trompons, à cet intrépide et laborieux clergé de Genève, dont la vie rappelle, à tant d'égards, celle des prêtres de la primitive Église. Chargés comme eux de garder, en pays ennemi, un troupeau florissant, mais menacé de toute part, ces vigilants pasteurs sont forcés à toute sorte de combats, et, pour faire partout face au danger, d'appeler souvent la plume au secours de la parole. Le protestantisme génevois écrit peut-être encore plus qu'il ne parle, et l'on sait combien diverses sont ses attaques. Genève est un écho qui répercute toutes les voix de l'erreur; toutes les sectes y ont des succursales, et

[1] Voir l'*Organum*, traduction Bouclut.
[2] Voir la lettre sur les occupations de l'Académie française.
[3] Chez Didot.

chacune y est animée de cet aigre esprit de prosélytisme ou de rancune qui semble propre aux créations de Calvin. Nulle part la vérité catholique n'est assaillie d'autant de côtés et avec une déloyauté aussi grande. De là, pour ses défenseurs, la nécessité de porter simultanément leur attention sur mille points à la fois, de prendre en considération des noms et des écrits dépourvus de valeur en eux-mêmes, mais relativement dangereux, et presque toujours, à propos d'une question, de les aborder toutes. Ne nous étonnons donc point de l'argumentation entassée et quelque peu cosmopolite du livre de M. Gavairon. C'est moins un travail d'exposition qu'une œuvre de polémique. L'auteur ne s'est pas proposé une justification en règle de la papauté. Soldat, plus qu'avocat de l'Église, il a vu son chef attaqué de toutes parts, sur toutes sortes de points et par toutes sortes d'armes, et il s'est porté généreusement à sa défense, allant au plus pressé, acceptant le combat comme il s'offrait, et répondant à chaque coup, n'importe d'où il vînt. L'important à ses yeux et pour son but, car M. Gavairon avait surtout en vue les âmes dont il est chargé, c'était qu'aucune imputation génevoise ne restât sans réponse. De là un plan irrégulier, une surcharge d'arguments, une accumulation de raisons secondaires, une préoccupation et un retour incessant de noms inconnus ailleurs que sur les bords du Léman; mais de là aussi les excellents fruits qu'il a produits et ne saurait manquer de produire encore dans ces contrées.

Est-ce à dire pourtant que ce soit un ouvrage purement local, et que la lecture n'en puisse être avantageuse ailleurs? Au contraire, nous sommes convaincu qu'il fera partout du bien. MM. Cougnard, Bungener, Pérusson et autres qui figurent ici en première ligne, ne sont pas seuls dans le monde à répandre les accusations fausses, les calomnies et les erreurs contre la papauté; d'autres plumes, autrement célèbres et autrement séduisantes, s'en font, sur d'autres points, les organes. Il n'est pas de lieux aujourd'hui où le Saint-Siége ne soit attaqué, et où, par conséquent, il n'importe à ceux qui lui sont attachés de cœur de connaître ce qui s'écrit pour sa défense.

P. Douhaire.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

M. CHARLES LENORMANT

Dans les jours que nous traversons le cœur n'a guère moins à souffrir que l'esprit. Entrée dans la vie avec des croyances ardentes, la génération actuelle a vu se flétrir ses espérances, qu'elle foule aux pieds comme des feuilles mortes balayées par la tempête. Les hommes qui avaient été la personnification des idées chères à sa jeunesse tombent avant l'heure comme des instruments inutiles, sans laisser d'héritiers au sein d'une multitude anonyme qui bientôt n'entendra plus la voix d'aucun maître, et dont la locomotive et le canon rayé se disputeront la possession.

C'est trop souvent dans la plénitude de la force et bien avant le déclin des années que la Providence frappe ces coups qui laissent dans le pays des vides profonds, et dans le sanctuaire domestique d'inconsolables regrets. Nous avons vu tomber presque dans sa jeunesse M. Ozanam, qui, au milieu de difficultés inextricables pour un autre, avait accompli l'une des plus nobles tâches de notre temps, celle d'un professorat populaire et chrétien. La France a perdu M. de Tocqueville dans la maturité sereine de sa pensée, lorsqu'il venait de s'imposer une tâche nouvelle et peut-être plus féconde. Cette tombe était à peine fermée quand s'est ouverte celle de M. Lenormant, enlevé à la science au moment où elle allait profiter des grands labeurs de sa vie; à l'école religieuse, dont il fut l'un des guides, quand le péril des épreuves et celui des défaillances rendaient sa fermeté plus néces-

saire; à sa famille et à ses amis, au sein d'un double triomphe dans lequel se confondaient les plus chers souvenirs de sa vie et les plus douces émotions de son cœur.

Les travaux d'archéologie et d'histoire auxquels M. Lenormant a pour jamais attaché son nom ont reçu un premier hommage que d'autres ne manqueront pas de suivre au sein du grand corps dont il était l'une des lumières. Une voix aussi respectée que la sienne a su rappeler les titres du savant, du professeur et de l'homme du monde, sans rien ôter de ses enseignements à la tombe au bord de laquelle il a fallu payer ce dernier tribut aux choses de la terre. En ce moment, M. Foisset recueille pour les lecteurs du *Correspondant* les souvenirs de cette carrière savante, trop courte, quoique déjà si pleine. En acceptant le mandat que la rédaction de ce recueil veut bien confier aujourd'hui à l'un de ses premiers fondateurs, je n'aurai qu'à exprimer des sentiments partagés par les nombreux amis de M. Lenormant, assuré que la vivacité de leurs impressions suppléerait au besoin à la faiblesse de mes paroles. Laissant donc à un autre le soin de dire ce que l'auteur du *Trésor de numismatique* et de tant d'œuvres précieuses a fait pour l'avancement de la science, je me bornerai à rappeler, dans des temps où tout s'oublie, ce que l'ancien directeur du *Correspondant* a fait pour cette sainte cause de l'Église que la plus vive espérance de sa vie, comme de la nôtre, avait été d'identifier avec la cause de la liberté.

Un peu plus jeune que M. Lenormant, je le rencontrai pour la première fois en 1824, dans une de ces petites conférences où la jeunesse du temps venait se préparer par des travaux littéraires et des débats animés aux agitations de la vie publique, peu compatibles, si l'on veut, avec le calme de l'étude, mais qui, jusque dans leurs plus fébriles transports, suscitaient, à tout prendre, des périls moins redoutables que ceux de la paralysie. Sur ces bancs s'asseyaient avec nous un jeune avocat au barreau de Paris qui allait s'appeler l'abbé Lacordaire; et, trop timide alors pour affronter jusqu'au demi-jour de cette publicité, l'auteur de l'*Ode à Louis XVII* y avait fait lire par M. Abel Hugo, son frère, l'œuvre magnifique qui retentit encore comme le premier cri de son cœur dans le sombre concert de ses chants.

L'éclat d'un enseignement simultané qui groupait la jeunesse autour de trois chaires alors sans rivales en Europe, les excitations journalières de la tribune et de la presse qui la provoquaient à une confiance en elle-même à laquelle les événements ne devaient pas longtemps répondre, tout cela créait une situation dont nous avons perdu jusqu'au souvenir. La réunion à laquelle s'était agrégé M. Lenormant était formée d'étudiants fortement rattachés par leurs traditions de

famille aux doctrines religieuses et politiques représentées par le gouvernement de la Restauration. Mais, si profond qu'y fût le dévouement, on voyait se développer une opposition chaque jour plus sensible, provoquée par certains actes du pouvoir, déterminée surtout par les tentatives maladroitement combinées pour unir de plus en plus l'État à l'Église, en imprimant à notre législation un caractère dogmatique que ne comportait ni l'état des consciences ni celui des esprits. Le terme de ce mouvement allait être une révolution souhaitée par les uns, redoutée par les autres, mais qui eut manifestement le caractère de n'être une surprise pour personne.

Dans l'obscure maison du quartier des Écoles où débutait M. Lenormant se préparaient deux choses auxquelles il fut appelé à prendre, quelques années plus tard, une large part : la fondation d'une presse religieuse purement laïque, et l'œuvre de Saint-Vincent-de-Paul, qui signala l'avénement de l'esprit laïque dans la dispensation de la charité; œuvre bénie que le monde a vu, grâce à la mystérieuse végétation, privilége incommunicable de l'inspiration catholique, couvrir bientôt la chrétienté de son ombre.

Par l'éclat intelligent de son regard et la confiance empreinte sur son front, M. Lenormant laissait dejà pressentir une noble destinée. Il s'en empara de haute lutte, et sa précoce fortune n'étonna personne, tant elle parut naturelle. Des voyages entrepris coup sur coup en Italie, en Sicile, en Égypte et en Grèce, ne tardèrent pas à lui révéler le secret de sa véritable vocation, découverte précieuse sans laquelle l'homme dévoyé mène ici-bas une existence inutile. A la vue de ces monuments dont la masse fatigue le temps, M. Lenormant comprit que sa vie appartiendrait tout entière au culte de ces ruines dont il était écrit que la mort même ne le séparerait pas. Appelé aux fonctions d'inspecteur des beaux-arts, au ministère de la maison du roi, il fit profiter nos musées du résultat de ses premières investigations, et bientôt un congé lui permit de reprendre au loin le cours de ses études. En 1828, il parcourait les tombes des Pharaons, bégayant les rudiments de la langue que Champollion, son maître, venait de retrouver. En 1829, il pénétrait, en archéologue et en soldat, dans la Grèce, tout à l'effort suprême de sa délivrance, soutenu par une foi ardente dans l'avenir d'un peuple qui lavait alors par son sang généreux toutes les hontes d'un long esclavage. M. Lenormant vécut, comme cette population décimée, « dans les cavernes des mon- « tagnes, n'ayant pour nourriture que des racines sauvages sur cette « terre où le fer et le feu avaient détruit jusqu'aux derniers vestiges de « la civilisation [1]. » Noble dévouement auquel fut ménagée une récom-

[1] Discours de M. Dragoumis, délégué du conseil municipal d'Athènes aux funérailles de M. Lenormant.

pense digne de lui, puisque le savant, devenu un moment volontaire au siége de Lépante, put entendre le canon chrétien éveiller sur ces rivages un écho de victoire endormi depuis trois siècles.

Quand M. Lenormant se vouait ainsi à la cause pour laquelle on n'avait point appris à affecter encore une indifférence dédaigneuse, lorsqu'au milieu des privations et des périls il prolongeait son séjour sur un sol désolé, il s'imposait le plus dur et le plus difficile des sacrifices, car il était uni depuis deux ans à peine à celle qui, en confondant son sort avec le sien, avait doublé toutes les puissances de son cœur. Dans son premier voyage en Italie, il avait rencontré la femme que le ciel lui gardait pour compagne, elle lui était apparue dans un éclat rehaussé par le gracieux patronage sous lequel s'était écoulée son enfance, abri tutélaire qui enveloppa bientôt les jeunes époux et leur prépara avec les relations les plus précieuses la jouissance des plus nobles amitiés.

Lorsque éclata la Révolution de 1830, M. Lenormant, encore qu'il blâmât autant que personne les fautes qui en avaient été l'occasion, se sentit atteint dans ses convictions politiques comme dans ses profondes et respectueuses affections. Mais, persuadé que la société ne gagne rien à ce qu'on déserte sa défense, et que sous un régime de liberté politique on peut servir sans abdiquer, M. Lenormant n'hésita pas à prêter à la cause permanente de l'ordre le concours qu'il aurait pu refuser à un établissement nouveau. Quand M. Guizot eut reçu avec le ministère de l'intérieur la mission d'endiguer le torrent en lui creusant un lit, la position qu'occupait M. Lenormant dans la maison de Charles X le désigna naturellement au choix du nouveau ministre. Déjà s'était formée l'étroite amitié qui fut pour M. Lenormant le culte et l'honneur de sa vie, car, dans le jeune archéologue enivré des splendeurs de l'Italie et de la Grèce, le grand historien avait entrevu un futur confrère pour l'Institut, et peut-être un successeur pour la chaire à laquelle d'impérieux devoirs allaient bientôt l'arracher.

Devenu chef de la section des beaux-arts au ministère de l'intérieur, M. Lenormant paya d'abord sa dette en courage, et ne tarda pas à l'acquitter en fidélité. Lorsque M. Guizot quitta le ministère de l'intérieur, son collaborateur résigna des fonctions qu'il s'était refusé à considérer comme purement administratives. M. Lenormant possédait en effet à un degré peu commun ce qu'on est convenu d'appeler de nos jours du tempérament politique : à des convictions très-vives il joignait le sentiment de la solidarité au point de s'inquiéter toujours beaucoup plus de ses amis que de lui-même. De l'esprit de parti il avait le dévouement parfois aveugle, mais sans connaître jamais ni la haine ni l'injustice. Ce fut donc par une sorte de miracle, dans une destinée que la Providence lui réservait courte, mais heu-

reuse, qu'il échappa aux fébriles agitations de la vie parlementaire. Si passionné qu'il fût pour la fortune de ses amis, il sut renfermer la sienne dans le domaine de la science, dont il s'appropria successivement toutes les parties, et où il ne tarda pas à passer au rang des maîtres.

Pendant que M. Lenormant se plongeait, à la Bibliothèque royale, dans les études numismatiques, où un grand monument venait marquer sa place comme conservateur, ses anciens condisciples de la Société littéraire suivaient une voie différente, quoique la Providence leur ménageât le bonheur, alors fort imprévu, de se retrouver bientôt avec lui sur un terrain commun. Les inspirations qui agitaient depuis longtemps une partie de la jeunesse catholique s'étaient révélées dans un recueil modeste. Durant la dernière année de la Restauration, le *Correspondant* avait pris place dans la presse périodique. L'idée qui l'inspira fut très-simple. Accepter des formes constitutionnelles auxquelles la nation paraissait porter alors un attachement passionné, être de son temps pour toutes les choses utiles, et ne le contrarier jamais dans les choses indifférentes, ne rêver ni pour l'ordre politique ni bien moins encore pour l'ordre religieux une organisation impossible au dix-neuvième siècle, par cela même qu'elle était excellente au quinzième : tel était ce programme de bon sens que Dieu a fait, à ceux qui l'avaient conçu au début de leur carrière, l'insigne faveur de n'avoir jamais à désavouer.

Au lendemain de la Révolution de juillet, le *Correspondant* n'eut donc qu'à répéter ce qu'il avait dit la veille, en élevant au-dessus des partis l'étendard alors respecté de la liberté civile et religieuse. Compromis dans une crise dont il supportait le contre-coup sans l'avoir provoquée, le clergé s'empara avec une ardeur intelligente de l'inexpugnable position qui lui était indiquée ; et, se désintéressant des vicissitudes politiques, il ne les envisagea plus qu'au point de vue de la liberté de l'Église, bien suprême qui, pour elle, contient tous les autres, et qui ne fut jamais peut-être plus sérieusement menacé que dans ce siècle. Malheureusement les logiciens inflexibles ne tardèrent pas à gâter l'œuvre commencée par des raisonneurs qualifiés de timides; en matière de séparation de l'Église et de l'État, l'*Avenir* outra toutes les données du *Correspondant*, et celui-ci disparut une première fois comme un esquif coulé par le choc d'un vaisseau. Cependant ce recueil avait marqué sa place au fond de bien des consciences, et le temps, qu'un poëte a nommé le père de toutes les justices, lui ménageait une réparation à laquelle le nom de M. Lenormant se rattacha bientôt plus étroitement qu'aucun autre.

Depuis 1832, celui-ci vivait, au cabinet des médailles, dans le culte le plus austère de la science. En 1835, M. Guizot lui imposait la redoutable tâche de le suppléer à la faculté des lettres. Durant dix ans,

M. Lenormant professa donc, soit l'histoire ancienne, soit l'histoire moderne, toujours sûr de lui-même dans l'un comme dans l'autre enseignement. Qu'est-il besoin de rappeler qu'il ne ménageait à la jeunesse ni ses labeurs ni ses conseils affectueux? Cet âge n'est point ingrat, et ses auditeurs se seraient montrés attentifs et reconnaissants jusqu'au bout, si des passions coupables n'avaient pris la résolution de faire payer à la Sorbonne la rançon du scandale que le pouvoir poursuivait au Collége de France. Un écrivain plus compétent exposera ici les grands travaux historiques qui concoururent à faire ouvrir au professeur, en 1839, la porte de l'Académie des inscriptions; je n'ai donc qu'à en constater le caractère principal.

M. Lenormant avait rencontré dans sa chaire de tels souvenirs d'impartialité, que celle-ci aurait eu pour lui l'autorité respectée d'une tradition si elle n'avait été le premier besoin de sa généreuse nature. En étudiant aux sources le rôle de l'Église dans l'œuvre continue de la civilisation humaine, il avait vu tomber pierre à pierre la montagne des préjugés élevée entre lui et la foi perdue de son enfance. M. Lenormant goûtait d'ailleurs, comme époux et comme père, un bonheur entretenu par les plus saintes affections; c'était assez pour que son cœur remontât vers Dieu, et pour qu'en échange d'une reconnaissance profonde il reçût ces dons qui ne manquent pas longtemps aux hommes de bonne volonté. Ce ne fut pourtant qu'en 1841, au retour d'un nouveau voyage en Grèce, qu'il se retrouva pleinement chrétien, et qu'il mit dans toutes ses paroles la vibrante expression des sentiments qui débordaient de son âme.

Pendant quelques années, M. Lenormant, de plus en plus sympathique à son auditoire, savoura le bonheur de justifier sa foi devant les hommes en gardant toujours une mesure respectueuse en face des opinions contraires aux siennes lorsqu'il les savait sincères. En 1846, une conspiration d'estaminet vint arracher tout à coup la parole au maître applaudi si longtemps; car l'autorité, qui avait épuisé son courage pour clore deux cours réputés hostiles aux mœurs et aux lois, n'en trouva plus pour défendre la chaire où un professeur venait placer ses croyances sous la garde de la liberté à laquelle il avait consacré sa vie.

Dans cette enceinte d'où M. Lenormant sortit seul avec dignité, les vainqueurs de 1848 avaient passé une revue anticipée de leurs forces; ils avaient eu un premier exemple de ces défaillances sous lesquelles disparaissent les pouvoirs et s'abîment les sociétés.

Chassé par l'émeute, abandonné par l'autorité, M. Lenormant était une précieuse conquête pour le parti catholique. La confiance de celui-ci redoublait chaque jour, car, en embrassant la liberté dans ses

chutes comme Antée embrassait sa mère, il avait senti croître ses forces et commençait à se fier à la puissance de son bon droit.

Des voix déjà illustres portaient à la tribune les réclamations des catholiques ; des journaux qui, quoi qu'on en ait pu dire, ne faisaient pas alors acte d'hypocrisie, plaçaient chaque matin le plus vital intérêt des familles sous la protection des principes devant lesquels s'inclinait le pays. En 1843 un dévouement généreux avait relevé le *Correspondant*, et ce recueil était devenu le centre des communications périodiques par lesquelles cette agitation légale était à la fois excitée et contenue. M. Lenormant trouva dans la presse religieuse la place considérable que lui assignaient sa renommée et ce titre de victime que si peu de gens pouvaient alors invoquer. Il put reprendre, au sein d'un auditoire d'élite, la suite d'un enseignement dont diverses publications nous ont fait profiter. Durant ces années si animées, il n'y eut pas une lutte, il n'y eut pas un effort auxquels ne se rattache encore le souvenir de son intervention intelligente et dévouée.

Tel était l'état des choses pendant qu'on s'acheminait avec une confiance qui fut le tort et le malheur de tous vers cet abîme du 24 Février où tout s'engloutit, excepté la croix. Le clergé français s'était ménagé une position si honnête et si forte, qu'au lendemain du cataclysme l'Église apparut comme la seule force indestructible sur ce sol chaque jour soulevé par des volcans nouveaux. Aussi la liberté, loyalement pratiquée, ne tarda-t-elle pas à donner aux catholiques mille fois plus que le pouvoir le plus dévoué n'aurait osé rêver pour eux. Tandis que la société demeurait incertaine de son sort, et comme suspendue entre l'anarchie et le despotisme, les jours suffisaient à peine pour compter des conquêtes religieuses d'autant plus solides qu'elles étaient sanctionnées par l'accord des plus grands esprits du temps. M. Lenormant, alors directeur du *Correspondant*, assistait avec une joie profonde à ces triomphes providentiels de l'esprit chrétien, et le catholique consolait le citoyen aussi cruellement éprouvé dans ses croyances politiques que dans ses plus chères amitiés.

L'archéologue qui, durant la tempête sociale, n'avait quitté le fusil du garde national que pour la plume du journaliste, reprit le cours de ses travaux quand, après deux scrutins solennels, la France se fut enfin reconquise elle-même. En 1849, une élection unanime à la chaire créée pour Champollion fut une manifestation éclatante de cette justice parfois tardive, mais qui ne manque pas plus aux hommes qu'aux idées. M. Lenormant crut devoir à la mémoire de son maître de le suivre pas à pas dans les plus obscures aridités de la science hiéroglyphique. Il fit donc deux parts de sa vie, consacrant l'une aux labeurs les plus ingrats, prodiguant l'autre à tous les incidents de la

vie politique et littéraire. Ses amis savent quelle fut, dans les circonstances décisives, la largeur conciliante de ses vues ; ils n'ignorent ni aucune de ses hésitations ni aucune de ses douleurs, et ils ont eu plus d'une fois à défendre ses droits contre ses scrupules.

Dans nos temps si troublés, où l'on a dit avec trop de raison qu'il est moins difficile de faire son devoir que de le connaître, M. Lenormant avait assurément choisi la meilleure part. Le silence qui tout à coup se fit en France aurait été de nature à l'affecter moins qu'un autre, car il vivait dans un commerce intime avec cette mystérieuse antiquité évoquée par lui du fond de ses hypogées. A ces joies solitaires il avait joint les joies fortifiantes de la famille, et la tendresse de l'époux n'était dépassée que par la sollicitude du père. Assurer à son fils, avec le dépôt de ses croyances, la connaissance approfondie des langues classiques, l'initier au goût et aux secrets d'une science devenue sa propriété personnelle : telle fut la mission qu'il allait poursuivre au prix de sa vie. Présenter au pays dont il avait le droit de se dire citoyen un fils digne de lui ; enseigner à celui-ci cet art de l'exploration qui est à l'archéologie ce que l'anatomie est à la médecine, ce double motif détermina un voyage entrepris sous le coup de douloureux pressentiments. Pour accomplir ce dernier devoir, M. Lenormant quitta la France à la veille du jour où le toit sous lequel il abritait depuis trente ans son bonheur s'illuminait d'un éclat imprévu. Une main pieuse avait rassemblé les reliques d'un doux et cher passé, et sous cette évocation filiale les plus grandes figures de notre siècle étaient venues reprendre leur place autour de celle qui les avait si longtemps fascinées par un attrait irrésistible. Cette œuvre charmante était livrée à l'avidité publique le jour même où s'embarquaient les deux voyageurs, et M. Lenormant tremblait déjà d'un frisson mortel dans les marais d'Épidaure quand arrivèrent à Athènes les premiers échos des applaudissements de Paris : contraste étrange qui ajoute à cette agonie je ne sais quelle pointe d'amertume, et qui aurait rendu les douleurs de la séparation plus terribles, si, pour ce fort chrétien, il n'était devenu l'occasion d'une résignation plus entière.

Il n'est pas dans les annales de la science de spectacle plus saisissant que celui de ce vaillant homme, qui, la mort dans le sein, trouve encore la force de faire à Mégare et à Corinthe son métier d'archéologue. M. Lenormant est mort à Athènes comme un soldat sur le champ de bataille, et ses derniers regards se sont détournés du Parthénon pour se reporter sur la croix du Sauveur. Mais, dans cette Grèce qui lui était si chère, les intérêts de l'art passaient pour lui bien après ceux de la vérité. Lorsque, dans la patrie des ruines, il contemplait cette église, ruine elle-même de la vivante unité, ses lèvres déjà glacées

trouvaient la force d'articuler une dernière prière : vœu solennel que la France catholique portera chaque semaine au pied des autels avec le souvenir de l'homme généreux qui le forma dans les bras de la mort.

Si le temps et l'espace ne m'obligeaient à m'arrêter, il me resterait à rappeler quels fructueux exemples présente une telle vie couronnée par une pareille mort. J'aurais à montrer aux hommes politiques ce que vaut en estime la persévérance dans les doctrines et dans les amitiés ; j'aurais à faire voir aux écrivains quelles universelles sympathies concilient la modération dans les idées et la convenance dans le langage ; enfin, si je pouvais toucher à des douleurs qu'on n'ose pas même entreprendre de consoler, j'aurais à faire souvenir que Dieu mesure toujours la force à l'épreuve, et qu'une mémoire aussi honorée demeure un titre précieux aux yeux des hommes comme aux siens.

LOUIS DE CARNÉ.

LA

RELIGION NATURELLE

ET LA RELIGION SURNATURELLE

Essai de philosophie religieuse, par ÉMILE SAISSET, 1859.
La *Religion naturelle*, par JULES SIMON. — Le *Devoir*, par le même.

On parle beaucoup depuis quelque temps de naturalisme et de surnaturalisme, de religion naturelle et de religion surnaturelle. Qu'est-ce qu'une religion naturelle, et qu'est-ce qu'une religion surnaturelle? Beaucoup de chrétiens même seraient embarrassés pour le dire au juste.

La religion naturelle est celle qui nous enseigne, au nom de la raison, nos rapports et nos devoirs envers Dieu; rapports et devoirs également essentiels, parce qu'ils sont fondés sur la nature de Dieu et sur la nôtre. Pendant cette vie, des devoirs prescrits par la raison, et, pour terme, un bonheur exigé par notre nature.

Une religion surnaturelle sera celle qui à ce bonheur du terme naturel en ajoute un plus élevé, et à ces devoirs essentiels des devoirs plus étendus ; une nouvelle destinée, et des devoirs nouveaux qui y correspondent. Une religion surnaturelle ne peut être donnée à l'homme que par une révélation divine.

Voilà tout ce qu'en savent à peu près les hommes du monde, et la notion générale qu'ils peuvent s'en former.

Cette notion nous suffit. Et, avec elle, nous serons compris, quand nous poserons cette question : Pouvez-vous vous contenter de votre destinée naturelle, et vous borner aux devoirs que la raison vous prescrit pour y parvenir? ou bien êtes-vous obligé, rigoureusement

obligé, d'accepter une destination supérieure et de vous soumettre aux devoirs qu'elle impose? Quelle est pour chacun de nous l'obligation réelle d'entrer dans l'ordre surnaturel, d'en accepter les bénéfices et les charges, et quelle est la raison fondamentale de cette obligation ?

Telle est la question que se sont adressée bien des esprits de notre temps. Cet ordre surnaturel, a-t-on dit, est une belle et grande chose; sa dignité, ses avantages, m'attirent, mais ses charges m'effrayent. Je puis y renoncer, et j'y renonce. Je respecte ceux qui s'élèvent à cette hauteur; je sais combien une telle élévation de sentiments et de conduite est capable de faire honneur à la nature humaine, et ceux qui peuvent s'y maintenir par leurs efforts méritent tous nos éloges. Mais j'estime plus sûr et plus sage de m'en tenir à ma destinée propre, de me borner à ma nature que Dieu a faite. Qui m'obligerait à m'élever au-dessus de ma nature ?

La nature humaine et ses immortelles destinées n'ont-elles pas aussi leur grandeur et leur élévation? Philosophe spiritualiste, car c'est là ma religion, je ne vais pas donner pour but à ma vie les jouissances de la brute et prendre pour règle de conduite l'ardeur aveugle des appétits grossiers. Je suis homme, c'est-à-dire esprit et corps; et en moi l'esprit aura toujours la part principale. En moi, l'esprit dominera toujours la matière et réglera si bien ma vie, que je puisse aller, au terme de ma carrière terrestre, me présenter devant Dieu et en recevoir la récompense. On me parle d'une destinée plus magnifique, d'une vie plus qu'angélique, d'une participation à la vie divine; n'y eût-il là que des avantages, c'est trop haut pour moi. Je le répète : je suis homme, je ne suis ni ange ni brute. Je reste dans ma nature.

Dieu, d'ailleurs, ne saurait m'en vouloir pour rester fidèle à ma nature. Et, si j'ai le bonheur d'accomplir religieusement les lois de cette nature qu'il m'a donnée, je quitterai cette terre avec sécurité, et je dirai comme l'apôtre : « J'attends de mon juge une couronne de justice pour une carrière honnêtement fournie. » On m'apprend que Dieu m'appelait à une plus haute destinée, à une destinée au-dessus de ma nature. Je suis touché des bontés divines; Dieu se montre libéral envers les hommes. Mais je demande quelles sont les intentions de Dieu en nous faisant cette libéralité, et si ces intentions ont ici un caractère obligatoire. Cette destinée supérieure offerte à l'homme est une grande faveur divine; mais c'est un axiome de droit, dicté par le bon sens, que chacun peut renoncer à une faveur qui lui est faite[1].

[1] Unusquisque favori suo renuntiare potest. Capit. *Cùm ad monast.* De Regular. Dans Suarez, *de Leg.* l. I, c. XIV, n. 2.

Personne n'est obligé d'accepter un privilége; cela découle de la notion même du privilége [1]. A plus forte raison, personne n'y est obligé, quand à ce privilége et à cette faveur correspondent des charges qu'on n'est pas obligé de subir. Car, d'après une autre règle du droit, une faveur ne doit pas devenir une charge [2].

Il est quelquefois des priviléges auxquels un individu n'est pas libre de renoncer. C'est quand cette renonciation de l'individu nuirait aux intérêts ou à l'honneur de la classe ou du corps auquel il appartient. L'officier dans l'ordre militaire, le prêtre dans l'ordre spirituel, ne peuvent pas toujours renoncer à un privilége attaché à leur rang. Mais dans l'affaire de notre salut et de notre destinée finale, nous ne sommes pas solidaires les uns des autres. Chacun y est pour soi; et si plusieurs ont l'ambition de monter trop haut, plus haut que leur nature, rien ne peut m'obliger à les suivre.

On nous dit que la vie surnaturelle ou divine offerte à l'homme est supérieure à la vie purement humaine, comme la vie intellectuelle est supérieure à la vie animale, comme la vie animale est supérieure à la vie des plantes, et que c'est à Dieu à régler les différents règnes de la vie sur la terre. Eh bien, si Dieu proposait à une classe de plantes de les élever au rang des animaux, telle plante qui se trouve bien à sa place ne pourrait-elle absolument renoncer à cette faveur offerte à son espèce ? Et quel crime commettrait-elle en restant dans sa nature ?

Il faut admirer cet ordre surnaturel, représenté par le christianisme, et reconnaître dans cette religion un grand bienfait de la Divinité. Il faut louer ceux qui ont la noble ambition de conquérir cette palme supérieure qu'elle leur promet, et qui pour cela se soumettent à tous les devoirs, à tous les sacrifices qu'elle impose. Mais il faut honorer aussi et respecter ces hommes raisonnables qui, gardant leur liberté, se bornent à accomplir les lois de notre nature commune et à marcher au terme élevé qu'elle nous désigne.

Telle est la position que prennent plusieurs esprits de notre temps : reconnaître la grandeur et les bienfaits du christianisme, respecter ceux qui le suivent et observent ses prescriptions; mais, pour soi, s'abstenir, le regarder passer avec une salutation profonde et presque sincère.

C'est une position nouvelle et propre à notre temps. C'est une position, croyons-nous, que l'esprit humain n'avait point encore prise vis-à-vis du christianisme : l'admirer, le combler d'éloges, et l'écon-

[1] Nemo cogendus est uti privilegio. Cap. *Si de terra. Ibid.*, l. VIII, c. XXIII, n. 7.
[2] In VI. *Ibid.*

duire avec toute sorte d'honnêtetés, en prétendant sérieusement qu'on n'est pas obligé envers lui.

Dans tous les siècles, on a combattu le christianisme sans trop de respect. Dès l'origine, on le repoussa dans son ensemble, comme opposé au culte national et aux lois de l'État; bientôt après, comme opposé à la philosophie et à la civilisation, comme fondé sur l'erreur et sur l'imposture. Non-seulement on voulut se soustraire à son empire et se déclarer libre à son égard, on voulut l'anéantir dans l'univers. Il résista, et continua sa marche. Vinrent ensuite les hérésies, qui, l'assaillant sur son passage, l'ont inquiété durant le cours de son existence; elles s'attaquèrent successivement à différentes parties, celles-ci à un dogme, celles-là à un autre. Mais elles prétendaient du moins respecter l'institution divine et lui rester attachées : c'était pour conserver le corps que chacune lui enlevait un membre. Au seizième siècle parut une hérésie, la plus radicale après l'arianisme, mais la plus dangereuse de toutes pour le christianisme, parce qu'elle s'attaquait au principe même de sa conservation sur la terre, à l'autorité de l'Église et à sa constitution divine. Et toutefois le protestantisme voulait rester dans l'ordre surnaturel et professait pour la révélation un respect qui pouvait paraître sincère. Mais la libre pensée du dix-huitième siècle en revint à la négation première, à la négation universelle. Non-seulement elle prétendit s'affranchir de tout ordre surnaturel et révélé, elle en nia l'existence, et souleva contre lui une tempête de sarcasmes qui eût emporté le christianisme, si le christianisme n'eût reposé que sur une force humaine. Au cataclysme le plus formidable qu'aient vu les temps modernes le christianisme et l'ordre surnaturel ont survécu. Mais la même horreur du surnaturel et du divin avait aussi survécu dans certains esprits. Ils se mirent, dans la première moitié de ce siècle, à diriger contre lui toutes les forces de l'intelligence humaine. Ils tournèrent contre lui l'histoire; l'histoire n'a pas porté coup; les sciences, les sciences n'ont pas porté coup; la critique, la critique n'a pas porté coup; la philosophie, et la philosophie non plus n'a pas porté coup. Décidément, le colosse est inexpugnable.

Alors que font les sages? et cela seulement depuis quelques années. Le colosse est inexpugnable; c'est ce qui devient indubitable, ils s'en aperçoivent bien; mais il n'en est pas moins incommode et moins menaçant. Il faut s'en débarrasser; si on ne peut le renverser, il faut s'en préserver. Mais comment? voilà ce qui les occupe depuis quelque temps.

Plus d'une fois j'ai assisté en esprit aux réunions de ces sages un peu déconcertés; j'ai prêté l'oreille à leurs communications intimes. J'ai entendu ceci ; les plus jeunes disaient aux plus anciens : « Que

faisons-nous? Le christianisme est toujours debout, et tout le monde continue d'aller à lui [1]. Vos courages seraient-ils glacés par l'âge, ou lassés par le combat? Redoublons d'efforts; attaquons l'Église plus fortement et plus savamment; nions toute révélation et tout surnaturalisme. » Les plus mûris par l'expérience répondaient : « Jeunes hommes, votre zèle vous emporte. Sachez-le bien : nos attaques contre l'Église passeront, nos écrits et nos personnes passeront, seront depuis longtemps dans l'oubli, que l'Église sera encore debout. Vouloir l'anéantir est une vaine pensée et une folle entreprise. C'est là mon dernier mot et ma dernière leçon. » Alors les plus habiles ont dit : « L'Église subsiste, et paraît devoir subsister; après tout, que nous importe? Elle peut subsister, nous n'userons pas nos forces à l'empêcher de vivre. Laissons la foule courir après elle; qu'y a-t-il en elle qui puisse nous inquiéter? la suit qui veut. Nos devanciers ont vu en elle une ennemie qu'il fallait détruire; c'était une erreur. Il suffit de s'abstenir et de suivre tranquillement les voies de la raison. Ce château fort de la superstition, qui a dominé longtemps la contrée, appelant tout le monde sous ses lois, a toujours fait peur à nos pères, que sa seule vue empêchait de reposer. Soyons plus sages : ce superbe suzerain n'a aucun droit sur nous, et nous pouvons vivre chez nous en toute sécurité. Les multitudes se rangent sous son empire et se trouvent bien sous sa tutelle; qu'elles y restent; nous ne sommes pas tenus de les imiter. Le surnaturel ne nous effraye pas, parce qu'il ne nous oblige pas. »

Le rationalisme le mieux avisé en est là aujourd'hui. Il renonce aux attaques directes contre le christianisme et contre l'ordre surnaturel. Un petit nombre de jeunes savants, pour signaler leur apparition sur la scène, risquent bien encore quelques bravades, quelques négations du surnaturel et de la révélation [2] ; mais les philosophes expérimentés n'oseraient plus engager contre le christianisme une bataille soutenue, ils n'oseraient plus se poser ouvertement contre lui. Ils auront des doléances faciles sur la décadence des études théologiques, sur l'infériorité de la science cléricale. Eh bien, la science du clergé est encore telle aujourd'hui, qu'ils n'oseraient contester résolûment devant elle la possibilité du surnaturel, le fait historique de la révélation divine. Les habiles préfèrent ne plus approfondir ces graves questions de la science et de l'histoire; supposer même, si l'on

[1] Dixerunt ad semetipsos : Videtis quia nihil proficimus ; ecce mundus totus post eum abiit. — *Joan.*, XII, 19.

[2] M. Renan est l'un des chefs de cette jeune école. Mais déjà sa réputation de savant a singulièrement baissé. La solidité de sa science n'est plus autant estimée de ses doctes confrères de l'Institut.

veut, la réalité, la grandeur de l'ordre surnaturel et du christianisme, lui accorder leurs éloges en passant, sauf à se déclarer étrangers à ses prescriptions et à se retrancher dans la sphère libre et indépendante de la religion naturelle.

C'est la tactique du jour.

Un livre de philosophie religieuse vient de paraître. On y trouve sur Dieu, son existence, sa nature, son infinité et ses opérations, sur la création et la Providence, des pages convaincues, fines et éloquentes; émanations d'un esprit délicat et cultivé, et plus encore d'un cœur droit et chaudement religieux. Mais, dans ses aspirations à Dieu et à la vérité, l'auteur s'élance souvent avec hardiesse, sans apercevoir ce qui est sur son passage, sans se mettre en règle contre des difficultés qui devraient l'arrêter si elles ne sont pas levées. Je n'en prends qu'un exemple : consacrant son culte à Dieu, culte sincère, mais naturel, il s'y livre tout entier, sans se demander si Dieu n'en exige pas un autre. Il va même jusqu'à donner comme suffisants et agréables à Dieu tous les cultes qu'on lui adresse, quels qu'ils soient. « Si je recueille maintenant toutes ces grandes vérités, saisies au plus intime de ma conscience et conquises lentement sur le doute par une réflexion persévérante et obstinée, je comprends ce que c'est que la religion, je m'explique pourquoi elle est universelle et impérissable, je la reconnais pour légitime et pour sainte *sous toutes les formes qu'elle a pu revêtir*, et je m'unis du fond de l'âme à toute créature humaine qui a exhalé vers Dieu une parole de foi, un élan d'amour, un soupir d'espérance, un hymne d'adoration. Car enfin qu'importe la diversité des symboles? La religion est-elle dans les formules que prononcent les lèvres ou dans les sentiments du cœur? est-ce par des pratiques tout extérieures ou par des actes internes et effectifs qu'elle fait éclater sa puissance? Quiconque adore et prie est mon frère en Dieu [1]. »

C'est un encouragement formel pour chacun à s'en tenir à la religion qu'il s'est faite lui-même, à la religion que sa raison lui a dictée ou que son cœur lui a inspirée; sans qu'il doive s'inquiéter d'une religion imposée de Dieu, d'une religion révélée et surnaturelle. Voilà ce qu'enseigne à l'heure qu'il est le premier des professeurs de philosophie de l'université.

M. Jules Simon, plus que tous les autres, s'est distingué en ce genre; il y a trouvé le moyen de rendre son nom presque célèbre. Rompu dans la tactique des combats religieux et philosophiques, il a adopté un plan qui ne manque ni d'habileté ni de chance de suc-

[1] *Essai de philosophie religieuse*, par M. Saisset, 1859.

cès. Se constituant le champion ou l'apôtre de la religion naturelle et de l'ordre naturel, il a consigné dans un livre soigneusement composé l'Évangile de sa religion et en a présenté le symbole pas trop défectueux. Il y a eu, dit-on, des âmes naïves auxquelles son livre a fait du bien et que son enseignement spiritualiste a rapprochées de Dieu. Ce n'est pas celles-là peut-être qu'il avait en vue. Il avait remarqué que la plus saine partie des hommes de son siècle s'acheminaient vers le christianisme, et que, dépassant l'ordre naturel et ses lois, ils s'élevaient plus haut, jusqu'aux sommités de l'ordre surnaturel. Alors qu'a fait M. Simon? il s'est mis en travers de la route même que l'on prend pour y arriver. Et là, dans l'humble plaine et au pied de la montagne, il a installé son culte, son temple de la raison. Il a apostrophé les passants : Qu'allez-vous chercher si haut, et quelle raison de vous fatiguer à gravir la montagne? Vous avez ici tout ce que demandent vos besoins religieux. Ici on enseigne à honorer Dieu, à le prier, à écouter sa voix parlant à nos consciences. Ici on enseigne la loi morale, nos devoirs envers nos semblables et envers nous-mêmes; on enseigne la spiritualité de notre âme, son immortalité, un avenir de récompense ou de châtiment, de bonheur ou de malheur, selon que chacun l'aura mérité. C'est la raison qui enseigne tout cela dans son temple. Qu'allez-vous chercher de plus ailleurs, avec tant de fatigues, de sacrifices et d'assujettissements? La religion chrétienne a une réponse sans doute pour toutes ces grandes questions : elle enseigne à l'homme son origine, sa règle et sa fin; c'est-à-dire tout ce qui est nécessaire pour la direction et la consolation de la vie. La raison fait ici la même chose et exige moins de sacrifices. Il y en a qui aiment à chercher leur sécurité sous une autorité surnaturelle, et trouvent leur bonheur dans l'assujettissement qu'elle impose. Vous pouvez, sans tout cela, satisfaire à votre conscience religieuse, vous pouvez contenter Dieu à moins. Il y a un milieu entre observer une religion positive et n'avoir aucune religion : c'est de suivre la religion naturelle, la religion de la raison[1].

Plusieurs peut-être auront écouté ce langage et se seront dit : Suivons cette religion, puisque aussi bien il en faut une. Celle-ci du moins est raisonnable, elle s'appelle la religion de la raison. Des catholiques même peut-être auront hésité : Après tout, si ce qu'il dit est vrai, pourquoi nous fatiguer à tant de devoirs, qui peut-être ne nous obligent pas? Si ce qu'il dit est vrai, pourquoi pas simplement suivre la raison et ce qu'elle nous enseigne?

Eh bien, non : ce qu'il dit n'est pas vrai. La religion qu'il prêche ne suffit pas ; par conséquent, n'est pas la vraie religion, la religion

[1] La *Religion naturelle*, p. 1 et 2.

que Dieu accepte. La raison elle-même ne la sanctionne pas. Son temple de la raison est vide, le dieu en est absent ; c'est-à-dire que la raison y fait défaut. Nous voulons le démontrer à M. Simon, à ses disciples, ou plutôt à ses fidèles, à tous ceux que sa parole a pu séduire.

Il y a un siècle, on disait :

> Soyez juste, il suffit ; le reste est arbitraire.

Le rationalisme aujourd'hui est plus près de la vérité, et il répond : Non, cela ne suffit pas. Il ne suffit pas d'être juste envers les hommes, si avant tout on n'est juste envers Dieu. Il ne suffit pas de remplir les devoirs de la loi morale que prescrit la raison, si l'on ne remplit en même temps les devoirs religieux, que la raison prescrit également. Il ne suffit pas de fournir honorablement notre carrière terrestre, si nous n'assurons pas surtout notre destinée éternelle, la destinée que réclame notre nature. Mais il ajoute : Soyez honnête et religieux selon la raison, il suffit; le reste est arbitraire et facultatif. C'est-à-dire, la religion naturelle est nécessaire et obligatoire, mais elle suffit. Toute religion positive et révélée est bonne, est respectable, mais elle demeure libre et facultative.

Nous disons formellement aux sectateurs de la religion naturelle qu'ils ne peuvent se borner à leur religion ; qu'ils sont obligés, essentiellement obligés, d'accepter et d'observer la religion surnaturelle, la religion chrétienne. Nous leur présenterons, pour les en convaincre, trois preuves que nous les prions de méditer. Ils sont obligés d'entrer dans l'ordre surnaturel : 1° Dieu les y appelle, ils ne peuvent échapper à l'obligation que leur crée l'appel divin ; 2° ils sont tenus, d'après eux-mêmes, d'accomplir les devoirs de la morale et de la religion naturelle ; or, pour cela, ils ont essentiellement besoin des secours de l'ordre surnaturel ; 3° ils ont des fautes à expier, des péchés à faire pardonner, sous peine d'un avenir formidable; or ces fautes ne peuvent être ni effacées ni pardonnées sans qu'ils entrent eux-mêmes dans l'ordre surnaturel.

L'ordre naturel, comme 'ordre surnaturel, comprend deux choses principales qu'il faut bien connaître : le terme où il conduit, et l'ensemble des moyens à prendre pour y arriver.

La fin de l'ordre naturel, le terme indiqué par la raison à notre carrière présente, n'est pas sur la terre, comme ont semblé le croire quelques utopistes contemporains. Il est dans une autre vie, où doit se trouver pour nous un bonheur éternel, correspondant aux plus impérieuses aspirations de notre nature. Les moyens à prendre pour y arriver sont le bon usage des facultés de l'esprit et du cœur, de la volonté et de la liberté, de tout ce que nous sommes et de tout ce que nous avons.

Le bonheur éternel que la raison nous fait espérer consiste dans l'inaltérable possession de la vérité, dans la pleine connaissance de Dieu, dans la satisfaction de tous nos désirs, éternellement réglés. L'homme arrivé à son terme doit connaître Dieu, se connaître lui-même et les êtres de la création, avec une plénitude qui corresponde à sa capacité. Plus d'erreur, plus de méprise, plus d'ignorance qui pèse, plus d'hésitations cruelles, plus de recherche et plus d'effort. Mais la connaissance sereine, la possession assurée de Dieu et de la vérité.

Cette connaissance de Dieu, du vrai, du beau et du bien, dont l'esprit et le cœur doivent se rassasier dans un festin éternel, doit être incomparablement plus parfaite que celle de cette vie, mais elle n'est pas d'un genre différent. C'est une lumière d'une bien autre intensité, mais c'est la même lumière. C'est le jour dans tout son éclat, après les lueurs de l'aurore ; mais cet éclat avait eu son commencement dans les lueurs de l'aurore. Arrivé au terme, c'est la même manière de voir, de comprendre et d'aimer ; mais elle est merveilleusement développée et perfectionnée. Elle est supérieure en degrés, elle n'est pas différente en essence.

Mais voici que la révélation divine propose pour terme à l'humanité un bonheur nouveau, une vie éternelle, non plus seulement supérieure en degrés, mais supérieure en essence ; une vie qui ne développe plus seulement la nature, mais une vie au-dessus de toute nature créée, une vie proprement surnaturelle. Ce n'est plus une vie humaine, c'est une vie divine, puisque c'est une participation à la vie de Dieu.

Dire au juste en quoi consiste cette vie du ciel, c'est ce qu'aucun docteur ne pourra jamais faire sur la terre. Aucun œil n'a vu, aucune oreille n'a entendu, aucun esprit n'a compris quelle est cette connaissance et cet amour dont Dieu comblera l'âme de ses élus [1]. Tout ce que nous en savons, c'est ce qu'a daigné nous en apprendre la bonté

[1] Oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus iis qui diligunt illum; nobis autem revelavit Deus per spiritum suum. — I *Cor.*, II, 9.

divine elle-même, quand elle nous a dit que nous verrons Dieu *face à face*, que nous le verrons et que nous le connaîtrons *comme il est*, que cette connaissance et cet amour nous transformera en lui, nous rendra *participant à sa nature*, en un mot, nous *déifiera*, selon la forte expression de saint Thomas [1].

Voilà notre fin surnaturelle, incompréhensible maintenant. Nous comprenons seulement, nous savons du moins qu'elle est d'un autre genre que notre fin naturelle, et infiniment supérieure à elle, à quelque degré qu'on suppose celle-ci élevée. Supposez l'homme naturel arrivé à son terme et développé dans toutes ses facultés autant que vous voudrez, il sera bien inférieur au moindre fidèle qui aura reçu quelque degré de gloire surnaturelle. Ce sont deux états qui ne peuvent être comparés, deux grandeurs incommensurables, parce qu'elles sont de genre différent.

La philosophie de nos jours, voulant donner une idée du terme auquel elle convie l'humanité et du bonheur éternel qu'elle lui promet au nom de la raison, emploie quelquefois, pour exprimer ce bonheur, la formule chrétienne, la formule même dont l'Église se sert pour parler du royaume des cieux. Elle résume ses espérances et sa doctrine sur l'immortalité de l'âme par ces paroles empruntées à la langue catholique : Voir Dieu face à face, voir Dieu éternellement el qu'il est, et l'aimer de tout son cœur pendant toute l'éternité [2].

Si la philosophie et la religion chrétienne conduisent au même terme, si elles ont le même but et la même fin, si enfin elles ont la même mission, elles sont au fond la même chose; elles ne diffèrent que par les formes et les moyens qu'elles emploient. Le christianisme, avec ses dogmes, son culte et ses pratiques, n'est que l'égal et l'auxiliaire de la philosophie. C'est une religion à l'usage des gens simples qui ont besoin de ces secours extérieurs. Les penseurs n'en ont pas besoin, et obtiennent le même but par le seul secours de la raison. Ilst ne se mettent plus en peine de détourner le peuple de sa r eligion e de son culte ; le peuple et eux marchent au même but ; mais le peuple y marche lentement, lourdement et terre à terre par les humbles chemins de la vallée, tandis qu'eux y tendent tout droit, portés sur les ailes de l'intelligence à travers les régions éthérées.

Il faudrait beaucoup d'ignorance en cette matière pour adopter sérieusement cette notion du christianisme, arrangée au gré de

[1] I, 2, q. 112, a. 1.

[2] La *Religion naturelle*, p. 336 et 427. M. Simon ne se doute peut-être pas qu'il renouvelle de nos jours l'erreur professée par les Eunomiens et plus tard par les Bégards et les Béguines, dont la doctrine, condamnée par le concile de Vienne, au 5e article, portait : Toute nature intelligente est naturellement destinée à la béatitude, et l'âme n'a besoin d'aucun secours surnaturel pour voir Dieu.

l'imagination et de la vanité scientifique. La religion surnaturelle est bien autrement différente de la religion naturelle. Ce qui l'en distingue avant tout, c'est le but surnaturel qu'elle propose. Ce but est ce qu'elle appelle la vision intuitive, la vision béatifique, la gloire des élus.

Ayant un autre but, elle a nécessairement d'autres moyens. Le moyen général, qui résume tous les autres, est pour l'homme sur la terre la vie de la grâce, qui, comme la vie béatifique, est aussi une vie divine, une vie divine commencée, et de la même essence que la vie des bienheureux au ciel. La vie éternellement heureuse montrée en perspective à la nature humaine par la seule raison est la continuation, le perfectionnement et le couronnement complet de la vie raisonnable généreusement conservée par l'homme sur la terre; la vie divine de l'habitant des cieux est la continuation, le perfectionnement et le couronnement complet de la vie de la grâce qu'il aura conservée sur la terre. Sa vie céleste est plus parfaite que n'a été sa vie terrestre, mais elle appartient au même genre de vie. La vie de la grâce conduit à la vie de la gloire, qui en est comme l'épanouissement final. La grâce est le germe de la gloire; or la vie du germe est la même que la vie de l'arbre.

Mais nous parlons de la grâce et de la vie de la grâce, autre mystère impénétrable à notre seule raison. Qu'est-ce que ce phénomène d'une vie nouvelle en nous, et d'une vie que régulièrement nous ne sentons pas en nous? N'est-ce point là une hallucination; l'illusion d'un homme qui croit apercevoir existant au fond de lui-même l'objet fictif de sa pensée?

La grâce, la vie de la grâce en nous n'est point une fiction ni une illusion. Elle est une réalité existante, basée sur toutes les garanties de notre foi. Elle est un dogme capital dans le christianisme. C'est un fait, que le chrétien rempli de l'esprit de Dieu vit par sa grâce d'une vie divine. Ou plutôt, ce n'est pas lui qui vit de cette vie, c'est Dieu qui vit en lui : *Vivo autem, jam non ego, vivit vero in me Christus*[1]. Voilà pourquoi la vie surnaturelle du chrétien est si supérieure à sa vie d'homme, à sa vie naturelle. Nous allons dire peu, mais il faut le dire, puisque nous ne savons pas dire autre chose : Cette vie divine de la grâce dans le chrétien est supérieure à sa vie intellectuelle, à sa vie humaine, autant que celle-ci est supérieure à la vie animale; autant que la vie animale est supérieure à la vie de la plante.

Ce sont là des vérités certaines. C'est l'essence même de l'enseigne-

[1] *Galat.*, II, 20.

ment révélé. Or les philosophes spiritualistes n'osent plus nier l'existence de la révélation [1].

Par cette vie de la grâce et par les actes surnaturels de la grâce, le chrétien mérite et obtient la béatitude surnaturelle du royaume des cieux. Les moyens pour acquérir, pour conserver et augmenter en nous la vie de la grâce, sont régulièrement, de notre part, la correspondance à cette grâce, les bonnes œuvres, la prière, les sacrements, parmi lesquels il faut surtout remarquer le baptême, la confession et la communion.

Tel est l'ordre surnaturel, son terme final et ses moyens. Il faut voir maintenant sa nécessité, c'est-à-dire l'obligation qu'ont tous les hommes d'y entrer.

Étant supposé le terme surnaturel de l'autre vie comme obligatoire, il est clair que les moyens surnaturels dont nous venons de parler sont indispensables à prendre en cette vie. La raison en est facile : ces moyens seuls sont en rapport avec le but à atteindre ; et, de plus, ils sont divinement établis pour nous y conduire. Mais, si le but lui-même était facultatif, il semble que les moyens qui y conduisent cesseraient par là même d'obliger. Il faut donc montrer avant tout que, le terme de la béatitude surnaturelle étant établi de Dieu, l'homme doit y aspirer, y tendre de toutes ses forces, le conquérir enfin. Il ne lui est pas permis, il ne lui est pas possible de borner ses espérances à la béatitude naturelle que réclame sa nature ; il ne peut se dispenser de travailler efficacement à son salut surnaturel. De sorte que la béatitude naturelle, ce milieu entre le paradis des chrétiens et la damnation que rêvent les sages du naturalisme, est une chimère et une illusion profonde. En ne visant que là, ils se préparent le plus terrible des mécomptes.

Il faut montrer cela au naturalisme du dix-neuvième siècle et lui en découvrir la raison fondamentale.

Rien n'est plus facile que de prouver, par les nombreux témoignages de la révélation, que Dieu ne nous a pas seulement proposé une destinée supérieure à notre nature, mais qu'en nous y élevant il a voulu nous obliger à y tendre, sous peine de perdre, avec le bonheur surnaturel, le bonheur naturel, sous peine de la damnation.

L'Homme-Dieu a prononcé cette sentence : « Prêchez l'Evangile à

[1] M. de Rémusat, dans la *Revue des Deux Mondes*, parle « de la vertu miraculeuse du baptême, de la régénération de l'homme intérieur et de cette foi à une transformation de l'âme dont l'âme n'a pas conscience, » comme d'un phénomène assez difficile à croire. A la bonne heure; mais, pour refuser d'y croire, il faut renoncer à l'enseignement chrétien.

toute créature ; celui qui ne croira pas sera condamné [1]. » Les philosophes spiritualistes ne sont pas exceptés.

La foi appartient à l'ordre surnaturel ; « or, sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu [2]. » La raison, la nature, ne suffisent pas.

Jésus-Christ, son autorité, sa doctrine et sa religion, c'est l'ordre surnaturel tout entier ; or c'est ce que tout homme, sans exception, est obligé de reconnaître et d'accepter. « Toute intelligence doit être soumise au Christ et le suivre avec docilité [3]. » « Dieu lui a tout soumis, et il n'y a rien qui ne doive lui obéir [4]. » « Celui qui est incrédule au Fils ne verra point la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui. Son nom est au-dessus de tout nom, et au nom de Jésus tout genou doit fléchir [5]; » « aucune position, aucune supériorité intellectuelle ou scientifique n'en dispense [6]. »

« Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, » même les philosophes [7]. Or, « il n'y a pas sous le soleil d'autre nom donné aux hommes par lequel ils puissent se sauver [8]. »

La vie divine de la grâce, dont vit le chrétien, n'est autre chose que Dieu ou Jésus-Christ vivant en nous, *vivit vere in me Christus*. Vivant de sa vie, nous formons avec lui un corps moral ou mystique, dont lui est la tête ; car « il est la tête établie au-dessus de l'Église, qui est son corps et qui fait avec lui un tout complet [9]. » « Ce corps est animé par le même esprit qui opère tout en lui. De même que le corps humain est un et a plusieurs membres, de même en est-il de Jésus-Christ et de nous. C'est que par le baptême nous sommes devenus un même corps, vivant du même esprit [10].

Ainsi chacun de nous est un membre de ce corps moral et collectif dont Jésus-Christ est la tête, et c'est par notre union à lui que nous participons à la vie divine qui circule dans tous les membres. Chaque membre du corps humain vit de la vie qui anime tout le corps ; il vit d'une vie de végétation, il vit d'une vie de sensation ; il participe même à une vie qui est supérieure à tout organisme, à la vie de l'intelligence et de la raison, par l'action et le mouvement que celle-ci lui imprime. Retranchez, séparez ce membre du corps auquel il est

[1] *Marc*, XVI, 15.
[2] *Hebr.*, XI, 6.
[3] II *Cor.*, X, 6.
[4] *Hebr.*, II, 8.
[5] *Joan.*, III, 36.
[6] *Philipp.*, II, 9.
[7] *Tim.*, II, 4.
[8] *Act.*, IV, 12.
[9] *Eph.*, I, 22
[10] I *Cor.*, 12.

uni, croyez-vous qu'en cessant de participer à cette vie supérieure il conservera, du moins, la vie inférieure, la vie organique, et que, ne pouvant plus servir d'instrument à l'intelligence, il continuera, du moins, à vivre, à sentir et à se mouvoir organiquement? C'est la prétention de tous ceux qui, renonçant à la vie surnaturelle, voudraient conserver la plénitude de leur vie naturelle. Erreur égale de part et d'autre. Ce membre retranché du corps, non-seulement ne se meut plus sous l'influence de la raison, mais il ne sent plus, il ne végète plus ; il est mort. De même, celui qui aura renoncé à vivre éternellement de la vie surnaturelle sera condamné à la mort éternelle. Et si Dieu, par sa toute-puissance, lui conserve un reste de vie, ce ne sera plus la vie naturelle avec son épanouissement et ses jouissances légitimes, ce sera une existence pire que la mort.

Prenons une autre comparaison. Nous formons avec Jésus-Christ une vigne dont lui est le cep et nous les branches. Que l'on sépare une branche de la vigne, qu'arrivera-t-il? Espérera-t-elle porter encore quelques fruits, quoique moins beaux peut-être? Frappée de stérilité, espérera-t-elle du moins rester vivante, sous prétexte que sa nature lui suffit? Écoutez ce que nous dit Jésus-Christ de cette vigne surnaturelle : « Je suis la vigne, et vous êtes les branches... Celui qui demeure attaché à moi et moi à lui porte du fruit en abondance... Si quelqu'un ne reste pas attaché à moi, il sera jeté dehors comme le sarment, et il séchera, et on le ramassera, et on le jettera dans le feu, et il brûlera [1]. Tel est le sort réservé à quiconque renonce à sa destinée surnaturelle.

Le banquet de la vie surnaturelle est comparé par Jésus-Christ à un festin auquel tous les hommes sont conviés. C'est une grâce de bienveillance, c'est une faveur insigne qui leur est offerte à tous. Quelqu'un ne se croit pas obligé de remplir les conditions voulues pour être admis dans la salle du festin, à cette table où l'on se nourrit du pain des anges. Aussi bien ne peut-il pas s'en passer, et chercher ailleurs un repas plus modeste, mais suffisant? Écoutez ce qui lui advient : « Qu'on lui attache les pieds et les mains, qu'on le jette dans les ténèbres extérieures, dans le séjour des pleurs et des grincements de dents [2]. » Ainsi seront traités ceux qui n'auront pas conquis leur destinée surnaturelle ; il n'y a plus de place pour la destinée naturelle.

Voilà ce que nous enseigne la révélation divine, à laquelle les rationalistes ne peuvent plus s'empêcher de rendre hommage. Il est donc certain que Dieu, en nous appelant au bonheur surnaturel de l'éter-

[1] *Joann.*, xv.
[2] *Math.*, xxii.

nité, nous y oblige rigoureusement, sous peine, non-seulement de la perte de ce bonheur surnaturel, mais de la perte de tout bonheur ; sous peine de la damnation et du supplice éternel. Il n'y a pas d'illusion à se faire, et il ne faut pas que les hommes du naturalisme cherchent un milieu impossible.

Mais ceci va paraître étrange à plusieurs rationalistes depuis longtemps en recherche de leur destinée naturelle. Pourquoi Dieu se montre-t-il si absolu ; et d'une faveur, d'un privilége, fait-il une obligation si formidable ? Il pouvait offrir aux hommes une fin supérieure à leur nature, et, en la leur offrant, les laisser libres d'y tendre ou de se contenter de leur fin naturelle. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ?

Pourquoi ?... L'esprit est bien vite porté à demander le pourquoi en toute chose. A l'origine, Dieu fait aux premiers hommes une défense portant sur un objet en apparence tout à fait indifférent. Pourquoi cette défense? Nos premiers parents s'y laissèrent prendre, et il leur en arriva malheur. Vous ne comprenez pas la raison des ordres de Dieu, et, quand vous n'en verriez d'autre raison que sa volonté, cette raison ne devrait-elle pas vous suffire ? Dieu n'est-il pas assez grand pour vous commander ? Et n'êtes-vous pas sa créature pour vous soumettre à ses volontés adorables ? N'est-il pas assez sage pour que vous puissiez juger à coup sûr que ses ordres sont fondés en raison ? Et qui peut dès lors vous empêcher de les accepter généreusement, surtout lorsqu'ils ont manifestement pour objet votre bien et votre plus grand bien ? Tant que les individus, tant que les peuples, seront décidés à n'accepter les ordres de l'autorité qu'après en avoir compris la raison et approuvé les motifs il n'y a pas d'ordre possible, ni dans la famille, ni dans l'Etat, ni dans une société quelconque. Plaise à Dieu que cette disposition des esprits, trop générale de nos jours, cède enfin aux justes conseils de la réflexion, et qu'une raison saine et éclairée incline les volontés à une subordination nécessaire.

Si nous sommes décidés à exécuter les ordres de Dieu quand même, rien n'empêche d'en chercher respectueusement les motifs et d'en comprendre tout ce que nous pourrons comprendre. La raison d'un ordre bien comprise et bien constatée satisfait l'esprit, soulage le cœur, apaise les répugnances et nous aide singulièrement dans l'action. Au contraire, et nous l'avons remarqué plus d'une fois dans les hommes de nos jours, tant qu'ils ne voient dans les ordres de Dieu, qui nous sont donnés par la révélation, que des ordres absolus et incompris, des ordres dont ils n'aperçoivent ni les motifs ni la raison d'être, ils sont tentés, quoique injustement, de n'y supposer que de l'arbitraire, et ils se montrent difficiles à les acccepter. Ils se mettent à raisonner sur cet ordre prétendu divin qu'on leur allègue, et,

comme ils n'en voient ni la nécessité ni l'utilité, ils se prennent à douter de son existence même : Est-on bien sûr de la révélation qui le contient ? A-t-on bien compris le sens des paroles et la portée du commandement ? Si on comprenait la raison de ce commandement, on ne trouverait aucune difficulté et on ne balancerait pas à l'accepter immédiatement. Mais, après tous les efforts de l'intelligence, il reste incompréhensible, injustifiable ; n'est-ce point qu'il n'a aucune réalité et qu'il est faussement supposé ? et ils finissent par ne plus s'en occuper, et s'en affranchissent sans remords. L'esprit n'a pas été satisfait; le cœur, la volonté, n'a point marché.

Cherchons donc à découvrir, si nous le pouvons, et autant que nous le pourrons, pourquoi Dieu nous oblige rigoureusement de tendre à un but qui semblerait, de sa nature, facultatif. Il est possible, croyons-nous, d'en découvrir deux raisons principales, l'une du côté de Dieu, l'autre du côté de nous-mêmes.

Premièrement, que se propose Dieu en produisant hors de lui, en créant une chose quelconque ? Sans doute il se propose le bien de sa créature et sa perfection, au degré où il l'établit. Mais, avant tout, il se propose d'exprimer en elle et par elle son être et ses perfections infinies, au degré que le comporte la créature qu'il produit. Cette créature reflète en elle, au moins à quelque degré, l'être divin et ses perfections ; elle est une image plus ou moins faible, plus ou moins vive, plus ou moins complète, de l'Être divin et de ses perfections adorables. Elle est une manifestation extérieure de ces perfections ; parce qu'elle en est, à sa manière, comme une reproduction. C'est-à-dire qu'elle est une glorification de Dieu et qu'elle publie les merveilles de son nom.

Dieu produit un corps brut, un solide, un liquide, un fluide. C'est une glorification divine au plus bas degré. Ce corps n'a ni la vie ni la sensibilité ; mais il a sa matière plus ou moins précieuse, ses formes plus ou moins variées et plus ou moins parfaites ; ses forces plus ou moins appréciables et plus ou moins remarquables; ses lois constantes, plus ou moins simples, plus ou moins compliquées ; son action plus ou moins forte, plus ou moins régulière. Et par là il redit, autant qu'il le peut, l'excellence de Dieu, sa beauté, sa force, son action, sa sagesse. La richesse si variée de la terre exprime la fécondité de Dieu ; la beauté des êtres, son amabilité infinie ; l'immensité des eaux rappelle l'immensité divine ; la foudre, la force de son bras ; l'étendue de l'espace et le mouvement des corps célestes célèbrent sa grandeur et sa puissance infinies.

Cependant tout cela n'est encore qu'une image affaiblie des perfections divines, le premier et le plus bas degré de la glorification de Dieu. Voici que la vie paraît au sein de la nature : une matière trans-

formée et des corps organisés où s'allume la vie. Ce n'est plus de la matière brute, de simples corps inertes, des forces aveugles et des lois fatales ; c'est la vie qui circule dans tous les organes, et s'y déploie régulièrement avec ses phénomènes et ses phases diverses. Qui dira la multitude des êtres où la vie palpite, à la surface du globe ? La vie de tous ces êtres est une nouvelle manifestation de Dieu ; elle est une image de la vie divine et en rappelle le souvenir.

Ces êtres organisés et vivants n'ont cependant ni mouvement local ni sensibilité. Dieu crée des corps qui à la vie organique joignent la vie de relation, c'est-à-dire la vie de la sensation et la vie du mouvement. Se mouvoir, c'est agir ; sentir est une manière obscure de connaître, d'aimer et de haïr : nouvelle expression de la vie de Dieu, de l'action divine, de la connaissance divine, des affections divines.

Cette image des perfections infinies est bonne. Dieu, après avoir produit les êtres purement matériels [1], les plantes vivantes [2], les animaux doués du mouvement et de la sensation [3], considéra ces images de lui-même, et dit : Elles sont bonnes : *vidit quod esset bonum*. Cependant elles ne sont pas parfaites et ne répondent pas pleinement à l'original divin. Dieu n'est pas satisfait, et l'artiste créateur va faire mieux. Ces images *sont bonnes*, mais elles ne sont pas encore *très-bonnes*. Pour qu'il y ait une *très-bonne* image de Dieu, il faut que l'homme paraisse : *creavit hominem ad imaginem suam*. Et alors Dieu peut dire : *et erant valdè bona* [4]. Cette image qui brille dans les créatures inférieures ne suffisait pas ; d'autant plus qu'elle ne sait même pas qu'elle en est une : elle ignore Dieu, elle s'ignore elle-même, elle ignore ses rapports avec Dieu, elle ignore qu'elle glorifie Dieu. Mais voici l'homme qui, comme Dieu, se connaît lui-même, qui connaît Dieu et ses perfections infinies, qui se connaît comme image de Dieu, et qui connaît la création entière comme image des perfections divines. Voilà la louange, la glorification que Dieu veut.

L'homme ne réunit pas seulement la vie organique, la vie du mouvement et la vie de la sensation. Il vit, comme Dieu, de la vie de l'esprit ; il jouit de l'intelligence et de la raison ; et par elles il connaît le présent, le passé et l'avenir ; il connaît le visible et il connaît l'invisible, le général, l'infini, il connaît Dieu. Il jouit du sentiment et de toutes les affections qu'il fait naître dans son cœur, il jouit de la volonté et de la liberté; il est maître de ses actes, comme Dieu. Voilà une véritable image de Dieu : *fecit Deus hominem ad imaginem suam*.

[1] *Gen.*, I, 10.
[2] *Gen.*, I, 12.
[3] *Gen.*, I, 25.
[4] *Gen.*, I, 27.

Il est l'image de Dieu par la vie du corps, il l'est surtout par sa vie de l'esprit : il l'est par toutes les facultés de sa nature corporelle, et surtout de sa nature spirituelle. Voilà une *très-bonne* image; *et erant valdè bona*.

Dieu a-t-il épuisé sa force créatrice? Non sans doute. Il créera d'autres esprits, des esprits purs et dégagés de la matière, de sublimes intelligences; des êtres, en un mot, bien plus élevés, bien plus parfaits que nous; qui connaissent beaucoup plus que nous et beaucoup mieux que nous; qui, pour connaître, ne sont pas réduits, comme nous, à tirer laborieusement d'une vérité d'autres vérités qui s'y trouvaient renfermées, mais qui voient tout ce qu'ils voient par le seul regard de l'intelligence, comme Dieu même. Images de Dieu bien plus excellentes que nous.

Est-ce là tout enfin, et Dieu ne peut-il rien de plus pour sa gloire? L'ange est une image de Dieu plus parfaite que nous; il exprime et reproduit les perfections divines mieux que nous; mais il ne peut de lui-même les reproduire et les exprimer que par son être, ses facultés et ses opérations, c'est-à-dire par toute sa nature. Il est une image de Dieu angélique comme nous en sommes l'image humaine. Il faudrait plus, s'il est possible; il faudrait de Dieu une image divine. Est-elle possible? Le Verbe éternel est en Dieu l'image de Dieu même : *Christi qui est imago Dei* [1]. Il est son image substantielle et divine; il est la glorification essentielle et éternelle de Dieu. Mais il est en Dieu même; et il faudrait au dehors une production qui fût une image divine de Dieu. Est-ce possible?

C'est possible à Dieu, et c'est ce qu'il fait en mettant en nous la vie de la grâce que doit couronner la vie de la gloire. Vie surnaturelle dont la séve n'est ni organique, ni corporelle, ni humaine, mais divine, car la séve qui la produit et l'alimente est la grâce et ensuite la lumière de gloire, c'est-à-dire l'action même de Dieu en nous. Vie réellement divine qui nous transforme en Dieu, et fait produire à toutes nos facultés du cœur et de l'esprit des opérations divines. Vie d'un ordre supérieur et d'un caractère tout autre que la vie de la créature, car elle est une participation à la vie même du Créateur. Dans cette vie et par cette vie, dans les opérations et par les opérations de cette vie, Dieu s'exprime plus parfaitement au dehors, se reproduit et se manifeste à un degré supérieur. C'est en nous le plus haut degré de glorification divine; c'est le degré où Dieu veut être glorifié dans l'homme.

Or Dieu n'a-t-il pas un motif suprême de demander aux hommes, de demander à tous les hommes ce degré de glorification divine;

[1] II *Cor.*, IV, 4.

de les établir tous dans cet ordre divin, si propre à glorifier son être et toutes ses perfections ?

L'homme élevé à l'ordre surnaturel peut toujours glorifier Dieu par sa nature et par les opérations de ses facultés naturelles. La vie surnaturelle ne détruit point dans le chrétien la vie naturelle ; de même que dans l'homme la vie rationnelle ou intellectuelle ne détruit point sa vie animale et organique ; de même que dans l'animal la vie sensitive n'empêche point la vie végétative. Mais si, dans l'homme, outre sa vie naturelle et la glorification naturelle de son Créateur, Dieu établit l'ordre de la glorification surnaturelle et de la vie surnaturelle, l'homme peut-il se plaindre d'être appelé à cette vie nouvelle et supérieure ? Quels sont donc les êtres de la création qui ont le droit de dire à leur Créateur : Vous me placerez à tel degré d'élévation dans l'échelle des êtres, et pas plus haut ; vous aurez de moi tel degré de gloire, et vous ne me rendrez pas capable de vous glorifier davantage ?

Dieu appelle une classe nombreuse parmi les êtres organisés à la vie de sensation et de mouvement. S'il y avait appelé tous les êtres organisés et toutes les plantes, s'il avait voulu être glorifié par elles de cette manière et à ce degré, pourraient-elles désobéir à leur destinée ? L'homme est un animal, mais un animal raisonnable, c'est-à-dire unissant à la vie inférieure des sens la vie intellectuelle, la vie de la raison. Si Dieu avait voulu communiquer ce même privilége à une autre classe d'animaux pour être glorifié par eux de cette manière et à ce degré supérieur, ne l'aurait-il pas pu et seraient-ils excusables de vouloir redescendre à la vile condition d'où ils auraient été tirés ? C'est ainsi que l'homme a été élevé au-dessus de sa condition naturelle. Par sa vie intellectuelle et ses opérations naturelles, il est une haute glorification de Dieu ; mais Dieu veut être glorifié en lui d'une manière supérieure encore, d'une manière divine ; et il l'appelle à la vie surnaturelle de la grâce et de la gloire. N'en a-t-il pas le droit ? L'homme ne doit-il pas être reconnaissant de ce haut privilége, de ce haut degré de glorification divine où son Créateur l'appelle ? Et ne doit-il pas répéter avec amour ce cantique fait pour célébrer tout l'ordre surnaturel : *Agimus tibi gratias propter magnam gloriam tuam.* En s'obstinant, par une aveugle lâcheté, à rester dans la sphère inférieure de la raison naturelle, il offenserait la juste volonté de son Créateur, comme il l'offenserait en voulant descendre du rang d'être raisonnable où Dieu l'a élevé au rang des animaux sans raison. Par une telle offense et par un tel outrage, il encourrait sa condamnation et provoquerait les châtiments de Dieu.

Le rationaliste, en refusant d'entrer dans l'ordre surnaturel, renverse le plan divin, le plan de l'œuvre divine dans l'univers. Il outrage

Dieu et encourt sa condamnation. Voyons si, à part l'offense de Dieu, il n'encourt pas encore sa condamnation à un autre titre, en préparant lui-même et en causant sa propre perte et son propre malheur.

Voici une considération très-élevée, que nous trouvons dans saint Thomas. Nous la présentons avec confiance au lecteur, protégée d'un si grand nom et d'une si grande autorité.

Dans son commentaire sur le IIe livre des *Sentences*[1], il pose cette question : « Les enfants morts sans baptême éprouvent-ils dans leur âme une douleur spirituelle? »

On sait que les enfants morts sans baptême et par conséquent sans la grâce sont privés par là même de la gloire ou de la vision béatifique, qui est la fin surnaturelle de l'homme. Réduits ainsi, pour toute l'éternité, à un degré quelconque de bonheur naturel, diversement déterminé par les théologiens, ils sont privés de tout bonheur surnaturel, et se trouvent dans un état assez semblable à celui que veulent se préparer les rationalistes de nos jours. La question posée par saint Thomas revient donc à ceci : Les enfants morts sans baptême, jouissant à un degré quelconque de leur fin naturelle, mais privés de leur fin surnaturelle, éprouvent-ils de la peine et de la douleur de cette privation ?

Le grand Docteur catholique commence par poser la thèse contraire à celle qu'il veut soutenir. Pratiquant ici sa méthode invariable : « Il semble, dit-il, que ces enfants éprouvent dans leur âme une douleur spirituelle. En effet, comme le remarque saint Chrysostome, les damnés souffriront plus d'être privés de la vision de Dieu que d'être brûlés par le feu de l'enfer. Or ces enfants seront privés de la vue de Dieu; donc ils en ressentiront une douleur spirituelle. On dira peut-être qu'ils ne souffrent point de cette privation, parce qu'ils savent qu'ils ne l'ont point méritée par leur faute. Mais il faut remarquer que l'exemption de toute faute ne diminue point la douleur de la peine qu'on subit; au contraire, elle l'augmente. Si quelqu'un se voit déshérité ou mutilé sans l'avoir mérité, il n'en souffre pas moins vivement. Donc, bien que ces enfants n'aient point mérité par leur faute la perte d'un si grand bien, ils n'en sont pas moins affligés. D'ailleurs, être séparé de la chose qu'on aime ne peut manquer de causer de la douleur; or ces enfants, ayant la connaissance naturelle de Dieu, en auront aussi un amour naturel. Donc, séparés de lui pour l'éternité, il semble impossible qu'ils ne souffrent pas. »

Ce n'est là qu'une objection qui va être résolue. Cette objection, que le saint et vigoureux argumentateur est loin d'affaiblir, comme on le voit, prouverait directement, par voie de parité, que les ratio

[1] Distinct. 33, quæst. 2, art. 2.

nalistes, qui meurent également en dehors de l'ordre surnaturel, en seront punis et en souffriront une douleur éternelle. Le saint Docteur va réfuter cette objection en elle-même et prouver que ces enfants ne souffrent aucunement de la privation du bonheur surnaturel ; mais, en le prouvant, il va montrer aussi qu'il n'y a point de parité entre ces enfants et les rationalistes dont nous parlons, et il va donner la raison fondamentale pour laquelle les rationalistes souffriront éternellement de cette privation.

Voici donc la thèse du grand théologien et la manière victorieuse dont il la prouve : « Si les enfants morts sans baptême souffraient de cette privation, comme elle leur est justement infligée par Dieu, leur volonté serait en opposition avec la justice divine ; par conséquent, elle serait vicieuse, et vicieuse en acte. Ce qu'on ne peut accorder. Donc ils ne souffrent aucune douleur. — Mais il faut dire, d'abord, que sur cette matière il y a trois opinions. Les uns soutiennent que ces enfants ne souffrent aucune douleur de cette privation, parce que, disent-ils, ils sont dans une ignorance absolue à cet égard et ne savent pas qu'ils ont perdu ce qu'ils ont perdu. Mais cela ne semble pas probable ; il ne semble pas probable que l'âme délivrée du corps ne connaisse pas une chose qui peut être pour le moins soupçonnée par la raison [1]. C'est pourquoi d'autres prétendent que ces enfants connaissent parfaitement ce que la raison naturelle peut connaître ; ils connaissent Dieu et ils connaissent qu'ils sont privés de la vision de Dieu ; privation dont ils souffrent quelque douleur, mais une douleur affaiblie, d'autant plus qu'ils ne l'ont point méritée par leur faute. Cela non plus ne paraît pas probable ; il n'est pas probable que la perte, et la perte à jamais irréparable d'un si grand bien, ne produise qu'un peu de peine. C'est ce qui oblige les autres à dire que ces enfants, connaissant parfaitement tout ce que peut connaître la raison naturelle, connaissent qu'ils sont privés de la vie éternelle (surnaturelle), qu'ils connaissent la cause pour laquelle il en sont privés ; et que cependant ils n'en éprouvent aucune douleur ni aucune peine. Il s'agit de voir comment cela peut s'expliquer.

« Pour cela, il faut savoir que celui qui est privé d'une chose qui n'a avec lui aucune proportion n'en est point affligé, pour peu qu'il

[1] Cela cependant a semblé fort probable à de très-grands théologiens, postérieurs à saint Thomas. Suarez, *de Pecc. orig.*, sect. VI, s'exprime ainsi : « Probabilius videtur nihil cognoscere parvulos illos de beatitudine supernaturali ; nam quod dicitur naturali cognitione posse animam cognoscere prædictam privationem et aptitudinem ad felicitatem æternam, falsum est… quia illa felicitas est omnino supernaturalis. »

Du reste, cette dernière opinion, qui est peut-être la vraie, ne ferait que montrer une disparité de plus entre ces enfants morts sans baptême et les rationalistes modernes, qui, eux, connaissent très-bien leur destination surnaturelle.

ait une raison droite. Ce qui seul peut l'affliger, c'est d'être privé d'une chose avec laquelle il a quelque proportion, pour laquelle il a quelque aptitude. Ainsi, par exemple, aucun homme sage ne s'affligera de ne pas voler comme les oiseaux ; de ne pas être assis sur un trône, quand cela ne lui est pas dû ; tandis qu'il serait affligé de se voir privé d'une chose à laquelle il était propre. Maintenant, je dis que tout homme ayant l'usage de son libre arbitre (nous prions messieurs les rationalistes d'être attentifs) est apte à acquérir la vie éternelle (surnaturelle) et qu'il est en proportion avec elle ; parce qu'il peut se préparer à la grâce, et avec elle mériter la vie éternelle. Par conséquent, ceux qui négligent d'y tendre et d'y arriver en éprouveront une très-grande douleur, parce qu'ils auront perdu ce qu'il leur était possible d'avoir.

« Quant aux enfants morts sans baptême, ils n'ont jamais été aptes à posséder la vie éternelle. C'est pourquoi ils n'éprouveront aucune peine d'être privés de la vision de Dieu. Ils goûteront même un grand bonheur, étant si richement partagés en perfections naturelles et participant si amplement aux bontés divines.

« Il faut donc répondre à la première objection que les damnés, ayant eu sur la terre l'usage de leur libre arbitre et s'étant perdus par leur propre faute, étaient aptes à acquérir la vie éternelle ; ce qu'on ne peut pas dire des enfants morts sans baptême. Il n'y a donc pas de parité entre les uns et les autres [1], » etc.

Voilà une leçon de théologie d'un professeur du moyen âge. Il nous semble qu'elle convient encore aux hommes de notre temps. On peut raisonner avec les rationalistes d'aujourd'hui comme aurait fait le saint Docteur, s'il les avait eus devant lui : Les enfants morts sans baptême ne connaissent peut-être pas, ne soupçonnent peut-être pas l'existence d'un bonheur surnaturel ; et, dans ce cas, il ne peuvent s'affliger d'en être privés. Mais vous, vous connaissez parfaitement l'existence de ce bonheur supérieur, et vous le connaîtrez toujours, mieux encore après votre mort que pendant cette vie. De plus, ces enfants n'ont jamais été aptes à ce genre de bonheur, ni capables d'y tendre. Mais vous, non-seulement vous savez que vous êtes faits pour ce bonheur, que vous êtes appelés à ce bonheur éternel ; mais vous avez en main tous les moyens de l'obtenir, la grâce, les sacrements, la prière, toute la religion chrétienne. De toute manière donc, ces enfants n'auront aucune peine d'être privés du bonheur surnaturel ; et ils jouiront en paix du degré de bonheur naturel qui leur sera accordé [2]. Mais vous, en manquant par votre faute ce bonheur surna-

[1] Voir la même doctrine et le même raisonnement dans Lessius, *de Perfect. div.*, liv. XIII, c. XXIX, n. 205.

[2] Suarez, *l. c.*, avec la plupart des théologiens, enseigne que ces enfants ne

turel, pour lequel vous êtes faits et qui est réellement à votre disposition, vous vous préparez un regret amer, un tourment éternel. En vain vous flattez-vous, par l'exercice de toutes les vertus naturelles religieusement pratiquées, d'arriver au terme de votre destinée naturelle et d'obtenir, en récompense d'une conduite invariablement honnête, un bonheur qu'elle mérite; en vain comptez-vous être heureux, au moins, de ce bonheur qui vous suffit. Pouvez-vous espérer d'être heureux avec un regret dans le cœur et un tourment éternel? Vous manquez par votre faute votre destinée, vous vous jetez hors de votre sphère et hors de votre orbite; vous ne pouvez qu'aboutir nécessairement au désordre, au trouble et aux angoisses.

Si une fois nous nous plaçons dans notre sphère, qui est la sphère surnaturelle, nous ne sommes pas obligés, rigoureusement, de conquérir le plus haut degré dans cette sphère, parce que, d'abord, il n'existe pas, ce plus haut degré, et il faut bien s'arrêter à un degré quelconque au-dessus duquel il en restera toujours d'autres; parce que, de plus, il n'y a, régulièrement, aucun degré auquel nous soyons obligés plutôt qu'à un autre. Si nous arrivons à notre sphère, à la sphère supérieure qui nous est assignée, il est beau sans doute de tendre à un degré éminent; mais, plus bas ou plus haut, nous serons toujours dans notre destinée, et nous jouirons du bonheur de notre destinée accomplie. Mais rester au-dessous de votre destinée et de votre sphère propre, il y a nécessairement malaise, souffrance et tourment éternel. C'est à quoi les rationalistes doivent réfléchir.

Nous ne croyons pas nous tromper, mais il nous semble qu'il leur est difficile de ne pas se rendre à cette argumentation de saint Thomas. Car enfin vous parlez avec beaucoup de liberté de l'ordre surnaturel, vous êtes tout disposés à vous en plaindre comme d'une disposition arbitraire de Dieu. Raisonnons cependant. Vous avouerez au moins que Dieu a bien le droit de faire connaître aux hommes la possibilité de l'ordre surnaturel, de leur préparer et de leur offrir les moyens d'arriver, s'ils le veulent, à une destinée surnaturelle. Vous avouerez qu'il a bien le droit de proposer à leur ambition et à leur générosité cette destinée supérieure. Et vous l'accordez d'autant plus facilement que vous n'apercevez pas encore en quoi ce haut privilége, ainsi proposé, pourrait gêner votre indépendance. Prenez garde cependant. Cette destinée si glorieuse, si supérieure et d'un ordre si élevé, est telle, que, l'ayant une fois connue, qu'ayant été mis dans la possibilité d'y tendre et rendus aptes à l'obtenir, vous ne pouvez plus en

souffrent aucune douleur, *sive damni, sive sensus;* qu'ils ont la connaissance naturelle de Dieu, l'amour naturel de Dieu, *super omnia;* ce qui constitue ce degré de bonheur naturel dont nous parlons.

rester privés par votre faute, sans en ressentir un regret mortel, un remords et un tourment sans fin. De sorte qu'il n'y a plus de milieu pour vous entre la possession de cette haute destinée et la condamnation à une souffrance éternelle; plus de milieu possible entre les joies du ciel et le désespoir de l'enfer. Il faut que vous viviez chrétiens, ou que vous viviez coupables, grandement coupables envers Dieu, envers vous-mêmes. Point de milieu pour l'honnête homme du monde; point de milieu pour le philosophe spiritualiste.

Le P. Chastel, S. J.

La fin à un autre numéro.

LA

SOCIÉTÉ ET LE THÉATRE

M. ALEXANDRE DUMAS FILS. — *UN PÈRE PRODIGUE*

On sait avec quelle réserve nous abordons ces questions de théâtre, étrangères au cercle habituel de nos travaux, aux goûts de la plupart de nos lecteurs. Il faut s'entendre pourtant. La critique se condamnerait à une sorte de stérilité relative, si elle se bornait à juger les ouvrages de l'esprit, abstraction faite de la société qui les produit, les accepte ou les explique; et, d'autre part, comment connaître l'état réel de cette société, si on l'isole du théâtre, qui y tient aujourd'hui une si large place, et y devient de plus en plus, non-seulement une distraction et un plaisir, mais une affaire et une puissance ? Chercher dans la société actuelle le complément ou le commentaire de certaines tendances littéraires qui nous affligent ou nous effrayent, montrer les rapports intimes et toujours croissants de cette société avec le genre de littérature le plus bruyant, le plus lucratif et le plus populaire, telle est notre tâche; telle sera aussi notre excuse.

La société, ai-je dit. Faut-il croire que la société tout entière soit compromise dans ces questions alarmantes ? Non, mille fois non, et c'est là une distinction capitale sur laquelle ne sauraient trop insister ceux que l'on accuse d'être les trouble-fêtes de ces prétendus triomphes de l'imagination et de l'art. Loin, bien loin de ces salles resplendissantes où s'entasse, à un moment donné, un public spécial, acclimaté d'avance aux spectacles qu'on lui prépare, il existe un

monde où rien ne pénètre de ce qui peut souiller les âmes pures et les consciences droites; un monde d'honnêtes gens et d'honnêtes femmes où la religion, l'honneur, la probité, les vertus privées, la morale domestique, sont plus respectés et mieux pratiqués que jamais. Même, si nous avons eu parfois un reproche à adresser à ce monde d'élite, c'était de trop se suffire à lui-même, de se trop calfeutrer, de se contenter d'être irréprochable sans viser à être influent, de se priver de cet empire extérieur qu'il exerçait autrefois et qui pourrait balancer la contagion du mal par l'autorité du bien. Son abdication, en tant que pouvoir social et public, a donné naturellement plus d'importance et de prise à une société interlope, dont le règne, favorisé par la déchéance de l'esprit politique et des institutions libérales, doit compter au premier rang des fléaux contemporains. Celle-là, sans représenter complétement une seule classe de la société véritable, tient à presque toutes : à la finance, par ces rois ou ces courtisans du million, qui ont appliqué à la science de l'argent les procédés et les périls expéditifs de la grande vitesse; à l'art, non pas par ses vraies gloires, mais par ces célébrités d'atelier qui ont pris le désordre pour étiquette ou synonyme du génie; à l'aristocratie européenne par ces étrangers opulents qui viennent à Paris demander du plaisir, rien que du plaisir, et dont quelques-uns, sauf leurs cheveux gris, ressemblent à des mineurs émancipés; aux salons par ces touristes mondains qui trouvent piquant d'avoir un pied dans la bonne compagnie et un pied dans la mauvaise; à la noblesse par ses transfuges; à l'industrie par ses chevaliers; enfin et surtout à la grande bohême parisienne par cette foule d'existences déclassées ou indéfinies qui pullulent à la surface des civilisations *avancées :* depuis quelques années, cette société s'est choisi un roi : ce roi s'appelle M. Dumas fils.

Si l'on veut juger en toute connaissance de cause les pièces et les triomphes de M. Dumas fils, une épreuve est nécessaire : on doit tâcher d'assister à la première représentation, au milieu de ce public spécial dont je parlais tout à l'heure, et y retourner huit ou dix jours après, alors que le théâtre s'est forcément rouvert à ces spectateurs qui achètent en entrant, sinon le droit de siffler comme au temps de Boileau, au moins celui de froncer le sourcil. Il y a là matière à une comparaison instructive, j'allais dire consolante. Le premier soir, la salle est montée à cette température particulière qui fait épanouir les fleurs tropicales et les succès de haut goût. De tels courants s'établissent entre l'auditoire et l'œuvre, ils semblent si bien faits l'un pour l'autre, — ou l'un par l'autre, — que l'enthousiasme ressemble à une complicité. L'esprit de l'auteur, — et il en a beaucoup, — se décuple en passant par-dessus la rampe, et en allant éclater dans les rangs pressés de l'orchestre et des loges,

qui accueillent en gens de connaissance ses personnages et ses bons mots. Jamais raquettes intelligentes se renvoyant balles et volants ne firent mieux leur office. Tout ce que cet auditoire raffiné et blasé demande à son poëte favori, c'est de *sauver* ses hardiesses, et lui-même se prête à ce sauvetage avec tant de complaisance, qu'il faudrait que son poëte fût bien maladroit pour ne pas se tirer d'affaire. Tous ces bons apôtres, qui, au fond, enragent de n'être que les satellites de cette planète, une fois décidés à s'exécuter, rivalisent d'exagération admirative; c'est à qui se pâmera le mieux et criera le plus. D'acte en acte, l'admiration se change en extase, le plaisir en ivresse. Il vient un moment où l'auteur pourrait nous montrer un fils souffletant son père ou un mari installant une courtisane dans la chambre de sa femme; pourvu que la situation fût *crânement* ou *carrément* posée (c'est l'argot de rigueur), il soulèverait de frénétiques transports. Que dis-je? Telle est cette puissance électrique, que les plus méfiants, les plus sages, ceux qui étaient venus avec la volonté bien formelle de se tenir sur leurs gardes, se laissant bientôt gagner par l'exaltation générale, s'émerveillent de confiance entre leur voisin de gauche qui trépigne et leur voisin de droite qui ruisselle. Ils applaudissent, non pas comme Mascarille, avant que les chandelles soient allumées, mais parce qu'ils ne peuvent pas croire que ce qui ravit tant de gens d'esprit soit choquant ou vulgaire. Le rideau tombe, l'ovation reste, le délire est à son comble; on redemande tous les acteurs, depuis le père noble jusqu'à l'ingénue; on redemande l'auteur lui-même, qui n'a pas toujours le bon goût de se dérober, comme l'autre soir, à cette exhibition complémentaire; et, le surlendemain, vingt feuilletons sont obligés d'entonner le chant de triomphe, sous peine de passer pour des envieux ou des imbéciles : la première de ces deux hypothèses serait trop invraisemblable; mais la seconde est effrayante.

Dix jours après, tout est changé, sauf l'affluence et les recettes, qui se maintiennent : il y a tant de moutons de Panurge, et les chemins de fer sont si bien inventés pour ces moutons-là! Rien de plus curieux que d'assister au désappointement du bourgeois, du spectateur bénévole et de bon sens, qui, sur la foi de son journal et de la rumeur publique, s'attendait à des merveilles. Gil Blas parle quelque part d'une pièce que les comédiens de Madrid avaient jugée détestable, et qui alla aux nues, parce que, disait naïvement un d'entre eux, elle était pleine de traits d'esprit qu'ils n'avaient pas aperçus : ici, c'est tout le contraire. Les bons mots, si fraternellement salués le premier soir, se figent ou s'émoussent devant un silence de glace. Quant aux hardiesses, aux situations scabreuses, attaquées de front et emportées d'assaut, c'est encore pis. Les mêmes hommes à qui M. Scribe

a fait si longtemps accepter, en les leur présentant de biais, les discrètes immoralités de son répertoire, frémissent d'étonnement et de terreur en présence des énormités du *Fils naturel* et du *Père prodigue*. Une réaction très-significative, sinon très-bruyante, s'opère sur toute la ligne, et elle *réagit* à son tour sur le drame et sur les acteurs. On dirait un fouet dont la mèche s'est usée trop vite et qui cesse de claquer; un feu d'artifice avarié qui se démonte pièce à pièce. Les acteurs ne sont plus sûrs de leurs rôles et d'eux-mêmes. Le premier jour, le père noble avait à peine quarante ans; maintenant il en a soixante. L'actrice lançait ses *mots* comme des flèches; à présent, elle hésite, elle semble vouloir les amortir et les étouffer. S'ensuit-il que le chef-d'œuvre soit abandonné? A Dieu ne plaise! Il faut qu'il ait cent représentations; il les aura, et il fera de l'argent, beaucoup d'argent. Paris est grand, M. Dumas fils est son prophète; les curieux sont en nombre; ils se recrutent d'ailleurs et se renouvellent d'heure en heure, et, avant que tout le monde se soit attrapé, le chiffre obligé est atteint ou dépassé. Mais remarquez un détail qui a son importance. Ces pièces de M. Dumas fils, si triomphantes, si fêtées, occupent l'affiche pendant quatre ou cinq mois : puis, une fois l'effet produit, la série épuisée, les écus encaissés, elles disparaissent, sans que personne songe à les reprendre. Des ouvrages que leurs auteurs ne nous permettraient certainement pas de comparer au *Misanthrope*, *Mademoiselle de la Seiglière*, par exemple, ou les jolis proverbes d'Alfred de Musset, se jouent encore, après dix ou douze ans, et, pourvu qu'on ait une soirée à perdre, on les revoit avec plaisir. Qui oserait jouer, qui se soucierait de revoir, après le feu tiré, *Diane de Lys*, la *Question d'argent* ou le *Fils naturel?* Il semble que ces œuvres aient été écrites, préparées, annoncées, acclamées, que toutes les forces vives du théâtre qui les joue se soient concentrées et tendues pour le succès d'un moment : ce succès obtenu, tout est dit; le lustre s'éteint, et la pièce, en elle-même, fait l'effet de ces édifices qui ont eu une destination spéciale, et qui, n'en ayant plus, se lézardent et s'écroulent. M. Scribe garde encore en province une assez nombreuse clientèle : en province, les comédies de M. Dumas fils sont impossibles. On le voit, si ces comédies réussissent et font parler d'elles au point d'effrayer les gens sages, si leur succès prend parfois, aux yeux des pessimistes, les proportions d'un scandale, ce succès du moins peut se résumer et se *localiser* ainsi : — *Un* public les applaudit, et *le* public les laisse réussir.

Maintenant que nous avons essayé d'établir cette distinction importante, il nous sera plus facile de discuter le talent et le système de M. Dumas fils, le mérite de son œuvre et la légitimité de son triomphe.

Un mot d'abord sur ses antécédents dramatiques : la filiation et la physionomie de son *Père prodigue* s'en préciseront mieux. Sans avoir, nous le croyons, de vocation bien déterminée, il commença par rencontrer, dans le milieu même où il vivait, un de ces sujets dont la réussite est certaine, parce qu'elle repose, non pas sur les sentiments vrais du cœur humain, mais sur ses prétentions, ce qui est encore plus infaillible. Pourtant, comme, après tout, malgré les aspirations sentimentales de Marguerite Gautier et les tirades vertueuses du père Duval, la chose se passait dans un monde à part où il est difficile de retenir les honnêtes gens au delà d'une soirée, on conseilla au jeune écrivain de dépayser son talent, de le transporter dans des sphères plus pures et des salons mieux hantés. Il eut le tort de prendre au sérieux ce conseil : sous le titre ou plutôt sous le pseudonyme de *Diane de Lys*, il offrit à ses admirateurs une pièce dont le caractère distinctif était de confondre dans une sorte de compromis fort équivoque la courtisane et la patricienne, le monde taré auquel M. Dumas fils prétendait renoncer et la bonne compagnie où il était censé nous introduire. Trop spirituel pour ne pas comprendre son erreur en dépit d'un succès peu concluant, il revint bien vite à ses moutons, c'est-à-dire au monde où on excelle à les tondre, et il écrivit la comédie de cette société dont la *Dame aux Camélias* avait été le drame. Heureux retour qui nous valut une œuvre pleine d'esprit, et à l'auteur un succès monstre ! Cette fois même, l'Académie s'en occupa, et M. Sainte-Beuve, si fin connaisseur, faillit décerner une couronne au *Demi-Monde*.

Mais enfin ce n'était là qu'un coin de l'art dramatique, un tableau de genre, et d'un genre restreint, où M. Dumas fils, quelle que fût d'ailleurs la variété de ses expériences, devait être forcé de se répéter. Il songea donc à traiter un sujet plus ample, où la société tout entière fût intéressée. On parlait beaucoup (dans ce temps-là) des victoires et conquêtes de sa majesté l'Argent, et les poëtes comiques étaient invités à réagir, moyennant primes et droits d'auteur, contre cette dictature du billet de banque. En écrivant la *Question d'argent*, le plus estimable, le plus médiocre et le moins heureux de ses ouvrages, M. Dumas fils put croire qu'il abordait la grande comédie. Il n'eut pas à s'applaudir de sa tentative. On connaît aujourd'hui le principal procédé du réalisme : sous prétexte de reproduire plus exactement les réalités de la vie, il s'abstient de concentrer sur un très-petit nombre de personnages, de façon à en faire des types, les traits épars que son observation a recueillis. Il les laisse à dessein dans leur état d'éparpillement primitif. Il en résulte que la quantité nuit à la qualité; et, quand le sujet est, de sa nature, peu sympathique, quand les acteurs sont peu intéressants, les inconvénients du procédé se tra-

duisent en insurmontable froideur. Averti par cet accueil glacial, M. Dumas fils, qui a au moins le mérite de ne pas se hâter, de ne rien donner à l'improvisation et au hasard, se ravisa et réfléchit. Ce fut alors, si nous ne nous trompons, que le sujet de ses deux dernières pièces, le *Fils naturel* et le *Père prodigue*, se présenta à son esprit, d'abord sous une seule face, ensuite sous son double aspect. Sa première idée, — et il en avait le droit plus que tout autre,— fut probablement de faire une comédie aux dépens de l'autorité paternelle, d'intervertir les rôles entre un père et son fils. Pour cela, il avait à sa portée deux moyens : premièrement, une paternité clandestine et irrégulière, forçant un enfant abandonné à se créer à lui-même sa position et sa place en ce monde, et plus tard lui fournissant un prétexte pour renier ce père qui le réclame après l'avoir délaissé; secondement, une paternité légitime, mais dissipée, insoucieuse, oubliant, dans une camaraderie frivole, ses devoirs les plus sacrés, et, à force de prodigalités et de folies, descendant, vis-à-vis d'un fils raisonnable, à une sorte de minorité. M. Dumas fils avait à choisir : mais il est fort économe; c'est encore là une de ses originalités filiales; et il reconnut que cette comédie bicéphale pouvait produire deux comédies. Ce qu'il a fait de la première, nos lecteurs le savent[1] : voyons aujourd'hui ce qu'il a fait de la seconde.

Si ce sujet dangereux, mais instructif et piquant, *un Père prodigue*, était échu à un auteur de l'ancienne école, préoccupé, avant tout, du soin de plaire à la bonne compagnie, voici, ce nous semble, comment il l'aurait traité. Le comte Fernand de la Rivonnière, aimable et galant quinquagénaire, a un fils de vingt-cinq ans, avec lequel il vit sur le pied de la plus fraternelle intimité. Le père dépense revenu et capital, fait la cour aux femmes du monde, se ruine en chevaux, en voitures, en profusions de toutes sortes, et a fort mal élevé son fils André, qui se trouve, par bonheur, plus rangé et plus sensé que lui. André s'efforce de mettre un peu d'ordre dans ce ménage de garçon, accroché à tous les hasards de la vie parisienne ; il sermonne son père, et finit même par prendre la haute main du gouvernement intérieur. Il n'y a rien jusque-là que ne permette la morale *dramatique* (ne pas confondre), ou, si vous aimez mieux, la comédie des honnêtes gens ; il faut être juste pour tout le monde, même pour le théâtre réaliste : Molière et Regnard nous en ont fait voir bien d'autres !

Mais André de la Rivonnière n'est ni un Caton, ni, hélas ! un chré-

[1] Voir, dans le *Correspondant* du 25 février 1858, les pages si remarquables sur le *Fils naturel*, signées Léon Arband. Nous sera-t-il permis de dire que ce pseudonyme cachait le nom de l'homme éminent dont la mort récente a si douloureusement frappé le *Correspondant*, la science et la France tout entière ?

tien. Comment le serait-il? Il était au berceau quand il a perdu sa mère, et son père ne lui a jamais donné ni un conseil ni un exemple. Il s'est fait aimer par une femme mariée, la marquise de Prailles, dont le mari est jaloux, brave et prêt à tuer un homme pour un soupçon. Le premier châtiment du comte de la Rivonnière est de s'être ôté d'avance le droit de détourner André de cette liaison, en le rendant lui-même témoin de liaisons analogues, en l'accoutumant à traiter comme des jouets les saintes lois de l'honneur domestique et du mariage. Cette situation, développée et approfondie au lieu d'être indiquée avec un laconisme un peu impertinent pour les marquises égarées, eût posé, dès les premiers actes, la moralité du sujet et de la pièce; moralité relative, comme toutes celles que l'on va chercher au théâtre, mais correctif suffisant contre les séductions vieillottes de cet ex-beau, extravagant et libertin, pour lequel on prend constamment parti pendant les cinq actes de M. Dumas.

André, dont le cœur est resté honnête, a soif d'un honnête bonheur: à côté de sa passion coupable, ou plutôt sur les débris de ces fragiles amours, il commence à éprouver un sentiment profond et pur pour une aimable jeune personne, Hélène de Brignac. Dans toute autre famille, ce serait son père qui se chargerait de faire la demande; ce serait son père qui lui servirait de soutien et de guide dans ce difficile passage de la rive gauche à la rive droite. Mais qu'attendre d'un Létorières émérite, toujours jeune de cœur et de cravates, qui se croit doué par la fée Jouvence du don de plaire indéfiniment? Ce n'est pas un guide, c'est un rival qu'André rencontre sur son chemin en la personne de son père. Le comte est amoureux d'Hélène; il veut l'épouser, et il confie à son fils cette mission matrimoniale. Là, les rôles peuvent s'intervertir sans que rien nous scandalise; nous avons pour nous d'illustres antécédents, Harpagon et Mithridate. Pour la manière dont se dénoue ou se coupe ce nœud gordien de la paternité buissonnière, je ne puis mieux faire que m'en rapporter à M. Dumas fils. La fin de son second acte est charmante, d'autant plus charmante qu'on croit la pièce finie. J'indiquerai cependant quelques légères réserves. D'abord le comte fait trop de tirades; ce placage, auquel M. Dumas est décidément enclin, doit lui être signalé, non pas comme un inconvénient, mais comme une contradiction de sa manière. Ensuite Hélène de Brignac reproduit trop exactement le type uniforme des *ingénues* de M. Dumas, lesquelles analysent leur ingénuité, raisonnent leurs sentiments, maximent leurs pratiques, et ne diffèrent de leurs sœurs du demi-monde que parce qu'elles ont choisi, dans le roman du réalisme, la bonne page au lieu de la mauvaise. Enfin, — et je me sens ici d'autant plus à l'aise, que toute idée, même lointaine, de plagiat est absolument

impossible, — cette situation d'un quinquagénaire galant et fleuri, découvrant, au moment décisif, que la jeune fille qu'il aime et dont il se croit aimé a donné son cœur à une autre génération et à un autre âge, cette situation se trouve dans une très-jolie Nouvelle de madame Reybaud, publiée par la *Revue des Deux Mondes* du 15 juin 1859, et intitulée l'*Oncle César*. Je dois même ajouter que, sous les rapports de vraisemblance et de convenance (il s'agit d'un oncle, et non pas d'un père), l'avantage reste à madame Reybaud. La remarque est de peu d'importance; mais enfin il faut rendre à César ce qui est à César.

Nous voici au troisième acte : André et Hélène sont mariés : ils s'aiment ; ils sont heureux, et je ne défends pas à l'auteur de moduler son petit hymne obligé de félicité conjugale, qui, sous sa plume, fait songer à cette romance de *Don Juan* où l'accompagnement et la mélodie se contredisent. Le comte habite avec son fils et sa bru. Il s'est rangé forcément, d'après l'avis de ses créanciers et de son miroir. Il est désœuvré, inutile, et son oisiveté lui pèse. En outre, grâce à ses folles prodigalités, ses enfants, qui devraient être trois ou quatre fois millionnaires, sont à peine riches. On a vu, dès les premières scènes, passer dans le drame sans trop s'y mêler une veuve, une honnête femme, madame Godefroy, non pas une espèce de duègne de province, comme M. Dumas nous la représente, mais un beau soleil couchant, un de ces doux soleils d'arrière-saison qui font éclore les chrysanthèmes d'un second mariage. Puisque Balzac, leur maître à tous, a réhabilité les femmes de quarante ans, c'était le cas d'en profiter. Madame Godefroy aime le comte de la Rivonnière : peut-être ne demanderait-il pas mieux que de l'épouser; mais il est ruiné, elle est riche ; il a refusé autrefois sa main, et maintenant il craindrait de paraître ne la rechercher que pour sa fortune. De son côté, elle hésite ; cette physionomie de vieux beau dédoré et déplumé l'attriste et la désenchante. Il y aurait là, dans ces scènes d'intérieur, je ne sais quel mystérieux malaise qui nous aiderait à recomposer peu à peu la moralité du sujet : on assisterait au déclin et à l'expiation d'une de ces existences vides, futiles, imprévoyantes, qui ont toujours ignoré le travail et le devoir, et qui se trouvent fort dépourvues quand la bise arrive. Tout à coup voici que le drame revient, sous les traits du mari offensé, du marquis de Prailles. Par cela même que l'auteur, dans les premiers actes, aurait donné plus d'importance à cette liaison inquiétante, le public serait mieux préparé à voir cet élément de trouble et de malheur reparaître au milieu des sérénités de la lune de miel. Mais alors aussi le comte se relève. Ces restes d'élégance, ces airs de jeunesse, ce parfum de galanterie qu'il commençait à maudire comme des signes de son inu-

tilité, lui servent à abuser M. de Prailles, à lui faire croire sans trop d'invraisemblance que c'est lui, le quinquagénaire, qui est le coupable. Un duel s'ensuit : le comte blesse son adversaire et sauve son fils, que le marquis aurait tué. Ainsi le mal qu'en sa qualité de prodigue et d'homme à bonnes fortunes il a fait à André, il le répare à l'aide de cette même spécialité, et par un moyen qu'un père vertueux et vieilli n'aurait pas. Il a payé à sa façon sa dette paternelle, et désormais il pourra regarder sans humiliation et sans remords ce jeune ménage appauvri par sa faute, mais sauvé par son dévouement. Réconcilié avec lui-même, il reprend ses avantages. Madame Godefroy s'enthousiasme de nouveau, et lui tend la main : elle va l'initier doucement à une vie plus sérieuse et plus calme, et le port s'ouvre au naufragé.

Je ne sais si je me trompe ; mais il me semble qu'entre les mains d'un auteur habile ces seuls éléments pouvaient suffire à défrayer toute la pièce. Et que de concessions encore ! que d'accommodements avec la poétique moderne ! Au fond, quoi de plus choquant que cette promiscuité où vivent le fils et le père, se prenant mutuellement pour confidents et pour témoins de leurs plaisirs, de leurs folies, de leurs amours, de leurs fautes? Quelle dissolution subtile, non-seulement de l'idée chrétienne de la paternité, mais de ces simples notions sans lesquelles il n'existe plus ni loi ni autorité morale ! quel chemin parcouru depuis l'*École des Vieillards* et depuis *Hernani!* Pourtant le théâtre réaliste nous a habitués à un tel régime, que, si M. Dumas fils s'était renfermé dans ces limites, nous oserions à peine le blâmer. Nous n'aurions vu défiler devant nos yeux que des personnages appartenant à ce qu'on est convenu d'appeler le monde des honnêtes gens : nous n'aurions assisté qu'à des passions, à des faiblesses, à des vices que ce monde rencontre et tolère parmi les siens. Mais M. Dumas fils procède autrement. Son œuvre lui semblerait incomplète, s'il n'y mêlait quelques-unes de ces figures chargées de représenter, non plus les vices et les travers, mais les ordures de la vie réelle. Tournas et Albertine, l'intrigant taré et la courtisane avare, tiennent une grande place dans sa pièce, qui aurait pu se passer d'eux. Ils tissent librement leurs immondes toiles d'araignées dans l'appartement commun du comte et de son fils, dont les domestiques, j'en conviens, sont peu prodigues de coups de balai. Tournas enveloppe le comte de son amitié compromettante : Albertine vient d'abord déjeuner sans façon chez André, et les déclarations galantes du vieux beau à cette ignoble créature paraissent plus révoltantes quand on songe qu'il est chez son fils et qu'il a tout lieu de croire qu'Albertine est la maîtresse d'André. Plus tard, au quatrième acte, la situation devient plus méphitique encore : pour dépister une ca-

lomnie mondaine qui accuse le comte d'être amoureux de sa belle-fille, il a installé Albertine chez lui, ou plutôt non, — car il ne possède plus rien, — chez André, qui pourrait, s'il n'était prévenu, exposer sa jeune femme à se rencontrer face à face, dans son propre salon, avec la plus vile des prostituées. Qu'en advient-il? Lorsque André et son père, restés seuls, échangent des explications et des reproches, toute l'habileté de l'auteur ne peut nous empêcher d'éprouver le sentiment que voici : d'une part, André a raison contre le comte, puisqu'il a pour lui la morale, le bon sens, l'honneur domestique, la pudeur publique et privée; d'autre part, le comte ne peut avoir tort contre son fils, puisqu'il personnifie la puissance paternelle, puisqu'il invoque ses droits à l'obéissance et au respect, puisque enfin M. Dumas a voulu le rendre intéressant jusqu'au bout. Ainsi les titres légitimes que réclame M. de la Rivonnière, les idées de courtoisie, de convenance, d'autorité, qui donnent à son langage un certain prestige, servent, dans le fait, à quoi? à confondre une fois de plus les notions les plus contraires, à intervertir une fois de plus les rôles, à faire d'André un Géronte précoce et à humilier sa jeune perruque devant le faux toupet de ce bellâtre de cinquante ans. Ce pêle-mêle des personnages et des sentiments, voilà ce qui suggère, dans le système et dans la pièce de M. Dumas fils, les réflexions les plus douloureuses : voilà ce qui doit être surtout signalé à cette société des surlendemains qui n'a pu jusqu'ici que protester à demi-voix contre les ovations du premier soir : essayons de nous acquitter de cette partie de notre tâche sans affecter un rigorisme inutile qui donnerait trop d'avantage à l'heureux écrivain et à ses admirateurs.

On nous dit d'abord : De quoi vous plaignez-vous? La courtisane est cette fois flagellée sans pitié par une main qui s'y connaît. Il ne s'agit plus, comme dans la *Dame aux Camélias*, de demander amnistie pour ces pécheresses au nom d'une passion sincère, ni même, comme dans le *Demi-Monde*, de nous peindre une existence aventurée, cherchant à se réhabiliter par un mariage honnête. Aspasie doublée d'Harpagon, plaçant à usure le produit de ses désordres, spéculant sur la bêtise des hommes comme on spécule sur la hausse des colzas ou des soies, et débitant, sinon à elle-même, au moins à autrui, les maximes de son métier et les calculs de son commerce, quel spectacle instructif! quel bon avertissement pour les fils de famille! ils vont immédiatement congédier toutes les Albertine qui les grugent et les déshonorent. C'est si bon, c'est si utile, flétrir et stigmatiser le vice, le montrer dans toute sa crudité et toute sa laideur! Eh! qui vous le demande? Votre but est-il atteint ou peut-il l'être? Quand vous faites de ces Phrynés à la petite semaine des puissances sociales, quand vous nous montrez dans leurs mains frottées de

muse le fil de dix intrigues, la destinée, le repos, l'honneur de dix familles, quand vous leur donnez enfin dans la société moderne une place qu'elles avaient à peine dans le monde païen, êtes-vous bien sûr de leur causer beaucoup de tort et beaucoup de peine? Est-ce les humilier que les flétrir? Je comprends que la publicité, une publicité calomnieuse ou seulement sévère, soit redoutable, accablante pour les existences qui ont encore quelque chose à perdre, pour celles surtout qui ne demandent qu'à ne pas faire parler d'elles; mais ces femmes-là! l'opprobre est leur capital, le scandale est leur gagne-pain : chaque flétrissure est pour elles une annonce, chaque invective une réclame; elles ont besoin de bruit, et le bruit des soufflets sur leurs joues fardées retentit tout comme un autre : vous ne les abaissez pas, vous ne les déshonorez pas, vous ne les salissez pas, — c'est impossible! — vous les grandissez. La preuve que vos peintures réalistes ne leur font ni mal ni chagrin, c'est qu'elles encombrent vos loges, à chacune de vos premières représentations, et que, ces soirs-là, elles vous applaudissent assez fort pour imposer votre succès à ceux-là mêmes qui s'en irritent ou s'en épouvantent. La preuve que votre propagande *antivicieuse* n'est pas encore assez avancée pour éviter les méprises, c'est que des lambeaux de vos pièces et de vos romans se retrouvent dans les lettres ou sur les lèvres de ces malheureuses héroïnes, dont les drames trop *réels* et les procès trop hideux viennent de temps à autre dénoncer l'intime alliance des mauvaises mœurs et de la mauvaise littérature. A des points de vue moins sérieux et moins tristes, que d'objections à faire! Albertine raconte à ses interlocuteurs, c'est-à-dire au public, le détail de ses affaires, les mobiles de sa conduite, le *pourquoi* et le *comment* de sa galanterie de Barême, de ses mœurs de caisse d'épargne. Est-ce ainsi que procèdent les maîtres? N'est-il pas de règle que les caractères odieux ou infâmes n'expliquent jamais leur raison d'être aux spectateurs ou à eux-mêmes? Tartufe dit-il une seule fois : Je suis un gredin? — N'est-ce pas comme un dernier hommage rendu à notre pauvre humanité, flagellée par la comédie, que cette loi d'après laquelle le vice et le cynisme, du moment qu'ils régleraient en public leurs comptes, deviendraient intolérables et n'auraient plus qu'à disparaître dans une trappe? Et puis, quelle avanie pour le théâtre, de devenir la succursale d'un mauvais lieu! Passe encore chez les Romains! A Rome, il n'était pas permis aux poëtes comiques de mettre en scène des femmes honnêtes, de même qu'en France, avant la Révolution, il était interdit aux comédiens de porter la croix de Saint-Louis. Le théâtre ne pouvait se passer de femmes, et il prenait son bien où il le trouvait. Mais vous, vous gênez-vous assez avec les femmes du monde pour être forcé de remplacer

l'aristocratie féminine par la bohème? Il y a, dans un *Père prodigue*, un détail que l'on peut citer, parce qu'il n'est que drôle : Albertine dit à un jeune *gandin* (sont-ils donc si idiots?), qui s'obstine à rester chez elle : « Vous veniez chez Titine : allez chez Loulou! » Si la comédie moderne doit faire comme ce jeune *gandin*, si son dernier mot doit être d'aller chez Titine et chez Loulou, je demande qu'on me ramène à Picard ou à Mélesville.

On nous dit encore : voyez *Amphitryon*, le *Bourgeois gentilhomme*, *Turcaret*, le *Mariage de Figaro !* Dans ces comédies assez bien famées, les mœurs ne sont-elles pas aussi mauvaises que dans les nôtres? — J'en conviens, et vous me trouverez de votre avis toutes les fois que vous constaterez combien de choses honteuses se rencontrent dans nos répertoires dramatiques, toutes les fois que vous reconnaîtrez que le théâtre, en définitive, est une école de corruption plutôt que de vertu. Prenez garde pourtant, et remarquez une différence essentielle : dans ces pièces, excepté peut-être la dernière (exception qui confirme la règle), les personnages et leurs vices sont, pour ainsi dire, parqués sur le théâtre qui nous les montre. La rampe sépare nettement la scène et la salle. Entre les acteurs et les spectateurs, il y a un vide, une barrière, une solution de continuité. On sent que l'auteur comique a fait sa récolte dans le monde; puis, qu'il a transformé ses études d'après nature en caractères, en types de comédie, et que cette transformation patiente a fixé dans le domaine impersonnel de l'art ce qui vivait et s'agitait parmi nous. La société peut se reconnaître dans ces tableaux : on la persifle, on la raille sous des noms de convention; on ne la vautre pas dans la boue avec les cinq ou six acteurs chargés de représenter ses travers ou ses ridicules. Si Figaro a été dangereux et destructeur, c'est justement parce qu'il est le premier qui ait paru n'avoir à faire qu'une enjambée pour passer du théâtre dans la rue et démolir ce dont il venait de se moquer. Maintenant c'est encore pis; car Figaro du moins, quand il venait au monde, pouvait être arrêté au passage par le régime qu'il allait détruire. Aujourd'hui table rase; théâtre, acteurs, personnages, spectateurs, vices, passions, bons mots, ignominies, tout cela vit de plain-pied; tout se confond et s'emmêle, sans distinction d'habitudes, de sentiments, de costumes, de mœurs, de langage. La langue qu'on parle sur ces planches, c'est celle des divans et des cafés; la femme qui vient nous lire son livre de compte en partie double, c'est celle que nous rencontrons sur le boulevard ou à l'Opéra; ainsi de suite; le monde réel et le monde idéal, séparés naguère, soumis tous deux à des lois distinctes, ont si bien empiété l'un sur l'autre, qu'ils ne font plus qu'un et que celui-ci est engagé tout entier dans les laideurs de celui-là. Je suis obligé, pour expliquer toute ma pensée, de recourir

à une image un peu risquée. Je suppose une peinture indécente dans une galerie ou dans un musée; la vue n'en est pas sans danger, et peut troubler des regards juvéniles; mais enfin c'est une toile; elle est là, dans son cadre, immobile, accrochée au mur; que l'original de cette peinture, en chair et en os et dans le même déshabillé, entre tout à coup par une petite porte, et se promène avec nous dans la foule, l'effet ne sera-t-il pas dix fois plus corrupteur? Eh bien, entre les immoralités de l'ancien théâtre et celles des pièces comme *un Père prodigue*, je viens de marquer la différence.

A ce premier pêle-mêle entre les acteurs et les spectateurs ajoutons-en un autre, encore plus dissolvant peut-être, entre le bien et le mal présentés tour à tour dans les incidents du drame et les discours des personnages. On se tromperait étrangement, si l'on croyait que M. Dumas fils ne plaide jamais pour la vertu; il est bien trop habile! il sait trop bien que douze cents individus tarés, si on les réunit dans le même lieu, forment une assemblée vertueuse, et que, si un bon acteur leur récite une tirade toute parfumée de vertu, ils vont s'enthousiasmer très-sincèrement et applaudir à casser les banquettes! La vertu! mais on ne voit qu'elle, on n'entend qu'elle dans les œuvres de M. Dumas fils. J'ai vu, pour ma part, à la première représentation d'*un Père prodigue*, des hommes fort compromis et des femmes qui ne peuvent plus se compromettre battre des mains avec frénésie et crier *Bravo!* chaque fois que la ritournelle dramatique ramenait la mélodie de la vertu. Oui, M. Dumas fils prend souvent parti pour le bien; souvent il stigmatise le vice, non pas peut-être comme une souillure de l'âme, mais comme une mauvaise affaire. Seulement, dans ses pièces, le mal et le bien, la vertu et le vice, se coudoient de si près, qu'il est impossible qu'ils ne respirent pas le même air. L'intérêt reposant sur une antithèse, sur le renversement des rôles, sur un mépris *préconçu* (comme disent les Allemands) pour certaines lois fondamentales, les sentiments honnêtes, quand ils prennent la parole à leur tour, semblent faire des paradoxes : le fond étant immoral, l'honnêteté n'est là que comme placage ou broderie. La vertu est une fleur délicate; elle ne saurait s'épanouir dans certaines températures; elle refuse de croître et de vivre sur le même terrain, sous les mêmes couches de fumier que les plantes parasites et vénéneuses. Dans le système dramatique que nous discutons, la lutte entre le bien et le mal, cette condition suprême du drame comme de la vie, produit un effet singulier. On n'est pas sûr que les antagonistes se battent sérieusement; on dirait ces batailles du Cirque-Olympique où Français et Prussiens se relèvent, le rideau baissé, et vont souper ensemble; ou bien, si vous aimez mieux, on dirait une carte stratégique où le dessinateur aurait oublié de marquer par des couleurs tranchées les

lignes autrichiennes et les lignes françaises. A distance, après réflexions, on se souvient bien que tel personnage a vanté les douceurs du mariage, que tel autre a signalé les misères des liaisons coupables, qu'un troisième a tonné contre les femmes vénales ; mais on se souvient aussi que le tout se passait dans un monde bizarre, dans une sorte de bal masqué où le vice portait des dominos roses, la vertu des dominos bleus, et où on les soupçonnait de temps à autre d'échanger leurs dominos.

Telle est, en toute bonne foi, l'impression générale que m'a laissée, après deux soirées bien différentes, la comédie d'*un Père prodigue*. Deux sociétés sont compromises dans le succès de pareilles pièces : la société qui les inspire, et qui, le premier soir, va s'y mirer et y applaudir, et celle qui y apporte ses mécontentements d'après coup, trop individuels et trop tardifs pour étouffer le bruit et la vogue. A la première, nous n'avons rien à dire; ceux et celles qui la composent se riraient de nos sermons. La seconde mérite qu'on l'avertisse, qu'on la mette en présence du mal, qu'il dépend d'elle de combattre et de vaincre ; car elle est, après tout, la majorité. On l'a dit, — et je cite ici un homme déjà trop oublié, Gustave Planche, — quand Marivaux entremêlait les fines dentelles de son joli verbiage au dialogue amoureux des Cidalises et des Aramintes, on put remarquer que l'art se maniérait. Plus tard, lorsque M. Hugo, sacrifiant la vraie poésie et le vrai drame aux puérilités du spectacle et aux manies de l'antithèse, associait gauchement le lyrisme au mélodrame, on a pu dire : L'art s'en va ! — Aujourd'hui, ce n'est plus l'art qui s'en va; c'est quelque chose de plus grave, de plus étroitement lié aux destinées mêmes de l'humanité. J'ai écrit le mot *dissolvant*. C'est selon moi, celui qui s'applique le mieux au genre d'influence exercée par cette littérature. Elle n'égare pas, elle dissout ; et je ne sais si cette action lente, savante et subtile, n'est pas plus dangereuse que les prédications superbes de la révolte et du désordre. Il y a vingt-cinq ou trente ans, le roman et le théâtre égaraient les imaginations et les cœurs ; mais l'égarement, si funeste qu'il soit, n'est point irremédiable ; il suppose encore la force, le mouvement, l'ardeur, la vie ; il n'a pas ce caractère morne et désolant des steppes sans limites et des âmes sans horizon. Tout ce qui laisse à l'âme son ressort, son jeu, sa part, n'est pas assurément exempt de périls, mais n'est pas non plus dénué de ressources. Cette portion divine de notre être, attirée vers Dieu comme l'aiguille aimantée vers le pôle, peut se tromper de route, s'enivrer de ses chimères, s'oublier même dans la fange de la matière et des sens : n'importe ! qu'un rayon céleste l'illumine, la mystérieuse blessée remonte vers son Créateur, et chacune de ses erreurs passagères lui sert d'échelon pour atteindre la vérité.

Ce qu'il y a de pire dans l'art comme dans toutes choses, c'est ce qui supprime l'âme, ce qui la dégrade au point de n'être plus que la grossière servante des instincts matériels, ce qui la réduit à un calcul banal, choisissant froidement entre le bien et le mal, comme entre des conditions diverses de bien-être ou de souffrance. Ce qui abaisse les sociétés et plus tard les expose à d'horribles dangers, c'est de se prêter complaisamment à cette dégradation de l'art, à ces méthodes détestables qui, au lieu de purifier les objets qu'elles touchent, les matérialisent, au lieu de les rapprocher de l'idéal, les rapprochent de la boue. On rit, on s'étourdit, on se moque des prédictions sinistres ; on dit : C'est si spirituel ! c'est si amusant ! c'est si vrai ! vrai comme mon voisin ! vrai comme moi-même ! — Puis toutes ces vérités-là se traduisent en catastrophes et en crimes, et l'on s'étonne que les poisons aient donné la mort, que les ignominies littéraires aient enfanté les monstruosités morales. Je sais tout ce qu'a de disgracié le rôle d'alarmiste; je sais tout ce que l'on répond de spécieux aux détracteurs du présent, aux panégyristes du passé. Prouvez-moi pourtant, oh ! prouvez-moi que la génération qui a produit et applaudi le *Cid* n'avait pas plus de grandeur, d'instincts héroïques, d'aspirations généreuses, de délicatesses d'esprit et de cœur, que celle qui produit et applaudit *un Père prodigue ;* et c'est avec une joie profonde que je m'avouerai vaincu.

ARMAND DE PONTMARTIN.

QUARANTE LETTRES INÉDITES

DE

MADAME DE MAINTENON

Je n'oserais dire que Madame de Maintenon soit devenue à la mode. Mais, assurément, le beau livre de M. le duc de Noailles, les Lettres originales publiées avec un soin si consciencieux par M. Lavallée, enfin les articles si remarquables de M. Saint-Marc Girardin dans le *Journal des Débats*, ont singulièrement modifié, si je ne me trompe, les préventions invétérées qui pesaient sur la mémoire de la seconde épouse de Louis XIV. Nous sommes heureux d'apporter un nouveau témoignage à décharge dans ce grand procès historique : ce sont les lettres de madame de Maintenon à son confesseur durant les quatorze derniers mois de la vie du grand Roi.

Ces Lettres sont parfaitement authentiques, le texte autographe est sous nos yeux [1].

Si quelqu'un, du reste, a mérité la confiance de madame de Maintenon, c'est assurément l'abbé Languet, à qui cette correspondance est adressée.

Né en 1675, à Dijon, où son père était procureur général au Parle-

[1] Après la mort de l'abbé Languet, les originaux avaient passé dans les mains de son héritier, M. Languet de Rochefort, président au parlement de Bourgogne. Ils appartiennent aujourd'hui à M. le comte de Vesvrotte, qui a bien voulu en faire jouir les lecteurs du *Correspondant*.

ment, Jean-Baptiste-Joseph Languet de Gergy n'est guère connu des gens du monde que par les pieuses industries à l'aide desquelles il a réussi, dans un siècle d'incrédulité, à bâtir l'église Saint-Sulpice de Paris, dont il était le curé.

Personne n'ignore donc que c'était un homme de beaucoup d'esprit. Ce qu'on sait moins, c'est qu'après avoir consacré son patrimoine à fonder au faubourg Saint-Germain un autre Saint-Cyr pour trente orphelines nobles, il trouvait moyen de distribuer encore un million d'aumônes par an; qu'en 1720, il envoya, pour secourir les victimes de la peste de Marseille, des sommes immenses; qu'en 1725, pour donner du pain aux pauvres, il vendit ses tableaux, sa vaisselle, ses meubles, ne se réservant qu'un lit de serge. On ne sait guère mieux que c'était un théologien d'une extrême rectitude de sens et de doctrine, un pasteur d'un zèle infatigable et d'une vigilance à toute épreuve, un administrateur d'une habileté supérieure, consommé dans la connaissance des hommes et le maniement des choses spirituelles.

Madame de Maintenon était toute sulpicienne. Elle avait fait de Godet des Marais, évêque de Chartres, l'*unique dépositaire de son cœur et de son âme* [1], et ce prélat n'avait de passion que pour Dieu et pour la communauté de Saint-Sulpice, dont il était l'élève. Lui mort, Madame de Maintenon se partagea entre deux hommes qu'il lui avait recommandés entre tous, Bissy, évêque de Meaux, et la Chétardie, curé de Saint-Sulpice. Dès qu'elle eut perdu ce dernier (30 juin 1714), elle transporta sa confiance à son successeur.

C'est ce qui résulte clairement des Lettres qu'on va lire, et tout spécialement de la troisième. On y voit que Madame de Maintenon avait fait des ouvertures à l'abbé Languet, qui s'était modestement excusé. Elle en avait référé à son directeur, Bissy, évêque de Meaux, qui l'avait affermie dans son choix : « Mandez-moi, écrit-elle alors à « l'abbé Languet, mandez-moi avec liberté, je vous en supplie, *les « jours* qui vous conviendraient le plus pour me faire une visite que « je crois *nécessaire*. Mandez-moi aussi lequel vous est le plus com- « mode du matin ou de l'après-dîner. » Il s'agit évidemment de rendez-vous périodiques et de plusieurs rendez-vous par semaine. « Il « faudra, ajoute-t-elle, cacher *une partie* de notre commerce *pour « vous sauver bien des accablements*. »

D'ailleurs, si l'abbé Languet n'eût été le confesseur ordinaire de Madame de Maintenon, comment s'expliquer, de la part d'une aussi discrète personne, les confidences que nous trouvons dans ces Lettres? Qu'avait-elle besoin, sans cela, de dire tant de choses au curé de Saint-Sulpice?

[1] Saint-Simon.

Nul, assurément, ne méconnaîtra l'importance de ces documents inattendus. Certes, l'instant est solennel. Nous assistons aux derniers jours d'un grand règne et d'un grand siècle. Louis XIV en conduit les funérailles avec une majesté imposante encore sans doute, mais inquiète et attristée. Trois générations l'ont précédé dans la tombe. Il survit, presque seul, à ses grands hommes de guerre; il a perdu, l'un après l'autre, tous ses grands ministres; il a vu mourir ces magistrats-modèles, Matthieu Molé, Lamoignon, Omer et Denys Talon. Il a vu s'éteindre de grands poëtes, Corneille, Molière, la Fontaine, Racine; de grands prosateurs, Pascal, Bossuet, Bourdaloue, Fénelon. Que reste-t-il? Daguesseau dans le Parlement, Massillon dans la Chaire, Jean-Baptiste Rousseau dans les Lettres, derniers rayons d'un soleil déjà plus qu'à demi couché.

Vainement le traité de Rastadt est venu couronner le traité d'Utrecht. La paix est rendue à l'Europe; mais, épuisée d'hommes et d'argent, la France compte amèrement ses blessures, et elle les impute à son roi. C'est la condition des monarchies absolues, que le maître y soit tenu pour responsable des malheurs publics autant qu'il le serait d'une faute personnelle. L'Opinion, reine du monde, s'en prenait à Louis XIV de ce qu'il ne lui avait pas été donné de faire renaître Turenne et Condé, ni Duquesne, ni Vauban, ni Colbert, ni Louvois. Il avait eu beau se servir à propos des quelques hommes qui lui demeuraient, Villars, Berwick, Duguay-Trouin, Boufflers; il avait eu beau envoyer en Espagne Vendôme, qu'il n'aimait pas (et à bon droit). L'Opinion n'en demandait pas moins compte au Roi, non pas seulement de l'insuffisance de Chamillart, de la Feuillade, de Villeroy, mais des talents supérieurs de Marlborough et du prince Eugène, mais des frimas de 1709, j'ai presque dit de la perte prématurée du duc de Bourgogne, si magnanimement supportée par son royal aïeul.

Puis, soixante-douze ans de règne, n'était-ce pas trop en vérité pour la mobilité de notre nation? Comment supporter un roi de soixante-seize ans? Comment ne point prononcer ce mot d'une si imprévoyante légèreté : « La France s'ennuie? » On avait hâte d'essayer d'autre chose, d'essayer du gouvernement d'un prince jeune, gai, spirituel, brave, et par-dessus tout corrompu.

Madame de Maintenon prend naturellement sa part entière de cette situation si grave. Elle la connaît, elle la sent, elle en souffre. Elle tient grand compte de l'Opinion (du Public, comme on disait alors); elle veut être informée de ce qui se dit à Paris. Elle compte un peu trop peut-être sur l'autorité morale du curé de Saint-Sulpice pour réagir, au moins dans sa paroisse, contre la malveillance des langues frondeuses. Elle souhaiterait avec passion qu'on rendît plus de justice au Roi, et que *M. le duc d'Orléans ne fût point aussi aimé*.

Du reste, cette femme, dont on fait la dominatrice du royaume, de quoi la voyons-nous occupée? De Saint-Cyr d'abord, puis de tous les couvents de fondation royale, à l'égard desquels elle est reine de France dans toute la portée du terme; puis de je ne sais combien de petites œuvres dont la minutie exclut tout à fait la pensée que Madame de Maintenon, qui s'applique à ces choses avec une sincérité si évidente, puisse en même temps mettre la main aussi principalement qu'on l'a cru aux choses du gouvernement.

La grande affaire de cette fin de règne, c'est la pacification des querelles religieuses; en d'autres termes, c'est l'acceptation de la bulle *Unigenitus*.

On avait espéré en finir avec la moins franche des hérésies, le Jansénisme, en donnant le coup de grâce au chef du parti, Quesnel, qui renouvelait, dans un livre alors fort à la mode, la doctrine des trop fameuses propositions de l'*Augustinus*. Malheureusement ce livre (*Réflexions morales sur le Nouveau Testament*) avait surpris la religion et l'approbation officielle de M. de Noailles, évêque de Châlons-sur-Marne, promu au siége de Paris en 1695 et cardinal cinq ans après. L'esprit de parti exploitait avec habileté ce témoignage imprudemment rendu de l'orthodoxie de Quesnel par l'un des évêques les plus considérables de l'Église de France. On crut avoir fait assez d'abord en opposant à l'approbation de M. de Noailles une première condamnation des *Réflexions morales* par le pape Clément XI, en date du 13 juillet 1708. On avait compté sans les arguties, qui jamais ne firent défaut aux sectaires. Le livre était déclaré hérétique par le Saint-Siége, sans qu'aucune proposition fût spécialement censurée. Les sectaires s'en plaignirent avec amertume. Ils insistèrent eux-mêmes pour que l'ouvrage fût soumis à un nouveau jugement. Ce jugement intervint à Rome le 8 septembre 1713 : c'est ce qu'on nomme la bulle *Unigenitus*[1].

Alors l'opposition à la fois politique et religieuse, que les malheurs de la guerre de succession avaient tant accrue, devint plus formidable que jamais.

Pour couper court à toute équivoque, cent une propositions extraites du livre de Quesnel étaient condamnées. Mais, dans ce nombre, il y en avait une ainsi conçue : « La crainte d'une excommunication injuste ne nous doit jamais empêcher de faire notre devoir. » Façon captieuse, mais assez transparente, de protester en l'honneur des martyrs du Jansénisme et de déclarer injustes les cen-

[1] Sauf ce qui touche Madame de Maintenon, toute cette interminable querelle de la bulle *Unigenitus* est exposée et appréciée à merveille par M. de Carné dans son ouvrage intitulé, la *Monarchie française au dix-huitième siècle, études historiques sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*.

sures pontificales qui les avaient frappés. C'est en ce sens que la proposition avait été écrite; évidemment c'est en ce sens aussi, et uniquement en ce sens, que cette proposition était condamnée. Mais on avait cru devoir la reproduire dans la Bulle exactement dans les termes dont s'était servi Quesnel, pour échapper au reproche si longtemps adressé au pape Alexandre VII d'avoir condamné des propositions qui n'étaient pas littéralement dans Jansénius.

Quoi qu'il en soit, les Gallicans prirent feu sur la condamnation d'une proposition hors de laquelle ils ne voyaient plus de salut pour la couronne. Le zèle des magistrats s'émut du péril qui menaçait la royauté. Le Jansénisme avait trouvé des alliés inespérés, aussi nombreux qu'ardents et convaincus. Ce n'était plus à lui seulement, c'était au gallicanisme tout entier qu'on avait affaire.

Vainement les explications furent prodiguées. Vainement, après trois mois de conférences présidées par le cardinal de Noailles, quarante prélats contre neuf acceptèrent la Bulle. Vainement, le 15 février 1714, fut-elle même enregistrée (avec quelques réserves, il est vrai), au parlement de Paris. Vainement enfin soixante-dix évêques, Fénelon entre autres, s'unirent aux quarante qui avaient adhéré à la sentence de Rome. Le cardinal de Noailles, tout en condamnant Quesnel, éluda l'acceptation de la Bulle sous prétexte de demander des explications au Souverain Pontife, ce qui n'empêchait point en attendant le prélat de déclarer suspens, *ipso facto*, tous les prêtres de son diocèse qui recevraient le jugement du Saint-Siége avant qu'il eût été ratifié par l'adhésion archiépiscopale. On croit rêver.

Pendant que le cardinal de Noailles résistait ainsi avec cet emportement des esprits faibles, qui passe toutes les bornes, pendant qu'il frappait d'interdit tous les confessionnaux de la Compagnie de Jésus, que faisait Louis XIV, *gouverné* par le jésuite le Tellier? Il négociait.

Le 24 mars 1714, Noailles promet des explications. Le Roi les attend patiemment jusqu'au 18 octobre. Il s'aperçoit enfin qu'il a été joué. Va-t-il alors exiler l'archevêque? Il n'en a pas même la pensée; il songe à le réduire *gallicanement*. Le Roi propose sérieusement au Pape de soumettre la Bulle à la révision des évêques de France assemblés en concile national. Saint-Simon nous apprend que le Tellier y donnait les mains. Le Pape se récrie. Louis XIV reprend les négociations avec le Cardinal, bien que tout eût été vain auprès de celui-ci, même les larmes du Roi et ses *conjurations*. On négociait encore à la mort de Louis XIV. Non-seulement les cardinaux de Rohan et de Bissy, qui n'étaient point des hommes ordinaires, s'usèrent à ce jeu stérile, mais encore les deux plus habiles négociateurs qu'ait eus l'Église de France en ce siècle : le cardinal de Polignac y perdit son latin, le cardinal d'Estrées mourut à la peine. Les hom-

mes instruits savaient cela. Mais ce qu'ils ne savaient pas jusqu'à ce jour, c'est la modération invincible avec laquelle, au plus intime de leur cœur, Louis XIV et Madame de Maintenon supportèrent jusqu'à la fin ces résistances et ces dégoûts. On est forcé de le reconnaître, il n'y a pas trace d'exaspération dans les lettres qu'on va lire, aucune allusion à l'indignation du Roi. Partout une tristesse calme, résignée, sans illusions, mais sans colère. Le résultat capital de cette publication, c'est de jnstifier à jamais Madame de Maintenon des conseils de violence qu'on lui a prêtés jusqu'ici et de renverser toute cette fantasmagorie des persécutions furieuses au milieu desquelles aurait fini Louis XIV.

On a fait grand bruit du courage de Daguesseau, mandé à Versailles le 11 août 1715, vingt jours avant l'ouverture du nouveau règne, et résistant en face au monarque déjà malade. On peut douter, non de la vertu, mais du péril de Daguesseau, lorsqu'on lit dans le *Journal de Dangeau* ces mots si calmes : « *Dimanche* 11, *à Versailles*.— Le Roi donna audience au Procureur général, et il paraît qu'il ne fut pas fort content des réponses que lui fit ce magistrat. » Après quoi, Dangeau parle d'autre chose.

Nous avons mieux désormais, nous avons la correspondance la plus intime de Madame de Maintenon sur les affaires ecclésiastiques du moment, nous avons ses lettres à son confesseur. Or, non-seulement il n'y a pas trace des plans furieux que Saint-Simon impute aux derniers mois du règne de Louis XIV ; mais le ton général de ces lettres résiste absolument à toutes les fables répandues en ce temps-là par les Jansénistes sur l'enlèvement projeté du Cardinal (sauvé par mademoiselle de Chausseraye) et sur l'incarcération du Procureur général à la Bastille. En effet, cette correspondance est pleine de la prodigieuse longanimité de Louis XIV dans toute l'affaire de la Bulle. Cette affaire, Madame de Maintenon ne la conduit pas du tout, mais elle en est incessamment occupée ; elle sait, jour par jour, tout ce qui se passe, tout ce qui se prépare ; elle tient beaucoup à ce que le curé de Saint-Sulpice en soit exactement informé. Elle n'a rien de caché pour lui ; elle n'a rien à dissimuler avec lui. Eh bien, vous ne trouverez pas dans toutes ses lettres un mot menaçant, que dis-je? un mot amer à l'adresse du Cardinal ou de Daguesseau.

Il faut donc tout au moins rabattre beaucoup, ou de ces fureurs de *boute-feu enragé* que prête Saint-Simon au père le Tellier, ou tout au moins de l'empire absolu qu'il attribue à ce jésuite sur les résolutions de Louis XIV [1].

[1] Ce qu'on vient de lire était imprimé lorsqu'a surgi un témoignage des plus imprévus, celui d'un confident du P. le Tellier. Le chanoine le Gendre (*Mémoires*, livre VI) affirme que le confesseur du Roi songea d'abord à faire publier la Bulle

La vérité est que le Roi, tout décidé qu'il fût à ne rien faire qui n'eût l'approbation du Saint-Siége, était tenu en échec par l'empire qu'avaient alors les maximes gallicanes, « ayant le cœur serré, dit Madame de Maintenon, entre la religion et les droits de son royaume. » La clef de la situation est là, et non ailleurs.

Sans aucun doute, le Roi, quelque autocrate qu'on se le figure, faisait état des dispositions des esprits. Il n'avait point oublié que Paris était la ville de la Fronde. Il savait que, par ses aumônes et par ses vertus pastorales, le Cardinal était l'idole de sa ville métropolitaine. Il n'ignorait pas que les curés de Paris pouvaient beaucoup dans leurs paroisses; que la Sorbonne voulait être ménagée; que la magistrature avait un puissant écho dans le barreau, et que le barreau faisait autorité dans toute la bourgeoisie. Louis XIV savait ces choses, et il en tenait grand compte. Mais, par-dessus tout, il voulait concilier ce qu'il devait à l'Église avec ce qu'il croyait devoir à la royauté. Or, sur ce dernier point, ses idées étaient celles de ses contemporains, de nos jours à peu près abandonnées. Cela ne nous rend point injuste envers le grand Roi. Je suis, je l'avoue, plus touché de sa piété, si vraie dans ses dernières années, que blessé de ses préventions gallicanes. Ces préventions appartiennent à son temps; sa piété, au contraire, est bien à lui. Rien n'est plus puéril, a dit un de nos contemporains, que de faire un crime aux personnages de l'histoire d'avoir été de leur temps. C'est ce que n'a pas su voir un récent historien de l'Église [1]. Mais je n'en persiste pas moins à dire (et les Lettres qu'on va lire en donneront d'irrécusables preuves) que le grand obstacle à la pacification religieuse du royaume, c'était le gallicanisme.

L'âge du Roi, au surplus, n'était pas de nature à décourager les résistances. La pensée d'un changement prochain de règne était dans tous les esprits. Louis XIV avait fait son testament, et le duc d'Or-

à Paris, en vertu de l'autorité primatiale de l'archevêque de Lyon. Louis XIV ne goûta pas ce conflit de juridiction. Il fut ensuite question d'envoyer le Cardinal à Rome, où le Pape lui eût fait son procès. Le lieutenant de police d'Argenson se chargeait de l'exécution et répondait de la tranquillité de Paris. Madame de Maintenon, dit le Gendre, *para le coup*. On parla de donner pour juges au Prélat des commissaires nommés par le Pape à la requête du Roi : cette idée n'aboutit pas plus que les précédentes. Enfin le P. le Tellier proposa une déclaration royale qui eût enjoint aux évêques dissidents d'accepter la Bulle sous peine d'être déposés sans procès par un concile national pour désobéissance *notoire*. Mais Daguesseau protesta qu'il résignerait sa charge plutôt que de requérir l'enregistrement d'une telle déclaration.

Au milieu de ses hésitations, Louis XIV mourut. Toujours est-il que, même en ces matières si délicates, jusqu'au dernier moment il demeura roi.

[1] L'abbé Rohrbacher.

léans, comme l'observe Madame de Maintenon, « avait trop d'esprit pour ne pas voir qu'étant naturellement le premier en qui dût résider toute l'autorité, ce que le Roi avait fait ne fût pour diminuer cette autorité en la partageant. » Il songeait donc à obtenir du Parlement que le testament de Louis XIV eût le sort de celui de Louis XIII, et, quelque indifférent que fût le Duc aux questions religieuses, la répugnance des magistrats à l'endroit de la Bulle offrait à ce prince une trop bonne occasion de flatter le Parlement et l'opinion de Paris pour qu'il n'encourageât point alors ouvertement une opposition dont il devait faire lui-même si bon marché en 1720. Il ne craignit pas d'annoncer l'intention personnelle de résister en face au Roi séant en lit de justice [1]. Pour le Cardinal donc et pour ceux qui s'étaient emparés de son esprit, de quoi s'agissait-il ? Uniquement de gagner du temps jusqu'à la mort du Roi, s'il se pouvait. L'homme qui gouvernait le Cardinal, Dorsanne , en fait l'aveu en toutes lettres, dans son journal intime. L'événement prouva qu'il avait calculé juste.

Ceux qui ont vécu dans des temps de parti ne s'étonneront point que la grande question du moment, celle qui se reproduisait sans cesse, fût la question de savoir si telle personne inclinait pour la Bulle ou contre la Bulle. « C'était là, dit Saint-Simon, la grande affaire, la supérieure, celle de tous les jours, et qui influait puissamment sur toutes les autres en ce temps-là. » Cette question remplit toutes les Lettres de Madame de Maintenon. Comme épouse du Roi, je l'ai dit, elle exerçait sur les couvents de fondation royale tous les droits qui appartenaient aux reines de France. Ces droits impliquaient des devoirs. En un sens, elle avait charge d'âmes, sa conscience étant intéressée à la conservation de l'orthodoxie dans ces maisons, et, par conséquent , au choix des directeurs et des confesseurs. Assurément elle ne s'y épargnait pas ; mais l'exemple de Port-Royal, le souvenir si présent des longs et graves embarras qu'avait donnés l'esprit d'opposition de ce couvent de filles justifiait , ce semble, une vigilance aussi minutieuse.

L'extrême justesse d'esprit qui distinguait par-dessus tout Madame de Maintenon éclate, au reste, dans ses Lettres à l'abbé Languet comme dans toutes ses autres correspondances. Ne craignez pas qu'elle tranche du théologien. « Je ne suis pas, dit-elle, de ces femmes capables qui croient en savoir autant que les docteurs [2]... — Je bénis souvent Dieu de m'avoir mise entre les mains de gens qui m'ont inspiré la crainte des nouveautés, l'attachement à l'Église ca-

[1] Saint-Simon, édit. Delloye, XXII, 250.
[2] Lettre XXXI.

tholique, apostolique et romaine, et la soumission convenable à mon sexe et à mon ignorance[1]. »

Cela ne l'empêchait pas de ne point s'accoutumer à l'esprit de révolte qu'elle trouvait partout contre le Pape. « Je crois, écrit-elle, je crois être avec les Huguenots, où j'ai été élevée[2]. »

En tout, ces Lettres rappellent partout celles que nous avons de la même main, si sérieuses et si sensées. Quelque sobres et contenues qu'elles soient, elles sont pleines de lumière sur la vraie situation de Madame de Maintenon à la cour, sur la mesure de sa participation aux affaires publiques, sur ses sentiments intimes à l'endroit des Jésuites en général et du P. le Tellier en particulier, sur ses relations avec les princesses du sang royal, sur son refroidissement final envers madame des Ursins, envers le cardinal de Noailles, envers MM. Tiberge et de Brisacier, envers Fénelon.

N'y cherchez pas l'enjouement de la jeunesse : celle qui écrit est octogénaire. Elle est triste, et, bien que cette tristesse ne se fasse pas trop sentir ici, le charme est absent, le sourire manque : une seule fois elle plaisante, mais avec mesure, sur un de ses protégés, dont elle trouve les lettres *trop pathétiques*[3].

Néanmoins le sérieux habituel du style n'exclut pas la bonté du cœur : la vive et persévérante sollicitude de Madame de Maintenon pour de pauvres gentilshommes, M. de Bosredon, M. de Goulhezre, proteste contre la sécheresse d'âme qu'on lui impute[4].

Est-il besoin d'ajouter que son langage est excellent, plein de naturel et de distinction tout ensemble, d'une précision et d'une netteté toutes viriles? Rien de trop. On dirait que Madame de Maintenon a toujours présent à l'esprit le mot si connu de madame de la Fayette : « Une période retranchée d'un ouvrage vaut un louis ; un mot vingt sols. »

Son style a cette correction qui tient au bon usage et au commerce de la bonne compagnie, mais qui n'a rien à démêler avec Vaugelas. Madame de Maintenon ne raisonnait point grammaire; elle parlait avec une pureté toute d'instinct et d'habitude, qui ne la préservait pas de certaines fautes vraiment étranges. C'est ainsi qu'elle écrit constamment : « Aussi effrayé qu'il *le* lestoit » pour « qu'il l'était[5]. » Ce n'est pas une inadvertance; car, toutes les fois que ce tour revient sous sa plume, elle écrit de même. J'ai cru qu'il y aurait de

[1] Lettre XXIII.
[2] Lettre XXVI.
[3] Lettre XXXV.
[4] Lettres XVII, XXIII, XXVI, XXXV, XXXVI, XLI.
[5] Lettre VII.

la pédanterie à reproduire ces fautes, et quelques autres, en fort petit nombre; et je me suis permis de les faire disparaître. Le lecteur, je l'espère, me le pardonnera.

FOISSET.

I

A Marly, ce 24 juin 1714.

Je voudrais bien, monsieur, vous avoir fait curé de Saint-Sulpice, car j'espérerais quelque part au bien que Dieu y va faire par vous. J'y prendrais un intérêt particulier, et j'espère que votre saint prédécesseur [1] vous répondra de l'estime qu'il m'a inspirée pour votre personne et de mon attachement pour Saint-Sulpice. Que nous serions heureux, monsieur, si la maladie ne nous coûtait que sa démission et qu'il pût vivre encore quelque temps pour l'Église et pour ses amis! Il est juste qu'il se repose et que vous travailliez. Je vous supplie de me mander la vérité sur son état : les uns me disent qu'il se meurt, les autres qu'il peut encore aller loin. Souffre-t-il? ne peut-il plus écrire? Vous voyez, monsieur, que je vous écris sans façon. Je vous supplie d'en user de même et de m'écrire.

Votre très-humble et très-obéissante servante.

MAINTENON.

II

A Saint-Cyr, ce 30 juin 1714.

La douleur où je suis, monsieur, de la perte que nous venons de faire [2] ne m'empêche pas de prendre part à la vôtre; je la comprends dans toutes ces circonstances; mais Dieu l'a voulu, et dans le temps qu'il paraissait le plus nécessaire. Le Roi en est bien fâché et avait une grande confiance en lui. Cette maison ici [3] perd beaucoup; mais j'espère que vous aurez toujours une bourse particulière pour une œuvre

[1] Joachim Trotti de la Chétardie, sulpicien, confesseur de Madame de Maintenon, né en 1630, mort en 1714. Il était curé de Saint-Sulpice depuis 1696.

[2] La perte de l'abbé de la Chétardie, prédécesseur de l'abbé Languet de Gergy dans la cure de Saint-Sulpice.

[3] La maison de Saint-Cyr.

qui avait son approbation, et pour toutes les filles que nous avons dans votre paroisse.

J'ai attendu tout le matin M. l'évêque de Meaux[1]. Il faut qu'il n'ait pas reçu la lettre que j'avais pris la liberté de vous adresser pour lui.

Quand tous vos premiers embarras seront passés, monsieur, je vous demanderai une conversation ici ou à Marly.

Je fais souvenir le Roi de temps en temps de nommer un supérieur au Val-de-Grâce. Je le ferai jusqu'à ce qu'il y en ait un.

Je suis, monsieur, avec respect, votre très-humble et très-obéissante servante.

MAINTENON.

III

A Marly, 4 juillet 1714.

Je serais bien fâchée, monsieur, que vous ne voulussiez point avoir de commerce avec moi. Il est difficile que je m'en passe, ayant une très-grande confiance en vous; et, quoique je n'aie guère l'honneur de vous connaître par moi-même, je ne crois point agir imprudemment quand je le fais par rapport à votre réputation et au témoignage de gens que j'estime infiniment. M. de Meaux me confirma encore hier dans tous ces sentiments-là.

Je crois pourtant qu'il faudra prendre un milieu et cacher une partie de notre commerce pour vous sauver bien des accablements[2]. Mais, encore une fois, il est impossible que, dans l'état où sont les choses, je ne m'adresse souvent à vous.

Les Filles du Val-de-Grâce ont grand tort d'avoir élu un supérieur sans en rien communiquer au Roi, qui s'était donné tant de peine

[1] Henri de Thiard de Bissy, né le 25 mai 1657, évêque de Toul en 1687, successeur de Bossuet à Meaux en 1704, cardinal en 1715, mort le 26 juillet 1737. Madame de Maintenon lui accorda toute sa confiance après qu'elle eut perdu, en 1709, Godet des Marais, évêque de Chartres, qui était son directeur spirituel.

[2] Évidemment, il ne s'agit pas ici d'un commerce de lettres ordinaire. Si Madame de Maintenon n'eût écrit à Languet que comme à l'un des curés de Paris, il n'y avait pas là de quoi l'exposer à *bien des accablements*. Mais on conçoit qu'il en dût être autrement s'il transpirait dans le monde que Languet fût son confesseur. C'est cette *partie* de leur *commerce* qu'il importait de *cacher*. C'était là aussi *le commerce* que Languet eût souhaité *ne point avoir*. (Voir le début de la présente lettre). Il n'a pu dire à Madame de Maintenon : « Je ne veux pas que vous m'écriviez. » Mais il eût voulu être dispensé de la direction de sa conscience ; il sentait le poids d'une telle responsabilité.

pour leur donner M. le curé de Saint-Sulpice. Je doute qui leur ait nommé (*sic*) celui qu'elles viennent de choisir, que l'on m'a dit être suspect. Elles ne me parlaient point, dans la première lettre, de leur droit d'élection; ainsi je comptais que le Roi en demanderait un à M. le Cardinal de Noailles, qui apparemment ne lui aurait pas refusé.

Je ne sais ce que c'est que M. l'abbé Lagneau; mais je voudrais bien que M. l'abbé de la Sayette demeurât aux Filles de la Conception.

La cassette dont vous me parlez sera très-bien entre les mains de M. l'évêque de Meaux.

Je vous rends mille grâces, monsieur, de la précaution que vous prenez pour mes lettres, en cas qu'il s'en trouvât chez notre saint pasteur [1].

Mandez-moi avec liberté, je vous en supplie, les jours qui vous conviendraient le plus pour me faire une visite que je crois nécessaire. Il me semble que le dimanche, le jeudi et le samedi sont les jours où l'on a le plus d'affaires dans les paroisses. Mandez-moi aussi lequel vous est le plus commode du matin ou de l'après-dîner.

Finissez vos lettres, je vous en supplie, sans aucune cérémonie, comme je fais les miennes.

MAINTENON.

Un jeune homme de Maintenon, nommé Cavet, me demande quelques secours pour achever ses études dans la petite communauté de Saint-Sulpice. Est-il connu de vous?

IV

A Marly, 6 juillet 1714.

Les Filles du Val-de-Grâce m'ont écrit pour me dire qu'elles auraient bien envie d'avoir pour supérieur M. Vivant, chancelier de Notre-Dame; et, sans attendre ma réponse, elles l'ont élu brusquement. Le Roi l'a su et en a été fort blessé. Il s'est fait informer de M. Vivant, et on lui a dit que c'est un homme suspect par rapport aux nouveautés [2]. On a prié M. le Cardinal [3] de leur donner ou vous, monsieur, ou M. de la Sayette, ou M. Paulet. M. le Cardinal a mandé qu'elles en auraient un des trois.

Les Carmélites de la rue Grenelle m'ont écrit qu'elles vous souhai-

[1] L'abbé de la Chétardie.
[2] Le Jansénisme.
[3] Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris

taient pour leur supérieur préférablement à tout autre. Je leur ai répondu qu'elles ne pouvaient faire un meilleur choix, et que je partagerais avec elles l'obligation qu'elles vous en auraient. Ne vous refusez pas, monsieur, à toutes ces bonnes œuvres, quand ce ne serait que pour empêcher que d'autres ne gâtent ces communautés.

J'ai cru devoir vous avertir de tout ce qui s'est passé ici là-dessus; vous en ferez l'usage qu'il vous plaira.

MAINTENON.

V

Ce 2 juillet 1714.

Soyez, je vous en supplie, monsieur, dans une entière liberté avec moi. Je ne désire de commerce avec vous que pour le bien; vous saurez mieux que moi quand il sera pressé de me répondre. Je connais une partie de vos embarras, et, grâce à Dieu, je ne suis pas pointilleuse.

On m'a déjà dit ce que je crois avoir vu, qui est que vous ne durerez pas longtemps si vous ne vous ménagez; vous n'êtes pas de la force de votre saint prédécesseur.

Si vous voulez venir jeudi, bien matin, à Saint-Cyr, vous m'y trouverez ou j'y arriverai bientôt, c'est-à-dire sur les huit heures. Si vous y êtes le premier, on vous y occupera, car nos Dames veulent vous demander les mêmes bontés de feu M. le curé[1].

Nous prendrons nos mesures pour notre commerce.

VI

A Marly, ce 6 août 1714.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre du 2 de ce mois. Le confesseur de cette fille du Port-Royal a jusqu'ici refusé de l'aller voir, disant qu'il ne pourrait ne pas conseiller la sortie de cette maison. Je crois, monsieur, que nos missionnaires s'effrayent trop de certaines caresses très-innocentes qui se font dans les couvents. Nos demoiselles sont élevées dans un si grand éloignement de ces manières-là, qu'on les trouve sèches partout, et qu'elles-mêmes trouvent étrange qu'on

[1] La Chétardie. — Cette lettre confirme ce que nous avons dit de la lettre III ci-dessus.

les embrasse. Il y a du danger à tout. J'estime fort le Port-Royal, et vous me confirmez dans la bonne opinion que j'en ai[1].

Le collége Mazarin est donc gâté aussi[2]. N'y aurait-il rien à faire là-dessus?

Le Père du Trévoux me voulut voir deux fois avant le mariage de madame la duchesse de Berri pour me dire ses merveilleuses inclinations sur tout et sa passion pour madame la Dauphine[3]. Elle nous montra, dès le lendemain de ses noces[4], une corruption surprenante et une aversion pour notre chère princesse, dont on a vu les suites. Le bon Père n'était point obligé de m'instruire du démérite de cette princesse; mais il l'était, ce me semble, de ne me pas tromper d'un dessein prémédité. Je doute qu'un tel homme inspire beaucoup de piété à mademoiselle de Valois[5].

Madame la Princesse[6] a paru penser à vous pour la conduire, en parlant à la reine d'Angleterre[7]. J'espère, monsieur, que vous ne la refuserez pas.

On veut encore espérer quelque chose de la négociation de M. l'évêque de Troyes avec le cardinal de Noailles[8].

VII

A Saint-Cyr, ce 9 août 1714.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre du 7. — Madame de Fontaine m'a

[1] Il s'agit du Port-Royal de Paris, qui s'était séparé avec éclat du Port-Royal des Champs dès 1661, et dont l'orthodoxie ne s'était pas un instant démentie depuis.

[2] Par le Jansénisme.

[3] La duchesse de Bourgogne, devenue Dauphine, le 14 avril 1711, par la mort de Monseigneur, fils unique de Louis XIV.

[4] Marie-Louise-Élisabeth d'Orléans, que la Cour nommait MADEMOISELLE, née le 20 août 1691, de Philippe, duc d'Orléans, depuis régent de France, et de Françoise-Marie (fille de Louis XIV et de madame de Montespan), fut mariée, le 6 juillet 1710, à Charles, duc de Berri, petit-fils de France, frère cadet du duc de Bourgogne et de Philippe V.

[5] Charlotte-Aglaé d'Orléans, sœur de la duchesse de Berri, née le 22 octobre 1700, mariée au prince héréditaire de Modène (de la maison d'Est), en 1720.

[6] Anne de Bavière, seconde fille d'Édouard de Bavière, Prince Palatin du Rhin, et d'Anne de Gonzague de Clèves (dont Bossuet a écrit l'oraison funèbre), née le 13 mars 1648, mariée le 11 décembre 1663 à Henri-Jules, fils du grand Condé, veuve le 1er avril 1709, morte le 23 avril 1723.

[7] Marie d'Est-Modène, veuve de Jacques II, retirée au couvent de la Visitation de Chaillot.

[8] L'évêque de Troyes était alors Denys-François Bouthillier de Chavigny, deuxième du nom, depuis archevêque de Sens.

dit qu'elle ne trouve pas le confesseur si effrayé qu'il l'était, et qu'elle ne le presse pas d'aller à Paris [1].

Avant de vous donner un rendez-vous, monsieur, je voudrais savoir si vous voulez que ce soit à Saint-Cyr, si vous avez affaire avec nos Dames, ou si vous ne venez que pour moi; car, en ce cas-là, je vous verrais un matin à Versailles, et deux heures vous suffiraient tout au plus [2].

Je me souviens bien que le Roi fit dire à M. de Troyes de ne se point trouver à l'assemblée, et qu'ensuite on lui répondit du jeune. Je ne sais pourquoi l'ancien est venu; je ne les connais ni l'un ni l'autre [3].

Il me paraît que M. le Chancelier [4] a confiance dans la négociation; je n'en crois pas de même, mais je crains une fausse paix.

Vous me rassurez sur le Père du Trévoux. Je craignais de vous en avoir trop dit; mais je crois qu'étant un homme public, on vous doit la vérité. Je continuerai, et je le ferais avec une grande confiance si vous vouliez me dire les fautes que vous y pourriez remarquer.

J'ai vu une fois ou deux M. l'abbé de la Sayette, sans presque lui parler. Votre prédécesseur m'en avait parlé, et me fit son portrait un peu avant sa mort. M. de Meaux m'en a dit du bien, c'est tout ce que j'en sais.

VIII

A Saint-Cyr, ce 28 août 1714.

Quelque accablée que j'aie été, ces derniers jours, ici, je vous aurais prié d'y venir, monsieur, si je n'avais appris que vous vous êtes encore trouvé mal d'un excès de veille. Je vois par là cette forte santé dont vous vous vantez.

[1] Anne-Françoise Gautier de Fontaine (c'est ainsi que Madame de Maintenon écrivait ce nom), née en 1658, morte en 1743, maîtresse générale des classes de Saint-Cyr lors de la réforme de la maison, en fut élue deux fois supérieure.

[2] Il nous semble que ce passage est parfaitement clair.

[3] L'ancien évêque de Troyes était Denys-François Bouthillier de Chavigny, premier du nom, évêque de Troyes en 1679, démissionnaire en 1697, mort à quatre-vingt-neuf ans en 1731.

Le jeune était son neveu, Denys-François Bouthillier de Chavigny, deuxième du nom, sacré en 1698, transféré à Sens en 1716, mort en 1730 à soixante-cinq ans.

[4] Daniel-François Voysin, né à Paris en 1654, intendant de Saint-Cyr en 1701, secrétaire d'État de la guerre en 1709 en remplacement de Chamillart, chancelier le 2 juin 1714, sur la démission de Pontchartrain.

La négociation à laquelle il est fait allusion ici était conduite par le cardinal de Polignac, lequel, au moyen de quelques explications, espérait obtenir l'adhésion du cardinal de Noailles à la bulle *Unigenitus*.

J'avais besoin de force et de consolation dans la diversité de sentiments que je trouvais; mais il me semble que tout se réunit présentement pour envoyer à Rome le mandement de M. le cardinal de Noailles, et tâcher de bonne foi que le Pape s'en contente. Nous allons être quelque temps sans entendre parler de cette affaire [1].

Vous me ferez grand plaisir, monsieur, de m'écrire quelquefois, et encore plus de prier Dieu pour moi.

Il nous revient de grands désordres des promenades nocturnes qui se font au Cours [2]. Je crois qu'on les défendra.

Mandez-moi ce qui vous reviendra des discours publics; je vous ai déjà dit que l'on en tire quelquefois des occasions de faire du bien.

IX

A Fontainebleau, 3 septembre 1714.

Le voyage m'avait assez fatiguée pour avoir en effet assez besoin de repos; mais vos lettres, monsieur, ne le sauraient troubler et me font autant de plaisir qu'elles me feraient d'honneur si le commerce que vous voulez bien avoir avec moi était public.

On m'avait fort assurée que vous aviez été malade une seconde fois par un excès de veille auprès de quelque malheureux mourant.

Il me paraît que les dispositions que le Roi vient de faire produisent de bons effets à Paris. Le Parlement se tient très-honoré du dépôt qui lui est confié; le peuple, touché de voir que le Roi songe à lui procurer du repos après lui; les courtisans, mourant de curiosité pour deviner ceux qui sont nommés dans le testament. Il est impossible

[1] Le 25 février 1714, le cardinal de Noailles avait publié un mandement pour expliquer son refus d'accepter la bulle *Unigenitus*, bien qu'il condamnât les *Réflexions morales* du P. Quesnel sur le Nouveau Testament. Mais, en même temps, le Prélat déclarait suspens, *ipso facto*, tout ecclésiastique de son diocèse qui accepterait la Bulle indépendamment de son autorité épiscopale. Ce n'est point de ce premier mandement qu'il s'agit ici, mais d'un projet de mandement qui avait été concerté entre le cardinal de Polignac et le cardinal de Noailles, et par lequel ce dernier se serait rallié à la Bulle en l'expliquant à sa manière. (Voir ci-après, lettre x, note 2.)

[2] « On n'est point à la mode si l'on n'a à présent un soufflet ou une carriole découverte pour aller se promener la nuit au Cours, et si l'on n'y profite pas *jusqu'au jour* du clair de lune, s'il y en a, ou de flambeaux lorsqu'il n'y en a pas. *On m'a assuré que la mode viendroit bientôt de se passer de la lune et des flambeaux.* Dès qu'on est arrivé au rond qui est au milieu des allées du Cours, les dames, les *demoiselles* et les messieurs mettent pied à terre; on y danse aux chansons et au son des instruments; on y joue à colin-maillard et à d'autres jeux. » (*Mercure* d'août, p. 177.)

que M. le duc d'Orléans n'en soit blessé, car il a trop d'esprit pour ne pas voir qu'étant naturellement le premier en qui doit résider toute autorité, ce qu'on a réglé ne soit pour la diminuer en la partageant. Il serait à désirer qu'il ne fût point aigri, qu'il ne fût point aussi aimé qu'on nous dit qu'il l'est présentement à Paris, et que M. le duc du Maine ne fût point si envié [1].

Je ne doute pas que le Roi n'ait eu l'attention à la conservation de la bonne doctrine. Quant au reste, nos magistrats sont bien opposés à Rome, et l'on entend continuellement parler de la différence des décisions du Pape à celles de l'Église.

M. le Chancelier était fort opposé à envoyer le mandement de M. le Cardinal à Rome, dans la peur que le Pape ne soit plus difficile, étant consulté, qu'il ne le serait à tolérer une chose déjà faite. Cependant il est tombé d'accord qu'il n'y avait point présentement d'autre parti à prendre. Dieu veuille qu'il réussisse et qu'on ne soit pas obligé à prendre des moyens violents, qui auraient, à ce qu'on dit, de grands dangers pour la religion!

Je ne vois pourtant pas, de quelque manière qu'on en use à Rome, que le Jansénisme soit bien abattu et qu'il perde la protection de M. le cardinal de Noailles.

Vous voyez, monsieur, avec quelle liberté je m'explique avec vous; ne la confiez à personne. Vous ne pourrez croire combien il nous est revenu de choses de ce que je mandais à votre prédécesseur. Les gens de bien se trahissent les uns les autres, à peu près comme nos courtisans, sous le spécieux prétexte de servir l'Église.

Je suis très-aise que M. d'Argenson [2] vous loue; votre intelligence est absolument nécessaire pour le bien de votre paroisse.

Je n'ai pas de peine à croire que notre demoiselle de Saint-Cyr ne nous ait tous trompés; sa vocation ne m'a jamais paru assez ancienne

[1] Le dimanche 26 août 1714, Louis XIV avait fait venir à Versailles Jean-Antoine de Mesmes, premier président du Parlement de Paris depuis 1712, et Daguesseau, procureur général. Il leur remit son Testament cacheté de sept cachets, lequel fut déposé au greffe du Parlement le 30 août.

Cet acte, en date du 2 août, instituait un conseil de Régence dont le duc d'Orléans était le chef. Le conseil se composait du duc de Bourbon, chef de la branche de Condé, du duc du Maine, du comte de Toulouse, du chancelier (Voysin), du chef du conseil royal, des maréchaux de Villeroy, de Villars, d'Uxelles, de Tallard et d'Harcourt, des quatre Secrétaires d'État et du contrôleur général des finances (Desmarets). La garde de la personne de Louis XV était confiée au duc du Maine, avec le commandement de la maison du Roi. Toutes les affaires qui doivent être décidées par l'autorité royale devaient l'être à la pluralité des suffrages par le conseil de Régence, ainsi que la nomination à toutes les charges.

[2] Marc-René du Voyer-d'Argenson, né le 4 novembre 1652, lieutenant général de police de Paris depuis 1697, garde des sceaux sous la Régence, mort le 8 mai 1721.

pour s'y fier. Nos confesseurs croient que tout est fait quand ils envoient une fille dans un couvent. Je n'ose entrer dans ce qui les regarde.

J'ai toujours été très-choquée des promenades nocturnes du Cours, et je n'ai point douté qu'il ne s'y passât des scandales qui obligeraient le Roi à les défendre. J'aurais mieux aimé les prévenir, mais on ne fait pas ici tout ce qu'on voudrait.

Je n'ai point encore trouvé l'occasion de lire au Roi l'article de votre lettre qui parle des aumônes qu'il faisait autrefois dans les paroisses de Paris. Je le ferai le plus tôt que je pourrai; et, si la réponse était favorable, je vous le ferais savoir bien vite.

Je n'ai rien de particulier, monsieur, à vous dire pour Bizy. Vous y ferez plus de bien que je ne pourrais vous en demander. Je viens encore d'écrire à M. d'Argenson pour le presser de faire toucher quelque argent à notre pauvre prieure [1].

Je serais bien fâchée de vous donner la peine de venir ici, et je réponds bien que vous ne vous y plairiez pas, quoique ce soit un des plus beaux lieux du monde.

Le Roi est en parfaite santé.

Nous sommes inquiets sur Barcelone, où l'on se défend en véritables désespérés [2].

Je ne me porte pas trop bien; priez pour moi, monsieur, je vous en conjure, et pour la vie et pour la mort.

MAINTENON.

X

Ce 2 octobre 1714.

Je crois, monsieur, que le repos contribuera toujours à votre santé, ayant plus de travail que vous n'en pouvez porter.

Madame de Bizy aurait besoin de plus grands secours que ceux que je puis lui donner. Elle est elle-même une preuve de la bonne éducation de Saint-Cyr.

Vous ne pouvez croire, monsieur, combien on est dégoûté ici de celle de la plupart des couvents, qui effectivement n'élèvent les filles

[1] Bizy (*sic*), l'une des succursales de Saint-Cyr, était un couvent de femmes près de Vernon (département de l'Eure). Ce couvent avait pour prieure une ancienne élève de Saint-Cyr, madame de la Mairie, à qui sont adressés les numéros 165, 166, 168, 169, 170, 172, 173, 178, 182, 184, 185, 189, 190, 192, 193, 194 et 195 des *Lettres* de madame de Maintenon *sur l'Éducation des filles*.

[2] Barcelone tenait pour Charles d'Autriche contre Philippe V. Cette ville était assiégée en ce moment par le maréchal de Berwick.

ni pour la religion ni pour le monde; nous en voyons les suites de bien près. Si j'étais moins vieille, il me semble que je pourrais faire quelque bien là-dessus.

L'idée que vous avez, monsieur, sur la maison de Poissy, ne serait pas sans difficulté. C'est une grande fondation, et leur ordre s'opposerait au changement qu'il y faudrait faire. L'âge du Roi s'oppose aussi aux nouvelles entreprises.

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire en partant, avec un mémoire de tous les discours de Paris. M. le cardinal de Polignac[1] en a tenu, à ce que l'on dit, de bien violents sur M. de Meaux. Le zèle qu'il a pour l'accommodement de M. le cardinal de Noailles l'emporte. Le Roi a déclaré qu'il le désirerait aussi, mais qu'il n'en veut point qui intéresse la religion ni qui fâche le Pape.

Je crois que l'on enverra à Rome le mandement de M. le cardinal de Noailles aussitôt que nous serons à Versailles, et qu'on n'accordera plus de délais[2].

La disgrâce de M. le cardinal de Judice marque bien, monsieur, que les craintes de Rome ne sont pas mal fondées; car on dit qu'elle n'a pas d'autre cause que d'avoir condamné un livre fait pour soutenir l'autorité des Rois[3]. On a voulu aussi échauffer ici sur ce que ce mandement[4] condamne un plaidoyer de M. Talon sur la même matière.

[1] Melchior de Polignac, l'un des négociateurs de la paix d'Utrecht, cardinal en 1713, avait été à Rome auditeur de Rote pour la France en 1706 et associé au cardinal de la Trémoille pour la direction des affaires de France auprès de Clément XI, auteur de la bulle *Unigenitus*. Il parlait mal de Bissy, évêque de Meaux, sans doute parce que celui-ci était peu favorable à la transaction négociée avec le cardinal de Noailles, transaction qui n'aboutit point, comme on le verra plus loin.

[2] Ceci a trait à l'incident que voici :

Le 24 mars 1714, le cardinal de Noailles avait écrit au Roi pour demander quelques délais pour travailler à une instruction pastorale qui expliquerait d'une manière satisfaisante pour tout le monde son mandement du 25 février. Louis XIV y consentit dans l'espoir que le Prélat reviendrait sur ses pas. Mais on s'aperçut bientôt que ceux qui s'étaient emparés de son esprit n'avaient pas des vues bien franches. « Le Cardinal, dit le janséniste Dorsanne, son grand vicaire, le Cardinal était persuadé qu'il n'avait rien de mieux à faire que d'*amuser les négociateurs*, et que cette affaire ne pouvait se gâter en se prolongeant. » (*Journal* de Dorsanne, décembre 1714.) C'est pourquoi le Roi répugnait à de nouveaux délais.

[3] Le cardinal del Giudice, archevêque de Monte-Reale en Sicile, était grand inquisiteur d'Espagne. En cette qualité, il avait condamné un livre de Macannas, magistrat espagnol, livre écrit par l'ordre de Philippe V pour établir au delà des Pyrénées les maximes du gallicanisme parlementaire. La princesse des Ursins prit parti pour Macannas, et le cardinal del Giudice, qui revenait de Versailles (où il avait rempli une mission secrète de Philippe V), eut ordre de rester à Bayonne.

[4] Apparemment celui du cardinal del Giudice contre Macannas. Ce mandement,

Nous n'avons pas beaucoup de malades ici, la mortalité n'est que sur les vaches. On se sent encore si peu de la paix, qu'on aura peine à rétablir les aumônes des faubourgs de Paris. Seraient-elles bien distribuées par tant de curés murmurant pour M. le cardinal de Noailles et entretenant les peuples dans un esprit de révolte et de guerre civile dont on nous menace à tous moments, et dont M. d'Argenson ne me paraît pas effrayé?

M. l'évêque d'Évreux me paraît éviter avec beaucoup de soin de traiter les affaires de madame de Bizy avec M. de Bouville[1].

XI

A Fontainebleau, 11 octobre.

Je crains bien, monsieur, que nos filles de Saint-Cyr ne vous donnent trop de peine, et cependant j'y contribue, parce que je crois tout en sûreté quand vous vous en êtes mêlé.

Madame de Fontaine, maîtresse générale des Demoiselles, et chargée d'elles pour leur entrée et pour leur sortie, fait sa charge avec beaucoup de zèle. Elle a une grande inclination pour se servir de MM. Tiberge et Brisacier[2], qui reçoivent avec plaisir toutes ses commissions et ne s'en trouvent jamais chargés. J'ai des raisons de ne vouloir pas les rappeler dans la maison, dont je les ai éloignés et où ils ont toujours beaucoup de crédit. Il est certain qu'ils nous ont fait du bien dans les commencements; mais il s'est passé bien des choses depuis ce temps-là qui m'en ont dégoûtée, et je pense là-dessus comme feu M. de Chartres et comme celui d'à présent[3].

daté de Marly, où le cardinal était alors, avait été affiché à Paris, ce qui déplut fort, cette affiche étant un acte de juridiction de l'Inquisition, qui n'a jamais été soufferte en France.

[1] L'évêque d'Évreux était Jean Lenormand, né à Orléans en 1662, évêque d'Évreux en 1710, mort à soixante-dix-huit ans en 1733.

M. de Bouville, conseiller d'Etat, beau-frère du contrôleur général Desmarets, était seigneur de Bizy.

[2] MM. Tiberge et Brisacier étaient les supérieurs du séminaire des Missions étrangères à Paris. C'étaient deux prêtres pieux et instruits, qui jouissaient en ce temps d'une grande considération.

[3] *Feu M. de Chartres* était Paul Godet des Marais, né en 1647, élève des Sulpiciens, nommé à l'évêché de Chartres en 1690. Il dirigeait la conscience de madame de Maintenon. L'on sait combien il prit part à la condamnation du Quiétisme et à la fondation de Saint-Cyr. Il était très-prononcé contre les Jansénistes. Il mourut le 26 septembre 1709.

Celui que madame de Maintenon appelle ici M. de Chartres *d'à présent* était le

Il est vrai que j'ai désiré que vous vissiez notre postulante avant que d'entrer dans notre noviciat. Nous avons présentement assez de sujets du dehors; mais je ne voudrais pas manquer celui-là, s'il était excellent. Je suis bien fâchée de la peine que je donne à vos filles de l'*Instruction*[1]; cette fille-là n'y doit pas demeurer longtemps.

Sont-ce nos Dames qui vous ont marqué le lieu où elles voulaient la demoiselle de Saint-Cyr? Elles devraient au moins vous en laisser le choix. Je comprends parfaitement les raisons de M. le cardinal de Noailles pour défendre les grandes pensionnaires. Je crois aussi que les nôtres ne gâteraient pas tant les couvents, étant accoutumées à la règle.

Je ne doute point, monsieur, que Dieu ne bénisse la visite que vous allez faire au Val-de-Grâce, et je souhaite de tout mon cœur que nos filles ne se soient pas gâtées.

J'étais fort prévenue en faveur de madame d'Artaignan, la regardant comme une bonne tête.

Chanlon m'a paru aussi une très-bonne fille.

On m'a dit que Bréauté avait eu quelque goût pour les nouveautés.

Sachez leurs noms, je vous en supplie, afin de les mieux connaître. Ils s'oublient moins que les noms de religion.

M. le cardinal de Polignac[2] a assuré M. le Chancelier que M. le cardinal de Noailles donnera son mandement le 17 de ce mois, — comme il s'y est engagé[3], — et, bientôt après, il partira pour Rome[4]. Le mémoire qu'on y envoie, fait par MM. de la Commission et rédigé par M. le Chancelier, me paraît une sollicitation pour M. le cardinal de Noailles. On ne croit pourtant pas que le Pape accorde la tolérance qu'on lui demande.

MAINTENON.

neveu de Godet des Marais, Charles-François des Montiers de Mérinville, qui succéda à son oncle en 1709 et mourut le 10 mai 1746.

[1] Probablement de l'*Instruction chrétienne*.

[2] On a vu plus haut (lettre X) que cette Éminence croyait avoir obtenu, au moyen de certains tempéraments, l'adhésion du cardinal de Noailles à la bulle *Unigenitus*.

[3] Il s'agissait du mandement concerté entre le cardinal de Noailles et le cardinal de Polignac, mandement par lequel le premier aurait expliqué son acceptation de la Bulle.

[4] Il paraît que le cardinal de Polignac se proposait d'aller à Rome pour faire agréer l'arrangement convenu entre lui et le cardinal de Noailles. Mais ce projet avorta, comme on le verra par la lettre XIV ci-après.

La Commission conciliatrice dont parle ici madame de Maintenon se composait des cardinaux d'Estrées, de Rohan et de Polignac. (DANGEAU, sous la date du 31 juillet 1714.)

XII

Ce 12 octobre 1714.

Comme je change souvent de lieu et d'occupations, mes papiers ne sont pas en fort bon ordre, quoique je n'en perde point. Je garde vos lettres jusqu'à ce que j'y aie répondu, et, après vous avoir écrit avant-hier, je trouve votre lettre du 8 dans mon portefeuille.

J'attends que madame de Bizy ait touché son argent pour remercier M. d'Argenson. Vous en usez, monsieur, dans ses affaires, comme si vous n'en aviez point d'autres.

Je ne me soucierais pas que madame de Bizy eût beaucoup de pensionnaires; j'en voudrais seulement quelqu'une qui eût un nom, qui pût y être plusieurs années, et qui fût un échantillon pour montrer ce que c'est que l'éducation de Saint-Cyr. Après celle-là, je crois qu'elle n'en manquerait pas [1].

Mais madame de Bizy ne peut établir cette éducation qu'elle n'ait des religieuses élevées à toutes nos règles, et c'est là une grande difficulté, nos filles étant effrayées de l'incommodité de cette maison et trop accoutumées à la nôtre.

Si vous voyiez mon cœur, je crois que vous seriez content du zèle qui y est pour communiquer l'éducation de Saint-Cyr; mais je ne sais comment m'y prendre. Je voudrais parler aux supérieures des maisons religieuses; et je n'ai plus la force d'aller en aucun endroit. Je n'espérerais pas leur persuader que nous en savons plus qu'elles; mais je croirais pouvoir les gagner par la facilité que nous trouvons à gouverner 250 filles; et je vous dirai confidemment, monsieur, que les Dames de Saint-Louis ne se sont rendues qu'à la commodité qu'elles ont trouvée dans les règlements qu'on a établis.

Elles conviennent toutes que les classes sont de tous les emplois de la maison les plus faciles et qu'on y peut mettre les plus infirmes.

Quand la Mère Prioleau, supérieure de Chaillot, vint faire le novi-

[1] Ceci a trait à l'une des pensées favorites de madame de Maintenon. « En fondant Saint-Cyr, dit M. Lavallée, elle n'avait pas voulu seulement soulager la misère de deux cent cinquante familles nobles et élever deux cent cinquante demoiselles; elle voulait en faire une sorte de séminaire, d'où les élèves iraient porter dans les couvents ou dans les familles l'instruction et les vertus qu'elles y auraient acquises, ou, comme elle le disait, *qui multiplieraient l'éducation de Saint-Cyr*. — Il y a, ajoutait-elle, dans l'institut de Saint-Louis, de quoi renouveler dans tout le royaume la perfection du Christianisme. » Elle s'efforça donc de créer des succursales de Saint-Cyr, et les deux principales furent l'abbaye de Gomerfontaine et le prieuré de Bizy. »

ciat à Saint-Cyr pour y mettre les vœux solennels, elle se trouva fort étonnée de ce qu'on n'allait point lui demander son secours et son autorité pour réduire nos grandes filles, m'assurant qu'on venait à elle plus d'une fois toutes les semaines pour conduire douze ou quinze pensionnaires qu'elles avaient à Chaillot.

Il est vrai aussi que les Demoiselles nous sont entièrement abandonnées, et que leurs parents, bien loin de nous faire de la peine, nous aident dans la manière dont nous les gouvernons.

J'ai vu madame l'abbesse de Poissy[1] autrefois bien intentionnée pour réformer les abus de sa maison. Elle a toujours été malade depuis ce temps. Elle nous demande huit filles pour faire un noviciat fervent, auxquelles elle fait une condition très-avantageuse pour nous, voulant les prendre pour mille francs chacune.

Mais comment trouver tout à la fois huit filles qui aient la même vocation et le mérite nécessaire pour être le modèle des autres? M. Tiberge entre dans ce dessein-là avec madame de Fontaine.

On m'a mandé qu'une de nos filles, religieuse de la Conception Immaculée, souffre beaucoup par des maladies et le peu de secours que la communauté peut lui donner. Elle s'appelle Ragny. Si cet exposé est vrai, je vous supplie, monsieur, de lui donner cinquante ou soixante francs.

C'est une bonne nouvelle de savoir les chantiers ouverts.

On m'a mandé que M. l'abbé de la Sayette est absent. Est-ce pour longtemps? Ne pourrions-nous pas nous aider quelquefois de lui pour vous soulager? car nous avons une famille qui nous rend à charge. Je prêche pourtant la discrétion à nos filles. Nous avons aussi M. Bonnet. Il y a si peu de personnes sûres, qu'on accable celles qui le sont. Je vous en demande pardon, monsieur.

XIII

A Fontainebleau, 23 octobre (1714).

Je respecte vos occupations, monsieur, et je ne les veux troubler que pour des choses nécessaires. J'attends avec impatience de savoir comment on aura pris dans le monde de Paris le succès de la négociation de MM. les cardinaux d'Estrées et de Polignac[2]. Il n'est plus question d'envoyer à Rome pour tenter un accommodement, mais

[1] Madame de Mailly, abbesse de Poissy, fort aimée, dit Saint-Simon, pour *sa douceur, son mérite et sa conduite,* était la sœur de François de Mailly, archevêque d'Arles en 1698, transféré à Reims en 1710, cardinal en 1719.

[2] *Succès* est pris ici dans le sens de *résultat.* C'est comme si madame de Main-

bien pour concerter avec le Pape quel moyen il faut prendre pour finir cette malheureuse affaire. J'espère trouver de vos nouvelles à Versailles ou à Saint-Cyr. M. de Meaux et M. de Blois [1] ont ordre de se trouver au retour du Roi pour voir avec M. le Chancelier et avec M. le cardinal de Rohan [2] les instructions qu'il faudra donner à M. Amelot [3]. Je ne sais s'il est su que c'est lui qui est choisi; mais vous saurez bien vous en taire s'il le faut. — Je n'eus jamais plus besoin de vos prières.

MAINTENON.

tenon avait écrit : *Le mauvais succès de la négociation de MM. d'Estrées et de Polignac.*

Je trouve à ce sujet dans le *Journal* de Dangeau ce qui suit :

« *Samedi* 25 *août* 1714. — Les affaires de la Constitution, par rapport à M. le cardinal de Noailles, paraissent prendre un bon train pour l'accommodement, et on espère que le Pape se contentera de la manière dont le Cardinal accepte la Bulle.

« *Mercredi* 29. — Le cardinal de Polignac travaille à un écrit qu'on enverra à Rome. Le Roi souhaite que le Pape soit content de ce que fera le cardinal de Noailles, et on espère que cela finira entièrement.

« *Jeudi* 6 *septembre, à Fontainebleau.* — Le cardinal de Noailles demande encore six semaines avant que de donner son mandement, afin qu'il puisse avoir réponse des évêques qui ont été de son avis dans l'assemblée (du Clergé).

« *Jeudi* 18 *octobre, à Fontainebleau.* — M. le cardinal de Noailles a envoyé son mandement à M. le cardinal de Polignac, qui l'a porté chez M. le Chancelier. On prétend qu'il n'est pas entièrement conforme à ce dont on était convenu avant le voyage de Fontainebleau ; et cette affaire, qu'on croyait en voie d'accommodement, en est fort éloignée présentement.

« *Jeudi* 25, *à Versailles.* — On croit présentement que le Roi enverra à Rome et qu'il y aura un concile national. Il n'y a plus d'espérance que le cardinal de Noailles accepte la Constitution. »

[1] David-Nicolas de Berthier, premier évêque de Blois (1697-1719), était l'un des six prélats qui furent nommés commissaires par leurs collègues pour faire rapport sur la bulle *Unigenitus* à l'assemblée du Clergé en 1713.

[2] Armand Gaston de Rohan, né en 1674, évêque de Strasbourg en 1704, cardinal en 1712, grand aumônier de France en 1713, fut le rapporteur de la commission qui proposa l'acceptation de la Bulle à l'assemblée du Clergé.

[3] Dangeau s'en explique ainsi :

« *Lundi* 29 *octobre, à Versailles.* — Avant que d'aller à la messe, le Roi fit entrer M. Amelot dans son cabinet. Il lui dit qu'il l'avait choisi pour l'envoyer à Rome pour les affaires de la Constitution; il partira dans quinze jours dès qu'il aura ses instructions. »

Saint-Simon ajoute :

« On voulait un concile national pour recevoir la Constitution d'une manière uniforme; ce fut pour engager le Pape à y consentir qu'Amelot fut envoyé à Rome. C'était ce qu'on avait de meilleur pour les négociations, où il avait passé une partie de sa vie, à Vienne, à Madrid, à Lisbonne, et toujours parfaitement réussi. C'était un homme extrêmement sage et plein de probité. Il était conseiller d'État. »

XIV

Ce 27 octobre (1714).

Votre grande lettre, monsieur, m'a fait beaucoup de plaisir. On ne peut pas dire que les articles qui la composent soient traités trop longuement.

Je vous conjure de ne me jamais écrire quand vous n'aurez rien de nécessaire. Vous devez tout votre temps à Dieu. Madame la princesse m'a dit hier que vous étiez accablé d'affaires. Elle me dit aussi qu'elle n'avait point encore de directeur.

On travaille aux mémoires qu'il faut donner à M. Amelot. Vous ne me parlez de ces affaires-là qu'historiquement; je voudrais vos réflexions et vos sentiments.

Je crains bien que Paris ne dise la vérité quand il dit que M. le cardinal de Noailles ne changera jamais d'opinion.

Vous donnez de grandes louanges en peu de mots à nos filles de Saint-Cyr. Elles auront un bon protecteur en vous, monsieur. Je vous recommande l'intérieur plus que leurs petits intérêts dans la maison. Si elles ont une piété proportionnée à ce qu'on leur a inspiré ici, elles pourront faire de grands biens et contribuer à la gloire de Dieu.

Je garde votre lettre pour montrer au Roi ce que vous me mandez pour les réparations nécessaires au Val-de-Grâce.

Je me sais très-bon gré d'avoir pensé sur le jardinier ce que j'ai trouvé à la fin. Je le congédierai, en le traitant favorablement comme vous me le marquez.

Nos filles veulent vous répondre sur la demoiselle de Saint-Cyr qui n'est pas encore placée.

Je vous supplie de voir mademoiselle de Pérennes et de nous dire si vous croyez que nous devions en essayer au noviciat. Nous sommes sur le point de perdre un de nos meilleurs sujets, qui n'avait pas été élevée dans cette maison. Il nous en faut quelques-unes, et ce mélange sera toujours nécessaire.

XV

A Marly, 3 novembre 1714.

Je vous crois présentement bien instruit, monsieur, de tout ce qui s'est passé et de tout ce qui se projette sur l'affaire de M. le cardinal

de Noailles, puisque vous avez M. de Meaux et que M. l'archevêque de Rouen y a été [1].

J'ai parlé au Roi des réparations qu'il y aurait à faire au Val-de-Grâce; il m'a répondu qu'il n'y était point obligé, et qu'il donnait assez à cette maison pour qu'elle puisse s'entretenir.

Il est bien vrai que la porte d'entrée est peu assortie au reste; mais on n'est guère en état de faire des dépenses qui ne font point de plaisir, en faisant tant pour les choses qui sont sous nos yeux.

Vous trouverez la même indifférence sur l'état de M. de Polignac. Nous sommes si accoutumés à voir la misère dans les gens de la première qualité, que rien ne nous étonne là-dessus; et le Roi renvoie volontiers celui dont vous parlez à ceux de son nom qui vivent avec éclat à la cour.

Il s'en faut bien que l'on puisse faire ici tout le bien qu'on voudrait; il faut presque toujours se réduire à ce qu'on peut faire par soi-même.

Je vis hier madame l'abbesse de Poissy, dont les discours et les projets sont très-édifiants. Elle voudrait établir la régularité dans sa maison et prendre pour cela douze demoiselles pour rien, dans le dessein d'en faire un noviciat fervent, qui n'aurait point de communication avec sa communauté; mais elle n'a point de maîtresse des novices. Ses confesseurs sont aussi relâchés que ses religieuses. Ses supérieurs ne se soucient point de cette maison; et cependant je suis persuadée qu'ils mettront obstacle à tout ce qu'elle pourra entreprendre. Elle n'a pas un bon prêtre pour la conseiller. Peut-être, monsieur, ne trouveriez-vous point autant de difficultés que j'en envisage; aussi l'ai-je renvoyée à vous.

Vous voilà chargé tout seul du Val-de-Grâce; car le voyage de M. Amelot pourrait bien être plus long qu'il ne pense [2]. Vous connaissez mieux que moi les longueurs de Rome.

J'ai grand besoin du secours de vos prières, monsieur, car j'ai bien des peines à porter dans l'affaire de la religion.

MAINTENON.

XVI

A Marly, 18 novembre 1714.

C'est une bonne raison, monsieur, pour ne me pas écrire d'avoir

[1] Claude-Maur d'Aubigné, parent de madame de Maintenon, évêque de Noyon en 1701, archevêque de Rouen en 1708, mort en 1719.

[2] Il paraît qu'Amelot était chargé du temporel du Val-de-Grâce (qui était une fondation royale d'Anne d'Autriche), comme le curé de Saint-Sulpice était chargé du spirituel.

été en retraite; il me semble que vous avez parfaitement bien fait de vous débarrasser de tous les partis et de vous réduire à votre seule communauté. En cela, vous paraîtrez plus décisif que votre prédécesseur, qui voulait tout accommoder, mais à quoi il ne réussissait pas.

M. le duc d'Elbeuf [1] vous écoutera et vous répondra avec beaucoup de politesse; mais je crains qu'il ne change pas de conduite.

J'ai déjà prié madame du Pérou [2], qui est en commerce avec madame de Bouligneux, de lui conseiller de ma part de s'accommoder avec ses filles et d'éviter le scandale d'une telle désunion.

On ne peut trop louer le zèle de madame de Mailly; mais je voudrais voir un projet suivi de la conduite qu'elle veut tenir; sans cela on ne sait ce qu'on fait et on se lassera par toutes les difficultés qui se présenteront. Ce n'est point pour conserver ma santé que j'ai peine à entrer dans cette affaire; je m'estimerais trop heureuse de la sacrifier à un si grand bien; l'inutilité de ce pays-ci me fait plus de mal que ne m'en pourrait jamais faire un travail où je verrais quelque utilité.

Je me suis bien souvenue que M. l'évêque de Chartres se servait de Jacobins, et je l'ai dit à madame de Mailly. Mais elle répond qu'il est bien différent de prêcher à une mission ou de conduïre un couvent de filles.

J'écrirai à madame l'abbesse [3] mes difficultés. Il ne faut pas beaucoup compter sur le Roi; il serait bientôt importuné si on lui parlait souvent, étant accablé de tant d'autres affaires.

Il me paraît que tout est prêt pour le départ de M. Amelot; on compte que ce sera dans huit jours. Je crois, monsieur, que vous n'oublierez pas de bien faire des prières pour l'heureux succès de cette négociation.

Que faites-vous de M. Goulhezre ? à quoi est-il bon ? qu'espérez-vous de lui? Feu M. le Curé [4] s'en était chargé, mais je voudrais bien ne pas abuser de votre bonté.

[1] Henri de Lorraine, gouverneur de Picardie, d'Artois et du Hainaut, né le 7 août 1661.

[2] Catherine Travers du Pérou, née en 1666, morte en 1748, l'une des quatre premières dames de l'institut de Saint-Louis, dont elle fut sept fois élue supérieure. Madame de Maintenon lui a écrit un grand nombre de lettres, qui témoignent de l'estime singulière qu'elle lui portait.

Madame de Bouligneux était supérieure des Filles de la Conception Immaculée, maison fondée à Paris par Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV. Plusieurs élèves de Saint-Cyr avaient fait profession dans cette communauté. (Lettre XIV ci-dessus, et plus bas lettre XXXIII.)

[3] Madame de Mailly, abbesse de Poissy. L'un de ses frères avait épousé une nièce de madame de Maintenon.

[4] La Chétardie.

Je crois être défaite de Graveteau; il m'a dit adieu pour s'en aller à la Trappe.

Priez pour moi, je vous en conjure, je n'en eus jamais plus de besoin.

MAINTENON.

XVII

Ce 20 novembre 1714.

J'ai bien de la peine à compter sur les paroles de M. le duc d'Elbeuf, et je ne croirai ce qu'il vous a promis que lorsque je le saurai entre vos mains; il y a longtemps que nous nous connaissons. Vous avez très-bien fait, monsieur, de dire que le Roi est informé de tout; pour ce qui est de moi, il est fort indifférent de me nommer ou non.

Je crains que le choix du confesseur de mademoiselle de Clermont [1] ne soit un politique, et que l'inclination de madame la Princesse ne soit pour le Père de la Tour [2]. Mademoiselle de Clermont a de mauvais exemples dans sa famille, et il faut un miracle pour la conserver. Madame la Princesse est étonnante sur tout cela.

Madame la Princesse, la jeune, est douce, sage, et particulière [3]. Elle souffre. On dit que son mari ne l'aime plus; il faut qu'on l'ait éloigné d'elle, car il l'aimait naturellement et fut très-aise de l'épouser. Nous ne valons rien en ce pays-ci, monsieur, et vous aurez de la peine à faire quelque chose de bon de ces princesses.

On fait courir le bruit que M. l'évêque de Soissons s'est rétracté et a déclaré qu'il avait agi par respect humain dans l'assemblée [4].

Tout est prêt pour faire partir M. Amelot; nos prélats agissent avec

[1] Marie-Anne de Bourbon-Condé, née en 1697, de Louis III, petit-fils du grand Condé, et de Louise-Françoise, fille aînée de Louis XIV et de madame de Montespan.

[2] Pierre-François de la Tour, sixième supérieur général de la congrégation de l'Oratoire, et l'un des hommes les plus considérables du clergé de France à cette époque, né en 1653, mort en 1733. C'est à lui que madame de Montespan confia sa conscience après sa conversion. Il avait été le confesseur de M. le Prince, fils du grand Condé. Les mesures qu'il gardait avec le cardinal de Noailles le faisaient suspecter d'incliner vers ceux qui s'opposaient à la bulle *Unigenitus*.

[3] Madame la Princesse la jeune était Marie-Anne de Bourbon-Condé, mariée le 9 juillet 1713 à Louis-Henri, duc de Bourbon, premier ministre de Louis XV après la mort du Régent et perdu de mœurs comme ce dernier. Elle mourut sans enfants en 1720.

[4] Fabio Brûlard de Sillery, né en 1655, évêque de Soissons en 1689, avait été l'un des six commissaires qui proposèrent à l'assemblée du Clergé de 1713 l'acceptation de la bulle *Unigenitus*. Il mourut le 20 novembre 1714.

Saint-Simon, si passionné contre la Bulle, croit à la rétractation *in extremis* de Sillery, dont il stigmatise l'ambition comme on marque un coupable avec un fer chaud.

un grand concert avec M. le Chancelier; ils sont unis et pensent de même, et c'est un grand bonheur. M. le cardinal de Polignac s'est réconcilié avec eux et se plaint hautement de M. le cardinal de Noailles. N'avez-vous point ouï parler de moi là-dessus?

J'ai écrit à madame de Poissy sur le plan que je voudrais voir de la manière dont elle veut travailler à son dessein, qui est très-louable.

P. S. Vous me faites plaisir, monsieur, de me parler quelquefois du public, car on nous en voudrait faire peur.

XVIII

Ce 24 octobre 1714.

Quand je vous ai demandé, monsieur, si vous n'aviez point ouï parler de moi, c'est que je croyais qu'une aventure qui a fait du bruit à la Cour pourrait avoir été jusqu'à vous. Voici ce que c'est.

M. le cardinal de Polignac, ayant apporté au Roi les variations de M. le cardinal de Noailles, en gardait un grand silence, ce que je souffrais avec impatience. Il m'écrivit en ce temps-là pour une affaire qui regardait sa famille; et, dans une apostille de sa lettre, il me manda qu'il n'avait rien dit au Roi que de vrai, et que, si M. le cardinal de Noailles avait changé d'avis, il n'en était pas responsable. Je donnai cette lettre à M. de Meaux en lui permettant de la montrer, ce qui fit un grand effet à la Cour contre M. le cardinal de Noailles et pour la justification de la conduite du Roi, qu'on veut faire passer pour injuste et violente. Ces deux motifs sont assez puissants pour me faire agir, et d'autant plus que le cardinal de Polignac ne m'avait point demandé le secret. Une personne plus maligne que moi pourrait même croire qu'il voulait que je montrasse cette lettre, car il n'y avait aucune raison de me l'écrire, ne m'ayant pas dit un mot de cette affaire-là et ne m'ayant pas vue depuis très-longtemps.

On a voulu faire grand bruit ici de la rétractation de M. l'évêque de Soissons [1]. Il commence à se détruire.

La conduite des Jésuites en bien des choses fortifie bien le mauvais parti.

Il est vrai, monsieur, que M. de Meaux et moi sommes dans une grande liaison, qui roule presque tout entière sur le zèle pour la bonne cause.

On croit toujours le parti fort déchaîné contre le cardinal de Rohan

[1] Brûlard de Sillery. (Voir la lettre précédente.) — Évidemment Madame de Maintenon ne croyait pas à la rétractation de ce prélat.

et M. de Meaux, et contre le Roi, sans le nommer. On dit aussi depuis quelque temps qu'ils se ménagent un chef en M. le duc d'Orléans.

Je n'ai jamais rien entendu de vous, monsieur, qui ne soit à votre louange. Je crains que vous ne trouviez peu de ressources à la Cour pour vos pauvres. On y jette l'argent pour son plaisir et on y crie misère. Il n'y a que M. des Marets qui peut vous donner du blé[1].

Il y a longtemps que le pauvre M. le duc de Richelieu[2] est comme mort; il a toujours eu beaucoup de religion; j'espère que Dieu lui fera miséricorde.

Nous avons eu une petite alarme sur M. le cardinal d'Estrées[3]; mais on nous a dit que son mal n'était rien.

S'il vous revenait quelque chose de moi, monsieur, qui fût répréhensible, vous m'obligeriez infiniment de m'en avertir; je tâcherais de me corriger, ou je vous éclaircirais des faits.

MAINTENON.

XIX

Ce 26 novembre 1714.

Je crois, monsieur, que vous n'ignorez pas l'état douloureux où se trouve madame la princesse de Conti à l'égard de monsieur son fils et de madame sa belle-fille[4]. Elle m'a écrit pour en parler au Roi. J'ai obéi. Mais je la supplie en même temps de ne me plus donner de

[1] Nicolas des Marais, contrôleur général des finances, neveu du grand Colbert.

[2] Armand-Jean, général des galères de France, père du maréchal de Richelieu. Il ne mourut que le 10 mai 1715. C'était un des plus vieux amis de madame de Maintenon.

[3] César d'Estrées, né en 1628, évêque de Laon à vingt-cinq ans, cardinal en 1671, fut longtemps chargé des affaires ecclésiastiques de France à Rome. Il avait fort contribué en cette qualité à ce qu'on a nommé la *paix de Clément IX*, qui ne fut malheureusement qu'une trêve assez courte au milieu de la longue guerre intestine suscitée dans l'Église par le Jansénisme. On a vu qu'il fut aussi conciliant, mais moins heureux, auprès du cardinal de Noailles. Le cardinal d'Estrées mourut peu après, le 18 décembre 1714, à quatre-vingt-sept ans.

[4] La princesse de Conti était Marie-Thérèse de Bourbon-Condé, fille de Louis III (petit-fils du grand Condé), née en 1666, mariée, le 29 juin 1688, à François-Louis de Bourbon, prince de Conti, son oncle à la mode de Bretagne, veuve le 22 février 1709.

Son fils, Louis-Armand, prince de Conti, avait été marié malgré lui par Louis XIV, le 9 juillet 1713, à Louise-Élisabeth de Bourbon-Condé, fille de Louis III (petite-fille du grand Condé), et sœur de Louis-Henri, duc de Bourbon, premier ministre de Louis XV en 1723. — Le journal de Barbier revient souvent sur les démêlés des deux époux.

commissions qui m'attirent la haine de tous ces princes. Comme je serais bien aise qu'elle reçoive sûrement ma lettre, je vous conjure de la lui faire rendre; vous me venez dans l'esprit dès que j'ai quelque embarras, et je crains bien d'abuser de votre bonté.

MAINTENON.

XX

Ce 3 décembre, à huit heures du soir.

Je viens d'apprendre que M. l'abbé de la Sayette a passé ici et qu'il a donné la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire.

Le Roi mérite par toute sorte d'endroits que l'on lui fasse part des usages de piété. Quant aux autres princes, je crois qu'ils ne savent pas qu'il y ait une maison religieuse à Paris établie par la feue Reine sous le nom de l'Immaculée-Conception.

Je suis si accablée de visites, que je ne fais que fuir et de chercher des inventions pour me rendre inaccessible. J'ai passé le matin enfermée et l'après-dîner hors de chez moi. Je n'ose même y dîner; je ne puis voir personne qu'en rendez-vous prémédité, et je pourrai bien ne pas entrevoir M. l'abbé de la Sayette.

M. Amelot a pris congé du Roi; il part bien instruit et bien intentionné, ce me semble, pour les affaires de Rome.

Jamais personne, monsieur, n'eut tant besoin de vos prières que moi, ni ne fera plus de cas des vôtres.

XXI

Ce 15 décembre 1714.

Je reçus hier, monsieur, votre lettre du 14; vous voyez, monsieur, que je ne tarde pas à y répondre. Vos lettres, monsieur, me font toujours plaisir; mais je ne vous en demande ni par cérémonie, ni par complaisance. Vous avez de meilleures occupations.

M. Amelot est parti, bien instruit des faits et des circonstances.

Le Roi lui a parlé très-bien et lui a fait voir la joie qu'il aurait d'un accommodement, mais un accommodement avantageux à l'Église, dont il ne se départira jamais.

On dit que les Jansénistes sont fâchés du départ de M. Amelot et qu'ils craignent le Concile national. Il faut espérer que Dieu bénira des intentions aussi pures que celles du Roi. Il est certain que sa vie est bien nécessaire.

Je compte toujours, monsieur, que vous m'avertirez des choses qui mériteraient quelque attention.

On prétend que les Jésuites craignent aussi le Concile national, et qu'ils n'ont pas envie que les affaires finissent; je ne le veux pas croire.

M. de Bouville aura bien de la peine à venir à Paris un mois après la déclaration qu'il a faite de se retirer pour toujours; et, d'un autre côté, madame de Bizy a raison de le désirer. Il n'y a que M. d'Argenson qui puisse mettre quelque solidité à la maison de Bizy : s'il l'a promis, il le tiendra.

Je suis très-mal avertie de ce qui se passe sur les bénéfices. Je serai bien aise de savoir après Noël si M. de Verton en a un, afin de juger par là de la considération que le Père le Tellier a pour Saint-Sulpice.

Le Roi et le Dauphin [1] sont en parfaite santé.

La mienne baisse tous les jours, comme de raison.

XXII

Ce premier jour de l'an 1715.

J'ai à répondre, monsieur, à votre lettre du 28 décembre et à celle du 31.

Vous avez été bien prudent, monsieur, de ne pas donner ma lettre devant M. le Prince de Conti [2]. Je ne crois pas qu'il vive longtemps. Il est triste de voir mourir tous nos princes; mais ceux que Dieu prend dans leur jeunesse sont heureux. Ils sont exposés à toute sorte de maux.

Je suis ravie quand vous mettez quelques mots de piété dans vos lettres. Celui de l'abandon où est Notre-Seigneur m'a fait du bien, en me donnant de la confusion de m'être plainte de la perte de mes amies, et cela à la veille de ma mort.

M. de Bosredon [3] est trop heureux de vous avoir pour protecteur; votre charité vous fait aller plus loin que toute la grandeur qui nous environne. J'espère quelque petite pension pour lui, et c'est à quoi je borne mon crédit. J'en espère autant pour M. de Goulhezre, je

[1] Celui qui fut depuis Louis XV, né le 15 février 1710.

[2] Louis-Armand, né en 1695, marié en 1713. Nonobstant les appréhensions de madame de Maintenon, il ne mourut qu'en 1727.

[3] Parmi les dames de Saint-Cyr, il y avait une personne de ce nom, probablement parente de ce gentilhomme.

l'aime pour le bon cœur que je lui ai toujours vu pour feu M. de Chartres et pour moi, qui l'avions fait élever.

Madame de Bizy m'enverra, quand il lui plaira, mademoiselle de Martainvast [1], et nous ferons notre possible pour la rendre capable de la servir dans son bon dessein.

Celui qui vous trouve si propre à remplir l'évêché de Soissons trouvait que la cure de Saint-Sulpice vous convenait particulièrement. C'est un grand bonheur pour cette paroisse que Dieu vous y ait attaché; elle est bien aussi importante qu'un diocèse.

Vous êtes trop modeste, monsieur, pour monsieur votre frère. Soissons a été occupé par des gens qui n'avaient ni votre naissance ni votre mérite [2].

Je comprends bien que le zèle de M. de Meaux ne plaira pas aux religieux de l'abbaye de Saint-Germain [3]. L'envie que vous avez eue d'avoir ce prélat me fait croire que votre union avec lui produira de grands biens. Les proches de M. le cardinal de la Trimouille et le cardinal de Polignac sont les seuls qui ont demandé l'abbaye de Saint-Germain.

Je bénis souvent Dieu de m'avoir mise entre les mains de gens qui m'ont inspiré la crainte des nouveautés, l'attachement à l'Église catholique apostolique et romaine, et la soumission convenable à mon sexe et à mon ignorance.

Vous faites parfaitement bien, monsieur, de dire le refus que le Roi a fait de la statue : il aime trop le mystère sur ce qui le regarde; et j'ai éprouvé bien des fois que ces sortes d'exemples font aimer les princes [4].

Me voici à votre lettre du 31.

Jamais personne n'a eu plus besoin de prières. Je suis dans des

[1] On lit dans une lettre de madame de Maintenon écrite à l'abbesse de Bizy en 1712 :

« Je crois que vous aurez bientôt les deux petites Martainvast : il faudra, *dans la suite*, les faire entrer à Saint-Cyr, afin qu'elles aient part aux bienfaits du Roi. »

Probablement le moment prévu en 1712 était arrivé en 1715.

[2] Brûlard de Sillery, évêque de Soissons, était mort le 20 novembre 1714. Il eut pour successeur Jean-Joseph Languet de Gergy, frère puîné du curé de Saint-Sulpice, né à Dijon en 1667, nommé à Soissons le 12 janvier 1715, transféré à Sens en 1730, mort le 11 mai 1753.

[3] Bissy, évêque de Meaux, avait été nommé, en décembre 1714, abbé de Saint-Germain des Prés en remplacement du cardinal d'Estrées. — On voit que, dès lors, le relâchement avait pénétré dans ce grand monastère, où il fit de si tristes progrès sous Louis XV.

[4] Ceci a trait à une statue que le maréchal de Montrevel, qui commandait en Guienne, voulait faire élever au Roi, aux frais de la province, à Bordeaux. Louis XIV refusa son agrément. (DANGEAU, mardi 22 janvier 1715.)

lieux bien glissants; vous me témoignez tant de bonté, que je ne saurais croire que vous m'oubliassiez dans vos prières.

J'ai toujours aimé (si on ose parler ainsi) madame la princesse de Conti. Elle me fait pitié, car elle est malheureuse dans sa famille et le sera toujours. Mais il est imprudent de se mêler avec les grands; ils se raccommodent, et on demeure brouillé avec tous et blâmé de tous.

Je suis ravie de la diminution du pain et je m'en réjouis avec vous.

M. le comte de Gergy ne manquera pas d'emplois; j'ai toujours ouï dire qu'il sert bien le Roi, et cela dans un temps où l'on ne savait pas l'intérêt que j'y prends[1].

Vos lettres, monsieur, me font un grand plaisir; je les brûle aussitôt que j'y ai répondu. Votre saint prédécesseur, avec les meilleures intentions du monde, montrait souvent les miennes; je vous crois un peu moins simple et que vous saurez bien distinguer ce qu'on *peut* dire, ce qu'on *doit* dire, et ce qu'il FAUT TAIRE.

Je n'ai pas encore vu M. l'évêque de Meaux.

MAINTENON.

XXIII

A Saint-Cyr, ce 10 janvier 1715.

Je comprends bien, monsieur, que les mourants venant par-dessus vos affaires ordinaires vous laissent peu de loisir. Usez-en avec moi dans une entière liberté sans qu'il y ait jamais d'égards et de contrainte.

A l'article de ma dernière lettre où je vous mandais que votre prédécesseur montrait souvent les miennes, j'oubliai, ce me semble, de vous dire qu'il m'avait commise bien des fois par rapport au Nonce et qu'il nous revenait par Rome ce qu'il lui avait mandé mot à mot et qui n'était rien que de moi.

Non, monsieur, je n'ai point prétendu vous instruire, ni vous exhorter sur la simplicité en vous parlant de celle de feu M. le Curé; je ne suis pas de ces femmes capables qui croient en savoir autant que les docteurs. J'ai voulu simplement me réjouir avec vous de ce que vous me paraissez en avoir moins, parce que je lui en trouvais un peu trop, si on peut appeler vertu ce qui est imprudent (et c'est ce que j'aurais peine à croire, étant persuadée qu'une vertu n'en détruit point une autre).

[1] « Gergy, frère du curé de Saint-Sulpice, qui était Envoyé en Toscane, va à Ratisbonne en la même qualité. » (DANGEAU, 31 décembre 1714.)

Je lui mandais bien des choses, parce qu'il me paraît qu'un homme aussi public que sa place le requérait devait être instruit. Je lui en mandais pour calmer ses inquiétudes par rapport à la crainte où il était souvent que le Roi ne s'affaiblît sur les affaires de l'Église; je lui en mandais d'autres pour lui faire plaisir.

Mais il ne faisait pas, monsieur, les distinctions que je trouve dans votre lettre de ce qu'on peut dire, de ce qu'il faut dire, et de ce qu'il faut taire.

Par exemple, quand je lui mandais que jamais le Roi ne se séparerait du Pape, quoi qu'il en pût coûter, il fallait s'en réjouir, mais non pas le confier dans toute sa force à des gens qui peuvent en abuser.

Il avait encore une charité qui m'était insupportable, et je lui ai mandé bien des fois que, s'il fallait en avoir une pareille, je me désespérerais, m'en trouvant très-éloignée.

Il ne décidait rien sur les consultations que je lui faisais. Quand je lui demandais si un homme était suspect sur sa doctrine, il me répondait que tout le monde le croyait, mais qu'il ne le croyait pas.

Feu M. de Chartres, dont la conscience paraissait si timide, m'aurait répondu en pareil cas que cet homme était trop soupçonné pour être mis en place, ou qu'il s'en informerait, ou qu'il y avait lieu de juger que cet homme était du parti, et ainsi du reste.

Ce saint homme m'écrivait un jour qu'il n'y avait rien à espérer de M. le Cardinal; qu'il faisait un tort infini à l'Église, qu'il était à la tête du Jansénisme, qu'il ne se confiait qu'à eux, qu'il ne mettait en place que des gens de mauvaise doctrine, que les séminaires étaient empoisonnés, etc., et finissait cette même lettre par des craintes que ce grand prélat ne succombât à ses peines parce qu'il avait mauvais visage. Je lui mandai que, s'il était tel que ce portrait, je voudrais que Dieu, lui ayant fait miséricorde, le retirât à lui, et qu'il me mandât si j'avais tort. Il ne me répondit rien. Ne faites pas de même, je vous en conjure, car je serais fort aise de savoir ce que vous pensez, et d'être reprise si je pense mal.

Je ne crois pas que le Roi fasse rien pour madame de Chamilly, qu'il croit bien avant dans le parti [1].

Il est dommage de perdre une femme comme vous dépeignez madame d'Isenghien [2], et qu'il y en ait de si différentes qui vivent.

[1] Le maréchal de Chamilly (Noël Bouton) venait de mourir à Paris, le 7 janvier, à soixante-neuf ans. Sa femme, dont le nom était du Bouchat, vécut jusqu'en 1723 : elle était fort des amies du duc et de la duchesse de Saint-Simon.

[2] La princesse d'Isenghien mourut en couches. Elle était la fille unique du feu marquis de Rhodes, grand maître des cérémonies. — Le prince d'Isenghien, son mari, devint maréchal de France sous Louis XV.

Je suis fâchée de la mort de M. de Cambrai [1]. C'est un ami que j'avais perdu par le Quiétisme; mais on prétend qu'il aurait pu faire du bien dans le Concile, si on pousse les choses jusque-là.

Je dois voir aujourd'hui M. le cardinal de Polignac, qui m'a pardonné d'avoir montré sa lettre.

XXIV

Le 11 janvier 1715.

Je ne pus hier cacheter ma lettre, la visite du Cardinal [2] ayant été longue. Il ne tentera plus de négociation, et il est visible que M. le cardinal de Noailles est gouverné par des gens qui ne veulent pas d'accommodement.

Je crois qu'on donnera aujourd'hui une partie des bénéfices [3].

Les Cordelières m'écrivent, c'est-à-dire la supérieure, une très-belle lettre pour me prier de demander au Roi pour arbitres vous et M. de Meaux. Elles ont raison; mais je crois que vous avez trop d'affaires, et je ne me mêlerai point de celle-là.

M. de Meaux m'a promis un logement pour madame de Conflans.

Si vous avez un peu de bonté pour moi, demandez à Dieu que je ne succombe pas à l'impatience sur tout ce que je vois; je ne suis pas encore accoutumée à la Cour; jugez, monsieur, de ce que je souffre.

XXV

Ce 20 janvier 1715.

Le Roi a trouvé très-bon, monsieur, que vous n'ayez point quitté vos affaires pour venir ici; il vous verra avec plaisir en même temps que M. l'évêque de Soissons. Il est prévenu de beaucoup d'estime pour vous, que j'espère qui augmentera tous les jours.

Il y a si longtemps que je vois le monde, que je sais le mépriser avec toutes ses inutiles et incertaines faveurs; mais je sais aussi que le crédit et l'estime du maître est nécessaire pour faire le bien. C'est

[1] La froideur avec laquelle madame de Maintenon parle ici de Fénelon justifie ce que dit Saint-Simon de l'éloignement qu'elle garda jusqu'à la fin à l'endroit de l'archevêque de Cambrai, quelque bien qu'il fût avec Saint-Sulpice.

[2] Probablement le cardinal de Polignac.

[3] Ce fut en effet ce jour-là que l'abbé Languet de Gergy, alors vicaire général d'Autun, fut nommé évêque de Soissons.

pourquoi, monsieur, je vous en parle, et que je vois avec joie que votre réputation s'établit, et qu'il revient de tous côtés qu'on est bien content de vous voir dans la place où vous êtes.

Vous auriez eu quelque joie si vous aviez été témoin de celle des Dames de madame la Dauphine quand je leur dis que M. l'abbé Languet était placé près d'ici; il est très-estimé, et il me semble qu'il le mérite[1].

M. l'archevêque de Rouen[2] me parut bien aise d'avoir un tel confrère. J'ai une grande envie de voir les bons évêques bien unis; j'espère, monsieur, que vous y contribuerez.

Madame de Conflans me fait bien des remercîments du logement que M. de Meaux lui promet. Mais la pauvre femme voulait son fils évêque et a fait, malgré moi, toutes les diligences qui pouvaient l'en empêcher.

Je vous supplie, monsieur, d'avoir l'œil sur la conduite de celles qui ont écrit à Saint-Cyr. J'ai vu que c'était le père Cenadon, Jésuite, à qui elles s'adressaient.

Le Roi a donné huit cents francs de pension à M. Bosredon et sept cents à M. de Goulhezre. J'aurais voulu la différence plus grande. Les voilà hors de la nécessité. Je vous envoie mille francs pour leurs besoins les plus pressés et que vous partagerez comme vous le jugerez à propos. C'est tout ce que je puis faire pour eux, et je crois que je n'ai rien fait de meilleur que de les mettre sous votre protection; il n'y a que vos soins qui puissent les préserver de la corruption des nouveautés.

Je ne m'accoutume point à la révolte qu'on trouve partout contre le Pape; je crois être avec les huguenots, où j'ai été élevée.

M. l'archevêque de Rouen est ici, et sur vos louanges comme les autres.

On n'a point encore de nouvelles de M. Amelot.

XXVI

Ce 2 février 1715.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre d'hier.

Je crois que vous avez raison de me dire tout, étant dans une place à pouvoir m'en servir quelquefois à propos, et j'espère que je ne vous commettrai jamais.

[1] Le nouvel évêque de Soissons (Languet) avait été aumônier de la Dauphine (la duchesse de Bourgogne).

[2] D'Aubigné.

On a demandé au Roi de permettre que M. de Mirepoix et M. de Tours se rapprochassent [1]. Le Roi a refusé l'un et l'autre.

Ce serait une double joie que l'accommodement se fît et que vous y eussiez part [2].

Je désire, ce me semble, de tout mon cœur d'être à Dieu; mais il ne se trouve guère où je passe ma vie.

Ce que madame de Poissy désire me paraît également raisonnable et impossible.

XXVII

Ce 5 février 1715.

Je crois que vous n'ignorez pas, monsieur, les démêlés qui sont entre madame de Bouligneux et les filles de la Conception-Immaculée. Je n'ai ni assez de loisir ni assez de capacité pour m'en mêler, et vous êtes trop accablé pour vous proposer d'en prendre connaissance. Mais ne jugeriez-vous point à propos, monsieur, de donner cette lettre à M. l'abbé de la Sayette, leur supérieur? Il n'est pas besoin que j'y joigne mes prières, puisqu'il est chargé de cette communauté. Mais l'intérêt de nos filles de Saint-Cyr me fera partager leur reconnaissance s'il peut mettre la paix dans cette maison [3].

On m'assure, monsieur, que M. l'abbé Tiberge [4] prépare des filles pour madame de Poissy et qu'il en a déjà un nombre qu'il élèvera. J'ai oublié dans ce moment le nom de leur maison de campagne, je crois que c'est Ivry. M. Tiberge devient si suspect par sa liaison avec les jansénistes et sa haine déclarée contre les Jésuites, que j'ai peur qu'en voulant faire le bien nous n'étendions le mal. Madame de Poissy a de la confiance en vous. — On va mettre parmi ces filles une jeune novice que nous renvoyons à cause de sa mauvaise santé. Le caractère de son esprit est très-susceptible de tout ce qu'on voudra lui dire. Elle est sœur de M. de Bosredon.

[1] L'archevêque de Tours (d'Hervaut) et l'évêque de Mirepoix (de la Broue) s'étaient prononcés contre la constitution *Unigenitus*. Leurs mandements à ce sujet avaient été connus à Rome et condamnés par arrêt du Conseil du Roi. Il semblerait résulter de la présente lettre de madame de Maintenon qu'une lettre de cachet les tenait l'un et l'autre éloignés de leurs diocèses.

[2] On voit qu'au milieu des rigueurs déployées contre les anticonstitutionnaires, on persistait, à la Cour et ailleurs, à chercher des moyens de conciliation et à rêver un accommodement.

[3] Voir ci-dessus lettre XVII.

[4] Supérieur des Missions étrangères, homme fort estimé. Il avait écrit contre les sentiments des Jésuites sur les cérémonies chinoises, sentiments qui ne furent point approuvés par le Saint-Siége.

XXVIII

24 février 1715.

Je viens, monsieur, de recevoir votre lettre du 21. Je me doutais bien que vous seriez content du Roi. Il ne se peut rien ajouter à sa bonté. Il a beaucoup d'estime pour vous. Sa religion n'est pas extérieure, et, quoi qu'il arrive, il vivra et mourra catholique, apostolique et romain.

Vous me ferez toujours plaisir, monsieur, de me faire part de ce qui vous reviendra, j'espère que je ne vous commettrai pas.

M. d'Orléans est désespéré du retour de madame des Ursins[1]. Il veut aller à Paris parce qu'il craint que, s'il la trouvait sur son chemin, il ne fût pas assez maître de lui pour s'empêcher de lui faire une insulte, ce qui serait terrible dans la maison du Roi. Ce prince est très-mal conseillé. Il me regarde comme son ennemie mortelle et croit que c'est moi qui ai obtenu que madame des Ursins vînt ici. Cependant je travaille à empêcher qu'elle ne couche à Versailles et à la faire sortir de France le plus tôt qu'il se pourra. C'est ainsi qu'on se trompe souvent.

Vous avez, monsieur, une grande bonté pour la maison de Saint-Cyr. Elle est présentement dans un grand éclat; mais il viendra un jour qu'elle aura grand besoin de votre protection, et je vous la demande.

J'ai fort connu Saint-Joseph[2], quand madame de Montespan en

[1] La princesse des Ursins (Anne-Marie de la Trémoille), après avoir été toute-puissante à Madrid, et précisément en expiation de cette toute-puissance, venait d'être, à l'âge de plus de soixante-dix ans, arrêtée en habit de cour, au mois de décembre, par un froid rigoureux, sur l'ordre de la nouvelle reine d'Espagne, Élisabeth Farnèse, et jetée dans un carrosse qui ne s'arrêta qu'à la frontière de France. Elle en fut d'autant plus atterrée, que c'était elle qui avait décidé Philippe V à ce mariage à l'insu du Roi, son grand-père. Saint-Simon et Duclos assurent qu'elle s'en était repentie et qu'elle avait tenté de rompre les négociations de mariage, mais trop tard pour y parvenir, et trop ouvertement pour qu'Élisabeth n'en fût pas instruite. Elle sollicita la permission de venir à Paris pour se justifier, et Louis XIV ne crut pas devoir lui refuser cette satisfaction plus apparente que réelle.

« M. le duc d'Orléans, dit Saint-Simon, avait eu des raisons de se plaindre de madame des Ursins, si considérables et si majeures, si à découvert et si fort hors de toute espèce de mesure, » que tout était à craindre de la part du Prince s'il venait à se rencontrer avec elle. Aussi le Roi fit-il défense à la favorite déchue de se trouver dans les lieux où seraient le duc d'Orléans, sa femme, sa mère et sa fille (la duchesse de Berri).

[2] Le couvent de Saint-Joseph, situé à Paris, était une communauté de femmes dont madame de Montespan avait été la bienfaitrice. C'est là qu'elle se retira pour faire pénitence, après qu'elle eut définitivement quitté la Cour.

prenait soin (car, malgré ses désordres, elle aimait les bonnes œuvres). Je ne crois pas qu'il y ait rien de mauvais. On y travaille beaucoup, ce qui est un grand préservatif. Je suis ravie du commerce que vous avez dans cette maison ; il me semble qu'elle est en sûreté.

Il est vrai que Rome jusques ici ne veut point de concile. Le parti [1] paraît le craindre fort. M. le Cardinal et ses adhérents paraissent toujours plus opiniâtres.

Que pourrait mon intérêt auprès de M. le Cardinal, puisqu'il résiste au Roi, son maître, son bienfaiteur, prévenu d'estime et d'inclination pour lui, qui a tout employé pour le faire revenir, jusqu'à ses larmes et à ses conjurations à la mort de nos princes. Il a résisté à tout et s'en sait bon gré. Il est sans cesse encensé là-dessus. Il est certain qu'il abrégera les jours du Roi, qui a le cœur serré entre la Religion et les droits de son royaume. Dites tout ce qui vous plaira, monsieur, je ne vous désavouerai pas; mais je crois que vous parlerez inutilement [2].

XXIX

Ce 20 mars 1715.

Je n'ai pu encore me résoudre à parler sur les filles de Sainte-Thècle, parce que je crains que ce ne soit le père le Tellier qui a demandé leur séparation et que vous ne vous brouillassiez avec lui en vous y opposant. Mais vous prenez, monsieur, le bon moyen en donnant un mémoire à M. le Procureur général [3]. Je n'ai point su du tout qui avait porté le Roi à tomber sur deux communautés que je ne connais point ; mais on en fait grand bruit.

Quand je vous ai rendu compte du commerce que j'ai avec madame la princesse des Ursins, je n'ai pas eu d'autre intention que d'instruire un homme public, qui a l'estime générale, à qui beaucoup de gens parlent et qu'il est bon qui sache la vérité. Je vous la dirai toujours quand je la saurai moi-même et vous en userez selon votre prudence.

Du reste, je porte en paix la haine de Madame [4] et celle de madame

[1] Le parti janséniste.

[2] Il y a loin de ces sentiments à ceux que prête à madame de Maintenon M. Oscar Vallée dans un travail récent sur Daguesseau, travail qu'on croirait écrit il y a vingt ans, tant l'auteur y tient peu de compte des documents si graves qui ont été publiés en dernier lieu sur la compagne des dernières années de Louis XIV.

[3] Daguesseau.

[4] Charlotte-Isabelle de Bavière, fille de l'Électeur Palatin, née à Heidelberg le 27 mai 1652, seconde femme de Monsieur, frère de Louis XIV, mariée le 16 novem-

de Berri [1], ne me l'étant point attirée. Je voudrais de tout mon cœur que les amis de M. le duc d'Orléans lui voulussent autant de bien que je lui en désire; ce prince est présentement bien servi par l'extrême faiblesse que le roi d'Espagne fait voir [2].

Il n'est point vrai que la négociation de M. Tiberge soit encore évanouie. On n'y a aucune confiance; mais on croit devoir tout écouter en faveur de la paix [3].

Il serait bien à désirer de connaître le véritable auteur du *Témoignage de la vérité;* il me semble qu'il ne serait pas juste de le laisser jouir dans Paris des louanges que l'on donne à l'éloquence de ce livre [4].

Quant aux affaires de l'Église, elles sont toujours dans le même état que je vous ai mandé dans ma dernière lettre. Le Pape refuse toutes nos propositions, et nos libertés ne permettent pas que nous acceptions les siennes, qui sont toutes très-violentes contre M. le Cardinal [5].

MAINTENON.

XXX

A Saint-Cyr, 24 mars 1715.

Vos lettres ne m'importunent jamais, monsieur; je les reçois toujours avec plaisir et je les lis avec empressement. Je suis ravie d'être en commerce avec un saint, et il me semble qu'il rectifie tous ceux que j'ai avec des gens qui ne sont point des saints. Je ne puis pas toujours répondre aussi vite que je le voudrais; voilà, monsieur, la pure vérité.

bre 1671, veuve le 1er juin 1701. Elle fut la mère du Régent. Son horreur des mésalliances en fit l'ennemie ardente et irréconciliable de madame de Maintenon.

[1] Fille du duc d'Orléans, depuis Régent, veuve du duc de Berri, petit-fils de France.

[2] Probablement l'extrême faiblesse de Philippe V pour Élisabeth Farnèse, sa seconde femme, faiblesse que rendait publique l'indigne traitement infligé, de l'aveu de ce prince, à madame des Ursins.

[3] C'était encore une tentative auprès du cardinal de Noailles.

[4] Ce livre, qui fit un bruit énorme, et qui fut censuré par l'assemblée du Clergé et supprimé par le Parlement, était dirigé contre la constitution *Unigenitus.* Attribué d'abord à l'abbé Tiberge, puis à Duguet, il était de l'oratorien la Borde, alors supérieur du séminaire Saint-Magloire de Paris, fort avant dans la confiance du cardinal de Noailles.

[5] On le voit, la situation se dessine de plus en plus. Le cardinal de Noailles persistait dans son opposition. Le Pape refusait de soumettre à une délibération des évêques de France, réunis en concile, une question décidée souverainement par la Bulle. Louis XIV ne se croyait point permis de pousser les choses plus loin contre le Cardinal s'il n'y était autorisé par un concile national.

Je m'estimerais trop heureuse si je pouvais vous servir dans vos bonnes œuvres; mais il est certain que les Jésuites gouvernent absolument et qu'ainsi il faut, malgré qu'on en ait, compter avec eux [1].

Le Roi me dit il y a deux ou trois jours, et avant qu'il eût vu le père le Tellier, qu'il avait ordonné qu'on fît sur Sainte-Thècle tout ce que vous demandiez. Vous voyez le succès de cet ordre-là : comment revenir à éclaircir tous les différents intérêts qui font agir ceux qui s'en mêlent?

M. le Procureur général a toujours été très-opposé aux communautés séculières. Il y a quelques années qu'il fit là-dessus un très-beau mémoire qu'il présenta au Roi. Je ne laissai pas de prendre la liberté de le contrarier : il soutenait les religieuses et attaquait les communautés séculières, et il me paraît qu'elles sont plus utiles et moins à charge que les couvents.

Tant que les communautés n'ont point de lettres patentes, elles s'appliquent à l'œuvre qu'on leur confie ; dès qu'elles en ont, elles ne pensent plus qu'à acquérir, bâtir, s'accroître et faire de belles maisons. Quand elles ne font pas bien, il est très-facile de les séparer.

Il n'en est pas de même des couvents, et il me semble qu'il n'y en a que trop.

Je ne serais pas étonnée que M. le Procureur général vous eût manqué de parole. Saint-Sulpice est plus estimé qu'aimé. On ne peut reprendre sa doctrine ni ses mœurs, c'est assez pour exciter l'envie.

Je lirai pourtant votre lettre au Roi, parce qu'elle me paraît toute raisonnable. Ce ne sera pourtant pas sans l'avoir encore relue plus d'une fois, car il faut vous ménager avec le bon Père [2].

Ce serait un très-grand malheur que Messieurs des missions Étrangères fussent véritablement jansénistes, car ils confessent bien des gens et plus qu'on ne pourrait penser. Je découvris un jour que M. Tiberge dirigeait madame la Princesse de Vaudemont, qui était à Milan, et qu'il n'avait jamais certainement connue en France, car elle en était partie bien jeune. Il serait fort à désirer de savoir si M. Tiberge est l'auteur du *Témoignage de la vérité;* car, si cela était, je ne crois pas qu'il dût demeurer en paix au milieu de Paris, avec la liberté d'écrire tout ce qui plairait à ces Messieurs.

Je suis véritablement bien affligée de tout ce qui se passe dans l'Église. Quelque vieille que je sois, je crains de voir le désordre

[1] Cette phrase n'a pas besoin de commentaires. Il est clair que madame de Maintenon ne disposait point du tout du P. le Tellier.

[2] Le P. le Tellier, confesseur de Louis XIV.

poussé à l'extrémité. Je prends d'ailleurs une grande part à vos peines et je ne puis presque vous donner aucun secours.

MAINTENON.

XXXI

Ce 30 mars 1715.

J'ai à répondre, monsieur, à votre lettre du 27.

La plupart des choses qui regardent M. le duc d'Orléans deviennent publiques ; il parle pour l'ordinaire devant tout le monde.

Je ne vois que votre bonté pour moi dans ce que vous avez fait.

Vous savez, Monsieur, que je pense comme vous sur les communautés qui n'ont point de lettres patentes.

M. Tiberge ne voulut point entrer en négociation sur l'affaire de M. le Cardinal [1] sans être assuré qu'il ne serait point responsable de l'événement auprès du Roi. M. le cardinal de Rohan lui en répondit.

M. de Meaux m'écrivit que M. Tiberge demandait que j'y consentisse, et me pria de répondre là-dessus, ou par lui ou directement. J'écrivis un mot à M. Tiberge et j'envoyai ma lettre à M. le cardinal de Rohan, tout ouverte, en lui mandant qu'en pareille occasion je ne savais qu'obéir.

Le bon Père [2] me paraît acharné contre M. Tiberge et par conséquent doit être suspect; mais je voudrais bien savoir certainement jusqu'où il est dans la confiance de M. le cardinal de Noailles.

Nous avons vu madame la princesse des Ursins, qui paraît ne plus songer qu'à assurer quelque subsistance pour se retirer. Elle n'a pas encore déterminé le lieu.

XXXII

2 avril 1715.

Quelque résolution que je fasse de ne vous pas écrire si souvent, il m'en vient toujours des raisons; j'espère que vous le souffrirez avec patience, je crois que vous en avez souvent besoin.

J'ai reçu une lettre de M. de Troussebois, très-raisonnable, très-bien faite et très-véritable. Il se trompe seulement en une chose, qui est de croire qu'il m'est facile de lui faire avoir une pension sur un bénéfice, parce que je viens d'obtenir les deux que vous savez, et c'est précisément ce qui me doit empêcher d'en demander.

[1] Voir ci-dessus, lettre XXIX.
[2] Le P. le Tellier.

J'ai reçu la même prière d'un jeune prêtre, élève dans notre séminaire de Saint-Cyr, dont feu M. l'Évêque de Chartres avait toujours pris soin et qui y avait très-bien répondu : il s'appelle M. de Beauregard. Il est dans un séminaire à Paris, et n'a pas de quoi vivre. Je m'en vais vous écrire une lettre que vous pourriez montrer au Père le Tellier; c'est tout ce que je puis faire pour ces pauvres gens-là, et je sais que c'est bien peu de chose.

Graveteau me retombe sur les bras ; il n'a pu demeurer à la Trappe, et voilà un ecclésiastique ignorant, incapable de rien faire et de rendre un service à l'Église.

Je me suis trompée, M. de Beauregard enseigne la philosophie au petit séminaire de Chartres.

On dit que les grands bénéfices ne seront pas donnés à Pâques.

MAINTENON.

XXXIII

A Saint-Cyr, ce 7 avril 1715.

Notre Mademoiselle d'Orcise n'est pas trop saine. On la croit ici un si excellent sujet, qu'on en aurait envie, quoique son esprit soit assez court. Je crois qu'elle ira en Bretagne dans un bon couvent, où elle est désirée.

Nous n'avons pas de fille présentement à vous envoyer. La vocation est rare et faible. Je crains que le zèle de nos maîtresses les rende trop empressées pour porter les Demoiselles à être religieuses.

Il est difficile de donner de l'inclination pour une maison qu'on ne connaît point. Croiriez-vous, Monsieur, que, sur le prétexte d'aller voir leurs compagnes, il fût à propos de leur faire voir le Val-de-Grâce ?

Ne contraignez point la communauté, je vous en conjure, sur Mademoiselle de Goulhezre. Je voudrais qu'elles fussent très-libres sur nos filles et qu'elles ne les incommodassent jamais; nous avons un grand interêt de conserver de si bonnes places.

Il y a peu à espérer des princesses, et Mademoiselle de Valois vient trop souvent dans le monde pour ne s'y pas gâter[1]. Nos filles pourraient plus perdre que gagner à cet honorable commerce, je ne le souhaite pas à celles que j'aime.

Vous m'affligez fort, monsieur, par ce que vous me mandez des pensions de ces deux gentilshommes que je croyais avoir tirés de la

[1] Madame de Maintenon était clairvoyante. On sait combien mademoiselle de Valois s'oublia avec le jeune duc de Richelieu.

nécessité, et par le secret que vous demandez ; nous ne pourrons donc y apporter aucun remède [1].

P. S. — Ce 8 avril, à Versailles.

Conduisez ces pauvres gens [2], monsieur, je vous en conjure, et faites-leur faire les pas que vous jugerez à propos auprès du Père le Tellier pour avoir quelque chose plus solide. Mais que dire au Roi quand il me demandera pourquoi ils ne veulent plus de pensions, qui font même un revenu plus assuré que des bénéfices ?

Je verrai sans doute M. l'Évêque de Châlons [3] ; vous me faites plaisir, Monsieur, de m'avertir de sa liaison avec le Père le Tellier.

Tournus [4] est demandé par bien des gens, parce que les autres sont, à ce qu'on prétend, pour des cardinaux.

Je suis ravie, Monsieur, de vous voir content sur Sainte-Thècle.

Ce n'est pas sur l'union de MM. des Missions étrangères avec M. le cardinal de Noailles que je voudrais être éclaircie, c'est sur l'ouvrage du livre intitulé, le *Témoignage de la vérité*, qu'on donne à M. Tiberge. S'il en était l'auteur, il ne mériterait pas d'avoir la liberté d'écrire.

On ne pense point encore à donner un précepteur à M. le Dauphin [5].

Il est vrai que Madame des Ursins m'a fort pressée sur l'Archevêché de Cambrai [6] ; outre l'intérêt de M. son frère, elle espérait que ce serait un asile pour elle. Je n'y vois point de disposition, et je ne m'en mêlerai point. J'ai tant fait de fautes avec de bonnes intentions, que je n'ose plus me mêler de rien.

Madame la Princesse [7] s'est-elle enfin déterminée pour sa conduite à un homme du parti ?

Ne m'oubliez pas dans vos prières en ce saint temps, Monsieur, et demandez pour moi la foi, l'humilité et la patience.

[1] Probablement MM. de Bosredon et de Goulhezre. (Voir la lettre XXV.)

[2] MM. de Goulhezre et de Bosredon.

[3] François Madot, nommé évêque de Châlons-sur-Saône en 1711 ; car il ne peut s'agir de l'évêque de Châlons-sur-Marne, Jean-Baptiste-Louis-Gaston, frère puîné du cardinal de Noailles.

[4] L'abbaye de Tournus en Bourgogne, diocèse de Mâcon. Elle fut donnée à André-Hercule de Fleury, évêque démissionnaire de Fréjus, depuis premier ministre et cardinal.

[5] Depuis Louis XV.

[6] L'archevêché de Cambrai, vacant par la mort de Fénelon, était (avec Paris) le siége le plus riche de France après Strasbourg. Madame des Ursins le convoitait pour son frère, le cardinal de la Trémoille.

[7] La princesse de Condé, née princesse palatine. (Voir la lettre VI.)

Nouveau *P. S.*

P. S. Je reçois dans ce moment, Monsieur, votre lettre datée du 9 de ce mois, quoique ce ne soit aujourd'hui que le 8 ; mais je comprends aisément que le quantième du mois n'est pas ce qui vous occupe le plus.

Si la lettre que vous avez montrée au bon Père[1] peut faire du bien, c'est tout ce que j'en désire.

Le Roi parlera bien volontiers à M. de Maupertuis selon votre intention.

Je n'entends pas pourquoi il est avantageux de donner ces grandes abbayes aux réguliers plutôt qu'aux cardinaux ; expliquez-le-moi, s'il vous plaît, sur le pied de ma profonde ignorance. Il est vrai que l'inclination du Roi est pour les cardinaux.

Je vous envoie, Monsieur, la lettre de M. de Bosredon, à quoi je ne comprends rien. Je n'ai trouvé nullement mauvais qu'il m'ait écrit en faveur de M. le curé de Chevreuse, j'en ai loué son bon cœur. J'ai écrit au père le Tellier, comme vous le savez, pour procurer quelque secours à ce bon curé ; je lui ai fait offrir à lui-même de contribuer de quelque chose pour lui faire trouver un bon vicaire. Je ne vois rien en tout cela qui puisse affliger M. de Bosredon, ni qui me puisse porter à l'anathématiser. Son excellent cœur lui fait chercher des expressions trop fortes, il faut qu'il les mette à leur place. Ce n'est pas aussi pour lui rendre un mauvais office auprès de vous, Monsieur, que je vous envoie sa lettre, mais pour que vous le corrigiez comme votre enfant. J'aime à passer par les supérieurs et surtout quand je les estime autant que vous ; car, du reste, j'aime M. de Bosredon, ses sœurs et toute sa famille, et je renouvelle auprès de vous toutes les recommandations que je vous ai faites pour lui. Mais, encore une fois, ses lettres sont trop pathétiques.

XXXIV

21 avril 1715. (Jour de Pâques.)

Madame de Conflans, qui est une mère fort tendre et fort ardente, m'écrit pour demander à M. l'évêque de Soissons[2] de ne point aller à l'assemblée du Clergé pour laisser cette place à son fils. Il me paraît que la prière serait incivile, et quoiqu'en effet je fusse ravie d'obliger M. l'abbé de Conflans, je serais encore beaucoup plus fâchée

[1] Le Tellier.
[2] Languet de Gergy.

de demander à M. votre frère une chose qui ne serait pas raisonnable ou de son goût. Quelque considération que j'aie pour la famille de madame de Conflans, j'en ai encore plus pour vous et pour M. de Soissons.

Je n'ai point eu l'honneur de vous écrire depuis votre lettre du 11. La sainteté des jours que nous venons de passer, trois accès de fièvre que j'ai eus et vos occupations continuelles m'en ont empêchée.

J'ai jeté en passant quelques mots au Roi de la division que vous craignez dans le Val-de-Grâce quand on fera l'élection, afin de le préparer à vous secourir si vous en aviez besoin. Je crois que ces filles-là auraient une grande peine à voir une de nos Demoiselles leur supérieure, car les filles de la robe [1] sont bien accoutumées à mépriser la noblesse. Mais il n'y a pas moyen d'y penser, puisqu'elles [2] n'ont pas l'âge nécessaire.

Il y a trente-deux ans que je prends soin d'une maison de Bénédictines près Fontainebleau. Elles étaient entêtées de prendre des prieures du dehors, d'une naissance un peu plus importante que celle de leur maison et n'ayant pas grande confiance aussi dans leurs anciennes. L'autorité que me donne la subsistance que j'y fournis, jointe à l'amitié qu'elles ont pour moi, me fit exiger d'elles, avec le secours de M. l'archevêque de Sens, de prendre une de leurs plus eunes filles, que j'avais connue depuis son noviciat. Elles ne me voient plus sans me remercier de la petite violence que je leur fis. Cette fille gouverne avec une sagesse et une humilité qui attire visiblement la bénédiction de Dieu sur toute cette maison.

S'il y avait quelque temps à prendre, plus commode pour vous, pour montrer le Val-de-Grâce à quelqu'une de nos filles, je vous prie, Monsieur, de m'en avertir, car nous y en enverrions quelques-unes.

Je ne suis point tentée de manquer au secret que vous m'aviez confié par rapport aux pensions de MM. de Bosredon et de Goulhezre ; mais je voudrais bien que nous les pussions tirer de la nécessité.

Je suis très-instruite de la liaison de MM. des Missions étrangères avec M. le cardinal de Noailles; mais, s'il était vrai que M. Tiberge eût fait le livre du *Témoignage de la vérité*, je serais plus portée à l'en punir que personne, pourvu que je susse bien ce qui en est.

[1] Il paraît que les religieuses du Val-de-Grâce se recrutaient dans les familles de la magistrature.

[2] Les Demoiselles de Saint-Cyr auxquelles on eût pu penser pour en faire des supérieures du Val-de-Grâce.

XXXV

Ce 24 avril 1715.

Madame la prieure de Bizy me mande que vous voulez m'honorer d'une visite, mais que vous voudriez savoir le jour et l'heure qui me convient. Il ne peut y avoir de contre-temps que par quelque visite de Paris, et je n'en attends présentement que de madame de Caylus. Il vous sera aisé de vous concerter avec celle-là. Mais je vous conjure, monsieur, de ne rien faire là-dessus pour m'obliger, car j'ai une si grande idée et estime de l'emploi de votre journée, que je me fais une peine de vous détourner un moment.

MAINTENON.

XXXVI

A Versailles, 28 avril 1715.

Il est vrai, monsieur, que le Roi s'est trouvé une nouvelle vigueur pour tout ce qu'il a eu à faire à la semaine sainte. Il n'y a guère d'années où je ne l'en aie vu plus fatigué.

Il faut faire tout ce que nous pourrons pour M. l'abbé de Conflans en cas qu'il le mérite, mais jamais nous ne contenterons madame sa mère.

Je n'aurai nulle part à la nomination de l'abbesse de l'Abbaye-aux-Bois. Il me semble qu'on songe à y mettre madame de Harlay, autrefois abbesse du Port-Royal de Paris, et que M. le cardinal de Noailles fit ôter en assurant qu'il ne pouvait mettre la règle dans cette maison tant qu'elle y serait[1].

M. Bonnet m'écrivait l'autre jour qu'il fallait que j'attirasse aux filles de Saint-Cyr de l'Abbaye-aux-Bois la protection de M. Tiberge et de M. de Brisacier. Je ne crois pas être fort bien avec ces messieurs-là, et tout ce que j'entends dire d'eux me les rend fort suspects. Plus je vis, et plus je vois que ceux qui en sont accusés [2] le sont en effet et qu'on le voit à la première occasion qui se présente. Je ne comprends pas trop qu'il ne soit pas facile de se justifier de ce soupçon. Feu M. l'évêque de Chartres [3] me disait qu'il se croyait redevable à tout le monde sur la foi, et que si une paysanne lui en paraissait douter, il lui ferait sa profession.

[1] Ce fut elle en effet qui eut l'Abbaye-aux-Bois
[2] De jansénisme.
[3] Godet des Marais.

Vous n'êtes point livré aux Jésuites, vous n'écrivez point contre les jansénistes, vos mœurs sont austères, pourquoi ne vous soupçonne-t-on pas d'être du parti? C'est que vous n'en êtes pas.

Moi, misérable femme et des plus ignorantes, je ne suis point soupçonnée d'être janséniste; je n'écris pourtant rien contre eux : c'est que la vérité se montre.

Je ne sais ce qui s'est passé à l'abbaye de Maubuisson. J'ai vu, depuis deux ou trois jours, le Père de la Rue [1], qui m'a dit qu'un M. l'abbé de Foucarmont se vantait fort d'être en commerce avec moi et en état de rendre de très-mauvais offices à l'abbesse; je dis au bon Père qu'on m'avait parlé de cet homme sur le pied de janséniste et que je m'étais adressée à lui directement et tout simplement pour le prier de ne se point mêler de la conduite de l'abbaye de Gomerfontaine, où j'ai huit demoiselles de Saint-Cyr religieuses, où je mets souvent des pensionnaires et où nous tâchons d'établir l'éducation de Saint-Cyr [2]. L'abbesse y a été élevée, mais depuis dirigée par M. le cardinal de Noailles, dont elle est parente. Tout cela me donne bien de l'inquiétude, craignant de faire du mal en voulant faire un bien. M. l'abbé de Vassé pourrait vous dire ce qu'il pense de cette maison par rapport aux nouveautés.

Serait-il possible que le bon Père [3] ne fût pas content de M. de Meaux [4]; comment pourrait-il s'en passer?

M. le Chancelier revint hier de Paris avec quelques espérances d'accommodement; je crains toujours plus que je n'espère [5].

Je crois que madame de Dangeau serait ravie de faire quelque retraite dans une sainte maison pour sept ou huit jours, de temps en temps, où elle ne porterait pas assurément l'esprit du monde. Mais je doute qu'elle voulût donner une somme considérable pour y avoir un appartement dont elle jouirait si rarement. Elle n'est pas riche, et, comme elle n'a rien apporté à son mari, elle se fait un honneur de ne lui rien demander [6].

Je ne comprends point les discours qui nous reviennent sur M. Desmaretz [7]. Il n'a jamais mieux été à la Cour ni jugé être plus nécessaire

[1] Charles de la Rue, jésuite, bon prédicateur, excellent humaniste et directeur de conscience fort estimé.

[2] Voir ci-dessus, lettre XIII, note 1.

[3] Le Tellier.

[4] Thiard de Bissy, dès lors désigné par le Roi pour le chapeau de cardinal.

[5] On avait recommencé de négocier avec le cardinal de Noailles au sujet de son opposition à la Bulle.

[6] Madame de Dangeau, belle, pieuse et sensée, était née Lœwestein, issue de la maison palatine par un mariage de la main gauche. C'était l'une des dames de la Cour que madame de Maintenon goûtait le plus.

[7] Contrôleur général des finances.

dans sa place. Vous me faites un grand plaisir, monsieur, de me mander que tout diminue à Paris, car je désire fort le soulagement du peuple.

Ma santé est très-mauvaise depuis quinze jours, quoique je fasse à peu près ce que j'ai accoutumé de faire. Je vous demande vos prières à la vie et à la mort.

MAINTENON.

XXXVII

A Saint-Cyr, 30 juillet 1715.

Le Roi devait donner dimanche matin le placet du Val-de-Grâce à M. Desmaretz, ce qui, venant par-dessus votre conversation, Monsieur, doit produire un bon effet pour le payement de ce qui leur est dû.

Le Ministre a parfaitement bien fait de vous instruire de ses desseins, de ses raisons ; j'ai toujours dans la tête qu'on ne parle point assez et que, si on s'expliquait davantage, on ferait souvent entendre raison; j'en ai vu plusieurs exemples.

Il est certain que les dettes du Roi sont celles de l'État. Il s'est engagé pour empêcher les ennemis d'entrer dans son royaume, et il n'est point possible qu'on puisse sitôt se trouver dans l'abondance. On est longtemps faible après les longues maladies et on se trouve heureux d'être hors de danger.

Je n'entends rien aux finances ; mais il me semble qu'une imposition bien ordonnée est moins odieuse qu'une banqueroute.

Un homme comme vous peut rendre de grands services en apaisant les premiers murmures.

M. Fagon, intendant des finances, passe pour un homme rare et d'une probité qui lui attire la confiance de tous les honnêtes gens. Il est d'un grand travail, quoique d'une complexion délicate ; je n'ai point vu d'homme plus généralement approuvé.

On blâme M. Desmaretz de ce qu'il ne recherche pas tous les gens d'affaires qui se sont enrichis aux dépens du royaume ; il est contraint de les ménager, parce que, dans les occasions pressantes, il ne trouve de ressources que chez eux ; mais il projette bien de tirer d'eux des sommes considérables.

Madame de Fontaine est trop habile sur la santé de nos filles ; elle les veut juger pour l'avenir sur de très-petites apparences, et les religieuses du Val-de-Grâce démêleront aussi bien qu'elle s'il y a quelque chose à craindre de la santé de mademoiselle d'Orcise.

Je serai fort aise de voir M. l'évêque de Soissons et encore plus

que vous l'accompagniez au voyage qu'il veut bien faire ici; mais je voudrais bien que vous pussiez attendre quand nous serons à Versailles; car présentement je viens bien rarement ici, et il me serait difficile de vous y donner un rendez-vous assuré.

Il est sûr que M. l'évêque de Soissons doit prendre congé du Roi avant de partir pour son diocèse.

Vous avez eu la charité, monsieur, d'assister et de confesser madame de Sainte-Hermine à la mort; vous ne l'avez pas fait pour l'amour de moi, mais je ne puis m'empêcher de vous en remercier.

MAINTENON.

XXXVIII

Ce 24 août 1715, à huit heures du matin [1].

Le Roi paraît mieux dans toutes les circonstances de sa maladie : il est moins altéré ; sa jambe lui fait moins de mal, il la remue avec facilité ; il n'a bu qu'une fois cette nuit et a dormi si longtemps, qu'il a fallu le réveiller pour prendre son lait, après quoi il s'est rendormi. Il garde le régime qu'on lui a prescrit. Voilà, monsieur, son état présent. Il y a bien longtemps que je n'ai reçu de vos nouvelles.

XXXIX

A Saint-Cyr, 2 octobre 1715.

Il n'est plus question, monsieur, de concerter avec mademoiselle d'Aumale [2] sur les visites que vous me voudrez rendre. Tous les jours sont égaux : vous avez des affaires et je n'en ai plus. Choisissez donc le temps que vous voudrez. Vous m'avez attiré une très-obligeante lettre de M. l'évêque de Soissons. J'aurais bien voulu qu'il eût pu vous accompagner dans la visite que vous me voulez faire; mais il est mieux où il est, il ne serait pas juste de convier un évêque à sortir de son diocèse pour ma satisfaction. Mais dites-lui, s'il vous plaît, que, lorsque ses affaires l'amèneront à Paris, je serai toujours très-aise d'avoir l'honneur de le voir.

Mes deux pauvres gentilshommes [3] n'ont point d'autre protection

[1] C'est par un codicille en date de la veille (23 août) que Louis XIV nomme l'ancien évêque de Fréjus *précepteur du jeune roi* (*sic*).

[2] Marie-Jeanne, secrétaire de madame de Maintenon, née à Vergie, près d'Amiens, en 1683, admise à Saint-Cyr en 1690, morte en 1756. C'était une personne pleine d'esprit, de gaieté et de grâce.

[3] Sans doute MM. de Bosredon et de Goulhezre.

que la vôtre ; mais je doute que vous et moi ayons beaucoup de crédit. Vous voilà donc encore chargé de madame de Barnevall ; il me semble, monsieur, que tout retombe sur vous. C'est une femme d'une grande vertu et sans ressource, étant étrangère.

Je voudrais bien que madame de Caylus eût de la santé, et je voudrais bien aussi que madame de Dangeau prît confiance en vous, car je crains toujours que son directeur ne soit un peu du parti.

Vous avez trop de charité, monsieur, pour m'oublier dans vos prières, connaissant le besoin que j'en ai.

MAINTENON.

LE

RIO DE LA PLATA

URQUIZA. — LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE. — SITUATION PRÉSENTE.

Estudios historicos, politicos y sociales sobre el Rio de la Plata, par Don Alejandro Magarinos Cervantes. — *Révélations à la France. Les négociations au Rio de la Plata*, par John le Long, ancien consul général. — *Buenos-Ayres, sa situation présente*, etc., par M. Balcarce. — *La Plata, au point de vue des intérêts commerciaux de la France*, par M. L. Tardy de Montravel, capitaine de frégate. — *Résumé des affaires de la Plata*, par M. Adolph R. Pfeil. — *Argyropolis, ou la capitale des États confédérés du Rio de la Plata*, par Don Domingo S. Sarmiento. — *Colleccion de leyes y decretos*.

Les correspondances transatlantiques de l'été dernier annonçaient que de nouvelles complications venaient de surgir sur les bords du Rio de la Plata, et qu'une lutte sanglante était sur le point de s'engager entre la Confédération Argentine et l'État de Buenos-Ayres. Le général Urquiza, à la tête d'une armée de 20,000 hommes, disait-on, s'était mis en marche sur l'ancienne capitale de la République. A la date du 30 août, un engagement partiel avait eu lieu déjà, non loin de Saint-Nicolas, entre un détachement de cavalerie de la Confédération et un corps de troupes buenos-ayriennes commandé par le général Mitre. Le 10 août, l'escadre du gouvernement de Parana, composée de quatre bateaux à vapeur et d'un vaisseau à voiles, était venue faire une démonstration devant Buenos-Ayres; l'un de ces bâtiments s'était avancé jusque sous les forts, avait lancé sur la ville une bordée de canon, puis s'était éloigné, dans la crainte, croyait-on, d'endommager les nombreux navires de commerce en station dans le port.

Depuis lors, on n'avait plus entendu parler de la lutte, et il était permis d'espérer qu'elle se terminerait par un fraternel embrassement; mais, en Amérique, les choses ne se passent point ainsi : les combats n'y sont point acharnés, en revanche ils s'y éternisent. Il résulte de messages récents qu'une nouvelle rencontre a eu lieu le 25 octobre près des marais de Cepeda, sur les bords du ruisseau de los Medios, à l'endroit où ce cours d'eau sépare la province de Buenos-Ayres de celle de Santa-Fe. Les forces belligérantes s'élevaient à environ 10,000 hommes de part et d'autre. La mêlée ne fut pas de longue durée. Urquiza remporta une victoire complète. Quelques récits attribuent cette victoire à la présence d'un grand nombre d'Indiens dans les rangs de l'armée confédérée; d'autres à la trahison de la cavalerie buenos-ayrienne, qui, passant subitement du côté d'Urquiza, aurait décidé du succès. L'infanterie, après une vaillante résistance, aurait laissé sur le champ de bataille beaucoup de blessés, toute son artillerie et ses munitions. Le fait saillant de cette journée est la victoire d'Urquiza. Toutes les versions sont d'accord sur ce point; mais elles diffèrent essentiellement sur les résultats. Les unes prétendent que les Indiens de l'armée d'Urquiza s'étaient dispersés après le combat et que le général Mitre, malgré sa défaite, s'était retiré en bon ordre; Buenos-Ayres n'avait rien perdu de son assurance, et, prêts à se défendre avec vigueur, ses habitants élevaient en hâte des retranchements et des barricades. D'autres assurent au contraire que toute la ville et les villages voisins s'étaient prononcés en faveur d'Urquiza, et que le président de la Confédération en était à peine éloigné de quinze lieues. Le prochain courrier nous apprendra sans doute ce qu'il faut penser de ces contradictions.

Les nouvelles du Rio de la Plata ont produit dans le midi de la France un certain émoi ; émoi bien naturel pour quiconque sait quel est le nombre de nos compatriotes établis dans ces riches contrées, quelle est l'importance du commerce que nous y faisons et combien grand en est l'avenir. Toutefois il en est beaucoup parmi nous qui n'ont qu'une bien faible idée des intérêts engagés sur les bords de la Plata, et pour qui la crise actuelle est enveloppée d'une brume profonde. Nous allons essayer de répandre quelque lumière sur ces deux points. Pour cela, il importe de jeter en arrière un coup d'œil rapide. Dans l'histoire, les faits s'enchaînent ; le passé explique le présent et nous aide à pressentir le mot de cette énigme qu'on appelle l'avenir.

Rosas avait pétri la République Argentine de sang et de boue, et du moule de fer où il l'avait jetée était sorti un être sans tête et sans forme. La chute du tyran avait fait concevoir les plus heureux présages ; mais on ne répare pas en un jour des calamités sous lesquelles on a gémi pendant vingt-cinq ans, vingt-cinq ans du gou-

vernement le plus odieux qu'aient eu à enregistrer les annales des peuples modernes. Rarement d'ailleurs les générations qui ont vieilli dans la servitude sont aptes à faire un sage emploi de la liberté. Heureuses encore quand elles se bornent à chercher la solution d'un problème politique et qu'elles ont le bon sens de respecter les grands principes qui forment la base de toute société chrétienne !

La République Argentine a eu ce rare esprit, il faut le reconnaître; mais, au point de vue politique, elle n'a, depuis huit ans, rien su construire de définitif, autant toutefois que quelque chose peut être définitif en ce monde.

Dans le courant du mois de février 1852, le gouverneur d'une province éloignée, las de courber son front humilié sous le joug, et mû par l'amour puissant de la patrie, lève courageusement le drapeau de la liberté, se met à la tête de sa petite armée, puis, secondé bientôt par le Brésil et par les vœux de la France, il va délivrer Montevideo, qu'assiége depuis dix ans un lieutenant de Rosas, le trop célèbre Oribe, qui a mérité le surnom de *Coupeur de têtes*. Là il recrute les exilés, marche sur les Santos-Lugares , où Rosas l'attend en personne. Le sort des armes n'est pas longtemps douteux : le tyran succombe, et Buenos-Ayres elle-même ne tarde pas à tomber au pouvoir du vainqueur. Ce vainqueur, dont l'histoire gardera le nom, c'est D. Justo-Jose de Urquiza, le gouverneur de la province d'Entre-Rios, le champion de la lutte actuelle.

Maître de la situation, Urquiza eût pu s'emparer de l'autorité suprême ; il ne le fit pas. Une réaction des plus violentes menaçait les séides de Rosas : déjà plusieurs maisons venaient d'être pillées. Urquiza imposa tout d'abord aux perturbateurs par la promptitude de ses actes et par la sévérité de sa conduite : il aida à la création d'un gouvernement provisoire et local, à la tête duquel fut placé le docteur Vicente Lopez, qui s'adjoignit pour ministres des hommes distingués, entre autres M. Alcina, qui avait expié par un long séjour à l'étranger ses talents littéraires et son indépendance ; puis, après avoir décrété la liberté des fleuves, mesure si longtemps réclamée sans succès, il se hâta de convoquer les gouverneurs des provinces. La réunion eut lieu à San-Nicolas de los Arroyos. Là on décida qu'un congrès général , auquel seul appartenait de voter une constitution, se réunirait au mois d'août à Santa-Fe. En attendant, Urquiza fut nommé par ses collègues directeur provisoire de la République et investi de pleins pouvoirs civils et militaires.

Mais, pendant l'absence du Libérateur, la presse de Buenos-Ayres et la démagogie, faisant écho aux déclamations les plus violentes de nos anciens clubs, avaient mis le nouveau pouvoir en suspicion et renversé Lopez. La chambre des députés , entraînée par ces inspira-

tions, s'était emparée de l'autorité et avait refusé de souscrire aux résolutions de l'assemblée de San-Nicolas de los Arroyos.

L'anarchie appelle la dictature. Urquiza se vit dans la nécessité de recourir à de nouvelles rigueurs. A son retour, il rendit un décret qui fermait la Chambre, exilait quelques députés, ainsi que les autres chefs du mouvement. Heureusement, pas une goutte de sang ne fut versée. Il faut lui rendre cette justice, Urquiza n'employa la force qu'avec mesure, et autant seulement qu'il en était besoin pour le maintien de la tranquillité et la sauvegarde de l'intérêt public. Six mois à peine se sont écoulés depuis la chute de Rosas, et Buenos-Ayres compte déjà deux révolutions. Urquiza venait de s'embarquer, dans la soirée du 10 au 11 septembre, pour Santa-Fe, où le Congrès général se trouvait réuni. Lorsque le navire qui le portait eut déployé ses voiles, deux généraux, Piran et Madarriaga, descendirent dans les casernes, soulevèrent quelques compagnies : la populace, là comme partout, toujours avide de troubles, se mit de la partie, et le général Galan, auquel Urquiza avait confié la garde de la cité, ne put tenir, malgré son dévouement, contre la révolte des soldats et des masses populaires. Le général Pinto, président de l'ancienne Chambre, s'empara du pouvoir, convoqua les députés, et l'on décréta la destitution d'Urquiza du commandement supérieur qui lui avait été provisoirement confié par ses collègues. Tout cela se faisait au nom de la liberté, comme si la liberté eût été en danger, et comme s'il se fût agi de liberté dans ces moments critiques et suprêmes.

Le docteur Alsina succède bientôt au général Pinto. On eût pu croire que cet écrivain, à la reconnaissance duquel Urquiza avait plus d'un titre, montrerait plus de modération à son égard. Il n'en fut point ainsi ; l'ambition est une mauvaise conseillère. Non content de la destitution d'Urquiza, le gouvernement de Buenos-Ayres envoya contre lui deux corps d'armée commandés par les généraux Madarriaga et Hornos : tous deux furent battus. Buenos-Ayres fit de nouveaux préparatifs ; elle entraîna dans sa cause la province de Corrientes, et, comptant sur l'expérience et le talent de son gouverneur, le vieux général Paz, qui n'avait pas encore disparu de la scène politique, elle lui confia sa fortune et sa gloire. Mais Paz ne fut pas plus heureux que les deux généraux précédents.

Cependant Buenos-Ayres, pour se venger de ses échecs, marchait de révolution en révolution. Le docteur Alsina fut renversé le 1er décembre et remplacé par le général Pinto, son prédécesseur, qui ne tarda pas à être renversé de nouveau et remplacé par le docteur Pastor Obligado. Nous touchons au 1er mai 1853, jour où le Congrès général vota la constitution. Que d'émeutes, que de bouleversements en moins de quinze mois !

Le parti unitaire a disparu complétement ; l'unanimité s'est faite en faveur du système fédéral. Il résulte des délibérations de la Constituante que la République Argentine formera une Confédération : chaque province continuera d'avoir son gouverneur particulier ; et, comme aux États-Unis, la chose publique sera dirigée par un président. Que va faire Buenos-Ayres, cette ville qui a si souvent entendu retentir dans ses rues les cris de : *Mort aux immondes et sauvages unitaires !* et de *Vive la fédération ?* Va-t-elle accepter enfin cette constitution fédérale ? Non. Que veut-elle donc ? Nous l'ignorons. Mais ce qu'elle ne veut pas, si elle ne le dit, il est facile de le deviner : elle ne veut pas que le siége de l'autorité suprême soit placé ailleurs que dans son enceinte ; et le Congrès, qui avait de justes motifs de défiance, l'a fixé dans une humble bourgade, à Parana ; elle ne veut pas d'un président qui ne soit pas de sa province, et le Congrès reconnaissant a confié pour dix ans les rênes de l'État au gouverneur de l'Entre-Rios, au modeste et vaillant soldat qui a su délivrer la République du joug sanglant qui l'étouffait.

Urquiza s'empresse de faire proclamer la constitution sur tout le territoire argentin. Partout on l'accueille avec transport ; Buenos-Ayres seule refuse de l'accepter ; elle refuse également de reconnaître les traités de navigation et de commerce signés avec les représentants de la France et de l'Angleterre.

Qu'avait à faire dans ces circonstances le président de la Confédération ? Contraindre la province opposante à se soumettre aux décisions de la majorité, c'était son droit, c'était plus, c'était son devoir. Après avoir fait d'imposants préparatifs de guerre, Urquiza alla bloquer Buenos-Ayres. Mais la victoire, qui jusque-là lui avait été toujours fidèle, le trahit ; ou plutôt, trahi par un nord-américain du nom de Coe, qui commandait sa flotte et qui la vendit, il se vit forcé de lever le siége. En vain essaya-t-il à diverses autres reprises de réduire la cité rebelle; celle-ci, trop faible pour attaquer avec succès, était trop puissante pour être domptée. Elle fit un État dans l'État, et Urquiza, dans le but d'adoucir une situation si préjudiciable au pays, consentit à conclure un traité de paix. Ce traité fut signé le 20 décembre 1854. Quelques jours après, le 8 janvier 1855, fut signé un autre traité, aux termes duquel on s'engageait de part et d'autre à porter le même drapeau ; à ne jamais consentir à aucun démembrement du territoire national ; à se mettre immédiatement d'accord pour la défense commune en cas d'attaque ou de menace. Enfin un dernier article abolit les droits différentiels imposés aux produits respectifs des contractants. Grâce à ces transactions, le commerce prit un essor inconnu jusque-là sur les bords du Rio de la Plata. Jamais on n'avait vu ce fleuve sillonné par tant de vaisseaux que durant les deux années qui suivirent.

Cependant le Congrès de Parana avait continué de nourrir le projet de faire rentrer Buenos-Ayres dans la grande communauté argentine. Des négociations furent entamées et longuement suivies; mais, au lieu de calmer les passions, elles ne servirent qu'à les surexciter. Indigné des fins répétées de non-recevoir opposées à ses avances, le Congrès supprima les traités. De son côté, Buenos-Ayres, ayant à élire un nouveau gouverneur, porta ses voix sur Alsina, qui passait pour être le chef du parti le plus opposé à toute réconciliation.

Les difficultés se compliquant, M. Christie, ministre d'Angleterre à Parana, croit devoir s'interposer ; mais tout ce qu'il peut obtenir de Buenos-Ayres, c'est qu'elle ne se refuse pas à admettre le principe de la reconstitution de la République dans son intégrité. On reconnaît le principe, mais rien que le principe. Le cabinet de Parana ne se décourage point : il adresse, le 9 septembre 1858, à la province dissidente un message par lequel il la presse de dire en quoi la constitution fédérale méconnaît ses intérêts et son honneur ; il n'en obtient qu'une réponse évasive.

Un incident diplomatique allait bientôt ajouter aux griefs de la Confédération. Jusque-là diverses puissances, la France entre autres, s'étaient abstenues de tous rapports directs avec le gouvernement de Buenos-Ayres. Tout à coup on apprend à Parana que ce gouvernement a sollicité et obtenu du cabinet des Tuileries l'admission officielle de M. Balcarce en qualité de chargé d'affaires. On voit dans ce fait une intention bien arrêtée de rupture définitive. Urquiza devient plus pressant : il demande alors que la constitution fédérale soit soumise au suffrage populaire dans la province séparée. Buenos-Ayres se reconnaît de nouveau partie intégrante de la République, et, persévérant néanmoins dans son système, elle déclare qu'elle ne sortira de son isolement qu'à l'époque où la constitution pourra être revisée.

Nous arrivons à travers ces négociations à l'année présente. En juin dernier, un chargé d'affaires américain, M. Jancy, tentait un nouvel effort de conciliation, mais sans succès. Cinq années se sont écoulées ainsi en avances, en concessions d'une part, et de l'autre en atermoiements et en refus. Voilà qui explique suffisamment, ce nous semble, la présence de l'armée d'Urquiza sur le territoire de la province de Buenos-Ayres. Le gouvernement de la Confédération a jugé qu'il avait assez fait preuve de patience et qu'il ne lui restait plus qu'à en appeler aux armes pour la défense de son droit.

MM. Thornton et Lefèvre de Bécourt viennent de s'interposer au nom de la France et de l'Angleterre. Seront-ils assez heureux pour dénouer le nœud gordien de la République Argentine ? nous le souhaitons. Mais, en poussant les choses à l'extrême, l'Europe fera bien de ne pas s'alarmer outre mesure : nos intérêts ne sont plus en

cause comme du temps de Rosas, et, si la question politique reste encore pendante, du moins la question sociale, la question de colonisation et de commerce, ainsi que nous allons le voir, a reçu une solution des plus satisfaisantes.

Nous avons dit qu'Urquiza avait proclamé le principe de la liberté des fleuves ; non content d'enlever à Buenos-Ayres le monopole à l'aide duquel Rosas étouffait les provinces et restreignait les transactions internationales, Urquiza prit des mesures protectrices en faveur des colons. Buenos-Ayres, nous nous plaisons à le constater, Buenos-Ayres ne tarda pas à suivre son exemple : nous ne rechercherons pas le mobile de sa détermination; les actes nous suffisent. Or il résulte de ces actes que tous les partis se sont montrés sérieusement animés du désir de donner satisfaction aux intérêts européens si longtemps et si indignement froissés sous le régime précédent.

L'année même de la chute de Rosas, le 18 octobre 1852, la chambre des représentants de Buenos-Ayres reconnut en principe la convenance de l'ouverture du Rio de la Plata et de ses affluents au trafic et à la navigation marchande de toutes les nations. La libre navigation des rivières est proclamée par le pouvoir, « non un droit de convention, mais un droit naturel. » Le 24 novembre, le gouvernement rendit un décret qui réglementait la loi et portant que tous les navires marchands, quels que fussent leur pavillon, provenance et tonnage, pourraient désormais naviguer librement sans être assujettis à des visites et à des stations forcées, et sans que, par voie de transit, ils pussent être grevés d'aucun impôt, droit ni taxe.

Une loi votée le 7 septembre 1854 assimile les pavillons étrangers au pavillon national; une autre loi, en date du 30 juillet 1856, affranchit les navires étrangers de l'obligation de prendre un pilote soit en entrant, soit en sortant du port de Buenos-Ayres, et, enfin, dans leur séance du 9 octobre de la même année, les Chambres levèrent les prohibitions qui avaient pesé jusque-là sur certaines denrées; plusieurs furent affranchies de tout droit et toutes les autres considérablement allégées.

Nous allons, dans l'intérêt de notre commerce, reproduire les principaux articles adoptés dans cette séance :

Sont libres de tout droit à l'importation : l'or et l'argent monnayés ou en patte; les pierres précieuses non montées, les imprimeries et leurs accessoires, les presses lithographiques, les livres et autres imprimés, les animaux reproducteurs et les plantes de toute sorte.

Payeront 5 pour 100 de leur valeur : l'or et l'argent ouvrés, avec ou sans pierres précieuses; les machines pour une industrie quelconque; le mercure, le sel commun, les bronzes et les aciers non ouvrés, le cuivre en saumon ou en feuilles, le plomb en feuilles ou en barres,

le fer en barres ou en morceaux, les charrues et autres machines propres à l'agriculture, et, en général, toute matière première utile à l'industrie; 8 pour 100 la soie brute et à coudre et tous les tissus de cette matière; 20 pour 100 les effets d'habillement et en général les comestibles de toute espèce; 25 pour 100 toutes les liqueurs et boissons spiritueuses. Par exception, le blé et la farine sont soumis à un droit de 30 piastres [1], le premier par fanègue [2], la seconde par quintal, et le maïs, de 20 piastres par fanègue.

A l'exportation, payeront : les cuirs de taureau, de bœuf et de vache secs, 3 piastres 4 réaux la pièce; les mêmes salés, 4 piastres et demie; les cuirs de veau, 12 réaux; les cuirs de mule et de cheval, 1 piastre; les cuirs de mouton, 3 pour 100 la douzaine; les plumes d'autruche, les os et les cornes, 4 pour 100 de leur valeur sur place; la viande fumée et salée en baril, 5 piastres par quintal; les bœufs vivants, 10 piastres par tête; les chevaux, 6; les porcs et les bêtes à laine, 2; le suif et la graisse bruts, 12 réaux par arrobe (11 kil. et demi).

Tous les autres produits du sol argentin, y compris l'or et l'argent, sont francs à l'exportation.

La prohibition et l'exclusivisme avaient déjà disparu de la législation maritime; cette nouvelle loi les effaça du code des douanes, et, grâce à cet heureux ensemble, nous le constatons à l'honneur des deux gouvernements argentins, il n'est point de pays où les capitaux et l'industrie soient moins onéreusement imposés qu'au Rio de la Plata.

Non contentes d'avoir voté les lois que nous venons de mentionner, les Chambres buenos-ayriennes décidèrent la création d'un port et d'une ville, pour faciliter les transactions internationales : le premier à San-Nicolas de los Arroyos, sur le Parana, à soixante lieues au nord de Buenos-Ayres; la seconde, à l'embouchure du Salado, où un port existait déjà; le port de Bahia-Blanca, à l'embouchure du Colorado, et celui del Carmen, à l'embouchure du Rio-Negro, furent ouverts à l'importation comme à l'exportation. Le pouvoir exécutif fut autorisé à concéder à perpétuité cent lieues carrées de terrains situés dans ces deux districts, à quiconque, Argentin ou étranger, déclarerait vouloir s'y établir.

De plus, une loi récente exonère de tout droit à leur entrée dans la rade de Buenos-Ayres les navires transportant plus de 50 colons, et une circulaire ministérielle autorise les consulats argentins à distribuer des passe-ports gratuits. Enfin, le gouvernement a institué une commission de patronage et une société d'assistance avec la mission

[1] Il s'agit ici, non de la piastre forte, qui vaut 5 fr. 40 c., mais de la piastre courante, dont la valeur est d'environ 25 c.

[2] Soit 55 litres.

de protéger les contrats et de venir en aide aux nécessiteux pendant les premiers temps de leur séjour sur le territoire de la République. Sa sollicitude s'étend à tous les intérêts. Au reste, il n'est point d'étrangers à Buenos-Ayres : chaque immigrant y jouit des droits civils dans toute leur plénitude, et, comme le fait observer le ministre des relations extérieures de cet État, M. Velez-Sarsfiels, dans une circulaire récente, rien absolument n'est réservé aux nationaux que l'exercice des droits politiques.

Les sages mesures prises par les Chambres argentines n'ont pas tardé à attirer sur les bords de la Plata la population et l'industrie européennes. Aussi, depuis la chute de Rosas, la ville de Buenos-Ayres s'est-elle complétement transformée : le nombre des maisons s'y est accru dès la première année de 324; de 512, la seconde; de plus de 600, la troisième; la progression est constante [1]. Plusieurs églises, un palais épiscopal, un séminaire, des écoles, des marchés et des théâtres, ont été bâtis ou réédifiés; l'éclairage au gaz a pris possession de tous les quartiers; un môle a été construit ainsi que de spacieux magasins de douanes; une ligne de bateaux à vapeur a été établie sur les fleuves, et des voies ferrées commencent à sillonner les pampas.

« A ces créations pratiques, dit M. Balcarce [2], à ces embellissements intérieurs, se sont jointes des améliorations d'ordre intellectuel et moral. On a agrandi les sources de l'instruction publique, en augmentant le nombre et en perfectionnant le choix des livres de la bibliothèque nationale, en enrichissant, par de nouvelles collections, le musée d'histoire naturelle, et en favorisant la création d'un institut historico-géographique, qui sert avec succès à la propagation des deux sciences.

« Un refuge a été ouvert aux plus tristes infortunes par la fondation d'un asile spécial d'aliénés, largement conçu, libéralement exécuté, et où sont réalisés les plus récents progrès de la science mentale. Fondée depuis 1823, une vaste société de bienfaisance placée sous le patronage des dames notables de Buenos-Ayres, à laquelle viennent se rattacher comme des dépendances toutes les écoles de jeunes filles, et qui, bien qu'ayant l'éducation pour mission spéciale, embrasse dans son rayon toutes les misères, étend chaque jour ses conquêtes et ses bienfaits. Les directrices de cet institut, comprenant

[1] Cette transformation est telle, qu'à Buenos-Ayres un terrain de 125 mètres carrés, qui, il y a quelques années, coûtait à peine 5,000 fr. en vaut aujourd'hui 100,000; il en est de même dans les campagnes : en certains districts, le fonds de terre qui valait 6,000 fr. en vaut 80,000 fr., et la lieue carrée de prairies, jadis de 10,000 fr., en coûte aujourd'hui 100,000.

[2] *Buenos-Ayres, sa situation présente*, etc.

que les actions méritantes doivent avoir leur récompense pour avoir leur contagion, et qu'en honorant le bien on moralise l'esprit public, ont institué, à l'instar des prix Monthyon, un système de distinctions, annuellement décernées, en séance publique, aux personnes que la notoriété désigne comme s'étant signalées par leur piété filiale, leur courage et leur vertu.

« On peut donc dire, en généralisant ces faits, soit matériels, soit moraux, que l'étranger est sûr de trouver à Buenos-Ayres l'appui d'institutions généreuses, l'épanouissement de mœurs sympathiques, la sécurité, le bien-être, l'activité, les idées dominantes, les coutumes et les progrès de la vie européenne. »

La population de Buenos-Ayres est d'environ 120,000 habitants; on y compte près de 15,000 Français; 12,000 Italiens; 6,000 Espagnols; 3,000 Anglais, et 12,000 immigrants de la Suisse, de l'Allemagne, etc. Si l'on ajoute aux 15,000 Français établis dans la capitale ceux qui sont répandus dans les campagnes voisines, on obtient facilement un total de plus de 30,000 immigrants de notre nation. Suivant les statistiques officielles, le mouvement allait toujours croissant. Marseille, Cette, Bayonne, Bordeaux et le Havre, transportent tous les mois des milliers de colons sur ces rivages heureux.

L'immigration française au Rio de la Plata remonte à de longues années déjà : l'intérêt que nos divers gouvernements n'ont cessé de porter depuis trente ans à la question argentine en est une preuve. Cette immigration, si considérable, est due à diverses causes; entre autres à la surabondance des populations, au retour forcé et trop fréquent des chômages, à la diminution incessante de la valeur monétaire, au peu d'abondance relative des produits, en un mot, aux difficultés toujours croissantes de la vie matérielle. En regard de ces difficultés, l'immigrant est sûr de trouver, dans la République Argentine, toutes les facilités désirables : à peine a-t-il débarqué que l'industrie, l'agriculture et la vie pastorale se disputent son intelligence et ses bras et lui offrent les salaires les plus rémunérateurs; on peut dire en toute vérité que la fortune y vient au-devant de tout homme de bonne volonté. Chez nous, si par hasard il s'improvise quelques fortunes considérables, elles ont ce triste privilége d'allumer la convoitise et d'attiser le feu de la vengeance; généralement elles ne s'élèvent qu'au détriment d'un grand nombre : la ruine de beaucoup fait la richesse de quelques-uns. Il n'en est point ainsi au Rio de la Plata : la fortune qu'y construit l'Européen est une chose nouvelle; elle n'existait pas avant lui; c'est lui qui la crée; les établissements qu'il fonde sont des conquêtes qui augmentent, ainsi que nous l'avons vu, la valeur du capital primitif de la propriété américaine. Aussi, loin de le jalouser, on le bénit.

Les mêmes avantages se présentent pour tous les Européens. Cependant nous marchons en tête de la colonisation argentine, laissant loin derrière nous même l'Angleterre, la puissance la plus maritime, la plus aventureuse et la plus colonisatrice du globe. L'Angleterre, il est vrai, est protestante; le peuple anglais est un peuple du Nord, froid comme sa brumeuse patrie; or les peuples, comme les individus, s'attirent et se groupent par affinité de religions, de mœurs, d'idiomes et de climats, de tout ce qui constitue le caractère spécial d'une nation. Les habitants de la Plata étant de race latine et catholique, il n'est pas étonnant que la race franque ait pris pied dans leur pays; et elle y domine non-seulement par le nombre, mais encore par son esprit et ses mœurs, par ses arts et par ses modes.

« La ville de Buenos-Ayres, écrivait en 1851 M. Tardy de Montravel [1], est marquée au cachet de la France. Notre littérature et notre langue elle-même y sont plus répandues que nulle part ailleurs. Dans les rayons d'une bibliothèque, sur la table d'un cabinet de travail, vous ne rencontrez guère que des ouvrages français de droit, de médecine, de science ou d'art.

« Dans les salons, sur les consoles, les guéridons, les étagères, l'on ne voit que des produits de notre industrie entassés pêle-mêle : ici, des vases de porcelaine, là de ces mille riens qui ornent le boudoir de nos Françaises, des chinoiseries de nos fabriques, et partout, comme cachet plus vrai encore, nos romanciers du jour et nos poëtes.

« Et cette préférence ne vient pas d'un engouement capricieux et passager, il est le résultat d'une sympathie naturelle que rien n'a pu détruire chez l'Argentin, et d'une similitude parfaite entre son caractère et le nôtre. Même légèreté de caractère, même vivacité dans l'esprit et les mouvements, même bienveillance envers les étrangers, égale facilité à ce rayonnement d'expansion internationale. »

Il ne suffit pas du même esprit ni de la certitude d'une fortune facile pour opérer un rapprochement entre deux peuples séparés par des mers aux lointains rivages. Encore faut-il des conditions de vitalité, et l'on sait que des maux sans nombre attendent celui qui consent à s'expatrier sur une terre vierge. Des fièvres de toutes sortes causent tant de ravages dans certaines parties de l'Amérique du Nord, au Mexique, au Brésil et dans les Antilles, grandes et petites, qu'elles peuvent arrêter les plus pauvres et les plus ambitieux comme les plus intrépides. Mais, heureusement, ces fléaux sont inconnus dans un pays dont la capitale a mérité le nom de Buenos-Ayres (bon air).

« Le climat de la Plata, dit encore M. Balcarce, est essentielle-

[1] *La Plata au point de vue des intérêts commerciaux de la France*, par L. Tardy de Montravel, capitaine de frégate.

ment approprié aux conditions spéciales d'organisation et de tempérament des Européens. Peu de contrées peuvent rivaliser avec Buenos-Ayres pour la durée moyenne de la vie et les conditions de longévité, et, tandis qu'on compte en Russie 1 décès sur 26 habitants; à Gênes, 1 sur 28; dans le Wurtemberg, 1 sur 31 et demi; en Belgique, 1 sur 35; en France, 1 sur 40; en Danemark, 1 sur 40; en Suisse, 1 sur 41; dans les États-Unis, 1 sur 43; dans le Mecklembourg, 1 sur 46 et demi; aux îles Açores, 1 sur 48; à Buenos-Ayres, on n'en constate que 1 sur 50.

« Ces conditions de longévité dépendent non-seulement de l'influence conservatrice d'un air pur, mais de l'action fortifiante et réparatrice de la vie alimentaire.

« On sait à quelle hauteur la chimie moderne a élevé les conditions et les lois de l'hygiène : on n'ignore pas davantage à quel point l'alimentation, sur plusieurs points de l'Europe, demeure bornée dans ses éléments, et généralement insuffisante.

« A Buenos-Ayres, l'abondance infinie du bétail, rendant la viande accessible aux pauvres comme aux riches, en a fait la base essentielle de la nourriture nationale. L'Européen, d'ailleurs, peut, à la faveur des hauts salaires qu'obtient son travail, recourir à l'usage des vins de France ou d'Espagne. Aussi gagne-t-il notablement en santé et en force après son installation.

« Que doit demander l'immigrant à la contrée où il porte son travail et son industrie? un climat salubre : la Plata est, à cet égard, privilégiée : ces latitudes ne connaissent ni la fièvre jaune du Brésil, ni le choléra européen. »

Tous les faits, ajoute M. Balcarce, démontrent la facilité avec laquelle, dans l'État buenos-ayrien, l'artisan devient capitaliste, le laboureur propriétaire. Qu'il nous soit permis d'insister sur ces deux points.

Le sol argentin est l'un des plus féconds du continent sud-américain. Ses immenses pampas nourrissent une innombrable quantité d'opulent bétail, vivant sans abris, libre hiver comme été. Et, chose incroyable, on y voit croître partout, spontanément, sans défrichement préalable et sans nul engrais, toutes les plantes de l'Europe. Toutes les provinces sont également fertiles, à l'exception de trois, celles de la Rioja, de Salta et de Jujuy, où l'on peut toutefois se livrer avec avantage à la vie pastorale; mais celles que doivent préférer les émigrants qui veulent se livrer à l'agriculture sont Tucuman et Corrientes, où se plaisent les produits des tropiques; Catamarca, Cordova, Santa-Fe et l'Entre-Rios, qui, arrosées par l'Uruguay, le Parana, le Pilcomayo, le Diamante, le Bermejo, le Tebicuary, le Rio-Negro, l'Arapey, le Cebollati, le Daiman et des milliers de tribu-

taires, offrent une végétation des plus splendides, des forêts inexplorées, où croissent les arbres les plus gigantesques.

S'arrêtant à l'une de ces immenses contrées, M. Sarmiento nous en a donné la description suivante [1] :

« Nous n'avons jamais pu, dit-il, jeter un coup d'œil distrait sur la carte du Rio de la Plata, sans que nos yeux fussent irrésistiblement attirés par l'admirable disposition d'Entre-Rios à devenir le pays le plus riche de l'univers. Nous le disons hautement, la nature a créé là le morceau de terre le plus privilégié. L'Égypte est étroite, la Hollande marécageuse, la France mal arrosée. Là tout le pays est traversé par une chaîne de montagnes qui varient également le paysage et alimentent les fleuves en arrêtant les nuages. Au centre, entre deux collines, coule le Gualegay, formé par quarante-huit ruisseaux qui, à droite et à gauche, divisent le bassin comme un système de canaux d'irrigation. Parallèlement au Paraguay s'étend une autre chaîne de montagnes d'où sortent presque en ligne droite plus de quatre-vingts cours d'eau espacés d'une lieue. Un nombre égal sur l'autre versant se jette dans le Parana; et tout cet admirable pays est embrassé, entouré de tous côtés par le Parana et l'Uruguay, qui le ferment. L'Entre-Rios, le jour où il aura des lois intelligentes de navigation, sera le paradis terrestre, le centre de la puissance et de la richesse, la réunion la plus compacte de villes florissantes. Situé à l'embouchure de deux fleuves qui descendent de la zone torride, sous le climat tempéré qui s'étend entre le 30e et le 34e degré de latitude, arrosé au compas, à deux mois d'Europe, pourquoi n'est-ce pas aujourd'hui une nation au lieu d'une province pauvre et dépeuplée [2] ? »

Aux avantages que présentent les immenses plaines de la République Argentine les montagnes viennent joindre les ressources de leurs fécondes entrailles. Beaucoup contiennent des métaux précieux, la sierra de Cordova, entre autres; cette sierra, dont les sites riants et les vues pittoresques rappellent les Alpes de Suisse, renferme des carrières abondantes de marbres et de jaspe d'une rare beauté. Les mines de fer, d'or et d'argent, y abondent avec mille autres éléments de richesse.

On conçoit qu'au milieu de circonstances si favorables l'immigration ait fait de rapides progrès. Ce sont surtout des Basques et des Béarnais qui sont allés représenter la France au Rio de la Plata. Ils y sont aimés, recherchés, préférés même aux Gauchos par les Estancieros.

[1] *Argyropolis, ou la capitale des États confédérés du Rio de la Plata.*

[2] L'ouvrage auquel nous empruntons cette citation a paru en 1851, ce qui en explique les derniers passages.

« Le Basque, dit M. Tardy de Montravel, se croyant consciencieusement engagé à donner tout son temps à son patron, quel que soit le genre de service qui lui soit demandé, est bon à toutes choses et ne recule devant aucune fonction. Le Gaucho ne consentirait jamais à se mettre au travail avant le lever du soleil, ni à le continuer après son coucher, donnant pour raison que, si le jour est fait pour le travail, la nuit est destinée au repos, et que le travail fait en l'absence du soleil est une cause certaine d'infirmités. De plus, dans le cours de la journée, le Gaucho a besoin de prendre plusieurs fois son *maté* (infusion de l'herbe du Paraguay); il se repose en le prenant, et perd un temps incalculable à préparer, allumer et rallumer vingt fois sa cigarette. Le Basque, lui, est tout entier à son affaire; il s'y donne corps et âme, et remplit scrupuleusement sa journée, suivant la lettre et l'esprit du contrat qu'il a fait avec son patron.

« Mais, si ce dernier est religieux dans l'accomplissement de ses engagements, il exige rigoureusement aussi qu'on le soit envers lui : tout propriétaire qui tenterait d'outre-passer ses droits ou de ruser avec ses travailleurs basques serait incontinent abandonné par eux, et trouverait difficilement de nouveaux engagés dans cette grande famille, dont tous les membres s'appuient mutuellement et se croient solidaires les uns des autres.

« Bien qu'ils se fassent facilement, ainsi que nous l'avons dit, aux travaux des estancias, nos Basques préfèrent généralement se vouer à l'industrie des *saladeros*, établissements spéciaux, destinés à l'exploitation des troupeaux élevés dans les estancias : c'est là que les animaux sont abattus par milliers, qu'ils sont dépecés, et que de leurs dépouilles sont préparés les produits d'exportation de Buenos-Ayres. Robustes, intelligents et adroits, nos Basques conviennent parfaitement à ces travaux divers, et y ont acquis une supériorité non contestée.

« Presque tous les saladeros de la province de Buenos-Ayres et les industries qui s'y rattachent se trouvant placés sur les bords de la petite rivière Riachuelo, à trois kilomètres au-dessous de Buenos-Ayres, le peuple de travailleurs qu'emploient les uns et les autres s'est groupé autour d'eux. En quelques années, on a vu s'élever ainsi, sur les bords du Riachuelo, deux grands centres d'habitation : l'un appelé la Boca, à l'embouchure de la rivière, et destiné exclusivement à la construction et à la réparation des bateaux et petits navires; l'autre appelé Barracas, à deux kilomètres en dessus, réservé aux saladeros et aux industries qui en dérivent. Ils comptent aujourd'hui une population de 20,000 âmes, dont près des deux tiers appartiennent à notre nationalité.

« C'est vraiment chose merveilleuse à voir que cette fourmilière

d'ouvriers, employés, les uns dans les saladeros ou dans les *barracas*, magasins de produits; les autres au chargement des mille navires et bateaux amarrés dans la rivière, ou aux travaux de forge, de charpentage ou de calfatage, nécessités par les réparations ou la construction de cette flotte, qui se meut incessamment, tantôt poussée par le vent ou le courant, tantôt remorquée par les chevaux. Réunis par groupes, ou par familles originaires de la même vallée ou du même village, les Basques et les Béarnais y vivent, à deux mille quatre cents lieues de leur pays natal, comme ils vivaient chez eux.

« Barracas est, en un mot, un bourg industriel basque, transporté comme par enchantement sur les rives de la Plata. »

Ces Basques sont en général des hommes rangés. Lorsqu'ils ont amassé 100 ou 120 onces d'or, soit 8 ou 10,000 francs, ils considèrent leur fortune comme faite et reviennent en France[1]. Quelques années leur suffisent pour réaliser cette économie, dans un pays où les salaires s'élèvent jusqu'à 15 et 20 francs par jour, et où ils ne descendent jamais au-dessous de 5 francs pour les moins intelligents.

Nous ne citerons qu'un fait pour prouver que l'aisance obtenue au Rio de la Plata, par d'humbles travailleurs, n'est pas un rêve; nous l'emprunterons au bilan de la banque de Buenos-Ayres : trois ans après sa création, cet établissement, qui est dirigé par douze négociants tant étrangers que nationaux, avait reçu en dépôt 946,272 piastres fortes, soit 20 millions de francs, provenant presque exclusivement des économies de petits industriels venus d'Europe. Ces chiffres sont éloquents.

Mais, si avec des bras et de la bonne volonté l'on y devient facilement un petit capitaliste, on peut aussi, avec de l'intelligence, y amasser une grande fortune : il résulte d'un travail statistique fait à Montevideo que, dès 1843, on comptait déjà dans cette ville plusieurs de nos compatriotes qui s'étaient créé plus que de l'aisance : l'un possédait une fortune s'élevant à plus de 5,000,000 de francs; un autre, de plus de 3,000,000; quatre, de plus de 500,000; seize, de plus de 200,000, et huit cent cinquante, dont l'avoir montait de 20,000 à 100,000. On estimait à plus de 120,000,000 de francs l'actif des Français établis sur la seule rive gauche de la Plata.

Depuis 1843, depuis surtout la chute de Rosas, l'immigration a pris un développement considérable, et ce ne serait point exagérer que de porter à 200,000 le nombre des Européens qui ont aujourd'hui dressé leurs tentes sur ces bords fortunés. Mais les bras y man-

[1] *Moniteur* du 17 septembre 1855.

quent et y manqueront longtemps encore. La République Argentine se compose de quatorze provinces, toutes aussi grandes que la France. Elle ne compte guère plus d'un million d'habitants, tandis que deux cents millions pourraient y trouver leur place. On peut donc encourager l'émigration dans ce pays.

Le gouvernement de Louis-Philippe l'essaya ; il entama dans ce but sept négociations avec Rosas, et entreprit contre lui deux blocus ; mais ce gouvernement était dominé par le désir de rester en paix avec toutes les nations, et le rusé Gaucho le comprit. Si pourtant, au lieu de suivre une politique d'atermoiement, on eût suivi une politique énergique et persistante, il est permis de le croire, nous n'eussions pas été poursuivis par tant de craintes, nous n'eussions pas été témoins de tant de révolutions, nous n'eussions point assisté à tant de catastrophes. Mais les révolutions politiques ne guérissent pas les plaies sociales; et, quand il s'agit d'apaiser cet affreux cancer qui fait la honte de la civilisation et de l'humanité, et auquel les païens ont donné le nom si doux de paupérisme, tous les systèmes restent vains en dehors de l'émigration. L'émigration fera le salut du vieux monde, en même temps que la prospérité du nouveau. Grâce à elle, l'Europe, débarrassée de son trop-plein, parviendra au calme auquel elle aspire; elle pourra plus, elle pourra augmenter la somme de son bien-être en ouvrant de nouveaux débouchés commerciaux à sa fiévreuse activité.

Nous avons dit que le premier acte du libérateur de la République avait été de décréter l'ouverture du Rio de la Plata et de ses affluents, et nous avons cité quelques-unes des lois de navigation votées par les chambres buenos-ayriennes. Sous la domination de Rosas, les eaux du Rio de la Plata, communes à Montevideo et à Buenos-Ayres, étaient restées libres depuis leur embouchure jusqu'à l'île de Martin-Garcia. Cette île, placée au confluent du Parana et de l'Uruguay, défend l'entrée des deux rivières. Elle est flanquée de forteresses nombreuses et de canons formidables : malheur à qui eût osé la franchir ! Buenos-Ayres étant par là même l'unique port, la seule ville qui pût entrer en contact direct avec l'Europe, jouissait, à l'exclusion des autres cités, du monopole des transactions internationales. Pour écouler leurs produits, les provinces étaient forcées de les lui expédier, à grands frais, à travers des solitudes infinies et des routes impraticables. Mendoza, située au pied des Cordillères, n'avait pas à parcourir moins de 400 lieues ; Salta et Jujuy, qui sont limitrophes de la Bolivie, 800 peut-être. Or le prix de transport des cuirs, le principal produit de ces contrées, étant de 3 réaux pour Cordova, de 4 pour San-Luis, de 7 à 8 pour la Rioja et Tucuman, de 8 à 9 pour Jujuy, et le prix de vente sur le marché ne s'élevant guère à plus de 8, il

s'ensuivait que, même sans tenir compte de l'impôt exigé par Buenos-Ayres, il y avait plus de pertes que de bénéfices à réaliser. C'est ainsi que la ruine se propagea dans toute la République : Buenos-Ayres seule prospéra. Les vastes estancias du dictateur étaient toutes sur son territoire : Rosas, délivré d'une concurrence importune, put emplir à son gré ses coffres-forts ; le reste lui importait peu. L'isolement des provinces était une cause de dépérissement pour elles et de richesse pour lui : leur faiblesse faisait sa force. Heureusement les temps sont changés.

Buenos-Ayres restera toujours, il est vrai, la province favorisée, puisqu'elle est, par sa situation, la première en communication avec l'Europe ; mais celles de l'intérieur peuvent nous céder désormais leurs produits : Cuyo et Cordova par le Rio-Tercero ; Jujuy, Salta et Tucuman par le Bermejo ; Tarija et les pays de la Sierra par le Pilcomayo et le Paraguay ; Corrientes, Entre-Rios et Santa-Fe par le Parana, le Gualeguay et le Salado. Santa-Fe était un port florissant, alors que Buenos-Ayres n'était encore qu'une faible agglomération de chétives baraques. Elle pourra facilement recouvrer son ancienne splendeur.

Par l'ouverture des fleuves, la Confédération n'est pas seule appelée à entrer en rapport direct avec le vieux monde : la Bande orientale, le Brésil central, le Paraguay et la Bolivie peuvent être visités par nos navires. Le Parana et l'Uruguay, le Paraguay et le Pilcomayo seront pour ces États des voies de communication sans rivales, et il n'est pas de raison pour que ces fleuves, qui mettent en contact plus de dix mille lieues carrées, ne soient, dans un délai prochain, assi fréquentés que l'Ohio et le Mississipi, il y a cinquante ans inexplorés, et dont les flots sont aujourd'hui sillonnés par vingt mille embarcations diverses. Quel horizon et quel avenir !

Parmi les produits que nous offre la République Argentine figurent en première ligne les cuirs, les laines, les crins, le suif et les viandes salées ou séchées au soleil. Les viandes peuvent être l'objet d'un commerce très-important, car les prix de revient leur assurent un débit facile. Dejà des essais ont été tentés à différentes reprises, et avec un tel succès, que 11,907,560 kil., importés chez nous en un an, ont à peine suffi à deux ou trois départements. On exporte en outre annuellement de la province de Buenos-Ayres environ 1,200,000 peaux de bœufs et de vaches ; 150,000 de chevaux, 1,322,500 de chèvres et de moutons, 10,385,000 kil. de laine, 1,786,272 kil. de crins ; 1,000,000 de graisse et d'huile, 5,627,144 de suif. Les plumes d'autruches figurent, dans l'un des derniers tableaux officiels auxquels nous empruntons ces chiffres, pour un total de 129,599 livres. L'exportation de 1855, pour l'unique province de Buenos-Ayres, a em-

ployé plus de 700 navires européens et plus de 1,000 bâtiments de cabotage, et la valeur des marchandises a été évaluée à 76,304,929 francs; c'était un accroissement de plus de 25 millions sur 1854. L'importation était représentée par environ 70 millions de francs, ce qui donne un total de plus de 146 millions pour les transactions internationales d'une seule année. En 1857, les recettes publiques de Buenos-Ayres ont dépassé 82 millions de piastres. Beaucoup d'États européens sont loin d'atteindre cet énorme chiffre. Dans les données précédentes ne figurent ni les treize provinces de la Confédération, ni Montevideo, où, suivant M. John Lelong, ancien consul de l'Uruguay, notre commerce pourrait s'élever à 120 millions de francs par an ; ni les autres contrées, arrosées par les affluents de la Plata.

Au nombre des objets qui peuvent être avantageusement portés dans ces contrées, nous citerons nos draps, dont l'estanciero nous fournit la matière première ; nos tissus de lin et de chanvre, nos soieries et nos dentelles, nos parfums, nos bijoux, nos meubles et autres produits de la fabrique parisienne; nos porcelaines, nos cristaux, nos faïences, nos fers, nos armes, tous nos outils ; nos sels, nos vins et nos eaux-de-vie, que Bordeaux n'expédie jamais en quantité suffisante. Il n'est pas jusqu'au Gaucho qui n'achète à l'Europe l'étoffe avec laquelle il fait son poncho ; il lui emprunte tout, même les rares ustensiles de son rustique ménage.

La France, comme nous l'avons vu, figure en tête de la colonisation européenne sur les bords de la Plata. Cependant nous devons le constater, et c'est à regret que nous le faisons, elle n'occupe que le troisième rang dans l'état officiel des transactions commerciales, l'Angleterre et les États-Unis marchant en première ligne. Pourquoi nous laisser surpasser là où notre esprit et nos intérêts dominent ? Les flottes de ces deux nations sont plus nombreuses que les nôtres ; mais ni les ports, ni les chantiers, ni les fers, ni les bois, ni les bras ne nous manquent. Construisons des bâtiments s'il le faut ; que le Havre et Bordeaux, Nantes et Marseille, Cette et Bayonne fréquentent avec plus d'assiduité les eaux de la Plata ; leurs armateurs s'en trouveront bien. Le gouvernement se plaira à encourager ce mouvement; il l'a fait déjà. Il y va d'ailleurs de notre intérêt moral, par l'appui que nous donnerons à nos compatriotes ; de l'intérêt commercial et social, et même de l'intérêt politique, car, plus notre marine marchande prendra d'importance, plus notre marine militaire sera en mesure de répondre aux éventualités.

A. Hournon.

ÉTUDES ITALIENNES

UNE

TABLE D'HOTE A ROME

EN 1854

Rome, avril 1854.

Rome!... Ce nom, mon ami, est trop grand pour une lettre; il me gêne, il m'intimide, il me confusionne. Je ne l'écris pas comme tout autre, et je sens que je préférerais ne pas l'écrire. Que chantait donc Horace qu'il n'est pas permis à tout le monde d'aller à Corinthe? Il me semble que j'irais à Corinthe comme à Pontoise; c'est à Rome que voulait dire le poëte... Mais voilà déjà un souvenir de rhétorique!

Après tout, suis-je bien à Rome? rien ne me l'assure. La nuit nous a pris une heure avant d'arriver, et, quand j'ai senti le cahotement du voiturin roulant sur le pavé, je n'ai pu rien voir, sinon quelques dômes s'élevant comme des vagues d'ombres sous le ciel noir, et dans les rues quelques pauvres boutiques de comestibles éclairées à l'intérieur par de petites lampes suspendues devant l'image de la Madone. Il est vrai que notre cocher, Napolitain *largo di bocca*, comme disent les Romains, à qui l'on avait promis double bonne-main s'il nous faisait entrer à Rome avant l'*Ave Maria*, semblait vouloir rattraper comme *cicerone* ce qu'il n'avait pu gagner comme *vetturino*.

— *Porta del Popolo, eccelenza! il monte Pincio a mano manca!* s'écria-t-il en débouchant sur une vaste place.

— *Il Corso, eccelenza, il Corso romano! la piazza Antonina colla sua superbissima colonna!*

— *Palazzo Doria*, *eccelenza ! piazza di Venezia !* continuait-il.

A cette litanie d'exclamations nous répondions par un invariable *Va bene*, qui aurait voulu dire pour un Français : *En voilà assez !* mais le drôle n'y prenait garde et relevait ses apostrophes par des claquements de fouet à réveiller un Romain endormi depuis Tarquin le Superbe. Ce bruit vulgaire était d'ailleurs le seul qui troublât le silence des rues désertes. A neuf heures du soir, il ne faut pas s'attendre à trouver le peuple d'ici hors de chez lui.

Quelques instants après, j'ai honte de le dire, nous étions à table. Le mal de mer creuse des abîmes dans l'estomac, et je ne crains pas d'ajouter qu'entre l'auberge et la douane de *Civita-Vecchia*, le plus détestable et le plus cher, à notre avis, n'est point la douane. La salle à manger était au grand complet. Il était arrivé beaucoup de monde dans la soirée, et la plupart des habitués venaient de rentrer tard d'une journée à Frascati. Le hasard, aidé sans doute par l'intelligence du garçon, m'avait placé à côté d'un vieux confrère en journalisme, assez heureux pour oublier Paris à Rome depuis quelques années; esprit indépendant, causeur disert et qui ne craint pas de le prouver, ne se trouvant pas, prétend-il, assez d'esprit pour ne rien dire. Je profitai de sa bonne volonté pour m'informer du monde de l'hôtel. Tu conviendras qu'une table d'hôte où, parmi les voyageurs et les voyageuses de tous pays, siégeaient, comme en un concile, quatre évêques, quelques abbés et divers missionnaires, m'offrait un premier détail assez curieux de la vie romaine.

— Réservez-vous, me dit mon voisin, vous n'êtes qu'au début de vos étonnements ; à Rome, le costume ecclésiastique est partout, comme l'uniforme militaire en France et surtout en Russie. Nous assistons ici à une perpétuelle revue des forces de l'Église. Les évêques sont de simples colonels; il nous en vient des cinq parties du globe, et les étrangers seuls se retournent pour les regarder passer. Rome est une immense basilique : ses rues sont faites pour de tels hôtes. Ceux de ses habitants qui se croient laïques passeraient chez nous pour des sacristains. A mesure que vous pénétrerez dans le monde romain, vous trouverez d'ailleurs que c'est encore par l'habit qu'il diffère le moins du nôtre.

— Vous m'en voyez convaincu d'avance, répondis-je, et ce n'est pas, hélas ! faire l'éloge de ce pays et de son gouvernement.

— Et pourquoi serait-ce une critique ? Notre démocratie française est-elle donc le type non-seulement achevé, mais unique, des sociétés chrétiennes? Un jour d'orage n'a-t-il pas suffi, il y a peu d'années, pour nous en laisser voir tous les abîmes? Parce que la surface est tranquille aujourd'hui, croit-on que ces abîmes soient comblés? N'envions personne, puisque notre patriotisme s'en effarouche, mais ayons la sage modestie de ne pas nous poser en exemple aux autres peuples. Hélas

c'est de leçon que nous pourrions leur servir! La révolution, qui l'ignore? ne fait que des haltes. Voyez-la aux prises depuis soixante ans avec la première et la plus vitale des questions, celle de se donner un gouvernement : s'est-elle montrée assez folle, assez avilie, assez impuissante? Lui a-t-on fait prendre assez de mystifications pour des principes, assez de contradictions pour des conséquences, assez d'avanies pour des titres de gloire?... La société romaine, elle, est depuis longtemps constituée. Elle a une foi, un trône, une hiérarchie, un esprit public, toutes choses qu'un siècle peut détruire, mais que les siècles ont faites et peuvent seuls refaire. Qu'aurions nous à lui offrir en dédommagement? La seule institution qui soit bien à nous et qui n'ait pas été vingt fois jetée bas en ce demi-siècle, c'est notre système administratif. Encore n'est-ce pas chose aussi nouvelle qu'on veut bien le croire : c'est la vieille machine de Marly simplifiée. Nous sommes fiers de contempler cette ruineuse mécanique et d'en faire admirer aux étrangers le jeu permanent et régulier. Mais nous ne saurions trouver là le droit de tout critiquer, mépriser, régenter hors de chez nous. L'administration n'est que la forme du gouvernement; l'âme est plus haut.... Une vilaine âme peut être logée dans un corps admirable, et l'on voit tous les jours une belle âme animer un corps défectueux. Être bien administré, c'est beaucoup sans doute, mais l'être trop est, à mon avis, plus dangereux que l'être mal. N'avons-nous pas abusé de tout en France, même du droit de donner, sous le nom de fonctionnaires, toutes sortes de maîtres à notre vie publique et même à notre vie privée? En use-t-on suffisamment à Rome? le pays a-t-il, non pas comme nous, le fanatisme, mais du moins l'habitude de l'obéissance administrative? trouve-t-il toujours dans l'organisation des emplois, dans le choix des employés, dans le facile recours aux juridictions supérieures, les garanties de zèle, d'aptitude, de surveillance, de prompte expédition dont les intérêts ont besoin ici comme partout?... Je pense que d'utiles réformes sont à faire et seront tentées. Mais la première condition pour qu'elles réussissent, c'est qu'elles soient présentées, introduites, développées par le gouvernement lui-même et non par nous, qui sommes en contradiction de principe avec lui. En un mot, du Pape seul peut venir le progrès, de nous et malgré nous la révolution.

— Vous me semblez bien sévère pour la France et bien indulgent pour Rome, repartit un de nos compagnons de voiturin. Ne suffit-il pas de voir ce pays pour constater combien il est en retard et en souffrance? Opprimés depuis trop longtemps par les cardinaux, on ne peut douter que les Romains ne fussent trop heureux d'adopter nos idées, nos lois, nos institutions, notre manière d'être. Le Pape

n'a même plus que cet essai à tenter s'il veut sauver sa souveraineté temporelle.

— Je crois, monsieur, qu'on peut être sévère envers la France, parce qu'elle est forte, et qu'on doit être indulgent pour le gouvernement pontifical, parce qu'il est faible. Je sais aussi que, si phraseuse qu'elle soit et si nouvelle qu'elle se dise, la politique suit volontiers la règle contraire, et que trop souvent dans l'histoire comme dans la fable :

Les petits ont pâti des sottises des grands!

Mais est-ce un motif pour se ranger tout de suite du côté de la politique contre le droit et pour ne reconnaître d'autre raison que celle du plus fort? Le fait de ressembler très-peu à la France ne me paraît pas, je le répète, un crime digne d'intervention. S'il fallait juger par là, comme nos touristes y sont trop enclins, du degré de civilisation de chaque peuple, savez-vous quel serait le peuple le moins civilisé de l'Europe? Précisément celui dont on vante le plus le régime politique et la prospérité. Je défie, en effet, qu'on trouve un pays qui soit plus complétement aux antipodes de la France que l'Angleterre. Rien ne peut différer plus de notre démocratie que son aristocratie; de notre suffrage universel que son *self-governement ;* de l'administration toute bureaucratique de nos départements et de nos communes que la libre administration de ses comtés et de ses bourgs; de nos prêtres pauvrement rentés par l'État que son clergé grand propriétaire; de notre conscription que son système d'enrôlements pécuniaires; de nos lois de procédure civile, criminelle et commerciale codifiées que l'effroyable dédale de ses chartes, de ses juridictions, de ses coutumes. Avez-vous ouï dire cependant que nous méditions des réformes chez les Anglais ou que nous leur ayons offert nos avis soigneusement rédigés en cinq ou six mille articles de codes? On n'impose ses lois qu'aux peuples vaincus; encore est-il plus sage de leur laisser les leurs. La Russie elle-même, plus qu'à demi barbare, n'a pas eu à subir l'affront de ces conseils si semblables à des réprimandes. Bien plus, la guerre que nous allons porter chez elle en ce moment n'a pas d'autre cause que la prétention héréditaire de ses Tzars d'appliquer aux Turcs la politique de pression morale que vous nous conseillez en Italie : délivrer les chrétiens du joug des Ottomans, cela vaut bien autant que délivrer les Romains du joug des cardinaux!... Permettez-moi de croire que, si le Pape avait effectivement les deux cent mille hommes que lui prêtait l'imagination du premier consul [1], on ne se

[1] « Traitez avec le Pape, comme s'il avait deux cent mille hommes, » écrivait Napoléon au ministre de France lors de la négociation du Concordat.

risquerait pas à regarder de si près aux défauts de son gouvernement.

Ces défauts, je le répète, sont exagérés, mais réels. Qui les a mieux reconnus que Pie IX? qui a plus fait pour les déraciner? On ne dira pas de lui qu'il regarde tout progrès comme une chimère, toute innovation comme un sacrilége. Il n'est pas — l'Europe le lui a presque reproché — de ces idoles d'Égypte qui règnent sans voir et sans entendre. Grâce à notre République de février, ses réformes n'ont abouti qu'à la plus indigne des révolutions; mais la gloire de l'initiative lui reste, comme à nous la responsabilité de l'avortement. Les cinq départements ministériels organisés; le conseil des ministres constitué en conseil de gouvernement; un conseil d'État où, sur neuf membres, huit sont laïques; dans les divers services, six mille huit cent cinquante-quatre employés laïques contre cent vingt-quatre ecclésiastiques; le papier-monnaie racheté; les impôts diminués; les chemins de fer adoptés; les transactions ravivées; d'immenses travaux publics entrepris ou projetés; de nouvelles amnisties venant se reprendre à la grande amnistie de 1846 si criminellement retournée contre son auteur; n'est-ce donc rien, en un règne si court, en des temps si troublés, en un pays si difficile? Qu'on laisse donc faire Pie IX! son passé nous est garant qu'on n'obtiendra jamais de lui qu'il recule jusqu'à l'ancien régime; comprenons, à notre tour, qu'il ne peut avec dignité marcher en avant tant qu'on nous verra derrière lui l'excitant de la voix et le poussant par les épaules!

Et dans quel but, je vous le demande, avilir cette puissance à la fois de droit divin et de droit traditionnel qui devrait être deux fois sacrée pour les gouvernements, puisqu'elle est deux fois exécrée de la révolution? Notre siècle de démolition a-t-il donc sous les yeux tant de fiers exemples de grandeur morale? Bien s'en faut! Tout ce qui en conservait l'image dans les sociétés d'autrefois est détruit, et nous voyons les gouvernements s'acharner en aveugles sur les misérables débris qui peuvent en subsister. L'État marche à tout absorber, tout effacer, tout remplacer. Les lois s'y prêtent, les mœurs ne s'y opposent plus. Que reste-t-il de la commune, de la corporation, de la famille? Que restera-t-il demain de l'individu? La haine de toute supériorité qui a un nom a engendré cette tyrannie anonyme qui peut tout et contre laquelle on ne peut rien. La liberté, ce serait encore la lutte, le choix, le mérite, le courage, le génie, c'est-à-dire encore et toujours le privilége, encore et toujours l'inégalité : on l'a proscrite, on n'en veut plus. Une seule initiative devra se substituer, dans les petites choses comme dans les grandes, à la libre volonté de chacun. Clergé fonctionnaire, magistrats fonctionnaires, universités fonctionnaires, industrie fonctionnaire, propriété fonctionnaire, citoyen fonctionnaire, voilà le monstrueux mongo-

lisme vers lequel on pousse la vieille Europe au nom de la dignité démocratique et de l'égalité. Déjà l'esprit révolutionnaire, plus ou moins sollicité par les gouvernements, commence à se tourner contre l'aristocratie la plus légitime, celle des talents et des services rendus, la seule qui menace de déranger quelque temps encore le niveau de l'abrutissement universel sous le pouvoir absolu.... C'est pourtant cette prétendue opinion publique factice, éphémère, inconsistante, trompée et trompeuse, qui n'a jamais rien empêché, rien prévenu, rien élevé, rien maintenu, qu'on nous donne comme devant remplacer toutes les anciennes garanties d'ordre, de moralité, de résistance ; c'est cette souveraineté au jour le jour qu'on ose opposer à la souveraineté dix fois séculaire du Saint-Siége ! C'est elle qui se déchaîne contre la Papauté comme le torrent contre la dernière digue. Celle-là renversée, en effet, il ne reste plus rien du passé. Du jour où ni la faiblesse ni la sainteté du siége de Rome n'auront pu suffire à le défendre, c'en est fait du plus haut représentant de l'indépendance des peuples et de l'honneur des individus. Le droit est vaincu partout, le canon dictera seul des oracles infaillibles. Ces considérations de pure philosophie, comme vous voyez, ont, depuis longtemps, déterminé mon opinion sur la politique à suivre vis-à-vis du Pape. Ce vieillard ne tient pas seulement en ses mains le flambeau qui éclaire deux cents millions de consciences, il tient aussi ce glaive invisible de la force morale devant lequel, à diverses époques, ont reculé les oppresseurs du monde. Pour moi, si j'étais jamais condamné à choisir, je préférerais revenir au moyen âge qu'à l'empire et baiser la mule inoffensive du Saint-Père que la botte éperonnée de César !

Le tirade était chaude, comme tu vois, mais dite sur un ton de bonhomie spirituelle et bienveillante qui en émoussait les aspérités. Rien de plus attachant que ce rare contraste entre une parole douce et une pensée vigoureuse. L'interlocuteur, qui ne s'était évidemment attendu qu'à des raisons de sacristie, paraissait fort dépité, et, comme il arrive toujours dans les discussions, son dépit le conseilla mal. Il voulut aussi avoir sa harangue, qui ne fut qu'une longue invective contre le *gouvernement des prêtres* et tous les vices qui en ont découlé sur les Romains dégénérés. Mon voisin l'écoutait avec le sourire d'un maître d'armes qui se voit en face d'un tireur inexpérimenté et qui le laisse s'escrimer. Il y eut cependant une botte vivement relevée et rendue. Ce fut lorsque le fougueux orateur revint pour la dixième fois sur la prétendue cruauté du pouvoir pontifical vis-à-vis de ses sujets mécontents.

— Permettez, monsieur! si ce sont des raisons d'humanité qui doivent décider votre intervention, je vous préviens que vous faites fausse route. — Ce n'est pas à Rome qu'il faut aller.... Il y a de par le monde

de plus criantes oppressions.... Tenez, voyez-vous là-bas, au coin de la table, ce vieillard qu'à sa figure ouverte et vive vous avez pris sans doute pour un Français? C'est le comte P..., monsieur, un Polonais. Cet homme s'est battu en 1831 contre les oppresseurs de son pays; il a reçu des blessures, il en est fier; mais il a reçu de plus l'ignoble schlague. Sa femme est morte des outrages des Cosaques; ses deux fils, ensevelis dès leur bas âge sous la capote russe, vont peut-être se faire tuer en Orient pour défendre les assassins de leur mère; son frère, ancien professeur à l'université de Vilna, tire du minerai en Sibérie. Quoi de plus? Le comte P..., qui a eu des rois parmi ses ancêtres, vit ici de quelques leçons d'allemand, et, si vous le voyez presque joyeux ce soir, c'est que, d'après ses lettres de Paris, il attend de la guerre qui commence la libération de sa patrie....

— Et l'Irlande! interrompit une voix dont la nationalité se trahit tout de suite à son émotion non moins qu'à son accent, pourquoi ne rien dire de l'Irlande affamée, flagellée, portant sur ses épaules amaigries la lourde croix des lois anglaises? Savez-vous combien d'Irlandais ont été forcés depuis peu d'années de s'expatrier pour ne pas mourir de faim? Deux millions, monsieur, c'est-à-dire l'entière population des États du Saint-Père! Ah! si quelque touriste anglais trouvait ici un seul pauvre être humain tombé d'inanition au bord d'une route, quel tapage au parlement et dans vos journaux! Quel texte à des représentations diplomatiques!... Mais nous, nous ne sommes que de pauvres catholiques martyrisés par un gouvernement protestant... Qu'avions-nous fait cependant contre ces maîtres barbares? Des conjurations, des machines infernales, des appels révolutionnaires au continent? Loin de là, nous avions donné à l'Europe le sublime exemple d'un peuple d'opprimés qui, par la voix d'un orateur de génie, a crié justice et non vengeance, réforme et non révolution... Il paraît que le moyen des Italiens vaut mieux et que la *jeune Irlande* avait raison contre O'Connel!

— J'ajouterais, se hâta de reprendre mon voisin, à qui l'animation de ces dernières paroles avait rendu tout son sang-froid, qu'il est en effet des occasions où l'état de l'Italie appelle une croisade de justice et de civilisation; c'est lorsqu'un parti de forcenés assassine les ministres sur le seuil d'une assemblée dont pas un membre n'ose protester, lorsqu'on fusille les prêtres comme ennemis de la patrie, lorsqu'on met au pillage églises et collections artistiques; c'est en un mot lorsque votre but est atteint et que le trône pontifical est renversé. Pour cette intervention, la France libre, peuple, orateurs et soldats, s'est levée en 1849; elle se lèverait encore, n'en doutons pas, pour défendre ce qui fut l'œuvre de sa foi et de son épée depuis

Pépin jusqu'au général Cavaignac. Si l'Europe éclairée a quelque chose à reprocher au gouvernement des États romains, ce n'est pas d'étaler les rigueurs dont on l'accuse par tradition de rhétorique. C'est au contraire de ne pas montrer assez sa force. Électif et viager, il supporte plus que nul autre les inconvénients du seul principe qui puisse lui être adapté. On a cité bien à tort l'exemple de la république de Saint-Marc, régie, comme la monarchie papale, par un chef élu et à vie, et qui sut atteindre cependant à de si magnifiques destinées. Disons d'abord que le plus sûr moyen de se tromper quand il s'agit de l'État romain, c'est de lui demander de ressembler à aucun autre. Seul entre tous, il est *sui generis*, il ne doit être que lui-même. Tous les autres peuvent faire des guerres, des alliances, des traités, des révolutions, poursuivre à leurs risques et périls des plans héréditaires d'agrandissement et de conquête, lui seul doit ne manifester d'autre ambition que de vivre de son mieux, de garder ses limites, de rester ce qu'il est. *Mole sua stat !* Ce n'est pas déjà là une condition d'activité. Tous les grands ou menus profits de la politique lui sont interdits. S'il n'en a malheureusement pas toujours été ainsi, on a compris depuis trois siècles qu'il ne peut plus en être autrement. Il est très-vrai que les doges de Venise étaient nommés, comme les papes, par une assemblée d'oligarques, il est vrai encore qu'on les choisissait presque toujours d'un âge tel, qu'un très-petit nombre d'entre eux ont vu ce que les Romains appellent les *années de Pierre* [1]. Mais là doit s'arrêter le parallèle. Plutôt magistrat que souverain, le doge n'était que l'agent révocable des conseils de la république. Sous son nom, puisqu'il faut que tout pouvoir ait un nom d'homme, c'étaient les conseils qui gouvernaient ; c'étaient eux qui représentaient cet élément de durée et de permanence sans lequel il n'y a pas de politique, et qui a fait la force des patriciats depuis la vieille Rome jusqu'à la vieille Angleterre. Quels cris ne pousseriez-vous pas si l'on vous proposait de constituer les cardinaux en conseil des Dix et de leur remettre les destinées temporelles des États pontificaux ?... S'il existait cependant quelque moyen d'empêcher que le système politique de ce pays, l'administration, les principaux fonctionnaires, ne fussent changés après chaque conclave, c'est-à-dire tous les huit à dix ans, nul doute que la principale source des abus ne fût tarie et que le pouvoir papal n'en fût relevé et consolidé...

Quant aux défauts qu'on s'est plu de tout temps à imputer à ce peuple pour les rejeter sur son gouvernement, ils sont en réalité de tous les pays ; mais plusieurs paraissent en effet plus particulièrement

[1] La légende romaine veut que saint Pierre ait régné vingt-cinq ans, et qu'aucun Pape ne doive atteindre un si long pontificat. *Non videbis annos Petri*, dit-on au nouvel élu. On sait que Pie VII a régné vingt-trois ans.

affectés à la race italienne. Pour vous autres, messieurs, qui êtes jeunes, qui avez tout à la fois les longs loisirs et les longues espérances, il y aurait à faire ici un curieux travail d'archéologie morale : ce serait de rechercher ce qui reste des Romains d'autrefois chez les Romains d'aujourd'hui. Qu'entendons-nous reprocher journellement à ces derniers? Une tendance exagérée à plaisir vers la fainéantise, la gueuserie, le brigandage, la superstition? Mais tout cela est vieux comme Rome; et croyez bien que de telles accusations transmises avec une persistance si peu raisonnée dénoncent une origine classique et l'habitude de les tenir pour vraies par tradition. Vous verrez sans doute beaucoup trop de mendiants dans les rues de Rome, mais rappelez-vous les clients de la Rome impériale, foule famélique assiégeant dès l'aurore les demeures opulentes, les uns tendant la main pour quêter des esclaves une menue pièce de monnaie, les autres portant sur leur tête de larges amphores pour recevoir les restes du festin de la veille, ceux-ci, mieux vêtus, pénétrant jusqu'aux appartements intérieurs pour saluer les premiers le maître à peine éveillé ; ceux-là, déguenillés, le poursuivant jusqu'au forum de leurs viles obsessions. Les poëtes satyriques ne sont pleins que de ces scènes, et j'ajoute que les poëtes, les rhéteurs et les philosophes de ce temps n'étaient eux-mêmes que des clients d'une autre espèce, c'est-à-dire des flatteurs, des complaisants, des parasites. Je ne parle pas des esclaves, population de brutes humaines qui encombrait quelquefois au nombre de quatre à cinq cents les palais des riches. Il ne s'agit que du *civis romanus* jouissant orgueilleusement de tous ses droits de maître du monde. Eh bien, ce peuple-roi fut essentiellement un peuple mendiant. L'État n'était pour lui qu'un grand bureau de bienfaisance, créé pour faire distribuer par le préfet de l'Annone les blés d'Égypte et de Sicile. Rien de ce qui se raconte des mœurs actuelles ne peut heureusement être comparé à la bassesse et à la vilenie des mœurs d'alors. Ce n'est pas pour la Rome des Papes qu'ont été rendues tant de lois qui notent d'infamie une civilisation trop vantée.

De bonne heure, vous le savez, il fallut prendre, des mesures, toujours éludées, contre les accapareurs des domaines nationaux, qui, remplaçant la petite culture si profitable aux masses par la grande propriété à peu près improductive, firent le désert dans les campagnes, et si souvent la disette dans la cité. Dès le quatrième siècle de la république, les esclaves seuls travaillaient la terre. Les populations agricoles, refoulées comme de nos jours vers les villes, durent se livrer à toutes sortes d'inutiles métiers de luxe. Les artisans remplacèrent peu à peu les paysans. Il fallut tout à la fois des lois somptuaires et des lois agraires; il y eut à Rome des émeutes d'affamés et

dans les alentours de véritables armées de voleurs, dont la fameuse bande du *Passatore* n'aurait formé qu'un pauvre régiment. Lorsque Cicéron parlait d'un repaire de bandits posté non loin de la ville, *latronum occultator et receptator locus*[1], il n'avait pas en vue les bois et les marais pontins d'aujourd'hui.

Ce n'est pas non plus de notre temps que date le goût renommé du peuple d'ici pour les pompes du culte et tous les spectacles. Ceux qui reprochent à ses prêtres d'amuser ainsi sa seconde enfance doivent aller jusqu'à prétendre non-seulement que la religion du Calvaire est abrutissante, mais que celle de Jupiter ne l'était pas. Le Romain en effet ne se montrait pas moins *dévot* il y a deux mille ans qu'aujourd'hui. C'est par son respect des dieux, disent noblement ses historiens, qu'il mérita de dominer toutes les nations. Tout était religieux dans l'aucienne Rome, la guerre, les lois, les jeux, le forum, les pénates. Le sénat se réunissait dans un temple; les archives, le trésor, les enseignes militaires, étaient gardés dans un temple. L'hôtel de la monnaie s'appelait le temple de *Junon-Moneta*. On vous montrera tous ces vestiges sur la pente du Capitole, et vous vous demanderez comment une seule ville pouvait contenir tant d'autels et un seul peuple suffire à tant de cultes. Alors, comme aujourd'hui, ce peuple ne se donnait pas à demi; il ne croyait pas seulement ce qu'on lui ordonnait de croire ni ne faisait seulement ce qu'on lui demandait de faire, mais il ajoutait de lui-même des croyances futiles aux croyances sérieuses, et cédait au besoin de contenter sa foi par des pratiques minutieuses et répétées. La plupart de ses innombrables dieux étaient nés, non dans ses jardins, comme ceux des Égyptiens, mais dans son imagination, jardin bien plus fertile. Pas une famille qui n'eût les siens propres, pas un acte de la journée qui ne fût placé sous la tutelle exclusive de l'un deux. Les dieux étrangers ne pénétrèrent à Rome qu'avec les mœurs étrangères, vers la fin de la république. Il a fallu presque autant de sang pour conquérir cette capitale du paganisme au Crucifié de la Judée qu'elle en avait versé elle-même pour conquérir le monde. Seulement, les martyrs fondent plus solidement que les héros, et Rome s'est identifiée avec l'Église au point de ne pouvoir plus en être séparée.

[1] (*Pro Milone.*) — « *Noctu invidioso et pleno latronum in loco occidisset... Sustinuisset hoc crimen primum ipse ille latronum occultator et receptator locus.* » On voit que le défenseur de Milon ne désigne aucun endroit particulièrement infesté de brigands, ce qui laisse deviner qu'ils étaient nombreux autour de Rome. Notons cependant que la voie Appienne et les environs d'Albano, où fut commis le meurtre de Clodius, étaient déjà de ce temps fort redoutés des voyageurs. — (Voir dans le savant ouvrage *Rome au siècle d'Auguste*, par M. Ch. Desobry, le curieux chapitre intitulé les *Voleurs.*)

— Reste, objecta le voyageur, que, si la domination des prêtres n'a pas créé tous ces vices, elle ne les a pas non plus réformés et que rien n'est plus déplacé dans la politique que la soutane!

— Je suis loin de penser comme vous que les prêtres soient nécessairement inaptes au gouvernement des États; mais je reconnais volontiers que les choses du monde veulent être gérées d'une autre façon et dans un autre esprit que les choses d'Église. Autres sont les consciences, autres les affaires. Il faut à la direction de celles-ci une aptitude éprouvée à manier les hommes par leurs intérêts, la connaissance pratique des mille combinaisons sous lesquelles ces intérêts s'engendrent, s'enchevêtrent, se combattent, se développent, une activité sans relâche, une décision qui doit sans doute tenir compte des moyens, mais rarement des obstacles. Gouverner, c'est résoudre. Ajourner, louvoyer, atermoyer, c'est au contraire créer des difficultés là où il n'y en a pas, ou les multiplier par elles-mêmes là où il en existe. Les affaires veulent être *expédiées*, le mot dit la chose. Fabius *Cunctator* fut un habile général, il eût été un médiocre questeur. Il est inévitable que du constant rapprochement entre les intérêts spirituels et les intérêts temporels ne naisse un involontaire mépris de ces derniers. Qu'importe la terre à qui ne voit que le ciel? C'est là sans doute un sentiment très-relevé, très-religieux et tout à fait nécessaire à la vie monastique; mais il faut s'en méfier quand on est au pouvoir, car il n'est ni social ni politique. Les perspectives de nos destinées immortelles ne suffisent pas aux besoins de notre terrestre destinée. Ces besoins, il est vrai, ne sont ni aussi nombreux ni aussi exigeants sous le soleil de Rome que sous les brumes de Londres ou de Paris. La civilisation italienne est à la fois moins raffinée et plus spiritualiste que la nôtre. Grâce aux pratiques familières du catholicisme, à l'élan soutenu de sa foi, on peut dire qu'il entre plus d'idéal dans la vie du peuple italien que dans celle d'aucun autre. Dieu me garde de désirer jamais le voir remplacé par un peuple de Chrysale ou de Falstaff! Le vrai progrès est entre deux, dans la voie où l'on est entré d'ailleurs depuis quelques années. Ce pays a soif de réformes civiles bien plus que de libertés politiques. Entreprises par un pouvoir fort, elles réussissent; concédées par un pouvoir faible, elles ne sont que le prologue du drame révolutionnaire. C'est pour cela que je reproche tant leur mollesse et leur inertie aux gouvernements de la péninsule.

— Il y a plus d'un obstacle, osé-je ajouter à mon tour. On assure, en France, que le relâchement des liens administratifs dans les États italiens pourrait bien venir de ce que les divers pouvoirs n'y sont pas assez rigoureusement délimités. Est-il vrai que la fonction n'y soit pas seulement la chose du fonctionnaire, mais regarde un peu les per-

sonnages de marque qui veulent s'en mêler? Ainsi seraient à peu près annihilés cette idée si profitable à l'État de l'indépendance de chacun de ses serviteurs dans le cercle de ses attributions et ce frein de la responsabilité personnelle si rassurant pour les intéressés. On prétend, en un mot, que le sentiment de la légalité, cette barrière de consciences contre les régimes de bon plaisir, manque absolument aux populations italiennes, et que, si nous n'en avons pas la réalité, elles n'en ont même pas la prétention.

— Ce reproche est plus fondé que les autres, répondit vivement notre orateur, et j'en fais, comme tout à l'heure, remonter la responsabilité non à la tyrannie, mais à la pusillanimité des gouvernements. On sait être juste par exemple, mais on ne sait pas l'être d'une façon ouverte et courageuse. Ne voyons-nous pas les tribunaux italiens réduits encore à s'enfermer à double tour, cachant même à l'accusé l'instruction, la procédure, les noms et la figure des témoins, cachant au public, si c'était possible, la signature des juges et leur arrêt? Hélas! la justice est moins osée que le crime : c'est elle qui tremble et c'est lui qui frappe en plein soleil. Le droit gouvernemental a été si peu affirmé, si peu appliqué, si peu représenté de ce côté des Alpes, qu'il ne peut qu'à grand'peine maintenir le frein des lois sur les passions révoltées. On passera volontiers à l'individu de se venger, on ne passe pas sans murmure à la société de punir. Vous trouverez dans toute l'Italie ce paradoxe, non comme doctrine, mais comme prévention, même chez de bons esprits. L'État, dont ailleurs la dévorante activité ne laisse rien subsister en dehors de lui, s'est vu dans ce pays trop souvent subordonné, soit aux influences des puissants, soit aux préjugés des petits. L'ogre est encore en lisière. La notion de ce qu'il peut et de ce qu'on lui doit n'est point une notion suffisamment vulgarisée. Ce peuple impressionnable se figure volontiers le gouvernement de la rue à l'image de celui des consciences. Je ne voudrais pas jurer qu'il ne se soit demandé plus d'une fois pourquoi l'infraction aux lois de l'autorité entraînerait de plus graves conséquences que le péché contre les commandements de Dieu et de l'Église. L'idée de grâce a prévalu chez lui sur l'idée de justice. On n'ignore certes pas que Dieu est juste, mais c'est surtout comme miséricordieux qu'il est invoqué. Pourquoi l'expiation quand le repentir a effacé la faute? L'Église elle-même, il est vrai, exige la pénitence après la contrition ; mais quelle pénitence, bon Dieu! que la prison, les galères, l'échafaud! Chacun s'intéresse donc au *povero meschino*, car ce n'est déjà plus le criminel. On use de tous les moyens pour dérouter l'odieuse police, embarrasser et même intimider les juges, imposer la clémence au souverain, qu'on y sait naturellement porté. Réussir à faire trébucher en route le châtiment qui déjà ne marchait

que sur un pied du temps d'Horace, passe pour une action méritoire. En tout cas, il arrive tard quand il arrive, et toujours sans profit moral pour l'autorité. Plus d'énergie dans le gouvernement relèverait, j'en suis certain, et sa dignité au dehors et le sens politique des populations qui lui sont soumises.

Voyez-le, par exemple, qnand il s'agit non plus de frapper des coupables, mais de venir en aide à des malheureux : le zèle catholique est alors sur son vrai terrain; il s'y précipite, il y déborde, il y fait germer à foison tous les miracles des siècles de foi. Rome est en même temps la métropole de la doctrine et de la charité. Ici seulement la charité officielle a des entrailles, les mêmes entrailles que la charité privée. Loin de la contrarier, elle s'en inspire et s'y confond. Les pauvres ne sont ni ses administrés ni ses obligés, mais bien réellement ses enfants : elle se plaît au milieu d'eux; elle ne se contente pas de les secourir pour un jour, elle les recueille, les nourrit, les habille, les intruit, les place dans le monde. Rien de ce qu'elle fait n'est fait à demi. Cette charité romaine a tout à la fois les grâces d'une jeune mère et la prévoyance d'une aïeule. Ce qui me frappe le plus dans les nombreuses institutions qu'elle a crées, c'est leur portée éminemment sociale. Ici ce sont de pieux *conservatoires* d'où les filles sortent non-seulement éduquées, mais dotées et mariées ; là, un pauvre maçon, qui a laissé le nom de *Tata Giovanni* à la ville des Scipion, fonde une populeuse communauté de petits garçons où sont données toutes sortes de leçons professionnelles et artistiques, car, en Italie, il faut que l'art soit partout, même à l'hôpital. A vingt ans, les pensionnaires du maçon passent de la maison hospitalière à la vie du monde avec un petit pécule et un bon métier. A Sainte-Marie des Anges, des ouvroirs publics offrent le travail à qui en cherche ; ailleurs, l'archiconfrérie des Saints-Apôtres ouvre ses refuges aux malheureux qui sont tombés dans le dénûment après avoir connu la richesse ou l'aisance ; à *Santa-Maria in Aquiro*, les orphelins ont leur collége ; à Sainte-Galle, à Saint-Louis et dans une foule d'autres établissements religieux, on donne aux gens sans asile le repas du soir et le lit de la nuit. Les prêtres indigents peuvent aller frapper à tous les couvents. La confrérie de Saint-Yves se charge des intérêts judiciaires des pauvres, des absents, des abandonnés. Chaque matin vous pouvez voir le docteur en droit de la confrérie se promener, en robe et en toque, devant l'église de *San Lorenzo in Lucina* pour être plus facilement abordable à tous. Je passerais la nuit à vous entretenir rien que des fondations qui sont particulières à Rome. Il s'y rencontre des détails d'une naïveté adorable, et qu'on ose à peine raconter. On m'a cité, par exemple, un archi-hôpital de Saint-Roch où vont les femmes qui veulent accoucher en secret, et

où elles ont le droit de garder le visage voilé. Sans doute nous rirons de ce détail, nous qui supprimons les tours; mais elles n'en rient pas, les pauvres filles à qui l'on sauve du moins cette dernière pudeur de savoir rougir!

C'est par ce côté des misères secourues, des souffrances soulagées, c'est par cette tendre compatissance pour les faibles, les délaissés, les opprimés, que le gouvernement des États de l'Église se montre non-seulement de son temps, mais en avant de son temps. Le reste, suivant les paroles du Maître, viendra par surcroît. Nous le trouvons lent en ses transformations : qui sait s'il ne nous trouve pas un peu trop prompts dans les nôtres? qui pourrait dire que le spectacle de nos tergiversations et de nos mécomptes soit fait pour lui inspirer toute la confiance que nous lui voulons imposer?

Vous avez vu sans doute dans nos pays de montagnes de nombreux villages qui semblent avoir été bâtis à deux étages et à deux époques, l'un en haut, l'autre en bas. La partie la plus élevée est naturellement la plus ancienne : quelques pans de mur encore debout, quelques vieilles tours crénelées, rappellent l'enceinte des fortifications. Du jour où l'on n'eut plus à redouter ni les exploits des routiers, ni les prétentions féodales, ni les rivalités de clocher, ni les guerres de religion, on s'avisa de remarquer qu'il serait plus commode de loger un peu moins près des nuages. Quelques-uns se risquèrent à percer des portes à leur usage dans le vieux rempart, puis on y fit des brèches, puis on les jeta bas. Les habitants aisés commencèrent à transporter leurs demeures dans le vallon, les diverses industries suivirent; peu à peu la population entière se répandit sur la même pente, et l'église resta seule sur la hauteur avec quelques pauvres et le champ des morts. Devait-elle descendre tout de suite? Non, car les mauvais jours pouvaient revenir et le village être obligé de remonter. Devait-elle rester à jamais isolée de ses enfants? Moins encore. Aussi, laissant en haut, comme une dépouille vénérable, son riche vêtement gothique, est-elle venue prendre modestement place dans le vallon, côte à côte avec quelque usine, au centre d'une population qui, pour être mieux pourvue que l'ancienne des commodités de l'existence, n'en a que plus de besoins spirituels. Le vieux sanctuaire a le pèlerinage, l'église neuve a la paroisse... Ainsi en est-il de l'Église de Rome : indestructiblement liée au passé, comme la vérité dont elle est l'organe infaillible, sympathique au présent, ouverte à toutes les aspirations généreuses, mais en défiance des théories qui se vantent de ne dater que d'hier, vous l'avez vue et vous la verrez de plus en plus venir prendre place au milieu de nous, en plein siècle, en pleine liberté, en plein courant des choses modernes...

Comme nous en étions là de cette longue séance à table d'hôte,

qui avait fini par un tête-à-tête à trois, je vis entrer dans la salle Gaston de T..., un ami de voyage, qui avait disparu au moment de notre arrivée.

— Tiens! d'où venez-vous donc? Je vous croyais couché.

— Je viens de Saint-Pierre, accentuâ-t-il avec solennité, et je fais une médiocre estime de ceux qui arrivent à Rome pour se mettre à table.

— De Saint-Pierre, à onze heures du soir, et sans lune!

— L'heure importe peu, et la lune n'est qu'un détail de mélodrame. Je répète que je viens de Saint-Pierre, et que je n'aurais pu ni souper ni dormir sans l'avoir vu.

— Mais comment avez-vous pu trouver votre chemin? Vous avez en tout deux heures de Rome comme moi, et encore deux heures de nuit!

— Voici : plein de mon projet, pour lequel je craignais vos railleries, je me suis élancé hors de la cour de l'hôtel presqu'en même temps que de la voiture. Le hasard a fait passer devant moi un *facchino* de la place voisine qui rentrait chez lui, sans doute pour se reposer d'une journée passée à ne rien faire. Je lui demandai dans l'italien que vous connaissez de me conduire à Saint-Pierre. « *San Pietro! ma è molto distante, eccelenza!* » fit-il en reculant d'effroi. Je lui mis dans la main une pièce quelconque, et nous partîmes. Le *facchino* marchait cependant d'une allure contrainte et peu assurée. — *Molto distante*, murmura-t-il, *la notte sono cattivi genti per le vie...* — Et quelles mauvaises gens trouve-t-on la nuit dans les rues de Rome? des voleurs? — *No birbanti, eccelenza... no birbanti...* Et il articulait avec terreur des syllabes inintelligibles. J'eus la sotte vanité de lui dire qu'avec les Français on ne risque jamais rien; le faquin hocha la tête, et, s'arrêtant tout court :

— *Oh! che fa fresco!* fit-il d'un ton suppliant.

Le malheureux grelottait de tous ses membres. Je vis que la peur des revenants le possédait et que tous ces larges palets que vous appelez ici de la petite monnaie ne le retiendraient pas à mes côtés. Je le laissai donc s'évader par une rue latérale et je continuai ma route seul. J'avoue que cette rencontre m'avait déplu, et que je répondis avec un intime plaisir au *qui vive* de la sentinelle française qui monte la garde sur le mausolée d'Adrien. Quelques instants après, j'étais sur la place Saint-Pierre et...

— Et vous n'avez rien vu, ajouta mon voisin.

— Rien vu! s'écria Gaston avec l'emphase de circonstance, j'ai vu au-dessus d'une gigantesque masse d'ombre une autre masse qui semble s'arrondir sous le ciel comme sous son moule; j'ai vu ce colosse allonger, comme deux bras recourbés, ses files de colonnes au-

tour de la place, et du centre s'élever au-dessus de la lueur des réverbères une grande ligne noire qui doit être l'obélisque de Caligula ! J'ai entendu, comme dans un rêve, le murmure des fontaines jaillissantes...

— Cher Gaston, voilà qu'on se hâte de vous servir. Nous allons prendre en votre honneur une seconde tasse de *caffe nero*, puis, si votre enthousiasme nous le permet, nous irons nous coucher.

Ainsi a été fait, *caro mio*, et me voilà dans ma chambre te griffonnant ces longues pages au lieu de me mettre au lit. Mais une heure presque matinale vient de sonner à l'horloge voisine... J'espère bien que c'est la cloche du Capitole : autrement ce ne serait pas la peine d'être à Rome et d'avoir veillé si longtemps !

LÉOPOLD DE GAILLARD.

PASSÉ DE LA FRANCE

EN ORIENT

La France a mis la main dans tous les événements qui tendent depuis un demi-siècle à renverser l'empire ottoman ; elle a préparé la constitution de la Servie en principauté indépendante sous la suzeraineté des Sultans, elle a concouru au soulagement des provinces du Danube, elle a soutenu l'Égypte dans ses laborieux efforts contre la barbarie, elle a protégé les catholiques d'Arménie et les chrétiens de Syrie, elle a élevé le royaume de Grèce, elle a conquis Alger et l'Algérie.

Cette politique, que nous avons crue quelques moments abandonnée pour le frivole dessein de ranimer l'islamisme, cette politique glorieuse et féconde, a-t-elle été une nouveauté dans l'histoire de la France, un changement à ses maximes, une rupture avec ses traditions? A Dieu ne plaise! L'Orient libre et chrétien, voilà le constant objet, voilà l'ambition de notre vieille et longue monarchie; l'alliance des Valois avec les Turcs a été une trêve, non une paix, une ressource, non une règle, un moyen, non une fin.

Sans doute l'absolu n'est pas de ce monde, et les États ont leurs besoins qui vont se transformant avec la rapidité des années, et avec les intérêts, plus fugitifs encore. Vérité en deçà d'un siècle, erreur au delà! C'est la loi vulgaire. Mais heureux les peuples qui peuvent joindre à leurs inspirations particulières l'autorité de l'expérience, et qui

s'avancent dans leurs voies, appuyés sur la sagesse de leurs pères! C'est le bonheur qu'a ressenti la France, le jour où ses armes victorieuses ont ramené la liberté dans les foyers en deuil de Périclès, et la civilisation chrétienne sur ces rivages d'Afrique à jamais consacrés au Christ par le sang de saint Cyprien et par les ruines d'Hippone.

Essayons donc de retracer le passé de la France en Orient; à travers la succession pressée des siècles, sur leurs décorations, tour à tour attristées et riantes, tour à tour assombries et radieuses, la patrie étend son unité bienfaisante et sa paisible immortalité. Essayons cette étude qui est bonne pour le cœur de l'homme; il faut aimer son pays dans le temps comme on l'aime dans l'espace, et nous n'avons jamais pu relire les actions de la France sans trouver que nous n'étions pas encore assez fiers d'être Français.

Charlemagne apparaît sur le seuil de l'histoire moderne, il est le fondateur de la chrétienté; les plus anciens rois se sont composé leurs États dans son empire, comme une allégorie nous représente les poëtes remplissant leurs petites urnes à la grande urne d'Homère.

Le géant Carlovingien rassemble en ses vastes combinaisons ce qui formera les traits épars de la politique à venir en Orient, les Croisades de saint Louis et les Capitulations de François Ier; il chasse les Sarrasins au delà des Pyrénées, les poursuit en Espagne, les arrête en Italie, et il est en même temps l'allié magnifique du Sultan de Bagdad, ses libéralités vont secourir les fidèles en Afrique, en Égypte, en Syrie [1], il se fait céder un quartier de la ville de Jérusalem, y construit un hospice, y réunit une bibliothèque, et c'est lui peut-être qui acquiert pour ses successeurs la propriété du Saint Sépulcre.

Charlemagne mort, l'immense héritage se divise, les nations de l'Europe cherchent leur centre à part et prennent leur solidité, le Moyen Age se débrouille, la féodalité se constitue, les Capétiens se lèvent, et la France naît avec la Maison de France.

Alors s'ouvre l'ère des Croisades.

La France entière peut se dire la fille des Croisés : ses rois, Louis VII, Philippe-Auguste, Louis IX, sont allés au loin sous l'habit de pèlerins; ses gentilshommes ont commandé à Jérusalem, à Damas, à Tyr, à Antioche, à Constantinople, à Thessalonique, à Athènes, à Lacédémone; ses bourgeois ont abandonné leurs métiers, leurs maisons de

[1] Éginhard, c. XXVII, *In vita Kar. Magn.*, ed. Duchesne, t. II, p. 103. « Ob « hoc maximè transmarinorum regum amicitias expetens, ut christianis sub eorum « dominatu refrigerium aliquod ac relevatio perveniret. »

ville, leurs libertés encore chancelantes, pour rendre la justice dans les assises d'outre-mer; ses laboureurs, ses artisans, ses pauvres, dont l'âme intrépide et simple est la matière commune de toutes nos gloires, sont tombés par milliers, ils sont tombés sans nom sur tous les chemins de la Palestine.

Ce n'est pas assez, à nos yeux, de louer la foi des Croisades, leur enthousiasme, leurs prodiges de fougue et de constance; ce n'est même pas assez de vanter les influences salutaires qu'elles ont répandues à leur suite, l'essor de l'industrie et du commerce, le mélange des idées et des races, une communication plus vive entre l'Europe et l'Asie, le déclin de l'aristocratie dont les batailles avaient renversé les hautes têtes, et le tiers état se poussant dans la société rajeunie : ce qui nous plaît, ce que nous admirons davantage en elles, c'est le puissant essai de civilisation tenté sur la barbarie, c'est la splendide et trop courte vision de l'Orient tel que le cherche péniblement notre siècle, de l'Orient ressuscité par les lois de l'Occident.

Godefroy de Bouillon et ses compagnons n'avaient pas seulement abordé le vieux monde en conquérants, ils avaient donné des lois à la terre qu'ils avaient conquise.

Avec eux, des montagnes du Taurus à l'Idumée, de la Méditerranée aux rives de l'Euphrate et du Tigre, une monarchie latine était née à l'image de notre monarchie très-chrétienne. Le royaume de Syrie, comme on l'appelait, comprenait la baronnie de Jérusalem, les comtés d'Édesse et de Tripoli, la principauté d'Antioche; les rois de Syrie étaient barons et rois de Jérusalem, comme les fils de Robert le Fort étaient ducs et rois de France [1].

Les dehors de la nouvelle Sion étaient tout bâtis pour la guerre. La noblesse occupait les fiefs ou domaines astreints au service militaire; l'aîné des familles nobles les recueillait tous dans la succession paternelle, et ils demeuraient inaccessibles aux bourgeois; le vassal devait aliéner son patrimoine pour satisfaire aux obligations de son seigneur; le roi, suzerain universel, recevait l'hommage direct du ban et de l'arrière-ban des feudataires : c'étaient, en un mot, les institutions aristocratiques se déployant dans leur plus étroite rigueur, abri nécessaire d'un État dans l'enfance, en proie à ses passions errantes, et que ses frontières indécises tenaient perpétuellement livré aux incursions des ennemis.

Dans l'enceinte, une société chrétienne, équitable et forte, réglée et libre, offrait l'exemplaire le plus achevé qu'ait laissé d'elle-même la féodalité, toute défigurée en Europe par les restes de la corruption

[1] Les *Assises de Jérusalem*, nouvelle édition française, précédée de la savante introduction de M. le comte Beugnot.

romaine et par le bouillonnement confus des mœurs barbares; elle semblait la plus fière pensée et comme l'âme du Moyen Age sanctifiée par l'Église. Nazareth, Bethléem, Samarie, Césarée, Rama, les bords du Jourdain, le lac de Tibériade, toute cette patrie du Sauveur, devenue française, voyait monter et s'épanouir dans une humanité meilleure les divines semences de l'Évangile.

La famille faisait le fondement de la cité; elle épanchait de son sein chaste les races vigoureuses : l'unité indissoluble du mariage était établie, et, avec elle, la communauté des biens durant la vie, le partage des épargnes après la mort, le douaire pour la veuve, toutes ces simples et belles choses qui sont la solidarité morale des époux consacrée dans les lois [1].

Une bourgeoisie active, industrieuse, entreprenante, marquait sa place parmi les rangs serrés des possesseurs de bénéfices; elle avait ses coutumes, ses priviléges, ses traditions, qui devaient résister et survivre au régime féodal, l'égalité des enfants du même lit, la liberté des personnes et des héritages, et cette inflexible maxime des pays de droit écrit, *nul seigneur sans titre*.

Au centre des quatre principautés dont était composée la monarchie, s'assemblaient, sous la présidence du souverain, deux cours judiciaires : la Haute Cour, ouverte à tous les vassaux liges, et dont la noblesse relevait; la Cour Royale, où entraient les jurés de la bourgeoisie. Même distribution de la justice se rencontrait dans l'intérieur de tous les fiefs et de toutes les communes. La cour compétente était toujours la cour de l'accusé; la Haute Cour, si le plaignant était bourgeois, et l'accusé gentilhomme; la Cour Royale, si le contraire arrivait. Gentilshommes et bourgeois, tous avaient la faculté de prendre, outre leur avocat, un conseil qu'ils choisissaient parmi leurs pairs, et qui les assistait durant les péripéties de l'instance.

Dans le chaos de la procédure et de la pénalité, qui gardaient encore l'humeur des temps primitifs, les superstitions grossières, l'idolâtrie de la force, les épreuves, les combats à main armée, on sentait déjà poindre quelques grandes lueurs de raison morale, ébauche et promesse de la législation moderne. L'homme assassiné qui ne laissait pas un héritier pour provoquer son meurtrier ne périssait plus sans une réparation, il avait son vengeur dans son seigneur;

[1] Le chap. CLIX des *Assises de Jérusalem*, sur le mariage, s'ouvre par cette pensée touchante et peut-être profonde : « Bien pevent saver tous homes que le « bon mariage est mout chier à Dieu, et mout profitable as hommes et as fe- « mes ; car ce dit l'escriture de la lei : Sanctificatus est enim vir infidelis per mu- « lierem fidelem et mulier infidelis per virum fidelem ; ce est que le baron qui « n'en a fei se sauve par sa femme qui a fei, et la femme qui n'en a fei se sauve « par son baron qui a fei. »

« car, remarquent les Assises de Jérusalem, Notre-Seigneur Jésus-« Christ a dit dans son Évangile que le sang du pauvre montait jus-« qu'à lui en criant justice, et en répétant : « Biau sire Dieu, vengés « le sanc du povre! » et ce qui est dit ainsi à Notre-Seigneur le Père « au ciel doit être entendu sur la terre en ce sens que pour tout « corps mort le Seigneur doit avoir la vengeance sur la terre[1]. » Et de cette interprétation naïve de la parole divine se dégageait peu à peu une de nos plus dignes institutions, celle qui allait désarmer l'individu au profit de la société et faire de l'avocat du roi l'avocat naturel de la justice, le ministère public!

Les vaincus n'avaient rien à envier à leurs vainqueurs. Juifs, Syriens, Grecs, Samaritains, Arméniens, Nestoriens, Jacobins, Sarrasins, toute cette foule ennemie possédait ses tribunaux, formés des principaux de la race indigène, et que présidait un homme du roi[2]. Le schismatique et l'infidèle n'étaient pas reçus, il est vrai, à se porter d'eux-mêmes les champions du Franc arrosé des eaux du baptême ; le Franc se faisait-il leur accusateur, l'égalité reprenait ses droits, et l'accusé pouvait se défendre par toutes les voies judiciaires, même par le duel en champ clos.

L'Église s'affligeait de n'avoir pas encore effacé de l'Orient la servitude, comme elle avait aboli le servage dans l'armée des croisés. Cependant son art divin accourait avec ses tempéraments les plus délicats : l'esclave que ses maîtres faisaient instruire dans la foi recevait avec la vérité la liberté; celui qu'ils mariaient avec une femme libre devenait libre lui-même; celui qui s'était enfui, et qui revenait au pays chrétien pour embrasser le christianisme, ne pouvait pas être ramené dans sa condition première, la terre des chrétiens étant, disent les Assises[3], la terre des hommes francs.

L'autorité royale couvrait, sans l'accabler, le vénérable édifice. Ce n'était pas la honteuse royauté païenne, qui mène les nations comme un troupeau ; ce n'était même pas la rigide et sombre royauté des Hébreux, siégeant au milieu de ses peuples comme le père de la famille antique parmi ses enfants ; c'était la royauté nouvelle, la royauté selon l'Évangile, qui révère dans l'homme la créature raisonnable, sortie des mains et rachetée du sang de Dieu.

Le roi était le premier d'entre ses pairs, il était le premier-né de la patrie. La Cour des Nobles et la Cour des Bourgeois formaient ses con-

[1] *Assises de Jérusalem*, t. II, p. 207. — Voir l'*Histoire du droit criminel des peuples modernes*, de M. Albert du Boys, t. II, chap. XXXVIII.

[2] Les tribunaux indigènes avaient tous les droits des tribunaux ordinaires, hormis celui de prononcer au grand criminel.

[3] « Car por ce a non la terre des chrestiens et tels gens, la terre des Francs. » *Assises de la cour des Bourgeois*, ch. CCCLV.

seils politiques; il ne pouvait rien entreprendre sans leur concours. La loi ne valait que *par l'acort des barons et hauts homes*. Les chartes, les actes de concession de priviléges ou de franchises, étaient signés par le souverain et contre-signés par les représentants du clergé, de la noblesse et de la bourgeoisie, que nous trouvons quelquefois appelés les *témoins du gouvernement légitime*[1]. Le vieux principe féodal, que nul impôt n'existe s'il n'a été consenti, dominait dans toute sa vigueur; le roi Baudoin ayant de son autorité privée soumis à une amende de sept sous et demi les bourgeois qui ne tiendraient pas la rue propre devant leur maison, la Cour des Bourgeois déclara l'amende non obligatoire, « parce que li rois Baudouin mist ces establis-« semens sans le conseil de ses homes et de ses borgeois de la « cité[2]. » Au jour du sacre, lorsque le candidat royal, à genoux devant l'autel dans la cathédrale de Bethléem, vêtu d'une robe de diacre, et la tête nue, avait promis sa foi aux libertés de l'Église et de la monarchie, et qu'il sollicitait l'onction sainte, l'épée, le sceptre, le baudrier, tous les insignes de la toute-puissance, le patriarche, élevant tout à coup la voix, s'écriait à trois reprises : « Entrez, vous tous « qui êtes assemblés, seigneurs prélats et maîtres barons, chevaliers « et hommes liges, bourgeois et toute autre manière de peuple qui « nous entendez ; nous sommes ici pour couronner le roi de Jérusa-« lem, et nous voulons que vous nous disiez s'il est vraiment digne « du royaume de Jérusalem. » Et la foule répondait : « Oui[3] ; » c'était comme un écho lointain des acclamations qui, deux mille années auparavant, avaient salué la royauté de David, à jamais évanouie et transfigurée dans la royauté du Christ !

Godefroy de Bouillon avait voulu se lier à l'avance, lui et ses successeurs ; il avait rédigé les Assises avec l'aide de jurisconsultes venus de tous les pays de la chrétienté, et les tables de la loi avaient été placées dans le trésor de l'église du Saint-Sépulcre, d'où elles ne pouvaient sortir pour être consultées ou revisées qu'en présence de neuf personnes, le roi, deux de ses vassaux liges, le patriarche ou le prieur, deux chanoines, le vicomte de Jérusalem, deux jurés de la Cour des Bourgeois. Chose merveilleuse ! la Charte de la monarchie française d'Orient reposait auprès du tombeau de l'Homme-Dieu, berceau sacré de la liberté des hommes.

Voilà, en quelques mots, ce que fut le royaume de Syrie au milieu même de ses déchirements et de ses violences, voilà l'espérance qu'il donna durant tout un siècle à l'Europe !

[1] Testes regni legitimi.
[2] *Livre des Assises de la Cour des Bourgeois*, ch. CCCIII.
[3] Livre de Jean d'Ibelin, ch. VIII.

Que l'historien, que le philosophe le plus indifférent ou le plus opposé à l'Église et à ses œuvres, le considère, et qu'il dise lequel lui paraît le meilleur pour l'humanité, de cet Orient se développant sous l'inspiration laborieuse de ces institutions magnanimes, ou de l'Orient comme il gît devant nos yeux, de l'Orient comme le Coran l'a fait!

Cet historien, ce philosophe, cet observateur désintéressé, nous voudrions l'interroger encore, et, le faisant passer tout d'un trait de la première Croisade à la dernière, nous voudrions lui montrer ce qu'était la France en Orient sur la fin du treizième siècle, à l'heure où le Moyen Age se couronne et s'achève dans la gloire de saint Louis.

Le royaume de Syrie, et cet autre empire latin de Constantinople qu'avaient élevé les chevaliers de la quatrième Croisade, création profonde des ambitions les plus légères, ne sont plus; ils ont péri par leurs divisions, et les Turcs et les Byzantins se sont partagé leurs dépouilles. Jérusalem, Damas, Édesse, Antioche, ont échappé à leurs possesseurs d'un jour, comme les brillantes principautés de la Thrace, de la Macédoine, de l'Anatolie, qui avaient un instant rempli du nom de la France les lieux les plus retentissants de l'histoire, le duché de Serrhès avec notre vieux chroniqueur Geoffroy de Villehardoin, maréchal héréditaire de Champagne et de Romanie, le duché de Philipopoli avec Rénier de Trit, le duché de Phrygie avec Henri de Hainaut, le duché de Philadelphie avec Étienne du Perche, le duché de Bithynie avec les comtes de Blois.

Mais tout n'est pas perdu de si hardis et de si prodigieux travaux; çà et là quelques beaux vestiges se voient encore, et l'Europe et l'Asie sont pleines de ressources contre le flot montant de l'islamisme.

La Grèce se présente d'abord à nous, cette Grèce du Moyen Age, la Nouvelle France, comme disait le pape Honorius, les délices des Latins [1], comme répétaient tous les contemporains.

Guillaume de Villehardoin, neveu du maréchal de Champagne et de Romanie, est prince souverain d'Achaïe; il a placé sa demeure à Mistra, non loin de Sparte; autour de lui, sur un espace plus étendu que la monarchie hellénique de nos jours, des Thermopyles au cap Matapan, des Cyclades aux îles Ioniennes, se tiennent ses douze pairs, héritiers des rois d'Homère et des républiques de Thucydide, le grand sire d'Athènes et de Thèbes, de la maison bourguignonne de la Roche, le duc de Naxos, le comte palatin de Céphalonie, dont les fils seront encore despotes d'Acarnanie, les barons tierciers de l'Eubée, les barons de Calavryta, de Passava, de Ca-

[1] ... le delizie de' Latini... (Giov. Villani, l. VIII, c. L.)

ritena, de Patras, de Maragriffon, dispersés à l'entrée des gorges ou au bord des mers, le marquis de Bodonitza, établi sur les deux Locrides pour la défense des frontières. Dans l'intérieur du Péloponnèse, tout hérissé de donjons et de créneaux, s'est répandue la foule des seigneurs bannerets et des liges d'hommage simple, les la Trémouille, les Bussy, les Toucy, les Sully, les Brienne, les Châtillon, les la Palice, les Périgord [1].

Les Assises de Jérusalem, avec leur Cour des Nobles et leur Cour des Bourgeois, avec leur hiérarchie fortement combinée, avec leur échange de clientèle et de patronage, sont le fond de la loi du pays. Les villes indigènes se régissent d'après leurs coutumes, et plusieurs ont reçu le privilége de se garder elles-mêmes; les habitants des montagnes, d'abord effrayés de leurs conquérants, redescendent peu à peu dans les vallées, et s'enrôlent sous la bannière de France.

Une civilisation nouvelle a paru pour la Grèce. L'Église de Rome fleurit à Athènes, à Corinthe, à Patras, dans tous les lieux qu'a bénis saint Paul avant d'aller mourir dans la Ville Éternelle; là où le bataillon sacré a entonné le Pœan, les moines-soldats de l'Hôpital se vouent obscurément au soin des malades comme à la protection des faibles, et les enfants de saint Benoît enseignent l'obéissance libre aux descendants de Lycurgue. Les arts venus de l'Occident s'essayent à l'ombre du Parthénon et du temple de Jupiter Olympien, de tous côtés, à Isova, à Andravida, à Clarentza, sur les rives de l'Alphée et du Céphise, sortent de terre des églises, des abbayes, des châteaux, des tombes, qui montrent la rose, le trèfle, l'ornement des climats du Nord auprès de l'acanthe et de l'harmonieuse végétation du génie grec; la cathédrale gothique s'élève avec son air tourmenté et sublime sur la sérénité du ciel d'Ionie [2]. La chevalerie réveille au bruit de ses tournois, de ses pas d'armes, de ses carrousels, au chant de ses troubadours et de ses ménestrels, la poussière généreuse que n'anime plus le hennissement du coursier bondissant vers Marathon ou la voix éclatante d'Eschyle, et c'est un dire dans l'Europe qu'il n'est pas de plus brillants gentilshommes au monde que les gentilshommes français de Morée [3]. Mœurs sévères ou gracieuses, mœurs embellies par la religion ou par la galanterie, qui n'éteignent pas dans la mère

[1] Voir la Chronique de Morée et toutes les savantes publications de M. Buchon.

[2] *La Grèce continentale et la Morée*, par J. A. Buchon. Ouvrage plein de recherches intéressantes, et qui serait populaire, s'il avait la grande condition de vie des œuvres de l'esprit, le style.

[3] « Toujours, depuis la conquête, les princes de Morée ont pris leurs femmes « parmi les meilleures maisons françaises. Aussi disait-on que les meilleurs gen- « tilshommes du monde étaient ceux de Morée, et on y parlait aussi bon français « qu'à Paris. » Ramon Muntaner, *Chronica dels reys d'Arago*, c. CCLXI.

de Léonidas et de Philopœmen la flamme sainte et l'âpre fierté des combats! Témoin le sire Jean de Catava, vieux guerrier paralytique, qui met en fuite des milliers de barbares avec une poignée d'hommes, et qui déclare ennemi du Christ quiconque le verra reculer ou trembler et ne le tuera pas [1].

La domination française ne s'arrête pas aux monts Othrys, elle s'étend sur les plaines de la Thessalie, où deux générations de héros l'ont apportée au dur pays des Centaures, des Argonautes, de Jason, d'Achille, des grandes aventures de la fable et de l'histoire.

Les Normands de Robert Guiscard et de Bohémond sont venus les premiers, ils ont fondé à Janina, à Larisse, à Tricala, de l'embouchure de l'Aoüs au pied de l'Olympe, un État qu'ils ont laissé tomber avec une rapidité égale. Les richesses de l'empereur de Constantinople, Alexis Comnène, ont fait ce que n'avaient pu ses cohortes énervées, elles ont jeté la fatigue et le trouble parmi les vainqueurs, et une convention a été passée avec les vaincus : l'étendard byzantin sera planté sur l'église Saint-Georges-le-Martyr de Castoria, l'étendard normand sur la route qui mène à Awlone, et, selon qu'un plus grand nombre de chevaliers se rangera sous l'un ou sous l'autre de ces signes, ce sera la paix ou la guerre. Briand, connétable de Naples, et l'aïeul des Chateaubriand de Bretagne [2], s'est trouvé seul du côté de l'étendard normand, et il a regagné l'Italie [3].

Quelques compagnons de Villehardoin, Roland de Passy, Jacques de la Baume, Guillaume et Pierre de Bassigny, Garnier Alaman, Albert du Plessis, Nicolas de Saint-Omer, Hugues de Besançon, ont poussé à bout l'entreprise abandonnée des Normands ; du haut des forteresses qu'ils ont bâties à Larisse, à Velestino, à Pharsale, à Armyro, à Domocos, sur les flancs du Pélion, ils se sont institués les gardiens armés de la Grèce.

Au-dessus du golfe d'Arta, le long des rivages de l'Adriatique, dans toutes ces contrées qui sont peut-être la patrie commune des races hellénique et slave, et que la blancheur de leurs côtes a fait appeler l'Albanie, c'est encore la France.

L'étonnant Robert Guiscard, maître de la Calabre et de la Pouille, s'est jeté sur l'Épire ; avec lui se pressaient les plus vaillants de ses hommes, Pierre de Blacas d'Aulps, Hugues de Clermont, Robert de Grantemesnil, sa femme elle-même, la princesse Sykelgaite, ardente à la mêlée, et que blessa une flèche; il a chassé les Byzantins accrus des

[1] Chronique de Morée, p. 111.

[2] Ducange, *Annotations sur la vie d'Alexis Comnène*, écrite par sa fille Anne Comnène, p. 302.

[3] Muratori, *Scriptores rerum italicarum*, t. II. — *Histoire des conquêtes des Normands*, par M. Gautier d'Arc.

Vénitiens et des Turcs Seldjoucides, enlevé Corfou, Buthrinto, Canine, Awlone, pris Durazzo par la ruse, partagé le sol entre les siens, et l'Albanie s'est couverte de seigneuries vassales de la couronne de Naples [1].

Sur cette terre ensemencée par la France s'ajoute maintenant une autre souche féconde : ce sont les lieutenants de Charles d'Anjou, qui, après l'avoir aidé à devenir roi des Deux-Siciles, le font reconnaître dans les provinces illyriennes. Ainsi sont données à l'Albanie ses plus mémorables familles, les Topia, qui se disaient sortis de Charlemagne, et qui montraient la figure de leur grand aïeul empreinte sur une pierre vive de leur palais de Croïa; les Dukagini, petits-fils de Griffon de Hautefeuille; les Maramon, souverains à venir du Montenegro, et ancêtres des Zarnoewich : ainsi l'illustre maison provençale des Baux, dont un rejeton fut duc d'Andrie, dont un autre s'arrogea le titre d'empereur de Constantinople, de despote de Romanie, de prince de Tarente et d'Achaïe[2], dont un autre enfin, et le dernier, mourut de nos jours, par une cruelle dérision de la fortune, pacha de Scutari et musulman.

Après tant de siècles écoulés, l'étranger retrouve en ces régions à demi barbares l'ineffaçable trace des événements que nous racontons, restes de vieux châteaux épars sur les bords de l'Apsus et du Drin, chapiteaux gothiques et piliers octogones couchés parmi des fragments pélasgiques, tronçons de casques, de lances, de boucliers, que le sillon découvre pêle-mêle avec les grands ossements romains du peuple-roi ; quelquefois c'est moins encore, c'est un souvenir, un écho que la voix ne renouvelle plus, une tradition, une légende, un chant, invisible et insaisissable asile où l'Albanie esclave pleure et appelle la France. Dans un repli des montagnes du Nord, à l'abri d'épaisses forêts de chênes, au sein de vallées que baignent les plus beaux lacs, et qu'embaument le thym, le haut laurier, le narcisse, l'anémone, sous le regard d'une nature sévère et virginale, se recueille en silence une tribu choisie, les Mirdites, les braves [3], enfants fidèles de la religion catholique ; ils ne savent rien d'aussi noble dans l'univers, après leur sol natal, que le royaume très-chrétien; leur langue est pleine de mots français, ils gardent dans leurs vêtements un air des croisés et dans leurs insignes la fleur de lis [4].

[1] Muratori, *ibid.* — *Trophées des Normands en Italie, Sicile*, etc., par du Moulin, curé de Manneval.

[2] Ducange, *Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs français*, liv. VIII.

[3] Mirdites, du mot albanais *mardaï*, braves. Telle est, du moins, l'étymologie la plus généralement adoptée; voir notamment les *Études gréco-slaves*, de M. Cyprien Robert, et l'*Histoire et Description de la Haute Albanie*, de M. Hecquard.

[4] *Histoire de l'Empire ottoman*, par M. Théophile Lavallée.

A la même époque, la Servie, premier établissement de la race slave, a pour reine une princesse de sang français, Hélène, femme de Siméon Némagne; les historiens ne nous ont rien appris d'elle, sinon qu'elle rebâtit de ses deniers la ville d'Antivari, que le pape Nicolas IV célébra ses vertus, et qu'elle fut pieuse et bonne [1].

Plus haut encore, nous rencontrons la Hongrie, où déjà la France a médité de se faire, sur les débris des bandes heuniques, deux fois renversées par son glaive, sous Attila par Aétius, sous le khan des Avares par Charlemagne, un État allié, son contre-poids naturel entre l'empire d'Allemagne et l'empire de Byzance. Charles le Boiteux, fils de Charles d'Anjou, vient d'épouser Marie, unique héritière de la couronne de Saint-Étienne; il fonde la dynastie qui donnera à la nation hongroise ses Charles Martel et ses Louis le Grand.

La puissante activité de la France a débordé vers l'Asie, elle s'est répandue sur toutes les îles de l'Archipel et de la Méditerranée, qui flottent autour de la Grèce, comme une armure de guerre ou comme une élégante ceinture.

Chypre forme une monarchie française sous une famille issue de la Marche et du Poitou, sous les Lusignans.

Comme aux ruines de Sparte et d'Athènes, la civilisation chrétienne efface la cendre qu'ont laissée les plus riants mensonges de la mythologie païenne; les joies d'Idalie, d'Amathonte, de Cythère, se sont retirées devant l'image du Crucifié, et la majesté de Dieu a ramené la dignité de l'homme; dans les bocages abandonnés de Vénus s'acheminent les milices pieuses, les Bénédictins, courbés sous le travail, les filles de Sainte-Claire, qui offrent à l'admiration des anges l'union incompréhensible de l'innocence la plus naïve et de la pénitence la plus austère.

L'Église latine a la primauté, elle a les honneurs, elle a les dîmes et la juridiction; un archevêque, revêtu du pallium, trône à Nicosie, trois évêques sont répartis à Limisso, à Famagouste, à Paphos. L'Église de Byzance se déploie à côté, elle va à ses autels, observe ses solennités, pratique ses croyances; d'abord la cour pontificale a voulu sévir contre le schisme, et une instruction du pape Honorius III a réclamé la soumission des prélats séparés sous peine de déposition ou d'expulsion; l'expérience a donné des conseils plus modérés, tout air de persécution a disparu, et les prélats sont demeurés sur leurs siéges; si Rome intervient encore, ce n'est pas pour demander des rigueurs, c'est pour veiller à l'intégrité de la discipline et du dogme, c'est pour défendre aux femmes catholiques de

[1] Marinus Barlesius, livre III, *de Gestis Scanderberg*, traduit par Lavardin, édition de 1621.

se mêler à la population indigène dans les cérémonies du culte, ou pour signaler à l'attention des prêtres les propos des moines grecs qui vont répétant dans les campagnes que le clergé orthodoxe ne consacre pas le corps et le sang du Sauveur [1].

Chypre est le plus beau joyau de la France en Orient; *douce terre et douce isle*, s'écrie le troubadour Ruteboeuf. Les vaisseaux y abordent de toutes les parties de l'Europe; la richesse de ses marchands, le luxe de ses femmes, l'éclat de ses fêtes, font l'envie des rois et des reines; ses écoles sont vantées pour leurs sciences, on y parle toutes les langues, on y apprend tous les arts [2]; et au temps même dont nous nous occupons, le roi de Chypre se trouve être Hugues III de Lusignan, ce souverain lettré et guerrier à qui saint Thomas d'Aquin dédia son *Traité du gouvernement des princes*.

Sur la côte voisine de Phénicie, s'agite encore sous l'égide de la France la ligne des villes maritimes; dernier et obstiné vestige de cette monarchie syrienne, qui a compté au jour de ses prospérités plus de quatre-vingts places, châteaux ou forteresses.

Tyr est comme échappée aux malédictions d'Isaïe et d'Ézéchiel, le mouvement est revenu dans son port, et ses rues sont pleines de monde; c'est dans sa cathédrale que les rois de Jérusalem se font sacrer par les patriarches de Jérusalem, comme eux sans domaines. Les chevaliers de la maison d'Ibelin sont les sires de Beyrouth. L'héritier de Bohemond et des héros normands n'a plus sa capitale, Antioche, la merveille de l'Asie, la cité superbe qui recevait par les eaux de l'Oronte la visite de tous les peuples; il s'est réfugié à Tripoli. Acre est le rendez-vous commun des seigneurs dépossédés; le comte de Jaffa, le prince de Galilée, tous s'y pressent avec leurs juridictions particulières, et la vieille Ptolémaïs a jusqu'à cinquante-huit tribunaux qui jugent à mort.

L'ordre de l'Hopital tient la tête haute parmi tant de débris amoncelés; sorte de cloître et de camp où les volontaires de la chrétienté s'enrôlent en foule pour les combats de Dieu. C'est un gentilhomme de la Provence, Gérard, qui a fondé cette institution sublime; c'est

[1] On ne peut parler du royaume français de Chypre, sans remercier M. de Mas-Latrie, qui, dans d'intéressants travaux couronnés par l'Académie des inscriptions, a ramassé tous les matériaux de cette curieuse histoire.

[2] « Hæc civitas (Famagusta) præ omnibus aliis civitatibus est ditissima, et cives « sunt ditissimi in ea. Nam civis ejusdem civitatis quadam vice desponsavit filiam « suam, cujus clinodia capitis estimabantur de militibus Franciæ nobiscum venien- « tibus esse meliora quam omnia reginæ ornamenta Franciæ... Etiam in Cypro « omnia totius mundi audiuntur et loquuntur, et in specialibus scolis docentur « omnia idiomata cuncta. » Ces passages sont extraits du Voyage en Terre Sainte, de Ludolphe, curé de l'église de Suchen en Westphalie, voyage publié par M. de Mas-Latrie.

un gentilhomme du Dauphiné, Raymond Dupuy, qui l'a achevée, et la généreuse terre de France ne cesse de la remplir de sa vertu que rien n'épuise.

Jérusalem languit dans la captivité et dans l'abandon ; quelques pauvres moines sont auprès d'elle, humbles enfants du grand Saint qui a tant aimé la France, que le titre de Français est devenu son nom devant Dieu et devant les hommes. Saint François d'Assise a voulu établir lui-même les Franciscains autour du tombeau immortel ; il a pénétré dans la Ville des Douleurs avec douze religieux que le cimeterre a égorgés tout de suite, comme pour fêter par quelque martyre éclatant le souvenir des Douze Apôtres !

Plus heureuse, l'Asie Mineure peut montrer dans toutes ces régions qui s'appellent la petite Arménie, la Cappadoce, l'Isaurie, la Cilicie, un monument entier de la première Croisade, une monarchie chrétienne sous une dynastie indigène, toute dévouée à l'Occident et à la France.

A leur entrée en Asie, Godefroy de Bouillon et ses compagnons se virent accueillis avec transport par des pâtres armés, tout à coup descendus du Taurus ; c'étaient les restes de la nationalité arménienne, qu'avaient dispersés les Turcs Seldjoucides, et qui avaient préféré l'exil à l'esclavage. Le chef de la tribu proscrite, Constantin Roupène, se mit au service des conquérants, il aida Baudoin de Flandres à s'emparer d'Édesse et reçut un marquisat en récompense ; ses petits-fils observèrent ses alliances, accrurent son héritage, se battirent pour le Saint Sépulcre, et un pape, comblant leurs vœux, les fit rois. De ces origines sortirent à Sis, à Adana, dont Guillaume de Tyr célèbre l'abondance, à Tarse, patrie de saint Paul, ces souverains d'Arménie que nous retrouvons debout, alors que leurs bienfaiteurs sont renversés ; perpétuellement ballottés entre l'Église et le schisme, mais animés d'une haine sans repos contre les Byzantins et les Turcs, ils demeurent les amis de la France, imitant ses barons, ses cours de justice, son cérémonial, fièrement assis sur des trônes que gardent deux têtes de lions, avec une croix dans la main droite, et une fleur de lis dans la main gauche[1].

Une autre monarchie chrétienne lutte péniblement au fond de l'Asie Mineure, la Géorgie, dont ses rois et ses reines ont promené l'empire sur l'Arménie du Nord, sur la Mingrélie, sur la Colchide, sur le pays des Abkhas, et qui, vaincue à son tour par les Mogols, est comme emprisonnée entre la mer Caspienne et la mer Noire[2].

[1] Ducange, *Histoire des royaumes et principautés de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie*, bibliothèque Richelieu, manuscrits. — *Mémoires sur l'Arménie*, par M. Saint-Martin. — *Numismatique de l'Arménie au moyen âge*, par Victor Langlois.

[2] *Mémoires sur l'Arménie*, par M. Saint-Martin.

Là aussi, sous des cieux sans histoire, on admire la grande image de la France, et sa renommée inonde, comme une rumeur orageuse, les gorges les plus reculées du Caucase. Sur le mont Sebouth, que Dieu protége, il y a une épée miraculeuse que les prophéties ont consacrée; Tiridate s'étant agenouillé devant saint Grégoire l'illuminateur et lui ayant demandé quand arriverait la chute des Arsacides, le Saint prit l'épée, la bénit comme une croix, la plaça en l'air, puis il dit : « Il viendra une nation vaillante qui sera celle des Francs ; « ce signe paraîtra alors, on le prendra, et tout le monde se réunira « avec elle[1]. »

Le nom français retentit plus loin encore, il se perd jusque dans ces contrées idolâtres des Perses et des Parthes où régna Cyrus, où passa Alexandre, où les aigles de Rome s'humilièrent à deux reprises avec Crassus et avec Julien.

Les Mogols ne sont plus les tout-puissants destructeurs, que leurs férocités inouïes faisaient réputer les fils du Tartare. Le cours de leurs invasions s'est arrêté avec leurs passions assouvies : ils ont troublé tous les continents, abattu la principauté musulmane d'Iconium et le califat de Bagdad, dévasté la Crimée, la Russie, la Bulgarie, l'Albanie, la Pologne, la Bohême, la Hongrie, porté le deuil et l'effroi jusqu'au cœur de l'Allemagne ; et maintenant, tout chancelants eux-mêmes sous les coups des Mameluks qui les ont taillés en pièces à la Fontaine de Goliath, ils sont réduits à implorer l'assistance de cet Occident qu'ils n'ont pu soumettre[2].

L'Occident pour eux, c'est la France! Ils l'ont vue à l'œuvre, ils ont éprouvé au milieu même de leurs succès son impétuosité terrible, et tel était dès lors leur saisissement, qu'ils défendaient aux rois tributaires d'enrôler les aventuriers français. A la prise d'Arzendjam, l'empereur Mogol voulut faire battre en champ clos un chevalier d'Aquitaine et un chevalier de Normandie qui avaient été trouvés parmi les assiégés, comme pour se donner en spectacle leur héroïsme ; les deux braves se laissèrent amener dans l'arène, puis, tombant sur les barbares rassemblés, ils en tuèrent plus de quinze, en blessèrent plus de trente, et moururent eux-mêmes, accablés sous le nombre[3].

Comme une mère qui se réjouit de voir les glorieux témoignages de sa fécondité, comme une reine superbe et confiante, la France

[1] Géographie du Vertabied Vartan; traduction de M. Saint-Martin, jointe à ses *Mémoires sur l'Arménie.*

[2] Voir la dissertation de M. Abel Rémusat sur les rapports des princes chrétiens avec l'empereur des Mogols. Tomes VI et VII des Nouveaux Mémoires de l'Académie des inscriptions.

[3] Guillaume de Nangis.

animé au combat ces peuples qui regardent vers elle, ces chefs, ces moines, ces hommes d'armes, ces tribus à la face jaune, soldats épars de la chrétienté contre l'islamisme.

Elle s'avance elle-même, jeune, hardie, vigoureuse, fortement unie, l'héritière de la ville aux sept collines [1], la fille aînée de l'Église, la nation du Christ [2].

L'Europe est pleine de sa présence. Ce sont des chevaliers français qui tiennent le sceptre à Lisbonne et à Londres ; une princesse de France règne sur la Navarre, une autre sur la Castille, une autre sur le Brabant ; Charles d'Anjou, comte de Provence, est maître de l'Italie, il est seigneur du Piémont, protecteur des républiques lombardes, vicaire impérial dans les provinces subalpines, podestat de Florence, sénateur de Rome, roi de Naples, de Sicile, de Sardaigne, de Malte, sa suzeraineté s'étend sur les côtes de l'Épire, et les ports de Nice et de Messine, où peuvent se presser jusqu'à deux cents vaisseaux, lui assurent la domination des mers.

Enfin s'élève au centre de la république chrétienne le roi très-chrétien, *le roi le plus noble et le plus illustre de tous les rois chrétiens, le roi de tous les rois de la terre* [3], le roi de France.

Ce roi, nous l'avons nommé, c'est saint Louis !

La première Croisade de saint Louis a été, au milieu même de ses angoisses et de ses revers, une course triomphale du roi de France en Orient. La foule des souverains chrétiens lui a apporté son hommage : le roi d'Arménie s'est déclaré prêt à le suivre là où il l'appellerait [4] ; le prince d'Antioche s'est fait armer chevalier de ses mains dans l'église de Jaffa, et il a mis les fleurs de lis dans son écusson [5] ; le prince de Tyr, le prince de Morée, le roi de Chypre, ont voulu combattre et souffrir à ses côtés sur les bords du Nil.

L'Homme-Roi a paru dans ces pays lointains, il a paru comme l'Ange de la paix [6], il a réconcilié les rivaux les plus envieux et les plus divisés, le roi d'Arménie et le prince d'Antioche, le prince de Morée et le grand sire d'Athènes, Venise et Gênes, les Hospitaliers et les Templiers, le clergé latin et le clergé grec de l'île de Chypre.

[1] Au moyen âge les Français furent longtemps appelés les Romains, *Roman seu Francigenæ*.

[2] *Gens christicola*. Cette expression est de saint Louis, dans un acte qui confirme quelques priviléges donnés à l'abbaye de Saint-Denis.

[3] Voir, dans le *Glossaire* de Ducange, la dissertation sur la prééminence des rois de France et sur les titres qui leur étaient donnés dès le treizième siècle.

[4] Clément. Epistol., p. 332.

[5] Joinville.

[6] « Tu quem tanquam pacis angelum in regno tuo divina potentia constituit.... » Lettre d'Urbain IV à saint Louis. Duchesne, n. 874, 6.

L'empereur des Mogols a envoyé à saint Louis ambassadeurs sur ambassadeurs, s'offrant à marcher sous ses ordres contre les Turcs; et le saint roi lui a envoyé à son tour des Frères Prêcheurs, chargés des dons les plus précieux, un morceau de la vraie croix, tous les ornements nécessaires au culte divin, et une tente d'écarlate représentant l'Annonciation de la Vierge Marie et les principaux mystères de la religion.

Le Musulman lui-même, l'ennemi juré du nom chrétien, n'a pu se défendre d'un irrésistible attrait. Plusieurs émirs ont demandé à saint Louis son amitié; le Vieux de la Montagne lui a adressé des présents; beaucoup d'infidèles se sont convertis devant ses vertus[1], et une touchante légende raconte que les Maronites, nos alliés du Liban, sont entrés dans l'Église à sa voix; les Mameluks ont vénéré leur captif dans les fers, ils ont attesté qu'il était le plus fier chrétien qui eût jamais été[2].

Saint Louis veut tenter encore l'épreuve des batailles pour son Dieu; le 21 mai de l'année 1267, il se présente au milieu de ses barons, qu'il a convoqués en parlement, il leur expose les maux de la Syrie, l'humiliation du Calvaire et des lieux de la Rédemption, les fureurs impies du Croissant, il leur montre la couronne d'épines. C'est assez! La Croisade est résolue.

C'est l'Égypte qu'il faut d'abord conquérir pour délivrer Jérusalem, l'Égypte, tout enrichie du commerce des Indes et de la fertilité d'un sol inépuisable, l'Égypte, arsenal et grenier de la domination du Prophète, l'Égypte, d'où la barbarie bouillonne perpétuellement sur la chrétienté.

Saint Louis le sait; il a reconnu de quelle conséquence serait cette conquête pour l'Europe et pour la France : on l'a même vu, lors de sa première expédition, emporter avec lui des charrues, des fourches, des instruments de labourage, « pour que le menu peuple « d'entre les croisés pût cultiver le beau pays d'Égypte, si les habi- « tants s'enfuyaient au désert et abandonnaient leur patrie aux chré- « tiens[3]; » et, comme nous l'apprend son naïf Joinville, si on lui eût offert de succéder au Sultan du Caire, *il ne l'eust mie refusé*.

Seulement il n'attaquera plus de front la terre des Pharaons, car les Mameluks ont fermé d'avance tous les passages, détruit Damiette, barré les eaux du Nil.

Il la prendra en flanc, du côté de ses frontières d'occident, qui

[1] *Histoire de saint Louis*, par le Nain de Tillemont. — Édition publiée par la Société de l'Histoire de France, tome III, ch. CCXLVII.

[2] Joinville.

[3] Mathieu Pâris.

sont d'un accès plus facile : le roi de Tunis promet *de se chrétienner*, le pays environnant regorge de chrétiens, enfants perdus des pêcheurs de Barca et d'Hippone que catéchisait saint Augustin; les marchands de Marseille, les audacieuses entreprises des Normands de Sicile, ont ranimé à Oran, à Alger, à Bugie, à Tripoli, les semences de la prédication évangélique.

Les rivages de l'Afrique aux mains des croisés, les communications seront coupées entre les Mameluks et les Maures du Maroc et de l'Espagne, et l'Égypte, abandonnée à ses propres forces, tombera, entraînant l'islamisme dans sa chute.

Saint Louis, plein de ces grandes pensées, se rend à Saint-Denis, prend l'escarcelle et le bourdon des pèlerins, déploie l'oriflamme qui reposait, comme l'immortalité de la monarchie, parmi les tombeaux des rois; des religieux vont, de sa part, dans toutes les provinces réparer les torts qu'il a pu commettre, et qu'il a ignorés; lui-même se recueille quelques jours à Saint-Gilles, et s'embarque à Aigues-Mortes.

Le fils de Blanche de Castille emmène, dans le cortége des rois et des princes enrôlés *pour faire le service de Notre-Seigneur*, ses trois fils aînés, Philippe, Jean, comte de Nevers, Pierre, comte d'Alençon : seul, le plus jeune demeure aux foyers paternels, comme la réserve et comme le dernier sang de la France; c'est Robert, comte de Clermont, dont les annalistes ont loué l'honneur et la vaillance [1], c'est l'aïeul de Henri IV et de nos Bourbons.

Un mois après le départ, la flotte chrétienne aborde sur la côte d'Afrique, non loin des ruines de Carthage; et, prenant possession de la patrie d'Annibal au nom du roi éternel, saint Louis fait crier par son aumônier : « Je vous dis le ban de Nostre-Seigneur Jésus-« Christ, et de son sergent, Louis, roy de France. »

Mais Dieu déconcerte l'attente du monde, ou plutôt il la confond par un spectacle plus magnifique encore : c'est un capitaine, un politique, un roi, arrivé au terme des desseins dont il a préparé l'exécution avec une infatigable constance, et qui, arrêté par la plus cruelle et la plus soudaine des calamités, meurt comme il a vécu, en saint.

Saint Louis a mis le pied sur la plage, il a dispersé des bandes de Sarrasins, et il s'est senti frappé au milieu même de son triomphe par une main qui n'est pas celle de l'homme.

C'est alors que, n'ayant plus de doute sur son sort, il dicte à ses enfants ces instructions admirables que relira la postérité la plus reculée;

[1] *Probitatem.* — Duchesne, p. 537. — *Vie de saint Louis*, par le Nain de Tillemont, p. 78, t. V.

après quoi, ses affaires de roi étant finies, il ne veut plus songer qu'à l'éternité. Les ambassadeurs de l'empereur de Constantinople demandent à le visiter, il les reçoit encore, il leur parle, avec une douceur si persuasive, de la réunion des deux Églises, qu'ils se feront l'un et l'autre les confesseurs de cette grande cause, et que l'un d'eux en sera le martyr; sa pensée flotte incertaine entre la Jérusalem terrestre qu'il ne verra pas et la Jérusalem céleste où il entrera, il murmure à voix basse le chant du Psalmiste : « Jérusalem ! Jérusalem ! Seigneur, je « viendrai dans vos demeures, je vous adorerai en votre temple ! « Jérusalem ! Jérusalem, vers laquelle sont montées les tribus sacrées « qui nous ont précédés ! Nous irons en Jérusalem ! » La mort approchant, le saint roi se fait coucher sur un lit de cendres ; et là, les mains sur la poitrine, les yeux élevés vers le ciel, il expire, à l'heure où le Fils de l'homme expira sur la croix.

Quand la flotte reprit les chemins de la patrie, elle emporta avec les reliques du plus illustre et du dernier des Croisés la première Capitulation que les chrétiens aient signée avec les Musulmans. Un traité conclu entre Philippe le Hardi et le roi de Tunis stipula au profit des Francs la liberté du commerce, un tribut annuel de vingt mille onces d'or, la faculté de s'établir sur la terre infidèle, d'y posséder une enceinte où ils pourraient bâtir leurs églises, exercer leur culte, ensevelir leurs morts [1].

Cependant l'esprit des Croisades n'était pas évanoui encore; l'étoile de l'Orient, l'étoile qui s'était levée sur la crèche de Bethléem et sur le tombeau du Calvaire, brillait toujours dans l'imagination populaire.

Le frère de Saint Louis, Charles d'Anjou, voulut d'abord ramasser les débris épars de l'entreprise échouée : à l'aide de conventions successivement passées avec Baudoin II, empereur déchu de Constantinople, et Marie d'Antioche, reine bannie de Jérusalem, il se fit donner des droits sur une partie de l'Europe et de l'Asie; un de ses fils était marié à l'héritière des Villehardoin de Morée, une de ses filles à l'héritier des souverains lombards de Thessalonique, et déjà ses armées s'avançaient en Épire. Les Vêpres Siciliennes survenant tout à coup le retinrent dans ses États bouleversés.

Vers le même temps, un concile s'assembla à Lyon, où l'âme de saint Louis parut présente : les patriarches de Constantinople et de Jérusalem, plus de mille archevêques et évêques, une foule innombrable de prêtres et de moines, prirent place autour du pape Grégoire X; les envoyés de l'empereur des Mogols demandèrent le baptême, les primats de l'Église grecque jurèrent soumission à l'Église

[1] Voir, dans le *Journal Asiatique,* une savante dissertation de M. Silvestre de Sacy sur ce traité.

romaine, saint Bonaventure harangua l'assistance, et le vieux cri chrétien s'échappa de toutes les poitrines : Dieu le veut!

Le Saint-Siége veilla avec une sollicitude nouvelle à entretenir dans le feu même des combats quelques pensées plus hautes de civilisation; ce n'était pas assez d'attaquer les infidèles, il fallait relever ceux qu'aurait abattus le triomphe, il fallait convertir les vaincus. Le concile de Vienne, qui suivit de près celui de Lyon, ordonna l'établissement à Rome, à Paris, à Oxford, à Salamanque, à Bologne, de maîtres chargés d'enseigner l'hébreu, l'arabe et le chaldéen aux enfants qui seraient un jour les Croisés.

Les rois de France Philippe le Bel, Philippe le Long, Charles le Bel, firent l'un après l'autre le vœu d'affranchir la Palestine et de posséder l'Orient.

Philippe le Bel surtout, que d'indignes ambitions devaient détourner ailleurs, étala les dispositions les plus empressées; l'amiral génois Benoît Zacharias lui traça un plan de campagne, et son chancelier, Guillaume de Nogaret, réclama de Clément V la suppression des Templiers comme coupables de connivence avec les Turcs, et l'affectation de leurs biens aux frais de la guerre sainte. Un mémoire politique, curieux indice de l'activité des esprits au sortir du Moyen Age, alla même jusqu'à conseiller à Philippe de fonder une vaste monarchie de Syrie et d'Égypte pour le second de ses enfants[1].

Le frère de Philippe le Bel, Charles de Valois, se chercha, de son côté, quelque couronne lointaine : mari de Catherine de Courtenay, dernière descendante de Baudoin II, et s'intitulant lui-même empereur de Constantinople, il ouvrit des relations avec le fils de cette reine Hélène de Servie dont nous parlions tout à l'heure, avec Vrosc, qu'une suite de victoires avait rendu maître de la Dalmatie, de la Croatie, de la Dioclie, de la Rascie, de toute la côte maritime. Les ambassadeurs du roi slave vinrent trouver le prétendant français à l'abbaye du Lys, près de Melun, ils lui offrirent la main de la princesse Zarize pour son fils Charles; à cette condition, Vrosc s'engagea à l'assister dans toutes ses revendications contre les Paléologues, et à renoncer au schisme[2].

[1] L'avantage commercial de la possession de l'Égypte devenait de plus en plus une idée dominante dans les projets de Croisade. Le curieux mémoire rédigé par Sanute en 1321 en est une preuve décisive. On voulait aussi s'assurer la liberté du passage de la mer Rouge, que le soudan d'Alexandrie ne concédait qu'aux gens du pays, et, avec ce passage, le chemin des Indes, le seul connu alors avec celui de Bagdad et du golfe Persique. On trouvera, au tome XXXVII des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, une intéressante dissertation de M. de Guignes sur le commerce des Français en Orient à cette époque.

[2] Ducange, *Histoire de Constantinople sous les Français*, t. II, livre VII.

Dieu laissa tomber à terre tous ces projets, comme s'il ne jugeait plus les rois dignes de tenir le glaive qu'avait porté saint Louis!

Philippe de Valois s'apprêtait, lui aussi, pour un suprême effort contre l'islamisme [1], il avait équipé dans les eaux de Marseille une flotte qui pouvait charger quarante mille hommes, lorsqu'éclata entre la France et l'Angleterre la Guerre de Cent Ans; les armes destinées à vaincre les infidèles servirent à déchirer le sein de la chrétienté.

Au milieu des sombres années qui se succèdent, on jouit de voir les regards de notre pauvre patrie se tourner sans cesse vers cet Orient qu'il ne lui est plus donné de visiter.

Le roi Jean promet dans sa captivité de se croiser; Duguesclin veut, après ses victoires, se rendre *en Jhérusalem où Dieu fu mors et vis* [2] : çà et là, quelques bouillants chevaliers portent au loin la généreuse surabondance du sang français; c'est l'élite de la noblesse qui s'embarque à la suite de Pierre Ier de Lusignan, fond sur Alexandrie, brise les chaînes des prisonniers chrétiens, et arrache un traité de commerce au soudan d'Égypte [3]; c'est le duc de Bourbon qui s'en va avec les principaux seigneurs de la monarchie tenter un coup de main sur les côtes de Tunis et assiéger Africa [4]; c'est le sire de Bethencourt, qui, à peine établi aux îles Canaries, explore et fait trembler le Maroc depuis le cap Cantin jusqu'au delà du cap Blanc.

Les rois de France, tout absorbés qu'ils sont par leur royaume en feu, s'occupent à raffermir, en se les rattachant, tous les États de l'Europe orientale qui sont les boulevards et comme les murailles de la civilisation contre la barbarie [5].

Qu'on veuille bien contempler, encore une fois, la Maison de France dans le cours orageux et troublé du quatorzième siècle; elle règne au dehors comme au jour de ses prospérités : un filleul de Charles le Bel, un beau-frère de Philippe de Valois, Charles de Luxembourg, est empereur d'Allemagne; en Bohême, on se rappelle ce vieux roi aveu-

[1] Guillaume de Nangis et ses continuateurs, t. II, p. 134 et suiv.

[2] « Dit Bertran du Guesclin : Foi que doi Saint-Denis!
« Puis irons en Grenade sur païens maléis,
« Et dedans Bel-Marine dessus les Turcs maudis,
« Et en Jhérusalem où Dieu fu mors et vis ;
« Tout ce que Godefroy de Billon li hardis
« Conquesta en son temps, sera par moy repris. »

(*La vie vaillant Bertrand du Guesclin*, publiée par M. Charrière, t. I, p. 350.)

[3] Guillaume de Machaut. — M. le comte de Caylus (t. XX des Mémoires de l'Académie des inscriptions) a donné des détails sur cette expédition.

[4] Froissart.

[5] « Vous êtes la maison chrétienne dont notre roi est la muraille, » disaient à Charles VII les ambassadeurs du roi de Hongrie.

gle, que chanta Pétrarque, et qui mourut pour la France à Crécy, il avait dit à ses barons en apprenant la descente des Anglais : « Ah ! « ah ! quoique aveugle, je n'ai mie oublié les chemins de France. Je « veux aller défendre mes chiers amis, que les Anglèches veuillent « rober[1]; » en Hongrie, Louis d'Anjou perpétue la tige Capétienne, et sa fille, la chaste et valeureuse Hedwige, la fait fleurir sur les trônes réunis de Pologne et de Lithuanie.

Malheureusement les royaumes chrétiens, plus éloignés sur les confins de l'Asie, périssaient dans le délaissement, ils ne voyaient plus rien venir de cette couronne de France que le Moyen Age avait nommée la couronne de gloire et de liberté[2].

Le royaume d'Arménie s'écroula le premier ; une invasion de Turcs dispersa jusqu'à ses fondements. L'héritier dépossédé de la dynastie Roupenienne, Léon V de Lusignan, mourut en 1393 à Paris, où ses obsèques furent célébrées dans l'église des Célestins avec le cérémonial accoutumé[3], ses serviteurs vêtus de blanc, les hommes qui agitaient la torche autour de son cercueil, également vêtus de blanc, lui-même couvert du manteau blanc de ses prédécesseurs que Villehardoin appelait les sires des Hermines ; précipité de sa tombe par la Terreur, comme il l'avait été de son palais de Sis par l'islamisme, le dernier des rois d'Arménie repose aujourd'hui à Saint-Denis, dans l'abbaye mortuaire des rois de France, comme un chevalier d'outre-mer qui serait reçu parmi ses hauts et puissants seigneurs.

Chypre n'échappa au sceptre des Lusignans que pour demeurer un siècle encore entre les mains chrétiennes des ducs de Savoie et des doges de Venise ; elle garda sous ses nouveaux maîtres un bienfaisant souvenir de la domination de la France, souvenir qui devait se prolonger plus tard dans l'horreur de l'oppression musulmane[4].

[1] Froissart.

[2] L'illustre et éloquent Lemaistre disait encore au dix-septième siècle, en rappelant les beaux titres de la couronne de France : « Comme ce royaume n'est pas « tant celui de France que celui de Jésus-Christ, et que nos rois ont plus estimé « leur qualité de très-chrétiens que toutes les autres, ils n'ont pas voulu qu'il y ait « d'esclaves dans toute l'étendue de leur État. Leur couronne, comme disent les « docteurs français, est *la couronne de gloire et de liberté.* »

[3] Ducange, *Histoire des royaumes et principautés de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie,* bibliothèque Richelieu, manuscrits.

[4] Un voyageur français, Villamont, qui visita en 1589 l'île de Chypre, déjà soumise aux Turcs, raconte ainsi l'accueil qu'il reçut d'un pauvre paysan : « Le Chy- « prien nous offrit du vin très-honnestement, en demandant au religieux mon « guide si j'estois de ces luthériens anglois qui estoient nouvellement arrivez au « port. Le religieux luy répondit que non, et que j'estoye François. A ces mots, « le pauvre homme me vint embrasser, disant en italien plusieurs louanges à « l'honneur des François, et comme, depuis qu'ils avoient perdu le royaume de « Chypre, ils n'avoient eu aucun bon traitement, et que les Chypriens perdirent

Enfin, ce fut le tour de la Grèce ; divisée, chancelante, en butte aux ennemis les plus divers, elle essaya en vain de se relever avec Gautier de Brienne, connétable de France et duc d'Athènes. L'avénement de Louis II de Bourbon à la principauté de Morée en 1390 lui rendit quelque espoir, elle pensa trouver sous la plus grande race du monde la consistance et l'union qu'elle cherchait; *ceux de la Morée n'attendoient que Loys de Bourbon pour le recevoir à seigneur* [1], et il serait venu à leur appel, si la démence subite de Charles VI, signal trop certain de tant de malheurs, ne lui avait fait préférer sa patrie à son royaume. La Grèce française s'évanouit alors, elle fut le partage des Byzantins; et de cette brillante épopée de trois siècles il resta à peine quelques légendes, quelques ballades sur Catherine de Valois ou sur Marie de Bourbon, quelques complaintes populaires que le pâtre des montagnes chante, le soir, autour d'un donjon en ruines, où le temps, moins destructeur que les hommes, n'a pas effacé l'écusson fleurdelisé [2].

Dans l'intervalle de ces vicissitudes, d'autres calamités s'étaient amassées sur l'Europe : de l'empire renversé des Turcs Seldjoucides avait bondi, en quelque sorte, la tribu des Ottomans, armée de la redoutable institution des janissaires ; et, après avoir traversé la mer Noire, ravagé la Moldavie, la Valachie, la Bosnie, la Servie, la Bulgarie, elle cernait Constantinople elle-même.

La France, pressée et déchirée par l'étranger, s'oublia pour la chrétienté; une troupe héroïque, les Coucy, les la Trémouille, les Boucicault, et, à leur tête, *nos seigneurs du sang de France* [3], les comtes de Nevers et de la Marche, le connétable d'Eu, Henri et Philippe de Bar, jurèrent d'affranchir la Terre Sainte *après avoir défait le Turc et conquesté toute Turquie* [4]. L'expédition, ouverte par des victoires, finit en un instant, en 1396, dans l'affreux carnage de Nicopolis. Debout autour de la bannière de Notre-Dame, les chevaliers luttèrent jusqu'à la dernière extrémité ; les uns furent abattus à coups de flèches, les autres emmenés en captivité.

C'en était fait de Constantinople sans l'intervention de Tamerlan.

« toute leur liberté. Et me dit qu'encore aujourd'huy les chrestiens de Chypre se « servoient des privilèges que les François leur avoient donnez, et que le dernier « roy qu'ils avoient eu de ladite nation estoit de la maison de Lusignan. Et m'en « furent monstrées les armes au pignon du vieil château tout ruiné que l'on voit « à Limisso, où il y a trois lyons avec les armes de Hiérusalem. » *Voyage de Villamont*, liv. II, fol. 28. Paris, 1604.

[1] Chronique de Louis de Bourbon.

[2] Buchon, *la Grèce continentale et la Morée.*

[3] Nous avons trouvé cette belle expression dans le *Livre des faicts du bon messire Jean le Maingre, dit Boucicault, mareschal de France et gouverneur de Gennes.*

[4] Froissart.

Les hordes innombrables des Mogols accoururent du fond des déserts pour venger Nicopolis à Ancyre, et le vainqueur des chrétiens, Bajazet, fut mis dans une cage.

Constantinople changeait de périls, elle allait rester à Tamerlan, qui jetait déjà des yeux avides sur tout l'Occident.

Dieu arrêta son fléau par un autre fléau ; comme il avait envoyé Tamerlan à Bajazet, il envoya à Tamerlan la mort, *qui toute chose mondaine trait a fin* [1].

La vieille Byzance ne sut que faire des heures de grâce qui lui étaient laissées, elle les consuma en disputes misérables ; et bientôt, le 14 mai 1453, les nouveaux barbares entrèrent dans la nouvelle Rome, où, ne trouvant pas l'Église du Christ pour les convertir, ils s'établirent en maîtres.

La capitale prise, les provinces suivirent : les petits despotes de Thrace, d'Épire, de Morée, ne purent se racheter au prix de toutes leurs bassesses [2]; Athènes tomba d'une chute sans honneur; la ville de la beauté idéale, la ville de Platon et de Phidias, la ville qui avait entendu saint Paul sur ses places publiques, et saint Denis dans son Aréopage, devint le séjour du chef des eunuques noirs.

L'Europe entière attendait le même sort ; tristement plongée dans l'égoïsme de ses guerres privées, ce furent les Papes qui la sauvèrent ! Quelques vieillards, les Calixte III, les Pie II, les Sixte IV, les Paul II, les Innocent VIII, à genoux sur le tombeau des Apôtres, imploraient le ciel pour la patrie chrétienne; et, à leur voix, quelques héros d'une vocation divine, Georges Scanderberg, Jean Huniade, Mathias Corvin, Jean de Capistran, Pierre d'Aubusson, jaillissaient comme l'éclair, arrêtaient la barbarie, disparaissaient dans leur triomphe.

La France eut peu de part à ces événements, elle s'isola en elle-même sous Louis XI comme sous son père, Charles VII : celui-ci, encore incertain et errant dans son royaume, qui se dégageait laborieusement de l'occupation étrangère; celui-là, peu soucieux des entreprises lointaines et des combats de chevalerie, offrant un jour de marcher contre les Turcs si le Souverain Pontife reconnaissait ses droits à la couronne de Naples, puis, oubliant le lendemain ce qu'il avait promis la veille, tout entier à ses menées contre ses voisins, et poussant toujours à travers la petitesse de ses moyens la grandeur de la monarchie [3].

[1] *Livre des faicts du bon messire Jean le Maingre, dit Boucicault.*

[2] On trouvera le récit de toutes ces bassesses dans l'intéressant ouvrage de M. le comte Léon de Laborde, *Athènes, aux quinzième, seizième et dix-septième siècles*.

[3] M. Charrière, dans l'introduction dont il a fait précéder les *Négociations de la France dans le Levant*, a résumé tous les projets de guerre contre les Turcs qui furent agités sous Louis XI.

Mais voici que de l'ombre de Plessis-lez-Tours allait sortir un des rois les plus aventureux, les plus téméraires, les plus étourdis de notre histoire.

Charles VIII a fait le rêve de recueillir la succession de la Maison d'Anjou en Italie et dans tout l'Orient; il part donc de Lyon le 27 août 1494; l'enthousiasme des peuples marche devant lui, le très-humble prophète Jehan Michel le bénit comme l'homme qui mettra en ruines la terre des infidèles [1], Jérôme Savonarole le salue de son impétueuse éloquence comme l'envoyé de Dieu, Turin, Milan, Bologne, Florence, Rome elle-même, lui ouvrent leurs portes, et il arrive ainsi dans sa ville de Naples, où il est sacré, au milieu d'une pompe magnifique, empereur de Constantinople et roi de Jérusalem [2]. Le bruit de cette course prodigieuse retentit au delà des mers; le sultan Bajazet II songe à s'enfuir en Asie [3], et les chrétiens de l'Albanie, de l'Esclavonie, de la Grèce, se remuent, tout prêts à prendre les armes [4]. Inutiles agitations de l'oppresseur et des opprimés! Venise s'est effrayée des périls que va courir son commerce du Levant, elle a réuni dans une coalition formidable le Pape, le roi d'Aragon, le roi de Castille, les princes italiens, elle a excité le sultan lui-même contre les chrétiens, dont plus de quarante mille tombent sous le cimeterre; Charles VIII n'a que le temps de repasser les Alpes, après avoir écrasé les condottieri à Fornoue, et, peu après, il meurt à la fleur de l'âge.

Louis XII, au milieu des guerres d'Italie dont il allait recueillir et accroître encore le pesant héritage par ses revendications du Milanais comme petit-fils de Valentine Visconti, ne perdit pas de vue la grande affaire de la chrétienté.

Les traités de Lyon et de Trente, conclus en 1501 entre la France et l'Espagne et entre la France et l'Empire, furent un essai de concorde en Europe, ils annoncèrent l'un et l'autre une ligue contre les Turcs.

[1] Jehan Michel, très-humble prophète de la prospérité du très-chrétien roi de France Charles VIII (Recueil de vers), dit à Charles VIII : « La terre des infidèles mettras en ruines. » — On trouvera également la preuve de cette disposition générale des esprits dans Paul Jove, p. 569.

[2] Brantôme, *Vie des Capitaines illustres*, — Charles VIII.

[3] Nicolas Viguier. *Alexandri Benedicti de rebus a Carolo gestis, liber primus.*

[4] « Tant de milliers de chrétiens, dit Philippe de Comines, estoient si près à se « rebeller, que nul ne scauroit penser. Car d'Otrante jusques à la Valonne n'y a « que soixante milles : et de Valonne en Constantinople y a environ dix-huit journées « de marchands, comme me le contèrent ceux qui souvent faisoient le chemin : et « n'y a aucunes places fortes entre deux, au moins que deux ou trois; le reste est « abbattu : et tous ces pays sont Albanois, Esclavons et Grecs et fort peuplez, qui « sentoient des nouvelles du Roy, par leurs amis qui estoient à Venise et en la « Pouille, à qui aussi ils écrivoient, et n'attendoient que messages pour se rebeller. »

Il y eut des réjouissances publiques pour célébrer un aussi heureux événement, il y eut à la cour des danses françaises, espagnoles, allemandes, flamandes, lombardes, en l'honneur de toutes les nations réconciliées; ces danses finies, un seigneur habillé en Turc vint présenter la main à toutes les dames qui avaient figuré dans les quadrilles, et, n'éprouvant partout que des refus, il brisa son arc contre terre, « esbahy et mal content desdites alliances, qu'il voyoit estre tou-« tes bandées contre lui[1]. »

Quelques années plus tard, une fête d'un ordre plus grave se passait à Paris; c'était un *Te Deum* d'actions de grâces sous les voûtes de Notre-Dame, devant tout le Parlement rassemblé, à la nouvelle que le cardinal Ximenés, poussant enfin sa patrie sur ces rivages d'Afrique où elle combat toujours, était entré victorieux à Bugie[2].

Le traité de Cambrai, qui ne tarda pas à resserrer l'amitié, sans cesse distraite ou troublée, des rois de l'Europe, contint, de leur part, l'engagement exprès *de courir après le Turche, ennemy de nostre foy chrestienne, comme au feu.*

Et, lorsqu'il fut décidé que tout l'effort des confédérés serait porté d'abord contre Venise, lorsque la France elle-même, par une imprévoyance coupable, se prépara à ébranler cette noble république qui était son alliée naturelle au pied des Alpes comme au bord de l'Adriatique, ce fut encore l'intérêt de la chrétienté contre les Turcs qu'on mit en avant pour couvrir des spoliations injustes[3].

Louis Hélian, ambassadeur de Louis XII auprès de la diète d'Augsbourg, éclatait ainsi en imprécations passionnées contre les Vénitiens : « Il faut maintenant que vous périssiez à votre tour à la vue de « tous les princes, vous qui avez bien eu le cœur et la dureté de voir « périr Constantinople sans vous remuer, qui avez vendu aux Turcs « tant de villes de la Thrace, de la Macédoine, de la Grèce, de la Dal-« matie, lesquelles s'étaient fiées sur votre foi, qui n'est qu'une foi « de Carthage et qu'une perfidie africaine ; vous qui avez abandonné « tant de pauvres chrétiens, et qui avez été les marchands de leur « sang et de leur liberté ! » Puis, s'adressant aux électeurs, aux princes, aux prélats, aux députés des villes de l'Empire, qui semblaient hésiter à le suivre dans ses vengeances, il continuait en ces termes : « Allez premièrement contre les Vénitiens, qui sont la « source et la cause de tant de maux, et puis vous irez contre les « Turcs sans peine et sans obstacle. Toutes ces guerres que vous vous

[1] Jean d'Auton, *Histoire de Louis XII*, p. 219.
[2] Mss. Dupuy, vol. 83.
[3] Guichardin, livre VIII de son histoire. — Négociations entre la France et l'Autriche, publiées par M. le Glay, t. II, p. 295 et 297.

« faites les uns aux autres ne serviront de rien à votre gloire : une « petite fièvre, un mauvais air, peuvent venir vous ôter la vie et ren- « verser tous vos desseins, et il ne vous restera rien, ni de vos plai- « sirs, ni de vos bâtiments, ni de toutes vos commoditez. Mais ce que « vous aurez fait pour Dieu vous demeurera, et pendant votre vie « et après votre mort ; et vous retrouverez dans le ciel le centu- « ple de ce que vous aurez contribué pour une si juste et si sainte « guerre. »

A la mort de Louis XII en 1515, Venise avait reçu un coup dont ne se releva pas sa fortune, et la France, accablée sous la ligue qui s'était retournée contre elle, avait abandonné le Milanais. Mais l'empire ottoman était tranquille.

H. Mercier de Lacombe.

La fin à un autre numéro.

MÉLANGES

UNE RÉPONSE DES RR. PP. DANIEL ET GAGARIN

A DOM GUÉRANGER.

On aurait pu croire qu'après vingt ou trente articles contre l'excellent livre *l'Église et l'Empire romain au quatrième siècle*, après vingt ou trente autres sur Marie d'Agréda, dom Guéranger allait enfin s'accorder quelque repos. C'eût été là méconnaître l'infatigable opiniâtreté d'un écrivain *qui ne sait point s'arrêter*. Il vient d'ouvrir une nouvelle campagne dont il est impossible de déterminer la durée. Quand l'abbé de Solesmes part en guerre, il est mille fois vrai de dire : *ne sais quand reviendra*. L'*Univers* du 27 novembre livrait à ses lecteurs la première des nouvelles *Dominicales*. Jamais le révérend père n'a montré sous ses cheveux blancs une ardeur de combat plus juvénile. Il a provoqué ses contradicteurs sur toute la ligne : académiciens, dominicains, jésuites. Il faut avouer qu'il n'avait pas lieu d'être satisfait. Comment une âme fière, accoutumée à être obéie, n'aurait-elle pas été vivement blessée, lorsque vingt articles, où la même pensée revenait invariablement sous la même forme, n'avaient convaincu personne de ceux qu'il fallait persuader? L'écrivain qu'on pensait terrasser sous une argumentation puissante, et étouffer sous les richesses de l'érudition, ne se sentant point touché, n'avait pas même cru à propos de répondre. Tout au plus, à la fin d'un article où un religieux illustre rendait pleine justice à la deuxième partie de *l'Église et l'Empire*, le P. Lacordaire laissait-il tomber sur l'ardent bénédictin une parole finement et légèrement moqueuse.

Le livre auquel on voulait nuire arrivait rapidement à l'épuisement d'une seconde édition, et M. le prince de Broglie montrait à plus d'un catholique découragé qu'il est encore possible de faire assez bien son chemin entre le *Siècle* et l'*Univers*. Enfin, les estimables écrivains qui rédigent les *Études de théologie*, sans prendre garde aux anathèmes hebdomadaires de dom Guéranger, avaient déclaré à leurs lecteurs, dont le nombre augmente tous les jours, que *l'Église et l'Empire au quatrième siècle* était un excellent ouvrage. Ce dernier fait comblait la mesure. Qu'allait penser le public en voyant les jésuites, ces incorruptibles défenseurs de l'orthodoxie catholique, donner des éloges à un livre que l'abbé de Solesmes avait mis à l'index tous les dimanches pendant six mois?

Le R. dom Guéranger, avec raison peut-être, a redouté l'opinion. Que dis-je? On semblait déjà, puisqu'on ne tenait pas compte de ses longs écrits, ne plus le prendre beaucoup au sérieux. Dans cette situation menacée, dom Guéranger a cru inutile de dissimuler son irritation; et il a employé tout de suite les moyens extrêmes. Sans prendre souci du scandale, et ne voulant point considérer que les RR. PP. jésuites, en faisant l'éloge de M. le prince de Broglie, venaient à la suite du Pape, bien informé, il est allé droit au R. P. Matignon, et, dans la Dominicale du 27 novembre, il a fait feu de toutes ses armes. Grâce à Dieu, le R. P. jésuite, lui aussi, n'a point été touché. Surpris à sa table de travail par une violente détonation, il a un instant relevé la tête, et, voyant ce que c'était, il s'est remis à lire Suarez, Diana, Benoît XIV et Liguori.

Toutefois ses confrères, les RR. PP. Daniel et Gagarin, se sont chargés de dire un mot de raison à celui qui est venu si inopinément les troubler chez eux au milieu de leurs doctes travaux, se contentant de lui opposer quelques traits ironiques bien choisis. Leur parole frappe juste et révèle, dans la compagnie, en matière d'opinions libres, une indépendance qui l'honore. C'est un fait important à constater. Il nous paraît que les rédacteurs des *Études de théologie* n'approuvent pas plus les exagérations de la *Civiltà cattolica* que les dénigrements de dom Guéranger.

Le Secrétaire de la Rédaction, P. Douhaire.

On lit dans le dernier numéro des *Etudes de théologie et d'histoire* (décembre 1859) :

QUELQUES MOTS A PROPOS D'UN ARTICLE DU R. P. DOM GUÉRANGER.

L'*Univers* a publié, le 20 novembre, un article du R. P. dom Guéranger, abbé de Solesmes, dirigé en partie contre notre collaborateur le P. Mati-

gnon. Bien que notre Recueil ne se prête guère aux luttes un peu ardentes de la presse périodique, en présence d'un tel contradicteur, si exercé à la polémique et si haut placé, nous pensons ne pouvoir refuser à nos lecteurs quelques mots d'explication, afin de prévenir, s'il est possible, tout fâcheux malentendu.

Voici les faits :

En 1856, M. le prince A. de Broglie fit paraître les deux premiers volumes de son bel ouvrage, *l'Église et l'Empire romain au quatrième siècle*. Persuadé qu'il s'y rencontrait de graves et pernicieuses erreurs, dom Guéranger se mit en devoir de les signaler dans une série d'articles insérés dans l'*Univers*. En 1859, M. de Broglie donne au public la suite de son livre. Sans s'occuper des deux premiers volumes, sans nommer le R. P. abbé de Solesmes, sans se permettre aucune allusion, directe ou indirecte, qui pût réveiller la controverse, le P. Matignon a dit ce qu'il pensait des deux nouveaux volumes. C'est dans ces circonstances que dom Guéranger prend à partie notre collaborateur. Nous en avons été surpris; car, enfin, le P. Matignon, en parlant avec éloge des remarquables travaux de M. de Broglie, avait usé de son droit. Quelle que soit l'autorité du vénérable restaurateur de l'ordre de Saint-Benoît en France, lorsqu'il a critiqué un ouvrage, n'est-il plus permis d'en dire du bien, et faut-il que cet interdit aille frapper d'avance tous les écrits qui pourront sortir de la même plume?

Le P. Matignon savait d'ailleurs que tout le monde était loin de porter un jugement aussi rigoureux sur les écrits du noble historien. Dernièrement encore un célèbre professeur de théologie, M. Laforêt, de l'université de Louvain, donnait sur ces deux volumes une appréciation non moins favorable que celle de notre confrère. Nous pouvions surtout nous rassurer en voyant le Père commun des fidèles, dans une lettre autographe adressée à M. de Broglie à l'occasion des deux derniers volumes, se féliciter de trouver en lui « *un homme voué aux bonnes études et toujours prêt à soutenir les droits de notre sainte religion dans les temps difficiles où nous avons à vivre.* » Ce serait en effet chose assez étrange qu'un Pape tînt un pareil langage à l'égard d'un homme dont les écrits annonceraient des tendances dangereuses et contiendraient notoirement des doctrines peu sûres en matière de foi. Or, grâce à dom Guéranger lui-même, à l'époque où le Souverain Pontife écrivait cette lettre, toute espèce de notoriété était acquise aux doctrines de M. de Broglie. Il était donc bien permis d'attacher quelque prix aux paroles de Pie IX. En les citant, le P. Matignon ne croyait pas prêter le flanc à la critique, et il était surtout bien loin de s'attendre à la leçon qu'on lui adresse aujourd'hui.

Le R. P. abbé de Solesmes le renvoie à ses *Lieux théologiques !* Qu'est-ce à dire? Que le Pape n'est pas infaillible dans sa correspondance privée? Le P. Matignon ne l'ignorait pas sans doute. Mais nous voudrions apprendre du R. P. dom Guéranger si, en dehors des décisions doctrinales, il n'attache aucune valeur aux encouragements donnés par le Souverain Pontife. D'ailleurs, toutes les autorités qu'il invoque lui-même sont-elles donc infaillibles?

Nous ne dirons rien du ton que dom Guéranger a pris vis-à-vis du P. Mati-

gnon, ni des allusions qu'il a cru devoir faire à d'autres travaux du *brillant lauréat du collége Romain, et à ses études sérieuses sur les bancs de l'école,* ni du conseil qu'il lui donne d'attendre encore *quelque vingt ans* (il en aurait alors cinquante-cinq) avant de songer à apprécier les hommes et les choses. Mais, puisqu'on nous renvoie à l'étude de l'histoire, pour nous renfermer dans cette question de principe, le R. P. abbé de Solesmes ne s'exagère-t il pas l'importance de cette étude, et ne témoigne-t-il pas un peu trop de dédain pour la théologie scolastique? Sans doute l'histoire est le terrain sur lequel se rencontrent la plupart des controverses modernes, et il va sans dire qu'un habile historien peut rendre les plus grands services à la religion. Nous en avons un exemple éclatant dans M. l'abbé Gorini, dont la mort récente a été entourée de si légitimes hommages.

Des écrivains hostiles ou étrangers aux enseignements de la foi avaient admis dans leurs récits des faits et des appréciations aussi contraires à la vérité de l'histoire qu'au sentiment catholique. A l'aide de laborieuses et patientes recherches, M. l'abbé Gorini a remis les choses dans leur vrai jour, et il a eu le bonheur d'amener ceux mêmes qu'il critiquait à reconnaître la justesse de ses observations et à rétracter leurs erreurs. M. l'abbé Gorini a certainement bien mérité de l'Église et de la science, et il nous a appris, mieux que personne, la valeur des études historiques. Mais enfin, il n'en est pas moins vrai que la primauté appartient à la théologie. Dans ces temps que l'on se plaît à décorer du nom d'âges catholiques, on n'avait garde de l'oublier, et la théologie était regardée comme la reine des sciences. On sait même que les études historiques étaient alors passablement négligées. Il semble que notre siècle veuille changer tout cela, et qu'aujourd'hui l'histoire doive occuper le premier rang. Sans prétendre qu'il en est ainsi pour dom Guéranger lui-même, n'aurions-nous pas lieu de supposer qu'il se fait illusion sur l'importance que peut avoir l'histoire quand il s'agit surtout d'apprécier l'orthodoxie d'un livre? Car telle est, entre lui et nous, la question, et il a eu soin de le rappeler dans son article, où il demande si M. de Broglie est *parfaitement en règle avec l'orthodoxie*. Dom Guéranger accuse M. de Broglie de naturalisme. Qu'est-ce que le naturalisme? C'est à la théologie, ce nous semble, et non à l'histoire, qu'il faut le demander.

Le naturalisme, c'est, pour nous, l'exclusion systématique du surnaturel. M. de Broglie est-il tombé dans une pareille erreur? Évidemment non. Comme le reconnaît le P. Matignon, et comme il le reconnaîtra lui-même bien volontiers, si on le lui prouve, il a « *poussé peut-être un peu trop loin les rigueurs de la critique par rapport aux faits miraculeux et aux écrivains chrétiens.* » Mais de quels faits miraculeux s'agit-il? De ceux qui sont contenus dans l'Évangile? Non; il s'agit de faits qui appartiennent à l'histoire ecclésiastique. Mais l'Église les propose-t-elle à notre croyance comme miraculeux? Non, sans doute; ils ne sont donc pas matière de foi. Que, sur ces faits, la critique n'ait pas dit son dernier mot par la bouche de M. de Broglie, c'est possible; mais, en attendant, il ne s'ensuit pas que les pages appréciées ici même soient répréhensibles au point de vue de l'orthodoxie. En dehors même de certains événements sur le caractère desquels l'éminent écrivain ne se prononce pas, l'ensemble de l'histoire telle qu'il la présente

constitue, aux yeux de tout homme qui réfléchit, une démonstration irrésistible de la vérité catholique.

Il n'est donc pas étonnant que le P. Matignon, en retrouvant cette preuve de crédibilité dans le double tableau de la persécution arienne patronnée par Constance, et de la réaction païenne suscitée par Julien, n'y ait pas vu ces dangereuses doctrines que le R. P. abbé de Solesmes croit y découvrir. Ajouterons-nous que notre collaborateur, en approuvant la réserve de M. de Broglie, ne se montre nullement disposé à faire à l'esprit du siècle des concessions compromettantes pour la vérité? Si on s'en tenait aux citations faites par dom Guéranger, on pourrait le croire ; mais l'ensemble de l'article incriminé proclame le contraire; nous en appelons aux souvenirs de ceux qui l'ont lu.

Après cela, on pourra sans doute ne point partager les appréciations adoptées par les *Études de théologie ;* c'est surtout en pareilles matières qu'il y a des nuances, et qu'on ne doit point s'étonner d'une certaine diversité d'avis. On nous assure que plusieurs Pères de la Compagnie de Jésus « sont loin d'être aussi faciles que nous sur cette question. » Soit. Pas plus que la *Civiltà cattolica,* nous n'avons la prétention d'être l'organe de la Compagnie, qui n'est point solidaire, comme chacun sait, de toutes les opinions exprimées par ses membres, soit dans le recueil italien, soit dans le nôtre. *Cuique suum.* Les lettres adressées au R. P. abbé de Solesmes ne nous engagent pas, et l'article du P. Matignon, quoique peut-être un peu plus mûri que les adhésions épistolaires auxquelles se réfère dom Guéranger, laisse la même liberté à nos frères. Personne plus que nous ne respecte l'autorité, mais nous savons aussi où elle réside ; ce n'est ni dans des articles de journaux ni dans des correspondances privées.

Le R. P. abbé de Solesmes dit en terminant :

« Je demande pardon au R. P. Matignon de l'insistance que j'ai mise dans mes réclamations contre son article : sans s'en être rendu compte peut-être, il a heurté contre un homme de convictions fermes et qui ne craint pas de se montrer en face. C'est le même homme qui, l'année dernière, a bravé plus d'une colère, pour défendre la Compagnie de Jésus injustement attaquée, et qui n'est pas même sorti encore de l'arène. Le R. P. Matignon est Angevin, il doit savoir mieux que personne la portée de cette allusion. »

Dom Guéranger sait, de son côté, que nous avons toujours professé pour lui la plus respectueuse estime. Nous n'ignorons pas l'attachement dont il nous a plus d'une fois donné des preuves, et il nous est doux de lui témoigner notre reconnaissance pour les travaux où il s'engage en combattant un de ses plus anciens adversaires, qui est aussi le nôtre, et en réfutant un ouvrage qui a fait quelque bruit même en dehors de l'Anjou. Mais nous pensons qu'il n'est digne ni de lui ni de nous de croire que les liens de la reconnaissance doivent enchaîner l'indépendance de nos jugements, nous obliger à louer tout ce qu'il loue et à blâmer tout ce qu'il blâme. Nous ne réclamons, d'ailleurs, que la liberté dont il use lui-même, et, dans ces termes, il nous trouvera encore plus souvent avec lui que contre lui.

Pour la rédaction des Études,

CH. DANIEL. J. GAGARIN.

BIBLIOGRAPHIE

LES PÈRES APOSTOLIQUES, *Cours d'éloquence sacrée fait à la Sorbonne*, par M. l'abbé FREPPEL. — 1 vol. in-8°, Paris, chez Ambroise Bray, éditeur.

On a peu écrit, chez nous, depuis la Révolution, sur l'éloquence chrétienne. C'est qu'hélas! l'étude en a été longtemps interrompue et que, depuis qu'elle a repris dans nos écoles ecclésiastiques, l'enseignement en est resté presque exclusivement oral. En effet, sauf les leçons de M. l'abbé Guillon sur les Pères de l'Église, publiées il y a vingt ans, nous ne sachions pas que la littérature ecclésiastique ait été l'objet d'aucun ouvrage important.

Si nous rappelons ici les leçons de M. l'abbé Guillon, c'est plutôt pour constater la rareté des publications de ce genre que pour les mettre en comparaison avec celles de M. l'abbé Freppel. Elles n'ont guère de rapport que par le sujet. Le cadre, le but, la méthode, l'étendue des recherches, tout diffère. M. l'abbé Guillon, qui était de son temps, c'est-à-dire, d'une époque où l'on se préoccupait plus de la forme que du fond et des mots que des choses, n'avait guère étudié les monuments de l'éloquence chrétienne qu'au point de vue de l'art oratoire tel qu'on le comprenait alors; il n'y avait cherché que de beaux morceaux à offrir en exemple aux prédicateurs. Son cours se composait presque exclusivement d'extraits des grands orateurs des premiers siècles, les seuls qui lui parussent rentrer dans les attributions de sa chaire. Quant aux écrits d'un autre ordre ou d'une autre époque, il les jugeait trop peu littéraires, sans doute, pour avoir jamais songé à s'en occuper.

M. Freppel s'est fait une autre idée de l'enseignement de l'éloquence sacrée. Il ne l'a pas envisagé au point de vue de l'art seulement et n'a pas cru que l'étude des grands modèles en dût faire spécialement l'objet. Ce

sont bien aussi des leçons cependant qu'il est allé chercher pour le prêtre dans ce vaste et riche trésor de la littérature ecclésiastique, mais des leçons plus hautes et plus vivifiantes que celles d'une vaine rhétorique. N'y a-t-il pas, dans cette longue suite d'écrits destinés à propager ou à défendre la vérité chrétienne, un vivant tableau de ses vicissitudes sur la terre? Les passions, les sentiments, les idées, qui ont agité le monde ne se peignent-elles pas toutes là, soit directement, soit en reflets, et n'en émane-t-il pas, pour l'histoire, de grandes et précieuses lumières? Telles sont les questions que semble s'être adressées le professeur avant de se mettre à l'œuvre.

M. Freppel a donc conçu largement son sujet, et tout indique qu'il s'y est sérieusement préparé. Jusqu'ici, il n'a fait qu'un pas dans son vaste domaine, mais ce qu'il en a parcouru est digne du plus religieux intérêt. Les écrits qu'il étudie dans ce premier volume sont contemporains des Évangiles. Les uns ont pour auteurs les disciples mêmes des apôtres et leurs collaborateurs; les autres, moins authentiques d'origine et moins exactement marqués du sceau de la vérité évangélique, en respirent cependant tout le parfum.

Ces écrits, dit M. Freppel, n'ont généralement que deux formes; ce sont des *lettres* ou des *visions*, et par là ils se rapprochent encore des livres canoniques. Les épîtres de saint Barnabé, de saint Clément, de saint Ignace d'Antioche, sont inspirées par celles de saint Paul, et le *Pasteur* d'Hermas est évidemment une imitation de l'*Apocalypse* de saint Jean. La nécessité autant que le goût oriental explique chez les premiers chrétiens ces façons particulières d'écrire. Des correspondances et des enseignements voilés, n'est-ce pas à quoi sont réduits les membres de toute société naissante et menacée?

Dès ce moment, néanmoins, il circulait parmi les chrétiens un troisième genre d'écrits que M. Freppel n'a point classés, bien qu'il s'en soit occupé longuement; nous voulons parler de ces fictions pieuses connues sous le nom de *légendes*, où à de pures fables se mêlent souvent des traditions précieuses. Nés, non pas de la nécessité des circonstances cette fois, mais des instincts naturels de l'homme, ces espèces de romans historiques existèrent en grand nombre dès les premiers jours du christianisme. M. Freppel leur accorde une grande place dans ses leçons, et c'est même par là qu'il débute. Les soixante premières pages de son volume sont consacrées aux Évangiles apocryphes sur lesquels nous avons nous-même autrefois appelé l'attention, mais que nous sommes surpris de voir étudiés à cette place. La rédaction de ces légendes, au sentiment des érudits, remonte tout au plus à la fin du second siècle. Dans tous les cas, leur tour ne venait pas avant les *légendes clémentines*, qui leur sont bien authentiquement antérieures. Nous n'en éprouvons pas un moins grand plaisir à voir consacrer par le savant professeur tout ce que nous avons dit, il y a vingt ans, de la valeur de ces primitives créations de la muse chrétienne et de leur influence sur la poésie du moyen âge; mais les fréquents emprunts qu'il a daigné faire à notre travail nous forcent de passer sur cette partie du sien.

Nous arrivons donc au chapitre qui, selon nous, en aurait dû être le début, c'est-à-dire, à l'Épître de saint Barnabé, le premier en date de tous

les monuments de la littérature ecclésiastique. M. Freppel, qui connaît à fond les controverses que le rationalisme a suscitées, dans ces derniers temps en particulier, sur l'authenticité des livres que l'Église appelle en témoignage de sa doctrine, a victorieusement réfuté les arguments qui tendraient à mettre en doute celle de ce vénérable document. Il montre que c'est bien l'œuvre du disciple de saint Paul, qui continue l'apostolat de son maître et poursuit la discussion engagée avec les Juifs convertis, dont l'orgueil national prétendait garder la loi de Moïse avec celle de Jésus-Christ. Mais non-seulement il revendique cette épître pour celui à qui une tradition constante l'a attribuée, il la venge encore des imputations de certains critiques allemands qui voudraient y voir une secrète communauté de doctrine avec les livres du juif Philon. L'exégèse de saint Barnabé est celle du converti de Damas et non celle du platonicien d'Alexandrie. Issue de la lutte doctrinale du christianisme avec le judaïsme, la lettre de saint Barnabé exprime l'état de cette controverse à la fin du premier siècle, et les idées qu'elle cherche à faire pénétrer dans l'esprit étroit et obstiné des Juifs n'ont rien de commun avec les doctrines grecques que Philon cherchait à inoculer à ses compatriotes.

Une question de dogme fait l'objet de l'Épître de saint Barnabé; l'Épître de saint Clément, — le second document authentique de la littérature chrétienne, — se rattache à une question de gouvernement et de juridiction. Un schisme menaçait d'éclater à Corinthe; l'esprit universel de l'Église se heurtait là, comme à Jérusalem, à un esprit particulier; la nationalité grecque protestait ainsi qu'avait protesté la nationalité juive. La question, sous des formes différentes, était la même au fond; pour le Juif ainsi que pour le Grec, il s'agissait de n'être pas absorbé dans la grande unité, et de garder, l'un sa Loi, l'autre la supériorité morale qu'il s'attribuait et que le monde lui avait reconnue jusque-là. Les chrétiens de Corinthe, dans leur trouble, s'adressèrent au pape saint Clément. Le pape répondit par une lettre qui est non-seulement l'un des plus anciens, mais l'un des plus importants monuments de l'histoire de l'Église. La question qui s'agitait dès lors à Corinthe était celle qui se débat encore aujourd'hui entre Rome et les communions dissidentes, celle du gouvernement et de l'unité de l'Église. Or le pape saint Clément décide ces deux points avec l'autorité douce et ferme qu'ont prise de tout temps les pontifes romains; il établit qu'il y a une hiérarchie sacerdotale dans l'Église et qu'au siége de Rome appartient une suprématie de juridiction sur tous les autres siéges. Non content de déclarer que telle est la doctrine des apôtres, le pape saint Clément en explique la raison et montre que, sans autorité, l'unité n'est pas possible, et que, sans unité, il ne saurait y avoir de gouvernement.

On comprend qu'un document de cette date et qui condamne si péremptoirement les principes de séparation et d'indépendance sur lesquels ont cherché à s'établir les sectes dissidentes a dû être l'objet de toutes sortes d'attaques. Il n'est rien en effet que le schisme et l'hérésie n'aient tenté pour en infirmer l'autorité. M. Freppel a repris un à un les arguments par lesquels on a essayé d'ébranler, soit l'authenticité du document, soit les conséquences écrasantes qui en découlent contre les adversaires du Saint-Siége;

il a examiné en particulier ceux de la moderne érudition allemande et à montré qu'en réalité ils n'ont pas plus de valeur que ceux de l'ancien protestantisme français.

Nous ne pouvons suivre le savant professeur dans cette discussion, non plus que dans celles où il entre à l'occasion de tous les écrits des Pères apostoliques. M. Freppel a une méthode excellente, la seule au surplus qui convienne à des travaux de cette gravité : chaque fois qu'il aborde un ouvrage nouveau, il s'occupe avant tout d'en établir l'authenticité, ou de fixer le degré d'autorité auquel il a droit. Ce n'est qu'après svoir assuré cette base d'opération, si l'on peut employer ici cette locution militaire, qu'il entre dans l'examen du fond. Ainsi a-t-il fait pour l'Épître de saint Barnabé et pour celle de saint Clément, ainsi fait-il encore pour celles de saint Ignace, qui, depuis trois siècles, sont l'objet d'une controverse ravivée de nos jours par de récentes et précieuses découvertes. Familier, du moins en ce qui touche à l'objet de ses études, avec les recherches modernes, M. Freppel en connaît et en dit sur chaque point le dernier mot. Ses leçons offrent, à cet égard, un grand intérêt et sont fort instructives ; mais il nous serait difficile de les résumer : on n'analyse pas des dissertations de ce genre, déjà fort condensées du reste.

Nous venons de prononcer le mot de dissertation. C'est le nom qui convient trop souvent aux leçons de M. l'abbé Freppel. Est-ce sa faute ? est-ce celle de son sujet ? Nous ne savons; mais la lecture de ses leçons, — nous n'avons pas eu le plaisir de l'entendre dans sa chaire, — bien que toujours attrayante, est trop souvent laborieuse. Que M. Freppel veuille bien y regarder : la polémique érudite n'y tient-elle pas trop de place ? Les habitudes du théologien n'y dominent-elles pas trop ? Le professeur n'a-t-il pas un peu oublié que l'éloquence est l'objet de son cours, et n'y a-t-il pas fait à l'élément littéraire une part trop petite ? Il y avait, disions-nous en commençant, trop de préoccupation oratoire dans l'enseignement de M. l'abbé Guillon; il n'y en a pas assez, à notre avis, dans celui de M. Freppel. C'est fort bien assurément de faire ressortir l'importance théologique des écrits des Pères, le sujet en fait un devoir; mais il convient aussi de faire sentir ce qu'ils renferment de beau sous le rapport du langage. Or c'est à quoi M. Freppel se montre moins attentif. Dans les Épîtres de saint Ignace, dans celle du pape saint Clément, même dans celle de saint Barnabé, il y a des beautés de l'ordre le plus élevé et qu'il eût été important de signaler, précisément pour montrer tout ce que la foi chrétienne donnait de puissance à ces âmes. On éprouve quelque surprise et quelque regret à ne pas voir ces passages chaleureusement signalés. Ou M. Freppel ne les cite pas, ou, s'il les cite, c'est pour leur autorité dogmatique plus que pour leur valeur littéraire.

Du reste, M. Freppel semble s'être défié de lui-même à cet égard, et c'est sans doute autant pour jeter quelque agrément dans son cours que pour offrir un tableau complet de la littérature chrétienne du premier siècle qu'il a accordé, nous ne disons pas à l'examen des visions d'Hermas (elles avaient un autre titre à figurer là), mais aux légendes évangéliques et aux légendes clémentines une place considérable. Eh bien, ces fictions gracieuses elles-

mêmes n'ont pas été présentées, selon nous, par le côté où elles pouvaient plus particulièrement plaire. Les dernières notamment ont un grand charme de mise en scène et de narration; elles attestent dans leur auteur un remarquable degré de culture littéraire. Nous n'oublierons jamais le plaisir ineffable que nous causa, quand nous le lûmes pour la première fois, ce roman théologique des *Reconnaissances*, comme M. Freppel les nomme avec raison. Le début du quatrième livre (la prédication dans la maison de Maro) nous est particulièrement resté dans la mémoire. Quelques citations de ces légendes auraient fourni au professeur d'ingénieuses remarques sur cette union de l'imagination grecque et de l'esprit chrétien, qui s'est toujours traduite par de belles œuvres quand il y a eu équilibre.

Que M. Freppel nous pardonne ces observations et les conseils qu'elles impliquent : notre excuse est dans l'importance de l'enseignement où il débute et dans l'idée qu'il nous a donnée des ressources de son talent.

P. DOUHAIRE.

VOYAGE DANS LA VIEILLE FRANCE, par JODOCUS SINCERUS, traduit du latin par M. THALÈS BERNARD. 1 vol. in-12. Paris, Dentu, Palais-Royal.

Les *Guides* à l'usage des voyageurs ne sont pas, à ce qu'il paraît, une invention de notre temps. En voici un du moins qui remonte à une époque assez éloignée, car l'auteur vivait du temps de Henri IV. S'il y eut beaucoup de livres de ce genre en ce temps-là, je ne saurais le dire; ce qui est certain, c'est que jamais ils n'auraient été plus nécessaires. Les routes manquaient souvent alors pour se rendre d'un lieu à un autre, et, quand elles ne manquaient pas, c'étaient les moyens de transport. De voitures, il n'y en avait guère, et de voitures publiques, point. C'était à cheval que se faisaient généralement les voyages, et encore le service n'en était-il pas organisé; il fallait, pour avoir des chevaux, attendre les occasions. D'Orléans à Bourges, par exemple, bien que ces deux villes fussent plus importantes et plus liées entre elles qu'aujourd'hui, à cause de leurs grandes écoles, les communications étaient difficiles et sans régularité. « C'est Bourges qui t'appelle mainte-« nant, dit Jodocus à son voyageur, entends et écoute : tu pourras t'y rendre « commodément au moyen de chevaux de louage qui, venus de cette ville « chargés de cavaliers, doivent s'en retourner chez eux à vide, à moins qu'il « ne se présente un voyageur. Tu auras cette occasion tous les mercredis. »

Mêmes difficultés pour se rendre de Bordeaux à Saintes : « Tu loueras des « chevaux, dit encore Jodocus; le prix du trajet est de quatre francs, à la « charge par toi de nourrir ta monture. »

C'était partout de même. Aussi y avait-il avantage, pour le voyageur qui le pouvait, à avoir son cheval à soi : Jodocus en fait souvent la recommandation.

Mais, avant de nous engager plus loin à la suite de ce guide, il convient, ce semble, de faire connaissance avec lui. Malheureusement nous avons peu de renseignements sur sa personne. Tout ce que son nouvel éditeur et son

traducteur français nous apprennent sur cet aïeul des *ciceroni* modernes, c'est que c'était un honnête Allemand de la Souabe qui s'appelait dans le monde Jean Zinzerling, mais qui, selon la docte coutume de son pays et de son siècle, avait pris, en devenant citoyen de la république des lettres, un nom savant et qui représentait la qualité à laquelle il prétendait plus particulièrement, — la sincérité : *Jodocus Sincerus*. Jodocus vint deux fois en France : la première du vivant de Henri IV; la seconde deux ans après la mort de ce prince. La candeur sympathique avec laquelle, quoique Allemand, il a exprimé ses impressions sur notre pays atteste que ce n'était pas à tort qu'il réclamait le nom de *sincère*. Il a dit avec une grande franchise ce qui lui plaisait et lui déplaisait chez nous; seulement il paraît que, à ses yeux, le bien l'emportait sur le mal. Ce qu'il signale surtout, et sur quoi il revient fréquemment, c'est la sociabilité française, le bon accueil fait aux étrangers, et le grand nombre d'hommes distingués par l'esprit et le savoir qu'on rencontrait alors partout.

Jodocus n'explore pas régulièrement la France, car il n'écrit pas pour les touristes, variété de l'espèce humaine dont la terre n'était pas encore affligée en ce temps-là. Son livre s'adresse aux étudiants allemands, qui commençaient à reprendre le chemin de nos écoles. C'était, avons-nous dit, dans les premières années du dix-septième siècle, pendant le court intervalle de paix qui s'étend du traité de Vervins à la guerre de trente ans. La France recommençait à exercer sur l'Europe l'attraction intellectuelle qui avait été l'une de ses gloires au moyen âge. Nos chaires de droit d'Orléans, de Bourges, de Poitiers, etc., gardaient encore toute leur vieille renommée. Les étudiants étrangers y affluaient, les Allemands surtout. A Orléans ils formaient une *nation* et avaient un régent. « Il était d'usage autrefois, dit Jodocus, de l'i-
« naugurer (ce régent) par un festin somptueux dans lequel chaque nouvel
« arrivant (à la dignité) tâchait de surpasser ses prédécesseurs; mais j'ai
« entendu dire qu'aujourd'hui on y met plus de modération, » — ce qui veut dire apparemment qu'on ne faisait plus que s'y griser. — Tel était leur nombre à Bourges, qu'on n'entendait qu'eux jargonner par les rues. A Poitiers de même. « Si tu as passé l'hiver dans cette ville, dit encore Jodocus,
« tu y auras noué sans doute des relations avec un si grand nombre de tes
« compatriotes, que tu auras à craindre, non seulement de ne plus faire de
« progrès dans la langue française, mais encore d'oublier ce que tu savais.
« Fuis donc, comme tu as fui de Bourges l'année précédente, dans un lieu
« agréable où tu puisses vivre au milieu d'une famille d'indigènes. »

La grande affaire de ces étrangers, on le voit, était, avec celle du droit, l'étude de notre langue, qui établissait son empire européen sur les ruines du latin. Jodocus donne pour l'apprendre d'excellents conseils à ses compatriotes, et leur interdit avec un zèle de grammairien qui serait malheureusement encore justifiable de nos jours, la Belgique, la Provence et presque toutes nos provinces du Midi. Blois et les villes de la Loire jouissaient dès lors de la réputation de parler le mieux la langue nationale. C'est dans ces Athènes au petit pied, dans ces calmes cités, dont il se plaît à peindre le doux climat et la gracieuse urbanité, que notre Allemand conduit de préférence ses compatriotes.

Son chemin pour y aller comme pour en revenir est un vrai chemin d'écoliers, soit dit sans jeu de mots; la direction en est réglée pour le but du voyage, c'est-à-dire l'instruction des voyageurs. Pour moi, qui viens de chevaucher en compagnie avec ce brave homme, je ne regrette qu'une chose, c'est qu'il n'ait pas fait plus de détours; car, bien qu'il ne soit pas autrement investigateur, on découvre beaucoup de choses curieuses à sa suite. Il y avait plaisir alors à s'égarer dans notre France; ce n'était pas un pays uniformisé jusqu'à l'ennui par la centralisation; la vie n'était pas toute au cœur; elle se montrait partout en traits originaux. Citons-en quelques exemples.

« Poitiers, dit Jodocus, est gouvernée par un maire dont l'élection a lieu « chaque année. A cette occasion, on convoque le conseil de la ville, ainsi « que les filles de distinction, et l'on fait un grand festin mêlé de danses et « de chants. La dignité de maire confère la noblesse, et celui qui exerce cette « magistrature porte, tant que dure son office, le titre de *premier baron de* « *Poitiers*. »

La Rochelle. « Cette ville est gouvernée par un maire qu'élisent vingt- « quatre échevins. Cet office les ennoblit tous, pourvu qu'à l'avenir ils « s'abstiennent de tout négoce... Toutes les fois que le maire sort en public, « il est accompagné d'un certain nombre de gardes portant des robes bico- « lores et quelquefois aussi de soldats du conseil..... Le maire et le Sénat « ne reconnaissent pour supérieurs que le roi et les princes du sang. »

« A Dijon, le magistrat qu'on choisit pour maire considère cette distinc- « tion, moins comme un honneur que comme une charge; il vient prêter « serment dans l'église de Notre-Dame et jure qu'il sera fidèle au roi, mais « qu'il défendra les droits, libertés et priviléges de la ville, même contre le « monarque, si la nécessité l'exigeait[1]. »

Déjà cependant Paris exerçait une prépondérance et une fascination funestes. Jodocus l'éprouve; il est ébloui, et il répète avec emphase le mot de François Ier à Charles-Quint : « Paris n'est pas une cité, c'est un monde. » Aussi conseille-t-il aux étudiants allemands de s'y rendre tout d'abord et tout droit. « En désires-tu connaître la raison? dit-il à son lecteur : c'est que, en « quelque lieu que tu ailles ensuite te fixer, tu te donneras ainsi un certain « poids aux yeux des nationaux et te concilieras leur faveur. Avoir vu les « villes d'Italie, d'Allemagne et des autres royaumes, ce n'est rien : ce qui « les frappe surtout, c'est quand un homme annonce qu'il a été à Paris, « qu'il a vu le roi, la reine, les princes et les princesses, l'église et les tom- « beaux de Saint-Denis, les châteaux royaux voisins de la capitale. C'est par « de tels récits que tu rassasieras les oreilles et que tu enchaîneras les âmes « d'un grand nombre de gens. »

Les dispositions de la province étaient donc déjà ce qu'elles sont aujourd'hui. Voir Paris était déjà le premier vœu de quiconque, en France,

[1] Une parole d'un moine de la même ville atteste avec quelle liberté on savait, en ce temps, parler devant les rois.

François I[er] visitait la Chartreuse de Dijon. On lui montra le corps de Jean-sans-Peur et son crâne longuement fendu.

— Pourquoi, demanda le roi, la blessure est-elle si large? — C'est, répondit le moine qui le conduisait, à cause de la grande quantité d'Anglais qui par là sont entrés en France.

ne l'avait pas vu; y rester était le second. Le mal dont nous souffrons vient de loin, comme on voit!

Sans en avoir jamais eu la prétention, le bon Jodocus offre ainsi maintes fois matière à réfléchir. Maintes fois également il offre matière à regretter. Que de choses il présente à l'admiration des voyageurs — institutions ou monuments — qui ne sont plus! Il déplorait, l'excellent homme, les ruines faites par le protestantisme et dont la trace n'avait pu encore être effacée: que dirait-il de celles que la Révolution y a ajoutées? Ceci nous conduit à une critique par laquelle nous voulons terminer. Plusieurs des établissements ou des édifices dont parle Jodocus ont disparu sans laisser de vestige. Pourquoi le studieux écrivain qui a pris la peine de traduire du latin pour la foule ce vieux et curieux voyageur n'a-t-il pas consacré quelques notes à l'histoire des choses qui ont totalement disparu? Ce léger commentaire aurait peu coûté à son érudition et aurait donné un intérêt de plus à son travail.

P. Douhaire.

SOUVENIRS ET RÉFLEXIONS POLITIQUES D'UN JOURNALISTE,

par M. Saint-Marc Girardin [1].

M. Saint-Marc Girardin vient de réunir en un volume quelques-uns des articles politiques qu'il a publiés dans le *Journal des Débats* pendant une période de plus de vingt années. A ces articles, écrits dans un temps bien différent du nôtre, inspirés par des préoccupations que ne partage plus la masse du public, l'auteur a joint les réflexions qu'ont fait naître dans son esprit de chers souvenirs et de cruels mécomptes, d'étranges vicissitudes et de douloureux contrastes. C'est une attachante lecture que celle de ces pages toujours élevées, parfois tristes, souvent éloquentes, dans lesquelles le langage du publiciste, de l'historien, du moraliste, se mêle aux généreuses ardeurs de la polémique quotidienne. Quelque chose nous charme plus encore dans ce livre: il s'ouvre au milieu des luttes passionnées qui remplissent la fin de la Restauration; il nous conduit jusqu'aux dernières et récentes épreuves de nos libertés; et partout, à travers ces phases si diverses de notre histoire contemporaine, nous retrouvons l'écrivain constant avec lui-même, fidèle dans l'une et l'autre fortune à l'honneur, au droit, à la liberté, digne, en un mot, de se rendre, à la première page de son livre, ce témoignage qui ne sera démenti par aucun de ses lecteurs:

« J'ai vu avec plaisir que je n'avais pas changé de conviction, j'espère
« donc que je mourrai dans les opinions de ma jeunesse, triomphantes ou
« battues, peu m'importe. Cela, en effet, regarde la fortune et non pas la
« conscience. »

M. Saint-Marc Girardin commença dans l'opposition sa carrière de journaliste, il combattit les téméraires tentatives de réaction qui entraînèrent la chute du cabinet de M. de Villèle; il dénonça comme une déclaration de

[1] Michel Lévy, rue Vivienne, 2 *bis*.

guerre aux institutions constitutionnelles l'avénement de M. de Polignac. Ainsi que ses amis du *Journal des Débats*, il désirait sincèrement à cette époque le maintien de la dynastie régnante et l'application fidèle de la Charte. Cependant la politique libérale et conservatrice, poursuivie par M. de Martignac pendant la trop courte durée de son ministère, n'obtint de cette fraction de l'opinion qu'un appui défiant et réservé. M. Saint-Marc Girardin le rappelle et le regrette. « Nous n'avons, dit-il, connu ce ministère qu'après « l'avoir perdu, et nous l'avons regretté plus que nous ne l'avons aimé. » Ce fut une grave faute de la part des libéraux, et, nous le croyons, un grand malheur pour l'avenir du gouvernement représentatif. Le jour où M. de Martignac quitta les affaires, la royauté, égarée par de funestes conseils, irritée par d'imprudentes provocations, se jeta tête baissée dans la voie qui devait la conduire à l'abîme. On a cru longtemps que cette lutte à outrance de l'opposition et du pouvoir avait servi en définitive les intérêts de la liberté ; il est au moins permis d'en douter depuis que les vainqueurs et les vaincus de 1830 se sont trouvés rapprochés dans une commune défaite. On sent aujourd'hui que, comme le fait observer M. Saint-Marc Girardin, « l'abîme dans lequel tomba la monarchie de 1814 ne se referma qu'à « moitié avec la monarchie de 1830. »

Ce témoignage est celui d'un écrivain qui a aimé le gouvernement de Juillet, qui l'a fidèlement défendu pendant sa durée, et qui l'honore aujourd'hui par la noble persistance de ses regrets. Quel que soit en effet le jugement que l'on porte sur la Révolution de 1830, quelle que soit la part de responsabilité que l'on fasse à ses divers auteurs, on ne peut méconnaître les dangers que cette Révolution même créait au gouvernement qui en était issu, en donnant un aliment aux passions populaires, et en jetant dans les forces conservatrices du pays d'irrémédiables divisions.

On est frappé de ces périls en lisant l'ouvrage de M. Saint-Marc Girardin. Dès le lendemain de la Révolution le caractère de sa polémique a changé : il défend encore la liberté; mais ce n'est plus contre les menaces du pouvoir, c'est contre les emportements de la foule. Il est de ceux qui, en travaillant sans relâche à la défense sociale, ont le mieux compris le caractère de cette presse à la fois indépendante et conservatrice qui est l'honneur des gouvernements libres et qui contraste si profondément avec la basse industrie des insulteurs gagés de la défaite et des apologistes officieux de l'autocratie.

La Révolution s'achevait à peine, et déjà l'émeute grondait dans Paris. Il fallait protéger la vie des ministres de Charles X contre les fureurs d'une populace qui demandait du sang. Le gouvernement, la cour des pairs, la garde nationale de Paris, chacun fit noblement son devoir. Le général de la Fayette fit, sans hésiter, ce jour-là, le sacrifice d'une popularité qu'il préferait à tout, *fors à l'honneur*. Le journalisme conservateur eut sa part dans cette pure et glorieuse victoire. M. Saint-Marc Girardin trouva de belles inspirations dans son cœur pour plaider la cause de la justice et de l'humanité : il évoqua, avec une éloquence indignée, les souvenirs de « la démocratie de 93, « repue d'émeutes et de massacres, léchant pendant trois ans le sang de la « guillotine, puis venant un jour à plier sous la botte d'un soldat, et « cuvant dans l'esclavage toutes les orgies de la liberté. »

Pendant plusieurs années les émeutes se succèdent. A Paris, ce sont les luttes civiles; à Lyon, c'est la guerre sociale. Puis c'est, durant tout le règne, le travail souterrain et incessant des sociétés secrètes, que révèlent, comme de sinistres explosions, les attentats multipliés des régicides. M. Saint-Marc Girardin s'effraye pour l'avenir de nos conquêtes libérales de ces assauts livrés à la société par ceux qu'il nomme les nouveaux barbares. En effet, ce qui est en question, c'est, ainsi qu'il l'a compris dès l'origine, cet ordre social de 1789 constitué au prix de tant d'efforts, maintenu par tant de sacrifices. Selon le mot de Barnave qu'il rappelle, « il n'y a plus de nuit du 4 août à faire que contre la propriété. »

« Ce n'est pas de la république ou de la monarchie qu'il s'agit, dit-il « dès 1830, soyons ce que nous voudrons, mais ayons un gouvernement; » et, revenant, en 1841, sur la même pensée, il écrit ces lignes, qui semblent prévoir les sauvages attentats de juin 1848. « La révolution qui menace la « France n'en est plus à s'appeler la démocratie, la république ou de tout « autre nom politique, elle s'appellera purement et simplement l'expro- « priation. »

Il prévoit d'autres malheurs encore : il se demande si cette société menacée dans son existence gardera inébranlable sa foi dans la liberté; il se souvient de ces peuples que l'on a vus, à d'autres époques, dégradés par la lassitude et par la peur, acheter le repos au prix de l'honneur et de l'indépendance. « Il faut y prendre garde, dit-il avec un triste pressentiment, « la liberté se discréditera, si elle ne devient pas pour les peuples une « source nouvelle de prospérité matérielle, si elle n'est jamais qu'une « cause de mouvement et d'agitations funestes au commerce et au travail. « Si les peuples qui sont libres ne sont pas heureux, la liberté perdra in- « failliblement son ascendant et sa faveur; elle passera, comme passe l'a- « mour, qui, sur une vie de soixante ans, prend au plus passionné à peine « dix années. Elle sera la passion des peuples, elle n'en sera pas l'état « ordinaire, elle sera un épisode de notre vie, elle n'en sera pas l'histoire. »

Nous ne pouvons, en rappelant ces épreuves périlleuses de la monarchie de 1830, nous défendre d'une réflexion que le livre de M. Saint-Marc Girardin nous suggère. Durant dix-huit années, le gouvernement de Juillet a défendu la société contre ces dangers; il l'a fait sans violer une seule loi, sans proscrire un seul citoyen, sans suspendre une seule liberté : discuté à la tribune et dans la presse, miné par les conspirations, attaqué par la force ouverte, il a accru la prospérité et la richesse publiques, assuré le libre et pacifique développement de nos institutions. Ce sera, malgré de légitimes griefs, son honneur devant l'histoire; ce sera surtout la justification, aux yeux de la postérité, des institutions qu'il a loyalement pratiquées jusqu'à sa chute. On comprend, en se reportant à cette récente histoire, que M. Saint-Marc Girardin, au risque de sembler paradoxal à plusieurs, ait persisté, en 1859, dans cette pensée qu'il exprimait vingt ans plus tôt :

« Dans les jours d'orage, le gouvernement représentatif a des moyens de « salut plus efficaces que le gouvernement despotique : car, lors même qu'il « emploie la force, il n'en redoute pas l'abus, et il sait se faire servir par les « baïonnettes, sans avoir à craindre qu'elles l'asservissent jamais. »

Cependant le gouvernement représentatif a succombé : irréfutable argument aux yeux des adorateurs du succès ! L'anarchie a une première fois étouffé les pures espérances de 1789 ; l'œuvre constitutionnelle de 1814 a été détruite à son tour par la surprise de 1848. On nous permettra de ne pas accepter sans appel ces arrêts de la fortune. Les gouvernements libres ne sont pas les seuls que notre siècle ait vus périr, et l'histoire jugera les uns et les autres par leurs œuvres plus que par leur durée. Il est commode d'introduire le fatalisme dans l'histoire et de s'en prendre aux institutions quand il faudrait accuser les hommes. Ce sont là de lâches doctrines que M. Saint-Marc Girardin flétrit à bon droit. Répétons-le avec lui : en 1848 comme après 1789, « ce ne sont pas les chances qui ont manqué aux hom« mes, ce sont les hommes qui ont manqué aux chances... Ne disons pas : « Dieu l'a voulu ! Disons : Dieu l'a permis, comme il permet le mal ici-bas « à la liberté humaine. »

Et, s'il faut demander au passé le secret de l'avenir que Dieu nous garde, cherchons comment la monarchie constitutionnelle a péri, pour apprendre comment elle aurait pu vivre.

M. Saint-Marc Girardin a voulu se livrer à cet examen : dans une remarquable étude sur la correspondance de Mirabeau avec le comte de la Marck, il s'est demandé comment pouvait être dirigé et contenu le grand mouvement de 1789. C'est en effet dans ces pages arrachées à la tombe de Mirabeau qu'il faut chercher de tels enseignements. Le tribun de la Révolution s'y montre l'homme d'État de la société nouvelle. Il apparaît comme le fondateur de ce parti monarchique et libéral qui, pour ne parler que des morts, fut si glorieusement représenté par M. Royer-Collard sous la Restauration, sous le gouvernement de 1830 par M. Casimir Périer.

Ce qui domine toute la correspondance de Mirabeau, c'est le sentiment de l'*irrévocabilité* de la Révolution, c'est la persuasion que « l'ordre ne peut être rétabli qu'à condition de rompre avec l'ancien ordre ; » c'est la nécessité pour la royauté, comme pour tous les pouvoirs qui se succéderont, de se rattacher à cette date de 1789, dont le souvenir, au milieu de nos vicissitudes et de la perpétuelle mobilité des impressions publiques, éveille encore aujourd'hui les ardeurs assoupies et les susceptibilités jalouses de la France. En même temps qu'il indiquait ainsi le caractère essentiel de la royauté moderne, Mirabeau voulait que cette royauté fût active et respectée et qu'elle trouvât dans de bonnes finances et une bonne armée la force nécessaire à la défense des gouvernements libres. Le plan de Mirabeau ne se réalisa pas : hésitante et faible, violemment attaquée par ses adversaires, mal servie par ses défenseurs, la royauté succomba, et la liberté la suivit de près dans sa chute.

Ni la force, ni les ressources matérielles, ni le sentiment des besoins des temps nouveaux, ne manquaient à la royauté constitutionnelle qui périt en 1848. C'est ailleurs qu'il faut chercher les causes de sa ruine. M. Saint-Marc Girardin l'attribue à ce qu'il nomme « le soin exclusif des formes constitutionnelles et le respect superstitieux de la force morale. »

Nous ne rapporterons pas à cette dernière cause la chute du gouvernement représentatif : plus d'une fois il avait su recourir à la force matérielle

pour dompter l'émeute, et, s'il ne le fit pas en 1848, c'est qu'à cette époque, suivant M. Saint-Marc Girardin lui-même, l'opinion eût difficilement accepté l'idée d'une répression énergique. Le premier reproche nous semble inspiré par un sentiment plus vrai, bien que l'éminent écrivain n'ait peut-être pas suffisamment indiqué la nature et la gravité du mal qu'il signale. Nous croyons comme lui que le gouvernement constitutionnel, trop exclusivement préoccupé du jeu des institutions parlementaires, ne tint pas assez compte des masses qui s'agitaient en dehors du pays légal : mais, à nos yeux, il commit une faute plus grave encore en laissant la France enlacée dans les liens d'une administration centralisée et omnipotente : les mœurs viriles des peuples libres ne purent se développer dans un pays où l'on avait soigneusement étouffé l'initiative individuelle et la vie locale ; le sentiment de la liberté ne put jeter de profondes racines dans une nation qu'on appelait à l'exercice de la souveraineté politique, mais qu'on maintenait en tutelle pour les actes quotidiens de la vie civile : aussi ces institutions, dont elle semblait si passionnément éprise, n'eurent-elles, pour beaucoup de gens, que l'intérêt d'un spectacle : la foule les pratiqua sans les comprendre et les vit tomber sans les pleurer.

Cette absence d'éducation civique, ce maintien de la servitude administrative au sein de la liberté politique, nous expliquent, plus que tout le reste, la ruine du gouvernement constitutionnel et l'indifférence du pays devant sa chute.

Le parti libéral a sa part de responsabilité dans ces fautes. Il a voulu la concentration du pouvoir, il a glorifié l'œuvre centralisatrice de la monarchie absolue, le génie unitaire de la Révolution, les traditions administratives de l'Empire. Il a compté, parmi nos plus précieuses conquêtes, la destruction de toutes les anciennes forces de résistance et l'effacement tous les jours plus complet de l'individu devant l'État. M. Saint-Marc Girardin rappelle, en y applaudissant, ce passage d'une note de Mirabeau à Louis XVI : « Une partie des « opérations de l'Assemblée nationale, et c'est la plus considérable, est évi- « demment favorable au gouvernement monarchique. N'est-ce rien que d'être « sans parlement, sans pays d'état, sans corps de clergé, de privilégiés, de no- « blesse ? L'idée de ne former qu'une seule classe de citoyens aurait plu à « Richelieu ! » M. Saint-Marc Girardin s'inspire évidemment des mêmes idées quand il insiste sur la nécessité de fortifier dans un État constitutionnel l'autorité monarchique, et qu'il ajoute : « Notre pays se passera « plutôt d'être libre que d'être gouverné. »

Si quelque chose a manqué à notre royauté constitutionnelle, c'est moins, nous en sommes persuadé, la puissance que le respect, et c'est moins à nos institutions qu'aux vices de notre caractère qu'il faut nous en prendre. Si la France doit en venir à se passer d'être libre, comme le craint M. Saint-Marc Girardin, ce ne sera pas pour avoir restreint l'action gouvernementale dans de trop étroites limites; ce sera, au contraire, pour avoir trop peu compris et trop peu pratiqué ce *gouvernement de soi-même*, qui ne s'exerce qu'au prix de l'effort et du sacrifice, et qui, pour les peuples comme pour les individus, est la condition essentielle de la dignité et de la grandeur morale. Richelieu, nous l'admettons sans peine, eût envié l'état de notre

société : l'égalité des conditions dans les nations démocratiques ouvre un accès facile au despotisme ; plus les individus y sont faibles et les rangs confondus, plus ces nations ont besoin, pour conjurer le péril, de se réfugier dans la liberté.

Ce ne serait pas M. Saint-Marc Girardin qui voudrait nous démentir. Le fier langage et les généreuses inspirations de son livre protestent d'avance contre les conséquences que voudraient tirer de quelques-unes de ses paroles les admirateurs exclusifs de ce qu'on nomme les *pouvoirs forts*. S'il croit à une transformation du parti libéral, il croit aussi fermement à son avenir. Il faut compter, pour assurer cet avenir, sur la légitime influence de cette aristocratie de l'esprit dont il a si bien décrit le rôle et qui garde intact, dans les mauvais jours, le dépôt des nobles croyances. Il faut compter sur le rapprochement des partis, dont il a rappelé, en les déplorant, les divisions si funestes, en d'autres temps, à la liberté [1]. Qui pourrait mieux adresser un semblable appel aux partisans désunis d'une cause commune que l'écrivain qui traçait en 1830 ces lignes, qu'il n'a pas à désavouer aujourd'hui :

« Ce que nous devons avoir gagné à l'expérience de quarante années de « traverses, c'est de savoir préférer la liberté à toutes les formes de gouver- « nement; c'est d'estimer les gouvernements, non par le nom qu'ils portent, « mais par la liberté qu'ils donnent. »

ALBERT GIGOT.

SŒUR NATALIE, par M. le vicomte DE MELUN. 1 vol.

Quand une sainte âme a mérité le don d'éclairer les hommes et de les rendre meilleurs, son action n'est pas limitée à son rapide passage en ce monde. Non-seulement elle continue a exercer dans le ciel une bienfaisante influence au profit de ceux qu'elle a laissés sur la terre, mais souvent elle parvient à élever dans l'Église un monument et une institution destinés à multiplier et à perpétuer son dévouement; toujours d'ailleurs son histoire est à la fois une lumière et un encouragement.

Tous les pays, tous les siècles, toutes les positions sociales, depuis le trône du souverain jusqu'à la chaumière du pauvre, s'honorent d'avoir produit un certain nombre de ces âmes d'élite, devenues les plus insignes bienfaitrices de l'humanité. Après leur mort, la reconnaissance des contemporains recueille avec respect et raconte à la postérité les divers événements de leur vie; on fait connaître des mérites qu'elles s'étaient efforcées de cacher, on étale au grand jour des vertus qu'elles n'auraient voulu montrer qu'à Dieu;

[1] Il cite notamment, dans son étude sur la correspondance de Mirabeau, le passage suivant d'un mémoire de M. Pellenc du 3 novembre 1793 : « La méfiance règne autant à « l'intérieur de la France qu'à l'extérieur entre les différents partis. Les aristocrates, les « impartiaux, les monarchistes, les constitutionnels, les Girondins, se détestent et se dé- « crient mutuellement. Quelque rapprochés qu'ils puissent être entre eux, tous aiment « mieux encore la république que de voir triompher leurs rivaux. »

mais cette contradiction entre les vœux des saints et la publicité donnée à leur histoire est plus apparente que réelle. Ici-bas, l'humilité, source et sauvegarde de leur sainteté, réglait toute leur conduite; au ciel, ils ne sont plus exposés aux dangers de l'orgueil; leur pensée dominante, c'est le désir de glorifier le Seigneur, et le récit de leurs belles actions contribue merveilleusement à étendre le règne de Dieu ; on y trouve un sujet d'édification pour les fidèles, un titre de gloire pour le pays, un motif de joie pour l'Église. A ce triple point de vue, on ne saurait être trop soigneux de l'écrire et de le propager.

Tel est le sentiment qui paraît avoir inspiré à M. le vicomte de Melun son livre sur la sœur Natalie[1]; M. de Melun, frère de l'auteur de la *Sœur Rosalie*, habite Lille; c'est dans cette ville que la sainte fondatrice a établi sa congrégation des Filles de l'Enfant-Jésus; son historien a donc pu puiser des renseignements aux sources les plus sûres, les plus authentiques, et il a su tirer de cette heureuse circonstance un excellent parti.

Natalie-Joseph Doignies, en religion sœur Natalie de Jésus, est née en 1778, dans un village de Flandre, de parents chrétiens; elle appartenait à l'une de ces familles *qui se transmettaient d'âge en âge un petit patrimoine de biens terrestres et un vaste héritage de bons exemples et de vertus*. Elle était l'aînée de sept enfants qui devinrent bientôt orphelins; elle remplit alors envers eux tous les devoirs de la maternité, comme pour faire l'apprentissage de la mission réservée à son dévouement. Les malheurs publics, la mort de son père, l'incurie de son tuteur, amenèrent la perte totale de son modeste avoir; la future sœur Natalie ne se plaignit pas : elle envisagea l'avenir avec confiance, et chercha un moyen de gagner le pain de chaque jour, d'aider ses frères, ses sœurs, et de se créer des ressources pour ses bonnes œuvres déjà commencées. Ce fut alors qu'elle se dirigea vers Lille et se décida à y étudier ce qui devint vraiment pour elle l'*art de la cuisine*, car elle ne tarda pas à exceller dans son humble profession. « On s'étonne d'abord, dit M. le comte « de Melun, qu'avec un esprit déjà aussi dégagé des choses de la terre, et sur- « tout avec un attrait aussi vif pour l'austérité, Natalie ait choisi une profes- « sion dont le but est de satisfaire la sensualité dans ce qu'elle a de plus ma- « tériel. Sans doute, l'abnégation, cette vertu qu'elle a toujours aimée, ne « fut pas étrangère à ce premier choix. Elle préféra, non l'état qui lui con- « venait le mieux, mais celui où il lui était plus facile de se créer des res- « sources pour le bien des autres. Peut-être même ses répugnances furent un « mobile de plus, et le contraste de ses fonctions journalières avec sa vie spi- « rituelle sourit à son imagination. Grâce à une application soutenue et à « une volonté ferme qui ne la quittait jamais dès qu'elle avait un but à at- « teindre, elle acquit dans ce genre de travail une habileté remarquable. « Chose étrange ! cette femme si mortifiée, qui passait une partie de son « temps dans la prière et dans la méditation des sublimes mystères de la re- « ligion, faisait par son talent les délices d'une table délicatement servie ! « Tant il est vrai que Dieu se sert de tous les instruments..... Il a été cher- « cher ses apôtres dans une barque de pêcheurs; il a pris Natalie au milieu

[1] Lefort, éditeur, à Lille.

« des fourneaux de la cuisine, pour en faire par elle-même et par les saintes « générations qu'elle devait former, la providence de l'indigent, le bras et le « pied de l'infirme, la consolation du prisonnier, la mère de l'enfance, « l'exemple toujours vivant des vertus chrétiennes. »

Les devoirs de famille une fois accomplis, elle se livre sans réserve à l'invincible attrait qui la porte à soulager les pauvres, et veut procurer aux enfants le bienfait d'une éducation chrétienne. Elle vit de prières et de sacrifices; rien ne lui paraît trop pénible pour mériter le bonheur de secourir les membres souffrants du Sauveur; aucune douleur n'est trop aiguë, aucune épreuve ne dépasse son courage : elle semble désirer les rebuts et les contradictions, comme il est naturel d'aimer les encouragements et les éloges. Dès qu'elle croit le moment favorable arrivé, elle ouvre une école, les enfants pauvres y viennent en foule; mais elle est réduite, elle et sa généreuse compagne, à manquer souvent de pain; elle vit d'aumônes, et *a d'abord pour seule ressource la charité d'une pauvre femme, logée dans la cave de la maison d'école et qui, touchée de compassion pour la misère égale au dévouement de la maîtresse, partage avec elle son frugal repas* (page 79).

Après de nombreuses humiliations, après des difficultés sans cesse renaissantes, elle fonde enfin un ordre béni de Dieu et des hommes. Dès les premiers temps de son existence, la congrégation naissante eut à supporter une épreuve plus redoutable que les autres, parce qu'elle lui fut suscitée par les supérieurs appelés à la défendre et à la protéger. Le frêle édifice pencha vers sa ruine, et il y eut un jour où tout sembla perdu; mais tout fut sauvé par l'esprit d'obéissance et de filial abandon à la volonté du Seigneur. Les mortifications et les croix dont la sœur Natalie était avide furent encore prodiguées à ses prières; elles contribuèrent à perfectionner sa sainteté; à sa mort, tous ses vœux étaient comblés; le ciel, vers lequel elle aspirait, s'ouvrait pour la recevoir, et sa chère congrégation était florissante, car elle était alors chargée de soixante-dix-sept établissements, qui embrassent dans leur sollicitude l'instruction des enfants, le soulagement des pauvres, le soin des malades, des vieillards, des aliénés et des prisonniers.

Le livre de M. de Melun porte l'empreinte du talent et de la piété. C'est un trésor où chacun peut venir puiser avec profit. Les filles de la sœur Natalie y découvriront les exemples les plus capables de les pénétrer de l'esprit de leur vocation ; les familles chrétiennes y trouveront un moyen assuré de charmer l'attention des générations diverses, réunies autour du même foyer; tout le monde s'intéressera aux épisodes d'une telle vie. Cette lecture attachante captive à la fois l'esprit et le cœur; et, quand on l'a commencée, on est tenté d'en vouloir à l'importun ou à l'affaire qui empêche de l'achever.

L'auteur ne s'est pas borné à esquisser à grands traits cette vénérable figure; s'il fût resté, comme il arrive trop souvent, dans ces généralités toujours admirables, et connues d'avance, qui constituent en quelque sorte le *fond commun* de l'histoire des saints, il n'eût pas atteint son but; nous n'aurions pas été suffisamment initiés aux vertus et au caractère de la sœur Natalie; mais il entre dans des détails intimes, il cite des anecdotes touchantes, qui empruntent un charme de plus à la manière dont elles sont racontées; il reproduit des nuances qui eussent échappé à un peintre moins habile

ou à un observateur moins exercé. La portrait est si achevé, qu'en le regardant on éprouve le sentiment de sa parfaite ressemblance avec le modèle. Après l'avoir contemplé, on connaît si bien la sœur Natalie, qu'on croirait l'avoir vue, avoir causé avec elle, et avoir ressenti l'influence personnelle de son zèle et de sa charité.

A la fin de son livre, M. de Melun se livre à des réflexions que nous voulons insérer ici pour donner une idée plus complète de cette remarquable biographie. Mais notre citation n'indique pas une préférence : il serait difficile de choisir entre une foule de passages d'un mérite égal et d'un aussi vif intérêt.

« A une époque où se dépensent tant de talents, nous dirons presque de « génie, pour acquérir des biens périssables, qui, fussent-ils obtenus, sont « chaque jour à la merci d'un coup de dé ou d'un faux calcul; lorsque le « prince de ce monde n'a jamais mieux mérité le nom de Mammon, que le « Sauveur lui appliquait il y a dix-huit siècles; n'est-il pas surprenant de « voir une simple servante, malgré son ignorance et sa pauvreté, malgré les « erreurs et les passions des hommes qui lui font obstacle, réussir à fonder « un établissement dont le projet, même au point de vue matériel, aurait « effrayé les plus hardis spéculateurs, et laisser après elle un nom qui gran- « dira d'âge en âge avec le bien qu'elle a semé, tandis que les héros de l'am- « bition et de la richesse sont heureux, s'ils ne laissent, en disparaissant, « que le silence et l'oubli du tombeau? Le hasard seul ne peut faire naître de « pareils contrastes. Il faut reconnaître ici une action supérieure, cette puis- « sance en dehors de nous que les incrédules et les païens nomment fatalité, « que les chrétiens appellent Providence, mais dont tous ceux qui ont fait « quelque chose de grand, même les plus orgueilleux, par un acte inconce- « vable d'humilité, proclament l'intervention nécessaire dans les affaires hu- « maines. La vie de cette fille du peuple, partie de si bas, élevée à la plus « haute dignité de l'Église qu'elle pouvait atteindre, pour finir dans une « humble école, rappelle l'histoire de ces conquérants, tirés de leur obscu- « rité pour punir ou régénérer les peuples, et qui, lorsque leur rôle est ter- « miné, disparaissent dans l'exil ou dans la mort. Cette comparaison, ambi- « tieuse au premier abord, est très-simple aux yeux de la foi. Natalie à la « tête de ses œuvres, avec cette suite de religieuses qui feront le bien jusqu'à « la fin des siècles, n'a-t-elle pas, en présence de Dieu, autant de valeur que « les héros à la tête de leurs troupes innombrables qui passent en semant le « carnage et la ruine? et même si nous ne regardons que la terre, cette « pieuse armée n'a-t-elle pas aussi son mérite, elle qui pansera plus de « blessures et séchera plus de larmes que les victoires ne font couler de sang « et de pleurs ! »

Comte DE LAMBEL.

Notre collaborateur M. Raymond Thomassy donne aujourd'hui la troisième édition d'un livre aussi curieux que savant, et dont la réimpression arrive on ne saurait plus à propos, *le Maroc et les relations de la France avec cet empire* (1 vol. in-8°. Ch. Douniol, éditeur). Publié pour la première fois à l'époque de nos démêlés avec le défunt empereur Muley-Abd-er-Rhaman, cet ouvrage est encore parfaitement au courant de la situation du pays : les choses changent peu avec les hommes dans les immobiles royaumes du Coran. Cependant, pour ne rien laisser à désirer aux lecteurs, M. Thomassy a fait à son ouvrage des additions considérables, notamment un chapitre entier sur l'état présent du Maroc, par rapport à l'Espagne et à la France, dont les intérêts, de ce côté, sont aujourd'hui les mêmes.

Il ne faudrait pas croire que, pour notre pays, ces intérêts datent seulement de la conquête d'Alger. Nos relations avec les populations marocaines remontent au quinzième siècle. Elles furent d'abord presque exclusivement religieuses ; la première expédition de Bethancourt (1402) aux Canaries et à la côte occidentale d'Afrique fut une véritable croisade. Plus tard, ce furent les avantages du commerce qui attirèrent nos compatriotes vers ces parages, et déterminèrent plusieurs à s'y fixer. Chose étrange, c'est au milieu des troubles de la Ligue, sous Henri III, que le premier consulat français fut établi dans le Maroc. Henri IV, Louis XIII et Louis XIV surtout veillèrent à nous donner là, en face des rivaux que nos succès nous y avaient faits, une attitude imposante. Les revers du grand roi dans la guerre de la succession d'Espagne et la politique maritime du Régent eurent pour résultat particulier la ruine de notre commerce avec le Maroc, et la substitution de l'influence anglaise à la nôtre. Il en fut ainsi durant tout l'ignoble règne de Louis XV. Avec Louis XVI, notre politique maritime se releva, comme on sait, et nos relations avec le Maroc amenèrent le glorieux traité de 1790 pour l'abolition de l'esclavage des chrétiens; mais les guerres de la République et de l'Empire avec l'Angleterre chassèrent une seconde fois notre pavillon des côtes du Maroc. Tout le monde sait avec quelle gloire il y reparut sous la Restauration et sous la Monarchie de juillet, et comment, hier encore, notre marine et notre armée s'y sont prises pour le faire respecter. Cette rapide esquisse suffit pour faire comprendre l'intérêt qu'offre la lecture du livre de M. Thomassy, livre de science plus que de circonstance, où, au milieu des préoccupations aujourd'hui toutes commerciales de l'auteur, on reconnaît les habitudes d'érudition solide d'un ancien élève de l'École des chartes.

P. Douhaire.

CHRONIQUE DU MOIS

22 décembre 1859.

AU SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION.

MONSIEUR,

La certitude de la réunion du Congrès a été accueillie en France et en Europe avec une satisfaction pleine de confiance. L'accord de toutes les puissances, pour former cette réunion, n'était pas certain. Quelques-unes pouvaient se plaindre d'être plutôt citées à comparaître qu'invitées à siéger. La France, qui avait seule combattu, pouvait mettre sa fierté à traiter seule; il était naturel qu'elle craignît d'appeler la Russie et l'Angleterre dans les affaires italiennes, d'où elle avait voulu éloigner l'Autriche. Les puissances qui n'avaient pas envoyé leurs soldats sur le champ de bataille pouvaient hésiter à envoyer leurs diplomates autour d'un tapis vert, comme des invités qui vont par courtoisie revêtir d'une signature inutile un contrat qu'ils n'ont pas rédigé.

J'aurais, pour ma part, fort bien compris toutes ces susceptibilités; mais je ne me plains pas qu'on en ait triomphé, et j'applaudis au congrès pour deux raisons décisives.

La première, c'est qu'avant tout il faut assurer la durée et la stabilité de la paix. Or l'Europe n'aurait pas respecté une paix faite sans elle, à l'égal d'une paix dont elle va convenir. L'importance que la France a attachée à ce concours des puissances prouve que son gouvernement, sensible au vœu unanime de l'opinion, veut sincèrement la paix.

Ma seconde raison, c'est que le congrès n'aura pas seulement à ratifier la paix de Villafranca et le traité de Zurich; il est chargé de trouver une solution décisive des affaires de l'Italie centrale. Quelle sera-t-elle? Je n'en sais rien. Mais, à coup sûr, elle ne sera pas seulement l'une des solutions banales dont la discussion occupe tous les matins les journaux; sans quoi le congrès courrait risque de mal répondre au grand but qu'il poursuit et à l'attente universelle qu'il excite.

Les diplomates et les potentats ont fréquemment sujet de rire entre eux des projets qu'on leur prête et des propos que tient la foule sous les fenêtres de la salle où ils délibèrent. Ce dédain de leur part est, en ce moment, fort vraisemblable ; car c'est supposer peu de génie aux hommes d'État du continent, c'est croire la politique des cours de l'Europe singulièrement diminuée, que de réduire la solution de la question italienne à trois hypothèses : l'*annexion*, la *fédération*, la *fondation d'un royaume de l'Italie centrale*. Pour moi, n'étant pas diplomate, je n'en imagine pas une quatrième; mais je veux croire qu'elle existe, car aucune des trois premières ne me contente, aucune ne me paraît digne des sacrifices de la France et des espérances de l'Italie.

I

Vous êtes plus à l'aise, monsieur, pour discuter ces solutions, proposées par les journaux, que vous ne l'étiez pour juger, au commencement de l'année, la politique d'où est sortie la guerre. Vos opinions sont moins gênées en face d'événements positifs qu'en face de programmes séduisants.

Eh quoi! vous disait-on il y a un an, avez-vous effacé de votre drapeau catholique et libéral ces grands mots : *Indépendance de l'Italie*, *progrès libéral de chacun des États qui la composent*, *union de tous pour protéger à la fois cette indépendance, ce progrès et la religion?* A Dieu ne plaise! répondiez-vous tristement; ces nobles passions sont et seront toujours les nôtres; mais nous ne croyons pas que les moyens qu'on emploie conduisent certainement au but qu'on ambitionne. Vous passiez alors pour des esprits fâcheux, craintifs ou injustes. Aujourd'hui, c'est avec les événements qu'il faut compter et non plus avec les brochures. Les événements ne sont pas les très-humbles serviteurs des volontés humaines, et, cette fois, ils se sont arrangés pour désoler et consoler en même temps toutes les opinions, car ils n'ont pleinement rempli aucun programme. On sait bien quelle armée a grandi la victoire; on serait assez embarrassé, avant la fin du Congrès, de dire quelle politique elle a servie.

Et, en effet, examinons les trois hypothèses des journaux :

L'annexion pure et simple au Piémont de toute l'Italie centrale est presque un fait accompli. Est-ce donc l'intérêt de l'Italie? Quoi! l'antique Toscane, Florence, Parme, Modène, sont prêtes à sacrifier leur nom, leur existence, pour devenir des départements et des sous-préfectures! Elles succombent à la tentation d'être bien gardées, centralisées, uniformisées, par ce qu'on appelle aujourd'hui un gouvernement fort, c'est-à-dire un gouvernement qui a un gros budget et une grosse armée, beaucoup d'employés et beaucoup de sergents!

La France se refuse avec raison à cet agrandissement. « Aimons assez nos principes pour sacrifier les intérêts de la France! s'écrie la *Revue des Deux Mondes* [1]; laissons nos voisins s'arranger selon leurs goûts et selon leurs libres droits, non selon nos vues. » Soit; que nos voi-

[1] Chronique du 15 décembre.

sins agissent contre nos intérêts, supportons-le, quand nous ne nous en mêlons pas ; baptisons ce désintéressement magnifique du nom de politique nouvelle, oui, très-nouvelle ! Mais que la France ait prodigué son sang et ses ressources, et soit prête à donner sa voix pour que ce démenti à ses stipulations lui soit infligé par le Piémont, pour que ce péril soit organisé à ses portes par l'Europe, voilà ce que je n'appellerais plus un pur désintéressement, et je suis bien surpris de voir les *Débats* ou la *Revue* préférer une telle hypothèse.

J'aimerais la fédération, si elle était possible, c'est-à-dire une fédération avec les princes et sans l'Autriche. Mais les princes ne sont plus sur leurs trônes et l'Autriche est toujours à Venise ! Vous oubliez, me dira-t-on, que le traité de Zurich rend les princes à l'Italie. Oui; mais il ne rend pas l'Italie aux princes ; ils sont souverains *in partibus infidelium*, comme les évêques sans diocèse, avec cette différence que les évêques sont prêts à se faire couper la tête pour conquérir des fidèles. Comme un juge essaye encore de réconcilier deux époux, après la séparation, les traités conseillent aux Italiens de recevoir leurs princes. On demandait un jour à une femme de beaucoup d'esprit : Vous n'avez donc pas confiance en la médecine ? — Si, répondit-elle, je crois que la médecine serait toujours sûre de triompher de la maladie, n'était le malade, qui complique beaucoup la question.—De même, les traités assureraient certainement la pacification de l'Italie, n'était les Italiens qui compliquent beaucoup la question. Or, encore une fois, la fédération est très-désirable; mais est-elle possible ?

La fondation d'un royaume de l'Italie centrale est une idée nouvellement émise, et, sans contredit, cette combinaison vaudrait mieux pour l'Italie et pour la France que l'annexion au Piémont. Mais, placé entre les espérances des souverains évincés et les convoitises des révolutionnaires éconduits, avec un budget à créer, une armée à lever, ce royaume ne serait-il pas bien fragile? Qui serait le roi? Parmi les anciens souverains, qui fixerait, qui accepterait la préférence ? On a parlé d'un prince russe, allié par sa famille à la France et à l'Allemagne, on a rappelé l'exemple des royaumes de Grèce et de Belgique, confiés à des princes Allemands. Mais la guerre n'a-t-elle pas été précisément entreprise pour bannir d'Italie les princes étrangers? La Russie, on ne l'a pas tolérée à Constantinople, on la redoute à Athènes, et on l'appellerait à Florence !

Laissons toutes ces combinaisons à la responsabilité des journaux. Depuis qu'on ne sait plus rien, on croit tout. Pour moi, je ne possède, je ne devine aucun secret, mais je persiste à penser que la politique des gouvernements tient en réserve des combinaisons plus sages et plus décisives, je persiste à attribuer aux premiers diplomates de l'Europe plus d'esprit qu'on ne leur en prête.

Ai-je besoin de l'ajouter, je désire passionnément que l'initiative des vraies solutions émane de la France. « Quand le gouvernement de mon pays fait la guerre, ou quand il négocie avec l'étranger, je suis toujours du parti de mon gouvernement. Honte et malheur à qui ne souhaiterait pas son succès ! » J'aime à répéter cette belle parole de M. d'Haussonville [1].

[1] *Lettre aux conseils généraux.*

II

Les catholiques du monde entier continuent à se demander avec angoisse ce que le Congrès statuera à l'égard des possessions pontificales. Ce mouvement unanime laisse à tous les esprits sérieux une profonde impression. Pourquoi les catholiques, divisés sur tant de points, sont-ils unis sur celui-ci? Est-ce parce qu'ils ont des opinions communes sur le pouvoir temporel, des craintes communes sur les dangers qui menaceraient la religion? Nullement; mais la dépossession des Romagnes est une injustice, à leurs yeux, quel que soit le souverain; infligée au Saint-Père, elle blesse leur cœur en même temps que leur conscience. Le *Siècle* et ses pareils s'indignent de ce qu'ils appellent une conspiration cléricale. Ce journal a des étonnements que nous n'avons pas. Il est surpris que les hommes religieux défendent la religion, et nous, nous ne sommes pas surpris que les hommes irréligieux l'attaquent, et que les révolutionnaires prêchent la révolution; chacun obéit à son cœur et le révèle.

A mesure que les yeux s'habituent à la fumée du combat, on voit mieux où tendent les coups de l'ennemi. Les illusions sincères sont tombées. On sait maintenant qu'il ne s'agit plus d'imposer au Saint-Siége une réforme, mais de lui ôter une province. On sait que tant de bruit ne retentirait pas pour la question de savoir si la justice sera rendue à Bologne en redingote ou en soutane, et si la Papauté sera mise sous la garde des 2,231 articles du Code Napoléon. Une province, une ville, un village, sont-ils dans le commerce public, en sorte que les habitants, infidèles à leur gouvernement, puissent offrir cette province au voisin, et que le voisin, ayant l'appétit ambitieux, puisse la recevoir et la garder? Voici la question posée au Congrès. Peu m'importe qu'il se compose de Russes ou d'Anglais, pourvu que ses membres aient pour règle cette maxime élémentaire de la morale : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'il vous fût fait à vous-même. » Car il n'y a pas une république, pas une monarchie, qui puisse vivre en sécurité, si l'on adopte ce nouveau droit des peuples et des gens. Je m'explique qu'on veuille changer son gouvernement, je n'admets pas qu'on partage sa patrie. Chaque État deviendrait semblable à ce vaisseau de la fable, dont tous les clous étaient attirés par un aimant, et dont les planches disjointes se dispersaient au gré des courants.

Mais, si l'on rend les Romagnes au Pape, exaucera-t-il ce que leurs vœux ont de juste? Qui donc en doute, même parmi ceux qui le nient? Mais qui donc s'en préoccupe sincèrement? Dans une brochure récente, admirable de sincérité, de bon sens et d'émotion [1], un catholique universellement respecté, M. le vicomte de Melun, démasque en termes excellents la manœuvre des ennemis de la Papauté. Il faut lire cet écrit important, bonne action d'un homme qui en a tant fait; je me borne à détacher cette page :

« Quels sont ceux qui se posent comme les grands adversaires du pouvoir temporel du Pape, et s'élèvent le plus fortement contre son autorité souveraine? Les hommes d'État d'Angleterre et les radicaux de tous les

[1] *La Question romaine devant le Congrès.* Paris, Dillet.

pays. Qui peut croire de bonne foi que ces deux ennemis ne soient franchement guidés que par la haine des abus?

« L'Angleterre est assurément une grande nation; mais, sans aller chercher des griefs au dehors, elle a tant de lois, tant d'usages à réformer chez elle, tant d'abus à extirper, qu'elle est toujours occupée à préparer des bills de réforme; elle tolère dans son sein des misères qui ne sont pas connues dans les États romains, et des inégalités dont nous ne pourrions nous arranger un seul jour; elle paraît s'accommoder, sans en trop souffrir, du régime fort imparfait de l'Irlande; on assure même que dernièrement elle a protégé le Maroc contre la civilisation espagnole. Elle comprend donc plus que tout autre qu'il ne faut pas chercher la perfection en ce monde, et elle lit avec trop de soin la Bible pour ignorer la parabole de la poutre et de la paille. Ce n'est pas même le zèle protestant qui la pousse contre la clef de voûte de l'Église catholique : elle a des indulgences pour la religion de Bouddha et de Mahomet, et les évêques catholiques de ses possessions d'Amérique sont loin de se plaindre de son hostilité; la populace peut brûler à Londres, par une haine aveugle, l'effigie du Pape, et crier dans les rues : A bas le papisme! les hommes d'État ont une autre pensée; ils ne veulent sacrifier la papauté ni à Luther, ni à Henri VIII, ni même au pouvoir spirituel de la reine Victoria, mais à la grandeur, à la prépondérance de l'Angleterre; pour eux, en Italie, la lutte du catholicisme et du protestantisme est bien moins une question de foi que d'influence. Ils savent qu'en dépit des révolutions, des changements de gouvernements, et de ce qu'on appelle la marche des idées, la cause du catholicisme est inséparable de celle de la France; que partout où il triomphe, nous triomphons avec lui, et que depuis le jour où Clovis a baissé son front sous l'eau du baptême jusqu'à celui où notre victoire a ouvert à Pie IX les portes de Rome, sauf un moment de passion et d'erreur déploré par tout le monde, le Français a été le défenseur, le soldat de l'Église; ils ont reconnu les traces de cette association et suivi les pas de cette double influence en Orient, au Canada, dans les forêts de l'Amérique, sous les murs détruits de Jérusalem, et notre pente dans ce sens est si naturelle, qu'à peine avons-nous mis le pied sur un champ de bataille, la foi, même endormie pendant la paix, se réveille sous nos drapeaux. Au milieu des idées, des doctrines qui se disputent le monde, nous pouvons être voltairiens, libres penseurs au dedans : à l'extérieur, nous sommes la nation catholique par excellence; l'Angleterre porte avec elle le drapeau du protestantisme, et, comme partout où nos missionnaires gagnent une âme à la religion, ils donnent un cœur à la France, partout où les leurs baptisent un protestant, ils en font un partisan de l'Angleterre; l'Océanie et les îles Marquises en savent quelque chose. Eh bien, ces habiles diplomates sont convaincus de cette vérité : leurs attaques contre la papauté, leurs efforts pour la diminuer et entraîner avec elle l'affaiblissement du catholicisme, poursuivent surtout l'extension de leur influence; que l'Italie, sortant du sein de l'Église romaine, reçoive les Bibles protestantes, qu'elle échappe à l'autorité du Pape, sa direction, ses tendances, en passant par Turin, arriveront à l'Angleterre; c'est à elle qu'elle demandera ses idées et ses alliances : que le Pape ne soit plus rien à Rome, et Londres est tout en

Italie; aux yeux des Italiens protestants ou incrédules, nos services seraient bien vite oubliés : nous serions suspects de catholicisme.»

En même temps que nous connaissons mieux ceux qui attaquent le Saint-Siége, on juge mieux aussi ceux qui le défendent. Les évêques et les catholiques français n'agissent pas, comme disait Napoléon, par *entêtement de dévot*, ou par opposition au gouvernement. Ils obéissent au même sentiment qui inspire les esprits les plus libéraux en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en Hollande, en Angleterre, et surtout sur cette noble terre d'Irlande, où la liberté et la foi se confondent dans un même amour. Je voudrais citer en entier le discours d'un prélat dont on connaît les convictions libérales, Mgr Moriarty, évêque de Kerry, ou celui d'un membre du parlement qui a fait partie de l'administration de lord Palmerston, l'honorable M. Monsell, aussi anglais et au moins aussi libéral que lord Palmerston lui-même. Je ne résiste pas au plaisir de citer quelques phrases de cette dernière allocution, prononcée à Limerick le 4 décembre dernier :

M. Monsell a résumé toutes les raisons du pouvoir temporel de la Papauté par ce mot net et vrai : « Pourquoi faut-il que le Pape soit un roi? Pour qu'il ne soit pas un sujet. »

Puis, examinant tous les reproches adressés au gouvernement pontifical, il les réduit à leur juste valeur, ne refusant aucun progrès, mais faisant justice d'impudents mensonges; et, comparant l'état de Rome à celui de l'Irlande, où l'Église protestante coûte plus cher à de pauvres catholiques que tout le personnel du gouvernement pontifical ne coûte à l'État romain, il s'écrie :

« Je demande au plus ardent adversaire du gouvernement papal quelle serait aujourd'hui la situation des États romains, si, au lieu d'assassiner le comte Rossi et de forcer le Saint-Père à l'exil, les chefs du parti révolutionnaire l'avaient aider à développer les institutions libérales qu'il avait données à son peuple? »

C'est la vraie question, et elle contient la vraie solution. Aucune calomnie ne peut faire oublier que le Pape régnant est ce même Pie IX qui fut le premier souverain engagé par sa volonté, et le premier arrêté par la révolution, dans la voie libérale. D'autres ont à se réformer, qu'on le laisse seulement libre de se continuer.

Il est désirable et il serait juste que les nations catholiques, appelées en majorité au Congrès, se constituassent en *Commission spéciale des affaires catholiques*, pour concerter les mesures nécessaires à la garantie d'un meilleur avenir.

C'est notre grand embarras, disent follement les Italiens, cette question romaine! Oui, parce que c'est votre grande importance. Sans la Papauté, on ne s'occuperait pas plus de vous que du Danemark. A être italienne, la papauté gagne peu de chose, et peut-être rien. A être le siége de la Papauté, l'Italie, puissance de quatrième ordre, gagne le premier rang en Europe, et, quand nous défendons les droits de la Papauté, nous sommes les avocats de la grandeur de l'Italie.

La Papauté fait oublier aux catholiques la liberté, ils perdent la tête quand leur pontife est en cause!... Je croyais que 1789, 1830, 1848, 1852,

avaient fait faire à l'éducation politique quelques pas. Je suis pour la liberté qui respecte la royauté, non pour la liberté qui la renverse et meurt elle-même étouffée sous les ruines qu'elle a faites. Je suis pour la liberté qui affranchit la patrie, non pour celle qui la partage. Je suis pour la liberté qui respecte les propriétés, les associations, les scrutins, non pour celle qui confisque les biens, licencie les couvents, corrompt les votes. Ah! comment les événements actuels ne redoubleraient-ils pas l'attachement des catholiques à cette vraie liberté? En tous pays ils sont les premiers qui s'en servent et les premiers qu'on en prive.

III

Au moment même où je vous écris, je reçois deux nouvelles brochures, publiées, l'une en Italie, l'autre en France, et dont un rapide examen me permet de parler.

M. Massimo d'Azeglio, sous ce titre, *la Politique et le Droit chrétien au point de vue de la question italienne*, essaye de tirer de principes incontestables des conséquences qu'à mes yeux ils ne contiennent pas. Sans tenir compte, soit de belles pages, soit de paroles vraiment blâmables, allons au fond de son raisonnement. Voici, dit-il lui-même, le *criterium* de tout le livre : *les Gouvernements que les hommes consciencieusement consultés acceptent librement, nous les tenons pour légitimes, et nous regardons comme illégitimes ceux qui leur sont imposés par la force* (p. 35). Qui donc repousse cette formule dans sa généralité? Mais M. d'Azeglio en conclut spécialement que les Romagnes doivent appartenir au Piémont. Or la guerre d'Italie a été entreprise pour repousser l'Autriche de la Lombardie, avec la promesse formelle que la neutralité du Saint-Siége serait respectée. Une province s'est révoltée contre la neutralité, et le Piémont, qui avait garanti cette neutralité, a envoyé ses soldats et M. d'Azeglio lui-même pour la rétablir? Non, pour profiter de la révolte, et pour obtenir un vote d'annexion. De quel côté donc est la force? Où est la consultation consciencieuse? Où est l'acceptation libre? Quel prétexte accordé aux sujets qu'on veut enlever au Pape ne peut être invoqué par ceux qu'on lui laisse? Peut-on consulter une ville, et la séparer d'une nation? Que signifierait le vote de Strasbourg se donnant à la Prusse, où de Chambéry se donnant à la France? J'en appelle à la conscience des partisans du droit des peuples. La révolte est un fait si grave, si extrême, si dangereux, qu'elle ne peut devenir légitime qu'à deux conditions : d'une part, une oppression vraiment intolérable; de l'autre, une opinion vraiment libre. Qui donc peut affirmer sur l'honneur que ces deux circonstances se sont rencontrées à Bologne? Ah! n'invoquez pas le *Droit chrétien* pour expliquer comment on agrandit ses États!

La brochure, *le Pape et le Congrès*, est d'un Français, *catholique sincère*. Il ne se nomme pas, mais la *Patrie*, le *Siècle*, le *Constitutionnel*, l'annoncent avec une solennité qui le désigne. L'avouerai-je ? Je préfère un adversaire déclaré du pouvoir temporel, un avocat avoué de l'ambition piémontaise,

un défenseur bouillant du droit des peuples, à cet écrivain pieux dont les respects me choquent plus que des attaques. Il faut, dit-il, que le Pape soit un roi, mais sa souveraineté « n'est possible que s'il est exempt de toutes « les conditions ordinaires du pouvoir, c'est-à-dire de tout ce qui constitue « son activité, ses développements, ses progrès. Il doit vivre sans armée, « sans représentation législative, et, pour ainsi dire, sans code et sans jus- « tice..... Les lois seront enchaînées aux dogmes. Son activité sera paralysée « par la tradition. Son patriotisme sera condamné par sa foi..... Pour « la satisfaction d'un intérêt si élevé, il est bien permis de *soustraire quel- « ques centaines de mille âmes à la vie des nations*..... Ce peuple n'aura « pas de représentation nationale, pas d'armée, pas de presse, pas de ma- « gistrature. Toute sa vie publique sera concentrée dans son organisation « municipale. En dehors de ce cercle étroit, il n'y aura d'autre ressource « pour lui que la contemplation, les arts, le culte des grands souvenirs « et la prière [1]. »

Tout cœur catholique et libéral protestera contre un pareil portrait. Non, notre indépendance spirituelle n'est au prix de l'indépendance civile d'aucun homme sur la terre, notre foi n'exige pas qu'on soustraie une seule âme à la vie des nations, et les souvenirs de l'histoire s'élèvent autant que la fierté de la conscience contre ce tableau, fait pour révolter à la fois le souverain et les sujets.

Nous ne sommes pas surpris qu'ayant ainsi défini le pouvoir pontifical comme une exception pesante et nécessaire, l'écrivain en conclue qu'il le faut amoindrir le plus possible. Or le Pape possède très-légitimement les Romagnes, mais voici qu'elles lui sont enlevées; c'est une belle occasion pour satisfaire la théorie.

Un plaideur réclamait son bien. Il était à vous, dit le juge; mais vous étiez trop occupé pour le bien administrer; puisqu'on vous l'a pris, injustement sans doute, il faut profiter de l'occasion pour ne pas vous le rendre, cela vous déchargera, et c'est pour vous grandir moralement. — Contentez-vous, répond le plaideur, de juger mon droit, et souffrez que je me regarde comme meilleur juge que vous de ma dignité morale. — Mais qui vous rendra votre bien? Ce ne sera pas la France, car « l'Empereur a usé de toute son autorité morale pour apaiser les esprits; il n'a pu y réussir..... » Ce ne sera pas l'Autriche, car on a fait la guerre pour l'éloigner. Ce ne sera pas Naples, car le Piémont s'y opposerait. Qui donc? — Mais ce sera le Congrès, et c'est précisément pour qu'on fasse justice qu'on constitue le tribunal. Un Congrès a donné les Romagnes, un Congrès peut les rendre. — Oui, mais, par la même raison, il peut les ôter, et c'est ce que je lui conseille.

Ainsi parle l'écrivain anonyme. Il immole, on le voit, aussi bien le *droit des peuples* que le *droit des souverains*, et se dirige avec respect vers un but que les ennemis de la Papauté prendront volontiers comme étape. Cette brochure est vouée à la défense d'une théorie qu'on voit apparaître après tous les événements, sur toutes les ruines, au lendemain de toutes les défaites de la justice, la théorie commode et odieuse du *fait accompli*.

[1] Pages 11, 13, 15, 18.

IV

Des esprits pessimistes assurent que l'Angleterre sera, au Congrès, l'adversaire de la France, et qu'il en peut sortir une guerre entre les deux puissantes nations.

Vous n'attendez pas de moi que je discute incidemment la question de l'alliance anglaise. M. de Rémusat l'a traitée naguère avec son talent accoutumé. Me sera-t-il permis de regretter cependant quelques parties de la démonstration? Tout ce que nous avons perdu, dit-il en résumé, ne vaut pas la peine d'être reconquis, et même d'être regretté. Que n'a pas gagné l'Angleterre à perdre l'Amérique, et que gagne-t-elle à conserver l'Inde? La liberté et la facilité des échanges fait justice du vieux système colonial, et la France n'a pas à pleurer l'Acadie ou deux ou trois petites îles des Antilles. — Pour moi, je sens toujours ces pertes; je sens surtout la honte des défaites et des traités qui les ont consacrées. Mais il est des moyens d'effacer cette honte par des gloires plus hautes, et de compenser ces pertes par des avantages plus élevés. A quoi bon se disputer une île, quand on peut, en s'unissant, régler le sort du genre humain? Voilà le but de l'alliance de la France et de l'Angleterre; je déteste une alliance négative, qui neutralise les deux puissances; que de bienfaits, que de progrès, que de grandeurs sortiraient d'une alliance active, qui aurait pour ambition la paix de l'Europe et la civilisation du monde!

Quelles causes compromettent donc cette noble espérance, et rallument sans cesse entre les deux voisins des rancunes mal éteintes et de sourdes rages?

Si j'en crois les journaux anglais, le langage du gouvernement français rassure l'Angleterre, sa forme l'inquiète; au contraire, les institutions de l'Angleterre nous rassurent, sa politique nous inquiète et nous irrite.

Le langage du gouvernement français a toujours été hautement favorable à l'alliance anglaise. Mais on sait qu'une seule volonté dispose de la guerre, et d'une armée qui couronne infailliblement la guerre par la victoire. Si le gouvernement constitutionnel d'autrefois existait encore en France, dit la presse anglaise, est-ce que l'Angleterre craindrait la guerre? Mais, d'un autre côté, est-ce que l'opinion, en France, y songerait, si la politique de l'Angleterre était loyale et stable? Entre la réception du baron de Hübner, qui commença l'année 1859, et la réception du prince de Metternich, qui la termine, assurément la politique française s'est modifiée, mais en traversant le feu des champs de bataille et en touchant du doigt des difficultés redoutables. En Angleterre, la girouette a tourné sans vent; au mois de janvier, le cabinet Derby refuse d'intervenir, par *respect des traités;* au mois de décembre, le cabinet Palmerston refuse d'intervenir, par respect des mouvements populaires. Ce grand principe de non-intervention, qui évidemment n'est pas absolu, et dont il convient de dire, comme de tant de choses : *ni jamais ni toujours*, qu'en fait l'Angleterre au moment même où elle l'inscrit sur son drapeau? Elle trouve bon que le Congrès intervienne à Rome pour forcer le Pape, elle intervient à Constantinople pour empêcher le percement

de l'isthme de Suez, elle intervient à Madrid pour défendre le Maroc contre la valeureuse entreprise de l'Espagne. Plus louable dans ses inconséquences, hier elle intervenait avec nous en Crimée, demain elle interviendra avec nous en Chine.

Tant de mobilité et d'égoïsme ne rattache pas à l'Angleterre l'opinion de la France. Mais, en Angleterre même, la liberté ne laisse pas cette conduite sans protestation, et le devoir de tout homme qui tient une plume et profère en public une parole est, en dénonçant ces fautes, de prêcher pourtant la paix et d'écarter de toutes ses forces une collision qui, mettant aux mains les deux plus puissantes nations de la terre, détruisant par milliers de nobles créatures, par milliards de fécondes richesses, ravivant pour des siècles de malheureuses haines, serait une calamité pour le genre humain.

Hâtons-nous de dire que des deux côtés de la Manche les sentiments semblent se calmer et la paix se faire dans l'opinion un moment si émue.

V

Faut-il admettre, avec quelques journaux, que le Congrès, profitant de la présence des principales puissances du continent, s'occupera, après la question d'Italie, de toutes les questions qui intéressent la paix de l'Europe? Ainsi on parlerait au Danemark de la question sempiternelle du Holstein; on interrogerait la Suède sur la liberté religieuse; on demanderait compte à la Russie des rudes paroles par lesquelles son empereur vient de refouler encore les plus légitimes doléances de la Pologne; on reprocherait à l'Espagne de laisser, malgré les traités, continuer à Cuba l'infâme trafic des esclaves. On pourrait même, imitant le congrès de Vienne, protester à la face de la chrétienté contre ces abominations de l'esclavage qui naguère ont provoqué en Amérique la révolte, le jugement, l'exécution de James Brown : drame horrible, justement quoique tardivement flétri par M. Victor Hugo, conséquence sinistre d'une coutume impie qui met le crime dans la loi, profane la justice, et fausse la conscience humaine, obligée de proclamer la révolte innocente et la punition coupable!

Si l'on traitait tous ces sujets, la salle du ministère du quai d'Orsay pourrait bien ressembler à une salle de chapitre où chacun à son tour *fait la coulpe*, et il serait beau qu'on arrivât à déclarer que le seul moyen de faire régner la paix, c'est de faire régner la justice.

Mais cette hypothèse est plus que chimérique. L'exemple du Congrès de Paris prouve que ces digressions sur l'état de l'Europe ne conduisent pas certainement à la paix, et le Congrès aura bien assez à faire, s'il assure, comme nous le souhaitons ardemment, la tranquillité et la liberté en Italie.

Il est une chose dont assurément il ne s'occupera pas, c'est de cette chronique.

Agréez, monsieur, etc.

Pour extrait :

Le Secrétaire de la Rédaction, P. DOUHAIRE.

L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME QUARANTE-HUITIÈME

(DOUZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE.)

NOTA. Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume ; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.

* Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro de Décembre 1859.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU QUARANTE-HUITIÈME VOLUME.

TABLE

DU TOME DOUZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(QUARANTE-HUITIÈME DE LA COLLECTION.)

SEPTEMBRE 1859.

OCTOBRE.

NOVEMBRE.

DÉCEMBRE.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU DOUZIÈME VOLUME.